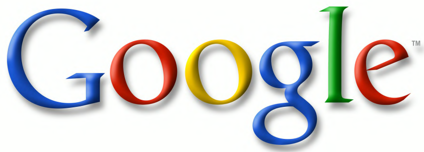
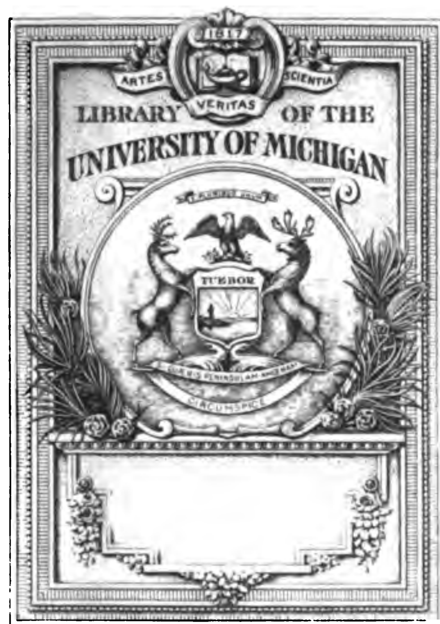

Google


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

COLLECTION

DES

INVENTAIRES-SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

SÉRIE B

TOME PREMIER.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR MM. V. DUCHEMIN ET A. DE MARTONNE, ARCHIVISTES.

MAYENNE

SÉRIE B

TOME PREMIER.



LAVAL,

IMPRIMERIE DE L. MOREAU.

1882.

INTRODUCTION

I

L'étude des documents déjà connus sur l'histoire du Bas-Maine nous a révélé la vie judiciaire (si l'on peut s'exprimer ainsi) de cette province pendant le XVII[e] et le XVIII[e] Siècles, temps qui bien qu'éloigné du Moyen-âge, en avait conservé, là plus encore qu'ailleurs, le caractère intime et pour ainsi dire la couleur.

Il n'y a donc pas lieu ici de résumer les faits généraux et les lois historiques sortant de ces documents, mais d'indiquer des points spéciaux ou négligés, des traits de mœurs ou des détails topiques qui ont paru dignes de quelque intérêt et qui se trouvent dans le volume que nous publions.

Il contient l'analyse, sinon complète, (ce qui était impossible) du moins assez détaillée de vingt-neuf fonds, qui ne composent pas toute la série des Archives de la Mayenne (B).

Ce sont les suivants :

Siège royal des exempts par appel et des cas royaux du ressort du Comté de Laval ; — Siège ordinaire du Comté de Laval ; — Sénéchaussée de Saint-Ouën-des-Toits ; — Bailliage de la Châtellenie d'Argentré, Touvoye et Hauterive ; — Bailliage de la Châtellenie d'Assé-le-Bérenger ; — Bailliage de la Baronnie d'Entrammes ; — Bailliage de la Baronnie d'Evron ; — Justice de la Châtellenie de Poligné ; — Bailliage de la Baronnie de Sainte-Suzanne ; — Justice de la Châtellenie de Soulgé-le-Bruant ; — Justice de la Commanderie de Thévalles, le Breil aux Francs et Chévillé ; — Barre ducale de Mayenne ; — Bailliage d'Ernée ; — Siège du Comté d'Averton ; — Bailliage des Châtellenies de Couptrain et de Pré-en-Pail ; — Siège de la Poôté ; — Bailliage du marquisat de Lassay ; — Bailliage de Lignières-la-Doucelle, Resné et Saint-Calais ; — Siège du marquisat de Villaines ; — Siège du marquisat de Gesvres ; — Bailliage de la Baronnie de Gorron ; — Juridiction d'Yvoy, Carelles, Champmorin, l'Hôtagerie et autres se tenant au bourg de Saint-Denys-de-Gastines ; — Juridiction des Châtellenies de Montaudin et de la Beucherie ; — Juridiction de la Pihorais, de la Ferrière et de la Villaine ; — Siège de la Châtellenie et Commanderie de Quittay ; — Bailliage de Savigny séant au palais de Mayenne ; — Siège de la Baronnie de Fontaine-Daniel ; — Siège royal de Château-Gontier ; — en tout vingt-neuf cours de différentes grandeurs et importances, lesquelles se décomposent de la manière suivante :

Deux Sièges royaux ; — Deux Sièges ordinaires ; — Un Siège de comté ; — Deux Sièges de marquisats ; — Un Siège de châtellenie ; — Un Siège de baronnie ; — Six Bailliages de châtellenies ; — Quatre Bailliages de baronnie ; — Un Bailliage de marquisat ; — Une Sénéchaussée ; — Deux Justices de châtellenies ; — Deux Justices de commanderies ; — Une Barre ducale ; — Trois Juridictions de Châtellenies.

Pour bien entendre ce qui sera dit ultérieurement, il ne faut pas oublier que les divers ressorts judiciaires du Bas-Maine se trouvent indiqués par l'énumération des fiefs placés dans la mouvance de chaque

châtellenie et en groupant les châtellenies autour du comté ou du marquisat qui les englobe et que presque toutes les paroisses relevaient de plusieurs juridictions (1).

Il faut également se rappeler qu'il existait d'abord quatre grandes Justices seigneuriales dans le Maine, établies aux centres des baronnies de Mayenne, de Beaumont, de Laval et de Château-du-Loir, auxquelles ressortissaient toutes les sentences rendues dans les fiefs inférieurs. Le Siège du Mans étant celui du Suzerain, jugeait en dernier ressort (2). Il y avait en outre une justice royale à Bourgnouvel (bourg principal de la commune de Belgéart, actuellement, et siège réel de la commune), terre enclavée dans le duché de Mayenne et en outre une justice du comté du Maine, gérée par un officier spécial.

D'après les termes de l'édit de création (1551), le Présidial du Mans étendait d'abord son ressort sur tout le comté de Laval ; mais les comtes réclamèrent, en vertu de leurs lettres d'exemption, et ne se laissèrent pas dépouiller de leurs privilèges.

Enfin, il ne faut pas oublier l'axiôme de l'ancienne coutume du Maine : fief et justice font tout un.

II

Siège royal des exempts par appel et des cas royaux du Comté-Pairie de Laval.

Charles VII, le jour même de son sacre (17 juillet 1429), avait érigé, par reconnaissance, en comté la baronnie de Laval et l'avait distraite du comté du Maine. Louis XI acheva cette distraction et, pour en augmenter l'importance, sépara les châtellenies de Juvigné et de Saint-Ouen, qui mouvaient en foi et hommage lige de la châtellenie d'Ernée, membre de la baronnie de Mayenne et les adjoignit au comté de Laval. Il établit à Laval, en avril 1482, un Siège royal, exclusif au comté ou sénéchaussée (3), composé d'un président, d'un juge, d'un lieutenant, d'un avocat et d'un procureur (4), dont la compétence était assez étendue. Elle embrassait les causes concernant le domaine du Roi, les réceptions d'officiers nantis de lettres-patentes, les instances et complaintes possessoires de bénéfices, les procès des personnes munies de lettres de *committimus* et ceux des églises pourvues de lettres de *garde gardienne*, la création des foires et marchés, les infractions et la sauvegarde des ordonnances royales, les affranchissements, les contestations relatives à la convocation du ban et de l'arrière ban des chevaliers, la poursuite des crimes de lèse-majesté divine et royale, les procès des officiers et sergents royaux et ceux des ecclésiastiques pour causes réelles.

Ce sont là les *cas royaux*, très nombreux, on le voit, qui restreignaient la compétence du siège ordinaire du comté de Laval, et dont les causes remplissent la première partie de l'analyse que nous publions.

On se demande tout d'abord comment une juridiction si restrictive a pu s'établir.

Les deux sortes de justice : la royale et la seigneuriale, ont fonctionné parallèlement, en se partageant la France, jusqu'en 1789. Les Rois, pour reconquérir peu à peu la prépondérance que la féodalité leur avait enlevée, cherchèrent et trouvèrent un moyen d'intervenir dans les affaires de leurs vassaux ; c'était de déterminer un certain nombre de cas, à eux réservés, dont seuls ils pouvaient connaître. Après l'abaissement de la grande vassalité française, la Sénéchaussée royale du Maine, une des plus vastes de la France, étendit sa juridiction souveraine sur tous les cas royaux, comme sur les appels de toutes les justices seigneuriales

(1) Introduction au *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne*, par Léon Maître, 1878, in-4°. Imprimerie Nationale ; ouvrage très instructif sur le sujet, dont nous avons fort profité.

(2) *Le Maine sous l'ancien régime*, 1867, brochure in-12, par Léon Maître, excellent ouvrage sur la matière, dont nous avons groupé les faits épars.

(3) Le juge royal à Laval devint, depuis 1543, le chef du ban et de l'arrière ban dans le comté.

(4) *Histoire manuscrite des seigneurs de Laval* par Charles Maucour de Bourjolly, livre 7.

du Bas-Maine. Le duché de Mayenne, les marquisats de Villaines-la-Juhel, de Lassay et les autres terres élevées en dignité restèrent comprises dans le ressort de la sénéchaussée du Maine pour les cas royaux (1). Ainsi, malgré l'opposition des seigneurs, les sièges judiciaires du Bas-Maine furent d'abord englobés dans l'étendue du présidial du Mans, c'est-à-dire du siège principal de la justice royale dans le Maine (2).

Telle est, d'une manière générale, l'explication de l'établissement et de la gestion des cas royaux dans les derniers temps. Mais une brève esquisse de leur histoire démontrera qu'ils n'ont pas toujours eu la même étendue et qu'ils ont varié de lieu quant au Bas-Maine.

Déjà sous les Carlovingiens (car on ne trouve rien à cet égard sous la première race), l'Empereur s'était réservé un certain nombre de cas, tels que les causes des ecclésiastiques et celles des grands. Il y avait d'antiques précédents. La coutume attribuait la justice à sang aux puissants seigneurs, aux hauts justiciers et laissait la simple police aux petits seigneurs (3).

Saint-Louis multiplia à dessein le nombre des crimes que l'on appelait *cas royaux*. Tout homme coupable de meurtre, de rapt, d'homicide, de trahison, de sacrilège, de faux-monnayages, de rébellion contre les officiers du Roi, de troubles publics, enfin de tout ce qui attentait au bon ordre, fut déclaré justiciable, non des seigneurs, mais du roi. A l'aide de ces dénominations vagues et peu précises, la justice royale pouvait étendre la main sur une foule de cas (4).

François I[er] rendit en 1543, d'après les plaintes des officiers du Mans, au juge de la sénéchaussée du Maine la connaissance des cas royaux et des causes des exempts par appel sur tous les pays de l'ancien ressort, connaissance qui avait été enlevée au Mans par suite des privilèges accordés aux comtes de Laval. Mais il révoqua cette concession l'année suivante (1544) et rendit au siège de Laval ses attributions de 1483.

Henri III confirma (1575) le siège des exempts de Laval dans la connaissance des cas royaux, ce qui prouve à la fois l'antiquité du privilège et les attaques dont il fut toujours l'objet de la part de la juridiction supérieure du Maine.

Sous Henri IV et Louis XIII, la seigneurie de Laval s'étant trouvée longtemps entre les mains de mineurs, les officiers de la sénéchaussée du Mans reprirent, non seulement la connaissance des cas royaux, mais aussi souvent celle des appels interjetés des sentences du siège ordinaire de Laval (1619). Ce ne fut qu'en 1627 (arrêt du parlement de Paris du 30 août), sur les instances de Charlotte de Nassau, tutrice du duc de la Trémoille, portant rétablissement de l'ancienne juridiction du juge royal à Laval, que les causes des exempts par appel et des cas royaux lui furent rendues (5).

Louis XIII reconnaît, dans le préambule de l'édit de 1639, que les ressorts ne sont pas observés et que les appellations des sentences rendues par le juge des exempts se relèvent directement au parlement de Paris, au lieu d'être portées au Mans, ce qui confirme cette observation que la justice ordinaire était dans un perpétuel conflit avec le juge royal.

Les *exempts par appel* étaient ceux qui (l'affaire étant en dehors des cas royaux) avaient obtenu des lettres de *committimus*, ceux qui pouvaient se dérober à leur juridiction ordinaire. Les abbés, les nobles, les riches bourgeois usaient de cette faveur. On les appelait *exempts par appel*, non parce qu'ils comparaissaient en deuxième ressort et par appel devant la juridiction du siège royal, mais parce qu'ils étaient exempts de la juridiction ordinaire en faisant immédiatement appel à l'extraordinaire pour leurs procès.

(1) Introduction au *Dictionnaire topographique*, p. XXVI.
(2) *Ibidem*.
M. Léon Maître a signalé une exception curieuse : « En 1251, dit-il, le petit seigneur de Chemeré connaissait de tous les cas d'enlèvement et de meurtre sous les yeux même de son suzerain Guy de Laval, qui lui avait reconnu ce droit. » Le Maine sous l'ancien régime, page 16.
Cette exception n'a pu être la seule en un temps si confus que le Moyen-Age.
(3) *Le Maine sous l'ancien régime*, page 8.
(4) *Le Maine sous l'ancien régime*, page 16.
(5) *Le Maine sous l'ancien régime*, page 40.

Les lettres de *committimus*, qui conféraient le droit abusif de se soustraire à ses juges naturels pour comparaître devant une juridiction spéciale, parurent si abusives dans la pratique que dès le seizième siècle Charles IX dut en restreindre l'usage aux grands officiers de la couronne, aux membres du Conseil privé, aux maîtres des requêtes, aux princes du sang, notaires, secrétaires royaux, officiers des cours souveraines, aux églises et aux communautés. Néanmoins les abus persistèrent.

On trouve mentionnée à la page 273 du volume que nous publions l'insinuation des lettres-patentes du Roi (1733) confirmatives de la nomination faite par le duc de la Trémoille de René-Jean Tellot, comme conseiller, receveur, contrôleur et commis, ancien alternatif triennal et quatriennal des consignations du siège royal des exempts et pour les cas royaux, des juridictions ordinaires du Comté-Pairie de Laval et des justices de Saint-Ouën, Champagne, Chemeré et Entrammes, dépendant des justices royale et ordinaire de Laval et des justices de Poligné, Thévalles, Sougé, Brée et Bourg-Leprêtre ; ce qui prouve la connexité des justices spéciales dont nous parlerons plus loin avec la justice supérieure du comté (1).

On ne doit pas oublier que le grand sénéchal établi par le roi à Laval jugeait les appels interjetés des châtellenies du comté.

On trouvera dans la première partie du volume qui nous occupe un grand nombre de noms de familles du Bas-Maine, nobles ou bourgeoises. Ne pouvant tout citer, nous noterons celles qui reviennent le plus souvent ou qui ont la plus grande importance de fortune.

Familles : de Couasnon, p. 2, 17, 20, 26, 27.
de Bouillé, p. 26.
de Meaulne, p. 3, 13.
d'Anthenaise, p. 3, 25.
de Montesson, p. 3.
de la Hautonnière, p. 3.
de Froullay, p. 3, 19.
Le Cornu, p. 4.
de Marpallu, p. 5.
du Hardas, p. 6.
La Forest d'Armaillé, p. 7, 26.
des Nos de Pennart, p. 7.
des Nos de la Feillée, p. 26.
de la Broise, p. 8, 22.
d'Aubert, p. 15, 16, 27.
de Quatrebarbes, p. 17.
de Préaulx, p. 18, 24.
de Cervon, p. 19, 28.
du Guesclin, p. 25.

Les liasses consacrées aux remembrances et surtout celles relatives aux insinuations judiciaires fournissent un grand nombre d'indications sur des procès anciens entre des familles encore subsistantes, sur des donations faites aux églises, sur des réparations faites aux édifices religieux, tels que l'abbaye de Clermont, des testaments instructifs, des notes du prix des grains et d'autres marchandises, qui éclaireront ceux qui s'attachent à cette spécialité d'études.

(1) *Archives de la Mayenne*, série B, n° 1224.

III

Siège ordinaire du Comté de Laval.

Louis XI, comme l'a fort judicieusement remarqué M. Léon Maître, ne pouvait laisser les comtes de Laval relever pour l'hommage de la couronne et du comté du Maine, c'est-à-dire de la sénéchaussée du Mans, pour la justice. Il déclara donc dans ses lettres-patentes que le comte de Laval connaîtra seul, par son sénéchal ou par les juges subalternes de ses châtellenies, à l'exclusion de tous autres juges, des causes de tous ses vassaux et arrière-vassaux, et que les appels des sentences du sénéchal de Laval seront dévolues sans moyen (intermédiaire) au parlement de Paris (1).

Louis XI conféra en outre aux comtes de Laval le droit de nommer tous les officiers royaux de justice ou de finance établis dans l'étendue de sa seigneurie.

On a raconté que le duc de la Trémoille, comte de Laval au XVII[e] siècle, s'inspirait, pour sa propre justice, des avis du siège royal. Mais il ne voulut pas permettre l'établissement d'un présidial à Laval, dans la crainte que l'esprit ambitieux de ces tribunaux ne portât atteinte à ses privilèges de juge. Il lutta énergiquement contre la diminution de juridiction qui lui était imposée par l'édit de 1639, érigeant le présidial de Château-Gontier, tout en conservant, en dehors des cas présidiaux, son recours au parlement de Paris.

Il obtint d'abord gain de cause. Ses successeurs, moins heureux, virent encore le siège ordinaire de Laval relever de Château-Gontier pour les cas présidiaux (1740). (Mémoire à l'Intendant de Tours).

La châtellenie de Laval étendait son ressort sur quatre-vingt-quinze fiefs. Son ressort judiciaire s'étendait sur cent-quatorze paroisses.

Non-seulement à Laval, mais dans toutes les autres seigneuries indépendantes que nous verrons plus loin et pour toutes les causes qui échappaient à la compétence des présidiaux, c'est-à-dire qui étaient réservées aux sièges spéciaux, le jugement en dernier ressort appartenait au parlement de Paris et il recevait les appels de tous les sièges des terres érigées en dignité dans le Maine.

Les sièges des dix-huit châtellenies qui dépendaient du comté de Laval ayant été supprimés après l'édit de 1536, elles furent réunies au siége ordinaire du comté, établi à Laval.

Le siège judiciaire de Laval eut un instant d'éclipse. Après la mort de la comtesse de Laval, protestante, un arrêt du parlement de Paris (décembre 1569) réunit le comté à la couronne. Le siège royal et le siège ordinaire furent supprimés et remplacés par une sénéchaussée subalterne ressortissant au Mans. Mais l'édit de pacification (août 1570) rendit au comté de Laval ses anciens privilèges (2).

Les causes du siège ordinaire de Laval forment le fond le plus important de ce volume, dont il remplit les deux tiers.

On y trouve une organisation judiciaire complète et vraiment digne d'un souverain, comprenant dans les détails les plus minutieux toutes les attributions d'un grand tribunal, toutes les diversités des causes, toutes les minuties de la justice : un greffe civil, un greffe criminel, des audiences ordinaires et extraordinaires, des audiences civiles du lundi, des audiences civiles du samedi, les audiences criminelles du vendredi, une chambre du conseil, des causes civiles, des causes criminelles, des sentences rendues sur bureau, tant au civil qu'au criminel et en matière de police, les enregistrements d'édits et lettres-patentes royales, les ordonnances de la police ordinaire, de la police des corporations et affaires commerciales, des manufactures,

(1) *Histoire manuscrite des seigneurs de Laval*, livre 7.
(2) *Le Maine sous l'ancien régime*, page 38.

les ordonnances de voirie, celles du grand et du petit criminel, enfin l'établissement des grains pour le marché.

La plupart des familles indiquées dans le précédent paragraphe retrouvent encore ici de quoi compléter leur histoire personnelle. Nous citerons en outre les suivantes :

Chalus (de), p. 59, 136, 189, 241.
Pontavice (du), p. 59.
Montéclerc (de), p. 61, 117, 127, 160, 217.
Valory (de), p. 49.
Buat (du), p. 68.
Couasnier de la Lanfrière, p. 69, 97, 111.
Couasnier de Marbré, p. 111.
Couasnier de la Bossière, p. 111.
Rousseau de Montfrand, p. 78.
Andigné (d'), p. 82, 125.
Courtin, p. 18, 86, 102.
Bailleul (de), p. 93.
Hardy de Lévaré, p. 95, 120.
Le Gonidec de Tressan, p. 100.
Racapé (de), p. 103.
Le Monnier de Lorière, p. 105.
Aoustin de Lorière, p. 89.
Le Moyne de Juigné, p. 105, 161.
Gaultier de Vaucenay, p. 112.
Souchu, p. 113.
Le Lasseux, p. 118, 175.
Madaillan (de), p. 124.
Blois (de), p. 129.
Helyand (d'), p. 165.
Pichot de la Graverie, p. 136, 221.
Le Motheux, p. 142.
Bois-Berranger (du), p. 163.
Langan de Boisfévrier (de), p. 172.
Courte (de), p. 97, 220, 221.
Mondragon (de), p. 233.
Morin de la Beauluère, p. 177.
Lefèvre de Linière, p. 90.
Lefèvre de Cheverus, p. 90.

On remarquera en outre des renseignements sur diverses églises de Laval : Saint-Martin, Saint-Michel, la Trinité, Saint-Vénérand, Saint-Thugal, sur celles d'Avesnières, de N.-D. de Pritz, sur les hôpitaux de Laval, de Mayenne, de Château-Gontier, sur les forges du Port-Brillet, sur celles de Chailland, sur une quantité de seigneuries de l'ancien comté de Laval, telles que Launay, Barbé, Saint-Berthevin, Montigné, la Feuillée, Poligné, Saint-Jean-sur-Erve, les Escepaux, le Bignon, Maisoncelles, Courchamps, Perchambault, Lucé, Ravigny, Villeray, Vanoise, Bellée, Louvigny, Juvigné, Montjean, Courbeveille, la Gravelle, Meslay, Bazougers, Montsûrs, Vaiges, Olivet, etc.

On trouvera également quelques traits de mœurs, quelques notes sur l'état de l'industrie locale des toiles au XVIIe et au XVIIIe siècles, sur la tombe d'un comte de Laval, sur la situation du pays au moment de la Révolution.

On pourra consulter utilement les indications suivantes :

— Lettre d'un sieur Richer, du 21 février 1684, relatant une émeute qui avait eu lieu récemment à Montsûrs, p. 49 ;

— Demande de la corporation des maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes de Laval, tendant

à ce qu'il soit fait défense à un contrevenant à leurs statuts d'exercer « l'art de barbier, perruquier, baigneur et étuviste, de razer, de vendre ni débiter aucunes perruques ny vendre aucuns cheveux », à fermer sa boutique, à payer des dommages-intérêts à la corporation (1741, p. 84) ;

— Demande de Jean-Gabriel du Bac du Couderc, tuteur onéraire de Jean Bretagne, duc de la Trémoille, et de Thouars, comte de Laval, tendant à ce que Joseph Le Sayeux, fils et héritier de Jean-Hugues Le Sayeux, soit tenu de payer à la recette de Laval les ventes et issues des acquisitions faites par son père, etc. (1745, p. 88) ;

— Sentence renvoyant à huitaine une contestation entre Chrétien de Lamoignon, président à mortier du parlement de Paris, syndic apostolique et protecteur de tout l'ordre de Saint-François en France, en particulier de l'ordre établi en la ville de Laval, et Pierre Echard, sieur des Fourches, pour le payement d'une rente entre les mains du Père Gardien des Cordeliers de Laval (1746, p. 91) ;

— Demande en exécution de contrat de mariage et en délivrance, à la dame veuve Pourat et à ses enfants, d'effets mobiliers, parmi lesquels « une médaille portant la figure du Roi, qui lui a été donnée en faveur de mariage, ainsi qu'il est d'usage à Paris » (1759, p. 103) ;

— Demande en payement d'une somme de 9 livres 5 sols, pour prix d'un bélier dû au comté de Laval, rente due au château, sur la terre Sainte-Marie de Saint-Jean-sur-Erve, appartenant à l'abbaye d'Evron (1765, p. 171) ;

— Demande des prieur et religieux de Notre-Dame de Champagne contre Jean-Léonard Vigoureux, marchand de grains, tendant à ce qu'il soit tenu de payer des dommages-intérêts auxdits religieux « pour ne pas s'être livré des grains que ceux-ci lui avaient vendus » (1775, p. 177) ;

— Demande en payement de ferme des grosses forges de Chailland et dépendances par Guy Paul, duc de Mazarin, contre les héritiers de René Arnoul, à raison de 17,000 livres par an et de ferme des domaines de la Ferre et dépendances, à raison de 50,000 livres par an (1737, p. 192) ;

— Demande de Jean Souillard, régisseur général du droit de marque sur les cuivres et autres fontes dans toute l'étendue du royaume, contre Jean-François Richard, procureur syndic de la paroisse de Saint-Vénérand de Laval, en payement d'une somme de 325 livres, due pour la fonte d'une cloche du poids de 2,500 livres, pour ladite paroisse, le droit à percevoir étant de 2 s. 6 d. par livre de métal (1745, p. 194) ;

— Procès-verbaux de vérification, par la Cour des Monnaies et par les officiers de l'Hôtel-de-Ville de Paris, des poids et mesures destinés à être déposés au greffe de la juridiction du comté de Laval, pour servir d'étalons aux poids et mesures dudit comté (1750, p. 201) ;

— Procès-verbal constatant que les chanoines de Saint-Thugal, voulant continuer les embellissements de leur église et la paver à neuf, ont obtenu de la duchesse douairière de la Trémoille, l'autorisation d'enlever la tombe de Jean de Laval, sire de Châtillon, de Meslay et de Montsûrs, décédé le 8 septembre 1398, placée au milieu du chœur de l'église, en potin, avec inscription, à condition de placer une inscription commémorative contre un mur de l'église, en lieu évident, etc. (1761, p. 202), document très curieux ;

— Compte rendu par les gardes jurés tisserands de l'état de la fabrication des toiles à Laval, au 3 mai 1770, avec indication des mesures propres à remédier aux souffrances de cette industrie et à la faire prospérer (p. 215) ; — document utile à consulter pour l'histoire de l'ancienne industrie de la toile de Laval ;

— Lettre de l'Intendant de la généralité de Tours aux officiers de police du siège de Laval, du 25 novembre 1775, leur exposant que l'intention du Ministère est de supprimer toute espèce de corvée et que par par conséquent, il ne peut que réitérer les ordonnances précédentes pour le transport des pavés, même en stipulant un salaire pour les ouvriers (p. 222) ;

— Procès intenté par Emmanuel, marquis de Hautefort, contre demoiselle Marie-Jeanne de Bellingant de Kerbalu, accusée par lui de prendre illégalement la qualité de veuve du comte de Hautefort, neveu du marquis, en arguant d'un mariage secret, d'avoir fabriqué des actes faux à l'appui de sa prétention, etc. (1728, p. 229) ; — procès très curieux qui ne se termina qu'en 1737 devant le parlement de Paris, par la condamnation de la demoiselle de Kerbalu ;

— Lettre de Nicolas-Joseph de Paris, évêque d'Orléans, accordant grâce, en vertu d'un antique privilège dont jouissaient les évêques d'Orléans à leur entrée dans leur ville épiscopale, à quatre individus du comté de Laval, coupables de meurtres commis au bourg d'Astillé et détenus alors dans les prisons d'Orléans, où ils participaient au pardon de l'évêque, qui s'étendait à tous les prisonniers de ces prisons (1734, p. 231) ;

— Procès relatif au meurtre du sieur de Martebize, Guy-Pierre Chevrais, premier président au présidial de Château-Gontier (1757, p. 239) ;

— Lettre signée du chancelier Maupeou au procureur fiscal de Laval déclarant que « lorsque les officiers des seigneurs n'auront pas été prévenus et qu'ils se seront conformés à l'édit du mois de février dernier, l'intention du Roy est que tous les frais de la procédure, même ceux faits par ces officiers avant l'envoi aux juges royaux, soient pris sur le domaine » (1772, p. 244) ;

— Procédures relatives à la mort de Pierre Collet, de Quelaines, attribuée à des employés des Gabelles, dans lesquelles se trouve une demande de poursuites du procureur fiscal contre lesdits employés, où il constate que « dans les instants de troubles et d'alarmes où nous avons le malheur de nous trouver, le peuple crie, fermente et paraît désirer la vengeance la plus prompte du crime, etc. » (1789, p. 251).

Sénéchaussée de Saint-Ouen-des-Toits.

En vertu de l'édit de 1536, on avait supprimé et réuni au siège ordinaire du comté, établi à Laval, les sièges judiciaires des dix-huit châtellenies appartenant à ce comté.

Mais celui de Saint-Ouën-des-Toits, par exception, subsista jusqu'en 1789 sous le nom de sénéchaussée. L'étendue de ce siège (qui faisait partie à l'origine du ressort du duché de Mayenne) était réglée par l'étendue de la châtellenie (réunie en 1481 à la mouvance du comté de Laval), qui comprenait, avec celle de Juvigné, vingt-deux lieux, tant paroisses que fiefs. Les appels de ce siège se reportaient à la barre ducale de Mayenne, comme nous l'avons dit (1).

Outre les familles déjà citées, nous indiquerons les suivantes :

Matz (du), p. 252, 253, 263, 266.
La Corbinais (de), p. 252, 258, 265.
Froment de Terchant, p. 253.
Le Bastard de Fontenay, p. 254, 261.
Le Fizelier de Bois-Bry, p. 254, 255.
Le Fizelier de la Beucherais, p. 254, 255.
La Villegontier (de), p. 255.
La Corbière (de), p. 255, 270, 271, 275.
Houllière (de), p. 259.
Bailly (de), p. 259, 266.
Mesnil (du), p. 261.
Romagné (de), p. 262.
Goyon (de), p. 263.
Fruglays (de), p. 263.
La Villéon (de), p. 263.
Durfort de Duras, p. 263, 264.
Coetquin (de), p. 263.

(1) Les sièges judiciaires des châtellenies de Saint-Ouën, Entrammes, Poligné, Thévalles, Soulgé, Bourg-le-Prêtre, furent naturellement entraînés dans le grand courant d'affaires du siège principal. A la fin du XVIIIe siècle, elles étaient, par la force des choses, dans les liens d'une connexité plus ou moins étroite avec le siège de Laval, v. p. IV.

SEIGNEURIES :

Il y a, comme dans les précédents articles, beaucoup de renseignements épars relatifs à l'abbaye de Clermont et aux églises de Laval.

Bailliage de la Chatellenie d'Argentré, Touvoye et Hauterive.

Les justices indépendantes du comté de Laval, qui formèrent une enclave dans son ressort jusqu'en 1789, étaient d'abord celles des châtellenies de Touvoye, Hauterive et Argentré réunies. Elles étaient peu fournies en justiciables.

La haute justice de Touvoye et Argentré (comprenant l'église et la ceinture de maisons du cimetière), dépendait du comté de Laval en premier ressort et de la sénéchaussée du Mans en appel.

Touvoye fut annexé aux sièges d'Hauterive et d'Argentré au XVIII[e] siècle.

Hauterive avait été pourvu d'une haute justice en 1484 (1).

Les causes de toutes les cures dépendant de l'évêché du Mans se jugeaient au siège épiscopal de la baronnie de Touvoye et les appels de toutes les justices des monastères du Maine relevaient directement de la sénéchaussée du Mans. Il ne faut pas confondre la châtellenie de Touvoye, située près de Laval, avec la baronnie du même nom, située près du Mans, dans la paroisse de Savigné-l'Évêque, fief dont la juridiction était exercée au Palais royal du Mans et qui possédait un château, différent de celui d'Yvré-l'Évêque.

Les familles importantes mentionnées dans cette partie sont les suivantes :

Pierre de la Hardonière, p. 276.
Le Bourdais de la Forêt, ibid.
Le Jariel des Baris ou du Baril, p. 277.
Beucher de la Ballorais, ibid.
Sorin de la Lande, ibid.
Flottaz de la Morélière, ibid.
Levrot de la Roullière, ibid.
Boisguérin (de), ibid.
Lefèvre d'Argencé, ibid.
Le Mée du Daviez, ibid.
Pouyvet de la Blinière, page 278.
Montignac (de), p. 279.
Hautefort (de), p. 280, 283.
Richer, p. 282.
La Chapelle (de), p. 285.
La Roussardière (de), p. 286.

Seigneuries :

Grenuse et la Choisière (appartenant à un membre de la famille Valory), p. 281.
Le Breil, p. 282.
Maritourne, p. 284.
Montbesnard, ibid.
Le Chesne-Arnoul, p. 285.
Chesnevannes, ibid.
La Tretonnière, ibid.
Pareneau, ibid.
Les Hunes, p. 288.
Poligny, ibid.

(1) Suivant Le Clerc du Flécheray, cette juridiction, en sa spécialité, s'étendait sur dix à douze maisons du bourg d'Argentré, 1680.

On trouve également ici quelques renseignements sur l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien de Laval, sur l'église d'Argentré.

On remarquera (p. 281) un procès fait à deux sergents qui avaient battu et dépouillé deux étrangers dans le bourg d'Argentré en les appelant voleurs, et qui furent condamnés, sur les conclusions du procureur fiscal Jacques Le Blanc de la Vignole (1), en la chambre criminelle d'Hauterive, à six mois de suspension et à des amendes au profit des plaignants, de la Cour et des pauvres d'Argentré ; — le rôle des bénéficiers, habitants et propriétaires d'héritages et de rentes de la paroisse d'Argentré, contribuables à la subsistance des pauvres, en exécution de l'arrêt du Parlement du 19 avril 1706 (1709, p. 283) ; — au même endroit une déclaration de grains existant au château d'Hauterive conformément à la déclaration du Roi du 27 avril 1709 ; — ces deux documents sont intéressants même au point de vue de l'histoire générale ; — un acte de foy et hommage fait et rendu par Gilles, comte d'Hautefort, au comte de Laval, duc de la Trémoille, le 11 avril 1705, pour les châtellenies d'Argentré, les seigneuries de Chantelou et de Neuvy, sises paroisses de Saint-Vénérand de Laval, pour la châtellenie de Bazougers, à cause de la terre de la Marie et de la seigneurie de Montbesnard en Argentré, pour la châtellenie de Saint-Ouën, à cause de la seigneurie de Chambort en Changé ; — pièce utile à consulter pour la connaissance des droits seigneuriaux dans le pays (p. 284).

Bailliage de la Chatellenie d'Assé-le-Béranger.

Ce bailliage, dont les justiciables étaient peu nombreux, était une des justices indépendantes du comté de Laval qui formèrent enclave dans son ressort jusqu'en 1789. Sa châtellenie, appartenant au chapitre de Saint-Julien du Mans et relevant pour les appels de la sénéchaussée du Maine (et non de la barre ducale de Mayenne, comme on devait le croire), étendait sa juridiction sur tous les fiefs et toutes les cures du Bas-Maine appartenant au même chapitre.

Les noms à citer sont les suivants : — Nicolas Beunaiche de la Minotière, allié à Renée Chaudemanche, — Louis-Bernard Quinton de Lory, avocat à la barre ducale de Mayenne, — Michel-Arthuis de la Huaudière, — les Bénédictines d'Évron, — René Guillard de Fresnays, ancien garde du corps du Roi, officier du duc d'Orléans, — Louis Moulay de la Resterie, écuyer, — Mathurin Lottin, avocat aux sièges du marquisat de Villaines et du comté d'Averton, — le comte de Foucault et Hélène de Mondragon, son épouse (les Mondragon ont été seigneurs d'Assé-le-Béranger), — René de Lépine, — René Moulinière des Jousseries, — Marguerite Gonnet de Maubray.

Bailliage de la Baronnie d'Entrammes.

La justice d'Entrammes fut d'abord exceptionnellement conservée lorsque les sièges des dix-huit châtellenies appartenant au comté de Laval furent supprimés après l'édit de 1536 et réunis au siège ordinaire dn comté, établi à Laval.

La baronnie, érigée en 1608, avait un siège qui relevait, quant à ses membres, en partie de la baronnie, puis marquisat, de Château-Gontier et en partie du comté de Laval. Elle étendait sa juridiction par sa châtellenie sur vingt et un fiefs ou paroisses. Ce fut la seconde seigneurie créée aux dépens du ressort direct du comté de Laval.

(1) Jacques Le Blanc de la Vignole, élu en la ville de Laval, avocat, en 1646, a écrit plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits : un commentaire sur la coutume du Maine (biblioth. de Laval) ; — Titres et mémoires pour établir les droits des seigneurs de Laval à présider les États de Bretagne (ibid) ; — Histoire de Laval (biblioth. du Mans), dont M. Jules Le Fizelier, à Laval, possède une copie.

(2) Le Clerc du Flécheray dit, p. 31 : « la châtellenie d'Entrammes, composée des paroisses d'Entrammes, de Parnay et de Forcé, avec des fiefs s'étendant ès-paroisses de Nuillé, de L'Huisserie, de Sacé, de Louvigné, de Saint-Christophe et de Ruillé-d'Anjou. »

Les noms des familles principales citées dans cette partie sont les suivants :

Birague (de), ils ont été seigneurs d'Entrammes, p. 289.
Beaumanoir (de), p. 290.
La Chaorge (de), ibid.
Pelisson, ibid.
Planty du Landereau (du), ibid.
Monbourcher (de), ibid.
Maillé de la Tour-Landry (de) (seigneurs d'Entrammes), p. 290.
Rosvinien (de), p. 293.
Cumont (de), ibid.
Vassé (marquis de), p. 295, 300.
Cormier (du) (seigneurs d'Entrammes en 1484), p. 300.
Marcilly (marquis de), p. 300.
Montflaux (comte de), ibid.
Le Fizelier, p. 301.
Daliney, comte d'Elva, p. 301.

Seigneuries :

Bonnes, p. 290.
Le Bordage (marquisat), p. 290.
Poligné, p. 290, 299, 302.
Le Port-Rhingeard, p. 292.
Fredfond, p. 293.
Houssay, p. 294.
Le Bois-Emery, p. 294.
La Marche, p. 296.
Thévalles et le Breil aux Francs (commanderies), p. 298.
La Bigottière, p. 299.
Lucé, p. 300.
La Cour, ibid.
Sacé, ibid.
Ouvrouin, ibid.
Forcé, p. 301.
Beaulieu, ibid.
Champagnette, ibid.
Marboué, ibid.

On remarquera les pièces suivantes :

Certificat attestant, en la décrivant dans tous ses détails, la ligne des juridictions des seigneurs de Laval et de Château-Gontier sur la terre d'Entrammes, et ayant pour but de prouver que partie de la terre d'Entrammes était gouvernée par la coutume d'Anjou (1698, p. 290) ;

La citation *(passim)* des noms de plusieurs prieurs commandataires d'Entrammes, du Port-Rhingeard et de commandeurs de Thévalles ;

Copie authentique d'un accord conclu en 1401 entre Pierre, comte d'Alençon, vicomte de Beaumont, seigneur de Fougères, de Château-Gontier et de Bazougers, et le seigneur de Laval, au sujet de leurs droits respectifs de juridiction sur la châtellenie d'Entrammes et ses dépendances, p. 295 ;

Mémoire rédigé contre les prétentions des officiers de la sénéchaussée de Château-Gontier qui voulaient

obliger le curé d'Entrammes à porter à leur greffe les registres des baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse, alléguant qu'elle relevait de Château-Gontier et tendant à établir au contraire que ces registres doivent être déposés au greffe du siège royal de Laval en vertu de la transaction de 1401 (mentionnée plus haut), (1745, p. 297) ;

Plusieurs actes de 1482, 1607, 1615, 1698, relatifs aux droits de la baronnie d'Entrammes, p. 298 ;

La correspondance du baron d'Entrammes, Louis de Maillé, de 1762 à 1764, avec ses hommes d'affaires, p. 300.

Bailliage de la Baronnie d'Évron.

Son siège, relevant de la sénéchaussée du Maine, s'étendant sur treize paroisses et par sa châtellenie ayant juridiction sur vingt-quatre fiefs, était celui d'une baronnie indépendante.

Les noms à citer sont les suivants :

- Bouessay de la Sauvagère, p. 306 ;
- La fabrique de Saint-Martin d'Évron, p. 306 ; — église démolie, voisine des halles anciennes conservées et de l'abbaye qui sert maintenant de paroisse ;
- Livet de la Chéronnière, bailli d'Évron, p. 306 ;
- L'Échallier de la Galbaudière, ibid. ;
- Michelle-Jeanne de la Chapelle de Saint-Germain, ibid. ;
- Claude-Joseph-Ignace de Simiane, abbé d'Évron, ibid. ;
- Yves de Touche-Moireau, chanoine semi-prébendé de la collégiale de Sillé, ibid. ;
- César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, ministre de la marine, seigneur de la Vallée-Blandouet, ibid.,
- Lecureul de la Caillardière, ibid. ;
- Guillaume-François Colombu du Plessis, officier au grenier à sel de Sillé-le-Guillaume, ibid. ;
- Antoine Mauduit, seigneur du Plessis, héritier de Joseph-Hyacinthe Mauduit du Plessis, abbé d'Évron, p. 307 ;
- Charlotte de Vaugirauld, prieure perpétuelle des Bénédictines d'Évron, p. 307 ;
- Leclerc de l'Ebaudière et Leclerc de la Gaudonnière, René-Pottier du Ponceau, p. 308.

On trouvera d'autres renseignements dans le cartulaire d'Évron, conservé aux Archives départementales.

Justice de la Chatellenie de Poligné ou Poligny.

La châtellenie de Poligné avait une des justices indépendantes du comté de Laval qui formèrent un enclave dans son ressort jusqu'en 1789 (1). Ses justiciables étaient peu nombreux.

Le fief relevait directement du donjon du Mans et les droits de la châtellenie s'étendaient sur les deux fiefs de la Moisière et des Tretonnières. La juridiction s'étendait en partie sur les paroisses de Saint-Vénérand et de la Trinité de Laval, sur Argentré, Bonchamps, Forcé, Louvigné et jusqu'à Larchamp, dans le duché-pairie de Mayenne. L'édit de 1639 l'avait fait entrer dans le ressort du présidial de Château-Gontier, d'après Le Clerc du Flécheray (2).

Ses appels de sentences allaient au Mans à la fin du XVII[e] siècle.

Les noms à citer sont les suivants :

(1) V. la note de la page v. — D'après Le Clerc du Flécheray (p. 32), plus des trois quarts de la terre et des fiefs de Poligné relevaient du comté de Laval, 1680.

(2) Description du Comté-Pairie de Laval, *Annuaire de la Mayenne*, 1857, p. 22. Cet ouvrage contient des renseignements très curieux sur les sièges ordinaires du Comté de Laval, que nous n'avons pu qu'indiquer.

Ambroise Gombert de la Tesserie (Daniel), p. 308 ;
Le chapitre de Saint-Michel de Laval, ibid.
Jean-Baptiste-Joachim Colbert, marquis de Croissy, seigneur châtelain de Poligné, de Sablé, de Marboué et autres lieux, p. 309 ;
Louis-Daniel Courte de Villeclair, procureur fiscal de Poligné et dépendances et des fiefs de Lépine et du Verger, nommé par Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, des fiefs et seigneuries de Puiziers et la Queuterie, de Priz, des Rues et Nuillé et autres annexes de ladite seigneurie de Poligné, de la terre et seigneurie de l'Épine, en Avesnières, et de la seigneurie du Verger, en Montigné, p. 309.
Joseph Géhard de la Gaudinière, Germain Géhard de l'Ordillière, ibid. ;
Paillard du Cléré, notaire, ibid. ;
Ambroise Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, ibid. ;
Bruneau de la Garde, notaire de la châtellenie de Poligné, ibid.

Bailliage de Sainte-Suzanne.

Cette baronnie fut le siège d'une justice royale, d'abord subalterne de la sénéchaussée du Mans, puis placée, en 1595, dans le ressort du présidial de la Flèche, nous dirons plus tard comment.

Elle fut le siège de la justice du district d'Évron.

Son ressort judiciaire s'étendait sur vingt-huit paroisses, sa châtellenie sur vingt-trois fiefs.

Elle fut réunie au duché de Beaumont en 1540.

Le duché de Beaumont ayant été réuni à la Couronne par l'avènement de Henri IV au trône, avec ses nombreuses dépendances, le siège judiciaire de Sainte-Suzanne devint un bailliage royal, compris dans le ressort du présidial de la Flèche, que le Roi venait de créer.

Lorsque la baronnie de Sainte-Suzanne fut réunie à la Couronne, elle fut pourvue, pour son ressort, d'une sénéchaussée royale, qu'elle conserva invariablement jusqu'en 1789.

Les familles importantes dont les noms sont cités dans cette partie sont les suivantes :

Thibault de Noblet, p. 309, 310, 312.
Saulx-Tavannes (de), p. 310.
Vaugirault (de), p. 311, 312.
Therve (de), p. 311.
Selles (de), p. 312.
L'Hôpital (de), ibid.
Monnier de Boisfranc, ibid.
Montéclerc (marquis de), idid.
Neveu, p. 313.
La Roche-Lambert (de), p. 311, 313.
Thibault de la Roche-Tulon, p. 314.
Aubry de Vastant, p. 315.
Conflans (marquis de), p. 315, 317.
Bouillé (de), p. 315.
Le Clerc des Gaudesches, p. 316.

Seigneuries :

Marquisat des Prés, p. 309, 310.
La Massonnière, p. 311, 312.

On remarquera : — Procédure criminelle contre Julien de Lesnières, écuyer, seigneur du lieu de ce nom dans la paroisse de Vaiges, condamné à avoir la tête tranchée pour faux-monnayage, avec ses complices ; on y trouve une réquisition aux procureurs fabriciens des paroisses de Saint-Léger, Vaiges, Nuillé-sur-Ouette, La Chapelle-Rainsouin et Bazougers, à l'effet de fournir des hommes pour démolir la maison du condamné, ce qui eut lieu en effet, p. 309 ;

— Publication de la vente par décret de la terre de Thévalles, en Chemeré-le-Roy, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné, Ballée et Beaumont-Pied-de-Bœuf, saisie sur Laurent François, comte de La Roche-Lambert et sur Michelle-Anne Douart de Fleurance, son épouse, qui l'avaient acquise de Louis-François de Bourbon-Conti, comte de la Marche, prince du sang, 1766, p. 311 ;

— Enquête *de commodo et incommodo* faite sur l'érection des terres et seigneuries de Bourg-Leprêtre, Grillemont, Les Ifs, Erablais, la Chaluère, la Valette, la Ramée, Autrebois, etc., en une seule terre, seigneurie et justice, en titre de marquisat de Bailly, dont le chef-lieu sera appelé Bailly Bourg-Leprêtre, en faveur de Jean-Baptiste-Joseph de Bailly, par lettres-patentes du mois d'octobre 1768, p. 312 ;

— Montrées des réparations à faire aux remparts, tours et autres fortifications de la ville de Sainte-Suzanne, etc., à la requête de messire Mesnard de Seillac, intendant des finances du comte de Provence, à qui cette seigneurie venait d'être donnée en apanage, 1772, p. 313 ;

— Copie des lettres de garde gardienne accordée par le roi Louis XIV à l'église du Mans, p. 313 ;

— Procès-verbal d'entérinement des lettres de commissaire à terrier, obtenues par les religieux de la Chartreuse du Parc, pour les fiefs de leur abbaye, p. 316 ;

— Divers renseignements sur la Chartreuse du Parc, sur le prieuré de l'Efrière, qui en dépendait, p. 317 ; — sur les Bénédictines d'Evron, sur celles de Saint-Denis, de Saint-Calais ;

— Lettres-patentes de Monsieur, frère du Roi, relatives aux déclarations censuelles et nouvelles de ses vassaux de Sainte-Suzanne et aux reconnaissances féodales des mêmes vassaux, 1789, p. 318.

Justice de la Chatellenie de Soulgé-le-Bruant.

C'était une des justices indépendantes du comté de Laval qui formèrent une enclave dans son ressort jusqu'en 1789. Ses justiciables étaient peu nombreux. Sa paroisse était, dans les derniers temps, dépendante du ressort judiciaire du comté de Laval. Sa châtellenie était une mouvance féodale de la sénéchaussée du Maine pour partie et de la châtellenie de Bazougers pour autre partie et, suivant Le Clerc du Flécheray, de la terre de Laval, en 1680 (1).

(1) Description du Comté de Laval, p. 32. — Voy. la note de la page IX.

Les noms à citer sont les suivants :

Gehard de la Trouillerie, p. 321.
Foucault de Vauguyon, ibid.
La Porte (de), ibid.
Forges (des), ibid.
Valory (de), p. 321, 322.
Le Divin des Arcis, ibid.
Montesson (de), ibid.
Aché (Alexandre d'), ibid.
Aubert de Launay (d'), ibid.
Aubert de Beaulieu (d'), ibid.
L'abbé de Champagnette, ibid.
Montaubon (de), ibid.
Loy de la Corbinière, ibid.
Dubois de Beauverger, ibid.
Le Moine de Juigné, ibid.
Le Meignan de la Thébaudière, ibid.
Meaulne (de), ibid.
Chevreux de la Boutonnière, ibid.
Gaultier de la Villaudray, ibid.
Paulmier d'Orgemont, ibid.
Jean Maucour de Bourjolly, ibid. (1).
Moraine de la Motte, p. 322.
Barbes du Puyds, p. 322, 323.
Barbes des Croixettes, ibid.
Prévost, marquis de Saint-Cyr, p. 323.
La Mustière (de), ibid.
Besnier de la Gastelière, seigneur de Soulgé et de la Chesnelière, p. 323.
Queruau des Prés, p. 323.
Duchemin de Courgé, ibid.
Gaultier du Cléray, ibid.
Reillon de la Blancherie, ibid.

Justice de la Commanderie de Thévalles, le Breil-aux-Francs et Chevillé.

C'était une des justices indépendantes du Comté de Laval qui formèrent enclave dans son ressort jusqu'en 1789. Elle était mouvance féodale de la sénéchaussée du Maine par la châtellenie de Champagne-Hommet (Haut-Maine, Sarthe, paroisse de Poillé), dont elle dépendait en partie. La Barre du Comté de Laval s'étendait sur Chevillé.

Cette commanderie de Templiers et de Chevaliers de Malte était composée des trois membres susdits, tous situés dans le ressort du Grand Prieuré d'Aquitaine. Sa juridiction, comprenant quarante paroisses,

(1) Jean Maucour, Conseiller du Roi, Lieutenant civil et criminel au siège de l'Élection de Laval (1730-1739), est fils de Charles Maucour, auteur d'une histoire manuscrite des Seigneurs de Laval, datée de 1711, dont une copie se trouve à la bibliothèque de cette ville et dont M. Jules Lefizelier a préparé une édition. Cette histoire contient à la fin des renseignements sur les sièges de Laval, dont ceux qui ont écrit sur cette matière se sont servi sans en indiquer la source.

ressortait à la barre épiscopale de Touvoye (Sarthe), qu'il ne faut pas confondre avec le siège de Touvoye déjà indiqué.

Il faut également éviter de confondre la commanderie de Thévalles, située dans un village écart de la ville de Laval, avec le château de Thévalles, situé dans la paroisse (maintenant commune) de Chemeré-le-Roy, fief vassal de la baronnie de Sainte-Suzanne et de la seigneurie de Chemeré-le-Roy, d'abord, puis pourvu d'une haute justice en 1588, lorsqu'il fut réuni à la seigneurie de Saulges, et sur lequel on pourra consulter l'article relatif au bailliage de Sainte-Suzanne (1).

Le Clerc du Flécheray, qui note que les commanderies de Thévalles et du Breil-aux-Francs sont situées dans la paroisse d'Avesnières, dit qu'elles « s'étendent presque dans toutes les paroisses du Comté, en fief volant, par-ci par-là, tantôt dans une maison, tantôt dans un champ. »

Les noms à citer sont les suivants :

René Coutard, écuyer, sieur des Jonchères, prieur de Nuillé-sur-Vicoin, p. 324.
Joseph Périer de la Bizardière, ibid.
René Lefevre, sieur de la Fautrardière, ibid.
Jean Cognard, sieur de Ropiteau, ibid.
Joseph Ouvrard, écuyer, sieur du Morier, ibid.
Louis de Moulins, écuyer, sieur de Rochefort, ibid.
René du Buron, ibid.
Le duc de la Blancherie, ibid.
Louis-Daniel Masson, seigneur du Haras, p. 325.
Pierre Dublineau, seigneur du Chastellier, ibid.
François-Marie Gaultier, seigneur du Vaucenay, ibid.
Jean-Joseph Ouvrard, sieur du Moustier, ibid.
Pierre Le Monnier, sieur de la Maison-Neuve, ibid.
André Secretain, sieur de la Morandière, ibid.
Louis d'Héliand d'Ampoigné, ibid.
Marin Le Hirbec, sieur de la Retallière, ibid.
Daniel Gaultier, écuyer, seigneur de la Villaudray, ibid.
Daniel-Anne Gaultier, écuyer, seigneur de la Vaizouzière, Bouère, etc., p. 325.
Victor-Henri Leroux de la Corbinière, commandeur de Thévalles, demeurant ordinairement en son château de Léraudière en Poitou, p. 325.
Louis-François de Meaulne, prieur curé de Saint-Ouën-en-Champagne, p. 325.
Julien Guérin, secrétaire de M. Helvétius, maître d'hôtel de la Reine, (1751-1754).
Marie-Françoise Pichot de la Graverie, veuve de Jean-Michel du Mans, écuyer, seigneur du Bourg-Lévesque, p. 325.
Guillaume Foucault, sieur de Vauguyon, p. 325.
Les commandeurs de Thévalles : Alexis de Montifroy, Achilles-Charles-Alexis de Kérouard, Jean-Henri de Laurancerie, (1781), p. 328.
Plusieurs membres de la famille de la Broise, p. 325, 326.
Nicolas-Martin de Beaucé, ibid.
Joseph-François-René Lefevre, sieur de la Grandmaison, curateur des enfants mineurs de Pierre Blanchouin, sieur des Landes, et de Louise-Renée Hirbec, p. 325, 326.
Charles Guesdoux, sieur des Pommiers, ibid.
Anne Pellé, veuve François Gresland de la Margaltière, ibid.

(1) V. la note de la page IX

Il y a lieu de citer encore les pièces suivantes :

Déclarations de biens tenus de la commanderie de Thévalles, au lieu d'Ardange en Chevillé, par J.-B. Le Féron, écuyer, biens provenant de la succession de Louise de Saint-Martin, femme de René-Marc de Brie, sieur des Cours, veuve en premières noces de J.-B. Le Féron, p. 324.

Lettres adressées par M. Thévenot, intendant de son Altesse Mademoiselle (de Charolais), propriétaire du château de Thévalles, au commandeur de Thévalles, au sujet des redevances réclamées par le commandeur sur la terre de Thévalles en Chemeré, p. 325.

Opposition formée par frère Alexis Binet de Montifroy, commandeur de Thévalles, à la vente judiciaire de la terre et seigneurie de Thévalles, saisie à la requête de Claude-François Cretté, sur Laurent-François, comte de la Roche Lambert et Michelle-Anne Douard de Fleurance, son épouse, opposition tendant à garantir le payement de la rente de seigle due par la seigneurie de Thévalles à la commanderie du même nom, p. 326.

Barre ducale de Mayenne.

Les droits de ce siège étaient considérables en étendue. De son duché relevaient trois baronnies, soixante-trois châtellenies ou mouvances féodales, en tout cent quatre-vingts fiefs, dont soixante relevant immédiatement. Cent vingt-quatre paroisses de la juridiction relevaient de la Barre ducale et quinze y portaient leurs appels. Mais plus tard le siège du Mans eut aussi les appels du Duché-Pairie de Mayenne dans tous les cas présidiaux, c'est-à-dire ayant un caractère privilégié (1).

François Ier, en créant le marquisat de Mayenne, y avait réuni les mouvances des terres de la Ferté-Bernard et de Sablé (1540). Cette réunion ne fut que momentanée. Charles IX érigea Mayenne en Duché-Pairie et donna au duc Charles de Lorraine le droit de nommer à tous les offices royaux placés dans son ressort. Mais ensuite Sablé (1606) et la Ferté-Bernard (1599) devinrent indépendants de Mayenne.

Le ressort direct et l'indirect du duché de Mayenne ont toujours été indiqués par les auteurs sans distinction, parce que l'étendue des justices subalternes n'a jamais été bien déterminée et que les indications fournies par la féodalité sont les seules certaines.

Cette remarque judicieuse de M. Léon Maître s'applique également aux ressorts des Châtellenies d'Ernée, de Couptrain, de Pré-en-Pail, de la Poôté, Resné, Lignières et Saint-Calais, de Champorin, Yvoy et Carelles, des comtés de Gesvres et d'Averton.

Le duché de Mayenne était la plus importante seigneurie du Maine. Son ressort, aussi vaste que l'est aujourd'hui l'arrondissement de Mayenne, qui lui a succédé, s'étendait selon M. Léon Maître, sur plus de deux cents terres hommagées.

Dans la ville de Mayenne la Barre ducale exerçait seule, privilège très rare ; mais le peuple n'obéissait qu'à regret aux ordonnances de police de cette juridiction.

Les familles les plus importantes sont les suivantes :

Fresnay (de), p. 328, 332.
Chalus (de), p. 328, 329, 333, 334, 337, 339.
Goué (de), p. 329.
Montpinson (de), ibid.
Tannouard (de), ibid.
L'Ile du Gast (de), ibid.
Lévaré (marquis de), ibid.

(1) Les cas présidiaux, c'est-à-dire jugés au siège nommé présidial, ont eu un double caractère. Ils s'appliquaient aux cas réservés, à ceux qui obtenaient une juridiction de faveur et aux causes jugées en appel.

Seigneuries :

Thorigné (marquisat de), p. 329.
Le Plessis Saint-Antoine, p. 329, 330.
Château Gaillard, ibid.
La Baconnière, ibid.
Villiers, p. 330.
Chevigny, ibid.
Gorron (baronnie de), ibid.
Mazet, ibid.
La Pallu, ibid.
Le Buron, ibid.
Montaudin, p. 331.
Le Bourgneuf, ibid.
Houssemaine, ibid.
Neuvillette (comté de) ibid.
Hémenard, p. 332.
Fresnay, ibid.
Vautorte, ibid.
Contest, ibid.
Les Loges, ibid.
Bois Mary, p. 333.
Levaré, ibid.
Saint-Germain, p. 340.
Saint-Martin, ibid.
Varreville, ibid.
Courcitté, ibid.
Montflaux (comté de), p. 333, 334.
Rugle (comté de), p. 333.
Pannard, ibid.
La Haye, ibid.
La Chaux, ibid.
Beauchesne, ibid.
Les Ecottais, ibid.
Pezé (marquisat de), ibid.
Les Orgeries, ibid.
La Porte, ibid.
Cousteltorte, ibid.

Nous citerons une attestation donnée aux religieux de Fontaine-Daniel par les juges et avocats de la Barre ducale de Mayenne, déclarant que les actions et poursuites concernant les domaines de Fontaine-Daniel sont portées devant la justice particulière de l'abbaye et les religieux et que les appels de ces causes ressortent au présidial de Château-Gontier. Cette pièce renferme un commentaire instructif sur l'article 174 de l'ancienne coutume du Maine, sur la commanderie de Quittay, les seigneuries d'Assé-le-Béranger, La Poôté, Lignières, Lévaré, p. 340 (1735); — une adjudication faite en 1642 « du vieux château des murs de Jublains » à René Biberon, par décret, par messire René de Champagne, vicomte de Neuvillette, vente faite pour la somme de 260 livres.

Nous citerons encore, parmi les noms remarquables, les suivants : mademoiselle de Durfort de Duras, duchesse de Mayenne, madame Françoise-Thérèse de Montécler, veuve de Pierre Gilbert Anne du Bailleul,

dame de Gorron, p. 333. — Anne-Bonne-Caille du Fourny, veuve d'Eugène, marquis de Baugy, baron de Villeneuve la Guyard, seigneur de Goué, Fougerolles, la Provostière et Fontenailles, p. 333. — Louis-Marie Guy d'Aumont, duc de Mazarin et de Mayenne, p. 334.

Au surplus les noms intéressants pour l'histoire locale notés dans cette partie sont si nombreux que nous avons dû nous borner dans leur nomenclature.

Bailliage d'Ernée.

Ce siège était vassal du duché de Mayenne par sa châtellenie et sa paroisse. Sa juridiction s'étendait sur dix paroisses et cinquante-trois fiefs.

Son fonds, très considérable, contient beaucoup de renseignements sur les familles bourgeoises et nobles du pays, telles que celles du Boisberranger et Le Fizelier. On y voit que la police était fort mal faite en ces temps (1716-1791) dans les petites villes. Les habitants y vivaient dans un état de trouble et de crainte continuelle, sans pouvoir faire respecter leurs personnes, ni leurs biens, ni leurs maisons, ni leurs églises, de jour ou de nuit, et la propreté était loin d'y être en honneur.

Nous citerons seulement quelques unes des familles importantes :

Le Pescheux, p. 345.
Nos (des), ibid.
Chalus (de), ibid.
Klasten (de), p. 345, 349.
Meaulne (de), p. 346.
Auray (d'), p. 349.
Goué (de), p. 349.
Valory (de), p. 352.
Saint-Gilles (de), p. 354.
Malfilastre (de), p. 359.
La Blinais (de), ibid.
Hercé (de), ibid.
Caradeuc (de), p. 362.
Robien (de), p. 363.
Le Jarriel (passim).

Seigneuries :

Pannard, p. 345.
Boissay, ibid.
Villeneuve, p. 346.
Clivoy, p. 348.
Monguéré, p. 349.
Saint-Poix (baronnie de), p. 349.
Fontenailles, ibid.
Montaudin, p. 352.
La Pihorais, ibid.
Fontenay, p. 354.
Marcilly, p. 359.

Courtemanche, p. 360.
Chailland, p. 362.
Mesnil Barré (du), 362.
Gevereau, p. 363.
Saint-Hilaire, ibid.
Beauvais, p. 365.

Nous citerons les documents suivants :

— Lettres d'Honoré-Charles-Maurice-Anne Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, seigneur des terres composant les duchés de Mazarin et de Mayenne, à cause de sa femme Louise-Félicité-Victoire d'Aumont (1785), p. 363 ;

— Apposition et levée de scellés donnant des détails sur l'intérieur et le mobilier des châteaux de Montflaux et de Marolles (1746), p. 364 ;

— Consultation du corps des avocats d'Ernée sur l'incompatibilité des fonctions d'avocat et de notaire, mais accueillant une exception en faveur de Jacques-René Le Fizelier, notaire à Ernée, à cause de son mérite personnel et de la considération dont il jouit (1751), p. 145 ;

Renseignements : sur quelques établissements religieux ou civils du pays, tels que les Bénédictines, p 350 ; les Dames hospitalières, p. 353 ; l'Hôtel-de-Ville, ibid.; les officiers de la ville, ibid.; les assemblées particulières des ordres et corporations de la ville pour l'élection des députés, 1765, p. 365 ; sur les assemblées des habitants, 1780, p. 366 ; sur les émeutes relatives au transport des grains qui eurent lieu en 1789, p. 357, 358 (curieux à consulter) ; sur le collège d'Ernée, p. 361 ; sur la rente de 1,000 livres léguée par Egasse du Boulay, (auteur de l'*Histoire de l'Université de Paris*) à ses plus proches parents, « à prendre sur la nation de France », p. 360 ; sur le prix des grains en ce pays entre 1726 et 1789, p. 367.

Siège du Comté d'Averton.

Le ressort judiciaire de cette châtellenie, placée dans la mouvance de la sénéchaussée du Mans et s'étendant sur quatorze paroisses et fiefs, était assez important puisqu'il possédait une maitrise des Eaux et Forêts.

Les familles à citer sont les suivantes :

Pannard de Chantepie, p. 369.
Languedor (de), ibid.
Le Picard de Norey, ibid.
Moncel (du), ibid.
Perron (du), p. 370.

Seigneuries :

Fossé, p. 368.
Béthomas, p. 368, 369.
Formigny, p. 369.

Nous citerons : une apposition de scellés faite après décès de Marie-Françoise-Aimée de Languedor, marquise de Béthomas, et comtesse d'Averton, morte à Neufchâtel en Bray, le 5 décembre 1785, inventaire qui donne une idée de la distribution d'un magnifique château, celui d'Averton, de son mobilier somptueux, de ses tapisseries de haute lice, etc., p. 369 ; — une procédure faite en 1787 contre des ouvriers de la forêt de Pré-en-Pail accusés d'avoir tiré des coups de feu sur des dresseurs de four à charbon qui n'avaient pas voulu se mettre en grève avec eux, p. 370.

Bailliage de la chatellenie de Couptrain et de Pré-en-Pail.

Pendant tout le cours de la période qu'embrasse la série des pièces provenant de ce siège, les deux châtellenies, Couptrain et Pré-en-Pail, ont eu des possesseurs communs : les Bouyvet de la Blinière, d'abord, puis les Tragin de Cohardon. Ainsi l'administration des deux justices était réunie dans les mains des mêmes officiers.

La première de ces châtellenies étendait son ressort sur onze fiefs et paroisses, la seconde sur quatre fiefs. Javron leur était commun.

Les principales familles citées sont les suivantes :

La Bécannière (de), p. 371.
Lonlay (de), p. 371, 374.
Bastard (de), p. 372.
Le Nourand, p. 372, 374.
Dubois, p. 372.
Changé (de), p. 374, 377.
Le Royer, p. 374, 375, 377.
Fromont de Bouaille, p. 378.
Biards (de), p. 378.

Seigneuries :

Monharoust, p. 377.
Saint-Cyr, ibid.
Les Landes, ibid.
Le Bœufrenard, p. 377.
Pacey, p. 378.
Hersé, ibid.
La Robinière, p. 378.
Villepail (baronnie de), p. 371, 374.
Erses, p. 371.
Cheverigné, p. 372, 378.
Courceriers, p. 372.

Siège de la Poôté.

La châtellenie de la Poôté ou de la Poôté des Nids étendait son ressort sur huit fiefs. Comme paroisse, elle dépendait du ressort judiciaire du duché de Mayenne. On voit par une pièce déjà citée à propos de la barre ducale de Mayenne et analysée page 340 de l'Inventaire que les droits de vente et issues introduits par l'article 174 de la coutume du Maine ne se percevaient pas dans cette mouvance trop éloignée du duché de Mayenne.

Les familles les plus importantes sont les suivantes :

La Fournerie (de), p. 381, 383, 386, 388.
Marchand, p. 383.
Vaucelles (de), seigneur de la Poôté, p. 383, 388.
Jupilles (de), p. 383.

Montpinçon (de), p. 383.
Reignier (de), p. 384, 385.
Saint-Nicolas (de), p. 384, 385.
Courtilloles (de), p. 386, 388.
Lespinasse (de), ibid.
Lefevre d'Argencé, p. 386.
Guillard de Fresnay, ibid.
Tragin (de), ibid.
Logé (de), p. 387.
Guesdon (de), p. 388.
Thébaudin. ibid.

SEIGNEURIES :

La Ferrière-Bochard, p. 381, 386.
Champfrémont, p. 383, 384, 385, 387, 388.
Ravigny, p. 384, 388.
Boisgensy, p. 383, 384, 386.
Moulins le Carbonnel, p. 383.
Saint-Brice, ibid.
Les Orgeries, p. 386, 387, 388.
Cohardon (baronnie de), p. 386.
Boulay, p. 386, 388.
Beauchesne, p. 388.
La Rozelle, p. 388.

BAILLIAGE DU MARQUISAT DE LASSAY.

La juridiction du Bailliage s'étendait sur vingt-sept paroisses et le ressort féodal de la châtellenie, relevant de la sénéchaussée du Mans, sur vingt-quatre fiefs, sans compter le grenier à sel, dont le ressort comprenait quarante-trois paroisses. La terre ne fut érigée en marquisat qu'en 1647 et par là enlevée à la mouvance du duché de Mayenne.

Les familles les plus importantes sont les suivantes :

Cadot, p. 390.
Grandbray, ibid.
Logé (de), ibid.
Lauraguais (duc de), p. 390.
La Bourdonnaye (de), p. 391, 393.
Pennart (de), ibid.
Chardon, ibid.
Achard, p. 393.
Choiseul (de), ibid.
Duval, p. 391.
Vaufleury (de), p. 392.
Piette, ibid.
Tournely (de), ibid.

SEIGNEURIES :

Bouillé, p. 395.
Hauteville (marquisat de), 395.
Le Temple, p. 396.
La Drouardière, p. 396.
La Baroche-Gondouin, p. 396.

Nous signalerons l'inventaire fait au château de la Bermondière, après le décès de messire René-Antoine de Ferchault de Réaumur, le célèbre physicien, p. 391 ; — des pièces relatives aux Bénédictines du monastère de N.-D. de Grâce, de Montaigu, près Lassay, p. 393 ; — une pièce relative aux droits de procession à travers haies, p. 394 ; — un procès-verbal dressé par le juge ordinaire de Lassay, en 1789, constatant l'incendie des papiers du marquis de Hateville, Charles du Hardas et donnant un inventaire instructif des papiers détruits, remontant au XIV[e] Siècle, p. 397.

BAILLIAGE DE LIGNIÈRES-LA-DOUCELLE, RESNÉ ET SAINT-CALLAIS-DU-DÉSERT.

La châtellenie de Lignières, annexée à celles de Resné et de Saint-Calais, étendait son ressort sur dix fiefs. La paroisse de Saint-Calais relevait, comme seigneurie, du duché de Mayenne, ainsi que les trois châtellenies susdites. Il ne s'y percevait que des ventes simples et non des droits et issues introduites par l'article 174 de la coutume du Maine, à cause de l'éloignement de la ville de Mayenne, (voyez p. 340 de l'inventaire).

Les familles les plus importantes sont les suivantes :

Vauquelin (de), p. 400.
Bastard (de), p. 402.
Estienne, p. 402.
Herbelin (de), p. 404, 407.
Tillières (de), p. 404.
Pont-Chapelle (de), p. 407.
Mauloré (de), ibid.
Montreuil (de), ibid.
Tragin (de), p. 408.

SEIGNEURIES :

Evrigny, p. 400.
Boissé, p. 402.
Le Belle, p. 403.
La Revellière, p. 404, 407.
Ciral, p. 404.
La Veillerie, p. 407.
La Chapelle, ibid.
La Chaux, ibid.
Tillières, (comté de), p. 407, 409, 410, 413.
Mieussé, p. 407.
Cohardon (baronnie de), p. 408.

Nous citerons un grand nombre de pièces relatives à la forêt de Monnaye et à ses usages (passim), au prieuré de Saint-Ursin, p. 405, et une apposition de scellés sur la malle d'un colporteur, 1760, p. 406.

Siège du Marquisat de Villaines-la-Juhel.

La juridiction de ce Marquisat, enlevé à la mouvance du duché de Mayenne, érigé en 1585 ou 1587, s'étendait sur treize paroisses, et sur vingt et un fiefs, dont trois châtellenies et quatre baronnies.

Le Directoire du District de Lassay a siégé ensuite à Villaines.

Les familles les plus importantes sont les suivantes :

Pannard (de), p. 413, 414.
Champagne (de), p. 414, 417, 420.
Choiseul Praslin (duc de), p. 415, 417, 420.
Saint-Simon (marquis de), p. 415.
Pineau, ibid.
Villepail (de), p. 419.
Dubois, ibid.

Seigneuries :

Chantepie, p. 413, 414.
Fossay ou Fossés, ibid.
Villaines (marquisat de) p. 414, 415.
Lamboux, p. 415.
Loupfougères, p. 415.
Lucé (baronnie de), p. 415.
Loges (baronnie des), p. 419.
Courceriers (marquisat de), ibid.

Nous citerons les pièces suivantes :

Application de la question au criminel, cas très rare sous Louis XVI, p. 413, année 1738 ;

Arrêt du conseil supérieur de Blois, 1772, p. 418, ordonnant le transfert du procès criminel intenté au sujet de l'assassinat de René Bourg, vicaire de Javron, du siège de Lassay à celui de Beaumont-le-Vicomte, de crainte qu'un crime aussi atroce reste impuni par l'inaction des officiers du seigneur de Lassay ;

Enquête relative à des insultes faites aux sœurs et aux ecclésiastiques de la paroisse du Ham, en 1776, p. 419 ;

Deux autres enquêtes : sur des délits de chasse commis sur les terres du marquisat de Villaines, 1783, p. 420 ; sur le collège de Villaines, 1787, p. 420.

Siège du marquisat de Gesvres.

Cette paroisse du duché de Mayenne, siège d'un marquisat érigé en 1643, enlevé à la mouvance du duché de Mayenne à cette époque, puis élevé jusqu'au duché, ne parait pas avoir eu une juridiction très importante.

Le seul nom à citer est le suivant : Pottier (Louis-Joachim), duc de Gesvres, seigneur de la Roberie, de Saint-Léonard-des-Bois, etc., 1764, p. 422.

Bailliage de la Baronnie de Gorron.

La châtellenie (puis baronnie) de Gorron, s'étendant, comme ressort, sur huit paroisses et dix-septs fiefs, relevait directement de la sénéchaussée du Mans.

Les noms à citer sont les suivants :

Jean-François le Dauphin des Tesnières, avocat en parlement, 1784, p. 422 ;
Joseph Lemonnier, sieur de Lépine, chirurgien du Roi, 1784, p. 422, 423.
Pierre Chauvier, supérieur de la maison des Mathurins de Paris, 1787, p. 422 ;
Guillaume James, sieur de la Cervennière, 1788, p. 423.
Jean-Mathurin Dufour, sieur de la Verrerie, 1790, p. 423.

Juridictions d'Ivoy, Carelles, Champorin, l'Hôtagerie et autres, se tenant au bourg de Saint-Denis-de-Gastines.

Les droits de la châtellenie d'Ivoy, Carelles, Champorin (haut et bas) et l'Hôtagerie s'étendaient sur quatre paroisses et trois fiefs. L'appel des causes de son siège était porté à la baronnie du Bourg le Prêtre.

Le haut et le bas Ivoy n'étaient qu'un membre de cette châtellenie.

Le fief de l'Hôtagerie ou Otagerie, annexé à ceux déjà nommés, relevait du duché de Mayenne.

Le fief de Carelles était situé dans les mouvances de la baronnie de Gorron et de la baronnie du Bourg le Prêtre, jadis la Chapelle-Rainsoin.

Les noms à citer sont les suivants : (p. 423)

Adrien-François Dodart, sieur des Loges ;
Jean Derennes, sieur de Loirie ;
Mme de Montecot, marquise de Lévaré ;
Jean-Baptiste Jamin, sieur de la Barbottière ;
Julien Le Fizelier ;
Jean-François Le Dauphin des Tellières, avocat au siège de la châtellenie ;
Pierre-Julien Tripier, sieur des Rochers ;
Pierre d'Estranger, écuyer ;
Jacques d'Estranger, chevalier, sieur de Barbé et des Vieilles Mazures, commandant en chef les canonniers garde côtes de la division d'Avranches, p. 424.
Ambroise Balthazard de Valleaux, ibid.
Couasnon de la Martellière, ibid.

Justice des Chatellenies de Montaudin et de la Beucherie.

La châtellenie de Montaudin ou marquisat de la Hautonnière, s'étendait, comme ressort, sur onze fiefs. Elle était d'abord mouvance de la sénéchaussée du Maine et paroisse du ressort judiciaire du duché de Mayenne. Elle fut enlevée à la mouvance du duché de Mayenne en 1676, par la création du marquisat de Montaudin, qui fut changé en celui de la Hautonnière en 1688.

La Beucherie était un fief adjoint situé dans la paroisse de Larchamp.

Les familles à citer sont les suivantes :

Doguel, p. 424.
Gruel (de), p. 425.
Bouexic (du), p. 428.
Valory (de), p. 427, 428.
Chaisne de Bourmont (comte de), p. 427, 428.
Miniac (de), p. 426.

SEIGNEURIES :

Nous citerons : un cautionnement en faveur de Claude-Thérèse Doguel, marquis de Lévaré, par Jean Guérin, sieur de la Gérardière, pour le retrait féodal des lieux de Neuvillette et du Mesnil Richard, relevant censivement de la seigneurie de Pierlée en Montaudin, 1760, p. 424 ; — la présentation par les religieuses hospitalières d'Ernée à haut et puissant seigneur Eugène Paul-Charles marquis de Valory, seigneur de Montaudin, la Pihorais, etc., de la personne de René Le Jariel, fils de Julien Le Jariel, conseiller assesseur à la Barre ducale de Mayenne, comme homme vivant et mourant pour les biens qu'elles possédaient dans la mouvance de la seigneurie de Montaudin, 1783, p. 425 ; — une contestation entre René Lefrère des Maisons, chevalier, seigneur de la Rouvrais et de Crapon et Jeanne Dupont de Grandjardin, sa femme et Jean-Jacques Dupont de Grandjardin, écuyer, juge criminel du Duché-Pairie de Mayenne, d'une part et François le Pouriel, d'autre, 1788, p. 428.

JURIDICTIONS DE LA PIHORAIS, DE LA FERRIÈRE ET DE LA VILLAINE.

Le fief de la Pihorais, situé dans la paroisse de Saint-Ellier, dépendait du marquisat de la Hautonnière ou de Montaudin, ainsi que ceux de la Ferrière et de la Villaine, auquel ils ont été réunis dans les mains de la puissante famille de la Hautonnière, puis dans celles de la famille de Valory.

Les noms à citer sont les suivants : Charles de Valory, déjà nommé ; — François Geslot, sieur de Léplut, 1780, p. 428 ; — Georges-Elisabeth Luc du Bouexic, chevalier, seigneur, vicomte de la Driannais, La Villaine, la Beucherie, 1779, p. 428.

SIÈGE DE LA CHATELLENIE ET COMMANDERIE DE QUITTAY,

La commanderie de Quittay, située dans la paroisse de Saint-Georges-Buttavant, (de l'ordre de Malte), ressortait d'abord pour la justice de la sénéchaussée du Mans et non de la Barre ducale de Mayenne, comme cela semblait devoir être, puis, depuis 1689, devint subalterne du présidial de Château-Gontier.

Une pièce citée dans l'inventaire, p. 340, fait connaître que la châtellenie de Quittay avait, en 1735, des fiefs dans la paroisse de Châtillon, qu'elle était dans le ressort du présidial du Mans et non dans celui de la Barre ducale de Mayenne et qu'elle prétendait recevoir les ventes et issues, par exception à l'article 174 de

la coutume du Maine, attribuant ce droit à la seigneurie de Mayenne, les ventes simples étant seules réservées à Mayenne.

Les noms à citer sont les suivants :

Jacques-Daniel Baugars, commandeur de Quittay, 1749, p. 429.

Jean-François Duval de la Berrangerie, Bailli d'Ernée, 1749, p. 429.

Philippe Legrand de la Griollaye, commandeur de Quittay, frère servant d'armes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la langue d'Aquitaine, 1752, p. 429.

Frère Alexandre Le Normand, commandeur de Quittay, 1773, p. 429.

Claude de la Haie, seigneur de Bellegarde, ibid.

Joseph Toumin, sieur des Vaux-Ponts, ibid.

César-Augustin Quinton, sieur des Sources, avocat à la Barre ducale de Mayenne, p. 429.

Urbain Lefevre d'Argencé, écuyer, p. 429.

Jacquine Lefizelier, ibid.

Jean-Baptiste-Joseph de Bailly, chevalier, seigneur baron de Bourg le Prêtre, seigneur du Bourgneuf, la Baconnière, Vautorte, la Beuchardière, Daviet, etc., 1759, p. 429.

Bailliage de Savigny, séant au palais de Mayenne.

La puissante abbaye de Savigny en Normandie, limitrophe du Maine, voisine du village de Landivy (Mayenne), possédait des biens très nombreux dans le Maine, par suite des dons de seigneurs de Mayenne et d'autres seigneurs du même pays. C'est pourquoi il lui était utile d'avoir un siège dans le Maine, pour juger ses procès. Elle en avait obtenu un de la bonne grâce des seigneurs dans le palais même ou château de Mayenne.

Les noms à citer sont les suivants : Familles

Le Maire, p. 430.
Thomas du Taillis, ibid.
Trippier de la Grange, p. 431.
Lefebvre des Provostières, ibid.
Tanquerel, ibid.
Barbeu du Bourg, ibid.
Le Monnier de la Babinière, ibid.
Le Monnier de Lorière, ibid.
Billard de Lorière, ibid.
Caquia de la Morlière, p. 432.
Jouanne de Boismont, ibid.
Liot de Beauséjour, ibid.
Besognard de la Plante, ibid.
Vivier de Lozé (du), ibid.
Le Dauphin de Champ-Rond, p. 432.
Richard de la Martinais, p. 431.
Juguin des Besneries, ibid.
Poirier des Haies, ibid.
Jahan de l'Islet, ibid.
Cornilleau (de), ibid.
Chalus (de), ibid.
Hercé (de), ibid.

SEIGNEURIES :

SIÈGE DE LA BARONNIE DE FONTAINE-DANIEL.

Lorsque Louis XIII créa le présidial de Château-Gontier, en 1639, il y comprit la juridiction de Fontaine-Daniel qui ressortait auparavant du présidial du Mans.

Une pièce citée p. 340 de l'Inventaire, très intéressante relativement au siège de Fontaine-Daniel porte que les actions et poursuites concernant les domaines de Fontaine-Daniel sont portées devant la justice particulière de l'abbé (1735) et des religieux dudit lieu, que les appels ressortent au présidial de Château-Gontier et que l'abbaye peut réclamer les droits de vente et issues introduits par l'article 174 de la coutume du Maine.

Il n'y a qu'un nom à citer, celui de Mathieu Philippe, sieur de la Clochère, p. 432.

SIÈGE ROYAL DE CHATEAU-GONTIER.

Le siège royal de Château-Gontier était un membre de la grande sénéchaussée d'Anjou. Après la réunion de l'Anjou à la Couronne, le grand sénéchal délégua d'abord ses pouvoirs judiciaires à un juge ordinaire d'Anjou (XIVe Siècle), puis à un lieutenant du sénéchal à Angers (XVe Siècle), qui se qualifia lieutenant général et dont les attributions se partagèrent bientôt entre un lieutenant général civil et un lieutenant général criminel ayant action sur les cinq sénéchaussées particulières d'Angers, Saumur, Baugé, la Flèche et Château-Gontier (1).

Le sénéchal héréditaire d'Anjou ne jugeait pas en dernier ressort. On pouvait toujours interjeter appel de ses sentences au parlement de Paris.

La baronnie de Château-Gontier, quoique située dans le ressort de la province d'Anjou, en fut séparée pour former le duché de Beaumont (1540).

Lorsque Henri IV parvint à la couronne, par suite de la réunion de ses biens au domaine de l'État, le siège judiciaire de Château-Gontier, qui dépendait du duché de Beaumont, devint un bailliage royal.

Plus tard, quand Henri IV créa le présidial de la Flèche, il enleva au présidial d'Angers la baronnie de Château-Gontier, pour composer le nouveau ressort.

Le pays était partagé en divers ressort, lorsque Louis XIII créa le présidial de Château-Gontier, qui remplaça, en 1639, la sénéchaussée du même nom, de la manière qui sera expliquée plus tard, à propos du présidial.

Le marquisat de Château-Gontier, qui succéda à la baronnie au XVIIe Siècle, ne fut démembré dans sa mouvance qu'au commencement de ce siècle par l'érection du marquisat de la Barre.

Lorsque la baronnie de Château-Gontier fut réunie à la couronne, elle avait été pourvue pour son ressort d'une sénéchaussée royale, qu'elle conserva jusqu'en 1789, sauf les modifications ci-dessus indiquées.

Les familles à citer sont les suivantes :

(1) *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, préliminaires, p. XXV.

La Planche (de), p. 432.
Quatrebarbes (de), ibid.
Soudrille, ibid.
Lorme (de), ibid.
Héliand (d').
Saint-Offange (de), p. 432, 433.
Clermont (de), p. 432.
Montalais (de), ibid.
Chambellay (de), ibid.
Charnières (de), ibid.
Dampierre (de), ibid.
Préaux (de), ibid.
La Barre (de), p. 433.
Poisson de Beaumont, p. 433.
Chassé (de), ibid.

Seigneuries :

Froidefonds, p. 432.
Malabry, ibid.
La Jaille Yvon, p. 432, 433.
La Houssaie, p. 432.
Ruillé, ibid.
La Frapinière, p. 433.
La Rouvraie, ibid.

On remarquera la citation de l'épitaphe de René Poisson, sieur de Beaumont, conseiller du Roi, lieutenant général, au civil et au criminel, au siège royal et ordinaire de Château-Gontier, inhumé dans l'église de Saint-Rémy de Château-Gontier, 25 décembre 1630, p. 433. Cette épitaphe montre que la même distinction de siège royal et de siège ordinaire expliquée au commencement de cette introduction se trouvait établie à Château-Gontier et à Laval, mais que de plus elle était fort amoindrie par la réunion des deux fonctions sur la même tête, et qu'elle tendait à s'effacer par la force des circonstances dans les deux villes, comme nous l'avons dit.

A. de Martonne.

Département de la Mayenne.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE B.

(1er Volume)

Département de La Mayenne.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE B.

(Cours et Juridictions. — Parlements. — Bailliages. — Sénéchaussées. — Cours des Comptes. — Cours des Aides. — Cours des monnaies, et autres Juridictions secondaires.)

SIÉGE ROYAL DES EXEMPTS PAR APPEL ET DES CAS ROYAUX DU RESSORT DU COMTÉ DE LAVAL.

B. 1. (Liasse.) — 100 pièces, papier, (imprimées).

1661-1729. — Édits et Déclarations du Roi, Arrêts du Conseil et du Parlement concernant : les les délais des procédures dans les défauts et contumaces; — les augmentations de gages des greffiers civils et criminels ; — le règlement des droits à percevoir par les greffiers des présentations ; — les formalités à observer pour les mariages ; — les extraits des testaments contenant des legs charitables ; — la création des greffes des insinuations laïques ; — les droits attribués aux offices de receveurs des amendes et épices ; — l'évocation des procès criminels ; — la réception des avocats ; — la nourriture des prisonniers détenus pour dettes civiles ; — la suppression des greffiers des baptêmes, mariages, et sépultures ; — l'instruction des procès criminels des ecclésiastiques ; — l'enfouissement des bestiaux morts infectés ; — la suppression de divers libellés ; — la connaissance des faillites et banqueroutes ; — l'établissement d'une chambre de justice; — la publication des bulles et brefs de la Cour de Rome ; — l'impression des arrêts du Parlement ; — la prohibition des assemblées tenues sans permission du Roi ; — les jeux de hasard défendus, tels que le *hoca*, la *bassette*, le *pharaon*, le *lansquenet;* — l'appel comme abus d'un décret de Clément XI ; — les bannis et les vagabonds ; — la création de nouvelles compagnies de maréchaussée ; — l'élection des tuteurs et curateurs ; — la compétence des juges consuls ; — la fréquentation des cabarets pendant les heures indues ; — les exhumations des cadavres et la réception des sages-femmes.

B. 2. (Liasse.) — 114 pièces, papier, (imprimées).

1730-1769. — Édits et Déclarations du Roi, Arrêts du Conseil et du Parlement concernant : la suppression de divers libelles religieux et politiques ; — les fonctions des huissiers et des sergents royaux ; — les rapports des curés primitifs des paroisses avec les vicaires perpétuels ; — la suppression de décrets de la Cour de Rome et de thèses soutenues en Sorbonne ; — la fourniture du papier timbré aux officiers des Justices royales ; — le paiement des salaires des témoins ; — l'échenillage des arbres ; — les frais des procès criminels instruits à la requête des procureurs de Sa Majesté ; — la publication de l'Édit de Henri II contre les femmes qui cèlent leur grossesse ; — les défenses faites aux nouveaux convertis de vendre leurs biens ; — les

évocations de procès et les réglements de juges ; — les associations et confréries ; — la suppression d'un grand nombre de livres édités par les Jésuites ; — l'inoculation de la petite vérole ; — la présidence des lieutenants généraux ; — les colléges qui ne dépendent pas des Universités ; — les priviléges des architectes et entrepreneurs de bâtiments ; — les formalités à suivre pour la validité des emprunts à faire par les corporations : — les rapports des huissiers et sergents royaux avec les lieutenants criminels ; — les demandes en interdiction pour démence ou prodigalité ; — l'extension de la compétence attribuée aux siéges judiciaires du ressort du Parlement de Paris, etc.

B. 3. (Liasse.) — 56 pièces, papier, (imprimées).

1770-1785. — Edits et déclarations du Roi ; — Arrêts du Conseil, du Parlement et du Conseil supérieur de Blois concernant : les formalités à observer pour se livrer au commerce des grains ; — l'instruction des procès aux cadavres ; — la suppression de livres et brochures politiques et religieux ; — le règlement de la procédure ; — la création de nouvelles chancelleries ; — l'expédition des contrats réels et obligatoires ; — la création des Conseils Supérieurs ; — l'extension abusive du droit de *committimus* ; — l'instruction des procès dans les bailliages du ressort du Parlement de Paris ; — l'emploi de l'aréomètre inventé par le sieur Cartier pour peser le degré des eaux-de-vie ; — le règlement de la compétence des prévôts de maréchaussée ; — le paiement des droits féodaux ; — l'instruction des contumaces ; — la tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures ; — le droit d'instrumenter réservé aux huissiers et sergents ; — le pouvoir des présidiaux et des prévôts dans certains cas ; — la punition des crimes de meurtre, d'usure, d'infanticide ; — l'abolition de la question préparatoire, etc.

B. 4. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1652-1669. — Causes civiles : — Procès-verbal d'arpentage pour la fixation des limites des paroisses de Montigné et de Saint-Berthevin. Déclarations de témoins. Plans des terres contentieuses. — Affirmation de parenté pour Marie de Couasnon. — Sentences de maintenue rendues sur des complaintes possessoires formées par les titulaires des bénéfices de Saint-Pierre-le-Domin, de La Francière, de La Pervanchère, des Haies-Morin, de La Richerie, de La Motte-Viel, de La Hamardière, par le curé de Saint-Martin de Montsûrs et par le prieur de Sacé, contre des compétiteurs. — Procès-verbal de visite faite dans l'église de Saint-Georges-de-Buttavent afin de régler un procès pendant entre le duc Armand de Mazarin et Isaac de la Matraye, tous deux prétendants à la seigneurie de la paroisse. — Procès-verbal des malversations commises dans la forêt de Charnie dressé, à la requête d'Anne Louise de Bouillé, contre les exécuteurs testamentaires de la duchesse du Lude. — Réglement des comptes du greffe de la baronnie d'Ambrières. — Enquête sur la compétition de deux prêtres à la cure de Saint-Berthevin. — Règlement de succession entre les héritiers de Julien Sédillier. — Sentence reconnaissant le droit de dîmes en Arquené à messire Henri Le Fèvre de Caumartin, prieur commendataire de Sainte-Catherine de Laval et à messire Antoine Jossier, prieur de Sainte-Anne d'Origny. — Expertise des dommages causés par l'exhaussement des eaux de l'étang de Montcor, instruite à la requête de Charles Le Doux, écuyer, sieur de La Penneterie, contre Henri de Daillon, duc du Lude. — Enquête faite à Mayenne à la requête des moines de Fontaine-Daniel, prétendant que l'ancien auditoire ou cohue du duché, situé rue Beaudais, appartient à leur mouvance féodale. Production de vieux titres. — Présentation du livre des baptêmes, mariages et sépultures des protestants, par Pierre Dumay, écuyer, ministre de l'église réformée de Terchant, paroisse de Ruillé-le-Gravelais. — Procès-verbal d'inquisition contre les nouveaux convertis des paroisses de La Brulatte, de Ruillé et de Clermont. — Procès-verbal contenant : représentation d'actes d'abjuration signés par Pierre Dumay, écuyer, ex-ministre de la religion réformée, par sa femme et ses filles ; saisie de livres à son domicile et arrestation de sa servante. — Information faite à la requête de François de La Baste contre le maître d'un chien qui l'a mordu. — Actes d'option par lesquels les curés de Grenoux et de la Trinité de Laval abandonnent le droit de dîmes dans leurs paroisses au prieur de Périls, curé primitif, à la condition qu'il leur servira 300 livres de portion congrue. — Enquête faite à la requête de messire Charles du Planty, commandeur de Thévales, contre le curé de Meslay, au sujet de la perception des dîmes de la paroisse. — Procès-verbal du refus qu'a fait le contrôleur de la poste, de délivrer gratuitement au procureur du Roi des paquets envoyés

par le procureur général du Parlement. — Sentence portant réforme d'un aveu au seigneur de Montchevrier pour le fief de la Volue.

B. 5. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier.

1688-1696. — Causes civiles : — Arrêté de compte d'une adjudication de bois faite en la forêt de Bouillé. — Action en réglement d'indemnité entre les paroissiens de Saint-Vénérand et Jean Lemercier, marchand propriétaire d'une maison qu'on veut acheter pour agrandir l'église. — Sentences reconnaissant à Charles de Meaulne, seigneur de Lancheneil et de Montchevrier, la qualité de fondateur de l'église de Nuillé, et enjoignant aux habitants de Nuillé l'obligation de rétablir le tombeau de leurs seigneurs dans le chœur de l'église.— Promesse de caution en garantie du douaire de 24,000 livres assigné à Marie de Montesson, veuve de René d'Anthenaise. — Enquête dans les paroisses de Saint-Ellier, de Montaudin et de Fougerolles au sujet de l'érection du marquisat de la Hautonnière. Actes de consentement des habitants de ces paroisses. — Montrée de la maison seigneuriale de La Rongère. — Présentation d'un arrêt du Parlement intervenu dans un différend relatif au ressort des moulins banaux du duc de Mayenne et de l'abbaye de Fontaine-Daniel. — Réception de caution pour l'exécution d'une sentence rendue entre Mathurin de Gouesnel et Sébastien du Lys, comte de Beaucé, mari de Jeanne de Poid, dame de la seigneurie de la Pellerine, au sujet du rachat de cette terre relevant du duché de Mayenne. — Expertise du lieu de Montgrimaut, sis en la paroisse de Saint-Hilaire-des-Landes. — Actes de transport aux landes de la Croix-Gaudin et à la forêt de Mayenne. — Sentences de maintenue rendues sur des complaintes possessoires concernant les bénéfices de La Petite-Fontaine, de la Carterie, de la Convenancière, de Sainte-Barbe, la cure de La Bazouge-de-Chemeré, etc. — Cession de droit de dîmes par le curé de Saint-Pierre-la-Cour aux religieux de Clermont et par le curé d'Astillé aux religieux de Saint-Serge, moyennant 300 livres de portion congrue. — Enquête instruite au bourg de Rennes à la requête du fermier du moulin de Mebizon contre Mathurin et Jean-Baptiste Le Jariel, conseillers du Roi, seigneurs du fief du Bois de Mayenne, pour arrêter le nivellement d'eau du moulin de la Mourandière. — Instance en règlement de partage entre les héritiers de Louis Le Pannetier, sieur de Montfrant, lieutenant au bailliage d'Ernée. — Audition de témoins appelés dans une cause pendante entre Joseph marquis de la Hautonnière, chatelain de Montaudin et Charles de Froullay, comte de Montflaux, seigneur de Marolles, capitaine enseigne des gens d'armes de la garde du Roi, pour le paiement de rentes dues à l'abbaye de Fontaine-Daniel. — Vente judiciaire des lieux de La Herveterie et de La Martinière en Nuillé-sur-Vicoin, et distribution des deniers en provenant. — Sentence condamnant à deux ans de bannissement et à 300 livres de réparation civile un hôtellier convaincu d'avoir contribué aux exactions d'une compagnie de dragons, en quartier à La Gravelle, envers les habitants. — Procès-verbal du produit des récoltes dans l'Election en l'année 1693, d'après lequel il appert que le prix du boisseau de blé pesant 32 livres s'est élevé de 20 à 40 sous, et que le nombre des pauvres de Laval s'est élevé à 3,000, en décembre 1693 par suite de la guerre et de la cessation du trafic avec l'Espagne.

B 6. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 75 pièces, papier.

1697-1712. — Causes civiles : — Décret judiciaire de la terre des Aulnais, sise en Astillé, appartenant à Charles de Meaulne, écuyer, débiteur de François Leclerc, sieur de Boisjousse. Sentence d'ordre. — Procédures suivies de mains-levées de saisies faites sur des dîmes à la requête du curé de Juvigné contre les religieux de Clermont et de Saint-Serge. — Adjudication de deux successions en deshérence à Marie Edmond, dame de la Bigottière, contre Henri de Meaulne, seigneur de Lancheneil, écuyer.— Règlements de droits de dîmes à lever sur diverses pièces de terre entre la prieure d'Avesnières et le curé de la paroisse, — entre le prieur et le curé de Chemeré-le-Roy, — entre le curé de la Cropte et le chapelain de la Place, etc. — Permission donnée à Michelle Rousselet de faire sommation respectueuse à ses père et mère. — Procès-verbal de jurande des témoins assignés dans une demande en séparation formée par Marie de La Beaune, de La Vallière, épouse du marquis du Brossay. — Sentence maintenant le curé de Montjean en possession du droit de dîmes sur plusieurs terres novales de sa paroisse à l'encontre des chanoines de Notre-Dame du château de Thouars, titulaires de la chapelle du Verger,

sise dans la même paroisse. — Sentences de maintenue rendues sur des complaintes possessoires relatives aux bénéfices de La Bourgeonnière et de La Francière, à la cure de Saint-Cyr et au prieuré de Saint-Melaine. — Procès-verbal des dégâts causés à la toiture de l'église de la Trinité de Laval par un ouragan et des accidents qui s'en suivirent. — Sentence de l'officialité du Mans condamnant le curé de Juvigné à deux amendes de 6 livres et à des pénitences spirituelles de plusieurs années pour irrégularité dans l'exercice de ses fonctions, et lui enjoignant d'enseigner à ses paroissiens, pendant trois dimanches, que les dîmes sont dues aux Gros Décimateurs. — Provisions de juge royal accordées à Pierre Touchard, avocat en Parlement. — Ordonnance d'expertise pour les malversations commises sur le domaine de Poligné. — Sommation adressée au juge ordinaire de Laval par le siége royal pour l'inviter à renoncer à la connaissance des séditions populaires. — Procédures contre un notaire royal et contre le procureur fiscal du comté, accusés d'avoir fabriqué un acte de ratification de contrat. — Apposition et levée de scellés au château de l'abbaye de Clermont, après le décès de Louis de Baradat, comte évêque de Vabres, abbé commendataire de la maison.

B. 7. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1713-1716. — Causes civiles : — Sentence de la chambre souveraine des Décimes, de la province de Tours, confirmant un arrêt d'exécution de meubles fait par le receveur des Décimes contre les domestiques du prieur d'Argentré. — Réceptions de plusieurs notaires et sergents royaux, — de Charles Frin du Guy Boutier pourvu de l'office de procureur au siége royal. — Adjudication des réparations à faire au prieuré d'Entrammes pour le compte des héritiers de Charles Armand de Biragne. — Instance en réintégrande formée par Erasme Le Cornu, chevalier, seigneur de Cosmes, ci-devant titulaire des chapelles de Saint-Yves, des Noyers, de La Beausselière et de La Barbottière desservies dans les églises de la Trinité de Laval et d'Ahuillé contre Daniel Lemoine Clerc, pour défaut d'exécution de contrat. — Enquête sur la concession d'une cinquième foire au bourg de Saint-Denis-de-Gastines, obtenue par Charles de Froullay, comte de Montflaux. — Procès-verbal d'enquête et d'arpentage fait au pertuis d'Orange pour régler les dîmes à percevoir sur le quartier des Vaugeois, revendiquées par les chanoines de Saint-Thugal, le curé de Saint-Jean-sur-Mayenne et le chapelain de la Feuillée. — Sentences de maintenue rendues sur des complaintes possessoires relatives aux chapelles de Saint-Roch et de Sainte-Marguerite. — Avis des officiers du siége royal concernant la répression des abus qui se commettent dans le mesurage des grains. — Provisions de lieutenant du Roi dans la province du Bas-Maine accordées à François de Froullay, comte de Montflaux, colonel lieutenant du régiment Royal-Comtois. — Procès-verbal de réception des registres des baptêmes, des mariages et des sépultures déposés au greffe. — Demande de permission pour exercer la profession d'imprimeur à Laval, formée par Louis-François Ambroise. — Provisions de chirurgien royal accordées à Joseph Beudin et de médecin à Vincent Douard. — Information sur la vie et les mœurs de Gabriel Lévesque des Valettes, pourvu de l'office de président au siége royal.

B 8. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 198 pièces, papier.

1716-1721. — Causes civiles : — Appositions et levées de scellés chez René Maignan, notaire à Argentré; — chez René Couannier, notaire apostolique à Laval; — chez François Raison, notaire royal à la Bazouge-de-Chemeré ; — chez Jean-Baptiste de Baigneux, prieur de Sacé. — Sommation en exécution de promesse de mariage faite à Siméon Brice Coupel, écuyer, sieur de Bellée, par les parents de Jeanne Mouteau.— Projet de règlement arrêté entre les avocats et les procureurs du siége royal. — Institution de curatelle pour les enfants mineurs de Louis-Jean de La Chapelle, seigneur de Fouilloux.— Procédures relatives à une demande en indemnité formée par un marchand de poisson contre le sieur Jacques Duchemin de Val-Bleré, pour avoir négligé l'entretien de son étang du Fresne. — Revendication de compétence pour une cause relative aux dîmes de Juvigné. — Homologation de l'acquisition, faite par la corporation des chirurgiens de Laval, de l'office de chirurgien-juré. — Procédures entre René Barbes, clerc tonsuré, titulaire de la chapelle Saint-Antoine, contre les héritiers de ses prédécesseurs ; — entre le curé d'Ernée et les paroissiens pour des réparations de bâtiments. — Réceptions de Nicolas Lasnier de La Valette, pourvu de l'office d'exempt de la maréchaussée ; — de Julien Hoisnard,

pourvu de l'office de procureur fiscal de la terre de Saint-Ouën et de plusieurs notaires royaux. — Complaintes possessoires relatives aux bénéfices de La Tremblaie et des Etoudellières. — Informations pour connaître les dégâts commis sur la terre de la Troussière. — Déclarations de consistance de temporel faites par les titulaires des prieurés de Périls, de Saint-Laurent de l'Hermitage, de Vaiges, de Saint-Martin de Louvigné et de Saint-Victor de Bazougers.

B. 9. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1721-1723. — Causes civiles : — Instance en règlement de niveau d'eau pour l'étang de Montcor introduite par François Le Doux, écuyer, seigneur de la terre de Chammes. — Demande en séparation de biens par Marie Amelon, épouse de Pierre de Boziat, écuyer, gendarme de la garde du Roi. — Appositions et levées de scellés chez des notaires royaux décédés. — Poursuite en paiement de deniers exercée contre le fermier de la commanderie de Thévalles par Charles Charbonneau de Forte-Ecuyère, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. — Informations sur la vie et les mœurs de notaires et sergents royaux pourvus de charges. — Demande formée par Etienne Pouchard, prêtre, contre Jacques de Rainsy, prieur commendataire de la Madeleine du Plessis-Mil-Cent, pour obtenir une portion congrue. — Procès-verbal de contravention dressé par les commis de l'adjudicataire général du droit de marque des fers, contre René Arnoul, maître de forges à Chaillant. — Complaintes possessoires relatives aux chapelles de Saint-Ambroise et de Martigné. — Procédures entre Thomas le Sénéchal, curé de la paroisse de Gesnes, et René de Marescot, titulaire des prieurés de Trans et de Gesnes, relative au partage des grosses et menues dîmes de ces paroisses. — Réception de Guy Pichot de La Poitevinière, pourvu de l'office de conseiller secrétaire de Sa Majesté près le parlement de Toulouse.

B. 10. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 142 pièces, papier.

1724-1725. — Causes civiles : — Procédures entre René Foucault de Marpalu, conseiller du Roi, et messire Joseph Dubois Gruel, curé de Chaillant, au sujet de la prise de possession du bénéfice de La Bigottière. — Décret d'érection et de réunion de ladite chapelle à celle de La Liminière. — Dénégations formulées par les prieurs du Pertre et le prêtre sacriste de Maisoncelles contre Nicolas Guitteau, sieur du Cottay, et René Foucault de Marpalu, écuyers, prétendant aux droits honorifiques desdites églises. — Sentence de maintenue en possession au profit du titulaire de la cure du Buret. — Remontrances du procureur du Roi revendiquant plusieurs causes de la compétence du siége royal. — Procès-verbal d'enquête contre un paroissien de La Baconnière coupable d'injures et de menaces envers son curé. — Réceptions de Pierre Foucault de Laubinière, lieutenant général et particulier près le siége royal ; — de François Périer de la Bizardière, sénéchal des fiefs de Boisjousse, de Tonvoie et de Saint-Céneré ; — de François Leclerc Dumoulin, sénéchal des fiefs de Sumeraine, Launay, Plocquin, Forge, Lucé, La Roussière, Le Plessis-Mulot. — Opposition à la saisie réelle de la seigneurie de La Troussière, formée par Catherine Bornet, veuve de Humbert de Valence. — Sentence adjugeant des dommages et intérêts au profit de Louis Poisnet de la Blinière, seigneur de Bourgon, contre Jacques Dutertre Pavy, maître de Forges, pour malversations commises dans les bois de Thuré. — Instance en reddition de comptes contre le gouverneur de la fabrique de Saint-Isle. — Demandes en restitution de dîmes faites par le prieur d'Olivet contre le curé de La Brulatte ; — par le chapelain de la Rongère contre le curé de Villiers-Charlemagne ; — par le curé de la Croixille contre le sieur Brochard de La Touche.

B. 11. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 193 pièces, papier.

1726-1728. — Causes civiles : — Permission d'informer contre François de La Corbinais, chevalier, seigneur de Bourgon, qui, malgré le séquestre mis sur ses terres, continuait d'agir en propriétaire. — Conversion en enquête civile d'une information criminelle instruite contre un marguiller de Juvigny, coupable de scandales dans l'église. — Transport du procureur du Roi au siége de la maréchaussée de Château-Gontier, afin d'obtenir l'extradition d'un coupable dont le délit s'est commis dans le ressort du comté de Laval. — Amende prononcée contre un huissier coupable d'insultes envers le lieutenant général. — Sentence maintenant Isaac Gigault, prêtre, en possession des offrandes faites dans la chapelle de Sainte-Barbe de Changé dont il est titulaire. — Demande en règlement de salaires

par un arpenteur. — Procès-verbal de montrée des réparations à faire à l'église et aux bâtiments conventuels de l'abbaye de Clermont. — Lettres d'émancipation accordées à Perrine Joussé. — Lettres d'évocation en Parlement relatives à une demande en remboursement de gages, intentée par le chapitre de Saint-Michel de Laval contre le prêtre sacristain de leur église, pour inexécution de fonctions. — Procès-verbal du manque d'égards commis par le maire et les échevins de Laval envers les officiers du siége royal, à propos de la cérémonie du *Te Deum* chanté dans l'église de Saint-Thugal, pour l'heureux accouchement de la Reine. — Revendications de dîmes formées par les chanoines de Saint-Thugal et le curé de Soulgé-le-Bruant contre divers métayers; — par le prieur de Saint-Isle contre les moines de Clermont; — par le prieur de Notre-Dame de Changé contre plusieurs fermiers de la paroisse de Saint-Ouën.

B. 12. (Liasse.) — 2 pièces parchemin; 154 pièces, papier.

1729-1731. — Causes civiles : — Procès-verbal de transport au bourg de Chammes pour régler le niveau des eaux de l'étang de la forge, dans une instance pendante entre François Ledoux, écuyer, sieur de La Penneterie et dame Anne Louise de Bouillé de Créance, veuve du marquis de Charnacé. — Instances en revendication de dîmes entre messire Alexandre Campin, abbé commendataire de Clermont, et Jacques Blanche, curé de Saint-Pierre-la-Cour; — entre les curés de Châlon et de Gesnes. — Réceptions de notaires royaux et d'archers de la maréchaussée. — Enquête instruite sur la plainte du curé de Fougerolles contre messire Eugène de Baugy, seigneur de Fougerolles et sa famille qu'il accuse d'entreprises hostiles à l'hôpital de la paroisse. — Compte du séquestre mis sur les dîmes de Juvigné en attendant la solution du procès pendant entre le curé de la paroisse et le chapelain de La Templerie. — Montrée du lieu de La Richefollière pour régler une demande en indemnité formée par la veuve de Claude du Hardas, seigneur de Houssemaine, contre Claude Charaut, directeur des postes à Laval. — Levées de scellés apposés chez divers notaires décédés. — Information pour connaître les ascendants de Marguerite Chevalier. — Réception de Jean-le-Chauve pourvu de la charge de chirurgien. — Arrêt du conseil qui attribue au commissaire départi de la Généralité la connaissance des contestations relatives au service des postes. — Amendes prononcées contre deux paroissiens de Juvigné coupables d'injures envers leur curé. — Présentations d'arrêts recevant des appels relevés en Parlement. — Enquêtes instruites dans un procès pendant entre Claude Lefèvre de La Falluère, conseiller au Parlement de Bretagne, et René de La Grandière, écuyer, curé de Saint-Germain-le-Guillaume, lequel prétend lever la dîme sur le pied de la onzième gerbe; — sur une plainte en dissipation portée contre Jean de Beauménil, sieur de Libaret; — sur les poursuites intentées par le fermier judiciaire des seigneuries de Bourgon, Bois-Belin, L'Épine, Le Grasménil, et La Salle contre René de La Corbinays, partie saisie, accusé de déprédations. — Assignations signifiées aux parents de Claude de Romaigné et de Marguerite Thérèse Gravelle pour connaître leur avis, sur le mariage des deux fiancés.

B. 13. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1732-1734. — Causes civiles : — Sentence maintenant le curé de Beaulieu dans le droit de percevoir la dîme des toisons sur le pied de la dix-septième et celle des lins et chanvres sur le pied de la treizième. — Séquestre mis sur les dîmes du lieu de Libergère revendiquées par les curés de Grenoux et d'Avesnières. — Réceptions de François Ruffin, avocat, procureur fiscal de la châtellenie de Saint-Ouën; — de François Périer de La Bizardière, receveur et contrôleur des saisies réelles; — de Louis Lemasson, notaire royal à Bourgon. — Remontrances du procureur du Roi sur les abus de ressort commis par les notaires royaux de Laval. — Enquêtes instruites sur des revendications de dîmes faites par le curé de Bourgon contre un métayer de la paroisse; — par le curé de Juvigné contre Jean Bourget, marchand; — par Jean-Baptiste Lepesant, curé de Villiers-Charlemagne, contre les religieux de Marmoutiers; — par François Leclerc, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Beaulieu et d'Audray, contre le curé de Beaulieu, et sentences de maintenue en possession. — Notification de résidence faite par le procureur de Dom Pierre Allard, bénédictin, prieur titulaire de Saint-Jacques de Vaiges. — Conversion en procès civil d'une action criminelle intentée par Urbain Courte de La Nouerie, expert, contre Me Leclerc de Montaudain qui l'avait accusé de malversations dans le

lotissement du douaire de la veuve Guérin. — Informations prises sur la demande en réparation d'honneur faite par messire François Lefèvre de Laubrière, évêque de Soissons, conseiller d'honneur au Parlement, contre divers huissiers et sergents. — Réceptions des sénéchaux de la baronnie d'Hauterives, des fiefs de La Ragottière, des châtellenies du Menil-Barré, Torchanon, Joué, Chaillant, Duché, du Bois du Bault, du Hazay, de Grande-Fontaine, de Nuillé, Lancheneil, Montchevrier, Bois-Guinardais et la Cour-Béhau.

B. 14. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1735-1737. — Causes civiles : — Montrée du temporel de la chapelle de Saint-Nicolas du Chesne à la requête de François Levesque, clerc titulaire du bénéfice. — Enquêtes : sur une revendication d'émoluments de greffe faite par François Crosnier, notaire, contre la veuve Jacques Bendin, son associé, pour la ferme du greffe du siége ordinaire de Laval; — sur les dégats commis dans les prés de messire Charles Desnos, chevalier, seigneur de Pennard, par les meuniers de Monhoudou. — Réceptions de notaires, de sergents, d'arpenteurs; — de Pierre Lescure, sénéchal des fiefs de l'Épinay et de La Morinière, etc. — Procédures et informations contre Julien Guilleu, substitut du procureur général, au siége royal, accusé d'irrévérence envers la Justice. — Montrée faite sur le domaine de La Troussière, saisi à la requête de Marcel Denizet. — Procès-verbal d'expertise du lieu de La Verrie, sis dans la paroisse de Soudan, en Bretagne, pour régler un procès pendant entre Pierre de La Forest d'Armaillé, baron de Craon, et dame Louise Belot de Marthou, veuve de François-Pierre de La Forest d'Armaillé. — Sentences condamnant Xavier-Bertrand, curé de Chailland, dernier titulaire du prieuré de Saint-Jacques d'Ernée, à faire réparer les bâtiments de son bénéfice; — maintenant Charles Trochon, prêtre, en possession de la chapelle des Dormets, desservie en l'église de Cossé-le-Vivien. — Enquêtes contre les auteurs de propos injurieux envers le curé de Forcé. — Appositions et levées de scellés.

B. 15. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1736-1742.—Causes civiles : — Procès-verbal de visite du chemin de l'Écotay, sis à Ruillé, pour une cause pendante entre Jean-Baptiste de La Planche, chevalier, seigneur de Ruillé-en-Anjou, et Laurent Trochon, premier et ancien président au siége royal de Château-Gontier. — Instance en revendication de jouissance des moulins du Bigot et du Verger, introduite par François-Pierre de La Forest d'Armaillé, baron de Craon, contre la veuve de messire Pierre-Jacques de Lantivy, suivie de rapports d'experts. — Estimation des lieux de La Bellangerie et de La Rue, situés à Saint-Germain-le-Fouilloux. — Informations prises contre ceux qui ont intercepté une lettre écrite par le greffier du siége royal au lieutenant général. — Enquêtes de *commodo* et *incommodo* concernant la suppression de trois chapelles et la réunion de leur domaine à la mense du chapitre de Saint-Michel de Laval; — concernant la réunion du temporel des chapelles de La Buottière et de Saint-Jacques de La Bouverie à la fabrique de La Trinité pour l'entretien de l'école de charité. — Lettre du procureur général Joly de Fleury au procureur du Roi, à Laval, pour l'inviter à veiller à l'exécution de la Déclaration d'avril 1736, relative au dépôt et au paraphe des registres de baptêmes, mariages, sépultures. — Procès-verbaux de visite des domaines du fief de Bois-Thibault dressés à la requête du comte de Chalus contre Vincente-Clarisse Dumas partie saisie; — de plusieurs maisons sises à Laval, dépendant de la succession Pierre Péger; — du temporel du prieuré de Changé. — Copie de lettres de *garde gardienne* accordées aux religieuses du Ronceray d'Angers. — Informations prises sur une plainte en réparation d'outrages déposée par un notaire contre le curé de L'Huisserie. — Procès-verbal d'affirmations contradictoires dressé dans une cause pendante entre Pierre Leclerc des Gaudesches, conseiller en la Cour des monnaies et deux marchands de bois accusés de malversations dans le taillis de Loiron. — Lotissement des biens échus en partage à Jean-Baptiste de La Planche, seigneur de Ruillé, et à ses sœurs, de la succession de leurs père et mère. — Procès-verbaux de visite des châteaux, terres, maisons, passages, halles, forges, portes, masses, éperons, composant le domaine du comté de Laval, et de la commanderie de Thévalles. — Expertise des dommages causés par la rivière d'Ernée sur les prés de messire Charles Desnos de Pennard. — Remontrances à quelques habitants de Parné convaincus de s'être assemblés autour de l'église pendant le service divin, malgré les défenses contraires.

B. 16. (Liasse). — 198 pièces, papier.

1742-1749. — Causes civiles : — Interrogatoire de Julienne Rocher, afin de savoir si c'est de son plein gré qu'elle entend épouser messire Jacques de La Broise, chevalier, seigneur de Frétigné. — Expertise des réparations à faire à la maison du Pigeon-Blanc, sise à Laval, carrefour de la Croix-d'Or. — Demande en paiement de contribution à sa portion congrue, formée par Bernard Pillot, curé de Juvigné, contre le fermier du prieuré de Saint-Jacques de Courquenou. — Estimation des réparations à faire au prieuré d'Entrames, à la requête de messire de Monteclerc, contre Henri Camille, marquis de Beringhen, chevalier des ordres du Roi, héritier de François de Beringhen, évêque du Puy, dernier titulaire du prieuré ; — des réparations à faire aux bâtiments du prieuré de Saint-Martin de Laval, à la requête de Guillaume de Marsangy, chanoine de Sens ; — au chœur et aux bas côtés de l'église d'Avesnières. — Conversion en action civile d'un procès criminel intenté contre plusieurs particuliers, chassant journellement sur les fiefs de Terchant, à la requête de Pierre Leclerc des Gaudesches, conseiller en la Cour des Monnaies. — Procès-verbal du transport des minutes de François Deschamps, notaire au Genest. — Remontrances du procureur du Roi, requérant le serment des nouveaux procureurs avant leur entrée en fonctions, et la condamnation de plusieurs curés de paroisse qui négligent la réparation de leurs presbytères.

B. 17. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1749-1752. — Causes civiles : — Réceptions de François Guillot et d'André Hubert, chirurgiens, pourvus de lettres de maîtrise. — Enquêtes *de commodo vel incommodo*, concernant un accord passé entre le bureau de charité de Saint-Vénérand et les hôpitaux de Laval, au sujet du legs de Jacques Périer du Coudray ; — l'aliénation d'une maison projetée par les Ursulines ; — un projet de réunion du temporel de deux chapelles desservies en l'église Saint-Michel de Laval, à la mense commune des chanoines ; — un projet de fondation de messe basse à dire tous les dimanches avec prône pour l'instruction des domestiques de la paroisse Saint-Vénérand, offerte par Marie Duchemin. — Procès-verbaux des réparations à faire au temporel de l'abbaye de Clermont, à la requête de Félix de Chalus, abbé commendataire, contre les héritiers de Philibert de Laurenchet, dernier titulaire ; — sur les biens saisis sur la succession de Pierre Leclerc de La Manourière, à la requête d'Antoine du Plessis-Châtillon, comte de Rugles. — Sentence maintenant le curé de Beaulieu en possession des dîmes grosses et menues du lieu de La Boulière. — Certifications de saisies réelles faites sur les biens de François Le Pannetier ; — de Joseph Périer du Bignon, seigneur de Louverné, et sur la succession de Daniel Gautier de La Villaudrais. — Permission donnée à un créancier de faire appréhender au corps un débiteur en faillite. — Procédures entre les habitants de La Baconnière et les héritiers de Francois de Charné, dernier curé de la paroisse. — Arrêt de la Cour des Monnaies maintenant les juges gardes de la Monnaie d'Angers dans le droit de connaître seuls des contestations qui surviendront entre les orfèvres de Laval, au sujet de l'exercice de leur métier ou de l'application de leurs statuts. — Amende contre les orfèvres pour avoir omis de déposer au greffe une planche de cuivre marquée du contre-poinçon dont ils doivent se servir.

B. 18. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1752-1755. — Causes civiles : — Procès-verbal d'estimation de la terre de Poligny et de 200 arpents de bois coupés dans la forêt de Concise. — Réception de François Esnault, chirurgien, pourvu de lettres de maîtrise. — Remontrances du Procureur du Roi et procès-verbal de montrée dressé à l'encontre du curé de La Brulatte, pour n'avoir pas déposé au greffe les registres de baptêmes, mariages et sépultures de sa paroisse. — Informations prises contre un chirurgien à la suite d'une opération césarienne, et sentence lui enjoignant de dresser un procès-verbal toutes les fois qu'il aura occasion de baptiser des enfants. — Procès-verbal de l'état des registres de baptêmes, mariages et sépultures de La Templerie. — Montrée du temporel du prieuré de Saint-Ouën. — Procédures entre Guillaume Poutant, curé de Saint-Loup du Gast, les héritiers de son prédécesseur et les paroissiens ; — entre les habitants de Parné et Joseph Cazalez, curé résignataire. — Sentence maintenant le curé d'Astillé dans le droit de percevoir, sur le prieuré de la paroisse, un gros de 54 boisseaux de froment et de 54 boisseaux de seigle.

— Enquête *de commodo vel incommodo* relative à la donation faite par messire Turgant du Parc, curé du Genest, pour l'établissement de deux sœurs de charité dans la paroisse. — Défense de porter l'épée à tous ceux qui n'ont ni le droit ni la qualité requis.— Revendications de dîmes par les religieuses hospitalières d'Ernée contre le curé de La Croixille, par Hyacinthe Du Buat, curé de Quelaines, contre Florent Colvin, curé d'Astillé. — Poursuites du procureur du Roi contre les curés de Vaiges, de Parné, de Louvigné, pour les contraindre aux réparations de leur cure.

B. 19 (Liasse.) — 206 pièces, papier.

1755-1759. — Causes civiles : — Transaction entre Urbain Guyot-Duvigneul, maître de forges au Mans, au nom de son épouse héritière d'Etienne Gallois, négociant au Cap Français, et Joseph Guittet de La Brosse, négociant et conseiller d'honneur au présidial de Nantes, concernant leur contrat de société.— Réception de François Esnault, de Guillaume Sauvé et de Louis Thoreau, chirurgiens, pourvus de lettres de maîtrise. — Arrêt du Parlement maintenant le siége ordinaire dans la connaissance des contestations relatives aux bénéfices du comté de Laval qui ne sont pas dse fondation royale et n'ont pas de lettres de *garde-gardienne*. — Sentences condamnant l'héritier de Pierre de Cornouailles, prieur de La Ramée, aux réparations dudit bénéfice ; — portant levée d'oppositions formées à des mariages; — portant saisie du fief de Lorière en Chemeré-le-Roy. — Remontrances du procureur du Roi contre les curés de Préaux et de La Bazouge-de-Chemeré, au sujet de la réparation de leurs cures. — Enquêtes faites sur l'acquisition projetée d'une maison pour l'établissement de l'hôtel-de-ville par le maire et les échevins de Laval ; — sur des revendications de dîmes pendantes entre le curé de Nuillé-sur-Vicoin et le prieur d'Astillé ; — entre le fermier du prieuré de Périls et le curé de Grenoux ; — entre Jean-Baptiste de La Planche seigneur châtelain de Ruillé-en-Anjou, et le curé de la paroisse; — entre le curé de Froidfond et le curé de Ruillé. — Réceptions des réparations faites aux bâtiments de diverses cures. — Estimations des réparations à faire à la chapelle de Saint-Gildard, aux cures du Ribay et d'Arquenay; sur les lieux de La Roblinière et de La Trichonnière, biens saisis, et au collége de Bourgon. — Estimation des carpes et tanches dont le fermier du comté de Laval a peuplé les étangs de Saint-Ouën et d'Olivet.

B. 20. (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 178 pièces, papier.

1760-1763. — Causes civiles : — Expertise des réparations faites et à faire aux prieurés de Saint-Martin de Louvigné, à la requête de François de Baraton, vicaire général de l'archevêché de Bourges; — au prieuré d'Entrames, à la requête de François de Montéclerc, chevalier de l'ordre de Malte ; — au prieuré de La Ramée.— Réclamations de salaires par les économes préposés à la garde des biens séquestrés sur les Jésuites de La Flèche.— Instance en revendication de 30 années d'arrérages d'une rente de 150 livres, affectée à des services religieux, formée par le curé de Maisoncelles contre Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Bigottière. — Sentence maintenant le curé de Montigné en possession de toutes les dîmes de la paroisse.— Cession du droit de dîme faite par le prieur de Saint-Martin au curé de Loiron, pour la rente annuelle de 160 livres. — Réceptions de Honoré Trouillard, Joseph Collet, François Hubert, Mathurin Basmeulle, chirurgiens, pourvus de lettres de maîtrise. — Informations prises contre un prêtre accusé d'avoir refusé les sacrements à un paroissien de La Gravelle. — Enquêtes ouvertes et instruites sur une transaction par laquelle le comte de Laval abandonne au curé de Changé son droit de dîmes ; — sur une revendication de dîmes formée par le curé de Ruillé-le-Gravelais contre les religieux de Clermont; — sur un projet d'échange de pièces de terre entre le curé d'Argentré et le seigneur d'Hauterives.

B. 21. (Liasse.) — 5 pièces, parchemins ; 195 pièces, papier.

1764-1769. — Causes civiles : — Procès-verbaux de montrée du prieuré d'Origny; — du domaine de Bonnes appartenant aux Jésuites de La Flèche. — Estimation de la terre du Ménil-Barré, à la requête de Noël Hingau, seigneur de Touland, légataire universel de dame Marie de Boberet. — Enquête *de commodo vel incommodo* relative à l'établissement de 4 foires à Meslay, en vertu de Lettres Patentes datées d'octobre 1765; — sur la vente d'un pré dépendant du prieuré d'Entramnes, faite par François de Montéclerc, maître

de camp du régiment de dragons, à Louis de Maillé, baron d'Entramnes. — Informations et mandat d'arrêt contre un épileptique dangereux. — Sentence d'entérinement du testament de Marie Véron, portant substitution en faveur de ses petits neveux. — Sentences de maintenue rendues sur des complaintes possessoires relatives aux chapelles de Martigné, de Montreuil et de La Hiaule. — Action en réparation d'injures formée par René Lefizelier, avocat, lieutenant au siége de l'élection de Mayenne, contre Jean-Baptiste Le Pennetier. — Réceptions de 12 chirurgiens pourvus de lettres de maîtrise. — Revendication de dîmes par Pierre Rousseau, curé de Changé, contre François de Montéclerc, prieur de la même paroisse.

B. 22. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1769-1772. — Causes civiles : — Règlement de portions héréditaires entre Julien-André Coustard, écuyer, seigneur de Chemeré, et ses tantes. — Sentence ordonnant l'entérinement du testament d'Anne Lepescheux en faveur de ses petits enfants; — du testament de messire François-Marie Gautier, écuyer, seigneur de Vaucenay, portant substitution au détriment de son fils. — Remontrances aux curés de Chemeré-le-Roy et de Ballée, pour avoir négligé de déposer leurs registres de baptêmes, mariages et sépultures. — Procès-verbaux des réparations à faire sur le domaine du prieuré de Changé, dressés à la requête de messire Jacques d'Estrées, officier de la grande chapelle du Roi et chapelain de l'église métropolitaine de Paris, titulaire pourvu, auxquels sont annexées plusieurs lettres de la main de ce dernier. — Montrée des réparations à faire au domaine de Boisjourdan, à la requête de messire Charles, comte de Croismard, maître de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps et de Charles de Bonnair, conseiller au Grand-Conseil, tuteur des demoiselles de Croismard. — Procès-verbaux d'estimation des dépenses à faire pour la réparation des fortifications de Laval; — pour la construction d'une prison et d'un auditoire de justice. — Sentence réglant les salaires de l'exécuteur des hautes-œuvres attaché aux juridictions des greniers à sel de la direction de Laval. — Correspondance relative à la création d'un bureau de conservation des hypothèques à Laval. — Réception du commis-greffier des Lettres de Ratification des contrats.

B. 23. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 167 pièces, papier.

1772-1779. — Causes civiles : — Enquêtes sur un projet de création d'école de charité à La Chapelle-Anthenaise au moyen d'une rente de 78 livres, léguée par Jean et Rose Guérin; — sur une licence royale accordée aux chanoines de Thouars, de vendre au sieur Hochet de La Terrie la métairie et les dîmes du lieu dit le Verger; — sur une transaction passée entre le prieur de Saint-Martin de Laval et le curé de Loiron, au sujet des dîmes de la paroisse; — sur un projet de démolition et de reconstruction de l'église et de la maison prieuriale de Changé. — Sentence d'entérinement d'un acte de substitution passé par Pierre Poupée, chirurgien, et sa femme contre leurs enfants. — Etat des biens composant le temporel de l'abbaye de Clermont, dressé à la requête de messire Joseph de Florence, grand vicaire du diocèse de Tarbes, aumônier de Madame. — Revendication de dîmes par les religieux de La Chartreuse du Parc contre le curé de La Cropte; — par le curé de Parné contre le prieur de la paroisse; — par le fermier de l'Hôtel-Dieu de Laval contre le curé de Saint-Céneré. — Enquête instruite à la requête de la veuve de messire Paul, comte Des Scepeaux, suivie d'un arrêt du Parlement affirmant la manière dont on perçoit les dîmes dans la paroisse du Châtelais. — Arrêt de la Cour ordonnant l'exécution des Lettres Patentes portant érection du marquisat de Bailly, malgré l'opposition du siége ordinaire de Laval.

B. 24. (Liasse.) — 28 pièces et 3 cahiers de 194 feuillets, papier.

1758-1780. — Causes civiles : — Procès-verbaux d'estimation et d'expertise contradictoire concernant les moyens d'exploitation, le produit et la valeur des forges et domaines de Martigné, du Plessis Mesle, de La Jonchère et du Bouvenay dans une cause pendante entre messire Guillaume Mahy, chevalier, baron de Cormeré, et les sieurs Saget de La Jonchère, écuyer, seigneur de Cosmes, et Olivier Chaillou. — Adjudications de coupes de bois dans les forêts d'Araise et du Teil.

B. 25. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1780-1785. — Causes civiles : — Procès-verbal de visite des réparations à faire à la charpente de l'église abbatiale de Clermont et aux bâtiments du prieuré de

Saint-Ouën. — Procédures concernant le retrait lignager du lieu de La Courtillerie, sis à Louverné. — Désignation d'experts pour vérifier les travaux de pavage faits à Laval par l'adjudicataire, à la poursuite du bureau des Grands-Voyers de Tours. — Procès-verbal d'étalonnage du boisseau de Vaiges. — Désignation de commissaire curateur au séquestre du temporel de la chapelle aux Guérins. — Réception d'un mandement de monseigneur l'évêque du Mans, portant suppression de fêtes. — Entérinement du testament de Rose Tourtault, portant substitution au profit des enfants d'Adrien Tourtault, et du testament de Jeanne Beaumesnil. — Enquête *de commodo vel incommodo* concernant l'homologation d'un contrat de bail à rente, d'une maison dépendant du bénéfice de La Caillebourdière. — Revendication de dîmes par le prieur d'Olivet contre le curé de La Brulatte; — par le curé de Grenoux contre le curé d'Avesnières; — par le curé de Juvigné contre le prieur. — Nomination et acceptation d'experts pour l'estimation des terres du Plessis et de La Juvandière dans une cause pendante, entre messire Jean de La Haie, chevalier, seigneur de Moulin-Geslin, et Charlotte Suzanne Desnoes de La Feuillée, veuve de messire Paul Louis, duc de Beauvilliers, pair de France. — Présentation de caution par dame Renée Jamois de Creuey, dame de La Compagnère, en garantie d'une opposition formée contre une aliénation de biens sis à La Chopinière de Courveille.

B. 26. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1786-1790. — Causes civiles : — Complaintes et instances possessoires relatives aux chapelles de Martigné et de La Chevraye, desservies en l'église Saint-Michel de Laval; — à la chapelle de La Bersonnière, desservie à Chemeré-le-Roi; — à la cure de La Cropte. — Réceptions de notaires royaux pourvus d'offices. — Instance de messire Ambroise Balthazard de Valleaux, chevalier, pour obtenir l'admission de son fils au collége royal de Laval, conformément au testament de Sébastien de La Porte, seigneur de Bonnes. — Sentences ordonnant l'entérinement des testaments de Catherine Prillier et de messire François Leclerc, écuyer, seigneur de Beaulieu. — Procès-verbaux d'information et d'expertise relatifs à la démolition de maisons dépendant du temporel de la chapelle Saint-Jacques du Bourg-Hersent. — Actes d'estimation et de partage passés entre les héritiers de Jeanne Beauménil. — Expertise des réparations à faire sur le domaine de la chapelle des Melottières, desservie à Bourgon; — aux chapelles de Saint-Pierre de Domin et de La Durandais. — Instance de plusieurs métayers de la paroisse de Saint-Melaine contre leur prieur pour obtenir qu'il exerce les fonctions curiales dans leur quartier.

B. 27. (Cahiers). — 241 feuillets, papier.

1766-1775. — Déclarations de ceux qui se proposent de défricher des landes dans l'étendue du ressort du siége royal, afin de jouir des priviléges concédés par la déclaration du Roi du 13 août 1766.

B. 28. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1720-1789. — Etat des paroisses où manquent des registres de baptêmes, mariages et sépultures. — Sentences portant réformation des actes de baptême de Pierre Moisson, de Marie Anne Quehery, d'Anne Leroy, de Marie Letessier, de Louis de Carvoisin d'Armancour, écuyer, de Pierre Foucault de Laubinière. — Amende prononcée contre le curé de Juvigné, à la requête du procureur du Roi, pour infractions aux règlements relatifs à la rédaction des actes de baptêmes, mariages et sépultures et aux quêtes. — Procès-verbal de rectification des registres paroissiaux de La Brulatte. — Informations préalables pour dresser des actes de notoriété de sépultures. — Autorisation de contracter mariage sans l'avis de ses parents donnée à un calviniste rétractaire.

B. 29. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1773-1777. — Minutes de lettres de ratification de contrats de vente concernant les lieux de La Poterie et de La Grande-Fauvellière, sis dans la paroisse du Bignon; — de La Chardronnière, sis à Préaux, rachetée féodalement par messire René de La Barre; — de La Grande Glairerie, de La Perrière, du Grand-Verbusson, de La Petite Geslinière, en Astillé; — du Houx, en Montigné; — de La Monnerie, en Saint-Ceneré; — de plusieurs maisons sises à Laval; — des Rabellières, en Beaulieu; — de La Vivandière, au Buret; — de La Tortais, en Vaiges; — de La Goberie, en La Brulatte; — de La Haute Marche, en Louverné; — de La Corbinière, en Louvigné; — de La Petite Rouillère, en

Grenoux ; — de La Blottais, en Olivet ; — de L'Hommeau, en Saint-Germain-le-Fouilloux ; — de diverses pièces de terre, sises dans les paroisses de Vaiges, d'Ahuillé, de Saint-Cyr et de Gesnes.

B. 30. (Liasse). — 100 pièces, papier.

1777-1783. — Minutes de lettres de ratification de contrats de vente concernant les lieux des Grandes Forges, du Cormier, de La Barrière, au Bignon ; — de La Basse Guinoyère, en Louverné ; — de La Guibertière et du Mesnil, en Meslay ; — de La Maisonneuve, en Chemeré-le-Roy ; — de La Goupillière et du Plessis-Moreau, en Beaumont-Pied-de-Bœuf ; — de La Paragère et de La Peignerie, en L'Huisserie ; — de La Prise-Hennier, en Saint-Isle ; — de la Petite Haie-Guyon, en Villiers-Charlemagne ; — de plusieurs pièces de prés et de vignes, situées dans les paroisses de Nuillé-sur-Vicoin, de Ballée, de Courveille, de Chémeré, de Vaiges, de Meslay et de Bazougers, etc.

B. 31. (Liasse.) — 193 pièces, papier.

1783-1788. — Minutes de lettres de ratification de contrats de vente concernant les lieux de La Daubinais, en Saint-Berthevin ; — de La Fleuretterie, en Grenoux ; — de l'Ecouaillerie, en Ahuillé ; — du Petit-Douet, en Villiers-Charlemagne ; — de La Courvayère, en Louverné ; — de La Suche-Maillère, en Beaulieu ; — de La Houllerie, en Parné ; — de la Petite Bourserie, en Vaiges ; — de diverses pièces de terre, sises dans les paroisses de Ballée, de Saint-Pierre-la-Cour, de Chémeré-le-Roy, de Villiers-Charlemagne ; — de la métairie de Place-Neuve, en Sainte-Isle ; — de la terre et baronnie d'Entramnes, acquise par Jean Louis, vicomte de Maillé, de la Tour-Landry, maréchal des camps et armées du Roi.

B 32. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 177 pièces, papier.

1652-1717. — Causes criminelles : — Sentences portant peine capitale : contre Charles du Couldray, écuyer, sieur de La Vaugottière, coupable avec ses laquais d'assassinat nocturne sur la personne d'Antoine Aveneau ; — contre deux laquais de messire Du Bellay Des Buards, coupables de tentative d'assassinat sur François Danneguy de La Courasière ; — contre maître Michel Nerbonne, avocat, coupable de séduction envers sa cousine. — Procès-verbal de l'enlèvement de Françoise Piau, fille mineure, extraite du couvent des Bénédictines de Laval, en vertu d'un arrêt du Parlement. — Informations contre Pierre Sevin, lieutenant du siége ordinaire, accusé de violences avec plusieurs sergents envers le curé d'Avesnières, en face du Saint-Sacrement ; — contre des sergents, accusés de faux et de malversations ; — contre un chirurgien de Meslay, accusé de violences envers le domestique du curé de la paroisse ; — contre les instigateurs de séditions populaires survenues à Soulgé et à Laval, au sujet d'une levée de dîmes, de la cherté des grains et d'un changement de boisseau ; — contre le curé de Houssay, accusé d'avoir violé la clôture du cimetière au profit de son jardin. — Sentences : portant peines de la potence, du bannissement ou des galères : contre un archer des gabelles, convaincu d'avoir injurié et menacé messire Henri Saguiner, seigneur de Luigné ; — contre des faux-monnoyeurs et des auteurs de vols commis avec effraction ; — condamnant à la rupture des membres et des reins deux voleurs de grand chemin ; — condamnant Jean Le Dentu, prêtre de la Trinité, à faire amende honorable devant la porte de l'église, en chemise, la corde au cou, un cierge à la main, et au bannissement perpétuel du comté, pour offenses à la morale. — Admonestation adressée à Jean Ambroise, imprimeur, pour avoir imprimé un libelle sur l'excellence du vin. — Procès-verbal du trouble causé dans l'église de La Trinité par les chanoines de Saint-Thugal pendant le service funèbre du sieur de Couespel. — Poursuites contre un valet du curé d'Argentré, accusé d'avoir pêché et chassé sur les domaines du seigneur d'Hauterives.

B. 33. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 123 pièces, papier.

1718-1720. — Causes criminelles : — Informations et procédures instruites contre le curé de Gesnes, accusé de violences envers un métayer ; — contre un soldat du régiment d'Epinay, coupable de vol de toiles sur les prés de Laval ; — contre Philippe Houdarfond, maître de danse, accusé de s'être battu en duel ; — contre le curé et les paroissiens d'Argentré, accusés de rebellion envers les receveurs des impôts ; — contre un notaire de Nuillé, accusé de faux. — Informations : sur des accusations de violences portées contre un prêtre de Juvigné et contre Louis Houllière, écuyer,

sieur de La Jupellière; — sur un délit de chasse commis par René de Launay de Montaleu sur les garennes du fief Des Cepeaux; — sur des irrévérences commises dans les églises de Juvigné et de Nuillé; — sur des faux et des détournements de pièces reprochés à des huissiers; — sur des accusations de violence et de déprédation déposées par le chapelain de Thévalles contre les fermiers de la commanderie, et par un collecteur des tailles contre un vicaire de Maisoncelles; — sur une plainte en délit d'insultes et de menaces formée par Michel Barbeu de La Couperie contre René Foucault de Marpalu.

B. 34. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 135 pièces, papier.

1720-1722. — Causes criminelles: — Plaintes contre un habitant du Val-de-Mayenne dont les mœurs sont tapageuses et débauchées; — contre des braconniers qui ravagent les bois et pêchent les étangs de François de La Corbière, seigneur de Juvigné, prieur de Loué et de La Trinité. — Informations et procédures sur un trouble causé dans l'église d'Arquenay pendant un baptême; — sur une rébellion envers un huissier; — sur un scandale commis dans l'église des Cordeliers de Laval; — sur des insultes et violences envers le curé de Saint-Isle, le sieur Nicolas Pousteau du Plessis, les époux René Dubel, et le fermier adjudicataire des biens saisis sur Julien Monesy; — sur une rébellion envers les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval procédant à l'exécution du testament du curé de Bonchamps dont ils étaient légataires. — Sentence renvoyant Jean-Félix de La Sagne, major du régiment de Gesvres, et Michel Barbeu de La Couperie, d'une accusation de duel intentée contre eux par le procureur du Roi.

B. 35. (Liasse.) — 7 pièces parchemin; 171 pièces, papier.

1724-1729. — Causes criminelles: — Procédures et informations relatives: à un délit de pêche nocturne dans l'étang de Barbé; — aux violences exercées par Étienne Pouchard et ses complices envers le prieur de la Madeleine du Plessis Mil-Cent; — à des violences exercées contre un sergent de recrutement, et un sergent royal; — à une tentative d'incendie; — à des séditions populaires survenues à Meslay et à Laval, au sujet de la cherté des blés; — à des scandales commis dans les églises de Changé, d'Argentré, de Saint-Ceneré et dans le cimetière de L'Huisserie. — Poursuites: contre des condamnés en rupture de ban; — contre un mendiant convaincu d'avoir fabriqué un faux certificat; — contre un colporteur de fausse monnaie; — contre Lasnier de La Valette, négociant, et Paulmier d'Orgemont, receveur des Aides, accusés de s'être battus en duel. — Sentence condamnant François Chesnay, blasphémateur, coupable d'outrages envers une croix, à faire amende honorable, en chemise, la corde au cou, devant le portail de La Trinité et à servir à perpétuité dans les galères.

B. 36. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 177 pièces, papier.

1730-1736. — Causes criminelles: — Informations et procédures concernant: des insultes publiques contre Françoise Moulard, fiancée de messire Claude de Meaulne, écuyer, seigneur de Bourny; — un scandale commis dans l'église de Saint-Jean-sur-Mayenne; — des rébellions arrivées à Laval, contre un huissier à cheval; — des délits de pêche et de chasse commis sur les fiefs de Fouilloux et du Ménil-Barré. — Poursuites: contre un huissier prévaricateur; — contre des prêtres accusés de faux-monnoyage et d'immoralité; — contre plusieurs habitants de Lassay accusés de vol; — contre un cavalier de maréchaussée, accusé de voies de fait envers un huissier. — Informations sur la vie et les mœurs de Julien Guilleu, notaire, postulant l'office de substitut aux siéges royaux de Laval, accusé de faux et d'inconduite, par le procureur du Roi.

B. 37. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 184 pièces, papier.

1737-1748. — Causes criminelles: — Informations et procédures: contre un blasphémateur du nom de Dieu; — contre Adrien Dusan, lieutenant des archers de la Gabelle, accusé d'homicide sur un faux-saunier; — contre des employés des Gabelles accusés de violences; — contre un clerc tonsuré, accusé de tentative de meurtre; — contre des mendiants prévenus de vagabondage; — contre un soldat du régiment d'Eudicour, accusé d'homicide dans un duel avec un sergent; — contre des voleurs de bois et de volailles. — Informations: sur des troubles et scandales survenus dans les églises de Parné, de Saint-Berthevin, de L'Huisserie, de Laval et d'Argentré; — sur des violences commises contre les curés de Ruillé-le-Gravelais, de La Gravelle, le vicaire d'Astillé, et le prieur d'Origné; — sur une attaque envers un voyageur,

accomplie sur le grand chemin de Château-Gontier; — sur des insultes envers le juge royal, etc.

B. 38. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 174 pièces, papier.

1749-1760. — Causes criminelles : — Informations et procédures relatives : à des blasphèmes et injures proférés dans une chambre mortuaire ; — à des troubles causés dans l'église de Saint-Pierre-la-Cour ; — à des menaces proférées par un employé des Gabelles contre un receveur; — à des scandales commis dans les églises de La Trinité et d'Argentré; — à un homicide commis sur un ouvrier rubannier par des employés des Aides; — à un charivari vexatoire exécuté contre la famille d'un prisonnier. — Admonestation faite à un marchand colporteur, convaincu de propos séditieux envers l'État. — Sentence, portant condamnation à la potence, prononcée contre 4 valets de messire Eugène de Valory, chevalier, seigneur de Montaudin, coupables d'homicide.

B. 39. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 191 pièces, papier.

1761-1768. — Causes criminelles : — Informations et procédures relatives : à un scandale commis à La Trinité ; — à des violences commises contre un charron, par les employés aux Aides de Cossé; — à un pillage de blé, commis avec attroupement et port d'armes, sur le chemin de Bretagne, par les habitants de Ruillé-le-Gravelais; — à des insultes commises envers le curé et le vicaire de La Brulatte ; — à une mort subite; — à une accusation d'inconduite et d'irréverence, portée par les officiers de la barre ducale de Mayenne, contre le lieutenant particulier de leur siége ; — à une altercation injurieuse et violente survenue à Château-Gontier, le jour de la Saint-Fiacre, entre Claude Bouchard de La Poterie et François Patry de Laubinière, écuyers. — Demande en réparation civile de 500 livres, formée par Pierre et Thomas Boyer, contre Eugène de Valory, seigneur de Montaudin, pour les violences et voies de fait commises envers eux par les valets du susdit. — Poursuites contre deux faux-monnayeurs. — Sentence portant peine de bannissement pour 9 ans, prononcée contre un métayer de Vaiges, coupable de rébellion envers les collecteurs des tailles. — Informations contre un vicaire de La Gravelle, accusé de refus de sacrement et de violences à l'égard de l'une de ses pénitentes.

B. 40. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 141 pièces, papier.

1769-1774. — Causes criminelles : — Procédures et informations relatives : à un vol avec effraction commis dans l'église de Vaiges ; — à des violences exercées par des employés des fermes envers des métayers; — à deux homicides commis sur deux faux-sauniers à cheval, par des archers de la Gabelle. — Interrogatoire d'un colporteur de fausse-monnaie. — Sentences portant peine de la potence contre un garde de la forêt de Bourgon, coupable d'homicide sur un voiturier ; — bannissement de 3 ans contre un braconnier de la paroisse de Bonchamp convaincu de vol d'outils; — bannissement de 9 ans contre des habitants d'Argentré, convaincus de vol d'argent.

B. 41. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 88 pièces, papier.

1774-1789. — Causes criminelles : — Procédures, informations, interrogatoires : contre un huissier de la maréchaussée accusé de menaces d'incendie ; — contre un faux-monnayeur, de Bazouges ; — contre des commis des Aides coupables d'insultes et de voies de fait envers des marchands. — Dénonciation d'une fille mère contre son séducteur. — Informations sur des scandales arrivés dans les églises de Saint-Cyr et de Montjean. — Plainte d'un religieux franciscain de Laval contre plusieurs pères de sa communauté, qu'il accuse d'invectives et de violences à son égard. — Information sur une tentative de fuite par escalade, imputée à une religieuse bénédictine de Laval.

B. 42. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1677-1725. — Causes criminelles : — Lettres de rémission, grâce et pardon accordées par le Roi : au curé et au prêtre-habitué de La Croixille; — à un voiturier de Changé, et à plusieurs particuliers coupables d'homicides involontaires commis la plupart dans des rixes au cabaret, ou sur les chemins. — Opposition formée par le procureur du Roi contre l'entérinement de lettres de grâce obtenues subrepticement par un homme accusé d'assassinat prémédité. — Sentences condamnant les impétrants à une réparation civile. — Ordonnances de mise en liberté.

B. 43. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1725-1749. — Causes criminelles : — Lettres de rémission, grâce et pardon accordées par le Roi à

des prisonniers détenus pour homicides involontaires commis la plupart dans des rixes. — Suppliques. — Interrogatoires. — Sentences condamnant les élargis à une réparation civile envers les parents de la victime.

B. 44. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1750-1759. — Causes criminelles : — Lettres de rémission, grâce et pardon accordées par le Roi à des prisonniers détenus pour homicides involontaires commis la plupart dans des rixes. — Suppliques. — Interrogatoires. — Sentences condamnant les élargis à une réparation civile envers les parents de la victime.

B. 45. (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 189 pièces, papier.

1760-1787. — Causes criminelles : — Lettres de rémission, grâce et pardon accordées par le Roi à des prisonniers détenus pour homicides involontaires commis la plupart dans des rixes. — Suppliques. — Interrogatoires. — Sentences condamnant les élargis à une réparation civile envers les parents de la victime.

B. 46. (Registre). — In-folio, 40 feuillets, papier.

1652-1653. — Remembrance contenant : — Commissions d'employés préposés à la recette des Traites foraines.— Provisions de Lieutenant Général du Maine, Perche et Comté de Laval, accordées par le Roi à Charles de Beaumanoir, comte d'Antoigné. — Provisions de la chapelle d'Etriché *alias* Poligny, desservie à l'église Saint-Michel de Laval, décernées par l'Evêque du Mans à Jean Logeais, prêtre. — Démission de biens faite par la veuve de noble Jacques de Chantepie, sieur du Bu, receveur de l'élection de Laval, en faveur de ses deux fils. — Conventions matrimoniales conclues entre Ambroise Lelair et Renée Guays;— entre Louis Périer, maître chirurgien, et Renée Haqueberge. — Lettres patentes en faveur des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, portant décharge des droits d'amortissement et ratifiant leur établissement à Laval. — Donations mutuelles entre les époux René Queruau, tanneur, et Jacquine Blansilain; Julien Razeau, avocat, et Françoise Hardy; Pierre Croissant, meunier, et Gilette Nouveau; Etienne Théard et Andrée Ragareu, etc, — Assurance de pension de 220 livres promise à François Trouchot, sous-diacre de Paris, chanoine de Saint-Thugal, en échange d'une prébende qu'il abandonne à noble Rolland Gonesse, acolyte. — Lettres de grâce et de rémission accordées à Jacques Barbes, premier brigadier des gardes du comte de Tresmes, pour homicide involontaire dans une rixe au cabaret.

B. 47. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1658-1662. — Remembrance contenant : commission de juge expert et préposé au recouvrement du droit d'amortissement des Francs-Fiefs décernée par la chambre souveraine à Jacques Maublanc. — Edits du Roi permettant aux roturiers de posséder des fiefs moyennant affranchissement; portant règlement pour le luxe et la police. — Commissions de sergent royal accordées à Jean Foucher, Pierre Gautellier et Louis Loriot. — Assurance de pension viagère de 50 livres, promise par la veuve de Jean Sedillier, écuyer, garde du corps, à son fils acolyte, à Saint-Germain-des-Près de Paris. — Donation mutuelle entre messire Guy Des Vaux, chevalier, seigneur de Loresse, et dame Marie Pantin de La Hamelinière. — Arrêt du Parlement confirmant les juges ordinaires du comté de Laval dans le privilége de relever sans moyen du Parlement de Paris; défendant à tous particuliers, pages et laquais de porter des armes; ordonnant que les baux des deniers d'octroi se passeront devant le juge royal. — Pancarte des droits qui se percevront sur les marchandises et denrées qui passeront sur la Mayenne depuis Laval jusqu'à Mayenne, au profit du sieur Sauvat, maître d'hôtel du duc d'Orléans, en compensation des avances qu'il a faites pour rendre la rivière navigable. — Donation de 37 livres de rente foncière, faite à l'Hôtel-Dieu de Laval par noble Jacques Cazet, sieur de Grand-Pont, président au grenier à sel; — de l'usufruit d'une rente de 144 livres, faite par René D'Aubert, écuyer, sieur de Launay, à une de ses servantes. — Donation par Céneré de Cordouen, écuyer, sieur de Chauviére, à son neveu de toutes les sommes qui lui sont dues par Anne de Gayé, veuve de René de Cordouen.

B. 48. (Registre). — In-folio, 103 feuillets, papier.

1664-1665. — Remembrance contenant : arrêt du Parlement ordonnant aux notaires de faire enregistrer leurs provisions au greffe de la juridiction royale. — Articles du contrat de mariage passé entre noble François Molland, sieur de La Chauvière, et Françoise Boulain. — Donation mutuelle entre les époux Charles

de Courtarvel, écuyer, sieur de Colombiers, et Françoise Péan. — Déclarations du Roi portant réduction du nombre des conseillers secrétaires du Roi, des notaires, des tabellions, des procureurs, des huissiers et des sergents royaux. — Provisions de notaire accordées à Pierre Lasnier, Pierre Poulain, Julien Pottier, Jean Aubry et Jean Courte. — Assurance de 50 livres de rente viagère promise aux Franciscaines du Pont de Scé et à dames Françoise et Renée de Domaigne, par Escher des Vaulx, veuve de messire René D'Urban, grand'mére des susdites. — Donation mutuelle faite par noble Ambroise Lecomte, élu à Laval, et Marthe Duchemin. — Commission de garde-chasse de Forcé, donnée par le duc de Montbazon aux sieurs Bachelot et Lemasson. — Contrat de mariage conclu entre Jean Leclerc de La Provoterie, écuyer, et Renée Gemin.

B. 49. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1669. — Audiences civiles : — Sentences : adjugeant les dîmes du lieu des Buttes au vicaire fermier de la cure de Juvigné ; — certifiant une saisie faite à la requête de messire François, marquis de Hautefort ; — portant convocation de parents, afin de pourvoir au remplacement de noble Jacques Charlot de La Claverie, tuteur démissionnaire des filles de Nicolas Masson ; — permettant à René Hoisnard, partie saisie à la requête de Pierre D'Aubert, écuyer, sieur de Launay, de bailler caution; — enjoignant à Perronelle Lecornu, veuve de messire Jean, marquis de La Motte-Barassé, de bailler caution avant trois jours, sous peine de voir exécuter ses meubles au profit de Nicolas de La Haie; — appointant Jean du Grasménil, écuyer, sieur de La Tour, pour procéder à une reconnaissance d'écritures, à la poursuite d'Etienne Carré, écuyer, sieur de La Godurairie ; — décrétant information contre Jean Coustard, fermier de la poste aux lettres, pour infractions aux règlements. — Sentences d'ajournement rendues sur des revendications de dîmes formées par des curés, des prieurs ou leurs fermiers. — Affirmations de voyages entrepris pour venir plaider ou témoigner devant le siége royal.

B. 50. (Registre). — In-folio, 61 feuillets, papier.

1669. — Audiences civiles : — Sentences des appointements assignés à tous les notaires du comté de Laval, à la poursuite de Michel Cheue, propriétaire du droit des notifications, pour les contraindre à lui communiquer les extraits de leurs contrats et condamnations conformes aux droits du demandeur.

B. 51. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

1668-1670. — Remembrance contenant : Provisions de notaire et de sergent. — Donations mutuelles entre René de Farcy, écuyer, sieur de La Dagrie, et Marie de Gennes, son épouse. — Démission de biens faite par René du Gras-Ménil, seigneur de Bois-Belin, en faveur de son fils aîné Charles-Marie. — Donation de 90 livres de rente, faite à Anne de La Touche, par messire Joseph de Montéclerc. — Arrêt du Parlement déclarant exécutoire un bref du Pape commettant le père Jean-Baptiste *de Marinis*, supérieur général des FF. prêcheurs, à la réforme des couvents de son ordre. — Autre arrêt enjoignant aux substituts du procureur général d'envoyer des états et rôles des procès entamés ou terminés pendant l'année 1669. — Donation faite par Anselme de Bois-Jourdan, chevalier, seigneur des Courans, à sa fille aînée, de sa part afférente dans les acquêts communs entre lui et son épouse. — Rappel de l'édit du roi Henri IV pour l'établissement des relais de chevaux de louage sur les chemins et le long des rivières, et instruction de Louis XIV pour en assurer l'exécution. — Bail du service des relais à Laval, consenti à Michel Arthus, messager, pour le prix de 66 livres par an et 2 chapons gras. — Procuration de Claude Viallet, adjudicataire général des droits du Domaine, bailléeà Henri Girard, pour la régie de sa ferme, dans l'étendue des 3 généralités de Tours, de Paris et d'Orléans. — Arrêt du Conseil d'Etat, maintenant le juge royal en possession du droit de connaître des dettes dues au Roi, à cause de ses domaines. — Provisions de gouverneur du Maine, du Perche et du comté de Laval, décernées à messire François du Bouchet, marquis de Sourches, colonel d'un régiment d'infanterie. — Mêmes provisions accordées à messire Jean Du Bouchet, père du précédent, pour 4 ans, pendant que son fils s'acquitte de la charge de grand prévôt.

B. 52. (Registre.) — 140 feuillets, papier.

1670-1671. — Audiences civiles : — Sentences : condamnant les héritiers d'André Pichot, ex-titulaire de la chapelle de La Butte, à réparer les bâtiments dudit bénéfice; — ajournant des prêtres et des religieux

pour justifier leurs revendications de dîmes ou de bénéfices ; — condamnant un grand nombre de notaires à produire des extraits de leurs contrats au greffe des notifications ; — assignant les époux Gilles de Rotrou pour faire déclaration de leur religion ; — portant main levée de saisies de chevaux de louage, faites à la requête du fermier du droit de relais ; — enjoignant à Hyacinthe de Quatrebarbes et à son épouse de faire partage du fief du Bois avec dame Françoise Leclerc ; — frappant d'amendes des sergents ayant omis de soumettre leurs exploits au contrôle ; — portant règlement de salaire entre divers particuliers et le fermier des chevaux de poste ; — condamnant le facteur des forges de Chaillant à payer 143 livres pour le prix de 478 pipes de minerai tirées du pré Domin ; — condamnant le titulaire de La Rochinette à réparer son bénéfice selon la demande du patron, messire Brandelis de Vallory. — Sentence d'entérinement des lettres de répit obtenues par les demoiselles Claude et Marie, filles de Charles Du Renier, seigneur de Clermont et de Segrie, contre leurs créanciers.

B. 53. (Registre.) — 78 feuillets, papier.

1670-1671. — Remembrance contenant : articles du contrat de mariage conclu entre messire Guy de Montesson et Elisabeth de Châtillon. — Bail du greffe civil et criminel du siége royal fait par la veuve de Claude de Fougeux, seigneur des Cures, à Ambroise Seigneur pour 250 livres. — Déclaration du Roi concernant la réforme des maisons religieuses. — Édit réglant les conditions dans lesquelles les ecclésiastiques pourront résigner leurs bénéfices avec réserve de pension. — Déclaration du Roi portant défense de saisir les bestiaux. — Ordonnance de l'intendant de la Généralité défendant d'exporter ou de vendre les ouvrages de point de fil de France autres que ceux fabriqués dans les manufactures reconnues par le Roi. — Provisions de notaire et de sergent décernées à Daniel Bourny, Pierre Chapelet, Maurice Chemin, etc.

B. 54. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1671. — Audiences civiles. — Sentences : ordonnant une nomination d'expert pour l'estimation du fief et de la métairie de Pleinchesne (Meslay), saisis sur la succession de Gilles de Champhuon, sieur du Ruisseau ; — élargissant un prisonnier indûment détenu par les officiers du duc de La Trémoille ; — enjoignant au greffier de la juridiction de Poligné de payer les droits de contrôle au receveur de Laval ; — reconnaissant au curé de Nuillé le droit de dîmer à la douzième gerbe, et défendant aux colons de lever leur moisson sans avoir averti leur curé ; — convoquant les créanciers de Marie Gilonne de Couasnon, épouse de Gilles Brandelis du Mesnil, pour une nomination d'expert ; — condamnant messire Alexis de Couasnon, prêtre, curé de Poché, aux frais de réparation du bénéfice de La Pervenchère ; — appelant Claude Robin, commissaire établi au séquestre des dîmes de Saint-Georges-le-Fléchard, à rendre compte de sa régie.

B. 55. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1680. — Remembrance contenant : provisions de notaires décernées à Jean Lebourdais, Louis Lancro, Ambroise Gougeon, etc. — Edits portant peine de mort contre les faussaires et défendant aux catholiques d'embrasser la religion réformée. — Déclarations du Roi relatives aux aliments des prisonniers, concernant l'âge des officiers de judicature et la capacité des juges, défendant aux protestants de faire fonctions de sage-femme. — Arrêt du Parlement défendant à tous seigneurs d'établir sur leurs terres aucun officier de la religion réformée. — Déclarations révoquant les lettres de maîtrise accordées sous différents titres. — Commission de conseiller juge du point d'honneur décernée au comte de Montéclerc, gouverneur de Laval, par les maréchaux de France.

B. 56. (Registre). — 48 feuillets, papier.

1680-1681. — Remembrance contenant : Edits du Roi relatifs aux contraintes par corps à exercer contre les femmes et les filles, et aux mariages entre catholiques et protestants. — Déclarations enjoignant aux juges ordinaires d'aller chez les protestants malades pour savoir en quelle religion ils veulent mourir ; — concernant les bénéfices incompatibles. — Arrêts du Parlement et du Conseil : accordant un répit de 3 ans pour leurs dettes aux protestants qui feront abjuration ; — demandant compte aux consistoires des impositions qu'ils ont prélevées sur les protestants ; — défendant de tenir chez soi aucune académie de jeux publics, particulièrement de jouer au Hoca ou à la Bassette ; — enjoignant aux notaires, sergents et procureurs protestants de se défaire de leurs charges. — Provisions de

receveur alternatif des consignations de la sénéchaussée de Laval accordées à noble Jacques Lebel. — Donations mutuelles entre les époux François Gaudin, chirurgien, et Françoise Chenon, entre Guillaume Martineau, conseiller au présidial d'Angers, et Marie Lemasson. — Donation de 20 livres de rente foncière à la fabrique de Saint-Vénérand par Daniel Rozel, marchand de Laval.

B. 57. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1681. — Remembrance contenant : Déclarations du Roi abrogeant le relief de prescription inséré dans les lettres à terrier ; — portant que les enfants des protestants pourront se convertir à 7 ans, et défense aux pères de famille de les faire élever à l'étranger ; — enjoignant aux syndics et marguillers des paroisses non pourvues de juges, d'aller chez les protestants malades pour savoir en quelle religion ils veulent mourir. — Sentences : portant main levée de l'opposition formée contre l'acquisition du lieu de La Boulonnière, faite par Pierre Patry; — séquestre sur les dîmes de Villiers revendiquées par le fermier et par René de Montreul, chevalier, seigneur de La Chaux ; — condamnant le greffier Melaine Garin à payer 200 livres et 12 chapons par an à messire Arnoul Garnier, chevalier, marquis de Challains, propriétaire des greffes du siége royal ; — maintenant Sébastien Lilavois, sous-diacre, en possession de la chapelle Sainte-Barbe. — Testament de Charles de La Corbière, seigneur de La Benichère. — Complaintes possessoires formées concurremment par François Trillon et François Mehegnery, prêtres, tous deux prétendants à la cure de Saint-Martin, de Montsûrs.

B. 58. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1682-1683. — Remembrance contenant : arrêt du Conseil défendant aux protestants d'augmenter le nombre de leurs ministres. — Déclarations et Edits du Roi : excluant les protestants des charges de notaire, de procureur et d'huissier; — déclarant nuls les contrats d'aliénation passés par eux, leur défendant d'aller s'établir à l'étranger ; — portant des punitions contre les vagabonds, les condamnés en rupture de ban et contre divers crimes ; — défendant aux protestants de s'assembler ailleurs que dans leurs temples. — Donations mutuelles de biens entre les époux Sébastien Frin du Coudray et Marie Châteigner ; entre René Lemoine de Juigné, lieutenant général du comté de Laval, et Marie Gigault ; entre André Coustard, receveur des tailles, et Marie Bouvier. — Nomination d'expert pour la montrée du château de La Rongère, à la requête de messire Hyacinthe de Quatrebarbes. — Provisions décernées à des notaires royaux. — Sentence réglant les charges et conditions auxquelles seront adjugés les bois de Charnie, saisis sur demoiselle Anne Louise de Bouillé de Créance, malgré l'opposition de messire de Daillon, duc du Lude, pair et grand maître de l'artillerie, et de messire Jacques Philippe de Charnacé, chevalier, seigneur marquis, lieutenant des gardes du corps et lieutenant général d'artillerie.

B. 59. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1682. — Remembrance contenant : Déclarations du Roi défendant de saisir les bestiaux.— Édits : portant établissement de dépôts pour les effets mobiliers saisis ; — ordonnant de déposer aux greffes des siéges royaux les registres des baptêmes, mariages et sépultures des protestants. — Désignation d'un expert arpenteur pour procéder au mesurage d'une pièce de terre en litige entre l'abbaye de Fontaine-Daniel et Isaac de La Mattraie, chevalier, seigneur de Contés. — Commission de régisseur des saisies donnée à messire Jean Périer. — Réceptions d'huissiers.

B. 60. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1683. — Remembrance contenant : permission de quérimonier accordée à Dom Jean Courtin, bénédictin titulaire du prieuré de Saint-Laurent de L'Hermitage, et à Louis Guillois, curé d'Ahuillé, tous deux se disant en droit de percevoir les oblations faites à Saint-Laurent. — Provisions de notaire accordées à Jean Duval, Claude Rondelou, etc. — Présentation de caution par messire Claude de Préaux, chevalier, seigneur de Préaux et de Charnières, pour obtenir main-levée de saisie à l'encontre de Charles de Fontenelle, chevalier, seigneur de Souvigné. — Arrêt du Parlement portant règlement pour les taxes des grosses procédures criminelles. — Edits concernant la vente des offices et la distribution de leur prix ; portant peine d'amende honorable et de bannissement perpétuel contre les ministres qui admettront des catholiques dans leur profession de foi. — Déclarations du Roi

concernant les propriétaires des îles, attérissements, péages, bacs, ponts, moulins, droits de pêche sur les rivières navigables; — portant règlement pour l'admission des personnes, pourvues d'offices vacants, aux revenus casuels. — Donation faite par Catherine de Cernon, veuve de Pierre de La Dufferie, à Joseph de Cernon, chevalier, baron des Arcis, conseiller honoraire au Parlement de Bretagne, et à Thérèse de Champion, sa belle-mère, de tous les revenus des terres des Arcis, de La Crotte, de La Creuche et de La Rochère.

B. 61. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1684. — Remembrance contenant: Édits du Roi fixant l'âge des conseillers des Cours et présidiaux à 25 ans et celui des maîtres des requêtes à 31 ans; — portant aliénation d'un million de livres de rentes aux prévôts des marchands et aux échevins de la ville de Paris; — créant 200,000 livres de rentes au denier 18, et 500,000 livres d'augmentation de gages; — réglant la procédure criminelle envers les ecclésiastiques. — Décision du juge royal par laquelle il entend que Sébastien Frin, assesseur en la maréchaussée de Laval, assistera aux assemblées de l'hôtel-de-ville comme député de ce siége. — Arrêt du Conseil d'État portant réglement des vacations. — Réception de François Lemoine en qualité d'avocat. — Déclaration du Roi pour la punition des protestants qui s'assemblent ailleurs que dans leurs temples. — Acte de publication de la paix conclue entre Louis XIV, l'Empereur et le Roi d'Espagne. — Contrat de mariage passé entre messire Pierre de Crouail, chevalier, seigneur de la Roche-d'Abuin et demoiselle Barbes Rafron.

B. 62. (Registre.) — In-folio, 9 feuillets, papier.

1686. — Remembrance contenant: — présentation d'un arrêt du Conseil défendant aux provinces du Maine, de l'Anjou et de La Touraine, d'exporter des blés de leur crû. — Défense au fermier des droits de contrôle d'établir des commis sans les avoir fait prêter serment au siége royal. — Déclaration du Roi portant peine de galères contre les mendiants valides. — Saisie réelle faite sur l'office de sergent royal de Pierre Mil-Cent, à la requête de René de Gomboust, président au grenier à sel de La Gravelle. — Sentence condamnant Jean Roulland à payer, à Mathurin de Gouesnel, caution du fermier du duché de Mayenne, les droits de ventes et issues d'un contrat.

B. 63. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1686-1687. — Remembrance contenant: bail du greffe ancien du siége royal pris par René Renusson moyennant le prix de 120 livres. — Main-levée de deniers saisis sur Mathurin Chevalier, curé de Meslay, à la requête de messire Charles du Plantis Landreau. — Déclarations du Roi et Édits concernant: les femmes surprises en infraction de ban et les mendiants valides; — défendant de fabriquer certaines pièces d'orfévrerie; — portant que les matelots seront censés regnicoles et exempts du droit d'aubaine après 5 ans de service. — Arrêt du Conseil d'État révoquant la surséance accordée aux nouveaux convertis pour leurs dettes. — Dônation mutuelle entre les époux Jacques Richer, écuyer, baron du Breil et dame Armande Rebuffé. — Sentence condamnant Dom Pierre de La Croix, prieur de N. D. de Périls, de payer à l'un des curés de La Trinité 300 livres de portion congrue et 150 livres à son vicaire. — Reconnaissance d'écritures faites par Sébastien Frin, sieur du Coudray, marchand.

B. 64. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1686. — Remembrance contenant: lettre de cachet contre ceux qui porteront de faux billets de créance sur les protestants sortis du royaume. — Provisions de sergent royal accordées à Jean Paumard et à Guillaume Sorin. — Arrêts du Conseil concernant: les manufactures de serges; — permettant l'exportation des grains hors du royaume. — Déclarations du Roi: contre les nouveaux convertis qui refuseront les sacrements dans leurs maladies ou sortiront de France sans permission; — concernant les formalités nécessaires pour les mariages entre mineurs dont les parents sont absents ou protestants; — concernant les lettres de change. — Lettres Patentes portant augmentation de deux foires dans le bourg de Soulgé-le-Bruant. — Donation mutuelle entre les époux messire Jacques Le Prévost, receveur des fermes royales, à Laval, et Marie Ruel. — Nomination d'expert dans une cause pendante entre messire Louis de Baradat, évêque et comte de Vabres, abbé de Clermont, et Jacques Bidault, docteur en médecine. — Sentence condamnant Charles de Froullay, chevalier, seigneur, comte de Montflaux et la

veuve de Pierre de Couasnon, seigneur de La Barillere, à payer diverses rentes à la recette du duché de Mayenne. — Revendication d'une instance possessoire relative aux dîmes de Cossé, formée par le procureur du Roi. — Édit du Roi défendant aux ministres protestants de rentrer sur le territoire français, sous peine de mort.

B. 65. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1689. — Remembrance contenant : donation mutuelle entre Pierre Gombert de La Chesnaye, marchand, et Françoise Mouesy. — Présentation d'un acte de prix concernant l'enchère de 50,000 livres mise sur les terres de Bourgon, d'Aron, du Bois au Parc et de Bourgnouvel saisies réellement sur Henri de Laval, évêque de La Rochelle. — Provisions de procureur du Roi, accordées à Julien Leclerc ; — de président au siége royal, décernées à François de Farcy, écuyer, sieur de Pontfarcy. — Édits et déclarations : concernant l'importation des bas de soie ; — portant création de 600,000 livres d'augmentation de gages, et de 500,000 livres de rentes provinciales ; — créant deux payeurs de gages en chaque bureau des finances ; — portant suppression de tous les commis contrôleurs des saisies réelles ; — réglant la liquidation des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts dus par les ecclésiastiques. — Donation de divers immeubles et de rentes faite à la charité de la paroisse de La Trinité, par Gervais Chambrun, sieur de Beaumesnil. — Donation universelle faite par Marie Cazet, veuve de Jean de La Porte, à ses enfants.

B. 66. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1690-1691. — Remembrance contenant : Édits et Déclarations : pour maintenir la bonne qualité des chapeaux se fabriquant en France ; — pour l'union des droits de parisis-sol aux offices de contrôleurs marqueurs des cuirs ; — attribuant 140,000 livres de gages héréditaires aux officiers des Présidiaux et Bailliages ; — disposant des biens relaissés par les nouveaux convertis sortis du Royaume, au profit de leurs héritiers ; — créant des jurés crieurs d'enterrement dans les villes et bourgs ; — défendant aux marguilliers des églises de rien construire sans permission ; — portant réglement pour les ouvrages et la vaisselle d'or, de vermeil doré et d'argent ; — concernant les messagers et conducteurs des prisonniers, etc. — Provisions de conseiller laïc au siége royal obtenues par René Frin de La Chauvinière, avocat. — Arrêt de la Cour déclarant le comté de Laval exempt de la juridiction des présidiaux du Mans, de Château-Gontier, et de La Flèche et confirmant le duc de La Trémoille en possession de la féodalité des seigneuries de Champagne-Hommet et de Villiers-Charlemagne. — Contrat de mariage conclu entre noble Jacques de Salles, sieur de Jullière, commissaire de la marine, et Marie Bidon.

B. 67. (Registre.) — 38 feuillets, papier.

1691. — Remembrance contenant : Edits et Déclarations créant des receveurs des épices ; — des officiers d'amirauté ; — des essayeurs contrôleurs des ouvrages d'étain ; — des courtiers commissaires en vins ; — des payeurs des augmentations de gages ; — concernant les officiers des greniers à sel ; — permettant d'employer en rentes sur l'hôtel de ville les deniers dus aux communautés ecclésiastiques ; — révoquant les priviléges accordés aux loueurs de chevaux ; — réglant l'usage du papier timbré ; — portant confirmation de noblesse aux officiers de plusieurs villes et réunion de divers offices. — Provisions de notaire royal accordées à Jean Noël. — Sentence portant main levée de la saisie faite sur les revenus du lieu de La Motte au profit de Sébastien Lebreton, docteur en médecine. — Sentences d'appointement rendues sur des demandes en paiement formées par des créanciers ; — sur des complaintes possessoires relatives aux chapelles de Martigné et de La Convenancière.

B. 68. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1696-1699. — Remembrance contenant : contrats de mariages conclus entre Jacques Lelong de La Besnardière, lieutenant criminel au siége de l'Election, et Ambroise Mesnage ; entre Jacques Pellé et Jeanne Landais; entre Jacques Champhuon et Françoise Lemonnier. — Donation des deux métairies de Grasménil par messire Julien de La Corbinais, chevalier, seigneur de Bourgon, et Laurence Lelièvre à leurs enfants. — Donation mutuelle entre les époux Charles Leroux, écuyer, sieur d'Yvry, gentilhomme de la Grande Vénerie, et dame Anne Emond. — Adjudication des revenus et fruits de la closerie de La Bouchardière, saisis à la requête d'Hyacinthe Du Buat, chevalier, seigneur de La Soubrardière. — Testament de Pierre Treton, sieur de Balade, maître de forges au Port-

Brillet. — Protestations du juge royal contre plusieurs de ses collègues qui s'attribuent indûment la connaissance de certains procès. — Protestation de nullité faite par le lieutenant assesseur criminel du siége royal contre une information abusive instruite par le juge civil. — Sentences d'appointements rendues sur des demandes en paiement de portion congrue, de créances et de pension; en liquidation de saisies, en restitution de dîmes, en décharge de réparations de bénéfice. — Réceptions de notaires et de sergents.

B. 69. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets. papier.

1699-1702. — Remembrance contenant : contrat de mariage conclu entre haut et puissant seigneur Mathieu Pierre d'Armagnac, chevalier, marquis de La Motte, capitaine de chevaux-légers au régiment d'Anlxy, avec Marie Catherine Boilleau. — Cession viagère du lieu de Haut-Montgreffier faite par messire Henri, comte de Baradat, capitaine au régiment de Champagne, à Françoise Rousseau, sa mère. — Donation universelle faite par les époux Pierre de La Jaille, chevalier, seigneur de Saint-Jean-sur-Erve, et Renée D'Urban à leur petit-fils Henri de Biars, chevalier, seigneur de L'Hommois, et à ses frères et sœurs. — Commissions de contrôleur des bans de mariage décernées à divers et tarif des droits à prélever pour les publications. — Sentences d'ajournement rendues sur des instances possessoires relatives à des cures; — sur des demandes en paiement de portion congrue; — sur une plainte en malversations déposée contre les fermiers de la terre de Poligné par messire François de Franquetot, marquis de Coigny, gouverneur et grand bailli de Craon. — Sentences ordonnant estimation de choses contentieuses. — Donations mutuelles entre vifs. — Sentence d'ordre rendue sur une instance en paiement formée par Madeleine Hennequin, veuve de messire Charles Colbert du Terroy, conseiller d'Etat, dame de La Tour-Emond.

B. 70. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1703-1707. — Remembrance contenant : donation de divers héritages faite par Marguerite Leclerc, veuve de François Leclerc, seigneur de Boisjousse, à messire Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Esmereaux, premier président au présidial d'Angers, à Gabriel Constantin, seigneur de La Lorie, grand prévôt d'Anjou et à son épouse Renée Leclerc. — Contrat de mariage entre René de La Porte, sieur de Méral, et Renée Huneau. — Commission de Subdélégué à Laval, accordée à François de Farcy, président au siége royal. — Démissions de biens faites : par Renée Nupieds, en faveur de ses frères et sœurs ; — par Charlotte Alleaume, en faveur de ses enfants. — Distributions de procès. — Provisions de sergents et de notaires royaux. — Testament de René de La Planche, chevalier, seigneur de Ruillé. — Sentence reconnaissant Christophe Radiguet, légitime patron de la chapelle de La Francière. — Commission de contrôleur, ancien, alternatif et triennal, du receveur des saisies réelles, accordée à Joseph Périer. — Sentences d'ajournement rendues sur une demande de portion congrue faite par le curé de La Croixille au chapitre de Saint-Julien du Mans ; — sur des revendications de dîmes formées par le prieur de Chemeré-le-Roi, par le curé de Montsûrs, par le titulaire de la chapelle Sainte-Catherine de Fouilloux ; — sur une demande de pension faite par Mathurin Chevalier, ancien curé de Meslay, contre son successeur auquel il a résigné sa charge.

B. 71. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1715-1718. — Remembrance contenant : réceptions de chirurgiens, de notaires, de sergents, et de greffiers. — Notification d'une lettre du chancelier déclarant que les provisions de charge, et les lettres de rémission doivent être adressées au juge royal. — Affirmations de voyages. — Distributions de procès. — Sentences d'ajournement rendues sur des revendications de dîmes, sur des complaintes possessoires relatives à des bénéfices. — Présentations d'Édits, de Déclarations et d'Arrêts faites par le procureur du Roi. — Dénonciations. — Provisions de procureur fiscal de la châtellenie de Soulgé-le-Bruant accordées à Paul Origné; — de sénéchal de Chemeré-le-Roi, à Michel Coignard; — de greffier à Jacques Diguet; — de notaire à André Croissant; — de procureur du Roi au siége royal à Charles Frin du Guiboutier, avocat.

B. 72. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier

1719-1722. — Remembrance contenant : conventions matrimoniales entre messire François de Biards, chevalier, seigneur de Launay, et dame Renée Bouessay, veuve de messire Louis-Jean de La Chapelle.

— Provisions de notaire apostolique décernées à François Croissant. — Lettres de rémission pour homicide involontaire. — Testaments. — Lettres de dispense d'âge. — Institution de curatelle pour les enfants de Louis-Jean de La Chapelle. — Démissions de biens. — Sentence défendant au curé de La Trinité de Laval de publier des bans ou de célébrer un mariage sous peine de saisie de son temporel. — Présentation de manifeste sur les sujets de rupture entre la France et l'Espagne, communiqué par le comte de Froullay. — Sentences provisoires et d'ajournement rendues sur une poursuite intentée contre les paroissiens d'Ernée, par leur curé, pour les réparations du presbytère ; — sur une demande en paiement de droits de contrôle formée contre un huissier ; — sur une instance en main levée d'opposition formée au mariage de Brice Coupel avec Jeanne Mouteau ; — sur une revendication de dîmes. — Installation de Gabriel Levesque en qualité de président au siége royal. — Réceptions de notaires royaux.

B. 73. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1721-1722. — Remembrance contenant : congés définitifs accordés à François Duval, soldat du régiment de Champagne, et à Joseph De Bond, cavalier du régiment de Villars. — Main-levée d'une opposition formée au mariage d'Anne de Saulnois, par René de Saulnois, juge royal du Bourgnouvel. — Commission de major décernée à Pierre Duchemin, sieur de La Babinière. — Ordonnance enjoignant d'exposer aux enchères les choses saisies sur le fermier de la commanderie de Thévalles, à la requête de Charles de Charbonneau de Fortécuyère, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. — Démission de biens faite par Claude Frin des Allais, à René Frin, son frère, négociant. — Ordonnances d'expertises sur des demandes en réparation de temporel formées par des titulaires de bénéfices ecclésiastiques, contre les héritiers de leurs prédécesseurs. — Sentence condamnant à restitution la communauté des merciers et épiciers de Laval qui avait fait saisir une barrique de raisin sur un marchand forain. — Sentences d'ajournement rendues sur des revendications de dîmes, de bénéfices et de portions congrues.

B. 74. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1722-1727. — Remembrance contenant : contrat de mariage entre François Paulmier d'Orgemont, receveur général des aides en l'Élection de Laval, et Anne Leduc. — Certificats de congés définitifs délivrés à des soldats. — Actes d'engagements au service du Roi pris par des jeunes gens. — Provisions de notaire royal accordées à Gilles Audruger, Pierre Lair, Jacques Grippon et François Dubois. — Quittances du paiement desdits offices. — Donation mutuelle entre les époux René Sébastien, seigneur de Saint-Marc, et Anne Du Blanchet. — Provisions de lieutenant général et particulier au siége royal décernées à Pierre Foucault de Laubinière ; — de procureur du Roi au même siége à François Leclerc Dumoulin ; — d'huissier audiencier à Joseph Goussé. — Instances possessoires relatives à des bénéfices ecclésiastiques. — Sentence d'ajournement rendues sur des revendications de dîmes et de fermages formées par le curé de La Cropte, le chapitre de Saint-Thugal, le prieur de Notre-Dame de Changé, l'abbaye de Clermont et le curé de Soulgé-le-Bruand. — Main-levée de l'opposition faite au mariage de Jean de La Porte avec Jeanne Crosnier par les époux Jacques Rousseau, sieur de Montfrand, président au siége de l'Election de Laval, et Helène de La Porte.— Défense faite au desservant de Maisoncelles de recommander aux prières nominales d'autres personnes que les seigneurs fondateurs, à la requête de René Foucault, écuyer, seigneur de Marpalu.

B. 75. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1727-1732. — Remembrance contenant : conventions matrimoniales entre Paul Chopin, sieur de La Guitonnière, écuyer, et Anne du Blanchet, veuve de Charles René de La Broise, écuyer ; — entre Grégoire d'Hauterives, chevalier, seigneur de Chenevières, et Marie Anne Nepveu ; — entre Charles de Maillé, comte de La Tour Landry, baron d'Entramnes, et Marie Françoise de Savonnières. — Délibération prise en chambre du conseil des officiers du siége royal, dans laquelle il est décidé que le procureur du Roi se rendra au siége de la maréchaussée de Château-Gontier pour inviter le prévôt à renoncer dorénavant aux poursuites des crimes commis dans le comté de Laval. — Actes d'engagement pour servir le Roi dans la compagnie d'Arrien, dans les régiments de Piémont, de La Trémoille, de dragons d'Orléans et de cavalerie de La Ferronnays. — Réceptions de notaires, de ser-

gents, d'avocats, d'archers de la maréchaussée, d'un exécuteur de la haute justice. — Contrat de vente du lieu de La Maisonneuve, sis en Saint-Jean-sur-Mayenne.

B. 76. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1730-1733. — Remembrance contenant : arrêts du Parlement défendant le colportage d'un mandement de l'évêque de Laon ; — condamnant une voleuse de grains et ses complices au fouet, à la flétrissure et au bannissement ; — ordonnant de lacérer divers libelles ; — condamnant un blasphémateur à être pendu et brûlé. — Déclarations du Roi concernant les scellés mis chez les officiers militaires ; les cas prévôtaux ou présidiaux ; servant de règlement entre les curés primitifs et les vicaires perpétuels. — Sentences ordonnant de passer outre l'opposition formée au mariage de Jacques Ruffin, sieur de La Moinerie; à celui de Nicolas Bodereau et à celui de messire Claude de Meaulne, chevalier, seigneur de Bourny. — Ajournements prononcés sur des revendications de dîmes et de fermages faites par les curés de Saint-Martin de Montsûrs et d'Avesnières et par Charles de Houllières, seigneur de Boisbureau, curé d'Entramnes.

B. 77. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1733-1739. — Remembrance contenant : testaments de Marie Rozière et de François Foucault, chevalier, seigneur de La Bigottière. — Contrats de donation mutuelle entre époux. — Présentations de lettres de rémission. — Acte de vente du lieu dit La Rue, en Saint-Germain-le-Fouilloux, par la veuve de François de La Bordette, écuyer. — Donations de la seigneurie de La Poterie par Jacques de Farcy, seigneur de La Ville-Dubois, à sa nièce Charlotte de Farcy de Mué ; — de la métairie de La Lande par Renée Leclerc, dame des Bigottières, à son chapelain René Delaunay. — Ajournement prononcé sur une revendication de dîmes faite par François Leclerc de la Roussière, seigneur de Beaulieu, chevalier de Saint-Louis, contre le curé de la paroisse. — Actes d'engagement pris par des recrues pour servir dans le régiment de Royal-Comtois. — Réceptions d'huissiers, de sergents, d'archers, d'arpenteurs priseurs, etc. — Provisions de sénéchal de la baronnie d'Hauterives données à Bernard Renusson de La Rongère, avocat ; — de juge royal commissaire examinateur à Gabriel Frin Du Guiboutier ; — de notaire royal à Pierre Châtizel, André Tellot, etc. — Commission de receveur des deniers des saisies réelles accordées à Joseph Périer.

B. 78. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1737-1744. — Remembrance contenant : délibération des officiers du siége royal par laquelle ils s'engagent à contribuer tous aux frais des procès relatifs à leurs offices. — Ajournements prononcés sur des revendications de dîmes et des complaintes possessoires relatives à des bénéfices. — Provisions de procureur fiscal des fiefs de Poligné décernées à François Leclerc Dumoulin, par François de Franquetot, marquis de Coigny. — Congés définitifs délivrés à des militaires. — Contrats de donation mutuelle entre époux. — Actes d'engagement de servir le Roi dans divers régiments souscrits par des jeunes gens de Laval. — Sentence interdisant à un notaire de Bonchamp d'instrumenter à Laval. — Main-levée d'opposition au mariage de Julien Leclerc du Flécheray avec Rose Balthazard de Valleaux. — Amende prononcée contre le curé de La Gravelle pour avoir omis de déposer et de faire parapher les registres de baptêmes, mariages et sépultures.

B. 79. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1743-1749. — Remembrance contenant : Édits et Lettres Patentes portant règlement pour les ouvrages de bonneterie ; — établissant des marques pour le cuivre ; — accordant droit de survivance aux officiers des Élections et des Greniers à sel ; — créant des inspecteurs jurés dans les corporations d'arts et métiers ; — établissant des droits sur diverses marchandises ; — portant règlement pour les acquisitions de biens de main-morte et pour les ouvriers travaillant dans les fabriques du Royaume. — Déclarations du Roi ordonnant la continuation du doublement des droits du Domaine ; — accordant l'hérédité aux offices de notaire, d'huissier, de procureur ; — défendant aux nouveaux convertis de vendre leurs biens sans permission ; — portant règlement pour la fabrication des galons d'or ou d'argent ; — concernant la nomination aux cures et aux bénéfices. — Arrêts du Parlement concernant les exécutoires pour les frais des procès criminels et les conducteurs des prisonniers ; — condamnant divers libelles à être brulés.

B. 80. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1744-1750. — Remembrance contenant : contrat de mariage conclu entre haut et puissant seigneur Joseph-François marquis de Préaux et Marguerite Vincente Desnos, avec les procurations des proches parents. — Provisions de notaire royal accordées à Michel Trois, à Louis Berger et à René Lecomte ; — de sénéchal des fiefs de Clermont, de La Troussière et de Louverné à messire Hardy de Lévaré ; — de juge royal à Léon Foureau. — Extrait d'une délibération de l'assemblée tenue à l'hôtel de ville de Laval pour le renouvellement du bureau. — Contrat de vente du lieu de La Daguinière consenti par Philippe-Camille de Farcy, chevalier, seigneur de Pontfarcy. — Mains-levées d'oppositions à divers mariages. — Bail à rente foncière du Petit-Garoulé accepté par Bernard Renusson, avocat. — Cession à fond perdu, moyennant rente viagère, de plusieurs rentes hypothécaires et droits de propriété faite par Rose Chaplet à Hyacinthe Lelivec, écuyer, seigneur de Limellec, capitaine d'infanterie au régiment de La Morlière. — Démission de biens par Michel Prudhomme, sieur de La Boucherie, en faveur de ses enfants. — Cession à titre de rente foncière annuelle et perpétuelle des prés et lavanderies de La Chaussée et du Lieutenant, à Laval, avec la closerie de La Baudonnière, en Saint-Céneré, faite par René Renusson de La Maisonneuve à son frère.

B. 81. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1752-1756. — Remembrance contenant : provisions de conseiller avocat au siége royal accordées à François Vrigné ; — de notaire royal accordées à Philippe Lenain et à René Marteau. — Contrat de donation mutuelle entre les époux Pierre Paumard et Renée Blanchouin. — Vente d'une maison avec jardin sise rue des Chevaux, cédée par Lancelot Turpin, baron de Cressé et Madeleine de Maucour à Bernard Renusson de La Rongère, avocat. — Bail à rente foncière d'une maison avec jardin, sise à La Croix-Bidault, pris par Jean Coustard du Plessis, chevalier, seigneur de La Gonnière.—Acte par lequel Marie-Henriette de Meaulne, dame de Lancheneil, veuve de Joseph de Préaux, rappelle ses trois fils puînés à la propriété de leur part héréditaire dans sa succession. — Lettres d'abréviation permettant à Joseph Périer du Bignon, seigneur des fiefs de Louverné et de La Troussière, de tenir ses assises au palais de Laval. — Conventions matrimoniales entre Louis Jacob des Haies, chevalier, seigneur de Cosmes et de Beaurepos et Charlotte Du Boul de Cintré ; — entre Claude Foucault de La Haie de Péron, écuyer, et Marie Claire Foucault de La Bigottière, etc.

B. 82. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1757-1765. — Remembrance contenant : Sentences provisoires et d'ajournement rendues sur des revendications de dîmes faites par les curés de Grenoux, de Saint-Ceneré, de Gesnes, de Changé, par le prieur de Sainte-Catherine de Laval ; — sur des complaintes possessoires relatives aux bénéfices des chapelles du Pré-Neuf, de La Hiaule, et de Martigné. — Sentences ordonnant de procéder à la réparation des bâtiments de divers bénéfices ; — portant homologation de substitutions inscrites dans des testaments ; — et levant des oppositions formées à des mariages.

B. 83. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1757-1780. — Remembrance contenant : contrats de mariages conclus entre Léonor François de Tournely, écuyer, mousquetaire du Roi, et Mathurine Duplessis ; — entre Sébastien Berset d'Hauterives et Renée Leclerc de Beaulieu ; — entre Paul Coupel, chevalier, seigneur de Beauvais, et Périnne Blanchet. — Provisions de sénéchal des commanderies de Thévalles et Chevillé données par Louis de Maillé, comte de La Tour Landry à Jean Leballeur ; — de sénéchal des fiefs de La Feuillée d'Alexain, de La Bigottière et La Pichoraie à Bernard Renusson, avocat, par Marie Desnos, épouse du marquis de Marcilly ; — de sénéchal des fiefs de Préaux, de Vaucenay, des Epéchères, du But, des Rualonnières à René Guays, par René de La Barre, chevalier ; — de lieutenant général assesseur criminel au siége royal à Jean Hardy, sieur de La Cherbonnerie ; — de juge civil et criminel de la baronnie de Bourg-le-Prestre à Jean Périer Du Coudray. — Lettres de maîtrise accordées à plusieurs chirurgiens. — Provisions de notaire royal données à François Dellière, Pierre Lemonnier, etc.

B. 84. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1781-1789. — Remembrance contenant : Testaments de Rose Tourtaut, de Jean Lemercier, de Louise Boischard, de Jeanne de Beauménil, etc., tous portant

des substitutions. — Contrats de mariage : entre Etienne Brehin et Anne Marteau; — entre Joseph Caillet et Marie Brault. — Donation de 6,000 livres tournois à Bonne Trichet par Pierre Nupieds, audiencier au siége royal et d'amirauté du Fort-Dauphin. — Nomination de curateur aux substitutions contenues dans le testament de François Leclerc, écuyer, seigneur de Beaulieu, acceptée par Léon Leclerc du Flécheray, négociant. — Donation de plusieurs héritages par Françoise Geslin, veuve de François Gesbert, marchand, à son fils.

B. 85. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1781-1790. — Remembrance contenant : — Commissions de jurés priseurs, vendeurs de biens meubles. — Lettres de maîtrise délivrées à Julien-Jean Morin. — Brevet de lithotomiste, pour François Segretain. — Lettres de commissaire à terrier accordées à Henri de La Laurencie, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. — Lettres-patentes portant union des fiefs de Bourg-Le-Prestre, de Grillemont, des Ifs, d'Erablée, de La Chaluère, de La Valette, de La Ramée, de Saint-Christophe-du-Luat et leur réunion sous le nom de marquisat de Baillif. — Lettres à terrier, et lettres d'abréviation pour les fiefs du Plessis d'Anthenaise, de Chaslon, de Marcherue, de Laubinière, de Coullouet, obtenues par Madeleine de Vassé, veuve de Louis-Joseph de Fesques et par Armande de Vassé, veuve du marquis de Pommainville, dames desdites terres. — Provisions de sénéchal des fiefs de Poligny, données à messire Ambroise Hoisnard par Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, écuyer.

B. 86. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1731-1733. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage conclus entre Pierre Lemercier et Jeanne Truffaut, entre Guillaume Brillet et Jeanne Balidas; entre Jean de La Porte et Marie de Fleury, portant donation. — Testaments de Pierre Gourdelier, d'Ambroise Hennier, de Jacques Gougeon, élu à Laval, de Jean de La Porte, négociant. — Donation de plusieurs immeubles à l'Hôtel-Dieu de Château-Gontier et à celui de Laval par Françoise Guinebault, et par Leclerc Dumoulin, prieur de Parné. — Démission de biens sis dans les paroisses de Saint-Ouën, de Bonchamp, de Bourgon, par la veuve d'Olivier Gautier, notaire, en faveur de ses enfants. — Constitution de rente viagère au profit de René Marest, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, consenti par Nicolas Pousteau, négociant. — Donation de 5,000 livres par François de La Porte de La Teslinière, à sa fille cadette. — Donation mutuelle entre les époux Jacques Gaspard Dauménil et Renée Beudin; entre René Bellière et Marie Ledivin. — Contrats à viage passés entre messire Annibal de Farcy, chevalier, seigneur de Mué et les demoiselles du Prépetit; entre Madelaine Chapelle, ursuline à Laval, et François Gautier, etc.

B. 87. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1734. — Insinuations judiciaires : — Testaments de François Lemercier, de Françoise Bréhin, de Marie Leclerc, épouse de messire Mathurin Gautier sieur de Mérolles, lieutenant général civil et criminel au comté de Laval, de François Croissant, notaire, etc. — Contrats de mariage conclus entre Mathurin Jacquet, maître d'écriture et Louise Garnier; entre Blaise Bodard, tissier et Marie Rondeau; entre Jean-Baptiste Chevalier, contrôleur général des fermes et Anne Leduc. — Donation mutuelle entre les époux François Brault et Jeanne Jouannault. — Contrats à viage passés entre Louise Lebreton et Marie Cazet; entre François Lasnier et Joseph Lemercier; entre René Barbeu sieur du Boulay et Julienne Goussé; entre François Richard, négociant, et Renée Lasnier.

B. 88. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1735-1736. — Insinuations judiciaires : — Contrat de donation mutuelle entre les époux Jean de Cossé et Michelle Le Pescheux. — Contrats de mariage conclus entre messire Charles Cremoux, notaire, et Renée Hamon; entre Jacques Naleau et Françoise Louvet. — Donation par la veuve de René Foucault, écuyer, seigneur de Marpalu à René Delaunay, son chapelain. — Testaments de Louis de Langellerie, écuyer; de Charles Frin, curé d'Ahuillé; de Charles de Houllières, seigneur de Boisbureau, curé d'Entrammes, etc.

B. 89. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1737-1740. — Insinuations judiciaires : — Conventions matrimoniales entre haut et puissant seigneur Olivier Du Gueselin, chevalier, seigneur de l'Écoublère

et Françoise fille de René de La Roussardière, seigneur de Vautorte. — Donations mutuelles entre François Bourdais et Marie Triboy; entre Michel Lelong de La Besnardière, maire perpétuel de Laval et Renée Leclerc; entre Thomas de La Becanne, écuyer, et Anne Géraud, son épouse. — Dons aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Laval par Guillaume Dufriche, garde des Gabelles et par Louis Chollet, chanoine de Saint-Thugal. — Testaments d'Ambroise Duchemin de La Place, de Françoise Dubois-Béranger, et de Gabriel Alligot, sénéchal de Saint-Ouën. — Donation du lieu de La Néronnière, par Catherine Le Balleur, aux époux Pierre Chatizel.

B. 90. (8 cahiers.) — 70 feuillets, papier.

1741-1748. — Insinuations judiciaires : — Extraits de contrats de mariage passés entre René Bertin maître d'écriture et Guillemette Dessalle ; entre Joseph Godefroy, avocat, procureur fiscal au marquisat de Sablé et Marie Chauveau ; entre Antoine de Brie, chevalier, seigneur de Fourneux et Renée Marest ; entre Jacques de La Broise, écuyer, et Julienne Rocher; entre Léonard de Couasnon, chevalier, et Renée Leclerc des Gaudesches; entre Camille Du Plessis d'Argentré, chevalier, seigneur de Pontestan, chevalier de Saint-Louis et Marie Gougeon de Launay. — Constitutions de rentes en faveur de la fabrique de Maisoncelles souscrites par Renée Leclerc et Louis D'Houllières, seigneur de La Jupellière. — Donation de 2,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Laval, par Jean-Baptiste Desnoes, chevalier, seigneur comte de La Feuillée. — Démission de biens consentie par la veuve de Gabriel Guittet de La Houllerie en faveur de ses enfants, par messire Claude de La Haie, écuyer, seigneur de Belgarde en faveur de son fils. — Contrat à viage passé entre Louis de Maillé, comte de La Tour Landry et son valet de chambre.

B. 91. (4 cahiers.) — 83 feuillets, papier.

1749-1752. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage entre Charles Bidault de Glatigné, écuyer, substitut du procureur général au parlement et Charlotte Brelut de La Grange; entre Jean-Baptiste Hochet, receveur des aides au département de Cossé et Jacquine Michel; entre François Du Plat de Monticourt et Jeanne Carvoisin d'Armancour. — Constitution d'une rente viagère de 160 livres consentie par François Moraine de La Motte, écuyer, en faveur de son domestique. — Démissions de biens de Louise Lemercier, de Mathurin Marest sieur de Montifaut, de Renée Quehéry, de Marie Devernay, et de Françoise Pescher. — Donation mutuelle entre les époux Mathurin Cottineau et Jeanne Rousseau. — Donation de 600 livres de rente viagère faite à Georges Girard, seigneur de La Chaume, par haute et puissante dame Elisabeth Edmée de La Roussardière, veuve du seigneur de Fresnay. — Donation d'une maison faite par noble Jean Pinard, négociant, à Etienne Dufresne, son neveu, etc.

B. 92. (5 cahiers.) — 105 feuillets, papier.

1753-1758. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage entre Louis Grégoire, marchand, et Louise Lecomte; entre Michel Briffet, inspecteur de la manufacture des toiles de Mayenne, de Laval et de Château-Gontier, et Jeanne Levesque; entre Mathieu Duchemin de La Vaucelle et Perrine Perrier; entre Jean Bidault, écuyer, capitaine au régiment de Piémont, et Marie Matagrin; entre Antoine de Carvoisin, écuyer, et Geneviève David. — Donations mutuelles entre les époux Hyacinthe de La Corbière, seigneur de Juvigné, et Perrine de La Forest d'Armaillé; entre Gilles Gallichon de Courchamps, prêtre de Château-Gontier, et Marie Gallichon, sa sœur, veuve de Charles de Languedoué, écuyer. — Constitution de 300 livres de rente viagère au profit de Jean-Baptiste Davesgo, chevalier, seigneur de Valhureux, lieutenant de maréchaussée au bailliage d'Argenton. — Donation de plusieurs immeubles à la fabrique du Genest par Jean Turgot, curé de la paroisse, pour l'entretien d'une école et de deux sœurs.

B. 93. (5 Cahiers.) — 65 feuillets.

1759-1764. — Insinuations judiciaires : — Assurances de pension viagère souscrites par la veuve de Pierre Raimbaut, chirurgien, en faveur de son fils, séminariste; par Renée Martel en faveur de René Godbert, prêtre, principal du collége de Beaumont-Pied-de-Bœuf. — Cession des lieux de La Havardière et de La Salmandière par René Delaunay de Montaleu à Renée de La Bigottière, veuve de Joseph Le Gonidec de Tressant, conseiller au Parlement de Rennes. — Testaments de Roland Herrier, notaire royal ; de Pela-

gie Giffard, veuve de Philippe Des Vaux de Levaré, seigneur de Loresse, lieutenant de maréchaussée. — Donation du lieu des Loges, en L'Huisserie, faite par François Vrigné, conseiller au siége royal, à sa fille, épouse de Louis de La Barre, chevalier, seigneur de L'Epronnière. — Extraits de contrats de mariage passés entre Jean Queruau de La Chauvinière, marchand, et Jeanne Chapon; entre Jean-Martin Dumenil, écuyer, et Anne Leclerc; entre Pierre Foucault de Laubinière, bourgeois, et Françoise Fournier Dupont.

B. 94. (5 Cahiers.) — 53 feuillets, papier.

1765-1769. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage entre Charles-César D'Aubert, chevalier, et Jeanne Coustard Du Plessis; entre Pierre Des Gaudesches, écuyer, et Félicitée Levesque Des Valettes; entre Thomas Valletaux de Chabrecy, écuyer, seigneur de Chançay, et Françoise Duchemin Des Etoyères; entre Michel Hayer et Louise Barbeu de La Couperie. — Donation mutuelle entre Louis Gallichon de Courchamps, chevalier d'honneur au présidial de Château-Gontier, et Marie-Anne Trochon; entre Augustin Hochet de La Terrie, avocat, ancien maire de Mayenne, et Thérèse Couannier. — Donation et cession de droits successifs par Henri-Louis de Cumont, chevalier, seigneur du Puy, et Madeleine de Monteclerc, son épouse, à Charles de Cumont, seigneur du Taillant, lieutenant des vaisseaux du Roi.

B. 95. (5 Cahiers.) — 48 feuillets, papier.

1770-1778. — Insinuations judiciaires : — Renonciation consentie par René Lemercier, sieur de Beauchesne, à la succession de ses deux sœurs en faveur de ses neveux et nièces. — Contrat à viage passé entre Clovis Rousseau, chanoine de la cathédrale de Toul, et Pierre Périer Du Bignon, contrôleur ordinaire des guerres. — Contrats de mariage conclus entre Michel Dubois de Beauregard, maître de forges, et Sophie Moraine de La Motte; entre René Guittet et Jeanne Viger; entre Julien Le Rebours, garçon chirurgien, et Perrine Danguet; entre Jacques-Michel Du Mans, écuyer, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Leuchamot, et Geneviève Coustard; entre Sébastien Lasnier de Meillan et Françoise Thieslin Du Plessis; entre Louis de Maillé de La Tour Landry, chevalier, colonel du régiment de Cambrecy, et Marguerite Leroux, — Donation de 20,000 livres faite par Jean-Baptiste Du Plessis d'Argentré, évêque de Tugaste, abbé de Notre-Dame-de-Clermont, d'Evron et de Saint-Germain-d'Auxerre, commandeur des ordres du Roi, à Renée Du Plessis d'Argentré, à l'occasion de son mariage avec César de Couasnon, chevalier, seigneur de La Croixille. — Donation de 500 livres de rente viagère par Richard de La Motte, négociant, à Anne Beauvais.

B. 96. (4 Cahiers). — 31 feuillets, papier.

1779-1783. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage conclus entre Pierre Le Becq, tisserand, et Perrine Landais; entre Pierre Lasnier de Vaucenay, négociant, et Louise de Vaudichon; entre Louis Lecomte, contrôleur général des fermes, et Renée Pinchinat; entre noble Louis Baudouin, contrôleur ambulant de la régie, et Thérèse Jégu de La Bussonnière. — Contrats de société conclus entre les sœurs Jeanne, Françoise et Anne Le Segretain, modistes. — Testaments de Rose Tourtaut, de Jean Lafontaine, de M. Berset d'Hauterives, etc. — Donation d'une rente de 8,000 livres par Renée Bruneau, ursuline à Laval, pour l'entretien de deux sœurs de charité dans le bourg de Saint-Charles-la-Forest. — Donation de terrain faite aux écoles de charité de La Trinité de Laval par Jean Duchemin, prêtre, et acceptée par les commissaires directeurs.

B. 97. (3 Cahiers). — 54 feuillets, papier.

1784-1789. — Insinuations judiciaires : — Extraits de contrats de mariage passés entre François comte de Préaux, officier au régiment d'infanterie, et Marthe de Meaulne; entre Guillaume La Forest de Ferrières, commis aux aides, et Rose Dellière; entre François d'Andigné de Maineuf, chevalier de Saint-Louis, et Françoise Du Buat; entre René de La Broise de Raizeux, seigneur de La Bouche-Follière, capitaine au régiment de Béarn, et Marie Périer Du Bignon. — Contrats de société entre Charlotte et Adelaïde Frin, sœurs; entre Pierre, Jeanne, Perrine et Anne Massière, frères et sœurs; — entre Louise et Perrine Freuslon, sœurs. — Donation des fiefs et métairies de La Macheferrière par Marie de Mondagron d'Assé à Charles Morel Des Cures, chevalier, lieutenant de vaisseau. — Donation d'une rente viagère de 1,000 livres à Julienne Mauduit par Daniel

Gautier de La Villaudrays, chevalier, seigneur de Bouère.

B. 98. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1788-1790. — Insinuations judiciaires : — Contrats de mariage conclus entre François Aurat, bourgeois, et Julie Richard ; entre Guillaume Pommerais et Anne Bodard ; entre François Beauvais, ancien garde du corps du comte d'Artois, et Juliette Des Noes. — Contrats de société conclus entre Louise et Madeleine Legerot, sœurs ; entre Marie, Jeanne et Françoise Lair, sœurs, etc. — Lettres-patentes du Roi portant sanction de décrets de l'Assemblée Nationale concernant la circulation des grains, l'instruction et la procédure des procès criminels, l'exécution de la loi martiale contre les attroupements, la levée de la contribution patriotique, etc.

Siége ordinaire du comté pairie de Laval.

B. 99. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1706-1721. — Greffe civil. — Appositions et levées de scellés chez messires Jacques d'Orbes, curé de la Bazouge-des-Alleux ; Jean Noyer, curé du Houssay ; François Gaugain, curé de Saint-Pierre-sur-Erve ; Jacques Desloges, curé de Saint-Vénerand ; Jean Le Testu, curé de La Gravelle ; M. de Baradat, évêque, comte de Vabres, abbé de Clermont ; René Le Breton, curé de Montjean ; Julien Lecomte, curé de Chaslon ; François Mauclerc, prieur de Louverné ; chez Joseph Lasnier, sieur Du Plessis, négociant ; Philippe Girard, seigneur de Charnacé ; Marie Edmond, veuve de Jacques Leclerc, écuyer, sieur de La Ferrière ; Pierre Biré, sieur du Chatellier ; Marin Roulland, notaire du comté ; Catherine Cornuau, épouse de Joseph Ouvrard, écuyer ; Marie Launay ; Jean Moreau, sieur de La Noë, maître chirurgien ; Henriette de Bizanne ; François Langlais, orfèvre ; François Sorin, sieur de La Lande ; André Ouvrard, écuyer, sieur de La Saudraie, prévôt de la maréchaussée, etc.

B. 100. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1722-1725. — Appositions et levées de scellés chez messires Claude de Mondière, curé de L'Huisserie ; René Le Mellorel, prêtre du diocèse de Rennes ; Jacques Patry, prêtre de Saint-Vénerand ; Pierre Bureau, curé de La Trinité de Laval ; Urbain Leblanc, prêtre ; Charles La Guillée, curé d'Astillé ; René Faisseau, curé du Buret ; Jean Lefaucheux, curé de La Bazouge-des-Alleux ; chez Louis Beaugrand, notaire ; François Vignez, architecte ; Marie Guitton, veuve de Charles de Mailly, comte de La Tour-Landry ; François Nouveau, notaire à Astillé ; Julien Dufeil, sergent royal ; Jean Baron, sieur du Chateigner, marchand ; René Douasneau, marchand ; Françoise Sesboué ; René Hardy de Lévaré, juge ordinaire et maire perpétuel de Laval ; François Deschamps, notaire royal ; Pierre de Vallogne ; Jacob Reynal, étranger ; Marie Lebourdais ; Jean Lerouable, tissier ; Jacques Favouillais, notaire du comté ; Guillaume Houet, mercier ; Michelle Manxion, veuve Robert Chapellier ; Daniel Maraquin, tissier ; Marie Besnier, veuve de René Juillé, chirurgien ; Joseph de Cervon, vicomte Des Arsis, etc.

B. 101. (Liasse). — 170 pièces, papier.

1726-1728. — Appositions et levées de scellés chez messire Gabriel Leclerc de Lesseville, chanoine régulier, prieur de Louverné ; René Foucher, marchand ; Daniel Bonenfant, prieur de Saint-Martin de Laval ; Georges Deschamps, clerc tonsuré, titulaire de la chapelle des Sesbouez ; Louise Sauvé ; François Leclerc Du Chauminéau, élu en l'élection de Laval ; Joachim Leballeur ; Jean-Baptiste Salmon, sieur Du Griffon, élu à Laval ; Catherine Lenfant, veuve de messire Lemercier, seigneur de Cotany ; Pierre Le Courtois, écuyer, sieur Du Buat, directeur général des Fermes à Laval ; Michel Barbeu de La Couperie, officier de la maison du Roi ; Thomas Basset, chanoine du chapitre Saint-Michel de Laval ; Renée Grapée, épouse de Nicolas de Houssemaine, avocat ; Christophe Pocheton, curé de Vaiges ; Joseph Lilavois, curé de Saint-Cyr, etc.

B. 102. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1729-1731. — Appositions et levées de scellés chez Guillaume Badier, sieur de La Bourrière ; François Marchais, tissier ; François Lechauve, chirurgien ; Julien Lebreton, curé de Saint-Charles-la-Forêt ; Dixain Bonabry, chanoine régulier, prieur d'Olivet ; Pierre Martin de Beaussé, avocat ; Nicole Duverger, veuve de François de Vernay, médecin ; Siméon Chevalier, desservant de la prestimonie d'Origné ; Jean Conval, curé

de Saint-Jean-sur-Mayenne; François Lefèvre D'Argencé; Joseph Collet, tissier; Jacques Blanche, curé de Saint-Pierre-de-la-Cour; Jean Beuscher, sieur Du Pont; Jeanne Guerchais, veuve de Gervais Manteau; René de Vernay, sieur de Langellerie, chirurgien; Jean Courte, avocat; François Jamois, écuyer; Jacques Lilavois, avocat; Jessé Gaspard Dauményy, écuyer, etc.

B. 103. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1732-1734. — Appositions et levées de scellés chez Pierre Leclerc, chanoine de Saint-Thugal; Louis Lemonnier, hôtelier au bourg de Cossé; Jacques Moreau, curé du Houssay; Réné Tranchant; François Renusson, sieur de La Touchardière; François Denot, notaire royal à Meslay; André Dubuisson, changeur du Roi; Ambroise Hennier, chanoine de Saint-Michel de Laval; Jeanne Lempereur; Jeanne Couasnon; Thomas Le Sénéchal, curé de Gesnes; Anne Chapelet, épouse de Pierre Touchard, juge royal; René Guays, avocat; Nicolas Lasnier, sieur de La Valette, négociant; François Croissant, notaire apostolique; Mathurin Gautier de Mérolles, lieutenant général au siége ordinaire de Laval, etc.

B. 104. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1735-1737. — Appositions et levées de scellés chez Françoise Le Hirbec, veuve de Jérôme Gautier de La Villaudrays, élu en l'élection de Laval; François Lemoine de Juigny, chanoine de Saint-Thugal; Jacques Buffebran de La Fariserais; René Arnoul, élu à Laval; Louis de Langellerie, écuyer; Joseph Bidault, clerc titulaire de la chapelle du Chesnay; François de La Porte, sieur de Mont-Renout; René Foucault, sieur Des Bigottières, écuyer; Roche Massière, notaire du comté; Marie du Mortier, épouse du sieur de Saint-Gilles; Pierre Bourny, meunier à Chanteloup; Ambroise Duchemin, sieur de La Place, négociant; Charles Frin, curé d'Ahuillé; Pierre Primault, curé de Saint-Germain-de-Fouilloux; Etienne Perrier, sieur de La Haute-Clairerie; Michelle Perier de La Bizardière; Jacques Manchon, prêtre, chanoine de Saint-Tugal, etc.

B. 105. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1738-1740. — Appositions et levées de scellés au domicile de Charles Hamon, sieur Des Vaux, marchand; de René Duchemin, prêtre; de Françoise Segretain, veuve de Julien Lemesle; de Jean Le Jeay, chanoine de Saint-Michel de Laval; de Charles Enjubault, sieur de La Mazure; de Louise Chancereul, veuve de Jean Godier; d'Angélique Goreau, épouse d'Alexandre Busson, élu; de Joseph de La Motte-Moraine, écuyer, conseiller secrétaire du Roi; de Benjamin Delaunay, sieur de Pinehaut, grenetier au grenier à sel de Laval; de René Garnier, curé de Châlons; de Françoise Dubois-Berenger; chez Louis Beaugrand, notaire royal; Gilles Michel Lelong de La Besnardière, juge ordinaire et maire de Laval; Antoine Choquet, bourgeois; René Briais, prêtre et principal du collége de Laval, etc.

B. 106. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1741-1743. — Appositions et levées de scellés au château de Haute-Follie, chez Louis-François Marest, conseiller au parlement de Bretagne; chez Maxime Anceny, maître des postes à Laval; Griveau de La Chevrie, caissier aux forges du Port-Brillet; Joseph Cheruau, prêtre habitué de La Trinité; Chrisanthe Leclerc, chevalier, baron de Sautré; Jean Rigault, chanoine, prieur de Saint-Melaine et curé de Saint-Vénérand; Renée de Sourdrille, épouse de René de Meaulne, décédée au château de Rouessé; Sébastien Chevalier, notaire royal; Renée Heaulmé, veuve de Vincent Douard, docteur en médecine; René Rondelou, notaire royal à Cossé; Madeleine Lecomte; René Seigneur, avocat; Jean Hamard, sieur de La Vollue, bourgeois; Louis Chollet, chanoine de Saint-Tugal; Anne Bidault, veuve de Rolland Leduc, avocat; François Fréard, curé de La Trinité de Laval.

B. 107. (Liasse). — 182 pièces, papier.

1744-1748. — Appositions et levées de scellés chez Jean de La Baste, notaire à Courveille; Mathurin Parpacé, curé de Gesnes; François Piré, notaire à Montjean; Charles Simon, sieur de Thuré, négociant en faillite; Jeanne Hardy, veuve de François Coustard de Souvré, écuyer, receveur des Tailles; François Milloué, garde des bois du comté; Mathurin Gaultier de Mérolles; Joseph de La Porte, sieur de Vaucenay, bourgeois; Ambroise Goyer de Lorière, marchand; Gabriel Leclerc de Lesseville, prieur de Louverné; Jacques Lemoine, notaire; Michel Echard, sieur Des Fourches; Antoine Quinquet, directeur des Aides;

Jacques Bidault, curé de Saint-Berthevin; François Périer de La Bizardière, avocat; René Des Vaux, chevalier, seigneur de Dureil; Jean Moreau, chirurgien; Hyacinthe Desnos, chevalier, seigneur de La Motte-Valory.

B. 108. (Liasse). — 134 pièces, papier.

1749-1770. — Appositions et levées de scellés au domicile de François Leterme, curé de Courveille, de Joseph Dumesnil, écuyer, seigneur Des Essards; de René Montsallier, curé de Montsûrs; de Julien Laisné, prêtre titulaire de La Chapelle-au-Courtois; de Claude Lefèvre, chevalier, seigneur de La Falluère, conseiller de grand'chambre au parlement de Bretagne; de Claude Charost, directeur des Postes; Michel Fournier, curé de Grenoux; de François Arnoul Du Boulay; de Joseph Devernay, notaire à Meslay; de Jeanne Paillard de Villamy; de François Ains de La Valaisière, notaire; de Jacques de Salorges, clerc titulaire de la chapelle du Pré-Rong; de Paillard de La Houisière, apothicaire; de Jean-Baptiste de Montesson, brigadier des armées du Roi; de François Ambroise, imprimeur; de Louis de Carvoisin, directeur des Gabelles; de Mathurin Bouvier, prêtre, régent du collége, etc.

B. 109. (Liasse.) — 150 pièces, papier,

1771-1776. — Appositions et levées de scellés chez Gabriel Pelisson, curé de Nuillé; Renée Foureau de l'Epéchère, veuve de Joseph Matagrin Du Bordage; Joseph Favouillais, curé de Préaux; Bernard Renusson de La Rongère, avocat; Jerôme Véron, curé de Bazougers; Madeleine Laigle Du Parc, épouse de René Le Terme, marchand; Perrine Collet, veuve de René Guyard de La Moricière; Théodore Du Lioud, curé de La Gravelle, renfermé chez les frères de la doctrine chrétienne d'Angers par ordre de l'intendant; Daniel Dallourdeau, notaire à Montsûrs; Emmanuel Chalot de La Jousselinière, avocat; Jean Plaichard Dutertre, orfèvre; Joseph Devernay de La Valette, bourgeois; Nicolas Rolland, curé de Saint-Jean-sur-Mayenne, etc.

B. 110. (Liasse). — 143 pièces, papier.

1777-1779.— Appositions et levées de scellés au domicile de Pierre Dubois, notaire à Arquenay; de Renée Lebourdais; de François Lemoine, prêtre; de Périer de La Racinière, négociant; de Jeanne Françoise de Meaulne; de André Tellot, receveur des Consignations; de Jean Coupeau, notaire à Cossé-le-Vivien; de Jacques Mondière, prêtre au Buret; de Nicole Bouessay, veuve de François Lemoine, sieur de La Croixille; du sieur Bidault de Glatigné, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis; de René Chapon, curé d'Avesnières; de Denis Pampelune, entrepreneur des ouvrages du Roi; de Sébastien Lasnier de Meillan; de Jeanne Girard de La Pinsonnière, veuve de René Pavy, bourgeois; d'Etienne Couannier, prêtre, doyen-curé de La Trinité de Laval; de Jacques Gougeon de La Bourgonnière, notaire royal à Maisoncelles; de Jacques Auray, docteur en médecine, etc.

B. 111. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1780-1782. — Appositions et levées de scellés au domicile de François Goussé, notaire royal à Ruillé-le-Gravelais; de Louis Chateau, arquebusier; de René Barbeu de La Couperie, lieutenant général du siége ordinaire de Laval; de Jean-Baptiste Duchemin de Saint-Céneré, procureur du Roi près du siége de l'Élection de Laval; de Michel Du Mans, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine des grenadiers au régiment de Piémont; d'Ambroise Noyer, notaire, décédé au château d'Anthenaise; de Pierre Lemonnier, chantre de l'église collégiale de Saint-Thugal; de Joseph Lechallier, curé de Montjean; de Joseph de Biars, chevalier, seigneur de Courtadon; de Charlotte Gaultier du Clairay; de Claude Hamon, praticien; de Marie-Jeanne de La Fontaine; de François Quehery, sieur du Gravier, tanneur; de Marthe Duchemin de La Jarossais, veuve de Charles Hamard, receveur au grenier à sel d'Ernée; etc.

B. 112. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1783-1786. — Appositions et levées de scellés au domicile de Catherine Gallois, veuve de Pierre Chatizel, notaire royal; de Jean Reignard, curé de Saint-Georges-le-Fléchard; de Charles Périer du Fresne, négociant; de René Le Chauve, curé de La Trinité; de frère René Frin des Touches, chevalier, magistrat de l'ordre de Malte; de Marguerite de La Barre, tante

de Charles de La Barre, chevalier, seigneur de Vilgrand; de Catherine Guérin, veuve de François Gaultier de Vaucenay, écuyer, contrôleur des guerres; de Pierre Couillon de La Perrière, prieur d'Olivet; de dame Marie Poulain, veuve de René de La Broise, seigneur du Domaine; de François Fournier, clerc tonsuré, chanoine de Saint-Thugal; — apposition de scellés faite chez Suzanne de La Rocque, à la requête de François-Louis de Courtillole, chevalier, seigneur de Saint-Rigomer, ancien président du présidial d'Alençon, tuteur d'Alexandre de Vaucelles, chevalier, seigneur de Ravigny, La Pooté et Champfrémont, etc.

B. 113. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1787-1790. — Appositions et levées de scellés au domicile des frères Gehard Loisilière, en faillite; de Joseph Doudeau, notaire royal; de François du Mourtoux, tisserand; de Guillaume Bertrand, curé de Chailland; de Jean-Baptiste Lubin de Preodou, notaire et contrôleur des actes à Montsûrs; de Charles Lemonnier, curé de La Cropte; de Guillaume Jarry, apothicaire; de François Véron, chanoine de la collégiale de Saint-Thugal; de Jacques Beauménil, négociant; de Françoise Foucault de Vauguyon, veuve de François Le Jariel, sieur de La Devison; de Charles Maucorp, prieur curé de Saint-Germain-de-l'Hommel; de Rose Lopé, marchande de toile; de Jacques Chamaret, curé de Bonchamps, etc.

B. 114. Liasse.) — 173 pièces, papier.

1704-1721. — Enquêtes sommaires relatives à l'exécution de marchés passés entre plusieurs marchands tissiers; — aux frais de transport de dix pipes d'eau-de-vie de Sablé à Laval, demandées par Pierre Croissant, marchand; — au mode de paiement d'un achat de serge, fait par Gaspard Dauménil; — à une demande de dommages et intérêts pour brisure de barrière; — à diverses conventions passées entre plusieurs marchands de vin; — à une acquisition de balles de laine faite chez le sieur Guillaume Lefort; — à la livraison de 22 chartées de bois de chauffage achetées par Mathieu Lefèvre; — à l'exécution des clauses d'un bail conclu entre Pierre Chamin et Pierre Collibet; à des règlements de salaire entre des maîtres tissiers, des maîtres couvreurs et leurs ouvriers.

B. 115. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1722. — Enquêtes sommaires relatives à une plainte en usurpation de passage sur la pièce des Fontenelles, formée par Pierre Lemonnier, tanneur; — à une demande en restitution formée par les héritiers de Jeanne Rousseau; — à une plainte en séduction formée par une fille mère; — à la destination d'un appentis attenant à la maison de la Croix-Verte, à Laval; — à l'incendie d'une maison à Bazougers; — à un détournement de mobilier provenant de la succession de Marie Tirouflet; — à des réclamations de dettes produites par des marchands; — à l'exécution de marchés de paille, de blés, de vin, de merrain, de brebis, etc. — à des demandes en réparation d'injures; — à des règlements de salaires entre maîtres et ouvriers.

B. 116. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1722-1723. — Enquêtes sommaires relatives au règlement d'un marché de tabac conclu entre Jean Laigneau et Michel Cartier; — à une demande en réparation d'injures formée par Charles Ramard, boulanger; — à la valeur des objets mobiliers laissés par Daniel Gervaiseau après son décès; — à des réclamations de dettes pour marchandises livrées; — à une demande en séparation de corps et biens formée par Marie Ruffin contre son mari Jacques Duchemin de Blèré, négociant; — au paiement d'une maison acquise par Marguerite Guillotais; — à une plainte déposée par Renée Gilbert, fille, contre son séducteur; — à la gestion de la ferme de La Ménardière; — à un droit d'usage dans le clos Berger, contesté par Jacques Chaslot, maître chirurgien; — à la propriété de plusieurs arbres servant de limites communes; etc.

B. 117. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1723. — Enquêtes sommaires relatives au paiement d'une livraison de vin acheté par Jean Bellanger; — à des réclamations de dettes et de salaires produites par des tisserands, des couvreurs, des charpentiers, etc.; — à l'exécution de divers marchés de bestiaux, de bois, de beurre conclus par les sieurs Pierre Croissant, Jean Quentin, marchands, par François Guinoiseau; — à une demande en réparation d'injures formée par Etienne Collibet, tanneur; — au

paiement de la closerie des Chesnes, acquise par Claude Du Plessis, écuyer, sieur de Montgenard, etc...

B. 118. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1724. — Enquêtes sommaires relatives aux fiançailles de Perrine Goussé et de René Lelièvre et aux motifs qui s'opposent à leur mariage; — aux détournements de mobilier faits au préjudice des héritiers de René Cormier; — à des réclamations de dettes produites par des aubergistes, des marchands de bois et des meuniers; — à des dégâts commis sur les arbres de Jean-Baptiste Lelong sieur du Genetay, procureur au siége de l'élection de Laval; — à une saisie de meubles faite chez Jean Lemarchand, laboureur; — à des demandes en séparation de corps et biens formées par Anne Folliot, Jeanne Lebreton; — à la gestion des fermiers de la Beurie; — à une plainte en séduction présentée par une fille-mère; — à des dommages causés par des bestiaux sur la métairie de la Verrerie; — au déplacement des bornes servant de limites au pré de Mayenne; — à divers marchés de blé, de laine conclus par Pierre Tripier, Julien Rebours, René Gigan, etc...

B. 119. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1724-1725. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de merrain conclus par Charles Huneau, François Fournier, Julien Jégut et autres; — à une plainte portée par Pierre Milcent et consorts, pour usurpation de la jouissance d'un arrivoir sur la Mayenne; — à divers marchés de bois, de vin, de toile, de beurre conclus par Pierre Aufroy, Etienne Gaudeux, François Lebourdais; — aux conditions d'un bail passé entre Julienne Guillemin et Renée Dubreil; — au lotissement des biens provenant de la succession de Marie Lefèvre, épouse de Jean sieur du Parc; — à diverses réclamations de dettes et salaires, etc.

B. 120. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1726. — Enquêtes sommaires relatives à un marché de froment conclu entre Guy Moiré, boulanger, et Louis Monsallier; — à un marché de porcs passé entre Michel Rousseau et Pierre Haisteau; — à un marché de chanvre conclu entre Julien Guilmard et Michel Housseau; — à une réclamation de marchandises confiées au voiturier Pierre Echard; — à une réclamation de frais de transports produite par Jacques Ruffin de la Monnerie contre le commis des Forges de Chailland; — à des demandes de paiement présentées par Pierre Lemoine, Julien Granger, Mathieu Tafforeau, François des Alleux; — à des marchés de vin conclus par Jean Bellanger, Etienne Noyer, François Leroy, etc.

B. 121. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1727. — Enquêtes sommaires relatives à une livraison de bois vendue par Jacques Roulland sieur de La Rue; — à un marché de cidre conclu entre Louis Péan et Jacques Millet; — à une livraison de blé envoyée à Guillaume Loyant, meunier des Trois-Moulins de Laval; — à une convention faite entre Jean Hocquedé, maçon et Anselme Véron, pour les réparations d'une maison; — à des réclamations de dettes et de salaires produites par Georges Montabrun, Antoine David, Guillaume Barbot et André Bretonnière; — aux dommages causés aux chemins de La Gueslinière; — à l'estimation d'une récolte de lin enlevée violemment par Louis de Houllière, écuyer, seigneur de la Jupellière, sur le closeau des Barres; — à l'exploitation d'une carrière de marbre sise à la perrière des Grandes-Brosses; — à une plainte déposée par une fille-mère contre son séducteur; — à une demande en séparation déposée par Jeanne Boisard. — Enquête instruite sur la requête des maîtres chirurgiens de Laval contre Joseph Raison, laboureur, prévenu d'avoir clandestinement distribué des médicaments à des malades.

B. 122. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1728. — Enquêtes sommaires relatives à une usurpation de droit de passage commise sur le pré de la Maisonneuve; — à une réclamation de dette faite par Pierre Bourdin, marchand de drap de soie, contre son débiteur René Arnoul, conseiller du Roi, élu à Laval; — à une demande en séparation de biens formée par Geneviève Barbé, épouse de Toussaint Piger; — à des injures proférées par Jean Bertin contre Andrée Collibet; — aux droits de passage nécessaires à l'exploitation du taillis de La Girannerie; — à des plaintes déposées par des filles-mères contre leurs séducteurs; — à des détournements de meubles commis au préjudice des créanciers de Marguerite Piolleau;

— à la gestion des fermiers du lieu de Launay; — à un marché de peaux et de cuirs passé entre Michel Lépine et Jean Bellanger; — à une action en réparation de dommages intentée par le fermier de La Compagnère à François Jamois, écuyer, seigneur du Hil, etc.

B. 123. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1729-1730. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de bois, de lattes, de froment, de chevaux, de vin, de bestiaux; — à des instances en séparation de biens présentées par Renée Beudin, épouse de Pierre Hébert, et Renée Lemonnier, épouse de François Hubert; — à des dégats commis dans des pièces de terre ensemencées de carabin; — à une convention passée entre Julien Bouju et Pierre Gaudin, pour un louage de cheval; — à une plainte en diffamation portée contre Mathurin Boisard; — à une reconstruction de mur dont les voisins demandent l'abaissement; — à une action en reddition de compte intentée à Jean Le Turmy par les héritiers de Perrine Rivée; — à des réclamations de salaires produites par des ouvriers, etc.

B. 124. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1731. — Enquêtes sommaires relatives aux mauvais traitements exercés par André Ouvrard envers sa fille; — à la teneur d'un testament portant création d'une rente au profit de l'église de Gesnes; — à une acquisition de cuirs faite par René Rochette, pour Pierre Rochette, bourrelier; — à un droit de passage sur le champ de La Petite-Prise, usurpé par François Gaultier sieur des Mortiers; — à la valeur des héritages laissés par Michel Meignan et Thomas Salmon; — au montant d'une rente de 10 livres réclamée à Jacques Gary par les membres de la confrérie de Notre-Dame de la Conception d'Argentré; — à une demande en réparation d'injures; — à un marché d'ardoises passé entre Joseph Lemercier de La Guillotière, docteur en médecine, et Mathias Buat, marchand. — Enquête relative à la quantité de semences qu'il est d'usage de laisser à la métairie de La Chambrie, instruite à la requête de Marie de Bedde, épouse de messire Roger, comte de Raimont, lieutenant général de l'Electeur de Bavière, dame de la terre de Brée, etc.

B. 125. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1732-1734. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de merrain et d'ardoises; — à des réclamations de dettes et salaires produites par Jean Grenot, par Marie Chevalier, créancière de Gaspard D'Auménil, écuyer; — à une convention passée entre Charles Legué, entrepreneur de bâtiments, et André Rousseau, marbrier; — aux limites d'un jardin attenant à une maison, sise à Laval, Grande-Rue; — à un droit de passage sur les étrages du lieu des Fourches, réclamé par René Lemarchand; — à des demandes en révision de partage, produites par les héritiers de Louis Gaumert et de Marie Goussé; — à des instances en séparation de biens présentées par Anne Goussé, femme de Joseph Hubert; par Elisabeth de Vallory, épouse d'Augustin Terrier, receveur au grenier à sel de Lassay; et par Marie Rose Pennard, épouse de Jean Lebel, etc.

B. 126. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1735-1737. — Enquêtes sommaires relatives à des coupes de chênes faites sur les domaines de Marie Coustard, épouse de Pierre D'Anjou, chevalier, seigneur de Coulouvré; — à des demandes en rupture de communauté produites par Thérèse Duchemin contre son mari, par Anne Adron, épouse de Charles Moreau; — à une convention passée entre Charles Ramard, boulanger, fermier du four à ban de Sainte-Catherine, et René Loyand, pour fournitures de bois; — à la propriété de deux pièces de terre, dite Les Téardières, en Saint-Pierre-sur-Erve, revendiquées par Gilles Fourmont; — à une instance en restitution de dîmes intentée par le fermier de l'abbaye royale de Saint-Sulpice au curé de Beaulieu; — à des réclamations de dettes produites par François Garnier, Marguerite Duchemin, Joseph Morin, etc.

B. 127. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1738-1740. — Enquêtes sommaires relatives à un marché de bois conclu entre Jean Drugeot et Jean Pied; — à un marché de froment rouge passé entre Guillaume Pottier et Guillaume Loyant; — aux dommages et intérêts réclamés par un loueur de chevaux; — à une saisie de vin faite au bureau des Traites au préjudice de René de La Bigottière, chevalier, seigneur

de Perchembault ; — aux inondations produites sur les prés de la métairie du Buron par la chaussée du moulin des Ifs, appartenant à Pierre Foucault de Vauguyon ; — à une convention verbale passée entre François Leclerc Dumoulin, procureur du Roi au Siége royal, et René Lebourdais, au sujet d'un mur mitoyen ; — à des dégâts commis par des bestiaux ; — à des réclamations de dettes et de salaires ; — à une instance en séparation de corps et biens présentée par Thérèse de La Matrais, épouse de Gaspard Lenfant, chevalier, seigneur de Saint-Gilles, etc.

B. 128. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1741-1742. — Enquêtes sommaires relatives à une demande en réparation d'injures produite contre Marie Barrier ; — à des dommages causés par des bestiaux sur les prés des Poiriers ; — à des marchés de bois, de chevaux, de cuir, de suif, de lin, conclus entre Jacques Chopin, René Buon, René Cottineau, Pierre Accarie, etc. ; — à la suppression de haies formant la limite de plusieurs propriétés ; — à une demande en séparation présentée par Françoise Le Hirbec, épouse de Jacques Beauménil ; — à la jouissance d'un pré dépendant de la terre de Cornesse ; — à des demandes en réparation d'injures ; — à des réclamations de salaires ; — à des détournements d'objets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Georges Planchais, de Julien Loret, Michel Bréhin, etc.

B. 129. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1743-1744. — Enquêtes sommaires relatives à la propriété d'une haie servant de limites entre le grand champ et la pièce du Tapage, en la Chapelle-Anthenaise ; — à une livraison de merrain vendue par François de La Corbinaie, chevalier, comte de Bourgon ; — à des détournements d'objets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Jean Lebel ; — à des demandes en séparation formées par Marguerite Gaudin, épouse de Jean Anceny, et Jeanne Courcier, épouse de François Ruffin ; — à des marchés de bois, de cidre, de fûts de pipes, de cidre, de blé, de sabots, conclus par les sieurs Pierre Coudray, René Buon, Jean-Baptiste Duchemin, etc. ; — à un droit de passage pour l'exploitation de la pièce de Bois au Rolle, en Argentré ; — à des demandes en réparation d'injures ; — à des réclamations de dettes ; — à des dégâts commis par des bestiaux, etc.

B. 130. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1745-1747. — Enquêtes sommaires relatives à des demandes en séparation présentées par Marie Corbellet, épouse de François Faisant ; par Renée Leclerc Du Flécheray, épouse de Jean de Vallaux, écuyer ; par Renée Hamon, épouse de Gabriel Choquet ; — à la propriété d'une pièce de terre, nommée la Belle-Ventrière, revendiquée par Guillaume Brillet ; — à une querelle survenue pendant l'office dans l'église de La Cropte ; — à des marchés de bois et de tonneaux conclus par Joseph Paumard, Pierre Bry, René Grippon ; — aux mauvais traitements exercés par Jean Decosse, tailleur d'habits, envers son apprenti, Rolland Chevalier ; — à un droit de passage usurpé par René Millet sur le pré de La Perrine, à l'encontre de Renée Martin ; — à la propriété d'une portion de lande sise en Saint-Jean-sur-Mayenne, revendiquée par René Dubois ; — à des détournements d'objets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Jean Brunet et de Nicolas Thibault, curé de Saint-Pierre-la-Cour ; — à des plaintes déposées par des filles-mères contre leurs séducteurs ; — à une demande en reprise de terrain produite par Jean-Baptiste Jarry contre René Voille, notaire royal, etc.

B. 131. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1748-1749. — Enquêtes sommaires relatives à la propriété du mazeril de Soulioche, en Saint-Pierre-la-Cour ; — à la situation des affaires de Nicolas Fouquereau au moment de son décès ; — à la jouissance de plusieurs arbres fruitiers plantés près de La Malvandière ; — à une réclamation de dette pour livraison de vin formée par Jacquine Closier contre Joseph de Meaulne, seigneur de Villeneuve ; — à une transaction conclue entre la veuve et les héritiers de René Leveillé ; — à des dégâts commis par des bestiaux sur les prés de La Verderie ; — à un détournement de papiers et de meubles commis au préjudice des héritiers de René de La Broise, chevalier, seigneur du Domaine ; — aux conditions de divers contrats d'allouement passés entre des fermiers et leurs gens de service ; — à une action

en paiement de diverses rentes intentée à messire Armand, marquis de Vassé, seigneur de Sumeraine, par François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France.

B. 132. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1750-1751. — Enquêtes sommaires relatives à des instances en réparation d'injures ; — à un droit de passage sur le patis du Ruisseau, réclamé par le propriétaire de La Goupillère ; — à une action en paiement intentée à François marquis de Préaulx, par Pierre Diard, maçon ; — à la jouissance de diverses haies mutuelles ; — à des marchés de bois conclus entre Jean Pintas et Pierre Georget ; entre Pierre Lemonnier et Julien Pelourdeau ; — à un droit de passage réclamé par Jean Duchemin de Beaucoudray, propriétaire du champ Pourri ; — à une demande en séparation présentée par Renée Vrigné, épouse de François de La Porte, sieur de Veloché ; — à la mesurée des 40 boisseaux d'avoine dus par le curé de Maisoncelles à Louis de Houllière, seigneur de La Jupellière, sur le monceau des dîmes ; — à l'écoulement des eaux de la douve de La Jouardière ; — à un droit de passage sur la chataigneraie de Ligneul, etc.

B. 133. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1751-1752. — Enquêtes sommaires relatives à un droit de passage dans la cour du Griffon, réclamé par Marin Marcadé, paroissien de la Trinité de Laval ; — à la jouissance d'une lande dépendant du lieu de La Bourdaiserie ; — à des marchés de bois et de sabots conclus entre Louis Pont, Jeanne Fauveau, Guillaume Guérin, Jean Verger, etc. ; — à l'enlèvement d'une borne servant de limite entre les co-propriétaires du pré des Vieilles-Vignes ; — à la situation d'une garenne appelée La Trébondelière, sise près du Bois de Ligneul ; — à des demandes en réparation d'injures ; — à des dégâts commis par des bestiaux ; — à une dérivation de ruisseau faite au préjudice des sœurs de La Chapelle-au-Riboul, sur les prés de La Sauvagère ; — à une demande en séparation formée par Perrine Micault, épouse de Mathurin Bouvet.

B. 134. (Liasse.) — 188 pièces, papier,

1754-1755. — Enquêtes sommaires relatives à un marché de peaux conclu entre Julien Mouton et Guillaume Lelièvre ; — à un marché de tonneaux conclu entre Mathurin Chevreul et Denis Collibet ; — à une plainte en usurpation de terrain dans la lande des Minières, déposée par Jean-Baptiste marquis de Montesson ; — à un incendie survenu à la métairie de La Valette ; — à la dérivation d'un ruisseau réclamée par le possesseur du pré de La Phelippotière ; — à la conduite déréglée d'un jeune homme accusé par ses parents de folle dissipation ; — à des détournements de mobilier commis au préjudice des héritiers de Marie Maurice et de Françoise Devernay ; — à des règlements de servitude entre plusieurs voisins pour l'écoulement des eaux pluviales ; — à des demandes en réparation d'injures ; — à des dégâts commis par des bestiaux sur les pièces du Chesne-Planté ; — à des plaintes déposées par des filles-mères contre leurs séducteurs, etc.

B. 135. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1756-1757. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de chevaux, de bestiaux, de moutons, de peaux, de foin, conclus entre Mathurin Angot, Pierre Leterme, Joseph Piau, Joseph Bordin, Jeanne Morin, Pierre Hennery, René Dagoreau, etc. ; — à une demande en séparation présentée par Françoise Hameau, épouse de Julien Boisard ; — par Renée Busson, épouse de Pierre Baron ; — à la jouissance des vallées de La Foucaudière, réclamée par les fermiers de La Teurtrie ; — à la jouissance d'une haie plantée entre le champ de l'Euche et le champ des Bourgeons ; — aux travaux exigés de divers apprentis par leurs patrons ; — à un droit de passage sur le champ de la rue Creuse, réclamé par les fermiers de La Martinière pour aller à la fontaine de La Crollière ; — à des réclamations de dettes ; — à des conventions verbales passées entre propriétaires et fermiers de maisons, etc.

B. 136. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1758-1759. — Enquêtes sommaires relatives à diverses conventions verbales passées entre des meuniers et des fermiers pour la quantité de farine qu'ils exigeaient ; — à diverses altercations suivies d'injures et de coups ; — à l'état des facultés mentales de Louise Douasneau dans le cours de sa maladie ; — à des réclamations de salaires pour charrois de marchandises ; — aux dégradations causées au chemin de Louverné à Saint-Jean-sur-Mayenne par le mauvais entretien des

fossés; — à l'état normal d'une fille domestique à l'hôpital Saint-Julien de Laval, soupçonnée d'être hermaphrodite; — à une demande en séparation présentée par Jeanne Delange, épouse de Pierre Benoist; — à un droit de passage sur le lieu de La Goupillère pour l'exploitation du champ de La Butte; — à une dénonciation pour folie faite contre Renée Pichot, veuve de François Marest, seigneur des Aulnais.

B. 137. (Liasse). — 140 pièces, papier.

1760-1761. — Enquêtes sommaires relatives à des détournements d'effets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Guillaume Guillois; — à la propriété d'un mur mitoyen et de diverses haies servant de limites mutuelles; — à la contenance du boisseau rentier servant à mesurer les redevances dues à la chatellenie de Montsûrs; — aux désordres survenus dans la paroisse Saint-Vénérand à la suite des feux de joie de la Saint-Jean; — à des demandes en séparation formées par Louise Mulot et Jeanne Barbé contre leurs maris; — à des marchés de brebis, de chevaux, de toile, etc. — à des réclamations de dettes; — à des saignées pratiquées sur des malades par Jeanne Brillet au préjudice de la corporation des médecins; — à la jouissance des estrages sis entre les lieux de la Petite et de la Haute-Fouquerie. — Informations de vie et de mœurs concernant divers officiers pourvus de charges par Son Altesse la duchesse de la Trémoille.

B. 138. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1762-1764. — Enquêtes sommaires relatives à la jouissance d'un terrain voisin du lieu de La Bertinière; — à des réclamations de salaires produites par des ouvriers tisserands contre des marchands; — à des plaintes portées par un apprenti cordier contre son patron; — aux envahissements du colon de la closerie du Bourg du Genest sur un chemin voisin de la ferme; — à la jouissance d'une haie formant la limite du lieu de Toucheronde; — aux réclamations produites par le fermier de la prévôté du comté de Laval contre un marchand forain qui refusait de payer le droit des sardines; — à un incendie survenu au village de Breil-Brillet; — à une revendication de terrain formée par la veuve de François Moraine de La Motte, écuyer, contre le fermier de La Bourgeoiserie; — à la jouissance des estrages de la Grande et de la Petite-Fouquerie réclamée par le fermier du lieu; — à des détournements d'objets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Louis Roycourt; — à un droit de passage sur le champ du Bordage réclamé par le fermier du champ de La Vigne, etc.

B. 139. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1765-1766. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de chanvre, de cidre, de blé, de laine; — à une plainte portée par la corporation des chirurgiens de Laval contre le sieur Farcy, coupable d'avoir vendu des médecines et traité des malades; — à des demandes en séparation formées par Thérèse Lasnier contre son mari, René Barbeu de La Couperie, lieutenant général au siége ordinaire de Laval; par Françoise Henri contre François Girard, son mari, procureur près des Siéges royaux de Laval; par Jeanne Priollier contre François Bricard, son mari; — à une portion de pré revendiquée par René Legrand, curé de Villiers-Charlemagne, contre Guillaume Brillet; — à une arrestation faite par les employés des Gabelles sur une personne accusée d'inconduite; — à une demande en réparation d'honneur produite par Marin Garot du Verger, avocat, contre les clercs de maître Foucault de Vauguyon; — à des plaintes portées contre des débitants de boissons pour tapage nocturne; — à des dépositions faites par des filles-mères contre leurs séducteurs, etc.

B. 140. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1767-1768. — Enquêtes sommaires relatives à une demande en séparation présentée par Anne Peltier, épouse de Philippe Lenain, chirurgien; — à une demande en révision de partage faite par les héritiers de la veuve Bescher; — à une réclamation de dette produite par Pierre Péan de La Maisonneuve, lieutenant à l'Élection de La Flèche, contre Jacob Deshaies, chevalier, seigneur de Cosmes; — à divers marchés de bois, de chapeaux et de bestiaux, conclus entre Pierre Paillard, Pierre Salmond, Pierre Raimbault, Guillaume Fleury, François Jarry; — à la jouissance du pré Fardou revendiquée par le propriétaire de la métairie de L'Hommel; — à une dérivation du ruisseau de Commeré entreprise par Jean Houdu, malgré l'opposition de Joseph Noguet, etc.

B. 141. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1769-1770. — Enquêtes sommaires relatives à un détournement d'effets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Françoise La Baste; — à des demandes en réparation de brèches pratiquées dans des haies; — à des instances en dissolution de communauté présentées par Renée Leballeur et Françoise Delaisis contre leurs maris; — à des demandes en résiliation de contrats de louage produites par des domestiques contre leurs maîtres; — à l'état du chemin de La Cropte à Bouère dénoncé par les fermiers comme impraticable; — à des marchés de paille, de marbre, de bois, d'avoine, de peaux; — à des demandes en réparation d'injures, etc. — Enquête instruite à la requête de Joachim Colbert, chevalier, marquis de Croissy, pour connaître sur quel pied le curé et la prieure d'Avesnières peuvent lever la dîme des bled noirs.

B. 142. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1771-1772. — Enquêtes sommaires relatives aux vices d'un cheval loué par Olivier Le Bourdais, notaire royal; — à un vol commis dans l'église de Vaiges; — aux blessures causées par une voiture publique au cheval d'un fermier; — à la jouissance d'une ruelle voisine de la closerie de La Nouvellière; — à la conduite d'une belle-mère envers sa fille; — à des demandes en dissolution de communauté produites par Marie Fourneau, Anne Lebreton, Charlotte Raguideau, Thérèse Fezard; — à une plainte portée par Julien Renoir, apprenti, contre son patron pour mauvais traitements; — à la nature féodale de la closerie de La Helberdière, en Astillé, dont le seigneur réclamait l'hommage; — à une plainte déposée par une fille-mère contre son séducteur; — à une demande de séquestration présentée par des parents contre un de leurs enfants livré au libertinage. — Informations de vie et de mœurs concernant divers officiers publics du comté pourvus de charges par le duc de La Trémoille.

B. 143. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1773-1775. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de fûts de pipes, de charbon, de pierres; — à la jouissance de la ruelle de Roussette, servant à l'exploitation du lieu de Barré; — à des demandes en séparation présentées par Françoise Lair de La Motte, Jeanne Bescher, Michelle Baudouin, Perrine Gault contre leurs maris; — à des demandes en dommages et intérêts pour abats de bois et dégâts commis par des bestiaux; — à des détournements d'effets mobiliers commis au préjudice des héritiers de Jeanne Lebec; — à une convention verbale passée entre Louis-Simon Dupont, maître de poste, et René Bonneau des Varennes, lieutenant de la compagnie des gardes du gouvernement de la province d'Anjou, pour la prise à rente de plusieurs héritages sis à Meslay; — à la jouissance de la ruelle des Ecotais, tendante au chemin de Bazougers, réclamée par le meunier de Deniau, etc.

B. 144. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1776-1778. — Enquêtes sommaires relatives à l'enlèvement du banc de Jean-Baptiste Duchemin de Saint-Ceneré, procureur du Roi près de l'Élection de Laval, commis dans l'église de La Chapelle-d'Anthenaise; — à des demandes en réparation d'honneur; — à des plaintes déposées par des parents contre les séducteurs de leurs filles; — à des dommages causés par des bestiaux dans des champs et dans des pâtures; — à une instance des habitants de Brée contre Françoise de Longueville, dame du fief de Brée, épouse de Sigismond, comte de Préseing, Charles de Cumont, seigneur de Précuzat, et Suzanne Des Portes de Saint-Pair, dame de La Prezais, pour obtenir réparation du pont et du chemin des Bordeaux; — à des demandes en séparation présentées par Renée Jodelais et Julienne Renault contre leurs maris. — Informations de vie et mœurs concernant divers officiers publics du comté de Laval sollicitant des lettres de provision.

B. 145. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1779-1780. — Enquêtes sommaires relatives à la mouvance féodale du lieu de La Bichardière, dont les sujets paient redevances à madame la comtesse d'Elva, dame d'Orange; — à l'écoulement des eaux pluviales de La Granderie de Louverné; — à la jouissance d'une lande voisine du lieu de La Trousselais; — à une contestation de limites pour un jardin commun, sis au village de Dorain; — à une assignation envoyée au sieur Louis Haran des Roches pour le faire participer aux réparations du moulin de Vauclardais; — à des conventions verbales passées entre des ouvriers et des patrons; — à des plaintes portées par des filles-mères

contre leurs séducteurs ; — à une dénonciation faite par la corporation des tanneurs et corroyeurs contre un mégissier qui a exposé des marchandises un jour de foire; — à des demandes en séparation de biens formées par Marie Leclerc et Michelle Collet contre leurs maris; — à l'exécution de divers marchés dont les clauses sont contestées, etc.

B. 146. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1781-1782. — Enquêtes sommaires relatives à un droit de passage dans la ruelle des Cropettes réclamé par un voisin ; — à l'établissement de turcies sur les ruisseaux de Vaiges et du Rateau pour le service de deux tanneries ; — à des plaintes portées par des filles-mères contre leurs séducteurs ; — à des instances en dissolution de communauté présentées par Marie Jarry, Anne Lebourdais, Renée Desnos, Marie Roullière, Marguerite Duchemin de Saint-Ceneré contre leurs maris ; — à la valeur de l'héritage laissé par Joseph Lechallier, curé de Montjean ; — à la jouissance de haies plantées servant de limites communes ; — à des réclamations de dettes et de salaires ; — à des plaintes portées par des parents contre les séducteurs de leurs filles ; — à des marchés de paille, de bois, de cidre, etc.

B. 147. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1782-1785.— Enquêtes sommaires relatives à des requêtes produites par divers gens de métier pour être agrégés aux corporations des cordonniers, des boulangers, des épiciers ciriers et des merciers drapiers de Laval ; — à des demandes en séparation présentées par Marie Guiton, Françoise Bellier, Thérèse Renusson ; — à la clôture d'une ruelle commune entre Étienne Besnier de Chambray et Jeanne Garreau; — aux portions de vignes dépendant du lieu de La Janverie, revendiquées par le desservant du bénéfice de la chapelle Saint-Ambroise ; — à une demande en retrait lignager formée par Pierre Besnard, fermier, pour deux maisons ; — à des marchés de farine, de vin, de cidre, de bois, de foin, conclus entre François Huault, Marie Deffay, Julien Gaigner, François Hault et autres; — à l'exécution de contrats d'apprentissage conclus entre des ouvriers charpentiers et leurs patrons ; — à des demandes en réparation d'injures ; — à des réclamations de salaires, etc.

B. 148. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 162 pièces, papier.

1786-1788. — Enquêtes sommaires relatives à des marchés de toile, de vin, d'ardoise, de bois, conclus par André Segretain, Pierre Bachelot, Pierre Guiton, Joseph Hatet; — à des demandes de réparation de brèches pratiquées dans des haies ; — à une action en restitution de bois charpenté présentée par Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, contre François Moloré, menuisier; — à des instances en séparation produites par Anne Georget, épouse de Robert Olivier, banquier; — par Julienne Giré, épouse de Guillaume Le Duc de La Pironnais ; — aux conditions de divers contrats de louage passés entre maîtres et serviteurs ; — à des demandes en paiement de dettes et de salaires; — à des contestations et disputes suivies de voies de fait, etc.

B. 149. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1789-1790. — Enquêtes sommaires relatives à la jouissance et propriété d'un pré sis au village de Montreuil, revendiqué par le titulaire de la chapelle de Saint-Étienne-du-Patis ; — à des plaintes portées par des filles-mères contre leurs séducteurs ; — à la valeur de l'héritage laissé par les époux Joseph Lebaste ; — à la contenance du boisseau employé par le régisseur du minage de Laval; — à des réclamations de dettes formées par François Salliord, marchand de toile, contre son débiteur Marin Lanoë et divers autres négociants, etc.

B. 150. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1721-1790. — Actes d'affirmation d'inventaire produits au greffe civil pour les biens, meubles, effets et papiers provenant des successions de Gervais Paumard, Michel Chevalier, Madelon Deschamps de La Blinière, Julien Lelièvre, Jean-Baptiste Duparc, Michel Gendry, Jeanne Remond, Pierre Gerrand, Jean de La Chapelle, seigneur de Fouilloux, Jeanne Landais, Renée Baron, Renée Moussée, Gilbert Razeau, Joseph Moreau, Paul Hamon, etc,

B. 151. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1704-1721. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'estimation des closeries et métai-

ries de La Chauvinière, en Parné, de La Vennerie, en Saint-Berthevin, de La Compagnère ; — l'entretien de la chaussée du moulin de Barbé ; — les réparations à faire à diverses maisons sises à Laval, aux closeries de La Fleurière, de Montgiron, de Beauvais, aux moulins de Bellaillée ; — à des règlements de dommages et intérêts adjugés au meunier de Rehard ; — l'état de haies communes dénoncées comme non deffensables ; — la jouissance d'une fontaine sise au clos du Cormier, en Ahuillé ; — une indemnité offerte par Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Emeraux, premier président au présidial d'Angers et possesseur du fief de Thuré, pour avoir droit de passage sur la pièce des Aulnais ; — des abats de bois et des estimations de bestiaux, etc.

B. 152 (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1782. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'estimation de la terre et du fief de Fouilloux, provenant de la succession de Louis-Jean de La Chapelle ; — des règlements de dommages et intérêts réclamés par des propriétaires contre leurs colons pour malversations ; — les réparations à faire aux bâtiments des cures de Saint-Charles-de-Bouère et de Bonchamps, au moulin et à la closerie de La Jariais, à une métairie de La Lande-Guibert ; — une vérification d'écriture demandée par Noël Chaudet, marchand, etc.

B. 153. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1783. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant les réparations à faire à la lavanderie du Panlivard, au moulin du Bois-Gamatz, aux villages de La Richonnière et de La Gaudinière, aux métairies du Pré-Vieil, du Chemin, aux chaussées des étangs des Allenx, à la closerie du Haut-Bourg du Genest, à diverses maisons sises à Laval ; — les dommages et intérêts réclamés par le prieur de La Madeleine du Plessis-Milcent contre le fermier de son temporel pour malversations ; — des règlements de dommages et intérêts demandés pour abats de bois par Guillaume Brault, Joseph Lemercier, médecin. — Procès-verbaux de montrée dressés pour les lieux de La Réauté, de Montjuran, du Plessis-Fresnay, du Grand-Dijon, etc. — Procès-verbal des abats de bois faits sur les closeries de La Tesserie, de Bretesche, de Doré, de Bourny et le domaine de Rouessé, dressé à la requête de François Labbé, chevalier, seigneur de La Mulottière, capitaine de vaisseau ; de Claude Duplessis, chevalier, seigneur de Montgenard ; de Claude de Meaulne, chevalier, seigneur du Bourny, et de René de Meaulne, seigneur de Rouessé.

B. 154. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1784. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant les lieux de La Guesnaudière, de La Petite-Faluère, des Grifères, de La Vallée, de La Helberdière, de La Pelouardière, de Vieucourt, des Soucheries, les buissons de Gouliast, la nef de l'église de Saint-Berthevin, diverses maisons sises à Laval ; — les malversations commises par les fermiers du lieu de Lisabellière au préjudice de René Simon ; — des dégâts commis par des bestiaux. — Actes de nomination d'experts.

B. 155. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1785-1786. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant le partage du lieu de Montlevain, la chaussée et le moulin de La Roche, la chapelle de Sainte-Barbe des Chesnes-Secs, les lieux du pré de La Besnerie, de La Gounaudière, de Lhommais, de Lentinière, de La Babinière, de La Motte, divers héritages provenant de la succession de René Gaultier, sieur de La Vieucour, les biens dépendant de la cure de Montigné. — Montrées des réparations à faire à la Petite-Durlière et à diverses maisons sises à Laval, à La Cointerie, à La Haute-Marche, à la maison seigneuriale de La Bouchefollière, appartenant à Charlotte de La Porte, épouse de François Marest. — Expertise relative au bardeau du moulin de La Place, édifiée à la requête de Charles Lefèvre, chevalier, seigneur de Laubrière.

B. 156. (Liasse.) — 181 pièces, papiers.

1787-1788. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant les lieux de La Metterie, de La Motte, de La Salmandière, de Lignière-Morin, du Grand-Brossay, de la Basse-Bellengerie, de la Petite-Rue, les terres de Bonnes, de La Jaignière, de La Bourière, de La Vieucour, du Tertre, de Piétru, de Launay, des Fourches, de La Tionnière ; — des règlements de dommages et intérêts réclamés par Georges de Jamois, écuyer, seigneur Du Hil, et Nicolas Peslier,

sieur de Rochemado, contre les fermiers de La Coudraie et de La Compagnière pour malversations. — Expertise relative à la propriété d'une ruette revendiquée par messire Louis de Biards, chevalier, seigneur de Lhommois, comme limite de ses domaines.

B. 157. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1729-1730. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant le partage des lieux des Echallières, de La Plée, du Grand-Pineau ; — contenant montrée de jardins et maisons, sis à Laval, des lieux dits La Prise au Curé, La Grande-Froissière, Tubœuf, La Couannière, La Marquerie, La Lande, Les Forges, Le Chesne, La Cacouaudière, La Roussellière, La Chalottière, La Meslerais, La Tournerie, La Louvenière, La Bigottière, de haies et de murs mitoyens, du temporel de la chapelle de La Chevrais. — Expertise relative à une vérification d'écritures réclamée par Julien Beauménil, marchand. — Procès-verbaux de prisée de bestiaux.

B. 158. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1731-1732. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant les lieux dits La Roullière, Le Lierre, La Grande-Haie, La Mercerie, La Petite-Prise, La Bostière, La Guaisière, La Barrière, La Provoterie, La Gaptière, La Goderie, La Cossonnière, le Pré-Pigeon, Les Feux-Vilaines, La Batardière, La Couaillerie, Hodion, La Bouteillerie ; — concernant le temporel des bénéfices de Saint-Martin de Laval, de Saint-Laurent, de La Hiaulle, du prieuré d'Argentré, la chaussée du moulin de La Roche, le château de Mauvinet appartenant à Jean-Baptiste de La Planche, seigneur de Ruillé-en-Anjou. — Expertises relatives à des règlements de dommages et intérêts.

B. 159. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1734-1735. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant diverses haies dont la propriété est contestée, l'étang du moulin aux Moines, la chaussée de l'étang de La Guestraudière, les lieux de La Chauvière, de La Guesnaudière, de La Blancherie, de La Fillerie, de La Herpinière, de La Gueretière, du Chalonge, des Entoudières, de La Roullière, de La Grande-Foisière, La Richardière, le taillis D'Ancenault, le temporel des bénéfices de La Caillebourdière, des Loges, des Petites-Fontaines, Des Cepeaux. — Expertise relative à un droit de passage réclamé par le sieur Dubois Du Rocheray pour l'exploitation d'une maison sise à Laval, rue Saint-Michel, etc.

B. 160. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1736-1737. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état des lieux de La Gouffardière, de Mafais, de La Chauvinière, de La Grenotière, de Valleray, de la Grande-Valonnière, de La Guinefollière, de La Mesleraie, du Pressoir, de L'Atellerie, des Portes, de Boré, de La Manourière, de La Rucheure, de La Chevillère, de La Pommerais, de Leuclerie, du Haut-Chesne, des presbytères de la Bazouge-de-Chemeré et d'Ahuillé. — Expertises relatives à un règlement de dommages et intérêts réclamé par les héritiers de Pierre Leroy, docteur en médecine, pour malversations commises sur le lieu des Ribaudières ; — à la désignation d'un passage nécessaire à l'exploitation de plusieurs pièces de terre appartenant à Claude Lefèvre, chevalier, seigneur de La Falluère, conseiller au Parlement de Bretagne, propriétaire du fief de Bois-Gamast, etc.

B. 161. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1738-1739. — Serments, affirmations, rapports d'experts concernant l'état des lieux de La Bichallière, de La Pesnière, de La Beaudière, du Chesnay, de La Haute-Pelonnière, de La Massière, du Bourny, du Grand-Vilamy, de Langellerie, de La Sorinière, de La Libaretrie, du moulin de Grenusse appartenant à Hyacinthe Desnoes, chevalier, seigneur de La Taudrais, de la chaussée du moulin des Ifs, près Montsûrs, des closeries du Geneslay, de Labbé, du temporel des bénéfices des Cointières, de La Verrerie, de La Coudrais ; — concernant des règlements de dommages et intérêts demandés pour abats de bois et dégâts commis par des bestiaux.

B. 162. (Liasse.) — 190 pièces, papier.

1740-1741. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état du temporel des chapelles de La Place, de Beauvais, des Quatre-Evangelistes, de la Roche-Bontin, de Sainte-Croix ; — des lieux de La Chevillière, des Chesnes, en Montjean, de La Vannerie, de Routeau, de La Cour en Maisoncelles, de La Bouf-

fayère, du Cormier, de La Guicherie, de La Houdairie, de La Chartrennière, de La Betaudière, de La Ringeardière, de La Plousière, de La Fouquerie, des moulins du Genest et de Barbé, d'une ruelle servant à exploiter le pré du prieuré de Gesnes, des lieux du Pressoir-Sallé, de La Haie-Richard, du Chatellier, de Leffourneau, de diverses maisons sises à Laval, etc. — Procès-verbaux d'estimation de bestiaux.

B. 163. (Liasse.) — 188 pièces, papier,

1752-1756. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état des lieux de La Massière, de Bouillon, de La Comtée, des Poiriers, de La Brunerie, de La Ricoullière, de La Morinnière, du Haut-Mecorbon, des Nupieds, de La Houllière, de La Guinoyère, de La Motte-Ponceau, de La Convenancière, de La Valonnière, des presbytères de La Trinité de Laval, de Préaux, de Villiers-Charlemagne, de la garenne de La Trebondellière, des moulins de La Merveille et de La Grenollière, du Gué-d'Orgé, du temporel des bénéfices de La Califasière, des Coudrais, du Hayer, etc. — Expertises relatives à l'écoulement des eaux des fontaines des Fontenelles et de La Herberdière.

B. 164. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1757-1761. — Serments, affirmations, rapports d'experts concernant l'état des lieux de La Petite-Chauvière, de La Poterie, de La Destrière, de Bouessay, de Lecluseau, de La Villée, de La Bachelerie, de Querairie-Rainette, du Petit-Glatigné, du Grand-Coudray, de La Guestraudière, de diverses maisons sises à Laval, du temporel des chapelles et bénéfices de La Vrillerie, de Montreuil, de Saint-Guildard, de Saint-Jean de La Rogerie, des cures de Montsurs, d'Avesnières, de Montigné ; — concernant l'exploitation d'une carrière de pierres ouverte au lieu du Pertuis, l'écoulement d'un ruisseau venant de Grimette vers Neau, les réparations à faire aux lavanderies de Ricordaine. — Procès-verbaux de montrée du moulin de Souffrette et des landes de Bocelle, d'Alloué, dressés à la requête de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Croissy, et de Louis-Auguste Ferron, marquis de La Ferronnays, seigneur de la terre de Thuré, sise en la Bazouge-des-Alleux, etc.

B. 165. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1762-1765. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état des lieux de Touche-Ronde, du Petit-Brossay, du Grand-Moussay, de La Bechonnière, de La Grue, des Bourlières, de La Francière, de Libergère, La Grande-Seslinière, des Fouqueries, de La Haute-Marche, de La Bignonnière, du Petit-Vaucenay, de La Sablonnière ; — concernant l'égail de fief d'une rente indivise due par les habitants de l'enclos des vieilles halles de Laval. — Procès-verbaux d'estimation des métairies de Mellian en Saint-Céneré, de Laubinière en Arquené. — Montrées faites pour le temporel des cures et chapelles de La Brulatte, de Notre-Dame-de-Pietru, de La Bosselière, de Préaux, de La Cropte, de La Vrillerie, de La Pretrie, de Notre-Dame-des-Landes, de Saint-Jean-sur-Mayenne, de La Heslottière, de Martigné, de La Haitellière, de La Richerie, de La Roche-Telvert, de Chenevettes, etc.

B. 166. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1766-1769. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état des lieux des Liards, de Verbusson, de La Perrière, de La Grande-Lande, de La Basse-Ensamordière, de La Bisollière, de La Davière, du Petit-Glatigné, de L'Euche, de La Trochère et de plusieurs maisons et jardins sis à Laval ; — du temporel des cures et chapelles de Saint-Germain-de-Lhommel, de Reynette, de La Ramée, de Montsurs, des Soucheries, des Courtils, de La Vigne, d'Argentré, de La Roche-Tesluère. — Procès-verbaux d'estimation des immeubles laissés par René de La Chapelle, seigneur de Saint-Jean-sur-Erve, et par Marguerite Renusson, veuve d'Etienne Périer de La Girardière, conseiller secrétaire du Roi. — Expertises relatives à des droits de passage réclamés par René Couannier et Nicolas Rolland, curé de Saint-Jean-sur-Mayenne, pour l'exploitation de La Thébergère et du champ de la cure, etc.

B. 167. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1770-1774. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état du temporel des cures et chapelles de Jacques de La Mosserie, de Saint-Isle, de La Cave, de La Macheferrière, de La Luvinière, des Rouverais, du Marchis, de Langrunière, de Ballée, de Saint-Georges-le-Feschal, de la Bouverie, de Saint-

Charles-la-Forêt, des lieux du Breil, du Fayau, des Basses-Minotières, de La Besnerie, de Belair, de La Novayère, de La Chesnaie, de La Grande-Mizière, de La Villée, de La Basse-Pourcassière, du Fresne, de La Herpinière, de La Basse-Gouesnière, des Epiés, du moulin de Tubœuf, etc. — Expertises relatives à l'écoulement des eaux du bourg de Louverné, à des règlements, dommages et intérêts demandés pour blessures causées à des bestiaux, aux dispositions d'une tannerie dénoncée comme incommode par les voisins.

B. 168. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1775-1779. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant la propriété d'une ruelle revendiquée par les propriétaires du moulin de Deniau et du lieu des Ecotais; l'établissement d'un atelier de forgeron signalé comme dangereux; des revendications de terrain usurpé; des contestations entre voisins pour mutualité de mur et de passage; — concernant l'état du temporel des cures et chapelles de Marboué, de Bonchamps, de La Madeleine du Roc, de Beaulieu, de Ruillé-le-Gravelais, du Bignon, de Chaslon, de La Chantrerie, de Saint-Thugal, du Puits-Neuf. — Procès-verbaux de montrées des lieux du Petit-Coudray, de Lamerie, de La Pilière, du Haut-Coudray, de La Corbinière, des Fourches, de La Piellerie, de La Grande-Peslardière, du Mesnil, du Chesne-Rond. — Estimation des héritages provenant de la succession de Louis de La Touche, écuyer, ancien capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis.

B. 169. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1781-1785. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant une vérification d'écriture demandée par Mathurin Girard; l'estimation des biens provenant des successions des sieurs Collet de La Chaussée, François Bescher, Richard de La Motte; la propriété d'une ruelle sise au canton de Ricordaine; le curage du ruisseau du Rateau; la désignation d'un chemin pour l'exploitation du pré de La Brouillière; l'estimation et l'état des lieux de La Loge, de La Vianderie, du Pré-Vieux, de La Ribaudière, de La Houllerie, de La Massière, de La Mercerie; du temporel des cures et chapelles de La Francière, de Montjean, des Courtins, des Guérins. — Expertises relatives à un terrain commun, sis au village de Lantruère, et à la suppression d'une barrière fermant l'issue de la métairie de Noisement, etc.

B. 170. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1786-1790. — Serments, affirmations et rapports d'experts concernant l'état des lieux de Lantinière, d'Erfroide, de La Brosse, des Loges, de La Houssais, des Poiriers, de Bergeray, du Grand-Beauchesne, de La Meslerie; l'estimation de divers héritages provenant des successions de Françoise Foucault Vauguyon, veuve de François Lejariel, de Charles Jary, de François Quehery, de François Housset, de Joseph Beaumenil, prêtre, de Jean-Marie Duchemin de Beaucoudray. Montrées du moulin de Terrequin et du temporel de l'abbaye de Clermont, des cures et chapelles de Bethléem de Vauberger, de La Rouillière, de la Basse-Quentinière, des Estoudellières, de Saint-Jacques du Bourg-Hersent.

B. 171. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1719-1788. — Présentations et réceptions de cautions baillées par Joseph Freulon pour Pierre Croissant, sieur de La Morinnière, marchand; par René Le Comte, pour François Mochin; par Pierre Moulin, sieur de Beaucé, pour Marie Garnier; par Jean-Louis Bidault de Glatigné pour Valentin; par René Garnier pour Jean Le Pailleux; par René Prudhomme pour la veuve d'Urbain Dubois, sieur de Basmeignée, conseiller lieutenant à l'Election de Mayenne; par Jacques Duval, procureur au siége de la maréchaussée de Château-Gontier pour René de La Barre, seigneur du Teilleul, afin d'obtenir main-levée de saisies, exécution provisoire de jugements, ou afin d'assurer validité de paiement à des créanciers.

B. 172. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1788-1789. — Présentations et réceptions de cautions baillées par Pierre Vaslin pour François Morin, fermier de la prévôté de Laval; par Pierre Hamard pour Renée de Chantepie; par Jean-Baptiste Davrillé pour Claude Charost, directeur des Postes à Laval; par Joseph Lebreton, apothicaire, pour Jean-Baptiste Duchemin, fermier général de l'abbaye de Clermont; par Mathurin Cribier, pour Joseph Besnier, sieur de

Forges; par Jean Bertin pour Félix de La Becanne, écuyer; par René Foucault de Laubinière, lieutenant général au siége royal de Laval, pour René Foucault de La Bigottière, en garantie d'exécution de baux judiciaires, de gestions de curatelles, afin d'assurer validité de paiement à des créanciers, de jouir de la concession de lettres de bénéfice d'inventaire, d'obtenir mains-levées de saisies ou exécution provisoire de jugements, etc.

B. 173. (Liasse.) — 200 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1740-1790. — Présentations et réceptions de cautions baillées par Jean Choquet pour Denis Collibet, marchand; par Gabriel Choquet, des Férières, pour Philibert de Loranchet, abbé commendataire de Clermont, conseiller de grand'chambre; par Jean-Baptiste Denis pour Jean Pingault de La Bertinière, cavalier de maréchaussée; par Etienne Garnier pour Pierre Lemonnier du Housseau; par Mathurin Chevreuil pour René Marest, seigneur de La Bouche-Follière, et consorts; par René Delange pour Louis Herault, fermier du Grand-Port; par Jacques Hauvé pour Joseph Dumenil, écuyer; par Jacques de Grieu, écuyer, pour Casimir de Bailleul, chanoine, comte de Lion, prieur commendataire d'Origné et d'Arquené, en garantie d'exécution de baux judiciaires, afin d'assurer validité de paiement à des créanciers, de jouir de lettres de bénéfice d'inventaire, d'obtenir mains-levées de saisies ou exécution provisoire de jugements, etc.

B. 174. (Liasse.) — 119 pièces, papier; 16 pièces, parchemins.

1688-1784. — Procédures civiles contenant les causes et moyens d'opposition aux saisies réelles et criées judiciaires des biens de Jean Cornuau, de Marguerite Préolleau, de Jean Fournier, notaire, d'Ambroise Garnier, sieur de Nuillé, de François Chapellier, sergent, de René Gaultier de Lavalette, de René Dubel, sieur de La Renauderie, ancien procureur au siége royal de Laval, de François Gesland, produits par Vénérand Gombert de La Tesserie, avocat, Pierre Fleury, René de La Bigottière, chevalier, seigneur de Perchambault, les dames Ursulines de Laval, François Lemesle, sieur de La Maisonneuve, etc.

B. 175. (Liasse.) — 138 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1603-1742. — Procédures civiles contenant les causes et moyens produits par Marie Garnier, Pierre Chatizel, notaire, Ambroise Duchemin de Beaucoudray, Philibert de Lorenchet, abbé de Notre-Dame-de-Clermont, Madeleine de La Roque, François Fréard, curé de La Trinité de Laval, Olivier Ronceray, notaire, Jean Boussard, François Aoustin, Marie Chéron, Louis Croissant, créanciers opposants au cours des saisies réelles poursuivies contre Joseph Gastineau, Françoise Poulain, Julien Largerie, Daniel Merial de Lonchamps et Anne Thereau, son épouse, François et André Des Estres, François Ruffin, Charles Frin, sieur des Touches, curé d'Ahuillé, etc.

B. 176. (Liasse.) — 169 pièces, papier; 22 pièces, parchemin;

1625-1778. — Procédures civiles contenant les causes et moyens produits par Louis Georget, Etienne Trillon, sieur de Barbé, chirurgien, François Renusson de La Touchardière, Jean Bancour, négociant, Julien Bourdais, Louis Louvrier, Anne de Vauberge, Michel Paillard, apothicaire, Etienne Piau, prêtre, Mathieu Tafforeau, corroyeur, Joseph Dumesnil, écuyer, Marguerite Thérèse Frin, veuve de Jean-Pierre Lemaire, écuyer, sieur de La Mairerie, créanciers opposants au cours des saisies réelles poursuivies contre Joseph et Pierre Rochette, François Ruffin de La Helberdière, Denis Levarvasseur, Pierre Boziat, sieur de Pontsaintour, Jean Cornuau, cabaretier, Marie et Françoise Mochin, Charles Lemoine, sieur de Juigny, écuyer, officier du duc d'Orléans, Pierre Gérard, Anne Edard, etc.

B. 177. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1726-1782. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles, aux levées et reconnaissances de scellés requises sur les biens de Michel Barbeu de La Couperie, de François Guyard fils, de Renée Grappé, épouse de Nicolas de Houssemaine, de Jean Lerouge, de Claude Duplessis, sieur de Montgenard, écuyer, de Philippe Dubreil, sieur de Courbadon, François Chorin de La Chauvinière, de Jean Decré, de Marie Salmon, Michel Jouet, Marguerite Touchard, etc.

B. 178. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1722-1728. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles, aux levées et reconnaissances de scellés, requises sur les biens de François Langlois, marchand, de René Gaultier de La Valette et Marguerite Moraine, son épouse, de Berthevin Gruau, sieur du Haut-Chesne, de Marie Peger, etc. — Procès-verbaux de consistance dressés pour les lieux de La Chalottière, de La Jariais, des Hauts-Abattants, de La Haute-Foucherie, de La Petite-Chauvinière, de La Vieucourt, de La Pironnière, des Chesnes, de La Grenottière, de La Cohonnière, de La Grande-Merie, etc.

B. 179. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1728-1744. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles, aux levées et reconnaissances de scellés requises sur les biens de Anne Beucher, de Jacquette Demée dame de La Poterie, de Louise Margottin, de Jean Cailler, sieur des Touches, de Gabriel Leclerc de Lesseville,.prieur de Louverné, de Pierre Périer du Coudray, etc. — Procès-verbaux de consistance dressés pour les lieux du Boulay, de La Monnerie, de La Chartrennière, de La Roullière, de La Brosse, du Fourneau, du Haut-Chatellier, de La Frilousière, de Lenclererie, etc.

B. 180. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1744-1749. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles, aux levées et reconnaissances de scellés requises sur les biens d'Angélique Sorin, de Sébastien Chevalier, de Jeanne Loriot, de Pierre Moulard, de Gabriel Choquet, de François Milloué, Marie Arnoul, Etienne Tauvry, de François Ruffin, de Julie Madiot, de Julien Aubin, etc. — Procès-verbaux de consistance dressés pour les lieux de la Basse-Tréhorie, de La Roberdière, de La Hillière, de La Toulonnière, de La Blanchardière, de La Herbeterie, de La Bosserie, des Selles, du Pavillon d'Orange, de La Tremblais, etc.

B. 181. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1750-1762. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles, levées et reconnaissances de scellés requises sur les biens de Marguerite Mazé, de René Ménager, de Jean Maurice, de Jean Maréchal, Jean Collet, de René Gasté, Joseph Ambroise, de Jacques Duchemin de Val-Bleré, de Joseph Goussé, Rolland Herrier. — Procès-verbaux de consistance dressés pour les lieux de La Buglerie, de Lorière, de Laubrière, de La Troussière, du Ronceray, du Cormier, de La Martinière, de Sumeraine, de La Brunerie, de La Moinerie, de La Haute-Marche, de La Guyardière, de La Grande-Lande, etc.

B. 182. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets, papier.

1765-1790. — Déclarations faites par les créanciers opposants aux saisies réelles et levées de scellés requises sur les biens de Charles Hervet, de Noël Roche, de François Brillet, de François Moisson, de Joseph Dondeau, de Jean Chapelet, curé de Montjean, de Joseph Montreuil, de René Rouzier, de Jeanne de Meaulne, de Jean Vetillard, de Jeanne Segretain, de Joseph Croissant. — Procès-verbaux de consistance dressés pour les lieux des Basses-Minotières, de La Petite-Bisquière, de Laufrière, de La Haute-Besnerie, de La Chaumondière, des Poiriers, de La Baccalière, etc.

B. 183. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1656-1772. — Certifications de saisies réelles et congés de vente concernant les lieux de La Marguerie, des Chesnes, des Touches, du Chatellier, de La Renauderie, de La Bostière, de La Chevilière, de La Troussière, de La Grande-Mairie, de La Grande-Roche, du Petit-Vaucenay et de diverses maisons sises à Laval.

B. 184. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1588-1785. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits Le Noyer, Les Loges, Le Bordage, Leffarière, La Choltière, La Haute-Maison, La Guérinière, Les Bouchons, La Petite-Roche, La Gaulterie, Les Guicheries, Les Hauts-Graveus, Les Grandes et Petites-Chevrollières, Vaumorin, La Templerie, la terre de Fouilloux, Les Boitardières, Les Noes-Richard, La Morlais, Les Tremaillières, La Bretesche, La Hourie, La Corderaye, La Gaullerie, La Sedillais, etc.

B. 185. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1786-1789. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits Bel-Air, Le Plessis, La Bourdinière,

Bouchefollière, le domaine de La Presais, Le Fresne, La Bastardière, Le Guiboutier, Le Patis, La Roussellière, La Parfondière, La Gillouardière, La Gaptière, Fillieuron, la terre du Genest, Le Clos en Arquené, Le Fougeray, L'Edinière, La Tionnière; — des moulins de Bootz, de Belaillé, etc.

B. 186. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1720-1723. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits Les Poiriers, La Goronnière, Galbé, La Bizollière, Linière, La Colinière, La Crochinière, La Cossonnière, La Barrière, La Lisse, La Haute-Fouchetrie, La Haute-Marche, Salvert, Le Gast, La Bourgonnière ; — du temporel de la chapelle du Bourg-Hersent, du moulin et de la closerie du Chastellier, de l'office de notaire royal au grenier à sel de Laval, de la lavanderie de Ricordaine, de la terre de Souvré, de l'office d'élu au siége de l'Election de Laval, etc.

B. 187. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1724-1727. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits Orvilette, les Vieilles-Touches, Meurger, La Martinière, La Jousselinière, La Saunière, Le Grand et le Petit Hadion, La Cossonnière, La Valonnière, Lecotté, le clos Pinson, La Dalimière, Le Verger, Le Mineray, la Prezais, La Petite-Gandonnière, le Haut-Chesne, la chapelle de Saint-Simphorien, La Gouvaudière; — de diverses maisons sises à Laval, des charges de lieutenant général au siége ordinaire de Laval et d'auditeur des comptes et de capitaine des bourgeois; — du temporel de la chapelle de La Terrasserie, etc.

B. 188. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1728-1741. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits La Chalottière, La Guichardière, la terre d'Hauterive, La Marie, Le Fougeray, La Salle ; — de divers héritages appartenant aux enfants mineurs d'Etienne Hébert, de Gilles Fauveau, de Jean Aubry, de Pierre Poulain, de Pierre Périer de La Corbinière, de Pierre Chauvin, de Michel Neré, de Julien Goupil, de René Gripon, de Pierre Dalourdeau, de Gilles Veillard, d'Anne Gueudoux, etc. — Adjudication au rabais faite à la requête d'Armand-René duc de La Trémoille, comte de Laval, pour les réparations du pont d'Entrammes sur la Jouanne. — Licitation de la succession de Françoise Boulain, faite à la requête de Pierre de La Barre, écuyer, seigneur du Teilleul, et consorts.

B. 189. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1742-1745. — Adjudications et baux judiciaires des lieux dits le Haut-Pineau, La Chartrennière, La Chevillère, La Hemeriais, Le Petit-Hameau ; — de la maison et du Port-Marais, de la maison de Haute-Follie, de divers héritages appartenant aux enfants mineurs de Guillaume Lemonnier, de Pierre Duchemin de La Brochardière, de Vincent Doccard, médecin, de Sébastien Chevallier, de Louis Pichot, de Jean Paumard, de François Landais, etc.

B. 190. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1746-1749. — Licitations, adjudications et criées judiciaires des lieux dits La Chusmalière, Les Bas-Houx, Bedonaut, La Jariais, Poilboux, Le Grand Bourvalais, La Brossinière, La Trochère, La Brochardière, La Roullière, La Grande-Froissière, Le Grand-Pasty, Le Meurger, La Haulté, La Sesberdière, La Bruère, La Gaudinière, L'Ame, Les Courbes, Le Haut-Châtellier, etc., faites à la requête d'Annibal de Farcy, chevalier, seigneur de Mué, de René de La Broise, seigneur du Domaine, de François de La Broise, seigneur de Baillé, d'Anne Duchemin, de Mathieu Griveau, d'Ambroise Gombert de La Tesserie, avocat, de Geneviève Plessis de Bellevue, etc.

B. 191. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1750-1754. — Adjudications et baux judiciaires des closeries et métairies de La Chemaillère, des Chesnes, du Haut-Boulay, du Haut-Pineau, de La Petite-Cautière, de La Grande-Carie, de La Comté, de La Basse-Marche, de La Hamardière, de La Buglerie, des Nupieds, du Cormier, de La Brosse, des Basses-Gonteries. — Licitation du lieu de La Grande-Roche et du Moulin-au-Chat, faite à la requête de Anne Eumont, veuve de Nicolas Fournier, de Françoise Eumont, veuve de Charles de Couasnon, seigneur de La Lancelle, et de René Durand, seigneur de Pizieux, cohéritiers de Claude Boulain du Griffon.

B. 192. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1755-1762. — Adjudications, baux et licitations judiciaires des closeries et métairies de La Grande-

Cormerie, de La Roguinière, de La Frogerie, de La Grande-Cour, de La Lande-Sorin, de Rolland, de La Tour Blanche, de La Gendrie, de La Touchardière, de La Guestraudière, de La Manourière, de La Papelonnière, de La Teillais, de Mézière, de L'Aulne, de la terre de Sumeraine, des lavanderies de Chanteloup et de Parpigny, du moulin du Pont, etc.

B. 193. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1762-1767. — Adjudications, licitations et baux judiciaires des closeries et métairies de La Grande-Lande, de La Béchonnière, des Ricordières, du Petit-Vaucenay, de La Jouvandière, de La Sauvagère, des Beurières, de La Tremblaie, de La Quetrie, de La Haute-Marche, de La Bouffayère, de La Chiffollière, de La Grande-Courteille, de Valleray, de La Sublerie, de La Tournerie, de Beaulieu, de Longlaine, de La Sussonnière, des moulins de Barbé et de Richebourg, etc.

B. 194. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1768-1775. — Adjudications, licitations et baux judiciaires des closeries et métairies du Boulay, de La Huchedelière, du Mortier, des Poiriers, de La Maison-Neuve, de La Houdairie, des Pouriassières, du Petit Filieron, de la lavanderie de La Croix, de diverses maisons sises à Laval, adjugées aux sieurs Lemonnier de Lorière, Pierre Beuscher, Jacques Lecomte, Jean Meignan, Julien Hameau, Lasnier de Mellian, Pierre Lévesque, etc.

B. 195. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1776-1786. — Adjudications, licitations et baux judiciaires des closeries et métairies du Ménil, des Nouettes, de La Bardoulais, de La Pichardière, du moulin Guillaume, de La Grande-Gaudinière, de Beauvais, de La Petite-Coyère, de La Guetterie, du Britais, de Maineuf, de La Ribaudière, de La Ragotterie, de La Houllerie, de La Mercerie, de La Clourière, de diverses maisons sises à Laval, etc., dont les adjudicataires sont les sieurs Bidault de Glatigné, Berset d'Argentré, René Loison, Michel Cribier, René Couannier de La Ribaudière, Jean-Baptiste Pichot, négociant, Mathurin Bizon, Jean-Baptiste Dubois-Bérenger, Gervais Huchedé, Louis Ambroise, etc.

B. 196. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1787-1790. — Adjudications, licitations et baux judiciaires des closeries et métairies de La Hauteberdière, des Fontenelles, de Montigny, du Gennetay, de La Haute-Coudre, de La Basse-Halourde, de La Brosse, de La Bilonnière, de La Houssaye, de diverses maisons avec jardin sises à Laval, dont les adjudicataires sont : les sieurs Paillard - Ducléré, notaire, René Letessier, Jean Leroy, Julien Barbier, Nicolas Davrillé, Vincent Lemercier, etc.

B. 197. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1720-1726. — Décrets judiciaires, portant qu'il sera procédé à l'adjudication du bail et à la licitation des biens saisis sur Jeanne Beaumont, veuve de Joseph Salmon, Julien Doisnard, Jean Jardrin, René Renusson, René Macé sieur de Galbé, René Marest, François Jacquet, François Pigier, Françoise Collibet, Marie Lemercier, etc., provenant de la succession de Mathurin Dorgère, de Marie Favouillais, de Madeleine Louvet, etc. Formulaires des conditions imposées aux adjudicataires. — Sentences portant adjudication de biens et entérinement de lettres de bénéfice d'âge.

B. 198. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1726-1729. — Sentences portant adjudication par bail et par vente des biens provenant de la succession de François Leclerc de La Chauvière, conseiller du Roi près le siége de l'Élection de Laval, de Marguerite Langlois, de Bonaventure d'Hauterive, sieur de Commarié, de Maurice Chemin, de Michel Barbeu de La Couperie, de Catherine Lenfant, de René Chantepie, seigneur de Préaux ; — saisis sur Jean Cornuau, Jean Cordier, Jean Decré, Claude Duplessis de Montgenard, écuyer, Ambroise Garnier, sieur de Nuillé, Jean Fournier, Philippe Du Breil, sieur de Courbadon, Anne Théreau, veuve Daniel Mérial, etc. — Sentences portant entérinement de lettres de bénéfice d'âge.

B. 199. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets. papier.

1730-1740. — Sentences portant adjudication par bail et par vente des biens provenant de la succession d'Anne Beuscher, de René Ravault, de Jacques Gougeon, de Jean Malherbe, d'Anne Chemin, de René Trois, de Pierre Chedhomme, de Jean Lemercier, sieur

des Chesnes, de François Gombert, de Jean Rozière, de Mathieu Gerraud, de Renée de Chantepie, de Marie de Houllière, de Jean Boisard, etc. ; — saisis sur Henri Delaunay de Mecorbon, René Dubel de La Renaudrie, René Gaultier de La Valette, Pierre Diguet, Pierre de Boziat, Claude de Grassement, écuyer, sieur d'Ermainville, Françoise Gesland, Véronique Croissant, François Gaultier des Mortiers, etc.

B. 200. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1740-1744. — Sentences portant entérinement de lettres de bénéfice d'âge et d'inventaire au profit de Jean-Baptiste Moreau, de Marie Chevallier, de Jeanne Meignan ; — portant adjudication par vente et par bail judiciaire des biens provenant de la succession de Pierre Gougeon, de Pierre Richard, de Jean Moreau, ou saisis sur René Gigan, Joseph Rochette, Denis Le Varvasseur, René Epinard, Jacques Hauré, René Renusson, etc.

B. 201. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1744-1750. — Sentences portant adjudication par vente et par bail des biens provenant de la succession de Michel Marest, diacre, de Berthevin Gruau, de Julien Boulay, de Jean Collet, de François Croissant, d'Augustin de La Broise, de François Aubry, d'Anne Lecomte, de Marie Lasnier de La Javetière, de Jean Paré ; — saisis sur François Ruffin, Marie Mochin, Claude Foucault, écuyer, Gabriel Choquet, Pierre Roger, Henri Bourdon. — Sentences rendues sur des oppositions formées à des saisies réelles, à des levées de scellés. — Congés d'adjuger. — Entérinements de lettres de bénéfice d'âge.

B. 202. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1750-1753. — Sentences portant adjudication par vente et par bail des biens provenant des successions de Michel Laigneau, de Guillaume Lemonnier, de Julien Guérin, de Jean Maréchal, de René Coustard de Jonchère, de Claude Boulain du Griffon, et provenant de saisies faites chez Jean Maurice, François Milloué, Joseph Ambroise, etc.

B. 203. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1753-1759. — Sentences portant adjudication par vente et par bail des biens provenant des successions de Joseph Martin de La Croslière, de Jean Collet, de Jean Chartier, de François Hameau, de Pierre Lemonnier, de Pierre Moreau de Bois-Rousseau, de Joseph Chantelou, de Charles Simon, de René Martin, de Pierre Brault, de Renée Renard, etc.

B. 204. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1759-1772. — Sentence portant adjudication par vente et par bail des biens saisis chez Marie Larue, Jean-Baptiste Berset, écuyer, Joseph Goussé, Anne Edard, Louis Monsallier, René Pavy, Louis Huby, Ambroise Garnier, Marie et Françoise Mochin, Marin Garot, substitut près des siéges royaux de Laval, Anne Genest, et provenant des successions de Mathurin Mottier, de Jean Jagu, d'Etienne Croissant, de Julien Lemarié, de Marie Heslouin, de Louis Lasnier des Brosses, de Mathurin Cottineau, de François de La Motte-Moraine, de Pierre Bidault, etc. — Adjudications au rabais de réparations à faire à divers presbytères.

B. 205. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1770-1790. — Sentences portant adjudication par bail et par vente des biens provenant de la succession de Jacques Turpin, de Louis Pottier, d'Etienne Perier, prêtre, de René Rouessé, de Mathurin Mauguy, de Françoise de Meaulne, de René Cailler, et saisis sur Joseph Croissant de La Marinière, Pierre Girard, Jeanne Segretain, Noel Roche, François Pennelet, René Rouzier, François Lainé, Anne Emery, etc.

B. 206. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1694-1726. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la vente des meubles de François Poulain, de Charles Périer, d'Etienne Bruneau, de Pierre Rougechausse, de Julien Brison, de René Meignan, d'Anne Fardeau, de Jacques Lechanteux, d'André Garry, de Nicolas Cadots ; — à la gestion de curatelle des enfants mineurs de René Cherruau, de Joseph Salmon des Crosnières, de Noel Néré, de Jean-Baptiste Arthus, de Pierre Garreau, de Gilles Chevalier, de Jean Cottereau, d'Ambroise Gougeon, de René Morin, de Sébastien Debond ; — à la gestion de deniers provenant de diverses saisies réelles.

B. 207. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1727-1729. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la curatelle des enfants mineurs de Jacques Nupieds, de François Richer, de Jacques Rivière, de Jean Blainbu, de Simon Jaslier ; — à la liquidation de la succession de Joseph Martin, de Madeleine Ledivin, de Michel Barbeu, de Gabriel Beudin, de Jean Lemoine, d'Ambroise Langlois, de Renée Hardy ; — à la gestion de deniers provenant de diverses saisies réelles faites sur François Guiard, Jean Cordier, Jean Leroux, Jean Fournier, Michel Jouet, Jacques Sédiller, etc.

B. 208. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1733-1789. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la liquidation de la succession de Catherine Davoine, d'Etienne Gaumer, de Jean Collet, de Jeanne Pellerin, de Pierre Bourny de La Jeguère, de Charlotte Hennier, de Jean Landais, de Jacques Enjubault de La Bisollière, d'Etienne Loppé Du Mesnil, d'Anne Maussion, de Louis de Bain ; — à la gestion de deniers provenant de diverses saisies faites sur Henry Delaunay, René Gaultier de La Valette, Jacques Loiseau, Marguerite Lempereur, René Dubel, Marie Nezan, Françoise Gesland, Louis Fléchard, Anne Thereau, veuve de Daniel Merial. — Compte-rendu par le procureur de la fabrique de Maisoncelles.

B. 209. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1740-1749. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la liquidation de la succession de René Trois, de Jean Boisard, de Charles Frin, de Marie Audouin, de Joseph Gaultier de La Planche, de François Hébert, de Jean Moché, de René Griveau, de Jean Henry, de Joseph Cheruau, de Pierre Angot, d'Anselme Lebreton, de Pierre Gendrie, de Gervais Mauclerc, de Pierre Moulard, etc.

B. 210. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 84 pièces, papier.

1723-1755. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la liquidation de la succession de Jean Maréchal, de Jean Fortin, de François Lancro, de Sébastien Chevalier, notaire, d'Ambroise de La Matrais, curé de Vaiges, de Jean Maurice, de François Milloué, de Jean Parré, de Jullien Guérin, de René Coustard de Jonchère, curé de Nuillé-sur-Vicoin, de Jean Chartier, de Céneré Trouillard ; — à la gestion de deniers provenant d'une saisie faite sur Henri Bourdon.

B. 211. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1756-1789. — Minutes des arrêtés de comptes relatifs à la liquidation des successions de François Doisneau, de Pierre Valet, d'Etienne Guy, de Jean Brillet, de Mathurin Nupieds, prêtre, de Siméon Dubois, de René Buon, de François Bigot, de Renée Freuslon, d'André Jardrin, clerc, de Rose Roland ; — à la gestion de deniers provenant de saisies faites sur Pierre Baron, Jean Labaste, Guy Besnier, Maurice Dubois, prieur de Louverné, etc.

B. 212. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 248 pièces, papier.

1673-1787. — Contrats, quittances et procédures diverses produits par René-François de Biards, seigneur de Launay, et dame Renée Bouessay, pour la justification du compte de curatelle des enfants issus du mariage de Louis-Jean de La Chapelle, seigneur de Fouilloux avec la susdite dame.

B. 213. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1734-1748. — Procédures diverses produites en justification de comptes de curatelle par les héritiers de Julien Chesneau, tuteur des enfants mineurs de François Chesneau. — Requêtes. — Inventaires de production de titres. — Comptes. — Enquêtes.

B. 214. (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 128 pièces, papier.

1718-1778. — Procédures diverses produites en justification de compte de curatelle par les tuteurs des enfants mineurs de Nicolas Bussonnier, de Pierre Chochon, de Julien Jary, de Jean Geslot, et de Mathieu Talvatz.

B. 215. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1679-1680. — Audiences extraordinaires. — Acceptations sous bénéfices d'inventaire et renonciations aux successions de François Saisbouez de Poncé, de Guillemine Périer, d'Anne Chedasne, de Jean Bourdais, de Léonard Lebreton, de Pierre Gillié, de Louis Berthelet, de Jean Rezé, d'Armande des Alleux, de Claude Anjuère, de Pierre Jardrin, de René Lemaistre,

de René Sorin, de Jacques Emond, sieur de Barbé, de François Aubert. — Jugements d'émancipation et sentences portant désignation de tuteurs pour les enfants mineurs de Louis Anjuère, de Julien Seigneur, de René Guays Du Bourg, de Daniel Théard, de René Mignot, de Louis Boucaheu, de René Lemaître, de Julien Rousseau, de Julien Daudin. — Sentences déchargeant Marin Brousteau de l'office de bâtonnier des maîtres tissiers; condamnant un maître charpentier à payer une livraison de bois au sieur Antoine Branchet, scieur de long; etc. — Opposition faite à la vente des héritages saisis sur Brandelys de Valory et Philibert-Emmanuel de Valory, son fils aîné, héritier de Marie de La Hautonnière, sa mère, à la requête de René Lefèvre de La Falluère, premier président en la 4e chambre des enquêtes du Parlement. — Ordonnances de quérimonier et d'enquérir rendues sur des instances en réparation d'injures et en séparation de corps.

B. 216. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1682-1686. — Audiences extraordinaires. — Déclarations portant acceptation sous bénéfice d'inventaire et renonciation pour les successions de Jean Meslay, de Guillaume Cosson, de Julien Leduc, de Julien Douxami, de Jean Lenain, de Pierre Bréhin, de Michel Gerbouin, de Jacques Laigneau, de Jeanne Maugais, de Jean Lepré, de Madeleine Geslot, de Perrine Ragareu, etc. — Sentences portant désignation de curateurs et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Pierre Cailler, de Jacques Poujet, de Jean Angot, de François Launay, de Julien Lemort, de Louis Alligot, de Mathurin Geslot, de Jérôme Marteau, de Marin Lemoine, etc. — Opposition formée contre l'exécution du testament de Michel Molland, sieur de Lévaré, par Jacques Lelong de La Besnardière au nom de ses enfants. — Reconnaissances de retraits lignagers. — Sentences consulaires rendues sur des demandes en paiement pour livraisons de marchandises. — A un jugement de reconnaissance d'écriture est annexée la lettre suivante :

Montsûrs, 21 *febvrier* 1684.

Monsieur le Juge criminel de Laval,

Monsieur, je vous envoys le présent pour vous advertir qu'il a arrivé à Montsûrs un désordre très-grand qui est que un homme dudit Montsûrs a esté blessé d'un coup d'espée et est en danger de mort, par un homme que l'on dit avoir de quoy. Il est pris et retenu par moy et mes adjoints. Votre présence ou autre de votre part y est bien requise et nécessaire, demain d'un grand matin avec un maître chirurgien pour penser le patien, s'il est encore en vie.

C'est ce requérant Richer, soubsigné, procureur du blessé. J'attend vostre assistance et suis, Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur, Richer.

Duchesne, *sergent royal de Soulgé.*

Il y a de quoy tout payer. Le porteur vous dira plus amplement la vérité. (fo 18.)

B. 217. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1716-1719. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs d'Antoine Dudouet, de Claude Guittet, de René Lebourdais, de Jean Bouvet, de Jacques Leclerc, de Philippe Lamy, de Louis-Jean de La Chapelle, seigneur de Fouilloux, d'Ambroise Gougeon, de Claude Bazin, sieur des Haizettes, maître de forges du Port-Brillet, de Guy Tireau, de René Létard, de Jacques Morlière, etc. — Déclarations portant acceptation sous bénéfice d'inventaire, et renonciation pour les successions de Joseph Jarry, de Félix Gaudin, de Georges Deschamps, de Nicolas Lebouvier de Fontenailles, de Jean Malaunay, de Jean Jameaux, de François Gombert, marchand, de Lancelot Leclerc de la Troquerie, etc. — Sentences portant défense d'abattre les bois et de disposer des fruits du cimetière de Périls; condamnant un voiturier à restituer des balles de marchandises au sieur Joseph Frin de Saint-Germain, négociant de Laval; enjoignant à divers curateurs de rendre compte de leur gestion de curatelle; ordonnant des enquêtes sur des demandes en interdiction.

B. 218. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets. papier.

1719-1720. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de René Dupin, de Pierre Poidvin, de Jean Gadebin, de Jacques Bachelot, de François Landais, d'Isaac Pipellier, de Michel Desportes, de Guillaume Brillet, de Melaine Legendre, de René Rocher, de Pierre Fouassier, de Jean de Labaste, etc. — Déclarations portant acceptation sous bénéfice d'inventaire, et renonciation pour les

successions de René Frin, assesseur en la maréchaussée de Laval, de Julien Guillois, d'Yves Leroy, de Françoise Baugas, de René Desprez, etc. — Assignations portant convocations de parents pour connaître leurs avis. — Ordonnances d'exécution de retraits lignagers rendues sur la demande de Sébastien Frin, de Jean Bidault des Landes, de Pierre Tarot, etc.

B. 219. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1720. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs pour les enfants mineurs de Joseph Lasnier Du Plessis, de Noël Véron, de Pierre Duchemin de La Jarossaie, de René Landais, de René Paillard, de Jacques Hériveau, etc. — Renonciation à la succession de Pierre Jeudy. — Jugements d'émancipation. — Envois en possession pour le lieu de Rébillardière au profit de René Corbin, demandeur en retrait lignager; pour la Talvasserie au profit de Charles Lejeune, prêtre et docteur en théologie. — Sentences d'appointement rendues sur des demandes en règlement de conventions passées entre des marchands.

B 220. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1720-1724. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Louis Valleray, de François Salmon, de Marin Roulland, de Suzanne Trillon, de François Hayer, de Michel Courtin, de René Legaigneux, de François Pennard, de Pierre Brochard, etc. — Avis de parents relatifs à des placements de fonds. — Renonciations aux successions de René Marteau, sieur du Gravier, de Marie Emond, veuve de Jacques Leclerc, écuyer, sieur de La Ferrière, de René Graffin, de René Planchenaut, de François Beudin, etc. — Sentences d'appointement rendues sur des demandes en règlement de marchés conclus entre divers négociants, etc.

B. 221. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1720-1725. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Joseph Beaumesnil, négociant, de Louis Jubart, de Jean Fleury, d'Ambroise Bourdoiseau, de Julien Sorin, de Julien Dubois, de Noël Garry, de Julien Garreau, de Pierre Lemonnier, de François Marsollier, etc. — Avis de parents relatifs à des placements de fonds, à des remboursements de rentes, à des célébrations de mariage, etc. — Renonciations aux successions de Marie Gasseau, de Guillaume Baudouin, de Marie Corbin, de François Richer, de Louis Lefèvre, de Jeanne Renard, de François Jardin, de René Hubert, de René Morin, etc. — Envoi en possession d'une rente de neuf livres au profit de François de Moudagron, seigneur de La Motte-Ferrière, en Astillé, demandeur en retrait féodal, de la métairie de La Lande au profit de Jacques Lefilleux, demandeur en retrait lignager. — Entérinements de lettres de bénéfice d'âge.

B. 222. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1723-1726. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des placements de fonds et à des règlements de pension. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Daniel Couannier, de Jean Mazure, de Pierre Champion, de Pierre et Anne de La Planche, de Joseph Sauvage, de Julien Guyard, d'Alexis Desportes, de Charlotte Lebreton, de Jacques Garot, de François Nouveau, de Louis Roullois, de Julien Chailloux, etc. — Renonciations aux successions de Pierre Guillois, de Pierre Jaslier, de René Helbert, de Pierre Ricou, de Marie Boucher, de René Collet, de Charles Tourtaut, etc. — Sentences rendues sur des instances en réclamations de dettes pendantes entre des marchands de gros et de détail, etc.

B. 223. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1725-1726. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Jacquine Decré, de Sébastien Lasnier, de Charles Frin des Touches, de Michel Lezy, de Pierre Dubois, de Jacques Garry, de Joseph Moraine, de François Dampou, etc. — Renonciations aux successions de Pierre Davost, de Julien Sorin, de Pierre Margallé, de Jean Maudet, de Charles Degoué, de Jean Boulard, de Jean Bleu, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Claude Rondelou, de René Lemoine des Turmelières, de Toussaint Rousseau, de Julien Landeau, demandeurs en retrait lignager. — Avis de parents

relatifs à des placements de fonds. — Entérinement de lettres de bénéfice d'âge. — Ordonnances d'information rendues sur des demandes en interdiction déposées contre des dissipateurs. — Sentences d'appointement rendues sur des instances en exécution de marchés conclus entre divers négociants, etc.

B. 224. (Registre.) — In-folio, 175 feuillets, papier.

1720-1730. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de René Fouquet, de Marie Tartroux, de Louise Planson, de René Corbin, de François de La Bordette, de Jean Brillet, de Julien Oger, etc. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Pierre Collet, de Pierre Saulou, de Joseph de Maillé, chirurgien, de François Marchais, de Jacques Bry, de Germain Bouvet, de François Bezier, d'André Dormet, de Marin Landelle, de René Croissant, de Louis Durand, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Joseph Behuet, de Guillaume Carré, de Mathurin Gaultier, de Louis et Isabelle Gaudin, de Jacques Gougeon, de Pierre Lesegretain, etc. — Avis de parents relatifs à des fixations de pension, à des placements de fonds, au choix d'un apprentissage intéressant divers mineurs. — Entérinements de lettres de bénéfice d'âge. — Sentences d'appointement rendues sur des instances en réclamations de dettes pendantes entre des fabricants de toile, des marchands de vin, des voituriers, des tisserands, etc.

B. 225. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

1726-1731. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des lettres de bénéfice d'âge, à des retraits lignagers, au choix d'un apprentissage, à divers placements de fonds intéressant des mineurs. — Renonciations aux successions de René Champagnette, de Françoise Gouger, de René Couannier, de Jacques Misière, de Pierre Moulière, de Mathurin Lecomte, de Jean Bouvet, etc. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Julien Bonhomme, de Sébastien Debond, de René Louvard, de René Eschard, de François Richer, d'Etienne Rocher, de Simon Jallier, de René Lefaure, de François Leroy, de Jean Lebec, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Louis Bognais, de Geneviève Frin, de Julien Rozière, d'Etienne Dubois, demandeurs en retrait lignager. — Amende prononcée contre Pierre Gontier, meunier, au moulin de Bois-Gamast, convaincu d'avoir chassé sur les fiefs du comté de Laval. — Sentences d'appointement rendues sur des instances en paiement de dettes pendantes entre divers marchands.

B. 226. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1730-1735. — Audiences extraordinaires. — Sentences enjoignant au sieur Elie Dubois, commissaire à la saisie réelle du lieu de Lanzinière, de traiter les grains et fruits de cette métairie et de rendre compte de sa gestion ; condamnant divers négociants à payer des livraisons de marchandises, etc. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Pierre Sailland, de Nicolas Noblet, de François Chesneau, de François Cribier, de Jean Auger, de Jean Turquais, de Louis Salliot, de René Raimbault, etc. — Renonciations aux successions de Marie Ferrand, de Simonne Geslot, de Pierre Baret, de René Corbin, de Louise Moiré, de Pierre Trillon, de Germaine Bescher, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de François Goussé, de Sébastien Lilavois de La Varenne, demandeurs en retrait lignager. — Avis de parents relatifs à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, à des placements, à des aliénations de biens concernant des mineurs, etc.

B. 227. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

1731-1739. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de François Nupieds, de René Chevallier, de Jean Arnoul, de Fleurant Leroy, d'Andrée Lebourdais, de René Guyard, de Marc Guioullier, de Thomas Bruslé, de Jean Guiot, de Joseph Morin, etc. — Avis de parents relatifs à des placements de fonds, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, à la conclusion d'un mariage projeté entre François Gaultier de Vaucenay et Catherine Guérin. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Claude Aoustin, de François Coustard, de François Fleury, de René Louvard, de Michel Hochet, de René Bobigné, de Jean Reillon, d'Hilaire Garnier, etc. — Sen-

tences rendues sur des instances en réclamations de dettes pendantes entre François Molland de La Chauvière, receveur général des fermes, et François Gaultier des Mortiers, négociant; entre Joseph Moraine, écuyer, et Jean Garanger, voiturier; entre Joseph Besnard et Jean de Pennard, marchands de vin, etc.

B. 228. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1735-1740. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Jean Vannier, de Jeanne Mouton, de François Tafforeau, de Benjamin De Launay, seigneur de Pinchant, de Michel Lemonnier, de François Geslant, de Françoise Jardrin, etc. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Jean Trillot, de Jean Rouillet, de Mathieu Labbé, de René Géré, de Jean Pottier, d'Etienne Verdier, etc. — Avis de parents relatifs à des lettres de bénéfice d'âge, à des retraits lignagers, à des fixations de pension concernant des mineurs, etc.

B. 229. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier.

1735-1740. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de René Legué, de Claude Chartier, de Gilles Heurtebize, etc. — Avis de parents relatifs à des émancipations, à des placements de fonds, etc. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Julien Hesnoult, de Louis Landelle, de Louis Laucelin, de René Coignard, d'André Guillet, de Nicolas Roquet, de Pierre Gerbault, etc. — Sentence condamnant Nicolas Pinson, architecte, à exécuter une convention verbale passée entre lui et Claude Foucault de La Marche, maître des eaux et forêts, capitaine des chasses de l'Élection de Laval.

B. 230. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1738-1743. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Gilles Fauveau, de René Brochard, de Jean Rocton, d'André Moulard, de René Chalumeau, de Pierre Troterie, de Jacques Lorier, de Guillaume Cribier, d'Etienne Jeudy, etc. — Renonciations aux successions de Charles Enjubault de La Mazure, de Jean Berthet, de René Massière, de Jacques Bassouin, de Michelle Corbin, etc. — Avis de parents relatifs à des demandes en interdiction de dissipateurs. — Envois en possession de divers héritages au profit de René et Jean Chevalier, de Christophe Landelle, etc.

B. 231. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1740-1744. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de René Thoreau, de Joseph Bois-Guérin, de Jean Fréard, de Jacques Duchemin, de Gilles Levannier, de Joseph Dutertre, etc. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de François Parage, de Maxime Anceny, de Sulpice Houdu, de Louis Lemonnier, de Pierre Crosnier, de René Griveau, de Jacques Trouillard, de Jean Bourgoing, de René Hureau, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Louis Garnier, orfèvre, de Julien Roguet, demandeurs en retrait lignager; de Joseph de Bonnail, prieur de Saint-Martin de Laval, demandeur en retrait féodal. — Avis de parents relatifs à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge. — Sentences rendues sur des instances en réclamations de dettes pendantes entre marchands, etc.

B. 232. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier

1740-1744. — Audiences extraordinaires. — Nominations de curateurs aux successions abandonnées d'Etienne Moussu, d'Henri de Meaulne, chevalier, seigneur de Lancheneil, d'Anne Moreau, de François Georget, de Julien Trouillard, d'Anne Regallier, de Mathurin Royer, de Renée et Marie Gougeon, etc. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Guy Meignan, de Jean Alligot, de René Lebail, de Louis Piquet, de Germain Thoumin, de Jean Guesdon, de Pierre Martigné, de Nicolas Ménard, d'Etienne Carré, etc. — Avis de parents relatifs à des demandes en interdiction pour imbécillité ou dissipation, à des projets d'aliénation d'immeubles, à des placements de fonds, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Louis de Houllière, chevalier, seigneur de La Jupellière, demandeur en retrait féodal; de François Lemarié, de Pierre Moulard, de Jean Mottier, demandeurs en retrait lignager, etc.

B. 233. (Registre.) — In-folio. 75 feuillets, papier.

1743-1744. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de tuteurs pour les enfants mineurs d'Anselme Lebreton, de Julien Buret, de Pierre Lestang, de Claude Jourdan, de Joseph Clavreuil, de François Piré, d'André Lebeau, de René Plaîchard, sieur de La Choltière, etc. — Renonciations aux successions d'Anne Hamon, de Jean Maréchal, de René Allibart, de René Cornuau, de Joseph Lemercier, sieur des Vaugeois, de Pierre Parée, etc.

B. 234. (Registre.) — In-iolio, 101 feuillets, papier.

1744-1748. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Laurent Petithomme, de René Taillandier, de François Cosson, de Jean Leclerc, écuyer, sieur des Gaudesches, de Guillaume Graffion, de François Neveu, de Joseph Delaunay, etc. — Renonciations et nominations de curateurs aux successions de René Marcot de La Bouche-Follière, écuyer, de René Balidas, de Jean Duchemin, de René Pasquier, de René Lecomte, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Françoise Gastineau, de Michel Bourny, demandeurs en retrait lignager. — Avis de parents relatifs à des demandes en interdiction, à des entérinements de lettres d'émancipation, etc.

B. 235. (Registre). — In-folio, 102 feuillets, papier.

1744-1748. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des lettres de bénéfice d'âge, à des nominations de curateurs pour les enfants mineurs de François Besnier, de François Milloué, de Pierre Mondière, de Jacques Tireau, de Julien Gueslin, de François Gouasbault, de Vincent Douard, docteur en médecine, etc. — Renonciations aux successions de Pierre Adam, de Louis D'Aullaine, de Jean Lelièvre, de Claude Cribier, de Jeanne Marteau, de Julien Gendry, de Denis Hutret, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Gabriel et Jean Choquet, de Jean Gilles, de Pierre et Jean Houssin, demandeurs en retrait lignager, etc.

B. 236. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1745-1750. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des emprunts, à des aliénations d'immeubles, à des demandes en interdiction, etc. — Sentences portant désignation de tuteurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Pierre Taillard, de Nicolas Chéron, de Michel Lefaucheux, de Jean Riffault, de René Millois, de Gilles Logeais, etc. — Entérinements de lettres de bénéfice d'âge pour les enfants mineurs de Jacques Grippon, de Nicolas Anjuère, de Mathurin Cottineau, etc. — Renonciations aux successions d'Anne Lecomte, d'André Des Estres, de Mathurin Raguelin, de Michel Robert, de René Touchard, de Joseph Hubert, etc.

B. 237. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1748-1750. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de curateurs, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Laurent Viot, de René Lepage, de Jean Cahier, de Jean Levesque, de Jean Levrot, de Jacques Pannier, de Pierre Bouvet, de Jacques Loyant, de François Courcelles, d'Etienne Brisseau, d'André Segretain, de Michel Poupin, de Maurice Rubillard, de Claude Raguideau, etc. — Renonciations aux successions de Jacques Rivière, de Jean Pichot, de Denis Chancereul, de Michel Hallé, de Julien Gautier, de Claude Charost, de Jacques Ruffin, etc. — Avis de parents relatifs à des demandes en interdiction pour cause d'imbécillité ou de désordre, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, à des placements de deniers, etc.

B. 238. (Registre). — In-folio, 85 feuillets. papier.

1748-1750. — Audiences extraordinaires. — Sentences portant désignation de tuteurs et de subrogés-tuteurs pour les enfants mineurs de Guillaume Croissant, de Jean Duchesne, de Jacques Perotin, de Jean Du Mans de Chalais, écuyer, seigneur du Bourg-Levêque, de Simplé et de Valleray, de Julien Bedouet, de Jean Le Hirbec, de Etienne Saget, de Pierre Pichon, etc. — Renonciations aux successions de Jeanne Bidallière, de Jean Paré, de Julien Guérin, de Michel Garry, de Guillaume Prevost, de Denis Varvasseur, de Perrine Plattier, etc. — Avis de parents relatifs à des entéri-

nements de lettres de bénéfice d'âge, à des demandes en interdiction, etc. — Envoi en possession de la métairie de Ralle au profit de Philippe Crosnier, commissaire provincial d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, demandeur en retrait lignager.

B. 239. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier.

1750. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de François Bescher, de Jean Accarie, d'Anne Martin, de Julien Collet, de Jean Retrif, de Louis Guilleu, etc. — Institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Jean Duval, de Jean Fortin, de Jacques Noury, de Felix Gerrand, de Pierre Royer des Bignons, de Daniel Bry, de Jean Legrand, etc.

B. 240. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1750-1753. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelles, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de René Dubois, d'Antoine Cornuau, de François Froissard, de Michel Drouault, de Jean Galbé, de Julien Guitter, de Christophe Gaudin, de François Goussé, de Pierre Desportes Saint-Père, chevalier, seigneur de La Presaye, etc. — Renonciations aux successions de Etienne Saiget, de Marie Arnoult, veuve de François Foucault, écuyer, seigneur des Bigottières, de Marie Cordé, de René Malonay, etc. — Avis de parents relatifs à des fixations de prix de pension, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Catherine Maréchal, de Jean Meignan, de Gaston Deshaies, chevalier, seigneur de Chantepie, de Nicolas Prudhon, demandeurs en retrait lignager; de la veuve de Pierre Leclerc, écuyer, seigneur des Gaudesches, de Léonard de Couasnon, chevalier, seigneur de la Barillère, demandeurs en retrait féodal, etc.

B. 241. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1750-1754. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Françoise Le Hirbec, de Renée Gervaiseau, de Jean Boulay, de Joseph Hardy, de Jean Laigneau, de Maurice Lancro, de François Labbé, etc. — Sentences portant désignation de tuteurs et jugements d'émancipation en faveur des enfants mineurs de Louis Triboy, de Mathurin Hacquet, de François Desmots, d'André Rezé, de Louis Letessier, de René Turcan, de Jean Paumard, etc. — Entérinements de lettres de bénéfice d'âge.

B. 242. (Registre). — In-folio, 101 feuillets, papier.

1751-1754. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelles, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de François Boisard, d'Urbain Gouger, de Toussaint Cosson, de Gabriel Poisson, de Louis Hupin, de François Annibal de Farcy, seigneur de Mué, etc. — Avis de parents relatifs à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, à des remboursements de rentes, à des emplois de deniers, à des aliénations, etc. — Renonciations aux successions de François Brehin, de René Salmon, de Renée Renard, de Jean Coustard, écuyer, seigneur du Plessis, de François Enjubault, avocat à Laval, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Louis Jannin, de Guy Monsallier, demandeurs en retrait lignager.

B. 243. (Registre). — In-folio, 176 feuillets, papier.

1752-1758. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelles, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Jean Hay, de Jean Avril, de Pierre Riché, de Jean Blondeau, de Jerôme Leclerc de La Roussière, de Pierre Gaignan, de Henri Hericot, de Julien Laisis, etc. — Renonciations aux successions de Charlotte Goigne, de Marie Motte, de Jean Barier, de Thomas Fouin, de Jeanne Marchais, de François Dabot, de Pierre David, de René Martin, de Jean Lemeunier, de René Vérité, de Louise du Hardas, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Catherine Adam, de Nicolas Lilavois de La Varenne, de Marie Simon, veuve de François de La Porte de La Teslinière, de René Dhommeaux, demandeurs en retrait lignager, etc.

B. 244. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier.

1754-1760. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelles, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de René Hervieu, de Pierre Salliord, d'Ambroise Ravary, de René Cotin, de Pierre Huet, de Jean Metivier, de Claude Journée, d'Ambroise Ménagé, de Jean Chatelain, de Etienne Garnier, de Louis Thoreau, etc. — Renonciations aux successions

de Marie Mignot, de Thérèse Dallon, de Renée Raison, de Jean Haloupeau, de Noël Durocher, de Jacques Bruneau, de Jean Jégu, de Louis Péan, de Pierre Rocher, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Marie et Renée Cottineau, de François Duret, de Pierre Salmon et Françoise Dubignon, demandeurs en retrait lignager, etc. — Avis de parents relatifs à des règlements de pension, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, à des projets de mariage, à des demandes en interdiction pour cause de démence, etc.

B. 245. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1754-1761. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelles, et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Guy Cousin, de Louis Pichot, de Joseph Guyard, de Louis Noyer, de Charles Lilavois, de Julien Turpin, de Jacques Halgrin, de Pierre Lepage, de Jean Sauloup, etc. — Avis de parents relatifs à des demandes en interdiction, à des aliénations d'immeubles, à des règlements de pension, etc. — Renonciations aux successions de Jean Cheveau, de Julien Leclerc, de Louis Théard, de Jean Bouleau, de Jean Paré, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de François Coustard, écuyer, seigneur de Chemeré, demandeur en retrait féodal; de Catherine Périer, d'Anthonie Bobin, de Charles Loison, demandeurs en retrait lignager.

B. 246. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1758-1762. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des emprunts, à des interdictions pour cause d'imbécillité, à des règlements de pension, à des emplois de deniers, etc. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelles pour les enfants mineurs d'Ambroise Millet, de Jean Chapelet, de François Heaulmé, de René Chevrolais, de Julien Batard, de René Avenaut, de Jean Courcelle, de François Fournier, etc. — Renonciations aux successions de Jean Choisneau, de Thomas Bruslé, de Marguerite de Préaux, d'Annibal de Farcy, etc. — Ratifications de retraits lignagers. — Acceptation de la garde noble des enfants de Louis Leclerc, chevalier, seigneur de Monternault, ancien capitaine au régiment de Champagne, par Renée Duchemin de La Morinière, sa veuve, etc.

B. 247. (Registre). — In-folio, 99 feuillets, papier.

1760-1766. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Charles Langlois, de Pierre Bidault, de François Doussin, de Renée Lebourdais, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit d'Olivier Couannier de La Ribaudière, de Joseph Lasnier de Viloiseau, de Michel Lemaître, de Jean Simon, demandeurs en retrait lignager. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Jacques Coignard, de René Boissière, de François Heslouin, de Joseph Lemoine de La Rousselière, de Louis Lebeau, de Joseph Hardy, etc. — Avis de parents relatifs à des interdictions pour cause de démence, à des aliénations d'immeubles, à des emprunts de deniers, etc.

B. 248. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1761-1770. — Audiences extraordinaires. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Noël Leroux, de Pierre Moullier, de Charles de Cumont, lieutenant de vaisseau, de René Verger, de Joseph Beauplet, de François Pichon, de François Richard de La Mitrie, de Jean Levillain, de Pierre Haveau, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de René Loyand, de Renée Lelamier, de René Chobin, de René Leveillé, demandeurs en retrait lignager, etc. — Avis de parents relatifs à des licitations d'héritages, à des interdictions, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge, etc. — Renonciations aux successions de François Baffé, de René Buon, de Jean Bertin, de Marie Péan, de Joseph Bodère, etc.

B. 249. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1763-1766. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des règlements de pension, au choix d'un apprentissage, à des nominations de curateurs, etc. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs d'Etienne Desnoes, de Jean Choquet, de Joseph Persigan, de Jean Gombert de Pontenard, de Pierre Broussin, de Nicolas Fouassier, de Pierre Ligneul, etc. — Sentences d'exécution de retraits lignagers rendues à la requête de Marie d'Etriché, de Louise Hallé, de René Daulumier,

etc. — Renonciations aux successions de Julien Fouet, de René Jamelin, de Jean Housset, de Pierre Beaudouin, de Jeanne Poutellier, etc.

B. 250. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1764-1767. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Jeanne Néray, de Jean Valade de La Valette, de Marie Ravault, de Marie Audouin, de Gabriel Chorin, de Catherine Hubert, de Joseph Pradou, etc. — Avis de parents relatifs à des aliénations d'héritages, à des remboursements de rentes, à des emplois de deniers, à des règlements de pension, etc. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de François Guesdon, de Joseph Morin, de Louis Desportes, chevalier, seigneur de La Presaye, de Mathieu Burnoul, de Thomas Tranchant, de Simon Bourgeois, de Guillaume Mansais, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de Jean-Louis Bidaut de Glatigné, capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Cornesse, demandeur en retrait féodal; d'Anne Martin, de Charles Des Brosses, etc.

B. 251. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1766-1769. — Audiences extraordinaires. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de François Gaultier, de Jacques Lemonnier, de Nicolas Martin de Beaucé, sénéchal de Chemeré, de Michel Foucher, de Pierre Cribier, de François Coustard de Chemeré, écuyer, de Pierre Besnier, de Pierre Pasquier, de Joseph Fleury, de François Janvier, de François Pillorge, de Pierre Lecomte, etc. — Renonciations aux successions de François Masseron, de Michel Deschamps, de Philippe Lenain, de François Lebreton, etc. — Avis de parents relatifs à des placements de fonds, à des liquidations de saisies, à des demandes en levée d'interdiction, à des entérinements de lettres de bénéfice d'âge. — Envois en possession de divers héritages au profit de Louis Pommerais, de Guillaume Raveneau, de Jean Paumard, demandeurs en retrait lignager; de Jean Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de L'Epine, demandeur en retrait féodal.

B. 252. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1768-1772. — Audiences extraordinaires. — Envois en possession de divers héritages au profit de Gabriel Périer de Lhommeau, de Simon Beauvais, de Martin Pichard, de Mathurin Girault, de Pierre Trotrie, de Julien Jeudy, demandeurs en retrait lignager, etc. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Guillaume Loyand, de François Bafet, de Michel Paillard, de René Garry, de René Enjubault de La Roche, juge criminel à Laval, de Claude de Carvoisin d'Armancourt, de François Chaufourier, de Pierre Lemesle, de René Martin de La Blanchardière, lieutenant au siége de l'Election de Laval, d'André Chedhomme, etc. — Renonciations aux successions de Pierre Poirier, de Léon Beaunée, de Gilles Fleuret, de Nicolas Duffay, de Jacques Neveu, d'Etienne Grignon, de Raphaël Taunay, etc. — Avis de parents relatifs à des interdictions pour cause de folie, au choix d'un apprentissage, à des règlements de pension concernant des mineurs, etc.

B. 253. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1769-1772. — Audiences extraordinaires. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de François Rayer, de Jean Ragalu, de Jean Chesnot, de Pierre Pellier, de Michel Hamon, de Léon Leclerc du Flécheray, de Julien Courcelle, de René Riffaut, de Julien Bossuet, de Jacques Fouquet, d'Antoine Leroy, de Jean Guyard, d'Antoine Aubert, etc. — Avis de parents relatifs à la poursuite d'une instance en recouvrement de succession, à des règlements de pension, à des demandes en interdiction pour cause de folie, à des aliénations d'immeubles, etc. — Renonciations aux successions de Marguerite Lepec, d'André Bouvier, de Jean Favouillais, de Renée Motte, de Marie Pannier, de Pierre Le Nicolais, etc.

B. 254. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1770-1775. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Perrine Hutin, de Michel Lecoq, de Jean Leterme, de René Baron, de Nicolas Bessin, de René Pavy, d'Adrien Bedier, de Denis Colbert, de René Mary, etc. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Maurice Rubillard, de Pierre Trillon, de René Huchet, de Pierre Martigné, d'Arnoul Hubert, de Jean Bezier, d'Alexis Guyard, de Joseph Matagrin, etc. — Avis de parents relatifs au choix d'un apprentissage, à des placements de deniers, à des désignations de

curateurs, etc. — Envois en possession de divers héritages au profit de François Gautier, de Pierre Landais, de Jacques Chauvet, demandeurs en retrait lignager.

B. 255. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1773-1778. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à des règlements de pension, à des demandes en interdiction pour cause d'imbécillité, à des projets de remboursements de rentes, etc. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de François Doisneau, de Pierre Des Brosses, de Pierre Chastelain, de Léon Du Mans de Chalais, chevalier, ancien officier au régiment du comte d'Artois, et juge du point d'honneur, de René Pipellier, de Jean Gandon, de Louis Leclerc de Monternault, d'André Gasnay, de Julien Mauguy, de Louis Chateau, etc. — Retraits lignagers de divers héritages exercés par Pierre Echard, Pierre Girard, Michel Chohin, François Housset, etc. — Renonciations aux successions de Nicolas Bessin, de Françoise Meunier, de Marie Deffay, de Jacques Beucher, de Louis Liger, etc.

B. 256. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1773-1778. — Audiences extraordinaires. — Renonciations aux successions de Renée Brebin, de Françoise Aubert, de François de La Porte, curé de Montigné, de Paul Guillois, de Marie Benoist, de René Adam, de Pierre Rochette, de Pierre Leclerc, de Joseph Jouet, etc. — Nominations de curateurs pour des interdits et des successions abandonnées. — Institutions de curatelle et émancipations au profit des enfants mineurs de Pierre Moulard, de Charles Camille, comte du Plessis d'Argentré de Pontestan, chevalier de Saint-Louis, colonel des grenadiers royaux de Bretagne, d'Etienne Beaujean, de René Destouches, de Joseph Périer Dufresne, etc. — Retraits lignagers exercés par François Cordé, René Dhommeaux, etc. — Procurations. — Avis de parents.

B. 257. (Registre.) — In-folio, 111 feuillets, papier.

1775-1780. — Audiences extraordinaires. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de François Rifaut, de Louis Aubry, de René Bigot, de Julien Bannier, de Jacques Gerbault, de Daniel Gaultier de La Villaudrays, etc. — Retraits lignagers exécutés par Pierre Raimbault et Pierre Civé, pour la Petite-Duchère, sise à Nuillé, et le lieu de La Frenouse, sise à Cossé-le-Vivien. — Avis de parents relatifs à l'interdiction de Barbes Niafle, de Françoise Bellanger, à des réparations d'immeubles, à des règlements de pension, à des collocations de mineurs, etc. — Renonciations aux successions de Jacques Bourdoiseau, de Joseph Gasnier, de René Marpault, de Jean Laigle Duparc, de Marie Lebreton, etc.

B. 258. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1778-1780. — Audiences extraordinaires. — Avis de parents relatifs à l'interdiction d'Anne Mouton, de Jean Viel, de Renée de La Chapelle; à des réparations d'immeubles, à des collocations de mineurs, à des règlements de pension. — Emancipations et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Joseph Matagrin du Bordage, de René Chantelou, de René Bridard, d'Etienne Desmottes, de Louis Pavy des Fontaines, de Pierre Juppin, etc. — Retraits lignagers de divers héritages exercés par Guillaume Corbin, Julien Robinard, Michel Gontier, Jacques Cartier, etc.— Renonciations aux successions de Sébastien Lasnier de Mellian, d'André Leblanc, de Marie Boisseau, etc.

B 259. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1778-1782. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de François Levrot, de Louis Hautbois, de Jean Faguet, de François Faverot, de René Trioufle, de François Friloux, de Jean Mortoux, de Pierre Lenicolais, écuyer, d'Ambroise Letourneur, etc. — Retraits lignagers de divers héritages exercés par Louis Loisellier, Etienne Lelièvre, Pierre Tessé, René Veillard, Roze Angoulevant, etc. — Renonciations aux successions de Joseph Lechallier, curé de Montjean, de Louis Lefort, de René Portier, de Mathurin Sarlin, etc. — Avis de parents relatifs à des aliénations de biens, à des remboursements de rentes, à des demandes en interdiction, à des règlements de pension, etc.

B. 260. (Registre). — In-folio, 98 feuillets, papier.

1781-1782. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Jean Raimond, de Julien Logeais,

de Pierre Helbert, de François Chouin, de Gervais Talvatz, de Julien Boutier, de Pierre Lochin, de René Dolloire, etc. — Avis de parents relatifs à des règlements de pensions, à des collocations de mineurs, à des emplois de deniers, etc. — Renonciations aux successions de Guillaume Leroy, de Vincent Hamon, de Thérèse Hutin, de Denis Griveau, etc. — Retraits lignagers de divers héritages exercés par Jean Sesbouez, Jean Guesdon, François Marias, Mathieu Morand, etc. — Désignations de curateurs pour des successions abandonnées.

B. 261. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1781-1785. — Audiences extraordinaires. — Retrait féodal d'un pré dépendant de la terre de La Roche-Pichemer, exercé par René de La Porte de Veloché. — Retraits lignagers de divers héritages exercés par Etienne Guy, Julien Mottier, Gabriel Périer de L'Hommeau, René Dhommeaux. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs d'André Davazé, de Pierre Guiton, de Jean-Baptiste Picquois, de Nicolas Chamaillard, de Louis Courcelles, de Pierre Hoyau, de Guy Chardron, de Joseph Ory, de Jean Bodinier, de Jean Drugeot, d'André Pillet, de René Dalibon, de Denis Seigeon, etc. — Renonciations aux successions de François Masline, de François Jamme, de Pierre Landais, etc. — Avis de parents relatifs à la collocation de divers mineurs, à des demandes en interdiction pour cause d'imbécillité, à des règlements de pension, à des placements de deniers, etc.

B. 262. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1783-1785. — Audiences extraordinaires.— Jugements d'émancipation, institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Marie-Camille du Plessis d'Argentré, chevalier, seigneur de Pontestan, colonel d'infanterie, de Jean Le Gentil, de Jacques Breux, de Jean Rocher, de René Ragaleux, de Jean Planchais, de Jean Chauveau, de François Dorison, de Pierre Houdou, de Mathurin Lepinard, de René Fouillet, etc. — Renonciations aux successions de René Bouessier, de Mathurin Geslot, de Pierre Poisson. — Avis de parents relatifs à des règlements de pension, à des collocations de mineurs, etc. — Retraits lignagers exercés par Pierre Poché, Jean Ouvrard, Simon Dutertre, Nicolas Matagrin de Chantelou, Jacques Tafforeau, André Louvrier, René Aubry, etc.

B. 263. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1783-1789. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Joseph Frin, de Saint-Germain, de Michel Boisramé, de François Becseiche, de François Chamaret, de Pierre Viot, de Madeleine Gautier de La Villaudrais, de Pierre Olivier, de Charles Bonnomet, de René Marcadé. — Renonciations aux successions de Jean Duval, de Charles Duchemin de La Vannerie, de Marie Dreulin, de Vincent Louvel, de Charles Huet, de Mathurin Laisy, de René Brochard. — Avis de parents relatifs à des projets de mariage, à des règlements de pension, à des désignations de curateurs, etc.

B. 264. (Registre.) — In-folio, 206 feuillets, papier.

1785-1787. — Audiences extraordinaires. — Institutions de curatelle et jugements d'émancipation pour les enfants mineurs de Julien Buron, de Nicolas Perdrix, d'Antoine Reuzé, de Joseph Véron, d'André des Mazières, de René Malherbe, de Jean-Baptiste Taureau-Maisonneuve, capitaine général des fermes du Roi au département de La Gravelle, d'Augustin Delanoë, de François Guettier, de Jean Métairie, etc. — Retraits lignagers des lieux dits La Fleuretrie, de La Fontaine, le Champ à l'herbe, en Changé, et Touche-Baron. — Retrait féodal d'un pré en Argentré, exercé par Sébastien Berset, seigneur d'Hauterive. — Renonciations aux successions de Mathurin Marais, de François Doisneau, de Julien Beusnard, de Tugal Gandon, de René Renusson. — Avis de parents relatifs à des projets de mariage, à des règlements de pension, à des demandes en interdiction, à des collocations de mineurs, etc.

B. 265. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1785-1790. — Audiences extraordinaires.— Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Pierre Thebault, de René Paillard, de René Sauvage, procureur du Roi au grenier à sel de Laval, d'Adrien Tourtault, de Jean Remond, de

René Regereau, de Pierre Sirouet, etc. — Retraits lignagers des lieux dits La Pironnais, Le Plessis Guérin-Gasnie, de diverses maisons et jardins sis à Laval. — Avis de parents. — Renonciations aux successions de Claude Geoffroy, curé de Préaux, de Joachim Frary, maître de musique, de Perrine Carré, de François Hénard, de Jean Echard, etc. — Procès-verbal de l'avis des parents de Charles de La Broise de Raiseux, auquel sont annexées les procurations de Joseph de Bailly, marquis de Bailly, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis ; de Charles de Chalus, écuyer, seigneur de La Brandais ; de Gabriel Du Pontavice, seigneur de Passais ; Gabriel Baron ; Dubois Bérenger, aide-major au régiment des gardes françaises ; d'Alexis de Marguerie, chevalier, seigneur de La Motte Dairel, etc.

B. 266. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1787-1790. — Audiences extraordinaires. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Julien Gontier, de François Bessaiche, de Joseph Gehard, de René Le Nail, de Louis Brémont, de Jean Davost, de Julien Bezier, de Joseph Marteau, de Jean Fresnel, de Joseph Gaultier de La Villaudrays, de Joseph Hutin, de Jean Huet, de René Godivier, de Mathurin Badier. — Retraits lignagers des lieux dits La Petite Grand-Maison, La Rue Creuse, La Gueslinière, le pré de Jauneau, La Ducherie, les Petites-Fontaines, Les Chaintres; de plusieurs maisons sises à Laval et à Saint-Berthevin. — Renonciations à diverses successions. — Avis de parents relatifs à des règlements de pension, à des demandes en interdiction, à des aliénations d'immeubles, etc.

B. 267. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1789-1790. — Audiences extraordinaires. — Jugements d'émancipation et institutions de curatelle pour les enfants mineurs de Guillaume Granger, de Gervais Rousseau, de Pierre Roussin, de Jacques Legrand, de Nicolas Bigot, d'Antoine Manubis, de Joseph Guittet de Préaux, etc. — Retrait lignager d'une noë de pré exercé par René Trouillard. — Procès-verbal de l'avis des parents de René Bry, relatif à son interdiction. — Renonciation à la succession de Jean Boussard et de Renée Horin.

B. 268. (Liasse.) — 187 pièces, papier.

1704-1749. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences d'interdiction prononcées contre Marguerite Delaunay, Mathurin Salliord, François Renusson de La Chaussée, Philippe Lemesle, Jean-Baptiste Ruffin, Louis Leclerc, écuyer, sieur de Crannes, François Rousseau, François Verraquin, Nicolas Noblet, Claude Boulain, Louis Gaultier de La Tour, etc. — Interrogatoires. — Informations. — Sentence de réhabilitation en faveur de René Cailler.

B. 269. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1750-1769. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences d'interdiction prononcées contre Madeleine de La Porte, Jean Chanteloup, Jeanne Dubois, Pierre Leclerc de Saint-Cyr, écuyer, François Hoisnard, Joseph Gautier des Hunaudais, Jacques Fleury, Jeanne de La Chapelle de Saint-Germain, François Brault du Plessis, Marie Chanteloup, etc. — Interrogatoires. — Informations. — Sentence de réhabilitation en faveur d'un sergent et d'un huissier destitués de leurs fonctions; en faveur de François Hoisnard, d'Elisabeth de Roussy, privés de la gestion de leurs biens. — Avis de parents et ordonnances de réclusion contre des filles débauchées.

B. 270. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1770-1780. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences d'interdiction prononcées contre Anne Duchesne, Marie Laigneau, François Buhigné, Jeanne Bioche, Jean Jouet, Gabriel Choquet, Jacquine de La Porte, Jeanne Quehery, Anne Mouton, Julien Périer, François Hameau, Rosalie de La Chapelle, etc. — Sentences de réhabilitation en faveur d'Anne Chantelou et d'Anne Mouton. — Interrogatoires. — Informations.

B. 271. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781-1790. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences d'interdiction prononcées contre Michel Landais, Julien Cribier, Joseph Granger, Marie Leclerc, Michel Trois, Gabriel de La Broise de Raiseux, Jean Périer du Coudray, avocat. — Avis de parents. — Interrogatoires. — Informations.

B. 272. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1698-1749. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences rendues sur des instances en rupture de communauté produites par Barbes Freuslon, Jeanne Lebreton, Jeanne de La Porte, Catherine Duval, Marie Chapon, Françoise Brousteau, Françoise Guyau, Jeanne Bertier, Jeanne Boisard, Madeleine Gombert, Anne Goussé, Elisabeth de Valory, Françoise Lesegretain, Louise Pinard, Françoise Aubin, Jeanne Favouillais, Marie Périer, Renée Legendre, Thérèse de La Matrais, Anne Houllière, Renée Leclerc du Flécheray, Pélagie Quentin, etc.

B. 273. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1751-1787. — Audiences tenues en la Chambre du Conseil. — Sentences rendues sur des instances en rupture de communauté produites par Perrine Frin, Françoise Hameau, Renée Busson, Marie Durand, Perrine Leneveu, Jeanne Delange, Perrine Damois, Thérèse Lasnier, Jeanne Griollier, Anne Lepelletier, Madeleine Fezard, Charlotte Raguideau, Marie Jamin, Perrine Gault, etc.

B. 274. (Liasse.) — 129 pièces, papier,

1649-1722. — Sentences rendues en la Chambre du Couseil concernant des instances en règlement de compte de gestions tutélaires, des liquidations de saisies de meubles, des demandes en révision de partage et en réparation d'injures; — portant ratification du partage fait sur les biens provenant de la succession de Renée de Houllière ; — condamnant les propriétaires de l'étang de Barbé à entretenir la totalité de la chaussée voisine; — maintenant le sieur François Georget, prêtre, en possession de la mare sise près du presbytère de Saint-Denis-du-Maine, et Jean Leveillé dans la jouissance d'un droit de passage sur un jardin sis rue Sainte-Catherine, à Laval; — admettant la veuve de Pierre Hoisnard à la revendication de sa dot contre les héritiers de son mari; — défendant au meunier d'Etrogné d'exercer le pontonnage dans la champagne sise en amont de son moulin ; — adjugeant des frais de gésine à des filles-mères, etc.

B. 275. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1722-1724. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil adjugeant des dommages et intérêts à un boulanger lesé par défaut de livraison de grain ; — statuant sur des demandes en révision de partage; — déclarant mutuelles et communes des haies en litige ; — maintenant Madeleine Couesme dans le droit d'exploiter avec charrettes la noë du pré de La Renarderie ; — condamnant divers tenanciers à payer des rentes dues aux chanoines de Saint-Thugal, au curé de La Cropte, etc. ; — portant arrêté de compte pour le règlement des gestions tutélaires des enfants de François Guyau, de René Peslier, de Joseph Bauménil, etc.; — faisant droit à la revendication de dot formée par la veuve de Lancelot Leclerc de La Trocquerie contre les héritiers de son mari ; — portant rescision de baux ; — accordant des réparations civiles à des particuliers victimes de violences et de voies de fait, etc.

B. 276. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1725-1727. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil concernant des demandes en restitution de douaire, des réclamations de dettes, une action en retrait féodal intentée par François Coustard, écuyer, seigneur de Souvré et de Chemeré-le-Roy ; — la révision de divers comptes de succession ; — des instances en interruption de contrats de vente ; — une demande de dommages et intérêts produite par Charles Lefèvre, chevalier, seigneur de Laubrière, contre divers meuniers ; — des règlements de servitudes ; — des revendications de propriétés et de parts héréditaires. — Entérinements de lettres de rescision obtenues par Marie Beudin contre le partage des biens de Perrine Deffay; — par Pierre Tezé contre le partage des biens de Laurent Pellé, etc.

B. 277. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1728-1730. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil condamnant Marguerite Couaspel à rendre compte de la succession de François et Madeleine Tafforeau; — enjoignant à Yves, Louis et Gillette Anjuère de déguerpir les portions qu'ils ont usurpées sur les landes d'Olivet, de Frégu, de la Madeleine ; — faisant droit à une revendication de passage formée par Jacques Lilavois pour l'exploitation d'un taillis ; — maintenant Louis Aubry dans la propriété de divers biens sis dans la paroisse de Nuillé ; — déclarant exécutoire le testament de Marie Lecomte, et le bail à

rente du lieu de La Prise au Curé, contracté par Guillaume Pottier, etc. ; — portant arrêté de compte pour la liquidation des successions d'Etienne Jardrin et de Jeanne Letourneux ; — prononçant une amende de 3 livres contre François Anjuère, coupable d'injures et violences envers Claude, vicomte de Meaulne, chevalier, seigneur de La Tournerie, de La Bauche et du Bourny ; — annulant un acte de société passé entre Julien Bry, meunier, et Jean Charault ; — condamnant plusieurs séducteurs à prendre à leur charge l'enfant dont on leur attribue la paternité, etc.

B. 278. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1731-1733. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil déclarant exécutoires les obligations souscrites par Michel Lemaître au profit de Gilles Lebourdais ; — portant main levée d'une saisie faite à la requête de Marie de Bedes de Montrosier, épouse de Roger, comte de Raimond ; — condamnant René Monsallier, curé de Montsurs, à payer à la fabrique de son église neuf années d'arrérages de la rente de six boisseaux de blé ; — infligeant des amendes aux sieurs Jean Huet et Julien Fichepoil, convaincus d'avoir proféré des injures ; — assignant les héritiers de François Salmon pour rendre compte de ce qu'ils ont reçu en avancement d'hoirie ; — recevant pour bonne et valable l'interruption opposée au contrat d'acquêt du lieu de La Marchandais par François Marcadé ; — envoyant Louis David en possession du lieu des Vignes, etc.

B. 279. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1734-1736. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil portant main levée d'une saisie faite sur les biens de François Duchemin ; — résiliation d'un bail consenti au sieur Marin Garot Du Verger par Françoise Mochin ; — entérinant des lettres de rescision obtenues par Jacques Bruneau contre le partage des biens provenant de la succession de ses père et mère ; — faisant droit à une demande en retrait lignager produite par Mathieu Douard de Fleurance, président à la Cour des Monnaies de Paris ; — prononçant une amende contre un maréchal convaincu d'avoir vendu en détail de l'acier, au préjudice des défenses portées par la communauté des quincaillers et ferronniers ; — déclarant exécutoire un contrat de constitution de rente de 40 livres consenti par Nicolas de Houssemaine, au profit de Madeleine Delabitte ; — maintenant Marguerite Paré dans la possession d'une ruelle voisine du closeau des Baratries, etc.

B. 280. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1737-1741. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil portant arrêté de compte pour le règlement des successions de Jean Echard, de Julien Beaumenil, de Michelle Métivier ; — déclarant exécutoire un acte de cession de bail souscrit par Charles de Houllière, sieur de Boisbureau, curé d'Entramnes ; — une interruption opposée à l'acte d'acquisition de la closerie de Soubert ; — fixant le taux des reprises auxquelles peuvent prétendre Thomas Foucault et Etienne Salais, comme héritiers de Jacques Moreul ; — ordonnant l'exécution du retrait lignager demandé par Jean Courier pour les métairies de L'Ame et des Courbes ; — infligeant une amende de 100 livres au sieur Mathurin Marie, coupable du délit de chasse sur les terres d'Augustin Guillaut, chevalier, seigneur de La Motte et de Saint-Denis-du-Maine.

B. 281. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1742-1745. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil portant arrêté de compte pour le règlement des successions de Julien Loret de La Longrais ; — pour la liquidation de la gestion tutélaire des enfants mineurs de Pierre Boisgontier, de Mathurin Guiard, de François Courte, etc. — annulant une substitution portée au testament de René de Chantepie, sieur du But ; — condamnant Jean-Baptiste de La Planche à payer au sieur Legué, entrepreneur, les frais de réparation du château de Mauvinet ; — faisant droit à une poursuite intentée aux fermiers de la terre de Cornesse, coupables de malversations, par Gabriel Amproux, chevalier, seigneur comte de La Massonais, baron de Monchamp, du Pasicq Soubise, châtelain de Venderenne, baron de Cheze Le Beauvais, capitaine au régiment d'infanterie du Roi ; — ordonnant exécution de retrait féodal pour la closerie de Pecraisin, requise par Joseph François marquis de Monteclerc, au nom des enfants issus de son mariage avec Hyacinthe de Menon, marquise de La Rongère ; — fixant le taux des collations et rapports dont sont redevables les héritiers de Maxime Anceny, à la masse commune, etc.

B. 282. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1746-1749. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil entérinant les lettres de restitution obtenues par Vincent Chauvin ; — pour annuler un acte de renonciation à la succession de René Bourgin ; — déclarant exécutoire un bail consenti à Anne Bezier par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval ; — déboutant Auguste Féron, chevalier, marquis de La Feronnais, colonel du régiment de dragons, propriétaire du fief de Thuré, d'une demande en reconnaissance de deshérence ; — portant règlement de droits de servitude en litige entre Jean Cosson et Simon Barré pour l'écoulement des eaux du village de la Pelousière ; — condamnant les habitants de Saint-Cyr à exécuter les réparations nécessaires au presbytère de leur paroisse ; — portant arrêté de compte des collations et rapports dont sont redevables les héritiers de Joseph Viez à la masse commune ; — condamnant le sieur Paul Péan à payer la somme de 1,100 livres pour arrérages de fermes dus à Marie-Camille Duplessis d'Argentré, chevalier, seigneur de Pontestan, etc.

B. 283. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1750-1756. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil condamnant les époux Georges Lefèvre à exécuter les clauses du contrat de mariage de leur fils ; — portant arrêté de compte pour la gestion tutélaire de Madeleine Beauvais, interdite ; — faisant droit à une demande de lotissement et d'assurance de douaire formée par la veuve de René de La Broise, seigneur du Domaine, contre les héritiers de son mari ; — déboutant Louis de Houllière, chevalier, seigneur de La Jupellière, des chatellenies et seigneuries de Boisbureau, de Buru, de La Soibellière, de Maisoncelles, du Bignon, d'une revendication de mouvance appartenant aux chanoines de la collégiale de Jarzé, propriétaires du fief de Clavières ; — maintenant Etienne Ceru en possession de six journaux dans la lande de La Motte, au Houssay ; Guy Clavreuil en possession d'un arrivoir sis entre sa maison et la rivière de Mayenne ; — fixant le taux des collations et rapports dont est redevable Jacques Beaumenil, sieur de La Durlière, à l'égard des héritiers de sa femme ; — ordonnant que les biens provenant de la succession de Guy René de La Bigottière seront partagés roturièrement, sans avoir égard aux raisons alléguées par Madeleine de La Bigottière, épouse d'Olivier Legonidec, chevalier, seigneur comte de Tressant, conseiller au Parlement de Bretagne ; — ordonnant au meunier de La Grenollière de réduire la hauteur de la chaussée et des portes de son moulin ; — statuant sur un combat de fief pendant entre le seigneur de Ruillé-en-Anjou et Joachim Hay, chevalier, comte de Bouteville, Louis-Charles de La Bourdonnais, chevalier, comte de Montluc, héritiers de Clarisse Du Maz du Brossay et, en cette qualité, seigneurs des fiefs de Grande-Fontaine, de Puisiers, de Vieille-Pucelle, de La Poistrière, etc.

B. 284. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1757-1769. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil déclarant recevable la demande en retrait lignager formée par François Leclerc, chirurgien ; — portant main levée de saisie faite sur les biens de Jacques Lesueur ; — reconnaissant Jean-Baptiste Duchemin, seigneur de la terre de Saint-Ceneré, pour unique propriétaire des landes de Gresse, à l'exclusion du prieur de Gennes ; — entérinant les lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par Nicolas Nupieds ; — condamnant Marie-Thérèse Marest, veuve de Gilles de La Roussardière, chevalier, seigneur de Vautortes, à payer à la fabrique de La Trinité de Laval les arrérages de deux rentes foncières et perpétuelles ; — déboutant Louis D'Houllière d'une demande en retrait féodal relative à la terre de Sumeraine ; — portant arrêté de compte pour des liquidations de successions et des gestions tutélaires ; — enjoignant au sieur Berset de rendre compte de sa communauté avec Marie Lilavois, son épouse, en y joignant le compte de la succession de son père, afin de satisfaire à la requête de François-Hyacinthe Du Buat, seigneur de La Subrardière, etc.

B. 285. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1770-1790. — Sentences rendues en la Chambre du Conseil maintenant Antoine Nail dans la jouissance des eaux pluviales descendant du village de Commeray ; — ordonnant au syndic de la faillite Lenicolais de délivrer au sieur Lemonnier de Lorière et à ses associés 314 coupons de toile ; — déclarant René et Jean Geslot non recevables dans leur demande en retrait lignager de La Dahinière ; — accordant des dommages et inté-

rêts à Charles Durocher, fermier, pour dégâts commis par des abats de bois ; — portant arrêté de compte pour le règlement de la gestion tutélaire de Jeanne Grenot ; — condamnant Madeleine Loyant à réduire à la hauteur de 5 pieds un mur servant à clore une cour ; — fixant le taux des collations et rapports dont sont redevables les héritiers de René Bruand à la masse commune, etc.

B. 286. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1736-1741. — Remembrance d'actes divers. — Sentences prononçant la séparation de communauté des époux Augustin Terrier et Elisabeth Valory; Joseph Hubert et Anne Goussé; François Salmon et Marie Duchemin, etc.; — l'interdiction de Claude de Meaulne, de François Verraquin de La Hardangerie, de Louis Leclerc de Crannes, écuyer, etc. — Testament de Marie Rozière, veuve d'Edmond Hébert. — Réceptions de notaires, de sergents, du sieur Jacques Brou, prêtre sacristain de Meslay, pourvu par la duchesse de La Tremoille. — Affirmations d'actes d'engagement pour six ans au service du Roi déposées au greffe par des sergents, des maréchaux de logis, des capitaines et autres officiers de recrutement envoyés pour le compte de divers régiments. — Provisions d'avocat fiscal à la maîtrise des eaux et forêts décernées à Jean Salmon ; de lieutenant général civil criminel et de police, d'auditeur à la Chambre des Comptes de Laval et de capitaine des bourgeois accordées à Jérôme Salmon ; de juge ordinaire civil et de président en la même Chambre des Comptes à Daniel Gaultier de La Villaudrays, etc. — Contrat de démission de biens souscrit par Catherine Guittet en faveur de ses cohéritiers dans la succession d'André Guittet, lieutenant général au Siége ordinaire. — Contrats de bail à rente des lieux du Chesnot et du Grand Bouessée. — Contrat de mariage conclu entre Nicolas Houdayer et Marie Gentil. — Commissions de greffier et de lieutenant de la corporation des barbiers décernées aux sieurs Bodard et Crète par François La Peyronie, « chef de la chirurgie et de la barberie du royaume, » seigneur de Marigny, etc.

B. 287. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1654-1789. — Procès-verbaux de distributions de deniers provenant de la vente des biens saisis sur Nicolas et Jacques Lilavois, René Peslier, Guy de Portebize, écuyer, sieur de Chamaux, Marc de Brayon, chevalier, Pierre Delaunay, sieur de La Visselle, Joseph Doussin, Charles Tourtault, Pierre Frin de Mingé, Marie Berset, veuve de Daniel Duchemin ; — des successions de Jean Rocher, de René Mauclerc, de Michelle Milet, de Charlotte Orgerie, de Marie Delaunay, de Marie Emond, de Madeleine Louvet, de Nicolas Cadot, etc.

B. 288. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1730-1739. — Procès-verbaux d'ordre et de distribution de deniers entre les héritiers et les créanciers de Roch Métairie, de Jean Leroux, de Renée Hary, de Renée Leclerc, François Marest de La Bouchefollière, Jean Collet, René Gigan, Henri Delaunay, René Gaultier de La Valette, Jean Beaugrand, Jeanne Cosson, René Rochette, etc.

B. 289. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1740-1754. — Procès-verbaux d'ordre et de distribution de deniers entre les héritiers et les créanciers de Denis Varvasseur, de Charles Frin, de René Arnoul, de René Trois, de René Rochette, de Françoise Poulain, de René Lemasle, de François Duchemin, d'Angélique Sorin, de Michel Gougeon, etc.

B. 290. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1755-1789. — Procès-verbaux d'ordre et de distribution de deniers entre les créanciers et les héritiers de René Coustard de Jonchère, de Joseph Ambroise, de Louise du Hardas, de Pierre Brault, de Thomas Nupieds, Guy Cousin, d'Etienne Croissant, de René Vérité, curé de Préaux, de Bernard Houillot, de Julien Gouault, de Françoise Mochin, de François Masseron, de René Croissant, de Charles Lemoine de Joigny, de Jean Duchemin de Beaucoudray, etc.

B. 291. (Liasse.) — 183 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1649-1782. — Causes civiles : — Procédures relatives à un règlement de servitudes en litige entre les fermiers des deux closeries dites Les Bélissières ; — à des demandes en paiement de rentes ; — à une revendication de droit de passage pour l'exploitation de maisons et jardins sis à Laval, rue de Paradis ; — à des actions en règlement de droits héréditaires entre les cohéritiers de la succession Louis Gaudin, Sébas-

tien Bignon, sénéchal de Saint-Ouën, et Renée Delaunay, son épouse ; — à une instance en paiement de dommages et intérêts soutenue par le fermier de la terre de Launay contre Georges Jamois, seigneur du Hil, propriétaire de ladite terre. — Procurations. — Affirmations de créances. — Acte de vérification d'écriture. — Procès-verbal du règlement du prix des blés de 1669 à 1688 fait à la requête des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval. — Acte de la présentation des boisseaux employés dans l'étendue des fiefs de Montbron et de la chatellenie de Fouilloux.

B. 292. (Liasse.) — 186 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1623-1727. — Causes civiles : — Procédures relatives à une action en règlement de collations et rapports entre les cohéritiers de Marie Billardeau ; — aux formalités nécessaires à l'expédition des actes notariés ; — à une opposition formée contre la saisie faite sur les biens de Jean Cordier et d'Anne Cornuau ; — à la remise des titres et registres de la paroisse de Saint-Isle à messire Jean Nouveau, récemment pourvu de la cure ; — à des droits de banalité et de féodalité revendiqués par le seigneur des Ifs ; — à une instance en règlement de compte de fermage pendante entre les fermiers des lieux du Houx, du Pré-Vieux de La Villée et Jean-Baptiste Bergine ; — à des réclamations de dettes et d'arrérages de rentes ; — à une demande en réparation d'honneur produite par François Carré contre Robert Laurenson. — Présentation du testament de Julien Lebeul. — Procurations. — Affirmations de créances.

B. 293. (Liasse.) — 186 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1537-1789. — Causes civiles : — Procédures relatives à des réclamations de dettes et d'arrérages de rentes, de droits féodaux produites par le seigneur et la dame de La Rongère, Charles Cordier, par Daniel Gaultier de La Hunaudais, René Broult, Jean Vivien, Michelle Barbot, René de La Porte, écuyer, seigneur de Sainte-Gemmes, etc. — à une rebellion commise contre un sergent chargé d'une exécution de saisie sur François Rochette ; — à des demandes en paiement d'indemnité formées par une fille-mère contre son séducteur ; par Henri Coupé, marchand de toile, contre le messager de Laval à Tours ; — à des usurpations de droits d'usage dans les landes de Freseul ; — à une revendication de droit de passage nécessaire à l'exploitation d'une cour attenante à une maison sise à Meslay ; — à une instance en restitution de deniers formée par les héritiers de Renée Salmon ; — à l'exécution d'un marché de bois passé entre Jean Bourdais, menuisier, et Jacques Gueslin ; — à une vérification d'écriture d'un acte souscrit par Julien Beauménil, etc.

B. 294. (Liasse.) — 196 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1720-1732. — Causes civiles : — Procédures relatives à des réclamations de dommages et intérêts de dettes, d'arrérages, de rentes, produites par Renée Chotard, Jacques Leclerc, Julienne Froger, François Gautier des Mortiers, Pierre Raimbault, Louise Lasnier, Julien Niafle, etc. — à un droit de passage sur le lieu de La Besnerie réclamé par Joseph Besnier ; — à une demande en réparation d'honneur présentée par Jeanne Bréhin contre Michelle Lelièvre ; — à une instance en interruption de contrat poursuivie par Georges Périer contre Jean Henry ; — à des plaintes portées contre André Ouvrard, accusé de négligence dans l'exercice de la tutelle dont il est chargé envers sa fille. — Procès-verbaux de visites de marchandises. — Projet de règlement pour l'administration de l'Hôtel de Ville de Laval convenu entre le duc de La Tremoille et les habitants de ladite ville. — Lettres de *committimus* décernées à Pierre de Boziat, écuyer, sieur de Pontsaintour, gendarme ordinaire de la garde du Roi. — Provisions de notaire et de contrôleur des saisies réelles.

B. 295. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1682-1735. — Causes civiles : — Procédures relatives à la désignation d'un médecin pour visiter les aspirants à la maîtrise des boulangers et bouchers ; — à des instances en exécution de promesse de mariage poursuivies par des filles-mères contre leurs séducteurs ; — à des actions en paiement de dettes, de fermages, d'arrérages de rentes, intentées par la fabrique du Genest, par François de Mondagron, chevalier, seigneur d'Assé, de La Macheferrière et de La Neslerie, et Renée Bustier ; — à des malversations reprochées au curateur de René Ravault ; — à une livraison de pieds de chênes refusée par Louis Letessier, tourneur, pour défaut de longueur ; — à des demandes de dommages

et intérêts pour dégâts commis par des bestiaux, bris de barrière, etc. — Provisions de charges. — Affirmations de créances, etc.

B. 296. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 138 pièces, papier.

1646-1787. — Causes civiles : — Procédures relatives à des instances en répétition de deniers et de mobilier poursuivies par Joseph Dutertre, contre les héritiers de François Sollier, par Pierre Marteau contre le curateur de la succession de Michel Arthus ;— à une action possessoire intentée à François Gaudin, par Gilles Fourmond, au sujet de deux pièces de terre dites les Théardières ; — à une revendication de part héréditaire dans la succession de Mathurin Chapellier, formée par Sébastien Chapellier ; — à des demandes en paiement de dettes et d'arrérages de rentes produites par Paul Rable, Marie Guérin, etc. ; — à une action en séparation de biens poursuivie par Rose Pennard contre son mari. — Procès-verbal de vérification et d'étimage du boisseau rentier de la seigneurie de Clavières. — Arrêt de maintenue de lettres de garde gardienne en faveur de l'abbaye du Ronceray.

B. 297. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 174 pièces, papier.

1716-1789. — Causes civiles : — Procédures relatives à une instance en règlement de fermages poursuivie par Laurent Froment, écuyer, seigneur de Terchant, de Villeneuve et de Loiron, contre les meuniers de La Masure et de Saint-Cyr ; — au détournement des eaux servant à alimenter la mare de La Bélissière ; — à une répétition de deniers formée par Louis Beudin contre les héritiers de sa femme ; — à la liquidation des successions des sieurs Caillon et Nupieds ; — à une action en paiement d'indemnité intentée aux fermiers de la terre de Langellerie par Marthe Coustard, épouse de Pierre Danjou, seigneur de Coulouvré ; — à des poursuites en acquittement de dettes et d'arrérages de rentes intentées par René Froc, Jeanne Levarvasseur et ses sœurs, Pierre Trillon, Thérèse Frin, Joseph Péan, etc.

B. 298. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 110 pièces, papier.

16981-740. — Causes civiles : — Procédures relatives à une instance en rescision de contrat poursuivie contre Auguste Leclerc de Brion, chevalier seigneur de Daon, Pierre de Lorant, seigneur de Saint-Georges et son épouse, héritiers de Pierre Leclerc des Aulnais, par Joseph Gallois, pour être réintégré en possession de la moitié du lieu de Villamy ; — à une demande en révision du compte de succession formée par Jean Leclerc, sieur des Gaudesches, écuyer, conseiller à la cour des monnaies de Paris, contre Charles Desnoës, écuyer, seigneur de Pennard, tuteur des enfants issus de son mariage avec Marie Leclerc.

B. 299. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 99 pièces, papier.

1654-1741. — Causes civiles : — Procédures relatives à une demande en retrait de subrogation produite par Anne Biray contre Louis Bidault de Glatigné, pour rentrer en possession de la terre du Châtellier ; — à des plaintes en abus de droits de banalité déposées par les meuniers de La Mazure et de Laval, contre les meuniers des environs ; — à une revendication de gage détenu par François Arnoul du Boulay, marchand, au préjudice de Jean Cherouvrier ; — à des réclamations de dettes présentées par Jacquine Angoulvent, Renée Guérin, Julien Morinière, Jacques Guillon, etc. — Vérification d'écriture relative à une reconnaissance souscrite par René Renusson ; — Affirmation de perte d'effets et de papiers déposée au greffe par Jean Pinard, à son retour de l'île de Saint-Domingue.

B. 300. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 127 pièces, papier.

1571-1742. — Causes civiles : — Procédures relatives à une revendication de succession poursuivie par Ollivier Ferrant contre les héritiers de Jean Belue, sieur de Placé, et à la vérification de ses titres de parenté ; — à des demandes en paiement d'arrérages de rentes produites par les Patientines de Laval contre les héritiers de Maxime Anceny, de Perrine Choisnet, par François Jardrin et Jacques Fleury, fermiers des châtellenies de Montjean, de Courveille et de La Gravelle, contre le duc de La Trémoille et François Berset des Alerais, juge ordinaire du comté de Laval ; — à des règlements de frais de voyage et de déboursés en litige entre les héritiers de Marie et Maurice Nouveau et André Cougé, entre Étienne Mondière et Marie Lefèvre. — Réception de Louis Plessis, en qualité de sergent, pourvu de son office, par le duc de La Trémoille, etc.

B. 301. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 134 pièces, papier.

1625-1745. — Causes civiles : — Procédures relatives à des règlements de fermages pendants entre le colon de La Bélissière et François Hubert ; — entre le fermier de La Buzottière, accusé de malversations, et Pierre de La Planche, seigneur de Ruillé, et François de Champagné, chevalier, seigneur de Noiré ; — à des instances en paiement d'un retour de partage et d'une créance de 12 livres, poursuivies par Martin Letessier et Alexandre de La Cocherie contre le curateur à la succession abandonnée de Pierre Gougeon ; — à l'exécution d'un marché conclu entre Michel Paillard de La Houisière, apothicaire, et René Buon maréchal ; — à la prorogation d'un bail passé entre François Geslot et Marie Mansais, pour l'exploitation du lieu de La Butte ; — à une demande de décharge, pour les réparations de son presbytère, présentée par Julien Aubin, curé de Saint-Cyr, contre ses paroissiens ; — à une revendication de terrain poursuivie par deux habitants de Cossé, etc.

B. 302. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1668-1748. — Causes civiles : — Procédures relatives à un règlement de compte de collations et rapports pendant entre les héritiers de Julien Roguet ; — à une revendication de droit de passage poursuivie par François Elain, pour l'exploitation du lieu de L'Esnauderie ; — à une action en réintégrande intentée aux héritiers de Jean Houlière, par Jean Escherbault, prétendant à la propriété d'héritage sis à La Bazouge-des-Alleux ; — à la restitution de diverses sommes demandées par les héritiers de François Fréard, titulaire du bénéfice de La Luvinière, et de Françoise Bignon à Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Marche ; — aux oppositions formées par les créanciers de la succession d'Etienne Loret ; — à une instance en paiement de 915 livres poursuivie par René Loyand, marchand, contre les fermiers du lieu de Tamozé, pour acquit d'une prisée de bestiaux, etc.

B. 303. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier

1405-1749. — Causes civiles : — Procédures relatives à une action en contrainte d'exhibition de contrats relatifs à des pièces de terre, sises dans les fiefs de La Moinerie, de Villers et d'Épineux-le-Séguin, intentée par les jésuites de La Flèche, demandeurs, à l'encontre de François Coustard, seigneur de Chemeré-le-Roi ; — à une instance en révision des comptes de la succession de René Mabit, poursuivie par Jerôme Costin, officier de l'évêque de Coutances, contre Joseph et Catherine Morin, accusés de divertissements ; — à un règlement de retour de partage entre les héritiers de Louise Lebrun et Louis Lebrun, négociant, etc.

B. 304. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 94 pièces, papier.

1716-1750. — Causes civiles : — Procédures relatives à l'exécution des clauses contenues dans le bail passé entre les fermiers de La Basse-Jonchère et René Lemasle ; — à une poursuite en paiement de plusieurs barriques de vin, intentée à Julien Brou, cabaretier, par Pierre Lemonnier du Housseau, marchand en gros ; — à une revendication de mouvance féodale, soutenue par François de Mondagron, seigneur de La Macheferrière, de La Naillerie, de La Cour d'Assé, contre Hyacinthe Lelivec de Limelec, au sujet du lieu de La Herpinière ; — à une demande en exécution de contrat de mariage, produite par les époux Mathurin Lefèvre ; — à des arrérages de rentes réclamés par le tuteur des enfants de Gilles Halgrin, notaire ; — à la révision du lotissement de douaire assigné à Jeanne Duchemin, veuve de Claude de Meaulne, etc.

B. 305. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 143 pièces, papier.

1586-1751. — Causes civiles : — Procédures relatives à une instance en rescision de contrat d'acquêt du lieu de La Goderie, poursuivie par Louis Bruneau et Pierre Gaumer contre Louis d'Houllière, seigneur de La Jupellière et du Bignon ; — à l'opposition formée par Jean Bancourt, prêtre, curé de Grenoux, à l'entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par les héritiers de son prédécesseur ; — aux réparations d'un mur mitoyen séparant la maison du sieur Julien Mondière de celle de François Benoist ; — à des règlements de devoirs féodaux et de fermages pendants entre Joseph Denuault et les colons du lieu dit L'Euche ; — entre François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France, seigneur de la terre de Poligné, et François Gaultier de Vaucenay, contrôleur ordinaire des guerres, propriétaire des Grandes et Petites Tuellières, etc.

B. 306. (Liasse). — 2 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier.

1698-1758. — Causes civiles : — Procédures relatives à une revendication de jouissance de landes voisines des lieux dits La Bourdoiserie et La Motte, poursuivie par deux propriétaires du Houssay ; — à une instance en lotissement du douaire réclamé par Françoise Roulland, veuve de René Blanchouin, contrôleur des actes, — à une réparation d'injures commises à l'égard de Jeanne Bareau ; — à un règlement de compte de succession pendant entre Julien de La Thébaudais et Louise Doisneau, sa belle-sœur ; — à des actions en paiement de fermages intentées aux locataires de plusieurs maisons, sises dans le faubourg du Pont-de-Mayenne, par Marie et Françoise Mochin, au fermier du lieu des Fourches, par la veuve de René Lemarchand ; — aux arrérages d'une rente de 90 livres, réclamés à la veuve de Jean Salmon, par Daniel Gaultier de La Villaudrays, etc.

B. 307. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 145 pièces, papier.

1672-1756. — Causes civiles : — Procédures relatives à une demande en décharge des réparations nécessaires au presbytère de Nuillé, produite par les paroissiens contre les héritiers de René Coutard, curé défunt ; — au paiement des arrérages d'une rente de 58 livres, réclamés par les héritiers de Joseph Lemoine contre Louis Fercoq et Renée Hardy ; — à des instances en paiement de fermages, de salaires et d'indemnités, poursuivies par Anne Leroux contre les fermiers de La Paulinière ; par Jean Marcillé contre Guillaume Lemonnier ; — à des liquidations de saisie faites sur les successions de la veuve Jacques Barillier, de René Le Pennetier, de Julien Trouillard, etc.

B. 308. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 143 pièces, papier.

1735-1758. — Causes civiles : — Procédures relatives à des demandes de dommages et intérêts faites par Jean Goussé, huissier royal, contre Pierre Rogerie, pour dégâts causés dans un mur mitoyen ; par Françoise Mauviel contre Pierre Baron, fermier de La Chesnaie, pour inexécution de clauses d'un bail ; — à une action intentée par le seigneur de la châtellenie de Meslay contre les administrateurs de l'hospice de Château-Gontier, afin de les contraindre à se dessaisir du lieu de La Galbrunière ; — à une restitution de papiers récelés par Renée Laigle, au préjudice de François Poché, marchand cartier ; — au lotissement du douaire réclamé par la veuve de René Cottineau ; — à la rescision d'une obligation de 400 livres, souscrite au profit de Mathurin Douxamy, en réparation de l'homicide commis sur son épouse ; — à un règlement de droits de servitude pendant entre deux propriétaires de la ruelle des Curés, à Laval ; — à des réclamations de dettes, d'arrérages de rentes et de fermages, poursuivies par Marie Paillard, Joseph Charlot, Félix de Chalut, abbé commandataire de Clermont, etc. ; — à la jouissance d'un closeau, sis près La Bouchardière, de La Bazouge-de-Chemeré.

B. 309. (Liasse). — 108 pièces, papier.

1757-1762. — Causes civiles : — Procédures relatives à des instances en paiement de créances et d'arrérages de rentes, poursuivies contre les héritiers de Marie Cormier, contre Marie Georget et Jean Lenain ; — à une opposition formée contre la clôture partielle des landes des Touches et du Verger, par les usagers du Bourgneuf et de La Bazouge-des-Alleux ; — à une demande en main-levée de saisie produite par les héritiers de Marie Echard, au sujet de la récolte du lieu des Fourches ; — aux frais de louage d'un cheval, réclamés par Marie Benoist à la veuve de Laurent Jamois. — Procès-verbaux d'étalonnage des boisseaux rentiers des châtellenies de Meslay et de Montsûrs.

B. 310. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1682-1766. — Causes civiles : — Procédures relatives à la contenance du boisseau rentier dont les chanoines de la collégiale Saint-Michel de Laval entendent se servir pour la réception des rentes qui leur sont dues ; — aux plaintes portées par un apprenti tailleur contre son patron, accusé de brutalité ; — à une contestation de servitude pendante entre deux propriétaires de la Grande-Rue de Laval ; — à une revendication de droit de banalité poursuivie par le meunier de Vauvienne contre Mathieu Elain, l'un de ses sujets mouteaux ; — à des actions en paiement de créances et d'arrérages de rentes intentées par les héritiers de Renée Chemin, par Pierre Cochin et Jean Trutin ; — à la propriété d'une rente foncière inamortissable, revendiquée par Jacob Deshaies, chevalier, seigneur de Cosmes, contre Joseph Delaunay, sieur de La Ragot-

tière; — à une demande en compte de collations de rapports d'avantages reçus en avancement d'hoirie, par Hyacinthe Du Buat, seigneur de la Subrardière, et Jean-Baptiste Berset, formée par leurs cohéritiers dans les successions de Marie et de Sébastien Lilavois. — Procès-verbaux contenant la nomination des députés élus devant le juge civil dans les assemblées tenues par les nobles, les commensaux du Roi, les officiers du siège ordinaire, les bourgeois de Laval vivant noblement, en exécution des édits de 1764 et 1765, relatifs à la formation des municipalités.

B. 311. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 166 pièces, papier.

1642-1772. — Causes civiles : — Procédures relatives à un règlement de compte de succession pendant entre les héritiers de Julien Coignard ; — à la mouvance féodale du lieu des Rues, revendiquée par la veuve de Jean Coustard du Plessis, seigneur de Souvré, contre Charlotte de Sévigné, veuve de Toussaint Le Bihan, dame de Vauberger ; — à une action en paiement d'indemnité pour abats de bois et bris de haies, intentée aux fermiers généraux de la commanderie de Thévalles par les métayers du Breil ; — à des demandes en séparation et en interdiction ; — à des arrérages de rentes réclamées par les héritiers de Thérèse Frin aux héritiers de Françoise et Marie Mochin ; — à une action possessoire intentée par René Legrand, curé de Villiers-Charlemagne, pour être maintenu dans la propriété du pré du Grand-Genest ; — à un droit de passage pour l'exploitation de la pièce de dessous les Haies, revendiqué par le curé de Saint-Jean-sur-Mayenne ; — à l'interprétation du testament de François Coustard, écuyer, seigneur de Chemeré, etc.

B. 312. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 172 pièces, papier.

1747-1776. — Causes civiles : — Procédures relatives à une instance en rescision de contrat de vente du lieu de Villamy, poursuivie par Françoise Gallais, contre les héritiers de Pierre Saulou ; — aux malversations commises sur le lieu du Fresne, au préjudice de Marie Accarie ; — à un vol de marchandises dont la responsabilité est imputée à un aubergiste de Montjean ; — à une action en paiement de frais intentée par René Barbot aux héritiers de Joseph Rousselet, demandeurs en retrait du lieu de la Martinière ; — à l'exécution d'un contrat à viage passé entre Françoise Laurent, veuve de Paul Marquet, et René Chatelais, vicaire de Saint-Georges-le-Gaultier ; etc. — Provisions d'office décernées à des notaires, des huissiers et des sergents. — Actes de notoriété contenant la déclaration des règles et usages suivis dans le Maine dans les partages de successions entre collatéraux, et pour la consolidation des héritages censifs, sis dans l'étendue d'une terre hommagée. — Lettre de l'intendant Ducluzel, invitant les officiers du siége ordinaire à se rendre à la cérémonie du *Te Deum* qui sera chanté à l'occasion de l'heureuse délivrance de la Reine.

B. 313. (Liasse.) — 160 pièces, papier.

1738-1783. — Causes civiles : — Procédures relatives à une demande en restitution de dot formée par Françoise Motail contre Jacques Audiot, son mari ; — à l'exécution du retrait lignager d'une maison avec jardin, sise au bourg de Louverné, poursuivie par Pierre Collet contre Jean Roguet ; — à la liquidation d'un compte de gestion tutélaire, sollicitée par Marie Ricoul ; — à une usurpation de terrain commise au préjudice de René Le Barbier, propriétaire à La Bigottière, en Nuillé ; — à des réclamations de dettes et de salaires produites par Antoine Leroy, hôtellier, et Marie Chemineau, servante ; — au règlement de la succession de Charles Gandon ; — à la vérification d'écriture d'une reconnaissance de rente consentie au profit de René Boisard et contre laquelle s'inscrit en faux Marin Boisard. — Sentences d'exécutoire rendues à la requête de plusieurs créanciers contre leurs débiteurs. — Acte de délibération des officiers du siége ordinaire, portant opposition à l'entérinement des lettres d'érection du marquisat de Baillif, comme attentatoires aux droits et profits du comte de Laval. — Procès-verbal d'étalonnage d'un boisseau déposé par Pierre Rivière, marchand. — Procurations de Claude Longueve, prêtre, vicaire de la paroisse de Châtres, de René, comte de Maillé de La Tour-Landry, maréchal des camps et armées du Roi, etc.

B. 314. (Liasse) — 1 pièce, parchemin; 105 pièces, papier.

1783-1787. — Causes civiles : — Procédures relatives à une instance en règlement du compte de la succession de Joseph Terrier, pendante entre les héritiers ; — aux dommages causés à la closerie des

Feux-Villaines par des chaufourniers de Saint-Pierre-la-Cour; — aux partages des biens provenant de la succession de Joseph Denot; — à une opposition formée à la vente des meubles de défunte Marie Poulain, par le procureur fiscal du comté; — à une réclamation de droit de rachat, produite par le procureur fiscal contre les héritiers de Jean-Baptiste Duchemin de Saint-Céneré, procureur du Roi à l'élection de Laval; — à la rescision d'un acte de partage passé entre les héritiers de Catherine Guinard. — Sentences autorisant les religieux de l'abbaye de Clermont à garder comme épave un cheval trouvé dans l'étendue de leurs fiefs. — Procès-verbaux d'étalonnage de boisseaux présentés par les chanoines de Saint-Thugal et par la veuve de Mathieu Bouchard de la Poterie, écuyer, dame de la terre de Chauvigny. — Provisions d'office décernées à des notaires et à des sergents.

B. 315. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1787-1789. — Causes civiles : — Procédures relatives à l'entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par les héritiers de Joseph Lasnier; — aux partages des biens et effets mobiliers provenant des successions de Michelle Paumard et d'Anne Quehéry; — à des manœuvres frauduleuses pratiquées par Marin Garot-Duverger et ses complices, pour arrêter le cours de la liquidation de la succession de Marguerite Couannier de La Lanfrière; — à une action en retrait lignager de l'auberge du Plat-d'Étain, sise à Montsûrs, intentée à François Le Gehard par François Le Bail, etc.

B. 316. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1699-1789. — Causes civiles : — Procédures relatives à l'indemnité réclamée par des marchands pour les dommages causés à leurs intérêts par l'arrestation et la saisie d'une voiture de 126 boisseaux de blé; — à la jouissance du pré Rouillon, revendiquée par Edouard Jouanne, titulaire de la chapelle Saint-Etienne-du-Pâtis, desservie au château de La Feuillée; — à une demande en déguerpissement de la closerie et du moulin de La Jariais, formée par Françoise et Madeleine Lepron, contre Guillaume Lemonnier du Haut-Pineau; — à une action en paiement de droits d'étalage intentée à des marchands poupeliers par le fermier desdits droits, etc.; — procès-verbal de vérification de la recette de Joseph Bodinier, préposé à la perception du droit de minage.

B. 317. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1493-1790. — Causes civiles : — Procédures relatives à une contestation de mouvance féodale pendante entre le chapitre de Saint-Michel de Laval et Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, seigneur de Poligné, de Lépine et de Périls, au sujet de la métairie des Onglées; — à une instance en paiement de legs et de créances, poursuivie par les héritiers de Ferdinand Belin, négociant, et de Joseph Guittet de La Brosse, contre Charles Guyot Du Vigneul, à raison de sa qualité d'héritier d'Étienne Gallois, négociant au Cap Français. — Sentences d'exécutoire rendues à la requête de divers créanciers. — Procès-verbaux d'entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire, etc.

B. 318. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1781. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages et d'arrérages de rentes, faites par Françoise Blouin, Charles Dubois, Guillaume Duval, Joseph Guinoiseau, Daniel Lemoine, Mathieu Tafforeau, Guillaume Duval, etc.; — à des instances en paiement de dommages et intérêts poursuivies par des propriétaires contre leurs fermiers, pour malversations; — à des actions intentées à des créanciers pour les contraindre à accepter des remboursements de rentes; — à des demandes en réparation d'injures et de violences, etc.

B. 319. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1781. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages et d'arrérages de rentes faites par René Dubel, sieur de La Renaudrie, Julien Chartier, Jean Duchemin, René Lecomte, Nicolas Roseau, Daniel Lemercier, René Laigneau, Marguerite Caillet, etc.; — à des actions intentées à des créanciers pour les contraindre à accepter des remboursements de rentes proposés par Joseph Geslot, François Fournier, Pierre Peger, Julien Fanouillais, Joseph Sédiller; — à une demande de décharge d'amende produite par François Coustard de Souvré, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses du Comté de Laval, contre le

sénéchal des fiefs de Buru et de La Poibellière; — à des injonctions de déguerpir, signifiées à divers locataires; — aux dommages causés au sieur Marin Chotard par le déplacement de la bonde de l'étang de Gouillias, etc.

B. 320. (Liasse.) — 190 pièces, papier.

1781. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des injonctions d'accepter des offres de remboursements de rentes, signifiées par Pierre Hoisnard des Vallées, Renée Hubert, etc. ; — à des demandes en main-levée de saisies; — à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages et d'arrérages de rentes; — à une contravention commise par un marchand forain, au préjudice de la corporation des merciers-drapiers; — à des demandes en réparation d'honneur; — à des instances en déguerpissement, poursuivies par des propriétaires contre divers fermiers coupables de malversations; — à une sommation de délivrer copie du testament de Jeanne Desnos de Ménard, faite par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval, à Ambroise Duchemin, prêtre, etc.

B. 321. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1781. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires et d'arrérages de rentes faites par Louis Lefort, fermier du Grand-Poids de Laval, les chanoines de Saint-Thugal, Michel Aubry, René Suhard, René Drouet; — à des injonctions de déguerpir, signifiées à des fermiers coupables de malversations; — à des poursuites en acceptation d'offres de remboursement de rentes; — à des demandes en règlement de comptes de succession; — à des instances en interruption de contrats; — à des actions en paiement de dommages et intérêts, pour inexécution de marché et pour dégâts commis sur des haies et des barrières, etc.

B. 322. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1781. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes faites par Marie Godichon, Jacques Gougeon, Louis Decré, François Crosnier, etc.; — à une demande en lotissement de douaire formée par la veuve de Mathurin Moullard; — à des injonctions de déguerpir signifiées à divers locataires et fermiers : — à une instance en interdiction de prise de jour contre Martin Letessier ; — à des règlements de comptes de succession et de droits réciproques de servitude, etc.

B. 323 (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1782. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs de sentences relatives à des réclamations de salaires, de dettes, d'arrérages de rentes, produites par Pierre Bourdin, marchand de draps de soie, Louis Beudin, contrôleur au grenier à sel de Laval, Pierre Fleury ; — à une sommation de travailler aux réparations du moulin à draps de Bootz, signifiée par Jacques Gillouard, maître tondeur, à son associé ; — au retrait féodal d'une maison revendiquée par le prieur de Saint-Martin de Laval ; — à une instance en rétablissement d'un mur non grevé de servitude ; — à des demandes en révision de partages et en règlement de comptes de successions mobilières, etc.

B. 324. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1783. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant à des réparations civiles divers particuliers coupables d'injures et de violences ; — portant injonction de déguerpir contre divers locataires et fermiers; — déclarant bonnes et recevables des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes ; — ordonnant des expertises sur des réclamations de dommages et intérêts pour malversations ; — faisant droit à des poursuites dirigées par des boulangers, fermiers de fours banaux, contre des étagers de leur ressort ; — déclarant exécutoires divers contrats de constitution de rente, etc.

B. 325. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1782. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences enjoignant à René Trois, notaire royal, de rendre compte de la vente des meubles de Charles Périer; — condamnant divers marchands à solder des livraisons de viande, de foin, de vin, de beurre ; — requérant des représentations de pièces pour procéder à des règlements de succession et à des vérifications d'écritures ; — prononçant une amende de 60 sols contre Louis Ambroise, imprimeur à Laval, convaincu d'avoir publié sans permission un livre relatif au jubilé,

portant atteinte aux privilèges honorifiques du chapitre de Saint-Thugal ; — ordonnant une enquête sur une instance en séparation de corps poursuivie par Marie Baratin, etc.

B. 326. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1722. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires et d'arrérages de rentes produites par Guillaume Pottier, Pierre Martin, Louis Redon, André Lelièvre, Louis Georget ; — à une instance en révision de compte de succession poursuivie contre les héritiers de François Boussard, accusés de détournements ; — au maintien des privilèges des corporations des sergers de Laval et des marchands de draps de soie et de laine ; — portant défense à Pierre Nupieds, prêtre, d'enseigner le latin, au préjudice des chanoines de Saint-Thugal, directeurs du collège de Laval, en conformité des règlements de 1555, de 1647, de 1687, de 1699 et de 1700, etc.

B. 327. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1722-1723. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à une plainte déposée par la corporation des maîtres poêliers contre l'un des leurs, coupable d'avoir enfreint la loi du repos du dimanche ; — à des dommages et intérêts réclamés par des propriétaires contre leurs colons ; — à des actions en paiement d'arrérages de rentes, de billets à ordre, de salaires, intentées à Etienne Trillon, sieur de Barbé, Mathurin David, Marc Gasseau, Michel Morissière ; — à des demandes en règlements de comptes de succession et de partages ; — à une revendication de douaire et d'effets mobiliers, produite par la veuve de François Renusson de la Chaussée ; — à des poursuites en exécution de diverses conventions passées entre marchands, etc.

B. 328. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences ordonnant une expertise sur une sommation de réparer les lavanderies de Paulivard, signifiée par Jean Lebreton, marchand ; — condamnant Etienne Périer de La Haute-Clererie, bourgeois, à payer des arrérages de rente à Jacques Pannier ; — déclarant exécutoire contre Jean de Blois une obligation de 76 livres souscrite par Jean Laisné ; — enjoignant aux héritiers de Gilbert Gaudin, chirurgien, de procéder à l'inventaire de la succession ; — portant commandement de représenter le testament de Marie Chapelet, etc.

B. 329. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Michel Triquet, cordonnier, à payer une livraison de cuirs à Etienne Bouré, corroyeur ; — requérant production de témoins pour statuer sur des instances en exécution de marchés et des demandes de dommages et intérêts ; — faisant droit à une interruption de contrat formée contre Madeleine Jardrin ; — portant main-levée d'une saisie de laine faite à la requête de la corporation des sergers ; — annulant une convention faite entre Louis Busson, meunier, et Antoinette Hoisnard, pour livraison de blé, etc.

B. 330. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences portant injonction de déguerpir des maisons dont la jouissance est réclamée par les propriétaires, moyennant dédommagement ; — condamnant le sergent curateur à la succession abandonnée de Jean Jardrin, notaire, à payer les dettes du défunt ; — faisant droit à des réclamations de fermages et d'arrérages de rentes ; — ordonnant des expertises sur des débats relatifs à des murs mitoyens ; — adjugeant des dommages et intérêts à des personnes lésées dans leur honneur ou victimes de violences, etc.

B. 331. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723-1724. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Guy Moiré, marchand, à payer une livraison de fagots au sieur François Molland ; — accordant main-levée de saisie à Louise Bourdais ; — portant désignation d'experts pour procéder à l'estimation de réparations à faire à divers bâtiments ; — faisant droit à une déclaration de reprise d'instance, produite par Jeanne Hersant, veuve de Pierre Biray, seigneur du Châtellier ; — portant convocation des créanciers de la succession abandonnée de Marie Edmond ; — condamnant René Montigné à exécuter les réparations nécessaires à la maison de Pierre Chauvin ; — enjoignant à Jacques Berger de déguerpir, à la requête de Pierre Primault, propriétaire, etc.

B. 332. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande de retour de partage formée par Renée Hubert contre Julien Poché ; — à une action en paiement d'une rente de 20 livres, intentée par Ambroise Duchemin, prêtre, directeur de la charité de Saint-Vénérand, à Nicolas Fournier ; — à une instance en lotissement de partage des biens provenant de la succession de François Cigoigne de La Blanchetière ; — à des réclamations de dettes, de salaires et d'arrérages de rentes ; — au règlement de compte des successions de Michel Lepelletier et d'Anne Piednoir, de Mathurin Edon, etc.

B. 333. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une contravention aux règlements de la manufacture de toiles de Laval, commise par Noël Lacour ; — à l'inventaire des effets mobiliers de Françoise Landelle, requis par Pierre Chicot et consorts ; — à une réclamation de dommages et intérêts pour abats de bois, formée par Jean Anceny contre François Lechauve, chirurgien ; — à l'exécution d'une convention verbale passée entre Jean Tocquin, peigneur de laine, et Julien Hamon, mégissier ; — à des règlements de prix de façon pendants entre des marchands de toiles et des tisserands ; — à des instances en ratification de retraits lignagers, etc.

B. 334. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1724-1725. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Marie Lemercier à payer les arrérages d'une rente de 16 livres aux religieux dominicains de Laval ; — portant confiscation et amende de 6 livres contre deux marchands convaincus d'avoir acheté une pièce de toile hors le marché et à heure indue ; — ordonnant une information sur une plainte portée par une fille mère contre son séducteur ; — adjugeant des dommages et intérêts au propriétaire du lieu de La Gaudinière, en compensation des dégâts commis sur ses haies et ses prés par Jean Noyer ; — déclarant exécutoire une obligation souscrite par Mathurin Jacquet, maître en l'art d'écrire, etc.

B. 335. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, d'arrérages de rentes, de salaires, produites par René Barbeu, François Jamelin, Marie Leroy, Michel Faverie, Jeanne Ambroise, Charles Ramard, etc. ; — à une sommation de réparer le lieu de La Cherbonnerie, signifiée à Pierre Rayer, avocat ; — au règlement du compte de la succession de Pierre Labaste ; — à une complainte possessoire déposée par François Lemoine de Juigny, afin d'être maintenu dans la jouissance de la totalité du lieu de La Croix ; — à une demande en réparation d'honneur formée par Louise Meslay, etc.

B. 336. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une réclamation de droit de maîtrise contre André Delinthe, cardeur de laine ; — à des actions en paiement de prix de fermages, d'arrérages de rentes, intentées à Pierre Dormet, Daniel Barbé, Joseph Moraine, etc. ; — à une sommation de contribuer à l'entretien du chemin de Laval à Olivet, signifiée à Jeanne Couasnon ; — à une instance en dissolution de communauté, poursuivie par Françoise Guyau contre son mari ; — jugement interdisant à Jean Huchet et Renée Jouet de pratiquer des accouchements avant d'avoir prêté serment et subi un interrogatoire.

B. 337. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences déclarant exécutoires des cédules souscrites par René Gaultier de La Valette, François Coustard, Henri Lecoq ; — condamnant Marin Renoir à accepter les clauses d'un marché de poupées qu'il a passé avec Michel Chevrier ; — faisant droit à des réclamations de dettes, d'arrérages de rentes, de fermages produites par Françoise Chateigner, Marie Seiget, Jean Bellanger, Pierre Moulier ; — portant confiscation de pains contre Catherine Pavé, avec défense de vendre du pain sur la voie publique ; — déclarant bonne et recevable une interruption de contrat poursuivie par Michel Paillard de La Houisière pour assurance d'une rente de 40 livres, etc.

B. 338. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes de salaires, d'arrérages de rentes, produites par Catherine Moreau, Annibal de Farcy, Marie Du Breil, dame du fief de La Hart, Mathurin Devernay, médecin; — à l'exécution de divers marchés de bois, de foin ; — à des demandes en interruption de contrats formées par Jean Leroyer et Joseph Geslot ; — à une instance en revendication du lieu de La Perrière poursuivie par François Croissant, notaire ; — à des actions en déguerpissement intentées à des locataires coupables de malversations ; — à des règlements de compte de succession ; — à la jouissance d'un passage par la cour de La Bâclerie réclamée par Mathieu Viez, etc.

B. 339. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences maintenant la fabrique de La Trinité de Laval dans la propriété et jouissance des arbres plantés dans le cimetière de la paroisse ; — ordonnant des expertises sur des dommages causés par des bestiaux ; — enjoignant à des chaudronniers étrangers de se conformer aux règlements de 1660 et de 1678 ; — prononçant une amende de 40 sous contre des regratiers convaincus d'avoir acheté des denrées sur les chemins ; — à une demande de retour de partage formée par Renée Guilleu contre les héritiers de Marie Houdeline, etc.

B. 340. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant un propriétaire de la rue du Hameau à faire construire des fosses d'aisances dans son jardin, suivant les ordonnances de police ; un boulanger à payer au procureur de sa corporation le reliquat des droits de visite dont il est débiteur ; — portant mandement de procéder à des inventaires de meubles ; — faisant droit à une réclamation d'arrérages de rentes produite par François Couannier des Landes, marchand de vins en gros, contre Marie et Andrée Lemercier ; — assignant des experts à comparoir pour prêter serment ; — enjoignant à deux commissaires établis au gouvernement des lieux du Grand-Chambellay et du Petit-Guénaud de s'acquitter de leur régie, etc.

B. 341. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, d'arrérages de rentes, de salaires produites par Charles Frin, curé d'Ahuillé, Michel Gautier, Jean Chapuis, Joseph Bidault, Julien Petit, Paul Bouju, Jacques Gueslin, etc.; — à des sommations d'exhiber leurs titres de propriété faites par le seigneur de Poligné aux détenteurs des lieux de Beauchesne, de Lorière, de La Chesnaie, de Lanfrière, etc.; — à une exposition d'enfant sur le fief du prieur de Saint-Martin dont le procureur fiscal demande décharge.

B. 342. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de fermages, de dettes, d'arrérages de rentes, produites par François Adam, Pierre Jaslier, Louis Montsallier, Jacques Ruffin, Maurice La Guillée, Noël Couture ; — à des instances en paiement de dommages et intérêts poursuivies par des propriétaires contre leurs colons, coupables de malversations ; par des personnes lésées dans leur honneur ou victimes de violences; par des filles-mères contre leurs séducteurs, etc.

B. 343. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Jacques Diguet, ex-greffier au siège royal, de payer les arrérages d'une rente de 9 livres à Julien Letourneau ; le fermier du lieu de La Cloustière à réparer les malversations qu'il a commises ; — portant main-levée de saisie au profit de Michel Deffay, laboureur ; — déclarant exécutoire une obligation de 40 livres souscrite par François Rochette ; — enjoignant à Pierre Goybault de rendre compte de la curatelle de Julienne Bertron ; — faisant droit à une demande d'interdiction de passage formée par Pierre Mondières contre Pierre Fouquereau, habitants de Laval ; — ordonnant qu'il sera délibéré en la chambre sur les poursuites en recouvrement de droits d'étalage intentées à plusieurs marchands par le fermier de la Grande et Petite-Prévôté du comté, etc.

B. 344. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1726-1727. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Marie Cottereau, Mathias Ferrand, André Landeau, Michel Fleury, Pierre Eon, Louis Hereau ; — à des instances en paiement de dommages et intérêts poursuivies par des propriétaires contre leurs colons.

B. 345. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Daniel Cailler, Anne Lancro, Pierre Perier, Anne Goussé, Jean de Maucourt de Bourjolly, lieutenant général à l'élection de Laval, Louis Marbin, François Buchet ; — à des poursuites intentées par le fermier du four banal de Froisselle contre les sujets de son ressort surpris en contravention ; — à la jouissance d'un arrivoir que Guy Bécasse prétend interdire à Joseph Du Gast, corroyeur ; — à des règlements de comptes de succession ; — à une demande en révision de partage produite par Jean Jardrin ; — à une reprise d'instance déclarée par Marguerite Duchemin, etc.

B. 346. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Jérôme Dessent, Jean Pailleux, François Aubry, Pierre Bourdin, Jean Forget, Pierre Cartier, Urbain Courte de la Noirie, François Benoist, Pierre Frin ; — à une instance en paiement de 400 livres de dommages et intérêts à Renée Hamon, pour les bois abattus sur sa métairie du Bas-Fougeray ; — à une demande en augmentation de pension alimentaire produite par Jacquine Legros contre Perrine Margottin ; — à des poursuites intentées par des fermiers de fours à ban contre des étagers de leur ressort, etc.

B. 347. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant les héritiers de Jacques Beudin, greffier, à rendre compte des épices et vacations appartenant aux officiers du siège ordinaire ; — désignant un expert pour procéder au lotissement du partage des biens provenant de la succession d'Anne Leclerc ; — portant défense à François Cordé de passer sur le jardin du sieur Rousseau et de puiser l'eau à son puits ; — faisant droit à des réclamations de salaires, de dettes, de fermages, d'arrérages de rentes ; — déclarant recevables des interruptions opposées à des contrats pour assurance d'hypothèque, etc.

B. 348. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une opposition contre une saisie féodale exécutée à la requête du seigneur de Préaux sur la métairie de Cicé ; — à l'exécution de diverses conventions passées entre des marchands ; — à une instance en répétition de douaire poursuivie par Anne Tireau contre les héritiers de son mari ; — à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, de fermages, produites par Jean Hamelin, Rose Lemée, Jacques Brault, Julien Blandet, Benjamin Delaunay, Laurent Froment, écuyer, vicomte de Terchant ; — à une demande en résolution de bail formée par Jeanne Hersant contre le colon du Châtellier, etc.

B. 349. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1728. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une action en paiement de dommages intentée à Jean Machard pour avoir *sourtiré* un compagnon menuisier de l'atelier ou celui-ci travaillait ; — à une demande de réparation d'honneur présentée par Pierre Allain, huissier, contre Toussaint Peger ; — à une instance en résolution de bail poursuivie par Nicolas Peslier contre les fermiers de La Coudrais ; — à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, de fermages, produites par Marie Marchais, Robert Renoul, Guillaume Godais, Pierre Sauvage, Louis Fesnault ; — à des sommations de réparer leurs maisons signifiées à divers propriétaires ; — à une revendication de passage présentée par Jean Brouteau, tissier, contre François Nourry, etc.

B. 350. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences déclarant recevables des interruptions

opposées à des contrats pour assurance d'hypothèque et des reprises d'instances ; — condamnant Françoise Gouger et Marie Peger à payer à Françoise Aoustin le remboursement de ses avances ; — ordonnant une production de preuves sur une plainte en détournement de meubles produites par Thomas Lemasson ; — prononçant une amende de 3 livres contre des boulangers coupables d'avoir vendu du pain au-dessus des taxes ; — faisant droit à des réclamations de salaires et d'arrérages de rentes, etc.

B. 351. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes et de salaires produites par Pierre Bodin, Charles Roger, Joseph Huard, René Arnoul, Louis Fléchard, Robert Le Guesdoux, Pierre Dubourg; — à une demande en lotissement de partage produite par les héritiers d'Anne Delaunay ; — à un règlement de bornage pendant entre Michel Prudhomme et le colon des Fourches ; — à des sommations de déguerpir signifiées par des propriétaires à des colons et des locataires de maisons ; — à des instances en main-levée de saisies, etc.

R. 352. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une interruption opposée à la vente de la Petite-Verderie par Jean-Baptiste Lemercier, pour assurance de l'hypothèque d'une rente de 150 livres ; — à des instances en déguerpissement poursuivies par des propriétaires contre des fermiers et locataires ; — à une demande en lotissement de partage produite par les héritiers de Jean de La Porte ; — à l'exécution de conventions passées entre divers marchands de fil, de chevaux, de vin ; — à un compromis passé entre François Lemoine, prêtre, et Vincent Douard, médecin, pour la construction d'un mur, etc.

B. 353. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par René Corbin, Madeleine Hubert, Pierre Chatizel, Jean Hervé, Joseph Leroux, Louis Georget, Jacques Lelièvre, Etienne Rosière ; — à une action intentée au chapitre de Saint-Thugal de Laval par Nicolas Gaultier, clerc tonsuré, pour recouvrer les revenus de son canonicat ; — à des instances en règlement de comptes de succession ; — à des contestations de servitudes et de mitoyenneté pendantes entre plusieurs voisins ; — à des désignations d'experts pour évaluer des dommages et intérêts, etc.

B. 354. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729-1730. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Toussaint Fouassier à payer sa quote-part de la contribution aux honoraires de la messe de Sainte-Anne, suivant la requête des maîtres jurés de la corporation des menuisiers ; — Louis Péan à payer au sieur René Guisard, marchand, 3,203 livres pour une livraison de vins ; — portant mandement aux héritiers de Pierre Labaste de se fournir respectivement mémoires des avantages par eux reçus en la succession ouverte à leur profit ; — déclarant recevables des réclamations de dettes, de fermages, d'arrérages de rentes ; — ordonnant des nominations d'experts pour procéder à l'estimation de dommages et intérêts, etc.

B. 355. — (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences enjoignant à Louis Martin de rendre compte de la gestion tutélaire d'Anne Lemoine ; — déboutant Renée Salmon d'une demande en retour de partage formée contre les héritiers de Françoise Salmon ; — condamnant Charles Simon, sieur de Thuré, à restituer les arrérages de douaire dus à Renée Pichot, veuve de Daniel Simon, avocat ; — désignant un curateur aux biens déguerpis par Claude Roulière ; — portant bénéfice d'élargissement au profit de Jean Charaud, meunier, détenu à la requête de Julien Bry, etc.

B. 356. (Liasse) — 200 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Michel Beauplet, Julien Patry, Louis Alliot, François Guérin, François Delalande, curé de Saint-Sulpice, René Segretain, Jean Geslin, Gabriel Armange, François Mouestré ; — à une interdiction de jouissance

de puits poursuivie par Claude Guyard contre René Vannier; — à des interruptions opposées à des contrats pour assurance d'hypothèques de rentes; — à une sommation de faire réparer la closerie des Cormiers signifiée par le fermier au propriétaire; — à des demandes de réparations civiles pour injures, etc.

B. 357. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences déclarant recevables des réclamations de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Julien Pousteau, tissier, Etienne Bourzé, Jean Leroyer, Guillaume Lefort, André Dubuisson, François Nourry; — condamnant René Coulonnier à déguerpir une maison appartenant à Joseph Delaunay, avocat; — adjugeant main-levée d'une saisie féodale faite sur René Haraut, à la requête du sénéchal des assises du prieuré de Saint-Martin; — portant mandement aux détenteurs de La Racicottière d'exhiber les contrats en vertu desquels ils sont propriétaires, suivant la requête du prieur de Sainte-Catherine; — ordonnant de procéder au lotissement du partage des biens provenant de la succession de René Bardoul et Marguerite Croissant, etc.

B. 358. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences déclarant exécutoire une obligation de 110 livres souscrite par Jacques Sedillier au profit de Pierre Bertron; — maintenant le droit d'hypothèque de François Denot, notaire royal, sur la métairie de la Gueretière pour assurance d'une rente de 50 livres; — condamnant des apprentis à retourner dans la maison de leurs maîtres; — ordonnant des nominations d'experts pour estimer des dommages et intérêts; — et des distributions de deniers réclamées par des créanciers, etc.

B. 359. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences enjoignant aux héritiers de Guy Motteau de rendre compte des avantages par eux reçus en avancement d'hoirie; — condamnant Henri Delaunay de Mecorbeau de restituer 1,238 livres à lui prêtées par René Duchemin; — déclarant recevables des réclamations de fermages produites par Jeanne Anjuère, Claude Foucault de La Marche et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval; — déclarant recevable le retrait lignager de la métairie de La Chesnais, demandé par Madeleine Moisy; — portant décharge d'arrérages de rente au profit de Jean Rozière, titulaire de la chapelle de La Terrasserie, etc.

B. 360. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Michel Beucher, Louise Préoleau, René Petit, André Tellot, Julien Angot, Michel Echard, Pascal Fouquet, Guillaume Lapierre; — à des interruptions opposées à des contrats pour assurance d'hypothèques de rentes diverses; — à une sommation de réparer le temporel de la chapelle de Saint-Nicolas signifiée par Gabriel Lilavois, prêtre, titulaire du bénéfice, aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu, héritiers de son prédécesseur; — à des demandes en résiliation de contrats d'apprentissage et en liquidation de partages de successions, etc.

B. 361. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1731-1732. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences portant mandement à Olivier Maubert d'aller cuire ses pâtes au four banal du prieuré de Saint-Martin; — condamnant Pierre Gougeon à payer au sieur Michel Aoustin une obligation de 135 livres; — ordonnant représentation de preuves sur une demande en séparation de corps; — faisant droit à une revendication de droits honorifiques poursuivie par François Leclerc de La Roussière, chevalier de Saint-Louis, lieutenant provincial d'artillerie, contre le curé de Beaulieu, à raison de sa qualité de seigneur patron de la paroisse; — déclarant exécutoire une obligation de 152 livres souscrite par Louise Hennier, etc.

B. 362. (Liasse.) — 290 pièces, papier.

1732. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences désignant un curateur à un jardin déguerpi par Ambroise Duchemin de Beaucoudray; — déboutant Paul Bouju d'une demande en paiement de pension formée contre Jeanne Paillard; — condamnant

Jean Rojou à payer 21 années d'arrérages d'une rente de 6 livres 10 sous due au temporel de la cure de Saint-Berthevin ; — ordonnant de procéder à la levée des scellés apposés au domicile de Jacques Brault ; — déclarant exécutoire une lettre de change de 4,500 livres souscrite par François Salmon au profit d'André Dubuisson, changeur, etc.

B. 363. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1722. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences déclarant exécutoire un contrat de constitution d'une rente de 15 livres consenti par Pierre Pellé en faveur du curé de Saint-Céneré ; — condamnant les détenteurs de la Lucasière à faire exhibition de titres au fief de Cormeray, suivant la requête de Pierre Montreul ; — accordant main-levée de saisies de grains exécutées sur des fermiers du domaine d'Ollivet ; — ordonnant de procéder à la confection de l'inventaire des biens laissés par Françoise Legros, et à la division des biens à partager entre les héritiers de Pierre Leroy et d'Anne Mauxion ; — reconnaissant le droit d'hypothèque de l'Hôtel-Dieu de Laval sur une maison acquise par Joseph Goussé, pour assurance d'une rente de 50 sols, etc.

B. 364. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Mathurin Jacquet, Anne Frin, Jean Courte, François Goussé, Louis Martin, Charles Berthault, Jean Pinard ; — à une demande en décharge de service militaire présentée par Nicolas Noblet, soldat au régiment de Royal-Comtois, contre son tuteur ; — à une instance en restitution de prix de bestiaux poursuivie par Jean Evret, ex-colon de la métairie de Chalonge, contre son successeur ; — à une interruption opposée par René Des Bouillons à une vente d'héritage afin d'obtenir une reconnaissance d'hypothèque, etc.

B. 365. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences déclarant exécutoire une obligation de 70 livres souscrite par René Enjubault, sieur de La Bizollière ; — condamnant Joseph Lemercier à reconnaître le lieu des Basses-Touches, hypothéqué d'une rente de 4 livres au profit des Dominicains de Laval ; — assignant divers experts à comparaître pour prêter serment ; — enjoignant à François Salmon de rendre compte de la gestion tutélaire de Charles Duchemin ; — faisant droit à des réclamations de dettes, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Françoise Richard, François de La Porte, Anne Beucher, etc.

B. 366. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une réclamation de 17,257 livres pour prix de coupes de bois, produite par François de Caignon, chevalier, comte de Villaine, seigneur de la terre de la Chapelle-Rainsouin, contre Hugues Lesayeux ; — à une homologation de sentence arbitrale intervenue entre Ambroise et François Jardrin ; — à une sommation de travailler aux réparations du Pré-Moreau, signifiée au propriétaire de ce lieu par le fermier ; — à une revendication de droit de passage sur la pièce de l'Euche, en Rimacé, paroisse de Courbeveille, formée par Pierre Bignon ; — à une interruption opposée à la vente d'un pré, en Avesnières, par Renée Alleaume, pour assurance d'une rente viagère de 50 livres, etc

B. 367. (Liasse.) — 229 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences portant réformation du partage divisé entre les héritiers d'Anne Garnier ; — condamnant Berthevin Gruau à payer 100 livres à Renée de Chantepie pour une année de ferme du lieu de La Hemeriais ; — enjoignant aux détenteurs du lieu de La Bellangerie de produire leurs titres aux assises de Fouilloux ; — déclarant recevables des interruptions opposées à des contrats pour assurance d'hypothèques ; — portant mandement à François Gaultier et à Jeanne Poussé de rendre compte des avantages par eux reçus en avancement d'hoirie ; — ordonnant des expertises sur des demandes en réparations de bâtiments et des réclamations de dommages et intérêts, etc.

B. 368. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, de fermages, pro-

duites par Jean de Cossé, Pierre Chantelou, Jacques Bruneau, René Duchemin, Etienne Jamelin, Julien Pichard, Urbain Pottier ; — à une sommation de réparer signifiée aux marguillers de la paroisse de la Trinité par le locataire d'un immeuble de la fabrique ; — à des demandes d'exhibition de titres présentées contre deux tenanciers du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve par Joseph Rousseau de Montfrand, propriétaire du fief de La Salle, contre François Guillet, par Renée Aveneau, dame de La Mouezière, etc.

B. 369. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1733. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences maintenant Marie Hardy dans son droit hypothécaire sur le lieu de Launay pour assurance d'une rente de 40 livres ; — adjugeant des dommages et intérêts au sieur Joseph Margottin pour réparation d'injures ; — ordonnant une expertise sur la lavanderie de La Crossardière pour constater les dommages causés au sieur René Renusson, blanchisseur ; — condamnant Anne Morin à payer à Gabriel Guitter cinq années d'arrérages d'une rente de 100 livres ; — déclarant exécutoire contre Julien Gueslin une obligation de 80 livres souscrite au profit de Louis Georget, etc.

B. 370. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1733. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par Julien Chartier, Jean Derouet, François Bonhommet, Georges Guérin, Etienne Martin, Julien Maréchal ; — à une instance en interdiction de travail poursuivie par la corporation des poëliers de Laval contre des ouvriers étrangers ; — à une demande en main-levée de saisie de meubles formée par Pierre Chalumeau, fermier du lieu de l'Etang ; — à une sommation de parachever son allouement signifiée par un maître cordonnier à son apprenti ; — à un règlement de retour de partage pendant entre les héritiers de Michel Dubois, etc.

B. 371. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une action en restitution de dot intentée par Anne Morin aux héritiers de son mari ; — à une revendication de dommages et intérêts formée par Angélique Sorin contre le fermier du Pommier, coupable de malversations ; — à une sommation de réparer le temporel de la chapelle des Scepaux signifiée par le titulaire contre les héritiers de son prédécesseur ; — à une instance en exhibition de titres poursuivie par les religieux de Clermont contre un closier du lieu des Maffais, en Loiron ; — à un règlement de compte de gestion tutélaire pendant entre Jeanne Morin et Nicolas Jamin, etc.

B. 372. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. Sentences condamnant des détenteurs d'héritages à La Chopinière, en Cossé, d'exhiber leurs titres à la seigneurie de La Hart ; — ordonnant l'exécution du retrait lignager de La Goupillière au profit de Julien Rozière ; — renvoyant Jean Bertin et Jean Messant en instance pour réparation d'injures et violences devant le curé de La Trinité afin d'obtempérer à son avis ; — portant mandement à François Lemercier de représenter les meubles dont il s'est rendu dépositaire ; — déclarant exécutoires le contrat de mariage conclu entre Jean-Baptiste Trenonay et Françoise Nupieds ; une obligation de 100 livres souscrite par François Duchemin de Valbleré, etc.

B. 373. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par Joseph Lemercier, docteur en médecine, Alexandre Yvon, huissier, Jean Turpin, Jacques Bruneau, René Mabille, René Terrier, François Martin, Nicolas Ragot, Jean Aubry, Pierre Barré ; — à une interruption opposée à un contrat de vente d'héritages, sis au lieu du Tertre, par Jacques Lebourdais pour assurance de deux rentes ; — à une instance poursuivie par Françoise Champagne, fermière du port de La Chiffollière, pour être maintenue dans le droit de tirer du sable de la Mayenne, exclusivement à tous autres, etc.

B. 374. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences déclarant exécutoires un contrat de bail à rente viagère consenti par François Croissant, notaire ;

le testament de Jacques Gougeon Delaunay, portant legs d'une rente viagère de 100 livres au profit de Jeanne Billard; — ordonnant une expertise sur les lieux de La Chauvière et de La Guesnaudière pour dresser état des malversations; — maintenant René Courte dans son droit aux arrérages d'un rente de 10 livres; — condamnant Marie Maréchal à exécuter les clauses d'un contrat d'apprentissage concernant Catherine Tourtaut; — portant mandement à diverses parties de comparaître pour produire leurs preuves, etc.

B. 375. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1784-1785. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par Jean Lebec, René Renusson, François Benoist, Louis Beaumier, Jean Leclerc, Siméon Coupel, écuyer, etc. — à des oppositions formées à des contrats de vente pour assurance d'hypothèques de rentes; — à des règlements de comptes de succession; — à une revendication de passage pour l'exploitation de La Petite-Durlière poursuivie par Thomas Cordier; — à une sommation d'exhiber ses titres et de faire foi et hommage signifiée à la propriétaire de La Cuperie par le seigneur de La Bigottière, etc.

B. 376. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1785. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant les héritiers de René Bouvet à payer à Jacques Lemoine les arrérages d'une rente foncière de 40 livres; — ordonnant une expertise pour l'estimation des réparations à faire sur le temporel du bénéfice de La Lucasière; — déboutant Pierre Dellière, clerc praticien, d'une instance en retrait lignager relative à une portion de maison sise à Laval; — portant mandement à divers sergents curateurs à des successions abandonnées de rendre compte de leur gestion; — adjugeant 600 livres de dommages et intérêts à Michel de Langle, marchand de cristaux, pour réparation de saisie injuste de marchandises, etc.

B. 377. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1785. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Charles Ramard à payer à René de Farcy, chevalier, seigneur de Pontfarcy, 450 livres pour prix de 300 boisseaux de froment rouge; — ordonnant une expertise tant sur les biens propres de Renée Tauvry, veuve de Nicolas Lilavois, que sur ceux de son enfant; — maintenant les pères Cordeliers de Laval en possession de leur droit hypothécaire sur certains héritages du Pont-de-Mayenne, pour assurance d'une rente de 60 livres; — portant mandement à diverses parties de produire leurs preuves pour justifier leurs demandes de dommages et intérêts; — déclarant exécutoire une convention passée pour la façon d'une pièce de toile entre Thérèse Chapelet et Charles Lebreton, tissier, etc.

B. 378. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1785. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par Hugues Lesayeux, Jeanne Segretain, Gabriel Choquet, Simon Baudet, Michelle Métivier, Renée Rougeul, Joseph Dumesnil, écuyer, Gabriel Duparc, Louis Lancelin; — à une instance en revendication de douaire poursuivie par Ambroise Ruffin contre le curateur à la succession de son mari; — à une sommation de réparer le lieu de La Mourandière signifiée à Joseph de Bonnail, prieur de Saint-Martin de Laval, par René Renusson; — à des demandes en dommages et intérêts intentées par des propriétaires contre des fermiers pour malversations, etc.

B. 379. (Liasse). — 200 pièces, papier.

1785. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une interruption opposée à la vente du lieu de La Chopinière, en Courveille, par Renée Lemonnier, pour assurance d'hypothèque de plusieurs créances; — à une réclamation de 31 livres produite par Pierre Porée, marchand drapier, contre Gervais Gautreul, pour prix de marchandises; — à une instance en paiement de dommages et intérêts poursuivie par Marthe Coustard, épouse de Pierre Danjou, seigneur de Coulouvray, contre les fermiers du Grand-Brossay, de Coutance, de La Maubertière, coupables de malversations; — à une action en réparation d'honneur intentée à Renée Bossée par Roze Bannier, etc.

B. 380. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant les détenteurs des Chapronnières à payer à la recette de la Grande-Quentière trente années d'arrérages de la rente féodale de douze chevallerets d'avoine ; — déchargeant les héritiers de Gabriel Lilavois, titulaire de la chapelle de la Petite-Fontaine, des réparations de ce bénéfice ; — portant injonction au colon de la Grande-Couannière de déguerpir cette métairie après l'avoir remise en bon état ; — ordonnant des ventes de meubles et des expertises ; — appointant divers plaideurs pour produire leurs preuves et communiquer leurs pièces ; — accordant un répit de six mois à Etienne Bonhomme, débiteur, poursuivi par Nicolas Saget, marchand de vin, etc.

B. 381. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de fermages, de salaires, d'arrérages de rentes, produites par François Jardin, Pierre Fleury, Philippe Hervé, Pierre Marteau, Louise Avenaud, Pierre Eon, Pierre Bastard, Louis Champain, Michel Pichot, Julien Lamberdière, René Moreau, Pierre Gougeon, Marie Oger ; — à une sommation d'exhiber leurs titres de propriété signifiée aux détenteurs de La Roussardière par le seigneur de Fouilloux ; — à une opposition formée à la saisie faite sur le lieu des Cloiteries, à la requête du fermier général du comté de Laval ; — à des instances en règlement de comptes de succession, etc.

B. 382. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1786. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Charles Enjubault de La Mazure à payer 125 livres à la veuve de François Montgondry ; — déchargeant Jacques Duchemin de Valbleré et Jean Duchemin de La Favardière, négociants en faillite, de la contrainte décernée contre eux à la requête de leurs créanciers ; — ordonnant une expertise sur le lieu de La Chauvinière pour dresser l'état des réparations à faire ; — portant mandement à David Henri de rendre compte des avances de succession qu'il a reçues de sa mère ; — déclarant recevables diverses réclamations de dettes, de salaires, de fermages et d'arrérages de rentes, etc.

B. 383. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences instituant deux commissaires pour traiter les grains et fruits du lieu de La Chartremière ; — enjoignant à Madeleine Moisy de porter ses pâtes au four banal de l'hôpital ; — condamnant Michel Dubois de La Flecherie à rendre compte de la gestion des biens de Julien Leclerc du Flécheray ; — déclarant exécutoire contre le curateur à la succession vacante de Julien Letourneur le contrat de mariage passé entre le défunt et Geneviève de Marche ; — ordonnant une expertise sur le lieu de La Gasnerie, en Loiron, pour faire estimation des malversations commises au préjudice de Julienne Morin, etc.

B. 384. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786-1787. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes, produites par Jean Lebec, marchand, Renée Epinard, Joseph Collet, Jean Plaichard Du Tertre, orfèvre, Louis Pottier, Michel Marteau, Germain Thomin, Jean Guyard, lavandier, René Cesbron de La Villette, écuyer, lieutenant de maréchaussée, Antoine Malherbe, Guillaume Dufriche ; — à une sommation de représenter le compte des deniers provenant de la vente des meubles de François Dubeau signifiée à Michel Deshaies ; — à une instance en révision de compte de succession poursuivie par Thomas de la Becanne, écuyer, contre la veuve de Mathurin Gerrand, etc.

B. 385. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1787. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de salaires, d'arrérages de rentes, de dettes, de fermages, produites par Pierre Duchemin, Michel Prudhomme, Louis Busson, Philippe Fouet, Charlotte Heaulmé, Nicolas Bleu, Paul Vrigné, Jacques Piau, Louis Lebourdais ; — à l'exécution d'un contrat d'apprentissage passé entre Joseph Paulmard, poupelier, et Jean Lebeau ; — à une demande en séparation de corps et biens formée par Anne Adron contre son mari ; — à une interdiction de passage sur le lieu de Chenerond signifiée au métayer de Tuboeuf ; — à l'homologation du testament de Jacques Manchon, prêtre, chanoine de Saint-Thugal, etc.

B. 386. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des interruptions opposées à des contrats de vente par François Poussé et Pierre Croissant, afin d'obtenir assurance d'hypothèque pour plusieurs créances ; — à une demande en paiement de billets de change produite par le syndic des créanciers de Jean Duchemin contre André Dubuisson, changeur à Laval ; — à des sommations de déguerpir signifiées par divers propriétaires à leurs locataires ; — à des réclamations de salaires, de fermages, d'arrérages de rentes ; — à un réglement de servitude pendant entre François Hubert et le propriétaire de La Bélissière, etc.

B. 387. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une action en paiement d'arrérages de ferme intentée à Pierre Chartier par Joseph Guays, propriétaire de la closerie du Gué-d'Orgé ; — à des demandes de retour de partages formées par René Leveillé et Jeanne Blin contre Joseph Pellerin, par René Leroy contre Urbain Robin ; — à une instance en interdiction de passage sur le lieu de La Couverie, en Loiron, poursuivie contre Thomas Cordier par Marie Devernay ; — à une demande de réparation d'honneur produite par Jean Trioufle, injurié par Mathurin Bannier ; — à des réclamations de dettes, de fermages, d'arrérages de rentes, présentées par Pierre Duchemin, René de La Barre, seigneur de Vilgrand, Nicolas Lasnier, René Buon, etc.

B. 388. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes, de salaires, d'arrérages de rentes, de fermages, produites par Julien Maréchal, René Duchemin, Joseph Toche, René Barreau, Pierre Pontonnier, Jean Daligaut, Jerôme Gallois, Madeleine Hubert, Pierre Laigneau, Pierre Chanteloup ; — à uue instance en réparation de dommages, causés sur le lieu de La Poterie, poursuivie par Charles Choquet contre le meunier de la Jariais ; — à une poursuite eu interdiction, avec peine d'amende, intentée par la corporation des chirurgiens contre le sieur Pichené, non pourvu du droit d'exercer la chirurgie ; — à une interruption opposée par François Martin à la vente du lieu de Chanteloup, pour assurance d'hpothèque d'une créance de 500 livres, etc.

B. 389. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réclamations de dettes par les administrateurs et directeurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien et de l'Hôpital-Général de la Charité de Saint-Louis, de Laval ; — d'arrérages de rentes féodales sur le village de la Basse-Jonchère par Jean Leclerc, écuyer, sieur des Gaudesches et de la Grande-Quentière ; — d'arrérages de rentes par Jacques Chevallier, fermier du lieu de la Coudraie, paroisse du Genest. — Sentences relatives à une demande en paiement, par Anne Leduc, d'une somme de 49 livres 19 sous pour le prix de 27 boisseaux de froment rouge; — à une demande, par François Hubert et Jeanne Berson, sa femme, tendant à ce que Jean Lemaistre soit condamné à combler un fossé qu'il avait pratiqué dans le village de La Bélissière, au-dessous de la mare qui s'y trouve, afin de détourner les eaux qui, d'après leur cours ordinaire, allaient dans le pré des demandeurs ; — à une demande en paiement de salaire par Joseph Maugazon, tissier, pour confection de toile à raison de 10 sous l'aune ; — à une demande en séparation de biens par Marie Périer contre son mari, Pierre Bidault, etc.

B. 390. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une poursuite intentée par la communauté des tanneurs de Laval contre François Roussel, tanneur à Vitré, qui avait « été trouvé « achepter en cette ville des cuirs en poil pour les « mener hors la ville et ne s'estre pas conformé aux « statuts de ladite communauté » ; — à une demande du procureur fiscal du comté de Laval, tendant à ce que la veuve Marin Thoumin soit condamnée à réparer ou à démolir sa maison, rue de Rivière, dont la ruine imminente causerait préjudice au moulin de Belaillé, appartenant au duc de la Trémoille, et créait un danger pour la sécurité publique ; — à une demande en paiements d'arrérages de rente due sur le lieu et closerie de La Vieille-Aistre, paroisse de Montigné, demande faite par les habitants d'Avénières, représentés par

René Marchais, leur procureur fabricier; — à une demande en paiement d'arrérages de rentes formée par Daniel Gaultier, sieur de La Hunaudais, et à une demande en paiement de dettes formée par les Administrateurs de l'hôpital Saint-Julien de Laval; — à une demande en paiement d'arrérages de rente fondée en l'église de Montflours, demande produite par Gabriel Dupont, curé dudit lieu, contre Jeanne et Nicolas Martin, etc.

B. 391. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1788. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en paiement d'arrérages de rente due à l'hôpital Saint-Julien de Laval par François Durand et Anne Lapierre, sa femme, comme représentants de feu Anne Mezière; — à une demande en dommages-intérêts de Jean Lemercier, injurié par Jean-François Bidault; — à une demande de saisie et de mise en adjudication par décret des fiefs, terres et seigneuries de Tousvoyes, Argentré et Autrives, situés paroisses d'Argentré, Saint-Vénérand et Changé, demande faite par Jean-René Frin, sieur des Allez, négociant, contradictoirement avec Jean Berset, sieur de La Coupelière, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France, partie saisie; le duc de La Trémoille, comte de Laval, et Ambroise Duchemin, sieur de Beaucoudray, opposants, etc.

B. 392. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1788-1789. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une interdiction de passage sur le pré du clos Saimond, appartenant à Pierre Eschard, sieur des Fourches, action intentée par ce dernier contre deux habitants de l'Huisserie soutenus par leur curé, lequel réclamait au sieur des Fourches le paiement de la rente de 10 livres et un boisseau de froment dus à la cure sur le lieu de La Bardouillère; — à des demandes du meunier du moulin de La Roche, en Saint-Berthevin, tendant à obliger Guillaume Peslier et Pierre Thébaud à faire moudre leur grain audit moulin; — à une demande en paiement d'une rente de 6 boisseaux de blé-seigle, mesure de Courveille, due à la fabrique d'Ahuillé par Julien Plattier; — à une demande en reddition de comptes formée par René Boullain, sieur du Griffon, et Renée de La Chapelle, sa femme, contre Julienne de La Chapelle, femme de René Le Pennetier, sieur des Moulins-Neufs, etc.

B. 393. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1789. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentence renvoyant René Durand et René Foucher devant le curé d'Astillé pour en passer par son avis; — Sentences relatives à une demande de Philbert Loranchet, abbé commandataire de l'abbaye de Clermont, tendant à la remise, par Pierre Boziac de Ponsaintour, des titres, au nombre total de 107, concernant : 1° le fief des Veaux des Poumiers; 2° une rente due sur les moulins d'Ernée; 3° les fiefs du Genest; — à une demande en dommages-intérêts faite par messire Joseph-Henri d'Andigné, chevalier, seigneur de Mayneuf, contre Pierre Segretain, métayer audit domaine de Mayneuf, pour dégâts causés par les bestiaux de ce dernier; — à une demande de Jean-Louis Bidault, sieur de Glatigné, fermier général de la terre de Thévalles, tendant à ce que S. A. S. Mademoiselle soit tenue de lui faire remettre un état des rentes, cens et autres droits dus à ladite terre; — à une demande du propriétaire du four à ban, dit Froisselle, situé rue Renaise, à Laval, tendant à obliger Louis-François-Ambroise, sieur de La Badrie, imprimeur du Roi en la même ville, à faire cuire son pain audit four. — Sentences nommant des experts pour faire un rapport sur une contestation entre M. le marquis de La Féronnais, brigadier des armées du Roi, propriétaire de la terre, fief et seigneurie de Thuré, et son fermier, Georges Bouttier; — à une action en paiement de droits seigneuriaux, formée par les chanoines de La Toussaint d'Angers contre les propriétaires d'une partie de la closerie du Plessis, en Saint-Vénérand; — à une action des administrateurs de l'hôpital Saint-Julien et des incurables de Laval en délivrance et exécution d'un testament olographe de Françoise Bouslain, veuve de Pierre Mocquereau de La Binardière, qui attribuait à l'établissement deux rentes de 10 livres chacune, etc.

B. 394. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant le nommé Hignard, maître d'école, à payer à Joseph Hubert, maître chirurgien, la

somme de 14 livres 10 sous, pour s'être fait par celui-ci raser et poudrer pendant quatre ans et deux mois, et saigner quatre fois ; — ordonnant l'entérinement des testaments de Françoise Jagault et de Marie Dubreil, lesquels contenaient des donations à la charité des pauvres de la paroisse de La Trinité de Laval, et faisant délivrance aux pauvres desdites donations. — Sentence relative à une demande des administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien, tendant à ce que la nommée Lasnier fasse délivrance audit hôpital des sommes dont elle sera déclarée débitrice à l'égard de Jean Chérot. — Sentence condamnant Joseph de Bonnail, prieur commandataire de Saint-Martin de Laval, à accepter des administrateurs de l'hôpital Saint-Julien les sommes que des sentences précédentes lui avaient attribuées pour la réparation du temporel dudit prieuré, etc., etc.

B. 395. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1739. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant les propriétaires du lieu du Petit-Glatigné à payer à Jean-Baptiste Duchemin, fermier général de l'abbaye de Clermont, des arrérages de redevances dues à ladite abbaye ; — ordonnant l'exécution d'un testament olographe de Françoise Boulain, en son vivant veuve de Pierre Mocquereau de La Binardière, qui attribue aux pauvres de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien et incurables de Laval deux rentes de 10 livres chacune ; — déterminant la somme à laquelle s'élève la liquidation de 36 années d'arrérages d'une rente de 8 boisseaux de blé-seigle due à l'hôpital Saint-Julien, condamnant solidairement Etienne Verry, Jean Guérin et sa femme, Gombert, Triquet et Georges Guérin, prieur d'Argentré, à payer cette somme, et réglant diverses autres contestations entre les mêmes parties ; — condamnant la veuve de Daniel Lebascle à rendre à Olivier Paré compte de la gestion tutélaire faite par son mari, tant du demandeur que de Jean et Jacques Paré, etc., etc.

B. 396. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1739. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Nicolas Leterme à payer aux chanoines de Saint-Michel de Laval deux années de ferme des maisons et jardins du Lorier ; — condamnant Ambroise Garnier, sieur de Nuillé, en sa qualité d'héritier de sa mère, Renée Martin, à payer la rente due par lui aux habitants de la paroisse d'Avesnières, représentés par René Marchais, procureur marguillier de ladite paroisse, et à en donner titre nouveau ; — statuant sur une opposition à un jugement précédent, formée par Jeanne Martin, et condamnant celle-ci à payer, suivant ses offres, les arrérages d'une rente annuelle de 12 livres pour honoraires de messes et services dus à la paroisse de Montflours sur le lieu de La Goronnière, en Montflours, et à donner titre nouveau de ladite rente ; — déclarant résilié un acte passé par-devant le notaire Nourry, le 29 décembre 1736, entre Jean Lemercier et les dames de la Charité des pauvres de la Trinité, et disant que Lemercier continuera de servir, au profit desdits pauvres, la rente de 40 livres dont il était demeuré quitte d'après cet acte pour prix de ce qu'il avait cédé à ladite Charité, etc.

B. 397. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1740. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à des contestations entre Jeanne Garanger, veuve Martin, d'une part, le sieur de Glatigné, ci-devant fermier du temporel de l'abbaye de Clermont, M. le marquis de Coigny, maréchal de France, seigneur de Poligné et de La Coconnière, et dame Henriette de Montbourcher, son épouse, d'autre part, et entre Michel Beuscher, Jean-Baptiste Duchemin, sieur du Clos, Louis Laureau, d'une part, et lesdits Jeanne Garanger, marquis de Coigny et son épouse, d'autre part. — Sentences condamnant Jean Cottereau, meunier, à payer la somme de 18 livres à René Carré ; — condamnant, à la requête de François Piau, Jean Lebreton, Guillaume Dubois, Julien Deschamps et Guillaume Jupin, laboureurs, et plusieurs personnes possédant des propriétés sur le bord du chemin allant du bourg de Louverné au bourg de La Chapelle-Anthenaise, à remettre incessamment, chacun endroit soi, ce chemin en bon état, etc.

B. 398. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1740. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Louis Bastard, meunier, à payer les gages dont il était resté redevable envers son domestique ; — condamnant Thugal Dhommeaux, curateur des enfants mineurs de feu Jean Aubry, Geoffroy

Cosson et Marie Aubry, sa femme, à faire réparer une maison, sise au bas bourg de Saint-Berthevin; — renvoyant s'accorder, devant le curé de La Trinité, Robert Le Guesdoux et sa femme, etc.

B. 399. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1740. — Causes civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant François Milloué, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Françoise Locré, à faire jouir les veuves Taillard et Panmard, nées Locré, des droits de passage stipulés dans un acte de partage de 1704 ; — condamnant Jean Le Beul, sergent, curateur de la succession de feu François Hébert, à payer les sommes dues par ce dernier à François Berset des Allerais, à Pierre Sauvage de La Martinière et à René Duchemin de La Favardière ; — condamnant les héritiers de feu Jean Touchais à payer à la confrérie du Saint-Sacrement, établie en la paroisse de Saint-Vénérand et représentée par son bâtonnier et receveur, Joseph Duchemin de La Jarossais, les arrérages d'une rente de 12 livres, à continuer cette rente et à en donner titre nouveau ; — donnant acte à Pierre Périer, sieur Du Coudray, de ce qu'il aime mieux abandonner les acquisitions faites par lui de Michel Angot, ancien fermier de la grosse forge de La Bataille, sauf recours contre celui-ci, que de payer les sommes réclamées par les créanciers dudit Angot, etc.

B. 400. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1740. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant les propriétaires des lieux dits Les Gueslinières, en Saint-Berthevin, à payer à Jean Le Royer, sieur de La Lande, fermier des Châtellenies de Laval, Saint-Berthevin et Montigné, deux années d'arrérages de rentes seigneuriales et féodales ; — condamnant la veuve Etienne Le Tissier à payer à Etienne Trouillard, négociant, la somme de 74 livres 10 sous contenue dans un arrêté de compte antérieur ; — prononçant l'entérinement du testament de feu Félix Thomas de La Bécanne, écuyer, et faisant délivrance à sa veuve, Charlotte-Anne Géraud, du legs contenu dans ce testament, etc.

B. 401. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1741. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Jeanne Lefaucheux, veuve Ambroise Fourneau, à payer à l'hôpital Saint-Louis de Laval les arrérages d'une rente de 4 livres due sur une maison, nommée le Château, et portion de jardin en dépendant, le tout situé rue Sainte-Catherine ; — condamnant messire Louis Dehouillère, seigneur de La Jupellière, à payer et reconnaître à Joseph Lemesle, sieur de La Maisonneuve, une rente de 28 livres et 2 chapons. — Sentence relative à une demande en paiement de fermages faite par messire Gilles-René de La Roussardière, chevalier, seigneur de Vautorte, etc.

B. 402. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1741. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en paiement d'arrérages d'une rente de 17 livres, due à l'église de Grenoux sur le lieu du Périer, en Grenoux, demande faite par le curé de Grenoux contre André Alleaume, propriétaire dudit lieu du Périer ; — à une demande de la corporation des maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes de Laval, tendant à ce qu'il soit fait défense à un contrevenant à leurs statuts d'exercer « l'art de barbier, perruquier, baigneur et étuviste, « de razer, faire vendre ny débiter aucunes perru- « ques, achepter ny vendre aucuns cheveux, » à fermer sa boutique, à payer des dommages-intérêts à la corporation et une amende ; — à une demande en paiement d'arrérages d'une rente de 13 livres due à la fabrique de Saint-Vénérand. — Sentence rendue à la requête de la communauté des tanneurs de Laval, prononçant la confiscation et la vente, au profit de la communauté, de trois peaux de vaches en poil qui avaient été emportées des halles ou boucheries, ou d'ailleurs, avant d'avoir été vues et marquées par les jurés de ladite communauté, et condamnant le délinquant à une amende de trois livres et aux dépens.

B. 403. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1741. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant le curateur de la succession de feu François Aubry à payer, à la décharge de Joseph Bréchet, les francs-fiefs du lieu de La Blottière, en Nuillé-sur-Vicoin, et le tiers des francs-fiefs du lieu de Balac, en Astillé, et condamnant pareillement Françoise Aubry, veuve Jean Gripon, à payer, à la décharge dudit Bréchet, le tiers des francs-fiefs de

Balac ; — déclarant que François Le Jay des Astelais, lieutenant particulier au siége des fiefs et seigneurie de La Chauvinière et de La Vezouzière, en Bazougers, est reconnu au retrait féodal de deux pièces de terre nommées le Champ du Bas et le Champ de Devant, situées à Bazougers, et acquises, par feu Julien Trouillard, de Pierre Lemesle et de Perrine Duplessis, son épouse, et ordonnant la mise à exécution de ce retrait ; — condamnant Jean-Baptiste Arnoul, comme héritier de son père, René Arnoul, à payer à la fabrique de La Trinité de Laval les arrérages d'une rente de 15 livres 12 sous, et à donner titre nouveau de cette rente ; — condamnant également le curateur de la succession de la veuve Michel Rousseau à payer à la même fabrique les arrérages d'une rente de 40 livres, ainsi que les arrérages d'une autre rente amortie précédemment, etc.

B. 404. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1741. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant le curateur de la succession du feu sieur Hébert à payer à Joseph Esnault, apothicaire, le montant du mémoire présenté par celui-ci pour médicaments fournis audit Hébert ; — condamnant Jeanne Quet, veuve Pierre Chevallier, à payer aux Ursulines de Laval les arrérages de la ferme d'une maison située au haut de la Grande-Rue ; — condamnant Maurice Lancro, comme héritier de sa mère, à payer la somme dont celle-ci était restée redevable envers Jean Choquet; — condamnant Michel Fortin à rembourser à Jeanne Le Tissier l'argent que celle-ci lui avait prêté, et à lui en payer les intérêts, etc.

B. 405. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1742. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande des Administrateurs de l'hospice Saint-Julien en paiement d'arrérages de rente de 34 boisseaux de blé-seigle, mesure de Courveille ; — à une demande formée par Jean-Baptiste Des Noës, chevallier, seigneur de La Feuillie et de La Motte, en Montflours, contre les Dominicains de Laval, pour paiement du rachat de la métairie de La Vignette, en Montflours, dépendant du temporel desdits religieux et relevant de la seigneurie de La Motte, et pour reconnaissance des devoirs dus à ladite seigneurie ; — à une action en reconnaissance de rente et paiement d'arrérages d'icelle, exercée par Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Marche et autres lieux, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses au comté-pairie de Laval, et dame Renée Hoisnard, son épouse ; — à une demande en paiement de 12,200 livres pour reste de fermages des forges et dépendances de La Bataille, demande faite par le marquis de Nointel, Conseiller du Roi, Henri Feydeau, seigneur de Trancault, président au Parlement de Paris, et Antoine-Guy Monnerot, chevalier de Saint-Louis, créanciers et directeurs des droits des autres créanciers des successions du duc et de la duchesse de Gesvres, de la classe de Gesvres, etc.

B. 406. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1742. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des demandes en paiement d'arrérages de rentes formulées par Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Gaudesches, contre René Rondeau, curateur des enfants de feu Alexandre Rondeau, François Courte, sieur de Sumeraine, etc.; — à une demande en indemnité formée par René Rochette contre la veuve Pierre Lebreton, dont le cheval avait tué un des chevaux de Rochette et blessé les autres; — à des demandes en paiement d'arrérages de rentes formées par Gabriel Guitel, Charlotte Crosnier, sa femme, et leur fille, contre Gilles Trillon, sieur de La Rousselière ; — par René Gautier, sieur Du Breil, contre Andrée Colibet ; — par Pierre Croissant, contre Jean Jarry, etc.

B. 407. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1742. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentence relative à une demande en reddition de comptes formée par Yves Hemmelin, clerc praticien, Madeleine-Pélagie-Mathurine Hemmelin, Mathurin-François-Etienne Hemmelin, contre Yves Hemmelin, sieur du Verger, leur père et tuteur. — Sentences condamnant les propriétaires du lieu et métairie de La Baudronnière, en Nuillé-sur-Vicoin, de payer entre les mains de Jean Leroyer, sieur de La Lande, fermier des châtellenies de Laval, Saint-Berthevin et Montigné, une année de rente de 20 sous et 6 boisseaux d'avoine due à la chatellenie de Laval. — Sentence relative à une demande en aveu et dénombrement, paiement de

redevances et arrérages, formée par messire Pierre Féron, marquis de La Féronnais, mestre-de-camp, mari de N. Leclerc des Emeraux, propriétaire de la terre fief et seigneurie de Poncé, le Tronchay, la Chesnaye et le Tertre, et à une demande en paiement de sommes à eux dues par la veuve Beaussier et Siméon Brice Coupel, écuyer, contre la veuve François Martin. — Sentence condamnant la veuve de René Rojou, boulanger, de payer les droits de visite et la contribution dus à la communauté des boulangers de Laval, à raison de 40 sous par an. -- Sentence relative à une demande en aveu et dénombrement, foi, hommage et obéissances, formée par François-Marie-Charles d'Aubert, chevalier, seigneur de Launay et de La Patrière, en Courveille, contre les propriétaires d'une rente de 108 boisseaux de blé-seigle, due sur la métairie de La Tousche, en Astillé, etc.

B. 408. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1742. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à des réparations à faire au château et domaine de la seigneurie de Saint-Ouën, dont était seigneur le duc de La Trémoille. — Sentences condamnant Robert Hamard et Madeleine Drouet, sa femme, à payer à la fabrique de l'église de La Trinité de Laval, les arrérages d'une rente foncière de 20 livres, faisant partie d'une de 40 due à ladite fabrique pour la célébration d'un service à perpétuité, fondé par Madeleine Hubert, veuve Gervais Belen, par son testament du 9 avril 1660; condamnant, en outre, les époux Hamard à reconnaître et continuer cette rente ; — condamnant le sieur De Valleaux, écuyer, à payer 225 livres qu'il devait à Jean Bertin ; — condamnant Me Beudin, notaire, à payer à Me Foucher-Dormeson, receveur au grenier à sel de Sainte-Suzanne, la somme de 149 livres 10 sous 9 deniers dont il lui était resté redevable, etc.

B. 409. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1743. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en paiement d'arrérages et reconnaissance de rente, formée par Anne Duchemin, veuve de François Périer, contre Mathurin Motier, notaire royal, et Marie Courtin, son épouse ; — à une demande de Françoise Girard, veuve Brault, contre Françoise Leroy, veuve Girard, pour le paiement d'une créance en l'acquit de Jean-Baptiste-André de Sourdille de Courcelle, par suite de cession ; — au règlement des affaires de la succession de Michel-Joseph Marest, conseiller au Parlement de Bretagne, etc.

B. 410. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1743. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en retrait féodal du lieu et closerie de La Chevillère et de Lestre-aux-Moreaux, le tout sis en Avesniéres; demande formée par messire Claude Lefèvre, chevalier, seigneur de La Falluère et Du Bois-Gamast, contre Louis Hérault ; — à une demande de Jean Berset, écuyer, seigneur d'Autrives, Argentré et Touvoies, et des fiefs et seigneuries de Chantelou, Chambotz et Neufvy, tendant à ce que François Hubert soit tenu de lui faire, au regard de la seigneurie de Chantelou, reconnaissance de droits et services féodaux pour un cellier attenant à la maison dudit Hubert, sise en la cour de la Diorée, rue de la Chapelle, à Laval ; — à une demande de Françoise Pommerais, veuve Pierre Decré, tendant à obtenir le recomblement d'un fossé qu'elle disait avoir été innové indûment sur son terrain par Nicolas Pleschard, sieur du Tertre, et à la destruction d'une haie élevée également par celui-ci sur l'emplacement d'une barrière servant à l'exploitation des terres de la demanderesse. (A cette minute est annexée un plan des lieux en litige, avec un rapport fait à ce sujet par un ingénieur du Roi, sous-inspecteur des ponts et chaussées), etc.

B. 411. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1743. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en paiement de rente formée par Julien Rousselet et Anne Locquede, sa femme, contre Jean Mouton et Anne Lemercier, sa femme ; — à une demande en retrait lignager du lieu et métairie du Breil, en la Bazouge-de-Chémeré, formée par Joseph Rousseau de Montfranc, président au présidial de Laval, et Anne-Hilaire Delaporte, sa femme, contre Nicolas Martin, sieur de Beaucé ; — à des contestations entre Joseph du Mesnil, écuyer, tuteur de ses enfants mineurs, et Jeanne Bérault, femme de Joseph-Henri d'Andigné, chevalier, seigneur de Mayneuf, au sujet d'innovations faites à la chaussée du moulin de La Courteille, en Martigné, de réservoirs creusés dans le

pré des Essards, du droit de tirer sur l'étang de La Courteille et de couper les herbes du rivage, de droits de passage sur les champs et prés de la métairie de La Courteille, etc.; — à une demande en paiement de fermages et de rentes formée par Toussaint Richard, écuyer, seigneur de Bonchamp, conseiller du Roi, veuf de Marie Ollivier, et tuteur de son fils Toussaint-Augustin Richard ; — à une demande en paiement d'arrérages de rente formée par les dominicains de Laval contre Jacques Chon, dit Lafontaine, etc.

B. 412. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1743. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande de messire Philbert de Loranchet, abbé de Clermont, tendant à ce que les propriétaires du lieu appelé le Trébuchet, sis place Hardy, à Laval, soient tenus d'exhiber leurs titres de propriété et s'acquitter des foi, hommage et redevances dus, d'après le demandeur, à l'abbaye de Clermont ; — à une demande en paiement d'arrérages d'une rente de dix boisseaux de blé due sur le lieu de La Malvandière, en Arqnenay, demande formée par les administrateurs de l'hôpital Saint-Julien contre Marie Letort ; — à une demande de Joseph-François Lepelletier de Monfort, curé de la Trinité de Laval, et d'Ambroise Sougé, marguiller de ladite paroisse, tendant à obtenir que Jean Lebecq soit tenu de leur payer une année de ferme de la métairie de La Bouvrie, en Nuillé-sur-Vicoin, ainsi que des journées de réparations, et de quitter l'exploitation de la métairie ; — à une demande en paiement de bestiaux formée par Jean Brouillard contre François Nupieds, boucher ; — à une demande de Louis Lasnier des Brosses, gentilhomme servant du duc d'Orléans, tendant à ce que Marie Chevallier des Boulardries fasse déclaration des sommes qu'elle doit au sieur Trouillard, et en fasse délivrance au demandeur jusqu'à concurrence de ce que celui-ci réclame dudit Trouillard ; — à une demande en paiement d'arrérages et reconnaissance d'une rente de 20 livres due à la fabrique de la Trinité de Laval sur le lieu et métairie des Chesnes, en Montjean, etc., etc.

B. 413. (Liasse.) — 200 pièces, papier,

1744. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande de Pierre Royer, prêtre, tendant à ce que le sieur Bézier soit tenu de lui payer 14 livres 10 sous, pour avoir montré à lire et enseigné à deux des enfants dudit Bézier, à raison de 10 sous par mois ; — à une demande de maître François Berset des Allerais, juge-ordinaire-criminel au siège de Laval, tendant à ce que Anne-Marie Chevalier, tant pour elle que pour Renée-Henriette Chevalier, veuve de Julien-Anne de Melloret, conseiller au présidial de Rennes, et François Renusson, sieur de La Bressignière, héritiers de feu Ambroise Duchemin d'Auvais, lui paient la somme que celui-ci lui devait ; — à des contestations entre Jacques Duchemin, prêtre, propriétaire d'une partie du lieu et métairie de Prévieu, en Montigné, et Joseph Lemoine, sieur de La Foucherie, propriétaire de l'autre partie (A cette sentence est jointe un rapport sur l'état des lieux, avec avis par René Letort de La Malvandière, notaire-arpenteur) ; — — à une demande des administrateurs de l'hôpital Saint-Julien, tendant à ce que les propriétaiees de la maison et port Mazure, sis rue des Lices, à Laval, soient tenus d'exhiber leurs titres de propriété, faire les obéissances et acquitter les redevances, comme relevant pour lesdits maison et port de la seigneurie de l'Hôtel-Dieu, etc.

B. 414. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1744. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande de Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Gaudesches et de la vicomté de Terchant, conseiller en la Cour des Monnaies de Paris, tendant à ce que Louis Teillard, sacriste de l'église de la Gravelle, soit condamné en 50 livres d'amende pour avoir discontinué de lui présenter le pain bénit immédiatement après le seigneur de la paroisse ; le seigneur des Gaudesches revendique cet honneur comme propriétaire de plusieurs fiefs à la Gravelle et comme conseiller à la Cour des Monnaies ; — à une demande en paiement d'arrérages de rente formée par Jean-Baptiste Des Noës, chevalier, seigneur de La Feuillaye, contre Marie-Anne Chevalier des Boularderies ; — à une demande des habitants de la paroisse Saint-Vénérand, représentés par leur procureur marguillier, tendant à ce que René Bourgneuf, maître cordonnier, et sa femme, payent aux demandeurs les arrérages de ferme d'une boutique exploitée par lesdits époux Bourgneuf ; — à une demande en paiement d'honoraires, formée par Jean Baugrand, maître chirurgien, contre Charles Le Guesdoux, sieur de La Jeudière, etc., etc.

B. 415 (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1744. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande de René Desbouillons contre René Broul, en paiement de 1322 livres 10 sous pour vin livré ; — à une demande en paiement d'arrérages et reconnaissance de rente formée par Jacques Pinot contre Julien Goussé, sieur de la Grande-Maison ; — à une demande de Joseph Rousseau de Montfranc, tendant à ce que Jeanne Delaporte, veuve de François Marest, seigneur de La Bouchevolière, soit tenu de lui donner communication, pour quinze jours, des originaux des remembrances et aveux des fiefs de Montigné, en date des années 1486, 1495, 1510, 1528, 1533, 1542, 1550, 1581 et 1628, qui lui sont nécessaires dans une contestation pendante entre lui et le sieur Leduc de La Pironnais, au sujet de la mouvance du lieu de la Grande-Mardelle ; — à une demande en paiement de principal et d'arrérages de rente formée par Julien Guilleu, conseiller, procureur du Roi au grenier à sel de Château-Gontier, contre Pierre Heaulmé, veuf de Jacquine Ferron, et tuteur de son fils mineur, etc.

B. 416. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1744. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives a une demande de messire Jean-Joseph de Thalouet, chevalier, seigneur comte dudit nom, donataire de Sa Majesté, héritier de feu Louis-Marie de Thalouet, en son vivant chevalier, seigneur marquis de Boishorand, son frère, tendant à ce que Jean Coustard, écuyer, sieur du Plessis, héritier de feu Jean Coustard, et dame Marie Duchemin, veuve Jean Coustard, en son vivant receveur des tailles de Laval, tutrice de ses enfants mineurs, soient tenus de lui payer la somme de 1,000 fr., reste d'une obligation contractée à son égard par le feu sieur Coustard, père et beau-père des défendeurs ; — à une demande en délivrance de legs formée par les chanoines de l'église collégiale de Saint-Michel contre Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Marche, fils et héritier de Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de Marpalu, qui était héritier de Me Guy Peslier, en son vivant chanoine de Saint-Michel ; — à une demande en paiement d'arrérages de rente formée par messire Guy-René de La Bigottière, seigneur de Perchambault, contre François Leroyer et Françoise Piré, son épouse, ledit Leroyer curateur universel de René et Pierre Piré, etc.

B. 417. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1745. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande d'Etienne-Elizabeth Aubert, seigneur de La Fleurardière, tendant à ce que Joseph Ouvrard, écuyer, sieur du Moustier, procédant sous l'autorité de son curateur, Bernard Renusson, soit tenu de lui remettre les titres et papiers de noblesse du sieur de Langellerie, à lui appartenant comme son principal et aîné héritier, et à une demande desdits Ouvrard et Renusson tendant à ce qu'il leur soit donné acte de la notification qu'ils ont faite à Jacob Séguin, sieur du Perrein, de la demande du sieur Aubert, et à ce que ledit Séguin soit tenu de les en acquitter et libérer vis-à-vis dudit Aubert en lui lui remettant les titres dont il s'agit ; — à une demande de Jean-Gabriel du Bac du Couderc, tuteur onéraire de Jean-Bretagne-Charles Godefroy, duc de La Trémoille et de Thouars, prince de Tarente, comte de Laval, tendant à ce que Joseph Le Sayeux, fils et héritier de Jean-Hugues Le Sayeux, tant pour lui que pour ses co-héritiers, soit tenu de payer à la recette du comté de Laval les ventes et issues des acquisitions faites pas son père « sçavoir la somme de 200 livres pour les « ventes et issues au sixiesme denier, ainsy que monseigneur y est fondé, deue à cause de l'acquisition « que le deffunt sieur Le Sayeux a faitte à tiltre de « grâce et faculté de réméré pendant cinq ans, par « contrat du 20 juillet 1733, du sieur Ernault du Bordage et demoiselle Michelle Duval, sa femme, du « lieu du Petit-Thuré, situé en la paroisse de Changé, « relevant de la châtellenie, pour la somme de « 1,200 livres en principal, et la somme de 105 livres « pour les ventes au douziesme denier deues à cause « de l'acquisition que ledit deffunt sieur Le Sayeux a « aussy faite à faculté de grâce de neuf ans, par contrat du 3 février 1734, de Céneré Trouillard et Anne « Letellier, sa femme, d'une maison, jardin et terres « situées au bourg de Montseurs, relevant de la châtellenie de Montseurs pour la somme de 1,260 livres « en principal », etc.; — à une demande de Jean-Baptiste, marquis de Montesson, brigadier des armées du Roi, seigneur d'Anthenaise et autres lieux, tendant

à ce que les propriétaires du lieu de La Fouassière en la Chapelle-Anthenaise soient tenus d'exhiber leurs titres de propriété, de lui prêter foi et hommage et de lui payer les redevances comme au seigneur de qui relève ledit lieu de la Fouassière ; — à une demande de René-Charles de Galichon, seigneur de Courchamps, tendant à ce que Jean Leclerc, curateur des enfants mineurs issus du second mariage de feu François Milloué avec N... Locré, soit tenu de reprendre l'instance pendante devant le siége de Laval, entre le demandeur et ledit Milloué, et que les parties en suivent les derniers errements ; — à une demande des administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Mayenne tendant à ce que Françoise Girard, veuve Jacques Brault, et Louis Bourdin, sieur du Teil et Renée Girard sa femme, payent les arrérages, reconnaissent et continuent la rente de 100 livres créée sur le lieu et métairie de La Beuvinais, en la Gravelle, au profit dudit Hôtel-Dieu, par Marie Godmert, René Lefaucheux et Julienne Godmert, suivant contrat attesté le 16 février 1740.

B. 418. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1745. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs.— Sentences relatives à une demande en paiement de créances, formée par Pierre-Jean Foucault sieur de Vauguion, tuteur des enfants mineurs nés de son mariage avec feu Catherine Pallier, et par Pierre Leclerc et Louise Pallier sa femme, héritiers de Guillaume Pallier, contre René Adam, fils et héritier de défunts René Adam et Marie Levesque ; — à des contestations entre René Lemort et Jean Houssard, au sujet de la possession et jouissance du chemin allant du bourg d'Argentré à la pièce de terre au Basle, et du chemin allant du même bourg à la pièce de terre nommée le Bout en Rateau ; — à une demande de François de Monteclair, prieur-commendataire du prieuré de Changé et de Saint-Benoit, et, en cette qualité, curé primitif de ladite paroisse, réclamant le paiement de quatre années de ferme du prieuré de Changé à raison de 3,600 livres par an ; — à une demande de François Jamois, seigneur du Hil, de La Compagnière et autres lieux tendant à ce que les débiteurs de Jacob Esnault lui versent ce qui lui est dû à lui-même par ledit Esnault, etc.

B. 419. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1745. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs.— Sentences relatives à une demande formée par Anne-Daniel Gaultier de la Villeaudray, écuyer, fils et unique héritier de feu Daniel et Marie-Michelle Le Mée, veuve dudit sieur de la Villeaudray, tendant à ce que Jean-Baptiste et Joseph-César Arnoul, fils et héritiers de René Arnoul et Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de la Marche et autres lieux, comme tuteur de Marie-Claire Foucault des Bigottières, petite-fille et héritière dudit défunt René Arnoul, soient tenus d'acquitter une obligation consentie au feu sieur de la Villeaudray par le feu sieur René Foucault ; — à une demande en saisie-arrêt par Jean Pioger, dresseur des chiens couchants du Roi, entre les mains de Georges Lefebvre et de Louis Gautier, de ce qui lui est dû par les époux Lebourdais ; — à une demande en paiement de loyers de maison, formulée par Françoise Lepage, veuve Nicolas Noël, contre Pierre Rossignol, etc.

B. 420. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1745. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs.— Sentences relatives à une demande du sieur Busson, conseiller du Roi, élu au siége de l'Élection de Laval, père et tuteur de Marie Busson, issue de son mariage avec Marie-Jeanne Aoustin de Lorière, tendant à ce que Michel Aoustin, sieur de Lorière, soit tenu de payer au demandeur en sa dite qualité de tuteur, deux années d'arrérages de retour de partage ; — à une demande en paiement de bestiaux formée par messire Louis-Alexandre Bailly, chevallier, seigneur du Bourgneuf-la-Forêt, La Baconnière et autres lieux, contre Jean Roche et Jean Labatte, marchands bouchers (dans cette pièce on voit que la viande de bœuf valait alors 6 sous la livre et celle de veau 4 sous) ; — à des contestations au sujet d'une chaussée se trouvant au bas de la vallée, dépendante du lieu de la Vieille-Cour, en Montigné, et du détournement des eaux coulant le long de la vallée et allant sur le pré du lieu de la Machenottière ; — à des contestations au sujet d'un passage sur le pré du moulin à tan et d'un chemin allant de la Grande-Rue du bourg de Saint-Pierre-d'Erve à l'ancien moulin à tan, joignant le pré de l'Isle ou des Portes, etc.

B. 421. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1745. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs.— Sentences relatives à une demande de René-Joseph et

Jean-Martin du Mesnil, chevaliers, seigneurs des Essards, procédant sous l'autorité de messire René-Joseph du Mesnil, tendant à ce qu'un domestique qu'ils ont pris à gages pour un an et à qui ils ont donné 24 sous de denier à Dieu, soit tenu de les servir; — à une demande en retrait lignager de subrogation et de bienséance d'une moitié de maison, jardin et dépendances, situés sur le ruisseau du Rateau, proche la Chevolière de cette ville, demande formée par Catherine Gaumert, contre Pierre-François Delière et Louise Bouteloup son épouse; — à une demande d'Étienne Desnoës et de Françoise de Lairis sa femme, tendant à ce que Laurent Jamoin soit tenu de réparer la maison occupée par les demandeurs, ou d'accepter pour le temps qui reste à courir la résiliation du bail qu'il leur en a fait; — à une demande de messire François de Franquetot, marquis de Coigny, maréchal de France, mari de dame Henriette de Montbourcher, seigneur de la terre fief et seigneurie de Poligné, tendant à ce que les propriétaires du lieu de la Courtillerie de Prix, paroisse de la Trinité de Laval, soient tenus de payer entre les mains de la veuve Jean-Jacques Gébard, fermière-générale de la terre de Poligné, vingt-neuf années d'arrérages d'une rente seigneuriale due sur ledit lieu de la Courtillerie, etc.

B. 422. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1746. — Audiences civiles du lundi: — Plumitifs.— Sentences condamnant les propriétaires du lieu de La Basse-Marche à exhiber leurs titres de propriété sur la demande de Catherine de Bornet de Valleur, femme de Claude de Grossemand, sieur d'Hermainville, et dame propriétaire de la terre, fief et seigneurie de la Troussière; — condamnant René Bodin et sa femme à payer 520 livres à la veuve Talvaz, pour livraison de fil et de laine; — condamnant le sieur Cosson, boulanger à payer à Claude, vicomte de Meaulne, chevalier, seigneur de Bourny et autres lieux, le reste de la somme qu'il lui doit pour livraison de froment; — reconnaissant Jean-François Delaunay-Despaux au retrait féodal de deux pièces de terre contigües, nommées les Sandres ou les Saudrez, dont la contenance et les abornements sont indiqués; — disant que le propriétaire du lieu et closerie de la Patronnière en Bazougers, exhiberont leurs titres de propriété de la pièce de terre appelée la Grande-Pièce, et paieront à François Le Jay des Astelais, les arrérages de la rente due à raison de ladite pièce et les autres profits de fief qui pourraient être dus également; — condamnant Jean Boussard, tuteur de ses enfants, et René Bannier, curateur des enfants de Mathurin Bannier, à payer et reconnaître la rente de 30 livres due à l'église d'Avesnières, etc.

B. 423. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1746. — Audiences civiles du lundi: — Plumitifs.— Sentences condamnant Pierre Gastineau à payer le contenu de l'obligation contractée par lui à l'égard de René Pillon; — condamnant Michel Boulain à payer à Françoise Letessier, veuve Julien Segretain, le prix des meubles achetés par lui à la vente de feu Martin Letessier et de sa femme; — disant que René Moullard, meunier, et sa femme, paieront à Jean Duchemin de Beaucoudray, mari de Perrine Jousse, les fermages des moulin, closerie et dépendances d'Ouvrouin, ainsi que les subsides stipulés par les baux, et qu'ils feront les réparations nécessaires au moulin et à la terre etc., et que leurs meubles seront vendus pour servir à payer le demandeur; — renvoyant René Verger, potier, et Georges Lefèvre, tuillier, s'accorder devant le seigneur du Bois-Glamats, sur une contestation pour extraction de terre à tuiles dans la lande de Ramaillé, et condamnant à l'amende un autre marchand potier, qui, par ressentiment de la présente cause, avait frappé à l'audience la femme dudit Lefèvre; — prononçant sur une contestation au sujet d'une ruelle servant de passage pour aller au jardin du sieur Duchemin de Beaucoudray et à celui de la veuve Nicolas Davrillé; — disant que Ambroise Guays, sieur de la Clémancerie, paiera à Marie Beaumont, les arrérages d'une rente de 250 livres; — disant que Joseph Delaunay, sieur de la Ragottière et Marie Lefèvre sa femme, fille de Joseph Lefèvre de Linière, paieront aux Bénédictines de Laval, le reste des arrérages d'une rente de 158 livres 6 sous 8 deniers, reconnaîtront et serviront cette rente, et faisant mainlevée à M. et Mme Delaunay des saisies et interruptions sur eux faites par les demanderesses entre les mains de la dame veuve Lefèvre de Cheverus; — déclarant exécutoire le retrait lignager de la métairie de la Thébaudière et de la closerie de la Bruère, en Argentré, et de ce qui en dépend,

par François Salmon, notaire du comté de Laval, sur messire Charles de la Broise, écuyer, seigneur de Baillé, etc.

B. 424. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1764. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs.— Sentences condamnant René Buon à payer à Julien Carré ce dont il lui est resté redevable pour livraison de bois, et Jacques Chon, à payer à Jacques Turpin des Noyers, le prix du fer que celui-ci lui a vendu ; — remettant à une audience extraordinaire la contestation pendante entre François Elain, Jean Jarry et René Voille, relative au passage sur les pièces dudit Voille pour retirer le foin provenu dans la pièce des Esnaudries ; — ordonnant aux propriétaires de la maison, jardin et dépendances du Pressouer, proche les rochers de la Bazouge, en la Bazouge ; aux propriétaires d'une pièce de terre nommée le Clos-Fautrard, sise en la Bazouge ; à ceux d'une pièce nommée Choisnard, d'exhiber leurs titres de propriété à Charles-François de La Porte, sieur du Véloché, bourgeois, propriétaire du fief et seigneurie de Pinpenelle, etc.

B. 425. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1746. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentence renvoyant à huitaine une contestation entre Chrétien de Lamoignon, président à mortier au Parlement de Paris, syndic apostolique et protecteur de tout l'ordre de Saint-François en France, en particulier de l'ordre établi en la ville de Laval, et Pierre Eschard, sieur des Fourches, pour le paiement d'une rente entre les mains du père gardien des Cordeliers de Laval. — Sentence relative à une demande de Dom Prosper Blesné, religieux de la congrégation de Saint-Maur, titulaire du prieuré de Notre-Dame de Périls dépendant de l'abbaye de La Couture du Mans, représenté par Dom-Jean Vernet, procureur de ladite abbaye, demande par laquelle il réclame le paiement de ce qui lui est dû par Sébastien Frin, sieur des Touches, et sa femme, fermiers du temporel dudit prieuré. — Sentence disant, sur la demande de Jean Belle, colon de la Grande-Métairie d'Ollivet, et de Jacques Bouvet, meunier au moulin d'Ollivet, que Jean Lebourdais, propriétaire d'un lieu situé au village du Coin-du-Bois, en Ollivet ; les propriétaires des Noës-du-Pont ; les propriétaires de Lalhuisserie, paroisse du Genest ; les propriétaires du lieu de La Massilière, sis même paroisse ; Pierre Jouanneaux, propriétaire d'un lieu situé au village de La Massilière ; les propriétaires d'une pièce de terre nommée La Lie, située proche la Bourrerie ; les propriétaires d'un lieu situé à la Boudière et d'autres dont les noms et possessions sont indiqués, feront incessamment travailler, chacun endroit soi, au rétablissement du chemin qui passe devant leurs propriétés, et creuseront des fossés pour l'écoulement des eaux, etc., etc.

B. 426. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1747. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant François Dubois à payer à Jean Le Lancier, sieur Despreneux, le reste de la somme qu'il lui doit pour livraison de vin d'Anjou ; Jean et Denis Colbert, maréchaux, à payer à René Buon, aussi maréchal, la somme de 18 livres pour 24 maquinées de charbon que celui-ci leur avait prêtées ; — condamnant Jean et Hiérosme Le Bigre à payer aux époux Boussard les années de ferme qu'ils leur doivent pour une maison appartenant aux demandeurs, sauf déduction des marchandises reçues en à-compte desdits Lebigre par les époux Boussard ; condamnant aussi les défendeurs à mettre la maison en état de réparation, etc. ; — condamnant Louis Viez à payer à Renée Le Breton les arrérages d'une rente due sur une maison, jardin et dépendances sis au Ponceau, près le bourg d'Avesnières, à apporter acquit à la demanderesse des rentes seigneuriales et féodales dues sur ladite maison et dépendances dont Viez est chargé, à remettre les bâtiments en état de réparation pour assurance du service et continuation de la rente ; à défaut de paiement des arrérages et intérêts dans le mois, la demanderesse est autorisée à rentrer en propriété de ladite maison, jardin et dépendances, etc., etc.

B. 427 (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1747. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Julien Fichepoil de La Thébaudais à payer ce qu'il doit à René Bertin, et François Garnier, pélerin de Saint-Jacques, à payer à Joseph Paumard, marchand et procureur de la confrérie des pélerins de Saint-Jacques de la ville et banlieue de Laval, les arrérages d'une rente due à ladite confrérie ; — disant que le curateur de la succession des époux

Moullard et le curateur des lieux de La Toulonnière et de La Rivière, en Andouillé, reconnaîtront la rente due à la paroisse d'Andouillé pour la cession de la pièce appelée la pièce des Irrondelles, alors annexée au lieu de La Toulonnière, et à en payer les arrérages; — — condamnant les époux Radé de reconnaître la rente de 10 livres due à l'hôpital Saint-Julien de Laval sur le lieu de La Clairière, en Saint-Berthevin, et à en payer les arrérages; — condamnant René-François de La Broise, chevalier, seigneur du Domaine, comme héritier de Jacques de La Broise de Frétigné, son frère, à payer à François Manchon, sieur de La Gaudinière, ce qui est dû à celui-ci pour 95 boisseaux de blé, à raison de 33 sous le boisseau, et pour 31 boisseaux de carabin, à raison de 20 sous le boisseau; — condamnant le sieur Paré à payer à René Villain, maître maçon, les salaires dont il lui est resté redevable, etc.

B. 428. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1747. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Etienne Noyer et Marie Letessier, sa femme, à payer à René Aveneau et à Me René Courte, avocat au Parlement, la somme de 121 livres sept sous deux deniers pour arrérages de rente; — défendant, sur la requête de Joseph Hubert, chirurgien, lieutenant du premier chirurgien du Roi dans la communauté des maîtres chirurgiens de Laval, à la femme Lebec, qui avait saigné plusieurs personnes, de faire aucun acte se rattachant à la chirurgie, et la condamnant aux dépends; — défendant à Julien Fouquet de passer, à l'avenir, sur la pièce de terre appelée le Grand-Pré, appartenant à François de Maillé, avocat, dépendant du lieu de La Petite-Rocherie, en Astillé, et abutant, d'un bout au chemin qui sert pour l'exploitation de ladite pièce, d'autre bout au pré de la métairie de La Cailleterie. — Sentence relative à une contestation entre François-Maximin-Casimir de Bailleul, prêtre, titulaire des prieurés d'Origny et d'Arquenay, comte de Lyon; dame Marie Hannivel du Rouveray, veuve de messire Georges Tureray, chevalier, comte de Courvandon, sœur et héritière de feu Charles de Hannivel du Rouveray, décédé titulaire desdits prieurés, et Jean Angot, entrepreneur de bâtiments, au sujet de réfections et réparations aux bâtiments du temporel des prieurés d'Origny et d'Arquenay, etc.

B. 429. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1748. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant, sur la réquisition du procureur fiscal du comté de Laval, Julien Portier, marchand, à faire rétablir les levée et chemin du Pont-Alain vis-à-vis du pré appartenant audit Portier; — condamnant Etienne Hébert, sieur des Petites-Roches, à payer, à Julien Rozière, les subsides du lieu de La Heurière que le demandeur a été obligé de payer, pour ledit Hébert, à feu Nicolas Seigneur, représentant de M. le marquis de Montesson, et les journées de l'ouvrier, qui, suivant le bail, devait être employé aux réparations des bâtiments dudit lieu; — ordonnant, sur la requête du procureur fiscal, que Pierre Montgommery et François Le Bais procéderont par céans, leur interdisant de procéder ailleurs, et dispensant François Le Bais de l'assignation qui lui avait été donnée, à la requête de Montgommery, devant le juge de La Chapelle-Rainsouin; — homologuant une sentence de l'official du Mans rendue contre le titulaire de la chapelle des Loges, paroisse de L'Huisserie, au profit de Paul Vrigné des Simonnières; — renvoyant s'accorder devant leurs avocats Nicolas Pouteau, sieur du Plessis-Grenousse, négociant, et François Fournier, laboureur, en contestation au sujet du compte des frais de voyage et salaire de ce dernier, qui avait été envoyé par Pousteau, jusque de l'autre côté de Bayonne lui chercher deux étalons; — condamnant Charlotte Géraud, veuve de Félix-Thomas de La Bécanne, écuyer, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, à payer à la veuve Busson les arrérages d'une rente de 68 livres 6 sous 8 deniers, et à servir et reconnaître cette rente, etc.

B. 430. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1748. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant les époux Ollivier Paré à payer à Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Bigottière, deux années d'une rente de 70 livres due sur une maison située au carrefour de La Sirenne; — reconnaissant Rose de Brun, veuve Pierre Hamard, et René-François Morainne de Lamotte, écuyer, au retrait lignager d'une maison et dépendances située rue de Paradis, et de divers objets mobiliers; le tout avait été acquis par Marguerite Duchemin, veuve Joseph Lebreton

de Villeneuve, écuyer, auditeur de la Chambre des Comptes ; — reconnaissant également Jacques-Philippe Crosnier, sieur de La Marsollière, au retrait lignager du lieu et métairie de Ralle, en La Bazouge-de-Chémeré, qui avaient été acquis par Me Martin Raison, sieur du Manoir, et son épouse, etc.

B. 431. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1748. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant André Seigeon, boucher, à payer à Louis Gaumert 24 livres pour livraison d'une vache ; — condamnant René Bardoul, sieur de La Lande, à remettre à Simon Provost les titres et papiers réclamés par celui-ci. — Sentence relative à une demande en retrait lignager d'un petit lieu, appelé le Vieux-Château (on ne dit pas où était situé ce lieu qui consistait principalement dans l'emplacement et le *massier* d'un ancien château, cinq hommées de pré et cinq quarts de journaux de terre), demande formée par René-Jean Delaporte, bourgeois de Laval, contre la veuve Guy Duval, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs. — Sentence condamnant le curateur de la succession de feu François Ruffin à reconnaître, servir et continuer la rente due par celui-ci à Pierre Eschard, sieur des Fourches, et aux Cordeliers de Laval, et à payer les arrérages desdites rentes ; — donnant acte aux directeurs de l'hôpital Saint-Louis de Laval, du paiement d'une somme de 600 livres par eux fait au procureur fiscal des fiefs et seigneurie de Thévalles, chargé d'ordres de Son Altesse mademoiselle de Charolais, pour le droit d'indemnité du lieu et métairie de La Pouverie, en Sauge, et disant que ledit procureur leur en donnera acquit en forme ; — condamnant Louis Cottereau, sur la requête de messire Edme-Louis Mesnil, avocat en Parlement, à gérer la Commission en laquelle il a été établi sur le lieu et closerie de Saint-Martin, paroisse de La Trinité. — Sentence du même genre rendue contre François Jouet, à la requête des Administrateurs de l'hospice Saint-Julien de Laval, au sujet de la gestion du lieu de La Boussardière, en Saint-Jean-sur-Mayenne. — Sentences renvoyant s'accorder devant le curé de La Trinité deux plaideurs dont l'un avait été injurié par l'autre ; — condamnant le curateur de la succession de Sulpice Bodin et de Renée Lecerf, sa femme, à payer à René Bodin 132 livres, et à rapporter la jouissance de la pièce de La Pelventrière, en Villiers-Charlemagne (pièce dont les abornements sont indiqués) ; — condamnant la veuve Thomas-Félix de La Bécanne à payer, à l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, une année de loyer de la maison exploitée par elle et dépendant du temporel dudit hôpital ; — déboutant Guillaume Le Manceau et sa femme de leur demande contre Julien Boisard, acquéreur de certaines vignes en Saint-Germain-de-l'Hommel, etc.

B. 432. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1748. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Jean Pousteau à payer le loyer d'une maison appartenant au marquis de La Féronnais, maréchal de camp des armées du Roi, et à dame Françoise Leclerc des Emereaux, son épouse ; — condamnant le curateur de la succession de René Coustard de Jonchère, décédé curé de Nuillé, à payer à Bernard-Olivier du Bois ce qui est dû à celui-ci sur ses honoraires comme vicaire de ladite paroisse (ces honoraires s'élèvent à 250 livres par an) ; — condamnant le sieur Tireau, comme sujet et étager du moulin d'Avesnières, à faire moudre ses grains audit moulin, et à payer une amende et des dommages-intérêts pour s'en être dispensé. — Sentence du même genre prononcée contre Julien Gendron et François Jamelin, métayers au Tertre, à la requête du meunier du moulin de Thuebœuf, en Nuillé-sur-Vicoin. — Sentences condamnant la succession de feu François Ruffin, sieur de La Héberdière, à reconnaître la rente de 30 livres due à la fabrique d'Avesnières, à en donner titre nouveau et à en payer les arrérages, etc.

B. 433. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1749. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. Sentences condamnant Joseph Ambroise à payer à Marie Berthet les arrérages de la rente qu'il lui doit ; — condamnant Pierre Logeais à payer aux époux Bézier, marchands hôtes, les frais de la maladie qu'il a eue étant à leur service ; — déboutant, après serment déféré au défendeur, la veuve de Daniel Lemoine, sieur de la Foucherie, de la demande en remise d'une somme de 2,000 livres formée par elle contre Maître Alexis Brochet, chantre de Saint-Tugal ; — condamnant Jean Angot à verser, moyennant caution, entre les mains de François-Maximin-Casimir de Bailleul, prêtre, comte

de Lyon, prieur-commendataire des prieurés d'Origny et d'Arquenay, la somme de 2,717 livres 12 sous, pour être employée à la réfection, réparation et augmentation du temporel desdits prieurés. — Sentence relative à des contestations entre Marie-Henriette de Meaulne, veuve de Joseph, marquis de Préaux, seigneur de Charnières, Préaux etc.; François du Plessis, chevalier, seigneur de Mongenard; François Martin de La Blanchardière, élu à l'élection de Laval, et Gabrielle-Anne du Plessis son épouse; Marie-Renée de Champagnette, veuve de Pierre de Fayal de Donnery, d'une part; Jeanne Duchemin, veuve de Claude de Meaulne, chevalier, d'autre part, et dame Andrée Coutard, veuve de Julien-René de Meaulne, seigneur de Rouessé, d'autre part; — disant que le curateur de la succession de feu Pierre Monnier, paiera à Pierre Raimbault, chirurgien, les honoraires qui lui sont dus pour avoir pansé et médicamenté ledit Monnier pendant sa maladie, etc.

B. 434. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1749. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant les époux Paumard, laboureurs, à payer à Françoise Baugrand, propriétaire du lieu et closerie de La Guinoisellerie, paroisse de La Trinité, la somme de 134 livres neuf sous six deniers pour le reste des arrérages de la ferme du lieu de La Guinoisellerie, et la somme de 40 livres pour dommages-intérêts de dégradations commises sur le même lieu, au cours du bail; — condamnant Martin Letessier, curé d'Entrammes, et son frère Jacques Letessier, curé de Maisoncelles, curateurs des enfants mineurs de feu Etienne Noyer et de Marie-Rose Letessier, à payer à Charles-Claude Foucault de Laubinière, chanoine de Saint-Thugal, six années d'arrérages de ferme des prés de Retenue, dépendant du lieu de La Montagne, en Courveille; — nommant des experts pour procéder à la visite et montrée du lieu de La Grande-Jariais; — reconnaissant Etienne Carré, sieur du Rocher, au retrait lignager du lieu et métairie des Boulais, en Louvigné, acquis par Nicolas Pouteau, sieur du Plessis; — condamnant le curateur de la succession des époux Guérin à payer à Jean de Maucourt de Bourjoly, conseiller du Roi, lieutenant-général civil et criminel au Siége présidial de l'Election de Laval, les arrérages d'une rente de 45 livres due par les époux Guérin, et à en donner titre nouveau; — ordonnant le paiement et la reconnaissance de deux rentes dues à l'Hôtel-Dieu Saint-Julien, l'une de 7 livres 18 sous 4 deniers, et l'autre de 10 livres 1 sou 8 deniers; — condamnant Renée Le Clerc, épouse de messire Jean Des Valleaux, à payer les arrérages, et donner titre nouveau, à l'Hôtel-Dieu Saint-Julien, de la rente de 20 livres due sur le lieu de La Saudraie, etc.

B. 435. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1749. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences ordonnant que M. de La Broise, sieur de Baillée, ancien officier du régiment de Ponthieu, paiera comme curateur du sieur Lévaré, son neveu, à la succession de Guillaume Prevet, chapelain de Saint-Tugal, titulaire de la chapelle du Clos-Dousin, la somme de 75 livres pour reste de pension dudit sieur Lévaré; — condamnant le fermier du temporel du prieuré de Saint-Laurent de L'Hermitage à payer deux années de ferme dues au prieur Dom Jean-Maur Roux; — condamnant Louis Monsallier à payer à Louis Fenault le reste des 159 livres qu'il lui devait pour vente et livraison d'une pipe et demie de vin blanc d'Anjou; — condamnant deux fabricants de Laval à 30 livres d'amende pour avoir, contre les règlements et ordonnances, reçu chez eux des enfants de l'hôpital Saint-Louis et les avoir employés au métier de tissier; — condamnant René Millet, Joseph Gautier et André Le Pannetier à faire moudre leurs grains au moulin de Barbé, etc.

B. 436. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1750. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Jacques Lefèvre, laboureur au lieu du Haut-Fourneau, Jean Fleuret, laboureur au lieu de Saint-Clair, Gilles Fleuret, laboureur au lieu de la Maisonneuve, Etienne Chemin, laboureur au même lieu en Saint-Pierre-la-Cour, à faire moudre leurs grains au moulin des Moulins-Neufs, paroisse de La Brûlatte; — déboutant, après serment déféré au défendeur, Gilles-Marie des Noës, chevalier, seigneur comte des Noës, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau, de la demande formée par lui contre Jean Courcier, au sujet de la propriété des lieux de Lame et des Courbes; — condamnant maître Urbain Davoine à payer à Jean Meslay, sieur du Pressoir, la somme de 123 livres due à ce dernier; — condamnant

le fermier d'un pré et jardin sis rue de Bootz à Laval, à payer à la veuve Lemaire 140 livres pour une année de ferme de ce pré et jardin, à remettre le tout en bon état, et à payer des dommages-intérêts pour les dégradations commises; — ordonnant sur la requête de Jean Paré que le curateur de la succession de feu Jean Paré sera tenu de faire travailler incessamment aux réparations d'une maison et dépendances sises au bourg de Louverné; — condamnant Martin Buizard à payer à l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, ce qu'il lui doit pour les fermages du lieu et métairie de La Pommerais en Maisoncelles, et pour les contributions aux rentes seigneuriales et féodales; — maintenant contre le duc et la duchesse de Coigny, Jean Berset, écuyer, seigneur d'Authrives et de Chantelou, dans la mouvance d'une maison dont les abornements sont indiqués, sise au bout de la rue des Chevaux, à Laval, et ordonnant que la veuve Jean Girard exhibera au seigneur d'Authrives les titres en vertu desquels elle se retient en la possession de ladite maison, etc.

B. 437. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1750. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences reconnaissant Jacques-Etienne Fouassier au retrait lignager de divers immeubles situés au village de La Templerie, paroisse de Préaux, et acquis par Etienne Daulmier; — condamnant à la requête de Marguerite Renusson, René Buon à mettre en bon état le lieu du Ruisseau dont il était ci-devant fermier; — déclarant à la requête de Pierre-Paul Boullevraye, avocat à la Barre ducale de Mayenne, que les immeubles sis au village de La Béchonnière en Saint-Berthevin, acquis par les époux Paré d'Ambroise Leclerc de Gemarcé, restent hypothéqués à la garantie du contrat d'acquêt fait par le demandeur, dudit sieur Leclerc, de son lieu et métairie du Bas-Gemarcé en Commer, si mieux ils n'aiment renoncer à la possession desdits immeubles; — condamnant dame Henriette de Meaulne, veuve de messire Joseph de Préaux à payer à la succession de René Coustard de Jonchère, en son vivant curé de Nuillé-sur-Vicoin, les honoraires dus pour les services et sépultures de MM. de Préaux et de Meaulne, ses mari et frère, déduction faite des sommes dues par le feu curé à madame de Préaux, etc.

B. 438. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1750. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant Joseph Renusson à payer à Jacques Le Corvaisier, sieur de La Courjeonnière, et à dame Marie-Françoise Renusson, son épouse, les arrérages d'une rente de 350 livres, et à en donner titre nouveau ; — déclarant René de Launay, sieur de Montaleu, et dame Marie Fréard, son épouse, propriétaires de la seigneurie de Brétignolles, en Avesnières, reconnus au retrait féodal d'une prairie, nommée la Prée du Buisson, d'une closerie, contenant un quart de journal, située aux environs, et d'une rente de 15 livres, le tout mouvant de la seigneurie de Brétignolles, et acquis par Jean Bouffard des époux Pierre Bellanger et Sulpice Fouquet ; — ordonnant que le curateur de la succession de feu François Milloué paiera les arrérages d'une rente de sept livres due à l'église de Bazougers, dont 6 livres au curé et une livre à la fabrique, et en donnera titre nouveau ; — ordonnant que des experts seront nommés pour visiter plusieurs pièces de terre dépendant du lieu de La Tréboulière, sis en Cossé-le-Vivien, et dont les abornements sont indiqués, et faire leur rapport sur la contestation dans laquelle figurent comme parties Nicolas Pousteau, sieur du Plessis, Jean Badault, François Le Bourdais et François Lange, etc.

B. 439. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1751. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant, à la requête du procureur fiscal, Etienne Rousselet, laboureur, à faire moudre son grain au Moulin-Neuf sis à la Brulatte, et à payer 15 sous de dommages-intérêts pour y avoir manqué ; — même sentence prononcée à la requête du même pour la même cause contre Jean Le Blens, laboureur à la closerie du Haut-Château en Saint-Pierre-la-Cour, et la veuve Jean Rubin, demeurant à Viloiseau, en la Gravelle. — Sentence envoyant s'accorder devant arbitre messire Joseph de Preaulx, seigneur de Charnière, et Pierre Diard, maçon, en contestation au sujet d'une somme de 60 livres 4 sous réclamée par ce dernier pour 80 journées de maçon; — condamnant les époux Millet à payer à maître Ambroise Hardy de Levaré, curateur du mineur Ambroise-François Hardy, le reste de la somme due par eux pour achat de meubles; —

déclarant, à la requête du procureur fiscal, exécutoire au profit de l'église de Saint-Charles, les testament et codicille de Jacques de Salles, et faisant délivrance à ladite paroisse de diverses sommes montant à 2,800 livres pour être employées à des œuvres de fondation stipulées par le donateur; — condamnant le curateur de la succession de feu Michel Angot à payer à dame Jeanne-Marie Duchemin veuve de Pierre Périer du Coudray et aux enfants issus de ce mariage: 1° un total de 15,473 livres 17 sous, pour remboursement de pareille somme payée en l'acquit de feu Michel Angot à la princesse de Conti, comme caution du bail à ferme de la baronnie de Sillé-le-Guillaume; 2° une somme de 8,260 livres, versée par le feu sieur Ducoudray au feu sieur Angot, comme prix d'acquisitions que le premier a été forcé d'abandonner; 3° d'autres sommes de moindre importance, etc., etc.

B. 440. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1751. — Audiences civiles du lundi : — Plumitifs. — Sentences condamnant le curateur de la succession des époux Laisné à reconnaître une rente due par eux à la veuve Levesque des Vallettes et à ses enfants, et à en payer les arrérages; — condamnant le sieur Garnier de La Monnerie à payer le montant d'un billet dû par lui à messire Charles du Plessis, chevalier, seigneur de Pontestant, mari de Renée Gougeon, fille de maître Jacques Gougeon, sieur de Launay. — Sentence relative à des contestations entre René Lemort et François Jupin pour paiement de fermages d'immeubles situés proche le village de La Jouardière, en Argentré, pour clôtures, pour le cours de l'eau venant de l'étang Pouri, appartenant au seigneur d'Authrives, etc.; — entre messire Hyacinthe-François-Georges, chevalier, seigneur comte de Montéclair, et la paroisse de Villiers-Charlemagne, pour la mise hors main d'une rente de 20 livres affectée sur les biens que le seigneur de Montéclair disait relever de sa châtellenie de Villiers; — à une demande en paiement de rentes dues à l'hospice Saint-Julien de Laval sur les lieux des Ports et de La Boussardière, en Saint-Jean-sur-Mayenne; — à une demande en paiement de fermages et en réparations de dégradations formée par messire Louis-Bernard-Guillaume de Marsangy, chanoine de Sens, prieur commendataire de Saint-Martin de Laval, contre les fermiers de la closerie de Saint-Martin; — à une contestation entre François Nupieds de Maubert, Jean Geslin et Renée Rabineau, pour un passage sur des pièces de terre dépendant du lieu de La Guinoyère, en Louverné. — Sentences faisant défense, sur la requête du procureur fiscal, à deux ouvriers tourneurs, d'exercer leur profession avant d'y avoir été reconnus aptes par les maîtres et jurés dudit métier, et avant d'avoir prêté serment, etc., etc.

B. 441. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1751. — Audiences civiles du lundi: — Plumitifs. — Sentences faisant défense à Françoise Champagne d'avoir bateaux et naviges sur la rivière de Mayenne et les champagnes appartenant à monseigneur (le comte de Laval); — relative à une action intentée par les marchands juifs Moïse Petit et Moïse Dalpuget aux grands gardes de la communauté des drapiers de soie de Laval, action par laquelle les demandeurs s'opposent à la saisie d'un coupon de taffetas d'Angleterre faite sur eux, sous prétexte que ledit coupon manquait du plomb et lay convenables, réclament des dommages-intérêts et la constatation de la justesse du taffetas en question; — statuant sur une demande en interdiction de passage sur la pièce de La Lande aux Cerfs dépendant de la closerie de La Touche, faite par les époux Fléchais contre Jacques Guillier; — ordonnant le partage entre l'enfant issu du mariage de dame Andrée Coutard avec le sieur de Rouessay d'une part, et Jean-Baptiste de Sourdille, seigneur de Courselle, et Pierre Trochon, sieur de Moiré, héritiers de dame Renée de Sourdille, première femme du feu sieur de Rouessay, d'autre part, des biens d'acquêts faits au cours du mariage du feu sieur de Rouessay avec feu Renée de Sourdille, sa première femme; — ordonnant la mise à exécution du retrait lignager d'une maison et dépendances « où pend pour enseigne Le Dauphin » située Carrefour-aux-Toiles à Laval, suivant la demande faite par les époux René Lemarchand, contradictoirement avec François Laisné; — ordonnant la mise à exécution du retrait féodal des terres fiefs et seigneuries de la Hart, Souslioche et Montbron, en Beaulieu et Cossé-le-Vivien, suivant la demande faite par dame Renée Gautier, veuve de Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Gaudesches, tant en son nom qu'en qualité de tutrice de ses enfants, et Jean-Pierre Leclerc, Daniel-Hiérosme-Pierre Leclerc et César-Léonard de Couasnon, chevalier, seigneur de

La Barilière et autres lieux, tous seigneurs des fiefs et seigneuries de La Guahardière, Cossé, Terchant et dépendances, et de la seigneurie de La Quantière, d'une part, contradictoirement avec Jean Duchemin, sieur de Mottejean, et Jeanne Dubois de la Blandinière, son épouse, d'autre part, etc.

B. 442. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1752. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences ordonnant une expertise pour juger de l'état des bâtiments de la chapelle Saint-Gildas, en Montigné, conformément à la demande faite par les habitants de Montigné, patrons et présentateurs de ladite chapelle, contradictoirement avec le titulaire Me Pierre Marchais ; — condamnant Jacques-Claude Foucault, écuyer, sieur de La Marche, et dame Renée Hoisnard, son épouse, à payer à Jean Lemercier ce qu'ils lui doivent en arrérages de rente ; — condamnant N.. Goupil à payer à François Faisant, sieur de La Motte, marchand de draps de soie, ce qu'il lui doit pour achat d'étoffes ; — condamnant Pierre Hignard à 3 livres d'amende et aux dépens pour avoir injurié Pierre Girault, etc.

B. 443. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1752. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Jean et Mathurin Labaste, bouchers, à payer à Jean Cournée, sieur de La Noë, 420 livres pour achat de bœufs ; — reconnaissant le lieu et closerie de La Richardière, en Montflours, affecté d'une rente de 80 livres envers la paroisse d'Avesnières ; — condamnant Maurice Pierlet et Honoré Pinée, à livrer aux religieux de la Chartreuse d'Auray, en Bretagne, quatre colonnes de marbre de Mouroux, ordre corinthien, avec leurs piédestaux ornés de filets de marbre blanc d'Italie, suivant le modèle du sieur Gervais, sculpteur à Nantes, sinon à payer des dommages-intérêts pour inexécution de conventions ; — condamnant Pierre-Marie sieur du Houx, curateur des mineurs Croissant de La Morinière, à 6 livres de dommages-intérêts envers Pierre Raddé, pour détérioration du grand chemin régnant le long des terres du lieu de La Maisonneuve, etc.

B. 444. (Liasse.) — 115 pièces, papier,

1752. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relatives à une demande en paiement d'une somme de 36 livres, pour 120 journées de jardinier, formée par Pierre Lelièvre contre Etienne Laurent ; — à une demande en paiement d'arrérages de rentes formée par les habitants de la paroisse d'Avesnières contre Ambroise Garnier ; — à une demande formée par les Dominicains de Laval, de payer et reconnaître une rente de 60 livres, léguée pour la pension et l'entretien d'un religieux étudiant, contre dame Henriette de Meaulne, veuve de messire Joseph de Préaux, héritière et bien tenante de la seigneurie de Montchévrier ; — à une demande de Me Joseph Lepelletier, grand archidiacre et vicaire-général du Mans, ci-devant curé de la Trinité de Laval, tendant à la réception des réparations qu'il avait faites aux bâtiments et temporel de ladite cure, demande faite contradictoirement avec les paroissiens et Me Etienne Couasnier, curé actuel de la Trinité ; — à une demande en paiement de salaires de Gervais Ciron, maréchal, contre Pierre Aubry, etc.

B. 445. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1753. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences statuant sur une contestation élevée contre dame Renée Périer, veuve de René Duchemin de La Vaucelle, propriétaire de la terre, fief et seigneurie d'Auvais, en Bonchamp, et Charlotte d'Andigné, abbesse du Ronceray d'Angers et prieure d'Avesnières, au sujet de la mouvance du lieu de la Courtillerie, en Bonchamp, lieu dont les différentes parties sont indiquées avec leurs abornements ; — ordonnant la mise à exécution du retrait féodal du pré de la Roche, dépendant de la métairie de Couvielle, située au bord du Vicoin, paroisse de Nuillé, sur la demande de Henriette de Meaulne, veuve de Joseph de Preaux, dame de Nuillé, de Lancheneil et de Montchevrier, contre l'acquéreur Nicolas Ponteau du Plessis ; — condamnant le curateur de la succession de feu Nicolas Lasnier, à rapporter aux administrateurs de l'hôpital Saint-Louis de Laval, 91 livres 13 sous 4 deniers pour 3 mois 10 jours, qui ont manqué à courir depuis le décès du défunt sieur Lasnier, de la rente viagère de 300 livres à lui faite ; — condamnant le fils et héritier de Jean Truchet et de Jacquine Mongazon, à remettre entre les mains de Guillaume Ruffin du Chatelier, les quittances de la rente payée par les époux Truchet, en l'acquit du demandeur et de son père, sur le lieu de La Hamardière, en

l'Huisserie, au prieuré de Port-Ringeard, dont le prieur était alors Charles-Joseph du Buat, etc.

B. 446. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1753. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Pierre Gontier à abandonner à la veuve Louis Girard la jouissance d'un pré situé près le lieu de La Torinière, en Avesnières; — condamnant les propriétaires de la métairie, fief et seigneurie de Sarigné, à exhiber leurs titres de propriété et à s'acquitter des devoirs et redevances dus à Louis Lasnier, sieur des Brosses, gentilhomme ordinaire de S. A. le Duc d'Orléans, et propriétaire des fief et seigneurie de Malitourne en Argentré; — ordonnant la vente par licitation, avec concours d'étrangers, des maisons, jardins et dépendances sis au bourg de Changé, dépendant de la succession de Marie Louin, veuve en premières noces de Jean Ricoul et en secondes de Nicolas du Buisson; — condamnant Marie Guillois à présenter à René Guillois partage des biens dépendant de la succession de feu Jacquine et Anne Guillois, etc.

B. 447. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1753. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Pierre Landais et François Griffeton à payer à Julien Jagu, sieur de La Grandmaison, le reste des sommes portées au billet souscrit par eux au demandeur; — ordonnant que dame Renée Gautier, veuve de Jean Leclerc des Gaudesches, et Joseph Gravelle, feront déclaration des sommes qu'ils doivent à Julien d'Ausbert, écuyer, et à dame Marie-Jeanne-Renée de la Broise, son épouse, débiteurs eux-mêmes de Germain Renouf; — condamnant René Pavy à se livrer du froment que lui a vendu messire Louis-Dauphin-Gilbert-Urbain de Martineau, chevalier, seigneur de Fromentières, à raison de 51 livres le septier, mesure de Château-Gontier; — relative à une contestation entre le meunier du moulin de Barbé et le métayer de la Chambroulière, en Bonchamp, au sujet d'une chaussée élevée par ce dernier au bas du pré de La Chambroulière, pour retenir l'eau descendant de la fontaine de La Helberdière; — condamnant, sur la requête de Louis Montault, fermier-général du comté de Laval, les propriétaires du lieu de La Théhaudière, ceux du lieu de La Fontaine, ceux du lieu de La Bénardière et ceux du Moulin-Neuf, à payer les arrérages de rentes seigneuriales dues par eux à La Châtellenie de Montjean, membre du comté de Laval; — adjugeant la mouvance des maisons, jardins et dépendances des Clouets, sis au bourg de Juvigné, à François de Chalus, abbé commendataire de Clermont, mouvance non réclamée par messire Charles de La Corbière, seigneur de Juvigné, et disant que ce sera audit sieur abbé que dame Henriette Pétalouin, veuve de messire Jean de Launay, chevalier, seigneur de la Bouverie, paiera les droits dus par lesdits biens, etc.

B. 448. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1754. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant François Lemercier à payer à Julien Baguelin le reste de la somme qu'il lui doit pour achat de fil; — condamnant, sur la requête de Jean-Louis Bidault de Glatigné, seigneur du Châtellier, Vicoin et Crapon, René Hamé, laboureur au lieu de la Badrie, en Saint-Berthevin, à faire moudre son grain au moulin de Raffray, dépendant du fief de Crapon, comme y étant sujet; — condamnant Jean Brochard à payer à l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval les arrérages d'une rente de 20 livres due sur le lieu et closerie de la Maisonneuve, en Saint-Cyr; — condamnant François Froussais et sa femme, tant pour eux que pour les époux Pineau, à payer au même établissement 140 livres pour une année de ferme du lieu et métairie de l'Etang-Beule, en Changé; — condamnant Pierre Roche et sa fille à payer à Jean Bigot ce qu'ils lui doivent pour achat de bestiaux; — renvoyant le prononcé du jugement sur la contestation existant entre Jean-Baptiste d'Helliand, prieur-curé de La Bazouge-de-Chémeré et François Henry, au sujet du paiement d'une rente due à la cure de la Bazouge, jusqu'après l'exhibition des titres dudit Henry, défendeur, etc.

B. 449. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1754. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant François Guérin à payer à Gilles-Nicolas Saget 140 livres pour livraison de deux pipes de vin blanc d'Anjou; — ordonnant une expertise dans la contestation survenue entre dame Angélique Beaumont, veuve Nicolas Seigneur, et le sieur de la Porte, seigneur de La Coconnière, au sujet du *rasteau* ou *escry* des chaussée et écluse du moulin de La Grenollière; —

ordonnant une autre expertise dans la contestation entre André Delière, meunier du moulin à gruau, situé au bas de la place du Gast, et Sébastien Jallier, au sujet des digues, chaussées et bardées établies au-dessous dudit moulin pour arrêter l'eau sortant de l'étang du meunier, et au sujet d'un ruisseau creusé par ce dernier ou ses auteurs dans le pré de Jallier ; — ordonnant que les propriétaires de la rente due sur le lieu de la Bertinière, en Bonchamp, en exhiberont les titres à dame Renée Périer, veuve Joseph Duchemin, sieur de La Vauzelle, propriétaire de la seigneurie d'Auvers, en Bonchamp ; — ordonnant la mise à exécution du retrait lignager d'immeubles situés rue de la Vrillerie, en Saint-Vénérand, au profit de Louis Leclerc de Monternault, écuyer, chevalier de Saint-Louis, et de dame Renée-Catherine-Marie Duchemin, son épouse, contre Joseph Devernay, sieur de La Valette, qui avait acquis ces biens de la succession de feu Pierre Duchemin de Bleray, etc.

B. 450. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1755. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant François Guinoiseau, marchand de bois, à livrer aux P. P. Jacobins de Laval le bois qu'il leur avait vendu ; — renvoyant devant les juges des Exempts, comme étant les juges compétents, une affaire de dîmes ecclésiastiques ; — condamnant René Tauvry à payer le billet souscrit par lui à Pierre Rochette, et la veuve Michel Poupin, celui qu'elle avait souscrit à Pierre Chaplet ; — condamnant les époux Bry à payer les 300 livres qu'ils doivent à Léon Leclerc du Flécheray ; — remettant à huitaine le jugement de la contestation pendante entre Louis Bocquet, sculpteur à Angers, et la fabrique de La Trinité de Laval, au sujet de la réception et du paiement d'un tabernacle exécuté par ledit Bocquet, afin que les habitants de la paroisse puissent le dimanche suivant s'assembler et délibérer sur la demande de ce dernier, etc.

B. 451. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1755. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant le curateur de la succession de Pierre Moreau, sieur de Boisrousseau, à rapporter à dame Juliana de Casanova, veuve dudit Moreau, conformément aux actes passés devant Pierre de Léon, notaire au Port Sainte-Marie (Espagne), une somme de 9,004 piastres 8 réaux (36,016 livres de France), et une autre de 2,933 piastres 5 réaux 3 huitièmes (11,734 livres 14 sous 3 deniers), touchées par le feu sieur de Boisrousseau, de la succession du père de sa femme, et à payer à la demanderesse ses droits de viduité et gain de survie, à lui délivrer ses habits, hardes et linge ; — Sentences relatives à une demande en retrait féodal du lieu de la Guichardière, en La Bazouge-de-Chémeré, formée par François Coustard de Chémeré, écuyer, seigneur de Chémeré-la-Bazouge, contre Jacques Duchemin de la Morinière et dame Renée-Angélique Touschard, son épouse, qui l'avaient acquis de messire François-Valentin de Montbrun, chevalier, seigneur de la Guichardière ; — à une demande de Jean Moulinais, fermier des moulins de La Coconnière, tendant à ce que François Brault sieur du Plessis, soit tenu de faire moudre ses grains audit moulin ; — à une demande en paiement d'honoraires formée par Michel Guérin contre Pierre Mercier, pour leçons d'écriture et d'arithmétique données au fils de ce dernier ; — à une demande en paiement d'arrérages de rente formée par Me Jean-Louis Bidault de Glatigné, conseiller à la Cour des Monnaies de Paris, contre Renée Acarie, veuve René Loyand ; — à une demande de Nicolas Fournier, sieur du Pont, et dame Marie Frin, son épouse, héritiers de feu Sébastien Frin, chanoine de Saint-Thugal, titulaire de La Chapelle des Coudrais, tendant à ce que, contradictoirement avec Me N.. Dodard, curé de Montjean, chapelain actuel des Coudrais, il soit procédé à la visite et réception des réparations faites au temporel de ladite chapelle, etc.

B. 452. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1756. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant les époux Rézé à payer à Jean Le Tort, sieur de La Fauvelière, les fermages du lieu du Breil, et à faire audit lieu les réparations voulues ; — relative à une reddition de comptes que le procureur de François Doisneau, décédé négociant au Port Sainte-Marie (Espagne), devait faire à Julien Fichepoil de La Thébaudais et à Aline Doisneau, son épouse ; — condamnant Marie Boessé de La Savinière, veuve Lemonnier, à payer et reconnaître la rente de 10 livres due par elle à la fabrique de Grenoux ; — Jacques Guays et Julien Suhard à payer et reconnaître la rente due à René-Jean Bonin, chevalier, seigneur

comte de La Villebouquays, conseiller-originaire au Parlement de Bretagne, à Françoise et Jacquette Bonin de La Villebouquays, faisant tant pour eux que pour dame Agathe de la Bigottière, veuve de messire Olivier Le Gonidec de Tressan, chevalier, conseiller-originaire au même Parlement; — réglant diverses affaires relatives à la succession de messire François Jamoys, chevalier, seigneur du Hil, entre dame Renée Lefèvre d'Argencé, sa veuve, et demoiselle Françoise Jamoys, sa fille; — réglant une contestation relative à la succession de François-René Marest, seigneur de Saint-Brice, mari de dame Renée Pichot, contestation dans laquelle figurent MM. de La Porte, seigneur de Soulgé-le-Courtin; de Brie, seigneur de Fourneaux; de La Broise, seigneur de Raiseux; d'Aubert, Duchemin de Saint-Céneré, Leclerc de La Roussière, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Laval, mesdames veuve de La Roussardière de Vautorte, veuve Enjubault de La Bizollière, Louise du Plessis veuve Roussillon, et autres; — relative à une demande en paiement de rente seigneuriale intentée par Jean-Baptiste Duchemin, sieur du Clos, fermier de la seigneurie d'Anthenaise, contre les propriétaires du lieu du Petit-Coudray, en Bonchamp, etc.

B. 453. (Liasse.) — 224 pièces, papier.

1756. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant Jean Tessé à payer et reconnaître la rente due par lui à René Enjubault de La Roche, juge-criminel; — Jean Bigot et ses enfants à payer et reconnaître la rente due par eux à la chapelle ou prestimonie d'Aubigny, en Vaiges, sur le lieu du Clos-Lochon, situé même paroisse; — André Dubuisson, changeur pour le Roi, et sa femme, à faire déclaration des sommes qui peuvent leur être dus par le sieur Pousteau-Duplessis; — François Coustard, écuyer, seigneur de Chémeré à payer par provision à dame Renée Coustard de Souvré, veuve de Pierre Duchemin du Tertre, 1,500 livres sur une somme de 3,000 livres réclamée par elle; — Pierre Gastineau, sieur de La Gallerie, à des dommages-intérêts envers Joseph Hignard pour injures proférées contre ce dernier, etc.

B. 454 (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1757. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant la veuve de François Faisant et Jeanne Gastineau à payer et reconnaître une rente due aux Dominicains de Laval; — reconnaissant Charles-Claude Foucault de Laubinière, chanoine de Saint-Tugal de Laval, au retrait lignager des trois closeries des Pinottières, en Courveille, acquises du sieur Foucault de Vaugnion par Marie-Anne Dubois-Pottier, veuve de François-René Desveaux, chevalier, seigneur de Dureil; — ordonnant à la requête des habitants de Montigné, que la chapelle Saint-Gildard, en Montigné, et la closerie de La Mondière ou Guidazière en Nuillé-sur-Vicoin, seront visitées par experts, pour juger des réparations exigées du curateur de la succession de feu Pierre Marchais, dernier titulaire de ladite chapelle; — condamnant Etienne Bironneau, négociant, à payer à François Patry de Laubinière, aussi négociant, une lettre de change de 500 livres; — condamnant le sieur Duchemin de La Morinière à payer et reconnaître deux portions de rente dues à François Marcillac, maître-chirurgien, sur la closerie de La Reinerais, en la Bazouge-de-Chémeré; — relative à une demande en paiement de fermages réclamés par Charles-Joseph du Buard (du Buat), prieur du Port-Ringeard, à la succession des époux Poisson, etc.

B. 455. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1757. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences réglant une contestation entre Marie Benoist, René-François Morainne, écuyer, sieur de La Motte, et Olivier Lasnier au sujet d'un banc dans l'église de La Trinité de Laval; — reconnaissant Louis Le Clerc de Monternault, écuyer, et dame Renée Duchemin de La Morinière, son épouse, au retrait lignager du lieu et closerie de La Boucherie en Saint-Denis, acquis de Marguerite Lebreton de Villeneuve, veuve de Pierre Lasnier de La Valette, par les époux Jean Bouin; — condamnant Charles du Valleray et son frère à accepter la livraison du froment acheté par eux à Mathurin Pequot, etc.

B. 456. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1757. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences relative à une réclamation de dette par Joseph Rousseau de Montfrand, président au siège de l'élection de Laval, contre Gervaise Paré et Anne Cosnard, veuve Liziard; — ordonnant une expertise

sur le lieu de La Villée, en Montigné, à la requête de François Duval contre le curateur de la succession de René Gervaiseau ; — condamnant les époux Marteau à payer et reconnaître une rente due à Henri Hamon représentant les droits de Jean Trouillard et de Marie Jacques ; — ordonnant d'assembler les membres de la fabrique de La Trinité de Laval, pour délibérer sur une demande en amortissement de deux rentes, formée par Marie-Thérèze Marest, veuve de Gilles de La Roussardière, chevalier, seigneur de Vautorte ; — condamnant la veuve Renée Bannier à faire les réparations demandées par Jean Huet sur le lieu de Montreuil, en Saint-Jean-sur-Mayenne ; — reconnaissant Nicolas Lilavois, sieur de La Varenne, et sa femme, au retrait lignager du lieu et closerie de La Jouannière, en Ruillé-le-Gravelais, acquis par Charles Le Guedoux, sieur des Pommiers, au nom de Daniel Choquet, sieur de La Frételière, de Jean Beaumont, etc.

B. 457. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1758. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs. — Sentences condamnant, à la requête de François Crosnier, titulaire de la chapelle de La Rédannière, desservie en l'église de Cossé-en-Champagne, le curateur et le notaire de la succession de feu François Coignard, mort titulaire de ladite chapelle, à en remettre le temporel en bon état; — ordonnant, sur la requête de Charles-Camille du Plessis d'Argentré, chevalier, seigneur de Pontestan, et de Reine Gougeon, son épouse, la licitation, avec admission d'étrangers, du lieu de La Bourgonnière ; — déclarant reprise l'instance entre Toussaint Billon, procureur fiscal du Pertre, et Jacques Lefèvre ; — condamnant Pierre Dubuisson, docteur en médecine, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants, à payer à Françoise Jamoys du Hil, fille et héritière de feu François Jamoys, chevalier, seigneur du Hil, une obligation de 130 livres; — déclarant nul un marché conclu entre François Laizel de Courton et Maurice Pierlet et Honoré Pincé, marbriers, pour la fourniture audit Laizel de divers ouvrages en marbre; — condamnant le curateur de la succession des époux Liziard à payer les arrérages de ferme dus par eux à Louise de Bourbon-Charolais, princesse du sang, dame de la terre de Thévalles, en Chémeré-le-Roi, et, vu l'insolvabilité desdits époux, prononçant la résiliation du bail du lieu de La Morandière ; — ordonnant, à la requête d'Andrée Coustard, veuve de Julien de Meaulne, chevalier, seigneur de Rouessé et de Grenoux, et tutrice de sa fille Marthe de Meaulne, que Georges-François, comte de Montécler, et dame Geneviève-Antoinette de La Roussardière, son épouse, tant pour eux que pour messire Bertran du Guesclin et dame Marie-Anne de La Roussardière, son épouse, exhiberont les titres des terres et fiefs d'Aligné et de La Grignionnière, en Grenoux, ayant appartenu à Gilles de La Roussardière, seigneur de Vautorte, afin qu'il soit statué sur les demandes en foi et hommage formulées par la dame de Meaulne contre les défendeurs, etc.

B. 458. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1758. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs.— Sentences condamnant les époux François Rochette à payer et reconnaître la rente due à Charles Frin du Guiboutier, procureur fiscal au siège de Laval, sur divers biens sis à Montsûrs ; — condamnant Augustin Macraigne-Chevreux à payer le montant de la lettre de change due au sieur Clément, marchand à Chinon ; — condamnant Perrine Triquet, veuve du sieur de Renaize à payer à Joseph Moreau du Domaine et à Marie de Renaize, son épouse, la somme de 900 livres à eux due, aux termes de leur contrat de mariage ; — condamnant à la requête de Pierre Péan, curé de Montsûrs, Charles Périer, sieur de la Bizardière, et les autres héritiers du feu sieur Périer, ancien curé de Montsûrs, à faire les réparations voulues à la cure dudit lieu, etc.

B. 459. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1758. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences: — Louis-Armand Gallichon de Courchamps, titulaire des chapelles de Saint-Yves-des-Noyers, dite de La Barbottière, et de Saint-Louis, dite de la Bossellière, contre Philippe de Hardouin, chevalier, seigneur de Chantenay, héritier mobilier de messire Urbain de Hardouin, son fils, décédé titulaire desdites chapelles ; René-Charles de Hardouin, chevalier, seigneur de la Gillouardière, fils aîné dudit seigneur de Chantenay, héritier immobilier de son frère ; Joseph Simon, sieur du Pont, et Pierre Aubry, fermier du temporel desdites chapelles : demande en réparations au temporel desdites chapelles et paiement de dégradations ; — Gilles-Nicolas Saget et les chanoines réguliers de la Toussaint d'Angers, contre Louis Martin

et François Cordé, fermiers du prieuré de Louverné, et frère René Maurice du Boisguéhéneuve, prieur-curé de Louverné : demande 1° par le sieur Saget, du paiement de ce qui lui est dû par le prieur de Louverné; 2° par les chanoines de La Toussaint, du paiement des redevances en grains et deniers à eux dues par le prieur de Louverné, avec recours contre les sieurs Martin et Cordé, débiteurs dudit prieur; — Pierre Aubry, curateur de la succession de Mathurin Mottier, notaire royal, et de Marie Courtin, sa femme, contre Jean Lemoine : demande en paiement du loyer d'une maison sise au bourg de Courveille ; — Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Marche, contre Jean Pleschard, sieur du Tertre : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Charlotte de Sévigné, épouse de Toussaint Le Bihon de Pennelle, dame de la seigneurie de Vauberger, contre Renée Duchemin, veuve de Jean Coustard, écuyer, sieur du Plessis, propriétaire de la seigneurie de Souvré, en Bazougers, et contre Ambroise Touchard de Sainte-Pleinne : contestations au sujet de devoirs féodaux réclamés sur le lieu des Rues ; — Marie Labbé de Champagnette, veuve de Pierre-François-Alexandre de Foial de Donnery, chevalier, seigneur de La Sourdière, et Saint-Lubin-en-Vergomois, dame des fiefs et seigneuries de Mondamer, Monthedeaver, Saint-Georges, contre Maurice Leguillé, curé de Saint-Brice, propriétaire d'une maison sise à Saint-Georges : demande en reddition d'aveu et d'hommage pour ladite maison ; — la dame veuve Coustard du Plessis de Souvré, contre Jacques Drouault, sieur de La Gadellière, dame Jeanne de Lonlay, veuve de François Chorin, sieur de La Chauvinière, Ambroise Trouillard, avec intervention d'Antoine Brijon et de Gabriel Chorin, sieur du Hameau, représentant messire Mathieu de Lonlay aussi seigneur de La Corbellière : demande en paiement des fermes du lieu et métairie de la Gadellière, en Bazougers ; — Joseph Laplanche et sa femme contre Nicolas Lilavois de La Varenne; — demande de réparations au lieu de Beauregard en Changé, dont le sieur Laplanche est fermier ; — messire Louis-Jacob Deshayes, chevalier, seigneur de Cosmes, Le Plessis et La Buzardière, fils aîné de feu Louis-Philippe Deshayes, contre Joseph Delaunay, sieur de La Ragottière : demande en paiement et reconnaissance d'une rente due sur le lieu de La Rousselière-Montaleu, etc.

B. 460. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1759.— Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — Marie-Anne Périer du Bignon, veuve de Gilles Leclerc de La Roussière, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du Roi, capitaine des bombardiers dans le corps royal de l'artillerie et du génie, contre Renée Duchemin de La Morinière, veuve de Jean-Baptiste Leclerc de Monternault, frère et héritier de Gilles Leclerc, et Jacques Duchemin, curateur des enfants mineurs dudit Leclerc de Monternault et de ladite Renée Duchemin : demande en exécution des clauses du contrat de mariage du sieur de La Roussière avec Marie-Anne Périer du Bignon ; — dame Josèphe Marest, épouse de messire Charles de La Broise de Raizeux, contre celui-ci : demande en dissolution de communauté ; — le procureur fiscal du siége de Laval, contre Jacquine Périer, cabaretière : demande en condamnation à l'amende pour contravention à la police des cabarets ; — Gabriel-Joseph Guittet de la Houllerie, contre les héritiers de François Duchemin ; — réclamation contre des innovations et usurpations faites sur le chemin faisant communiquer la closerie du demandeur avec le village de La Lardière ; — René Boutruche, François Clément, Jean Galichet et François Leclerc, maîtres perruquiers à Laval, contre les receveurs et syndics de leur communauté : demande en paiement des seizièmes d'intérêts de la taxe imposée sur ladite communauté, etc.

B. 461. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1759. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — André Marcoul, marchand à Laval, contre la communauté des marchands de draps de ladite ville : demande du sieur Marcoul d'être admis à la maîtrise et aux prérogatives y attachées ; — François Deschamps, sieur du Plessis, curé de Placé, contre Marguerite Le Breton de Villeneuve, veuve de Nicolas de La Chapelle, seigneur de Saint-Jean-sur-Erve, tutrice de ses enfants, contre Jeanne de La Chapelle, veuve de René Boulain, sieur du Greslion, dame de Fouilloux, et Anne de La Chapelle, fille de feu Louis-René de La Chapelle : demande en paiement et reconnaissance de deux rentes ; — René de Launay, sieur de Montaleu, propriétaire du fief et seigneurie des Escepaux, en Astillé, contre les propriétaires du lieu

de La Motte-Cornu ou Motte-du-Haut : demande en acquittement de redevances et obéissances féodales ; — Louis d'Houllière, chevalier, seigneur de La Jupellière, châtellenie du Bignon, Maisoncelles et autres lieux, contre le curateur de Marie, Guillaume, Gabriel et Louis Berset, enfants mineurs de messire Jean Berset, écuyer, Louis-Joseph-François-Ange-Pierre-Hyacinthe du Buat, chevalier, seigneur de La Subrardière, et dame Marie Berset, son épouse, et dame Marie-Antoinette de Belleyriant, veuve de messire Louis d'Houllière, seigneur de La Jupellière : demande en retrait féodal des terres des Hautes-Courcelles, du fief de Lucé, de la métairie du Mesnil, du fief du Mesnil et de celui de La Brunetière, et autres biens relevant de la châtellenie de Maisoncelles ; — Dom Nicolas-Joseph Denis, prieur de Notre-Dame-de-Périls, contre Louis Martin et ses co-héritiers à la succession d'Etienne Martin : demande de rentrée en possession d'une maison et d'un jardin sis dans la rue qui conduit de la rue des Ursules à celle des Tuyaux, à Laval, et de réparation des dégradations qui y ont été commises ; — Joseph Dondeau, notaire royal, contre Jean Pont : demande en paiement de meubles achetés par le défendeur ; — la paroisse de La Chapelle-Anthenaise contre le sieur Bodard, marchand, fermier du grand port de Laval : demande en livraison immédiate de quatre mille cent d'ardoises ; — Marie-Angélique de La Porte, veuve de messire Guy de Gencian, chevalier, seigneur d'Erigné, contre les époux Lebreton : demande en paiement d'arrérages de ferme d'une maison et jardin ; — Contestation entre les riverains et usagers des landes du Pont-Jauneau et de Lair-Dubois, en La Brulatte, le duc de La Trémoille, comte de Laval, partie intervenante : demande de mise à exécution d'un jugement souverain de la Table de Marbre du Palais, à Paris, du 29 février 1643, etc., etc.

B. 462. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1759. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — Le notaire de la succession de feu Gabriel Duchemin, prêtre, prieur de Parné, contre la veuve Jean Girard : demande en paiement de meubles et de grains ; — Maurice Chauveau, curé de Saint-Georges-le-Fléchard, contre Jacques-Philippe Crosnier de La Marsollière, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien commissaire provincial d'artillerie, et Marguerite Renusson, son épouse : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jacques-Louis Radix, chanoine de l'église de Paris, prieur commendataire de Parné, contre les héritiers de son prédécesseur, Gabriel Duchemin, et contre Jean Turpin du Cormier, prieur titulaire du prieuré simple de Saint-Pierre-de-Parné : demande de réparations au temporel dudit prieuré ; — dame Marie Dhotel du Perron, veuve de Pierre Pourat de La Magdeleine, en son vivant directeur des Aides, à Laval, contre maître Pierre Guays, sieur des Touches, avocat, curateur des enfants mineurs dudit Pierre Pourat : demande en exécution de contrat de mariage et en délivrance, à la dame veuve Pourat et à ses enfants, d'effets mobiliers parmi lesquels « une médaille, « portant la figure du Roi, qui lui a été donnée en « faveur de mariage, ainsi qu'il est d'usage à Paris » ; — Pierre Lenicolais contre Gilles Fouré : demande en paiement de toiles ; — demoiselle Jeanne Letort-Dupré contre Hiérosme Simon et Marie Duval, son épouse : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — le procureur fiscal du comté de Laval contre les curés d'Arquenay, de La Chapelle-Anthenaise, de Maisoncelles, de Préaux, de Saint-Denis-du-Maine et de Sacé : demandes de réparations au temporel des cures de ces paroisses, etc., etc.

B. 463. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1760. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — dame Françoise de Létoille, veuve de Félix de Racapé, chevalier, seigneur de Chevrigné, contre Jean Gautier, sieur du Breil, celui-ci se constituant aussi demandeur contre la dame veuve de Racapé : contestation relative à l'exécution des clauses du contrat de vente de la terre de Sourdillé ; — François Marteau, titulaire de la chapelle de La Pintardière, desservie en l'église d'Avesnières, contre Tugal Bezier, huissier, curateur de la succession de Michel Trois, décédé, titulaire de ladite chapelle : demande de réparations au temporel ; — messire René de La Barre, chevalier, seigneur de Préaux, contre dame Charlotte Gaultier, veuve du sieur Duchemin de La Brochardière : demande en paiement et reconnaissance d'une rente due à la seigneurie des Epéchères, appartenant audit seigneur de La Barre ; — Renée Périer, veuve Duchemin de La Vaucelle, dame de la charité des pauvres de la paroisse Saint-Vénérand de Laval, et Marguerite

Renusson de La Touchardière, contre les héritiers de feu Jean Chesne et Michelle Jaslier : demande en paiement et reconnaissance d'une rente de 250 livres due sur les métairie et fief de La Ragottière, en Saint-Germain-le-Fouilloux, rente sur laquelle les pauvres de Saint-Vénérand sont fondés de 222 livres 4 sous 5 deniers ; — François Gaultier, titulaire de la chapelle de Champagné, contre Jean-François Griffaton, procureur fiscal de la baronnie d'Ambrières, et ses cohéritiers en la succession de feu Ambroise Dodard, en son vivant titulaire de ladite chapelle : réparations au temporel ; — Anne Jouanneau contre Roland-Jean Herrier, sieur du Hautbourg : demande en paiement et reconnaissance de rente, etc.

B. 464. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1760. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — Charles Huneau contre Ambroise Godeau : demande en remise des titres concernant la propriété d'une rente due sur La Debannerie, en Ahuillé ; — maître Jacques-René Le Fizellier, avocat en Parlement, contre Françoise Girard, veuve Brault : demande en paiement de rente ; — Jeanne Le Roux, veuve de Pierre Dubois des Blandinières, contre Louis Dubois du Rocheray : demande en remise des registres et titres concernant la régie de Moncor ; — René Delaunay, sieur de Montaleu, propriétaire des fief et seigneurie des Scepaux, en Astillé, contre René Ouvrard, veuve de Charles Lepescheux, sieur d'Auvers, propriétaire du lieu du Grand-Vaurimbaut, en Montigné : demande en exhibition des titres concernant les foi et hommage dus audit sieur de Montaleu; — Gabriel Choquet contre Jean Dupont : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Périer, sieur de La Corbinière, négociant, contre les sieurs Mazurié frères et Cie, aussi négociants : demandes en paiement de marchandises et en reddition de comptes du produit des 53 pièces de royales d'une part, et des 751 pièces d'autre part, expédiées, pour le compte du demandeur, au Rio-Janeiro; — messire François Gohin, écuyer, seigneur des Noulis, contre François Regueru dit Léveillé : demande en paiement de vin livré au défendeur ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, contre Charlotte Le Divin : demande en paiement et reconnaissance d'une rente due sur le lieu des Quenillères, etc.

B. 465. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1761. — Audiences civiles du lundi. — Plumitifs de sentences : — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre les époux Jean Pont : demande en paiement et reconnaissance de rente de 10 livres due à l'Hôtel-Dieu, sur un jardin sis au haut de l'allée de l'Image Saint-Jean, ou ruelle des Cornetteries, à Laval ; — François Leclerc de Beaulieu, écuyer, et ses cohéritiers en la succession de François Leclerc, son père, contre Jacques Popin : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — les époux René Le May, contre René Le Mort : diffamation ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, contre Michel Perelle : demande en paiement et reconnaissance de rentes dues sur une maison sise au Puits-Rocher, et sur une maison et deux jardins sis rue des Ridelleries, à Laval ; — François Le Jay des Astelais, seigneur de La Chauvinière en Bazougers, contre les propriétaires de la pièce du Mariage et autres terres du lieu des Pépilleries en Bazougers : demande en exhibition de titres ; — Julien Lebreton, prêtre, contre Charles Le Moyne, sieur de Juigny (ou Juigné) et Marguerite Hoisnard, son épouse, et leurs cohéritiers en la succession de feu Louis Hoisnard, décédé, curé de Saint-Jean-sur-Mayenne : demande en paiement d'honoraires dus audit Lebreton pour avoir, à la réquisition du feu sieur Hoisnard, fait l'école à douze pauvres de ladite paroisse ; — François Leclerc de La Galorière, propriétaire des fief et seigneurie de La Provosterie, en Ahuillé, contre les héritiers de feu Pierre Lemonnier du Housseau, propriétaires du lieu de La Tirlière, en Loiron : demandes en acquittement d'obéissances et redevances dues sur une châtaigneraie ou chênaie dont les abornements sont indiqués, et dépendant du lieu de La Tirlière ; — Olivier Trillon, sieur des Bigottières, contre Jean Deschamps, sieur de La Bellangerie, docteur en médecine : demande en paiement de billet ; — la communauté des chirurgiens de Laval contre la femme de Jean Héret : demande en défense d'exercer aucune partie de la chirurgie autre que les accouchements ; — René-Louis de La Barre, seigneur de l'Epronnière, et dame Françoise Vrigné, son épouse, contre Julien Fouilleul de La Rivière : demande en paiement de fermages du lieu du Hayon, en Arquenay, etc., etc.

B. 466. (Liasse.) — 180 pièces, papier.

1761. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Ambroise Godeau, Jean Retou et Nicolas Le Coq contre François Laigre et la veuve Michel Laigre, sa mère : demande en livraison de 500 demaux de divers grains, mesure d'Ernée ; — Joseph Paillard et Nicolas Hayer, fermiers de la terre et seigneurie de Bois-Gamats, contre les époux Jacques Moulard : demande en réparation de dégradations commises sur le lieu de La Chevillière, en Avesnières, dont lesdits époux Moulard étaient colons ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre les époux Julien Lepeunetier : demande en paiement et reconnaissance d'une rente de 16 livres due sur le lieu des Mouvanderies, en Grenoux ; — Jacques Beauplet et Perine Haiteau, sa femme, contre Joseph Devernay, sieur de La Testinière, notaire royal : demande en délivrance d'actes ; — Joseph et Germain Gébard, fermiers du comté de Laval, contre les propriétaires des maisons et jardins situés rue de la Croix-du-Vin, près Saint-Vénérand, à Laval : demandes en paiement de rentes féodales ; — Julien Breteau contre la veuve Jean Roche et son fils, marchands bouchers : demande en paiement du reste de la somme due audit Breteau pour livraison de bestiaux, etc., etc.

B. 467. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1762. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Mathurin Mauguy, curé de Beaulieu, contre les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, François-Alexis Brochet, prêtre, chantre de Saint-Tugal de Laval, et la dame abbesse de Saint-Sulpice, près Rennes : mise en demeure adressée par le demandeur aux défendeurs de contribuer proportionnellement à la réparation du chœur, du chancel et de la couverture de l'église de Beaulieu, en leur qualité de décimateurs en ladite paroisse ; — la veuve de Jean Anceny contre Charles Lemesle : demande en paiement de fermages du lieu de La Saullais ; — Julien Jagu, notaire royal, contre Renée Le Roy, veuve René Pillon : demande en paiement de meubles achetés par la défenderesse ; — messire Louis-Marie-Jacob Deshayes, chevalier, seigneur de Cosmes, Le Plessis, Bonrepos et autres lieux, contre Claude-Mathieu Bouchard, écuyer, seigneur de Coudray, Laigné et autres lieux, propriétaire du fief de l'Isle d'Athée, dépendant de la seigneurie de Chauvigné, et celui-ci contre messire Pierre-Ambroise de La Forêt d'Armaillé, baron de Craon : contestation au sujet de la mouvance de l'Isle d'Athée entre les seigneurs de Cosmes et de Coudray, et demande de l'intervention en ce débat du baron de Craon, etc., etc.

B. 468. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1762. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François Leclerc de La Galorière, avocat fiscal au Siége de Laval, contre dame Renée Duchemin, veuve de Jean Coustard du Plessis : réclamation au sujet des chaussée et porte du moulin de Souvré, qui occasionnaient des inondations sur le pré de La Rivière appartenant au demandeur ; — Jean Crosnier de La Bellangerie, prêtre titulaire de la prestimonie du Saint-Nom de Jésus, desservie en la paroisse de La Trinité de Laval, contre Etienne Lemonnier de Lorière, François Le Tort de Lhommeau et les autres héritiers de feu Etienne Piau de La Girardière, prédécesseur du sieur Crosnier : demandes de réparations au temporel de ladite prestimonie ; — Catherine Meigné, veuve Clouet, et André Clouet, prêtre, contre les époux Portier : demande en délivrance de sommes dont Jean Berthe a été déclaré redevable aux défendeurs par jugement de la Barre ducale de Mayenne ; — Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean contre messire Jean de La Lande, chevalier, seigneur de Saint-Martin de Villenglose, et Anne Maréchal, son épouse : demande en paiement d'une demi-année de rente viagère ; — René Chantepie du Plessis, ancien fermier de la châtellenie de Bazougers et du fief de La Brouillère, contre Pierre Brault, sieur de La Bourierie : demande en paiement de redevances dues par ledit fief de La Bourierie ; — Louis Pommerais, mari d'Anne Hamon, contre les héritiers de feu Louis Laigneau : demande en paiement et reconnaissance de rente due sur une maison et jardin sis sous l'Echelle-Marteau, à Laval, etc., etc.

B. 469. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1762. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Michel-Etienne Arnault, docteur en médecine, contre Charles Lemoyne de Juigné, écuyer du duc d'Orléans, et Marguerite-Anne Hoisnard, son

épouse : demande en paiement d'une somme de 8,456 livres 19 sous 2 deniers, à moins que le défendeur n'aime mieux déguerpir la maison et ses dépendances acquises par lui et situées place du Gast, à Laval, et aux environs ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien contre Ambroise Duchemin du Chastellier : demande en paiement et reconnaissance d'une rente de 30 boisseaux de blé-seigle, mesure de Laval « contenant 10 pots 3 chopines, mesure à vin de Laval », due sur le lieu de Juigné ; — François Renault contre Marguerite Trillon : demande en paiement d'obligation ; — Louis Bodin, compagnon boulanger, contre la communauté des boulangers de Laval : demande d'admission aux épreuves et aux autres formalités requises pour être reçu en ladite communauté ; — Marie Fléchard contre Madeleine Chevallier : demande en remboursement d'argent prêté ; — Marie Vrigné, veuve de François de La Porte, sieur de Veloché, contre Mathurin Morand : demande en paiement et reconnaissance de rente, etc., etc.

B. 470. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1763. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François de La Porte, François Chantelou de La Durantière et Louise de La Porte, son épouse, contre Jean Le Royer : demande en retrait lignager d'une rente de 250 livres acquise de Marie de La Porte de La Guélinde ; — dame Marie de La Porte, veuve de Jacques Testard, chevalier, seigneur de Louvigny, Charles Massaire, chevalier, seigneur de La Pervenche, lieutenant d'infanterie au Canada, et François Mouete, chevalier, seigneur de Louvigny, héritiers du feu sieur Mouete de Louvigny et de dame Marie-Louise de La Porte, son épouse, contre Jean-André Tellot : demande en délivrance d'une somme de 317 livres 14 sous 5 deniers sur ce que le défendeur doit à la succession de feu Jacques Nupieds ; — François-Charles de La Broize, chevalier, seigneur de Baillé, contre Jean Boussard et ses cohéritiers en la succession de feu François Boussard de La Jousselinière : demande en paiement de billet ; — Jacques-René Le Fizellier, avocat en Parlement, conseiller du Roi en l'élection de Mayenne, contre François de Maillé, avocat en Parlement, commissaire aux saisies réelles : demande en reddition de compte des biens de la succession de feu René Arnoul ; — l'hôpital Saint-Louis de Laval contre Charles Huneau : demande en condamnation à l'amende pour vente de viande pendant le carême, au détriment du privilége exclusif dont jouit à cet égard ledit hôpital ; — Jean Cosson contre Mathieu Pelletier : demande en paiement de marchandises, etc., etc.

B. 471. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1763. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Julien Jagu, sieur de La Grandmaison, contre Jean Toquin, dit Rivière : demande en paiement de bois de chauffage ; — le chapitre de Saint-Tugal de Laval contre Julien Bannier et Jeanne Bry, sa femme : demande en paiement et reconnaissance de rentes dues sur des biens sis au village de la Foucherie, en Ahuillé ; — demande par Joseph-François de Montécler, grand doyen d'Angers, prieur conventuel de Notre-Dame de Changé, en délivrance, jusqu'à concurrence de son dû, des sommes dues par André Segretain à Marie Duchemin, veuve de Pierre Foucault de Laubinière, tutrice de ses enfants mineurs et propriétaire du lieu de la Touche, en Changé ; — Pierre Sirouet, corroyeur, contre François Quantin de La Goupillière : demande en paiement d'une livraison de cuir d'Irlande ; — Jean-Gervais Barbin de La Bouillerie, conseiller du Roi, lieutenant-général de police de la ville de Château-du-Loir, mari de Marguerite-Charlotte Levasseur, contre François Lasnier, sieur de Vaucenay, et son épouse : demande de mise en demeure d'opter entre le paiement de la rente due au sieur Barbin sur le lieu et métairie de Vaucenay, en Argentré, et l'abandon dudit lieu de Vaucenay acquis du sieur de La Porte de Vaucenay ; — Jean-Baptiste du Boisberranger, chevalier, seigneur de Beauvais et autres lieux, et Jeanne Duchemin, son épouse, contre Jacques Bodard : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — François Couanier, sieur de la Viventière, et dame Marguerite de La Porte, veuve de Jean Couannier de La Viventière, contre Mathieu Griveau de La Chevrie, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Françoise-Marie Lemercier, et Mathurine Lemercier, veuve de Jacques Foucault, sieur de La Chaussée : demande en paiement et reconnaissance de rente, etc., etc.

B. 472. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1764. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Julien Guilleu, avocat en Parlement, contre Louis d'Houlière, chevalier, seigneur de La Jupellière : demande en paiement d'une obligation ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre Renée Verger, veuve de Jean Ripault, ses enfants et les héritiers du feu sieur Moreau de la Chambrairie : demande en paiement et reconnaissance de rentes de grains ; — Nicolas Pardrigeon, sieur de Chavron, maître des forges d'Aron, contre René Crié : demande en paiement de billet ; — Noël du Chesnay contre René Loyand et sa femme : demande en paiement d'obligation ; — Marie-Anne Beucher, veuve de Jean-Baptiste Duchemin, sieur du Clos, contre Vincent Charault : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Coupeau contre Jean Gelin : demande en paiement et reconnaissance de rente, etc., etc.

B. 473. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1764. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Baptiste Sourdille de La Valette et Madelaine Enjubault, son épouse, contre Jean Aubry et Pierre Nupied : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Catherine Duchesne contre Joseph Duchesne et sa femme, veuve en premières noces d'Étienne Duchesne : demande en reddition de comptes de tutelle ; — Charles-Claude Foucault de Laubinière contre Renée Martin, veuve de monsieur Salmon, avocat fiscal au Siége de Laval : contestation au sujet d'arbres situés dans le jardin de la défenderesse, le long du mur du demandeur ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre Pierre Leclerc, directeur des Messageries : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Marie-Anne Tirouflet, veuve de René Terrier, sieur de la Clemencerie contre Michel Guérin : demande en paiement de billet ; — Guillaume Palicot, sieur de La Lande, procureur de la fabrique de la paroisse de Chailland, contre le tuteur de messire Pierre de La Broise, chevalier, demande en paiement et reconnaissance de partie de rentes dues à ladite fabrique ; l'une de ces rentes fut constituée par Jean de Meaulne, curé de Chailland, devant Me Urbain Lefizelier, notaire à Ernée, le 19 novembre 1710, et reconnue en 1725 par Claude-Joseph de Meaulne, seigneur de Villeneuve, et par René de La Broise, seigneur du Domaine, comme mari d'Angélique de Meaulne, l'autre constituée par ledit Joseph de Meaulne en 1725, etc., etc.

B. 474. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1765. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François-Philippe Camille de Farcy, chevalier, seigneur de Pontfarcy, Eugène-Marie de Farcy, chevalier, seigneur de Lignière et de Ballée, Marie-Charlotte de Farcy, veuve de Louis de Langan, marquis de Boisfévrier, le curateur de la succession d'Annibal de Farcy, chevalier, seigneur de Monthavallon (lesdits seigneur et dame de Farcy héritiers de feu François-René de Farcy, seigneur de Pontfarcy), contre les époux Masserot : demande en déclaration de sommes dues par le défendeur à René Le Vavasseur, afin qu'il leur en fasse délivrance jusqu'à concurrence de ce qui leur est dû par ledit Le Vavasseur (le Siége de Laval renvoie les parties devant le Siége de Thévalles dont relevait la maison du défendeur) ; — Olivier Chevalier contre Frédéric-Léon Le Breton de Villeneuve, prêtre, titulaire de la chapelle de La Vannerie, et Louis-Charles Erautin de Langan de Boisfévrier, titulaire de la chapelle de La Caillebourdière : demande en réception des travaux exécutés sur le temporel des deux chapelles ; — Charles Desbrosses et Jeanne Brillet, sa femme, contre Renée Pelé, veuve Pierre Bodin : demande en retrait lignager d'un petit pré, nommé la Noë, sis au bas du bourg d'Origné ; — la paroisse de La Brulatte contre Charles Périer, sieur de La Bizardière, et dame Marie Le Tort, sa femme : demande en paiement d'une obligation ; — Jean-Louis Bidault de Glatigné, ancien capitaine au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la terre et seigneurie de Cornesse, contre le curateur de Françoise Graffin : demande en retrait féodal de divers immeubles, sis en Saint-Pierre-la-Cour, acquis de la veuve Busson par le père de ladite demoiselle Graffin ; — Jean Peribois contre Jean Cosson : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 475. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1765. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François Laisné contre les époux Lemercier : demande en paiement de diverses sommes pour

livraison de marchandises et loyer d'une maison ; — Pierre Mailhac, chanoine régulier de Saint-Augustin, prieur de Sainte-Catherine de Laval, contre Renée Bruneau Desplains : demande en paiement et reconnaissance d'une rente de 8 setiers de blé-seigle, mesure de Marboué, due audit prieuré ; — Joseph Queruau des Gratières et Pierre Queruau de Lamerie contre René Queruau de La Chauvinière : demande en paiement de sommes dues par René Queruau d'après le règlement de compte de la succession du sieur Queruau de La Maisonneuve, père des demandeurs et du défenfendeur ; — Madelaine de La Bigottière, veuve de messire Olivier-Joseph Legonidec de Tressan, en son vivant conseiller au Parlement de Bretagne, propriétaire de la seigneurie de La Salmondière *alias* Lespeau, en Astillé, contre les héritiers de feu Jean Gombert, propriétaire d'un lieu situé au village de Réauté, en Astillé : demande en exhibition de titres de propriété ; — Etienne Renusson, sieur de La Touchardière, contre les héritiers de Jacques Gueslin : demande de rentrée en jouissance du pré du Houx, sis paroisse de Montigné, avec paiement des fermages échus, etc., etc.

B. 476. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1766. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean Boussard contre Marie Sorin, veuve Pierre Garreau de La Hauterie : demande en paiement de marchandises ; — Michel Néré contre François Le Breton : demande en entérinement de testament et en délivrance de legs ; — Louis Duchemin contre Pierre Géhard, sieur de Landouerie : demande en paiement de billet ; — Marie-Roze Bannier contre la veuve François Houdayer : demande en résiliation de bail d'un verger situé rue Gaudin, à Laval, affermé à la veuve Houdayer, et en réparation de dégradations commises sur ledit verger ; — Marie Corbillé, veuve de François Faisant, sieur de La Motte, tutrice de son enfant mineur, contre Pierre Garreau de La Hauterie, notaire, et Rose-Charlotte Raguideau, son épouse : demande en paiement de fermages du lieu et closerie des Buttes, en Saint-Berthevin ; — Jean Georget, commis au tarif, curateur de Marguerite Bertin, contre Jean Rougeul, sieur de Boismari, et sa femme : demande en retrait lignager de divers immeubles appelés le clos de La Marre, situés à La Petite-Coconnière, en Saint-Vénérand ; — François-Joseph Pichot de La Morandais contre François-Marie Gaultier, seigneur de Vaucenay, contrôleur ordinaire des guerres, et dame Catherine-Renée Guérin de La Gendronnière, son épouse : demande en paiement et reconnaissance de rente due sur le lieu de La Petite-Thuillière, en Louvigné, etc., etc.

B. 477. (Liasse.) — 194 pièces, papier.

1766. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Le chapitre de Saint-Tugal de Laval contre le sieur Lepage, meunier, propriétaire du moulin du Châtellier ou de Jarté, en Nuillé-sur-Vicoin : demande en paiement d'une rente de 4 setiers de blé-seigle, faisant à l'ancienne mesure de cette ville 32 boisseaux, et à la mesure qui est le boisseau du chapître 29 boisseaux un tiers, dus au chapître sur ledit moulin ; — Jean Bourdais et Renée Houdayer, sa femme, contre Jean Cosson et Marie Royer, sa femme : demande en paiement de grains livrés au défendeur ; — Marie-Marguerite Coustard de La Girardière contre Jeanne Simon Choquet et ses frères : demande en réduction, aux termes de l'art. 463 de la coutume du Maine, des vues et fenêtres donnent sur la cour de ladite demoiselle Coustard, et en enlèvement de tuyaux servant à l'écoulement des eaux ; — Le chapître de Saint-Tugal de Laval contre le meunier du moulin de Boisseau en Saint-Jean-sur-Mayenne : demande en paiement d'une rente de grains ; — François Portier, sieur de la Houssinière, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, René-François Portier et Louise Portier, veuve de Jean Couanier, contre le curateur de la succession de Marie et Françoise Mochin : demande en paiement d'arrérages de rentes ; — Jeanne de La Chapelle, veuve de René Boulain, sieur du Griffon, dames des paroisses de Saint-Germain-le-Fouilloux et de Saint-Jean-sur-Mayenne, contre Jean Guédon qui ne faisait pas moudre son grain aux moulins de la demanderesse quoiqu'il y fût sujet, etc., etc.

B. 478. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1767. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Messire François-Charles-Marie d'Aubert, chevalier, seigneur de Launay, contre ses métayers de La Besterie, en Ahuillé : demande en paiement de

dommages-intérêts pour mauvaise administration de ladite métairie et en résiliation de bail ; — Pierre Croissant de la Morinière contre René-Joseph Croissant et Angélique Fauveau, son épouse : demande en paiement de billets ; — François Auvray contre René Rochette : demande en paiement de toiles de soie livrées au défendeur ; — Michel Trois, notaire, contre René-Gilles Tissier : demande en paiement d'arrérages de rente ; — François Leclerc, écuyer, seigneur de Beaulieu, contre le curateur de la succession de Marie et Françoise Mochin : demande en paiement d'arrérages de rente ; — les prisonniers des prisons de Laval, représentés par leur receveur, Me Jean-Baptiste Frin, chanoine de Saint-Tugal, contre la succession de Marie et Françoise Mochin : demande en paiement et reconnaissance d'une rente de 11 livres 6 deniers constituée au profit desdits prisonniers en 1736 ; — Charlotte Gautier, veuve de Pierre Duchemin, sieur de La Brochardière, contre Pierre Dubreil et Marie Des Noës, sa femme : demande en paiement de fermages du lieu et métairie de la Crûchonnière, en Vaiges, et en réparations de dégradations commises sur ledit lieu, etc., etc.

B. 479. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1767. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Joseph Crié contre les époux François Attibard : demande en paiement de rente viagère ; — François Aurat, sieur de La Chauvinière, ancien chirurgien-major de la garnison de Léogane, île et côte de Saint-Domingue, contre Joseph Lemoine, sieur de La Roussellière : demande en retrait lignager du lieu et closerie du Cormier, en Grenoux, acquis de Joseph-René Croissant de La Morinière ; — Mathieu Le Roux, marchand à Thubœuf près Lassay, contre plusieurs individus qui l'avaient frappé : demande en dommages-intérêts ; — René et Jean Milloué contre Jean Leclerc : demande en reddition de comptes de tutelle ; — Rémy Carré, religieux de Saint-Benoît, prieur de La Ramée, paroisse du Bourg-le-Prestre, contre Ollivier Chevallier, Mathurin Hesteau et René Bergère : demande en exécution de réparations au temporel de ladite chapelle ; — Messire César-Léonard de Couasnon, chevallier, seigneur de La Bârilière et dame Renée-Françoise Le Clerc des Gaudesches, son épouse, contre le sieur Yvon : demande en paiement de bois vendus au défendeur par monsieur et madame de Couasnon sur leur taillis de Loiron ; — la veuve Pierre Bodin contre Marin Piau et Pierre Guinoiseau : demande en réparation des dégâts causés par les porcs des défendeurs dans une vigne appartenant à la veuve Bodin et située au Clos de Joué en Houssay, etc., etc.

B. 480. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1768. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François-Marie-Joseph-Yves Dominique de La Bouexière, seigneur de Bugal, mari de Jeanne Fleuriot, contre François Lebrun et les époux Charloup, contre le seigneur de La Bouexière et François Lebrun : demande en paiement du loyer d'une maison, sise rue de Paradis, à Laval ; — Etienne Carré-Durocher, greffier en chef de l'Élection de Laval, contre Renée Motte, veuve Paré : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Guillaume-René Chatton, chef de nom et d'armes, comte de Rauléon, seigneur de Tréveleuc et autres lieux, contre la veuve Jacques Pottier : demande en paiement d'arrérages de rente ; — François-Honoré Hyacinthe de La Corbière, chevalier, seigneur de Juvigné, contre Anne Locré, veuve Théodet : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — François Le Comte contre Michel Le Comte : demande en paiement et reconnaissance de rente due sur le lieu et closerie de La Bourdonnière, en Saint-Berthevin ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre François Dalibard : demande en paiement d'une somme de 150 livres pour droit de vente d'une maison située à Laval, carrefour du Puits-Rocher, etc., etc.

B. 481. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1768. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Claude-Jacques Foucault, seigneur de La Marche, contre Henri-Francois de Biars, chevalier, seigneur de Lhommois, et dame Marie-Charlotte du Riveau, son épouse : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jean Jouannel, Suisse de nation, contre Julien Mondière et Etienne Cormier, potiers d'étain, qui voulaient troubler ledit Jouannel dans l'exercice de sa profession du même genre que la leur ; — Gabriel Périer de Lhommeau contre le sieur Morin de La Bauluère : demande en retrait lignager du lieu et métairie de La Grande-Courteille ; — René Meignan contre Pierre Letessier : demande en paiement

et reconnaissance de rentes ; — dame Marie Des Noës, comtesse de La Feuillée, épouse non commune en biens de messire Jean-Baptiste Daliney, comte d'Elva, brigadier des armées du Roi, contre Louis Mignot et ses enfants : demande en paiement et reconnaissance de rente; — Jean Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur des fiefs et seigneurie de l'Epine, situés en Avesnières, contre Marie Geslot, veuve Lemonnier du Housseau : demande en retrait féodal d'une maison sise sur le quai de Laval, en Avesnières, etc., etc.

B. 482 (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1769. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Ambroise Letourneur de La Borde, élu au Siége de l'Élection de Laval, contre Honoré Pinsé : demande en paiement de billet ; — René Sabin, vicaire de La Chapelle-Craonnaise, titulaire de la chapelle de La Haute-Augerie, contre Joseph d'Aubert, seigneur de Launay : demande en paiement de fermages de seize journaux de terre dépendant du lieu de La Haute-Augerie ; — René-Joseph Du Mesnil, écuyer, contre Jean Du Mesnil : demande en reddition de compte de tutelle ; — Charles Fléchard contre Mathurin Devernay du Ronceray : demande en paiement de marchandises ; — les dominicains de Laval contre les époux Guesdon : demande en paiement de loyers d'une maison sise au carrefour des Trois-Croix, à Laval, etc., etc.

B. 483. (Liasse.) — 127 pièces, papier.

1769. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Les habitants de la paroisse de Saint-Vénérand de Laval contre Pierre Noblet, acquéreur d'une portion de maison sise carrefour des Trois-Croix, à Laval : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — dom Nicolas-Joseph Devis, prieur de Périls, contre François-Louis Roger, curé de Montflours : demande en paiement et reconnaissance de rente de grains due audit prieuré ; — Georges-Auguste-Périer, sieur du Tertre, contre Jacquine Perrine Le Pannetier : demande en paiement d'obligation ; — Charles-Marie-Camille du Plessis d'Argentré, chevalier, seigneur de Pontestan, colonel d'un régiment de grenadiers, brigadier des armées du Roi, contre Julien Le Roy : demande en paiement de ferme et rentrée en jouissance d'une maison ; — René Loyand contre François Cordé et Jeanne Loyand, sa femme : demande de mise en vente, par licitation, d'une maison, four banal et dépendances sises au carrefour du Puits-Rocher, à Laval ; — Joseph-René-Martin de La Blanchardière contre Joseph, marquis de Préaux, et ses cohéritiers en la succession de la feue marquise de Préaux, sa mère : demande en paiement et reconnaissance de rente, etc., etc.

B. 484. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1770. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — La communauté des marchands de Laval, représentée par Jean Boussard, leur grand garde, contre le sieur Féron : demande en interdiction au défendeur d'exercer à la fois la profession de marchand et celle de perruquier, et d'opter pour l'une ou pour l'autre ; — Michel Aoustin de Lorrière contre Julien Veillard, Jean Veillard, Ambroise Lecomte et Marie Veillard, enfants et héritiers de Jeanne Garreau et de Julien Veillard, François Crié et Perrine Fouin, sa femme, et Jean Fouin : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Louis Duhamel contre le curateur de la succession de feu Annibal de Farcy de Montavalon : demande en paiement de billet ; — Ambroise-Jean Hardy de Levaré contre Messire Marin-Ambroise-Victor Duchemin de Mottejean, écuyer, héritier de Jean Duchemin des Touches, son frère, et de Marie Duchemin de Mottejean, sa sœur, femme de Guillaume-René Chaton, comte de Rauléon, tous enfants, par représentation de dame Marie-Joseph Duchemin de La Frogerie, leur mère, à son décès femme de Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, héritiers de dame Marie Martin, leur aïeule, à son décès veuve du sieur Louis Duchemin de La Frogerie, laquelle était sœur et héritière de Florance Martin, acquéreur du lieu et métairie de La Geurettière, situé paroisses de Saint-Denis-du-Maine et de la Crotte-Chalande (la Cropte) : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Messire Louis-Pierre de Saint-Gilles, seigneur, patron, marquis de Fontenay, Belleplante, l'Épine et autres lieux, et dame Marie-Renée Arnoul, son épouse, contre les époux Rochette : demande en reconnaissance de rente due sur le lieu des Valettes ; — Louis Le Mercier, mari de Louise Croissant, et ses cohéritiers en la succession de Louise Marteau, veuve Croissant, contre la veuve Joseph Bommier : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 485. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1770. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Le sieur Brouillet de l'Isle contre Marie Fournier, veuve Longlée, et Julienne Beaudouin, veuve Hamon : demande en paiement de billet ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre Guillaume Loyand : demande en paiement des fermages du lieu et métairie de Loisnardière, en Bonchamps, et du lieu et métairie des Aumônes ; — François Desbois, héritier du sieur Guy, contre haut et puissant prince le duc de La Trémoille, comte de Laval, châtelain de Montjean : demande en délivrance d'une somme de 600 livres, prix de l'amortissement de la rente foncière de 30 livres due sur la métairie du Crottier, en Beaulieu, fait par la dame Gaultier, veuve du sieur Leclerc des Gaudesches, et que le défendeur a touché ; — Messire Nicolas-Charles-Claude Prévost, chevalier, seigneur de Saint-Cyr, marquis dudit lieu, héritier en partie de feu Jean-Baptiste, marquis de Montesson, contre les époux Jardin : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — les époux Durocher contre François Soutif et Philippe Bruneau, fermiers généraux de la commanderie de Thévalles, et ceux-ci contre Joseph Bigarré, Joseph Bigarré contre messire Achille Charles-Alexis de Kerouart, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Thévalles, le Breil-au-Franc et Chevillé, et les époux Durocher, etc. : contestations au sujet de dégradations commises sur la métairie du Breil, etc.

B. 486. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1771. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean Corbin contre Pierre Des Champs : demande en paiement de billet ; — René Croissant contre Pierre Noblet : demande en paiement de marchandises ; — Jean Hoyeau contre Pierre Garreau de La Hauterie, notaire du comté de Laval : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Louis d'Houllière, seigneur de La Jupellière et de Maisoncelles, contre Julien-Marie Moisson et Jean Laigle Duparc, titulaires de la chapelle de La Louvinière : demande en réception de travaux de réparation exécutés sur le temporel desdites chapelles ; — l'hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre Charlotte Le Divin : demande en paiement et reconnaissance d'une rente due sur le lieu et closerie des Pressilières, en La Bazouge-de-Chémeré, etc., etc.

B. 487. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1771. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Le sieur de Boulogne, receveur des fermes du Roi à Angers, contre Pierre Lenicolais, négociant : demande en paiement de lettre de change ; — messire René-Louis de La Barre, chevalier, seigneur de La Houssais, contre René Meignan, propriétaire d'un pré nommé le Jeu-de-Paume, dont les abornements sont indiqués, situé paroisse de l'Huisserie, près le lieu de Lestre-au-Gris : demande en exhibition des titres de propriété dudit pré ; — messire Jean-Charles de Cumont, chevalier, seigneur de Prains, mari de dame Catherine-Suzanne Desportes du Boulay de Saint-Père, contre Louis Noury : demande de passage, moyennant dédommagement, sur le pré que l'on croit se nommer le pré de Saint-Jean, dépendant du lieu de La Belhardière, pour l'exploitation du pré du seigneur de Cumont, nommé le pré de Saint-Jean, situé paroisse de Brée et dépendant de la terre de La Brezais ; — la paroisse de la Trinité de Laval contre M. Rousseau de Monfrant, président honoraire de l'Élection de Laval, et dame Marie-Françoise de La Roussardière, veuve de messire Olivier Bertrand, marquis du Guesclin : demande en paiement et reconnaissance de rente due à ladite paroisse sur la terre d'Aligny, en Grenoux, acquise par M. de Montfrant des héritiers des feu seigneur et dame de Vautorte ; — — René Coullion de La Perière, chanoine régulier de Saint-Augustin, prieur d'Olivet, contre Etienne-Elizabeth Aubert, sieur de La Fleurardière, et ses co-débiteurs : demande en paiement et reconnaissance d'une rente due au prieuré d'Olivet sur les fiefs de La Faderie et Bois-au-Col, en Bourgon, etc., etc.

B. 488. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1772. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Marie-Julienne Couasnier de Marbré, Françoise-Rose Couannier de La Bossière et Anne-Marguerite Couannier de Laufrière contre Marguerite Péan, veuve de Julien Jarry : demande en paiement de rente viagère ; — messire Daniel-Jérôme-Pierre Le Clerc, chevalier, seigneur de La Rongère, la Villeaudray et autres lieux, agissant, pour lui et pour ses frères et sœurs, contre Jeanne Boisramé, veuve Pierre Barais, et ses enfants : demande en paiement d'une rente féodale

due à la seigneurie de La Hart et Souslioche sur le village de La Gouabaudière, en Cossé-le-Vivien ; — Thomas Cigoigne contre Henri Brojet, seigneur de Saint-Brice : demande en paiement de billet ; — Jean-Charles Corbineau, écuyer, inspecteur général des haras de la province du Maine, et Marie-Louise de Varlet, son épouse, contre le sieur Perrotin, notaire, agissant au nom des créanciers de la faillite Le Nicolais : demande de bail d'une maison, sise rue Saint-Michel, à Laval ; — Charles Desprès, écuyer, sieur de Bussy, directeur des Aides à Laval, contre Joseph Le Breton de Villeneuve, receveur général des fermes en la même ville, et celui-ci contre le sieur Lucas de Bonnevaux : demande en paiement de billet ; — Catherine-Géneviève Gaultier de Vaucenay, veuve de François de La Porte, ancien consul du Roi en Egypte, contre Pierre Chevallier, colon partiaire du lieu du Grand-Vaucenay, en Argentré : demande de remboursement des grains et de l'argent avancés audit Chevallier, et de rentrée en jouissance dudit lieu, etc., etc.

B. 489. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1772. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean et Julien Duchesne contre les époux Pierre Beaumier : demande en retrait lignager du lieu et closerie de La Guibourgère, paroisse de Ballée, en tant et pour tant qu'il y a audit lieu situé dans le ressort de la juridiction du Siège de Laval ; — Lancelot Turpin de Crissé, fils aîné et héritier en partie de dame Madelaine de Maucour de Bourjolly, sa mère, contre les héritiers des successions de Guy Chevreul, de François Guilotais, de Jean Chevreul, de Julien Mondière, de Julienne Girard et de Jean Machard : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Louis Huet-Baroche contre Jean Merlotteau : demande en paiement de billet ; — Julien Loiseau contre Marin Garot Duverger : demande en paiement de dommages-intérêts pour voies de fait, etc., etc.

B. 490. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1773. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Joseph-Marie Renousson, sieur de La Brossinière, contre les héritiers de feu Martin Letessier, sieur des Poiriers : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Simon Alain, ancien curé de la Chapelle-Anthenaise, contre Jean-Baptiste Duchemin de Saint-Céneré, procureur du Roi au Siége de l'élection de Laval : demande en paiement des honoraires de 700 messes célébrées à l'intention du fondateur de la chapelle-domestique du château de Gresse, en la Chapelle-Anthenaise, et à la réquisition du défendeur, remplissant ainsi les clauses de son contrat d'acquêt de la terre et seigneurie de Gresse ; — Marie, Michelle et Louise Sallior contre les époux Tourtault et leur fille : demande en remboursement d'argent prêté ; Jean-Pierre Le Clerc, écuyer, seigneur de Terchant, dame Renée Françoise Le Clerc, veuve de César-Léonard de Couasnon, seigneur de La Barilière, Daniel-Jérôme-Pierre Le Clerc, seigneur de La Rongère, Jean-Joseph Trochon, seigneur de Beaumont, président au présidial de Château-Gontier et Marie-Françoise Le Clerc, son épouse, Jérôme-Pierre Le Clerc, seigneur des Gaudesches, héritiers de feu Jean-Pierre Le Clerc, seigneur de Saint-Cyr : présentation de lettres de bénéfice d'inventaire ; — Louis-Daniel Lemasson, seigneur du Haras, lieutenant civil et criminel au présidial de Château-Gontier, contre Jean Duchemin, seigneur de La Brochardière, veuve de Marie-Jeanne Lemasson : demande en rapport d'une somme de 18,000 livres stipulée par le contrat de mariage du défendeur.

B. 491. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1773. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Beaudouin, prieur-curé de Saint-Isle, contre Joseph Lemoyne de La Roussselière, héritier de feu François Lemoyne, ancien prieur-curé de Saint-Isle : demande en réparation au temporel et à l'église du prieuré ; — Messire Jean-Martin Du Mesnil, écuyer, et Anne Leclerc, son épouse, contre le procureur marguillier de la Chapelle-Anthenaise, qui ne faisait pas présenter le pain béni aux demandeurs immédiatement après l'avoir présenté au clergé et au seigneur de la paroisse ; — Louis Girard, sieur de La Souhaitterie, contre Perrine Échard : demande en paiement de billet ; — André Davoine, titulaire de la chapelle de Lefferrière desservie en l'église d'Avesnières contre le procureur fiscal du comté de Laval : demande en réception des travaux de réparation exécutés sur le temporel de ladite chapelle, etc., etc.

B. 492 (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1774. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Catherine Bazon, veuve Boutevillain-Grand-Pré, contre François Girard : demande en paiement de billet ; — Armand-Pierre Jacquin, chapelain et historiographe de M. le comte de Provence, prieur-commendataire du prieuré royal de Saint-Martin de Louvigné et des annexes de Saint-Martin du Bignon et de Saint-Gilles de Montigné, contre la veuve Roqué, métayère à La Claverie : demande en paiement de la dîme des petits cochons et autres dîmes que le sieur Jacquin prétend avoir le droit de percevoir dans la paroisse du Bignon ; — René Lemarchand et Jeanne Biray, sa femme, Pierre Housset, époux de Marie Souchu, fille et héritière de Marin Souchu et d'Anne Biray, sa femme, et Marin Souchu de La Savinière (Servinière ?), aussi fils desdits Marin Souchu et Anne Biray, héritiers et représentants de feu Jeanne Hersant, veuve Pierre Biray, contre Pierre Lemarchand, Marie Lemarchand, François Leprieur et Marguerite Biray, sa femme, Jeanne Lemarchand, veuve Roland Herier, Louis Desbrosses et Renée Lemarchand, sa femme : demande en paiement de rente ; — Pierre Le Nicolais, écuyer, contre René Dezallé, ancien régisseur de la terre de Bourgon : demande en règlement de compte ; — Jacques-Guy-Claude Le Clerc de Brouains, chapelain du Roi en la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, prieur de Chaumont et chanoine de Saint-Pierre de Lille, exécuteur testamentaire d'Anne-Marthe de Gomboust du Coudray, contre Jean-Baptiste Duchemin, de Saint-Céneré : demande en reconnaissance de rente ; — Marguerite Frin, veuve Joseph Behuet, propriétaire de la seigneurie de Fuzeaux et La Filotière, en Villiers-Charlemagne, contre le titulaire de la chapelle de Montreuil, de laquelle dépendent les lieux du Grand-Douët, Paulou et La Bondie, en Villiers : demande en reddition de devoirs seigneuriaux et paiement de redevances à ladite seigneurie, etc., etc.

B. 493. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1775. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François Letessier du Clos-Macé et ses cohéritiers en la succession du feu sieur Letessier de Longerie, prêtre, contre François Landelle : demande en paiement d'obligation ; — Jean-François de Launay des Scepaux, conseiller en l'Élection de Laval, propriétaire de la seigneurie de La Ragottière, en Astillé, contre Jean Georget, négociant à Laval : demande en retrait féodal de pièces de terre, maisons et jardins sis en Astillé, et dont les noms et abornements sont indiqués ; — Antoine Bougrain-Cocquerie, curateur de la succession vacante de René Hardy, au lieu et place de feu Guy Besnier, contre Jacques-Jean Besnier de Forges, fils de ce dernier : demande tendant à obliger le défendeur à rendre compte de la gestion exercée par son père ; — Anne Routier, veuve Noël Du Chesnay, marchande de fer, contre Jeanne Antin, veuve Huet, et Claude Huet, son fils : demande en paiement de billet ; — Louise Guérin, veuve Jean Catel, contre Michel Lemaître : demande en paiement d'arrérages de trois parties de rentes dues sur le lieu de La Mezière et sur le lieu de La Lardière, en Louverné ; — les habitants de la paroisse de La Trinité de Laval, représentés par Léon Touchard, prêtre, receveur-économe des écoles de charité de ladite ville, contre le sieur Jean-Baptiste-Félicité Crosnier de La Marsollière, Renée Lemonnier, sa femme, et Catherine Lemonnier : demande en paiement d'un billet de 2,250 livres, etc., etc.

B. 494. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1776. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Bommier contre les frères Louis et François Janvier : demande en paiement de billet ; — Jean Commer contre Louis Le Pannetier : demande en réparation d'honneur ; — Andrée Coustard, veuve de Meaulne de Rouessé, Renée-Françoise Coustard, veuve Duchemin du Tertre, Jeanne Coustard des Touches, Marie-Marguerite Coustard de La Girardière, Julie Coustard de La Bazouge, les enfants du sieur Pélisson de Gennes, bailli de Sainte-Suzanne, et de feu Jeanne Coustard, contre René Hardy de Levaré : demande en annulation du contrat par lequel le feu sieur Julien Coustard de Chémeré, dont les demandeurs sont héritiers, avait vendu au défendeur sa charge de receveur alternatif des tailles, à Laval ; — Marie Duchemin de La Jarossais, veuve Rousseau de Monfranc, contre les propriétaires du pré des Noës ou de l'Eglise et de plusieurs autres immeubles, sis à Saint-Pierre-sur-Erve : demande en exhibition de titres ; — Joseph Thouronde et Marie Nupieds, son

épouse, contre Noël Roche : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — François-René-Pierre Besongnard de La Plante, procureur du Roi au Siège des Traites, à Laval, contre Julien Filloche : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 495. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1777. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Anne-Thérèze Gaultier de La Valette contre la veuve Pierre Lemesle, Anne et Louise Lemesle : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jacques-René Le Fizellier, lieutenant de l'Élection de Mayenne, et Thomas Soyer de Villemer, receveur des domaines audit Mayenne, et leurs cohéritiers en la succession de la demoiselle Le Royer, contre René Girard de La Roussellière et ses cohéritiers en la succession de la veuve Girard, sa mère : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Louis Morin de La Bauluère contre Guillaume Loyand : demande en paiement de billet ; — Guillaume Le Ray de La Prairie, négociant, contre le sieur de Vernay du Ronceray : demande en paiement de marchandises ; — René Allard, fermier du four à ban du Lion d'Angers, et Louise Cellier, sa femme, contre la veuve Jacques Pottier : demande en remboursement de prêt ; — Marie-Maximilienne-Françoise de Longueville, dame de la terre, fief et seigneurie de Brée, femme de très-haut et très-puissant seigneur Sigismond-Frédéric, comte de Préseing et du Saint-Empire, lieutenant-général et grand veneur de l'Électeur de Bavière ; Jean-Charles de Cumont, seigneur de Préaux, et Catherine Desportes de Saint-Père, dame de La Prezais, son épouse, contre le sieur Noury : contestation au sujet d'un chemin allant de Brée au Bourg-le-Prestre et à Sainte-Suzanne, etc., etc.

B. 496. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1778. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Joseph et Germain Gehard, fermiers de la terre de Poligné, fief de La Coconnière et dépendances, contre Jacques Guédon, hôte à l'auberge du Louvre, à Laval : demande en paiement de droits de mutation pour l'acquisition de la maison et dépendances du Louvre, en ce qui relève du fief de La Coconnière ; — le procureur fiscal du Siège ordinaire de Laval contre Mathurin Chauvilier et la veuve Clément Boutteviilain : demande en interdiction aux défendenrs de procéder ailleurs que devant ledit Siège, et en annulation de l'assignation donnée à la dame Boutteviilain, à la requête du sieur Chauvilier, de comparaître au Siège du Consulat du Mans ; — messire Louis-Pierre Trouillard, seigneur des Touches, gendarme ordinaire de la garde du Roi, contre les héritiers du feu sieur Chaslot de La Jousselinière : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Guillaume Bertrand de Bretinière, ancien curé de Chailland, ancien doyen de la chapelle aux Riches de Dijon, contre Gilles-René de Meaulne, seigneur de Lande-Ronde, baron de Clay ; Louise de Varize, veuve de Balthazar de Meaulne, seigneur de Marné et de Villeneuve, tutrice et garde noble de ses enfants ; Madeleine de La Baronnière, veuve de François Germain, seigneur de La Comté, tutrice de son fils François ; Mathurine Germain de La Comté, épouse d'Alexandre-Léonard Le Jolys, chevalier, seigneur de Villiers ; Charlotte-Renée de La Broise, Charles-Pierre de La Broise, tous héritiers du côté paternel de Jeanne-Françoise de Meaulne ; Jacques Belle ; Pétronille de Priester, veuve de Pierre Cassan, grand bailli de Gravelines, en Flandre ; Charles Van Worinhont, ancien échevin de Gravelines, et Marie de Priester, son épouse ; Jean-Jacques-Etienne Belle, Philippe Belle, tous héritiers du côté maternel de ladite demoiselle de Meaulne : affaires de succession. — Jean Baroche contre François Girard, procureur ès Sièges royaux de Laval : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 497. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1779. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Le sieur de Rubigny de Berteval, négociant, contre le sieur Charmel : demande en paiement de lettre de change ; — René Martin contre Noël Graffard : demande en ce qu'il soit interdit au sieur Graffard de donner, dans les appartements qu'il tient du demandeur, aucun bal ni spectacle ; — Pierre de Vaudichon, entreposeur du tabac, contre Jean Brault : demande en paiement de billet ; — Jean Lecomte contre Joseph Bodinier qui l'avait injurié : demande en réparation civile ; — Joseph de Florence, abbé commendataire de Clermont, contre Marie Le Tort, veuve de Charles Périer de La Bizardière, Claude Le Tort de La Girardière et René Le Tort de La Malvandière : demande en règlement de compte, etc., etc.

B. 498. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1779. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — François Gaullier contre César-Jérôme de Coisnon de La Barillière, titulaire du prieuré de Saint-Georges-de-Gennes : demande en visite et réception des travaux de réparation exécutés par le demandeur sur les métairies du Pont et de La Roussardière, et sur les moulin, chaussée, porte et closerie de La Jariais, en Gennes ; — les habitants de Saint-Jean-sur-Erve contre le curateur de la succession de François Bigot : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jean Collibert contre le procureur fiscal du Siège de Laval : demande en visite et réception des réparations exécutées par le demandeur sur le temporel de la chapelle du Puits-Neuf ou de Notre-Dame de Consolation ; — Pierre Moulard, meunier au moulin de Chantelou, paroisse Saint-Vénérand, à Laval, contre Joseph Guérin, colon au lieu de Loisnardière, en Saint-Vénérand, qui ne portait pas son blé moudre audit moulin dont il était sujet, etc., etc.

B. 499. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1780. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — La famille Turpin de Crissé contre messire Pierre Lenicolais, écuyer, seigneur de Bourgon : demande en paiement d'obligation ; — Louis-Pierre de Saint-Gilles, seigneur, marquis de Fontenay, Belleplante et autres lieux, et Renée Arnoul, son épouse, contre Julien Prudhomme et la veuve Pierre Rochette : saisie-arrêt, entre les mains du sieur Prudhomme, des sommes dues par lui à la veuve Rochette ; — la veuve François Guiton contre la veuve Jean Granger : demande en paiement d'obligation ; — demoiselle Suzanne de La Roque contre demoiselle Anne Poulain, veuve Chevalier : demande en paiement d'obligation ; — Joseph Le Sayeux, négociant, contre l'abbé commendataire de Clermont, Joseph de Florence : le demandeur s'oppose au commandement qui lui a été fait, à la requête du défendeur, d'acquitter des arrérages de cens et rentes, etc., etc.

B. 500. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1780. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Gabriel Carré de La Chevronnière, contrôleur ordinaire des guerres, et Louise Picard Dugrez, sa femme, propriétaires de la terre et seigneurie de Turé, contre leur ancien fermier, François Lenicolais : demande de nomination d'expert pour visiter ladite terre ; — René Des Mazières, exempt de la maréchaussée, à Laval, et dame Thérèze Renusson, son épouse, contre les marguilliers de La Trinité de Laval : demande en concession du banc que le décès du feu sieur Renusson, père et beau-père desdits époux, a fait vaquer ; — Jacques Talvaz de La Reignère, contre François de Launay, sieur de Fresnay : demande en retrait lignager de la closerie du Pressoir et de divers autres immeubles situés près du chemin de Périls ; — François Thieslin, laboureur, contre Louis Fournier, domestique, qui ne voulait pas continuer l'année commencée chez le demandeur (les gages de Fournier consistaient en 48 livres, plus 24 sous de denier à Dieu, et la garde de deux moutons sur le lieu de La Picoulière ; on lui réparait ses vêtements, on nourrissait les ouvriers qui l'habillaient et on leur fournissait du fil à coudre et du ligneul) ; — les héritiers de la veuve Isaac Baron contre François Le Ray : demande en paiement de marchandises, etc., etc.

B. 501. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean Le Clerc, seigneur de Terchant, La Gabardière, Loiron, Ruillé-le-Gravelais, contre les propriétaires du lieu de La Goufardière, en Ruillé : demande en exhibition de titres de propriété ; — Gabriel Le Bourdais du Rocher, maître en chirurgie, et Marie Salmon, sa femme, contre Marin Garrot : demande en paiement du reste de la somme due pour la vente de la closerie du Domaine, en Louvigné ; — Marguerite Gaudon contre Me Joseph-Louis Segretain, ancien principal du collège de Laval : demande en paiement de diverses sommes dues à la succession de Me Charles Gaudon, décédé, greffier en chef de l'intendance de Port-au-Prince ; — Jacques Chamaret, curé de Bonchamps, et Pierre Jégu, procureur de la fabrique de ladite paroisse, contre Julien Petau : demande en paiement et reconnaissance de rentes ; — Louis Malherbe, fermier des messageries de Laval, contre la veuve Périer de La Bizardière : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 502. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1781. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Julien Pichot de La Graverie, avocat au Siège de Laval, sénéchal de la sénéchaussée de Saint-Ouën, cessionnaire du droit du retrait féodal appartenant au seigneur de Lépine, contre André Segretain de La Roquinière : demande en retrait féodal de divers immeubles situés rue de Rivière, en Avesnières ; — messire François-Annibal de Farcy, conseiller au Parlement de Bretagne, seigneur d'Arquenay, contre la veuve Périer de La Bizardière : demande en paiement de droits de mutation pour l'acquisition de la closerie de Bures, relevant de la châtellenie d'Arquenay ; — René La Noë, curé de Louvigné, contre Louis-Michel Le Rat : demande en paiement de billet ; — Louis-Bernard-Guillaume de Marsangy, abbé de Sainte-Marguerite d'Autun et prieur de Saint-Martin de Laval, contre Jean Faverot, mari de Madelaine Dhommeau, et René Rossignol, mari de Renée Dhommeau : demande en exhibition de titres de propriété de deux pièces de terre, nommées La Dolouaire et La Grande-Dolouaire, sises au Genest ; — François Paillard-Ducléré contre le sieur Bouyer, chanoine de Saint-Tugal : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 503. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1782. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Les époux Macé contre Mathurin Macé : demande en dommages-intérêts pour voies de fait ; — contestation entre les fils de messire Jean Berset, seigneur d'Autrives, et de Marie Lilavois, pour affaires de succession ; — Joseph de Florence, aumônier de Madame, abbé de Clermont, contre messire Leclerc de Beaulieu : demande en paiement et reconnaissance de rente due à l'abbaye de Clermont sur la terre et seigneurie d'Audray, en Beaulieu ; — François Marpault contre Louis Beauné : demande en dommages-intérêts pour injures ; — contestation entre l'abbé de Clermont, les héritiers Pierre Grignon et le prieur de Saint-Martin de Laval, relative à la mouvance de la lande Jacquet, dont les abornements sont indiqués, sise en Grenoux, etc., etc.

B. 504. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1782. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Guillaume Piednoir contre Pierre Benoît : demande en paiement de billet ; — sentence homologuant un procès-verbal par lequel Jean Lefèvre, chanoine de Saint-Tugal, titulaire de la chapelle de Marboué, cède au chapitre de Saint-Tugal un droit de passage sur la closerie de Brouillère pour l'exploitation d'un pré de la métairie de Lorière, appartenant au chapitre ; — Michel Briand de Chazé, écuyer, mestre-de-camp de cavalerie, contre Ambroise Godeau : demande en paiement et reconnaissance de rente due sur une maison sise rue Sainte-Catherine, à Laval ; — Thomas Trois contre Jean Robbès : demande en paiement de marchandises ; — Adam-Denis Drouet de Valontin, conseiller honoraire des guerres, contre Emmanuel Boullevraye, docteur en médecine, et dame Sorin de La Durantière, son épouse : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Joseph-Roger Fauvière contre Jean Linval, comédien : demande en paiement d'obligation, etc., etc.

B. 505. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1783. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Mathurin Héteau et Anne Guesne, sa femme, contre Louis Véron et Anne Messent, sa femme : demande en paiement de billet ; — Marie Cigoigne, veuve Collibet, contre François Maheu : demande en paiement d'un reste de dette ; — Julien Duval, notaire royal à Laval, contre les époux René Messent : demande en paiement de meubles achetés par les défendeurs ; — Jean-Baptiste Rousseau, marchand, contre Michel Anfray, et le sieur Dariot contre René de La Broise de Raizeux : demande en paiement de billets, etc., etc.

B. 506. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1783. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Charles Foucault de Laubinière, président au Siège des Traites de Laval, contre Michel Gallon et Renée Fouquet, sa femme : demande en paiement de fermages du lieu des Hayes-Bondes ; — Marguerite-Perrine Proust de La Barre contre Jacques Audiot : demande en paiement de billet ; — Jean-Baptiste-Joseph, marquis de Bailly, seigneur de Fresnay, Vautorte, Bourg-le-Prestre, Nuillé-sur-Ouette, Saint-Martin de Montsûrs, etc., contre les époux Véron, marchands de poisson : demande en paiement du

poisson livré aux défendeurs tant au château de Fresnay qu'à celui de Bourg-le Prestre ; — Marie et Renée Le Terme contre Marie Paré : demande en paiement de billet; — François Gontier, meunier au moulin de Garangeot, contre Pierre Hupin, métayer au Pré-Vieux, en Montigné : demande en ce que le défendeur soit tenu de faire moudre ses grains audit moulin; — demande de saisie-arrêt par François Besnard de La Roussardière, entre les mains de Julien Duval, notaire, sur les époux Périer-Ducoudray ; — Joseph Bodinier, fermier des droits de minage de Laval, contre le sieur Chambault, négociant : demande en paiement de droits de minage et de pancarte ; — René-Louis de La Barre, chevalier, seigneur de l'Épronnière, propriétaire de la closerie du Haut-Fougerai, en l'Huisserie, et Guillaume Barron, colon partiaire dudit lieu, contre Julien Baudouin : demande en réparation de dégradations commises sur ledit lieu par Baudouin pendant sa jouissance, etc., etc.

B. 507. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Renée Duchemin, veuve de Jean Coutard, seigneur du Plessis et de Souvré, contre le sieur Hillion, curé de Bazougers : demande en reddition de foi et hommage pour une rente appartenant au défendeur sur le lieu de La Bodinière, en Bazougers ; — René Néré contre Jacques Chevreul et Jacques Sedillier : demande en paiement de billet ; — Marie-Madelaine Martin de La Motte, veuve de René-Sébastien Courte, contre les époux Louis Bézier : demande en retrait féodal du lieu et closerie de La Guédeloyère, en Saint-Jean-sur-Mayenne, relevant en partie de la seigneurie du Fronchet; — les héritiers de feu Joseph Simon, titulaire de la prestimonie des Courtins, desservie en l'église de Cosmes, contre René Forget, curé de la paroisse de La Chapelle-sur-Oudon : demande en expertise pour la réception des réparations exécutées par le défendeur sur le temporel de ladite prestimonie ; — Jean Le Clerc contre Ruffin Duplessis : demande en paiement de facture; — Hyacinthe-Jeanne, marquise de Montéclerc, dame de Villiers, La Rongère, Saint-Sulpice, Houssay, etc., contre Louis Roseray : demande en exhibition de titres du lieu de La Maillardière, en Villiers, etc., etc.

B. 508. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Baptiste de La Blanchardière, écuyer, garde du corps du Roi, contre Nicolas-Etienne Besnier de Chambray, négociant : demande en retrait lignager du lieu et closerie de Beauregard et dépendances, le tout sis paroisse de La Trinité, à Laval ; — Louis-Benjamin de Launay, seigneur de Painchault, et son frère, monsieur de Gillebois, contre les époux Messant : demande en paiement de meubles achetés par les défendeurs ; — l'hôpital Saint-Louis de Laval contre le sieur Gaubert, marchand à Alençon : demande en paiement de billet ; — dame Louise Lasnier, veuve de Louis Dupont, conseiller au Parlement de Bretagne, seigneur des Loges, contre Me Pierre Guays, sieur des Touches, propriétaire du lieu et métairie des Vieilles-Touches, en Saint-Germain-de-l'Hommel, et d'une partie du moulin de Neuville, Joseph-Martin de La Tremblaye et ses cohéritiers en la succession du feu sieur de La Blanchardière, et Jacques-Séraphin Mondière, propriétaires des autres parties dudit moulin : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Faisant, sieur de Lamotte, contre le curateur de la succession de feu Henri Boissier : demande en paiement de ferme d'une maison sise Grande-Rue, à Laval ; — François Le Roi et Anne chevalier, sa femme, contre la veuve Gilles Grimoux et sa fille : diffamation ; — le sieur Triquet contre Jean Guillon : demande en paiement de billets, etc., etc.

B. 509. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Louis Levesque, chanoine de Saint-Tugal, prieur de Brion, ci-devant curateur de Marie-Louise Véron, contre les héritiers de Françoise Roger et de René Viel : demande en paiement de fermages du lieu du Petit-Montflours ; — Jean-François Frin et Compagnie, banquiers à Paris, contre Adrien Salliord, négociant : demande en paiement de billet ; — Jeanne des Etres, sœur et héritière de feu François des Etres, contre la veuve Joseph Lelièvre : demande en paiement de billet; — le procureur fiscal contre le sieur des Alleux : demande en ce qu'il soit interdit au défendeur de continuer le mur qu'il a entrepris sans avoir pris

l'alignement dudit procureur; — Jean Fleury contre Joseph Gambert : demande en paiement de billet ; — François Chauveau contre Jean Paré : demande en paiement de marchandises, etc., etc.

B. 510. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1785. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Augustin Houssay et Marie Deffay, sa femme, contre Jeanne Balidas, veuve Pierre Deffay : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire; — René-Joseph Girard et Louise Bommier, sa femme, contre Françoise Motais, femme de Jacques Audiot : demande en paiement de ferme de maison; — Vincent Brou et Jean Charault contre Marie Le Tessier, veuve Pierre Radé : demande de mise en vente par licitation, avec concours d'étrangers, de la closerie de La Clourière, en Saint-Berthevin ; — Julienne Decré, meunière au moulin de Bois-Gamats, en Avesnières, contre Michel Trois, propriétaire du moulin à tan situé sur la chaussée de Bois-Gamats : demande en ce qu'il soit interdit au défendeur de se servir des eaux qui viennent se rendre à ladite chaussée jusqu'à ce que le temps de la sécheresse soit entièrement passé et que la rivière soit suffisamment grosse ; — les époux Le Tessier contre les époux Paumard : voies de fait et injures ; — Michel Jagu contre Nicolas Rocton et Jean Marteau : demande en paiement de bestiaux, etc., etc.

B. 511. (Liasse.) — 201 pièces, papier.

1786. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jean des Valleaux, écuyer, et dame Renée Leclerc, son épouse, contre Marie Fournier, veuve René Le Lasseux, et ses cohéritiers en la succession des époux René Le Beugle : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Simon-Jean Bidault de Glatigné, écuyer, clerc tonsuré et titulaire de La Chapelle aux Guérins, contre le curateur de la succession d'André-François Jardrin, son prédécesseur : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Joseph-Michel Beudin contre Anne Morel, veuve Guy Anger, et ses enfants : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Joseph Chassebœuf, titulaire de la chapelle de Coudoye, desservie en l'église de La Trinité de Laval, contre le procureur fiscal : demande en visite et réception des travaux que le demandeur a fait exécuter sur le temporel de ladite chapelle ; — Jean, Clément et François Bouttevillain de Grand-Pré contre Jacques Bourgeois : demande en paiement de billets ; — Frédéric-Léon Le Breton de Villeneuve, curé de Saint-Berthevin, contre Jean Charrault : demande en paiement et reconnaissance de rente due à la cure dudit Saint-Berthevin, sur le lieu de La Clourière ; — le procureur fiscal contre François Baron et Valentin Chanteux, bouchers : contravention à l'ordonnance fixant le prix de la viande, etc., etc.

B. 512. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1786. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Michel Poulain, négociant à Ernée, contre Jean-Baptiste Boyer, chanoine de Saint-Tugal : demande en paiement de marchandises ; — Adrien Salliord contre les sieurs Guillou et Chaufard : demande en paiement de billet ; — Pierre Levêque et Marie Montreuil contre Julien Vétillard : injures ; — Françoise-Marie d'Aubert et Gabriel-Charles Choquet contre le chapitre de Saint-Tugal : demande en maintien d'un droit de possession et jouissance dans la ruelle commune qui est vis-à-vis de la porte du côté droit de l'église de Saint-Tugal ; — Pierre Levesque contre la veuve Julien Lebreton : demande en retrait lignager d'une pièce de terre, nommée le Champ-à-l'Herbe, sise en Changé, près le village des Grandes-Fontaines, entre le chemin qui va à la métairie du Teil et celui qui va au village des Grandes-Fontaines, etc., etc.

B. 513. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jacques Garnier du Feray contre René Canu et sa famille : demande en paiement de fermages du lieu de La Frogerie, en Houssay ; — Nicolas Lilavois de La Varenne et Anne Martin, veuve André Guillet, contre Pierre Gueslin : demande en paiement d'arrérages de rente due sur le lieu et métairie de La Motte du Haut-Cornu, en Montigné ; — François Moloré contre le sieur Duchemin de Mottejean : demande en paiement d'une somme due au défendeur pour travaux exécutés au château de Poligné, appartenant au sieur de Mottejean ; — Jean Couléard de La Julliettrie contre François Brillet : demande en

paiement de billet; — Ambroise-Daniel Gombert de La Tesserie, étant aux droits de dame Françoise Leclerc, veuve du marquis de La Feronnais, contre Jean Lebreton : demande en paiement et reconnaissance de rentes, etc., etc.

B. 514. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Jacques Duchemin de Villiers contre les habitants de la paroisse de Vaiges : demande en ce que les défendeurs soient tenus de rétablir le banc qu'ils ont fait ôter de la chapelle de Notre-Dame, appartenant au sieur de Villiers et joignant l'église de Vaiges, en laquelle chapelle le demandeur prétend avoir le droit de placer ses armes au-dessous de celles du duc de La Trémoille, comme châtelain de la châtellenie de Vaiges; — René Péan contre Jean Chesnel et Marin Courgenoux : demande en paiement de billet; — Gabriel-Charles Périer de Lhommeau contre Augustin Rabbé et Anne Louvrier, sa femme : demande en retrait lignager de divers immeubles sis au village du Rocher, paroisse Saint-Vénérand de Laval; — Jean Arnauld, baron de Montastruc, en Comminges, seul héritier de l'abbé de Pannetier de Mongremier, son oncle, décédé titulaire de la chapelle de La Madelaine-du-Roch, en Avesnières, contre le procureur fiscal : demande en visite et réception des réparations faites au temporel de ladite chapelle; — Jacques Duchemin des Genettes et Renée Barbeu du Boulay, sa femme, contre René Hardy de Lévaré : demande en retrait lignager du lieu et closerie de la rue Creuse, du pré des Fuseaux, près du grand chemin de Laval à Craon, paroisse d'Avesnières, en la censive des fiefs de l'Épine, etc., etc.

B. 515. (Liasse.) — 207 pièces, papier,

1788. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre trois cabaretiers qui avaient omis d'inscrire les noms des étrangers qu'ils logeaient : demande en condamnation à l'amende; — Jacques Triquerie, clerc tonsuré, titulaire de la chapelle de La Cohue, desservie en l'église de Saint-Jean-sur-Mayenne, contre le procureur fiscal : demande en visite et réception des réparations faites à ladite chapelle; — Joseph, marquis de Préaulx, seigneur de Lancheneil, Nuillé, Montchevrier, etc., contre Pierre, Louis, André, Charles et Marie Georget, Jean-Pierre Guérin de La Marche et Daniel Courte de Vilclerc : demande en retrait féodal de la métairie de Poncé et de la métairie de La Chesnerie, situées en Nuillé-sur-Vicoin et Astillé, relevantes de la châtellenie de Montchevrier; — Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, l'Épine, Prilz, etc., contre les chanoines de Saint-Michel de Laval : demande en prestation de foi et hommage pour la métairie des Onglées, en Bonchamps, relevant de la seigneurie de Prilz; — Maurice Guillois contre Madelaine Martin, veuve Charrault : demande en paiement d'une somme de 630 livres pour livraison de 221 boisseaux et demi de froment rouge; — René Jouet contre les époux Jean Meslay : demande en retrait lignager de la Noë ou pré de Jauneau, sis en Saint-Berthevin (abornements indiqués), etc., etc.

B. 516. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1789. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Les sieurs Duchemin des Cepeaux, Davrillé des Essarts et Fleury contre Jean Guérin-Dubourg : demande tendant à obliger le défendeur à réparer ou à démolir une tour dont il est propriétaire, rue Sainte-Anne, laquelle tour menaçait ruine; — Marie Girard, veuve Thomas Trois, contre François Gendry : demande en paiement d'une somme de 608 livres qui lui restait due pour achat de vins; — François Guyard, Jean Le Segretain, sieur du Patis, et Renée Guyard, sa femme, Siméon Queruau des Près et Marie Guyard, sa femme, et François Guyard, contre Louis-Sébastien Bidault : demande en retrait féodal du lieu de La Crotellière, en Nuillé-sur-Vicoin, ce droit de retrait féodal ayant été cédé aux demandeurs par Me Jean Letourneur et ses cohéritiers, propriétaires des fief et seigneurie de Momoult et de La Barrerie y réunie; — Jacques Gohory contre le sieur de Salles, inspecteur-général des fermes du Roi : demande en paiement de billet, etc., etc.

B. 517. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1789. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Edouard Jouanne, titulaire de la chapelle de Saint-Etienne-du-Pâtis, desservie dans la chapelle

domestique du château de La Feuillée, contre Daniel Blanchet : demande de libre jouissance et perception de la petite herbe d'un pré dépendant du lieu de La Foucaudière, en Saint-Jean-sur-Mayenne, et de la libre jouissance des feuilles et fruits des arbres qui environnent ce pré; — Jérôme Frin de Cormeré, écuyer, seigneur de Laufrière, contre Jacques Huguereau et Renée Chevallier, sa femme : demande en paiement de ferme d'une maison ; — contestation entre René Hardy de Lévaré, avocat, et Pierre Touchard de Sainte-Plaine et ses cohéritiers en la succession d'Ambroise Touchard, propriétaire du lieu et métairie de Noisement, au sujet de droits de passage, ainsi que d'innovations introduites dans la disposition de certaines clôtures et barrières, etc. (Cette pièce renferme des descriptions très-détaillées des lieux, principalement du tracé suivi par le chemin de La Chapelle-Antenaise au bourg de Bonchamps ; sont mentionnés les noms suivants : lieu du Boismorin, La Bertenière-aux-Fouassiers, Le Plessis-aux-Nonains, le chemin Bodin, La Bougrière, etc.) ; — Louis Pommerais et Marie Emmery, son épouse, contre Antoine Davrillé des Essards et Renée Richard de La Milrie, son épouse : demande en retrait lignager de la closerie de La Louverie, en Argentré; — Pierre Busson contre Jean Bry : demande en paiement de marchandises, etc., etc.

B. 518. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1720. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Cousin contre Thomas-Guillaume Le Ray, notaire royal à Saint-Berthevin : demande en réparation des dommages causés par les bestiaux de ce dernier dans la grande prairie du Perray, sise au-dessous du bourg d'Ahuillé; — Jean Paigner, fabricant de siamoises, contre Jean Lemais ; Henri Chemin-Morinière contre Jacques Cahoreau ; René Marchais de Langottière contre Augustin Petit ; Jean Garreau de La Croix contre Rose-Charlotte Raguideau, veuve Pierre Garreau de La Hauterie : demandes en paiement de billets ; — demandes en dommages-intérêts intentées par des filles-mères contre leurs séducteurs, etc., etc.

B. 519. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1720. — Causes civiles du lundi. — Plumitifs de sentences. — Renée Dubois, veuve de François Leclerc de Beaulieu, écuyer, seigneur de Beaulieu, Champagnette et autres lieux, François Leclerc de Beaulieu procédant sous l'autorité de son curateur François Leclerc, seigneur d'Ahuillé, Sébastien Berset, seigneur d'Autrives, et Renée Leclerc, son épouse, héritiers du feu seigneur Leclerc de Beaulieu, contre Joseph Garrot, curé de Pontvalain, les enfants du feu sieur Thoreau de La Maisonneuve et de feu N... Garot, sa femme, Marie Garot du Verger, François Gaultier et Renée Houssin, sa femme, Marie et Françoise Houssin : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — le sieur Picot de Coettual, maître des grosses forges du Port-Brillet, contre François Paillard Du Cléré, syndic des créanciers du sieur Géhard de Loiselière frères et Compagnie : demande en livraison dans les bois du Fourgonnel et de Juigné, ou autres bois à égale distance de la forge du Port-Brillet, de 20,000 cordes de bois ; — le chapitre de Saint-Tugal contre Catherine Coupeau : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — le sieur Péan de La Tremblaye contre Jean Cosson : demande en paiement de billet ; — René Hardy de Lévaré contre les propriétaires du lieu et closerie de La Maisonneuve, paroisse du Genest (le sieur Hardy demande qu'on lui restitue un chemin de 25 pieds de largeur tendant du village des Brulés à ses 10 journeaux de lande de Montaise; qu'on rende au chemin tendant aux Brulés et aux Ecotières une largeur convenable ; qu'on rende au public l'entier et libre usage du chemin tendant de Saint-Berthevin à Saint-Ouën, en passant par les landes de Montaise et par le bourg des Chênes-Secs, etc.); — Pierre Marteau contre Pierre Bachelot : demande en paiement d'ouvrages de charpente, etc., etc.

B. 520. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1723-1726. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 22 novembre 1723 au 14 janvier 1726. Ce registre et les suivants, jusqu'à l'article 549 inclusivement, reproduisent les plumitifs qui viennent d'être analysés depuis l'article 327 à l'article 519.

B. 521. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1726. — Audiences civiles du lundi et du samedi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du

21 janvier 1726 au 2 septembre audit an. Par exception, la dernière partie de ce registre contient des causes d'audiences des samedis du 13 juillet au 7 septembre 1726. Les plumitifs reproduits dans cette dernière partie sont analysés plus loin aux articles 598 et 599.

B. 522. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1726-1729. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 25 novembre 1726 au 31 janvier 1729.

B. 523. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1729-1731. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 7 février 1729 au 16 avril 1731.

B. 524. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1731-1732. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 23 avril 1731 au 1er septembre 1732.

B. 525. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1732-1733. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 24 novembre 1732 au 24 août 1733.

B. 526. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier.

1733-1734. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 31 août 1733 au 29 novembre 1734.

B. 527. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1734-1735. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 29 novembre 1734 au 8 avril 1735.

B. 528. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1735-1736. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 22 août 1735 au 3 septembre 1736.

B. 529. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier.

1736-1738. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 19 novembre 1736 au 28 avril 1738.

B. 530. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1738. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 5 mai 1738 au 1er septembre audit an.

B. 531. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1738-1739. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 24 novembre 1738 au 13 avril 1739.

B. 532. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1739-1740. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 20 avril 1739 au 7 mars 1740.

B. 533. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1740-1741. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 14 mars 1740 au 26 juin 1741.

B. 534. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1741-1743. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 3 juillet 1741 au 14 janvier 1743.

B. 535. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1743-1744. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 21 janvier 1743 au 15 juin 1744.

B. 536. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1744-1745. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 22 juin 1744 au 17 mai 1745.

B. 537. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1745-1746. — Audiences civiles du lundi. —

Registre des causes et sentences civiles des lundis du 24 mai 1745 au 11 juillet 1746.

B. 538. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1746-1748. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 18 juillet 1746 au 2 septembre 1748.

B. 539. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1748-1750. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 25 novembre 1748 au 7 septembre 1750.

B. 540. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1750-1752. — Andiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 23 novembre 1750 au 24 janvier 1752.

B. 541. (Registre.) — In-folio, 271 feuillets, papier.

1752-1755. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 24 janvier 1752 au 12 mai 1755.

B. 542. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1756-1759. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 15 novembre 1756 (1) au 26 juin 1759.

B. 543. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets, papier.

1759-1765. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 19 novembre 1759 au 29 avril 1765.

B. 544. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1765-1769. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 6 mai 1765 au 5 juin 1769.

B. 545. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1769-1773. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 12 juin 1769 au 20 décembre 1773.

(1) La lacune entre le 12 mai 1755 et le 15 novembre 1756 est comblée par les registres du samedi. Voir plus loin B. 794.

B. 546. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

1774-1779. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 10 janvier 1774 au 11 janvier 1779.

B. 547. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

1779-1782. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 18 janvier 1779 au 23 décembre 1782.

B. 548. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1783-1786. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 13 janvier 1783 au 18 décembre 1786 (1).

B. 549. (Registre.) — In-folio. 166 feuillets, papier.

1787-1790. — Audiences civiles du lundi. — Registre des causes et sentences civiles des lundis du 8 janvier 1787 au 6 septembre 1790.

B. 550. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jullien Guilleu contre Guillaume Lefort : demande en paiement de marchandises ; — Balthazar de Valleaux contre Jacquine et François Dubois : demande en retrait lignager de maisons sises au faubourg Saint-Martin de Laval, acquises de Louis de Langellerie et de Perrine Ouvrard, son épouse, tante du demandeur ; — Claude Chevrier, prieur de Changé, contre Jean Georget, colon du lieu de Périls, et le sieur Touchet, colon du lieu de La Gaulle, en Changé : demande en paiement de dîmes ; — Louis de Courcillion de Dangeau, abbé commendataire de Clermont, contre les propriétaires d'une grande maison située près de la place du Gast à Laval : demande en exhibitions de titres de propriété ; — François de Mondragon, seigneur d'Assé et de La Macheferrière, en Astillé, contre Pierre Boisgontier, sieur de La Haye : demande en retrait féodal

(1) A la fin de ce registre se trouvent cinq sentences rendues au petit criminel ; la première est de 1785, la dernière de 1790.

d'une rente foncière; — Marie Boutonnaye, veuve de Jean Salomon, contre Charles-Philippe de Rosnivynen, seigneur de Chambois, et Marguerite Leroux, sa femme; Ursin Durand, seigneur de Montgraham, veuf d'Anne Leroux; François Leroux, seigneur de Votoritz François Boulain, sieur du Griffon; Charles Fournier sieur du Pont, et Anne Émond sa femme; Françoise Émond, femme de Charles de Couasnon; Jacques Malherbe, sieur de La Boissière; René Malherbe, sieur du Plessis; Olive Malherbe de Bois-Pinson; Marie Malherbe de Mazeril, Marguerite Malherbe; Mathurin Charil, sieur de La Vieuville, veuf de Jeanne Malherbe; Joseph Malherbe, sieur de La Moricière; Alphonse Malherbe; l'hôtel-Dieu de Laval; Jean Le Clerc des Émeraux, premier président au présidial d'Angers, héritiers de dame Marie Émond, veuve de Jacques Leclerc, écuyer, sieur de La Ferrière: demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'accepter une somme de 6232 livres pour principal et arrérages d'une rente de 297 livres due à ladite dame de La Ferrière, sur le lieu de La Bigottière; — Laurent Fermant, seigneur de Villeneuve, vicomte de Terchant et des fief et seigneurie de Loiron, contre trois hommes qui n'allaient pas faire moudre leur grain à son moulin de la Guéhardière, etc.

B. 551. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1720. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René-François de Biards, chevalier seigneur de Launay, de La Paillardière etc., et dame Renée-Jeanne de Bouessay, son épouse, avant lui veuve de Louis-Jean de La Chapelle, seigneur de Fouilloux, contre Gilles Lebourdais, sieur de la Guittonnière, curateur des enfants issus du mariage de la dame de Bouessay et du seigneur de Fouilloux: demande en réparations sur les biens appartenant à la dame de Bouessay et dont le seigneur de Fouilloux a joui pendant son mariage, et en rapport de diverses sommes que ladite dame prétend lui être dues par la succession de son premier mari; — messire Séraphin du Tertre, garde de marine, curateur des deux filles mineures de René Dutertre, seigneur de Montallais, et de Geneviève de Razilis, contre René Géhard, sieur de Ferrand, et de dame Delaporte, son épouse: demande en retrait lignager d'une rente foncière; — Claude de La Haie, écuyer, sieur de Bellegarde, fils et unique héritier de Marie de Domagné, veuve de Claude de La Haie de Bellegarde, contre les époux Jean Hugues Le Sayeux: demande en acceptation d'amortissement de rente; — les Dominicains de Laval contre François Guillois: demande en paiement et reconnaissance de rentes dues sur le lieu de La Brosse; — Alexis et Emmanuel de Valory, fils d'Emmanuel et de Renée Marsille, contre Jean-Baptiste Duchemin des Etoyères: demande tendant à ce que le défendeur se désiste des seigneuries de Boisjousse, Saint-Céneré, les Estoyères et de la closerie de La Bergeirie et en laisse la possession aux demandeurs; — René Guays, avocat, contre la veuve Gouaslier: demande en paiement du reste d'une somme de 24 livres pour une pipe de vin rouge du cru de Saint-Germain de L'Hommel; — Charles Duhamel, seigneur de Rouvray, prieur commendataire d'Origné et d'Arquenay contre Jacques Dubois: demande en paiement d'arrérages de rente en grains.

B. 552. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1720. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Messire Gilles, comte d'Hautefort, chevalier, commandant les vaisseaux du Roi, seigneur d'Autrives et Chantelou, contre Etienne Rozière: demande tendant à ce que ce dernier soit tenu de faire moudre son grain au moulin de Chantelou; — les époux Mathurin Pottier contre René Préotteau: injures publiques et diffamation; — René Barbu, sieur du Boullay, et Catherine Ruffin, sa femme, contre Pierre Sauvage, sieur du Tertre, et Jeanne Garnier, sa femme: demande en retrait lignager d'une portion de maison; — la veuve Jean Catel contre Joseph Bonnet et Madelaine Legrand, sa femme: demande en paiement d'arrérages de rente; — les héritiers de feu Anne Gougeon contre Daniel Bonnenfant, prieur titulaire de Saint-Martin de Laval: demande en acceptation d'amortissement d'une rente due au prieuré; — Charles Gentil, fermier général du comté de Laval, contre des propriétaires de maisons relevant de la châtellenie de Laval: demande en paiement de redevances, etc.

B. 553. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1720. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Sulpice Champagné contre le sieur Tafforeau: demande tendant à ce que le demandeur soit tenu de recevoir 390 ivres en billets de banque et en argent pour prix de 6 pipes de vin; — René Hamon

sieur du Plessis contre Michel Moricière : demande en paiement de billet ; — Berthevin Gruau, sieur du Haut-Chêne, procureur es sièges royaux de Laval, contre la veuve de René Couannier : demande tendant à ce que la défenderesse soit tenue d'accepter la somme de 730 livres pour le prix de l'office de procureur dont est pourvu le demandeur ; — René Arnoul, procureur du roi au siége de la Gravelle, cessionnaire des droits de retrait du seigneur de La Clavière et de Refroide contre François de Farcy, seigneur de Pontfarcy : demande en retrait féodal du lieu de La Daquinière, sis au Bignon, et d'une portion de rente ; — Jacques Gallou contre Daniel Lemercier, sieur d'Angleterre : demande en livraison de bois, etc.

B. 554. (Liasse.) — 205 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles de Maillé, comte de La Tourlandry, baron d'Entrammes, contre Louis de Houllière, seigneur de La Jupellière et des châtellenies de Maisoncelles et du Bignon : demande tendant à ce que, malgré la demande formée par le défendeur contre Anne de Beringhen, veuve d'Emmanuel, marquis de Vassé, le sieur de Maillé soit maintenu en la garde et mouvance des terres et seigneuries de Lucé, La Roussière et Le Mesnil, en ce qu'il y en a de mouvant de la baronnie d'Entrammes ; — Georges-François Jamois seigneur du Hil, propriétaire de la terre et seigneurie de la Compaignère, en Ahuillé, contre les propriétaires du lieu de La Crassourdière, en Ahuillé : demande en exhibition de titres de propriété ; — François Coustard, écuyer, seigneur de Souvré, Chemeré-le-Roi et La Bazouge contre Étienne Le Tessier, écuyer, sieur de La Bercière : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jean-Baptiste Alexandre sieur de La Coiherie, directeur des forges du Port-Brillet contre Jean Gueslin : demande en paiement de ce qui reste dû sur une somme de 256 livres 10 sous pour prix de 2 milliers de fers ; — René Arnoul maître de forges de Chailland contre Robert Cassin et son associé : demande en règlement de prix de cinquante milliers de fer qui doivent être livrés au défendeur ; — Joseph Ruffin, sieur de La Monnerie, contre Mathurin Gablin : demande en réparation de dégradations sur le lieu de Cœux en l'Huisserie, etc.

B. 555. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Bernard Avril, chevalier, seigneur de Pignerolles, contre Charles Frin Des Touches et Thérèze Frin veuve Lasnier : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'accepter la somme de 900 livres pour prix d'un cheval ; — Philippe Delaunay, curé de Meslay contre Jean Pipillier : demande en livraison d'un agneau de dîme sur le lieu de La Pierre en Meslay ; — Hyacinthe Des Noes, chevalier, seigneur de La Motte, contre Pierre Bureau, docteur en Sorbonne, curé-doyen de Laval : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'accepter l'amortissement de deux rentes ; — Jean-Antoine de Mesme, chevalier, comte d'Aveaux, sire de Crannayes, comte de Brie-Comte-Robert, marquis de Saint-Étienne, premier président du Parlement de Paris, protecteur de l'ordre de Saint-François en France, contre le sieur Derchant, marchand de bois : demande en livraison aux Cordeliers de Laval de 1500 pièces de bois de solivage que le défendeur leur avait vendus ; — Joseph Lasnier contre René Chevalier : demande en paiement de dégradations commises sur le lieu de Qurayquinière sis paroisse du Genest ; — Jean Marie sieur des Planches, contre Pierre Rougechausse : demande en paiement de billet, etc.

B. 556. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Julienne de La Chapelle, femme de René Lepannetier, sieur des Moulins, fille héritière de feu Louis de La Chapelle, seigneur de Fouilloux contre René Bouvet : demande en paiement de rente due à la seigneurie de Fouilloux ; — Renée de Chantepie veuve de Louis de Brun, dame de la seigneurie de Thubœuf, en Nuillé-sur-Vicoin, contre les propriétaires d'une rente due sur le lieu de La Plardière, en Nuillé : demande en exhibition de titres de propriété ; — contestation entre Louis-Joseph de Madaillan de Lespare, comte de Madaillan, représenté par Magdelon-Hyacinthe du Buat de La Subrardière et Pierre Bourdin, marchand de draps, au sujet du prix des marchandises fournies par ce dernier ; — Claude Chevrier, licencié de la maison de Navarre, prieur commendataire et curé primitif de Changé, contre Maurice Prodhomme : demande en paiement et reconnaissance de rente due au prieuré sur le lieu de Neaphe en

Louverné; — Charles du Rivau, chevalier, seigneur de Sainte-Gemmes, fils de feu Charles, contre Jean Turpin, sieur de La Chevallerie: demande en remise des quittances de ferme de la seigneurie de Champfleury et en paiement de fermages, etc.; — Adélaïde de Chevreux, fille de Louis de Chevreux, écuyer, seigneur de La Boutonnière et de Perrine-Charlotte Sibille, procédant sous l'autorité de Charles-François de Vaucenay son curateur, contre Maurice Laguillée, curé de Saint-George-le-Feschal: demande en retrait lignager des closeries de La Petite-Foucaudière et de La Blanchardière en Saint-George; — Joseph d'Andigné, chevalier de Malte, curateur de Charles d'Andigné fils de Louis d'Andigné de Maisneuf, contre François Deschamps: demande en retrait lignager de divers biens sis au Genest et à St.-Isle, acquis de Charles-René de La Broise, chevalier, seigneur de Chalange, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Jeanne-Antoinette du Bois-Béranger, etc.

B. 557. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Alexandre Campin de Saint-Martin, abbé de Clermont, contre Pierre Chesnoi: demande de réparations sur la métairie de Thamozé; — René Allard contre Pierre Bry: demande en paiement de marchandises; — Charles Gentil fermier-général du comté de Laval contre les propriétaires des Bessières en Saint-Berthevin: demande en paiement de rentes en grains dues à la châtellenie de Saint-Berthevin, membre dudit comté; — Charles-Daniel Deschamps, trésorier de France dans la généralité de Paris contre Charles-Guillaume de La Corbière, seigneur de Juvigné: demande en retrait lignager d'une rente de 200 livres sur le lieu de La Grande Playère en Cossé; — Gabriel-Constantin de la Lorye, prévôt-général de Touraine et d'Anjou, inspecteur de Bretagne, et Perrine Leclerc son époux, héritiers de Françoise Leclerc de Boisjousse, contre Michel Divay: demande en paiement et reconnaissance de rente: — Jacquine Rocher contre Pierre Tauvry: demande en paiement de rentes seigneuriales et féodales dues sur les lieux de La Droirie et des Petits-Moussés, etc., etc.

B. 558. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences; — Madelaine-Charlotte-Lucie d'Andigné, abbesse du Ronceray, et prieure d'Avesnières contre Françoise Lezan veuve Marin Thoumin: demande en paiement et reconnaissance de rentes; — Guy Juillé contre Louise Moulinais veuve Pierre Bourny et son fils: demande en paiement et reconnaisssance de rentes; — la dame de Saint-Pezeran contre Catherine Guillet: demande tendant à ce que la défenderesse soit tenue d'accepter en billets de banque l'amortissement d'une rente de 25 livres; — François Marest, seigneur de La Bouchefolière et Jeanne de La Porte son épouse contre René-François de Farcy, conseiller au Parlement de Bretagne: demande en paiement et reconnaissance de rente due sur le lieu de La Motte-Babin, en Louverné, ayant appartenu au sieur de Beaumanoir; — Pierre Bourdin marchand, contre Charles de Lonlay, seigneur de La Corbière: saisie-arrêt entre les mains de la veuve Trouilllard; — Joseph-Hyacinte des Noes, seigneur de La Tandrais, de La Motte-Greusesse, La Doyère etc, contre Nicolas Bustier: saisie-arrêt entre les mains de Marie Divard; — Jacques de Saint-Denis, tuteur honoraire de Charles-Armand-René de La Trémoille, comte de Laval, contre plusieurs maîtres tondeurs de Laval: demande de réparations au moulin à draps de cette ville, etc.

B. 559. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences; — Pierre Hodion contre Marie Frin, veuve Jean Brault, sieur des Essards: demande en paiement et reconnaissance de rente; — Mathurin Jousse, sieur de La Durlière, curateur des enfants de Joseph Benoît, sieur du Peray, contre Renée Hubert: demande en retrait lignager de rente foncière; — René-Jean de La Planche, chevalier, seigneur de Ruillé, contre François Clavereau: demande en paiement d'une livraison de blé; — François Berset, sieur des Hallerais, juge criminel au siége de Laval, contre Louis Benastre: demande en paiement de rente due sur le pré des Rivières en Montjean; — Jean Beaujean contre Michel Bustier: demande en paiement de ferme d'un trait de dîme; — demande en dommages-intérêts intentée par une fille-mère contre son séducteur, etc.

B. 560. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Étienne Le Tissier, écuyer, sieur de La

Bersière, lieutenant de la Fauconnerie du cabinet du Roi contre Jean Sauvage : demande en paiement de rente; — Louis Duchemin, sieur de La Boissière, et Madelaine Delaunay, son épouse, contre Jean Godé : demande en paiement de dégâts occasionnés par les bestiaux du défendeur sur le lieu de la Motte-Richard en Astillé; — Françoise Lefeuvre, veuve Jean Marest, sieur des Abattans contre Jacques Gueslin : demande en exhibition de titres de propriété de la métairie de la Haute-Motte-Cornu, en Montigné; — François de Franquetot, marquis de Coigny, seigneur de Poligné, La Roussière, etc., contre la veuve Edmond Hébert, propriétaire du lieu de La Rangée en Louvigné: demande en paiement de droits de vente et rachat; — l'hôpital Saint-Louis de Laval contre Michel Ravault, maître charpentier : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'achever les travaux de réparation qu'il a commencés au moulin de Commarcé, en Saint-Ceneré ; — Antoine Cornuau, sieur de la Sauvagère contre René Cornuau, sieur du Pré : demande en paiement de billet, etc.

B. 561. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marin Lebirbec contre René Brillet : demande en paiement de 25 livres pour une pipe de vin; — René Foucault, écuyer, sieur de Marpalu, contre Louis de Houlière de La Jupellière: demande en nomination d'expert; — Nicolas d'Ancteville, frère et héritier de feu François d'Ancteville, curé de la Chapelle-Craonnaise, contre François Morillion et ses enfants : demande en paiement d'une somme due à la succession dudit François d'Ancteville ; — Marguerite et Elizabeth Cornuau, Marguerite Cornuau d'Etriché et Marie Lefèvre, héritières de feu Tugalle Cornuau, contre Joseph Ouvrard, écuyer, sieur du Moutier, et Jeanne de Maillé: demande tendant à ce qu'il soit nommé un curateur à ladite succession ; — Georges Deschamps, fils de feu Madelon Deschamps, contre Renée Martin veuve dudit Madelon, et Madelon Deschamps, sieur de La Blinière, mère et frère du demandeur : demande en délivrance audit George de ce qui lui revient dans la succession de son père ; — Gilles Halgrin, sieur de la Maisonneuve, contre Mathurin Beaujean : demande en restitution de 30 livres 5 sous, prix d'un taureau que le défendeur avait vendu au demandeur et qui était mort de la rage, etc.

B. 562. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — François-René de Farcy, seigneur de Pontfarcy, de Champfleury, de La Troussière et Louverné, contre les propriétaires du lieu du Pressouer en Saint-Jean-sur-Mayenne : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de charoyer les bois nécessaires aux réparations du moulin de La Merveille étant sur les lieux de La Troussière et de La Boulayère en Louverné ; — Daniel Merial sieur de Lonchamp, mari d'Anne Therean contre Daniel Le Moyne sieur de La Foucherie : demande en réparations sur la closerie de La Pironnière, en Loiron ; — Pierre Bidault, sieur de Montbert, contre Alexandre Morice : demande en paiement d'obligation; — Denis Le Bouc sieur de la Noue, bourgeois de Paris, contre Jean-Pierre Lemotheux, sieur de La Papinière: demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer au sieur Le Bouc la somme de 6660 livres, 13 sous, 8 deniers pour le prix de 14 milliers de grand bois merain qui lui ont été livrés sur le port de Jarté; à ce qu'il soit tenu en outre de livrer audit sieur Le Bouc 6 busses du meilleur vin d'Anjou ou de lui payer 600 livres ; — contestation entre François Labbé, seigneur de La Mulottière, tuteur de sa nièce Marie-Renée Labbé, fille d'Antoine Labbé, seigneur de Champagnette, et de Françoise-Renée de Meaulne, Claude de Meaulne, seigneur de Rouessé, Claude-Pierre du Plessis de Mongenard et Anne de Meaulne sa femme, et Julien de Meaulne, au sujet du partage de la terre de Rouessé ; — René de Chantepie, seigneur de Préaux contre les propriétaires d'une rente due sur le lieu de La Faudière en Préaux : demande en exhibition de titres de propriété de ladite rente, etc.

B. 563. (Liasse.) — 202 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les prieur et chanoines réguliers de La Toussaint d'Angers contre Jean Raibault, prieur de Sacé : demande en paiement de rente due à l'abbaye de La Toussaint sur le prieuré de Sacé; — Louise Legrand, veuve Jacques Marcoul, contre le curateur de la succession de René Morin : demande en paiement de fermages du lieu des Gaudinières des Vignes, en Quelaines ; — dame Renée de La Porte, veuve de maître Jacques Foucault, sieur de Vauguion, ancien fermier des châtellenies de Montjean, Courveille et La Gravelle, contre les propriétaires du lieu de La Mazure, en Saint-Cyr :

demande en paiement de rentes en grains et en argent dues à la Châtellenie de Montjean ; — Hiérosme Gautier, sieur du Cleray, contre René Bobon : demande en paiement de rente foncière due sur le lieu du Haut-Fret en Saint-Cyr ; — Charles Frin, curé d'Ahuillé, contre Pierre Chedhomme: demande en paiement de la dîme du blé noir recueilli sur le lieu de La Hunaudais, en Ahuillé ; — Marin Beaulieu contre Jean Trimault : demande en remboursement d'argent prêté, etc.

B. 564. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1721. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Lefort contre François Bourdoiseau dit Maisonneuve : demande en paiement de marchandises; Louis de Houllière, seigneur de La Jupellière et de Maisoncelles, fils de Louis de Houllière, seigneur de Boisbureau, qui était fils de Louis, seigneur de La Jupellière et petit-fils de Louis de Houillère, seigneur de La Lande et de La Jupellière et de dame Charlotte de Chivré, fille de René Chivré, seigneur de Montron et de dame Claude de La Lande; ladite dame de La Lande sœur d'Antoine de La Lande, seigneur de Beauvais, en Saint-Denis du Maine, et de Saint-Martin de Ville-Engloze, enfants de Robert de La Lande et de Renée Millet des Burrellières, contre René Sauvage : demande en retrait lignager de la métairie de Beauvais donnée à rente par Honoré-Hyacinthe de La Lande, seigneur de Saint-Martin-Ville-Engloze ; — Olivier Ronceray contre René Louin ; demande en paiement et reconnaissance de rente foncière due sur le lieu de La Normandière, en Cossé ; — Gabriel-Bernard O'Boyle, gentilhomme Irlandais, contre Jacques-Philippe Lelong, sieur de La Troussière : demande en paiement d'obligation; — François Jamois, seigneur du Hil, propriétaire de la seigneurie de La Compagnère, en Ahuillé, contre les dames hospitalières de Saint-Joseph de Laval : demande en exhibition de titres de propriété du lieu de La Croissardière en Ahuillé ; — Charles Des Noes de Pennard, tuteur des enfants issus de son mariage avec Marie Le Clerc, Jean Le Clerc des Gaudesches, procureur fiscal du comté de Laval, Pierre Le Clerc, héritiers de Marie Sigoigne, femme de René Hardy de Lévaré, contre René Gigan : demande en paiement de meubles, etc.

B. 565. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles Cremoux, notaire, contre Michel Le Peltier, sieur de La Fosse : demande en paiement d'achats faits à une vente de meubles ; — Nicolas Davoine contre Marie de Couasnon, veuve de Charles d'Aubert seigneur de Launay ; demande en paiement d'obligation; — Catherine Bionneau, veuve de René Guérin, sieur de la Gendronnière, contre Etienne Noyer et Anne Vauluette sa femme : demande en paiement d'obligation ; — Jean Nouveau, curé de Saint-Isle, contre Jean Leliepvre ; demande en réparation sur le Pré-Neuf, dépendant du prieuré de Saint-Isle ; — Marie Trotrie, veuve Hercé, contre Jean Folliot : demande en retrait lignager d'une noe de Pré sise paroisse de Chémeré; — René Le Mercier, sieur de La Notterie, contre Jean Le Mercier, sieur de La Bidorière : demande en remise de titres concernant le lieu de la Bidorière ; — les habitants de la paroisse de Bazougers, contre Pierre Touchard, sieur de Sainte-Plaine, juge royal à Laval : demande en exhibition de titres de propriété d'un banc situé en ladite église de Bazougers ; — Pierre Rigault, prieur-curé de Saint-Vénérand et de Saint-Melaine, contre les habitants de sa paroisse et son prédécesseur Jean Raibault : demande en réparations et constructions sur le temporel du prieuré de Saint-Melaine, etc.

B. 566. (Liasse.) — 200 pieces, papier.

1723. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal du comté de Laval contre les propriétaires d'un pré dépendant du temporel de Sainte-Catherine de Laval et ceux d'une pièce de terre dépendant du lieu de la Gaucherie : demande de réparations sur le chemin de Laval à Changé et à la Baconnière, vis-à-vis desdites pièces de terre ; — le procureur fiscal contre René Cottereau, marchand : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de recevoir la visite de l'inspecteur des poids et mesures ; — Pierre Chevalier, sieur de La Brochardière, contre François Clavereau : demande en paiement d'obligation; — Marie de Meaulne veuve d'Antoine du Riveau, chevalier, seigneur de Vivoin, contre Pierre Garry; la veuve Jean Moulard, Jean Moulard, Julien Baugrand : demande en saisie-arrêt des sommes dues par les défendeurs à Gilles Lebourdais, sieur de La Guitonnière; — Hyacinthe de Menon, marquise de La Rongère, dame de Houssay, femme de Joseph-François, marquis de Montécler, contre René Landais, fermier du droit de dîmes que le prieur de La

Dauphinois avait le droit de prendre dans les paroisses de Houssay et de Saint-Sulpice, et le sieur prieur de La Dauphinois: demande en saisie-arrêt entre les mains du sieur Landais des sommes que celui-ci devait au prieur; — Pierre Roullin propriétaire du lieu de La Belissière, en Louverné, contre Pierre Fouassier son fermier : demande en paiement de fermages; — Gervais Mousteau, sieur de La Plissonnière, contre Gilles Marseille: demande en paiement et reconnaissance de rente, etc.

B. 567. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jeanne Legerot, veuve René Garry, tutrice de ses enfants Marie, Jean, Jeanne et Louise Garry, contre Jean Garry : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer à la décharge des demandeurs au sieur Garnier, ci-devant fermier de la seigneurie de la Troussière, en Louverné, des arrérages de rentes en argent et en grains ; — Henri de Maulne, seigneur de Nuillé, Lancheneil et Montchevrier, contre les propriétaires de la métairie de La Ragottière, en Astillé : demande en paiement de rentes féodales en grains, mesure de Montchevrier, et en argent, et d'un doublage de taille et de service de 4 livres 18 sous, à cause du mariage de mademoiselle de Maulne, fille aînée du demandeur, avec le marquis de Préaux ; — Charles des Noes de Pennard, contre le fermier-général du comté de Laval, représentant le duc de La Trémoille: demande en paiement d'arrérages de la rente de 700 livres due par le comte de Laval sur la terre des Moulinsneufs, sise en Saint-Pierre-la-Cour, Launay et La Brûlatte ; — Jean Cailler, sieur des Touches contre Maurice Chemin : demande en paiement de billet; — Gilles Robert et Louise Accaris, sa femme, et Jean Accaris contre Pierre Atibard : demande en reddition de comptes de tutelle de feu Marie Atibard, fille de Jean et de Marie Accaris; — Michel Aubry contre Jean Chevallier: demande en paiement de dégradations commises sur le lieu de Lardrilier en Nuillé, et en résiliation de contrat, etc.

B. 568. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Pléchard, Guillaume Brault, et Joseph Levesque, jurés et visiteurs de toiles, contre Jean Drugeot, maître maçon : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'achever les travaux de réparation qu'il a entrepris aux ponts au Breil, de Coiboué, et au Chat, sur le chemin de Laval à Craon ; — le procureur fiscal contre les propriétaires des pièces de terre dépendant du lieu de La Guaizière et du lieu de La Huberdière, en Ahuillé : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de réparer vis-à-vis de leurs propriétés le chemin d'Ahuillé à Montjean et à Laval ; — Daniel Bonenfant, prieur commendataire de Saint-Martin de Laval, contre les héritiers de Marie Launay, femme Divay : demande en délivrance d'une maison et jardin relaissée par ladite Marie Launay dans les fiefs dudit prieur de Saint-Martin; — le procureur fiscal contre les propriétaires du champ de La Croix dépendant du lieu de La Gaudinière; d'un champ dépendant du moulin de Bléré; des champs de La Chaintre et de La Hiche, dépendant des lieux de la Trouillière et de La Rimonnière ; du champ de Chesnay, dépendant du lieu de La Métrayère ; des champs et prés contigus au pont de La Hergotterie; des champs dépendant de La Galorière; du champ des Landes dépendant du prieuré de Louverné, au lieu de La Bétonnière, etc, etc : demande en réparations sur le chemin de Laval au bourg de Louverné, vis-à-vis de ces propriétés ; — même action contre des propriétaires riverains des chemins de Laval à Ahuillé, à Saint-Berthevin, et à La Gravelle ; — Pierre Hennier, sieur de la Courbe, sénéchal des châtellenie et juridiction de Gennes en Bretagne, contre Françoise Pouteau, veuve Michel Fournier ; demande en retrait lignager d'une maison sise rue Renaise à Laval; — François-René de La Corbinays, chevalier, seigneur de Bourgon, les Gros-Mesnils, La Salle etc, contre Marie-Anne de Vaux, veuve de François Bélier, sieur des Ecottays : demande en paiement de rentes féodales, etc.

B. 569. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Dame Marie de Beaumont, veuve de Julien Fournier, sieur de La Réaulté, contre Me René Arnoul, maître des forges de Chailland : demande en paiement de dégradations sur le lieu de La Haute-Feschelle, en La Baconnière ; — Louis Cheveau et Périnne Bouslay, sa femme, contre Jean Corbin, sieur de La Massonnière: demande en retrait lignager d'immeubles acquis de Michel Bouslay, situés au village de La Potterie, au Bignon; — Gilles, comte d'Hautefort, chef d'escadre, lieutenant-général, seigneur d'Argentré, Touvoye,

Autrives, Chantelou, Chambotz et Neufville, contre les propriétaires d'une maison ayant appartenu à Pierre Duchemin de La Jarossais, située rue de la Vrillerie, en Saint-Vénérand de Laval : demande en paiement de rente ; — Jacques de Mailly, sieur de Blezy, contre Jacques Diguet : demande en paiement de billet ; — Marin Boisramé contre René Grippon : demande en paiement de rente due sur le lieu des Blinières, en Cossé, etc.

B. 570. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Gauthier, sieur du Breil, contre Jacques Gueslin : demande en paiement de billet ; — Louis Pouivet de La Blinière, trésorier-général des troupes de la maison du roi, seigneur de Bourgnouvel, Bourgon, Bois-au-Parc, Commer, Montourtier et Aron, contre Nicolas Henry, maître menuisier : demande tendant à à ce que le défendeur soit tenu de livrer les ouvrages de menuiserie et de sculpture qu'il a entrepris pour le compte du demandeur ; — Pierre Davost contre Jean-Hyacinthe de Blois et Michel Landelle : demande en paiement de loyer d'une maison ; — Pierre Lemonnier, sieur de La Maisonneuve, contre Jacques Crosnier, colon du lieu de La Goibaudière, paroisse de Cossé : demande en nomination d'expert ; — le procureur fiscal contre plusieurs riverains du chemin de Laval au bourg de Ruillé-le-Gravelais : demande de réparations audit chemin vis-à-vis des propriétés des défendeurs ; — le procureur fiscal contre Jacques Le Roy, procureur au siége du Pertre : demande tendant à obliger le défendeur à procéder devant le siége de Laval et non devant le juge du Pertre, au sujet de la saisie du lieu de La Houssaie, en Saint-Cyr ; — Daniel Boulet contre Jean Duchesne dit La Chambre : demande en remboursement d'argent prêté ; — René d'Hélyaud, seigneur de La Gravelle, ancien président au présidial de Château-Gontier et Marie Delaporte, son épouse, contre Louis Freuslon : demande de rentrée en possession du moulin du Haut-Favry, en Préaux, pour cause d'inexécution du contrat de rente ; — le procureur fiscal contre les riverains de chemins sis à Cossé : demande de réparations ; — la communauté des pélerins de Saint-Jacques contre plusieurs membres qui n'avaient pas payé leurs cotisations, etc.

B. 571. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Guillaume Mary, sieur du Cléray, ancien contrôleur au grenier à sel de La Gravelle, contre les époux Lancelin : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'enlever l'avoine qu'ils ont achetée à raison de 18 sous le boisseau ; — François Brillet et François Pichonneau, Louis François, sieur de La Foucaudière, et Marie Brillet, sa femme, contre Jacques Dubois et ses cohéritiers en la succession de Guillaume Dubois, ancien titulaire de la chapelle de La Croix, en Soulgé : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Jean Bourdet contre François Guinoiseau et Charlotte Clément, sa femme : demande en paiement de marchandises ; — Hiérosme Berset, sieur des Halerays, contre Guillaume Rousseau : demande en paiement d'obligation ; — François Ouvrard, sieur de La Boizardière, propriétaire du lieu et métairie des Noyers, en Saint-Berthevin, contre Julien Dupré : demande en résiliation de vente de deux bœufs dont l'un est atteint d'un vice rédhibitoire ; — la communauté des chirurgiens de Laval contre Renée Le Bail : demande en interdiction d'exercer la chirurgie et en condamnation à 500 livres d'amende pour l'avoir fait, etc.

B. 572. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Aubinière contre Renée Fortin, veuve Jean Touchard : demande en retrait lignager de diverses maisons sises au village de La Térière, en La Chapelle-Anthenaise ; — François Le Baubier contre Pierre Echard : demande en paiement de fermage du lieu du Gros-Chêne, en Avesnières ; — Jean Courte contre Michel Guérin : demande en paiement de rente foncière due sur le lieu de La Couillière, en Louverné ; — les habitants de Maisoncelles contre Jean Bouslay, leur curé : demande en ce qu'il lui soit interdit d'abattre des arbres sur le temporel de la cure, etc.

B. 573. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean de Maucourt de Bourjolly, lieutenant civil au siége de Laval, héritier de Pierre Debonnaire, sieur de La Féaudière, contre Michel Jouet, curateur des enfants de René Leclerc et de Michelle Perrin ;

demande en reddition de comptes de gestion tutélaire ; — l'abbaye de Clermont contre les propriétaires du lieu des Fourneaux, en Saint-Pierre-la-Cour : demande en paiement de rente féodale ; — les époux Périgois et Pierre Atibard contre Louis Gaultier : demande en paiement de fermes du lieu de La Gaptière, en Beaulieu ; — Jean Rousseau contre René Landelle et Renée Gruau, sa femme : demande en paiement de fermages du lieu du Petit-Tertre ; — Michel Pineau, fermier de la seigneurie de La Houssaye, contre Jean Huneau : demande en paiement de fermages du moulin d'Etroigné et de la closerie de Foussibourde, en L'Huisserie ; — François de Valentin, écuyer, et les enfants issus de son mariage avec feu Marie Juillé, contre Marie Besnier, Jean Juillé et René Besnier : affaires de la succession de feu René Juillé, etc.

B. 574. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René-Nicolas Moraine, sieur de Laubinière, propriétaire de la seigneurie de Laubinière, en Arquenay, contre François Rayer, sieur des Bignons, propriétaire du lieu de La Petite-Touche-Ronde : demande en paiement de rente en grains ; — les habitants de L'Huisserie contre Etienne Noyer : demande en paiement de rente ; — Jean Beaujan, laboureur, contre Jacques Chaslot, chirurgien : demande en paiement de charrois de vendanges de la paroisse de Fromentières, au bourg de Meslay ; — Henri-Jean Delaunay, sieur de Mécorbin, Jacquine Delaunay, Lancelot Delaunay, sieur de La Féronnière, Marie Roustille, veuve Jean Delaunay de Mécorbin, et Charles Delaunay, son fils, contre René Delaunay de Montaleu, Joseph Delaunay de La Ragottière, Jean Despeaux, Louis Duchemin de la Baboissière, Anne Delaunay : affaires de la succession de dame Marie Delaunay, veuve de César Bellanger de Vaugaillard ; — Martin Letessier, sieur des Poiriers, contre André Héaulmé, laboureur : demande tendant à obliger le défendeur à couper les genêts d'une pièce de terre, à la livrer ensuite à la culture et à ensemencer le tiers de la métairie de La Rue, en Bazougers, etc.

B. 575. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean et René Accaris et Pierre Bry, veuf d'Anne Accaris, contre René Accaris, veuf d'Anne Moiré : demande en inventaire des meubles laissés par celle-ci ; — Pellerin Bertrand, premier commis du lieutenant-général de police, et Simon Viard, contre le curateur de la succession de feu Jean Jardin : demande en délivrance de legs ; — Jean Pelourdeau, Louis Pottier, mari de Françoise Pelourdeau, René Bossard, mari de Julienne Marteau, et René Pelourdeau, contre Jeanne Talvaz, veuve Mathurin Viot : affaires de la succession de Jean Viot ; — Jeanne Lilavois, épouse de François Grebert, sieur du Broustel, contre Joseph Lemercier, sieur de La Guillottière : nomination d'expert pour visiter le lieu des Montreulz, en Saint-Jean-sur-Mayenne ; — François-René des Vaux, seigneur de Dureil, contre Jacques Rivière : demande en paiement de fermages ; — Pierre Edard contre Louis d'Houllière : demande en retrait lignager du lieu de La Grande-Lande, en Meslay, etc.

B. 576. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François-René Marest, seigneur des Aulnays, contre Pierre, Françoise et Marie Rougechausse : demande en retrait féodal du lieu de La Houissière, en Astillé, relevant du fief des Aulnais ; — Gilles Beloce, sieur de La Salle, Guy de Villeneufve, curateur des enfants de feu François Beloce, Jacques Taillandier, Michel Lemercier et Anne Beloce, sa femme, contre Louis d'Andigné de Mayneuf : affaires de la succession de feu Michel Véran, trésorier de la cathédrale de Vannes ; — François Lepannetier, sieur de La Huberdière, contre Pierre Coustard : demande en paiement de blé vendu à raison de 22 sous le boisseau ; — Les époux Pelourdeau, contre Claude du Plessis de Mongenard, héritier en partie de Marguerite de Domaigné, veuve de Louis, baron de Beaumanoir : demande en paiement d'obligation ; et Claude du Plessis, contre Louis de Domaigné, seigneur de La Roche-Hue, héritier principal de ladite Marguerite : demande tendant à ce que Louis de Domaigné, soit tenu de payer à la décharge du sieur du Plessis, la somme réclamée ; — Marie Lemercier, veuve Elie Noury, contre René Dubel, sieur de La Renauderie : demande en paiement d'obligation ; — François Maherault, curé de Launay-Villiers, contre Pierre Genoueilh : demande tendant à ce que le défendeur abandonne la jouissance de deux pièces de terre dé-

pendant du lieu de Leusche, et en paie les fermages échus, etc.

B. 577. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Demande, par le procureur fiscal, de règlement d'eau en temps de sécheresse, pour les moulins de Bélaillé et à draps de Laval ; — Charles Roger, contre Pierre Ménager, prieur de Sainte-Catherine : demande de réparations aux trois étangs des Alleux ; — Renée Lorant, veuve de Claude du Hardas, seigneur de Houssemains, étant aux droits de Thomas du Hardas, seigneur de Saint-Loup, tant en son privé nom, qu'en celui de Marie-Françoise-Apolline-Louise du Hardas, de Marie-Françoise-Agnès du Hardas, du sieur de Férand et de Madeleine-Marie du Hardas, son épouse, et de Rose-Elizabeth du Hardas, contre Louise du Hardas : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Tauvry contre René Delaporte, sieur de Forges, et celui-ci contre Guillaume de Missé, chantre de la collégiale du château de Thouars, titulaire de la chapelle de La Bellue, en l'église de Montjean, et celui-ci contre le sieur Nepveu, héritier par sa femme de feu Pierre Bertrand, ancien chantre de ladite collégiale : demande de réparations sur le lieu de La Grande-Bellue, en Montjean ; — Gervais Dellière contre François Plattier : demande en paiement de marchandises, etc.

B. 578. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Contestation entre Jacques Challot, maître chirurgien, et Catherine Griveau, veuve François Edard, au sujet de droits de passage ; — François du Bois-Berranger contre René Vannier, demande en partage de grains provenus sur le lieu du Cormier ; — René Lemonnier, sieur du Haulpineau, contre Jean Jagu : demande en paiement de bestiaux ; — Jean Jamon contre Guy Besnier, sieur du Tertre, demeurant à La Ducherie, en Saint-Jean-sur-Mayenne : demande en paiement d'obligation ; — Pierre Branchu contre Joseph Gellot : affaires de la succession de Roberde-Marie Beaupelet, veuve de Guillaume Dauphin ; — Jean Verger contre Julien Le Maître : demande en réparation d'honneur ; — René et François Cucé, frère, contre René Bouvet : affaires de la succession de feu Jean Bouvet, etc.

B. 579. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Michel Fournier, curé de Grenoux, contre ses paroissiens : demande en nomination d'experts pour visiter le presbytère dudit lieu ; — Joseph Landelle, curateur des enfants de feu Joseph Rouliard et de Renée Letourneux, contre les héritiers de Jean Millet : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Charles Lasnier, notaire, contre Jean Gaultier, sieur de La Vieucourt ; Hiérosme Gaultier, sieur du Cléray ; René Gaultier, sieur de La Valette ; Gilles Martin, sieur de La Blancherie et Catherine Gaultier, son épouse ; François Gaultier, sieur des Mortiers ; Joseph Gaultier, sieur de La Planche ; Daniel-Charles Gaultier, sieur de La Hunaudais, etc., affaires de la succession de René Gaultier et de Charlotte Alleaume ; — Anne Beudin, veuve François Tourtault, contre René Fournier et Barbe de Chantelou, sa femme : demande en retrait lignager d'une maison sise au Marchis à Laval ; — Jacques Bidault, curé de Saint-Berthevin, contre les habitants de la paroisse : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de réparer à leurs frais les dégâts que pourrait occasionner au chœur de l'église la ruine prochaine du clocher ; — Louis Pottier contre Jacques-Mathurin Pottier : demande en paiement de dommages-intérêts pour n'avoir pas fait les cultures voulues sur la métairie de Caconault en Montigné ; — Charles-Joseph, marquis de Biragne, gouverneur de Laval, seigneur de la terre et seigneurie du Verger, contre les époux Mathurin Dormet : demande en paiement de bestiaux et de dégradations commises sur le lieu de La Chaussée, etc.

B. 580. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1722. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Angélique Hardanges, veuve Louis de Brossard, écuyer, sieur de La Gaultraye, fille et héritière de Renée Dolbeau, veuve René Hardanges, contre les époux Mathurin Lecomte : demande en paiement de somme hypothéquée sur une pièce de terre sise au Bignon ; — Jean Lelasnier, sieur des Prés-Neufs, contre les époux Bourdon : demande en paiement d'obligation ; — François de La Barre, seigneur du Buron, contre Arnoul Hubert : affaires de la succession de

Madeleine Le Divin, femme dudit Arnoul ; — Anne de La Porte, épouse de François Duplessis de Laune, contre son mari : demande en autorisation d'ester en justice et de faire des emprunts et dépenses pour des affaires la concernant particulièrement ; — Pierre Rougechausse contre Jean Chartier, et Jean Chauveau, sieur de la Ruchonnière, contre le sieur Paré : demande en paiement et reconnaissance de rentes, etc.

B. 581. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Guittet, sieur du Verger, contre François Faligon : demande en paiement de ferme du lieu de La Gauterie, sis paroisse du Pertre ; — Madeleine de La Rocque, veuve de Joseph des Bordes, sieur de Vaugouin, contre Anne de La Noe, veuve Boussard : demande en paiement de somme hypothéquée sur la maison du Griffon, sise au faubourg Saint-Martin de Laval, et acquise par la défenderesse de Daniel Mérial, sieur de Longchamps, et d'Anne Théreau, sa femme ; — François Le Pannetier, sieur de La Huberdière, contre Marie Thireau, veuve Pierre Boisgontier : demande en paiement de billet ; — Le procureur fiscal contre René Le Cornet, curé de Brée, et René Trouillard : demande tendant à ce que les défendeurs ne puissent procéder ailleurs que devant le siége de Laval ; — François de Pontfarcy, seigneur de Louverné et de La Troussière, contre les propriétaires du lieu de La Belicière en Louverné : demande en paiement de rentes féodales ; — Jean-Alexandre Campin, abbé de Saint-Martin et de Clermont, contre les propriétaires de La Chalottière, au Genest.

B. 582. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1723. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le comte de Laval contre Marie-Catherine Bornet, veuve Humbert de Valence : demande en retrait féodal de la seigneurie de La Troussière, en Louverné, pour ce qui relève du comté de Laval, acquise, par la défenderesse, de Jean-Baptiste de Thibault, comte de La Roche-Thulon, et de Françoise-Marguerite-Antoinette de Thibault, son épouse ; — Jean Bellanger contre François Lebreton, veuve Nicolas Davrillé : demande en paiement de toile ; — Renée Roche, veuve Urbain Dubois, sieur de La Basmaignée, contre Louis Boivin : demande en paiement de fermages ; — Charles Marie, sieur de Beauchesne, contre Daniel Paillard : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de transporter du port de Laval au château de La Brardière, ainsi qu'il s'y est obligé, six pipes de vin d'Anjou ; — Louis Moreau, sieur de Thorigné, et Geneviève Moreau, sa sœur, contre Jacques Quihery, René de Vernay, sieur de Langellerie, et Marie de Vernay : affaires de la succession de Marguerite-Anne de Vernay ; — messire Jacques Dumans, conseiller au Parlement, contre Jacques Lelong, sieur de La Besnardière, Jacques Enjubault, sieur de La Bisollière, et Charlotte Duchemin, sa femme, Anne Duchemin, veuve de Charles Frin du Guiboutier, et Marie Duchemin : demande en remboursement d'argent avancé par Léonard Dumans, secrétaire du roi et père du demandeur, etc.

B. 583. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Le Retard de Houssillon, écuyer, et dame Marguerite Du Plessis, son épouse, Pierre Lemesle, sieur de Cillieuron, et Perrine Du Plessis, son épouse, contre Claude Du Plessis de Mongenard : demande en paiement de rente ; — Joseph Ouvrard Du Moustier contre Balthazar de Valleaux : demande tendant à ce que le sieur Ouvrard et sa femme soient maintenus en possession du droit de recevoir le pain bénit, dans l'église d'Astillé, avant le sieur de Valleaux ; — César-Eustache Le Roi, chevalier, seigneur de La Vérouillère, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Jeanne Joubert, contre Jacques Lilavois de La Bréhinière : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Ménager, prieur de Sainte-Catherine de Laval, contre les propriétaires du lieu du Tertre-Lambert, en Montigné : demande en paiement de rentes en grains ; — Etienne Carré, sieur du Rocher, contre les époux Boullay : demande de réparations sur le lieu de Lommais et le pré de Fordou ; — Angélique Arthus contre Jean Rogeard : demande en paiement de billet, etc.

B. 584. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Gillonne de La Touche, femme de Pierre

De Chalu, sieur de La Motte, contre Jean Monceau, sieur de La Prunerie : demande en paiement de billet ; — le procureur fiscal contre Noël La Cour : contravention aux règlements sur la fabrication des toiles ; — Jean et Nicolas Jaguelin, René Fouquet et Jeanne Jaguelin, sa femme, contre Julien Girard : demande d'expertise sur le lieu de La Mercière, en Astillé ; — Pierre Couanier, sieur de La Huberdière, Suzanne Trillion, veuve Olivier Couanier, sieur des Landes, François Couanier, sieur des Landes, et Jean Couanier, sieur du Peray, Gervaise Couanier : affaires de la succession des père et mère communs des parties ; — René Géliniaux contre René et Gervaise Mousteau : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jean Hoyau contre Joseph Lebreton, curateur de la succession de feu Jean Noury : idem ; — François Georget, bailli d'Evron, contre Charles Galichon de Courchamp : demande en réparations sur le lieu de La Chauvinière, etc.

B. 585. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Françoise de Cauvigny, veuve de Roland Le Clerc, contre Jean Huet : demande en paiement de marchandises ; — Michel Gaultier, fermier des droits de coutume et étalage de la prévôté de Cossé-le-Vivien, appartenant au duc de La Trémoille, contre la veuve Jean Gaucher : demande en paiement de droits ; — Jean Davière et Julienne Malaunay, sa femme, René Jamin et Françoise Malaunay, sa femme, contre Pierre Guinoiseau et Jacquine Malaunay, sa femme : demande en reddition de comptes de jouissance du lieu de La Nouvellière, en Ruillé-le-Gravelais ; — Christophe Gaudin, sieur de Diorcé, contre le curateur de la succession de Félix Gaudin de La Remférière, et celui des biens déguerpis par Robert Duval, sieur de La Pergivère : demande en paiement de rente ou retour de partages ; — Henri Trou, ci-devant fermier de l'abbaye de Clermont, contre les propriétaires du lieu de La Chalottière, au Genest : demande en paiement de rentes en grains ; — René Lemasle contre Mathurin Guérif : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'abandonner la jouissance du lieu de La Basse-Jonchère, en Cossé, etc.

B. 586. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1724. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Nourry, notaire du comté de Laval, contre Julien Barron, sieur du Chasteigner, Jean Faguet et Anne Barron, sa femme, Pierre Barron, François Fourvry et Marie-Julienne Barron, sa femme : demande d'expertise sur une maison sise rue du Val-de-Mayenne, à Laval ; — François et Ambroise Audierne contre Jean Rivrain : demande en livraison de blé-seigle, à raison de trois livres le boisseau : — le comte de Laval contre François Laigle et Noël Durocher : demande en paiement de deux écus d'or évalués à la somme de 114 sous chacun, dus par les défendeurs pour leur réception dans la communauté des maîtres tailleurs d'habits de Laval ; — Julienne de La Chapelle, femme de René Le Pannetier, sieur des Moulins-Neufs, contre Nicolas-René de La Chapelle, titulaire de la chapelle de Sainte-Catherine de Fouilloux : demande en paiement d'une année de revenu dudit bénéfice pour le rachat dû à la terre de Fouilloux en 1719 ; Julien Pousteau, sieur de Rochobert, contre Anselme Verron et Maurice Prudhomme : demande en paiement de grains ; — Pierre-Joseph Moraine, avocat en parlement, contre Perine Le Corvaisier, veuve en premières noces de René Servain, sieur de Trémeziaux, et, en secondes noces, de Gabriel Rousseau, sieur de Vallière : demande en paiement d'obligation, etc.

B. 587. (Liasse.) — 161 pièces, papier, 1 pièce parchemin.

1724. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre les propriétaires des métairies de La Vieucourt et de La Hardonnière : demande en réparations sur la partie du chemin de Laval à Ahuillé dont les défendeurs sont riverains ; — Anselme-René de La Barre, seigneur de Villegrand, contre Pierre Lemonnier, sieur de La Maisonneuve : demande en paiement de 36 livres pour 12 boisseaux de blé-seigle ; — Maître François Davenel, sieur de La Calinière, contre Charles Crémoux, notaire du Comté de Laval : affaires de la succession de feu Gabriel Rousseau, sieur de La Vallière ; — François-René Marest, écuyer, sieur de Saint-Brice, contre Henri de Meaulne de Lancheneil : revendication des fruits et revenus de la terre des Aulnais, en Astillé ; — Charles

de Houllière de Bois-Bureau contre Joseph d'Andigné de Mayneuf : demande en paiement de billet ; — Ambroise Gombert, sieur de La Tesserie, et Marie Saiget, sa femme, et Renée Saiget, contre Marie Rozière, veuve Edmond Hébert : revendication des fruits du lieu des Gaudinières, en Louvigné ; — Jean Gontier contre François Coustard de Souvré, maître des eaux et forêts, et capitaine des chasses du comté de Laval : demande de réparations au lieu et moulin de Vanneron, etc.

B. 588. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Lemonnier, sieur de La Bucherie, contre René Hesbert : demande en paiement de billet et d'arrérages de rente ; — Thomas Havard contre René Sarchet et Anne Maussion, sa femme : demande en paiement de marchandises ; Julien Gueslin contre Mathieu Houdayer : demande en retrait lignager du pré Hayes, en Nuillé-sur-Vicoin ; — François-Benjamin Delaunay, sieur de Painchault, contre François Gaultier, sieur des Mortiers, et Charles Heaulmé : demande en expertise sur les lieux de Painchault et de Prisepiau ; — René Landais contre Joseph Laizi : demande en paiement de vin ; — Pierre de Boziat, écuyer, sieur de Pontsaintour, contre l'abbaye de Clermont : demande en paiement d'obligation, etc.

B. 589. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Renée Foureau, veuve de Julien Leclerc du Flécheray, Jean-Baptiste Duchemin, sieur des Étoyères, et Marie Leclerc, son épouse, contre Joseph Frin, sieur de Saint-Germain : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu à faire déclaration des sommes dues par lui aux héritiers d'Anne Leclerc, veuve Pierre Sevin, etc.; — Laurent Froment, vicomte de Terchant, contre le chapitre de Saint-Michel de Laval : demande en reddition de foi et hommage et en paiement de droits de rachat pour une rente appartenant aux défendeurs sur le lieu de La Subierdière, en Courveille, lequel relevait de la châtellenie de La Guéhardière, membre de la vicomté de Terchant ; — Louise Enjubault, veuve François Boulain, sieur du Griffon, contre les époux Louis Busson : demande en réparations au moulin de La Roche, sis en Louverné ; — Charles-Guillaume de La Corbière, seigneur de La Chapelle, contre Jacquine de La Barre, veuve de François-Marie de La Corbière : demande en partage du lieu de La Toualière, en Cossé ; — Mathurin Simon contre François Coustard : demande en paiement d'une somme de 40 livres pour dix boisseaux de froment rouge ; — Pierre de La Barre, seigneur du Teilleul, contre Ambroise Soisnard : demande en paiement d'obligation.

B. 590. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — La veuve de René de La Porte, ancien fermier des châtellenies de Montjean, Courveille et La Gravelle, contre les propriétaires des lieux de La Petite-Auberdière, en Ahuillé, de la Tenue des Bouchers et de la Beurrie, en Saint-Pierre-la-Cour ; de La Moinerie, en La Madelaine ; du Cluzeau, en La Gravelle ; de La Garlière, en Quelaines : demande en paiement de rentes dues auxdites châtellenies ; — Guillaume de Sigay, écuyer, ancien lieutenant de la baronnie de Vitré, contre le sieur Cévillé : demande en paiement de billet ; — Pierre Beaujean contre René Corbin : demande en paiement de marchandises ; — Maurice de Chalus, écuyer, sieur de La Motte, contre Jean Baron : demande en paiement de billet ; — Michel-François de Valadon, comte de Pertre, gouverneur de Bellegarde, en Roussillon, et Esther de Madaillan de Lesparre, son épouse, contre Pierre Couléon, sieur de La Grand-Maison : demande en paiement d'arrérages de rentes sur des biens sis au village de Sainte-Plaine, en Cossé ; — Martin Letessier, sieur des Poiriers, fermier de la seigneurie de Poligné contre Jean Jardin, sieur de La Réaulté : demande en paiement de 50 livres pour prix de deux pipes de cidre, etc.

B. 591. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marguerite Marteau, veuve Charles Talvas, contre Jean Angot : opposition à une saisie mobilière ; — Françoise Richard contre Pierre Meusnier l'aîné : demande en paiement de fermages d'une pièce de terre appelée la pièce Blanche, située près du bourg de Cossé ; — Jean-Louis Bidault, sieur de Glatigné, contre Léonard Rondeau : demande en paiement de fermages de la closerie de La Maisonneuve, en Andouillé ; — Louis de Boisjourdan, chevalier, seigneur de Chesnay, contre Charles Hocquedé, sieur de La Huberderie :

demande en paiement de bois ; — François Sarebource de Mondouville contre Marie et Toussaint Péger : demande en paiement de billet ; — Nicolas Moraine, sieur de Laubinière, contre les propriétaires du lieu de La Chenuère, en Meslay : demande en exhibition de titres de propriété ; — les habitants d'Astillé contre les héritiers de Pierre Nupieds, ancien curé dudit lieu : demande en délivrance du legs du lieu de La Baillère fait par le défunt à la fabrique de son église, etc.

B. 592. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les curateurs de Gabriel-Jean et Périne Poisson contre les époux Guillaume Bellanger : demande en paiement de fermages du moulin du Quartier, en Bonchamps ; — l'abbaye de Clermont contre les propriétaires du lieu de La Bobonnière, dépendant du fief de La Rouffelière, en Loiron : demande en paiement d'une rente en grains ; — Marin Lemeignen, chapelain de Ruillé, et Georges Bruneau, sieur de Miré, contre les héritiers de Julien Lebeul, prêtre-sacriste du Bignon : demande en délivrance des différents legs faits par le défunt, en particulier de ceux qui ont été faits aux pauvres du Bignon ; — Claude Lefebvre, chevalier, seigneur de La Falluère et de Bois-Gamats, contre les époux Pierre Gontier et François Péribois : demande en paiement de fermages du moulin de Bois-Gamats ; — Charles de Charbonneau de Fort, grand prieur de Champagne, commandeur de Thévalles, contre les propriétaires du lieu de La Grand-Goderie, en Soulgé : demandes en paiement de rentes dues à la commanderie de Thévalles ; — Claude Le Tord, sieur de La Maisonneuve, contre le titulaire de la chapelle de La Guiherière, au Bignon : demande en exhibition de titres de jouissance, etc.

B. 593. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-François de Launay, sieur des Scepeaux, contre les Ursulines de Laval : demande en réméré de la métairie du Petit-Fresne, en Astillé, vendue 6,000 livres ; — Jean-Baptiste Salmon, sieur du Griffon, élu au siége présidial de l'élection de Laval, contre Julien Aubin, chapelain de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Maisonneuve, en Loiron ; — Anne Chevalier contre Michel Dubois, sieur de La Flécherie : demande en abandon de jouissance à ladite Anne Chevalier de deux pièces de terre nommées les Foucoings, sises en Maisoncelles ; — Mathieu et Joseph Margottin contre Pierre Bidault : demande en paiement de lettre de change ; — Jacques Letessier, sieur des Ridereaux contre Céneré Trouillard, et René Saslin contre Nicolas Guyau : demande en paiement de billet ; — Charles Frin, curé d'Ahuillé, et Louis Frin, chevalier de Malte, contre Jacquine Moraine, veuve Charles Frin, sieur des Touches, affaires de la succession dudit sieur des Touches, etc.

B. 594. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Isaac Gigault, titulaire de la chapelle de Sainte-Barbe des Chênes-Secs, contre Suzanne et Anne Davost, nièces et héritières de Pierre Davost son prédécesseur : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Jean-Baptiste Trenonay, receveur de l'impôt des tabacs de Laval contre Guillaume Duval : demande en paiement de billet ; — Marie-Anne Chevallier contre les époux Pierre Lecoq, colons du lieu de La Babinière, en Saint-Berthevin : demande en paiement de dégradations ; — Renée Rousseau, veuve de René Foureau, greffier en chef de la maréchaussée de Château-Gontier contre les enfants de feu Pierre Jeudy et de Marie Rocher, sa femme : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jeanne Hersant, veuve Pierre Diray, sieur du Châteillier, contre Claude du Plessis de Mongenard : demande en exhibition de titres de propriété du lieu des Chênes, en Saint-Berthevin ; — Charles Duchesne, sieur de La Forêtrie, ancien sénéchal de la baronnie de Craon, Marie Hoyau, sa femme, et leurs cohéritiers en la succession de Jacques Hoyau, contre les héritiers de feu Madelaine Ledivin, femme dudit Jacques Hoyau : demande en paiement d'une somme de 300 livres, etc.

B. 595. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1725. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Le Breton contre Jean Houllière, sieur de La Fontaine : demande en paiement de billet ; — Jean Dudouet contre François-René Des Vaux,

seigneur du Reil : demande en paiement de créance ; — Pierre Poissel, sieur de La Savinière, contre Pierre et François Pilorge : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'abandonner la jouissance du lieu de La Basse-Porchère, en Saint-Germain-le-Fouilloux, etc.

B. 596. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Hiérosme Trouillard contre Jean Lemarié : demande en paiement de créance ; le chapitre de Saint-Tugal contre René Chevallier, colon du lieu de Gireudière, et François Le Roy, colon du lieu de La Broce : demande en paiement de dîmes ; — Louis-François Ambroise, imprimeur, et Perrine Chevillard, sa femme, contre Jean Cobier : demande en paiement de rente ; — François de Farcy, seigneur d'Arquenay, contre les propriétaires de la seigneurie du Champ-Dauphin, dépendant de la terre de Launay-Ploquin, en Parné : demande en prestation de foi et hommage dus à la seigneurie d'Arquenay ; — Marie Bart, veuve du sieur de Sainte-Croix, contre Joseph Debond : demande en paiement de billets, etc.

B. 597. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien Lemesle, sieur de La Maisonneuve, contre Jean Nouel : demande en paiement de billet ; — Etienne Bubigné et Julien-René de Meaulne de Rouessé contre les propriétaires de la closerie de La Brotellière, sise en Saint-Berthevin et en Grenoux : demande en bail judiciaire de ladite closerie ; — Nicolas Lasnier, sieur de La Valette, propriétaire du moulin de Maritourne, en Argentré, contre Gervaise Jégu, demeurant au lieu de La Gastellière, en Louvigné, qui n'allait pas faire moudre son grain audit moulin ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre les héritiers de feu Jacques Bourgoing et contre Geoffroy du Tertre, René Pichot de La Graverie et le sieur Duchemin de La Flèche : affaires de la succession dudit Bourgoing ; — René Esnée contre Anselme Jourdan et Julienne Lemarchant, sa femme : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Pierre Ribon contre René Martin et François Loyand : demande en paiement de créances, etc.

B. 598. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marie Britais, veuve Julien Pichot, contre François Pouteau : demande en paiement de rente ; — André Portier et Marie Desvignes, sa femme, contre Jean Loizon : demande en retrait lignager de divers immeubles sis au village de Lerrière et aux environs, en Arquenay ; — les époux Jean Gorret contre Marguerite Couespel, veuve François Tafforeau : opposition à une saisie faite sur les demandeurs ; — Thomas Trois, marchand tondeur, et Rose Hamard, sa femme, contre Jean et Julien Lemoyne : demande en paiement de dégradations commises sur le lieu de La Rue du Pont, en Ahuillé ; — René Le Tortu, sieur des Parts, contre François Duval et François Loyant : demande en paiement de billets ; — Barbe Ravault, veuve Robert Gobier, sieur des Fontaines, contre Pierre Ragaignée : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'abandonner la jouissance du lieu de La Chouannière, en Saint-Georges-le-Feschal, etc.

B. 599. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis de Langellerie, écuyer, contre la veuve de François Martin, sieur de La Blanchardière, Françoise Salmon, Gilles Letourneur, sieur de La Borde, et Marie Devernay, sa femme, Nicolas Lilavois, sieur de Crué, Geneviève Tauvry et Olivier Tauvry, sieur de La Morinière : affaires de la succession de Jean-Baptiste Salmon, sieur du Griffon ; — Etienne Lemonnier, sieur de Chantelou, contre François Suhard : demande en paiement de marchandises ; — Claude Chérier, prieur de Changé, contre les propriétaires du lieu de Niafle, en Louverné, dépendant du fief du prieuré de Changé : demande en paiement de rente en grains ; — Joseph Davin, bourgeois de la ville de Paris, contre Christophe Cathare, capitaine des gabelles : demande en paiement de créance ; — Jean Géré, sieur de La Tesnière, contre René Brossard, sieur de Saint-René : idem ; — Maurice de Chalus, écuyer, sieur de La Motte, curateur des enfants de Jean de Roumillé, écuyer, sieur de Maupertuis, et d'Antoinette de Chalus, contre Marie Busson, veuve en secondes noces du sieur de Roumillé : règlement de compte, etc.

B. 600. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles-Joseph, marquis de Birague, et Charlotte-Marie de Birague, contre Marguerite Cailler, veuve Eschard, propriétaire du lieu des Forges, en Montigné : demande en paiement de rentes féodales ; — Henri Trou, ancien fermier de l'abbaye de Clermont, contre les propriétaires d'une pièce de terre dépendant du lieu d'Asligny : demande en paiement de rentes dues à l'abbaye de Clermont ; — le procureur fiscal contre le titulaire de la chapelle de l'Hermitage, en Ahuillé, et le fermier du temporel de ladite chapelle : demande en réparations sur ledit temporel ; — Thomas Lebourdais, sieur de La Périère, contre Etienne Hébert, sieur de La Petite-Roche : demande en paiement de billet ; — Françoise et Madeleine Duval contre Marie Duval, veuve Bernard Gougeon : demande en retrait lignager ; — Pierre Couléon, sieur de La Grandmaison, contre René Cottineau : demande en paiement de rente sur des biens sis au village de La Tour-Blanche, en Simplé, etc.

B. 601. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1726. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le chapitre de Saint-Michel de Laval contre les propriétaires du lieu de la Chevillerie, en Astillé, et ceux du moulin de Raffray, en Saint-Berthevin : demande en paiement de rentes en grains ; — le procureur fiscal contre René Solier, demeurant au lieu du Cormier, en Parné, et Pierre Guy, demeurant au lieu de La Rue, en Maisoncelles, qui relevait du château de Laval par les fiefs de La Motte et de La Roulière : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de procéder devant le siége de Laval et non devant la baronnie d'Entrammes ; — Jean Dudouet contre Antoine Dudouet : demande en règlement de comptes, etc.

B. 602. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Beaujouan contre Jeanne Heurtault, veuve Jean Boussin : demande en paiement de rente sur le lieu de La Basse-Pelouse, en Saint-Germain-le-Guillaume ; — les religieux de La Toussaint d'Angers, seigneurs de la seigneurie de La Villaine, en Saint-Vénérand, contre les propriétaires du lieu du Pressouer-Sallé : demande en paiement de redevances féodales ; — les enfants de Julien Salmon et de Marie Métairie contre Jean Ricoul, veuf de Suzanne Métairie : demande en reddition de comptes de curatelle ; — Julien Cousin, fermier du lieu et closerie de La Vérie, en Argentré, contre Jean Courte, sieur de Sumeraine, curateur des enfants de François Courte et de Marie du Parc : demande en dommages-intérêts pour inexécution de diverses clauses, et en réparation sur ledit lieu ; — Jean Hery, sieur de La Houssais, tuteur de Jeanne-Marie, issue de son mariage avec Rose d'Argentré, contre François Heslault : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'abandonner la jouissance du lieu des Noyers, en Saint-Cyr ; — Jean Cailler, sieur des Touches, et ses cohéritiers, contre Nicolas Thiboullet : demande en paiement de créances, etc.

B. 603. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Etienne Fautrad contre Jean Lemoine : demande en retrait lignager d'une pièce de terre, nommée La Bouette, située en Meslay ; — Louis Le Bourdais, sieur de La Maisonneuve, et ses cohéritiers en la succession de Gilles Le Bourdais, sieur de La Guittonnière, contre Mathurin Garnier et les époux Michel Lemaître : demande en paiement de billet ; — René Cottereau, fermier du moulin d'Ouvrouin, de Montflours, contre Marie Huet, veuve Pierre Bertron : demande en paiement de rentes seigneuriales dues à la seigneurie d'Ouvrouin ; — Nicolas Le Febvre, sieur de La Boulais, régisseur-général du comté de Laval, contre Julien Bloce, meunier : demande en livraison de poisson pour peupler l'étang d'Olivet ; — Madeleine-Charlotte d'Andigné de Ribou, prieure d'Avesnières, contre les propriétaires d'une maison sise au bourg d'Avesnières : demande en exhibition de titres de propriété ; — François Hébert et Marie-Anne Sorin, sa femme, propriétaires de la métairie des Espiées, en Bonchamps, contre René Guérin et Marie Chamareul, sa femme, colons partiaires dudit lieu : demande en expertise ; — Charles du Haninel, seigneur du Rouvray, prieur commendataire d'Origné et d'Arquenay, contre René Dubois : demande en délivrance de la somme due audit seigneur du Rouvray par Jacques Dubois, pour fermages et arrérages de rente, etc.

B. 604. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Françoise Millière contre Pierre-Jean Hébert, sieur de La Chesnais : demande en remboursement d'argent prêté ; — contestation entre Pierre Danjon, écuyer, seigneur de Coulouvray, et Marie-Marthe Coustard, sa femme, au sujet du paiement d'une pension réclamée par ledit seigneur de Coulouvray ; — Michel Dubois, sieur de La Flécherie, maître de forges, et Renée Foureau, sa femme, contre les époux Jean Juillé : demande en paiement d'obligation ; — Louis Le Breton, sieur de Villeneuve, mari de Marguerite Foureau, contre Mathurin Jaguelin : idem ; — Jean Housset, André Gaumert et Marie Bourdoiseau, sa femme, Ambroise Ravary et Anne Houssay, sa femme, contre Jean Marcadé et ses cohéritiers en la succession de René de La Porte : demande en paiement de rente ; — Michel Coignard, sieur des Brosses, sénéchal du siége de Chemeré-le-Roi, contre Maurice Laguillée, curé de Saint-Georges-le-Feschal, et Julien Boullay : demande en paiement de rente, etc.

B. 605. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1727. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Renusson, sieur de La Touchardière, et Marguerite Touchard, sa femme, contre les époux Jean Lechesne : demande de réparations sur la métairie de La Ragottière, en Saint-Germain-le-Fouilloux ; — Robert Duval, sieur de La Paignière, contre Anne Chantelou, veuve Jean Nepveu, ancien fermier de la terre de Brée, qui lui avait été affermée par Marie de Bède de Montrozier, femme de Roger, comte de Raimond : demande en paiement de fermages ; — Louis Folliot, Pierre Beaupied et Jean Thireau, contre les héritiers de Marie Lemesle : affaires de succession ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre les époux André Boyer : demande en paiement de ferme d'une maison sise à la Besnerie, en Saint-Berthevin ; — Jean Le Bec, fermier du prieuré de Saint-Melaine, contre Jean Rigault, prieur de Saint-Melaine, curé de Saint-Vénérand : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de faire terminer l'instance qu'il avait contre Pierre Dalibard pour le paiement des dîmes dues au prieuré sur le lieu de La Glardière ; — Jacques Laisné contre François Laisné : demande en reddition de comptes, etc.

B. 606. (Liasse.) — 276 pièces, papier.

1727. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les Bénédictines d'Évron contre Jeanne Hurand, veuve François Leliepvre : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Grande-Fresserie, en Meslay ; — Joseph Foucquet, sieur du Verger, curateur des enfants de Joachim Le Balleur, contre René Dubel, sieur de la Renauderie : demande en paiement de billet ; — Daniel Derotrou contre Marie Leclerc : demande en retrait lignager d'une moitié de pré appelé le pré des Hoiriers, en l'Huisserie ; — Nicolas Guitteau, écuyer, sieur du Latté, conseiller en la chambre des comptes de Bretagne, contre François Salmon, sieur des Courbes, et Michel Boullé, sieur des Landes : lettre de change ; — François Fouassier contre Charles Chanteau : demande en retrait lignager du lieu de Lerrière, en Arquenay ; — François Georget contre Claude de Maulne, seigneur de Bourny : demande en délivrance de 58 boisseaux de froment rouge ; — Jean Hoyau contre Michel Jarry : demande en saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par celui-ci à la succession de feu Jean Nourry, sieur de la Chauvignère, etc.

B. 607. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jérémie Gastelou, écuyer, sieur du Rocher, contre Mathurin Garnier et Roberde de Vernay, sa femme, Françoise Rousseau, veuve de Mathurin Barbu, sieur du Boulay et Michel Barbu, sieur de la Couperie : demande en paiement de billet ; — Alexandre Campain, abbé de Clermont, contre les propriétaires du Plessis-Gaultier et contre ceux de la Brunerie-Doret, au Genest : demande en paiement de rentes dues à l'abbaye ; — Pierre Guy, curateur des enfants de René Guy, contre André Lepennetier, et Renée Boullon, sa femme, ci-devant veuve de René Guy : demande tendant à ce que ladite Renée Boullon soit tenue de prendre pour son douaire le tiers de la ferme judiciaire du lieu de Champdauphin, en Maisoncelles ; — Pierre Lemoyne, sieur de La Croixille, contre Jean Meignan et Louis Maret : demande en paiement de fermages du lieu de La Bourgeserie ; — Joseph Lefebvre, sieur de Lisnière, contre Jean Fournier : demande en paiement de rentes dues sur

le lieu de La Bardouillère ; — le comte de Laval, procédant, sous l'autorité de Pierre Dauvergne, sieur de Saint-Quentin, son curateur, contre les propriétaires du lieu des Huardières : demande en paiement de rente féodale, etc.

B. 608. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Gilles Bordeau contre François Fléchard, dit des Landes et Pierre Gibon : demande en paiement de marchandises ; — le procureur fiscal contre Jean Guion, sieur de Launay : demande en condamnation à 100 livres d'amende pour avoir chassé sur les terres du comte de Laval ; — Yves Hamelin, sieur du Verger, contre Daniel Paillard : demande en paiement de ferme du lieu de La Petite-Couannière, en Beaulieu ; — Mathurin Guéret contre le sieur Paillard : demande en paiement de ferme de biens situés au village de la Haute, en Cossé ; — Louis Busson contre Pierre Gontier : demande en reddition de compte de la curatelle de Michel Verger ; — Jean Ganfereau et Michelle Chantelou, sa femme, contre le sieur Malabry, sieur du Pont : demande en reconnaissance d'hypothèques sur le lieu de la Forge, en Meslay, etc.

B. 609. (Liasse.) — 200 pièces, papier

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles Rezé contre René Arnoul et les autres héritiers de feu Charles Lemonnier : demande en paiement de billet ; — Julien Richer contre Guillaume Leduc, sieur de La Blancherie, et Adnette Coignard, sa femme : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Antoinette Bouessay contre Roland Seigneur, sieur de La Baconnière, son mari : demande en séparation de corps et de biens ; — Louis-Joseph, comte de Madaillan, marquis de Montataire, fils aîné et principal héritier d'Amaury de Madaillan, seigneur de Chauvigny, contre Gilles Attibart : demande en paiement de rente ; — Mathurin Gaultier de Mesrolle, lieutenant-général civil, criminel et de police, au siége de Laval, et Marie Leclerc, sa femme, contre Catherine Gontier, veuve Pierre Jupin : demande en retrait lignager du moulin de Pochard, en Bonchamp ; — la comtesse de La Massais, veuve de Henry Dampron, seigneur de Cornesse, en La Brulatte, contre les propriétaires du lieu des Barres, en Saint-Cyr : demande en paiement de rente ; — Joseph Rousseau, sieur de Monfrand, Président en l'Élection de Laval, contre les membres de la confrérie de Saint-Gervais et Protais, de Chemeré-le-Roi, idem, etc.

B. 610. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le duc de La Trémoille, comte de Laval, contre les propriétaires de la seigneurie de La Coconnière : demande en paiement de redevances féodales dues au comté de Laval sur ladite seigneurie ; — Jacques Le Vacher, chevalier, seigneur de Doncé, d'Alancé, etc., contre Julien Simon : demande tendant à ce que le défendeur reconnaisse le sieur Le Vacher, comme propriétaire du lieu de La Braudière, en Beaumont-Pied-de-Bœuf, qui dépendait de sa terre de Vaugeois, et lui était échu de la succession de Radegonde de La Chapelle, sa mère ; — Christophe Choron contre Guillaume Duval : demande en paiement de billet ; — Guy Chasseray, sieur de Chamblant, contre Pierre Bordin : demande en paiement de la somme dont le défendeur est resté redevable au sieur de Chamblant ; — René Mousteau, tuteur de Tugal Bobon, contre Guillaume Pottier : demande en retrait lignager du lieu de La Prise-au-Curé ; — René Enée contre Claude Reillon : demande en paiement de fermages d'une maison, appelée La Régale, située au Bourg-le-Prêtre (maintenant La Chapelle-Rainsouin, etc).

B. 611. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le comte de Laval contre Michel Dubois, fermier de la forge du Port-Brillet : demande tendant à ce qu'il soit interdit au défendeur de disposer des mines qui sont en la closerie du Champbouquet pour l'utilité et usage d'autres forges que celles du Port-Brillet ; — Jean Frescher contre Pierre Chasseray : appel d'un jugement rendu en faveur du défendeur ; — Julien Rousseau, Louise Dorgère, sa femme, Ambroise Gastineau, Jeanne Dorgère, sa femme, et Pierre Dorgère contre Jean Baron : affaires de la succession de Louise Gaudin ; — Gabriel Perot, titulaire de la chapelle ou prestimonie de La Guerrière et Bouttière, au Bignon, contre Georges Bruneau, sieur de Miré :

demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — René Pertuis, vicaire de Saint-Berthevin, contre Jacques Lenfant, chevalier, seigneur du Bordage : demande en exécution du testament de la dame de Cottaux ; — Maxime Anceny, maître de poste à Laval, contre les PP. Jésuites du collége de La Flèche : demande de réparations sur le lieu de Bonnes, etc.

B. 612. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Mathurin David contre Nicolas Lefèvre, sieur de La Boulaye, fermier-général du comté de Laval : demande en paiement d'honoraires pour visite faite aux moulins d'Avesnières, de Bélaillé, des Trois-Moulins, de la Roche, de Montjean, de Saint-Ouën et d'Olivet ; — Etienne Noyer, fermier de la terre de La Blanchardière et dépendances en Cossé-le-Vivien, contre Nicolas Bessin, son prédécesseur : demande en réparations sur ladite terre ; — Marie Loisillier, veuve Julien Courvasier, propriétaire du lieu et closerie de La Lande-Prudhomme, en L'Huisserie, contre les époux René Poisson : demande en paiement de fermages ; — René Touranlore, prêtre-prieur de Saint-Germain-de-l'Hommel, contre René Guays, propriétaire du lieu des Touches-Vieilles : demande en paiement d'une rente en grains due au prieuré ; — René Harault, veuve Michel Turpin, contre René Grafin : demande en reconnaissance d'hypothèques sur le lieu des Hauts-Fourneaux en Saint-Pierre-la-Cour ; — Marie Couanier, contre Gilles Martin, sieur de La Blancherie, et Catherine Gaultier, sa femme : demande en paiement de rente sur le lieu de La Brideletière, en Ahuillé, etc.

B. 613. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Nouveau, prieur-curé de Saint-Isle, contre Pierre Tonnellier : demande en délivrance des sommes dues audit sieur Nouveau par Claude Sarcher ; — François Aubry, sieur de La Mulottière, contre Jean Grippon : demande en réparations sur le lieu de La Blottière, en Ahuillé ; — Gilbert Razeau, fermier de la châtellenie de Bazougers, contre les propriétaires du lieu de La Brochardière, en La Chapelle-Anthenaise : demande en paiement de rentes dues à ladite châtellenie, etc.

B. 614. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1728. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Doussin, propriétaire de la closerie de La Grande-Touzière, en Astillé, contre son fermier Julien Fourmentin : demande en paiement de fermages ; — Guillaume Palicot et Renée Fellipot, sa femme, contre Julien Baron, Jean Saguet et Anne Baron, sa femme : demande en paiement de rente ; — René Terrier, sieur de La Clémencerie, contre François Deschamps : demande en nomination d'expert ; — Michel Le Comte et Marie Le Barbier, sa femme, contre Charles Garnier, sieur du Feray : demande en paiement de billet : — Guillaume Brillet, contre François Pichonneau : demande en reddition de comptes de tutelle, etc.

B. 615. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Françoise de Quatrebarbes, veuve d'Eléonord Clément, chevalier, comte de La Motte, brigadier des armées du Roi, dame de la châtellenie de Saint-Denis-du-Maine, contre les propriétaires de La Godivrais, en la Bazouge-de-Chemeré : demande en exhibition de titres de propriété ; — l'abbaye de Clermont, représentée par Dom Paul Boullé, sous-prieur, contre Robert Leguesdoux, sieur des Pommiers, et Louis Guerchais, propriétaires des lieux des Hautes et Basses Jéguères : demande en paiement de rentes seigneuriales ; — Georges Guérin, prieur d'Argentré, contre Romain de La Roche, principal de l'ordre de Prémontré, à Paris : demande en délivrance de fonds pour être employés aux réparations du presbytère d'Argentré ; — Marie Chaudemanche, veuve Claude Péan, sieur du Vollier, contre Joseph Guyard : demande en abandon de jouissance à ladite veuve Péan, d'une maison et jardin sis à la Bazouge-de-Chemeré ; — Jean Leclerc, écuyer, sieur des Gaudesches, conseiller à la Cour des Monnaies de Paris, Charles des Noes de Pennard, Anne Cigoigne, veuve de René Lemoyne de Juigné, contre René Delaunay, sieur de Montaleu, et Marie Fréard, sa femme : demande en paiement de trois anciens droits de fermes-fiefs dus pour raison du lieu de La Blanchetière, en Maisoncelles, etc.

B. 616. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Chevalier contre Périne Morin : demande en abandon de jouissance au sieur Chevalier, d'une maison sise au Peray, en Ahuillé : — Louis Girard contre Yves Chaslot, sieur de La Jousselinière : demande en paiement de créance ; — Le comte de Laval contre le curé de Saint-Georges-le-Feschal : demande en paiement de rente due sur les landes de Saint-Georges-le-Feschal ; — la marquise de Gencian contre René Lemarchand et Marie Echard, sa femme, Nicolas, Etienne et Pierre Echard : demande en exhibition de titres de propriété du lieu de La Richardière, en l'Huisserie et Montigné, en reddition d'aveu, foi et hommage et en paiement de redevances ; — Louise Mongoneril, veuve Julien Launay, contre Michel Tezé : demande en remboursement d'argent prêté ; — Jean Bescher, titulaire de la chapelle de Rainette, contre les héritiers inconnus de Charles-Elie Morillon, son prédécesseur, assignés à ban et cri public : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle, etc.

B. 617. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Périer, sieur du Coudray, ancien fermier de la seigneurie de La Troussière, en Louverné, contre les propriétaires du lieu des Baratriers, en Louverné : demande en paiement de rentes seigneuriales dues à ladite seigneurie ; — Antoine-François de Legge, écuyer, seigneur du Bignon, contre Louis Lemoyne : demande en paiement de bois vendu sur le lieu des Goupillières ; — la veuve de Messire Henri Dampron contre les propriétaires des lieux de Hodion et des Aulnais, en la Brulatte : demande en paiement de rentes dues à la seigneurie de Cornesse ; — Noël Lemarié contre Philippe de La Lande, seigneur de Simbrée : demande en paiement d'argent dû au sieur Lemarié par la feue dame de Cotteaux, dont le défendeur est héritier ; — Alexandre Rondeau et Louise Messier, sa femme, contre Louis Lebourdais, sieur de La Maisonneuve : affaires de la succession de Gilles Lebourdais ; — Jeanne et Pierre Brault, contre Julien Sarcher : saisie-arrêt, etc.

B. 618. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les religieux de N.-D. de Marmoutier contre René Brillet : demande en paiement de dîmes du lieu de La Chevallerie ; — Guillaume Troncq, premier connétable-major de la ville de Rennes, contre Jean Le Roux : demande en paiement d'obligation ; — Jacques Rouffin, sieur de La Monnerie, et Anne Buscher, son épouse, contre Jean Mouillère : demande en paiement de fermages d'un verger situé au bourg de Saint-Jean-l'Hôtellerie, en Grenoux ; — Jacques Diguet, secrétaire-greffier du point d'honneur au comté de Laval, et Françoise Poulain, sa femme, contre la comtesse de Raymond, qui leur réclamait le paiement de diverses sommes : opposition à une saisie mobilière ; — le sieur Duchemin de La Barbrie contre Louis Hubert : demande en paiement de billet ; — François Martin, sieur de La Guichardière, contre Jacques Gueslin : demande en nomination d'expert, etc.

B. 619. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Chauveau contre Anne Pron, veuve François Riche : demande en paiement de somme due audit sieur Chauveau ; — Madeleine Duchemin, veuve Guy Dutertre, contre Julien Rozière : demande en paiement de loyer d'une maison ; — Jean Lecamus contre Guillaume Duval : demande en paiement de billet ; — Louis Piquet, contre François Foucher : diffamation ; — Ambroise Foureau, sieur de l'Epéchère, fermier-général de la terre de Thuré, contre Jean Blandelet, demeurant au lieu de La Bardouillère, en la Bazouge-des-Alleux : demande en reconnaissance de diverses sommes que le sieur Foureau prétend lui être dues ; — Noel Leprince contre les héritiers de feu Pierre Lasnier, sieur de L'Huisserie, demande de réparation ou de démolition d'une maison appartenant aux défendeurs et contiguë à celle du demandeur, etc.

B. 620 (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicolas des Doues, lieutenant des gabelles au poste de la Boulaye, paroisse du Bourgneuf-la-

Forêt, contre Augustin Ermoire : demande en remboursement d'argent prêté ; — Guillaume Missé, chanoine de la Sainte-Chapelle de Tours, titulaire de la chapelle de La Châtellière, en Courveille, contre le sieur Noyer, propriétaire du lieu de La Gendrie, en Cossé : demande en paiement de rente due à ladite chapellenie ; — François Plattier, contre Yves Hamelin, sieur du Verger : demande en paiement de billet ; — Louis-Charles Noury, notaire, et Marie Noury, contre Gervais Camin : demande en paiement de rente ; — Jules Beaumesnil, sieur de La Viollière, contre Louis Thébault : demande en paiement de ferme du lieu de La Grande-Prise, en Olivet, etc.

B. 621. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jeanne Letessier, veuve Jacques Beudin, ancien greffier en chef du grenier à sel de La Gravelle, contre Joseph Thabault : demande en paiement d'obligation ; — François-Marie et Charles-César d'Aubert, écuyers, seigneurs de Launay et de la seigneurie de Bourbouillé, en Beaulieu, enfants et héritiers de Charles d'Aubert, contre Louise Jarry, veuve Jean Hubys : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Martinière, en Beaulieu ; — contestation entre Charles Baraize, titulaire de la prestimonie de La Fontaine, en Quelaines, Olivier et René Gaultier : réparations au temporel de ladite prestimonie ; — Clément Pilon, marchand à Rouen, contre Julien Lorgerie : demande en paiement de marchandises achetées à la foire de Guibray ; — François-René Le Doulx, écuyer, seigneur de La Pennetrie et de Chamme, contre René Turcan et René Malline : saisie-arrêt ; — Ambroise David et Thomas Huchet, contre Jean Chevreuil : demande en paiement de 170 toises de carreaux de bois de chêne employés au collège de Laval, etc.

B. 622. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jacques Lilavois, sieur de La Bréhinière, Marguerite Duval, François Ernault, sieur du Bordage, et Michelle Duval, contre Pierre Lemotheux, sieur de La Papinière, Martin Duval, sieur de La Guibertière et Urbaine Duval, sa femme : affaires de la succession de feu Julien Duval ; — Charles Frin, curé d'Ahuillé, contre les habitants de la paroisse : demande en nomination d'expert pour visiter le temporel de la cure ; — Claude de Grossemant, écuyer, sieur d'Emainville, et Marie-Catherine Bornet, sa femme, seigneur et dame de La Troussière et Louverné, contre les propriétaires des Niolleries, en Louverné : demande en paiement de rentes seigneuriales ; — Louise-Thérèse du Hardas contre Philippe de La Lande, seigneur de Cimbré, héritier de Catherine Lenfant, veuve du sieur Lemercier de Cotteaux : demande en délivrance de legs ; — Anne Fraizon, veuve de Henri Dampron de La Massais, contre les propriétaires du lieu des Noës-Richard, en Saint-Pierre-la-Cour : demande en paiement de rentes ; — Anne de La Porte, veuve en premières noces de Pierre Lemasle, sieur de La Sainerie, femme de François du Plessis, écuyer, sieur de Launay, contre Jérôme de La Porte : règlement de compte, etc.

B. 623. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charlotte de Rohan, comtesse de Pons, dame d'Origné, en Houssay, contre l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, Julienne Barais et Michel Landais : saisie-arrêt ; — Anselme-René de La Barre, seigneur de Villegrand, et Marguerite Mordrel, sa femme, et les religieux de Saint-Serge d'Angers, contre Pierre Rotrou, curateur de la succession des époux Jean Housseau : demande en paiement de rente et de fermages ; — Siméon-Brice Coupel, écuyer, seigneur de Bellée, et Jeanne Mouteau, sa femme, contre Jacques Mazure : demande en paiement de créance ; — François-René de Farcy, seigneur de La Troquerie, etc., contre les propriétaires du lieu du Plat-d'Etain, en Meslay : demande en prestation des devoirs et obéissances dus à ladite seigneurie ; — René Seigneur, sieur du Buron, avocat, syndic des Cordeliers de Laval, contre les héritiers de Louis Moraine : demande en paiement de rente, etc.

B. 624. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les religieuses du couvent de Patience de Laval contre les propriétaires de vignes situées au clos de La Messonnerie et au clos de La Sénéchaussée,

en Villiers : demande en paiement de rente ; Jean Balliard contre René Angoulvent : demande en paiement de billet ; — Pierre Charpentier, procureur fiscal de la juridiction de Ballée, contre Mathurin Mary, sieur de La Rousselière : demande en paiement d'une somme hypothéquée sur la métairie de La Quéretière ; — Joseph-Louis-François Leclerc, écuyer, sieur de Crenne, contre les héritiers du feu sieur Moulière : demande en paiement de rente ; — la veuve de François Grebert, sieur du Froutel, contre François Guesdon : demande en paiement de rente due sur un pavillon et un port en dépendant, sis en Saint-Jean-sur-Mayenne, etc.

B. 625. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1730. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Boullé, titulaire de la chapelle de l'Hermitage, desservie au château de Chanteil, en Méral, contre Robert Cassin : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Harivais, en Beaulieu ; — Louis Hubert, seigneur de Lauberdière, président du bureau des finances de Tours, contre la veuve de Jacques Diguet : demande en paiement de créance ; — le curateur des enfants de Julien Gaigner et de Périne Faguet contre René Boutruche-Laroze et Anne Faguet, sa femme : affaires de la succession de Périne Guiard, veuve Jean Faguet : — Henri Trou, ancien fermier de l'abbaye de Clermont contre René Bertron : demande en paiement de rentes en grains dues à l'abbaye sur le lieu du Puits, en Courveille, etc.

B. 626. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Devernay, sieur de Langellerie, et Joseph Devernay contre Jean Henry : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Broutellerie, en Saint-Berthevin ; — René Planchenault contre Louis Lemoyne : demande en paiement de billet ; — Pierre-Joseph Moraine, écuyer, sieur de La Motte, propriétaire de la seigneurie de Laubinière, contre les propriétaires de la seigneurie du Ronceray, en Auvers-le-Hamon : demande en paiement de rentes féodales dues à ladite seigneurie de Laubinière ; — Ambroise Gougeon, fermier du prieuré d'Entrammes, contre le prieur François de Beringhem, évêque du Puy, et celui-ci contre l'ancien fermier du prieuré, Jacques Paumard, sieur de La Jousselinière : demande de réparations au temporel dudit prieuré ; — René-Jean-Baptiste de La Planche, seigneur de Ruillé, des fiefs des Etoubles, de Saint-Germain et de La Gouabinière contre René Touranloure, curé de Saint-Germain de L'Hommel : demande en paiement de redevances féodales dues sur le temporel de la cure de Saint-Germain relevant desdits fiefs des Etoubles et de Saint-Germain ; — Philippe de La Lande, seigneur de Simbré, contre Gaspard Lenfant, seigneur de Saint-Gilles : demande en paiement de diverses sommes ; — Ambroise-Balthazar de Valleaux, seigneur de Bois-Robin, contre Françoise Mauléon, veuve Joseph Ouvrard du Moustier : revendication du droit de recevoir le pain bénit dans l'église d'Astillé avant la défenderesse, etc.

B. 627. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Madelaine de La Bitte, veuve Rolland Landais, écuyer, seigneur de L'Hermitage, contre les héritiers de feu Nicolas de Houssemaine et Renée Grappé, sa femme : demande en remboursement de créance et paiement d'intérêts ; — René Coustard, seigneur de Jonchère, curé de Nuillé-sur-Vicoin, contre François Gueslin : demande en paiement de rente ; — le procureur fiscal contre les propriétaires des lieux de Barrée, de Languillière, du Meslier, et de la terre de La Petite-Lande : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus conjointement avec M. de Bourjolly, propriétaire du lieu de La Tousche, en Montigné, de faire réparer le chemin de Laval à Nuillé vis-à-vis de leurs propriétés ; — les prieur et chanoines de La Toussaint d'Angers, seigneurs des fiefs et seigneuries de La Villaine, contre René Gaultier, sieur du Breil, propriétaire du lieu et lavanderie de La Fournière, en Saint-Vénérand, et celui-ci contre Emmanuel, marquis de Hautefort : contestations au sujet du droit de ventes d'un pré nommé le pré du Parc, dépendant du lieu de la Fournière ; — le meunier du moulin du château de Montjean contre René Bertron, métayer de La Houdussière, en Courveille, qui ne faisait pas moudre son grain audit moulin dont il était sujet, etc.

B. 628. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jacques Godier contre René Lemasson:

demande en paiement de blé-seigle à raison de 48 sous le boisseau, mesure de Vitré ; — Françoise Cervoysier, veuve de Julien Thébault, contre Julien Beaumesnil, sieur de Fontaine : demande en réparation d'honneur ; — François Nupieds, boucher, contre Michel Trois, vicaire de Loiron : demande en paiement de viande à raison de 3 sous la livre ; — Dame Armande Richer, femme de Michel, comte de Broc, contre Jean Beuscher, fermier du lieu de La Hardonnière, au Pertre : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues à la demanderesse par les époux Bodin ; — Nicolas Lefebvre, sieur de La Boulaye, fermier général du comté de Laval, contre les propriétaires du four banal, appelé le four Fraudin, situé faubourg du Pont-de-Mayenne, à Laval : demande en paiement de rente féodale due sur ledit four ; — Pierre Moulier, fermier du duc de La Trémoille, contre Pierre Levesque : demande en dommages-intérêts pour le tort que ledit Levesque a fait au sieur Moulier, en faisant paître ses bestiaux dans les prés que Moulier tient à ferme du duc de La Trémoille, en Saint-Berthevin, etc.

B. 629. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles Bertault, sieur du Poutreau, conseiller au siége présidial d'Angers, contre Daniel Goyet : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à René Gigan ; — Frère Emilien de Venet, prieur de Cosmes, contre Louis Bruneau : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de démolir des constructions trop rapprochées du mur dudit prieur ; — les religieux de Clermont contre Gaspard Daumesnil : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'accepter, suivant sa promesse, le bail à ferme de la métairie de Roussaigne, située au Genest ; — Robert Duval, sieur de La Peignière, contrôleur des actes des notaires au bureau de Meslay, contre Louis Tezé : demande en paiement d'arrérages de rentes : — le procureur fiscal contre Renée Marquantin, veuve André Planchard, et Jean Lasnier : demande tendant à ce qu'il soit interdit aux défendeurs de procéder ailleurs que par devant le siége de Laval, au sujet des fermes du lieu des Barres, en Houssay ; — Gilles Duchemin, sieur de La Lande, contre Joseph Garry : demande en paiement de malversations commises sur le lieu du Grand-Boullai, en Argentré ; — François Buhigné, meunier au moulin de Choigné, contre Jean Rebin, qui n'allait pas faire moudre son grain audit moulin dont il était sujet, etc.

B. 630. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Joseph Besognard, sieur de La Bigottière, contre Jean Chasseray, curateur des enfants mineurs de feu Guy Chasseray : demande en paiement et reconnaissance de rente due sur le lieu et closerie de La Petite-Croisée, en Vaiges ; — René Patron, principal du Collége du Pâtis, en La Bigottière, contre Jean Aubert et Michel Moulin : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de gérer la commission en laquelle ils ont été établis pour traiter les grains saisis sur la veuve et les héritiers Lenain ; — Guillaume Chartier, prêtre, recteur de la paroisse de Brielle, en Bretagne, contre Guy Angot : demande en paiement de bois ; — Jean-François Paulmier, sieur d'Orgemont, receveur des aides de l'élection de Laval, contre Jacques Ruffin, sieur de La Blotais : lettre de change ; — Marie-Thérèze du Riveau, veuve en premières noces de Guy du Plessis contre Claude du Plessis de Mongenard : demande en paiement de rente ; — Maurice Laguillée, curé et seigneur titulaire de la seigneurie de la cure de Saint-Georges-le-Feschal, contre Antoine Courbier : demande en retrait féodal du lieu de La Petite-Bourgeoisie, en Saint-Georges ; — Louis Georget contre Daniel Morin, meunier au moulin de La Muzée, en Saint-Céneré : demande en paiement de marchandises, etc.

B. 631. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien François Planson, titulaire de la chapelle de Notre-Dame-des-Aides, en Vaiges, contre le sieur Manchon, vicaire de Montigné, héritier en partie de Jean-Madelon Manchon, ci-devant titulaire de la chapelle des Aides : demande de réparations sur le temporel dudit bénéfice ; — Louis Beudin, contrôleur au grenier à sel de Laval, contre le sieur Beaugrand, chirurgien : demande en paiement de billet ; — les habitants de Saint-Céneré, contre les héritiers de Denis Leroy, lequel l'était de Jean Leroy,

en son vivant curé de Saint-Céneré : demande en paiement d'une somme de 3,000 livres pour réparations au temporel de la cure ; — François Deschamps, sieur de Frétigné, notaire, curateur des enfants de Julien Veillard et de Jeanne Bourny, contre Louis Lemée et Jeanne Bourny : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'accepter le tiers proposé pour le douaire de ladite Jeanne Bourny sur les biens de feu Julien Veillard, son premier mari ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval contre René Ruau : demande en paiement de rente due à l'Hôtel-Dieu sur le lieu de La Bourdoiserie ; — Marie Bodin, veuve de Sébastien Frin, sieur de La Gimbertière, contre les époux Étienne Froc, leurs cohéritiers en la succession de Marie Lebarbier et Guillaume Geslot : demande de saisie-arrêt entre les mains de ce dernier des sommes dues par lui aux époux Froc pour servir à payer les arrérages d'une rente de sept démeaux de blé-seigle et de sept sols sept deniers dus par les époux Froc à la veuve Frin, etc.

B. 632. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1731. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François et Perrine de L'Hommeau contre Etienne Bouvier : demande en réparation d'honneur ; — Martin Letessier, sieur des Poiriers, contre Jean Labbé : demande en paiement de marchandises ; — les Bénédictines de Laval contre Jean Labbé, fils et héritier de Jean Labbé et de Julienne Pannier : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Mathurin Bordin, notaire royal à Saint-Jean-sur-Erve, contre Jean Guion : demande en paiement de charbon ; — Gervais Mauclerc, curé et directeur de la Charité des Pauvres de Bonchamps, contre les directeurs des hospices Saint-Louis et Saint-Julien de Laval et Marie Loret : demande en paiement d'une rente due précédemment par les héritiers Millet, etc.

B. 633. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1732. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Jardrin de La Papinais, avocat en Parlement, contre Pierre Jardrin, fils et héritier unique d'Étienne Jardrin, en son vivant président au siége de la Prévôté du Mans : affaires des successions d'Ambroise Jardrin et de Françoise Duval, sa femme, et de François Jardrin ; — Pierre Landais et ses cohéritiers en la succession de René Landais et de Madeleine Marcille, contre les époux Février : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Hamelière, en Ruillé-le-Gravelais ; — André Servois de La Barre contre Marie Girard : demande en paiement de billet ; — dame Marie-Anne de Fraison, veuve de messire Isaac Damproux, contre les propriétaires des lieux de Hodion : demande en paiement de rente due à la châtellenie de Cornesse ; — la fabrique de Meslay représentée par René Poislon, sieur du Bois-Ricard, contre Paul Bonjon, sieur de La Motte, ancien procureur fabricier de ladite paroisse : demande en reddition de comptes de gestion ; — René Toutin et Marie Lepeltier, sa femme, et leurs cohéritiers en la succession d'Élisabeth Brien, veuve David Lepeltier, contre Mathurin Mary, sieur de La Rousselière : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Guéretière, en La Cropte, etc.

B. 634. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1732. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicolas Le Buffle, meunier au moulin de Cornesse, en La Brûlatte, contre René Veillard qui n'allait pas faire moudre son grain audit moulin dont il était sujet ; — François Deschamps, mandataire de Jean Nouveau, prieur curé de Saint-Isle, contre Marie Bourny, veuve Jean Lemasson : demande en paiement de rente due sur le lieu de l'Eusche, en Saint-Isle ; — François-Marie et Charles-César D'Aubert, enfants et héritiers de Charles D'Aubert, contre Jacques Godier, curateur de Michelle Rousselet : saisie-arrêt entre les mains de Réné Planchenault, fermier du lieu de Bourbouillé, en Beaulieu ; — le procureur fiscal contre François Margottin et Michel Lerouge : demande tendant à ce qu'il soit interdit aux défendeurs de plaider devant les officiers de Sainte-Suzanne au sujet du lieu des Geneteux, mais qu'ils soient soumis à la juridiction du siége de Laval ; — François de Franquetot, marquis de Coigny, contre les propriétaires de La Motte-Babin, en Louverné : demande en paiement de rente en grains ; — François Molland, sieur de La Chauvière, receveur-général des fermes du roi, contre François Salmon, négociant : demande en paiement de lettre de change ; — Guillaume Pottier contre Jacques Monceau et son fils : demande en

paiement de dommages causés sur le lieu de Bachard, en Saint-Berthevin, etc.

B. 635. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1732. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Gasnerie, propriétaire du lieu et closerie de La Guidloyère, en Saint-Jean-sur-Mayenne, contre Françoise Pinard, veuve de Joseph Besnier, sieur de La Guichardière : contestation au sujet du cours de l'eau descendant du pré du Franchet, passant par le pré de la défenderesse et tombant dans le pré du demandeur ; — le procureur fiscal contre maître Pierre Bodard, conseiller du roi au grenier à sel de Craon, et Mathieu Marquet, demeurant au lieu de La Beucherie, en Villiers-Charlemagne : demande tendant à interdire aux défendeurs de plaider ailleurs que devant le siége de Laval ; — Antoine-Joseph Patu du Haulchamps, conseiller du roi aux finances, contre François Gaultier, sieur des Mortiers : demande en paiement de lettre de change ; — le sieur Mauchon, titulaire de la chapelle de Montchevrier, contre René Sarcher : demande en paiement de rente due à ladite chapelle sur un lieu situé au village de Balac, en Astillé ; — Sébastien Chevalier, fermier des seigneuries de Saint-Ouën et d'Olivet, contre Guillaume Lebreton et François Touschet : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'accepter la commission en laquelle ils ont été établis du régime et gouvernement des grains saisis sur Jean Breunet ; — la fabrique du Genest représentée par son procureur, Mathurin Peteul, contre François Deschamps : demande en paiement de ferme du grand cimetière du Genest, etc.

B. 636. (Liasse.) — 248 pièces, papier.

1732. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marie-Charlotte de Sévigné, épouse de Toussaint de Bihan, seigneur de Penelle, fille et héritière de Jacques-Christophe, comte de Sévigné, contre François Halgrin : demande en paiement de rente ; — Julien Carré, propriétaire du lieu de La Hardonnière, paroisse de Fouilloux, contre la dame de La Chapelle, femme du sieur des Moulineux, et ses cohéritiers en la succession du feu sieur de La Chapelle, son père : demande en autorisation d'assigner les défendeurs au sujet de rentes en grains que le sieur Carré prétend avoir indûment payées ; — François Raymond de La Porte, sieur de Monrenoul, héritier en partie de Valentin de La Porte, sieur de Forge, et de Renée Le Meignan, ses père et mère, et de Valentin et de Paul de La Porte ses frères, contre Renée de La Porte, veuve de Jacques Foucault, sieur de Vauguion, Geneviève Trioche, veuve Hiérosme Le Geay, sieur de Melard, curatrice de l'enfant de feu René Trioche, sieur de La Bétonnière, et de Madeleine de La Porte, Jacques Beaucastel et Renée Huneau, sa femme, veuve en premières noces de René de La Porte, Joseph de La Porte, sieur de Vaucenay, et Charles-François de La Porte, et celui-ci contre la veuve Jacques Foucault de Vauguion, François-Raymond de La Porte, Louis-Joseph de La Porte de Vaucenay, Geneviève Trioche, Jacques Beaucastel et François Nupied : règlement de comptes ; — François de Gaignon, chevalier, seigneur de Vilenne et de la terre de La Chapelle-Rainsouin, contre Jean-Hugues Le Sayeux : demande en paiement de 17,257 livres pour le prix des bois du Deffais, en La Chapelle-Rainsouin ; — Pierre-François-Alexandre de Foyal, chevalier, seigneur de Donnery, Saint-Georges-le-Feschal, etc., mari de Marie-Renée Labbé de Champagnette, contre Jean Gaultier de La Vieucourt : demande en exhibition de titres de propriété de la maison de l'Écu, au bourg de Saint-Georges-le-Feschal, du Clos-Fournier et du Pré Rouallit ; — Jacques Blanchard, sieur de La Hamonnière, contre Jean Gaudin et Charlotte Petit, sa femme : demande en réparation d'honneur ; — Louis Le Maréchal, sieur de Lucé, conseiller au présidial de La Flèche, et ses cohéritiers, en la succession de Louis Lemaréchal et de Catherine Gouault, ses père et mère, contre Jeanne Hoisnard, veuve Robert Mouton : demande en paiement de rente, etc.

B. 637. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1733. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences : — Dom Prosper Bléne, prieur de Périls, contre Gabriel Dupont, curé de Montflours : demande en paiement de rente en grains due au prieuré ; — Ambroise Pommerais contre Michel Loyand et Marie Laporte, sa femme : demande en paiement de rente due sur le lieu des Roulleries, en Bonchamps ; — Anne Planchard, veuve Joseph Chaudet, ancien fermier

des fief et seigneurie d'Origné, contre Bernard du Buat, seigneur du Teillay, Anne Lenfantin, veuve de Pierre Arthuis et Jean Le Roy : demande en paiement de rente en grains due à la seigneurie d'Origné sur le village des Aulnez, en Saint-Gault ; — le procureur fiscal contre François Mauguit, curé de Beaulieu : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de réparer son presbytère ; — Marin Giguet, prêtre titulaire du collége de Beaumont-Pied-de-Bœuf, contre les époux Jean Godier et René Buhigné : demande en paiement de rente ; — Guillaume Tardif, sieur de Petyville, marchand à Caen, contre Joseph Gentil : demande en paiement de billet ; — Marie-Renée de Gomboust, femme de Gilles Duhamel, seigneur de La Giraudière, contre Jean Héland et sa femme Marie Dauloire, veuve en premières noces de Jacques Guy : demande en paiement de fermes du lieu du Halay, au Bignon, etc.

B. 638. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Trochon et Françoise Marcadé, sa femme, contre Renée Frot, veuve Pierre Pleuriau : demande en paiement de ferme du lieu de La Jamptière, en Olivet ; — Augustin de La Motte, seigneur du Coudray et de Saint-Denis-du-Maine, contre les propriétaires du lieu de Marpalu, en Saint-Denis : demande en paiement de rente ; — le marquis de Montesson, seigneur d'Anthenaise, contre Marie Pinard, veuve Joseph Besnier, sieur de La Guichardière, propriétaire de la closerie de Leguerie, en Saint-Jean-sur-Mayenne, Julien Moche, métayer au lieu de La Guittonnière, et Michel Pennard, closier au village des Fossés, tous sujets du moulin de Boisseau, en Saint-Jean, appartenant au marquis de Montesson, et qui n'allaient pas y faire moudre leur grain ; — Marie-Gabrielle de Beaumont, veuve de Julien Fournier, sieur de La Reaulté, contre Pierre Le Cerf : demande en saisie-arrêt des sommes dont le défendeur est redevable aux héritiers de Jean Echard et Marguerite Caillet ; — Louis Guerchais, sieur de La Jéguère, François Goussé, sieur de La Maisonneuve, Charles Ramard et Guillemine Goussé, sa femme, contre Pierre-Joseph Goussé : demande en paiement des frais d'adjudication du lieu de La Rouillère, en Loiron ; — Jean Desperais, écuyer, conseiller du roi aux finances, seigneur de Maurglize et autres lieux, contre les sieurs Heaulmay, Elie Dubois et Anne Blin, veuve Jean Dubois : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de gérer les commissions dans lesquelles ils ont été établis, etc.

B. 639. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Joseph Gravelle, changeur pour le roi, contre François Patry : demande en paiement de billet ; — René-Pierre Dubeil contre les habitants du Genest : demande en paiement d'une somme de 24 livres pour avoir réparé l'horloge de l'église ; — Jean de La Baste, sieur de La Noë, et Catherine Deschamps, sa femme, contre Jean Bouvet et Jeanne Landais, sa femme : demande en paiement de rente due sur le pré Briant, en Montigné ; — René Foucault de La Bigottière et Jacques-Claude Foucault de La Marche, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses au comté de Laval, contre René Arnoul, conseiller en l'Élection de Laval, et François Perrier de La Bizardière, commissaire aux saisies réelles : demande tendant à ce que le sieur Arnoul soit tenu de consentir une procuration *ad resignandum* de son office acquis par MM. de La Bigottière à la suite d'une adjudication par décret ; — Jacques Bruneau, sieur de La Joyère, contre les époux Gigan : demande en paiement d'une somme de 100 livres 6 sols pour livraison de 59 boisseaux de froment rouge, etc.

B. 640. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Alexandre Guermont, curé de Houssay, contre les habitants de la paroisse représentés par leur procureur fabricier, Louis Aubry : demande de réparations à la cure de Houssay ; — Michel Barbu, avocat-général au duché-pairie de Mayenne et maire de ladite ville, contre Julien Cribier, curateur des enfants de Louis Prudhomme : demande en paiement de ferme du lieu de La Baguinière, en La Bazouge-des-Alleux, et en réparations sur ledit lieu ; — Pierre-François de Brassard, écuyer, sieur de Sourdeval, maître d'une manufacture de verrerie, contre François Mesange, marchand verrier : demande en paiement de marchandises ; — Louis Lépinay, notaire, contre

Maître Jean Chevalier, notaire, et Marie Renault, veuve Hilaire Garnier : affaires de la succession dudit Hilaire Garnier ; — René Guischard contre Christophe Lefebvre, sieur de La Froissière : demande en paiement de billet, etc.

B. 641. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Pichonneau contre Alexandre Chauveau, curateur de la succession de feu Louis Péan : demande en paiement de ferme d'immeubles situés au village des Hayes, en Villiers-Charlemagne ; — les religieux de Clermont contre Rolland Hérier, propriétaire du lieu de Fougerolles, en Ahuillé : demande en paiement de 96 boisseaux de blé, mesure de Loiron, pour une année de rente féodale due sur le lieu des Mafais ; — Louis Laureau, avocat fiscal au siége d'Ernée, caution de Michel-Pierre Beucher adjudicataire des bois de l'abbaye de Clermont, contre Michel Dubois, sieur de La Flécherie, maître des forges du Port-Brillet : demande en paiement de 18,000 pipes de charbon et de diverses livraisons de bois ; — Laurent d'Aubert, fils et héritier de feu Pierre d'Aubert, chevalier, seigneur de Langron, contre Simon Barré et Jeanne Baron, sa femme et leurs cohéritiers en la succession de feu Jean Baron : demande en paiement de rente foncière due sur le lieu de La Hamellière, en Ruillé-le-Gravelais ; — Joseph Sesneau, mari de Marie Barbaret, contre Jean Gaultier, sieur de La Vieucourt : demande en saisie-arrêt des sommes dues par le défendeur à René et Bonaventure Barbaret ; — Jacques Dubois Lambalais contre Bertrand Le Ray, meunier au moulin de Painchault : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'accepter la cession faite au sieur Dubois par le sieur Launay de Painchault, etc.

B. 642. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences ; — Augustin Hochet, sieur de La Gasnerie, contre Jean Huet, sieur de La Grandmaison : demande en paiement de billet ; — François de Mondragon, chevalier, seigneur d'Assé, de La Macheferrière et de La Neslière, contre Louis Leroy, propriétaire des pièces de terre appelées Les Besnardières : demande en paiement de rente féodale ; — Anne Benoît contre la veuve Jean Carré : demande en paiement de toile ; — Pierre de La Barre, chevalier, seigneur du Teilleul, contre Louis Gruau, curateur de Pierre, Charles et Louise Gruau : reprise de l'instance entre le demandeur et feu Berthevin Gruau au sujet du lieu de La Hémeriays, en Montigné ; — Jean Cournée, sieur de La Noë, notaire, contre Jean Tabault, notaire, et Etienne Noyer : demande de réparations à la chaussée et noë de l'étang de La Guétraudière ; — Jean-Baptiste-Alexandre de Sourdille, écuyer, seigneur de Courcelles, contre Magdelaine Guille, René Maingot et René Girault : demande en paiement de rente féodale ; — Jean-Baptiste Belin, curé-doyen de l'église collégiale de la ville du Mans, titulaire de la chapelle de La Machefière, contre Ambroise Houdayer, sieur de La Houllière : demande en paiement de rente due sur les lieux et closeries des Prés Hérier, en Ahuillé ; — les religieux de Fontaine-Daniel contre Jeanne Brochard, veuve Pierre Chapelet : contestation au sujet de la propriété d'une portion du four à ban de La Sirène, des maisons et jardins qui en dépendent, nommés La Rolande, le tout sis paroisse Saint-Vénérand, à Laval, etc.

B. 643. (Liasse.) — 300 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Claude Charault, directeur des postes de Laval, contre Urbain Pottier : opposition à une saisie de grains, fruits et revenus faite sur le lieu de La Richefolière ; — Françoise Moreau, veuve Joseph Rouland, contre Jean Mazure et Louise Rouland, sa femme, Françoise, et François Rouland : affaires de succession ; — Olivier Ronceray, notaire, subrogé aux droits de Marie Lecomte, contre Gabriel Fournier : demande en paiement de rente due sur deux pièces de terre, en Cossé ; — Julien Gouault prêtre, titulaire de la chapelle des Loges, en L'Huisserie, contre les héritiers de son prédécesseur Pierre Leclerc, chanoine de Saint-Tugal, à savoir Daniel-François Leclerc, sieur de Montaudais, Marie Leclerc, Renée Leclerc, femme de Lancelot de Launay, sieur de La Féronnière : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Guy-Pierre Chevraye de Marthebize, conseiller au présidial de Château-Gontier, contre Louis Aubry : demande en paiement de rente ; — le procureur fiscal contre Louise Petit : demande en

interdiction à la défenderesse de mettre en vente du poisson de mer ailleurs que dans l'enceinte de la nouvelle poissonnerie établie sur la place de La Chevollière ; — Pierre Jeau, sieur du Parc, contre Jean Sorin, curateur des enfants mineurs issus du mariage de Jean Chesnais et de Marie Trouillet : demande de réparations sur le lieu et closerie de Lécluseau, en La Gravelle, sur ceux du Grand et Petit-Hodion, en La Brûlatte, et sur d'autres maisons ; — Gilles Sarcher, René David, époux de Marie Sarcher, René Girard, époux de Renée Sarcher, contre Etiennette Rousselet, veuve François Sarcher, Pierre Landais et Françoise Sarcher : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire, etc.

B. 644. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1735. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences ; — Claude Le Fèvre, chevalier, seigneur de La Falluère et du Bois-Gamats, conseiller au Parlement de Rennes, contre Emmanuel-Guillaume de Vaucelle, chevalier, seigneur de Ravigny, et Françoise de La Motte, sa femme : demande en retrait féodal d'une pièce de terre nommée La Chevallerie, de deux pièces de terre et d'un pré nommés les Écusseaux, d'un pré nommé le Vieux-Pré, d'un champ nommé le champ de Saint-Nicolas, etc. ; — Françoise Pouillou, veuve de François Hardouin, contre François Bertier : demande en présentation de partages du lieu du Mortier, en Vaiges, et en paiement de la part de jouissance à laquelle la veuve Hardouin a droit sur ledit lieu ; — François Ruffin, sieur de La Herberdière, Guillaume Ruffin, sieur du Chastelier, tant en son nom que comme curateur de Jean Ruffin, Ambroise Duchemin, sieur de La Gimbertière, et Anne Ruffin, sa femme, enfants et héritiers de Jacques Ruffin, sieur de La Monnerie, contre Jacques Havré, curateur de la succession de Renée Chemin, Charles Bériteau, sieur du Pontereau, conseiller au Présidial d'Angers, et François Périer : demande en ce qu'il soit procédé à l'interposition du décret du Port-Marais et dépendances, sis en Avesnières, saisis sur la succession de Renée Chemin ; — Jean Cocquereau, écuyer, seigneur de Boisbernier, et Anne Ménage, sa femme, René Trochon, sieur de Mortreux, et Catherine Boucault, sa femme, Pierre Pacqueraye, sieur du Rozé, Jeanne Aubin de La Bouchelière, contre Germain Pipellier et Luce Baunée, sa femme : demande de saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par Jacques Le Vacher, écuyer, seigneur de Douée, et Marie-Louise d'Andigné, sa femme ; — Périne Houdayer, veuve Jean Aubin, tutrice de son fils, Guillaume Aubin, contre Jeanne Dubois, veuve Claude Hanuche : demande en reprise d'instance au sujet d'une créance réclamée à la défenderesse, etc.

B. 645. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1735. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Collin contre Laurent Pellion et Jeanne Motreul, sa femme : demande en paiement de créance ; — Yves Hemmelin, sieur du Verger, contre Pierre Rougechausse : demande en paiement de billet ; — René Guyard et Julienne Lefileux, sa femme, contre François Margotin : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire ; — Julien Boudesseul et Marguerite Girard, sa femme, fille de feu Julien Girard et de Charlotte Meignan, contre Laurent Dubois : affaires de la succession de Julien Girard ; — Jean Corbin contre Jean Marteau : demande en paiement de 10 livres pour une année de ferme des menues dîmes de la paroisse du Bignon ; — François Néré, sieur de La Sauvelle, contre Michel Lorieul : demande tendant à ce que le défendeur ne puisse passer à l'avenir sur le champ de la Cave dépendant du lieu de La Haute-Vacherie, en La Brûlatte, etc.

B. 646. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1735. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Me Jean-Jacques Paillard, sieur de Villainye, prêtre titulaire de la chapelle de La Normandière, en Cossé, contre Claude Plaquet : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de gérer la commission en laquelle il a été établi ; — Magdelaine Bellanger, veuve de François Le Balleur, en son vivant sénéchal de Thévalles, contre Jean Cordier : demande en paiement de billet ; — le procureur fiscal contre des riverains des chemins de La Chapelle-du-Chêne, au bourg de Loiron, du bourg de Loiron à La Brûlatte, de Loiron au bourg de Cossé : demande tendant à obliger les défendeurs de réparer lesdits chemins vis-à-vis de leurs propriétés ; — Guillaume Fouhieul, lieutenant de gabelles, et Françoise Trouillard, sa

femme, contre les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, en la paroisse de Sacé : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'accepter la reddition de comptes proposée par les demandeurs ; — Vincent-Jacques Busson, conseiller en l'élection de Laval, contre Louis Lemeunier : demande en retrait lignager d'une rente hypothéquée sur le lieu de Quifeu, en Saint-Jean-sur-Mayenne ; — Françoise Aubin de La Mésuzière, veuve de René Arnoul, en son vivant élu en l'élection de Laval, contre René-François Foucault, seigneur de La Bigottière, et Marie-Jeanne Arnoul, sa femme : affaires de la succession dudit feu sieur Arnoul, etc.

B. 647. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1735. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Claude de Meaulne, seigneur de La Tournerie, du Bourny, etc., contre Louise Hesnault, veuve Etienne Malassis et Jean Letourneur, sieur du Val, et Louise Malassis, sa femme : demande en retrait lignager de deux pièces de terre nommées Le Gastenay et Le Ponceau, situées en Grenoux ; — Françoise Paigeot, veuve de Louis Le Nain, sieur de La Valchère, directeur des aides, en la ville de Mayenne, contre Christophe Gaudin, sieur de Diorée : affaires de la succession de Félix Gaudin et de Philippe Pageot, sieur de La Touche ; — Gabriel Alligot, sieur de Barbin, sénéchal de Saint-Ouën, mari de Jeanne Tirouflet, fille et unique héritière de feu Louis Tirouflet, sieur de La Grandinière, et de Marie Pellé, contre René de La Chapelle, sieur de Fouilloux, et ses cohéritiers en la succession de Jean de La Chapelle, son père : demande en paiement de rente ; — René Jamin, mari de feu Françoise Malaunay, contre Renée Desmot, veuve Etienne Jamin : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire de ladite Françoise Malaunay ; — Claude Roudelou, sieur du Plessis, contre François Aoustin : demande en paiement de ferme de deux pièces de terre situées près de Grenousse, en Argentré, l'une appelée La Sère, l'autre le clos du Luard ; — Dom Joseph de Villars, prieur de Saint-Georges de Gesnes contre Jean Chantepie : demande en retrait féodal d'une pièce de terre nommée les Champs-Bourges, en Gesnes, etc.

B. 648. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1736. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Laurent Piollin contre Jean Boyer et Jeanne Croissant : demande de saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Thugal Moriceau ; — Gillone Deschamps, femme de René Madiot, contre François Deschamps : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Botaudière, en Saint-Germain-le-Guillaume ; — Jacques Besnier contre François Martin de La Guichardière : demande en paiement de billet ; — Anselme Bucher, sieur de Chauvigné, contre Michelle Richer, fille et héritière de feu Jean Richer : demande en paiement de billet ; — Madelaine Renou, veuve Étienne Le Tessier, sieur de La Bersière, gentilhomme servant de feu madame la duchesse de Bourgogne, contre Julien Huchedé : demande de saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à Jean Lepage pour ferme de la maison de La Corbière, sise au bourg de Forcé ; — Messire Jacques Payneau, seigneur des Noues, contre Julien Guelin et Marie Morlière, sa femme, veuve en premières noces de Daniel Levêque, et François Levêque : demande en saisie-arrêt, etc.

B. 649. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1736. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Landelle contre Michel Le Bée : demande en paiement de marchandises ; — Joseph Besongnard, sieur de La Bigottière, contre Martin Raison, sieur du Manoir : demande en paiement de rente hypothéquée sur la closerie des Hautes-Chalopières, en La Bazouge ; — Nicolas Lefèvre, fermier-général du comté de Laval, contre les propriétaires de la terre d'Aubigné, située en Vaiges, et ayant appartenu à dame Françoise Durban : demande en paiement d'une rente féodale ; — Charles Le Cocq et Marie Ragot, sa femme, contre Joseph-François-Georges de Montécler, clerc tonsuré, titulaire de la chapelle de La Pihère, en Courveille : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Ursin Durand, chevalier, seigneur de Bizieux, fils et héritier de René-Ursin Durand, chevalier, seigneur de Mongraban et de dame Marie-Anne Leroux, qui était fille et héritière de Charles Leroux, seigneur de Vory, contre Robert Duval, sieur de La Peignère, héritier de Martin Duval

et d'Anne Raison : demande en paiement de rente due sur le lieu de Lobil, en Meslay ; — les habitants de La Bazouge-de-Chémeré contre leur curé Messire Honoré de Carondelet de Talland : demande tendant à maintenir lesdits habitants dans le droit de nommer le sous-sacriste en ladite paroisse, etc.

B. 650. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1736. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Brillet, prêtre titulaire de la chapelle de La Vaugottière, en Arquenay, contre Françoise Vannier, veuve Renée Dubourg, héritière de feu Joseph Vannier : demande en réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — François Deschamps contre Simonne Sallonge, veuve Jacques David : demande en paiement de deux années de subsides du lieu de La Bellangerie, sis au Genest ; — Gaspard Lenfant, chevalier, seigneur de Saint-Gilles, Jeanne Duchemin, veuve Pierre Lemoine, sieur de Juigné, Pierre Lemonnier, sieur de La Jourdonnière, Gilles Froc et Pierre Cosson, contre Joseph de Bonnail, prieur de Saint-Martin de Laval : demande en réparations au temporel du prieuré : — le sieur Vibert contre le sieur Charost et la dame du Hardas, son épouse : demande en paiement de billet ; — François Guinoiseau contre Louise et Angélique Girard : demande en nomination d'expert pour visiter le lieu de La Rotrie, en Loiron, etc.

B. 651. (Liasse.) — 74 pièces, papier

1736. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicolas-Silvestre Chamaillard, receveur des Aides au département de Meslay, contre Jean Corbin, sieur de La Massonnière, et Jeanne Cailler, sa femme : demande en paiement d'obligation ; — François Bellier, sieur de La Fresnière, frère de Pierre-Dominique Bellier, sieur des Ecottés, contre Mathurin Marais, sieur de Montifault, et Jeanne Marais, sa fille : demande en retrait lignager de biens situés au village des Petits-Feux-Villaines, en Saint-Pierre-la-Cour ; — Victor-Henry Le Roux, commandeur de Thévalles, contre François Aoustin, propriétaire du moulin de Granusson, en Argentré : demande en paiement de rente en grains due sur ledit moulin, etc.

B. 652. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1737. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre-François de Brossard, écuyer, sieur de Sourdeval, contre Pierre Paulmard, sieur de La Grandmaison : demande en saisie-arrêt des sommes dues par le défendeur à Louis de Brossard, sieur des Brosses ; — Henri-Louis-Claude Le Chat, prieur commendataire du prieuré de Cossé-le-Vivien, contre André Bessin : demande en paiement de rente ; — Marie Goddé de La Faburaye contre Louis Le Faux : demande en paiement de vin ; — Ambroise Poché et Renée Le Becq, sa femme, Thugal, Louis, Gervaise et René Le Becq, Ambroise Guillois et Rose Lebecq, sa femme, Mathurine et Mathurin Le Becq, contre René Leturny : demande en retrait lignager d'une closerie, située au village des Petites-Moulières, en Argentré ; — René Madiot, fermier d'une portion des menues dîmes de Cossé-le-Vivien, contre François Beaulieu, sous-fermier desdites menues dîmes : demande en paiement de trois années de ferme ; — Andrée Bodereau, veuve Charles Bossard contre Jacques Cartier : demande en paiement de ferme du lieu de La Croisée, en Saint-Jean-sur-Erve, etc.

B. 653. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1737. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Levesque contre Michel Drouillaux, curateur des enfants de François Drouillaux : demande en réparations sur la closerie des Portes, en Saint-Jean-sur-Mayenne ; — Jean Pichot et Madelaine Roussau, sa femme, contre Pierre Roussau : affaires de la succession de Toussaint Roussau et Marie Davoult, sa femme ; — Etienne Cosnard, curé de Cossé, contre François Beaulieu et ses copropriétaires de biens situés au village de La Sorinière, en Cossé : demande en paiement de rente ; — le procureur fiscal contre Julien Chartier : demande tendant à obliger le défendeur à murer la porte qui conduit de son jardin dans le cimetière de la Trinité de Laval ; — René Lefebvre de La Fautrardière, contre François Bruneau, sieur de Richefourg : demande en paiement d'obligation ; — Pierre Gaultier, sieur des Rosères, propriétaire de la terre et seigneurie de La Motte-Tasnier, en Loiron, contre Louis-Antoine Duval, curateur des

successions de Daniel Mérial, sieur de Lonchamps, et d'Anne Théreau, sa femme : demande en paiement de rentes dues sur le lieu de La Pironnière.

B. 654. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louise-Josèphe Frin, veuve Jacques Pavy, sieur du Tertre, propriétaire des forges d'Hermet, contre Jean Guiot : demande en paiement de fer ; — Guy Bonnet et Anne Lion, sa femme, contre René Legendre et Anne Briand, sa femme : demande en paiement de dégradations commises sur deux pièces de terre, sises proche le village de La Pommerais, au Bignon ; — René Chamaret contre Jeanne Jupin, veuve Mathurin Martigné : demande en remise de quittance d'une somme de 450 livres ; — Pierre Simon, sieur du Tertre, propriétaire des lieux de Thuré, en Changé, contre Gabriel Rabbé, closier au village de La Moutonnière, en Grenoux : demande tendant à interdire au défendeur de couper des bruyères sur la lande de Lécabot et sur les autres dépendances de Thuré, etc.

B. 655. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François-René Le Doulx, écuyer, seigneur de La Panneterye et de Chammes, contre Gervaise Le Clerc, fermier de la maison et lieu du bourg de La Bazouge : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues à la succession d'Etienne Loret ; — Pierre Guays, sieur des Touches, fils et héritier de René Guays, assisté de son curateur Ambroise Gombert, sieur de La Tesserie, contre Pierre Leclerc, directeur de la Messagerie de Laval : demande de mise en vente d'une balle de toile saisie entre les mains dudit Leclerc sur Pierre Graffard, bourgeois de Paris ; — les religieuses du couvent de Patience de Laval contre Jean Théard et Françoise Poulain, sa femme, René Doreau, curateur des enfants mineurs de Pierre Poulain, et Françoise Doreau, Etienne Le Barbier et Jeanne Doreau : demande de passage sur la métairie de La Cheveillère, en Cossé, pour l'exploitation du pré de La Morinière ; — le procureur fiscal contre René Fournier commissaire de grains saisis sur les dames Ursulines de Laval sur le lieu de La Valette : demande de mise en vente de ces grains pour le prix en être employé à payer divers travaux de réparations ; — François Oger, fermier du Grand-Four de Laval, contre Thomas Cordier et René Loyand : demande en livraison de bois, etc.

B. 656. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Gendron, sieur de La Tudayère, contre Pierre Logeais : demande en paiement de 18 livres pour prix d'une pipe de cidre ; — Jacques Le Roy, sieur de La Mazure, contre les époux Jacques Salmon : demande de réparations sur le lieu de La Richardais, en Saint-Pierre-la-Cour ; — Edme Ains, sieur de La Vallesière, contre Mathurin Pontonnier, curé de Gesne : demande de saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à François Thibault ; — Jeanne Hersant, veuve Pierre Bircy, propriétaire du fief et seigneurie du Chastellier, en Saint-Berthevin, contre les propriétaires des lieux de La Chaurière et des Marionnettes, sises en la même paroisse : demande en reddition d'hommage et paiement de rentes seigneuriales ; — Alexandre Dallée, maître de poste de la ville de Mayenne, contre Pierre Poirier : demande en réparation d'honneur ; — François de Girard de La Chaume, curé de La Bazouge-des-Alleux, contre François Monsallier, curé de Courveille : demande de réparations au presbytère de La Bazouge, etc.

B. 657. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis-Charles Primault, veuf de Louise Faguet, et Jean Olivier, contre Jeanne Martin, veuve François Boulier, sieur de La Touche : demande en paiement de rente due sur le lieu des Prez-Neufs, en La Bazouge-des-Alleux ; — Jean-René-François des Alez contre Jean Berset, écuyer, sieur de La Coupelière : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de procéder à la certification du cahier de la saisie réelle, criées et bannies des terres et seigneuries de Tousvoyes, Argentré et Autrives, saisie faite sur le défendeur à la requête du sieur des Alez ; — Pierre Huau, sieur de La Haye, procureur fiscal au siége de Brée, mari de Marie Cerclot, contre Jean Leterme, fermier de la métairie d'Ago, en Vaiges :

demande de saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par celui-ci à Urbain Serclot des Guionnières ; — le procureur fiscal contre Jean Lambert, sergent de la baronnie de Craon : demande tendant à interdire au défendeur l'exercice de la profession d'huissier dans la paroisse de Cossé ou dans toute autre dépendant du comté de Laval ; — Jean-Joseph Jourdan, écuyer, seigneur de Flins, fils et héritier de François Jourdan, seigneur de Flins ou Flains, conseiller au Présidial d'Angers, contre Mathurin Cottineau : demande en paiement de rente ; — Jeanne Seigneur, veuve Louis Guerchais, sieur de La Jéguère, contre Jean Le Ray : demande de réparations sur le lieu de La Lébaretrie, en La Gravelle, etc.

B. 658. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1738. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Gaultier et Anne-Françoise Rivault, sa femme, seigneurs propriétaires de la seigneurie de Courtentré, en Vaiges, contre René Gontier, sieur de Millière, propriétaire du lieu des Rosiers, en Vaiges : demande en reddition d'hommage pour plusieurs pièces de terre dont les noms et les abornements sont indiqués, relevant de la seigneurie de Courtentré ; — Pierre Moché, meunier, contre Pierre Huault de La Haye, propriétaire des moulins à vent et à eau de Coyet, en Vaiges : demande de réparations sur lesdits moulins ; — René Renault, héritier d'Anne Renault, femme de feu Paul Mariette, marchand en la ville d'Orléans, contre René Martin et Julienne Lorgerie, sa femme : demande en paiement d'obligation ; — Pierre Menard contre Jean Brault et Louise Huttin : demande de réparations sur le lieu de La Crossonnière ; — Joachim Ricordeau, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Françoise Lemoyne, fille de feu Daniel Lemoyne de La Foucherie, contre François Gandon, colon du Pré-Vieux, en Montigné, et Mathurin Atibard, colon de La Lande-au-Fileux, en Montigné : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de gérer la commission en laquelle ils ont été établis au régime des grains saisis sur Marie Gervaiseau, veuve dudit Daniel Lemoyne, etc.

B. 659. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1739. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Étienne Mondière et Jeanne Épinard, sa femme, contre Joseph Guillion et Radegonde Nail : demande en retrait lignager d'une rente due sur des biens situés au Buret ; — François Demaront, sieur de Basmont et Anne-Catherine Huguet, sa femme, contre Jean Cordier : demande en paiement de billet ; — Jacques Bodard, propriétaire du lieu de La Baconnière, au Bignon, contre son colon Jean Geslot : demande d'expertise sur ledit lieu ; — Françoise Sarcher, veuve Gilles Halbert, tutrice de sa fille Marie Halbert, et François Guinoiseau et Françoise Halbert, sa femme, contre Pierre Brault et François Le Roy, lieutenant des gabelles : demande en saisie-arrêt des sommes dues par ce dernier à Pierre Brault, pour servir au paiement des arrérages de rentes dues aux demandeurs sur les lieux des Places et de La Salière, en Cossé ; — Pierre Landais contre Simon Barré : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Hamelière, en Ruillé ; — Augustin Guillault, chevalier, comte de Lamotte, de Saint-Denis-du-Maine et du Coudray, contre René Sauvage, tant en son nom que comme curateur de Julienne Trouillard : contestation au sujet du fief de Marpallu, etc.

B. 660. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1739. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les chanoines de La Roë, représentés par Alexandre Lorent, desservant le prieuré de La Madelaine du Plessis-Milcent, contre Simon Barré : demande en paiement de rente seigneuriale et féodale due sur le lieu de La Hamelière, à la seigneurie du prieuré de La Madelaine ; — Henri-Louis-Claude Lechat, prieur de Cossé, contre Louis-Auguste Leclerc de Bréon, chevalier, seigneur de Daon, et Pierre de Laurens de Gennes, chevalier, seigneur de Saint-Georges, et dame Melaine Leclerc de Bréon, sa femme, héritiers de Pierre Leclerc, seigneur des Aulnais, ci-devant prieur de Cossé : demande de réparations au temporel dudit prieuré ; — Jacques Talvats, sieur de La Gaudinière, contre Christophe Besnard : demande en paiement de billet ; — François Jouet contre Jean Carré : demande en paiement de fermages du lieu de La Bouchellerie et en garantie de ce paiement au moyen d'une hypothèque sur les biens acquis par le défendeur de Catherine Le Chanteux, veuve René Froc ; — André Leliepvre contre Pierre Milet : demande en réparation d'honneur ; — Pierre Truffault

et Roberde Dhommeaux, sa femme, contre Hiérosme Jégu, sieur de La Tonnerie, et Françoise Dhommeaux, sa femme : demande en paiement de rente ou retour de partage dus sur des biens sis au village de La Fouqueraye, en Saint-Berthevin, etc.

B. 661. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1739. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien Bry, veuf de feu Louise Beaumesnil, contre René Grignon : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à Julien Beaumesnil ; — Léonard Biboreau contre Jacques Coupeau : demande en paiement d'une somme de quatre livres cinq sols pour prix d'une busse de cidre ; — messire Jean de Lonlay, dragon au régiment Mestre-de-Camp Dragon, contre Anne Lebreton, veuve Nicolas Louvrier : demande de saisie-arrêt de diverses sommes ; — René Seigneur du Buon, avocat, syndic des Cordeliers de Laval, contre Mathurin Chevreul : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à Jean Houllard, titulaire de la chapelle de La Lucazière ; — Ambroise Chastelain, fermier du moulin du Bas-Coudray dépendant de l'abbaye de Clermont, contre François Guérot, laboureur au village de La Basse-Aulne, en Saint-Berthevin, et René Ollivier, laboureur au lieu du Boulay, en Saint-Isle, qui n'allaient pas faire moudre leur grain audit moulin dont ils étaient sujets et étagers ; — Jacob Séguin, sieur du Perrin, contre Jacques Gueslin : demande de réparations sur une maison affermée par le défendeur audit Séguin ; — Marie Jallu contre Thomas Gontier : demande en remboursement de prêt ; — Louis Petit et Marie Coulange, sa femme, contre Léonard Robert et Marie Guesdon, sa femme, veuve en premières noces de René Coulange : affaires de la succession de François Grignot, veuve Claude Coulange, etc.

B. 662. (Liasse.)— 200 pièces, papier.

1740. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marie-Julite Maliot, veuve Jeanne Lesayeux, héritière mobilière de feu Jean-Jacques Lesayeux, son fils, Joseph Girard, sieur de La Pinsonnière, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu N... Lesayeux, Joseph Lesayeux, Gilles-Nicolas Saiget et Jeanne Lessayeux, sa femme, tous héritiers de feu Jean-Hugues Lesayeux, leur père et beau-père, contre René Loyand : demande en paiement de marchandises ; — René Jégu et Jeanne Decré, sa femme, Mathieu Decré, Jean Haubois et Françoise Decré, sa femme, contre Jean Decré : demande de partage du moulin et dépendances du Pont-Allain, en Saint-Berthevin, faisant partie de la succession de Jean Decré et de Jeanne Lepeltier ; — Martin Buisard, sieur du Coudray, et Marie Gougeon, sa femme, contre Ambroise Gougeon : affaires de la succession de Marie Turmot, mère des parties ; — André Segretain, sieur de La Frogerie, et Anne Le Chanteux, sa femme, contre Guillaume Courselle : demande en paiement de ferme de biens situés au village de La Roussardière, en Saint-Germain-le-Fouilloux ; — Étienne Guy, fermier du lieu et métairie de La Rouillère, contre Jean Bretonnière et Renée Viot, sa femme : demande tendant à obliger les défendeurs à abandonner au sieur Guy la jouissance de ladite métairie, etc.

B. 663. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1740. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Raptiste Pottier, chevalier de Saint-Louis, contre René Sauvage et ses cohéritiers en la succession de Jean Sauvage et Renée Geslot, ses père et mère : demande en paiement de rente ; — René Pellerin, Pierre Desprès et Jacquine Pellerin, sa femme, contre Michel Messant : demande en retrait lignager du lieu et closerie de La Saillardière, en La Bazouge-de-Chemeré et en Chemeré-le-Roi, et de divers autres immeubles dont les noms et les abornements sont indiqués ; — Antoine Mézanger, sieur de Harlay, René Malabry, sieur de Mézory, et Anne Cornilleau, sa femme, René Barbe, sieur du Puilz, curé de Soulgé, et Jean-René Frin, sieur des Halles, tous héritiers de feu Françoise Duboisberranger, contre Pierre Chatizel, notaire : demande en reddition de comptes de la vente des meubles de ladite Françoise Duboisberranger ; — Jean Damont, curateur de l'enfant de René Damont et de Julienne Desbois, contre Françoise Roulin, veuve Jean Desbois : demande en reddition de comptes de la tutelle exercée par feu Jean Desbois sur ledit mineur Damont ; — Joseph Astier contre Julien Renier père et Julien Renier fils : demande de réparations sur le lieu de La Hardonnière ; — Anne Heaulmé, veuve de Michel Angot, contre

Jeanne Angot, veuve Vannier, Maurice Jollivier, François Gaigner et René Angot, héritiers dudit Michel Angot : demande tendant à obliger les défendeurs à se trouver sur le lieu de Savigné, en Soulgé, pour s'occuper du règlement des affaires de la succession dudit Michel Angot, etc.

B. 664. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1740. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — André Garnier, curé de Torcé, curateur des enfants mineurs de Jean Garnier et de Jeanne Cribier, contre les habitants de Chaslon et leur curé René Launay : demande d'expertise pour visiter le presbytère de Chaslon ; — Madelaine Naveau, veuve Julien Letessier, contre Pierre Hamelin et Françoise Nail, sa femme, Antoine Nail et les autres héritiers de feu Jean Nail : demande en paiement de billet ; — Melaine Brillet contre Étienne Dubois : demande en paiement de rente ou retour de partages ; — Guillaume Hérain, sieur de La Bignonnière, contre François Piré : demande en paiement de billet ; — Louis Le Clerc, sieur de Herbelin, contre François Pineau : demande en paiement de livraison de blé ; — René-François Moraine de La Motte, héritier de Pierre-Joseph, son père, contre les propriétaires de la seigneurie de Roumry, et François Périer : reprise de l'instance pendante entre ledit feu Pierre-Joseph Moraine, et les défendeurs, etc.

B. 665. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1741. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre les époux Julien Guérin, qui avaient fait jouer chez eux aux jeux de hasard prohibés par les ordonnances : demande en condamnation à l'amende ; — Joseph Godmert, Marie Godmert, Pierre Godmert, Pierre Lefaucheux, mari de Julienne Godmert, contre Louis-Gervaise Le Feuvre, vicaire de La Gravelle : demande en paiement de retour de partage et d'une rente affectée sur la maison des Trois-Roys, en La Gravelle ; — Charles des Noës de Pannard contre René Barbier, fils et héritier de Julien Barbier et de Jeanne Marchand ; demande en paiement de rente due sur le lieu de La Pommerais, en Nuillé-sur-Vicoin ; — François de Mondragon, seigneur de La Cour d'Assé, de La Macheferrière, de La Neslerie, etc., contre les propriétaires du lieu du Grand-Fresne, en Astillé, les propriétaires du lieu de La Péronnière, en Quelaines, et ceux du lieu de La Pagerie, en Astillé : demande en paiement de rentes féodales ; — le meunier du moulin de La Meignannerie, en Saint-Jean-sur-Mayenne, contre René Thoreau qui n'allait pas faire moudre son grain audit moulin dont il était sujet et étager, etc.

B. 666. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1741. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Urbain Loret, curé de Lignières-la-Doucelle, contre Philippe Gaultier et Rose Desnos, sa femme : demande en retrait lignager de divers biens situés au Bourget, en Bonchamps ; — Louise Néré, veuve François Dellière, contre Louis Boguais : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Haute-Chesnais, en La Brûlatte ; — Jeanne Depesterre, veuve Robert Davoux, contre Renée Veillard, veuve Pierre Davoux : affaires de la succession dudit Pierre Davoux ; — Mathieu Gerbault contre Louis Régulier : demande en paiement d'une année de la dîme du grain provenu sur le champ de l'Aire dépendant du lieu de La Mommerie, en Saint-Berthevin, comme dommages-intérêts pour les voies de fait et les injures dont le défendeur s'était rendu coupable envers les enfants dudit Gerbault ; — Pierre Girault, sergent, contre Jean Cherouvrier et Anne Laigneau, sa femme, veuve en premières noces de Pierre Dalourdeau : demande en remboursement de diverses dépenses faites par le sieur Girault pour le compte de la succession du feu sieur Dallourdeau, etc.

B. 667. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1741. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis de Roycourt, receveur des Aydes à Laval, contre Jacques Chon : demande en paiement de billet ; — Michel Brochard contre René Moreau : demande en paiement de livraison de bois faite sur le Port-Housseau, en Avesnières ; — Ambroise Renusson, prêtre titulaire de la chapelle de Notre-Dame de Meslay, contre Joseph Simon, sieur du Pont-Malabry : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à feu Urbain Crétot, ancien titulaire de ladite chapelle ; — Jean Rivrain et Périne

Hocquedé, sa femme, contre Christophe Lefebvre, sieur de La Fressière, et ses cohéritiers à la succession de feu Jean Bellue, sieur de Placé : demande en paiement de rente due sur des biens sis en Arquenay ; — Jean Guérin, sieur de La Marche, contre Joseph Guérin, sieur de La Fillerie : demande de saisie-arrêt des sommes dues par le défendeur à François Guérin, etc.

B. 668. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Germain Thoumin, meunier au moulin de Patereau, en Ahuillé, contre Pierre Guays qui n'allait pas faire moudre son grain audit moulin dont il était sujet et étager ; — Marie Noury contre Jean Poché, héritier d'Élisabeth Chesnay, veuve François Poché : demande de réparations sur le lieu de La Rétendière, en La Bazouge-des-Alleux ; — Mathurin Marais, sieur de Montifault, contre René Blote : demande en paiement de grains ; — Françoise Hunault, veuve Joseph Chanteloup, contre François Bezier et Françoise Chanteloup, sa femme, et Anne Chanteloup, sa fille, Suzanne, Grégoire et Joseph Chanteloup : affaires de la succession dudit Joseph, mari de Françoise Hunault ; — Gabriel Brou contre Jean Daligault : demande en paiement de billet ; — Jean Héry, sieur de La Houssaye, contre Joseph Gastineau, sieur de La Vigne : demande en paiement de rente sur le lieu de La Revoris, en La Gravelle, etc.

B. 669. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Le Jeay, curateur de Christophe Landelle enfant mineur de Christophe Landelle et de Marie-Roze Leballeur, contre Ambroise Courcelle et Urbaine de Lépinne, sa femme : demande en retrait lignager du lieu de La Vallée, en Argentré ; — Pierre Landais contre René Chevalier et Anne Doreau, sa femme : demande en paiement d'arrérages de rente due sur les lieux du Chateignier et de La Crapaudière, en Cossé ; — Urbain Hemelin contre Jacques Delair : demande en paiement de ferme d'une maison située au bourg du Buret ; — Georges Périer, sieur du Tertre, inspecteur des domaines du roi, contre Jacques Hauré, curateur de la succession de Jean Henry et de Jeanne Cosson, sa femme : demande en paiement de ferme du lieu des Petits-Champs ; — Michel Baron contre Julien Beaumenil et Ollive Barbot, sa femme : demande en paiement de rente et de billet ; — Jean Navisseau contre René Le Faucheux et Jullienne Godmert, sa femme, propriétaires du lieu de La Beuvinais, en La Gravelle : demande de réparations sur ledit lieu, etc.

B. 670. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les habitants du Bourgneuf-la-Forêt, représentés par Pierre Bandet, sieur de La Haute-Maison, leur procureur marguillier, contre René Coquillard, maître charpentier : demande tendant à obliger le défendeur à achever les travaux entrepris par lui à l'église du Bourgneuf et à monter au plus tôt la charpente du clocher ; — René Leveillé contre René Rocher et Michelle-Anne Poullain, sa femme : demande en retrait lignager d'une closerie située au village de La Suiaudière, en La Chapelle-Anthenaise ; — le sieur Foucher de Commerçon, receveur au grenier à sel de Sainte-Suzanne, contre le sieur Beudin, notaire royal : demande en paiement d'obligation ; — Jean-Baptiste des Noës, seigneur de La Feillée et de La Motte, contre les dominicains de Laval : demande en paiement de rachat dû pour la métairie de La Vignolle, en Montflours, dépendant du temporel desdits religieux et relevant de la seigneurie de La Motte de Monflours, et en reconnaissance d'obéissances et rentes seigneuriales ; — André Rablot contre Julien Trillion et Jeanne Bigot, sa femme : demande en réparation de dégradations commises sur une pièce de terre à présent en bois taillis appelée le Taillis du Pertuis à l'Hermitte, en Saint-Pierre-la-Cour, et en paiement de fermes du lieu de La Lande-Hayée ; — Noël-Jacques Lesueur contre Michel Poché : demande en paiement de billet, etc.

B. 671. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Thieslin, sieur du Plessis, et Françoise Georget, sa femme, contre François Fruslon : demande en reprise de l'instance pendante entre le feu sieur de La Torlais et le défendeur ; — Joseph-Marie

sieur de Renaise, mari d'Anne Jamet, contre Ambroise Le Clerc, sieur de Gemarcé : demande en paiement de billet ; — Marie Berthelot, veuve Estienne Le Varvasseur, contre Jean Garry, curateur des enfants de Jacques Garry et Renée Gougeon : demande en paiement d'arrérages de rente et en réparations sur des immeubles sis au lieu de La Goderie, en Soulgé ; — les P. P. Jésuites du collége de La Flèche, seigneurs des fiefs de La Monnerie, paroisse de Chémeré-le-Roi, de Villiers et d'Épineux-le-Séguin, dépendants de l'abbaye de Bellebranche, contre André Folliot, propriétaire d'une pièce de terre nommée du Réaumosne et d'une portion de taillis située en Chémeré-le-Roi : demande en exhibition de titres de propriété ; — Jean Bulourde, sieur de La Roussière, contre Pierre Lefeuvre : demande en paiement de marchandises ; — Gabriel-Joseph Périnette, sieur de Vaufollet, avocat en parlement, contre Antoine Le Villain et Léonarde Journée, sa femme : demande de saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Noël Perroche et à Marie Godmert, sa femme, qui sont débiteurs d'arrérages de rentes envers le sieur Périnette, etc.

B. 672. (Liasse.) — 200 pièces, papier

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Olivier du Guesclin, chevalier, seigneur de l'Écoublère, contre son fermier Pierre Chevallier : demande tendant à obliger le défendeur à abandonner la jouissance du lieu de Rauson ; — Catherine Touchet, veuve Claude-Charles Litée, sieur de La Touche-Fleury, contre Françoise David, veuve Jean Renault : demande de saisie-arrêt entre les mains de la défenderesse des sommes dues par elle à Marie Languet, veuve Julien Beauvais ; — Mathurin Richard et l'enfant issu de son mariage avec Louise Boisramé contre Pierre Montreul et Jacquine Rocher, sa femme, fille d'Étienne Rocher et de Jeanne Morin : demande en exhibition de titres de propriété ; — Julien Siméon, sieur de La Herbougère, et Guyonne Notton, sa femme, contre Gilles Sarcher et Jeanne Huppin, sa femme : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — Jean Jeudy et Jeanne Chevailler, et Périne Chevailler, enfants de feu René Chevailler et de Jeanne Guydault, contre Renée Guydault, veuve Jean Planchais : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire ; — René Langlois, sieur de La Badoirie, contre Étienne Mondière : demande en paiement de billet, etc.

B. 673. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1742. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Perrine Lepvrot, veuve Pierre Genoil, sieur de La Saintière, contre Jeanne Lebreton, veuve Jean Lepvrot : demande en paiement et reconnaissance de rente ; — René-Jean-Baptiste de La Planche, seigneur de Ruillé, contre Henri de Cumont, seigneur du Puis : demande en exhibition des titres de propriété des lieux et fief de Machedoyer, La Chesnais, Bois et Landes-Boureau, Bois et Landes des Gauchorays, Montpérier et dépendances situés en Ruillé, et demande en exhibition du contrat baillée à rente des lieux de Machedoyer, La Davière et Les Hermenaudières, en Ruillé et Longuefuie, fait par François de Foudois et Renée de Bry, sa femme, à François du Puis et Marguerite de Lourme, sa femme, le 12 juillet 1634 ; — André-Bernard Graffard, prêtre, titulaire de la chapelle Saint-Jacques de La Panthonnière, contre Jean Lebeul, curateur de la succession de feu Jean Fréard, prêtre, ci-devant pourvu de ladite chapelle : demande de réparations sur le temporel ; — Renée-Henriette Chevallier, veuve d'Anne de Meloret, seigneur de Tremeleu, conseiller au Présidial de Rennes et Marie-Anne Chevallier des Boulardries, héritières de René Duchemin, sieur d'Auvais, contre François Renusson, sieur de La Touchardière, Étienne Renusson et Marguerite Renusson, enfants et héritiers de feu Marguerite Touschard, veuve Renusson : demande de réparations sur des biens dépendant de la succession du sieur Duchemin d'Auvais ; — Renée Macé, veuve François Boulai, contre Michel Boulai et Marie Guyau, sa femme : affaires de la succession dudit François Boulai ; — Michel-Jean Dumans, écuyer, seigneur du Bourg-Levesque, de Simplé, de Denazé, de Valleray, etc., mari de Marie-Françoise Pichot, contre René Péribois et Louise David, sa femme : demande en résiliation de bail du lieu du Flécheray, en Saint-Berthevin ; — Fabien Le Monnier, capitaine ambulant des fermes du roi au département de Châtelais, et Charlotte Crémoux, sa femme, fille de Charles et de Charlotte Cournée, contre Jean Cournée, sieur de La Noë : demande en reddition de comptes de gestion tutélaire, etc.

B. 674. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1744. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Beuslé contre Pierre Laisy : demande en dommages-intérêt pour voies de fait ; — la fermière de la seigneurie de Poligné contre les propriétaires du lieu de La Beaugrandière, en Louverné : demande en paiement de rentes seigneuriales et féodales ; — Ambroise Rondeau contre François Moisson : demande en remboursement d'argent prêté ; — Paul Babin, héritier de Julienne Babin, sa fille, contre Mathurin Besnier et Jeanne Paliquot, sa femme : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Haistère, en Andouillé ; — Michel Poché contre Antoine Nail : demande en paiement d'obligation ; — Jean Mottier, soldat au régiment de Champagne, contre Jean Trochon : demande en retrait lignager d'une portion de pièce de terre nommée La Guibourgère, dépendant autrefois de la closerie de La Gillouardière, en Saint-Germain-le-Fonilloux ; — Michel Dubois, maître des forges du Port-Brillet, contre Pierre Hubert et Jean Faverot, François et Marin Chauvière : demande tendant à obliger les défendeurs à continuer la fabrication du charbon qu'ils ont entreprise pour le compte du sieur Dubois dans les taillis de Missedon, etc.

B. 675. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1744. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marc-Antoine Poitevin contre le sieur Dutail-Bourdin : demande en paiement de billet ; — les habitants d'Avesnières représentés par Charles Bertron, sieur de La Bellangerie, contre André Bauchesne et Jean Peslier : demande tendant à obliger les défendeurs à gérer la commission en laquelle ils ont été établis sur les grains saisis sur le lieu de La Hamonnerie, en Avesnières ; — maître Denis Baudran, vicaire-général du diocèse du Mans, contre Thomas Gontier et Noël Lalos : demande en paiement de fermages de maisons situées au bourg de La Bazouge ; — Julien Faquet, prêtre, contre Claude-Julien du Plessis, titulaire de la chapelle du Bois-Ragot, en Cosmes : demande en paiement d'honoraires de messes ; — Jean Le Chauve et Antoinette Plaichard, sa femme, Marie Plaichard, Nicolas Plaichard, sieur de Bois-Martin, Jean Plaichard, sieur du Tertre, et Anne Aveneau, veuve René Plaichard, sieur de La Choltière, contre Jean Le Lamier, sieur des Prés-Neufs : demande en retrait lignager du lieu de La Choltière, acquis de René-Joseph Plaichard, prêtre ; — Jean Coudray et Périne Bourny, sa femme, contre Louis Monsallier et Marie Lefort, sa femme : demande en expertise sur des biens situés au bourg du Genest et en remise des titres de propriété desdits biens, etc.

B. 676. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1744. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Bordier, sieur de Neuville, et Louis Guerchais, sieur de La Jéguère, curateur de Pierre Bordier contre Pierre Sorin dit La Forest : demande en remboursement d'argent prêté ; — Pierre Raimbault, fermier des religieux de Saint-Serge d'Angers, propriétaires du prieuré de La Madeleine de Méral, contre les propriétaires du lieu de La Grande-Chariraye, en Beaulieu : demande en paiement de rentes féodales dues sur ledit lieu audit prieuré ; — la communauté des marchands de Laval, représentée par Gilles-Nicolas Saiget, François Faisant le Jeune, Louis Girard, Joseph Le Sayeux et Joseph Segretain, contre Pierre Leduc, marchand forain : demande en condamnation à l'amende pour mise en vente de poivre de mauvaise qualité ; — René Meignan contre Michel Huet, sieur de La Borde : demande en paiement de fermages de biens sis à La Croix-Laisis, en Saint-Vénérand, etc.

B. 677. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1745. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Angélique-Théréze de Buin, propriétaire en partie des fiefs et seigneurie de Tuebœuf contre René Lebarbier qui n'allait pas faire moudre son grain au moulin de Tuebœuf, en Nuillé-sur-Vicoin, dont il était sujet et étager : demande en condamnation à l'amende ; — les religieux de la Chartreuse de Notre-Dame du Parc contre René-Pierre Hamelin et Françoise Nail, sa femme, et Joseph Nail : demande en paiement de rente ; — Joseph-Henri d'Andigné de Maineuf contre les propriétaires du lieu de La Morinière : demande en paiement de rente féodale due sur ledit lieu aux seigneuries de Maineuf et de La Néolumière ; — Marie Mansais, veuve Jean Boussin, contre François

Geslot : demande en expertise sur le lieu et closerie de La Butte ; — Pierre Saulois contre Jean-Baptiste de Saint-Simon et Renée d'Avaze, sa femme : demande en paiement de billet ; — Pierre-Jean, sieur du Parc, ancien maître de postes de La Gravelle, contre Antoine Levillain et Léonarde Gournais, sa femme : saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Noël Péroche et Marie Godmert, sa femme, etc.

B. 678. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1745. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Gabriel du Bac du Coudray, écuyer, tuteur de Jean-Bretagne-Charles-Godefroy duc de La Trémoille, comte de Laval, contre Jean Hamelin et ses cohéritiers ou cofraicheurs, propriétaires des maisons et jardins du Clos-Marie, en Meslay : demande en paiement de rente seigneuriale due au comté de Laval sur ledit lieu ; — Ambroise Noël, prêtre, contre Renée Hutrel et ses cohéritiers en la succession de feu Denis Hutrel : demande de réparations sur le temporel du bénéfice de Chenevelle ; — demoiselle Constantin de Boisesne contre René Morlière et Renée Heaulmé, sa femme, propriétaires en partie du lieu de La Sauvagerie, en Bonchamp: demande en paiement de rente ; — Nicolas Turmeau, mari d'Anne Guilmin, héritière de feu Hubert Guilmin et d'Anne Launay, contre Julien Cado : demande en paiement de fermages du lieu de La Fleurière ; — Périne Durocher, héritière de Jacquine Méchineau, sa mère, contre Marin Léveillé, maître fondeur à la forge du Port-Brillet : demande en exhibition de titres de divers biens sis en Olivet ; — le sieur de Foucher de Perigan, capitaine de gabelles de la Porte Saint-Nicolas d'Angers, contre le sieur Roger, receveur des aides à Cossé : demande en paiement de billet, etc.

B. 679. (Liasse.) — 171 pièces, papier.

1745. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Joseph-François, marquis de Montécler, contre Pierre Attibard et Julienne Mousseau, sa femme, et Jeanne Viot, veuve de Julien Hocquedé et en premières noces de Jacques Mabon : contestation au sujet de constructions de jardins et de closeaux innovés par les défendeurs dans les landes d'Origné ; — Marie Brosset, veuve Michel Laigneau, contre Louis Guerchais, sieur de La Jéguière, fermier du lieu du Grand-Bourvalais : demande en résiliation de bail ou d'augmentation du prix des fermages ; — René Bruneau contre René Renusson, curateur de la succession de François Aubry : demande de réparations au lieu de La Blottière, en Nuillé-sur-Vicoin ; — Michel Gougeon, contre Jean Hardy, sieur de Courbusson : demande en paiement de fermages de la maison de La Cocherie et dépendances sises en Saint-Berthevin ; — Étienne Noyer, fermier des châtellenies de Courbeveille, Montjean et La Gravelle, contre les propriétaires des lieux de La Bergerie, de La Houllière, de Renette, des Bourbouillies et des Coudrais : demande en paiement de rentes féodales, etc.

B. 680. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1746. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Marie Laigneau, veuve Michel Coignard, notaire royal et sénéchal de Chémeré-le-Roy, contre Jean Goupil et ses cohéritiers en la succession de feu Julien Goupil : demande en paiement de billet ; — le sieur Duval, receveur des aides en la ville de Beaumont-le-Vicomte, et Jeanne Berginnes, sa femme, contre Jacques Gueslin et ses cohéritiers en la succession de Jacques Gueslin et Périne Landais, ses père et mère : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Prise aux Rollands ; — Augustin Guillault, marquis de La Motte, seigneur de Saint-Denis-du-Maine, contre les propriétaires du lieu de La Clémaillère, en La Cropte : demande en exhibition de titres de propriété ; — Mathieu-Joseph Couasnier, sieur de La Baconnière, Marguerite Couannier, Augustin Hochet, sieur de La Terrerie, avocat à la Barre ducale de Mayenne, et Marie-Anne-Thérèze Couannier, sa femme, contre Louis-Joseph Couannier, avocat en Parlement, sieur de La Baconnière, père et beau-père des demandeurs, veuf de Marguerite Nouail : affaires de la succession de cette dernière ; — François Trochon, assesseur au siége de la maréchaussée de Château-Gontier, et dame N... Fournier, sa femme, contre les héritiers de feu Jean Eschard et Marguerite Caillel : demande en paiement de rente, etc.

B. 681. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1746. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Georges, sieur de La Richardière,

et Renée Cousin, sa femme, contre René Voille, notaire royal : demande en annulation de billet ; — Marie-Vincente-Clarice du Mas du Brossay contre Jean-Baptiste de La Planche de Ruillé : demande en paiement de redevances dues à la seigneurie de Puiziers sur la terre de Mauvinet, en Ruillé d'Anjou ; — Marc-Antoine de Lancrau, chevalier, seigneur de Chanteil, contre Michel Richard, André Thoreau, sieur de La Touchardière, et Marie Drouillaut, veuve de François Herrier : saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Louis-Claude Le Chat, seigneur de La Marmittière, prieur de Cossé ; — l'abbé Joseph-François de Montécler, prieur de Maisoncelles, contre François Meignan : demande en reddition de compte des produits du temporel dudit prieuré ; — Jean Cornuau contre Marguerite Chauvière, veuve Letessier, et François Letessier, son fils : demande en paiement de marchandises, etc.

B. 682. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1746. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Largerie, avocat au baillage d'Ernée, contre le sieur de La Broise du Domaine, héritier principal de Jacques de La Broise, seigneur de Frétigné : reprise de l'instance pendante entre le demandeur et ledit seigneur de Frétigné ; — l'hôpital Saint-Louis de Laval contre Pierre Le Clerc : demande en paiement de billet ; — le tuteur du comte de Laval contre les propriétaires des biens de La Gunottière et de La Crétiennière : demande en paiement de rentes féodales en grains ; — le procureur fiscal contre Nicolas Rozée, curé de Préaux : demande de réparations au presbytère de Préaux ; — Michel et Nicolas Brault, Françoise Thébault, veuve Pierre Yvon, Julienne et Suzanne Thébault, tous héritiers en partie de Nicolas et Charles Thébault, curés de Saint-Pierre-la-Cour, contre André et François Thébault : affaires de la succession desdits Nicolas et Charles Thébault, etc.

B. 683. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1747. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Vincente Le Livec de Kquen contre Hyacinthe Le Livec, écuyer, seigneur de Limelec : demande en retrait lignager du lieu de La Herpinière, en Ahuillé, du lieu de La Bezière, en Saint-Berthevin, et de diverses rentes ; — René Folliot et Jacquine Frescher, sa femme, contre Mathieu Frescher et ses cohéritiers en la succession de Michel Goupil : demande de partage du lieu du Bois-Robert, en Chémeré-le-Roy ; — Joseph Armange et François Poché, veuf de Marie-Anne Armange, contre Madelaine Morin, veuve Joseph Armange : affaires de la succession dudit Joseph Armange ; — Antoine Chevillard, sieur de La Gemmerie, avocat-procureur au Présidial de Château-Gontier, contre François Dubois : demande en paiement d'honoraires ; — Françoise Gastineau, veuve Renée Semeau, contre Anne Le Cerf, veuve Étienne Péan : demande en retrait lignager de rentes dues sur des biens appelés La Perière et La Pommerais, sis au Bignon, etc.

B. 684. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1747. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Aubert, sieur des Planches et Marie Gripon, sa femme, fille de feu René Gripon, contre François Rousseau et Jeanne Godier, sa femme : demande en paiement de rente ; — Jean-Baptiste Duchemin du Clos, fermier général de la seigneurie d'Anthenaise, contre François Blanchard et Françoise Terrier, sa femme, fermiers du lieu du Grand-Domaine dépendant de la terre d'Anthenaise : demande en résiliation du bail accordé aux défendeurs ; — Jean-Baptiste, marquis de Montesson, seigneur de la baronnie des Arsis et de la châtellenie de La Cropte, contre les propriétaires du lieu et métairie d'Annebeau, en La Cropte : demande en paiement de redevances et en reddition des hommages dus à la châtellenie de La Cropte, par les défendeurs ; — Louis Judy contre Pierre Barbes, sieur des Croixettes, et Julienne Chanteloup, sa femme : demande de saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Jacques Le Blanc ; — Françoise Bionneau, veuve de Thomas Railler, écuyer, seigneur de La Tertinière, en son vivant prévôt en la maréchaussée de Château-Gontier, contre Paul Péan : demande en paiement de ferme du lieu de Partebault, en Villiers, etc.

B. 685. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1747. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Lemoyne de La Besnardière et Anne Godais de La Faburais, sa femme, contre

François Nupieds de Malibert, procureur aux siéges royaux de Laval : saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux à Étienne Émery; — Michel Robert contre Philippe Fouet de la Caugonnière: opposition à un jugement; — Charles Lemoyne de Juigny, officier du duc d'Orléans, contre Charles-Vénerand Lemoyne de Juigny, chanoine de Saint-Thugal de Laval : demande en paiement de billet : — le procureur fiscal contre Mathurin Mauguit, curé de Beaulieu, les religieux de Saint-Serge d'Angers, l'abbesse de Saint-Sulpice de Rennes et François-Alexis Brochot, prêtre, chantre de Saint-Thugal de Laval : demande en interdiction aux défendeurs de procéder au sujet des réparations du chœur et chancel de l'église de Beaulieu, devant le juge des exempts par appel et des cas royaux de Laval, et devant toute autre juridiction autre que le siége ordinaire ; — François-Ambroise Le Jay écuyer, seigneur de La Vézouzière, propriétaire du lieu et closerie des Buttes, en Montigné, contre le sieur Coutellier, son colon : demandes en dommages-intérêts et en résiliation de bail pour dégradations, etc.

B. 686. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1748. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Triboneil contre René Le Lardeux et Jeanne Pottier sa femme : demande en paiement de loyer de maison ; — Louis-Benjamin de Launay, seigneur de Painchault, au Genest, contre Robert Badier, Julien Badier, Hiérosme Jégu, Julien Babel, Guillaume Le Marié, Guy Balache, Thugal Dhommeaux, sieur de La Pelluère, René Mouton, sieur du Plessis, Pierre Deffay, Pierre Jamault, Jean Olivier, Julien Quentin, qui n'allaient pas faire moudre leur grain au moulin de Painchault dont ils étaient étagers ; — René Langlois contre Pierre Guillou : demande en paiement de ferme d'une maison et jardin sis au village de la Petite-Grollière, au Buret ; — Guillaume Aubin contre Michel Deshayes : demande en paiement de rente ; — Marie Drouilleau, veuve François Anjuère, contre François Marpault et Marie Anjuère, sa femme, Jean Truffault et Françoise Anjuère, sa femme, et François Anjuère : demande en abandon de jouissance des lieux et closeries de La Chassebouverie, des Marchandières, de Montreul, de plusieurs maisons, d'un corps-de-garde, de plusieurs autres immeubles et de rentes, le tout situé en Saint-Jean-sur-Mayenne, etc.

B. 687. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1748. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre René Péron, cabaretier : demande tendant à ce que le défendeur soit condamné à 10 livres d'amende pour avoir reçu en sa maison et couché des mendiants, vagabonds et gens inconnus, contrairement aux réglements de police; — Pierre Poupe, sieur de La Maison-Neuve, et Renée Fléchard, sa femme, contre François Buchot : demande en paiement de meubles achetés à la vente de feu René Fléchard, curé de Villiers - Charlemagne ; — Jean-Baptiste Jourdain, lieutenant des fermes du roi à Craon, contre le sieur Guyon : demande en paiement de billet ; — René-Charles Beslier, sieur de La Chauvelais, tant en son nom que comme curateur de Louis, René, François et Marie Beslier de La Chauvelais, enfants mineurs de feu Louis Beslier et de Renée Bretonnier, Julien Paignier et Catherine Beslier, sa femme, aussi fille et héritière desdits époux Louis Beslier, lequel Louis Beslier, était fils de Louise Dupré, contre René Blanchouin, contrôleur des actes à Villiers-Charlemagne : demande en paiement de rente due sur les métairies de La Viannière et de Montreul en Villiers-Charlemagne, etc.

B. 688. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1748. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Hortense-Marie-Victoire Le Tourneur et Marie-Rose Le Tourneur, contre Pierre Pierre Cottineau et ses cohéritiers en la succession de Pierre Rougechausse et de Françoise Tellot, sa femme : demande en paiement de rente ; — Jean-René Leclerc du Ponceau, contre François Lepennetier de La Huberdière : demande en livraison de bois sur le lieu de La Bétonnière, en Entrammes ; — La collégiale de Notre-Dame-de-Jarzé contre les propriétaires du lieu de La Baconnière, au Bignon, ayant appartenu à Louis-Joseph Couannier : demande en paiement de redevance féodale due à la seigneurie de La Clavière appartenant à ladite collégiale ; — la même contre les propriétaires du lieu de Blasmée, sis même paroisse, ayant appartenu à René Lefebvre, sieur de La Fautrardière : idem ; — Pierre Vilfeu, maître fondeur, et Perrine-Françoise Brosset, sa femme, contre Pierre

Bobon, sieur de La Pinterie : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues à Michel Beaudeux, etc.

B. 689. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Magdelaine Le Tessier contre Jean Bodaire et Renée Lebreton : demande en paiement de rente sur le pré du Petit-Gast et la maison à Liard, situés en Bazougers ; — René-Pierre Graffin contre Mathurin Marais, sieur de Montifault : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer sa contribution de redevances au grand fief du Tilleul, en Saint-Pierre-la-Cour, sur le fief de Montifault ; — le marquis de Montesson, seigneur de Soulgé, contre Jean Bourdoiseau : demande en exhibition de titres de propriété des pièces de terres nommées les Grands-Clercs, dépendant du lieu de La Valette, en Argentré ; — Louis-François Trouillard, sieur des Touches, officier du duc d'Orléans, contre Michel-Pierre Duval, sieur de La Paisnière et ses cohéritiers en la succession de feu Robert Duval et de Marie Gougeon, ses père et mère, comme étant aux droits d'Ursin Durand, chevalier, seigneur du Puisieux : demande en paiement de rentes due sur le lieu et closerie de Robée, en Meslay, etc.

B. 690. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicole Dutaillis, fille de défunts Jean Dutaillis et de Marie-Rose Collin, contre François Mallet : demande en paiement de rente sur le lieu et closerie de La Jouannière, en La Bazouge-des-Alleux ; — Jean-Baptiste de La Planche de Ruillé, seigneur des fiefs énervés de la châtellenie de Meslay, en Ruillé (Froidfont), contre François-Félix de Chalut, abbé de Clermont : demande en paiement des droits de rachat dus à chaque mutation d'abbé de l'abbaye de Clermont audit seigneur, pour deux rentes perçues par l'abbaye sur les lieux de La Hurlière et de La Couillardière ou La Prestesselière, en Ruillé, rentes mouvantes de la châtellenie de Meslay ; — Joseph Landais, propriétaire du lieu de La Pobelière, en Houssay, contre Périne Gastineau, veuve Michel Meignan : demande en paiement de rente ; — Renée-Henriette Chevallier, veuve de Julien-Anne Lemelorel, écuyer, sieur de Trémelin, contre le sieur Lemelorel, écuyer, sieur de La Hatchois, capitaine aide-major d'infanterie, héritier du feu sieur de Trémelin : demande en paiement de diverses sommes à la décharge de ladite veuve de Trémelin ; — Guillaume Aubin, curateur de l'enfant mineur de René Taillandier et de Jeanne Houdayer, contre Etienne Guillois : demande tendant à obliger le défendeur d'accepter la commission en laquelle il a été établi sur des pièces de terre sises au village de La Meignenerie, en L'Huisserie ; — Jacques Le Roy, sieur de La Mazure, contre Julien Pichot : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à François Martin, sieur de La Guichardière, etc.

B. 691. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Duchemin, sieur des Jouannières, Florent Duchemin, sieur de Lorbereau, Joseph Duchemin, sieur de La Bourdonnerie et Marie Duchemin, sa femme, Jean-Baptiste Guillet, sieur d'Ouestre, et Louise Duchemin, sa femme, tous héritiers du feu sieur Duchemin des Jouannières, leur père et beau-père, contre Joseph Martin, sieur de La Croslière : demande en paiement de billet ; — Jean Gaignard contre Jean Rivière : demande en expertise sur des biens sis au village du Bois, en Courveille ; — Jean Marcadé et Jeanne Laigneau, sa femme, contre Renée Quettier, veuve René Hamard : demande de réparations sur le lieu de La Guillouardière, en St-Germain-le-Fouilloux ; — François Guillaume, maître fondeur, contre les habitants de Cossé : demande en paiement de frais de fonte des trois cloches de Cossé et de fourniture de métal à raison de 30 sous la livre, etc.

B. 692. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre-Paul Boullevraye, avocat à la Barre ducale de Mayenne, contre Pierre Paré et Marie Accary sa femme : demande tendant à ce que la closerie de La Béchonnière, en Saint-Berthevin, soit hypothéquée à la garantie du contrat de vente de la métairie du Bas-Gémarcé, en Commer, consenti par Ambroise Leclerc de Gémarcé au sieur Boullevraye ; — Louis-François-Marguerite Dupont, chevalier, seigneur des Loges et des Touches, conseiller au Parlement de

Rennes, contre Pierre Régereau et Mathurine Aubry, sa femme : demande en résiliation du bail du lieu de La Bourdinnière; — Etienne Guy et Françoise Bouvier, sa femme, contre François Gastineau, veuve de René Sesneau : demande en retrait lignager de rente ; — René Deffay contre André-Louis Tellot, curé de Saint-Berthevin : demande en retrait lignager des biens situés au lieu de La Foucherie, en Saint-Berthevin ; — Jean-Laurent Trochon, seigneur de Beaumont, Mortreux et autres lieux, premier président en la Sénéchaussée de Château-Gontier, et Joseph Trochon, seigneur de Villeprouvé, lieutenant-général criminel audit siége, contre Jacques Beauplet et Renée Oustin : demande en paiement de rente, etc.

B. 693. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Le Tessier, sieur de La Geignière, propriétaire du fief et seigneurie du Grand-Nardé, en Villiers-Charlemagne, contre les propriétaires de la rente foncière due sur le lieu de La Goupellière, en Ruillé : demande en exibition de titres de propriété ; — François Laisné contre Marie Vezan, veuve Augustin Lemoyne : demande en paiement de vin d'Anjou ; — Anne-Marguerite Eschard, veuve Pierre-Marie Duhoux, contre François Jasson et ses cohéritiers en la succession de défunts Pierre Jasson et Françoise Chevalier ses père et mère : demande en paiement de rentes dues sur des biens sis au Bourg-Nouveau, en Saint-Berthevin ; — Jean Marais et Périne Bouvet, sa femme, fille de défunts François Bouvet et Louise Julias, contre François Chausserie : demande en reddition de comptes de la gestion tutélaire de ladite Périne Bouvet ; — Marie de Montesson, dame de la seigneurie de La Rochère, contre les propriétaires d'une portion du Clos-Bengère et de la moitié du pré de l'Écu, au bourg de Meslay : demande en paiement de redevances dues à ladite seigneurie, etc.

B. 694. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1749. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles-Ambroise de Barbrie, écuyer, et Françoise Laigneau, sa femme, contre Michel Chevalier : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à Jean-Baptiste Arnoul ; — François Halligon, sieur de La Brosse, fils de René et de Renée Bénard, laquelle était fille de François et d'Anne Pointeau, laquelle Anne Pointeau était fille de Jean et de Thomasse Blanchetière, contre les époux Louis Guerchais de La Jéguère : demande en retrait lignager des biens acquis par les défendeurs et sis en La Gravelle et en Saint-Cyr ; — Jean-Baptiste du Bois-Berranger, curateur de Gilbert-Gabriel-Jean-Baptiste et de Charles-René du Bois-Berranger, fils de Gilbert du Bois-Berranger, chevalier, et de dame Louise-Thérèse-Charlotte des Nos, contre Marie-Victoire-Hortense de La Tour-d'Auvergne, duchesse de La Trémoille, tutrice de son fils Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de La Trémoille, et Gabriel Treuil, tuteur onéraire dudit duc de La Trémoille : demande en retrait lignager d'une rente de 700 livres originairement due sur la terre des Moulins-Neufs ; — Étienne Brisseau contre Pierre-François, sieur du Bois-Davy : demande en paiement de rente, etc.

B. 695. (Liasse.) — 215 pièces, papier.

1751 (1). — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Contestation entre René Huneau et Perrine Joubert, veuve Jacques Landais, au sujet de droits de possession dans la châtaigneraie et landes de La Motte et de La Bourdaiserie ; — Claude-Joseph de Meaulne, seigneur de Villeneuve, contre Henriette de Meaulne, veuve de Joseph, marquis de Preaux : demande tendant à ce que la défenderesse soit tenue d'accepter la cession partielle de douaire faite au seigneur de Villeneuve par Agnès de Meaulne, sa fille, femme d'Augustin de Chalus, seigneur de Rouessé, et de payer audit seigneur de Villeneuve une somme annuelle de 900 livres ; — Toussaint Billion, procureur fiscal du Pertre, contre Jean Chevalier : demande tendant à ce que le défendeur, propriétaire du lieu de La Petite-Harizais, s'avoue sujet du fief de la Grande-Harizais ; — Jean-Pierre Salmon, vicaire de Saint-Poix, titulaire de la chapelle de Notre-Dame-de-Vaiges, vulgairement appelée la chapelle du Bois-Ragot, contre Charles-Anselme de La Barre, seigneur du Plessis, et Marguerite Théodore Mordret, veuve d'Anselme de La Barre : demande de réparations au temporel de ladite

(1) Les causes et sentences civiles des samedis de l'année 1750 n'existent plus à l'état de plumitifs, mais elles sont transcrites dans les registres inventoriés plus loin sous les numéros B. 792 et B. 793.

chapelle ; — Pierre Champion contre Gaston Deshayes, chevalier, seigneur de Chantepie, demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'exhiber au sieur Champion, propriétaire, du chef d'Élisabeth Riffault, sa femme, de la terre et seigneurie de Chantemesle, en Beaumont-Pied-de-Bœuf, le décret d'adjudication de la terre de Veaugeois adjugée à Jean Coquero, écuyer, seigneur du Bois-Bernier, mari d'Anne Ménage, et à ce que le défendeur soit tenu de faire une éventilation de ce qu'il y a de mouvant des fiefs du demandeur dans ladite terre de Veaugeois, etc.

B. 696. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1751. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Henri-Gaston Deshayes, seigneur de Chantepie, contre Marie Pissonnet de Bellefond, veuve de Pierre de La Planche de Ruillé : demande en retrait lignager de trois pièces de terre dépendant de la terre de Fresnay ; — Victor-Henri Le Roux, commandeur de Thévalles, le Breil-aux-Francs et Chevillé, contre Henriette de Meaulne, veuve de Joseph, marquis de Preaux : demande en paiement de rentes dues sur les lieux de Montchevrier, du Bois et de La Subardière, en Nuillé-sur-Vicoin ; — Pierre-Claude Lefèvre, chevalier, seigneur de La Falluère et de Bois-Gamats, contre les époux Joseph Guiard : demande de réparations sur le lieu de Barbé ; — Jean Le Bastard, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Françoise Cormier, contre Mathurin Geslot, veuf de Renée Cormier : affaire de la succession de Françoise Rouillet, mère commune des parties ; — Jean-René Bonin, comte de la Ville-Bouguais, conseiller au parlement de Bretagne, contre Olivier-Joseph Le Gonidec comte de Tressan, conseiller au parlement de Bretagne, Marie-Madelaine-Agathe-Renée de La Bigottière, sa femme, et Françoise de La Bigottière, demoiselle de Perchambault, et contre Guillaume-René Chaton, chevalier, seigneur de Rauléon et Françoise de La Bigottière : affaires de la succession du sieur de Perchambault, oncle commun des parties, etc.

B. 697. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1752. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le comte de Beaumont contre Pierre Maraquin qui n'allait pas faire moudre son grain au moulin de Grenusse dont-il était étager ; — Charles Frin, sieur du Guiboutier, procureur fiscal au siége de Laval, propriétaire du lieu et métairie de La Parairie, en Saint-Céneré, contre Ambroise Gaultier, métayer à la métairie de Beaumont, sise même paroisse : demande en paiement de dégradations ; — Guy-Louis de Berne, sénéchal des juridictions des Rochers, et ses cohéritiers en ligne maternelle, en la succession de Françoise Gouesse, contre Jacques Lelièvre : demande en paiement de jouissance du lieu de La Ribaudière ; — Félix-Augustin Barrin de La Galissonnière, premier chanoine de l'évêché de Troyes, titulaire de la chapelle de La Relaisse, contre Marguerite Landais et Marie Verger, veuve Martin Landais : demande tendant à ce les défenderesses soient tenues d'abandonner la jouissance des lieux de La Crosnière et de La Peultière, en Saint-Denis-du-Maine, dépendant du temporel de ladite chapelle ; — René Blanchouin, sieur des Chaintres, notaire royal, contrôleur et receveur des domaines du Roi, contre Jacquine Gerbouin, veuve Jacques Mostreux : demande en paiement de ferme de partie du lieu de La Petite-Croirie ; — Antoinette-Claude d'Assé, veuve de Jacques de Gaignon, seigneur marquis de Villaines, mère et tutrice de Louis-Jacques-Armand de Gaignon, marquis de Villaine et de Marie-Antoinette de Gaignon, héritiers de François de Gaignon, comte de Villaine, leur frère, contre Louis Le Berger, notaire royal : demande en reddition de comptes de régie de la terre du Bourg-le-Prestre ; — Louis Le Berger contre la dame veuve de Bailly tutrice de ses enfants héritiers aussi du feu comte de Villaine : demande tendant à ce que la défenderesse soit tenue de remettre à la dame veuve de Gaignon le compte de régie déposé entre ses mains par ledit Le Berger, etc.

B. 698. (Liasse.) — 266 pièces, papier.

1753. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Anne Anceny, veuve Jean Bulourde de La Roussière, contre Jean Lemercier et Jeanne Picot, sa femme : demande en paiement de rente sur le lieu de Touche-Fermée, sis au Buret ; — Marie de Montesson, dame de La Rochère, contre Christophe Lefèvre, sieur de La Froisière : demande en paiement de droits de vente ; — Louis Montault, fermier-général du comté de Laval, contre les propriétaires du lieu de Pissoizon, en Villiers-Charlemagne : demande en paiement de rente due sur ledit lieu au comté de Laval ; — René

Planchenault et Michelle Lamy, sa femme, contre Pierre Leverot, sieur des Rottes : demande en retrait lignager d'une rente due sur des immeubles sis aux Noës-Richard, ou Landes-Pourries, en Saint-Pierre-la-Cour ; — Jean Trouillard, contre Catherine Langlois, veuve Jean Le Divin : demande en paiement de billet ; — Joseph Cazalès, curé de Saint-Pierre de Parné et titulaire des chapelles de Sainte-Catherine, de La Porte, contre Jean-Baptiste d'Hélian, curé de La Bazouge-de-Chémeré: demande de réparations au temporel de la cure de Chémeré-le-Roi ; — Marie-Catherine Bornet, femme de Claude Grossement d'Armainville, ancien inspecteur des haras, contre François de Farcy, Joseph Périer, sieur du Bignon et Anne-Marie Matagrin, sa femme, et Jean-Baptiste Berset : demande en annulation de l'opposition faite par François de Farcy à la vente par décret de la terre et seigneurie de Louverné, La Troussière et dépendances, saisie sur Joseph Périer du Bignon par Jean-Baptiste Berset, écuyer, etc.

B. 699. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1752. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le Procureur fiscal, contre Pierre-Henri Chasseray, ancien curé de L'Huisserie, à présent curé de Montbizon, et de Paul La Pierre, curé actuel de L'Huisserie : demande tendant à ce qu'il soit interdit aux défendeurs de plaider par devant les officiers du siége des exempts et des cas royaux au sujet des réparations à faire au temporel de la cure de L'Huisserie, mais à ce que la cause soit déférée au siége ordinaire ; — Madeleine-Thérèse de La Cour et René Geslin, héritier en partie de Pierre Le Chat, prêtre-sacriste de Vaiges, contre Julien-François Planson, prêtre titulaire de la chapelle du Marchis, en Vaiges, et ses cohéritiers en la succession de Marie-Félix de La Cour, en son vivant directrice des petites écoles de Vaiges : demande de réparations sur le lieu de Mont-Hermon, en Vaiges ; — Antoine-François Bigeon, chirurgien à Gorron, contre Ambroise Trouillard : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à François Chorin ; — Joachim Héry, chevalier, seigneur, comte de Boutteville, conseiller honoraire au parlement de Rennes, mari de dame Marguerite-Anne de Boiséon, et Louis-Charles-Marie de La Bourdonnais, comte de Monluc, président au parlement de Rennes, mari de Renée-Thérèse de Boiséon, héritiers de Marie-Vincente-Clarice du Maz du Brossay, et, en cette qualité, seigneurs de Grand-Fontaine, Puiziers, Villepucelle et La Poistrière en Ruillé d'Anjou (1), contre Étienne Mondyères, sieur du Marie : demande en exhibition de titres de propriété du lieu de La Maison-Neuve, en Ruillé ; — Jacques Dugué, prêtre titulaire de la prestimonie du Châteaunorais, en La Cropte, contre Ambroise Noël, curé de Saint-Thugal de Laval : demande de réparations sur le temporel de ladite prestimonie, etc.

B. 700. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1752. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Chauvigné et Marie Monsallier, sa femme, contre Pierre Rallier : demande en retrait lignager de biens situés au bourg de Louverné ; — le fermier-général du comté de Laval contre les propriétaires du bénéfice de la chapelle du Piétru, en Meslay : demande en paiement de rente féodale due à la châtellenie de Meslay ; — René Foliot et Françoise Gueslin, contre Jean Rousseau : demande en réparation d'honneur ; — le fermier-général du comté de Laval, contre les propriétaires du lieu du Haut-Boilou, en Saint-Charles : demande en paiement de rente due à la châtellenie de Meslay ; — Jacques-Joseph Gigan, prêtre titulaire de la chapelle de Saint-Michel de Poillié, desservie en l'église de Contest, contre le curateur de la succession d'Ambroise de La Matrais, ci-devant titulaire de ladite chapelle : demande de réparations au temporel, etc.

B. 701. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1752. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Métayer et Marie Françoise Prose, sa femme, veuve en premières noces de Mathurin Péan, contre Antoine Nail : demande en paiement de billet ; — le fermier-général du comté de Laval, contre les propriétaires des lieux de La Mahouardière, de La Gauchattière et de La Trousselière, en Ruillé-le-Gravelais : demande en paiement de rentes dues sur lesdits lieux au comté de Laval ; — Geoffroy Pichot contre Christophe Angot et Anne Couasnon, sa femme : demande en paiement de rente due sur une Noë sise sur le ruisseau d'Yvron, en Meslay ; — Pierre Lasnier,

(1) C'est-à-dire Ruillé-Froidfont.

de La Valette, contre Julien Thomaré : demande en paiement de billet ; — Michel Reillon, demeurant au village de la Ville-au-Moyne, en Nuillé-sur-Ouette, contre Guillaume Gruau, fils et héritier de feu Guillaume: demande en paiement de créance qu'une sentence du siége de Soulgé avait reconnu être due audit Reillon, etc.

B. 702. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1754. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jacquine Bescher contre Noël Vidy, dit Laroche : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à son fils ; — René Chantelou contre Jean Paumard et Marie Chantelou, sa femme : demande en remboursement d'argent avancé pour le compte des défendeurs ; — Pierre-René Enjubault de La Roche, premier avocat du roi au présidial de Château-Gontier, contre François Caillot : demande en paiement de fermages du Pré-aux-Moines, en Ballée; — le chapitre de Saint-Thugal contre Pierre Chareau : demande en paiement de rente due sur le lieu du Petit-Coudray, en Bonchamp ; — Julien Fichepoil, sieur de La Thébaudais, contre Pierre Boisard : demande en paiement de billet ; — Marguerite Letessier, veuve en premières noces de Jean Béchet, femme de Jean Cottereau, contre les époux Michel-Pierre Beuscher : demande en paiement de billet ; — le sieur Piquet du Boisguy, chevalier, greffier en chef du parlement de Bretagne et N.... Garnier, sa femme, fille de Jacques Garnier, écuyer, sieur de Montauban, conseiller au présidial du Mans, contre Catherine Langlois, veuve Jean Le Divin, tutrice de Catherine, sa fille, Jean Le Divin, Charlotte Le Divin, Marie Le Divin, veuve Louis de La Cour, et Michelle Bodaire, veuve Gilles Le Divin et ses enfants : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Raineraie, en La Bazouge de Chémeré, etc.

B. 703. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1755. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Tessé, propriétaire d'un lieu et closerie situés au village de La Goupillière, en Beaumont-Pied-de-Bœuf, contre Charles Gauteur : demande en interdiction au défendeur de passer sur les terres du sieur Tessé ; — les habitants de Maisoncelles contre René de Launay, sieur de La Roche, titulaire de la chapelle de Luvinière : demande tendant à obliger le défendeur à célébrer ou faire célébrer une messe dans l'église de Maisoncelles, les dimanche et lundi de chaque semaine, et les jours de fête, conformément aux anciens titres de fondation de Mathieu Guérin ; — Julienne Rivoire, supérieure de la Chapelle-au-Riboul, Marie Lenoir et Anne Christophe, contre Charles Janvier, métayer à La Sauvagère, en Neau : demande tendant à interdire au défendeur de passer sur le pré de Bahay ; — Jean Clément et Jeanne Rousseau, sa femme, contre Michel Aubry : demande tendant à obliger le défendeur à réparer la maison louée par lui aux époux Clément, etc.

B. 704. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1755. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René-Louis Mascarel, receveur des aides au bureau de Bazougers, contre Jean Le Divin : demande en paiement de billet ; — Jeanne Rousseau, veuve Mathurin Cottineau, contre Louis Simon et Jeanne Cottineau, sa femme, Pierre Cottineau, Philippe-Sébastien Bouildé et Renée Cottineau, sa femme : affaires de la succession dudit Mathurin Cottineau ; — Jean-Baptiste Duchemin, seigneur de Saint-Céneré et de Gresse, procureur en l'élection de Laval, contre Pierre Derouard : empiétements dans les landes de Gresse ou de Gennes appartenant au demandeur ; — François-Honoré-Hyacinthe de La Corbière, chevalier, seigneur de Juvigné, La Chapelle-Craonnaise, Les Alleux, etc., contre François Beucher, propriétaire d'un lieu sis au village de La Chopinière : demande en paiement de rente féodale due au sieur de La Corbière à cause de son fief de Lépinay ; — Pierre Noblet contre Jean Jacquet et Catherine Sigoigne, sa femme : demande en paiement de créance ; — Louis Le Doux et Michelle Grivault, sa femme, contre René Lorieul et ses cohéritiers : affaires de la succession de feu René Lorieul ; — Le procureur fiscal contre René Jamelin, prêtre, titulaire des prestimonies de La Hiolle, et de La Cohue, en Saint-Jean-sur-Mayenne : demande de réparations au temporel desdites prestimonies, etc.

B. 705. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1756. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jacques Lemeignan, prêtre, ci-devant

titulaire de la chapelle du château d'Anthenaise, contre François Millet, titulaire actuel : demande tendant à la réception des réparations exécutées par le sieur Lemeiguan sur le temporel de ladite chapelle ; — Simon-François Guitau, écuyer, seigneur de Cossé-en-Champagne, contre Louise-Françoise de La Foucaudière : demande en paiement de billet ; — René Pied, Maurice Fleury et Anne Pied, sa femme, Pierre Changeon et Julienne Pied, sa femme, et leurs cohéritiers, contre Jean Pied : affaires des successions de Jean Drugeot et de Jean Pied, l'un aïeul maternel, l'autre père des demandeurs ; — dom Georges-Anne Hully, prieur de Cossé, contre André Thoreau de La Touchardière : demande tendant à interdire au défendeur de s'opposer à l'exécution des réparations entreprises sur la maison prieurale ; — Charlotte de Sévigné, femme de messire de Pennelé, dame de Vaubergé, contre Jean Beauplet : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui au titulaire de la chapelle de Sainte-Marguerite, en La Bazouge-de-Chemeré ; — René-Jean-Baptiste de La Planche de Ruillé, seigneur de Ruillé-en-Anjou et des fiefs énervés de la châtellenie de Meslay, contre messire N... du Boisjourdan, chevalier, seigneur de Longuefuye et du fief de la Forest d'Aubert : demande en exhibition de titre de propriété du fief du Grand-Écorcé et des mouvances possédées par le défendeur dans la paroisse de Ruillé, etc.

B. 706. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1756. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Crosnier contre Julien Plourdeau: demande en réparations d'honneur ; — Marie Leclerc, veuve de Jacques de Loulay, chevalier, seigneur de Mondragon et Villepail, représenté par François Leclerc, seigneur de Beaulieu, son frère, contre François Lebreton et Jeanne Langlois, sa femme : demande en paiement de rente due sur le lieu du Sault-du-Tour, en Entrammes ; — François Depestère, sieur de La Saunière, contre Lianard Robert : demande en livraison de bestiaux ; — François Jodelais, titulaire de la chapelle de La Prodhommerie, sise au bourg de Chemeré-le-Roy, contre les sœurs et héritiers de son prédécesseur François-Pierre Coignard : demande de réparations sur le temporel de ladite chapelle ; — Mathurin Bobard et Périne Bescher, sa femme, contre René Chevreul : demande en retrait lignager du champ nommé la Pièce-au-Livre, situé près le village de La Fresnerie, en Villiers-Charlemagne; — Jacques Marcadé contre Jean Marcadé : demande en paiement de fermages du lieu de La Guillouardière, en Saint-Germain-le-Fouilloux ; — Joseph Fouret, sieur de Bellanger, contre Anne Édard, veuve Charles Langlois, demande en paiement de rente, etc.

B. 707. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1757. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Charles Gébard, curé de Châlons, contre Michel Guesdon et Louise Gaultier, sa femme, et leurs cohéritiers en la succession de feu Julien Le Comte, ci-devant curé de Châlons : demande en exécution de testament ; — La Chartreuse de Notre-Dame-du-Parc contre Hiérosme Simon et Marie Duval, sa femme : demande d'expertise sur la métairie du Fresne, en Meslay : — Jacques-Mathurin Longuesve du Coudray et Jeanne Marest, sa femme, contre les époux Julien Genouel : demande tendant à obliger les défendeurs à quitter la jouissance d'un champ, nommé les Ésabeaux sis près le lieu du Fourmillon, en Saint-Pierre-la-Cour ; — René Le Bourdais contre Pierre Launeau : demande en paiement de rente sur la closerie de La Houssaye, en Argentré, etc.

B. 708. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1757. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — N.... Provos, prieur commandataire de Gesnes, contre Edme Ains, notaire royal, propriétaire du lieu et closerie du Bourg, sis au bourg de Gesnes : demande en exhibition de titres de propriété dudit lieu ; — Jean-François Griffaton, procureur fiscal de la baronnie d'Ambrières, et Pierre des Poulains, sieur Du Bois, époux de Marie Dodard, et leurs cohéritiers en la succession de Marie-Françoise Dodard, veuve André Jeudry de La Himelais, laquelle était seule héritière de feu Ambroise Dodard, curé de Montjean, contre les habitants de Montjean et le syndic de la faillite de Nicolas Pousteau du Plessis : demande en délivrance d'une somme de 1000 livres ; — Charles Loizon contre Michel Talvatz et Périne Chauteau, sa femme : demande en retrait lignager de la closerie

du Châtaignier, en Saint-Charles; — Pierre Poullain, sieur du Bignon, maître des eaux et forêts de la ville et baronnie de La Guierche, contre les propriétaires du lieu de La Telliais, en Saint-Cyr-le-Gravelais: demande en paiement de redevances féodales à la seigneurie de Poilbon; — Noël Lyon, mari de Françoise Sesneau, Guillaume Sesneau et Pierre Sesneau, contre Marie-Antoinette de Belbriant, veuve de Louis de Houllière, et Charles de Houllière, son fils: demande en retrait lignager d'une rente due sur les lieux de La Blanchardière et de La Goupillière, etc.

B. 709. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1758. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Périne Heuriau, veuve Mathurin Guéret, contre Marie Buffebran, veuve Pierre Lemonnier et Jean Viel: saisie-arrêt entre les mains du sieur Viel des sommes dues par lui à la veuve Lemonnier; — Jacques Paumard, fermier-général de la terre de Thuré, contre Michel Beucher et Marie Leduc, sa femme: demande en paiement de dégradations commises sur le lieu de La Courtillerie, en La Bazouge-des Alleux; — le marquis de Montesson, seigneur d'Anthenaise, contre René Parré, Ambroise Gournay, Jacques d'Écarie, François Balidais: demande tendant à ce que les défendeurs soient condamnés à des dommages-intérêts pour avoir ensemencé partie de la lande d'Anthenaise, servant de pâturage aux bestiaux de la terre d'Anthenaise; — Françoise-Marguerite Lecomte, veuve de Jean-Baptiste Durant, en son vivant président au siége de l'élection de Mayenne, contre Pierre-Jean Hébert de La Chesnais et Renée Beudin, sa femme: demande en paiement de billet; — Jacques-Philippe Crosnier de La Marsollière, écuyer, commissaire provincial d'artillerie et Marguerite Renusson, sa femme, contre le sieur Macraigne-Chevreux: demande en paiement de billet; — François Gaultier, sieur des Mortiers, contre Jean Bigot: idem, etc.

B. 710. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1758. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les habitants de Saint-Céneré, représentés par leur curé François Housseau, contre Michel Guillois, mari de Julienne Corbin: demande en exécution des clauses du testament de feu Julien Corbin qui concernent les pauvres de la paroisse; — Paul Bougrain, sieur de La Bouesnelle et Jeanne Guittet, sa femme, fille et héritière de Jean Guittet, sieur de La Rainsonnerie, contre Julien Regereau, et le sieur Huriau, colons des lieux de La Teillais: saisie-arrêt entre les mains des défendeurs des sommes dues par eux aux héritiers de Pierre Blastier; — Pierre Lepvrot, sieur des Rottes, contre Jacques Salmon: demande tendant à obliger le défendeur à quitter la jouissance du lieu de La Rivière, en Saint-Pierre-la-Cour, dont il est colon; — Joseph-Louis-Mathieu Duchemin de La Voiselle contre le sieur Josson: demande en paiement de billet, etc.

B. 711. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1759. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — René Piérouiller, héritier en partie de Mathurin Piérouiller et d'Anne Guettier, ses père et mère, et de Louis Piérouiller, son aïeul, contre René Geslot et Anne Piérouiller, sa femme: affaires de la succession desdits Mathurin Piérouiller et Anne Guettier et de Louis Piérouiller; — René Crosnier et Anne Piau, sa femme, contre Pierre Piau: demande en reddition de comptes de la tutelle de ladite Anne Piau; — Étienne-Jacques-Louis Verrye, avocat au parlement de Bretagne, fils et héritier d'Étienne Verrye, et d'Étiennette Chaton, contre la veuve François Boisseau et ses cohéritiers en la succession de feu François Boisseau: demande en paiement de rente; — Pierre Bouvet, sieur de Larpentière, contre Jean Bigot: demande en paiement de billet; — Jacques Lanoë, sieur de La Rue-Neuve, contre Étienne Thuyau, mari de Marie Nourry, François Thuyau, mari de N... Nourry et la veuve Métairie: demande en paiement de rente due sur le lieu de La Nouvellière, en Ruillé-le-Gravelais; — Charles François de La Porte, sieur de Véloché, propriétaire du fief de Pinpenelle, en La Bazouge-de-Chémeré, contre Michel Messent: demande en paiement de redevances féodales pour divers biens sis en La Bazouge-de-Chémeré, ayant appartenu à Marie Daulumier, femme de Pierre Trotrie, etc.

B. 712. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1759. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les habitants de Montflours contre Joseph Périer-Dubignon, écuyer, seigneur de La

Troussière et Louverné : demande tendant à obliger le défendeur à enlever les clôtures innovées par lui dans le chemin existant dans le taillis de La Branlardière ; — Michel Queruau contre Jean Marceul : demande en paiement de loyer de maison ; — François-Joseph Pichot, sieur de La Maraudaís, contre François Benoiste : demande en paiement de billet ; — Marie-Françoise-Périne-Thérèze de l'Etoile, veuve de Félix de Racapé, chevalier, seigneur de Chévigné, contre Jean Gautier, sieur du Bray : demande en exécution du contrat de vente de la terre de Sourdillé ; — Jean Beaugrand, chirurgien, contre Angélique-Félicité Dhotel du Péron, veuve de André Pourat de la Madelaine : demande en paiement d'honoraires ; — Guillaume Le Rat, fils de Guillaume et de Suzanne Anjuère, contre Louis Trouillard et Renée Deffay, sa femme : demande en retrait lignager de la closerie de La Guicherie, en Grenoux, etc.

B. 713. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1760. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Joseph Chenevière, Marie Chenevière, veuve Jean David, René Guillot, curateur des enfants de feu Joseph Chenevière et de Périne Chevreuil, François Loison et Anne Vilvau, sa femme, fille de Jean Vilvau et de Périne Chenevière, Louis Pairé, curateur des enfants de Julien Goupil et de Marie Viel, ledit Goupil, veuf en premières noces de Périne Vilvau, tous héritiers de feu Julien Goupil, issu du premier mariage de Julien Goupil avec Périne Vilvau, contre Pierre Bodinier : demande en reddition de comptes de curatelle dudit feu Julien Goupil ; — Jacques-René Le Fisellier, avocat au Parlement, contre Michel Lemaistre, tuteur de l'enfant issu de son mariage avec Renée Maraquin, et contre Pierre Rallier et Françoise Maraquin, sa femme : demande en paiement de rente ; — le procureur fiscal contre André Tellot, curé de Saint-Berthevin, titulaire des bénéfices de Saint-Roch et de Sainte-Marguerite, ès paroisses de Montigné et d'Ahuillé : demande de réparations au temporel desdits bénéfices ; — René Pineau, fermier des rentes féodales de la seigneurie de Montsûrs, contre Étienne Paumard : demande en paiement de rente due à ladite seigneurie sur un lieu et closerie situés au village du Bas-Plessis-Bellebosse, en Gesnes ; — Joseph Mousseron, directeur des Aides à Laval, contre Jean Louin : demande en paiement de lettre de change, etc.

B. 714. (Liasse.) — 258 pièces, papier.

1760. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Baptiste-Joachim Colbert, marquis de Croissy, et Henriette-Bibienne de Franquetot de Coigny, sa femme, seigneurs de Poligné, contre René Pied, Anne Decré et ses cohéritiers en la succession de Mathieu Decré : demande de réparations au moulin de Soufrette ; — Mathurin Paillard, sieur du Bignon, héritier en partie de feu François Paillard, sieur de La Roctière, et d'Anne Monnier, sa femme, contre Mathurin Guéret : demande en paiement de rente sur les lieux de La Haulte-Jonchère, en Cossé ; — Marie-Louise-Bonne d'Houllière, veuve de Pierre, comte du Hardas, contre Étienne Paumard, demeurant au bourg de Meslay : demande en remise de dépôt ; — François et Joseph Guillois, enfants de René Guillois, contre Jean Aubert, sieur des Planches : demande en paiement de rente sur le lieu de La Haubrie, en La Gravelle ; — Daniel Guyard de La Croix contre Étienne Ragot : demande en paiement de billet ; — le fermier général du comté de Laval contre les propriétaires des landes de Saint-Georges, en Vaiges : demande en paiement rente due à la châtellenie de Vaiges ; — Louis Moreau, sieur de La Noë, fermier du temporel de la chapelle de La Macheferrière, en Montigné, les propriétaires du lieu du Pré-Hérier, en Ahuillé : demande en paiement de rente, etc.

B. 715. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1761. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicolas-Marin Dangereux de La Chauvinière, greffier en chef des juridictions royales d'Exme et de Trun, en Normandie, contre Thomas Dangereux : demande en paiement de lettre de change ; — Pierre Poulain, sieur du Bignon, contre Julien Régereau : demande en paiement de rente due sur une closerie, sise au village de La Teillais, en Saint-Cyr-le-Gravelais ; — Jean Dry, chirurgien à Montsûrs, contre Jean Dubois : demande en réparation d'honneur ; — Ambroise Gougeon, Joseph Géhard, sieur de La Gaudinière, et Germain Géhard, sieur de Loisillière, fermiers généraux du comté de Laval, contre Benjamin Charil, sieur de La Boulais, fermier du fief et métairie de La Salle, en Saint-Pierre-la-Cour : demande en paiement de rente due à la châtellenie de La Gravelle ; — le procureur fiscal coutre Charles Lemonnier, curé de La Cropte, Simon Allain, curé de La Chapelle-Anthenaise, Jacques Letessier, curé de Maisoncelles : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de faire les réparations nécessaires à leurs presbytères respectifs, etc.

B. 716. (Liasse.) — 257 pièces, papier.

1761. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien Gastineau contre Pierre Defay : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de quitter la jouissance d'une maison, dont il est locataire, sise au village de La Monnerie, en Saint-Berthevin ; — Pierre-Joseph Coustard de Souvré contre François Patry de Laubinière : demande en paiement de lettre de change ; — René Mouton, sieur de La Roderie et Jacquine Lilé, sa femme, contre François Goussé : demande tendant à obliger le défendeur à fournir aux époux René Mouton un passage sur sa propriété pour l'exploitation des pièces du Clos-Blanc et du Pré-Herain, dépendant des lieux du Domaine et de La Poulaillerie, en Ruillé-le-Gravelais ; — l'hôpital Saint-Joseph de Château-Gontier contre Anne Péan, veuve Gervais Gillard, et contre Ambroise Gougeon et Madelaine Gillard, sa femme : demande tendant à ce que le paiement des fermages du lieu de La Chartrie, en Villiers, soit hypothéqué sur le lieu de La Minzière, sis même paroisse ; — Françoise Gastineau, veuve René Sesneau, contre Pierre Dugast et Jeanne Brehin, sa femme : demande en paiement de rente due sur des biens nommés La Perrière, sis au Bignon ; — Henry-Gaston des Hayes, chevalier, seigneur de Chantepie, des Chenets, Fresnay, Vaugeois, Lestrées, La Perrine, Ballée, etc., contre Jean Cocquereau, écuyer, seigneur du Boisbernier : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer à la décharge du sieur des Hayes au sieur Champion les lods et ventes de la terre de Vaugeois ; — Julien-Louis Gorenflaux de La Giraudière, et Marie-Renée Dubel, sa femme, contre Jean Rabay : demande en paiement de ce qui revient aux époux Gorenflaux, substitués aux droits de Pierre et de Marie Rabay, sur la jouissance de la closerie de La Trenaillère, en Argentré, etc.

B. 717. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1762. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre Jacques Dugué, titulaire du bénéfice des Chenevelles, en La Cropte, demande de réparations au temporel du bénéfice ; — François Néré de La Saunière contre Pierre Guéret : demande en paiement de fermages du lieu de La Fournerie ; — Julien Seveau contre Anne Chanteloup, veuve Jean Raveneau : demande en paiement d'obligation ; — Marin Véron, charpentier, contre le sieur Denuault, prêtre titulaire des chapelles de Saint-Pierre et de Saint-Yves, en Beaulieu : demande tendant à ce qu'il soit procédé à la réception des travaux exécutés par le sieur Véron sur les lieux du Petit-Brassay et de La Couardière formant le temporel desdites chapelles ; — Marie et Anne Marsillac, filles de feu François Marsillac, chirurgien à Bazougers, contre Jacques Edard et Anne Brou, sa femme : demande en paiement de rente ; — Antoine-François Prévost, prêtre, aumônier de S. A. S. le Prince de Conti, et possesseur du prieuré de Gesnes, contre Ambroise Gérard de La Couvrie, fermier dudit prieuré : demande en paiement d'arrérages de ferme, etc.

B. 718. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1762. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Mathieu Houdayer, Louis Bourny, Jacques Cohier, Pierre Gauchet, Abraham Rousseau, François Boisgontier et leurs cohéritiers en la succession de feu Jean Gendry, contre Jacques Rezé, curateur de Jean Paillard, lequel Paillard est fils de Jean Paillard et de Renée Bannier, lequel Jean était issu du mariage de René Paillard et de Jeanne Planchenault, laquelle était sœur et héritière d'Étienne Planchenault, curateur de Jean Gendry : demande en reddition des comptes de la gestion tutélaire exercée par Étienne Planchenault sur ledit Gendry ; — Claude Beauplet et Marcelline Beauplet contre Madelaine Beauplet, veuve Aoutin, et René Geslot, issu du mariage de Sulpice Geslot et de Périne Beauplet, et ses frères et sœurs : affaires de la suceession de Michel Beauplet ; — Anne Cochon, veuve Barthélemy Fichepoil, sieur de La Thébaudais, contre Jeanne Houdeline, veuve Jean Fournier : demande en paiement de loyer d'une maison sise au Gué-d'Orgé, à Laval ; — les sieurs de La Droitière et Gaultier contre Pierre Escherbault, sieur de La Brimonnière : demande en paiement de billet ; — Pierre Etienne, curé d'Hier, en Brie, contre Ambroise Guays, curé de Montigny-le-Brillant : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de faire exécuter des réparations au temporel de la cure dudit Montigny ; — René Voille contre Jean Barbé et Anne-Marguerite Garnier, sa femme, colons de la métairie de Huet, en Commer: demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'abandonner la jouissance de ladite métairie, etc.

B. 719. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1763. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Denis-Théodore Dulioux, curé de La Gravelle, contre Louise Hallé, veuve N... Roger :

demande en paiement de rente due sur les lieux de La Juberdière et léguée à l'église de La Gravelle par Robert Calidas et Thomasse de La Bize, sa femme ; — Toussaint Richard de Beauchamps, seigneur des Grainguenières, correcteur à la chambre des comptes de Nantes, contre Nicolas Martin, sieur de Beaucé, sénéchal de Chémeré et de Ballée : demande en paiement de billet ; — Madelaine Hamonnière de La Lormellière contre Louis Letessier : demande en paiement d'obligation ; — Marie Détriché, veuve Joseph Beuscher de La Balorais, contre Marguerite-Jeanne Duparc, veuve Louis Guerchais de La Jéguère : demande en retrait lignager de la closerie des Quatre-Vents, en La Gravelle ; — Jean Gandon contre Jean Leverot et Françoise Poulain, sa femme : demande en retrait lignager de divers biens, sis en Saint-Berthevin, etc.

B. 720. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1763. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Renée Moreau, veuve de François Jarry, sieur de Maillé, contre Marie Gouesse, veuve de Marc Guioullier : demande en paiement de rente due sur le lieu de Là Georgetterie, en Soulgé ; — Barthélemy Guillet, Jacques Lenail et Françoise Guillet, sa femme, Jean Beaumier et Marie Guillet, héritiers de Jean Guillet, leur frère et oncle, contre Ambroise Gougeon : demande en paiement de rente sur le lieu de La Gémaudière, en Parné ; — Mathurin-René Barbeu de La Chevallerie contre René Voille : demande en paiement de billet ; — René Jean Bonin, seigneur de La Villebouquais, héritier de Guy-René de La Bigottière, seigneur de Perchambault, contre Jean-Charles-Armand de Terves, seigneur de Lucé, et ses cohéritiers en la succession de Jeanne-Armande de Menneville de Saint-Martin, sa mère : demande en paiement de rente, etc.

B. 721. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1764. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Le procureur fiscal contre François Drapeau, chanoine de la Sainte-Chapelle de Thouars, titulaire du bénéfice de La Hostellière, en Courveille : demande de réparations au temporel dudit bénéfice ; — François-Pierre Bezongnard contre Jean Angot et Renée Dubois, sa femme : demande en paiement de fermages du lieu de Crotigné, en Montsûrs ; — Pierre Peslier, meunier du moulin de La Place, en Argentré, contre Jacques Fouquet, métayer au lieu de La Grande-Valette, en Argentré : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain audit moulin dont il est sujet ; — René Lelièvre, veuf en secondes noces de Marie Badier, tuteur de son fils Jean, contre François Guiau : affaires de la succession de feu Julien Mochin, grand-oncle dudit Jean Lelièvre ; — Pierre-Sébastien Breteau, prêtre, contre les habitants de La Brûlatte : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus de recevoir l'amortissement d'une rente de 55 livres 7 sous 4 deniers que le sieur Breteau fait à la fabrique de ladite paroisse, etc.

B. 722. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1764. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Gabriel-Constantin de La Loris contre Jacques Mollière, fils, et ses cohéritiers : demande en paiement de rente ; — Jacques Le Doux, fermier de la closerie des Basses-Landes, en Brée, contre Céneré Dellais et Renée Blanchard, sa femme : demande de réparations sur ledit lieu des Basses-Landes ; — Guillaume Foucault de Vauguion, Jacques Foucault de La Morinière, Jeanne Foucault et Pierre-René Foucault, contre Pierre Leclerc, Jacques Ouvrard de La Motte, Jullien Ringuet et N..., Ringuet, fils : affaires de la succession de feu Louise Pottier, femme dudit Pierre Leclerc ; — Ambroise Bonneau, Pierre Guilois, mari de Marie Bonneau, enfants et héritiers d'Ambroise Bonneau, contre René Folliot : demande en paiement de billet, etc.

B. 723. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1765. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Joseph Péan de Malnoë, fermier général de la terre de Sainte-Marie, en Saint-Jean-sur-Erve, et de la rente des béliers due chaque année au château et comté de Laval (1) par la faresche de ladite terre, contre Charles Bossard : demande en paiement d'une somme de 9 livres 5 sous pour prix d'un bélier dû par le défendeur audit château de Laval ; — Pierre Rocher contre Jean Toquin : demande en paiement de billet ; — René-Augustin Fontaine, notaire royal, et Louis Hervé, aussi notaire royal, et Anne Fontaine, sa femme, Henri Guillon et Victoire Fontaine, sa femme, héritiers de feu Renée-Françoise de La Motte, veuve d'Emmanuel-Guillaume de Vaucelle,

(1) Voir, au sujet de cette rente de béliers due au comté de Laval, sur la terre de Sainte-Marie, appartenant à l'abbaye d'Évron, le cartulaire d'Évron, aux archives de la Mayenne.

seigneur de Ravigny, contre Mathieu Élain : demande en paiement de fermages du lieu de La Martinière, en La Bazouge-des-Alleux ; — René Crosnier, veuf d'Anne-Renée Letort, contre François Garot, veuf de Françoise Desneau : demande en paiement de rente ; — Jeanne Bréhin, veuve de François Beaudouin, métayère au lieu de la Jauvrie, en Montjean, contre Mathurin Gadbin et Louise Beaudouin, sa femme : affaires de la succession dudit François Beaudouin, etc.

B. 724. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1765. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Gougeon, notaire royal, et Marie Bidalier, sa femme, contre Jacques Lemeunier : demande en retrait lignager du lieu de La Petite-Chouannière, en Saint-Georges-le-Fléchard ; — Magdeleine de La Bigottière de Perchambault, veuve d'Olivier-Joseph Le Gonidec de Tressan, contre Marie Coueffé, veuve Louis Rahier : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Fauvière, en Saint-Cyr ; — Jean Halgrin, mari de Perrine Gaudin, contre René Froissard, fils de René et de Marie Gaudin : demande en reconnaissance de rente due sur une maison et jardin nommés La Houssettrie, sis au bourg de La Bazouge-de-Chémeré ; — François de Hercé, curé de Martigné, contre René Voille et Barbe-Renée Letessier, sa femme : demande en paiement de dîmes ; — Martin Girard contre Olivier Cailler, veuf de Marie Picard et Martin Cailler, son fils : demande en paiement de fermages de pièces de terre, sises en Ballée, etc.

B. 725. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1767 (1). — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Mailhac, prieur de Sainte-Catherine de Laval contre Noël Sigoigne et Jacquine Courcelle, sa femme : demande en paiement de ferme du champ du Rateau, en Grenoux ; — Jeanne Segretain, veuve Michel Thonnellier, Jean Levêque et Jeanne Thonnellier, sa femme, fille aînée dudit Michel Thonnellier et de ladite Segretain, contre René Thonnellier : affaires de la succession de Michel Thonnellier ; — Charlotte-Catherine de Farcy, veuve de François-Philippe-Camille de Farcy, chevalier, seigneur de Pontfarcy, et les enfants mineurs Eugène-Marie de Farcy, seigneur de Lignières et Ballée, Marie-Charlotte de Farcy, veuve de Louis de Langan, marquis du Boisfévrier, le curateur de la succession de feu Annibal de Farcy, seigneur de Montevalon, lesdits de Farcy, enfants et héritiers de François-René et de Marie-Anne Molland de La Chauvière, fille et unique héritière de François Molland de La Chauvière, contre la veuve Léon-René Le Vavasseur, François de Maillé, commissaire aux saisies, Jean-Baptiste-Anne de Caradeux, René Guyard et Marie-Anne-Geneviève Péger, sa femme, René Tellot, Joseph Périer du Bignon, Pierre Fournier, François Duchemin, Jean-René Le Tort de La Fauvellière, Louise-Jeanne de Durfort de Duras, duchesse de Mazarin, Marie-Philippe Salmon, veuve Jean Leclerc du Ponceau, Michel, Pierre et Julien Marchais, Guillaume Garnier, et Jeanne Marchais, sa femme, Joseph Corvé, Jean-Baptiste-Alexandre de Sourdille, seigneur de Courcelles, et Charles Le Guesdoux des Pommiers : réclamations concernant des rentes, des maisons et des métairies, sises en Laval, Grenoux, Louverné et La Chapelle-Anthenaise ; — René-Louis de La Barre, seigneur de L'Épronnière, contre René François : demande en paiement de rente ; — le marquis de Montesson, seigneur, patron de la paroisse de La Cropte, contre Jacques Dugué, prêtre-sacristain de ladite paroisse, et Guillaume Beauvais : demande tendant à ce que les défendeurs soient tenus d'enlever du clocher de La Cropte, l'horloge qu'ils ont fait indûment placer, etc.

(1) Les causes et sentences civiles des samedis de l'année 1766 n'existent plus à l'état de plumitifs, mais elles sont transcrites au registre inventorié plus loin sous le numéro 797 de ladite série.

B. 726. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1767. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Mathurin Alleaume, meunier au moulin du Genest, contre Julien Segretain, propriétaire de La Manellière, au Genest : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de faire moudre son grain audit moulin, le défendeur en étant sujet par le moyen des fiefs et seigneuries de Maineuf et de La Reaulinière, et par suite de la démolition, il y a environ 15 ans, du moulin de La Reaulinière ; — Louis Chesnay Duboulay, fermier de la terre de La Royennière, en Saint-Denis-d'Orques, contre Michel Beslot et Perrine Reubeur, sa femme, fille de Marie Frelard et leurs cohéritiers en la succession de ladite Frelard : demande en exécution du jugement rendu entre Claude-René de Thibault, en son vivant seigneur de La Royennière, et les époux Pierre Reubeur, et en paiement d'arrérages de rente ; — Gabriel-Charles Choquet et Charlotte-Anne Aoutin de Lorrière, sa femme, contre Joseph Livet de La Chéronnière, bailli d'Évron, et Marie Aoutin, sa femme : demande de partage par experts

de la métairie de La Bizollière, en Argentré ; — Noël-Jacques Le Sueur, et Marie Éveillard, sa femme, fille et héritière de Jacques Éveillard et de Madeleine Chauvin, contre Joseph Guillou : demande en paiement de rente due sur des biens dépendant du lieu de La Foucaudière, en Chémeré ; — Joseph-Urbain Bourmault contre Jean Landais, demeurant au bourg de Châlon : demande en paiement de rente, etc.

B. 727. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1768. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Le Gallet, procureur de la fabrique de La Bazouge-des-Alleux, contre Julien Duparc : demande en paiement de billet ; — le comte de Caradeuc contre la veuve Joseph Bosmier, hôtesse à l'auberge de La Tête-Noire : demande en paiement de billet ; — Laurent-François de La Roche-Lambert, chevalier, seigneur de Marsilliac, etc., contre Martin Letessier, sieur de La Piltière : demande tendant à obliger le défendeur à quitter la jouissance du Petit-Rousson, en Ballée, qu'il tient à ferme du seigneur da La Roche-Lambert ; — Marie des Noës, comtesse de La Feuillée, femme de Jean-Baptiste Daliney, comte d'Elva, brigadier des armées de S. M., contre Louis Mignot : demande en paiement de rente ; — Augustin de Chalus, seigneur de La Braudais, fils et héritier de feu Simon-Louis de Chalus, et ses cohéritiers, contre Anne Longuève, veuve Pierre Georges, et Jacques Longuève ; René de Chalus de Mauny, aussi fils et héritier de Simon-Louis de Chalus, contre lesdits Anne et Jacques Longuève : affaires de la succession de Simon de Chalus ; — Charles-Henri des Portes de Linière, officier de la Reine, maître des forges de Moncor, contre le sieur Dalibard : demande en paiement d'une livraison de fer ; — Mathurin Macé, maître-maçon, contre François-Marie Menante de La Cherbonnerie, prieur de la Toussaint d'Angers, et Anselme Roustille, prieur d'Argentré : demande tendant à ce qu'il soit procédé à la réception des travaux exécutés au temporel du prieuré-cure d'Argentré, etc.

B. 728. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1768. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Duchemin du Pré-Boudier, père et fils, contre Claude-Alexandre Dallonde de Villeneuve, ancien lieutenant des fermes du Roi : demande en paiement de lettre de change ; — Joseph Renusson, titulaire de la chapelle de La Roche-Tesluère, en La Bazouge-de-Chémeré, contre N..., Lemonnier de La Boullaye, fille et héritière de René Lemonnier de La Boullaye : demande de réparations sur le lieu de La Haute-Tesluère, dépendant du temporel de ladite chapelle ; — Françoise Gallais, fille de Joseph, contre Françoise Auvray, femme de Louis-Auguste de Laurent, seigneur de Jorraux, et Louise-Mélanie, Jeanne, Geneviève, Mélanie, Elizabeth et Perrine-Anne de Laurent, Jean-Baptiste de Laurent et Pierre Saulou, sieur de Villaine : demande en reprise d'instance au sujet de la revendication de la moitié du lieu du Grand-Villamy, en Cossé-le-Vivien ; — Joseph-François-René Lefebvre de La Grandmaison, curateur de Pierre-Louis-René Blanchouin et de Marin-Charles-François Blanchouin, enfants de Pierre Blanchouin des Landes et de Louise-Rose Hirbec, contre Pierre Lemesle et Marie Geslot, sa femme : demande en retrait lignager du lieu de La Guiternière, en Meslay, tant qu'il y a dudit lieu dans le ressort du comté de Laval, l'autre partie étant dans celui de la commanderie de Thévalles ; — Jean Genest contre Étienne Arnoul et Jeanne Guy : demande en retrait lignager de biens sis au village de Bouziaux, en Saint-Jean-sur-Mayenne, et aux environs, etc.

B. 729. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1769. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre-René-Geneviève de La Barre, chevalier, seigneur du Teilleul, et Alexis-Charles-Henri de Lancrau de Bréon et Geneviève-Françoise de La Barre, sa femme, contre Charles-Hervé et Renée Cottineau, sa femme, et leurs cohéritiers en la succession de René Cottineau, leur père et beau-père : demande en paiement de rente ; — Paul Hamon contre Jean Rocher-Gaultier : demande en paiement de billet ; — Julien Bobet, sieur de La Rabellière, contre François Morin : demande en remboursement d'argent prêté ; — Julien Pivron contre André Merlin : demande en paiement de rente due sur le lieu de La Croix-Blanche, en Ballée ; — François Le Roy de La Richardais contre Jean Bois : demande en paiement de rente, etc.

B. 730. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1769. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Saisnous, propriétaire du lieu de La Goupillière, en Villiers-Charlemagne, contre Louis Brossard, seigneur des Brosses : demande en paiement de dommages causés par les bestiaux du défendeur ; — Marie Galichon de Courchant, veuve de Charles de Languedou, seigneur de Loisardière, contre

Nicolas Dufay, les enfants issus des mariages de Jeanne Dufay avec Simon Daguin et le sieur Pineau, Renée, Jean et René Dufay, enfants dudit Nicolas Dufay : demande de réparations sur des biens sis au bourg de Vaiges sur lesquels est hypothéquée une rente due à la dame de Languedou ; — Charles de Cumont, seigneur de Taillant, lieutenant des vaisseaux du roi, veuf de Jeanne-Marie-Modeste de Cumont, tuteur de son fils, Louis-Thimothée-Charles-François, contre Christophe-Henri-Louis de Cumont, seigneur du Puy de Foidfond : demande en exécution du testament de ladite feue dame de Cumont ; — Nicolas-François Le Forestier, écuyer, président au bureau des finances d'Alençon contre René Voille : demande en paiement de fermages du lieu de La Huardière, en Deux-Évailles ; — Julien Gendry, fils de Julien et de Marguerite Lelong, contre Marie Thirault, veuve François Thoreau de La Touchardière : demande en retrait lignager de divers biens sis à Cossé ; — Pierre Peslier contre Julien Marionneau : demande en reddition de compte de la gestion tutélaire exercée par le défendeur sur Julienne Marionneau, fille de Julien et d'Anne Peslier, etc.

B. 731. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1770. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Michel Raimbault contre René Avrange : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer à la demoiselle Lemasson à la décharge du sieur Raimbault une année de ferme du lieu de La Pistière, en Courbeveille ; — les habitants de la paroisse de Brecé, contre Louis-Jean-Baptiste Noury et Marie-Renée Ains de La Valezière, sa femme, et contre Mathurin Barbeu, sieur du Boulay, et N..., Ains de La Valezière, sa femme : demande en paiement de rente ; — Charles-François Hervet et Renée Cottineau, sa femme, contre André Thoreau de La Touchardière : demande en retrait lignager d'une maison, jardin, verger et pré, nommés Langros, sis en Cossé-le-Vivien ; — Nicolas-Charles Prévost, chevalier, seigneur de Saint-Cyr, et ses cohéritiers en la succession de feu Jean-Baptiste, marquis de Montesson, contre Pierre-François Soutif, fermier des Hautes et Basses-Rochères, en Meslay : demande en paiement de bois abattus par le défendeur sur lesdites terres ; — Jacques-Alexandre Menard du Halay, curé de Bonchamp, et N.., d'Andigné des Écotais, prieure d'Avesnières, contre Pierre Angot, closier à La Chevalerie, Pierre Millet, closier à La Croix-Gaudin, Pierre Bouvier, closier aux Gaudinières, Denis Moullier, closier au Petit-Grenoux, Jean Guérin, closier à La Petite-Bertinière et Jeanne Talvast, veuve François Levesque, métayère à La Laizerie, en Bonchamp : demande en paiement de la dîme du blé noir, etc.

B. 732. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1770. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Recoquillé contre Anne Porée, veuve Joseph Bommier : demande en paiement de billet ; — Philippe Le Nain de La Touche contre Jacques Hocdé de La Huberdière : demande en remboursement de prêt ; — Joseph-François, marquis de Préaux, contre Jean-Charles Viard, seigneur de Moillemuse, père et tuteur de Charles-Jean-Marie Viard, issu de son mariage avec feu Charlotte-Marie Hamart : demande en reddition de devoirs féodaux pour les lieux de La Volue et des Genetz, ledit sieur de Moillemuse contre Marie-Marthe Duchemin, veuve de Charles-René Hamart : demande tendant à ce que la défenderesse soit tenue de payer au marquis de Préaux, à la décharge du mineur Viard, les droits de rachat de la terre de La Volue ; — Hiérosme Le Clerc des Gaudesches, écuyer, contre Jeanne-Perrine-Claude-Renée Frin des Allez, femme de Pierre-François Hoisnard de La Malonnière, écuyer : demande en retrait lignager du lieu de Scion, en Gesnes ; — Jacques Paillard de La Fleurière contre les administrateurs de l'hospice Saint-Louis de Laval : demande tendant à obliger les défendeurs à réparer, vis-à-vis de leurs prés, le chemin allant de la fontaine de la rue du Hameau de Laval à La Croix-Couverte ; — Louis-Pierre de Saint-Gilles, seigneur de Fontenay, Belleplante, Lépine et autres lieux, et Marie-Renée Arnoul, sa femme, contre Jean Roger, sieur de La Grandmaison : saisie-arrêt des sommes dues par le défendeur à Pierre Rochette, etc.

B. 733. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1771. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Baptiste Hurean, sieur du Mottay, curateur de Georges et Pierre Hureau, fils de Georges-René et de Mathurine Le Jay, contre François Lemoyne, fils de François Lemoyne et de Périne Jégu : demande en paiement de rente due sur le lieu de Bizé, en Cuillé ; — Louis Boguais, curateur des enfants de Pierre Dhommeaux et d'Anne Boguais, contre Louise Hallé, veuve Pierre Roger, sieur de La Chevrie, et ses cohéritiers en la succession de son père, feu Michel Hallé : demande en paiement de rente ; — Louis Fenault contre Joseph Cicé : demande en paiement

de billet ; — François Planchenault et Marie Cochin, sa femme, contre le sieur Pelourdeau, sous-fermier du lieu de La Batellerie, en Astillé : demande tendant à obliger le défendeur à abandonner la jouissance dudit lieu ; — Joseph-Urbain Bourmault, sieur des Loges, procureur fiscal au siége de la baronnie d'Évron, contre Renée Duffouillet, veuve Louis Chaufourie, François Landais et René Talvard : demande de saisie-arrêt des sommes dues par les défendeurs à Jean Landais, etc.

B. 734. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1771. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Charles de Cumont, chevalier, seigneur de Pruina, mari de Catherine-Suzanne-Ambroise Desportes du Boullay de Saint-Père, contre Louis-Jean-Baptiste Noury : demande tendant à obliger le défendeur à donner passage au seigneur de Cumont pour l'exploitation d'un pré de Saint-Jean, appartenant audit seigneur et dépendant du domaine de La Présais, en Brée ; — René Chantepie, sieur du Plessis, contre Julien Jupin et Françoise des Noës, sa femme : demande en retrait lignager du lieu de La Serte-Noire ; — Toussaint Blenlu, sieur des Julliennières, contre Mathurin Marest : demande en paiement de billet ; — Jean-Pierre Fulcheron contre Renée-Joseph Pinson, veuve de René Hardy : idem ; — Nicolas Chevron, fermier du moulin de La Bozée, en Bazougers, contre François Bretonnière, métayer à La Chalouzière, et contre Pierre Liger, métayer à La Chauvinière, en Bazougers : demande tendant à obliger les défendeurs à faire moudre leur grain audit moulin dont ils sont sujets, etc.

B. 735. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1772. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Le Lasseux contre Jean Tribondeau : demande tendant à ce que deux pièces de terre acquises par le défendeur dans la paroisse de Bannes continuent d'être hypothéquées pour le paiement d'une rente de 35 livres ; — Pierre Trotrie contre Michel Billiette et Michelle Dalivous, sa femme : demande en retrait lignager de la maison de La Calterie et de ses dépendances, en Chémeré-le-Roi ; — Charles-Jacques Desprès, écuyer, seigneur de Bussy, directeur des Aides de Laval, contre le sieur Lebreton de Villeneuve, receveur-général des fermes au même lieu : demande en paiement de billet ; — le duc de La Trémoille, comte de Laval, contre les héritiers inconnus de Jean Prudhomme et de Marguerite Vigner, sa femme, de Jacques-Gilles et de Marie Vigner, sa femme, de Christophe Vigner, d'Étienne Tessé et de Jeanne Neveu, sa femme : demande tendant à ce que le comte de Laval soit envoyé en possession de l'emplacement du moulin du Gravier et de ses dépendances situés au bout de la chaussée du Bois-Gamats sur la Mayenne, l'emplacement dudit moulin étant vacant, les héritiers des susdits anciens propriétatres du moulin à titre de rente étant inconnus, et la rente de 100 livres et d'un boisseau de froment n'étant pas payée et le moulin non entretenu ; — Charles-François Mezière, écuyer, seigneur de Pervanches, ancien lieutenant des troupes du Canada et Marie-Anne Testard, sa femme, contre René Raison, curé de Louvigny, en Sonnois : demande en retrait lignager d'une rente due sur le moulin à tan du Haut-Favry, en Préaux ; — René de La Barre, seigneur de Préaux, contre ledit René Raison : demande en retrait féodal de la métairie de La Chardonnière, en Préaux, etc.

B. 736. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1772. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Armand-René-François d'Hardouin, comte de La Girouardière, Alexandre-Louis-Michel de Broc, seigneur de La Villene-Fourier, et Hyacinthe de Hardouin, sa femme, Anne de Hardouin de La Girouardière, Angélique de Hardouin de Chantenay, et Louise-Françoise de Hardouin, veuve de N... Jeudon, seigneur de Segrais, héritiers de Philippe de Hardouin, seigneur de Chantenay, leur père et aïeul, et, en cette qualité, propriétaires de la terre du Pin, en Préaux, dont le sieur de La Girouardière, ancien capitaine de vaisseau, oncle et grand-oncle des demandeurs avait joui à titre d'usufruit, contre Jean Géhard, sieur de La Besnardière, Ambroise Géhard et Marie Géhard, sa femme : demande tendant à obliger les défendeurs, fermiers de ladite terre à en quitter la jouissance ; — Pierre Perrier de La Corbinière contre Jean-Gilles Blenlu : demande en paiement de billet ; — Marie-Madeleine Jardrin, fille et unique héritière de feu Jean Jardrin, sieur de La Réauté, et de Marie-Anne Vaissière, lequel Jean Jardrin était fils de Jean et de Madeleine Louvet, lequel Jean Jardrin était fils de Jean Jardrin et de Renée Lemasson, laquelle Renée Lemasson était fille de Thomas et de Louise Lemaignan, laquelle était fille de François et d'Anne Guyard, auteurs communs d'Anne Lemaignan, épouse de Guy Haqueberge, desquels est issue Marie Haqueberge, femme de François Chalumeau, desquels est issu Guy Chalumeau, mari de N... Turpin, desquels

est issu Guy Chalumeau, mari de Madeleine Péron, contre Périne Moreau, veuve de Jean Beaugrand : demande en retrait lignager de la closerie de La Paragère, en L'Huisserie, acquise des héritiers de feu Étienne-Louis Perrier, lequel Perrier tenait cette closerie par héritage de Guy Chalumeau ; — Jean-Louis de Domagné, seigneur de Milpied, Martigné, Changé, etc., contre les habitants de Beaumont-Pied-de-Bœuf, près Sablé : demande tendant à obliger les défendeurs à donner audit seigneur un nouvel emplacement dans leur église pour y établir son banc, en sa qualité de seigneur possédant fief en ladite paroisse, moyennant la continuation de la rente de 25 sous stipulée pour cette concession, etc.

B. 737. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1773. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Perrine-Renée Pélisson, veuve de Julien-Gervaise-Vincent-Marie Bouessay de La Marche, juge criminel à la Barre ducale de Mayenne, et Marie Pelisson de La Croixille, héritières en partie de feu Gabriel Pelisson de Vernay, curé de Nuillé-sur-Vicoin, contre Mathurin-Jean Mottier, notaire royal : affaires de la succession dudit Pelisson de Vernay ; — René Bordin de La Chaumondière, demeurant au bourg de Saulges, contre Michel Liziard et Marie Bodinnier, sa femme : demande en retrait lignager de la closerie de La Merpaillière, en Saint-Jean-sur-Erve, et de la closerie du Gast, en Saint-Pierre-sur-Erve ; — Charles-Marie de Preaux, seigneur de Tubœuf, officier major dans les mousquetaires à cheval, contre Jeanne Mouteau, veuve de Siméon-Brice Coupel, écuyer, seigneur de Bellée : demande en retrait féodal du lieu de Villeray, situé en Nuillé-sur-Vicoin, et dans la mouvance directe de la seigneurie de Tubœuf, commune avec Marthebize ; — Marguerite Troton, veuve Guillaume Maréchal, contre René Pillon et Charlotte Leterme, sa femme : demande en paiement de rente ; — François et René Locquier contre René Bouvet et Jeanne Gueslin, sa femme : demande en retrait lignager d'une partie du lieu et closerie de Barrée, en Montigné, etc.

B. 738. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1773. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — La dame des Adrets, abbesse d'Étival-en-Charnie, contre Gervais Grueau, meunier : demande tendant à obliger le défendeur à établir dans la chaussée qu'il a fait construire sur le ruisseau d'Évron des portes de largeur suffisante pour empêcher les prés du lieu de La Basserie, appartenant à l'abbesse, d'être inondés ; — René Bouvet, sieur de La Boujentière, contre René Geslin, père, François Geslin, fils, et Élizabeth Dagoreau, sa femme, héritiers de feu Françoise Delacour, leur mère et belle-mère : demande en paiement de billet ; — René Baraize, sieur de La Gaslière, contre René Paillard, curateur des enfants mineurs issus du premier mariage d'Adrien Bedier et de Renée Salmon, et contre Jeanne Pointeau, veuve dudit Adrien Bedier : demande en paiement de loyer d'une maison sise au village de Cheslieu, en Courbeveille ; — Yves Bruneau, sieur de Méré, et Jeanne Gaudin, sa femme, contre François-Simon Dupont, maître de poste à Meslay : demande en retrait lignager du lieu de La Grande-Lande, en Meslay, etc.

B. 739. (Liasse.) — 264 pièces, papier.

1774. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les habitants de Villiers-Charlemagne, représentés par leur procureur marguiller, contre Guillaume Hubert et Renée Doucin : demande en paiement de deux rentes dues sur le lieu de La Petite-Haie-Guillou, en Villiers ; — Augustin Hochet de La Terrerie, juge civil et criminel du baillage de Savigny, ancien maire de Mayenne, contre Maître René Mariette, curé de Montjean : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu d'abandonner au sieur Hochet la jouissance d'un trait de dîme, en Montjean, que le défendeur tenait à ferme du chapître du château de Thouars et dont le sieur Hochet s'est rendu acquéreur ; — Marie Guinoiseau, veuve d'Étienne Jarry, fils de Pierre et d'Étiennette Salliot, tutrice de ses enfants mineurs contre Michel Jarry, fils de Michel, et ses cohéritiers, en la succession dudit Michel : affaires de la succession dudit Pierre Jarry ; — Jean Le Terme, fils de Marie Gruolier, veuve de Jean Le Terme, Pierre Huchedé, fils d'Anne Gruolier, femme de René Huchedé, François Blanchouin et Françoise Mansais, sa femme, fille de François, lequel était fils de Guillaume et de Catherine Gruolier, Michel Girard et Julienne Berthier, sa femme, fille de François et de Renée Gruolier, Julienne Gruolier, veuve de François Bodinier, Pierre Pellerin, fils de Pierre et de Périne Gruolier, et leurs cohéritiers en la succession de Françoise-Jeanne Bruand de La Chauvellière, décédée en bas âge, fille de René-Julien, lequel était fils de René, sieur de La Tardivière, et de Jacquine Gruolier, contre Pierre Bruand et Suzanne Bruand, fille du second mariage de René Bruand, et Françoise Gontier : affaires de la succession de ladite Jacquine Gruolier ; — Anne-

Marguerite Chevreux, veuve Louis Bareau de La Touche, contre le sieur Leclerc-Dupré et sa femme : demande en paiement de billet ; — René-Charles-Pierre de Montreuil, chevalier, seigneur de La Chaux, Vaugeois, Le Bois-Hamelin, Neuilly, La Palu, etc., propriétaire de la terre, fief et seigneurie de Mondot, Cormeray, La Haye-Guillou, La Guiardière, Gaudré, Les Valettes, La Maillardière, etc., en Villiers-Charlemagne, contre les habitants de ladite paroisse : demande tendant à obliger les défendeurs à fournir audit seigneur un homme pour lui prêter foi et hommage, pour une maison et jardin nommés La Noë, sis en Villiers, dépendant de la boîte des Trépassés de ladite paroisse, et relevant féodalement des fiefs dudit seigneur, etc.

B. 740. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1775. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les prieur et religieux de Notre-Dame de Champagne, contre Jean-Léonard Vigoureux, marchand de grains : demande tendant à ce que le défendeur soit tenu de payer des dommages-intérêts auxdits religieux pour ne s'être pas livré des grains que ceux-ci lui avaient vendus ; — Mathieu Tafforeau, curé de Saint-Sulpice, contre François Piau : demande tendant à obliger le demandeur à remettre le sieur Tafforeau en possession de la fausse *(sic)* ou ancienne haye existant dans le milieu du chemin qui est entre une des pièces de terre dépendant du lieu du Tertre, en Louverné, et appartenant au sieur Tafforeau, et la pièce du Tremblay appartenant au défendeur, lequel chemin servant à l'exploitation des terres du village du Tertre, commence aux issues dudit village et se termine dans les landes du demandeur ; — Pierre Peslier, meunier au moulin de La Place, en Argentré, contre Jean Bourdoiseau, demeurant au village de La Hérisserie, même paroisse : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain audit moulin, dont il est sujet, au dire du sieur Peslier ; — le sieur Gorez du Hameau, maître particulier des eaux et forêts d'Argentan, contre Jean-Baptiste Piquois : demande en paiement de billet ; — Pierre Morin de La Beauluère, négociant, contre Louis Coulon, aîné, aussi négociant : demande en livraison de toiles ; — François-Jérôme Gaultier de La Villeaudray, doyen de Saint-Thugal de Laval, contre André Segretain, sieur du Pasty et Louise Triquet, sa femme : demande tendant à obliger les défendeurs à abandonner la jouissance des lieux du Chalonge et de La Torellière, dépendant du doyenné, etc.

B. 741. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1776. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Boizard, Pierre Bretonnière, tuteur de l'enfant issu de son mariage avec feu Madeleine Boizard, Françoise Boizard, veuve Jean Duval, contre Marin Boizard : demande en paiement de rente ; — Simon de La Noë, curé de Louvigné, contre Anne Carré, veuve Urbain Besnier : demande en paiement de rente sur la cure de Louvigné, sur les lieux du Petit-Nazé et de La Jouasière, en Argentré ; — Louis Ollivier, contre Marie Gripon, veuve Jean-Antoine Aubert des Planches : demande en retrait lignager de la closerie de La Rochette ou des Rochettes, en Saint-Pierre-la-Cour.

B. 742. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1776. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Michel Chohin, fils de feu Michel et de feu Jeanne Dupré, contre Mathurin Fleury : demande en retrait lignager d'une partie de la closerie de l'Épine, sise en Montigné ; — Michel Guittet, contre le sieur Maucorps, prieur de Saint-Germain-de-l'Hommel : demande en paiement de billet ; — Joseph de Grossoles, marquis de Flamarens, mari d'Elizabeth-Olympe-Louise-Armande-Félicité du Vigier, contre Mathurin Bouteloup, entrepreneur de bâtiments : demande tendant à obliger le défendeur à exécuter les travaux entrepris par lui sur la terre d'Auvers, en Saint-Pierre-sur-Erve ; — le procureur fiscal, contre le sieur Perelle, propriétaire d'une maison située rue de Paradis et carrefour du Puits-Rocher, à Laval : demande tendant à obliger le défendeur à faire démolir cette maison qui menaçait la sécurité publique ; — André Héaumé, Guillaume Héaumé, Jean Héaumé, Jean Bergère et Marie Héaumé, sa femme, enfants et héritiers d'André Héaumé et de Marie Bouvier, sa femme et Mathurin Foucault, en son nom et au nom de Jean et de Julienne Foucault, ses frère et sœur, contre Germain Letort : demande en paiement de rente, etc.

B. 743. (Liasse.) — 237 pièces, papier.

1777. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien Paré, contre Jacques-Gabriel Hamard : demande en paiement de billet ; — Madeleine-Françoise Lemeignan, veuve de Richard-Jacques-Claude Le Breton, chevalier, seigneur de Vanoise, contre Françoise Lemarchand, veuve Ambroise Trouillard et N..., Trouillard : demande en paiement de

rente ; — Marie des Nos, comtesse d'Elva, tant en son nom qu'au nom de ses cohéritiers en la succession de Jean-Baptiste, marquis de Montesson, par représentation de dame Radegonde des Rotours, contre Jean La Frette, métayer au Grand-Ligneul : demande en paiement de billet ; — Julien Baglin, contre Pierre-Mathurin-Claude Arlouet, titulaire de la chapelle de l'Etondellière : demande tendant à obliger le défendeur à faire exécuter les réparations nécessaires sur les lieux de la Basse-Etondellière et de Touche-Bourdon, en Montflours et Sacé, dont le sieur Baglin est fermier pour le défendeur, et qui dépendent du temporel de ladite chapelle ; — Jacques Martin, vicaire de Brée, titulaire de la chapelle de Villechien, en Louvigné, contre François Roche et Marie-Anne Pichot, sa femme : demande en paiement de rente en grains à ladite chapelle ; — les sieurs Frin, Letourneurs et compagnie, négociants, contre le sieur Ravard, aussi négociant : demande en paiement de lettre de change ; — Jean Merloteau, contre Julien Vallée et N... Bodin, sa femme : demande en paiement de toile d'Orange vendue à raison de 58 sols l'aune ; — Jean-Baptiste du Plessis d'Argentré, évêque de Séez, lecteur des enfants de France, premier aumônier de Monsieur, en survivance, abbé d'Évron, représenté par Renée Gougeon, veuve de Charles-Marie-Camille du Plessis d'Argentré, contre les propriétaires du lieu de La Bacaillère, en Saint-Jean-sur-Erve : demande en paiement de rente due à la terre de Sainte-Marie, appartenant audit seigneur abbé d'Évron, etc.

B. 744. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1778. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre Girard, contre Louis Morin : demande en retrait lignager d'un emplacement de moulin à tan, situé au bas du champ de La Quéretterie, annexé au lieu de La Grande-Prise, en Ollivet, relevant censivement de la châtellenie d'Ollivet ; — Jacques Gougeon, sieur de La Bourgonnière, et ses cohéritiers en la succession d'Anne Gougeon, veuve de Nicolas Carré de La Paumardière, contre Joseph Édard et Catherine Halgrin, sa femme : demande en paiement de rente ; — Urbain Hamon-Duplessis, contre Jacques Châtillon : demande en paiement de billet ; — la fabrique de Deux-Evailles, contre François Duchemin et ses cohéritiers en la succession de François Duchemin, son père, lequel était fils de René et de Renée Pottier : demande en paiement de rente à l'église de Deux-Evailles sur le lieu de La Guionnière ou Glonnière, sis même paroisse ; — Françoise Thieslin du Plessis, veuve en premières noces de Joseph-Martin-Emmanuel Chaslot de La Jousselinière, et en secondes noces de Jean-Pierre-Sébastien Lasnier de Meslian, qui était veuf en premières noces de Marie-Louise Lasnier de Louvigny, contre Joseph-Charles-Pierre Lasnier de Viloiseau et Nicolas-Pierre-Joseph Lasnier de La Valette, son frère ; Marguerite-Marie-Thérèze Lasnier, femme de Jean-René Barbeu de La Couperie ; René-François Le Moyne de La Borderie ; Thérèze Le Moyne de La Borderie, veuve de Jean-Baptiste Le Voyer, seigneur des Aulnais ; François-Charles d'Aubert, Joseph d'Aubert, officier au régiment de Condé, et Louis d'Aubert, frères ; François d'Aubert, prêtre ; Françoise d'Aubert ; Marie-Anne d'Aubert de Loresse ; Charlotte d'Aubert de La Patrière ; Rose d'Aubert du Chalonge ; Charlotte-Marie Benoist, veuve en premières noces de Louis Foreau, conseiller en l'élection de Nemours, et, en secondes noces, d'Hubert-Nicolas Houdard de Grand-Cour, écuyer ; Marie Benoist, veuve de Jean-Alexandre Dubourg ; Pierre-Maurice Mesnager ; Nicolas Darcy et Hélène-Félicité Colin, sa femme ; Alexandre-Jean-Roch Colin de Saint-Marc, écuyer ; Joseph-Pierre-Louis Le Breton de Villeneuve et Anne-Bonne Colin, sa femme, tous hérttiers du feu sieur Lasnier de Meslian : affaires de la succession dudit Lasnier ; — Jacques Abaffour, contre Louis Le Mesle : demande en paiement de ferme de la maison du Rocher, en Saint-Charles.

B. 745. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1779. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis-Gabriel Carré de La Chevronnière, écuyer, et Anne-Louise-Périne Picard du Grès, sa femme, contre François Le Nicolais, fermier des terres, fiefs et seigneuries de Thuré, d'Alloué et du Boisgast : demande tendant à obliger le défendeur à abandonner la jouissance desdites terres ; — Mathieu Meneust, contre Nicolas Neveu : demande en réparation d'honneur ; — Jacques Cartier, contre Louis Vétillard : demande en retrait lignager de la closerie de La Petite-Bourcerie, en Vaiges ; — les sieurs Rignier et de Neuville, négociant à Lizieux, contre Marguerite Péan, veuve de Julien Jarry : demande en paiement de billet ; — Guillaume Corbin, contre Michel Ory : demande en retrait lignager de la closerie du Cormier, sise au Bignon ; — le procureur fiscal contre un aubergiste qui avait refusé de recevoir chez lui un individu mourant : demande en condamnation à l'amende ; — le même contre le fossoyeur de Saint-Vénérand de Laval qui n'avait pas donné aux fosses la profondeur requise : demande en condamnation à l'amende, etc.

B. 746. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1780. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Nicolas Peigner, meunier au moulin de Brehermon, contre Jean Naveau, laboureur, à la métairie de La Pellerie, en la Cropte : demande tendant à obliger le défendeur à aller moudre son grain audit moulin ; — Anne-Scolastique Demée et Jacques Martin, vicaire de Brée, exécuteurs testamentaires de feu Jean Apert, en son vivant titulaire de la chapelle de Rochinette, contre M. de Hercé, vicaire-général de Dol, abbé de l'abbaye de Choizalbenoit, titulaire actuel de la chapelle de Rochinette : demande de nomination d'expert pour dresser un devis des réparations que la succession du sieur Apert a à faire exécuter sur le temporel de ladite chapelle ; — Yves Bruneau de Miré, contre Jacques-François-René Lefèvre de La Grandmaison, notaire à Meslay : demande en retrait lignager de la maison et dépendances de la Croix-Verte, au bourg de Meslay, etc.

B. 747. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1780. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Urbain Havet et Jeanne-Renée Landais, sa femme, propriétaire d'une closerie située à Bel-Air, en la Bazouge-des-Alleux, contre Pierre Doisne : demande tendant à obliger le défendeur à quitter la jouissance dudit lieu dont il est fermier ; — Toussaint Pottier de La Verdrie, marchand à Laval, contre Pierre Brillet, marchand à Bazougers : demande en paiement de marchandises : — François Goupil, curateur des enfants de feu Julien Goupil, contre René Bruneau : demande en paiement de fermages du lieu de La Renardière, en Saint-Charles-la-Forêt ; — Jacques Blanchard, marchand, contre Denis-François de La Noë, chirurgien : demande en paiement de billet, etc.

B. 748. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1781. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Anne Maucler, veuve du sieur François Geslin, demeurant à La Bazouge-des-Alleux, contre le sieur Leray : demande tendant à obliger le défendeur à quitter la jouissance de la maison qu'il occupe et qui appartient à la veuve Geslin ; — Joseph Hardy de Lévaré, docteur en Sorbonne, curé de Jouy-en-Josas, diocèse de Paris, contre René Messant et Renée Pillon : demande en paiement des meubles achetés par les défendeurs à la vente de feu Ambroise-Jean Hardy de Lévaré ; — François Bourdoiseau et Jeanne Brault, sa femme, contre Claude Bernier et Marguerite Terrier, sa femme : demande en paiement de billet ; — Maurice-Nicolas-Godefroy des Étangs, contre Marie Messant, veuve de René Bordin, et contre Marie et Michel Messant : demande en paiement de rente ; — Madelaine Le Teissier des Ridereaux, veuve d'Ambroise Le Tessier des Poiriers, et leurs cohéritiers en la succession de feu Martin Le Tessier de Cordé, curé de Chammes, contre André Verger et Marie Jarry : demande en paiement de billet, etc.

B. 749. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1781. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Paul-François-René de La Porte de Vélocher, contre Marie Lilavois, veuve de Guillaume Foucault de Vauguion : demande en retrait féodal du pré de La Pierre, en Brée, dont les abornements sont indiqués, et que le sieur de La Porte disait relever de la seigneurie de Vélocher, dont il était propriétaire ; — Charles Esnault, sieur de La Gaullerie, contre Pierre Yvon et René Gautier : demande en paiement de vin d'Anjou ; — Pierre Mimard, contre Marin Rousseau, issu du second mariage de Madelaine Corbin avec Jean Rousseau, François Mimard, ancien notaire à Villiers-Charlemagne, Charles Tafforeau, veuf de Madelaine Mimard, demeurant à Marigné-Peuton, François Allaire et Madelaine Tafforeau, sa femme, demeurant à Loigné, Louis Manceau et Charlotte Tafforeau, sa femme, demeurant à Château-Gontier : affaires de la succession de Madelaine Corbin, veuve en premières noces de Pierre Mimard, et, en secondes de Jean Rousseau ; — Françoise Pillier, veuve Pierre Fouquereau, contre Julienne Payen de La Roche : demande en paiement de rente sur une maison sise rue du Boulevard, à Laval, etc.

B. 750. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1782. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean-Henri Alexandre, représenté par Charles Alexandre, sieur du Ponsel, contre Marie Letessier, veuve en premières noces de Henri-Claude Alexandre, et en secondes de Charles Anquetil, : demande en paiement d'obligation ; — Ambroise Le Mercier, sieur des Fontaines, contre François Lemoine et Julienne Petithomme, sa femme : demande en paiement de vins ; — François Marias et Marie Morand, sa femme, Mathieu et Daniel Morand et Anne Morand, enfants et gendre de Mathieu Morand et de Marie

Bouvet, sa femme, contre Claude Boisseau et Michelle Joly sa femme : demande en retrait lignager du lieu de La Grande-Haye, en Saint-Georges-le-Fléchard, en tant qu'il y en a dans le ressort du siége de Laval ; — Pierre Olivier, contre Jeanne Gaultier, veuve Guy Rousseau et ses cohéritiers en la succession de feu François Rousseau : demande en paiement de rente, etc.

B. 751. (Liasse.) — 243 pièces, papier.

1783. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean et Louise Gasnerie, contre Pierre Dubois, leur curateur : demande en reddition de comptes de gestion ; — Jérôme Frin de Cormeré, trésorier des guerres, contre Pierre Bachelot : demande en paiement de lettres de change ; — Marcel Avril, seigneur de Pignerolle, écuyer du roi, chef de son académie d'Angers, tuteur des enfants issus de son mariage avec Anne-Jacquine Duchemin, contre Jean Heignard : demande d'expertise sur le lieu du Fougeray, en Meslay, pour constatation de dégradations ; — François Rousselet, contre Pierre Gueslin et Françoise Landais, sa femme : demande en paiement de rente ; — André Georget de La Bretonnière, chirurgien, contre Pierre Lhommeau et Jeanne Gueslin, sa femme : demande en paiement d'une somme de 15 livres 15 sous pour 4 visites à une distance de 5 quarts de lieue, une potion, un vomitif, une médecine, une saignée et deux accouchements ; — Ambroise Lemercier des Fontaines, contre Julien Nupied et Jeanne Denis, sa femme : demande en paiement de billet ; — les religieux de Clermont, représentés par leur prieur Philippe de Mauret, contre Pierre Bahuet : demande en paiement de poisson vendu au défendeur ; — Pierre Collet, contre Jean Roguet et Jeanne Collet, sa femme : demande en paiement de rente sur une maison et dépendances nommées les Joueteries, etc.

B. 752. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Julien Le Vilain, père, contre le sieur Saget : demande en paiement de ferme du lieu de La Chambrairie, en Chaslon ; — l'hôpital de Saint-Joseph de Château-Gontier, contre Louis Roseray, demeurant à Villiers-Charlemagne : demande en paiement de fermage de la métairie du Tertre-Perron, appartenant audit hôpital ; — André Ouvrard et Renée-Madelaine Dormet, sa femme, contre René Accaris et Louise Simon, sa femme : demande en remboursement d'argent prêté ; — Louis Langevin, contre Charles Le Compte : demande en paiement de billet ; — Jeanne-Marie-Thérèze-Agathe des Portes de Saint-Père et René-François-Aimé de La Poëse, chevalier, seigneur de La Lollerière, mari de Marie-Renée-Ambroise des Portes, contre François Besnier de La Gattelière : demande en paiement de ferme des lieux de La Plaine-Grand-Monceau et du Petit-Choizeau, en Argentré, etc.

B. 753. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1784. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Noël Turpin de La Tréhardière, négociant, contre les sieurs Dutertre-Plaichard et Chevron, négociants : demande en paiement de lettre de change ; — René Richard de La Fournière, contre René Camus : demande en paiement de dégradations commises sur lieu de La Robidasière ; — Guillaume Desalleux et Louise Planchais, sa femme et Jean Leclerc, curateur des enfants de Louis Aubert et de Jeanne Planchais, contre Anne Planchais et René Gogeard, subrogé-tuteur d'Angélique et Joséphine Planchais : affaires de la succession de Louise Loisillier, veuve de Jean Planchais ; — François-Joseph Lemarié, chevalier, seigneur de La Crossonnière, de La Lussière, Le Plesse-Chèvre, etc., contre Louis Roseray : demande en paiement de ferme du lieu de La Baronnière, en Houssay ; — René Toqué, fermier des lieux de Clairère et du Clochet, dépendant du chapitre de Jarzé, contre Pierre Geslot, ancien fermier desdits lieux : expertise sur lesdits lieux ; — Jean Lambert, contre Pierre Raimbault et Elisabeth Richard, sa femme : demande en paiement de rente, etc.

B. 754. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1785. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Gervais Coulléard des Blés, contre Étienne Bouvier, demeurant au bourg du Buret : demande en paiement de billet ; — Jean Planton, marchand-fermier, contre Julien Ménard : demande en paiement de ferme du lieu de Tartifume, en Villiers ; — François Gaultier, meunier au moulin du Houx, dépendant des seigneuries de Beauvais, en Changé, et de La Toulière, en Saint-Germain-le-Fouilloux, contre Julien Hubert, fermier au moulin de Quifeu : demande tendant à interdire au défendeur de chasser sur les étagers du moulin du Houx ; — René Besnier de Forge, contre Etienne Arnoul : demande de réparations sur une maison sise au village des Pots, en Saint-Jean-sur-Mayenne, etc.

B. 755. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1785. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Le Dauphin des Tesnières, fermier-général de l'abbaye de Clermont, contre Étienne Le Grand et Michel Gennist : demande en paiement de ferme de biens sis à La Brûlatte ; — Jean-René-François Marpault, chirurgien, contre Joseph Marpault : demande en retrait lignager des deux tiers d'un lieu situé au village de La Bousardière, en Saint-Jean-sur-Mayenne et aux environs ; — Joseph Beucher de La Froissière, veuf de Marie de La Porte, tuteur de sa fille Anne-Jacquine-Josèphe, contre Adrien Salliord et Anne-Françoise-Charlotte Duval, sa femme : demande en retrait lignager du lieu de La Pironnais, en la Bazouge-de-Chémeré ; — même demande formée contre le même, au sujet du même lieu, par François-René-Pierre Besognard de La Plante ; — Jacques Hocdé de La Huberdrie, contre Jean-Baptiste Brisseau et Françoise Leduc, sa femme : demande en paiement de ferme de la maison de l'Ecu de France et de ses dépendances, et d'un pré sis en Meslay, et en remboursement d'argent prêté ; — Michel Liziard, contre François Monsinur et ses cohéritiers en la succession de Mathurin Monsinur : demande en paiement de rente sur le lieu de La Chetellerie, en Chémeré, etc.

B. 756. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1786. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — François Bert, contre le sieur Lasnier, le jeune : demande en paiement de billet ; — Pierre-Jean Gareau, contre Mathurin Hemmelin de La Périère et Michelle-Jeanne Gareau, sa femme, Julien Gareau et Julienne Buron, veuve Pierre Gareau : affaires de la succession dudit Pierre Gareau ; — François Piau et Henriette Landais, sa femme, contre Pierre Vallerai et Jeanne Le Page, sa femme, demande en dommages-intérêts pour injures ; — Bonaventure Rolland, propriétaire du moulin de Seez, en Houssai, contre Louis Landais, fermier du lieu de La Pellaudière : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre audit moulin les grains provenus sur ledit lieu de La Pellaudière ; — les sieurs Prévost et du Rocher, maîtres des forges de Moncor, contre le sieur Paul Guillois, demeurant à Bazougers : demande en paiement de fers provenant des forges de Moncor et de Chemiré ; — André Bessière, contre René Boulon : demande en paiement de ferme d'une maison située au village de La Marpaudière-au-Rocher, en Saint-Germain-le-Fouilloux, etc.

B. 757. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1786. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis Pommerais, Marie Émery, sa femme, et Marie Émery, fille majeure, tous héritiers de feu Michel Émery et d'Anne Fromont, sa femme, contre Anne Émery, veuve Guillaume Guillois : demande en paiement de rente ; — Jean Drugeot, contre Marie Bruneau, veuve René Le Brecq, et ses enfants : demande en paiement de ferme de la closerie de la Petite-Vianderie, en Nuillé-sur-Vicoin ; — Anne-Renée-Félix de Hardouin de La Girouardière, contre Françoise Le Bannier : demande en paiement de redevances féodales sur plusieurs pièces de terre dont les noms et les abornements sont indiqués, sises en Ballée et en Beaumont-Pied-de-Bœuf, et étant, d'après la demanderesse, dans la mouvance censive de sa seigneurie du Pin, en Préaux ; — Jacques-Angélique Guays, prieur d'Olivet, contre Jérôme-François Bellanger, curé de Nuillé-sur-Vicoin : demande en paiement de rente en grains due par la cure de Nuillé, au prieuré d'Olivet, etc.

B. 758. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Louis-Henri-Sophie Rollande, contre Mathurin Rollande : affaires de la succession de Marie-Marguerite Bossard, femme de Bonaventure Rollande, mère des parties ; — le sieur Bailleux, marchand à Mayenne, contre le sieur Jean-Henri de Boureuille : demande en paiement de billet ; — Jean-Baptiste Cordelay de La Silardière et Françoise Foubert, sa femme, contre Urbain Gourdier : demande en paiement de billet ; — Marguerite Baralery, veuve de Henri-Gaston des Hayes, seigneur de Lignières et de Ballée, contre Jacques Moulins, métayer à La Sallerie : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain au moulin de ladite dame des Hayes ; — Charles Gesbert Duvivier, contre Charles Rousseau : demande en remboursement d'argent prêté ; — Anne Régereau, veuve Jacques Le Moine, fille de René Régereau et d'Anne Georget, contre Jean Gondard, tuteur des enfants issus du troisième mariage de René Régereau et de Jacquine Brillet : affaires de la succession d'Anne Georget, etc.

B. 759. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1787. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Verger et Perrine-Françoise Gueslin, sa femme, contre Michel Levesque : demande

en paiement de rente sur un pré, nommé le Grand-Pré, situé près le village du Chesne-Rond ; — Ambroise de Courte, seigneur des Étoyères, en Saint-Céneré, contre Pierre Talvard : demande tendant à obliger le défendeur à quitter la jouissance du lieu de La Vauzelle ; — Louis-Pierre-Hernault de Montiron, seigneur de Noirieux, contrôleur des guerres contre Guillaume Corbin de La Hanconnière : demande en paiement d'obligation ; — Anne-Désirée Guérif et Gilles-Jacques Guérif, héritiers pour parties de feu Mathurin Guérif, leur oncle, curé d'Arquenay, contre Jean Sesboués de La Roullière et Adelaïde Letessier des Ridereaux : demande en paiement de rente, etc.

B. 760. (Liasse.) — 204 pièces, papier.

1788. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Pierre-Thugal Audruger Dubourg, contre François Le Bourdais : demande en paiement de billet ; — dame Ambroise Le Long, veuve de messire de Poilpré, contre Marie Routtier, veuve Arnoul Métairie, et contre Charles Dudouet et Marie Métairie, sa femme : demande en paiement de bois vendu sur les lieux de Lévaré-Fichard et des Fougerais, en Cossé-le-Vivien ; — Jean Héreau, contre Joseph Héreau : demande en reddition de compte de gestion tutélaire ; — Louis Le Nail et Marie Guériteau, sa femme, contre René Grudé : demande en retrait lignager de divers immeubles, sis au village du Tertre-Fléchard, en Saint-Berthevin ; — Jacques Courjaret, propriétaire d'une closerie, sise au village de La Fouillère, en Cossé, contre Pierre Girault, ancien colon de ladite closerie : demande en paiement de dégradations ; — Jean Duchemin de Boisjousse, conseiller en l'élection de Laval, contre René Chalumeau et Rose Péribois, sa femme : demande en paiement de 126 boisseaux 1/2 de froment à raison de 3 livres 8 sous le boisseau, etc.

B. 761. (Liasse.) — 252 pièces, papier.

1789. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Jean Croissant, Jean Bournil et Julien Alliaume, héritiers de Suzanne Gauffre, leur mère, contre François Gauffre : demande en paiement de rente ; — Louis-Marie-Jean des Hayes, seigneur de Cosmes, Bonrepos, etc., contre Joseph Planchenault, marchand-fermier, et Urbaine Fauveau, sa femme : demande en exécution du bail verbal des métairies et closeries de Pouserie, de Launay, du Plessis, de la Mazure et de la Grande-Queurdrairie, en Cosmes et La Chapelle-Craonnaise ; — René-Urbain-Emmanuel Le Febvre de La Fautrardière-Beaufort, capitaine-commandant au régiment de Limousin, et Jeanne-Etiennette-Renée Blanchouin des Chaintres, sa femme, contre René Hirbec de La Riballière : demande en retrait lignager du lieu des Chaintres, en Villiers-Charlemagne ; — Jeanne-Bonne Fleuriot, veuve de François-Marie-Joseph-Yves-Dominique de La Bouexière, contre Maurice-François Guillois, tuteur des enfants issus de son mariage avec Suzanne Boudard : demande en paiement de ferme des deux métairies des Clos, situées en Arquenay ; — Marie-Anne Le Gendre, veuve de Joseph-Esnu du Petit-Pont, contre Périne Le Tort, veuve de Pierre Dubois, et ses cohéritiers en la succession de Germain Le Tort et Anne Guillois : demande en paiement de rente ; — Eutrope-Alexis de Chardebœuf de Pradelle, docteur en Sorbonne, vicaire-général du diocèse de Limoges, abbé commendataire d'Évron, contre le sieur Houdayer et ses cohéritiers en la succession de François Houdayer et Marie Mochet, ses père et mère : demande en paiement de ferme du moulin au Moine de Sainte-Marie ; — Joseph Chialza et Marie Pelier de Rochemado, sa femme, contre le sieur La Noë-Tesserie : opposition à un jugement rendu contre les demandeurs, etc.

B. 762. (Liasse.) — 228 pièces, papier.

1790. — Causes civiles du samedi. — Plumitifs de sentences. — Les sieurs Stockard Delberz et Cie, négociants à La Rochelle, contre le sieur de Salles, inspecteur des fermes du Roi : demande en paiement de billet ; — Joseph-François Serré, directeur des Devoirs à Carhaix, et Marthe-Périne-Catherine Géhard, sa femme, contre Michel-Thomas du Taillis : demande en retrait lignager de la métairie du Ferrand, en Vaiges ; — Pierre Régereau, contre Jeanne Guédon, veuve Louis Daulaine : demande en paiement de rente ; — Ambroise de Courte de La Bougatrière, chevalier de Saint-Louis, contre Marie Foucher veuve de Joseph Cheneau et leurs enfants : demande d'expertise pour constater les dégradations commises sur le lieu de La Tébergerie, en Saint-Céneré ; — Louise Le Cocq, veuve Pierre Salmon, contre Étienne Gendry, et Françoise Jeudy, sa femme : demande d'expertise sur le lieu de La Grande-Buffardière, en Beaulieu ; — Siméon Queruau-Després, contre François Yvon : demande en paiement de billet ; — Pierre Geslot, fermier, contre René Bescher, prêtre-vicaire du Bignon, procureur-syndic de la paroisse et de la commune et municipalité du Bignon : demande tendant à obliger le défendeur à passer ou faire passer bail au sieur Geslot du temporel de la cure du Bignon, etc.

B. 763. — (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1694. — Causes civiles du lundi et du samedi. — Registre des causes d'audience des lundis et samedis allant du 1er mars 1694 au 19 juillet de la même année. — Jean Gueslin, sieur de La Dibonnière, contre Julien Manoir, veuf de Renée Baudeu : demande en paiement d'obligation ; — Nicolas Le Febvre, sieur de La Falluère, contre François Godais, sieur de Glatigny : demande en paiement de rente ; — René-Chrisanthe Leclerc, chevalier, seigneur du Sautray et Françoise de La Porte, sa femme, contre François Manchon, sieur de La Hourlinière : demande en paiement d'obligation ; — Pierre du Mesny-Adelée, curé de Chailland, subrogé aux droits de Jean du Mesny-Adelée, prieur d'Argenton-Château, et créancier de la succession de Brandelis de Valory, contre Jean-Baptiste Le Clerc du Moulin, curateur de ladite succession : demande en paiement d'arrérages de rente ; — Jean Bodin, aumônier du Roi, chapelain de La Petite-Salinière, en Meslay, contre les propriétaires des closerie et moulin de La Motte, en Meslay : demande en paiement de rente ; — Louise, Marie et Françoise Lecomte, François, Pierre-Joseph, Anne et Anne-Madelaine Lecomte, contre René-Joseph Berset, prêtre, et Joseph Berset, sieur de La Coupelière, enfants de Guillaume Berset : reddition de compte ; — Jean Lenfant, seigneur de La Patrière, contre Madelaine Bidé, veuve de Gabriel de Beauveau, marquis du Rivau : demande d'acquit de devoirs féodaux à la châtellenie de La Patrière pour la terre de La Compaignère ; — Marthe d'Estourmel, veuve de Gilles, marquis de Hantefort, seigneur comte de Montignat, d'Autrives, etc., contre les propriétaires du lieu du Fourneau, en Argentré : demande en paiement de rentes ; — René Dutertre, chevalier, seigneur de Mée et Charlotte de La Porte, sa femme, héritiers en partie de Jean de La Porte, sieur du Manoir, contre la succession de Pierre Loriot, sieur de La Roulière : demande en paiement d'obligation, etc.

B. 764. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1694. — Causes civiles du lundi et du samedi. — Registre des causes d'audience des lundis et samedis allant du 10 juillet 1694 au 20 novembre du même an. — Hiérosme Berset, sieur des Allerais, fermier des châtellenies de Montjean, Courveille et La Gravelle, contre Claude-Henriette de La Musse, veuve de Claude-Charles de Goyon, comte de Marcé : demande en paiement de rente dues aux châtellenies de Montjean et de La Gravelle ; — Marguerite Chabot de Rohan, veuve de Malo, marquis de Couasquin de La Marzollière, tutrice de son fils Auguste-Malo de Couasquin, contre Geoffroy Deschamps, notaire royal : saisie-arrêt entre les mains du défendeur ; — Marie-Claude de Beaumanoir, femme de Pierre-Emmanuel de Thébault, marquis de La Roche-Tullon, contre les propriétaires des lieux du Haut et Bas-Valleray, en Louverné : demande en paiement de rente due à la seigneurie de La Troussière, appartenant à la dame de La Roche-Tullon ; — Elizabeth-Marie de Goyon, femme de Théodore de Béringhen, absent du royaume pour le fait de religion, contre Claude-Henriette de la Musse, veuve en secondes noces de Charles de Goyon, baron de Marcé, en Ruillé-le-Gravelais : affaires de la succession dudit seigneur de Marcé ; — Dom Pierre de La Croix, prieur de Notre-Dame de Périls, et Jean de Goullet, curé de Grenoux, contre Pierre Rodoyer, prieur de Sainte-Catherine de Laval : demande en paiement de la dîme de l'orge et des pois provenus sur les terres du prieuré de Sainte-Catherine ; — René de Montreul, seigneur de La Chaux, et de la terre de Mondo, contre Fabien Beaujean : demande en paiement de fermages, etc.

B. 765. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier,

1694-1695. — Causes d'audience des lundis et samedis allant du 20 novembre 1694 au 12 mars 1695. — Christophe Fouin, seigneur de Fuzeaux, mari de Barbe de Lonlay, veuve en premières noces de René Belue, sieur des Noyers, contre Jean Sauvaige : demande en paiement de rente sur le closeau du Cherbon-Blanc, en Saint-Denis-du-Maine ; — René de la Porte, sieur du Manoir, juge ordinaire et maire perpétuel du comté de Laval, contre Georges-Robert Lambanois : demande de réparations à la chaussée de l'étang du Rocher ; — — noble René Duchemin, propriétaire de la seigneurie d'Auvais, en Bonchamp, contre les propriétaires des pièces de terre de La Fayère et de La Longue-Huche, situées au village de Nuillé et environs, paroisse d'Argentré : demande en exhibition de titres de propriété ; — Claude de La Haie, écuyer, seigneur de Bellegarde, contre Guillaume Ermange : demande en paiement de dégradations commises sur le lieu de La Chopinière, dont le défendeur était fermier pour ledit seigneur ; — Anne Gaudin, veuve de Thomas de La Barberie, écuyer, seigneur de Refuveille, Guillaume et Jacques Hamon, contre Jean Avenel, écuyer, sieur de Nantel, Louis de Baradat, évêque de Vabres, abbé de Clermont, Henri-Eugène de Baugy et René Gaultier, sieur de La Vieucourt : demande en résiliation de

contrat ; — Valentin de La Porte, sieur de Forge, contre Brandelis de Champagne, marquis de Villaine : demande tendant à obliger le défendeur à payer à la décharge du sieur de Forge les arrérages des rentes dont est chargée la terre de Véloché vendue par le marquis de Villaine au demandeur ; — Marie de Montesson, veuve de René, seigneur d'Anthenaise, contre Claude de La Haye de Bellegarde et ses cohéritiers en la succession dudit seigneur d'Anthenaise : demande en paiement d'arrérages de douaire, etc.

B. 766. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1695. — Causes d'audience des lundis et samedis allant du 12 mars 1695 au 30 juillet dudit an. — Jacques de Quatrebarbes, abbé de La Rongère et Gilbert de Quatrebarbes, chevalier de La Rongère, capitaine de vaisseau, seigneurs-propriétaires de La Motte, en Saint-Denis-du-Maine, contre le fermier dudit lieu, Gilles Halgrin : demande en paiement de dégradations ; — Antoine de Préaux, seigneur de Charnière, contre Pierre Gombert : demande en exhibition de titres de propriété du lieu du Pont-Bois-Glamats et autres lieux, en Quelaines ; — Marguerite Cazet, femme de Jean de Recluse, seigneur de Martiliac, propriétaire du lieu de Grenoux, en Grenoux, contre le colon dudit lieu, Nicolas Mestairie : demande en paiement de dégradations et en résiliation de bail ; — Pierre-François de La Barre, sieur du Buron, et Renée de Chantepie, sa femme, et Marie de Chantepie, contre Renée de Biseul, femme d'Augustin du Rivau, et celle-ci contre René de Chantepie, sieur de Préaux, et lesdits sieur et dame de La Barre : règlement de comptes ; — François-Joseph du Marest, fils de François, contre Charles du Marest, sieur de La Hardelière : demande de partage des bestiaux des lieux de Herquebise, Grandfontaine, La Pichardière et Lacre ; — René Thibaudeau, veuve Etienne du Fresne, contre Henri Faisant : demande en paiement de marchandises, etc.

B. 767. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1695. — Causes d'audience des lundis et samedis allant du 30 juillet 1695 au 10 décembre dudit an. — Pierre de La Jaille, seigneur du Chastelet, propriétaire de la terre d'Andigné, acquise par lui de Louis d'Andigné, seigneur de La Rochère, contre Julien Oger, Mélanie Deloice et Laurent Laguillée, fermiers du domaine d'Andigné : demande en paiement de fermages ; — contestation entre René Lefebvre, seigneur de La Faluère, René de Marcillé, veuve de Philippe-Emmanuel de Valory, les sieurs du Mesnil-Adelée et de Guilmaux, Marie Lelièvre, veuve de Charles de Valory, la marquise de La Daubière, Périne-Angélique de Valory, Anne de Valory, veuve de François des Nos, sieur de La Taudrais, etc., au sujet des affaires de la succession de Brandelis de Valory ; — Ollivier-François du Grosquier, héritier de Jean-Baptiste du Grosquier, sieur de Lebaussant, contre René de Malescot, veuve de Charles des Nos de Pennard, et Marie-Anne-Godard de Villiers : demande en dispense de caution ; — Barbe de Boisyvon, veuve de François Deschamps, sieur de Frétigné, contre René Barabé, notaire du comté de Laval : affaires de la succession de feu Anne de Boisyvon, femme de René Doisneau, sieur de La Ratelière, sœur de la demanderesse ; — Jean Cornuau, sieur de La Pinelière, contre les chanoines de Saint-Michel de Laval, propriétaires du lieu de La Rombière : demande de réparations sur ledit lieu ; — Catherin Louveau, sieur de La Bréanterie, contre Jean Rousseau : demande en paiement de billet, etc.

B. 768. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1699-1700. — Causes d'audience des samedis allant du 26 septembre 1699 au 18 septembre 1700. — Daniel Viel de Fromenteau, prieur de Torbéchet, ancien curé de La Gravelle, contre René Chevallier, curé de La Gravelle et Jean de La Noë : demande en paiement d'arrérages de rente ; — Antoine de Paultre, lieutenant des Gabelles et Jeanne Rigault, sa femme, contre les époux François Lebarbier : demande en paiement d'obligation ; — Jacques Estigerest, sieur d'Eparpigné, contre Anne Esmond : demande en paiement d'une somme de 1,800 livres pour 18 années de pension et de 200 livres pour entretien ; — Pierre Gombert, mari de Madelaine Courcelle, contre Ambroise Courcelle : demande tendant à obliger le défendeur à amortir, conjointement avec ledit Gombert, la rente due au sieur Fréard de Brétignolles ; — Michelle d'Avazé, veuve de Joachim Bécasseau, contre Jean Duchemin et Marie-Louise Bécasseau, sa femme : demande en paiement d'une année de pension due à ladite veuve ; — Pierre Leclerc du Flécheray, titulaire de la chapelle de Saint-Pierre-des-Loges, contre les époux Antoine Féron : demande tendant à obliger les défendeurs à abandonner la jouissance d'une maison située rue Boutagu, à Laval, et dépendant du temporel de ladite chapelle ; — Hyacinthe de Quatrebarbes, marquis de La Rongère, seigneur du Bignon et de Maisoncelles, contre divers étagers du moulin de La Coudrais, en Maisoncelles, qui

n'allaient pas faire moudre leur grain audit moulin ; — René Hardy de Lévaré, juge de police du comté de Laval, propriétaire de la terre de l'Écottière, au Genest, contre Guillaume Le Mairé : demande en gestion de commission, etc.

B. 769. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1699-1700. — Causes d'audience des samedis allant du 26 septembre 1699 au 2 septembre 1700. — Louis de La Chapelle, procureur fiscal du comté de Laval, seigneur de la châtellenie de Fouilloux, contre Pierre Fouassier, demeurant au village de La Butte, en Saint-Germain : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain au moulin de Réchard, dépendant de la châtellenie de Fouilloux ; — Françoise de Goué, veuve de Jacques Le Clerc, écuyer, seigneur de Crannes, contre Michel Cormier et Jeanne Belete, sa femme, qui l'avaient injuriée : demande en amende honorable ; — Pierre Hennier, sieur de La Courbe, et Pierre Bruand, sieur de La Beslinière, procureurs-marguilliers de la Trinité de Laval, contre Marguerite Leriche, veuve Jean Guillou : demande en paiement d'arrérage d'une rente de 6 livres due aux pauvres de ladite paroisse ; — Louise-Angélique, comtesse de Dommagné, dame de Changé, de La Grandinière, etc., contre René Hardeau, sieur de Méhardon : demande de main-levée de la saisie féodale du lieu de La Grandinière, faite sur ladite comtesse à la requête du défendeur ; — les directeurs de l'hôpital-général et administrateurs de l'hôpital Villepeu de Laval, contre Catherine Gaultier, veuve de Daniel Cousin, et Julienne Cousin : demande de réparations sur les lieux de Barde, de La Bizerie et de La Boulière, donnés auxdits hôpitaux par feu Daniel Cousin ; — Anne Huet, femme de Denis Chartier, Renée et Marguerite Huet, Pierre Théard, sieur de Coutance, représentant Pierre Théard, sieur de l'Ecottière, Pierre Mabit, Mathieu Gaudon, sieur de La Guimerais, Louis Denyau, héritier de Guy Huet, sieur de Laserve, contre François Crosnier, Anne Crosnier et Renée Poscard : saisie réelle des héritages de feu Jean Crosnier et de Françoise Le Hirbec, sa femme, etc.

B. 770. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1711. — Causes d'audience des samedis allant du 18 avril 1711 au 28 novembre de la même année ; — Jean Le Febvre, demeurant au château du Greffe, paroisse d'Anthenaise, contre Noel Brault, et Madelaine Deffay, sa femme : demande en paiement de ferme du lieu de La Grand-Maison du Bourg, en La Bazouge ; — Marie-Angélique Le Maréchal, Pierre-Jacques et Julien Le Maréchal et Jean Le Maréchal, contre François Mauduit : demande en retrait lignager du lieu de La Haye ; — Jean Gaultier, sieur de La Vieucourt, et Anne-Françoise Rivault, sa femme, héritière en partie de Pierre Rivault, sieur de Florance, contre Mathieu Douard et Marie Rivault, sa femme : affaires de la succession dudit sieur de Florance ; — Daniel Lemoyne, contre Pierre Saulou et Erasme Le Cornu, chevalier, seigneur du Plessis de Cosmes : demande de saisie-arrêt entre les mains de Pierre Saulou des sommes dues par lui au seigneur de Cosmes ; — Jean, marquis de Vieux, petit-fils et héritier du marquis de La Juliannais, Guy, marquis de Goisbriant et messire Coeslin de Boissau de La Bibays, ses cohéritiers et créanciers des successions des dames du Brossay et de Thou, contre Sébastien Frin, sieur de La Gimbertière : contestation au sujet du versement d'un fonds et d'une rente ; — Françoise Colbert du Terron, femme d'Hildéric, prince souverain de Carpagne, propriétaire de la terre de Brée, contre Jean Letellier et Michel Gaugain : revendication d'un cheval que la demanderesse prétend faire partie de la prisée de ladite terre ; — Jean-Marie de La Broise, écuyer, contre Vincent-Louis Pouget et Jeanne Pouteau, sa femme : opposition à une saisie, etc.

B. 771. (Registre) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1721-1722. — Causes et sentences civiles des samedis, du 20 décembre 1721 au 28 novembre 1722. Ce registre et les suivants jusqu'à l'article 802 inclusivement reproduisent les plumitifs analysés de l'article 550 à l'article 762.

B. 772. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1722-1723. — Causes et sentences civiles des samedis, du 5 décembre 1722 au 18 septembre 1723.

B. 773. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1723-1724. — Causes et sentences civiles des samedis, du 2 octobre 1723 au 4 novembre 1724.

B. 774. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1724-1725. — Causes et sentences civiles des samedis, du 18 novembre 1724 au 10 novembre 1725.

B. 775. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1725-1726. — Causes et sentences civiles des samedis, du 17 novembre 1725 au 6 juillet 1726.

B. 776. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1726-1727. — Causes et sentences civiles des samedis, du 28 septembre 1726 au 23 août 1727.

B. 777. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1727-1728. — Causes et sentences civiles des samedis, du 30 août 1727 au 21 février 1728.

B. 778. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1728. — Causes et sentences civiles des samedis, du 28 février 1728 au 6 novembre de la même année.

B. 779. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1728-1729. — Causes et sentences civiles des samedis, du 13 novembre 1728 au 10 septembre 1729.

B. 780. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1729-1730. — Causes et sentences civiles des samedis, du 17 septembre 1729 au 16 septembre 1730.

B. 781. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1730-1731. — Causes et sentences civiles des samedis, du 23 septembre 1730 au 3 novembre 1731.

B. 782. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1731-1732. — Causes et sentences civiles des samedis, du 17 novembre 1731 au 11 octobre 1732.

B. 783. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1732-1734. — Causes et sentences civiles des samedis, du 18 octobre 1732 au 3 juillet 1734.

B. 784. (Registre.) — In-folio, 157 feuillets, papier.

1734-1736. — Causes et sentences civiles des samedis, du 10 juillet 1734 au 26 mai 1736.

B. 785. (Registre.) — In-folio, 223 feuillets, papier.

1736-1738. — Causes et sentences civiles des samedis, du 2 juin 1736 au 20 septembre 1738.

B. 786. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1738-1739. — Causes et sentences civiles des samedis, du 4 octobre 1738 au 21 mars 1739.

B. 787. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

1739-1741. — Causes et sentences civiles des samedis, du 11 avril 1739 au 23 décembre 1741. (Une grande partie de l'année 1740 manque dans ce registre).

B. 788. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1742-1743. — Causes et sentences civiles des samedis, de janvier 1742 au 6 avril 1743. (Incomplet).

B. 789. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1743-1745. — Causes et sentences civiles des samedis, de janvier 1743 au 15 mai 1745. (Incomplet).

B. 790. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1745-1746. — Causes et sentences civiles des samedis, du 22 mai 1745 au 8 octobre 1746.

B. 791. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1746-1748. — Causes et sentences civiles des samedis, du 15 octobre 1746 au 12 octobre 1748.

B. 792. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1748-1750. — Causes et sentences civiles des samedis, du 19 octobre 1748 au 19 septembre 1750. — Les causes et sentences civiles des samedis de l'année 1750 n'existant plus à l'état de plumitifs et n'ayant pu par conséquent être inventoriées précédemment, il est nécessaire d'en faire l'analyse dans cet article et dans l'article B. 793. — Jean-Laurent Trochon, seigneur de Beaumont, et Joseph Troisson contre Jacques Beauplet et Renée Oustin, sa femme : demande tendant à obliger les défendeurs à quitter la jouissance du lieu du Haut-Feucheux, en La Bazouge-de-Chémeré ; — Anne Le Mort, veuve de Pierre Charpentier, contre Julien Coignard et Marie Sauvage, sa femme : demande en reliquat de prisée de bestiaux ; — Etienne Dubois, sieur de La Bourgeoisie, contre Pierre Ricoul et les époux Brillet : demande de maintien d'hypothèque sur une maison dite La Maison-Neuve ; — Julien Appert, contre Jean Hoyau et Jeanne Barré, sa femme, et Simon Barré : demande en paiement de rente ; — Jeanne-Rose Bridier, veuve d'Urbain Lefebvre, sieur d'Argencé, contre Georges Bouttier et Marie Lepage, sa femme : demande en paiement de dégradations, etc.

B. 793. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1750-1753. — Causes et sentences civiles des samedis, du 26 septembre 1750 au 20 janvier 1753. *Suite de l'analyse des causes et sentences civiles des samedis de l'année 1750:* Louis Bry contre Pierre Gueslin, curateur des enfants de feu Jacques Donnet et Jeanne Bry: demande en paiement de rente; — Urbain Bouessay et autres, contre Nicolas Turmeau et Anne Guillemin, sa femme, et Jean Guillemin: demande en paiement de rente; — François Haligon, sieur de La Brosse, contre Louis Guerchais, sieur de La Jéguère, et Marguerite-Périne Jean, sa femme: demande en retrait lignager des biens acquis par les défendeurs de Pierre-Charles Chon et de Renée Launay, sa femme; — Jean-Baptiste Mérianne, curé de Saint-Pierre-la-Cour, et autres, contre Julien Genouel, fils de Julien: demande en paiement de rente: — Pierre Baron, tuteur de l'enfant issu de son mariage avec Renée Trillon, et Marguerite Trillon, veuve de Louis Jouaneaux, héritiers de Pierre Trillon, prêtre, leur frère et beau-frère, contre Jean Beschet, titulaire de la chapelle fondée par François Leclerc, prêtre, et desservie en l'église de Saint-Vénérand de Laval: demande en réception des travaux de réparations exécutés sur une maison et jardin sis rue du Hameau, à Laval, et formant le temporel de ladite chapelle, dont Pierre Trillon était titulaire avant le défendeur, etc.

B. 794. — (Registre.) — In-folio, 248 feuillets, papier.

1753-1756. — Causes et sentences civiles des samedis, du 3 février 1753 au 25 septembre 1756. — *Nota.* Une partie de ce registre est consacrée aux causes du lundi depuis le 12 mai 1755 au 6 septembre 1756.

B. 795. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1756-1760. — Causes et sentences civiles des samedis, du 2 octobre 1756 au 18 octobre 1760.

B. 796. (Registre.) — In folio, 249 feuillets, papier.

1760-1765. — Causes et sentences civiles des samedis, du 25 octobre 1760 au 30 mars 1765.

B. 797. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1765-1768. — Causes et sentences civiles des samedis, du 20 avril 1765 au 6 août 1768. Les causes et sentences civiles des samedis de l'année 1766 n'existant plus à l'état de plumitifs, en voici l'analyse d'après le présent registre. — Jean-Martin Du Mesnil et René-Joseph Du Mesnil, écuyers, héritiers de René-Joseph Du Mesnil, seigneur des Essards, créanciers de défuntes Marie et Françoise Mochin, contre leurs co-créanciers, la paroisse de la Trinité de Laval, la veuve Joseph Behuet, les héritiers des époux Pierre-François Le Pannetier, de Florent Martin, de François Le Clerc de La Roussellière, de Jean-Gabriel Levesque des Vallettes, de Joseph Morin, de Marie Binet, Louis-François-Marguerite Dupont, conseiller au Parlement de Bretagne, Gertrude-Augustine Fleuriot, François de La Boissière et Louise Fleuriot, son épouse, les héritiers de Marie-Françoise Dubois, de François et Marie Portier, de Pierre Duchemin de La Babinière, de Renée de La Porte, veuve de Jacques Foucault de Vauguion, des époux Pierre Lecomte, de Rose Gesland, veuve Pierre Lemesle de La Maison-Neuve, de Noel de La Cour, de Mathurine Croissant, veuve Pierre Enjuerre, etc., etc.: demande de mise en vente de la métairie des Chênes, en Montjean, du lieu et closerie dn Moulin-au-Moine, en Saint-Berthevin, et d'une maison située rues Renaise et des Béliers, à Laval; — la veuve de Jacques Pinot, de La Béchonnière, fille et héritière de René Pinot et de Marie Prolier, sa femme, contre les héritiers de feu Joseph Simon: demande en paiement de rente due sur la pièce de La Bruère, en Saint-Berthevin; — Julien Hameau contre François Ménage: demande en paiement de marchandises; — le marquis de Montesson, seigneur d'Anthenaise, contre Jean Guermont, Jacques Dufoye dit Planchelande, Jean Masline et Marin Joly: contestation relative aux landes d'Anthenaise; — la dame Grégoire, veuve de Pierre Le Nicolais, contre René Voille et Michel Chapron: contestation relative à des livraisons de marchandises, etc.

B. 798. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1768-1773. — Causes et sentences civiles des samedis, du 13 août 1768 au 20 mars 1773. Les causes et sentences civiles des samedis de l'annee 1766 n'existant plus à l'état de plumitifs et n'ayant pu par conséquent être inventoriées précédemment, en voici l'analyse. — Le sieur Merloteau contre le sieur Chauvellier: demande en paiement de billet; — Renée Pinot, veuve de Jacques Pinot de La Béchonnière, fille de René et de Marie Prolier, contre Joseph Simon et ses cohéritiers: demande en paiement d'une rente due sur une pièce de terre sise au lieu de La Réauté,

en Saint-Berthevin ; — René Guy, marchand-fermier du lieu et closerie de La Soucherie, en Maisoncelles, contre François Angot et Rose Persignan, sa femme, closiers audit lieu : demande tendant à obliger les défendeurs à quitter la jouissance de ladite closerie ; — René Meignan contre Pierre Rivière : demande en livraison d'avoine vendue à raison de 14 sous le boisseau ; — Gabriel Moreau, sieur du Boulay, contre Pierre Maillard : demande en paiement de ferme de biens situés en Houssay et Saint-Sulpice ; — Jean Hamard et Louise Rabbé, sa femme, contre Mathurin Renoul, dit Baconnière : demande en remboursement d'argent prêté et en paiement de marchandises ; — Jean-Vigor Pommier, notaire royal, contre René Sauvage : demande en retrait féodal ; — Charles-Joseph Frin de Saint-Germain, Pierre Perrier de La Corbinière et Louise-Anne Frin, sa femme, Jean-François Gaudin, tuteur des enfants issus de son mariage avec Josèphe Frin, contre François-Marie-Joseph-Yves-Dominique de La Bouexière, mari de Jeanne-Bonne Fleuriot, Luc Fleuriot des Saudrais, connétable et colonel du guet des ville et château de Saint-Malo, père et tuteur de Gertrude Fleuriot, Louis-Marguerite Dupuis et N.... Lasnier, sa femme, Marie-Suzanne-Charlotte Leboucher, femme du sieur de Fournival, Angélique-Françoise Frin, veuve de François Hoisnard, René-Jean-Baptiste Frin de Neuville, René Frin des Touches, tous héritiers de la dame veuve Pavy du Tertre : affaires de la licitation du lieu de La Courteille, etc.

B. 799. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1773-1777. — Causes et sentences civiles des samedis, du 27 novembre 1773 au 13 décembre 1777.

B. 800. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1777-1781. — Causes et sentences civiles des samedis, du 20 décembre 1777 au 3 mars 1781. — *Nota*. Une partie de ce registre est consacrée à l'enregistrement des causes des audiences extraordinaires du 17 juin 1780 au 1er septembre 1781, relatives à l'émancipation de François-Claude-Ambroise-Marie Géhard de La Couvrie et de Jeanne-Périne-Charlotte Géhard de La Couvrie, de Marie et Paul-Julien Noury, de Périne Marest, etc. ; — à des nominations de curateurs à Louis Moussu, Julien Jaguelin, aux enfants Lemesle de La Maisonneuve, Pottier, Jarry, Loyand, La Roche, Hubert, etc. ; — à des renonciations de communauté de biens déclarées par Jeanne Gaumer, veuve de Mathurin Lefeuvre, Marie Jarry, femme d'André Verger, Charlotte-Louise-Marie Jarry, veuve de René-François Portier, etc.

B. 801. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

1781-1786. — Causes et sentences civiles des samedis, du 10 mars 1781 au 28 janvier 1786.

B. 802. (Registre.) — In-folio, 157 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes et sentences civiles des samedis, du 13 janvier 1787 au 27 novembre 1790.

B. 803. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1741-1750. — Défauts prononcés au siége ordinaire du comté-pairie de Laval, du 16 novembre 1741 au 7 décembre 1750.

B. 804. (Liasse.) — 278 pièces, papier.

1712-1726. — Audiences civiles à jours extraordinaires. Plumitifs de sentences. — Les doyen, curé et chapitre de Saint-Tugal de Laval, contre René Baudoin et Renée Lamy, sa fiancée, et contre Pierre Bureau, curé de la Trinité : demande tendant à obliger les futurs époux à faire publier leurs bans dans l'église de Saint-Tugal et à défendre au curé de la Trinité de procéder au mariage avant l'accomplissement de cette formalité ; — François de Vallentin, garde noble des enfants issus de son mariage avec feu Marie Juillé, et, à ce moyen héritier de René Juillé et de Marie Besnier, aïeuls desdits mineurs, contre Julien Peschard et Périne Gaultier, sa femme : demande en paiement de meubles ; — Martin Bouchet, adjudicataire des réparations à faire aux portes marinières de La Mayenne entre Laval et Château-Gontier, contre Péan Drugeot, maçon : demande tendant à obliger le défendeur à continuer de travailler auxdites réparations ; — Nicolas Cadot, sieur du Fresne, contre René Boutruche : demande en paiement de billet ; — François de La Bordelette, écuyer, mari d'Anne Pageais, propriétaire du lieu et métairie de La Rue, en Saint-Germain-le-Fouilloux, contre Mathurin Paumard, colon dudit lieu : demande tendant à obliger le défendeur à gérer la commission dans laquelle il a été établi, etc.

B. 805. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1723-1728. — Audiences civiles à jours extraordinaires. Plumitifs de sentences. — Jacques Beudin,

fermier de la Commanderie de Thévalles, contre Charles de Charbonneau de Forte-Escuière, commandeur de Thévalles, grand-prieur de Champagne : demande de réparations à ladite commanderie ; — Jacques Challot, sieur de Châtillon, chirurgien, contre François Denot, sieur des Marest, notaire royal : demande en paiement de dommages-intérêts, pour voies de fait ; — Claude, vicomte de Meaulne, seigneur de La Tournerie, de La Bauche, du Bourny, etc., contre François Enjuère, demeurant aux Mouvanderies, en Grenoux, et celui-ci contre ledit seigneur de Meaulne : demande en dommages-intérêts pour injures et voies de fait réciproques : — Guy-Charles de La Chapelle, sieur de Saint-Jean, héritier de Guy-Charles de La Chapelle, son père et de Louis de La Chapelle, son aieul, contre Julienne de La Chapelle, femme du sieur des Moulinsneufs, Louis-René de La Chapelle, sieur de Fouilloux, Nicolas-René de La Chapelle, les enfants mineurs de Louis-Jean de La Chapelle, les créanciers desdits Guy-Charles et Louis de La Chapelle : entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire, etc.

B. 806. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1729. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — François Blaimlu, sieur de Croquaigne, tuteur de ses enfants mineurs et Jean Hérain, sieur de La Hémayère, contre Jean Labouré : demande en paiement de ferme du lieu de La Trancherie ; — Jean-Baptiste des Nos, comte de La Feillée, héritier de François-Laurent des Nos, seigneur de Montigné, contre Anselme Boutruche : saisie-arrêt des sommes dues par le défendeur à Jacques Le Balleur, sieur de La Touche ; — Pierre Crouillebois, sieur de La Houssaye, et Sébastien Chevalier, fermiers des châtellenies de Saint-Ouën et d'Olivet, contre les propriétaires des lieux de Launay et de Lhommeau, en Changé : demande en paiement de rentes féodales ; — le duc de La Trémoille, comte de Laval, contre les propriétaires du lieu de La Couldre, en Changé : demande en reddition de devoirs seigneuriaux ; — Maurice de Chalus, écuyer, sieur de La Motte, contre Pierre Le Plieux : demande en paiement de loyer d'une maison sise au bourg de La Baconnière ; — Jean Lefizelier, sieur de La Monnerie, contre Jean Gombert : affaires de la succession de René Bourdin, sieur de Chambouquet, etc.

B. 807. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1729. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jacques Letirand, prêtre titulaire du collége de Juvigné, dont dépend une métairie et une maison situées en ladite paroisse, contre les habitants de Juvigné : demande de réparations auxdites maison et métairie ; — Charles-Jacques-François de La Corbière, seigneur de Juvigné, contre les propriétaires des fiefs des Buttes, de La Coupardière, des Brosseaux, Busson, Buron, Bellant et Courtillet, La Pironnais : demande en paiement de rentes seigneuriales ; — Jacques Le Bourguignon, sieur du Perré, contre Jean Le Roux et Jeanne Chesneau, sa femme : demande en paiement de billet ; — René Enjubault, sieur de La Bizollière, Charles Enjubault, sieur de La Mazure, Pierre Enjubault, sieur de La Mezière, Jacques, Marie et Anne Enjubault, contre les créanciers de la succession de feu Jacques Enjubault, père des demandeurs : demande d'entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire, etc.

B. 808. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — François de Charnay, prieur-curé de La Baconnière, contre Simon Tirouflet, sieur de La Rodrie : demande en paiement d'arrérages de rente ; — Sébastien Chevallier et Marie-Anne Thuet, sa femme, héritiers portionnaires de Jeanne Delière, veuve Guillaume Heurtault, contre Gilles Bretteau, sieur de La Clérissière, et Jeanne Bachelot, sa femme : demande en paiement d'arrérages de rente ; — Jacques Saillant contre Pierre Sorin et ses cohéritiers en la succession de feu Julien Sorin et de Renée Hérain : demande en rapport de jouissance du lieu de La Petite-Cormerie : — Nicolas Tricard, fermier des forges de Chailland, contre Pierre Anjuère, Sébastien Lilavois et Louis Marteau : saisie-arrêt, etc.

B. 809. (Liasse.) — 226 pièces, papier.

1730. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Pierre Dhommeaux, sieur de La Gautonnays, contre Michel Le Mercier, tant pour lui que pour Jacques Favrot, mari de Jeanne Le Mercier, François Gasté, mari de Marguerite Le Mercier, Pierre Le Mercier, etc, : demande en paiement d'arrérages de rente ; — René Le Boutellier, écuyer, sieur des Hares, contre Marie Foucher, veuve Robert Lemée : demande en paiement de retrait du procès-verbal de montrée du lieu de Bois-Rommé, sis au Bourgneuf ; — Paul Chupin, chevalier, seigneur de La Guittonnière, Baconnière, La Moirière et d'Aché, contre Julien Lebourdais, sieur de La Roynière : demande en paiement de deux années de rachat, pour deux tiers de

la lande de Baillée, et autres biens, sis près du lieu de La Guittardière, en La Baconnière; — Joseph-Joachim Dumas, seigneur marquis du Brossay, contre Jacques Horet, métayer à la métairie de La Hestière : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain au moulin de L'Isle-Littard; — Claude Chénier, prieur commandataire et curé de Changé, contre le chapelain de la chapelle du Rocher : demande en paiement de redevances à cause de biens dépendant de ladite chapelle et situés au bourg de Changé et aux environs ; — Siméon Baudet, sieur de La Noë, contre Pierre Carré : demande en paiement de vins, etc.

B. 810. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1731. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Les Ursulines de Laval contre Pierre Faverot : saisie-arrêt entre les mains du défendeur des sommes dues par lui à Jacques de La Corbière, seigneur de Juvigné ; — François Guillier et Marie Gruau, sa femme, contre Jeanne Froger, veuve de Michel Messager, Jean et Julien Le Royer, Jacques Jallier et Jeanne Le Royer, sa femme : demande en paiement de rente sur certains héritages situés au lieu de La Lavanderie et aux environs, en La Baconnière ; — Claude Legendre, sieur de La Roche, contre Jean Lemé et Louis Anjuère : demande tendant à obliger les défendeurs à payer, avec ledit sieur de La Roche, leur part contributive des rentes dues aux fiefs de La Chevalerie-Floreau, en Bourgon, dépendant de la seigneurie de La Ville-Étable, et appartenant au seigneur de Mué ; — Louis Moreau, sieur du Domaine, et Marie-Anne Aoustin, sa femme, contre Thomas Huchet : demande en retrait lignager d'un pré situé aux environs de La Petite-Couvrie, en La Baconnière, etc.

B. 811. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1731. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Henri-François Marais, sieur de Grandpré, contre Antoine Bouin : demande en dommages-intérêts ; — Michel Beucher, sieur de La Fressière, fermier-général de l'abbaye de Clermont, contre René Saigeon, veuve Étienne Dutail, Michel Rousseau, Jean Finant, Julien Guinoiseau et Pierre Morin : demande en paiement de la dîme des grains des lieux des Mortiers, de La Roudière et de La Gandonnière, en Loiron ; — Annibal de Farcy, seigneur de Mué, de Villiers, etc., contre Mathurin Croissant et Renée Bouin, sa femme : demande tendant à obliger les défendeurs à payer des dommages-intérêts pour avoir tiré des pigeons des colombiers des seigneuries de Villiers et de Villétable ; — Thomas Grémilion et Marie Astier, sa femme, contre Jacques Leclerc : demande en paiement de dommages-intérêts pour injures et voies de fait ; — René de Charbon, écuyer, sieur de La Morellerie, contre le sieur Mézange : demande en paiement de livraisons de verres et de cristaux, etc.

B. 812. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1732. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Louis Moreau, sieur du Domaine et Marie-Jeanne Aoustin, sa femme, contre Nicolas Lemoyne : demande en paiement de rente; — Anne Moullard, veuve de Mathurin Guillois, contre Thugal Guettière, Louis Jaillier et Jean Dupuits : saisie-arrêt : Joseph Frin, sieur de Saint-Germain, négociant, contre Simon Beaudet : demande en paiement de billet; — Léonard Goisset, prieur-curé d'Olivet, contre Pierre Bigot, sieur de La Croix : demande en paiement de rente sur le lieu de La Haute-Maison, sis au Bourgneuf; — Madeleine Fréard, femme de François Leclerc, sieur du Moulin, contre les propriétaires d'une noë de pré nommée Le Gravier, dépendant du lieu de La Couldre, en Changé : demande en prestation de foi et hommage, etc.

B. 813. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1732. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jean Bonnieux, soldat au régiment de Royal-Courtois, contre François Moiné, sieur de La Barbotterie : revendication de propriété de divers biens sis au village de Rougeseil, en Bourgon ; — François de La Porte de La Noë-Rousse et Renée Le Segretain, sa femme, contre Noel Lemarié : demande en retrait lignager de la closerie du Haut-Saint-Roch, en Saint-Ouën ; — François Le Balleur, sénéchal de la commanderie de Thévalles et Jeanne Beudin, sa femme, contre René Doussin : demande en paiement de bois abattu ; — Jean Couanier, contre Marie Gauville, femme de Jean Guibon ; demande en condamnation à l'amende pour exercice illégal de la chirurgie; — François Molland, sieur de La Chauvière, receveur général des fermes du roi au département de Laval, contre les sieurs Duchemin de Valbléré et de La Favardière, père et fils : demande en paiement de lettres de change.

B. 814. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1733. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Olivier Le Bourdais, sieur de Lépinay, mari de Renée Dhommeaux, Pierre Dhommeaux, sieur de La Gautonnais, et René Dhommeaux, sieur de La Rousselière, contre Jean Crouilbois, sieur de Maubusson: demande en condamnation à l'amende pour diffamation; — Guy Mouton, sieur de La Haverie, contre Étienne Barré: demande en retrait lignager de divers immeubles sis au village de La Richerie et de La Feillière et aux environs, en La Baconnière; — François Benoiste, marchand de draps de soie, contre Gilles Bretteau, sieur de La Clérissière: demande en paiement de marchandises; — Renée Bouteloup contre Daniel Gaultier, sieur de La Hunaudais, et ses cohéritiers en la succession de Joseph Gaultier, sieur de La Planche: demande en remboursement d'argent prêté et avancé, etc.

B. 815. (Liasse.) — 236 pièces, papier.

1733. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Les fermiers des châtellenies de Saint-Ouën et d'Olivet contre les propriétaires du lieu du Val-Bruand, en Andouillé: demande en paiement de rente seigneuriale; — même instance des mêmes contre les propriétaires du lieu de La Trihossière, en Changé; — Jean Desperais, écuyer, seigneur de Meréglise, contre René Arnoul: demande tendant à obliger le défendeur à fournir un gardien pour la garde des bois saisis sur lui; — Jacques Durand contre Julien Lorgerie et Françoise Leroux, sa femme: demande en paiement de billets; — Pierre Croissant contre Mathieu Fleury, curateur des mineurs Veillard: demande en paiement de ferme du lieu de La Godière, sis au Genest, etc.

B. 816. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — François Sarouant contre Pierre Lemercier: demande en retrait lignager de biens sis aux lieux de La Couverie et de La Petite-Crochettière, en Saint-Ouën; — le fermier des châtellenies de Saint-Ouën et d'Olivet contre les propriétaires du fief de Laurière, assignés en la personne de de René Dhommeaux, sieur de La Rousselière: demande en paiement de rente féodale; — Jean Mazure contre Christophe Lefeuvre: demande en paiement d'arrérages de rente; — Jean Cournée, sieur de La Noë, contre Joseph Tabault et Étienne Noyer: demande de réparations à l'étang de La Guétraudière, etc.

B. 817. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1734. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jacques Galpin et Marie Le Fileux, sa femme, contre François Leteiller, Jean Motteau et François Motteau: demande en saisie-arrêt; — René Rougeul, sieur des Touches, contre Simon Doisneau et Pierre Lemercier: saisie-arrêt des sommes dues par les défendeurs à Julien Périer, sieur de La Pelterie; — Marie-Jeanne Brault contre Mathurin Fauvais et Marie Lévesque: demande en retrait lignager d'une maison et dépendances, sises au bourg de Saint-Ouën, etc.

B. 818. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1735. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Marie Hardy, veuve Jean Leclerc, écuyer, sieur de La Prévosterie, contre René Moreau et Renée Hernier, sa femme: demande en paiement d'arrérages de rente; — René Coutard, curé de Nuillé-sur-Vicoin, titulaire de la chapelle de La Couvenantière dont dépend le fief et seigneurie de La Couvenantière, en Andouillé, contre les propriétaires de divers biens situés au bourg d'Andouillé: demande en prestation de foi et hommage; — René Geslin, veuve de Sébastien Lemeant, sieur de Baillé, contre Pierre Bry: demande tendant à interdire au défendeur de couper des joncs et herhes sur le bord de l'étang de Saint-Ouën, vis-à-vis des terres dépendant du lieu de La Hunelière; — Jean Trochon contre Suzanne Loyand, veuve de Thomas Levesque: saisie-arrêt des sommes dues par la défenderesse à la succession de Pierre Bourdin, etc.

B. 819. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1735. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — René Bossé, sieur de Courtalain, mari d'Anne Hamon, contre Charles Poirier, mari de Périne Le Royer: demande en paiement d'arrérages de rente; — Robert Davoust et Jeanne Depestaire, sa femme, contre François Baussier: demande en paiement d'arrérages de rente; — Augustin Guillault, seigneur de Saint-Denis-du-Maine, contre Etienne Mary, sieur de La Rousselière, fils de Mathurin: demande tendant à empêcher le défendeur de chasser sur les terres dudit sieur Guillault; — Marie-Renée Simon, veuve François Delaporte, sieur de La Tesli-

nière, contre René Masline et Julienne Féron, sa femme: demande de prisée et d'expertise sur le lieu de La Basse-Ravardière, en Louverné, etc.

B. 820. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1736. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Contestation entre les habitants de Changé et Louis Geslin, leur ancien curé, au sujet de réparations au presbytère et à l'église dudit lieu; — Pierre Bigot, sieur de La Croix, et Françoise Manceau, sa femme, contre les créanciers inconnus de feu Thugal Manceau: demande en entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire; — Le procureur fiscal contre le sieur Blanchard, les époux René Coulliais et Julien Poirier: demande tendant à obliger les défendeurs à payer les droits de billette dus pour avoir passé, avec chevaux, dans le bourg et branchères de Cossé, et à les faire condamner à l'amende pour avoir troublé le fermier desdits droits dans l'exercice de ses fonctions; — Jean Lelièvre, alibastreur, contre Charles Lebeau, père, Renée Lebeau, femme de Jean Dabin, et Julienne Dizon et ladite Renée Lebeau, contre ledit Lelièvre: injures et voies de fait, demande de dommages-intérêts; François Renusson, sieur de La Touchardière, lieutenant au régiment de Piémont-Infanterie, contre Pierre Chevalier: demande en paiement de bois acheté dans le taillis de la métairie de La Brésinière, en La Chapelle-Anthenaise; — Louis-François de Couapel, écuyer, sieur de Louvigny, contre Pierre Leclerc, directeur des messageries: demande en remise d'un cheval, etc.

B. 821. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1737. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Marie Bourgeot et Pierre Carré et Marie Crier, sa femme, ladite Crier, fille de François Crier et de Madeleine Bourgeot, ladite Marie Bourgeot et lesdits Carré et Marie Crier, héritiers de feu Marie Javelle, femme de Jacques Chedhomme, contre Pierre Jardrin, notaire royal: demande en paiement d'arrérages de rente; — Pierre Jammeaux, Pierre Letissier et Renée Jammeaux, sa femme, propriétaire du lieu de La Ménardière, en Loiron, contre Jean Piau, fermier dudit lieu: demande en paiement de fermages; — Louis-Alexandre Bailly, chevalier, seigneur du Bourgneuf-la-Forêt, de Fresnay, des Hayes de Sainte-Marguerite, etc., contre les propriétaires de la prestimonie de La Petite-Cormerie: demande tendant à obliger les défendeurs à faire la clôture du fief du Haut-Martin et à payer 29 années de devoirs audit seigneur; — Jean Le Clerc, chevalier, seigneur des Émeraux, contre Gabriel Despréaux, chevalier, seigneur de Chalonge: demande en paiement de diverses sommes; — René-Pierre Du Bel de La Renaudrie, ancien procureur ès sièges royaux de Laval, contre Jean Moreau: demande en paiement de jouissance d'un vivier et de pièces de terres, sis en Loiron; — Jacques Landais contre Jacquine Rocher et Pierre Rocher: demande en dommages-intérêts pour inexécution de promesse de mariage, etc.

B. 822. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1737. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Guy-Paul-Jules, duc de Mazarin, contre les héritiers de feu René Arnoul: demande en paiement de ferme des grosses forges de Chailland et dépendances, à raison de 17,000 livres par an et de ferme des domaines de La Ferre et dépendances, à raison de 50,000 livres par an; — Jean Néré, sieur de La Saunière, contre Anne Bidault, veuve de Charles Féron: demande en remboursement d'argent prêté; — Gabriel Alligot, sieur de Barbain, ancien sénéchal civil et criminel de Laval, contre Jacques Cosson: demande en paiement de bois, etc.

B. 823. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1738. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Olivier Gaultier contre Pierre Trillon, métayer à La Chaunière, et Jean Dellière, métayer à La Cormerie: demande tendant à interdire aux défendeurs de passer avec voitures sur la pièce de terre nommée La Gaultiérerie du Haut; — Léonard Pingault et dame Pingault, sa sœur, enfants et héritiers de feu Léonard Pingault, contre Pierre Chevallier, fils et héritiers de Jacquine Pingault, femme de Pierre Chevallier: — Georges Levain, sieur de La Barre, héritier de feu Georges Levain, sieur des Courdes, contre Pierre Lemercier et Marie Paindebled: saisie-arrêt; — Jean Tirouflet et ses cohéritiers en la succession de Siméon Tirouflet, son père, contre Pierre Leplieux, curateur de la succession de feu René Tessé: demande en paiement d'arrérages de rente; — Jean des Douettis, sieur du Vivier, chirurgien, contre le curateur de la succession de feu Simon-François Leballeur, curé de Bourgon: demande en paiement d'honoraires, etc.

B. 824. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1738. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Guillaume-Xavier-Ber-

trand des Bretonnières, curé de Chailland, contre Philibert de Loranchet, abbé de Clermont : opposition à une saisie ; — Jean Boulain et Julienne Le Royer, sa femme, Jean Moulard et Marie Le Royer, sa femme, Julien Gouger et Jeanne Le Royer, sa femme, Charles Périer et Périne Le Royer, sa femme, contre François Boulain et Jeanne Truffault, sa femme : demande en paiement de bois abattus sur la ruette dépendant du lieu des Landes ; — Pierre Fonteneau et Jeanne Bouvet, sa femme, contre la fabrique de Loiron : demande en solde de compte, etc.

B. 825. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1739. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Joseph-François, marquis de Montécler, agissant au nom de Joseph-François de Montécler, prieur commandataire de Changé, contre René Jentier, colon de la closerie du Petit-Vilchien : demande tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain au moulin de Belle-Poule ; — Marie Rousseau, veuve Jean Menant, contre François Bodinier et Périne Legendre, sa femme : demande en résiliation du bail consenti par ladite Rousseau aux défendeurs du lieu de La Troncherie, en Loiron ; — Perrine Lepvrot, veuve Pierre Genoil, sieur de La Faintière, contre Pierre Meslay, sieur de La Genouillerie, et Marie Genoil, sa femme, et Pierre Genoil : demande de réparations sur le lieu de Villeneuve, en Saint-Pierre-la-Cour ; — Michel-François de Valladon, chevalier, comte de Perthus, et Esther-Marie Louise de Madaillan de Lesparre, sa femme, contre le sieur Bodin : demande en paiement de rentes, etc.

B. 826. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1739. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Gilles Collinet contre Étienne Jardrin : demande en paiement de ferme du lieu de La Paintière, en Olivet ; — Vincent-Jacques Busson, mari de Marie-Jeanne Aoustin de Lorière, contre René Moreau : demande en paiement de jouissance de la maison de La Facherie, sise au bourg de Saint-Ouen ; — Georges Périer, sieur du Tertre, inspecteur des domaines du Roi en la généralité de Tours, contre Jean Laforge : demande en paiement de bois, etc.

B. 827. (Liasse.) — 240 pièces, papier.

1740. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Pierre-Martin Le Bœuf, sieur de La Motte, curé de Bourgon, contre les habitants de la paroisse : demande de réparations au presbytère et à la closerie de La Haye, dépendant de la cure de Bourgon ; — Jeanne Baumier, propriétaire de la closerie de La Rogerie, en Andouillé, contre Louis Legendre : saisie-arrêt ; — Jeanne Hersant, veuve Pierre Biray, contre Suzanne Loyand, veuve Thomas Levesque : demande en retrait lignager de deux portions de pré sises au bourg de Changé ; — Marie Orière, veuve de Sébastien Breteau, sieur de Chambort, tutrice de ses enfants, propriétaires de la seigneurie de Chambort, contre les propriétaires du lieu du Petit-Valleray, au Bourgneuf : demande en aveu et dénombrement, etc.

B. 828. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1741-1743. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Michel Garnavault, demeurant au village de La Cour, en La Bigottière, contre Jean La Baste : demande en paiement de marchandises ; — Jean Bernard, écuyer, sieur de La Léardière, contre Pierre Raimbault et Périne-Marie Lécureul, sa femme, et Étienne Noyer : demande en paiement de dégradations commises sur les lieux de La Triboudellière et de La Léardière ; — Françoise Tellot, fermière judiciaire des closeries de La Fribousière et de l'Erclererie, contre Jacques Gueslin, sieur de Coibouc, et Périne Landais, sa femme : opposition à une saisie ; — Joseph Gravelle, négociant, contre Jeanne David, veuve Jean Garanger, voiturière : demande tendant à obliger la défenderesse à faire voiturer à Bordeaux pour la foire du 15 octobre, à raison de 14 livres le cent, deux balles de toile appartenant au sieur Gravelle, etc.

B. 829. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1744. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Joseph Gorin contre le sieur Bourdin, sieur du Tail : demande en paiement de billet ; — Julien Cochon, sieur des Buttes, contre Jean Leclerc, sieur du Ponceau : demande en retrait lignager de la closerie des Ragolles, située en Changé ; — le duc de La Trémoille, comte de Laval, contre Pierre Juhel et Renée Boursière, veuve Michel Huchet : saisie-arrêt des sommes dues par les défendeurs à François de La Corbière, seigneur de Juvigné, propriétaire du château de La Benichère, etc.

B. 830. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1745-1746. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jacques Joubert, voyeur-visiteur des Eaux et Forêts d'Anjou, contre les époux Louis Poirier : demande en paiement de 210 livres pour quatre pipes de vin ; — Jean Souillard, régisseur-général du droit de marque sur les cuivres et autres fontes dans toute l'étendue du Royaume, contre Jean-François Richard, procureur sindic de la paroisse Saint-Vénérand de Laval : demande en paiement d'une somme de 325 livres due pour la fonte d'une cloche du poids de 2,500 livres pour ladite paroisse, le droit à percevoir étant de deux sous six deniers par livre de métal ; demande en paiement d'une somme de 187 livres 10 sous formée par le même pour un droit de même nature, contre la paroisse d'Argentré ; — Pierre Paumard, sieur de La Grandmaison, contre Martin Lelièvre : demande en paiement d'une somme de 460 livres pour prix de deux milliers de lin, etc.

B. 831. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1747-1749. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jean Souillard, fermier des droits nouvellement rétablis sur les cartes et cuivres, contre Paul Millet : demande en confiscation de 17 jeux de cartes, saisis sur le défendeur, et en condamnation à 1,000 livres d'amende ; — Urbain Courte de La Noirie contre Pierre Leclerc, directeur des voitures publiques, et Louise Pottier, sa femme : demande en paiement d'arrérages de rente ; — la communauté des marchands de drap de soie et autres unis, de la ville de Laval, représentés par François Segretain, René Leterme, Julien Rozière et Jean Boussard, contre Philippe Pathou, marchand forain de La Chapelle-Moche : demande en confiscation de marchandises et en condamnation à l'amende pour contravention aux statuts ; — Julien Hardy de Lévaré contre Joseph-Martin Croslière et Florent Martin, négociants : demande en paiement d'une lettre de change signée par Joseph-Martin Croslière, et datée de Cadix le 16 septembre 1727 ; — Étienne Lemonnier, sieur de Lorière, contre Jean Lemercier : demande en paiement de billet, etc.

B. 832. (Liasse.) — 217 pièces, papier.

1750-1752. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — François Courte, prieur-curé d'Olivet, contre Noël Roche et Jean La Baste : demande tendant à obliger les défendeurs à enlever et payer le poisson acheté par eux dans l'étang dudit curé, à raison de 35 livres le cent de carpes ; — Joseph Paillard, sieur de La Pommerais, contre le sieur Martin, sieur de Beaucé, chanoine de Saint-Tugal : demande en paiement de billet ; — le sieur Le Nicolais, marchand, de la ville de Mayenne, contre Françoise Girard, veuve Jacques Brault : demande en paiement de billet ; — la communauté des maîtres charpentiers de Laval contre le sieur Chapion : demande tendant à interdire au défendeur d'exercer la profession de charpentier à Laval, comme n'ayant pas été reçu maître dans ladite communauté, etc.

B. 833. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1753-1756. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Pierre Bouleau et Périne Foucher, sa femme, contre Pierre Hacques, fermier du lieu de La Davière, en Saint-Berthevin : demande en paiement de bestiaux ; — Louis Greland et Anne Deschamps, sa femme, contre Martin Letessier, curé de Parné, et Jacques Letessier, curé de Maisoncelles : demande d'entrée en exploitation de la closerie de La Roche, en Ahuillé, louée par les défendeurs auxdits époux Greland ; — Ambroise-Jean Hardy de Lévaré, maire de Laval, père et tuteur de Joseph-Anne, René, Pierre et Renée-Julienne Hardy, et curateur d'Ambroise-François Hardy, son petit-fils, héritiers d'Ambroise Hardy, en son vivant titulaire de la chapelle de La Roche-Boutin, contre Julien Ambroise, titulaire actuel de ladite chapelle, représenté par Julienne Hardy, sa mère, et contre François Guiton : demande en réception des travaux de réparation exécutés au temporel de ladite chapelle ; — Jean Defay contre Pierre Coudray et Mathurine Hervé, sa femme, Pierre, Marie et Jeanne Coudray, leurs enfants : injures et voies de fait, etc.

B. 834. (Liasse.) — 185 pièces, papier.

1757-1759. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Noël Duchesney, marchand de fer, contre François Mottier : demande en en paiement de fer ; — Charles Frin, sieur du Guiboustier, contre François Rochette et Marie-Anne Geslin, sa femme : demande en paiement de rente sur des biens situés près du lieu de La Haute-Joye, en Montsûrs ; — Jean Tripier, héritier de Françoise Champagne, en son vivant fermière de la navigation et tirage des sables dans la rivière de Mayenne, depuis Bonne jusqu'à Belle-

Poule, dépendant du prieuré de Changé, contre François Marteau et Françoise Voille, sa femme : demande en paiement de 34 livres pour l'entretien et le charroi sur le bord de l'arrivoir de La Chiffollière de 68 pipes de sable, etc.

B. 835. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1760-1764. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — François Gohin, écuyer, seigneur de Nouillies, contre François Régueru : demande en paiement de vin ; — Thomas Duvivier de La Cocherie, négociant à Mayenne, contre Jean Duchemin des Jouannières et Julie-Thérèse-Françoise Roustille, sa femme, aussi négociants : demande en paiement d'une obligation de 3,000 livres ; — Jean Duchemin, sieur de Beaucoudray, contre le sieur Marteau : demande en dommages-intérêts pour dégâts commis par les chevaux du défendeur sur les prés Malherbe dépendant du lieu de La Morinière, en Avesnières, et appartenant audit sieur Duchemin ; — Jean François, chef de nom et d'armes de Katry, contre Marie-Françoise Lemoine de Juigny, veuve de François Moraine de La Motte, et ses enfants : demande en paiement de créance ; — Pierre-Marin Poiliesre, prêtre, titulaire de la chapelle de Sainte-Croix, desservie en l'église de Lhuisserie, contre Jean Blondeau, capitaine de marine, héritier de feu François Blondeau, ci-devant titulaire de ladite chapelle : demande de réparations au temporel, etc.

B. 836. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1765-1768. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — La veuve Julien Morin contre le sieur de Carvoisin d'Armancourt : demande en paiement de billet ; — Ambroise Laigle-Dupart contre François Girard : demande en paiement de rente ; — Guillaume Reuzay, mari de Marie Pauthonnier, contre René Loublié et Michelle Bézier, sa femme : demande en retrait lignager de la closerie des Alizoirs, en Andouillé ; — Thomas Avy, cuirassier du Roi, contre les époux Pierre Manceau : demande en paiement de marchandises ; — Jean-Baptiste-Joseph Trois, prêtre, Philippe-François Tiphaine et Marie Trois, sa femme, Jacques et Félix Trois, Marie Corbillé, veuve François Faisant de Lamotte, mère de Pierre-François Faisant de Lamotte, Françoise Lemercier, veuve Henri Faisant de Lamotte, et ses enfants, Marie Lemercier, veuve Julien-Joseph Faisant de Lamotte, et sa fille, héritiers de feu René Trois, curé de Montsûrs, contre le curé actuel René Duchemin : demande en réception de réparations faites au temporel de ladite cure ; — Jean Elain, sieur de La Croix, contre René Gilbert : demande en paiement de rente, etc.

B. 837. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1769-1770. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Marie Fournier, veuve Michel Longlée, et Julienne Beaudouin, veuve Guillaume Hamon, contre Julien Boussard, sieur de La Brosse, et Anne Bescher, sa femme : saisie-arrêt ; — les entrepreneurs du blanc de toiles, à La Mazure, contre Honoré Pincé, marbrier : demande en livraison de deux marbres de calandre ; Jean-Pierre Le Clerc, seigneur de Terchant, contre Charles Le Guesdoux, sieur des Pommiers : demande en démolition des haies construites par le défendeur sur la lande de Pierre-Platte, en Ruillé-le-Gravelais ; — Thomas Valleteau de Chabrefy, écuyer, contrôleur-général des fermes du Roi, contre Pierre Delbois, curé du Bourgneuf : demande tendant à obliger le défendeur à reprendre un cheval atteint d'un vice redhibitoire, etc.

B. 838. (Liasse.) — 295 pièces, papier.

1771-1775. — Audiences civiles à jours extraordinaries. — Plumitifs de sentences. — Antoine du Crotoir, dit Plouse et compagnie, contre François Renoir : demande en paiement de marchandises ; — le sieur de Boulogne, receveur des fermes du Roi à Angers, contre Pierre Lenicolais, négociant : demande en paiement de lettre de change ; — Marie-Julienne Couannier de Marbré, Françoise-Rose Couannier de La Boissière et Anne-Marguerite Couannier de La Laufrière, sœurs, contre François Meignan et Jacquine Coueffé, sa femme : demande en paiement de ferme de la closerie de L'Hermitage, sise paroisse de la Trinité de Laval ; — les sieurs Gouin frères, négociants en la ville de Tours contre Mathurin Marest père : demande en paiement de billet, etc.

B. 839. (Liasse.) — 226 pièces, papier.

1776-1779. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Jean-Baptiste Amelot du Coudray, négociant à La Flèche, contre Joseph Morin, Auguste Salmon frères, négociants à La Flèche, contre la veuve Lemesle, les sieurs Piveteau-Fleury et fils, contre Marguerite Péan, veuve Julien Jarry : demandes en paiement de billets ; — René-Louis de La Barre, seigneur de L'Épronnière, contre Pierre Fournier :

demande en paiement de fermages du lieu des Loges, en Lhuisserie ; — Julien Hubert, propriétaire de la closerie de La Beausserie, au Genest, contre Louis Martin, laboureur : demande de réparations sur ladite closerie ; — René Dhommeaux, propriétaire du lieu de La Maisonneuve, en Ruillé-le-Gravelais, contre Pierre Guérin : demande en paiement de dégâts causés par les bestiaux du défendeur, etc.

B. 840. (Liasse.) — 224 pièces, papier.

1780-1783. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Noël Turpin de La Tréhardière contre René Messent; François Besnard de La Boussardière, contre Julien Paré ; François Delaunay de Fresney contre Nicolas Barré : demandes en paiement de billets ; — Renée Bouteloup, veuve François-Joseph Bigarré, contre Jean Langlois : demande en paiement de bois ; — François Cordé contre Ambroise Lelièvre, dit Pelluet : demande en paiement de ferme du Pré-Madame, sis en Saint-Vénérand de Laval ; — Jean-Baptiste Vivien de Chateaubrun, directeur-général des fermes du Roi à Laval, contre René Brillet : demande en livraison de bois ; Joseph Berset, écuyer, Gabriel Berset de Vaufleury et Louis Berset d'Argentré, garde du corps, frères, contre les époux René Messent : demande en paiement de meubles, etc.

B. 841. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1784-1786. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Charles Sauvage de La Pechetière contre Jean Jaguelin : demande de clôture entre un champ du lieu de La Rimbaudière et un champ du lieu de La Garderie ; — Joseph Lemarié, chevalier, seigneur de La Crossonnière, représenté par son fils François-Joseph Lemarié, seigneur de La Crossonnière, La Luzière, Le Petit-Chèvre, etc., contre Louis Rozerai : demande en paiement de billet ; — Marie-Madeleine-Antoinette Souchu, veuve de Pierre Housset, contre le sieur Rousseau, colon du lieu de Poilbouc, en Beaulieu ; demande en paiement de dégâts commis sur le lieu de Moussay, en Saint-Cyr, appartenant à ladite veuve, etc.

B. 842. (Liasse.) — 242 pièces, papier.

1788-1790. — Audiences civiles à jours extraordinaires. — Plumitifs de sentences. — Julien Veillard contre Jean Salliord, fils aîné, René de La Noe-Foucherie contre Joseph Guillois ; Marie Héret, veuve Louis Chevalier, contre Jean Landelle ; les sieurs Martin de Beaucé et compagnie contre Charles Desalleux ; le sieur Frin de Cormeré, receveur des tailles à Laval, contre le sieur Roch Divay ; Pierre Germont, négociant à La Flèche, contre Joseph Cahoreau et Renée Vallet : demandes en paiement de billets ; — Jean Duchemin, seigneur de La Brochardière et de La Motte-Tasnier, contre les propriétaires du lieu de La Haute-Valonnière, en Loiron : demande en exhibition des titres de propriété dudit lieu mouvant censivement de la seigneurie de La Motte-Tasnier, etc.

B. 843. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1750-1756. — Causes et sentences civiles à jours extraordinaires.

B. 844. (Registre) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1759-1770. — Causes et sentences civiles à jours extraordinaires. — Une partie de ce registre est consacrée à l'enregistrement de sentences rendues sur procédures criminelles extraordinairement instruites, du 16 octobre 1750 au 18 août 1758. Ce sont des sentences : de bannissement temporaire du Comté, pour port d'armes, voies de fait, violences et enlèvements de filles ; de mort, pour assassinats, les coupables sont condamnés à la pendaison, et comme ils sont contumaces, ils devront être exécutés en effigie ; — de bannissement pour neuf ans, pour vol nocturne avec escalade : — de condamnation à trois ans de galères pour attaque nocturne et tentative d'assassinat ; — de condamnation à la marque et aux galères perpétuelles pour vol, avec effraction, d'étoffes, d'argent et autres objets, avec la circonstance aggravante de tentative d'évasion ; — de bannissement du Comté pour trois ans, contre un individu convaincu de violences envers sa femme et de menaces d'incendie ; — de mort par pendaison, pour crime de viol ; — de condamnation à la marque, à la fustigation et au bannissement perpétuel du Comté, pour vol au préjudice de l'hôpital ; — de mort par la potence, pour vol de trois chevaux, de linge et autres objets ; — de condamnation à la marque et aux galères pour neuf ans, pour vol dans l'église d'Avesnières, etc.

B. 845. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1771-1780. — Causes et sentences civiles à jours extraordinaires.

B. 846 (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1780-1790. — Registre des causes et sentences civiles à jours extraordinaires.

B. 847. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1750-1760. — Sentences civiles rendues en la Chambre. — Sentences prononçant l'interdiction de Madeleine de La Porte; — condamnant à la demande du marquis de Montesson, François Sauvage à abattre des haies innovées par lui sur la lande d'Antenaise; — interdisant Jean Chantelou; — attribuant au chapître de Notre-Dame de Jarzé les mouvances de la Grande et Petite-Blamée, de la Gastière et des Baconnières, réclamées par le sieur de Houllière, seigneur du Bignon; — déboutant François Pellé et Louise Boulay, sa femme, de leur demande en entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire; — condamnant Marin Garot du Verger à payer à François Moraine de La Motte, propriétaire de la terre de Laubinière, la rente en argent et en grains due sur le lieu de La Basse-Chauvraye, et disant que lesdits grains seront mesurés au boisseau de fonte déposé au trésor du château de Laval; — déboutant le sieur de Houllière de la demande de retrait féodal de la terre de Sumeraine acquise par Jean Berset, etc.

B. 848. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1760-1780. — Sentences rendues sur bureau tant au civil qu'au petit criminel et qu'en matière de police. — Sentences: ordonnant de mettre aux enchères les bancs de l'église de Saint-Jean-sur-Mayenne, à l'exception de ceux qui sont occupés par des possesseurs de fiefs dans ladite paroisse, et réglant en outre divers points d'administration de la fabrique de ladite paroisse; — relatives à une demande en séparation de corps formée par Françoise Henry contre François Girard, son mari; — à une demande en dommages-intérêts formée par une fille-mère contre son séducteur; — à une demande de Jean Cornu, garde-chasse de Bourgon, tendant à obliger Pierre Launay, fermier du domaine de Bourgon à réparer les clôtures entre le bois de la Chambre au Roi et une de ses pièces de terre; — prononçant la suppression d'un boisseau n'ayant pas la capacité voulue, etc., etc.

B. 849. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1780-1790. — Sentences rendues sur bureau tant au civil qu'au criminel et qu'en matière de police. — Sentences relatives à une demande en dommages-intérêts formé par Michel Grousset contre trois individus qui l'avaient injurié et séquestré illégalement; — aux affaires de la succession de feu Joseph Doudeau, en son vivant, notaire et directeur de la poste aux lettres à Laval; — à une demande en paiement de rente formée par Ambroise de Courte, seigneur de La Bourgatrière, capitaine au régiment d'Anjou, et Marguerite-Renée-Françoise Duchemin de Gresse, sa femme, contre Anne Duchemin, veuve Pierre-Florent Guédé du Bourgneuf; — à une contestation entre Charles-François-Gilles Garnier du Fairay et Jean-Pierre Guérin de La Marche, lequel avait vendu audit Garnier, moyennant 14,000 livres, sa charge de conseiller contrôleur au Grenier à sel de Laval, avant l'abolition de la vénalité des charges de judicature et la suppression des gabelles par l'Assemblée nationale, etc., etc.

B. 850. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1781-1790. — Plumitifs de sentences civiles rendues sur bureau. — Marguerite Duchemin de Saint-Céneré contre Ambroise Duchemin de Beaucoudray, son mari: demande ayant pour but d'obtenir l'autorisation du défendeur de vendre les lieux de La Gueltière, en Cossé, de La Bassonnière, de Beauvais et de La Petite-Coyère, en La Cropte; — Thérèze-Jacquine Renusson, femme du sieur des Mazières, contre son mari: demande en paiement de pension, et en avance de fonds pour la poursuite d'une instance en séparation de corps et de biens; — Julienne-Marie Courcelle contre Julien Hameau, son ancien curateur: demande en reddition de comptes; — François Sauvage et Michelle Accarie, sa femme, et consorts contre les sieurs Le Roy et Nicolas Hamon, Louis Bouchard et Françoise Campanet, sa femme, etc., et Julien-Guillaume Marteau, notaire: affaires de la succession de Marie-Rose Rolland, veuve François Morin, etc.

B. 851. (Liasse.) — 20 pièces, papier, 2 pièces parchemin.

1589-1729. — Affaires civiles, pièces diverses. — Extraits des registres du greffe ordinaire de Laval contenant: acte de dépôt audit greffe du testament de feu François Sauguet, sieur du Rocheray; sentence de retrait lignager rendue entre Gervaise Bieu, demandeur, et Claude de La Haye, écuyer, sieur de Bellegarde, défendeur; — ordonnance de montrée sur le lieu du Rasteau, en Louverné, rendue en la requête de Louis Chaloppin, propriétaire dudit lieu, contre Pierre

Heaulmé ; mise en demeure prononcée contre les héritiers de Julien Guerchais d'accepter ou de refuser sa succession ; condamnation en dommages-intérêts pour blessures ; condamnation prononcée contre Claude Delaunay, sieur de La Bigottière, de payer l'obligation souscrite par lui à Julien Lemesle ; sentence relative aux réparations à faire au lieu de La Petite-Renière, dépendant du temporel de la Chapelle de La Renette, etc.; — fragment de registre de causes et sentences civiles de l'année 1673 (6 feuillets) ; — Signification d'arrêt à Jean Bouju, curateur des enfants de Louise Bodin ; — enquête pour l'émancipation de Louis et Guillaume Caillon, fils mineurs de René Caillon et de Charlotte Hutrel, etc.

B. 852. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1720-1764. — Affaires civiles ; pièces diverses. — Contestation entre Ambroise Baltazar de Valleaux, écuyer, sieur de Langellerie, et Jacquine et Françoise Dubois, au sujet d'un contrat de rente de maison ; — requête du procureur fiscal tendant à ce que l'action intentée par Gilles Le Bourdais de La Guittonnière, Pierre Bourdin, le comte de Hautefort et autres contre le curé de Sacé pour paiement de différentes sommes, soit jugée par le Siége ordinaire et non devant le Siége des Exempts comme le voulait le curé de Sacé ; — Contestations entre l'abbé de Clermont et le prieur de Saint-Vénérand au sujet du lieu de La Gallardière ; — entre Renée Le Roy, veuve de François Rougeul du Boismarie, et François Delaunay, sieur de Painchault, au sujet de quatre pièces de tapisserie de haute lice ; — conflits entre Michel Lelong de La Besnardière, juge au Siége de Laval, maire perpétuel de ladite ville, et ses collègues MM. Berset des Allerais et Le Jay des Astelais, pour des questions d'étiquette et de procédure ; — entre François-Marie Gaultier de Vaucenay, écuyer, contrôleur des guerres, François-de-Paule du Plessis, chevalier, seigneur de Montgenard, et Jeanne Le Clerc, sa femme, Urbain Dubois de La Basmaignée, au sujet des affaires de la succession du sieur Gaultier de Mérolles ; — entre Julien Mondière et Marie Benoît, veuve de Louis Girard de La Rousselière au sujet de deux maisons sises Grande-Rue et rue de Chapelle, à Laval.

B. 853. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1764-1791. — Affaires civiles ; pièces diverses. — Pierre Dubois, meunier au moulin de Vauvienne, en La Bazouge-des-Alleux, contre Mathieu Elain : action tendant à obliger le défendeur à faire moudre son grain audit moulin dont il est étager ; — retrait lignager de deux closeries sises au Breil, en La Chapelle-Antenaise, par Jean Verger, Michel Lemaître et Pierre Landais ; — requêtes du procureur fiscal pour que le sieur Barrier, propriétaire d'une closerie au village de l'Embûche, en Saint-Pierre-la-Cour, soit actionné comme ayant usurpé un terrain vague joignant le chemin de la Marionnière à L'Embûche et faisant partie du domaine du Comté ; — pour qu'il soit interdit à Michel Chaudet, notaire à Gennes, de faire des curatelles, ce qui est contraire à la jurisprudence et à la coutume du Maine ; — pour la mise en vente par licitation, avec admission d'étrangers, de la métairie de La Hauteberdière et de la closerie du Paule, en Nuillé-sur-Vicoin, et de la closerie des Fontenelles, en Montjean, dépendant de la succession d'Anne-Marguerite Couannier de La Laufrière ; — conclusions de l'avocat fiscal dans le différend intervenu entre Françoise-Marie d'Aubert et Gabriel Choquet d'une part et les chanoines de Saint-Tugal de l'autre, au sujet de la jouissance d'une ruelle qui est vis-à-vis la porte du côté droit de l'église Saint-Tugal ; — serments d'experts-estimateurs de biens nationaux prêtés par devant Jean-Joseph Barbeu de La Couperie, lieutenant général du Siége ordinaire de Laval, puis juge au tribunal du district de Laval, etc.

B. 854. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1760-1768. — Enregistrement d'édits, déclarations et lettres-patentes du roi et d'extraits des registres du Parlement. — Lettres-patentes autorisant les délibérations du clergé pour l'emprunt du don gratuit de 1760 ; — confirmant le traité de règlement de frontières entre la France et la Sardaigne ; — déclaration concernant l'exercice de la chirurgie dans les maisons de l'ordre de la Charité ; — édit supprimant les offices des tabellions et les réunissant à ceux des notaires ; — arrêts du Parlement concernant les jésuites ; — déclaration concernant les dîmes novales ; — lettres-patentes relatives à l'abolition du droit d'aubaine avec diverses puissances étrangères ; — déclaration portant défense aux Protestants nouveaux convertis d'aliéner leurs biens sans permission ; — déclaration concernant le cadastre général et la liquidation et remboursement des dettes de l'État ; — lettres-patentes relatives à la circulation des grains ; — déclaration concernant les vagabonds et gens sans aveu ; — édit permettant à toutes personnes de quelle que qualité qu'elles soient, excepté à celles qui sont revêtues de charges de magistrature, de faire le commerce en gros ; — édit concernant les habitants des îles soumises à l'Ordre de

Malte ; — édits relatifs à la Compagnie des Indes ; — édit portant l'intérêt de l'argent au denier 25 ; — extraits des registres du Parlement relatifs aux conflits occasionnés par la Bulle *Unigenitus ;* — déclaration accordant des encouragements à ceux qui défrichent des landes et terres incultes, etc., etc.

B. 855. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1768-1772. — Enregistrement d'édits, déclarations et lettres-patentes du roi, d'extraits des registres du Parlement, du Conseil d'État, du Conseil supérieur de Blois et des procès-verbaux de l'Assemblée du clergé ; — remontrances du Parlement au roi au sujet des changements à faire à la législation sur le commerce des grains ; — arrêts du même supprimant les ouvrages intitulés : *Extrait des Registres de la Chambre des Comptes, et Mélanges historiques et critiques contenant diverses pièces relatives à l'Histoire de France,* comme portant atteinte aux lois fondamentales de l'État et aux droits de la magistrature ; — lettres-patentes relatives à l'abolition du droit d'aubaine avec diverses puissances étrangères ; — ratifiant et promulguant le traité de commerce entre le Roi et la ville de Hambourg ; — convention entre le Roi et l'Impératrice, reine de Hongrie, au sujet de leurs possessions respectives dans les Pays-Bas ; — édit concernant les maréchaussées des duchés de Lorraine et de Bar ; — édit portant création de rentes ; — arrêt du Parlement portant règlement pour l'instruction des procès aux cadavres ; — lettres-patentes concernant le commerce des grains ; — édit supprimant la Cour des Aides de Paris ; — édit portant règlement pour la procédure ; — édit confirmant les anoblissements depuis 1715 : — lettres-patentes concernant les justices seigneuriales qui se trouvent dans le ressort du Parlement ; — édit rétablissant dans les villes et communautés où il y a des municipalités les offices de conseillers-maires, lieutenant de maires, secrétaires, greffiers, conseillers-échevins, jurats, consuls, capitouls et assesseurs ; — déclaration relative à la procédure en matière sommaire et des tailles ; — décision prise en Conseil d'État sur la fabrication des étoffes ; — arrêt du Conseil supérieur de Blois confirmant une sentence de mort prononcée par la Barre ducale de Mayenne contre une fille coupable de n'avoir pas déclaré sa grossesse et fortement soupçonnée d'avoir donné la mort à son enfant ; le même arrêt enjoint aux curés de publier aux prônes, de trois mois en trois mois, l'édit de Henri II relatif aux déclarations de grossesse, etc.

B. 856. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1772-1778. — Enregistrement d'édits, déclarations et lettres-patentes du roi, d'extraits des registres du Parlement, du Conseil Supérieur et du Conseil d'État. — Déclaration du roi concernant les bénéfices à charge d'âme de l'ordre de Saint-Augustin ; — lettres-patentes concernant l'ordre de Saint-Lazare ; — édit concernant les réguliers ; — édit supprimant l'office de roi et maître des ménétriers ; — lettres-patentes relatives à divers ordres religieux ; — édit portant règlement pour l'instruction des contumaces ; — édit du roi pour M. le comte de Provence ; — lettres-patentes du comte de Provence portant assignation sur les fonds de son apanage de la dot de la comtesse sa femme ; — arrêt du Conseil supérieur règlant la forme dans laquelle devront être tenus les registres des baptêmes, mariages, sépultures, actes de vêture, noviciats, professions, etc. ; — édit du roi (Louis XVI) faisant remise du droit de joyeux avènement et ordonnant le paiement des rentes et autres dettes de l'État ; — lettres-patentes relatives à l'abolition du droit d'aubaine avec diverses puissances étrangères ; — édit portant rétablissement des anciens officiers du Parlement ; — arrêt du Parlement en forme de règlement qui déclare que dans la coutume du Maine les baux à rente foncière stipulée rachetable en deniers par le contrat sont sujets aux droits de lods et ventes, du jour du contrat, et avant le rachat effectif de la rente ; — arrêt du Parlement rendu entre le duc de La Tremoille, comte de Laval, et Pierre Le Nicolais, négociant à Laval, au sujet des droits seigneuriaux réclamés par ledit comte au sieur Le Nicolais, acquéreur de la terre de Bourgon, à cause de cette acquisition ; — édit supprimant les jurandes et communautés de commerce, arts et métiers ; — supprimant les corvées et ordonnant la confection des routes à prix d'argent ; — déclaration rétablissant par provision l'ancien usage observé pour les réparations des grands chemins ; — déclaration concernant la police des noirs, etc.

B. 857. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1777-1781. — Enregistrement d'édits, déclarations et lettres-patentes du roi, et d'extraits des registres du Parlement. — Déclaration concernant la course sur les ennemis de l'État ; — lettres-patentes augmentant de 50 livres la pension des vicaires de paroisse ; — déclaration concernant les priviléges des gens de mer ; — lettres-patentes portant établissement

d'une caisse pour la facilité du commerce des bestiaux ; — lettres-patentes concernant les manufactures ; — édit abolissant les droits de suite, de main-morte et de servitude dans les domaines du roi ; — édit concernant la vente des immeubles des hôpitaux ; — lettres-patentes établissant une société royale de médecine ; — déclaration concernant les attroupements avec port d'armes ; — les empoisonnements ; — déclaration concernant l'abolition de la question préparatoire ; — lettres-patentes portant règlement pour la fabrication des toiles et toileries ; — lettres-patentes relatives à la fabrication des étoffes de laine et portant des règlements spéciaux pour cette fabrication, pour chacune des généralités de Paris, Amiens, Troyes, Poitiers, Orléans, Auvergne, Bourges et Tours, etc.

B. 858. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1780-1789. — Enregistrement d'édits, déclarations et lettres-patentes du roi, et d'extraits des registres du Parlement. — Édits portant création de rentes viagères ; — lettres-patentes portant règlement pour la fabrication des toiles et toileries dans la généralité de Tours ; — édit fixant les privilèges des sujets du corps Helvétique dans le royaume ; — lettres-patentes portant confirmation d'un mandement de l'évêque du Mans pour suppression de fêtes (suit ledit mandement) ; — lettres-patentes concernant les anoblissements dans les colonies françaises et les preuves de noblesse à faire dans le royaume par les habitants desdites colonies ; — arrêt du Parlement défendant de sonner les cloches pendant les orages ; — lettres-patentes pour favoriser dans le royaume l'établissement des fabricants étrangers ; — déclarations concernant les portions congrues ; — la conversion de la corvée en une prestation en argent ; — la liberté du commerce des grains ; — lettres-patentes transférant le Parlement à Troyes ; — édit réglant la situation, dans le royaume, des non-catholiques ; — déclarations permettant de substituer les duchés-pairies jusqu'à la somme de 30,000 livres de rente ; — en faveur des curés dépendant de l'ordre de Malte ; — relative à la convocation des États-Généraux ; — arrêts du Parlement condamnant divers ouvrages à être lacérés et brûlés par la main de l'exécuteur des hautes-œuvres ; — lettres-patentes sanctionnant des décrets de l'Assemblée nationale, etc.

B. 859. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, papier.

1720-1726. — Remembrance d'actes divers. — Réception de François Carré, comme greffier du Siége de Laval, en conséquence du bail de cet office qui lui a été consenti au nom du duc de La Trémoille ; — dispositions testamentaires de René Foucault, seigneur de Marpallu, à l'égard de ses enfants ; — arrêt du Parlement concernant la voirie du Comté de Laval ; — contrat de mariage de François Goupil et de Marguerite Nail ; — diplôme de licence *in utroque jure* d'Étienne-René Malassis du Teilleul ; — séparation de corps et de biens prononcée entre Anne Maussion et Julien Le Rey ; — arrêt du Parlement rendu au profit de la communauté des marchands de draps et merciers de Laval contre les marchands tailleurs d'habits de la même ville ; — extrait du testament olographe de Marguerite Courte, femme de Jean de La Porte ; — interdiction de François Renusson, sieur de La Chaussée ; — Nomination et réception d'Ambroise-Jean Hardy en la charge de juge de police du Comté ; — donation entre-vifs par Claude Frin à Jean-René Frin, sieur des Allais, son père, et à Renée Moreul, femme de celui-ci ; — règlement pour les avocats du Siége de Laval avec tarif de leurs honoraires ; — réception de Pierre-Joseph Chesnel, imprimeur-libraire ; — lettres de bénéfice d'âge en faveur de Charles-Armand-René de La Trémoille, comte de Laval ; — testament olographe de Renée Piau, veuve Jean Coutard ; — réceptions de notaires, etc.

B. 860. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1726-1732. — Remembrance d'actes divers. — Réceptions de sergents et de notaires ; — contrat de mariage de Jean Périer et de Charlotte Roullois ; — engagements militaires ; — sentences de séparation de biens prononcées entre Jeanne Boisard et René Lefort, Renée Blanchouin et René Corbin, Antoinette Pineau et Ambroise Lelièvre, etc. ; — contrat à viage entre Mathurine Hériveau et les époux Étienne Mondière ; — testament de Louise Pascard, femme de Maxime Anceney, maître des postes à Laval ; — interdiction de Jean-Baptiste Ruffin ; — contrat de mariage de René de Bastard, chevalier de Fontenay, fils de Claude et de Renée de Couasnon, et de Marie-Anne Nepveu, fille de feu Daniel Nepveu, écuyer, sieur des Etréchez, et de Marie-Renée de Courcelle, ladite Marie-Anne Nepveu, veuve en premières noces de Joseph-Grégoire d'Autrive, seigneur de Chennevière ; — nomination et réception de François Chon, comme sergent-trompette et proclamateur du Comté ; — procuration générale pour l'administration du Comté de Laval donnée à Nicolas Lefebvre de La Boulaye par le duc de La Trémoille, comte de Laval, etc.

B. 861. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1741-1744. (1) — Remembrance d'actes divers. — Séparations de biens entre Marie Fléchard et René Bataille ; — entre Françoise Le Hirbec et Jacques Beaumesnil, sieur de La Durlière ; — bail à ferme du droit de visite des poids et mesures du Comté, consenti au nom du duc de La Trémoille, à Michel Fleury et Renée Frogeard, sa femme ; — nominations et réceptions de sergents ; — nomination par le roi de François-René Carré à l'un des deux offices d'arpenteur, priseur et mesureur du Comté de Laval ; — engagements militaires contractés moyennant la somme de 30 livres ; — nomination par la duchesse de La Trémoille, au nom de son fils mineur, de Louis Benoist, prêtre, à l'office de sacristain de la Trinité de Laval ; — nomination par la même, audit nom, de Arnoul-Mathurin Hubert à l'office de notaire de la châtellenie de Saint-Ouën ; — contrat à viage du lieu de La Petite-Bouvrie, en La Brûlatte, consenti par Jean Lancelin à Jean-Louis Bidault de Glatigné, seigneur de Cornesse, etc.

B. 862. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier.

1744-1750. — Remembrance d'actes divers. — Prestations de serment de Pierre Duchemin du Tertre et de Joseph Le Jay, nommés directeurs de l'hôpital-général de Laval par le bureau dudit hôpital ; — de Léon Le Clerc, sieur de Vaumorin, nommé receveur du même hôpital ; — de Joseph Guittet de La Houllerie, de René Courte, de Gilles Duval, sieur de La Borde, nommés le premier, receveur, les deux autres, administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval ; — réception de René Pichot de La Graverie, comme juge ordinaire civil et premier auditeur président en la chambre des comptes du Comté-pairie de Laval, en remplacement de Daniel Gaultier de La Villeaudray, décédé ; — nomination du même à l'office de sénéchal des châtellenies de Laval, Montigné, Saint-Berthevin, Montjean, Courbeveille, La Gravelle, Meslay, Bazougers, Montsûrs, Vaiges et Olivet ; — acte de substitution de biens consentis par Renée et Marie-Françoise Cousin, en faveur des enfants de Julien Cousin, de François-Jean-Baptiste Cousin, de René, Gabriel et Jean Hébert, de René Surire, sieur de Hautchamp, et de Jeanne Hébert, sa femme, de René Lair, sieur de La Motte, et de Renée Hébert, sa femme ; — testament de Marie Rozière, veuve Edmond Hébert ; — séparation de biens entre Renée Le Clerc du Flécheray et Jean de Valleaux, seigneur de La Saudrais ; — testament d'Anne-Françoise Lilavois, femme de Michel Prudhomme, sieur de La Boucherie ; — avancement d'hoirie consenti par ce dernier à ses enfants ; — réception de François Le Clerc de La Galorière comme substitut des avocats et procureurs fiscaux du Comté ; — procès-verbaux de vérification par la Cour des monnaies et par les officiers de l'Hôtel-de-Ville de Paris des poids et mesures destinés à être déposés au greffe de la juridiction du Comté de Laval, pour servir d'étalons aux poids et mesures dudit Comté, etc.

(1) Le registre de remembrance de 1733 à 1741 qui devrait se trouver ici a été, par suite d'une erreur, classé et inventorié ci-devant à l'article B. 286.

B. 863. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1750-1753. — Remembrance d'actes divers. — Acte de vente de la métairie des Cormiers, en La Chapelle-Anthenaise consenti par Françoise-Jacquine Edmond, veuve de Charles de Couasnon, Marie-Françoise-Charlotte de Couasnon et Charlotte-Renée de Couasnon à Julien-Léon Le Clerc du Flécheray et à Angélique Périer, sa femme ; — réception de René Boutruche comme marchand de draps de soie ; — réceptions d'individus aux professions de maçon, boulanger, cordonnier, etc ; — interdiction de Marie Bazouin ; — adjudication des biens dépendant de la succession de feu René Lecomte, notaire ; — acte de vente par Philippe Hervé dit Saint-Jean et Françoise Foucher, sa femme, aux époux Guillaume Rochette, d'une maison, nommée le Lion d'argent, sise rue du Pont-de-Mayenne, à Laval ; — interdictions de Marie-Marthe Coustard, veuve en troisièmes noces de Pierre Danjou, seigneur de Coulouvray ; — de Jean-Pierre Le Clerc, écuyer, sieur de Saint-Cyr, etc.

B. 864. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1753-1759. — Remembrance d'actes divers. — Réceptions à divers métiers ; — contrat de vente de la closerie de Leuche, en Saint-Isle, par Pierre Dhommeaux, sieur de La Gautonnais, à Joseph Deneault, sieur des Cormiers, et à Renée Le Segretain, sa femme ; — contrat de vente, par René Barbeu, sieur du Boulay, et Catherine Ruffin, sa femme, à Louis-François Lasnier, sieur des Brosses, d'une maison et dépendances, nommée Montjean, située près la place publique de Laval ; — réception de René Enjubault de La Roche et de Joseph Le Pannetier des Salles, comme auditeurs en la chambre des comptes du Comté de Laval ; — ordonnance du juge ordinaire sur la formule des

sentences rendues en la Chambre ; — contrat de mariage de haut et puissant seigneur Louis-Philippe Deshayes, chevalier, seigneur de Cosmes et de Bonrepos, fils de Louis-Philippe, et de Marie-Jeanne-Renée Guisteau, avec Louise-Charlotte du Boul de Ceintré, fille de Jean-François, et de Marie-Philippe Gilles de Grasigny de Volennes ; -- arrêt du parlement au profit du duc de La Trémoille contre les officiers du présidial de Château-Gontier ; cet arrêt fait défense auxdits officiers de faire aucun acte de juridiction dans l'étendue de la seigneurie de Villiers-Charlemagne, fief de Franc, Saint-Germain-de-l'Hommel et dépendances, qui sont reconnus relever de la juridiction du siége ordinaire de Laval ; — arrêt du parlement rendu sur une contestation entre le duc de La Trémoille et la communauté des marchands drapiers, merciers, quincailliers, ferronniers, droguistes et épiciers de Laval ; — acte de vente des terres, châtellenies et dépendances de Lignières et Ballée, en Ballée, consenti par Eugène-Emmanuel-Marie de Farcy, seigneur de Lignières et Ballée, et Marie Rousseau, sa femme, demeurant en leur château de Lignières, à Henri-Gaston des Hayes, seigneur de Saint-Loup, de Frenay, Les Chesnets, Chantepie, Vaugeois, etc., et à Marguerite Baralory, sa femme, demenrant en leur château des Chenets, en Bouessay ; — acte de vente par les époux Pierre Duchemin de La Barberie aux époux Joseph Jacquet, de la closerie du Plessis, en Saint-Vénérand de Laval, etc.

B. 865. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1759-1767. — Remembrance d'actes divers. — Arrêt du Parlement rendu en faveur des officiers du siége ordinaire de Laval contre les officiers du siége royal, pour la connaissance des réparations des bénéfices ; — bail à ferme de l'office de greffier du siége ordinaire, consenti, pour neuf années, à Pierre Aubry, par les fermiers-généraux du Comté ; — réceptions à divers métiers ; — interdictions ; — nominations de notaires et de sergents ; — acte de vente par François Le Mesle, sieur de La Maisonneuve, chirurgien de marine, à Pierre Le Mesle et à Anne Benoist, sa femme, de sa part de la closerie de La Chevrie, en L'Huisserie, et d'une maison située au vieux carrefour aux Toiles de Laval ; — procès-verbal d'étalonnage du boisseau rentier de Montsûrs ; — prestations de serment d'administrateurs des hôpitaux ; — acte de vente, par Claude Rondelou, sieur du Plessis, à Jean Berset, seigneur d'Autrives, de la closerie du Plessis, en Argentré ; — arrêt du conseil privé du Roi maintenant aux officiers de l'Élection de Laval le droit de faire les baux des droits d'octroi de ladite ville et de connaître des affaires y relatives, et attribuant aux officiers du siége ordinaire le droit de faire les baux du nettoiement des rues de la même ville ; — procès-verbal constatant que les chanoines de Saint-Tugal, voulant continuer les embellissements de leur église et la paver à neuf, ont obtenu de la duchesse douairière de La Trémoille l'autorisation d'enlever une tombe placée au milieu du chœur de leur église, à la condition qu'une inscription commémorative du seigneur dont cette tombe recouvrait les restes, fût placée contre un des murs de l'église, en lieu évident. Le procès-verbal est destiné à reconnaître la tombe qui était de potin, avait neuf pieds de long, sur quatre et demi de large, et portait pour inscription : « Cy git noble et puissant seigneur, sire « Jean de Laval, chevalier, sire de Châtillon, de « Meslay et de Montsûrs, décédé le 8 septembre 1398. » Le procès-verbal rapporte, d'après les titres du chartrier de Saint-Tugal, par suite de quelles circonstances le corps de Jean de Laval, d'abord inhumé dans la chapelle des Trois-Maries de Montsûrs, fut transféré dans le chœur de Saint-Tugal, et comment le chapître de Montsûrs fut réuni au chapître de Saint-Tugal. Il offre en outre des détails qui peuvent intéresser, pour la topographie et l'ornementation de l'église Saint-Tugal en 1761 ; — réceptions de médecins et d'avocats ; — acte de vente de l'auberge dite du Duc de Bretagne, sise rue du Val-de-Mayenne, proche les Trois-Moulins, à Laval ; — prestation de serment de Léon Foureau, nommé maire de Laval par le duc de La Trémoille ; — acte de vente de la closerie du Beaufouteau, en Saint-Berthevin ; — acte de vente de la terre de Cissé, en Préaux, par Madelaine-Élizabeth de Biars d'Aubigné à André Janvier ; — contrat de mariage de Guillaume Mançais et de Marie Guichard ; — séparations de corps et de biens, etc.

B. 866. (Registre.) — In-folio, 249 feuillets, papier.

1767-1774. — Remembrance d'actes divers. — Acte de vente de la métairie de La Beuvinais, de la closerie des Bas-Halliers, de la prée de Hacimen et autres immeubles, situés en La Gravelle ; — acte de vente, par Julien Rouzière de La Hardière, à Pierre Sauvage de La Martinière, de la moitié du pré du Pavement sis paroisse de Saint-Vénérand de Laval, près Saint-Melaine ; — séparation de biens entre Marie-Anne Lepelletier et Louis-Pierre-Philippe Le Nain, son mari ; — vente de la closerie de La Villette, en Cossé-le-Vivien ; — de la closerie du Grand-Meurger,

en Grenoux ; — bail à rente de la maison et port Lamarre, situés rue des Lisses, à Laval ; — contrat à viage de la closerie de La Maisonneuve-aux-Girards, en Astillé ; — prestation de serment de Charles-René Thomas Frin, nommé maire de Laval, en remplacement de Léon Foureau ; — réceptions à divers métiers et offices ; — serments d'administrateurs des hospices ; — interdictions ; — acte de bail à viage de la closerie de La Chesnais, sise en Avesnières, avec des droits d'usage dans les landes de La Croix-Bataille et autres landes dépendant de la seigneurie de Poligné ; — vente du jardin du Britais, sis paroisse de La Trinité, et longeant la ruelle des Cornetteries, à Laval ; — acte de vente des lieux de Montifaux et du Clos-Jardin, en Saint-Cyr-le-Gravelais ; — du lieu de La Touche-du-Parc, en La Brûlatte ; — du lieu de Fourperré, en Ahuillé, etc. ; — séparation de corps entre Renée Duboulay et René Oger ; — contrat à viage, consenti par les époux Paillard et François Pirault à Noël-Alexandre Turpin de La Tréhardière, de deux pavillons et d'un jardin, situés à Laval, rues de Ricordaine et de Saint-Julien, sous l'Échelle-Marteau ; — séparation de biens entre Madelaine-Thérèze Fezard et Emmanuel-Thomas Le Nicolais, son mari ; — bail à rente de la closerie du Chêne-Planté, en Saint-Cyr-le-Gravelais, etc.

B. 867. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1774-1782. — Remembrance d'actes divers. — Séparation de biens prononcée entre Perrine Gault et Pierre Jarry, son mari ; — acte de vente par Renée Bourdin, veuve de Jessé-Gaspard du Mesnil, écuyer, à Julien-André Coustard, seigneur de Chémeré, La Bazouge, etc., de la métairie de La Roche, en La Bazouge-de-Chémeré ; — lettres de Louis-Stanislas-Xavier, frère du Roi, duc d'Anjou et comte du Maine, nommant François Hubert à l'office de chirurgien royal à Laval ; — lettres de Charles, comte de Croismare, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Louise-Henriette-Gabrielle Guilland de La Motte, nommant Jean-Baptiste-Michel Halbert à l'office de sénéchal de la châtellenie de Saint-Denis-du-Maine, des fiefs du Coudray, de Vauberger, de La Clamarière, de Marpallu, du Bois-Jourdan, de La Meignanne, de Launay-Guinard et de La Jeune-Sevaudière ; — acte de vente par la veuve Jean Attibard à la veuve Pierre Bouvet de Larpentière de quatre pièces de terre sises à Vaiges ; — réception à divers offices et métiers ; — interdictions ; — acte de vente, par Joseph-François-René Lefebvre de La Fautrardière-Beaufort et Renée Lefebvre de La Fautrardière à Pierre Lemesle, de la métairie de la Fautrardière avec la closerie de La Choutellière y réunie, situées au Bignon ; — lettre du procureur-général Joly de Fleury au procureur fiscal du comté concernant les arts et métiers ; — entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par les héritiers de Jean-Pierre-Sébastien Lasnier de Mélian ; — bail à rente consenti par Julien Loret, Joseph Allaire et Françoise Loret, sa femme, à Guillaume et Marguerite Pommerais, de la closerie de Montroux, en Argentré ; — acte de vente de la prairie de La Coullée, en La Gravelle ; — lettres de bénéfice d'inventaire en faveur des béritiers d'Étienne Couannier, curé de la Trinité de Laval ; — acte de vente du lieu de La Malardrie, en L'Huisserie, etc., ete.

B. 868. — (Registre.) — In-folio, 157 feuillets, papier.

1782-1784. — Remembrance d'actes divers. — Contrat à rente viagère de la seigneurie et terre de Préaux, sise en Préaux, et paroisses circonvoisines, consenti par René-Louis-Pierre de La Barre et Renée du Tertre de Sancé, sa femme, à Michel-Julien Dubois, écuyer, et à Renée-Sophie Moraine de La Motte, sa femme ; — lettres de bénéfice d'inventaire pour les héritiers de François Salmon, et pour celui de Joseph Léchallier, curé de Montjean ; — acte de vente des closeries de Laufrière et des Pretessilières, sises en Bazougers et en La Bazouge-de-Chémeré ; — nominations de syndics et adjoints de communautés de métiers ; — réceptions à divers offices et métiers ; — séparation de corps et de biens entre Jeanne Chevallier et Pierre Bouvet ; — acte de société entre les demoiselles Le Segretain ; — contrat de bail à rente consenti par François Guittet du Préau et Renée-Jeanne Martin de La Blanchardière, sa femme, à Nicolas Besnier de Chambray, du lieu et closerie de Beauregard et dépendances, sis paroisse de la Trinité, à Laval ; — acte de vente du lieu et métairie de La Petite-Quantière, en Cossé-le-Vivien, à Jean Dolsegaray ; — lettres de bénéfice d'inventaire par François Lasnier de Vaucenay, héritier de Marie Lasnier de Vaucenay, sa tante ; — acte de vente par René-Marie de Malfillastre, chevalier, et Marie-Françoise Hoisnard, sa femme, à Thomas Trois, du lieu de La Vigne, en Bonchamps ; — acte de société entre Louise Noury et François-Joseph Noury, son frère, etc. etc.

B. 869. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1784-1790. — Remembrance d'actes divers. — Réceptions à divers métiers ; — nominations aux offices

de notaire, sergent, avocat, etc. ; — nominations de syndics et adjoints de communautés ; — actes de société entre Jeanne Massière et ses frère et sœurs ; — entre Jacquine et Julienne Fortin, sœurs ; — acte de vente d'une pièce de terre, nommée La Pataudière, dépendant du lieu de La Gopière, en Chaslons ; — séparation de biens entre Jeanne Lemaître et Pierre Chartier ; — interdiction de Marguerite Garnier de La Quantière ; — lettres de bénéfice d'inventaire, pour Pierre Le Nicolais, héritier de son père Pierre Le Nicolais, seigneur de Bourgon ; — arrêt du Parlement homologuant une sentence de police concernant le nettoiement et enlèvement des boues de la ville de Laval ; — lettres de bénéfice d'inventaire pour les héritiers de Marthe Halligon ; — de René-André Tellot ; — de Charles Jarry ; — contrat à viage du champ du Vivier, situé à La Madeleine du Plessis-Milcent, en Ollivet ; — réception de René Enjubault de La Roche, comme juge civil du siége ordinaire, sénéchal des châtellenies et président de la chambre des comptes du comté de Laval ; — de René Enjubault de La Roche, fils, comme avocat fiscal, maître des eaux et forêts et procureur général en la chambre des comptes dudit comté ; — acte de vente de la closerie de La Gueslinière, en Saint-Berthevin ; — d'une pièce de terre nommée le Petit-Ronceray, en Louverné ; — testament de Maurice Pierlet ; — séparation de biens entre Anne-Jeanne Georget et Jean-Baptiste-Robert Ollivier, banquier ; — lettres de bénéfice d'inventaire pour Gabriel-René Lubin de Préodou ; — acte de vente de biens sis au village de La Gilloirdière, en Saint-Germain-le-Fouilloux ; — de la maison et dépendances de La Fricotterie, et d'une pièce de terre, nommée la Petite-Lande, en Saint-Georges-le-Fléchard ; — de la closerie de La Rouserie, en Argentré ; — du lieu et closerie de La Haute-Bourgeoiserie, en Maisoncelles, etc. ; — lettres de bénéfice d'inventaire, les unes du 21 février 1789, les autres du 23 mai 1789 pour les différents héritiers de Marie-Anne Le Roy, veuve d'Antoine Carvoisin d'Armancourt, etc., etc.

B. 870. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1769-1778. — Noms, qualités et demeures de ceux qui entendent faire le commerce des grains, ainsi que les noms, qualités et demeures de leurs associés ou commettants, le tout en exécution de l'arrêt du Parlement de Paris du 20 janvier 1769 ; — déclarations des différents particuliers qui désireront continuer d'exercer à Laval les arts et métiers énoncés en l'édit du roi donné à Versailles, le 25 d'avril 1777, qui supprime les anciennes communautés et en organise de nouvelles (cet édit se trouve au registre B. 852).

B. 871. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1776-1790. — Distributions des procès par écrit et charges des rapporteurs d'iceux.

B. 872. (Registre.) — In-quarto, 7 feuillets, papier.

1771-1790. — Délibérations des officiers du siége ordinaire de Laval dans lesquelles il est décidé : qu'une députation composée du juge civil et du juge de police irait saluer, à son arrivée à Laval, M. de Seillac, intendant du comte de Provence ; — que le corps des officiers du siége de Laval souscrivait pour une somme de 3,000 livres dans le but de faire venir des grains pour la subsistance du pays ; — que la compagnie ne pouvait ni ne devait procéder à la lecture de divers édits et déclarations du Roi relatives à l'administration de la justice et qu'elle protestait d'avance s'il y était procédé d'autorité ; — que 1,500 livres seront remises au receveur des pauvres de la Trinité et mille livres au receveur des pauvres de Saint-Vénérand, lesdites sommes à prendre sur les deniers des boues, etc.

B. 873. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1688-1788. — Huissiers et sergents ; — procès-verbaux des assemblées générales des huissiers et sergents du comté ; — amendes prononcées contre les absents aux audiences ou aux processions de la Fête-Dieu ; — ordres d'assister auxdites processions ; — surveillance des marchés de Laval.

B. 874. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1721-1735. — Informations faites par devant le siége ordinaire sur les vie et mœurs des personnes nommées par le comte de Laval aux charges et emplois de notaire, sergent, gardien des prisons, etc. ; — procès-verbaux d'assemblées de sergents ; — rôles des amendes portées contre ceux d'entre eux qui avaient manqué d'assister aux audiences.

B. 875. (Liasse.) — 82 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1735-1787. — Informations faites par devant le siége ordinaire sur les vie et mœurs des personnes nommées par le comte de Laval aux charges et emplois de notaire, sergent, gardien des prisons, etc.

B. 876. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets, papier.

1779-1789. — Récépissés de pièces confiées par le siége de Laval aux directeurs des messageries de cette ville et que ceux-ci se chargent de transmettre aux greffes du Parlement de Paris et du Présidial du Mans et à l'économe de l'hospice de Bicêtre. Parmi ces messages figure un sac qu'on a dit au directeur des messageries contenir : « les grosses du procès criminel « instruit à la requête de M. le Procureur fiscal du « comté-pairie de Laval contre Jean C... et le nommé « Cottereau dit Chouan, accusés d'homicide. » (1781).

B. 877. (Registre.) — In-quarto, 113 feuillets, papier.

1738-1740. — Registre servant à consigner les déclarations de déplacements occasionnés aux plaideurs pour les besoins de leurs causes.

B. 878. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1720-1727. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts, arrêtés de comptes. — États de fraits présentés par René Lemonnier et sa femme contre les époux Jean Le Taillandier ; — par Pierre Bidault, sieur de Montbert, contre Jacques Le Filleux, sieur de La Lande ; — par la veuve Pierre Lemonnier de La Jourdonnière, Pierre Lemonnier de La Jourdonnière, Jean Lemonnier de La Godière contre Jean Beucher, le mineur Jacques Lilavois et Suzanne Lilavois ; — compte de vente de meubles présenté par François Le Breton, notaire, etc.

B. 879. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1728-1735. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts. — États de frais présentés par Pierre Rousseau et Jeanne Choslet, sa femme, contre Charlotte Thoreau, veuve Jacques Louveau ; — par Catherine Gontier, veuve Pierre Jupin, contre Mathurin Gauthier, sieur de Mérolles, et Marie Leclerc, sa femme ; — par Ambroise Gombert, sieur de La Tesserie, contre Jean Fournier et François Chapelier ; — par Antoine Courbier contre Maurice La Guillée, curé de Saint-Georges-le-Feschal ; — par Pierre Chevallier contre Louis Lebrun, sieur de Thubœuf ; — par Jean Trochon contre René Raslier, sa femme, et François Gougeon, etc.

B. 880. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1736-1741. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts. — États de frais présentés par Pierre Cournée contre Jacques Landais et Périne Bry, sa femme ; — par Jean Chantepie contre Dom Joseph-Pierre de Vilars, religieux de Saint-Benoit ; — par Paul Vannier contre Joseph Rousseau de Montfranc et Hélaine de La Porte, sa femme ; — par la veuve de Nicolas-Jean-David de Saint-Tard contre la succession de Daniel Mérial de Lonchamps et d'Anne Théreau, sa femme ; par Gabriel Brou contre la paroisse de Saint-Vénérand de Laval ; — Pierre Pehu contre Jean Le Clerc des Gaudesches ; — pour Nicolas Rolland, musicien-serpent à Saint-Tugal, contre la veuve Pierre Biray, etc.

B. 881. (Liasse.) 54 pièces, papier.

1742-1748. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts. — États de frais présentés par Marie de Bedde, femme de Roger, comte de Raimont, contre la veuve Jacques Diguet, Pierre, Renée et Marguerite Diguet, Louis Châtelain et Marie Diguet, sa femme ; — par Louis Poirier et Marguerite Chalmel, sa femme, Mathurin-Jean Adam et Jeanne Chalmel, sa femme, et Marie Chalmel, contre la succession de Jeanne Cosson ; — par Jean Le Beul, curateur de la succession de Denis Le Varvasseur ; — par François Guérin et Louise Foucher, sa femme, contre Gabriel et Jean Choquet ; — par Siméon-Brice Coupel et Jeanne Mouteau, sa femme, contre Jean-François Delaunay-Descepeaux ; — par François Mandron, praticien au palais royal du Mans, contre Louis Bourdet et Pierre Bescher, etc.

B. 882. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1749-1757. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts. — États de frais présentés par René Léveillé, contre le curateur de Jean Bourny ; — par Gabriel Duchemin, sieur des Loges, contre Jacques Duchemin, sieur de La Morinière, et Renée Touschard, sa femme ; — par Jean Boussard contre Jeanne Courcier, Julien Bourdais et François Sauvage ; — par Marie Pissonnet de Bellefond, veuve de Pierre-René de La Planche, seigneur de Ruillé, contre Henri-Gaston Deshayes, seigneur de Chantepie ; — par le sieur Duchemin de Mottejean, contre la veuve et les enfants de Jean Le Clerc des Gaudesches, contre Jean-Pierre, Daniel-Hiérosme-Pierre Le Clerc et César-Léonard de Couasnon ; — Charles-Louis Louvrier contre le curateur de Joseph-César Arnoul, contre Jean-Baptiste et Marie Arnoul, contre la veuve de René Arnoul, etc.

B. 883. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1758-1765. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts, arrêtés de comptes. — États de faits présentés

par François Bauquais et Jean Bouin, sieur de La Maisonneuve, contre François Le Gauffre; — par Michel Levesque contre Catherine Landais, femme de Pierre Gueslin; — par Jean Viel contre Marie Buffebran, veuve Pierre Lemonnier, Louis Simon, veuf de Jeanne Cottineau, et Jacques Mollet, sieur d'Auval, etc.; — Comptes: de vente mobilière rendu par Pierre Aubry à François Marteau et au curateur de la succession de Michel Trois; — de ferme judiciaire rendu par François de Maillé à René Pavy, aux époux Pierre Valet et à leurs créanciers; — de ferme judiciaire rendu par le même à la veuve Pierre Lemonnier, Jean Viel et Jacques Mollet; — de vente mobilière rendu par Pierre Aubry à Charles Lemoyne de Juigny, à la paroisse de Saint-Jean-sur-Mayenne, et à Nicolas Rolland, curé dudit lieu, etc.

B. 884. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1766-1768. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts, arrêtés de comptes. — États de frais présentés par Jacques Viviens contre Jacques-Mathieu Pottier; — par Étienne Le Métayer contre Ambroise Gougeon; — contre les époux Mathurin Morineau contre les époux Jean Paumard; — par Jean-Martin du Mesnil, écuyer, contre la succession de Marie et Françoise Mochin et la paroisse de la Trinité de Laval, etc.; — Comptes: de vente mobilière rendu par Jacques-Jean Besnier à Pierre-André Beaudet, titulaire de la chapelle de Piau et à la succession d'Alexis Périer; — de curatelle rendu par Louis Garot aux mineurs Janvier, etc.

B. 885. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1779-1790. — Taxes d'états de frais et loyaux coûts, arrêtés de comptes. — États de fraits présentés par Michel Ory contre Guillaume Corbin de La Hamonnière; — par François de Launey de Fresney contre Jacques Talvats de La Reignière; — par François Barré de La Bertrie et Jeanne Coudray, sa femme, contre Jeanne Gureau de La Trégonnière; — Jean-Baptiste Turpin, sieur du Cormier, prieur de Parné, doyen rural de la paroisse de la Trinité de Laval contre Nicolas Matagrin de Chanteloup; — Adrien Salliord et ses enfants contre Pierre-Simon Dutertre, etc.; — Compte rendu par le curateur de la succession de Paul Guillois à René et Paul Guillois, au curateur de Charles et Marie Guillois, aux héritiers de Marie Eveillard, veuve Noël Le Sueur, à François Guillois et Pierre Beaudouin.

B. 886. (Liasse.) — 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722-1761. — Réparations de cures et chapelles. — Arrêt du Parlement sur la compétence du siége ordinaire en matière de réparations de presbytères; — demandes, réceptions de réparations à la cure de Maisoncelles, au bénéfice de Sainte-Croix, en l'Huisserie, à la cure de la Trinité de Laval, au presbytère de Forcé, à celui de Montjean, à la chapelle de La Louisière, en Avesnières, au bénéfice de La Thuaudière, en Courbeveille, à la chapelle de Saint-Michel de Champagné, de Saint-Michel de Polié, en l'église de Contest, à la cure de Nuillé-sur-Vicoin et au temporel en dépendant, à la chapelle de La Rousselière, en Courbeveille, au temporel de la chapelle de La Terrasserie, desservie en l'église de la Trinité de Laval, au bénéfice des Sesboués, en Saint-Germain-le-Fouilloux; à la cure de Montsûrs, à celle de l'Huisserie, à la chapelle des Coudrais, en Montigné, etc.

B. 887. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1762-1763. — Réparations de cures et chapelles. — Demandes et réceptions de réparations à la cure de Préaux, à la prestimonie du saint nom de Jésus, à la chapelle du Rossignol, au bénéfice de La Francière, en L'Huisserie, à la cure de La Chapelle-Anthenaise, au bénéfice dépendant de la chapelle de L'Éferière, en Louverné; aux temporels des chapelles de Saint-Pierre, en Argentré, du Pré-Rond, au Buret, de Saint-Pierre de Brassé, en Beaulieu, de La Francière, de Saint-Nicolas, de La Chevrais, de La Moisière, de Saint-Roch et Sainte-Marguerite de La Vrillerie, etc.

B. 888. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1764-1768. — Réparations de cures et chapelles. — Demandes et réceptions de réparations aux temporels des chapelles de La Haistellière, en Courbeveille et en Ahuillé, de La Roche-Telluère, des bénéfices de La Vannerie et de La Caillebourdière, des chapelles des Chenevelles, de Notre-Dame des Landes, de La Petite-Croisnière et de La Peultière, des prestimonies de Préau et de La Prestrie, des chapelles des Alleux, en Cossé, de Montigné, des Soucheries, du Chemin ou de La Merveille, des prestimonies de La Raynette et aux Clercs, des Courtois et de La Vigne, etc., du prieuré d'Argentré, des cures d'Astillé, de Houssay, de Saint-Jean-sur-Mayenne, de Montsûrs, de Saint-Germain-de-l'Hommel, etc.

B. 889. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1769-1777. — Réparations de cures et chapelles; — demandes et réceptions de réparations aux cures de Maisoncelles, de Saint-Pierre-la-Cour, de Saint-Germain-le-Fouilloux, du Buret, de Saint-Georges-le-Fléchard, du prieuré-cure de Saint-Isle, etc., au temporel des chapelles et bénéfices de Rougette, de La Bourgonnière, en Bazougers, de La Macheferrière, de La Basserie, de La Cave, de La Goupillère, de Montreuil, en Villiers-Charlemagne, de La Falluère et des Noyers, de La Tremblaye, de La Fontaine, des Rouvrais, de Marboué, de La Madelaine-du-Roch, etc.

B. 890. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1778-1787. — Réparations de cures et chapelles; — demandes et réceptions de réparations aux cures de Montsûrs, de Châlons, de Saint-Jean-sur-Mayenne, de Parné, de Ruillé-le-Gravelais, etc., aux temporels des chapelles et bénéfices des prestimonies des Bouvets, de Saint-Jacques de La Masserie, de La Pihaire, de La Lavinière, du Puid-Neuf ou de Notre-Dame de Consolation, de La Bersonnière, de La Heaule, de La Madelaine-du-Roch.

B. 891. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1788-1790. — Réparations de cures et chapelles; — demandes et réceptions de réparations à la cure de Montjean et au prieuré de Gesnes, aux temporels des chapelles, bénéfices et prestimonies du Péricot, de La Rouillerie, de La Basse-Quantinière, de Saint-Étienne du Pastis, desservie dans la chapelle domestique du château de La Feuillée, de Bethléem ou du Chemin, desservie en l'église de Saint-Vénérand de Laval, de Saint-Jacques du Bourg-Hersant, etc.

B. 892. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1674-1720. — Police des corporations et affaires commerciales; — condamnations prononcées contre des fabricants sergers pour contraventions aux règlements sur les manufactures d'étoffes; — instance de la communauté des marchands drapiers, merciers, joaillers, grossiers, quincaillers, feronniers, droguistes et épiciers de Laval contre les chapeliers de ladite ville tendant à empêcher ceux-ci de continuer de prendre la qualité de communauté; — règlement des droits et salaires des sergents du Comté; — projet de règlement pour les couvreurs de maisons; — ordonnance de mise en exécution du règlement de mai 1683 sur la fabrication des toiles; — réceptions de maîtres; — nomination d'un syndic des bouchers; — demandes en paiement de marchandises, etc.

B. 893. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1721. — Police des corporations et affaires commerciales; — requête des maîtres boulangers de Laval au juge de police à l'effet d'obtenir, vu l'augmentation du prix des choses, « un nouvel essay des grains, sçavoir de froment rouge, méteil, bled véronné et seigle, pour ensuite, suivant l'essay, être le prix des pains réglé ainsi qu'il appartiendra »; — Comptes de recettes et dépenses rendus par les jurés de la communauté de maîtres tanneurs de Laval; — nomination de jurés peigneurs et cardeurs de laines; — requête de l'hôpital Saint-Louis de Laval aux fins d'obtenir réglementation du prix de la viande pendant le carême, pour qu'il puisse user du privilége de vente à lui accordé par le roi; — réception de jurés sergers; — demandes en paiement de marchandises, etc.

B. 894. (Liasse.) — 161 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722. — Police des corporations et affaires commerciales; — contraventions à la fabrication et à la vente des toiles; — nominations de syndics et jurés; — pièces relatives à la communauté des carreleurs de souliers de Laval; — instance de plusieurs maîtres couvreurs de Laval contre des membres de leur communauté qui s'étaient emparés des objets servant à la célébration du service fait chaque année en l'église de la Trinité pour ladite communauté; — avis du maire et des échevins de Laval sur le projet de statuts des maîtres cordonniers; — demandes en paiement de marchandises et d'obligations commerciales, etc.

B. 895. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1723. — Police des corporations et affaires commerciales; — état des communautés statuées en jurandes de la ville de Laval, fourni, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 11 décembre 1725 à la requête de Jean Grilleau, chargé par S. M. du recouvrement de la somme qui doit provenir de la vente des maîtrises dans chaque ville, ledit Grilleau représenté par François d'Argencé, son procureur; — compte de gestion rendu par Pierre Olivier ci-devant procureur de la communauté des Pélerins de Saint-Jacques; —

procès-verbal de représentation des registres commerciaux de François Duchemin, sieur du Clos ; — requête des maîtres boulangers au lieutenant du Comté, afin d'obtenir la permission, pour chaque maître, d'acheter sur le marché autant de grain qu'il en aura besoin pour l'exercice de son métier ; — requête du procureur fiscal, pour empêcher la mise en vente des toiles non marquées et non visitées ; — nominations de jurés et syndics de divers métiers ; — procès-verbaux de visite chez les boulangers ; — arrêts du parlement de Paris relatifs à la fabrication, qualité et vente du pain dans la ville de Laval ; — réception de Pierre Royer dans la charge d'allivreur des poids et mesures du Comté ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises, etc.

B. 896. (Liasse). — 113 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1724. — Police des corporations et affaires commerciales ; — règlement concernant l'exercice de la profession d'avocat au siége de Laval ; — enquête sur les vie et mœurs de Joseph-Pierre Chemel de La Villauffray qui demandait à être admis à exercer la profession d'imprimeur libraire, à Laval ; — requête du lieutenant-général et du procureur fiscal du Comté tendant à faire condamner à 3 mois de prison et à l'amende plusieurs bouchers qui ne voulaient pas vendre la quantité voulue de viande de bœuf ou de vache et cela dans un esprit de révolte contre les règlements ; — procédures relatives à cette affaire et à d'autres délits contre la police de la boucherie ; — règlement du prix du pain ; — avis des officiers de police du Comté sur les modifications à apporter aux statuts des maîtres peigneurs et cardeurs de laine ; — enregistrement des provisions de Jean Couannier, nommé lieutenant à Laval du 1er chirurgien du roi ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises ; — bilan de René Meignen, etc.

B. 897. (Liasse). — 199 pièces, papier.

1725. — Police des corporations et affaires commerciales ; — déclaration de la communanté des avocats du siége portant qu'ils s'abstiendront de paraître aux audiences tant qu'on leur aura pas rendu justice dans la question du règlement de leurs honoraires ; — nomination d'un procureur de la communauté des boulangers ; — avis du maire et des échevins de Laval sur le projet de statuts de la communauté des sergents-drapiers-drapants ; — compte de gestion rendu par Jacques Sédilier de La Notterie, l'un des jurés de la communauté des marchands tanneurs ; — nominations de jurés et syndics de communautés ; — poursuites contre un boucher convaincu d'avoir acheté pour la consommation deux bœufs scrofuleux ; — quittances de diverses sommes données par le sieur Pouteau du Plessis à M. Lemoine de Juigné, son beau-frère ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises ; — bilan de René Boutruche, marchand de vin en gros, etc., etc.

B. 898. (Liasse.) — 103 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1726. — Police des corporations et affaires commerciales ; — procès-verbal de visite des ateliers des tisserands de Laval par l'inspecteur des manufactures de la généralité de Tours, demeurant à Laval ; — répartition entre les bouchers de Laval d'une somme formant un reliquat du compte de gestion rendu par François Nupieds ci-devant procureur de la communauté des bouchers ; — Compte rendu à la communauté des boulangers par Guy Moyré, procureur sortant ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises et d'obligations, etc.

B. 899. (Liasse.) — 116 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1727-1728. — Police des corporations et affaires commerciales ; — nominations de syndics et jurés des métiers ; — compte rendu par Pierre Boissel, sieur de La Saunière, marchand tissier, receveur-juré des droits de six deniers par toile vendue au marché public de Laval, attribués aux jurés tissiers ; — requêtes des fermiers ou propriétaires à rente des fours banaux du Grand-Four, de la Geôle appartenant au comte de Laval, de Saint-Martin dépendant du prieuré du même nom, de la Coconnière, de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien, du Four-Fraudin, de Sainte-Catherine, du Manoir, de la commanderie de Thévalles, tous situés ville et faubourgs de Laval, aux fins d'obtenir une augmentation de droits de cuisson ; — bilans d'Anne Porcé, veuve de Sébastien Debond et de René Rabbé, mari de Jeanne Bertier ; — réceptions de maîtres ; — procédures relatives à des demandes en exécution de conventions, en paiement de marchandises, etc.

B. 900. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1728. — Police des corporations et affaires commerciales ; — réceptions de maîtres ; — compte de gestion rendu à la communauté des peigneurs-cardeurs de laine par François Le Hort, juré de ladite communauté ; — nominations de jurés et syndics des

métiers ; — compte de gestion rendu par Guillaume Rousseau, procureur de la communauté des boulangers ; — prestations de serment de maîtres reçus ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises, etc.

B. 901. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1729. — Police des corporations et affaires commerciales. — Inspection faite chez des teinturiers par Gilles-Michel Lelong de La Besnardière, juge de police et maire perpétuel de Laval, assisté du procureur fiscal, du sieur Bricel, inspecteur des manufactures de toiles, de Pierre Bourdin et René Trois, anciens grands-gardes de la communauté des marchands de draps de laine et soie, de François Hayer et Mathurin Duchesne, jurés de la communauté des maîtres sergers, etc ; — enquête sur l'état des manufactures des étoffes, serges, étamines, et droguets qui se font à Laval ; — nominations de jurés des métiers ; — compte de gestion rendu par Urbain Guesnerie, procureur de la communauté des tailleurs d'habits ; — procès-verbal d'enquête sur l'état des manufactures de toiles ; — procédures relatives à des demandes en paiement de marchandises, etc.

B. 902. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1730. — Police des corporations et affaires commerciales. — Affirmation de créances par Pierre Bidault ; — Enquête sur l'état de la fabrication des toiles, à Laval ; — procès-verbaux contenant les empreintes des marques de jurés sergers, drapiers et merciers ; — nominations de jurés des métiers ; — compte de gestion rendu par René Delière, sieur de La Braudière, juré des tanneurs ; — arrêt du Conseil d'État du Roi portant règlement pour la manufacture des toiles de Laval (imprimé) ; — nominations de syndics et jurés des métiers ; — réceptions des maîtres ; — procédures commerciales, etc.

B. 903. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1731-1733. — Police des corporations et affaires commerciales. — Procès-verbaux d'enquête sur l'état de la fabrication des toiles, des étoffes de laine, serges, étamines et droguets ; — requête du comte de Laval au juge ordinaire, relative à la nouvelle portée des toiles de Laval réglée par arrêt du Conseil du Roi du 12 décembre 1730 ; — action des confrères de Saint-Jacques contre Nicolas Bourdin, tendant à ce que le défendeur soit tenu de remettre au porte-enseigne, Julien Deffay, les deux enseignes de ladite confrérie ; — nominations de procureurs et jurés des métiers ; — procès-verbal de saisie de fil mis en vente sans les conditions voulues ; — contestation commerciale entre René Terrier, sieur de La Clémencerie, François Barrier, orfèvre à Paris et Pierre Duchemin, sieur de la Favardière, négociant à Nantes ; — compte de gestion rendu par Claude Roulier, procureur de la communauté des cordonniers ; — réception de maîtres ; — bilan de Pierre Richer ; — contestations entre patrons et compagnons ; — Jean Couanier, sieur dn Peré, lieutenant du premier chirurgien du roi, contre Pierre Périer, maître chirurgien : demande tendant à obliger le défendeur à tenir en bon état ses instruments de chirurgie et à payer le droit de visite ; — procédures relatives à des demandes en paiements de marchandises, d'obligations, etc, etc.

B. 904. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1734-1737. — Police des corporations et affaires commerciales. — La communauté des marchands de draps et droguistes de Laval contre le sieur Apert : demande en confiscation de marchandises mises en vente sans autorisation ; — Jean Crouilbois, sieur de Maubusson, contre Jacques Moreau, colon au lieu de La Thibergère, en La Brûlatte : demande en dommages-intérêts pour défaut de livraisons de bois que le défendeur devait faire pour le compte du demandeur ; — requêtes de Philippe Deslandes, François Lasnier, Louis Rachard, Pierre Diard, Julien Faitu, Pierre Croissant de La Morinière, etc. tendant à être reçus maîtres ès professions de serrurier, teinturier, boulanger, maçon, cloutier, tanneur, etc. ; — renonciations de maîtres ; — compte de gestion rendu par Jean Engoulvent, juré de la communauté des marchands poêliers ; — affirmation de paiement de créance donnée par Jean Plaichard, sieur du Tertre, à Marie et Françoise Mochin ; — réception de Jacques Broul, prêtre, nommé par la duchesse de La Trémouille sacriste de Meslay ; — demande en expédition de plainte en banqueroute frauduleuse, ladite expédition destinée à servir de pièce à l'appui d'opposition à un mariage, etc.

B. 905. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1738-1740. — Police des corporations et affaires commerciales. — Enregistrement des provisions de Jean Deschamps de La Bellangerie, médecin royal ;

nomination de Jean Barassé comme procureur de la confrérie des pélerins de Saint-Jacques ; — réceptions et serments de maîtres de divers métiers ; — contestations commerciales entre Jean Duchemin, sieur des Jouanières, et Jeanne Maherault, veuve Jean Gru ; entre Pierre Corbillet, Jean Drugeot et Jean Fourmont ; entre Joseph Divay et François Laisné ; entre François Girard et Yves-René Picherie, sieur de La Tour, etc. ; — Lettres-patentes du roi et règlement concernant les toiles qui se fabriquent dans les villes de Laval, Mayenne, Château-Goutier, et aux environs, donnés à Versailles, le 19 août 1739 ; imprimé à l'imprimerie royale, in-4° de 39 pages ; — demande en condamnation à l'amende pour contravention aux règlements de la vente des toiles, intentée par le procureur fiscal contre les hocqueliers et courtiers Pierre Bruneau, Julien Suhard, Joseph Bourdin, Guy Flon, François Leroux, Jean Patry, Jean Triquerie, François Beucher, Nicolas Guyau, Michel Marchais, René Lemercier, etc.

B. 906. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1741-1743. — Police des corporations et affaires commerciales. — Contestations commerciales entre Jacques Chopin et René Buon et René Paré ; entre Mathieu Berton et Suzanne Caillon, sa femme, et Pierre Jousse, dit Saint-Jean ; entre Pierre Courte et Jean Lemaréchal ; entre Anne Morin, veuve Guillaume Lefort, et Gabriel Guittet de La Houllerie ; entre René Angot et Julien Planchais, etc. ; — procès-verbaux de vérification de quittances et de description de billet ; — réception de François Esnue, docteur en médecine, comme médecin à Laval ; — réception de maîtres des métiers ; — sommation faite à Julien Bodinier de parachever une livraison de lins à Michel et René Bareau frères ; — main-levées de confiscation de toiles prononcées par Charles-Nicolas Leclerc de Lesseville, intendant de la généralité de Tours, en faveur de René Gouger, de Laval, et, par l'intendant Jacques Pineau, baron de Lucé, en faveur de René Collet, de Saint-Germain-le-Fouilloux ; — enquête sur une convention d'achat de grains, etc.

B. 907. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1744-1745. — Police des corporations et affaires commerciales.. — Contestations commerciales entre François Dubois et Marie Deséchalliers, veuve Jean Gerrand ; entre François-Henri-Denis de La Corbinière, fermier général du temporel du prieuré de Saint-Clément de Craon et Jacques Desbrosses ; entre Jean Leriche et Jean Leroux entre Michel Leroyer ; et Daniel Petit et Anne Morin, veuve Jean Messant ; entre Louis Le Rat et Joseph Paumard, etc. ; — affirmations de créances sur Charles Simon, sieur de Thuré ; — réceptions et serments de maîtres des métiers ; — main-levées d'amendes et de confiscations de toiles prononcées par l'intendant de Tours, etc.

B. 908. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1746-1750. — Police des corporations et affaires commerciales. — Convocation des maîtres tissiers au Palais, devant le juge de police, pour élire les jurés de leur communauté ; — procès-verbal de l'inspection faite au marché de Cossé par Jean Guiard et Pierre Adam, commis visiteurs des fils qui se vendent dans le département de Laval ; — Jean-René Barbeu de La Couperie contre Pierre-Jacques Le Tourneur de La Guittonnière : demande en reddition de compte de la gestion titulaire de Pierre-Alexis Le Tourneur, fils du défendeur ; — nomination de grands et petits gardes de la communauté des marchands de draps de soie ; — réceptions et serments de maîtres ; — contraventions à la fabrication et à la vente des toiles ; — requête de Jean Raclot tendant à être autorisé à ouvrir un café à Laval ; — présentation par les boulangers de Laval d'un arrêt du Parlement ordonnant de nouveaux essais pour faire connaître la quantité de pain pouvant provenir des diverses espèces de grains et établir les bases d'un nouveau tarif des salaires desdits boulangers ; — contestation entre Louis-Ferdinand Cellier et René Tellot, au sujet de la remise des papiers et registres des greffes du siége de Laval ; — contestations commerciales, etc.

B. 909. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1751-1755. — Police des corporations et affaires commerciales. — Contestations commerciales entre René Gontier et Mᵉ Pierre Jouanneau ; entre Guy Triquet et Joseph Lemoyne ; entre Marie Legrand et Thomas Le Bourdais, etc. ; — contraventions à la fabrication et à la vente des fils et toiles ; — bilans de Pierre Valette, de Julien Jarry et de Joseph Hardy ; — nomination de jurés des communautés ; — réception et serments de maîtres ; — compte de gestion rendu par Julien Lemesle, sieur de La Maison-Neuve, ancien grand garde de la communauté des marchands de drap de soie, merciers et épiciers de la

ville de Laval; — affirmation de créance par Pierre-Jean Hébert, sieur de La Chesnaye, sur Pierre Leclerc; — sentence relative à la fixation du prix du pain, etc.

B. 910. (Liasse.) — 215 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1756-1759. — Police des corporations et affaires commerciales. — Procédure relative à la faillite de Pierre Valette fils, demande portée par les créanciers pour l'exécution du cautionnement assuré par le père du failli; — bilan du sieur Gravelle, négociant à Saint-Malo; — contrôle des ouvrages d'étain; — réceptions de maîtres et jurés des métiers; — requête de Jean Lamare, tendant à obtenir la permission de se faire accompagner dans la halle aux toiles par un de ses ouvriers pour montrer ses toiles aux marchands, contrairement à l'article du règlement qui interdit l'entrée de la halle aux hocqueliers; — même requête de Pierre Bigot; — sentence rendue au profit de Jean-Baptiste Moreau, François-Ambroise Lejay des Astellais etc., contre le syndic de la faillite de Nicolas Pousteau du Plessis; — contraventions à la manufacture et à la vente des fils et toiles; — comptes de gestion rendus par les jurés des communautés des tanneurs et des cordonniers; — contestations commerciales entre Madeleine Gaubert, veuve Simon Baudet et Françoise Girard, veuve Jacques Brault; — nomination de procureurs, sergents et jurés de la confrérie des pélerins de Saint-Jacques, etc.

B. 911. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1760-1764. — Police des corporations et affaires commerciales. — Ordonnance de police déboutant les maîtres boulangers de leur demande au sujet de la taxation du prix du pain; — réclamation des bouchers contre la taxe de la viande; — contraventions aux règlements sur la manufacture des fils et toiles; — procès-verbal de l'essai du sel pour le blanchiment des toiles; — ordonnance de police pour les pieds-de-roi, aunes et laises des toiles; — ordonnance pour le marc des toiles; — requête de François Mimard, notaire à Villiers-Charlemagne, sollicitant la remise des minutes de son prédécesseur Jean-Marin Hirbec, déposées au greffe du siége ordinaire de Laval; — requête de Jean-Baptiste de Chibellier, négociant au Hâvre, représentant des négociants espagnols du Port-Sainte-Marie, demandant une expertise sur des toiles de Laval avariées par un naufrage; — requête des habitants de Montjean, représentés par René Mariette, curé, Jacques Lemasson sieur de La Mine et Mathurin-François-Etienne Hemmelin, sieur de La Perrière, afin de recouvrer la somme due par la faillite Pouteau du Plessis aux pauvres de ladite paroisse, pour la placer sur le clergé du Mans; — envoi par les juges-consuls de Nantes à ceux de Laval d'un exemplaire de leur requête au Roi tendant à la révocation de la déclaration du 7 avril 1759, qui rendait baillagères les juridictions consulaires: — envoi par les juges-consulaires d'Orléans d'un exemplaire de l'arrêt obtenu par eux contre les officiers du baillage d'Étampes; — lettre des consuls de La Rochelle invitant les consuls de Laval à s'associer à leurs démarches pour empêcher les colons d'obtenir du Conseil du Roi l'admission des étrangers dans toutes les colonies françaises; — nominations de jurés et syndics et maîtres des métiers; — contestations commerciales, etc.

B. 912. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1765-1768. — Police des corporations et affaires commerciales. — Contestations commerciales. — Procès-verbal des examens subis par François Tafforeau, aspirant à la maîtrise du métier de tanneur; — états de saisies de toiles; — examen des titres et capacité de Gabriel Andouard, aspirant à la profession de libraire à Laval; — comptes de gestion rendus par les jurés de la communauté des maîtres maçons, sergers, boulangers, peigneurs et cardeurs de laine, etc.; — nominations de procureurs et jurés, et réceptions de maîtres des métiers; — requêtes des boulangers relatives à la taxe du pain; — ordonnance de police portant fixation du prix du pain; — délibérations sur les moyens d'améliorer le commerce des étoffes de laine et de soie et de remédier aux abus qui s'y sont introduits, etc.

B. 913. (Liasse.) — 192 pièces, papier.

1769-1773. — Police des corporations et affaires commerciales. — Ordonnance pour réprimer les abus du commerce de la poissonnerie; — comptes de gestion rendus par Marin Galpin, procureur de la communauté des cordonniers, par Julien Courcelle, procureur de la communauté des tailleurs, etc.; — nominations de procureurs, jurés, et réceptions des maîtres de métiers; — assemblée des cordonniers pour délibérer sur le remplacement de leur drapeau; — bilans de commerçants en faillite; — ordonnance portant fixation du prix du pain; — contestations commerciales entre Mathurin

Geslot et Louis Garry; entre Noël Pierre et François Cailler; entre François-René Jourdan et René Crouillebois, père et fils; entre François Lagarde et Jean Tirouflet; entre Charles Taupin de la Frardière et Charles Jeudy; entre Joseph-Marie, sieur de Renaise, et Martin Meignan; entre Pierre Gaultier, sieur de Vaucenay, et Pierre Frin, etc.; — sentence faisant défense à Jacques-Alexandre Menard du Hallay, curé de Bonchamp, et à tous autres curés, vicaires, sacristes et prêtres du ressort du comté, de percevoir aucuns grains ou fruits autres que la dîme, sous le nom de glane, boisselage, etc., et de faire aucune quête, etc.

B. 914. (Liasse.) 218 pièces, papier.

1774-1778. — Police des corporations et affaires commerciales. — Contraventions aux règlements sur la vente des toiles; — nominations de grands et petits gardes de la communauté des marchands de draps de soie; — nominations et comptes des procureurs des tailleurs et boulangers; — contestation commerciale entre Jeanne Morin, veuve Louis Lemonnier et Joseph Pihier; — règlements de la confrérie des pélerins de Saint-Jacques: nominations de procureurs, sergents et porte-enseigne, compte de gestion du procureur de ladite confrérie; — contestation commerciale entre Michel Séguin et Jean Accarie, entre Guillaume Pommerais et Pierre Mongazon, entre Louis Lepannetier et Joseph Barassé, etc.; — bilans de commerçants en faillite; — états nominatifs des maîtres cordonniers en neuf et en vieux, et des maîtres traiteurs, rôtisseurs et pâtissiers; — procès-verbal de visite des toiles dans les magasins des négociants de Laval; — déclarations de continuation de métier fait conformément à l'édit du mois d'avril 1777; — lettres du ministre Joly de Fleury, relatives aux communautés des métiers, etc., etc.

B. 915. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1779-1783. — Police des corporations et affaires commerciales. — Affirmations de créances et autres pièces relatives à la faillite des sieurs Le Nicolais frères, Gérard et Cie; — bilans de commerçants en faillite; — contestations commerciales entre Julien Moudière et François Bal; entre Pierre Gaultier et René Collet, sieur de la Garrière; entre Jean Chastelain et René Rojou; entre Catherine-Geneviève Gaultier, veuve de François de Laporte et René Vétillard; entre François de Launay de Fresnay et Jean Adam; entre René-Richard de la Fournière et la veuve René Accarie; entre Nicolas-Etienne Besnier de Chambray et Gilles Vannier, etc.; — procès-verbaux de contraventions et délits commis au marché aux toiles de Laval; — ordonnance et règlement de police en faveur des épiciers, ciriers et chandeliers de Laval; — délibération des officiers du siége de Laval sur une requête de plusieurs boulangers; — requêtes des cordonniers; — procès-verbal de visite au bureau des fabricants d'étoffes de laine; — procès-verbal de la visite faite par Jean Le Marié et Jean-Baptiste Trioufle chez plusieurs fabricants et tisserands; — révision du tableau de la communauté des bouchers; — ordonnance concernant les fourniers, etc., etc.

B. 916. (Liasse.) — 133 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1784-1790. — Police des corporations et affaires commerciales. — Procès-verbaux de contraventions aux règlements sur la fabrication et la vente des toiles; — contestations commerciales entre Jean Rozière et le sieur Cahoreau; entre Julien Trouillard, et Pierre Bachelot; entre Pierre Moulard et René Pinçon; entre François Chauveau et Marguerite Levillain; entre René-Joseph Delaunay du Fresne et Gabriel Heullin; entre Jacques Guesdon et Charles-Louis Louvrier, etc.; — requête des maîtres boulangers de Laval tendant à obliger les meuniers des moulins du Bois-Gamats, d'Avesnières, de Bélaillé, des Trois-Moulins et de Bootz à moudre les grains desdits boulangers avant ceux des étrangers et des particuliers; — règlement donné par les officiers du siége ordinaire concernant le rang à prendre par chacune des communautés de métiers, dans la procession de la Fête-Dieu; — états nominatifs des membres de l'ancienne et de la nouvelle communauté des marchands merciers et drapiers; — réceptions de maîtres, nominations de jurés des métiers; — requête des marchands drapiers et merciers tendant à empêcher les marchands forains qui viennent à la foire du 9 septembre de mettre leurs marchandises en vente au delà du 2me jour de la foire; — bilans de commerçants en faillite; — affirmations de créances par les créanciers des sieurs Girard et Barrier, etc.

B. 917. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1711-1728. — Police des corporations et affaires commerciales. — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis, négociant et blanchisseur de toiles à Laval; — affaires de la succession de feu Jean Pousteau, sieur de

Grenusse, décédé le 15 mars 1711, en sa maison de la Croix en Avesnières, et de sa femme Renée Geslin, père et mère dudit Nicolas Pousteau du Plessis, de Marie, Françoise et Jeanne Pousteau : apposition de scellés, inventaires du mobilier, état de l'actif et du passif de la succession, partage des meubles, etc.

B. 918. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1712-1754. — Police des corporations et affaires commerciales. — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis ; — affaires de la tutelle dudit Nicolas Pousteau, mineur de 25 ans à la mort de son père ; — affaires de la succession de Joseph Pousteau, curé d'Avesnières, oncle de Nicolas, et de Marie Pousteau, sœur dudit Nicolas et femme de François Gaultier des Mortiers ; héritiers : Louis Le Brun ou de Brun de Thubœuf et ses enfants, René Lemoigne de Juigny et Françoise Pousteau, sa femme, et Nicolas Pousteau du Plessis ; — état, en 1744, de la closerie de la Petite-Chevillardière, en Placé, et de la métairie du Parc, en Saint-Beaudelle, apportées en dot à Nicolas Pousteau par sa femme Françoise-Marie Gasté, fille de François Gasté de la Blottière et de N... de Montaigu ; — rentes constituées par Nicolas Pousteau, sieur du Plessis, au profit de Renée-Angélique de Brun, de René Chevron, de Jean-Baptiste Davesgo du Valheureux et de Jean-Baptiste-Louis Leclerc de Monternault.

B. 919. (Liasse.) — 265 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1756-1784. — Police des corporations et affaires commerciales. — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis ; — affaires générales de la faillite : dépôt du bilan, affirmations des créanciers, nomination des syndics, assemblées et délibérations de créanciers, adjudication des biens-fonds de la faillite qui sont : la maison de la Croix, avec la maison et terre du Hachet et le champ du Gogo, le tout sis en Ave snières, et acquis par Pierre Le Nicolais ; le lieu, fief et seigneurie du Plessis-Guilleu, sis en Bonchamps, acquis par François Coustard de Chemeré ; le lieu et métairie de la Huaudière, en Avesnières, acquis par François Henry ; le lieu et métairie de Courcelle, en Nuillé-sur-Vicoin, avec droit de présentation à la chapelle de Saint-Pavace, acquis par François-Ambroise Le Jay des Astellais ; la pièce de terre appelée la Demi-Pièce-de-la-Bossuère, énervée du lieu du Chemin, sise en Nuillé-sur-Vicoin, et acquise par Jean-Baptiste Bidault ; la closerie de la Bouhourdière, en Avesnières acquise par Jean Coustard du Plessis ; une rente de 60 livres sur le lieu de la Thésonnière, en Bonchamp, acquise par Etienne Le Barbier ; les lieux et métairies de la Blanchardière, de la Trébondellière, de Bourette, les closeries de la Liardière et du Ligneul et taillis en dépendant, le tout sis en Cossé-le-Vivien et acquis par Pierre Guédé, sieur du Bourgneuf ; — répartitions de dividendes aux créanciers ; procurations et quittances, etc.

B. 920. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1755-1776. — Police des corporations et affaires commerciales. — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis ; — procédures entre Pierre Aubry, syndic des créanciers de la faillite, et demoiselle Renée Gasté du Parc, tutrice instituée par justice aux enfants mineurs de Nicolas Pousteau.

B. 921. (Liasse.) — 111 pièces papier, 4 pièces parchemin.

1752-1783. — Police des corporations et affaires commerciales. — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis ; — procédures entre le syndic de la faillite et la succession de François Duvivier de Lozé, débitrice de ladite faillite, et les autres créanciers de ladite succession. Parmi ces procédures se trouvent : une copie-extrait des partages faits, en 1742, entre les héritiers de Thomas Duvivier de Lozé et de Marguerite Basin, sa femme, partages ayant pour objets les lieux de la Cocherie-du-Haut et de la Cocherie-du-Bas, en Oisseau, les lieux de la Grande et de la Petite-Raverie ; l'acte d'adjudication de la Cocherie-du-Bas.

B. 922. (Liasse.) — 253 pièces papier, 1 pièce parchemin.

1756-1757. — Police des corporations et affaires commerciales, — Faillite de Nicolas Pousteau, sieur du Plessis ; — procédures entre le syndic de la faillite et divers.

B. 923. (Liasse.) — 191 pièces, papier.

1749-1762. — Police des manufactures. — Mainlevées avec modération ou décharge d'amende prononcées par l'intendant de la généralité de Tours sur des suppliques de fabricants qui avaient eu des toiles et fils confisqués pour contraventions aux règlements relatifs à la fabrication de ces marchandises. Noms des pétitionnaires : la veuve Pierre Échard, de L'Huisserie, François Gilles, de Saint-Vénérand, Antoine Cornuau, de Saint-Georges-le-Fléchard, Charles Boisseau, de

Soulgé, Louis Girard, d'Évron, Galien Gaulthier, de La Chapelle-Anthenaise, Jean Chérouvrier, de Sacé, René Boisname, de Méral, Jean Bridier, de Bazouges, Jacques Hamet, d'Avesnières, Pierre Coutelle, d'Argentré, Gervais Maugoussin, de Nuillé-sur-Ouette, Julien Muriel, de Charnay-Ernée, etc., etc.

B. 924. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1763-1785. — Police des manufactures. — Mainlevées avec délibération ou décharge d'amende prononcées par l'intendant de la généralité de Tours sur des suppliques de fabricants qui avaient eu des fils et toiles confisqués pour contraventions aux règlements relatifs à la fabrication de ces marchandises. Noms des pétitionnaires : Jean Lainé, de Saint-Germain-le-Fouilloux, Jean Bourcier, de Cosmes, Jean Férand, de Soulgé, Joseph Chasseboeuf, de Livré, Jean Prudhomme, de Louverné, Thomas Bourgoin, de Saint-Christophe, Michel Chemineau, de Saint-Vénérand, Pierre Davoust, de Chammes, Louis Le Monnier, de Grez-en-Bouère, Pierre Beslay, de Moulay, Guillaume Philippot, de Chailland, Antoine Chardron, de La Pellerine, François Rousseau, de Fontaine-Couverte, etc., etc.

B. 925. (Registre.) — In-4°, 121 pages, papier.

1694-1699. — Police des manufactures. — Sentences rendues en matière de contraventions aux règlements sur la fabrication des toiles.

B. 926. (Registre.) — In-folio, 198 pages, papier.

1699-1711. — Police des manufactures. — Sentences rendues en matière de contraventions aux règlements sur la fabrication des toiles.

B. 927. (Registre.) — In-folio, 159 pages, papier.

1722-1727. — Police des manufactures. — Sentences rendues en matière de contraventions aux règlements sur la fabrication des toiles.

B. 928. (Registre.) — In-folio, 108 pages, papier.

1726-1732. — Police des corporations et des manufactures et affaires commerciales. — Sentences rendues en matière de contravention aux règlements sur la fabrication des fils, toiles et autres tissus, de contestations entre patrons et apprentis, de contestations commerciales, etc. ; — enregistrement de l'arrêt du Conseil du roi, portant règlement pour la fabrication des toiles de Laval, du 12 décembre 1730, etc.

B. 929. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1739-1750. — Police des corporations et des manufactures et affaires commerciales. — Empreintes des marques des fabricants et déclarations de continuation de métier; — sentences sur contestations commerciales et entre patrons et apprentis ; — serments d'inspecteurs des toiles et de jurés tixiers et lainiers; — sentences sur contraventions aux règlements relatifs à la fabrication des toiles ; — enregistrement d'une requête de négociants de Laval au contrôleur-général des finances, afin qu'il impose aux fabricants l'obligation de garantir le blanc de leurs toiles, etc.

B. 930. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1750-1763. — Police des corporations et des manufactures, et affaires commerciales. — Empreintes des marques des fabricants ; — sentences rendues sur contestations commerciales et sur contraventions à la fabrication des fils, toiles et ouvrages d'étain ; — serments des inspecteurs des toiles et des jurés tixiers et lainiers ; — enregistrement d'un arrêt du Conseil d'Etat du roi, fixant le délai dans lequel les marchands de toile pourront exercer leur recours contre les fabricants, pour la non-réussite du blanchîment des toiles ; — copie d'une lettre des gardes du corps de la mercerie de Paris au juge de police et des manufactures de Laval concernant l'étalonnage, d'après les mesures de Paris, du pied-de-roi et de l'aune de Laval, etc.

B. 931. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1763-1778. — Police des corporations et des manufactures, et affaires commerciales. — Empreintes des marques des fabricants de toiles et des jurés ; — serments des jurés sergers et tixiers ; — contraventions à la fabrication des fils et toiles ; — réceptions d'auneurs de toiles; — copie d'une lettre de l'intendant de Tours, Lescalopier, à son subdélégué à Laval, de Maillé, concernant le recours que les fabricants de toile veulent exercer contre les blanchisseurs, lorsqu'il sera prouvé que le défaut de blanc des toiles provient de ceux-ci ; — contestations entre patrons et apprentis ; — contestations commerciales ; — compte rendu par

les gardes jurés tisserands de l'état de la fabrication des toiles à Laval, au 3 mai 1770, avec indication des mesures propres à remédier aux souffrances de cette industrie et à la faire progresser. *Analyse de ce document.* L'industrie des toiles avait augmenté sensiblement pendant la dernière guerre, elle avait ensuite subi une décroissance depuis 1766 jusqu'en 1769, elle avait repris en 1770, mais il y avait lieu de craindre que cette reprise ne fut que momentanée, car elle n'était due qu'à l'extrême cherté des grains, qui obligeait les ouvriers à travailler jour et nuit, et la majeure partie des produits de ce travail forcé était restée en magasin. Les causes du ralentissement de la fabrication des toiles, depuis la dernière guerre jusqu'à 1768, étaient attribuées à la rareté des matières premières : la culture du lin, trop peu encouragée, était extrêmement restreinte dans le pays ; une grande partie des fils mis en vente sur les marchés était enlevée pour la fabrication des indiennes, toiles peintes et siamoises, nouvellement introduite en France ; les fabricants lavallois trouvaient dans les fabricants étrangers des concurrents contre lesquels il était difficile de lutter, les droits de toute sorte qui entravaient la circulation des toiles de Laval dans les provinces du royaume et à la frontière d'Espagne empêchaient d'abaisser les prix, tandis que les étrangers, particulièrement les Anglais, encourageaient par des gratifications et des franchises l'exportation des toiles fabriquées chez eux. Les toiles grises de Laval, dont la fabrication venait d'être autorisée, ce qui permettait aux tisserands d'employer des fils qui autrement auraient été perdus pour le commerce, supportaient, outre les droits ordinaires, les droits de sortie des cinq grosses fermes, qui sont de 3 livres 10 sous du cent pesant, droits d'autant plus exorbitants que le prix de ces toiles était nécessairement très-bas. Les principales mesures dont l'application est demandée pour faire progresser l'industrie des toiles sont : l'autorisation de donner aux toiles de Laval des largeurs semblables à celles des toiles de Hollande et de Frise, ce qui en multiplierait l'usage ; l'autorisation de faire des trames plus légères pour les toiles à chemise destinées à la noblesse et à l'exportation dans les pays chauds tels que l'Espagne, le Portugal, les colonies françaises, espagnoles et portugaises ; une surveillance plus attentive de la fabrication et du blanchissage des fils ; un blanchissage des toiles plus perfectionné et plus expéditif, par l'adoption d'un système d'irrigation du même genre que celui qui est suivi à Beauvais et à Senlis ; un adoucissement aux règlements concernant les contraventions en matière de briéveté de laise, etc. — Compte-rendu par les jurés de la communauté des maîtres sergers de Laval, et de l'état de la fabrication des étoffes au 17 mai 1770, avec indication des moyens propres à remédier aux souffrances de cette industrie et à la faire progresser. — *Etat :* décroissance, langueur et malaise. *Causes :* élévation du tarif sur les matières de teinture, cherté du combustible, cherté des subsistances dans une grande partie du royaume, rareté et mauvaise qualité des laines fournies par le pays, gêne des fabricants forcés d'acheter à long terme, et à prix onéreux par conséquent, des laines de Normandie, d'Orléanais, de Beauce, etc., laines qui sont également de mauvaise qualité, à cause du peu de soin qu'on a des moutons, et pour d'autres motifs encore ; la concurrence des tissus à bas prix fabriqués à Lizieux, Falaise, Caen, etc., avec des matières de toute sorte, et cela contrairement aux règlements ; la concurrence des fabriques de flanelle de Vitré, où les ouvriers agissent comme si les règlements n'existaient pas pour eux. *Remèdes :* suppression des droits de tarif, encouragement de l'élevage des moutons dans le pays, application de mesures de propreté à la préparation des laines, exécution stricte et universelle des règlements, etc.

B. 932. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1778-1788. — Police des corporations et des manufactures et affaires commerciales. — Serments et empreintes des marques des jurés et auneurs tixiers et sergers ; — contestations commerciales ; — nomination par le ministre des finances Joly de Fleury, du sieur Jean-Paul Libour comme sous-inspecteur des manufactures de Laval ; — contraventions aux règlements sur la fabrication des toiles, etc.

B. 933. (Registre.) — In-folio, 201 feuillets, papier.

1753-1789. — Police des manufactures, ordonnances de l'intendant de Tours sur la marque des toiles ; — enregistrement des empreintes des marques des fabricants.

B. 934. (Registre.) — Petit in-quarto, 26 feuillets, papier.

1731-1750. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères, conformément aux édits royaux.

B. 935. (Registre.) — Petit in-quarto, 12 feuillets, papier.

1750-1753. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères.

B. 936. (Registre.) — Petit in-quarto, 50 feuillets, papier.

1753-1762. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères.

B. 937. (Registre.) — Petit in-quarto, 22 feuillets, papier.

1757-1786. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères.

B. 938. (Registre.) — Petit in-quarto, 50 feuillets, papier.

1772-1778. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères.

B. 939. (Registre.) — Petit in-quarto, 30 feuillets, papier.

1778-1782. — Police. — Déclarations de grossesse des filles-mères.

B. 940. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1676-1709. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Procès-verbal de la démarche faite par les maires et échevins de Laval près de M. de France, commandant du bataillon de Navarre, en quartiers d'hiver à Laval, pour lui remontrer les abus et exactions commis par les officiers et soldats dudit bataillon envers les habitants ; — ordonnance du juge de police pour l'exécution du tarif de 1567, dit pancarte du comté de Laval, concernant le paiement des droits de grande et petite coutume ; — ordonnances du juge de police relatives au prix du pain, au champ de foire de Cossé-le-Vivien, à l'observation du repos dominical ; — prohibant l'exportation des blés hors du comté ; — concernant le pavage autour de l'église de la Trinité, l'établissement des lieux d'aisance publics et privés ; — règlements pour les prisons de Laval ; — déclaration du roi défendant les pélerinages hors du royaume sans la permission du roi et des évêques diocésains ; — règlement général de police pour la ville de Laval ; — règlement pour le minage ; — ordonnances du juge de police pour la procession de la Fête-Dieu ; — relative à la vente du beurre ; — interdisant de mettre les bestiaux dans les vignes de Villiers-Charlemagne et autres ; — réglant le prix de la viande pour le carême, en faveur de l'hôpital Saint-Louis, qui avait le privilége exclusif d'en vendre pendant ce temps ; — concernant la délimitation à établir entre les métiers de carreleur et de blanchisseur et celui de maçon ; — autorisant les habitants de Villiers-Charlemagne à nommer des gardes de leurs vignes ; — nommant deux commis pour la perception des droits de prévôté dans la Branchère d'Argentré ; — contre la mendicité et le vagabondage ; — enjoignant à ceux qui ont des provisions de grains au-delà de leur nécessaire de les vendre aux prix-courants ; — autorisant le transfert du marché de la *ville* de Meslay sur la place disposée au-devant de la motte du château ; — interdisant le tapage aux environs des églises pendant les offices ; — concernant la fourniture du pain bénit aux paroisses de la ville ; — défendant les jeux de hasard et principalement la bassette, dont l'usage très-répandu à Laval, entraînait les plus graves inconvénients ; — portant règlement pour les peigneurs et cardeurs de laine ; — interdisant la vente clandestine des grains non déclarés ; — proclamant le ban des vendanges pour la paroisse de Villiers-Charlemagne ; — défendant de couper les foins avant leur maturité ; — concernant les fourniers de la ville, le four à ban du prieuré d'Avesnières, le grand-poids, les chiens que certains particuliers se permettaient de mener avec eux dans les églises, le ruisseau du Rasteau, les foires de Montsûrs, les maladies contagieuses, les voituriers, les rentes en grains, etc.

B. 941. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1711-1795. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements concernant la répartition des eaux en temps de sécheresse entre le moulin à grain et le moulin à drap de Belaillé, le ruisseau du Rasteau, les aliments des prisonniers, la répression du tapage qui se fait aux portes de l'église Saint-Vénérand pendant les offices ; — interdisant au public de venir déposer des ordures dans la grande salle du palais de Laval ; — prescrivant la marque des canevas et grosses toiles de lin ; — déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu ; — concernant la boulangerie et la boucherie ; — fixant le prix de la viande pour le carême en faveur de l'hôpital Saint-Louis ; — ordonnances et procès-verbaux contre les avocats du siége, qui se prétendaient lésés dans leurs droits par une nouvelle taxe de leurs vacations, et refusaient de paraître aux audiences ; — compte des droits de pavage et d'octroi de Laval ; — déclaration du roi concernant les vagabonds, gens sans aveu,

mendiants et bannis; — procès-verbaux de visite des prisons; — permissions accordées à des bateleurs et charlatans.

B. 942. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1726-1730. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux du juge de police. — Ordonnances et réglements de police pour les processions de la Fête-Dieu, pour la fixation du prix de la viande pendant le carême en faveur de l'hôpital Saint-Louis, pour la fixation du prix du pain, pour des contraventions en matière de commerce de grains, pour le nettoiement des rues et l'entretien du pavage, contre les jeux de hasard; — Réception du sieur Roger comme fermier du contrôle des poids et mesures; — autorisations données à Nicolas Chameray de débiter ses marchandises sous forme de loterie et surveillance du tirage au sort de cette loterie; — à des comédiens de jouer des pièces françaises et italiennes dans la salle du jeu de paume; — procès-verbaux de visite des prisons, etc.

B. 943. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1731-1750. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements du juge de police défendant aux riverains des petites rivières du comté de faire des bardeaux ou chaussées pour détourner le cours desdites rivières, déjà très-affaiblies par la sécheresse; — défendant aux charretiers de venir avec leurs charrettes en la ville et faubourgs de Laval, les jours de foire et samedis, si ce n'est néanmoins pour amener des grains au marché; — fixant le prix de la viande pendant le carême en faveur de l'hôpital Saint-Louis; — déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu; — interdisant l'assemblée de Saint-Jean-de-Barbain, en Saint-Ouën-des-Toits, qui était un rendez-vous d'ivrognes et de tapageurs; — édictant une amende contre les mauvais sujets qui maltraiteront les enfants de l'école de charité nouvellement établie au faubourg Saint-Martin; — annulant un acte par lequel plusieurs habitants de Bonchamp avaient constitué à leur sacriste, Me Jacques Chamaret, un revenu de deux gerbes de blé par métairie, une gerbe par closerie et un sol par maison; — portant répression contre les enfants du faubourg qui continueront de commettre des dégâts et de faire du tapage dans la cour d'entrée du couvent des Pères Cordeliers et d'insulter les religieux; — enjoignant aux poissonniers d'apporter et de vendre du poisson dans la halle nouvellement construite à cet effet sur la place de la Chiffollière; — reformant les abus qui se commettent dans le mesurage des grains; — défendant aux boulangers, vu la misère du temps (1739) et la rareté des grains, de faire du pain blanc mollet; — obligeant les mêmes à s'approvisionner du blé dont ils ont besoin aux magasins créés par la ville lors de la récente disette, jusqu'à épuisement desdits magasins, afin que ce grain, acheté à l'étranger, ne fût pas perdu sous le faux prétexte qu'il était de qualité inférieure au blé nouvellement recueilli dans le pays; — reculant par suite du long et rigoureux hiver de 1739-40 l'époque de la fauchaison des prairies jusqu'au 1er juillet pour ladite année 1740; — promulguant le règlement relatif aux fonctions et droits des huissiers audienciers du siége: — concernant les poids et mesures, opposition à cette ordonnance par Hyacinthe-François-Georges, marquis de Montécler, châtelain de Villiers-Charlemagne; — placard indiquant un remède pour prévenir et guérir la maladie des bêtes à cornes, des chevaux et des cochons; — arrêt du conseil du roi fixant le nombre des imprimeurs dans le royaume et supprimant l'imprimerie de Laval; — mercuriale des sergents du comté; — procès-verbaux de délibérations du bureau de police, etc.

B. 944. (Liasse.) — 199 pièces, papier.

1751-1760. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements prescrivant l'étalonnage des boisseaux et demi-boisseaux; — déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu; — élevant les salaires des fourniers banaux de Laval; — portant des amendes contre ceux qui commettront des dégâts sur la place publique nouvellement établie dans le terrain qui conduit aux rues des dames Ursulines et Bénédictines; — défendant d'allumer des feux de joie et de tirer des armes à feu dans les carrefours de la ville, soit à la Saint-Jean, soit dans d'autres circonstances; — défendant de laisser errer les chiens; — autorisant la réouverture d'un café; — contre l'usage établi par les charretiers de tirer du vin aux pièces qu'ils sont chargés de transporter; — défendant de tirer le papegai ou pavois; — défendant aux boulangers non fourniers banaux de cuire les pâtes des habitants de la ville; — déterminant l'heure à laquelle lesdits fourniers devront recevoir les pâtes qui leur seront données à cuire; — fixant le prix de la pension des prisonniers pour dettes; — défendant à tous laboureurs et gens de campagne de battre les grains avec des gaules, ce qui était une cause de détérioration pour les bois; — interdisant les réunions

tumultueuses et bruyantes aux portes du collége de Laval pendant les représentations de tragédies qu'on y donnera ; — protestations du juge de police à qui on contestait le droit d'assister et de délibérer aux assemblées de l'Hôtel-de-Ville ; — permission accordée au sieur Davoust, libraire à Mayenne, de vendre des livres à Laval les jours de foire ; — procès-verbaux de visite des prisons ; — de transport à la poissonnerie que des malveillants avaient tenté d'incendier, etc.

B. 945. (Liasse). — 66 pièces, papier.

1761-1765. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements du juge de police déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu ; — fixant l'heure de l'ouverture du marché au fil ; — concernant les foires et marchés de Montsûrs ; — réglant le prix de la viande pour le carême ; — concernant la halle aux bouchers ; — portant des peines contre ceux qui dévasteront le jardin des pères capucins et contre les enfants et autres personnes qui continueront de prendre leurs ébats dans le cimetière de Saint-Michel et de troubler les chanoines dudit lieu ; — défendant d'aller sur les champs couverts de moissons pour y cueillir des bleuets et autres fleurs ; — défendant aux glaneurs d'entrer dans les champs avant l'enlèvement complet des récoltes et des dîmes : — prescrivant l'échenillage ; — relative à la bonne tenue des fossés depuis la porte Renaise à celle de la Chiffolière ; — fixant le prix de la pension des prisonniers pour dettes ; — interdisant les charivaris ; — engageant les habitants de Laval à illuminer leurs maisons à l'occasion de la naissance du prince de Tarente ; — défendant aux compagnons menuisiers et autres de faire aucune confédération entre eux et de maltraiter et éloigner ceux qui n'en feraient pas partie, leur enjoignant aussi de porter respect à leurs maîtres ; — concernant l'étalonnage des aunes, d'après le pied-de-roi de Paris, les différentes laises des toiles et leur marc ; — procès-verbaux de visite des prisons ; — permissions d'exercer leur profession à Laval, accordées à des maîtres d'armes et de danse ; — visites de cheminées, etc.

B. 946. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1766-1770. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements du juge de police concernant les lettres patentes du duc de la Trémoille qui établissent quatre foires par an à Meslay ; — fixant le prix de la viande pendant le carême ; — établissant des dispositions à prendre pour l'entrée de Monseigneur le duc de la Trémoïlle à Laval ; — concernant les mendiants ; — défendant les attroupements et le tapage dans la cour des Jacobins ; — défendant le port de l'épée à ceux qui n'ont pas qualité de s'armer ; — déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu ; — prescrivant le nettoiement des rues ; — défendant les attroupements et les jeux dans les halles et sur les places pendant les offices divins ; — portant taxe du prix des différentes viandes ; — prescrivant la fermeture des écluses pour permettre à des bateaux chargés de grains et venant d'Anjou d'arriver jusqu'à Laval ; — pour le maintien de l'ordre aux services funèbres célébrés pour la reine Marie Leckzinska ; — concernant les fourniers banaux ; — défendant de vendre et d'acheter le dimanche ; — défendant au public d'aller s'ébattre dans le pré des Monneries, sis en Saint-Vénérand, à côté du pré du Manoir et appartenant à l'enfant issu du mariage de Joseph-François-Antoine de Brie et de feue Agathe-Renée Marest ; — concernant ceux qui faisaient profession de porter à Paris, pour les déposer dans les hôpitaux de cette ville, des enfants illégitimes nouveau-nés ; — fixant les droits de havage à percevoir par l'exécuteur des hautes-œuvres, et les salaires des différentes exécutions qu'il aura à faire ; — interdisant une assemblée tumultueuse qui se tenait à la Gravelle et dans laquelle on s'exerçait à une course appelée la soule ; — défendant aux ouvriers employés au chantier de charité qu'on avait établi à l'embranchement du chemin de Laval à Nantes, et qui occupait 8 à 900 personnes, de causer des dégâts sur les propriétés riveraines ; — prescrivant de tenir fermées, excepté pendant les offices, les églises où sont déposés les grains qu'on a été obligé de faire venir de Nantes ; — pièces relatives à la construction de la fontaine de Patience ; — ordonnances du maîtres des eaux et forêts du comté interdisant la chasse et la pêche dans l'étendue dudit comté ; — autorisations de représentations théâtrales et de concerts ; — procès-verbaux de visite de prisons ; — lettre-circulaire du contrôleur-général des finances sur les rebellions et évasions de prisonniers ; — procès-verbal de dépôt des caractères du sieur Ambroise, imprimeur ; — protestation du juge criminel Enjubault de la Roche sur un refus de préséance qu'il avait éprouvé de la part du lieutenant au siége royal, Hardy de la Charbonnerie, aux obsèques de François Martin de la Blanchardière, conseiller en l'élection de Laval, etc.

B. 947. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1771-1780. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police. — Ordonnances et règlements du juge de police concernant les processions de la Fête-Dieu et la fixation du prix de la viande pendant le carême ; — invitant les gentilshommes, les seigneurs de paroisses et de fiefs à faire des battues pour détruire les loups qui avaient apparu tout à coup aux environs de Laval, on en avait vu 35 sortir à la fois des bois de Montécler, où on leur donnait chasse ; la forêt de Concise, les bois de la Gravelle et de la Forge en contenaient aussi une quantité prodigieuse, ils parcouraient journellement les campagnes, attaquaient hommes et animaux ; un grand nombre de ces loups étaient enragés, et déjà plusieurs personnes mordues par eux avaient succombé aux atteintes de la rage ; la même ordonnance prescrit d'abattre soigneusement les chiens mordus par les loups ou soupçonnés de l'avoir été, ainsi que les autres animaux chez lesquels la rage se serait déclarée ; — défendant aux jeunes gens de Bonchamp de tirer le pavois ; — pour la tenue des foires à Montsûrs ; — concernant les meneurs et meneuses d'enfants ; — fixant un nouvel emplacement pour la tenue des foires aux chevaux, à Laval ; — autorisations de jouer la comédie, d'enseigner la danse et la musique vocale ; — procès-verbaux de visite des prisons ; — constatation de la qualité du grain mis en dépôt dans l'église des Bénédictines ; — procès-verbal à l'occasion de l'incendie du prieuré de Sainte-Catherine de Laval (16 janvier 1776), incendie dans lequel furent consumés la bibliothèque et les titres du prieuré, entre autres le titre d'érection du prieuré de Sainte-Catherine en abbaye par la reine de Sicile, confirmé par bulle d'Alexandre VI ; les pertes sont évalués à 28 ou 30,000 livres ; — procès-verbal du prix du foin en 1778, etc.

B. 948. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1781-1785. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police ; — ordonnances et règlements du juge de police prescrivant les illuminations à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin ; — fixant le prix de la viande pendant le carême ; — concernant les foires de Montsûrs ; — établissant l'ordre des processions de la Fête-Dieu ; — défendant de monter, les jours d'exécution, sur les toits qui avoisinent la place publique de Laval ; — concernant les marchands colporteurs ; — autorisant les habitants de Cossé-le-Vivien, vu la sécheresse, à puiser de l'eau potable dans tous les puits et fontaines du bourg et des environs, où il s'en trouvera ; — interdisant l'accès au public de la prairie appartenant au prieuré de Saint-Martin, située paroisse de la Trinité, au-dessus de l'enclos des Cordeliers ; — défendant à toutes personnes de mettre obstacle à la circulation des grains ; — concernant les marchés dans les bourgs du ressort du comté, la place du bourg de Meslay, le glanage ; — défendant de courir à cheval dans les rues, de chasser les chevaux devant soi sans les tenir par le licol ; — prescrivant de munir de fanaux les voitures qu'on est obligé de laisser la nuit dans les rues de Laval ; — procès-verbaux de visite des prisons ; — réponses des paroisses du comté à l'enquête sur la question de savoir à quel chiffre on pourrait porter le prix des fourrages et la quantité de chaque espèce de fourrage existant dans chacune d'elles, etc.

B. 949. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1786-1790. — Ordonnances, règlements et procès-verbaux de police ; — ordonnances et règlements du juge de police permettant de jouer la comédie ; — concernant le minage ; — déterminant l'ordre des processions de la Fête-Dieu ; — fixant le prix de la viande pendant le carême ; — pour la police des audiences ; — fixant le prix de la pension des prisonniers pour dettes ; — contre les enfants qui font du tapage dans les rues, jettent des pierres et insultent les passants ; — concernant les meuniers ; — défendant de jeter des eaux et ordures par les fenêtres ; — défendant d'enlever les récoltes avant d'avoir averti les décimateurs ; — circulaires aux curés des paroisses pour les inviter à publier à leurs prônes les ordonnances de police ; — ordonnances du lieutenant-général du baillage de Laval, concernant les assemblées préparatoires aux Etats-Généraux de 1789 et à la rédaction des cahiers de doléances ; — délibération des officiers du siége ordinaire sur les moyens de soulager les personnes les plus indigentes de Laval, dont le nombre s'élevait alors (juillet 1789) à plus de 5,000 ; cette misère était attribuée à la stagnation du commerce, suite des agitations politiques du moment ; — procès-verbal de la visite que le juge de police avait dû faire chez plusieurs particuliers de la ville accusés par le peuple de conserver chez eux des grains des années précédentes au lieu de les porter au marché ; le juge de police s'était adjoint dans cette visite des commissaires nommés par la foule elle-même sur la

place publique ; tous avaient constaté que les soupçons populaires étaient sans motif.

B. 950. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1678-1730. — Voirie. — Adjudications de la ferme des boues et du nettoyage des rues de Laval ; — entretien du pavé des rues : répartitions des travaux de réparation entre les riverains ; — délibérations des habitants de Cossé-le-Vivien sur la nécessité de réparer leurs chemins ; — demandes d'alignements et d'autorisations de faire ou de réparer des constructions sur le bord de la voie publique, par Olivier Davazé, sieur de la Chevallerie ; Jean Henry ; Julien Lemaréchal ; Charles Lasnier ; Renée Villoteau, veuve François Pérotin ; Gabriel Guitet ; René Huneau, sieur de la Jallerie ; Jean Leclerc des Gaudesches ; Jean Delaporte, sieur de Soulgé ; Joseph Frin de Saint-Germain ; Jacques Beaucastel ; Joseph Gravelle, etc.

B. 951. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1731-1740. — Voirie. — Plainte portée par le procureur-syndic de l'Hôtel-de-Ville de Laval contre une femme qui avait jeté des immondices dans la fontaine de Mirette, située dans les fossés de la ville ; — adjudication des travaux de rétablissement des levées du pont de Launay, situé à la queue de l'étang du Port-Brillet ; — baux à ferme des boues et du nettoiement des rues ; — autorisation donnée aux habitants de la ruelle Beausoleil de placer une barrière à chaque bout de la rue afin d'empêcher les étrangers d'y passer avec des voitures ; — états de répartition entre les riverains des travaux à faire au pavé de la ville ; — demandes d'alignements, d'autorisations de faire ou de réparer des constructions sur le bord de la voie publique, par André Dubuisson ; Joseph Houdemond ; les chanoines de Saint-Thugal ; Christophe Boumier ; Julien Gouault et Marie Pilorge, sa femme ; Gabriel Duchemin, sieur des Loges ; les époux Jacob de Saint-Martin ; Jean Moreau, sieur de la Roche ; Jean Turpin de la Chevallerie ; René Coûtard de Jonchère ; Guy Chalumeau, sieur de la Chaîne, etc., etc.

B. 952. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1741-1751. — Voirie. — Demandes d'alignements, d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de voies publiques et de pratiquer des ouvertures dans lesdites constructions par Guillaume Fourneau, René Enjubault de La Roche, Jean Gaultier de La Vieucourt, Robert Le Guesdoux, sieur des Pommiers, René Seigneur-Duburon, Joseph Guitet de La Houllerie, Jean-René Leclerc du Pontceau, etc ; — baux à ferme des boues et nettoiement des rues de Laval ; — état de répartition entre les riverains des travaux à faire au pavé desdites rues ; — ordre de faire disparaître les escaliers qui empiétent sur la voie publique, de placer les auvents à une hauteur suffisante, de ne laisser subsister dans les rues ni trappes pour la fermeture des caves, ni bornes ou *boutroux* en dehors de l'alignement, d'attacher les contrevents avec des tourniquets de fer, etc ; — réparation du chemin de Beaulieu à Méral.

B. 953. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; 1 plan.

1750-1752. — Voirie. — Demandes d'alignements, d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de voies publiques et de pratiquer des ouvertures dans lesdites constructions par Jean Beucher, René Buon, René Armoire ; — baux à ferme des boues et nettoiement des rues de Laval ; — réparations de chemins dans les paroisses de Montjean, Ahuillé, Cossé, Meslay, Saint-Berthevin, Sacé, Avesnières, le Buret (plan du bourg du Buret), Astillé, Louverné, Châlons, etc. ; — pétition des habitants de Bazougers contre le meunier du moulin de Deniau lequel retenait les eaux de l'Ouette à une hauteur qui rendait impraticable le gué du Pont-Viez : réglement donné à ce sujet au meunier par le juge de police.

B. 954. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1753-1754. — Voirie. — Demandes d'alignements, d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de voies publiques et de pratiquer des ouvertures dans lesdites constructions par François de Paule du Plessis de Mongenard, Urbain Courte de La Noierie, René Le Roi, Antoine d'Armancour, Jean Coutard seigneur de La Gouesnière, etc. ; — travaux du pavage des rues ; — réparations de chemins dans les paroisses de Cossé, Astillé, Bazougers, Grenoux, Argentré, Bonchamp, Cosmes, La Bazouge-de-Chemeré, Saint-Berthevin, Saint-Denis-du-Maine, Meslay, etc.

B. 955. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1755-1760. — Voirie. — Demandes d'alignements, d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de voies publiques et de pratiquer des ouvertures dans lesdites constructions par Louis Dupont, Jacques

Legendre; Jean-Baptiste d'Avrillé; François Sorin de La Durantière; Charles Lasnier; Guillaume Jarry; Pierre Loyand; Marie-Anne Guédé du Bourgneuf; Pierre Sauvage de La Martinière, etc.; — baux des boues et nettoiement des rues de la ville; — états de répartition pour les travaux de pavage; — réparations de chemins dans les paroisses de La Cropte, La Bazouge-de-Chemeré, Bonchamp, Argentré, Louvigné, Nuillé-sur-Vicoin, Louverné, etc.; — sentence ordonnant à la veuve Duchemin de La Frogerie de faire tirer à ses frais de la pierre à la carrière de la Chambroulière, pour la réparation du chemin de Laval à Argentré, vis-à-vis des terres de Bouessay dont la veuve Duchemin est propriétaire.

B. 956. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1761-1770. — Voirie. — Requête du curé de Beaulieu au juge de police tendant à faire défendre au public de venir tirer du sable autour du cimetière de Beaulieu ce qui pouvait amener l'écroulement du mur du cimetière; — réparations au pavé des rues, répartition des travaux à faire par les riverains; — baux des boues et du nettoiement des rues; — demandes d'alignements et d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de la voie publique par François Martin de La Blanchardière; — Renée Beudin, veuve de Jean Hebert de La Chesnais; la dame veuve Dubois des Blandinières; par Gabriel-Joseph Guitet de La Houllerie; les chanoines de Saint-Tugal; Charles-Jean Taupin de La Frardière; René-Louis de La Barre, seigneur de l'Epronnière; Pierre Le Mercier du Gravier; par François-René-Pierre Besongnard de La Plante; Thérèze Le Clerc, veuve de Joseph Martin de La Blanchardière, etc.; — états de frais de vente de bois dans la forêt de Concise; — défense faite au public, à la requête d'Eugène-Emmanuel de Farcy, seigneur de Lignières, et de Marie-Anne Rousseau de Montfranc son épouse, de détériorer les arbres plantés sur leur terre de la Coconnière, etc.

B. 957. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1770-1775. — Voirie. — Réparations au pavé des rues; transports sur les lieux, expertises, toisés et réceptions des travaux; — baux des boues et du nettoiement des rues; — demandes d'alignements et d'autorisations de faire ou réparer des constructions sur le bord de la voie publique par René Couannier, sieur de La Ribaudière et Marie Perrier de La Bizardière, sa femme; François Leclerc de Beaulieu; les chanoines de Saint-Tugal; les religieuses de Patience; François-Joseph Pichot de La Maraudais; Daniel Blanchet; Marguerite Le Breton de Villeneuve, veuve de Nicolas-René de La Chapelle; Michel Dubois de Beauregard; le prieur de Sainte-Catherine; Augustin Pottier de La Fortinière, etc.; — ordre de refaire l'escalier des prisons conduisant de la rue du Bourg-Chevreau dans celle du Boulevard, et de démolir la porte de ville qui sépare la rue Boutaheu d'avec le quai; — permission de reconstruire la fontaine près les Capucins; — réparation du gué du Pont-de-la-Grange en Arquenay, etc.

B. 958. (Liasse.) — 147 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1776-1789. — Voirie. — Ordonnance concernant l'arrivoir de la Chiffolière sur la Mayenne; — autorisation de placer une barrière à l'entrée de la rue du ruisseau du Rasteau; — autorisation de rétablir la fontaine du Pissot; — réparations au pavé des rues: adjudications et réceptions des travaux, rôles de répartition des dépenses entre les riverains; — baux des fermes des boues et du nettoiement des rues; — remontrance du procureur fiscal demandant qu'il soit dressé un plan des rues de Laval pour servir à déterminer la largeur qu'on doit donner à chaque rue, l'élargissement des rues étant nécessité par l'accroissement de la circulation des voitures, suite de l'ouverture de grandes routes et de différents chemins de charité que les seigneurs et les particuliers des environs ont obtenus; — procès-verbaux des experts-géomètres, chargés, en conséquence de la sus-dite requête, de visiter chaque rue, d'en apprécier l'état et d'en dresser le plan (1788); — demandes d'alignements, de faire ou réparer des constructions sur le bord de la voie publique par Anne Matagrin, veuve Joseph Perrier du Bignon; Marie Vallet, veuve Pierre Loyand; les Ursulines; les chanoines de Saint-Tugal; Pierre Turpin de La Bertinière; Joseph Berset, écuyer; René Hardy de Lévaré; — Julien Pichot de La Graverie; — Jean-Baptiste-René Gombert de Pontenard; — Joseph-Louis Letourneurs du Teilleul; — les dames hospitalières; — Roland-François Aurat de La Chauvinière; — Jean Guérin du Bourg, propriétaire d'une tour située sur la rue de Sainte-Anne; les religieux de Sainte-Catherine, etc; — pétitions de François-Jean Le Clerc, seigneur de Beaulieu, et de Renée Dubois, sa femme; de Catherine Moreau de la Chambrairie, veuve de Pierre-Jean-Baptiste Duparc de La Provotière; de Michel-René-François du Mans, seigneur du Bourg-Levesque; de Jean-Pierre Leclerc, seigneur de Terchant; de Daniel Gaultier de La Villeaudray, seigneur de La

Vezouzière; de Sébastien Berset, seigneur d'Autrives; de Louis Berset d'Argentré et de Pierre Piednoir, tous propriétaires de maisons sur la rue Saint-Mathurin et sur le Gast; de Bonne-Marie de Farcy, marquise douairière de Boisfévrier; de François de Maillé, avocat en parlement; de Jean-Baptiste Laureau, président au siége de l'élection de Laval; de Pierre Simon, sieur du Tertre; d'Olivier Dubois, écuyer; de Joseph et Germain Géhard; de Julien Richard; d'Ambroise Duchemin, sieur du Chatelier; de Paul Bazouin; de Jean et Tugal Bezier, etc., propriétaires et locataires de maisons sur la rue des Ursules, demandant que le pavé en pierres brutes des rues Saint-Mathurin et des Ursules soit remplacé par un pavé en pierres d'échantillon; — lettre de l'intendant de la généralité de Tours aux officiers de police du siége de Laval, du 25 novembre 1775, leur exposant que l'intention du ministère est de supprimer toute espèce de corvée, et que, par conséquent, il ne peut reitérer les ordonnances précédentes pour le transport des pavés, même en stipulant un salaire pour les voituriers; — ordonnance assignant aux habitants pour le dépôt de leurs décombres l'emplacement des douves situées vis-à-vis les murs de ville qui règnent le long des murs du collége; — requête des officiers municipaux de Laval tendant à faire défendre à toute personne de passer avec chevaux, voitures et bestiaux sur la promenade publique de la Place-Neuve, tant du côté du cimetière que du côté du Vieux-Marchis, etc.

B. 959. (Registre.) — Petit in-folio, 41 pages, papier.

1726-1753. — Voirie. — Comptes de la ferme des boues de Laval, rendus par Me René Tellot, ancien greffier de ladite ferme.

B. 960. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1739-1753. — Voirie. — Contraintes exercées par le procureur fiscal pour la réparation des chemins bordés par leurs propriétés contre Nicolas Pousteau du Plessis et Pierre Garreau de La Hauterie; — contre les chanoines de Saint-Thugal, pour leurs propriétés de La Nimbrais, Mainfourné, la Turasserie, la Pilière et le Petit-Mesnil, en Arquenay; — contre le sieur Chantepie du Plessis, pour le lieu de la Malviandière, en Arquenay; — contre Louise Leroy, veuve Turpin des Noyers, pour le lieu des Noyers, *ibidem*; — contre la dame Marest; Renée Leroy; Jean Lancelin; Louis Garot; le sieur Lefebvre-Dubois, sieur de La Bourgezerie, etc., aussi propriétaires en Arquenay; — contre les propriétaires des lieux de Pareniau, la Rependière et le Petit-Puids, en Parné; de la Papellonnière, en Bazougers; du Petit-Verdier, en Villiers; Ruillé et Fromentières; des Petits-Pruniers, en Villiers, Ruillé et Saint-Sulpice; du Genest, en Villiers; — contre le prieur de Cossé-le-Vivien, propriétaire de deux closeries nommées le Plessis, en Cossé; le chapelain des Dormets, propriétaire des pièces de terre nommées les Tartifumes et les pièces Saint-Germain et autres, en Cossé-le-Vivien; les propriétaires des lieux de la Trousselais, de la L'Huisserie, de La Relaudière, au Genest, etc.

B. 961. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1660-1691. — Prix des grains vendus au marché de Laval le samedi de chaque semaine.

B. 962. (Registre.) — In-quarto, 37 feuillets, papier.

1691-1699. — Prix des grains vendus au marché de Laval le samedi de chaque semaine.

B. 963. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1699-1705. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 964. (Registre.) — In-quarto, 84 feuillets, papier.

1705-1714. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 965. (Registre.) — In-quarto, 58 feuillets, papier.

1714-1720. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 966. (Registre.) — In-quarto, 65 feuillets, papier.

1720-1726. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 967. (Registre.) — In-quarto, 60 feuillets, papier.

1726-1732. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 968. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1732-1740. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 969. (Registre.) — In-quarto, 150 feuillets, papier.

1740-1752. — Prix des grains vendus au marché de Laval.

B. 970. (Registre.) — In-quarto, 98 feuillets, papier.

1752-1757. — Prix des grains vendus au marché de Laval. A ce registre est joint un tableau imprimé contenant un tarif général pour le prix du pain, gradué sur les différents prix que peuvent atteindre les grains et dressé en exécution de l'arrêt du Parlement de Paris du 12 mars 1750.

B. 971. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1757-1763. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions relatives à la taxe du pain. A ce registre est joint un tableau semblable à celui de l'article précédent.

B. 972. (Registre.) — In-quarto, 48 feuillets, papier.

1763-1766. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions relatives à la taxe du pain.

B. 973. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1766-1769. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 974. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1769-1776. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 975. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1776-1779. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 976. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1779-1781. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 977. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1781-1785. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 978. (Registre.) — In-quarto, 88 feuillets, papier.

1785-1790. — Prix des grains vendus au marché de Laval et décisions en matière de taxe du pain.

B. 979. — 1 feuille, papier.

1782-1790. — Tableau présentant la statistique du prix des grains, pain, boissons, bestiaux, fourrages, bois de chauffage, filasse, etc. du 12 janvier 1782 au 14 janvier 1790.

B. 980. (Registre.) — In-folio, 151 pages, papier.

1688-1693. — Sentences rendues en matière de simple police, de police des corporations et des manufactures ; — nomination par le marquis de Louvois, ministre d'état, du sieur de Neuillac, comme commis à l'inspection des toiles dans les généralités de Tours et d'Alençon ; — édit du roi sur la fabrication des ouvrages d'étain, du mois de mai 1691 et lettres-patentes de S. M. nommant Jean Tuillier essayeur-contrôleur des ouvrages d'étain dans la ville de Laval ; — sentence ordonnant une assemblée de la commission nommée pour la réforme du collége de Laval, afin de délibérer sur une demande de Jean Pinard, prêtre, principal dudit collége, tendant à faire interdire à plusieurs ecclésiastiques et aux chanoines de Saint-Thugal d'enseigner autre chose que l'A, B, C, etc.

B. 981. (Registre.) — In-12, 71 feuillets, papier.

1689-1719. — Registre de sentences rendues sur procès-verbaux faits au cours de visites de police : contraventions des marchands et des cabaretiers ; tapages, injures, violences, délits de voierie, etc. ; — mandats donnés sur les fermiers des boues pour paiement de travaux de voirie et d'indemnités.

B. 982. (Registre.) — In-folio, 265 pages, papier.

1732-1750. — Sentences en matière de police des manufactures et des corporations, de justice consulaire, de minage, de commerce de grains, de boulangerie. — Jugement souverain des commissaires-généraux du Conseil députés par le roi (27 juin 1733) pour juger le différend au sujet des biens des maisons de La Trémoïlle et de Créqui, jugement confirmant et homologuant le règlement du 20 mai 1687 pour la perception du droit de minage à Laval ; — envoi par

l'intendant de Tours, M. de Lesseville, d'échantillons-matrices de teintures exécutées à la manufacture des Gobelins à Paris et destinées à la communauté des teinturiers en étoffes de laine de Laval, conformément au réglement du 15 janvier 1737 ; — lettres-patentes du roi promulguant le règlement du 19 août 1739 relatifs aux toiles qui se fabriquent dans les villes de Laval, Mayenne et Château-Gontier et aux environs; — bail du droit de minage de Laval, consenti à François Guitton et à Perrine Fortin, sa femme ; — lettres-patentes du roi pour la fixation du prix du pain à Laval, etc.

B. 983. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1787. — Sentences en matière de simple police, de police des manufactures et des corporations, de justice commerciale ; — lettre des gardes du corps de la mercerie de Paris au juge de police de Laval sur l'étalonnage des aunes et pieds-de-roi pour l'usage du commerce de Laval ; — arrêt du conseil du roi maintenant les officiers de l'élection de Laval dans la gestion et la connaissance des affaires concernant le droit de nettoiement des rues et les baux des boues, contrairement aux prétentions du siége royal de Laval et du maire et des échevins ; — ordonnance de police au sujet des aunes et pieds-de-roi ; — ordonnance prescrivant aux charretiers de passer par la rue de la Rouillière jusqu'à l'achèvement des travaux entrepris dans la rue de Beauvais; — arrêt du conseil d'état destituant un libraire de Laval pour vente de livres contre la religion et la morale ; — réceptions de minagers ; — lettre du procureur-général ordonnant la stricte exécution de la déclaration de mars 1776 sur les inhumations dans les églises, etc.

B. 984. (Registre.) — In-folio, 48 pages, papier.

1779-1789. — Sentences en matière de simple police et de police des corporations ; — ordonnance des gens tenant la police de la ville de Laval et des officiers du siége ordinaire fixant le prix des différentes espèces de viandes ; — désignant Jean-André Tellot et Joseph-Marie Bruneau, notaires-experts, pour lever le plan des rues de la ville qui ne sont pas sur la ligne des routes royales.

B. 985. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1748-1750. — Comptabilité des amendes prononcées au siége ordinaire, civil, criminel et de police.

B. 986. (Registre.) — In-folio, 7 feuillets, papier.

1745-1747. — Comptabilité des amendes de police.

B. 987. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1750-1768. — Comptabilité des amendes de police.

B. 988. (Liasse.) — 68 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1687-1714. — Grand et petit criminel, simple police. — Procédures contre plusieurs individus de Meslay accusés de blasphèmes ; — conflit entre le siége ordinaire et le siége royal de Laval au sujet de la connaissance des causes de ce genre; — condamnation à la pendaison et exécution d'une fille de Laval coupable d'infanticide ; — enquêtes : sur deux cas d'empoisonnement signalés à Laval et attribués à des remèdes imprudemment administrés ; — sur des vols de bois commis dans les forêts de Concise et de Bouère ; — sur le meurtre d'un habitant de Bonchamp ; — sur le meurtre commis près du village de la Frenouze, en Cossé-le-Vivien, sur la personne de Jacques Blin, prêtre habitué en la paroisse d'Aubusson, près Condé, au diocèse de Bayeux ; — sur un abandon d'enfant ; — sur un meurtre commis à Ruillé-le-Gravelais, etc.

B. 989. (Liasse.) — 81 pièces papier, 5 pièces parchemin.

1715-1718. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes : sur des coups et blessures ; — sur des scandales et blasphèmes commis dans l'église de Montigné ; — sur des coups et blessures ayant occasionné la mort de Louis Morin, de Saint-Germain-le-Fouilloux ; de René Tuau, de Cossé ; de René Blanchard ; d'André Armoire ; d'un nommé Chesneau ; de Mathieu Denouault ; de François Merias, etc. ; — sur la mort d'une femme d'Avesnières trouvée pendue ; — sur un vol de laine ; — procès et condamnation par contumace à la pendaison du meurtrier de Pierre Apremont de La Chapelle-Anthenaise ; — enquête sur la mort de deux habitants de Louvigné décédés par suite de blessures reçues dans une rixe ; lettres de rémission accordées aux auteurs de cette mort.

B. 990. (Liasse.) — 133 pièces papier, 4 pièces, parchemin.

1719-1720. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquête sur le meurtre de Michel Duchesne de Grenoux ; — procès et condamnation à l'amende honorable et au bannissement du comté pour 5 ans du

sieur D. de La R. convaincu d'avoir empêché avec insultes et menaces un des membres du clergé de la Trinité de Laval d'administrer les derniers sacrements à sa femme et d'avoir proféré des blasphèmes; — enquête au sujet de la plainte portée par le sieur Viot contre le curé de Maisoncelles et son neveu qui auraient maltraité ledit Viot; refus du curé de reconnaître la compétence du siége ordinaire, la connaissance de l'affaire, disait-il, appartenait à l'official du Mans et au siége royal de Laval; évocation de l'affaire par le siége royal; — procédures diverses relatives à des affaires de coups et blessures, de vol, de débauche, de tentative d'assasinat, etc.

B. 991. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1720. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur les coups et blessures ayant occasionné la mort du sieur Le Royer, de Laval; — de Pierre Grenné; lettres de rémission accordées à l'auteur involontaire de ce dernier meurtre; — sur la mort de Renée Ménard, de Saint-Ouën, tuée par accident dans une rixe entre plusieurs individus et un garde des gabelles; — sur des affaires de violences, injures, menaces, vol, etc.

B. 992. (Liasse.) — 235 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1721. — Grand et petit criminel, simple police; — Enquêtes sur la mort de Claude Tillier, dit Lamarre, trouvé noyé dans la Mayenne, près de la chaussée de Bélaillé; — sur des faits de coups et blessures, injures, vol, etc.; — requête de René Géhard, sieur de Ferrand, propriétaire de la terre, fief et seigneurie du Ronceray, tendant à obtenir la répression des dégâts de toute sorte qui se commettent sur ses propriétés; — procédures relatives à une rixe survenue dans l'église de la Trinité de Laval au sujet d'un banc, rixe à la suite de laquelle une action en profanation avait été intentée par le procureur fiscal; arrêt de l'official du Mans disant qu'il n'y a pas eu profanation, etc.

B. 993. (Liasse.) — 200 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1721. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur la mort de Jean Lefeuvre, de L'Huisserie, décédé à la suite de coups reçus dans une rixe; lettre de rémission accordée à l'auteur de cette mort; — du nommé Lefrançois, décédé dans des circonstances semblables; — sur des coups et blessures, injures, vols, etc.; — requête de l'exécuteur des sentences criminelles relative à la perception du droit de havage.

B. 994. (Liasse.) — 144 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1721. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures sur des faits de violences, injures, vol, incendie, etc.; — procès d'un faussaire et sentence condamnant le coupable à être mené par l'exécuteur de la haute justice dans la salle d'audience du palais, pour y faire amende honorable, et voir le faux fabriqué par lui lacéré de la main dudit exécuteur, et à être banni à perpétuité du comté.

B. 995. (Liasse.) — 211 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, rébellion envers les agents des gabelles; — sur des délits de chasse et de pêche poursuivis à la requête de Jean-Baptiste de Montesson, seigneur d'Antenaise et de Soulgé-le-Bruant, demeurant au château de La Roche-Pichemer, et de Pierre Duchemin du Tertre, seigneur du Chatelier, en Vaiges; — plainte de François Marest, seigneur de La Bouchevollière, propriétaire des fiefs et seigneurie du Manoir, au sujet des dégâts et vols commis sur sa terre, avec demande de faire fulminer monitoire contre les auteurs de ces méfaits.

B. 996. (Liasse.) — 229 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1722. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, débauche; — Plainte de Laurent Froment, écuyer, seigneur de Villeneuve, propriétaire depuis le mois de février 1720 de la terre et vicomté de Terchant et de la châtellenie de Loiron, contre son régisseur qu'il accuse de malversation, etc.

B. 997. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1723. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, débauche; — sur un scandale causé dans l'église de la Trinité de Laval par un individu qui, à la suite d'un pari, s'y était présenté, pendant un office, les épaules couvertes d'un fragment de surplis et faisant des génuflexions et prosternations dérisoires; — sur la mort d'André Le Besneux de La Roumeillère, de Mayenne, tué par imprudence d'un coup de fusil; lettres de rémission accordées à l'auteur de cette mort; — sur celle d'un individu demeurant à Parné qui, étant en état d'ivresse, avait attaqué un passant lequel en se défendant

lui avait porté un coup mortel; lettres de rémission accordées à ce dernier; — procès d'une femme de Cossé-le-Vivien, accusée et convaincue d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic; la coupable est condamnée à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de la Trinité de Laval et à être ensuite pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive; après avoir été détaché de la potence son corps doit être brûlé et les cendres en être jetées au vent; procès-verbal d'exécution de ladite sentence; le chirurgien qui avait vendu imprudemment l'arsenic est condamné par contumace à trois ans de bannissement du comté.

B. 998. (Liasse.) — 176 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1723. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, etc.

B. 999. (Liasse.) — 114 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1723. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, vols; monitoires fulminés contre les auteurs inconnus de ces vols, — sur des menaces et injures proférées contre messire Henri de Meaulne, chevalier, seigneur de Lancheneil, etc.

B. 1000. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1723. — Grand et petit criminel, simple police. — Sentence rendue sur une contravention en matière de simple police; — Enquêtes sur les voies de fait et injures dont Claude de Meaulne, chevalier, seigneur de La Tournerie, demeurant au lieu de Bourny, en Grenoux, se plaint d'avoir été l'objet de la part du fermier de Rouessé; — sur des coups et blessures, injures, vols; — sur la plainte portée par François Labbé, notaire, contre le détenteur des minutes de son prédécesseur feu Pierre Jardrin, etc.

B. 1001. (Liasse.) — 192 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1724. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des affaires de coups et blessures et injures; — sur le vol de linge commis au préjudice de Moïse du Cros, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, demeurant au château de Terchant, en Ruillé-le-Gravelais; sentence condamnant le voleur en trois ans de bannissement du comté, en dix livres de dommages-intérêts et trois livres d'amende; — procédure à l'effet d'établir la filiation de Marie Paumard dont on avait négligé de transcrire l'acte de baptême sur les registres de la paroisse de Saint-Vénérand de Laval; ladite Paumard avait été baptisée dans l'église Saint-Melaine où il n'y avait pas de registre; lorsqu'un baptême, mariage ou sépulture avait lieu à Saint-Melaine, le prêtre en dressait l'acte sur une feuille volante et on le recopiait ensuite sur les registres de Saint-Vénérand; lettre du sieur Laguillé, prêtre, attestant avoir baptisé en l'église de Saint-Melaine, Marie Paumard, fille d'Étienne Paumard et de Marie Beauchesne, etc.

B. 1002. (Liasse). — 215 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1724. — Grand et petit criminel, simple police. — Sentences sur des contraventions en matière de simple police; — sentences ordonnant d'enfermer des femmes de mauvaise vie au refuge de l'hôpital général de Laval; — enquêtes sur des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, vol; — sur la mort d'une femme trouvée noyée dans la Mayenne; — procès d'un individu accusé et convaincu d'avoir volé une bourse dans la poche d'un particulier pendant la procession de la Fête-Dieu; le coupable est condamné à être fustigé nu par le bourreau, dans les carrefours de la ville, flétri sur l'épaule avec un fer chaud portant la lettre V et à être banni à perpétuité du comté; — plainte de Charles Heaulmé, notaire royal, contre les auteurs des déprédations commises sur sa métairie du Petit-Vauraimbaud, en Montigné; enquête sur les faits dénoncés par le plaignant, etc.

B. 1003. (Liasse.) — 237 pièces, papier.

1724. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des injures et voies de fait dont René Lemonnier, sieur du Hautpineau, a été l'objet de la part de plusieurs habitants de Ruillé-le-Gravelais, et sur d'autres affaires de coups, blessures et injures; — poursuites exercées par Jean Chantepie, fermier-général du prieuré de Gesnes, contre plusieurs particuliers qui laissaient aller leurs bestiaux dans le Grand-Pré, en Châlon, dépendant du temporel dudit prieuré, etc.

B. 1004. (Liasse). — 125 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1725. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur une querelle survenue à Maisoncelles entre Louis d'Houllière, seigneur de La Jupellière, et René Foucault, écuyer, sieur de Marpallu; ordonnance du comte de Froullay, lieutenant de S. M. dans le Bas-

Maine et comté de Laval, évoquant par devers lui le réglement de l'affaire, conformément aux ordonnances du roi, et défendant aux parties de se pourvoir devant quelqu'autre juge que ce soit pour ce qui concerne le point d'honneur; — sur des affaires de coups et blessures, injures, vols, etc.

B. 1005. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1725. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur des dévastations commises par des malfaiteurs sur la métairie de La Bordinière, en Vaiges, dont Jean Cailler, sieur des Tousches, était fermier; — sur la mort d'Erasme Le Cornu, décédé à la suite d'un coup de fusil qu'il avait reçu à la porte du pressoir de la maison de Bonrepos, en Cosmes; — procédures contre un cafetier de Laval accusé de vendre de mauvais café, de tenir son établissement ouvert à des heures indues et de faire jouer; lettres-royaux admettant l'appel dudit cafetier contre la sentence qui ordonne son expulsion de la ville et banlieue de Laval; — enquêtes sur la mort d'un individu trouvé gisant dans le pré du Bas-Barban, en Saint-Ouën; — sur deux autres morts accidentelles à Botz et à Cossé; — sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, etc.

B. 1006. (Liasse.) — 125 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1725. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur la mort de Mathurin Heuslot, de Loiron, décédé à la suite de coups et blessures; — sur un infanticide commis à Saint-Germain-le-Fouilloux; — procédures relative à une femme accusée d'être de mauvaise vie et d'avoir célé sa grossesse, contrairement à l'édit de Henri II; — enquête sur le meurtre commis à Évron sur la personne d'Urbain Couturier; — sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, chansons diffamatoires, etc.

B. 1007. (Liasse). — 101 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1725. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures sur des faits de débauche et d'excitation à la débauche; — de coups et blessures; — concernant une saisie de grains au marché de Laval sur une personne qu'on supposait vouloir spéculer sur les blés que la ville avait fait venir du Forez et dont l'entrepôt était dans l'église Saint-Julien; — procès-verbal des visites faites chez les marchands de grains pour s'assurer de la quantité de grains que chacun d'eux a en magasin; — procès-verbal relatif à une émotion populaire dans laquelle les gens du faubourg Saint-Martin de Laval s'opposaient à la sortie des grains que les paysans étaient venus acheter au marché pour leur nourriture et leurs semailles; — procès et condamnation à la pendaison en effigie de deux individus contumaces convaincus de meurtre sur la personne de François Godbert, de Laval; condamnation à neuf ans de bannissement du comté d'un troisième individu qui se trouvait, lors du crime, en compagnie des meurtriers, etc.

B. 1008. (Liasse.) — 175 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1726. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès et condamnation d'un voleur à la fustigation, à la flétrissure et aux galères perpétuelles; — procès d'une sage-femme accusée d'impéritie et d'ivrognerie; sentence interdisant à cette femme l'exercice de sa profession et la condamnant à dix livres d'amende; — procédures contre plusieurs particuliers accusés d'avoir insulté et battu M. Claude de Meaulne, seigneur de Bourny et de La Tournerie; — contre les auteurs des voies de fait commises sur la femme et les enfants de Pierre Moulard; — autres affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1009. (Liasse). — 195 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1726. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes sur une rixe survenue à la foire de Cossé entre plusieurs habitants de l'endroit et deux gentilshommes de Gesnes, en Bretagne; — sur des vols de bois commis dans les taillis de La Cornuère et des Brosses, dépendant de la terre de Fouilloux qui appartenait à dame Julienne de La Chapelle, femme de René Le Pannetier, sieur des Moulins-Neufs; — sur une agression dont Jean Guilmin se plaignait d'avoir été l'objet dans le chemin de Louverné et des Landes d'Anthenaise; — sur des affaires de coups et blessures, injures, vol, etc.

B. 1010. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1726. — Grand et petit criminel, simple police. — Contraventions à la police des marchés de Laval; — outrages envers les agents de l'autorité; — procès et condamnation à la pendaison d'un individu convaincu de vols au préjudice des personnes chez lesquelles il avait servi; arrêt du parlement réduisant la peine à neuf ans de galères avec flétrissure et 200 livres d'amende; — procès et condamnation au bannissement

perpétuel du comté d'une femme convaincue d'excitation à la débauche; arrêt du parlement de Paris amendant la peine et condamnant ladite femme à être conduite par l'exécuteur dans les carrefours de Laval, coiffée d'un chapeau de paille avec des écriteaux dans le dos et sur la poitrine, et à être ensuite bannie pour 5 ans de la ville et comté de Laval; — enquêtes relatives à un individu qui était venu briser avec une hache et autres outils le devant de l'autel de la Vierge dans l'église de la Trinité de Laval; — à des vols de poisson commis dans les douves du château de Courveille, lesquelles douves appartenaient à dame Françoise-Marie Cazet, veuve de Pierre Foucault, sieur de Laubinière; — demande de poursuite par le procureur fiscal contre un faussaire qui, pour prouver ses droits à la succcssion d'Anne Leclerc, avait fabriqué des actes de baptême qu'il disait extraits des registres des paroisses de Placé et de La Bigottière; — enquêtes sur des irrégularités reprochées à un sergent royal; — sur des vols; — sur une affaire d'inscription de faux contre un procès-verbal de vente de meubles en ce qui concerne l'adjudication prétendue de quatre pièces de tapisserie de haute lisse; — sur une exposition d'enfant; — procès-verbaux d'autopsie d'individus dont la mort était attribuée à de mauvais traitements, etc.

B. 1011. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1727. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures sur des faits de coups et blessures, injures, vol, etc.

B. 1012. (Liasse.) — 200 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1727. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures sur des faits de coups et blessures, injures, diffamation, vols, etc.

B. 1013. (Liasse.) — 195 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1727. — Grand et petit criminel, simple police. — Appel par les fermiers et propriétaires des fours à ban du grand four de Laval, de la Geosle, de Saint-Martin, de la Coconnière, de l'Hôtel-Dieu, Fraudin, de Sainte-Catherine, contre un réglement concernant la cuisson des pâtes; — enquêtes et procédures relatives à des individus qui avaient pris de faux noms; — à des cloutiers et compagnons cloutiers coupables de cabales et de vexations contre d'autres membres de leur communauté; — à l'empêchement apporté par les officiers de la seigneurie d'Autrives à l'entrée, dans le château d'Autrives, du lieutenant-général du comté de Laval qui prétendait y pénétrer, afin de pourvoir à la conservation des droits des héritiers absents du propriétaire, Gilles, comte de Hautefort, nouvellement décédé; — requête du procureur fiscal demandant que l'affaire du meurtre commis sur la personne du nommé Rabeau, près du moulin de Neuville, en Saint-Germain-de-l'Hommel, soit soustraite à la juridiction du présidial de Château-Gontier et portée devant le siége ordinaire; — procès-verbaux d'autopsies; — enquêtes sur le meurtre de Pierre Geslin, tué à Meslay d'un coup de fusil; — sur des rixes, coups et blessures, injures, etc.; — contraventions de police.

B. 1014. (Liasse.) — 209 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1728. — Grand et petit criminel, simple police. — Sentence ordonnant l'internement d'un insensé à l'hôpital Saint-Louis; — enquêtes et procédures relatives à des femmes de mauvaise vie; — procès et condamnation à la pendaison du nommé P., convaincu de vol domestique avec effraction; — procès d'une femme accusée et convaincue de bigamie; la coupable est condamnée à être fustigée nue par le bourreau, dans les carrefours de Laval, coiffée de deux chapeaux de paille avec écriteaux portant ces mots: « bigame », à être attachée au pilori pendant deux heures et renfermée dans l'hôpital général pendant cinq ans, à moins que son premier mari n'aime mieux la reprendre après l'exécution; — enquêtes et procédures pour arriver à découvrir les malfaiteurs qui avaient écrit des lettres anonymes aux officiers du siège de Laval, leur demandant de l'argent sous peine d'incendie; qui avaient en effet commencé à exécuter leurs menaces en mettant le feu à la maison seigneuriale du Ronceray, en Louverné, appartenant par indivis à Charles Frin du Guiboutier, procureur fiscal, et à son beau-frère, Jacques Duchemin, sieur du Bois-Morin, négociant, et à la grange de La Rongère, en Juvigné, appartenant à Jean-Baptiste Le Clerc, seigneur des Gaudesches, ancien procureur fiscal, maintenant conseiller à la cour des Monnaies; qui avaient lancé des fusées pendant la nuit sur des maisons situées près des murs de ville du côté de la rue des Chevaux, à Laval; — sur des expositions d'enfants; — sur des affaires de coups et blessures; — sur des décès par suite de suicide, mauvais traitements, etc.

B. 1015. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1728. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives à des enlèvements de

bois sur les lieux du Plessis, de Launay, de La Bourgeoiserie, etc., en Préaux, appartenant à René Thieslin sieur du Plessis ; — à la mort, par suite de coups et blessures, de Pierre Gandon, de Saint-Germain-le-Fouilloux ; — à des affaires de coups et blessures, injures, vol ; — à la mort, par suite de suicide, du nommé M., contrôleur des actes et receveur des fermes du roi à Redon ; sentence déclarant que ce suicide est dû au dérangement d'esprit dudit M., et en déchargeant sa mémoire.

B. 1016. (Liasse.) — 204 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1728. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès intenté par Emmanuel, marquis de Hautefort, neveu de feu Gilles, comte de Hautefort, en son vivant lieutenant-général des armées navales du roi, seigneur d'Hauterives, contre demoiselle Marie-Jeanne de Bellingaut de Kerbabu ; le marquis de Hautefort accusait la demoiselle de Kerbabu de prendre illégalement la qualité de veuve du comte de Hautefort, en arguant d'un mariage secret contracté entre elle et ledit comte, et d'avoir voulu faire fabriquer de faux actes à l'appui de sa prétention; dépositions de MM. Jean de Gouyon, Louis Dauphin de Martineau, Charles Hardouin de La Girouardière, Charles-Antoine de Poussemothe de Tiersanville, officiers de marine, amis du défunt ; dépositions de ses anciens domestiques, des notaires de Laval; décret de prise de corps rendu par le siége ordinaire contre la demoiselle de Kerbabu ; elle est arrêtée à Paris et dirigée sur Laval; elle s'évade pendant le trajet ; enquête sur cette évasion ; lettres-royaux évoquant, sur la demande de l'accusée, l'affaire en parlement (1); — enquêtes et procédures en matière d'inscription de faux, de vol, de coups et blessures, d'injures, etc.

B. 1017. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1729. — Grand et petit criminel, simple police. — Contraventions de simple police : procès-verbaux et sentences ; — enquêtes et procédures relatives à des femmes de mauvaise vie ; — à l'évasion de onze de ces femmes du refuge de l'hôpital Saint-Louis où elles avaient été renfermés ; condamnation de la servante dudit refuge, qui avait favorisé cette évasion, au blâme en chambre du conseil, à la confiscation des objets qu'elle avait reçus des détenues et à 20 sous d'amende au profit des prisonniers ; — au nommé D., qui avait acheté inconsidérément des effets et marchandises et pris des gages d'un jeune garçon, fils de famille : condamnation à 20 livres d'amende au profit des prisonniers ; appel *à minima* porté devant le Parlement par le père du jeune homme ; — à une femme de Laval accusée d'avoir empoisonné son mari ; condamnation de cette femme à la pendaison ; appel de la condamnée au Parlement qui casse la sentence et ordonne un supplément d'information, etc.

B. 1018. (Liasse.) — 187 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1729. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès et condamnation à la fustigation, à la marque et au bannissement pour neuf ans du comté, d'une femme convaincue d'avoir vendu, hors du marché, des pièces de fil volées ; — enquêtes et procédures relatives à des femmes de mauvaise vie accusées d'avoir fait usage de drogues abortives ; — à la mort d'un homme dont le cadavre portant des traces de violences avait été trouvé dans un puits, à Laval ; — à la mort d'un habitant de l'Huisserie, survenue à la suite d'un remède qui lui avait été donné à prendre par un particulier dont l'imprudence avait déjà fait périr d'autres personnes ; — à une exposition d'enfant à Ruillé-le-Gravelais ; condamnation de l'exposant à trois livres d'aumône pour les pauvres de ladite paroisse ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1019. (Liasse.) — 187 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1730. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures sur la mort de Mathurin Boizard, survenue par suite de mauvais traitements ; — sur des troubles apportés par quelques individus à la perception de dîmes appartenant au prieuré de Gesnes dont était titulaire messire René-Charles de Marescot ; conflit de compétence à ce sujet entre le siége royal et le siége ordinaire ; — sur des affaires de coups et blessures, d'injures, etc.

B. 1020. (Liasse.) — 212 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1730. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès-verbal de levée d'un enfant exposé dans le pré du Lieutenant, sous l'Échelle-Marteau, à Laval ; — enquêtes et procédures relatives à des filles accusées

(1) Ce procès se continua devant le Parlement de Paris et ne fut entièrement terminé qu'en 1737. Le mariage clandestin du comte de Hautefort et de la demoiselle de Kerbabu fut déclaré nul ; mais le marquis de Hautefort fut condamné en 1000 livres de dommages-intérêts envers ladite demoiselle. Ce procès est relaté tout au long dans l'ouvrage intitulé : *Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidées recueillies par M** avocat en Parlement, tome XIV, Paris, 1739, in-12.*

d'infanticide ; — à un habitant de La Chapelle-Antenaise tué d'un coup de fusil ; — aux auteurs supposés de la mort de Julien Toreau, décédé par suite de coups et blessures ; — aux détournements d'objets mobiliers que les habitants de Saint-Isle, représentés par René Moreau, René-Pierre Dubel de La Renaudrie et René Lemoine, disaient avoir été commis au presbytère de ladite paroisse, lors du décès du prieur-curé Jean Nouveau ; — à des affaires de débauche, d'abus de confiance et escroquerie, de coups et blessures, injures, etc.

B. 1021. (Liasse.) — 193 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1731. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'un individu qui avait tué le nommé Hautbois, métayer de La Lanfrière, en Montjean ; le coupable est condamné par contumace à être rompu vif, à être mis ensuite sur une roue la face tournée vers le ciel pour y vivre tant qu'il plaira à Dieu et y finir ses jours, et à 150 livres d'amende ; ne pouvant être pris, il sera exécuté en effigie ; — procès-verbal de la visite faite par le curé de Ruillé-le-Gravelais dans un des cabarets du bourg où il avait trouvé plusieurs individus buvant avant l'office, contrairement aux réglements de police ; — poursuites contre des cabaretiers accusés de faire jouer chez eux à des jeux prohibés ; — procès-verbaux d'autopsie d'un enfant nouveau-né dont le cadavre avait été trouvé dans la Mayenne, vis-à-vis La Chiffollière, à Laval ; — d'un nommé Pierre Moraine, de Beaulieu, dont la mort état attribuée à de mauvais traitements ; — enquêtes et procédures sur des affaires de débauches, coups et blessures, injures, etc.

B. 1022. (Liasse.) — 188 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1731. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jeanne et Françoise L., accusées d'avoir détourné des meubles et marchandises de leurs parents au préjudice du créancier de ceux-ci ; sentence les condamnant par contumace à désintéresser le créancier et à payer 60 livres d'amende vers cour ; — enquêtes et procédures relatives à la plainte portée par Daniel Gautier, sieur de La Hunaudais ; Jean Gautier, sieur de La Vieucourt ; Jérôme Gautier du Cléré ; Charlotte Gautier ; Etienne Le Mesle et Catherine Gautier, sa femme, contre ceux qui ont détourné des meubles de la succession de Joseph Gautier, sieur de La Planche, leur frère ; — à des affaires de rixe, coups et blessures, injures, etc.

B. 1023. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1731. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives au sieur B. de V., accusé d'être venu en compagnie de trois personnages étrangers comme lui au pays, dans un cabaret de Laval où se réunissaient les bourgeois de la ville et là d'avoir joué en usant de moyens frauduleux ; d'avoir blasphémé à tout propos et fait rébellion envers les agents de l'autorité ; sentence le jugeant sur le seul fait de blasphème et le condamnant en 100 livres d'amende ; appel *à minima* par le procureur fiscal ; lettres du procureur-général Joly de Fleury sur des questions de procédure qui lui avaient été posées au cour de l'instruction par les officiers du siége ordinaire ; — aux époux L. ; la femme convaincue d'avoir fabriqué et fait fabriquer de fausses quittances, de s'être approprié le bien d'autrui par mauvaises voies et pratiques, d'avoir voulu suborner des témoins, est condamnée à la fustigation, à la flétrissure et au bannissement perpétuel du comté ; le mari convaincu de s'être servi en jugement d'une quittance fausse est condamné par contumace au bannissement perpétuel du comté ; tous deux sont en outre condamnés solidairement en 100 livres d'amende ; appel des époux L., au parlement qui confirme la sentence susdite ; — à la mort de la femme D. de Cossé qu'on supposait avoir été occasionnée par les mauvais traitements de son mari ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1024. (Liasse.) — 213 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1732. — Grand et petit criminel, simple police. — Contraventions de police ; — enquêtes et procédures concernant des femmes de mauvaise vie ; — des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, etc. ; — procès d'une femme accusée d'excitation à la débauche ; sentence la condamnant à la fustigation, à la marque et au bannissement perpétuel ; arrêt du parlement cassant ladite sentence et ordonnant un supplément d'instruction ; — procès du sieur B. de V. (le même que celui dont il est question à l'art. précédent) reconnu coupable d'avoir assassiné Jean-François Paulmier, sieur d'Orgemont, receveur des aides en l'élection de Laval ; sentence le condamnant à être rompu vif et à payer 300 livres d'amende vers cour et 12000 livres à la veuve du sieur d'Orgemont ; appel du condamné ; arrêt du parlement modifiant la susdite sentence et disant que le sieur B. de V. aura la tête tranchée, que ses biens seront confisqués et acquis au

roi, après prélèvement de 100 livres d'amende vers le comte de Laval, de 8000 livres pour réparation civile envers la famille de la victime et de 100 livres pour faire prier pour le repos de l'âme du sieur d'Orgemont; remise du condamné aux mains de l'exécuteur, procès-verbal d'exécution, etc.

B. 1025. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1732. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures contre le sieur S., négociant à Laval, accusé de banqueroute frauduleuse; accommodement entre le sieur S. et son créancier qui renonce à toute poursuite; — relatives à des affaires de vol de bois, de destruction de titres de créances, d'enlèvement de grains saisi, de coups, blessures et injures.

B. 1026. (Liasse.) — 191 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1732. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes, procédures et monitoires relatifs à des affaires de vol au lieu de La Motte-Lasnier, en Loiron, appartenant à Pierre Gautier, sieur des Rosières; — d'enlèvement de meubles par un débiteur au préjudice de son créancier; — de coups, blessures et injures.

B. 1027. (Liasse.) — 201 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1733. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès-verbal de visite du cadavre d'un enfant nouveau-né, trouvé à Avesnières, dans un vivier dépendant du lieu de Tueloup; — procès de deux femmes reconnues coupables d'avoir livré à des libertins des jeunes filles âgées de moins de 8 ans; sentence les condamnant à être pendues et à être préalablement appliquées à la question ordinaire et extraordinaire pour la déclaration de leurs complices; arrêt du parlement réduisant la peine à la fustigation, à la marque et à la détention perpétuelle des coupables dans le refuge de l'hôpital général de Laval; lettre du procureur-général Joly de Fleury relative à ce procès; — interdiction du sieur de M., prononcée à la requête de sa famille qui avait déjà obtenu contre lui une lettre de cachet en vertu de laquelle il était enfermé au couvent des Anges, près Craon, à cause de son inconduite; — enquêtes et procédures concernant des affaires de coups et blessures, injures, vol, débauche, etc.

B. 1028. (Liasse.) — 204 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1733. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé B. reconnu coupable d'avoir volé du poisson dans le réservoir de la prée de Terchant, au préjudice de Laurent Froment, seigneur de Villeneuve, représenté par Moyse Ducros, son capitaine du château de Terchant; — autopsie du cadavre de François Buret, dont la mort est attribuée à de mauvais traitements; — demande de Madeleine Renou, tutrice des enfants issus de son mariage avec feu Etienne Letessier de La Bersière, gentilhomme servant de la duchesse de Bourgogne, aux fins d'obtenir monitoire contre ceux qui, profitant du grand âge de Marie Maubert, veuve de René Letessier, sieur de La Bersière, mère dudit feu sieur Etienne, décédée au bourg de La Cropte, le 20 avril 1733, et de l'absence de la plaignante, auraient fait signer à la défunte des quittances de sommes non payées et détourné de ses meubles au préjudice de ses héritiers; — enquêtes et procédures relatives à la mort de Gabriel Housseau, de Jean Huchedé et de Michel Quehery occasionnée par les mauvais traitements dont ils avaient été l'objets au bourg d'Astillé; — à des affaires de vol, débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1029. (Liasse.) — 246 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1734. — Grand et petit criminel, simple police. — Lettres de Nicolas-Joseph de Paris, évêque d'Orléans, accordant grâce, en vertu d'un antique privilège dont jouissaient les évêques d'Orléans à leur entrée dans leur villle épiscopale, à quatre individus du comté de Laval, coupables d'homicide. Ces quatre individus, dont trois étaient les auteurs des meurtres commis au bourg d'Astillé (voir l'art. précédent), se trouvaient détenus dans les prisons d'Orléans et participaient ainsi au pardon de l'évêque qui s'étendait à tous les prisonniers desdites prisons; — procès d'un nommé L., voleur de profession, qui même attaquait les passants sur les grands chemins et était un objet de terreur pour les habitants de Loiron, de Ruillé-le-Gravelais et des paroisses voisines; monitoire fulminé pour vaincre l'hésitation que les paysans, par peur de L., mettaient à déposer sur ses méfaits; condamnation du coupable à la pendaison; arrêt du parlement remplaçant cette peine par celles de la fustigation, de la marque, des galères à perpétuité et de la confiscation des biens; — procès-verbal de levée d'un enfant exposé sur l'escalier de la Tinité de Laval; — procès d'un nommé C., convaincu de plusieurs vols; condamnation du coupable aux galères perpétuelles et à 50 livres d'amende; arrêt du parlement réduisant la peine des galères à 5 ans, portant l'amende à 200 livres et disant que C. sera marqué sur l'épaule droite des lettres GAL; — procès-verbal

d'autopsie de Jean Boulard, de Laval, tué d'un coup d'arme à feu; — enquêtes et procédures relatives au meurtre du nommé Bodin; sentence ordonnant qu'un des accusés de ce crime soit appliqué à la question ordinaire et extraordinaire; appel porté par ce dernier en parlement, etc.

B. 1030. (Liasse.) — 276 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1734. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures en matière de coups, blessures, injures, vol, banqueroute frauduleuse, rébellion envers un huissier de Ballée, instrumentant sur l'ordre de messire Jacques Le Vacher, seigneur de Doncé, etc.; — procès-verbal d'autopsie d'un homme mort par suite de mauvais traitements.

B. 1031. (Liasse.) — 201 pièces. papier; 2 pièces, parchemin.

1735. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès-verbal d'autopsie d'un nommé Collet, du Genest, trouvé mort près de Saint-Berthevin; — plaintes, enquêtes et procédures en matière de coups et blessures, injures, diffamation, etc.

B. 1032. (Liasse.) — 184 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1735. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à un double homicide, commis au Genest: le sieur d'A., accompagné de son domestique Paumard, voulait empêcher quatre individus de chasser sur sa propriété; un de ceux-ci tira sur Paumard et le tua; le sieur d'A. riposta avec le fusil dont il était armé, blessa à mort le meurtrier de son domestique; lettres de rémission en faveur du sieur d'A.; — à une querelle entre Louis Boulé, titulaire de la chapelle de l'Hermitage, en Méral, et Roland Herrier, notaire à Ahuillé; le sieur Boulé ayant porté sa plainte devant le siége royal, le procureur fiscal revendique la cause comme étant de la compétence du siége ordinaire; — à des divertissements de meubles commis par des débiteurs au préjudice de leurs créanciers; — à des évasions d'enfants de l'hôpital général de Laval, évasions souvent favorisées par des maîtres de métiers qui recevaient les enfants chez eux, les cachaient et leurs donnaient du travail; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1033. (Liasse.) — 243 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1736. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives à Jeanne P., reconnue coupable d'avoir eu des relations criminelles avec son beau-frère pendant le mariage de celui-ci et avec un autre individu et d'avoir caché ses grossesses; sentences condamnant ladite P. à la pendaison; arrêt du parlement cassant cette sentence et ordonnant une plus ample information; — à la mort de Michel Lelièvre, de Sacé, causée par de mauvais traitements; — à des affaires de débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1034. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1736. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'une femme de Beaulieu reconnue coupable d'infanticide et condamnée à la pendaison; arrêt du parlement cassant la sentence et ordonnant une plus ample information; — procès-verbaux d'autopsie d'enfants nouveau-nés dont la mort semblait d'abord pouvoir être attribuée au crime; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1035. (Liasse.) — 204 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1737. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives à la mort de plusieurs personnes décédées à la suite de mauvais traitements; — à la mort d'un enfant nouveau-né dont le cadavre avait été trouvé à Saint-Isle; — à des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, vol, etc.

B. 1036. (Liasse.) — 287 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1737. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'agression dont Joseph Bourdet avait été l'objet sur le chemin de Laval à Château-Gontier; — à des vols de portes, fenêtres, grilles, ferrures, etc., commis dans le château inhabité des Moulins-Neufs, en Ollivet, appartenant au comte de Laval; — à de jeunes libertins qui couraient armés la nuit dans les rues de Laval et attaquaient les passants, dont plusieurs étaient morts des suites de leurs mauvais traitements; — à un nommé B., reconnu coupable de vols de chevaux dans les pâturages et de plusieurs objets pris à un particulier chez qui il avait servi; condamnation dudit B. à la pendaison; arrêt du parlement commuant cette peine en celles du carcan, de la marque et de 3 ans de galères; — à des cas de folie; — à la mort de Claude Jarry, de Villiers-Charlemagne, survenue à la suite de mauvais traitements; — à des affaires de vol, débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1037. (Liasse.) — 205 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1738. — Grand et petit criminel, simple police. — Sentence condamnant deux femmes à la réprimande en chambre du Conseil et à 10 livres d'amende pour avoir injurié M. Barbeu de La Couperie, lieutenant-général du comté de Laval; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des délits de chasse et de pêche, à des vols, à des affaires de viol, débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1038. (Liasse.) — 211 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1738. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé P., qui avait commis de nombreux vols, spécialement dans les églises et chapelles de la ville ; sentence le condamnant à la pendaison ; arrêt du parlement commuant cette peine en celles de la marque et de 3 ans de galère ; — procès du nommé G., reconnu coupable d'homicide, sur la personne de René Blanchouin, dans le bois de la Salle, en Saint-Charles, et condamné par contumace à la pendaison ; exécution de G. en effigie ; extrait des registres du présidial du Mans, attestant que G. avait enfin obtenu du roi des lettres de rémission où l'homicide susdit était déclaré involontaire ; — procès du nommé F., convaincu de plusieurs menus vols ; condamnation à trois ans de bannissement ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des meurtres commis à l'assemblée de Saint-Jean-de-Barbain, à Saint-Ouën, sur un nommé Cadet ; à Andouillé, sur le nommé Chamaret ; à Châlons, sur Jean Neveu ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1039. (Liasse.) — 189 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1739. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès-verbal dressé au sujet d'un vol de grain, commis par plusieurs individus, dans l'église de Patience qui servait alors d'entrepôt ; un vol semblable avait été commis précédemment dans l'église de l'Hôpital-général ; — arrêt du parlement commuant la peine de la pendaison prononcée par le siége ordinaire, contre René C., pour vol de toiles sous les halles de Laval, en celles du carcan, de la marque et de 9 ans de bannissement du comté ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au nommé C., accusé d'irréligion et de propagation de doctrines hétérodoxes ; — à un individu accusé d'avoir, par de mauvais traitements, occasionné la mort d'une femme enceinte ; — à des affaires de débauche, d'interdiction, de coups et blessures, injures, etc.

B. 1040. (Liasse.) — 146 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1739. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès-verbaux d'autopsies de noyés ; — poursuites dirigées par François de Mondragon, seigneur de La Cour d'Assé, de La Macheferrière et de La Meslerie, contre son fermier de La Macheferrière qu'il accusait de lui avoir soustrait des matériaux provenant de la démolition du château de ladite Macheferrière ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des délits de pêche commis dans l'étang de Barbé, appartenant à Etienne Périer, sieur de La Girardière, et à Marguerite Renusson, sa femme ; — à une attaque dont Marie Ricordeau, veuve de Pierre Gougeon, demeurant à Maisoncelles, avait été l'objet de la part d'individus qui lui avaient enlevé des papiers qu'elle portait ; — à des injures et menaces proférées par Joseph Lépine contre Joseph Guérin, prieur-curé d'Argentré, et par Jean Gaudin de La Marche contre Joseph Dupin, prêtre chapelain des Arcis, en Meslay ; — à des affaires de coups et blessures, etc.

B. 1041. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1739. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des vols commis dans les bois de Saint-Denis-du-Maine et du Coudray, au préjudice de dame Françoise de Quatrebarbes de La Rongère, veuve d'Eléonor, comte de La Motte, domiciliée au château de Jalligny, en Bourbonnais ; — à des divertissements de meubles de la succession de feu Jean de La Porte, seigneur de Soulgé, reprochés par Jeanne-Marie-Françoise Marest à deux de ses cohéritiers en ladite succession ; — à des coups et blessures, menaces, injures, etc.

B. 1042. (Liasse.) — 187 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

1740. — Grand et petit criminel, simple police. — Poursuite du procureur fiscal contre le laquais du sieur Deschamps, capitaine au régiment de Chartres, qui avait l'habitude, ainsi qu'un certain nombre d'autres individus, de circuler la nuit dans les rues de Laval avec des armes telles que sabres, couteaux de chasse, etc., et qui avait blessé grièvement Joseph Gaubert ; — contre ceux qui laissaient errer leurs porcs dans la ville ; — procès d'un soldat du régiment

de Soissonnais, convaincu d'avoir transpercé d'un coup d'épée Julien Guilleu, substitut du procureur du roi, à Laval ; le coupable est condamné par contumace à la pendaison ; — procès du nommé R., accusé de l'assassinat, suivi de vol, commis sur la personne de Périne Marteau, servante chez le sieur Duchemin de La Morinière, au château du Bois-Dupin, en Bazougers ; sentence le reconnaissant coupable et le condamnant à être rompu vif ; arrêt du parlement cassant cette sentence et ordonnant un supplément d'information ; nouvelle information ; nouvel arrêt du parlement ordonnant encore qu'il soit encore fait d'autres recherches pour découvrir la vérité et qu'en attendant R. soit mis en liberté provisoire ; — procès de Marie Ricordeau, veuve Pierre Gougeon, reconnue coupable d'avoir injurié et diffamé le curé de Maisoncelles ; condamnation en trois livres de dommages-intérêts ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1043. (Liasse.) — 162 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1740. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires d'inscription de faux, de vols, de coups et blessures, d'injures, etc.

B. 1044. (Liasse.) — 198 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1741. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures à des affaires de débauches, jeu, vol; — à des insultes faites dans l'église de Saint-Tugal, lors du service funèbre du duc de La Trémoille, à Me Charles-Vénérand Le Moyne de Juigny, chanoine dudit Saint-Tugal, coups et blessures, etc.

B. 1045. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1742. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, vagabondage, rixes, coups et blessures, injures, etc.

B. 1046. (Liasse.) — 124 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1742. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jean B., de Marie B., sa femme, de Jeanne B., femme de Jacques B., et de Marie B., reconnus coupables d'avoir battu Charles Louvrier, huissier, François Mallet, sergent, et François Haye, leur adjoint, qui étaient venus faire une saisie mobilière chez ledit Jean B. ; et d'avoir en outre enlevé au sieur Louvrier divers papiers dont il était porteur : condamnation par contumace de Jean B., à six ans de galères et des autres coupables à six ans de bannissement ; lettre du procureur-général Joly de Fleury sur la mise à exécution de la peine de bannissement ; — procès-verbal d'autopsie de noyés ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des vols, débauches, rixes, tapages, coups et blessures, menaces, injures, expositions d'enfants ; — évasion de 10 faux-sauniers de la prison de Laval ; — requête du procureur fiscal contre de jeunes libertins qui parcouraient les rues de Laval, la nuit, par bande et armés, attaquaient les passants et commettaient mille dégâts ; — extrait du registre des arrêts du Conseil d'État portant tarif des salaires, selon la qualité des personnes, des témoins, médecins et chirurgiens dans les procédures criminelles, etc.

B. 1047. (Liasse.) — 130 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1743. — Grand et petit criminel, simple police. — Contraventions diverses de police ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de débauche et d'excitaion à la débauche, de rixe, de coups et blessures, de vol, à des individus morts par accident et à la suite de mauvais traitements, à un mendiant qui voyageait avec de faux certificats, à des cas de folie, etc.

B. 1048. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1743. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, vol, etc.

B. 1049. (Liasse.) — 119 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1744. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, de débauche, de coups et blessures, injures, etc.

B. 1050. (Liasse.) — 163 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1744. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Louis G., reconnu coupable de plusieurs tentatives de suicide ; condamnation à 7 ans de banissement ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de débauche et d'excitation à la débauche, de coups et blessures, injures ; — à la mort d'une femme attribuée à de mauvais traitements ; — à un soldat du régiment de Piémont, accusé de meurtre sur la personne du nommé Georget, etc. ; — contraventions de police.

B. 1051. (Liasse). — 127 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1745. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'une femme reconnue coupable de débauches et de proxénétisme ; condamnation au bannissement perpétuel ; appel *à minima* du procureur-général ; arrêt du parlement rendu sur cet appel et condamnant ladite femme à la fustigation, à la marque, à 9 ans de bannissement du comté de Laval et de la vicomté de Paris et à 300 livres d'amende ; — réclamation des chanoines de Saint-Tugal contre le sieur Ambroise, imprimeur à Laval, qui, dans un livre de prières publié par lui à l'occasion du Jubilé, avait, en énumérant les églises de la ville, donné le troisième rang à celle de Saint-Tugal au lieu du premier auquel elle avait droit ; sentence ordonnant au sieur Ambroise de se conformer à l'avenir à cette réclamation ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol simple, de vol à main armée sur le grand chemin, de coups et blessures, d'infanticide, de débauche ; à de mauvais sujets qui insultaient et maltraitaient les passants la nuit dans les rues de Laval ; à la mort, par suite de mauvais traitements, de François Guilmin, d'Astillé ; de Louis Marsollier, de Châlons ; du nommé Bouyé, etc. ; — contraventions de police.

B. 1052. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1745. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'incendie d'une halle appartenant à Georges Lefeuvre, à Saint-Pierre-le-Potier ; — à des détournements d'argent et d'effets mobiliers dans des successions ; à des rixes, coups, blessures, injures, etc.

B. 1053. (Liasse.) — 110 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1746. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'une bande de tapageurs de Laval, qui avaient battu Julien Guillaume ; condamnation en 3 livres d'amende et en des dommages-intérêts ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol et de recel, de débauche, à des abats de bois commis par des particuliers dans la forêt de Concise ; — procès-verbaux d'autopsie d'un enfant nouveau-né trouvé noyé dans la Mayenne et d'une femme de Cossé dont la mort était attribuée à de mauvais traitements ; — suspension pour 6 mois d'un huissier qui avait fait une fausse signification, etc.

B. 1054. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1746. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, d'enlèvement de femme mariée et de mineure de 25 ans, d'attaque nocturne, de rixes, coups, blessures, injures, etc.

B. 1055. (Liasse.) — 232 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1747. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du meurtrier de Marin Pointeau, de Courveille ; condamnation par contumace du coupable à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives aux meurtres de Jean Chédomme, de Louverné ; de Charles Fresnel, de Laval ; de Michel Suzanne ; de François Legendre ; du nommé Cousin, garde-chasse du seigneur de Cosmes ; de Marin Jagu, d'Astillé ; de Marin Gorju ; — à des filles coupables de débauches avec des soldats suisses de la garnison de Laval et avec d'autres individus ; — à des cas de rébellion contre les agents de l'autorité ; — à un abandon d'enfant ; — lettres de rémission accordées à des particuliers poursuivis pour homicide, etc., etc.

B. 1056. (Liasse.) — 180 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1748. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives aux voies de fait commises sur Jean-Baptiste, marquis d'Herville, par le cuisinier, le jardinier et un des laquais de Marie-Renée de Donnerie de Champagnette, demeurant au Dôme, en Changé ; — à une bande de tapageurs et de coureurs de nuit dans les rues de Laval ; — à des auteurs de rébellion envers les sergents ; — à des femmes de mauvaise vie ; — à un homicide par imprudence commis par un chasseur, sur Marie Poirier, de Bonchamp ; — à la mort de François Gaudray, décédé à la suite de coups ; — à des rixes, coups, blessures, injures ; — à une affaire de vol domestique, etc.

B. 1057. (Liasse.) — 200 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1748. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé M., reconnu coupable de vols et de menaces de mort et d'incendie ; condamnation à 9 ans de bannissement ; — enquêtes et procédures relatives à la mort de Pierre Hamard, survenue à la suite de mauvais traitements ; — à la découverte de deux cadavres d'enfants nouveau-nés, l'un dans la Mayenne, près des

Trois-Moulins, l'autre dans un champ du lieu d'Aligny, en Grenoux ; — à une exposition d'enfant au carrefour de la Sirène, à Laval ; dans sa requête adressée à ce sujet au juge de Laval, le procureur fiscal fait observer que les expositions d'enfants sont fréquentes depuis quelque temps dans le ressort du comté ; — contraventions de police, etc.

B. 1058. (Liasse.) — 182 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1749. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé L., reconnu coupable de meurtre sur Jean Saulou ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures et injures ; — à un conflit entre les poupeliers de Saint-Vénérand et ceux de la Trinité, à Laval, au sujet du drapeau de la communauté ; — au sieur D., qui avait tué par imprudence, à la chasse, Jean Dubois, métayer aux Auzuisières, en La Chapelle-Anthenaise ; — à deux libertins qui, étant en état d'ivresse, étaient entrés la nuit dans une maison où l'on gardait une personne morte, avaient insulté le cadavre et proféré des blasphèmes ; — à des expositions d'enfants dans les rues de Laval ; — contraventions de police, etc.

B. 1059. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1749. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures, vol, etc.

B. 1060. (Liasse). — 184 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1750. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé H., reconnu coupable d'avoir volé une vache et condamné à la fustigation, à la marque et à 9 ans de bannissement du comté ; appel du condamné en parlement ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des habitants du Buret accusés d'insultes, de violences et de menaces envers le curé et le vicaire de leur paroisse ; — à un homme trouvé noyé dans la Mayenne ; — à de mauvais sujets de Laval qui s'introduisaient dans les jardins et les habitations et y commettaient des vols et des dégâts ; — à des affaires de coups, blessures, débauche, etc.

B. 1061. (Liasse.) — 176 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1750. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés A. et G., reconnus coupables du meurtre de Michel Rallu : condamnation par contumace à la pendaison ; — procès du meurtrier de Jean Marteau ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des bandes de tapageurs, de coureurs de nuit et de pillards dont la ville de Laval était infestée ; — aux meurtriers de René Taillandier ; — à une affaire d'excitation à la débauche ; — à des coups et blessures, etc.

B. 1062. (Liasse.) — 171 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1750. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des vols commis au préjudice de Mathurin Marest de Montifault, demeurant au village de Montifault, en Saint-Pierre-la-Cour ; — à des affaires de coups, blessures, injures, etc.

B. 1063. (Liasse.) — 215 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1750. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé F., reconnu coupable de menaces de mort et d'incendie ; condamnation à la réclusion perpétuelle dans une maison de force et à 500 livres de dommages-intérêts ; — plaintes, enquêtes, procédures et sentences relatives à des affaires de vol, coups et blessures, injure, folie, etc. ; — contraventions de police.

B. 1064. (Liasse.) — 178 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1751. — Grand et petit criminel, simple police. — Lettres royaux admettant l'appel de plusieurs individus accusés de pillage et de dégâts commis de nuit, au préjudice des religieuses de Patience, contre le décret de prise de corps rendu contre eux ; — requête des époux H., demandant l'arrestation de leur fille adonnée à la débauche ; — monitoire pour découvrir ceux qui avaient incendié la métairie de La Comté, en La Chapelle-Anthenaise ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, etc. ; — contraventions de police.

B. 1065. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1751. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé C., reconnu coupable d'avoir escaladé de nuit les murs du jardin de madame Du Mans, d'y avoir brisé des orangers, volé des artichauts et des écheveaux de fil qu'on y avait mis à blanchir ; condamnation à 9 ans de bannissement ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à un individu accusé de troubler le

repos public et de blasphémer; — à des coureurs et tapageurs nocturnes de Laval; — à des affaires de rixes, coups et blessures, injures, diffamation, etc.

B. 1066. (Liasse.) — 110 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1751. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés F. et A., reconnus coupables d'avoir attaqué, excédé de coups et voulu tuer François Moreau; condamnation à trois ans de galères; lettres-royaux recevant l'appel en parlement des condamnés; — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, d'excitation à la débauche, etc.

B. 1067. (Liasse). — 151 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1752. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des dégâts commis sur la propriété de Beauregeard, située au faubourg Saint-Martin de Laval et appartenant à René Delaunay, sieur de Montaleu; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, etc.

B. 1068. (Liasse.) — 259 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1752. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé H., reconnu coupable d'assassinat sur la personne de son oncle; condamnation par contumace à la pendaison; — procès du nommé C., reconnu coupable de jurements, de mauvais traitements envers sa femme, pendant la grossesse de celle-ci, et envers sa belle-mère, et de menaces d'incendie envers ses voisins avec commencement d'exécution; condamnation à 3 ans de bannissement; — procès du nommé B., reconnu coupable d'avoir violé une petite fille de 5 ans; condamnation par contumace à la pendaison; — procès du nommé V., reconnu coupable d'avoir tué à coups de pierres François Deschamps; condamnation par contumace à la pendaison; — procès des nommés O. et C., reconnus coupables de vol avec effraction, et d'évasion de la prison de Laval; condamnation par contumace aux galères perpétuelles; — procès de plusieurs coureurs de nuit de la ville, reconnus coupables de voies de fait envers Jean Poirier et Michel Lhostellier, sergers; condamnation par contumace à un an de bannissement; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Renée Maraquin, de Saint-Germain-le-Fouilloux, tuée par accident d'un coup de fusil; — à des affaires de débauche, vol, coups et blessures, injures, etc.; — contraventions de police.

B. 1069. (Liasse.) — 231 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1752. — Grand et petit criminel, simple police; — Procès de Julienne L., accusée et reconnue coupable de vol avec effraction; condamnation par contumace à la marque, à la fustigation et au bannissement perpétuel; — procès de René J., reconnu coupable de vol de chevaux et d'autres vols; condamnation à la pendaison; arrêt du parlement commuant cette peine en celle de la marque et de 9 ans de galères; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à une tentative d'assassinat sur le nommé Marcadé, — au meurtre de Jean Cosson, soldat au régiment de Limousin, tué à Laval à coups d'épée; sentence fixant un délai de deux ans pour faire de nouvelles informations contre le nommé T., soldat soupçonné de ce crime et contumace; — à des tapageurs et coureurs de nuit de la ville; — à une attaque commise sur le sieur Martin de La Blanchardière; — au meurtre de Jacques Royer; — à un fou qui avait menacé d'incendie M. des Hayes, de Cosmes, demeurant au château de Bonrepos, à Cosmes; — au meurtre de Martin Roulin; — à des affaires de vol, rupture de ban, excitation à la débauche, coups et blessures, etc.; — contraventions de police.

B. 1070. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1753. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des époux G., reconnus coupables de vol au préjudice de l'Hôtel-Dieu de Laval; condamnation à la fustigation, à la marque et au bannissement perpétuel; appel en parlement des condamnés; — procès des époux D., reconnus coupables d'avoir injurié, menacé de mort et calomnié le curé de Châlon leur pasteur; condamnation à réprimande en la chambre du Conseil et à 6 ans de bannissement du bourg et de la paroisse de Chaslon; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des voies de fait commises sur différents individus; — rébellion envers un sergent du comté de Laval par plusieurs habitants de Villiers-Charlemage qui lui contestaient le droit de faire des visites de police au marché de ce lieu; — sentences en matière de police.

B. 1071. (Liasse.) — 207 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1753. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des troubles apportés à la perception des droits de coutume et de prévôté au bourg et châtellenie de Montsûrs; — au

meurtre de Jacques Lepage, au lieu de La Daubinais, en Saint-Berthevin ; — à des vols, coups et blessures, injures, etc.

B. 1072. (Liasse.) — 231 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1754. — Grand et petit criminel, simple police. — Requête du procureur fiscal pour obtenir répression des jeux prohibés qui faisaient fureur à Laval et causaient beaucoup de désordres dans les familles ; monitoire de l'official du Mans pour découvrir les infracteurs des réglements de police sur le jeu ; — procès-verbal de levée d'un enfant exposé sous les halles de Laval ; — procès de René A., reconnu coupable de meurtre sur la personne de Luc Poisson ; condamnation à la pendaison ; exécution ; — de Jean G., meurtrier de Pierre Poitevin ; condamnation par contumace à la pendaison ; — de Jean P. et de ses deux fils, meurtriers de Julien Lepage ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à une affaire de viol ; élargissement des prévenus faute de preuves suffisantes ; — à des vol, coups, blessures, injures ; — à des tapages, violences et dégâts commis de nuit dans la ville de Laval, etc. ; — sentences en matière de police.

B. 1073. (Liasse.) — 182 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1754. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives aux propriétaires de la closerie de La Babinière, en Saint-Berthevin, qui empêchaient Joseph Jouet de clore une portion de terre qu'il possédait dans la lande de Boussard ; — à des affaires de vol, coups et blessures, injures, etc.

B. 1074. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1754. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, injures, coups et blessures ; — procès du nommé P., reconnu coupable d'avoir menacé de mort Jean Marcadé, du Genest, et d'avoir tiré dans les portes de la maison dudit Marcadé deux coups de fusil, dont l'un avait blessé dangereusement une personne de la maison ; condamnation à la marque et aux galères perpétuelles ; arrêt du parlement cassant cette sentence et ordonnant un plus ample informé de six mois contre P., qui devra être maintenu en prison pendant ce temps.

B. 1075. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 6 pièce, parchemin.

1755. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de deux miliciens de Brée et de Saint-Ceneré reconnus coupables de nombreux actes de violence, d'attaques, de coups et blessures graves, de jurements, de menaces, etc. ; condamnation à la marque et aux galères perpétuelles ; arrêt du parlement commuant cette dernière peine en celle du carcan et de 9 ans de galères ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des faits de débauche et d'excitation à la débauche ; — à des libertins de Laval accusés d'avoir, nuitamment et en armes, commis des excès et violences avec blessures graves et troublé le repos public ; — au sieur G. de La H., qui étant au bal chez madame de Laubinière, s'était enivré au buffet, ou à la cuisine avec les domestiques, et avait mis ensuite le trouble dans la réunion en insultant les dames et en voulant empêcher le violon de jouer, ce qui avait amené un des assistants à mettre l'épée à la main contre lui, etc.

B. 1076. (Liasse.) — 128 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1755. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés F. et M., commis aux aides, à Laval, qui s'étaient battus en duel ; F. qui avait tué M. est condamné par contumace à la pendaison et à une amende de la valeur de la moitié de son bien, il est déclaré en outre incapable et indigne de toutes successions qui pourraient lui échoir ; quant à M., sa mémoire est condamnée à perpétuité ; sa succession est frappée aussi d'une amende égale à la moitié du bien laissé par lui ; ces deux amendes sont applicables moitié à l'hôpital général de Paris, moitié aux hôpitaux de Laval ; appel porté contre cette sentence par Pierre-Joseph Gouffé, curateur nommé d'office à la mémoire dudit M. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de débauche et d'excitation à la débauche, de vol, de mendicité et de vagabondage ; — à des excès et tapages commis dans la ville par des coureurs de nuit ; — procès-verbal d'autopsie de Pierre Rondeau, trouvé mort près du bourg de Saint-Pierre-le-Potier ; — sentences rendues par le juge de police contre des contrevenants à la police des marchés qui avaient fait rebellion aux agents de l'autorité ; — contre le sieur Queruau-Maisonneuve qui avait mis le trouble dans la procession de la Fête-Dieu, etc., etc.

B. 1077. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1756. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort d'un enfant nouveau-né trouvé dans l'étang du Tertre, en Nuillé-sur-Vicoin, et qui y avait été jeté après avoir été poignardé et étranglé; une fille G., soupçonnée de ce crime, fut détenue longtemps, mais dut être relâchée faute de preuves; — à des violences et tapages commis à Laval par des libertins coureurs de nuit; — au nommé L., accusé d'avoir parcouru les rues de la ville en battant du tambour et en convoquant le peuple à un charivari contre les demoiselles D.; — à une rebellion contre l'exécuteur des hautes-œuvres et son frère, qui avaient été chargés par la police de saisir tous les cochons errants dans les rues de la ville; — à la mort d'une femme de Châlon, attribuée à de mauvais traitements; — à des coups et blessures, injures, etc.

B. 1078. (Liasse.) — 179 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1756. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés Q. et B., reconnus coupables d'attentat à la pudeur et de tentative de viol sur la femme d'un cabaretier de Laval; condamnation à la réprimande en chambre du Conseil et à 200 livres de dommages-intérêts chacun; — procès-verbal d'autopsie de Guillaume Poirier, demeurant rue du faubourg Saint-Jean, à Laval, qu'on supposait avoir été assassiné par des coureurs de nuit; — instance en matière d'arrestation illégale, etc.; — sentences de simple police.

B. 1079. (Liasse.) — 103 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1757. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'interdiction de la profession de sage-femme à la veuve S., de Saint-Berthevin, pour cause d'impéritie; — à des affaires de vol, débauche, coups et blessures, injures; — sentences en matière de police.

B. 1080. (Liasse.) — 184 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1757. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'Anne P., reconnue coupable de plusieurs vols et spécialement de vols de mouchoirs dans les églises; condamnation à la fustigation, à la marque, à 9 ans de bannissement et à 30 livres d'amende; arrêt du parlement commuant le bannissement en 5 ans de détention au refuge de l'hôpital-général de Laval et portant l'amende à 100 livres; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des détournements de meubles au préjudice des héritiers des époux Guillaume Fourneau; — au meurtre de Joseph Hamon du Fougeray, soldat, tué d'un coup d'épée; — à des violences et tapages commis par des coureurs de nuit de la ville; — à des coups et blessures, injures, etc.

B. 1081. (Liasse). — 111 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1757. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du sieur de ***, reconnu coupable d'avoir causé la mort de Guy-Pierre Chevrais, seigneur de Martebize, premier président au présidial de Château-Gontier; d'après les dépositions des témoins, le sieur de ***, qui était en mauvaise intelligence avec M. de Martebize, était venu chasser tout près de la maison de celui-ci; aux observations que M. de Martebize lui avait faites à cet égard, de *** avait repondu par des injures et des voies de fait, il avait donné au président des coups de crosse de fusil dans l'estomac, puis lui avait lancé une pierre qui l'avait atteint à la tempe; M. de Martebize était tombé du coup sans connaissance et était mort quelques heures après; descente de la justice à Martebize, autopsie de la victime, monitoire de l'official du Mans; requêtes de Marie-Madeleine Sourdille, veuve de M. de Martebize, partie civile, et de son frère et mandataire, Mᵉ Pierre-Anne Sourdille de La Valette, conseiller en l'élection de Château-Gontier; dépositions des témoins; lettre des officiers du présidial de Château-Gontier aux officiers du siége ordinaire de Laval pour recommander à toute leur justice la punition de la mort du président dudit présidial; copie du contrat de mariage de M. de Martebize présentée à l'appui des demandes en réparation civile de sa veuve; sentence condamnant par contumace de *** à avoir la tête tranchée, à payer à titre de réparation civile 12,000 livres à la veuve de la victime, et 500 livres aux héritiers, Elisabeth Belière, veuve de François Chesneau, tutrice de ses enfants mineurs, Jean Deffay, Marie de La Roque, veuve de Guy Martin de Logé, tutrice de ses enfants, Claude-Charlotte de Logé, veuve de Guy de Lespinasse et consorts; le coupable est en outre condamné à payer une somme de 500 livres pour faire prier Dieu pour le sieur de Martebize et une somme de 100 livres d'amende envers le seigneur comte de Laval; procédures contre ceux qui avaient enlevé du poteau ou il avait été attaché par l'exécuteur, le tableau reproduisant la sentence susdite, etc.; — procès

de Jean L., reconnu coupable de vols d'ornements et d'un reliquaire dans l'église d'Avesnières; condamnation en 9 ans de galères; arrêt du parlement réduisant la peine à 3 ans de galères, mais ordonnant que le coupable sera marqué des lettres GAL.

B. 1082. (Liasse). — 261 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1758. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès d'une femme B., reconnue coupable d'avoir contribué au libertinage de sa fille, de l'avoir favorisé et facilité; condamnation par contumace à la fustigation et à 6 ans de bannissement; la fille B. est en même temps condamnée pour ses débauches à 3 ans de détention au refuge de l'hôpital général de Laval; — de Jacques C., reconnu coupable d'avoir volé un cheval dans la pâture du Bois-Bennard, en Astillé; condamnation à la marque et à 3 ans de galère; — d'une fille, Jeanne B., convaincue d'infanticide; condamnation par contumace à la pendaison; — de Pierre G., convaincu d'avoir tué Jean Mérias d'un coup d'arme à feu, dans les bois de Poil-Boux, en Saint-Cyr-le-Gravelais; condamnation par contumace à la pendaison; — des individus accusés du meurtre du nommé Saliot, de La Brûlatte; sentence ordonnant un plus ample informé d'un an; — plainte déposée par Jacques R., contre sa femme pour adultère; — monitoire pour découvrir le malfaiteur qui avait tenté d'assassiner la demoiselle Simon de Beausoleil; — poursuite contre un étranger à la ville qui y avait répandu, au sujet de la descente des Anglais près de Saint-Malo, des bruits de nature à jeter l'alarme et le trouble dans les esprits; lettre du procureur général Joly de Fleury donnant au procureur fiscal le conseil de délaisser la connaissance de cette affaire au juge royal de Laval; — enquête sur la mort d'un nommé Huet, survenue à la suite de mauvais traitements; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, débauche, etc.; — sentences de police.

B. 1083. (Liasse). — 155 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1758. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé O., convaincu d'avoir proféré des menaces contre le prieur de Saint-Vénérand et ses vicaires et d'être allé la nuit chez eux les insulter; condamnation à 7 ans de bannissement; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1084. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1759. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de 3 individus convaincu d'excès, violences et voies de fait; condamnation en une somme totale de 300 livres de dommages-intérêts; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à deux individus accusés de courir la nuit les rues de la ville en insultant les femmes; — à des affaires de coups et blessures, injures, vagabondage, tapage, etc.; — sentences de police.

B. 1085. (Liasse). — 103 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1759. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des frères B., convaincus d'homicide sur la personne de René Gallais; condamnation par contumace à la pendaison; — de trois jeunes mauvais sujets qui pillaient les jardins de la ville; condamnation des coupables en chacun 20 livres d'amende; — d'individus accusés de l'assassinat de Guillaume Poirier; sentence ordonnant un plus ample informé de 3 ans et élargissant provisoirement un des prévenus qui avait pu être arrêté; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au nommé C., accusé de séduction et de corruption envers des jeunes filles; lettres-royaux recevant l'appel en parlement dudit C., contre le décret de prise de corps rendu contre lui; — à Julien P., de Beaulieu, qu'on soupçonnait de s'être donné la mort; — à la mort d'un nommé Le Ray, de Bréal, en Bretagne, attribuée à de mauvais traitements; — à la mort de M. Pourat de La Madeleine, directeur des Aides, à Laval, dont certaines personnes voulaient faire remonter la cause aux médecins et apothicaires qui avaient soigné ledit sieur Pourat; l'autopsie, faite sur la demande expresse de ces médecins et apothicaires, établit que le sieur Pourat est mort des suites d'un accident de voiture; à des coups et blessures, injures, etc.

B. 1086. (Liasse). — 141 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1759. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de diffamation, injures, coups et blessures, vol.

B. 1087. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1760-1761. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, vagabondage, mendicité etc.; — sentences de police.

B. 1088. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1762. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'agression commise par plusieurs individus, le soir, sur René Boré, pendant que celui-ci priait dans le cimetière de la Trinité de Laval ; — à un vol de 4200 livres commis chez Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, négociant, et à son préjudice ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1089. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1762. — Grand et petit criminel, simple police. — Poursuite du procureur fiscal contre Mathieu H., accusé d'avoir brisé les tuyaux servant à la conduite des eaux dans la ville ; — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à une agression commise de nuit, sur la place du Gast, à Laval, par sept ou huit individus armés, envers Ambroise Duchemin de Mottejean, fils de Jean ; — aux dégâts qui se commettaient chaque jour sur la propriété de Beauregeard, à Laval, appartenant à René Delaunay, sieur de Montaleu ; — à des affaires de coups et blessures et injures ; — convention par laquelle Guillaume Corbin, sieur de La Hammonnière, et François Corbin, sieur de La Massonnière, prennent l'engagement de ne plus s'insulter l'un l'autre, à peine de 10 écus d'amende payables aux pauvres de la paroisse du Bignon par le contrevenant ; — sentences de police.

B. 1090. (Liasse.) — 186 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1763. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures, etc. ; — sentences de police.

B. 1091. (Liasse.) — 162 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1764. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des enlèvements d'engrais que l'abbé de Clermont, M. de Chalus, prétendait avoir été commis à son préjudice sur la Grande-Lande, dépendant de la métairie de Tamozé ; — à des vols et destruction de poisson dans les étangs de Boisgats et de La Pléchardière, en Bonchamp, appartenant aux Bénédictines de Laval ; — à des détournements de meubles au préjudice des héritiers de feu Melaine Crié ; — à des coups et blessures, injures, etc.

B. 1092. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1765. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures et sentences relatives à des vols commis au préjudice de Pierre-François Dellière, notaire à Laval, et de Renée Carré, sa femme, et de Jean Verger, chaufournier à La Vannerie, en Louverné ; — à des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, rébellion aux agents de l'autorité, etc. ; — sentences de police.

B. 1093. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1765. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des vols commis au préjudice de François Le Coq et de Pierre Chancereul ; — à des tapages nocturnes ; — à un individu qui, étant à cheval dans une rue de Laval et ne voulant pas s'écarter de son chemin pour laisser passer une procession, avait déchargé un pistolet sur Joseph-René Croissant de La Morinière, une des personnes de la procession, parce que celui-ci avait donné un coup de canne sur la croupe du cheval de cet individu pour le faire avancer ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1094. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1766. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés L., C., et d'un soldat du régiment de Dauphiné convaincus, L. d'avoir tué d'un coup d'épée le nommé Rousseau, les deux autres d'avoir assisté à ce meurtre ; condamnation par contumace de ces trois individus à la pendaison ; — procès des nommés G., soldat au régiment de Chappe, et G., soldat au régiment de Piémont, convaincus d'avoir tué, de nuit, à coups d'épée, le nommé Angot, soldat au régiment de Limousin ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des femmes de mauvaise vie, dont les familles sollicitent la détention au refuge de l'hôpital général ; — à des tapageurs et coureurs de nuit de Laval ; — à un abandon d'enfant ; — au nommé C., accusé d'homicide sur le nommé Verger, de Châlons ; — à un habitant de Châlons qui, pour narguer et insulter son curé, était monté dans le clocher et s'était mis à carillonner et à sonner les cloches pendant un temps considérable, jetant ainsi le trouble et l'alarme dans les environs ; — à l'assassinat suivi de vol sur la personne du nommé

Roger, de Châlons ; — à la mort de Jean Levrot, de Montigné, survenue à la suite de coups reçus dans une rixe ; — à des coups et blessures, injures, etc. ; — sentences de police.

B. 1095. (Liasse.) — 188 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1766. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, diffamation, coups, blessures, injures, etc.

B. 1096. (Liasse.) — 223 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1767. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des divertissements d'argent et de meubles que l'abbaye de la Toussaint, d'Angers, disait avoir été commis au préjudice de la succession de feu Georges Guérin, prieur curé d'Argentré, dont ladite abbaye était héritière ; — à des affaires de vol, débauche, diffamation, coups et blessures, etc. ; — sentences de police.

B. 1097. (Liasse.) — 211 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

1767. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Nicolas L., convaincu de vol d'un cheval ; condamnation à la marque et à 9 ans de galères ; arrêt du parlement réduisant la durée de la peine à 3 ans ; — procès de Julien B., convaincu d'assassinat sur la personne de Jean Sabin ; le coupable est condamné par contumace à être rompu vif ; — procès du nommé Y., convaincu d'attaque à main armée et de vol sur le grand chemin de Laval à Nuillé ; le coupable est condamné par contumace à être rompu vif ; — procès d'une fille D., convaincue d'avoir volé de la mousseline un jour de foire sur l'étal d'un marchand ; condamnation par contumace à la fustigation, à la marque et au bannissement perpétuel ; — procès de Renée D., convaincue d'avoir célé sa grossesse, d'avoir exposé son enfant et l'avoir laissé périr sans baptême ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des tapageurs et coureurs de nuit de Laval ; — à un infanticide commis à Saint-Charles ; — à la mort de Jacques Bouvier par suite de blessures reçues dans une rixe ; — à des affaires de vol, folie, coups et blessures, injures, menaces, etc.

B. 1098. (Liasse.) — 198 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1768. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures et injures ; — sentences de police.

B. 1099. (Liasse.) — 68 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1768. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés G., F. et H., convaincus de nombreux vols : condamnation de G. à la pendaison, de F. à la marque et aux galères perpétuelles, de H., qui n'était âgé que de 14 ans, à assister à l'exécution de G. ; appel en parlement des condamnés ; le parlement rend un arrêt qui maintient la peine prononcée à l'égard de G., condamne également F. à être pendu, bien qu'il n'eût que 17 ans, et ajoute à la peine de H. la fustigation sous la custode par le questionnaire dans la chambre de la question ; de plus le parlement ordonne qu'avant leur exécution G. et F. soient soumis à la question ordinaire et extraordinaire pour déclarer leurs complices ; procès-verbaux d'exécution de ces diverses peines ; information au sujet de l'enlèvement des corps de G. et F. des fourches patibulaires situées dans un champ de la closerie de La Hubaudière, en Avesnières ; les cadavres avaient été détachés pendant la nuit et jetés dans un fossé ; — exposition d'enfant à Louverné ; — procédures contre un tapageur.

B. 1100. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1769. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des insultes commises par des habitants de Louvigné envers Jacques Duchemin, sieur des Loges, qui avait contesté au vicaire de cette paroisse le droit de prélever la glane dans ses métairies, attendu le peu d'abondance de la récolte de l'année ; — à des individus qui avaient arraché le pieu du bateau de Jean Griveau, sieur de La Chevrie, marchand-tissier, propriétaire du port et pontonnage de Saint-Pierre-le-Potier, s'étaient servi de ce bateau, malgré le sieur de La Chevrie, pour passer la rivière, et l'avaient ensuite laissé aller à la dérive (cette affaire est instruite par le siége de la maîtrise des eaux et forêts du comté) ; — à des affaires de coups et blessures, injures, vol, etc. ; — sentences de police.

B. 1101. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1769. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à une fille L., dont son père demandait la détention au refuge

de l'hôpital Saint-Louis, pour débauche; — à des pillages commis dans le jardin dépendant de la succession de dame Renée Pichot, veuve du sieur Marest de Saint-Brice, et poursuivis par Pierre Pichot de La Graverie, sénéchal de Saint-Ouën; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1102. (Liasse.) — 145 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1770. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à une exposition d'enfant au lieu de L'Hommeau, en Changé; — à des affaires de vol, coups et blessures, injures, etc.; — enquêtes sommaires et sentences du juge de police au sujet de femmes de mauvaise vie dont on demande la réclusion au refuge de l'hôpital Saint-Louis, et de diverses contraventions.

B. 1103. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1770. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives aux époux M., accusés de voies de fait et d'injures envers Marie C., femme R.; la querelle prenait son origine dans une convention verbale conclue précédemment entre M. et la femme R.; celle-ci faisait profession de conduire à Paris des enfants naturels, des fous et insensés de tout sexe et de tout âge; M., qui était voiturier, s'était engagé à les transporter, moyennant 16 livres pour un cheval, 24 livres pour deux chevaux, 30 livres pour deux chevaux et une charrette, mais il ne devait mener personne pour son compte, excepté les individus qu'il pourrait trouver en chemin; — à des affaires de vol, débauche, coups et blessures, injures, etc.

B. 1104. (Liasse.) — 256 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1771. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Julien R., convaincu du meurtre de François Besnier: condamnation par contumace à la pendaison; — de Joseph G., convaincu d'avoir volé 50 sous, trois fichus et une coueffe: condamnation à neuf ans de bannissement; — de plusieurs individus accusés de fraude au jeu; sentence d'acquittement à cause de l'absence de preuves; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à un détournement d'argent que Jeanne-Françoise Lefaucheux, veuve de Mathurin Hardy, sieur du Rocher, Mathurin Seré, sieur du Teil, et Olive Frain, veuve de René Charil, sieur des Mazures, tutrice de ses enfants mineurs, tous héritiers de feu Marie-Anne Lefaucheux, veuve du sieur de Gennes du Chalonge, disent avoir été commis au préjudice de la succession; — au meurtre de Julien Bouleau; — à plusieurs tapageurs et coureurs de nuit de Laval; — à des coups et blessures, injures, etc.; — enquêtes sommaires et sentences du juge de police.

B. 1105. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1771. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des époux Louis N., convaincus d'un grand nombre de vols; condamnation par contumace à la pendaison; — de Marie C., femme R., qui exerçait la profession de conduire de Laval à Paris des enfants naturels nouveau-nés, des fous et autres personnes de différents âges qu'elle promettait de placer dans les hospices de cette dernière ville ou dans des conditions; la femme R. est convaincue: d'avoir occasionné la mort de plusieurs enfants nouveau-nés en ne leur donnant point les soins nécessaires (dans un seul de ces voyages de Laval à Paris, 11 enfants sur 15 avaient ainsi succombé); d'avoir volé et retenu les effets de la fille Jacquine A. qu'elle s'était chargée de conduire à Paris; d'avoir conduit à Paris la fille de Pierre G., mineure âgée de 17 à 18 ans, malgré les défenses de la mère de cette fille et d'avoir voulu lui retenir ses hardes et effets; de n'avoir donné aucun certificat de ce qu'elle avait fait de Joseph G., âgé de 9 ans, qu'elle s'était chargé également de conduire à Paris; d'avoir perdu de même le nommé C.; d'avoir abandonné sur le pavé de Paris René V., âgé de 16 ans; condamnation à la fustigation, à la flétrissure et au bannissement perpétuel du comté; arrêt du parlement maintenant les peines de la marque et de la fustigation et changeant le bannissement en une détention perpétuelle à la Salpêtrière, à Paris, prononçant en outre la confiscation des biens de ladite femme R..; parmi les pièces de ce procès se trouve un relevé fait par M. Chapron, curé d'Avesnières, sur les registres de sa paroisse; il constate que de 1765 à 1770, dans l'espace de 5 ans, 6 mois et 9 jours, il a été inhumé dans le cimetière d'Avesnières 112 enfants naturels et il appelle l'attention de MM. les officiers du siége de Laval sur un état de choses aussi grave: — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des expositions d'enfants, à Laval; — à des tapageurs et coureurs de nuit, de Laval; — à un sergent du comté accusé de prévarication, infidélité et abus dans l'exercice de ses fonctions; — au meurtre de Jean Coeffé, tué à la Basse-Thiouillière, en Saint-Germain-le-Fouilloux; — ordonnance renvoyant devant le juge de la baronnie du Bourg-le-

Prêtre, un individu accusé d'avoir commis un vol à La Girardière, en Saint-Céneré.

B. 1106. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1771. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès des nommés M., E. et B., père et fils, vagabonds; ces individus reconnus véhémentement suspects de vols et rapines sont condamnés les uns à 9 ans, les autres à 5 ans de bannissement du comté.

B. 1107. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1772. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jeanne D., convaincue de nombreux vols, et de la veuve L., convaincue d'avoir recélé des objets volés par ladite D.; ces deux femmes sont condamnées (la veuve L. par contumace) à la marque, à la fustigation et au bannissement perpétuel du comté; — procès du nommé Pierre G., reconnu coupable d'avoir tiré un coup de fusil, de dessein prémédité et sans sujet, sur le nommé Gerbault, de l'avoir grièvement blessé, d'être ensuite allé chercher une fourche en fer pour l'achever (ce qu'il a été empêché de faire) et d'avoir voulu tirer des coups de fusil sur les témoins qui avaient déposé contre lui; condamnation à la marque et aux galères perpétuelles et à 400 livres de dommages-intérêts envers Gerbault; arrêt de la cour supérieure de Blois confirmant cette sentence; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'abandon de deux enfants sur la paroisse de Changé; — à l'exposition d'un enfant, à Laval; — à des tapageurs et coureurs de nuit; — à des femmes de mauvaise vie; — autopsie d'un inconnu trouvé noyé dans la Mayenne; — exhumation et autopsie d'un homme d'Ahuillé qu'on supposait mort par suite de violences; — lettre du chancelier de Maupeou, au procureur fiscal, ainsi conçue: « Monsieur, lorsque les officiers des seigneurs n'auront « pas été prévenus et qu'ils se seront conformés à l'édit « du mois de février dernier, l'intention du Roy est que « tous les frais de la procédure, même ceux faits par ces « officiers avant l'envoy aux juges royaux soient pris « sur le domaine; vous ne devez éprouver aucune « difficulté à cet égard. Je suis, etc. »; difficultés soulevées par M. Champroux, receveur des domaines, à Laval, au sujet de l'exécution de cet ordre; décision des officiers du siége ordinaire ordonnant, en présence du refus du sieur Champroux, que, provisoirement et pour accélérer l'expédition des affaires criminelles, les frais seront payés par les fermiers des domaines du duc de La Trémoille, sauf droit de répétition; — enquêtes sommaires et sentences du juge de police.

B. 1108. (Liasse.) — 165 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1773. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des violences exercées par le nommé L. contre les nommés Barré et Leroy: condamnation de L. à 60 livres de dommages-intérêts; — à des insultes et violences commises sur Bonaventure Rolland, mari de Marie-Renée-Marguerite Bossard, propriétaire des fiefs et seigneurie de La Roche-d'Origné, en Houssay; — à une attaque à main armée commise sur René Pointeau, d'Astillé; — à la femme de Guillaume Levesque qui, après diverses contraventions avait publiquement tenu des discours tendant à exciter au mépris et à la sédition envers M. le Juge de police: condamnation à 60 livres d'amende; — aux outrages et voies de faits reprochées par François-Charles, chevalier de La Broise, à Jean-Maurice des Besneries et à Marie Guillois, sa femme; — à une affaire en diffamation poursuivie par Henri-Georges Le Jolivet, ingénieur des ponts et chaussées au département de Laval, contre Jean-Baptiste Piquois, négociant à Laval; — à des coups, blessures, injures, etc.

B. 1109. (Liasse.) — 217 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1773-1776. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Francois L. et de François D.; le premier est condamné pour vols et assassinats à être rompu vif, le second pour recel des objets volés par L. à être pendu; tous les deux devront être préalablement appliqués à la question ordinaire et extraordinaire; appel des condamnés devant le Conseil supérieur de Blois qui rend un arrêt ordonnant un plus ample informé d'un an, pendant lequel temps L. et D. garderont prison; nouvelle information au cours de laquelle Pierre, Michel et Jacques D., frères de François D., sont mis en cause; le siége ordinaire déclare Michel coupable de vols et brigandages et véhémentement suspecté de complicité dans un assassinat commis par L.; condamnation à la marque et aux galères perpétuelles; il déclare Pierre coupable de recel d'objets volés et aussi véhémentement suspecté d'être le complice de L. et le condamne à la marque et à 9 ans de galères; Jacques au compte duquel il n'y a que de sérieux soupçons est condamné au bannissement perpétuel du comté; appel de ces trois condamnés devant le

Conseil supérieur, auquel sont envoyées les pièces et la nouvelle information faite contre François L. et François D.; — procès de Tugal D. que le siége ordinaire déclare également complice de François L. et de François D., et condamne à la marque et aux galères perpétuelles.

B. 1110. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1773. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives aux mauvais traitements exercées sur Thomas Jean. dit Lépine, par Jacques L.: condamnation de L. à 15 livres de dommages-intérêts; — aux mauvais traitements exercés sur les époux Guillaume Morin et Louis Lepannetier par les frères M.: condamnation à des dommages-intérêts; — à des vols et dévastations commis dans le jardin de M. Duchemin de Beaucoudray; — à d'autres affaires de vol, coups et blessures, injures; — sentences du juge de police.

B. 1111. (Liasse). — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1774. — Grand et petit criminel, simple police. — Sentences adjugeant des dommages-intérêts à des personnes envers qui il avait été exercé de mauvais traitements; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au nommé C., qui avait coupé avec ses dents une oreille à Alexis Morice; — aux bruits diffamatoires que certaines personnes repandaient sur Jean-Baptiste Duchemin, écuyer, sieur de Mottejean, ancien capitoul de Toulouse; — à de mauvais sujets qui avaient dit des injures et jeté des pierres à des religieuses de Patience; — à des rebellions envers des huissiers; — à des affaires de coups et blessures, abus de confiance, etc.; — sentences du juge de police.

B. 1112. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 8 pièces. parchemin.

1775. — Grand et petit criminel, simple police. — Instance du duc de La Tremoille, comte de Laval, représenté par le procureur fiscal pour se faire délivrer les 60 livres d'amende qui lui ont été adjugées dans la condamnation de la veuve G., et de son fils Pierre G., déclarés coupables, Pierre G. de tentative d'assassinat sur le nommé Gerbault, et sa mère de complicité morale dans ce crime (voir ci-devant l'art. 1107); — plaintes, enquêtes et procédures relatives à un vol d'environ 500 livres, commis de nuit avec effraction et escalade, dans la sacristie de Montjean; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.; — sentences du juge de police.

B. 1113. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1776. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de débauche, coups et blessures, injures, etc.; — sentences du juge de police.

B. 1114. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1777. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes, procédures et sentences relatives à des coups, blessures, injures; — sentences du juge de police dont une concerne le fossoyeur de l'Hôtel-Dieu de Laval qui ne faisait pas les fosses de la profondeur voulue (5 pieds) et inhumait plusieurs cadavres dans la même fosse.

B. 1115. (Liasse.) — 125 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1777. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes, procédures et sentences relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.; — à trois individus accusés de vol et d'assassinat: ces individus sont renvoyés devant le juge de Chémeré-le-Roi dans le ressort de qui les crimes ont été commis; mais, comme il n'y a point de prison à Chémeré-le-Roi, ils devront garder prison à Laval jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement; lettre du procureur général Joly de Fleury faisant savoir au procureur fiscal que les trois prisonniers dont il s'agit devront être remis au lieutenant criminel de la sénéchaussée du Mans parce qu'ils sont soupçonnés faire partie d'une troupe de voleurs qui désolait les environs de Chémeré depuis quelque temps et qu'il y en avait déjà de cette troupe qui étaient détenus dans les prisons de ladite sénéchaussée; — sentences du juge de police.

B. 1116. (Liasse.) — 136 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1778. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé J., reconnu coupable de meurtre sur Julien Jarry et du nommé P., son complice; condamnation par contumace de J., à la pendaison et de P., aux galères perpétuelles; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à un enfant bâtard nouveau-né, apporté à Laval par des meneurs d'enfants de Fougères; — à François R., convaincu d'avoir porté, avec un ais de bois, un violent coup sur la tête de Pierre Chevreul; condamnation à la réprimande en chambre du Conseil; — à des vols de matériaux destinés à la réparation de la chaussée de l'étang de Montjean; — à un enfant nouveau-né dont le corps avait été retrouvé, en grande partie dévoré par les porcs ou autres animaux voraces, dans le ruisseau du Bourg-Hersent, etc,; — Sentences et enquêtes sommaires du juge de police relatives à un homme tombé en démence; — à Joseph Plattier qui, malgré les ordonnances de police, avait tiré dans la rue des canons chargés de poudre: condamnation en 10 livres d'amende; — à Louise D., qui se chargeait

d'enfants nouveau-nés sans avoir de nourrices pour les allaiter: condamnation en 50 livres d'amende avec défense d'exercer à l'avenir la profession de meneuse; — à la communauté des maçons qui avait causé du trouble à la procession de la fête Dieu; condamnation de chaque membre à 10 livres d'amende, etc.

B. 1117. (Liasse.) — 101 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1778. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures, condamnation en des dommages-intérêts; — à des affaires de vol et abus de confiance.

B. 1118. (Liasse.) — 146 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1779. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures: condamnation à des dommages-intérêts; — à François C., qui braconnait sur les terres de Saint-Denis-du-Maine et du Bois-Jourdan, appartenant au comte de Croix-Mare; — à deux individus trouvés morts, l'un dans la rue de Rivière, l'autre près du pont de Saint-Nicolas, en Avesnières; — au nommé Rousseau, de Saint-Cyr-le-Gravelais, employé dans les gabelles, mort des suites d'un coup de fusil; — à l'évasion de sept faux-sauniers de la prison de Laval; — Enquêtes sommaires et sentences du juge de police, relatives au fossoyeur de Saint-Vénérand pour contravention aux règlements sur la profondeur à donner aux fosses; — à un aubergiste qui avait refusé de recevoir un homme blessé par un accident de voiture; — à des tapageurs et coureurs de nuit de Laval, etc.

B. 1119. (Liasse.) — 154 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1779. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Renée R., veuve de S., d'Ambroise P., de Renée T., veuve B., et de Renée B., femme B.; Renée R., veuve S., est déclarée convaincue d'avoir occasionné par sa négligence, ses mauvais traitements et les différentes drogues qu'elle leur a fait prendre, la mort de plusieurs enfants qui lui avaient été confiés, d'en avoir enterré plusieurs dans son cellier, d'en avoir abandonné trois encore vivants, sans aucun secours et d'en avoir conduit plusieurs à Paris sans avoir rempli les formalités prescrites par la déclaration du roi du 1er mars 1727; pour réparation de quoi elle est condamnée à être pendue; Ambroise P., est déclaré convaincu d'avoir été complice du meurtre du nommé Jarry (affaire étrangère et antérieure à celle-ci) et d'avoir conduit des enfants à Paris avec Renée R. sans avoir observé les formalités prescrites par la déclaration susdite; il est condamné à la marque, à 9 ans de galères et en 30 livres d'amende vers cour; Renée T., veuve B., et Renée B., femme B., sont déclarées convaincues d'être allées clandestinement chercher des enfants morts chez Renée R. pour les faire enterrer; elles sont condamnées à être blâmées en chambre du Conseil et à payer chacune 3 livres d'amende. Appel de Renée R. et d'Ambroise P. devant le parlement de Paris; appel *à minima* du procureur général devant la même cour au sujet de ladite sentence. Arrêt du parlement statuant sur ces deux appels et condamnant Renée R. à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église de Laval, où elle sera conduite par l'exécuteur de la Haute-Justice, dans un tombereau, nu-pieds, nu-tête et en chemise, tenant en ses mains une torche ardente du poids de 2 livres et ayant écriteau au-devant et derrière avec ces mots: « sevreuse, empoisonneuse d'enfants », et ensuite être menée dans le même tombereau sur la place publique de la ville de Laval, pour y être brûlée vive dans un bûcher ardent, son corps réduit en cendres et ses cendres jetées au vent; ladite R. préalablement appliquée à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir par sa bouche la vérité d'aucuns faits résultants du procès et la révélation de ses complices; en outre, les biens de la condamnée sont déclarés confisqués et acquis au roi ou à qui il appartiendra, sur iceux préalablement pris la somme de 200 livres d'amende envers le seigneur comte de Laval, en cas que confiscation n'ait pas lieu à son profit. La cour surseoit à faire droit, tant sur l'appel d'Ambroise P. que sur les accusations intentées contre Renée T. et Renée B., jusqu'après l'exécution du présent arrêt à l'égard de ladite Renée R. pour, les procès-verbaux de question et d'exécution de ladite Renée R. faits et apportés au greffe criminel de la cour, être ordonné ce que de raison. Ordonnance du juge criminel du siége ordinaire faisant défense au public de pénétrer dans l'enclos ménagé sur la place de Laval pour y dresser le bûcher; réquisition à la maréchaussée de prêter main-forte au maintien de l'ordre pendant l'exécution; procès-verbaux de mise à la question et d'exécution de Renée R.

B. 1120. (Liasse). — 143 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1779. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à François L. accusé de vol; sentence ordonnant un plus ample

informé d'un an pendant lequel temps le prévenu sera mis en liberté sous sa caution juratoire de se représenter à l'expiration de ce délai ; — au nommé Jean B., accusé d'avoir pris une montre dans la poche d'un particulier ; — à Julien P., déclaré coupable d'homicide sur la personne de son oncle ; condamnation par contumace à la pendaison ; ce crime et la condamnation qui en fut la suite sont de 1751 et 1752 ; en 1777 P. fut accusé d'avoir voulu assassiner M. Boutard de La Barre, juge de Mozay, en la sénéchaussée de Nantes, et arrêté ; l'instance fut reprise contre lui en ce qui concernait le premier crime, et, en 1779, il fut renvoyé devant le parlement de Rennes, pour l'instruction et le jugement de tous les délits qui lui étaient reprochés ; — à des femmes de mauvaise vie qui sont condamnées à 3 mois de détention dans une maison de force (affaire instruite et jugée par le juge de police); — aux frères P., déclarés coupables de vols de chevaux et de fabrication d'un faux certificat; condamnation de l'un au carcan, à la marque et aux galères perpétuelles, et de l'autre au carcan, à la marque et à 6 ans de galères ; appel en parlement des condamnés.

B. 1121. (Liasse.) — 131 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1779. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à un individu trouvé assassiné dans une rue de Laval ; — à des vols de bestiaux à la métairie de La Valette, en Argentré ; — au nommé L., reconnu coupable d'homicide sur René Gondard et condamné par contumace à la pendaison ; — à un fou qui est envoyé à Bicêtre sur l'ordre du chancelier Joly de Fleury ; — à une exposition d'enfant de 6 mois à la porte du pré de Panlivard, à Laval ; — à plusieurs particuliers d'Arquenay qui avaient tourné en dérision et invectivé l'huissier Ricoul, lorsque celui-ci était venu à Arquenay publier la sentence de René R., veuve S. (voir l'article 1119); — à ceux qui font des reproches aux ouvriers qui travaillent pour les exécutions des condamnés ; — à Jean C., reconnu coupable d'avoir, de nuit, maltraité et grièvement blessé Etienne Poisson ; condamnation à l'admonestation et à 300 livres de dommages-intérêts ; — sentences du juge de police.

B. 1122. (Liasse.) — 212 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin.

1780. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jean C., Charles C., Pierre B., Julien G., et François L., déclarés coupables d'être allés au lieu de Parigné, en La Brûlatte, où se tenaient les noces de François Reillon, et, là, d'avoir tellement excédé de coups ledit Reillon, que celui-ci en était mort : condamnation par contumace à la pendaison ; — de Perrine M., veuve G., déclarée coupable d'avoir célé sa grossesse et enterré clandestinement son enfant : condamnation par contumace à la pendaison ; — du nommé R., déclaré coupable d'avoir tué d'un coup de couteau Pierre Pichot : condamnation par contumace à la pendaison; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à plusieurs individus accusés du meurtre d'un Anglais nommé Bernard Early; sentence ordonnant un plus amplement informé d'un an ; — à une exposition d'enfant dans une rue de Laval ; — à la mort de Julien Buttier, trouvé noyé dans l'étang du Coyet, en Vaiges ; — à la découverte du cadavre d'un enfant nouveau-né dans les latrines d'une maison de Laval ; — à des affaires de coups et blessures, injures, débauche, etc. ; — enquête faite par le juge de police contre des individus accusés de faire passer par les fenêtres de la prison de Laval différents objets aux détenus, ce qui procurait quelquefois à ceux-ci des moyens d'évasion ; — sentence du même, condamnant à 20 livres d'amende plusieurs habitants de Louverné qui avaient tiré le pavois malgré les ordonnances de police.

B. 1123. (Liasse.) — 177 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1780. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de la veuve J., déclarée coupable d'avoir célé sa grossesse et exposé son enfant dont le cadavre avait été retrouvé dans une mare, nommée l'Ecusseau, sise au bas du bourg de Louvigné; condamnation par contumace à la pendaison ; — de Michel C. et de Gervais G., reconnus coupables, le premier d'avoir déclaré faussement dans une déposition comme témoin qu'il n'était pas au service de Gervais G., et le second d'avoir fait assigner C. sous une fausse dénomination de profession ; condamnation de C., par contumace, à 9 ans de bannissement, et de G., à 3 ans de la même peine ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, etc. ; — enquêtes sommaires et sentences de police.

B. 1124. (Liasse.) — 212 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1780. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de plusieurs individus dont l'un est déclaré coupable du meurtre de Denis Saigeon et condamné par contumace à la pendaison, et les autres convaincus d'avoir été de la compagnie du premier, d'avoir insulté et excédé de coups plusieurs personnes sur le chemin de Saint-

Nicolas et véhémentement soupçonnés de participation au meurtre dudit Saigeon; condamnation par contumace, à 9 ans de galères et à la marque; — de Marc Guillaume et Jean A., reconnus coupables d'avoir, un jour de foire, à Laval, pressé et foulé vigoureusement et à plusieurs reprises certains particuliers, d'en avoir saisi un par son gilet et poussé vivement en arrière; les deux accusés sont en outre véhémentement soupçonnés d'être les auteurs des vols de bourses commis à la faveur de ce désordre, et sont convaincus de s'être évadés de la prison de Laval; condamnation, par contumace, à 9 ans de galères et à la marque; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures; — procès-verbaux et sentences de police.

B. 1125. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1781. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures et injures; — instances en simple police contre plusieurs jeunes gens de Louverné qui avaient tiré le pavois et contre des cabaretiers coupables d'avoir donné à boire à des heures indues.

B. 1126. (Liasse.) — 152 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1781. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Françoise D., veuve T., reconnue coupable d'avoir célé sa grossesse et abandonné son enfant qu'on avait trouvé mort dans la campagne; condamnation, par contumace, à la pendaison; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des individus qui parcouraient les campagnes en commettant des vols à main armée; — à un inconnu mort subitement à Louverné; — à deux expositions d'enfants nouveau-nés, à Laval; — à un inconnu trouvé pendu dans le bois de Frégeul, en Ollivet; — à des outrages qu'on disait avoir été commis à Cossé, par des vagabonds, sur des enfants et des femmes; — au meurtre de Charles Sauveur, maréchal à Beaumont-Pied-de-Bœuf; — aux auteurs de l'assassinat commis sur le nommé Grimaud, près La Grande-Jariais, en Ruillé-le-Gravelais; — à la mort de François Troplet, par suite de mauvais traitements; — à des faits de vols et coups et blessures; — enquêtes du juge de police sur des cas de folie, etc.

B. 1127. (Liasse.) — 67 pièces, papier: 4 pièces, parchemin.

1781. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès du nommé T., reconnu coupable d'avoir volé une pièce de toile et d'y avoir fait apposer un faux marc; condamnation, par contumace, au carcan, à la flétrissure et à 5 ans de galères; — enquêtes et procédures relatives à un autre vol de toile, commis au préjudice de Julien Pichon, de Forcé; — au meurtre de François Manceau, de Laval; — à Jean V., accusé d'avoir enlevé des feuilles dans le bois de Misedon, etc.; — sentences de police.

B. 1128. (Liasse.) — 96 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1782. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives à la mort d'un individu retiré de la Mayenne; — d'un enfant nouveau-né trouvé dans ladite rivière, près le moulin du Petit-Bootz, en Changé; — de Mathurin Houdeline, de Laval, décédé par suite de coups; — de Mathurin Barrier, de Ruillé-Froidfond; — sentences du juge de police, ordonnant la mise en liberté du sieur de R., détenu comme aliéné; — prononçant condamnation contre Nicolas M., pour contravention à l'ordonnance de police d'août 1778, sur les meneurs et meneuses d'enfants, etc.

B. 1129. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1782. — Grand et petit criminel, simple police. — Enquêtes et procédures relatives à des vols et voies de fait; — à la mort de Pierre Février, qui avait péri accidentellement dans les douves de l'ancien château de La Gravelle; — mise en liberté d'une femme arrêté pour insultes envers le juge de police, au marché aux grains de Laval; — poursuites contre les habitants du faubourg Saint-Martin de Laval, coupables de violences envers les marchands de Bretagne qui venaient acheter du grain à Laval; — sentence de police déclarant déchus de la maîtrise deux fabricants coupables d'avoir apposé un faux marc sur une pièce de toile et les condamnant en outre en 300 livres d'amende; — enquête sur un homme atteint de démence furieuse, etc.

B. 1130. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1782. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes, procédures et sentences relatives à des affaires de vol, coups et blessures et injures; — à un guet-apens nocturne commis sur le chemin de Laval à Saint-Germain-le-Fouilloux, par six individus, sur la personne de Julien Dubois, demeurant au village de l'Entruère, audit Saint-Germain; monitoire pour découvrir les coupables; — sentences de police, etc.

B. 1131. (Liasse.) — 82 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1782. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures et à un vol commis au préjudice de René Paumard, demeurant au Genest; — sentences de police.

B. 1132. (Liasse.) — 131 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1783. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de François Grimault, de Ruillé-le-Gravelais; — à celui du nommé Lamy, voiturier à Ollivet; — à de mauvais sujets qui, la nuit, troublaient le repos public dans Laval et brisaient les arbres de la place; — à un vol commis au préjudice de M. Guays des Touches, avocat et receveur de l'Hôtel-de-Ville de Laval; — à un individu accusé d'exercice illégal de la médecine; — à un viol commis sur la femme G., la nuit, dans une rue de Laval; — à un cas de folie furieuse, etc.

B. 1133. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1784. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jean F., déclaré coupable du vol d'un bœuf la nuit dans une pâture et véhémentement soupçonné de complicité dans l'assassinat commis sur François Grimault: condamnation au carcan, à la marque et aux galères perpétuelles: appel du condamné en parlement, qui réduit la peine à la fustigation, à la marque et à 3 ans de galères; — à l'exposition de deux enfants dont l'un avait été trouvé mort; — à des coups et blessures; — sentences de police.

B. 1134. (Liasse.) — 156 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1785. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, coups et blessures; — à une femme G., reconnue coupable de débauche et véhémentement suspectée d'excitation à la débauche: condamnation à 9 ans de bannissement du comté; — au meurtre de Jacques Landelle demeurant à la Petite-Grenusse, en Argentré; — aux décès de trois autres personnes occasionnés soit par des accidents, soit par de mauvais traitements; — à une attaque sur le grand chemin de Laval à Craon, accompagnée de vol et commise sur les époux Julien Bedier; — à l'évasion de 10 prisonniers de la prison de Laval, etc.

B. 1135. (Liasse.) — 90 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1785. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à plusieurs habitants de Saint-Georges-le-Fléchard qui s'étaient opposés de vive force à l'enlèvement de 13 boisseaux de grains achetés par le sieur Guillot de La Motte, curé de Nuillé-sur-Ouette, aux héritiers du feu sieur Heuzé, vicaire de St-Georges; — à des affaires de diffamation, coups et blessures.

B. 1136. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1785. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures; — à un détournement d'argent au préjudice de la succession de François-Pierre Landais; — à un enfant nouveau-né dont le cadavre avait été trouvé sous les halles de Laval; — sentences de police.

B. 1137. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1780-1786. — Grand et petit criminel, simple police. — Procès de Jean Croissant et de Jean Cottereau, dit Chouan, accusés d'avoir le 8 décembre 1780 excédé de coups Ollivier Jagu, garde des gabelles, mort quelque temps après; — condamnation de Croissant et de Cottereau à la pendaison (ce dernier est condamné par contumace); — appel de Croissant en parlement; — confirmation par le parlement de la sentence prononcée à Laval; — exécution de Croissant (1781); — arrestation de Cottereau (1785); — sa confrontation avec les témoins qui avaient déposé en 1781; — aucun d'eux ne le reconnaît comme ayant pris part aux voies de fait exercées sur Jagu; — sentence du siége ordinaire ordonnant à l'égard de Cottereau un plus amplement informé d'un an pendant lequel temps l'accusé gardera prison; — au bout du délai fixé par ladite sentence, aucun renseignement nouveau n'ayant été recueilli à sa charge, Cottereau est mis en liberté (1786).

B 1138. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1786. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, vol, abus de confiance, etc.; — sentences de police.

B. 1139. (Liasse.) — 110 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1786. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à un cavalier de la maréchaussée qui avait été surpris cherchant à faire passer un couteau aux prisonniers; — à Michel R., accusé du vol d'un cheval; — au nommé Folliot qui, contrairement aux ordonnances de police, avait couru à cheval dans les rues de Laval et renversé un enfant; — à un vol commis au préjudice du sieur Paillard-Ducléré, marchand; — à des charlatans exerçant illégalement la médecine; — à une femme du faubourg Saint-Martin, de Laval, qui avait menacé et injurié une marchande de grains de Vitré et avait voulu entraver le commerce des grains; — à une fille pauvre du même faubourg qui avait maltraité une religieuse de la Providence, pendant que celle-ci distribuait du bouillon à ses malades; — à des voleurs de toile chez des blanchisseurs de Laval; condamnation desdits voleurs, dont deux sont contumaces, au carcan, à la flétrissure et à 9 ans de galères, et d'une femme qui recélait les toiles volées par eux, à 9 ans de réclusion dans une maison de force; — à des affaires de coups et blessures, etc.

B. 1140. (Liasse.) — 138 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1787. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de Jean Pinson; — à un enfant écrasé par imprudence sous les roues d'une voiture; — à René L., convaincu de vol sous les halles de la ville: condamnation en neuf années de bannissement; — à un cas de folie furieuse; — à des filles de mauvaise vie; — à l'évasion de plusieurs prisonniers de la prison de Laval; — à diverses affaires de vol, coups et blessures, tapage; — sentences de police.

B. 1141. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1787. — Grand et petit criminel, simple police. — Instruction faite en vertu d'une commission rogatoire du siége ordinaire par le juge du baillage et marquisat de Sablé, au sujet d'une attaque à main armée accompagnée de vol sur le grand chemin, près le bourg de Saint-Loup; — à la mort de Jean Poisson survenue à la suite de coups; — à d'autres affaires de coups et blessures. — à des délits de pêche dans les rivière et étang de Barbé, appartenant à Jean Gaultier du Breil; — à un délit de chasse, sur les terres du comte de Laval, etc.; — sentences de police.

B. 1142. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1788. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à un enlèvement de mineure; — au nommé C., accusé de vol de bestiaux; le commencement de l'instruction est fait par le bailli de Conlie, dans la juridiction duquel C. avait été arrêté; — aux quatre frères G., de Bonchamp; l'un, convaincu d'être allé armé d'un râteau attendre au passage René Chamaret, métayer à Noisement, en Bonchamp, et son domestique, Sulpice Rezé, et d'avoir porté à ce dernier un coup qu'on peut présumer avoir été la cause de sa mort, est condamné à la marque et à neuf ans de galères; les trois autres, pour avoir assisté avec armes aux voies de faits commises par leur frère et avoir insulté et menacé lesdits Chamaret et Rezé, sont condamnés à la marque et à trois ans de galères; appel des frères G. en parlement; — sentences de police, etc.

B. 1143. (Liasse.) — 121 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1788. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à deux cadavres d'enfants nouveau-nés trouvés dans les rues de Laval; — à l'assassinat de Michel Talvatz, propriétaire du lieu de La Maisonneuve, en Arquenay; — à des meurtres commis à Ollivet et à Soulgé; — à des affaires de vol, coups et blessures, injures, etc.; — sentences de police.

B. 1144. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1789. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des individus accusés d'être allés un soir chez les époux Radé, demeurant à La Gandonnière, en Grenoux, et d'avoir voulu les contraindre par de mauvais traitements à venir à Laval pour faire sortir de prison le nommé C., détenu pour dette à la requête desdits époux Radé; — à une évasion de deux prisonniers; — à plusieurs hommes et femmes accusés d'avoir fait partie d'un attroupement de 4 à 500 personnes qui avait arrêté une charretée de grain dans la rue de Bâclerie et voulu la piller, etc.

B. 1145. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1789. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures et tapage nocturne; — à un individu qui avait troublé les délibérations de la municipalité de Laval; — à des vols commis au lieu de Thuré, en La Bazoge-des-Alleux, au préjudice de Louis-Gabriel Carré, ancien contrôleur des guerres, seigneur de La Bazoge-des-Alleux; monitoire pour découvrir les coupables; — sentences de police.

B. 1146. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1789. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des habitants de Cossé accusés d'avoir arrêté et pillé un transporteur de grains; sentence renvoyant ces accusés, en raison du caractère séditieux du délit qui leur est reproché, devant le prévôt de Château-Gontier; — à la mort de Pierre Collet, de Quelaine, attribuée à des employés des gabelles; dans sa demande de poursuites contre les accusés, le procureur fiscal fait les observations suivantes: « dans les instants de « trouble et d'alarme où nous avons le malheur de nous « trouver, le peuple crie, fermente, et paraît désirer « la vengeance la plus prompte du crime que le remon- « trant vous a dénoncé. Si l'on retarde l'instruction de « cette affaire, il est à craindre que le peuple ne se « porte contre tous les employés à des voyes de fait, et « ne cherche à ne les rendre tous responsables d'un « crime qu'il n'accuse en ce moment que quelques « particuliers d'avoir commis »; — à Perrine B., accusée d'avoir célé sa grossesse et son enfantement et d'avoir exposé son enfant qui avait été trouvé mort dans un champ, en Courbeveille: sentence ordonnant un plus ample informé; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.; — sentences de police.

B. 1147. (Liasse.) — 105 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1790. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de François Rousseau, décédé à la suite de mauvais traitements; — à celle de Jean Bony, décédé à la suite d'un coup d'épée reçu dans la poitrine; — à d'autres affaires de coups et blessures, à des vols, débauches, etc.; — sentences de police.

B. 1148. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1790. — Grand et petit criminel, simple police. — Plaintes, enquêtes et procédures relatives à des voies de fait accompagnées d'injures, commises envers Michel Lefranc, de Craon, par trois membres de la municipalité de Craon irrités de ce que le sieur Lefranc était d'un parti opposé au leur et demandait le renouvellement de ladite municipalité; — à François Segretain, du Genest, blessé d'un coup de sabre par un milicien national de ladite paroisse, et à plusieurs autres affaires de coups et blessures.

B. 1149. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1720-1725. — Petit criminel. — Plumitifs de sentences rendues au petit criminel.

B. 1150. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1754-1789. — Grand criminel. — États semestriels des crimes commis dans le ressort du siége ordinaire du comté de Laval, lesdits états dressés pour être envoyés à Monseigneur le procureur général du parlement de Paris et contenant la nature des crimes, les noms des accusés, la date de leur emprisonnement, le sommaire de la procédure, etc.

B. 1151. (Registre.) — 63 feuillets, papier.

1720-1726. — Causes des audiences criminelles des vendredis.

B. 1152. (Registre.) — 22 pages, papier.

1721-1726. — Procès envoyés en la Cour de parlement.

B. 1153. (Registre.) — 23 feuillets, papier.

1726-1748. — Causes des audiences criminelles; — prestations de serment de greffiers et commis-greffiers au greffe criminel; — envois de procédures criminelles en parlement.

B. 1154. (Registre.) — 17 feuillets, papier.

1751-1756. — Sentences prononcées au petit criminel; — défauts prononcés au criminel; — prestations de serment de commis-greffiers au greffe criminel.

Sénéchaussée de Saint-Ouën-des-Toits.

B. 1155. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1648-1722. — Montrée du lieu de Housseau, en Saint-Cyr-le-Gravelais, et prisée des bestiaux qui s'y trouvent; — demandes en paiement de créances formulées par Hiérome Berset, sieur des Hallerayes, frère et héritier de feu Gabriel Berset, sieur des Chesnesches, prêtre, et les autres créanciers de feu Étienne Messager; — contestations entre Louis-Charles-Vincent du Matz, marquis du Brossay, Michel Malvault, Pierre Cottereau et Jacques Lemoyne au sujet de réparations au moulin d'Harcher; — inventaire des effets mobiliers dépendant de la succession de Barthélemi Boutry, décédé curé de Bourgon; — reconnaissance du droit de rachat dû à la châtellenie de Saint-Ouën par René-Sébastien du Feu, chevalier, seigneur de Saint-Marc, et Renée-Anne du Blanchet, sa femme, à cause de la seigneurie de la Moizière, obvenue à la dame du Blanchet de la succession de Pierre du Blanchet, son père; — inventaire des effets mobiliers dépendant de la succession de feu Adrien de Courcelle, curé de Loiron; — copie de l'acte de vente de la closerie de La Marquerie, en La Baconnière, par René Paumard aux époux François Rousseau; — procédures civiles diverses; — plainte, enquête et procédures relatives à une affaire de voies de fait et injures, etc.

B. 1156. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1723-1725. — Procédures contre le meunier du moulin de Villiers, accusé par Annibal de Farcy, seigneur de Mué, Launay-Villiers, etc., d'infidélités dans son service; — retraits lignagers d'une partie de la closerie du Haut-du-Bourg, en Andouillé, par Pierre Baugrand; — de biens sis au lieu de La Boulière, par Robert Bridier; — prestations de serment d'experts; — levée des scellés apposées sur les meubles de feu Jean Villeneufve, de Saint-Ouën, et inventaire desdits meubles; — copie de reconnaissance de rente consentie en 1658 par Jean Perrier et consorts à Julien Mestairie; — action de Jean de Chalus, écuyer, sieur de La Poupardière, fils et héritier de Jean de Chalus et de Marie de L'Isle, contre les enfants de Mathurin Boutruche et de Nicole Guesdon; — bail judiciaire des biens des enfants mineurs de feu Michel Aoustin, sieur de Lorière; — montrée du lieu de La Huchelière et d'autres terres, sises en La Baconnière, par Olivier Le Bourdais, notaire royal à Saint-Ouën, et Pierre Anjuère; — procédures et sentences en matière civile; — affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1157. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1726. — Succession de feu Jean Pauthonnier, demeurant à La Boutruchuère, en La Baconnière: procès-verbaux d'estimation et de vente aux enchères du mobilier; — commission rogatoire donnée au sénéchal de Saint-Ouën, par la maîtrise des eaux et forêts du comte du Maine, pour recevoir les affirmations des procès-verbaux faits par les gardes de l'abbaye de Clermont; — provision de l'office de notaire de la châtellenie de Saint-Ouën, accordées par Frédéric-Guillaume de La Trémoille, prince de Talmont, tuteur de son neveu Charles-Armand-René duc de La Trémoille, comte de Laval, à Pierre Chatizel, en remplacement de Jacques Fanouillais, décédé; — inventaire et estimation des meubles, effets mobiliers, titres et papiers dépendant de la succession de feu Jacques de Cuzal, curé de Juvigné; procès-verbal de la vente des meubles; — procédures et sentences en matière civiles; — affaires de vol, coups et blessures, injures, etc.

B. 1158. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1727. — Procès-verbaux de montrée et estimation de la métairie de Vaujois, en Andouillé, des closeries du Buizon, de La Mégrie, de La Chevrolière, ibid., du Châtellier, en Saint-Jean-sur-Mayenne, le tout dépendant de la succession de Pierre Babin et de Françoise Perrin, sa femme; — mesures prises pour l'exécution de l'ordonnance de M. de Farcy de Mué, subdélégué en l'élection de Laval, au sujet du recouvrement des effets d'équipement et des armes abandonnés ou vendus par des soldats de la milice de Bretagne dont trois bataillons avaient logé à Saint-Ouën et qui avaient formé des projets de désertion; — apposition de scellés sur les meubles de feu Siméon Baudet, prêtre habitué au Bourgneuf; levée desdits scellés; — plaintes de François-René de La Corbinais, seigneur comte de Bourgon, contre ceux qui avaient profité de la maladie de feu Barthélemi Boutry, curé de Bourgon, pour commettre au préjudice de la succession dudit sieur Boutry des détournements d'argent et de meubles; — du procureur fiscal de la sénéchaussée contre ceux qui avaient pêché dans l'étang de Saint-Ouën, appartenant au duc de La Trémoille, et y avaient enlevés depuis trois ans pour plus de mille livres de poisson; — du

sénéchal Gabriel Alligot, sieur de Barbain, au lieutenant de la sénéchaussée contre les particuliers de Saint-Ouën, de Changé, de Saint-Germain-le-Fouilloux, d'Andouillé, de La Baconnière, etc., qui venaient dans son bois-taillis de Picot couper des gaules au bout desquelles ils attachaient des palettes de chêne appelés *rentons*, et dont ils se servaient pour battre les grains; des pieds d'arbres à faire des perches de charrette et des *embiers;* des rameaux de bouleau dont ils fabriquaient des balais, etc., etc.; — annonce du bail à ferme de la seigneurie de La Hainrière, en Loiron, saisie féodalement à la requête de Laurent Froment, seigneur de Terchant, sur l'abbaye de Clermont; — ordonnance pour la procession de la Fête-Dieu, à Saint-Ouën; désignation des notables admis à porter le dais; compétition à ce sujet entre Louis Moreau, sieur du Domaine et François Dhommeaux; — affaires des successions de Noël Loyand, Barthélemi Boutry, Pierre Bodin, etc.; — procédures civiles diverses; — plaintes enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1159. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1725-1728. — Enquêtes sur des divertissements de meubles au préjudice de la succession de Noël Loyand et de Suzanne Ricoul, sa femme; — sur la mort d'Adrien Mottier, d'Andouillé, occasionnée par de mauvais traitements; — sur des plaintes en matière de coups et blessures, injure, diffamation; — affirmations d'experts; — appositions et levées de scellés aux domiciles de la veuve François Le Bourdais, d'Antoine Rivière, de Gilles Leroux; — sentences condamnant Renée Le Bourdais à payer aux époux Pierre Jaslier, Pierre Bry et consorts, une rente foncière de 70 livres sur le lieu de Beaufouteau, dépendant de la succession de feu Jeanne Crouilbois; — arrêtant le compte de la tutelle exercée par feu René Barrier sur les enfants de défunts Jean Villeneuve et Perrine Barrier, etc.

B. 1160. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1729. — Procès-verbaux d'apposition et de levée de scellés chez la veuve Jupin, René Frogé, René Bourdin-Champbouquet, François Denouault, René Porteboeuf, Renée Goussé, Mathurin Faverois, Louis-Charles-Vincent du Mas, marquis du Brossay, seigneur du Mesnil-Barré; — prestation de serment d'experts; — procuration donnée par l'abbaye de Clermont à Jean-René Le Clerc, sieur du Ponceau; — procédures civiles entre Georges Jousse, François de La Corbinais, comte de Bourgon, René Rondelou, sieur de La Touche, François de Mageneux, inspecteur général des domaines de la couronne, Françoise Hodemond veuve Pierre Leclerc, le duc de La Trémoille représenté par son curateur Pierre Dauvergne, sieur de Saint-Quentin, Nicolas Harcher, Henri Boutry, Pierre Jardrin, l'abbaye de Clermont, le prieur d'Ollivet, etc.: affaires de la succession de feu Barthélemi Boutry, curé de Bourgon; — entre Joseph de Bonnail, prieur-commendataire de Saint-Martin de Laval, et Jean de La Chapelle, ancien curé de Loiron: paiement de fermes de dîmes dues audit prieur sur la paroisse de Loiron; — entre la veuve Julien Trillon, ses deux filles, et Jean Gilles et Jean Cailler: jouissance de la closerie de Beau-Soleil, en Saint-Ouën, etc.; — instance en criminel poursuivie par François-René de La Corbinais, comte de Bourgon, contre certains particuliers qu'il accusait d'avoir diverti des meubles de la succession de feu Barthélemi Boutry, curé de Bourgon; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1161. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1730. — Réception de Joseph Sorin, comme sergent à Saint-Ouën; — de François Ruffin, comme procureur fiscal de la sénéchaussée; — admissions de plèges et cautions; — convocations de conseils de familles; — appositions et levée de scellés aux domiciles de Julien Brault, de Perrine Longuève, veuve de Gilles Breteau, de Charlotte Cournée, femme de Charles Crémoux, sieur de La Motte; — offre d'Ambroise Le Clerc, sieur de Gémarcé, curateur de Marie-Anne Lemoyne, de faire foi et hommage au duc de La Trémoille, seigneur de Saint-Ouën, pour la terre de La Couldre, sise en Changé, acquise par Jean Lemoyne, sieur de La Roussellière, père de ladite Marie-Anne, de dame Françoise du Bois-Béranger; — procès-verbaux de réceptions et jurande de témoins; — annonce du bail à ferme judiciaire des biens du mineur Julien Bobet; — procédures civiles entre François Grandissant, sieur de Vilory, prêtre, et Pierre Lepvrot des Rottes: paiement de ferme du lieu de La Raverie, en Launay-Villiers; entre Pierre Dubois, sieur de La Blandinière et Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Gaudesches; saisie des terres et fiefs de Terchant, situés ès paroisses de Ruillé-le-Gravelais, Saint-Cyr, Loiron, Courbeveille, La Brûlatte, Beaulieu, Cossé, Ahuillé et Saint-Ouën; — entre Jean Truffault et Julien

Bigot : retrait lignager de biens vendus par les époux René Régereau ; — entre René de La Corbinais, comte de Bourgon, et Siméon Baudet, sieur de La Noë : paiement de ferme du lieu de La Pipardière, du four à chaux de Bourgon et du droit de tirer de la pierre à chaux dans la perrière du Haut-Feil, etc. ; — suite du procès criminel intenté par ledit comte de Bourgon aux particuliers accusés de divertissements de meubles au préjudice de la succession Boutry : acquittement de ces particuliers ; — procès-verbal d'autopsie d'une femme de La Baconnière qu'on avait pu supposer décédée par suite de mauvais traitements ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1162. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1727-1731. — Appositions et levées de scellés aux domiciles de François et Pierre Sain, Jeanne Jourdan, François Mottier, Thugal Mouton, sieur de La Haverie ; — réceptions de serments d'experts et de cautions ; — rectification et vérification de criée et bannie des lieux de La Renaudrie, en Loïron, et de La La Mettrie, en La Brûlatte, saisis sur René Dubel, sieur de La Renaudrie, et Angélique Nigleau, sa femme ; — procédures civiles entre le tuteur actuel des enfants de défunt Julien Poisson et de Perrine Collin, et la veuve de son prédécesseur : reddition de comptes de gestion ; — contestations civiles entre Renée Prifforin, veuve de François Gillot, Jean Rousseau, Marie-Anne Nepveu, femme de René Le Bastard, chevalier, seigneur de Fontenay, capitaine de dragons au régiment d'Armenonville, veuve en premières noces de Joseph d'Autrives, seigneur de Chenevière, propriétaire du lieu du Lattay, en Andouillé : mitoyenneté d'une haie ; — entre Sébastien Chevallier, Anne Thuet, sa femme, et Gilles Breteau, sieur de La Cléricière, et Jeanne Bachelot, sa femme : paiement de rente ; — entre Françoise Fougeray, veuve Pierre Gasté et les héritiers de Françoise Chapelet : paiement de diverses sommes, entre autres de 15 livres payées par les demandeurs au nom de ladite Chapelet au sieur de Maucourt ; — entre Jeanne Théreau, veuve de René Lyon, et le curateur de la succession de Pierre Bigot : demande de reddition de compte de la vente des meubles de Jean Théreau ; — plumitifs de sentences civiles ; — retraits lignagers ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures et injures ; — condamnation de René Moyné en 15 livres d'amende pour avoir troublé la procession de la Fête-Dieu de Saint-Ouën ; — instances de Jeanne P. contre le nommé C. qui l'avait séduite sous promesse de mariage ; — d'Annibal de Farcy, seigneur de Mué et de Villiers, contre ceux qui dévastaient et pillaient ses bois de Villiers, chassaient son gibier, pêchaient ses étangs ; — exhumation et autopsie d'un individu qui avait été trouvé noyé dans la Mayenne entre la chapelle de Bootz et la métairie de La Brochardière, en Changé, etc.

B. 1163. (Liasse.) — 146 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1732. — Procès-verbaux de présentations de cautions ; — d'affirmations de rapports d'experts ; — d'appositions et de levées de scellés aux domiciles de François Trioufle, à la requête de Michel Lefizelier, sieur du Boisbry, procédant sous l'autorité de René Lefizelier, sieur de La Beucherais, son curateur ; de Pierre Duchemin, décédé aux Maisonsneuves, en Saint-Ouën ; de René Sain, sieur des Marchandais, décédé au village des Fosses, en Juvigné ; — interrogatoire sur faits et articles civils de Pierre Brault, Renée Brault et Guy Mouton ; — annonces de baux judiciaires ; — retraits lignagers ; — convocation des parents des enfants mineurs issus du mariage de François Cottereau et de feu Marie Jaslier pour la nomination d'un curateur ; — réceptions de François Laisné, comme sergent, et de François Gaultier, comme notaire, à Saint-Ouën ; — de François Périer, concessionnaire de l'office de contrôleur des saisies réelles dans le ressort du comté de Laval ; — procédures et sentences civiles ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures ; — instances de plusieurs filles contre des individus qui les avaient séduites ; sentence condamnant un de ces derniers à se charger de l'enfant né de ses œuvres, à l'élever selon les principes de la religion, à lui faire apprendre un métier (ce dont ils seront tenus apporter certificat au procureur fiscal, de trois mois à trois mois), à payer à la mère de l'enfant 40 livres de dommages-intérêts ; — poursuites contre Julien C., accusé d'avoir occasionné, par des voies de fait, la mort de Julien Manceau ; élargissement, sous caution, du prévenu ; — condamnation des époux Croissant en 20 livres de dommages-intérêts et 20 livres d'amende applicable aux réparations du palais de Saint-Ouën, pour avoir tué des pigeons de M. de Farcy de Mué, etc.

B. 1164. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1733. — Procès-verbaux d'acceptation de charges d'experts ; — d'appositions et de levées de scellés aux

domiciles mortuaires de la veuve René Bonnet, de la veuve Jean Aoustin, de Pierre Dellière, de la veuve François Le Royer, de François Maherault, curé de Launay-Villiers ; — d'affirmations de rapports d'experts; — montrées du lieu de La Volière, en La Baconnière, et des Hallerais, en Changé ; — annonce du bail judiciaire de la closerie de La Plouzière, en Loiron, et cahier des charges ; — mise en vente, par décret, d'une moitié de closerie sise au village de La Chaigne, en Changé ; — retraits lignagers ; — états de frais et loyaux coûts ; — réception de Julien Baron, comme notaire de la châtellenie de Saint-Ouën, à la résidence de La Baconnière, en remplacement de Pierre Lebourdais, décédé ; — sentences sur des contestations civiles entre Pierre Joseph Moraine, sieur de La Motte, et les époux Gilles Durocher ; — entre Jeanne Leroyer, veuve de Jean-Henri de La Villegontier, tutrice de ses enfants mineurs, et Sébastien-Nicolas Breteau, sieur de Chambort ; — entre Charles des Nos, seigneur de Pennard, mari de Gabriel-Rose de La Corbière, agissant en son propre nom et au nom de Charles-Guillaume de La Corbière, seigneur des Alleus, de Jacques-François de La Corbière, prieur de Loy, et de Renée-Suzanne-Françoise de La Corbière, d'une part, et Julien Monnière et Michel Lefizelier, propriétaires de terres mouvantes de la seigneurie de Juvigné, d'autre part, etc. ; — procès-verbaux d'autopsie du nommé Leroyer, mort accidentellement, à La Baconnière ; — d'Anne Leclerc, tuée par imprudence d'un coup d'arme à feu, au château de Beauvais, en Changé ; — procès d'une fille, Marie B., accusée d'avoir accouché clandestinement et d'avoir enfoui son enfant sans qu'on sût s'il était né viable ou non ; condamnation par contumace à la pendaison ; procès-verbal de l'exécution en effigie faite à Saint-Ouën par le valet de l'exécuteur de Laval ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de diffamation, malversation, vols, coups et blessures, injures.

B. 1165. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1733. — Procédures entre Louis Anjuère et Jean Anjuère, son frère aîné, au sujet du réglement des affaires de la succession de leurs père et mère, Pierre Anjuère et Perrine Boucher ou Beucher, dont ils sont héritiers en partie ; ledit Louis Anjuère demande particulièrement à être payé de ce qui lui revient sur les fermages de La Bérouardière, en Launay-Villiers ; — entre Julien Crouilbois et Louis Moreau, sieur du Domaine, mari de Marie-Anne Aoustin, au sujet du droit d'usage d'un pressoir à cidre, sis au village des Courtils, en Saint-Ouën.

B. 1166. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1734. — Procès-verbaux de présentation de caution ; — baux judiciaires du lieu des Oisonnières, en Changé ; — des biens de François Melaine, fils mineur de défunts Jacques Melaine et Marie Huneau ; — cahier des charges de la vente judiciaire dudit lieu des Oisonnières ; — retrait lignager, par Jeanne-Marie Brault, des biens que Mathurin Faverais avait acquis de Jean Nouveau et de Renée Brault, sa femme ; — appositions de scellés, après décès, chez : Thomas Huchet, de Saint-Ouën, mari de Françoise Gallard, et veuf en premières noces de Michelle Le Gauffre ; lettres de bénéfice d'âge accordées aux filles dudit Huchet ; — Mathurin Longuève, prêtre, décédé au lieu des Orgeries, en Juvigné ; — Pierre Dorgère, décédé au lieu du Grand-Chemin, en Loiron ; — la veuve Gabrielle Hennard, décédée à La Hortière, au Bourgneuf, etc. ; — sentence ordonnant un égail de fief entre la veuve Michel Brochard et les autres co-détempteurs des terres mouvantes du fief de La Pigeonnière, dépendantes de la terre de Joyé, en Andouillé ; — actions de Sébastien Chevalier, notaire royal, fermier des châtellenies de Saint-Ouën et d'Ollivet, entre des débiteurs de rentes féodales envers ces châtellenies ; — contestations civiles diverses entre les époux Claude Crouilbois, Charles Chalumeau et François Mouton, sieur du Chesnot ; — entre Tugal Mouton, ses co-héritiers en la succession de feu Tugal Mouton de La Haverie, son père, et Simon Tirouflet ; — entre Michel Le Fizellier, et la veuve du sieur Bidault ; — affaires de la succession de feu Barthélemi Boutry, curé de Bourgon ; — montrée des lieux de Beauvais et de La Clerberie, au Bourgneuf, que Sébastien-Nicolas Bretteau, sieur de Chambort, tenait à ferme de Jeanne Le Royer, veuve de messire Jean-Henri de La Villegontier ; — déclarations de grossesse de plusieurs filles-mères ; — autopsie de François Huet, de Saint-Germain-le-Fouilloux, mort des suites d'un coup de feu ; — de Pierre Davoust ou Davost qui avait été, peu de temps avant son décès, maltraité à l'assemblée des Chênes-Secs, en Changé ; monitoire pour découvrir le coupable ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures ; — à Jean Cottereau, meunier au moulin de Belle-Poule, en Changé, accusé d'avoir proféré des menaces contre Jean Décré et d'avoir crévé des sacs de grains que celui-ci portait au moulin de Bootz, etc.

B. 1167. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1652-1725. — Procédures entre Marie Chevallier, fille majeure de François Chevallier et de Charlotte Jousse, d'une part, et Pierre Bigot, sieur de Croix; Jean de La Noë, sieur de La Foucherie et Françoise Bigot, sa femme; Tugal Dhommeaux, curateur de Simon Bigot; Jean Bigot, sieur du Domaine; Marie Bigot, lesdits Bigot, enfants et héritiers de Pierre Bigot, sieur de La Perchais et de Marie Meslet, sa femme, d'autre part, relativement à la jouissance de biens sis aux lieux de La Mottette, de La Trémelais et du Domaine, en la paroisse du Bourgneuf; pièces à l'appui de ces procédures; acte de partage de 1652, des biens laissés par Mathurin Jousse; acte de naissance de Marie Chevallier extrait des registres de Saint-Pierre-la-Cour.

B. 1168. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1725. — Appositions et levées de scellés après décès aux domiciles de Jeanne Jeauneau, de Julien Dubois, prêtre, de René Lebourdais, sieur de Farais; — procès-verbaux de présentation et de réception de cautions; — baux judiciaires de biens sis au lieu de La Rouerie, en Chaslon, du moulin Aubray, en Saint-Ouën-des-Oies, et du tiers du moulin du Quartier, en Bonchamp, le tout appartenant aux enfants mineurs de défunts Julien Poisson et Perrine Collin; — des closeries de La Moncellière, en Saint-Ouën-des-Toits, appartenant à Renée et à Jean Lebourdais, enfants mineurs de René Lebourdais, sieur de Farais, et de feu Jeanne Périer, sa femme; — requête de Pierre Jardin, notaire royal à Andouillé, tendant à obtenir des héritiers de feu François Coustard, notaire au Bourgneuf, la remise d'une liasse des protocolles de feu Urbain Lecomte, prédécesseur dudit Jardin; — contestations civiles entre François Coustard, sieur de La Mare, notaire chargé du recouvrement du dixième de la paroisse d'Andouillé, et Pierre Jardin, notaire, fermier des immeubles dépendant de la succession de feu François Coustard, sieur de La Chauvinière; — entre Pierre Bodin et le curateur des enfants mineurs de Gilles Bresteau et de Perrine Longuève; — entre le sieur Tirouflet, Guy Mouton et consorts; — entre Jean et Jeanne Mouton et Pierre Bigot; — enquêtes sur la mort d'un jeune garçon nommé Mathurin Messager, tué par imprudence d'un coup de fusil; — sur une plainte portée par Sébastien Jaslier contre René M. qui lui avait tiré un coup de fusil et l'avait blessé grièvement; — sur un vol de poisson commis dans l'étang Rond, en Juvigné, au préjudice de Jacques-François de La Corbière, seigneur de Juvigné; — sur diverses affaires de coups et blessures, etc.

B. 1169. (Liasse.) — 193 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1726. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Jeanne Bodinier, de Loiron, de Jean Collinet, sieur de La Rocherie, du Bourgneuf, de Jeanne Trouillard, femme de François Huneau, de Saint-Ouën, de Catherine Fouquet, femme de Mathurin Jousse, d'Andouillé, de Julien Gadebin, de Loiron, de François Gasselinais, d'Andouillé; — réceptions de cautions et de jurandes de témoins; — enquêtes civiles; — baux judiciaires des lieux du Ragottay, de La Verdunerie, de La Haulteberdière; — certification des biens de défunts Daniel Mérial, sieur de Longchamps, et de Anne Théreau, sa femme; — accord entre Joseph-Joachim du Maz, marquis du Brossay, et François Gasselinais, prêtre, titulaire du collége d'Andouillé et propriétaire de la métairie du Bourg, accord par lequel le sieur Gasselinais s'engage à ne plus placer de fumier le long de la maison de sa métairie, et sur le bord du chemin appelé la Grande-Rue; — retrait lignager par Michel Levesque, mari de Renée Loyand des biens que les époux Pierre Truffaut avaient acquis de René Leroy et de Marie Hersant, sa femme; — réceptions de Jean Cochet, comme fermier des poids et mesures de la sénéchaussée; — de Louis Lancro, comme notaire de la châtellenie de Saint-Ouën; — de Pierre Pichot de La Graverie, comme sénéchal dudit siége de Saint-Ouën; — sentences rendues sur des contestations civiles entre Pierre Genoil, d'une part, Jacques Le Roy, sieur de La Mazure et les propriétaires du lieu de La Huardière, en Launay-Villiers, d'autre part; — entre Annibal de Farcy, seigneur de Mué, Launay-Villiers, Villétable, juge des traites du département de Laval, et Jean Bigot, etc.; — procès de Marie G., accusée d'infanticide, et des époux M., de Saint-Ouën, accusés de complicité dans ce crime; condamnation, par contumace, de Marie G.; à la pendaison; ordonnance de plus ample informé à l'égard des époux M.; taxe des salaires de l'exécuteur de Laval qui était venu à Saint-Ouën effigier Marie G.; paiement d'une somme de 5 livres à l'ouvrier qui avait fait le tableau où la condamnée était représentée pendue; — déclarations de grossesses de filles-mères; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures.

B. 1170. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1660-1737. — Présentations de cautions; — réunions de conseils de famille pour nommer des tuteurs aux enfants de François Pont et de Jeanne Aoustin, de François Fourmy et de Mathurine Crouilbois, de René Beucher et de Renée Le Houdayer; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Tessé, de La Baconnière; de François Faverot, de Changé; de Mathurin Goupil, d'Andouillé; de Françoise Besnier, veuve de René Le Bourdais, sieur de La Farais, de Saint-Ouën; de Charles Cremoux, sieur de La Motte, de Loiron; — acte par lequel Mathurin-Claude de La Corbière, seigneur du Feu, du Mur et autres lieux, se déclare disposé à rendre hommage au duc de La Trémoille, seigneur de Saint-Ouën, pour les terres, fiefs et seigneuries du Mur, de La Haye-du-Mur et du Feu, en Juvigné (détails pouvant servir à la généalogie de la famille de La Corbière); — transaction entre les religieux de Clermont et Roland Herrier, notaire royal à Ahuillé, au sujet d'une rente due aux religieux sur des biens mouvants de leur seigneurie du Coudré et de La Hennière; — procédures civiles entre Louis Geslin, ancien curé de Changé, et les habitants de cette paroisse pour réparations au temporel de la cure; — entre Michel Blanchet, fils de François, et Marie Noury, veuve Julien Buchet et ses enfants, pour paiement de jouissances de biens sis aux lieux de La Grande-Baudonnière et des Gautries, en Andouillé (deux titres de propriété de ces biens sont joints à cette procédure); — plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de René Chamaret, commis au village de La Moinerie, en Andouillé; — à Guy Jaslier qui avait séduit Madelaine Lainé; Jaslier est condamné à se charger de l'enfant de ladite Lainé et à payer à celle-ci 70 livres de dommages-intérêts; — au meurtre de René Feillon, de Changé, tué d'un coup de fusil; — à des affaires de vol, coups et blessures, injures, etc.

B. 1171. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1738. — Adjudication à la folle-enchère du lieu de La Verdunerie, en Andouillé; — comptes de la vente des meubles de la succession de René Tessé; de la vente des meubles et effets dépendant de la communauté entre feu Joseph Besnier, sieur de Launay, et Françoise Leluault, sa femme; de la vente des meubles de feu François Coustard, sieur de La Chauvinière; — procès-verbaux de présentations de cautions; — appositions, levées de scellés et inventaires après décès aux domiciles de Jeanne Paumard, femme de Mathurin Leliefvre, de Jean Manceau, de Simon-François Lebalieur, curé de Bourgon, de René Doussin, de Charles Huneau et Renée Hernier, sa femme, de Jean Busson, fermier de la seigneurie de La Goinière, en Andouillé, de Louise Massière, veuve d'Alexandre Rondeau, de Julien Foucher; — réceptions de Joseph-François Le Breton, de René Le Tort de La Malviandière, de François Hubert, comme notaires de la sénéchaussée; — de Jean Le Chauve, comme chirurgien-juré de la sénéchaussée; — contestations civiles entre Renée Geslin, veuve de Sébastien Leméant; — entre Marie Bourgeot, Pierre Crié et Marie Carré, sa femme, et Pierre Jardrin; — entre Joseph Delaunay et le sieur Dubois-Blandinière; — entre François Rezé et Anne Chrétien, veuve Olivier Nepveu, et René Moreau; — déclarations de grossesse de plusieurs filles-mères; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort du nommé Lecadet, frappé de coups de baïonnette à l'assemblée de Saint-Jean-de-Barbain, en Saint-Ouën; — à des affaires de coups et blessures, etc.

B. 1172. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1739. — Prestations de serments et affirmations de rapports d'experts; — présentations de cautions; — jurandes de témoins; — baux judiciaires des deux closeries de La Terrerie, en Loiron, appartenant aux enfants mineurs de défunts Étienne Mouton, sieur de Loizonnière, et de Martine Gripon; — de divers biens sis à Andouillé, de la closerie de La Viannière, en Saint-Germain-le-Guillaume et de la closerie de La Moullonnière, en La Bigottière, appartenant aux enfants mineurs de défunts Alexandre Rondeau et Louise Massière; — de la closerie de La Mourandière, en Changé, saisie sur André Noury; — appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles d'André-Louis Lemonnier, curé de Changé, de Jean Lefebvre, vicaire de La Baconnière, de Jean Pautonnier, d'Andouillé; — retraits lignagers de la closerie de La Maisonneuve, en Chaslon, par Pierre Roger sur Julien Roguet; — d'une maison dite de La Haute-Prestimonie et autres immeubles, sis au bourg de Juvigné, par Jean Guérin, sieur de Launay, sur Jacques Grosse; — réception de Louis Lemercier comme notaire à Andouillé; — procédures civiles entre Pierre Meslet, sieur de La Genouillerie, et Pierre Genoueil; — entre François Bodinnier, meunier au

moulin des Rochettes, en Loiron, et Simon Barré, que Bodinnier prétendait être étager de son moulin; — entre Jean Deffay et Gabriel Marcadé; – entre René Dhommeaux, sieur de La Rousselière et ses cohéritiers ès successions de Pierre Dhommeaux, sieur de La Beausserie, et de Renée Gaultier, ses père et mère, d'une part, et les enfants de défunts Tugal Mouton et Louise Piau, Julien Dalou et Jeanne Georget, sa femme, et le curateur de l'enfant de défunts Pierre Duchemin et Jeanne Georget, sa femme, d'autre part; — entre Jean Baulain, Julienne Le Royer, sa femme, Jean Moulard, Marie Le Royer, sa femme, Julien Gouger, Jeanne Le Royer, sa femme, Charles Périer, Perrine Le Royer, sa femme, d'une part, et François Boulain et Jeanne Trufault, sa femme, d'autre part, (le plan du village des Landes, en Changé, sur le bord du nouveau grand chemin de Laval à Saint-Ouën, est joint à cette dernière procédure); — distribution aux créanciers de feu François Coustard, sieur de La Chauvinnière, des deniers provenant de la vente de ses biens; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de François Fourgon, de Laval; — à des coups et blessures; — à une affaire d'inscription de faux, etc.

B. 1173. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1740. — Présentations de cautions par Julien-Joseph-François de La Corbinays, comte de Bourgon, conseiller au Parlement de Bretagne, fils et héritier de feu François-René de La Corbinays, comte de Bourgon; — par Perrine Levrot, veuve de Pierre Genoil, sieur de La Fainetière; — par Jean Bouslain et ses cohéritiers en la succession des époux François Le Royer; — par Jean Lemonnier; — procès-verbaux d'acceptations de charge et d'affirmations d'experts; — de jurandes de témoins; — bail judiciaire d'une maison, sise au bourg de La Baconnière, dépendant de la succession de feu René Tessé; — appositions, levées de scellées et inventaires, après décès, aux domiciles de Perrine Mouton, veuve de Jean Gilles, sieur de Beau-Soleil, de Saint-Ouën; de Mathurin Petit, d'Andouillé; — réunions de conseils de famille pour nomination de curateurs aux enfants mineurs de défunts Pierre Palicot et de Renée Gloria, de Jean Gilles et de Perrine Mouton, de René Boizard et de Suzanne Coueffé, de Jean Boussard et de Renée Besnier, de François Cottereau et de Marie Jaslier, de François Bodinnier et de Jeanne Malaunay, de Daniel Lebourdais et de Marguerite Letessier, de François Gandon et de Renée Garry, de Julien Le Gauffre et de Marie Méchineau, de Tugal Faverot et de Marie Halouse, de Julien Monceau et de Perrine Adam, au fils de Claude Gilles et de Jeanne Carré; — compte de la tutelle de Charles Huneau, fils de Charles et de Renée Hernier, etc; — montrée du temporel de la cure de Changé; — procédures civiles entre le procureur fiscal de la sénéchaussée et plusieurs riverains du chemin du Bourgneuf à La Baconnière; — entre Jean Le Clerc, seigneur des Émeraux, et Gabriel des Espeaux, seigneur du Chalonge, fils et héritier de Gabriel des Espeaux du Chalonge; — entre René Dhommeaux, sieur de La Rousselière, et Tugal Mouton; — réception de Pierre Huneau comme sergent de la châtellenie de Saint-Ouën; — sentence condamnant trois filles de mauvaise vie à quitter la paroisse de Saint-Ouën; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1174. (Liasse). — 265 pièces, papier.

1741. — Présentations et réceptions de cautions; — jurandes de témoins; — acceptation et affirmation d'experts; réunions de conseils de famille pour nominations de curateur à l'enfant de Guillaume Mouton et de Gillonne-Anne-Marie Picault, à l'enfant de Simon Dubois et de Mathurine Froc, aux enfants de René Le Tonnellier et de Jacquine Menant; — appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles d'Étienne Doisneau, de Saint-Ouën; de François Decré, de Changé; de Géneviève Moreau, de Saint-Ouën; — notification au siége de la sénéchaussée de la nomination de Nicolas Guimond, comme conseiller-receveur-contrôleur des consignations du duché de Mayenne et des justices et juridictions en dépendant et injonction au greffier de la sénéchaussée de remettre au sieur Guimond les deniers déposés entre ses mains par ordonnance de justice; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre André Cougé et Simon Barré au sujet d'un passage sur la noë du Fouteau, en Loiron; — entre le curé et les habitants de Changé pour réparations à la cure et à l'église du lieu; — entre la veuve Jean Lefaucheux et Jean Berson; — entre Mathurin Beucher et la veuve Jacques Faverot; — entre Marie Nez et François Orrière; — entre Louis-Alexandre Bailly, seigneur de Fresnay, La Benhardière, La Ferté, La Mouézière et autres lieux, et René Moreau; — entre Charles-Armand, marquis de Vassé, gouverneur du château de Plessis-lez-Tours, colonel du régiment

Dauphin-Dragon, brigadier des armées du roi, seigneur de Ballon, Azé, Sumeraine, etc. et Jean Séjon ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures ; — à deux enfants nouveau-nés trouvés morts à Saint-Ouën et à Andouillé, etc.

B. 1175. (Liasse.) — 253 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1715-1742. — Appositions et levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Gervais David, deBourgon ; de Jean Levesque, curé de Juvigné ; de François Ruffin, sieur de Pangeline, de Saint-Ouën ; de François Coulange, de Juvigné ; de René Nouel, dit La Violette, de Changé ; de Sébastien Chevallier, notaire royal et greffier de la sénéchaussée de Saint-Ouën ; de Jeanne Bigot, veuve de Sébastien Le Bon, sieur de La Gasnerie ; — convocations de conseils de famille pour nommer des curateurs aux enfants de Julien Genouil et de Marie Fermin, de François Métivier et de Marie Hardais ; — présentations de cautions ; — prestations de serment d'experts et de témoins ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Jeanne Bouin, veuve François Chaplet, et Antoine Bouin, sieur du Reuslier ; à cette procédure est joint un contrat par lequel François Chaplet, sieur de La Pétruère et Jeanne Bouin, sa femme, donnent à Antoine Bouin, sieur du Reuslier, la closerie du Reuslier, en Launay-Villiers, en échange de la closerie de La Petite-Brillais, sise en la même paroisse ; — entre François Poché et Michel Lemercier ; — entre Jean Collet et Claude Cherbonnier, sieur de La Rothière ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures ; — à des vols de poisson commis dans l'étang de Lambarre, en La Croixille, au préjudice du comte de Bourgon ; la sénéchaussée procède contre les délinquants en vertu d'une commission de la maîtrise des eaux et forêts du Maine, etc.

B. 1176. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1742. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Pierre Gougeon, de La Baconnière ; de François Métivier, de Loiron ; d'Olivier-François Gaultier, notaire à Saint-Ouën ; — prestations de serment de témoins et d'experts ; — baux judiciaires de la métairie de La Touche-Guillet, en Cossé, et d'une maison, à Loiron, appartenant aux enfants mineurs de défunts Charles Crémoux et Charlotte Cournée ; — d'une maison sise au bourg d'Andouillé, de la closerie de La Viannière, en Saint-Germain-le-Guillaume, de la closerie de La Moutonnière, en La Bigottière, appartenant aux enfants mineurs de défunts Alexandre Rondeau et Louise Massière ; — saisie réelle d'une maison sise rue des Orfèvres, à Laval, de la closerie du Teil, en Andouillé, et de deux rentes ; — demande en retrait lignager du lieu du Haut-Cormier, en Changé, et de deux rentes, par Pierre Boizard contre Louis Girard, sieur de La Roussellière, et Marie Benoist, sa femme ; — plumitifs de sentences rendues sur contestations civiles entre Louis-Alexandre Bailly, seigneur du Bourgneuf, et les propriétaires de la seigneurie de La Bourdinnière et du fief de La Foucherie ; — entre Louis de Houllière, seigneur de La Jupellière, et François Coustard, sieur de La Mare ; — entre Philbert Loranchet, conseiller au Parlement de Paris, abbé de Clermont, seigneur du fief du Cormier, et Étienne-Louis Périer, propriétaire de la métairie de La Mardelle, en Changé ; — entre Marie-Anne de Goué et Gilles Babin et Perrine Cottereau, sa femme ; — entre Marie-Vincente-Claire-Marguerite du Brossay et Thomas Le Franc, fils et héritier de Thomas Le Franc ; — entre Marie Orrière, veuve de Sébastien Breteau, sieur de Chambort, et ses enfants mineurs, propriétaires de la seigneurie de Chambort, d'une part, et les propriétaires du lieu de La Prézerais ou de La Praye, du lieu de La Huaudière et d'autres biens sis en Launay-Villiers, d'autre part, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à une tentative de meurtre commise sur Guillaume Guibé, facteur de Michel Dubois, maître des forges du Port-Brillet ; — à des coups, blessures et injures.

B. 1177. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1740-1744. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès au domicile de Jean Jouault, procureur syndic de Saint-Ouën ; — beaux judiciaires de biens sis à La Baconnière, appartenant à Pierre Barré, enfant mineur de défunts Pierre Barré et Perrine Froger : — des closeries de La Rifaudière, en Loiron, de La Brunelière, en La Brûlatte et de deux prés appartenant aux enfants mineurs de défunts Ambroise Gastineau et de Jeanne Dorgère, de Loiron ; — procédures civiles entre Pierre Gaultier, sieur des Roserés, propriétaire de la seigneurie de La Motte-Tasnier, en Loiron, Julien Aubin, curé de Saint-Cyr, et François Gaultier, sieur des Mortiers ; — sentence condamnant Antoine Bouin, à rembourser à Jeanne Bouin, veuve

François Chaplet, les sommes avancées par la veuve Chaplet à Jean Bouin, au nom dudit Antoine, pour paiement de la rente due sur le lieu de La Petite-Briliais ; — procès de Mathurin et de René B., de Juvigné, accusés d'assassinat sur la personne de Claude de Chapuiset, employé des gabelles, à la brigade de La Croixille : les coupables sont condamnés à être pendus jusqu'à ce que mort s'ensuive à la potence plantée devant l'auditoire de Saint-Ouën ; leurs corps devront être ensuite attachés à l'arbre le plus voisin du carrefour de la Croix-de-la-Justice, près le bourg de Saint-Ouën ; procès-verbal d'exécution de Mathurin ; on voit au cours de de cette affaire les francs-archers du duc de La Trémoille requis de se trouver, au jour et heure fixés, à la porte des prisons de Laval, armés de fusils, pour recevoir les ordres du sénéchal de Saint-Ouën ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Marie Dinonnais, d'Andouillé, tuée d'un coup de pierre reçu à la tête ; — à des affaires de coups et blessures, etc.

B. 1178. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1745. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Jean Sorin, de Saint-Ouën ; de Renée Gobbé, veuve de Pierre Lebourdais, de La Baconnière ; — réglement des affaires de la succession de feu Louis Barré entre Marie Neveu, sa veuve, remariée à Mathurin Chastenay, et les enfants mineurs issus du premier mariage, représentés par leur tuteur ; — nominations de curateur aux enfants mineurs de feu Pierre Jaslier et de Renée Jaslier, de feu François Roulin et de Marie Sorin ; — serments d'experts ; — montrée de la closerie de La Rubayère, en Chaslon, et de biens sis au village de La Royère, au Bourgneuf ; — bail judiciaire d'immeubles sis au bourg et au village du Can, en Saint-Ouën, appartenant à l'enfant mineur de Vincent-Jacques Busson et de feu Marie-Jeanne Aoustin de Lorière ; — réparations à l'église de Changé : bail au rabais et réception des travaux ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Marie, Renée et Pierre Sorin, les enfants de Pierre Saillant, Marie Lefebvre, veuve Cailler, etc. ; — entre Pierre Crouillebois, sieur de La Houssais, sa fille Jeanne-Françoise Crouillebois, veuve d'Urbain-François Lepennetier, et Jean Lebourdais, sieur de Farais ; — entre Julien Beaubec, sieur de La Rubayère, Jean Angot, Jean Talvast et Marie Marsolleau, sa femme, Jacques Gendron, curateur des enfants de Jean Marsolleau et de Perrine Angot, etc. ; — enquête relative aux injures et voies de fait commises envers Olive Landelle, veuve de Jacques Plattier, par François Guinoiseau, sieur de Launay.

B. 1179. (Liasse.) — 239 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1746. — Apposition, levée de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Jean Chereau ou Cheruau, de Saint-Germain-le-Fouilloux ; — bail judiciaire des biens de la fille mineure de Vincent-Jacques Busson et de feu Marie-Jeanne Aoustin de Lorière ; — estimation des tournans et virans du moulin de Chastenay, en Juvigné ; — nominations de curateurs aux enfants de Jean Monnier et de Perrine Gougeon ; aux enfants de Claude Crouillebois et de Marie Chaplet ; — à la gestion de la closerie de La Taulonnière et d'une maison sise au village de La Rivière, en Andouillé, déguerpies par Thomas Petit ; — montrée du lieu de La Bousserie, en Saint-Ouën, appartenant aux enfants de Louis Barré et de Marie Neveu ; — vente de bois au profit des enfants de Joseph Besnier, sieur de Launay et de Françoise Leluault ; — prestations de serment d'experts et de témoins ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Messager, sieur de La Chaunière, et René Lebourdais, sieur du Rocher, admis au retrait lignager de la closerie de La Monsellière ; — entre Pierre Lemercier, sieur de La Mériennière, et Pierre Vilfeu ; — entre Pierre Levrot, sieur des Rottes, et Julien Durand ; — entre Joseph Alligot et Pierre Bigot, sieur de La Croix ; — entre Benjamin Charil, sieur de La Boulais, et Pierre Renusson ; — entre Sébastien-Pierre Breteau, Claude-Nicolas Breteau, sieur du Ronceray, Jean et René Breteau, d'une part et la veuve François Hamet, sieur de La Maisonneuve, d'autre part ; — entre Alexis Olivier, Anne Dorgère, sa femme, et Jean Jary, sieur de La Gonterie ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à un meurtre commis à La Baconnière, sur la personne de Michel Nepveu ; — à des coups et blessures, etc.

B. 1180. (Liasse.) — 229 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1747. — Apposition, levée de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Pierre Guillot, du Bourgneuf : — entérinement du testament fait par Marie et Jeanne Tauvry, en faveur des enfants de François Delahaye et de Marie Tauvry ; — nominations de curateurs aux enfants de Mathurin Chastenay et de

Jeanne Bridier, de Julien Guillot et de Perrine Meslet ; — certification des biens des défunts Pierre Moulard et Marie Fourgon, sa femme ; — distribution des fermes saisies sur Jean Gilles et Guillaume Lefresne ; — certification des saisie réelle, criée et bannie des biens de François Ruffin, sieur de La Herberdière et Françoise Coursier, sa femme ; ces biens sont : le Haut-Châtelier, les maisons et jardins du Pavillon d'Orange, en Saint-Jean-sur-Mayenne, la closerie du Fourneau, en Avesnières et L'Huisserie, la métairie de La Bosserie, les closeries des Selles et des Moulins, en Andouillé, une rente foncière de 500 livres sur les lieux de Lasme et des Courbes, en Montflours et Saint-Jean-sur-Mayenne ; — expertise sur le pré des Grezillions, en Andouillé ; — procédures et plumitifs de sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Duchemin, sieur de Beaucoudray, et les époux Julien Fichepoil de La Tébaudais ; — entre Jean Mouesson, fils de René et de Françoise Courtais, et Renée Lemeant, veuve Mathieu Courtais : — entre René-Joseph Du Mesnil, tuteur de son fils Jean-Martin Du Mesnil, René Du Mesnil, chevalier, seigneur des Essards et Louis Leberger, notaire royal ; — entre Nicolas Neveu, seigneur de Bellefille, héritier de Marie-Anne Neveu, veuve en premières noces de Joseph d'Autrives, et en secondes de René Le Bastard, seigneur de Fontenay, d'une part, et Renée Couléon, veuve Jean Rumiau, et Jean Rumiau, d'autre part ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre d'un inconnu, présumé tué par un cavalier du régiment d'Egmont, à Andouillé ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1181. (Liasse.) — 254 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1748. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès aux domiciles de Tugal Messager, de Saint-Ouën ; de Guillaume Guérin, vicaire de Saint-Ouën ; de Charles Heaulmé, curé d'Andouillé ; de Jean Bry, meunier au moulin de Saint-Ouën ; — réunions de conseils de famille pour nominations de curateurs aux enfants mineurs de Jean Menant et de Marie Rousseau, d'Urbain Guinoiseau et de Renée Cordier, de Jean Lebourdais et de Marie Menant, de Pierre Métairie et d'Anne Roulin, de Jean Gasté et de Renée Palicot, de Geoffroy Haloize et de Françoise Gasté, de Jean Guérin et de Renée Hemris, de Guillaume Belloche et de Marie Guérin ; — émancipation de Françoise David ; — rénonciations aux successions de Guillaume Orrière et de Renée Marin, sa femme, de Geoffroy Haloize ; — bail judiciaire de la closerie des Courtils, en Saint-Ouën, de la closerie de La Pitrie, en Olivet, et d'autres biens appartenant aux enfants mineurs de Joseph Besnier et de Françoise Leluault ; — prestations de serment et rapport d'experts ; — montrées de la pièce des Moulinets, en Andouillé ; — du bénéfice de La Helberdière, en Saint-Ouën ; — de biens sis au village de La Helvellerie, *ibidem* ; — de la closerie des Mortiers (plan des lieux) ; — des bestiaux du lieu de La Mériannière, en La Baconnière ; — du moulin et des dépendances du Revoir, en Chaslon ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Bellanger et Marie Périer, veuve Daniel Lemoyne de La Foucherie, ledit Bellanger agissant comme curateur des enfants de René Baril et de Marie Beaudeu ; — entre Madeleine Nupieds et Pierre Neveu ; — entre Jean Mouton et les enfants de Jean Jaslier ; — entre André Segrétain, sieur du Pâtis, et Louis Moreau, sieur du Domaine, et Jean Boulain ; — entre Pierre Lemonnier, sieur du Housseau, et Jean Jaguelin ; — entre François de Chalut, abbé de Clermont, et un grand nombre de débiteurs de rentes envers l'abbaye ; — entre Jean Billion, sieur de La Héraudais, et François Le Roy ; — plaintes et enquête relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1182. (Liasse.) — 173 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1749. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles d'André-Jean de Valloys, curé du Bourgneuf ; de Jeanne Boussard, d'Andouillé ; — nominations de curateurs aux enfants mineurs de Pierre Anjuère et d'Anne Chaplet, remariée à René Chastenay, d'Étienne Sorin et de Marie Dallon, de Jean Gilles et de Michelle Tarot, de Julien-François Le Roy et de Marie Duchesne, de Michel Morin et de Catherine Dellière, de Jean Busson et de Renée Jouanneau ; — émancipation de Jeanne Dellière, fille de Jean Dellière et de Perrine Tirouflet ; — réception de Joseph Hignard, comme sergent de Saint-Cyr et de Ruillé-le-Gravelais ; — information sur les vie, mœurs et religion de François Métairie, pour son admission à exercer l'office de notaire de la sénéchaussée ; — rapport des experts chargés de la seconde montrée du bénéfice de La Helberdière ; — bail judiciaire des closeries de La Loge, de La Huchelière et d'autres biens, sis en La Baconnière, appartenant au mineur Pierre Barré ; — réception de caution pour Pierre Beaudet de La Haute-Maison ; — affirmation de l'inventaire de Michel Boisard ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre François

Huneau, Perrine Lorry, sa femme, et Françoise Pommerais, veuve Pierre Decré; — entre Joseph Hignard, Jeanne Ermenand, sa femme, et Jean Jarry, sieur de La Gontrie; — entre René-Pierre Dubel de La Renaudrie et Jean Regereau; — entre Jean-Baptiste Marie, sieur de La Claufetière et René Landais; — entre François Le Rétrif, sieur de Forges, et Pierre Bertois, sieur de Laubriais; — procès d'une fille Renée B., reconnue coupable d'avoir célé sa grossesse et noyé son enfant nouveau-né: condamnation à la pendaison; appel de la condamnée en parlement; rejet de l'appel; exécution de Renée B.; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures; — à deux affaires de détournements de meubles et de vol de grain, etc.

B. 1183. (Liasse.) — 200 pièces, papier.

1750. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Marie Veillard, veuve René Messager, de Changé; de François de Charné, curé de La Baconnière; — nominations de curateurs aux enfants de Jean Gloria et de Françoise Farouault, de François Favrot et de Jeanne Halouze, de Michel Brochard et de Julienne Gasté, de Julien Périer, sieur de La Peltrie, et de Généviève Tourtault, de Pierre Sorin et de Marie Menard, de Jacques Chevalier et de Jeanne Potdevin, de René Boguet et de Michelle Gasté, de René Crouilbois et de Suzanne Bigot, de René Bouvet et de Jeanne Raillier; — émancipations de Pierre et de Charles-François Lebourdais, de Pierre-Gabriel Sorin; — renonciation de Jeanne Duchemin, veuve de Jean Leroux, à la communauté de biens qui existait entre elle et son mari; — prestations de serments et affirmations de rapports d'experts; — retrait lignager du pré de La Fontaine et du champ de La Croix, en Saint-Ouën, exercé par Pierre Messager, sieur de La Chauvière, sur Daniel Gombert, curé de Saint-Ouën; — réception de François Métairie, comme notaire à Juvigné; — plumitifs de sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Gary, Jeanne Babin, sa femme, et Simon Boulain et Jeanne Pallicot, sa femme; — entre Jacques Meslay, veuf en premières noces de Renée Lebourdais, et René Crouilbois; — entre Gabrielle Chapelet, veuve Gabriel Marcadé, Louis Garnier et Louise Enjuère, sa femme; — entre Ambroise Duchemin, sieur du Clos, fermier du prieuré de Juvigné, et Jean-Baptiste Marie, sieur de La Chaufetière; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de Julien Périer, sieur de La Peltrie, tué d'un coup de fusil dans une rixe; — à la mort d'un enfant nouveau-né dont le cadavre avait été trouvé dans l'église de Juvigné; — au nommé Jean L., de Juvigné, accusé d'avoir voulu tirer un coup de fusil sur Louis Barron, sieur de Fosses, arpenteur royal des eaux et forêts de la baronnie de Fougères; — à une tentative d'incendie commise chez Pierre Crouilbois, de Saint-Ouën; — à des affaires de coups et blessures, vol, etc.

B. 1184. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1750-1751. — Procédures relatives à la mort de Bernard Pillot, ancien curé de Juvigné, dont le cadavre avait été trouvé dans l'étanceau situé au bas du bourg de Juvigné. On supposait que le sieur Pillot avait été jeté là après avoir été étranglé. Enquêtes dans lesquelles sont entendus 70 témoins; — arrestation des individus soupçonnés de ce crime; — interrogatoires, confrontations, récolements; — sentence ordonnant que les accusés subiront la question ordinaire et extraordinaire afin de dire la vérité; ceux-ci en appellent au parlement de cette sentence; la sénéchaussée ordonne en conséquence leur transfert à la Conciergerie du Palais, à Paris. La suite de l'affaire manque.

B. 1185. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1751. — Apposition de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Marie-Vincente-Clarisse du Mast du Brossay, au Mesnil-Barré, en Andouillé; — taxes des états de loyaux coûts présentés par la veuve de Robert Bridier et Jean Tirouflet contre Mathurin Faverais et Jacques Baron, Jeanne de Romagné, sa femme, et Jean de Romagné, au sujet de retraits lignagers; — réception de Pierre Garreau de La Hauterie, Urbain Davoust, Nicolas Hayer et François Salmon comme notaires de la châtellenie de Saint-Ouën et du comté de Laval, à la résidence de Laval; — procès-verbaux de réception de caution; — d'acceptation et de prestation de serment d'expert; — montrée et description du village de La Grosse-Pierre, en Saint-Ouën; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Coupeau et Étienne Maraquin et Marie Leliefvre, sa femme; — entre Julien Chaplet et René Neveu; — entre Simon Roger, Marie Alliot, sa femme, et René Collerais; — entre Joseph-François-Henry Lemoyne de La Foucherie Pierre Périer et Jean-Baptiste Hardy et Jeanne-Françoise Hardy, sa femme: retrait lignager de la closerie

de La Pironnière, en Loiron; — entre Jacques Gueslin et Pierre Bigot, sieur de La Croix; — entre Marguerite Lasnier de La Martinière et les propriétaires du lieu du Petit-Val ou Petit-Vau, sis en Saint-Jean-sur-Mayenne et Changé, et relevant de la seigneurie de La Trihoisière; — entre Marie Gervaiseau, veuve de Daniel Lemoyne, René Badault et Marie et Françoise Lemoyne de La Foucherie; — exhumation et autopsie du corps de Jean Aoustin qu'on présumait avoir été assassiné et volé en revenant de Laval à Saint-Ouën; — plaintes et enquêtes relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1186. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1750-1752. — Réceptions de Michel Trois et de Mathurin-Gervais-François Le Balleur comme notaires du comté de Laval et de la châtellenie de Saint-Ouën, à la résidence de Laval; — curatelles des enfants de Jean Néré et de Jeanne Taugourd; — de Julien Fafort et de Renée Mottier; — de Pierre Ricoul et de Marie Lebourdais; — de René Guilleu et de Marie Gosseau; — de Pierre Bodard et de Françoise Daulaine; — émancipation de Jean-Pierre et Perrine-Anne Crouilbois; — présentations de cautions par Louis-Charles-Marie de La Bourdonnais de Moulne, président au Parlement de Bretagne et Renée-Thérèze de Boiséon, sa femme, Joachim-Daniel Hay, seigneur de Bonneville, conseiller audit parlement, et Marguerite-Anne de Boiséon, sa femme, héritiers de Marie-Vincente-Clarisse du Maz du Brossay; — par Simon Douesneau; — par Jacques Gueslin; — par les époux Pierre Guillois; — par François-Joseph de Goyon, marquis de Goyon, seigneur de Launay-Comats, René-Joseph de Launay de Goyon-Comats, aumônier de la Reine, Madelaine-Rose de Goyon de Launay-Comats, Joseph-Charles de Fruglays, comte de Lourmel, Marie-Françoise de Fruglays, femme de Jean-Baptiste Le Blanc, seigneur de Guenqueret, Toussaint-Hyacinthe de La Villéon, seigneur de Marcis, Louise-Françoise-Jeanne de La Villéon, femme de François-Guillaume Leroux, chevalier, François-Marie, comte de Montigny, seigneur de Quiérespar, Pierre Lizeard, seigneur de Vauhoudin, Jean-François Lizeard, seigneur de Bédée, Jeanne Davy, veuve de Jacques Nicolle, seigneur de Livarot, Gilles Angot, seigneur de La Bretèche et Gaude-Françoise Davy, sa femme, tous héritiers de Mlle du Maz du Brossay; — par François Moisson; — bail judiciaire du lieu de La Mériannière, en Bourgon; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Plattier et Bonaventure Poirier; — entre Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, Louise-Françoise Maclovie de Coetquin, sa femme, et les créanciers de Mlle du Brossay: demande en entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire; — entre Joseph-François de Montécler, prieur-commendataire de Changé et Marie Duchemin, veuve Foucault de Laubinière; — entre messire Marie Hinguant de La Guichardais, les époux Louis Lemoyne de La Besnardière, les époux Charles Poullain, la veuve Louis Lemercier, François Coustard, sieur de La Mare, Michel Nezan et Marie Nezan, veuve Augustin Lemoyne; — entre René Huneau, sieur de La Jallerie, Marie Gombert, sa femme, et la succession de Mlle du Brossay; — entre Guy de Roumilly, Pierre-René de Roumilly, seigneur de Boisereuil, René-François-Joseph de Roumilly, seigneur de La Chapelle, Gabriel des Isles, écuyer, seigneur de Boisvalon, veuf de Jeanne Guionne de Roumilly, sa fille Angélique des Isles, Jean-Jacques Boudet, seigneur de Boufflgny, mari d'Élisabeth des Isles, et François-Joseph, marquis de Goyon: succession de Mlle du Brossay; — entre la plupart des héritiers déjà nommés de Mlle du Maz du Brossay et Marie du Boberil, veuve de Joseph-Joachim du Maz, marquis du Brossay et François-Antoine Dupont, sieur des Jardins: affaires de ladite succession, détails généalogiques; — procès de Jean L. et de Pierre H. reconnus coupables d'un vol considérable d'argent au préjudice de Julien Monnière, de Juvigné: condamnation en 9 années de bannissement du ressort de la juridiction de Saint-Ouën; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au suicide d'une femme à Bourgon; — à des rapports illicites entre Pierre A. et la veuve G.; — à des coups et blessures, etc.

B. 1187. (Liasse.) — 212 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1753. — Ordonnance du sénéchal défendant de faire des fourneaux à brûler des engrais, à moins de 60 pieds des maisons et choses combustibles; — appositions, levées de scellés et inventaires après décès aux domiciles d'Anne Hérain de Loiron; — de Jean Huau, veuf de Marie Marmignon, au moulin de l'Isle-Titard ou de la Forge, en Andouillé; — nomination de tuteurs aux enfants mineurs de Jean Croissant et de Suzanne Le Gaufre; — émancipation de Marie-Louise Barré, nomination de son curateur; — vente des meubles saisis sur Marie Nezan, veuve Augustin Lemoyne; — distribution des deniers provenant de cette vente entre les créanciers de ladite Nezan; — Compte rendu à Nicolas Bridier et à Pierre Lemercier de La

Mériannière par Jacques Sollier, curateur aux successions abandonnées de Mathieu Carré, Jeanne Hériau, sa première femme et Jeanne Busson, sa seconde femme; — présentation de caution par le duc et la duchesse de Durfort de Duras; — renonciation de Julien Travers et de Jeanne Périer, sa femme, à la communauté acquise entre François Périer-Bouvrie et Jeanne Lebourdais, sa femme; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre François Houet et René Béchet; — entre François Guinoiseau, dit de Launay, et François Maheu; — entre Jean et René Rebuffé, enfants de Jean Rebuffé et de Jeanne Dessinais, et Jean Dessinais; — entre Marguerite Beudin, femme d'Antoine Le Roy, et les héritiers de Mlle du Brossay; — commencement de procédure instruite, par le siége ordinaire de Laval, contre trois individus accusés d'avoir occasionné la mort de Jacques Lepage; évocation de l'affaire par la sénéchaussée de Saint-Ouën par la raison que le meurtre avait été commis au lieu de La Daubinais, en Saint-Berthevin, lequel lieu de La Daubinais, relevait du fief du Cormier qui était lui-même mouvant de la châtellenie de Saint-Ouën; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures, etc.

B. 1188. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1754. — Appositions, levées de scellés et inventaire, après décès, aux domiciles d'Étienne Gilles, sieur de Beausoleil, de Saint-Ouën; de Pierre Jardrin, notaire à Andouillé; de Jean-François du Pontavice, curé de Juvigné; de Jean-Baptiste Noury, curé de Changé; de Louis Moreau, sieur du Domaine, chirurgien à Saint-Ouën; — bail judiciaire des lieux de La Loge et de La Huchelière, en La Baconnière, appartenant au mineur Pierre Barré: — information sur les vie et mœurs de Julien Le Mercier pour sa réception en l'office de notaire à Andouillé; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Gilles Cottereau, Germaine Marchais, sa femme, et Jacques Marchais; — entre Joseph Missonnier, sieur du Rocher, et Julien Herrain de La Bignonnière et Perrine Herrain de La Bignonnière; — entre Jacques Nupieds, Marie Ligot, sa femme, propriétaires de la closerie de La Houdeurie, en Changé, et Louis Le Tessier; — entre Ollivet Blainlu, et Jean Pillot héritier de Bernard Pillot, en son vivant curé de Juvigné: — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1189. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1755. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Michel Boizard, du Bourgneuf; de Julien Rebuffé, de Bourgon; de Balthazar Mérial de Longchamps, curé de Loiron; — consentement de Jean Bouvet à la nomination d'un curateur général aux enfants issus de son mariage avec feu Marguerite Bigot; — saisie et vente par décret, à la requête de Julien Jagu, sieur de La Grand-Maison, agissant en son nom et au nom de Julien Jagu, notaire à Laval, et de Françoise Jagu, issus de son mariage avec feu Rose Langlois, de la métairie du Petit-Chevigné, en Changé, de la maison et terre de La Pironnière, en Changé, et d'une maison et jardin sis rue du Hameau, à Laval, le tout appartenant à Nicolas Pinson, fils de défunts Nicolas et de Renée Langlois; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Anne Mouton, veuve Jacques Loyand, et Pierre Levesque et Marie Loyand, sa femme; — entre Julien Cochon, sieur des Buttes, Jeanne Decré, sa femme, Jeanne Nepveu, veuve de François Décré, et Anastase Gombert, veuve de Michel Gombert; — entre Claude-Marie-Anne Letort, curé de Juvigné, et Gabriel de Pontavice de La Dauphinais et Julienne-Andrée de Pontavice, veuve d'Augustin de La Broise, héritiers de Jean-François de Pontavice, ancien curé de Juvigné, leur frère, Jean Pillot, héritier de Bernard Pillot, ancien curé de ladite paroisse, Patrice Lévesque et ses cohéritiers en la succession de Jean Lévesque, ancien curé de ladite paroisse, Jean-Baptiste Marie, les héritiers de Jean Guérin, sieur de Launay, Charlotte de Marguery, veuve de Charles de La Broise de Raizeux: réparations à la cure et à l'église de Juvigné; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, diffamation, etc.

B. 1190. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1756. — Appositions, levées de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Jeanne Tirouflet, veuve de Gabriel Alligot, ancien sénéchal de Saint-Ouën; de Louis Lemercier, notaire à Andouillé; — montrée du lieu du Fouteau, en Olivet; — compte de tutelle rendu par François Barré à Marie Barré, fille de Louis Barré et de Marie Neveu; — retrait lignager par Jean Levesque d'un bien acquis par Pierre Truffault de Michel Levesque; — taxe d'états de frais

et loyaux coûts ; — compte rendu par François Longuève, notaire, aux enfants de Jean Guyard et de Françoise Renault ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Mathieu Tafforeau, René Jagu et Jean Néré ; — entre l'abbaye de Clermont et les propriétaires du lieu de La Rivière, en Saint-Pierre-la-Cour, sis dans la mouvance de la seigneurie de La Brossinière, en Bourgon, laquelle seigneurie dépendait de la mense conventuelle de Clermont ; — entre Louis Sorin, sieur de La Morinière, et Jean Lepvrot : retrait lignager de la closerie de La Touche, en Loiron ; — entre Renée Dhommeaux, veuve d'Olivier Le Bourdais de Lépinay, et Michel Marcadé et Anne Trouillard, sa femme ; — procès de François R., accusé de meurtre sur la personne de Pierre Manceau ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, diffamation, etc.

B. 1191. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1757. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès, au domicile de Julien Coueffé, sieur de La Planche, de Juvigné ; — sentence ordonnant aux fermiers du comté de Laval et de la châtellenie de Saint-Ouën de pourvoir à la nourriture, à l'entretien et à l'éducation d'un enfant naturel demeuré orphelin ; — montrées : des lieux de La Vallée et de L'Isle, du moulin de La Vallée, du champ et du pré de Choiseau, en Loiron ; — de la métairie de La Guildine, en Loiron, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Laval ; — vente d'une maison et jardin, sis à Loiron, dépendant de la succession de Pierre Le Becq ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles : entre Jacques Nupied, Marie Ligot, sa femme, et Louis Letessier ; — entre Marie Levesque des Valettes, veuve d'Annibal de Farcy de Mué, dame de Villiers, et René Bresteau, sieur de La Guetterie ; — entre Marie et Jean Anceny et Geoffroy-Julien Levesque de La Guittonnière : retrait lignager de la closerie de La Lande, en Changé ; — entre Louis Montault, fermier-général du comté de Laval et les propriétaires de la terre de Juvigné : paiement d'une rente de 400 livres due au comté de Laval sur la terre de Juvigné ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives : à la mort d'une femme trouvée noyée dans les perrières du Bois-Romé, au Bourgneuf ; — à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1192. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1758. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès, au domicile de Marin Garot, notaire royal et ancien greffier de la Sénéchaussée de Saint-Ouën ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles : entre François-René-Jean de La Corbinaye, comte de Bourgon, héritier principal de Julien-Joseph-François de La Corbinaye et de Charlotte de Rabasté, sa femme, et Joseph Bonnaut, sieur de La Chesnaye ; — entre Charles Boucaheu et Jean Boisard ; — entre le procureur fiscal de la sénéchaussée et les propriétaires de la seigneurie du Mesnil-Barré, en Andouillé : demande de prestation de foi et hommage à la châtellenie de Saint-Ouën ; — entre Renée Hamel, veuve de René Nicolais de Monnouvrier et Jean Bigot, sieur de La Peuslière : demande de passage par le grand chemin des Nées, situé près du village des Nées, au Bourgneuf ; — enquête sur un incendie arrivé à Changé : montrée de la maison incendiée ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1193. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1759. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès au domicile de François Coustard, notaire du duché-pairie de Mayenne ; — bail judiciaire des métairies de Harcher, de La Holière, de La Bulenerie, de La Corderie, de La Batardière, de La Durlière, du lieu de Joué, du petit moulin du Mesnil, du moulin de La Forge ou de Littitard, des prairies du Rifoul et du Mesnil et de bois de haute-futaie, etc., etc., le tout faisant partie de la terre du Mesnil-Barré, saisie féodalement par le duc de la Trémoille sur René-Joseph de Goyon, docteur en Sorbonne, demoiselle Madeleine-Rose de Goyon de Launay-Commats et Julien-René de Barmeult de Lantillais, maître particulier des Eaux et Forêts de La Hunaudais, en Bretagne, tuteur d'Aubine-Louise de Goyon de Launay-Commats, propriétaires de ladite seigneurie du Mesnil-Barré ; — forclusion de retrait lignager de la closerie de La Petite-Lande, en Changé, à la requête de Geoffroy-Julien Levesque contre Marie et Jeanne Anceny ; — renonciation de Jeanne Emery à la succession de son mari feu Jacques Bezier ; — montrée d'une closerie située au village du Haut-Saint-Roch, en Saint-Ouën ; — autorisation donnée à François Esnault, maître chirurgien à Laval, d'exercer sa profession dans le ressort de la sénéchaussée ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Gabriel Sorin

et Jacques Favrot ; — entre Michel Levesque, père et fils, et les époux Pierre Guillois ; — entre François Barré et Sébastien Crouilbois ; — entre Jean Drugeot, Perrine Gueslin, sa femme, et Louis Garreau, sieur de La Rousselière, Jean Graffin, Angélique Garreau, sa femme, Pierre Garreau, Julien Garreau, sieur des Pommiers, et Jeanne Dhommeaux, veuve de Louis Garreau ; — entre François Poché, Jean Lemercier, Casimir Bezier, Françoise Lemercier, sa femme, Pierre Lemercier, Julien Lemercier et les demoiselles Anne et Charlotte Gombert de La Tesserie ; — entre Mathurin Rallier et Julien Fichepoil de La Thébaudais et Olive Douesneau, sa femme ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1194. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1760. — Curatelle d'Augustin Lemonnier ; — retrait lignager par Joseph-Marie Renusson de La Bressinière, curateur des enfants issus du mariage de Pierre Renusson et de Geneviève-Gabrielle Gaultier, d'immeubles sis au bourg de Saint-Ouën, acquis par Ambroise-Michel Maucler et Anne Dubois, sa femme, de Pierre-Joachim Chopin, sieur de La Coudray ; — présentations et réceptions de cautions pour Jean Drugeot ; — pour 1° Louis-Joseph-Paris Potier, marquis de Gesvres, et Marie-Françoise Du Guesclin, sa femme, fille de Bertrand Du Guesclin et de Marguerite Bose, lequel Bertrand était fils de Bertrand-Charles-Baptiste Du Guesclin et de Renée Gouret de Froulay, celui-ci fils de Bertrand-César Du Guesclin et de Marie-Aimée-Renée Papin de Sévigné ; 2° Jean-Baptiste-René, comte de Saint-Gilles, et Sainte-Jeanne, marquise Du Guesclin, sa femme, fille desdits Bertrand-César et Marie Papin de Sévigné, héritiers dans la succession de mademoiselle du Maz du Brossay ; — pour Julien-Carré ; — montrée de La Haute-Sorrinnière, en Loiron ; — permission accordée à Louis Nicolle de Maronne de vendre de l'orviétan ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Levrot, sieur des Rottes, et Renée Orrière ; — entre Marie-Marguerite-Elisabeth-Renée de La Roussardière, veuve de Louis-Allexandre de Bailly, et les propriétaires de La Grande et Petite-Huchelière, en La Baconnière ; — procès de René M..., reconnu coupable d'avoir tué d'un coup de tranche ou de houette dans la lande du taillis de La Primaudière, en Saint-Ouën, le nommé René Reverdy ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups et blessures ; — recherche de la paternité de l'enfant dont la fille Anne G... était enceinte, etc.

B. 1195. (Liasse). — 113 pièces, papier.

1761. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès, aux domiciles de Louis Morin, du Bourgneuf ; — de Sébastien Boyer, prêtre, titulaire du bénéfice du Bordage et du Collége, en Andouillé ; — bail judiciaire des closeries de La Pigeonnière et de L'Huillière, en Andouillé et Saint-Germain-le-Guillaume, saisies sur Jacques Leclerc ; — tutelle de Claude Morin, fils de Louis et de Jeanne Bouvier ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre François Esnault et Étienne Rebuffé ; — entre Julien Melaine et Jean Bourny ; — entre Jean Lebreton et Pierre Moulard ; — entre François Coustard et Julien Truttin et Marguerite Lebreton, sa femme ; — entre Pierre Chatizel, Nicolas Hayer et Jean Arnoul, meunier au moulin de Maulny, en La Baconnière ; — entre Julien Segretain, sieur du Haut-Bourg, Pierre Segretain, son frère et Pierre Crouillebois ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups et blessures ; — à des malversations commises sur les lieux de La Touche, en Bourgon et de La Haute-Gasnerie, au Bourgneuf, etc.

B. 1196. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1762. — Appositions, levées de scellés et inventaire après décès, aux domiciles de Julien Berson, de Saint-Ouën ; — de Jacques-Pierre Menard des Rolandières, curé de La Baconnière ; — d'Étienne Behuet, vicaire de Changé ; — d'André Blanchet, sieur de La Baubichais, de Bourgon ; — montrée du lieu de La Ragottière, en Changé ; — ordonnance du sénéchal prescrivant aux habitants de Loiron et des paroisses circonvoisines d'attacher leurs chiens et de renfermer les cochons soupçonnés d'avoir été mordus par des chiens enragés ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre François Goussé et Perrine Hérain ; — entre Ambroise Jouin, meunier au moulin de Chastenay, en Juvigné, et plusieurs étagers dudit moulin ; — entre François Brault, sieur de La Besnardière, et François Jouanault et Marie Roulin, sa femme ; — entre René Le Bourdais, sieur du Rocher, et Pierre Roulin et Julien Périer ; — entre Joseph Livet de La Chéronnière, bailli d'Evron, et Marie Aoustin, sa femme, et Michel Beucher ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1197. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1763. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès au domicile de René Blainlu, d'Andouillé ; — montrée et bail judiciaire de la closerie de La Houdairie, en Changé ; — enquête sur les vie et mœurs de Jean Robidas, pour sa réception comme notaire de la châtellenie de Saint-Ouën, à la résidence du Bourgneuf; — recherche de la paternité de l'enfant naturel de Jeanne B... ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre l'abbé de Montécler, prieur commandataire de Changé, vicaire-général d'Angers, et Marie Duchemin, veuve de Pierre Foucault de Laubinière, tutrice de ses enfants qui étaient propriétaires du lieu de La Touche, en Changé ; — entre Julien Sorin, Julien Dudouet, mari de Marie Sorin, et Étienne Délière et Renée Délière, sa sœur ; — entre Pierre Secoué, veuf en premières noces de Marie de Chalus, et Jean Tirouflet ; — entre Jean-Baptiste-Anne, comte de Caradec, seigneur du Mesnil-Barré, Chailland, Saint-Germain-le-Guillaume, etc., et Jean-Julien-Guy Bernard, sieur du Ronceray, Madelaine Gesselinais, sa tante, et les enfants mineurs de Pierre du Bourg ; — entre Claude Segretain et Pierre Trochon ; — procès de René H..., reconnu coupable d'avoir tué d'un coup de levier, au Bourgneuf, le nommé Michel Bloce ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des délits de chasse et de pêche commis sur les terres de madame de Bailly ; — à des coups, blessures et injures ; — contravention à la police du marché de Saint-Ouën, etc.

B. 1198. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1764. — Ordonnance de police concernant le marché au fil qui se tient au bourg de Saint-Ouën, et interdisant l'emploi de certaines substances pour le lessivage du fil ; — information sur une requête tendant à faire destituer de la tutelle de son enfant François D.., pour cause d'inconduite et de faux-saunage ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles : entre Claude Segretain et Pierre Trochon ; — entre Jean Vilfeu et les enfants de Julien Berson : affaires de la succession de Mathurin Berson et de Suzanne Périer, sa femme ; — entre Mathurin Laisis et Simon Gevrin ; — plaintes et enquêtes relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1199. (Liasse.) — 198 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1765. — Etimage du boisseau rentier de Saint-Ouën ; — vente judiciaire de la closerie de La Pigeonnière, en Andouillé, et de la closerie de Louillière, en Saint-Germain-le-Guillaume, saisies sur Jacques Leclerc et Jean Lemercier, veuf de Renée Leclerc, tuteur de son enfant mineur ; — réception de caution présentée par Anne Longuève, veuve Pierre Georget, et Jacques Longuève, sieur du Coudray ; — montrée du lieu de La Rubayère, en Chaslon ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles : entre Benjamin Charil, ancien fermier de la seigneurie du Boisblin, en Bretagne, et François Baudet, sieur de La Motte ; — entre les héritiers d'André Blanchet et d'Olive Chevalier et François Bertier et Julienne Blanchet, sa femme ; — entre Jean Le Chanteux et Marie Brunel, veuve Thugal Aoustin ; — entre Jacques Favrot et Pierre Trillon ; — entre Jeanne-Renée Hamel, veuve Le Nicolais, et Jean Cigogne ; — procès de Blaise D..., charlatan, accusé d'avoir, par des remèdes imprudemment administrés, occasionné la mort de Françoise Messager, femme de Henri Huneau, de Saint-Ouën ; condamnation à 9 ans de bannissement de la châtellenie ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de Jean Furon de La Baconnière ; — à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1200. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1766. — Ordonnance fixant l'emplacement où aura lieu la vente des chevaux aux foires de Loiron ; — apposition, levée de scellés et inventaire après décès au domicile de Gabriel Moreau, vicaire de Saint-Ouën ; — retrait lignager de la closerie des Enlisoirs, en Andouillé, par Guillaume Reuzé, mari de Marie Pautonnier, sur les époux René Loublié, qui l'avaient acquise de Pierre Pautonnier ; — montrées d'un passage sis au village de La Louerie-Cottereau, en Loiron ; — de biens sis au village de La Hervellière, en Saint-Ouën ; — de la closerie de la Maison-des-Tisserands, au Bourgneuf ; — distribution des deniers provenant de la vente des biens de Jacques Leclerc ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles : entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval et Jean Lemercier, mari de Louise Leluault, et Claude Leluault ; — entre Olivier Le Bourdais de Lépinay et Thomas-Michel Coutard de La Chau-

vinière et Jeanne Bertois, sa femme; — entre le tuteur des enfants de Julien Reucheran et de Marie Bonneau, et André, François et Julien Reucheran; — entre Jacques de Farcy, seigneur de Launay-Villiers, et Jean Barier, fils de René Barier; — condamnation, par contumace, à la pendaison de Julien H..., reconnu coupable du meurtre de Jean Furon (voir l'art. précéd.); — plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'assassinat, suivi de vol, commis sur la personne de Louis Garreau, sieur de la Guyardière, de Loiron; — à des coups et blessures, etc.

B. 1201. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1767. — Taxe de frais et loyaux coûts au profit de René Bescher, contre Pierre Tirouflet et Marie Guesdon, sa femme, pour retrait lignager; — présentation de caution par Gilles Cosson; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre-Martin Le Bœuf, curé de Bourgon et Pierre David; — entre Jacques Vauci, Julienne Bazouin, sa femme, et Pierre Giraut; — entre Étienne-François Desnottes et François Barré; — Entre Françoise Le Segretain, veuve de Louis Lemasson de La Morinière, et François Dufeu; — entre Jean Coustard du Plessis, seigneur de La Haute-Gouesnière, Julien-René-Michel Gouger, mari de Madelaine-Renée-Perrine Le Riche, et Jean-Moreau de La Noë, propriétaire de la closerie de La Thoullonnière, en Andouillé; — plaintes et enquêtes relatives à des affaires de coups, blessures et vol, etc.

B. 1202. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1768. — Réunion du Conseil de famille de Claude Huneau, âgé de 26 ans, à l'effet d'autoriser son mariage avec Marie Gandon, en l'absence de Pierre Huneau, père dudit Claude; — apposition et levée de scellés, après décès, sur les effets de Jean Martel; — saisie et mise en vente judiciaire, à la requête d'Étienne Le Tourneurs du Teilleul, de la métairie noble de La Couldre, en Changé, appartenant à Joseph Duchemin, sieur d'Auvais; énumération et abornements des pièces de terre de la métairie; — réception d'Urbain Hubert, comme notaire de la sénéchaussée; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Louis-Joseph-François-Ange-Pierre-Hyacinthe du Buat, seigneur de La Subrardière, héritier de son père Magdelon-Hyacinthe du Buat, qui était aux droits de Michel-François de Valadon, comte de Perthuis, et d'Esther-Marie-Louise de Madaillan, et Paul Bodin; — entre Gillonne Le Segretain et Julien Piolain: retrait lignager du champ de la Queue-Courtais, du pré du Rideau ou pré Poulain, du closeau des Trois-Quarts, de la moitié des étrages et pâtis du Petit-Valleray, le tout sis au Bourgneuf (abornements indiqués); — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Julien Monnière, sieur des Vallées, de Juvigné, mort reconnue naturelle par les médecins; — à une femme adonnée au libertinage; sa famille est autorisée à la faire enfermer à l'hôpital Saint-Louis de Laval; — à des vols de poisson et de bois, commis au préjudice de Benjamin Charil, sieur de La Boullaye, fermier-général des terres, fiefs et seigneuries de La Salle, de Grasmesnil, Bourgon et l'Épine, en Saint-Pierre-la-Cour, Bourgon et La Croixille; monitoire pour découvrir les coupables; — à des coups et blessures; — procès-verbal de levée d'un enfant nouveau-né, exposé dans le cimetière de Saint-Ouën, etc.

B. 1203. (Liasse.) — 136 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1769. — Ordonnance édictant une amende contre ceux qui continueront de se mal tenir et de faire du tapage dans la tribune de l'église du Bourgneuf; — requêtes de René D..., tendant à obtenir de faire renfermer dans une maison de correction, sa fille qui avait, disait-il, un penchant décidé pour la paresse et pour le vol; — d'Antoine Levazeux, pour sa réception en l'office de sergent allivreur, marqueur, contrôleur et visiteur des poids et mesures de la châtellenie de Saint-Ouën; — de François Messager, vicaire de Saint-Ouën, titulaire de la chapelle de La Herberdière, desservie en l'église dudit Saint-Ouën, demandant qu'il soit procédé par le ministère de la sénéchaussée, à la réception des réparations faites au temporel de cette chapelle (cette requête est adressée au lieutenant particulier du Mans); — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Morin, meunier au moulin de La Chaigne, au Bourgneuf, et Jean Le Geay; — entre Marie-Catherine-Jacquine Lepennetier et Joseph Duchemin, sieur d'Auvais: retrait lignager de la métairie de La Couldre, en Changé, acquis par le sieur Duchemin de Pierre-Jean-François Lepennetier, frère germain de la demanderesse; — entre Gilles Moussu, fermier du lieu de Parigné, en La Brûlatte, et Jean Tirouflet, sieur de La Roderie; — entre Michelle Boyssel, veuve Pierre Bigot, et Julienne Dutertre, veuve Jean Bigot, et Jean Segretain et Jeanne Bigot, sa femme; — procès de François L..., accusé d'avoir commis plusieurs vols et d'avoir donné plusieurs coups

de couteau à feu Pierre Melaine ; L... est condamné à être fustigé dans le bourg de Saint-Ouën, un jour de marché, à être marqué de la lettre V, et à servir à perpétuité sur les galères ; cassation de cette sentence par le Parlement qui ordonne un plus ample informé d'un an ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Pierre Trillon, de Saint-Ouën, reconnue naturelle ; — à des affaires de coups et blessures, vols ; — à un délit de chasse, accompagné de rébellion envers un garde, commis sur les terres du prieuré de Notre-Dame de Changé, dont était titulaire Jacques d'Estrées, etc.

B. 1204. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1770. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès, aux domiciles de Simon Boulain, de La Baconnière ; — de René-François Letourneur, prêtre titulaire du bénéfice des Chesnays, en la même paroisse ; — de Gabrielle-Geneviève Gaultier, veuve de Pierre Renusson, de Saint-Ouën ; — requêtes de Guy Besnier tendant à être reçu comme sergent de la sénéchaussée ; — de Geneviève Messager demandant l'entérinement de lettres de bénéfice d'âge obtenues par elle ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Baumier et Mathurine Monsallier, veuve Jean Benoiste ; — entre Florimond Duboulay et René Bazin ; entre Renée Mouton, femme de René Baron du Chasteigner, et Pierre Marchais et Françoise Leloup, sa femme ; — entre Jean-Pierre Leclerc, seigneur de Terchant, et Pierre Lemouestre, Guillaume Millet, Julien Fourmantin, René Pluriau, René Nupieds, étagers du moulin des Rochettes, en Loiron ; — procès de René G... et de Jeanne R..., accusés : René G... d'avoir assassiné Pierre B..., de Changé, mari de ladite Jeanne R..., et celle-ci d'avoir été complice de René G... ; sentence condamnant par contumace René G... à être rompu vif et Jeanne R... à être pendue ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1205. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1771. — Apposition de scellés et inventaire après décès, au domicile de René Aoustin, de Saint-Ouën ; — compte rendu par le curateur des successions de Thugal Aoustin et de Marguerite Brunet, sa femme, à Françoise Savin, veuve de Jean Rousseau ; — adjudication du lieu de La Helberdière, en Saint-Ouën, dépendant des successions desdits Thugal Aoustin et Marguerite Brunet ; distribution des deniers provenant de cette vente ; — étimage du demeau de la seigneurie de Bourgon fait à la requête de Claude-Vincent-Jérôme de Guerry, chevalier, seigneur comte de Bourgon ; — décision d'Ambroise-Daniel Gombert de La Tesserie, sénéchal par intérim, portant qu'à l'avenir les audiences de la sénéchaussée se tiendront le jeudi de chaque semaine en l'une des chambres du Palais, à Laval ; — procès de François C... reconnu coupable de vol ; condamnation à trois ans de bannissement de la châtellenie ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives au meurtre de François Dessinais ; — à des coups et blessures, etc.

B. 1206. (Liasse.) — 101 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1769-1772. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès, aux domiciles de Sébastien Denis, de Chaslon ; — de Pierre Rousseau, curé de Changé ; — compte de la ferme judiciaire de la closerie de La Petite-Houdairie, en Changé, saisie sur Nicolas Nupied, Firmin-Antoine Hasard et Madeleine Nupied, sa femme, héritiers de Jacques Nupied, notaire ; — enquêtes relatives à des contestations civiles ; — entre Joseph Adam et Michel-François Simon Bocguet, vicaire du Bourgneuf ; — entre Jean-Joseph Mouton et Thomas Mouton ; — procès de Julien D..., reconnu coupable de vols : condamnation à la pendaison ; appel du condamné devant le Conseil supérieur de Blois ; arrêt dudit Conseil commuant cette peine en celle de la fustigation, de la marque et de neuf ans de galères ; — de François B..., reconnu coupable de vol d'un cheval : condamnation à la marque et à neuf ans de galères ; arrêt du Conseil supérieur de Blois réduisant le temps des galères à trois ans ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures et injures, etc.

B. 1207. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1773. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès aux domiciles de Pierre Deshayes, de Juvigné ; — de Julien Lemercier, notaire à Andouillé ; — enquêtes relatives à une contestation civile entre Michel Le Tessier et André Segretain, pour la possession de langues de terre sises entre la haye dudit Segretain et l'ancien lit du ruisseau coulant du moulin de Rozée à l'étang de La Chaigne, en la Baconnière ; — à des coups et blessures ; — plainte de Pierre Trochon, contre ceux qui avaient volé du poisson dans son étang de La Folie, au Bourgneuf, etc.

B. 1208. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1774. — Apposition de scellés, après décès, chez la veuve Julien Lemercier, d'Andouillé; — Montrées de maisons sises au bourg de Juvigné, dépendant de la succession de Jean-Baptiste Marie, sieur de La Chauffetière; — des lieux faisant l'objet de la contestation entre André Segretain et Michel Le Tessier (voir l'art. précéd.), lieux situés près du village de La Boussinnière, en La Baconnière; — Ordonnance concernant la police de la voirie dans le bourg du Bourgneuf; — taxe d'état de de frais et loyaux coûts présenté par Gabriel Sorin et Françoise Tirouflet, sa femme, contre Mathurin Pieroyer et Marie Carré, sa femme, pour retrait lignager; — enquêtes relatives à des contestations civiles entre Pierre Robillard et René Mottier; — entre René Dhommeaux de La Croix et Gervais Pinson; — entre François Depestère, sieur de Saunière et Gervais Pellier dit La Chesnais; — procès de Charles L... et André G..., reconnus coupables de vol d'un cheval; condamnation à la marque et à 9 ans de galères; appel devant le Conseil supérieur de Blois, qui casse la sentence rendue par la sénéchaussée et ordonne un plus ample informé d'un an; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1209. (Liasse.) — 66 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1775-1776. — Extraits des registres de la paroisse de Saint-Ouën attestant le baptême d'Olivier, Jeanne-Françoise, Perrine et Pierre-François Leluault, nés du mariage de Claude Leluault des Rochers avec Perrine Messager; — sentence prononçant la séparation de biens entre Jacques Goupil et Jeanne-Perrine Monnière, sa femme; — Vente judiciaire de maisons et jardins, sis à Vitré et au bourg de Juvigné, dépendant de la succession de Jean-Baptiste-Marie de La Chauffetière, (l'une des maisons sises au bourg de Juvigné est contiguë, d'un côté, à la maison du collége de Juvigné); — sentence rendue sur la contestation entre André Segretain et Michel Le Tessier (voir les deux articles précédents); — montrée de la métairie des Chesnes-Secs, en Changé; — affaires des successions de Louis-Alexandre de Bailly et de Marie-Marguerite-Élisabeth-Renée de la Roussardière, sa femme, et de M. de Gaignon, comte de Vilaine, dont les héritiers sont Jean-Baptiste-Joseph de Bailly et Marie-Charles-Philbert-Élizabeth de Turin, né du mariage de Charles-François-Philbert de Turin, seigneur de Glaye, et de feu Marie-Thérèze de Bailly; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à une querelle entre Pierre Besnier et Marie Ribot, sa femme, demeurant au village des Poiriers, en Saint-Ouën, d'une part, et Pierre Cottereau, sa femme, Jean et Pierre Cottereau, leurs fils, demeurant au même lieu, d'autre part; — à diverses autres affaires de coups et blessures, etc.

B. 1210. (Liasse.) — 89 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1777. — Affaires de la succession de Simonne Le Bourdais, veuve de Pierre Deffay; — procès de Pierre B..., Jean B..., Jean L..., Julien L..., et Simon G..., accusés du meutre de Jacques Lemaître, de Bourgon; condamnation par contumace, de tous les accusés, à la pendaison; — du nommé G... dit P..., accusé du meurtre de René Hamon, employé des gabelles; condamnation par contumace à la pendaison; — à des tapages et impiétés qu'on disait avoir été commis dans un cabaret de Juvigné; — à des coups et blessures, etc.

B 1211. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1777-1778. — Apposition, levée de scellés et inventaire après décès, au château de la Bénichère, en Juvigné, chez Charles-Jacques-François, abbé de La Corbière, seigneur de Juvigné et de La Bénichère, à la requête de ses héritiers François-Honoré-Hyacinthe de La Corbière, seigneur de Juvigné, les Alleux, etc., Guy-Marie-François Lebel, seigneur de La Jaillière, et Madeleine-Marguerite de la Corbière, sa femme, Louise-Rose-Ursule-Lucrèce de La Corbière de Juvigné, Gilbert du Boisberranger, seigneur de La Salle, Lière, Clivoy, etc., et Louise-Gabrielle-Charlotte-Thérèze des Nos, sa femme; — compte de la succession de Julien Dupré; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre François Le Bourdais de La Gaslière et les époux Michel Letessier; — entre Jean Guérin, sieur du Bourg, Pierre Guérin, Gervaise Guérin, Julien Légerot, veuf de Barbe Guérin, Jean Rondelou et Marie Guérin, sa femme, et Joseph-Mathurin Bameulle; — entre le duc de La Trémoille, comte de Laval, et Catherine Beaumenil, veuve de Pierre Rayer des Bignons, et Ambroise-François Hardy de La Couldre: paiement des ventes et issues de la métairie des Chênes-Secs; — entre Pierre-Ambroise Duchemin de La Guimbertière, propriétaire de la métairie de la Cousinière, en

Andouillé, et les époux Gabriel Marcadé ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Gervais Landelle, décédé à la suite de coups reçus dans une rixe ; appel des nommés G... et Ch..., inculpés, contre le décret de prise de corps rendu contre eux ; évocation de l'affaire par le parlement ; — à divers autres cas de coups et blessures, etc.

B. 1212. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1779. — Taxe de l'état de frais et loyaux coûts présenté par le curateur de René Robinard contre le le curateur de Michel, Pierre, Perrine et Marie Neveu, demandeur en retrait lignager ; — sentence prononcée entre le duc de La Trémoille et Catherine Beaumesnil, veuve Rahier des Bignons, François-Ambroise Hardy de La Couldre et Jeanne Beaumesnil, veuve de Jean Duchemin de La Favardière, au sujet des ventes et issues de la métairie des Chênes-Secs, en Changé ; — enquêtes et procédures relatives à une plainte portée par Michel Fauchard, de Saint-Ouën, contre Jeanne Moyné, veuve Pierre Cottereau, et ses fils, Jean, Pierre, François et René Cottereau, demeurant au village des Poiriers, en Saint-Ouën, pour coups et blessures ; sentence condamnant Jean et René Cottereau à payer des dommages-intérêts audit Fauchard ; — à une plainte de la veuve Cottereau contre Fauchard qu'elle accusait d'avoir cassé un bras à son fils Pierre Cottereau, dans la rixe sus-dite ; — à Jean M..., accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur Sébastien Gouellin, cuisinier du comte de Fresnay ; — à diverses autres affaires de coups et blessures.

B. 1213. (Liasse.) — 45 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1780. — Sentence relative à une contestation civile entre Pierre Guays, sieur des Touches, propriétaire d'une partie de la closerie de La Hauteberdière, en Changé, et Jeanne, René, Marie et Julien Crosnier, propriétaires de l'autre partie ; montrée de ladite closerie ; — apposition, levée de scellés et inventaire après décès au domicile de Jean-Charles-Jacques Bazin, curé de Loiron ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures parmi lesquelles figure une plainte de Joseph Marchais, de Saint-Germain-le-Fouilloux, contre Jean Croissant et Jean Cottereau qu'il accusait de l'avoir battu sous le prétexte qu'il les avait vendus aux employés des gabelles.

B. 1214. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1781. — Apposition, levée de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Jean-Jacques Robidas, notaire au Bourgneuf ; — requêtes de René-Élizabeth de La Corbière, seigneur du Feu, Juvigné, La Bénichère, Vahayes, etc., tendant à obtenir réforme de divers abus qui nuisent à la prospérité de ses foires de Juvigné ; montrée du champ de foire de Juvigné ; règlement donné par le sénéchal, faisant droit aux observations émises par M. de La Corbière ; — refus d'autorisation au sieur Horvin de vendre de l'orviétan ; — dépôt du bilan d'Olivier Marest, marchand tailleur à Bourgon ; — enquêtes relatives à des contestations civiles entre Pierre Legrand et Anne Fournier ; — entre Jeanne Sauvé et François Ricoul, son mari ; — entre Joseph Dellière, sieur de La Braudière, ses sœurs et Pierre Gallard : propriété de la lande des Bouleaux, en La Baconnière ; — entre Marie Tirouflet et Jean Crouillebois, son mari ; séparation de corps ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1215. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1758-1782. — Titres de la gestion tutélaire exercée par François Dalibard envers Anne et Pierre Dalibard, enfants de défunts René Dalibard et Anne Beucher : nomination du tuteur, inventaire et vente du mobilier des époux René Dalibard, montrée de la métairie des Baudières, en Changé, dont les époux Dalibard étaient colons partiaires, compte de tutelle et pièces à l'appui, etc. ; — appositions, levées de scellés et inventaires après décès, au domicile de Jean Priou du Bourgneuf ; — en la maison du bénéfice de La Convenancière, en Andouillé, sur les meubles de feu Thomas Le Chauve, curé de la Trinité de Laval, titulaire dudit bénéfice ; — compte de la succession de Jean-Jacques Robidas, notaire au Bourgneuf, rendu par l'administrateur de ladite succession au curateur de François et Louis Robidas, enfants mineurs issus du premier mariage dudit Jean-Jacques avec Renée Sauvé ; — affirmation de l'inventaire des meubles de la succession de feu Jeanne Secoué, femme de Jean Dessinais ; — sentence rendue sur une contestation civile entre Perrine Gault, femme de Pierre-Louis Jarry, sieur de La Tannerie, ledit Jarry, François Marest, Joseph de Florence, abbé de Clermont, Daniel Yvon, René Marteau, Pierre Peillon, Louis Lemercier, Louis

Cocherie et François Pivert ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la mort de Gabriel Piau, reconnue naturelle ; — à deux charlatans qui vendaient des remèdes dangereux ; — à la folie de Pierre R..., de La Baconnière ; — à des coups, blessures et injures ; — ordonnance réformant des abus signalés dans la tenue des cabarets de La Baconnière, etc.

B. 1216. (Liasse.) — 41 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1785-1787. — Nomination de curateurs aux enfants mineurs de Jacques Breux et de Françoise Derouault ; — de Michel Billon et de Julienne Haleu ; — contestations civiles entre Louis Boulay, Anne Dalibard, sa femme, Pierre Dalibard et Madeleine Rubillard, veuve de François Dalibard, et ses enfants ; — Marie Lebourdais, veuve Alexis Olivier, et Mathurin Leroyer ; René Garreau de la Trégonnière et Pierre Chérot ; — Périne Bigot de La Perchais et Pierre Fouillet, etc. ; — condamnation d'un cabaretier et d'un aubergiste de Saint-Ouēn en 20 livres d'amende pour avoir vendu à boire pendant les offices du dimanche ; — requête du procureur fiscal pour qu'il soit procédé à l'autopsie du cadavre d'un individu qu'on supposait mort par suite de coups et blessures ; — procès de Jean L..., reconnu coupable du vol d'un cheval ; condamnation au carcan, à la marque et à trois ans de galères ; appel en Parlement du condamné.

B. 1217. (Liasse.) — 70 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1788. — Appositions, levées de scellés et inventaires après décès aux domiciles de Guillaume Barré, ancien curé de Launay-Villiers ; — do René Brault, prêtre à Juvigné ; — nominations de curateurs aux enfants mineurs de Paul Babin et d'Anne Ravary ; — de Mathieu Courtais et de Marie Alliaume ; — émancipation de Pierre et Louis-Martin Brochard ; — conversion du bail conventionnel de la closerie du Pâtis, au Bourgneuf, en bail judiciaire, à la requête de Jean Gombert de La Tesserie et de Jeanne Sauvé, femme de François Ricou, contre ledit François Ricou ; — contestations civiles entre Anne Fanouillais et Pierre Georget ; — Louis Huchet et Marin Lebourdais ; — René Fouilleul et Pierre Dessinais ; — Jeanne Sauvé et François Ricou, son mari, etc. ; — procès de Nicolas et Pierre G..., frères, reconnus coupables du meurtre d'André Guédon ; condamnation par contumace à la pendaison ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures ; — sentence rendue contre Marie Touronde pour exercice illégal de la médecine ; — contre Étienne Barré, aubergiste à Andouillé, pour contravention à la police des cabarets, etc.

B. 1218. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1785-1789. — Nomination d'un curateur aux enfants de René Peslier et de Scolastique Anjuère ; — émancipation de Pierre-François, Perrine, Jeanne-Françoise et Olivier Leluault ; — procédures et plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Lemercier de La Mériannière, Antoine Griveau et Jean Chevallier (plan de maisons sises au bourg de Saint-Ouēn) ; — entre Olivier Marest et François-Louis Dinommais ; — entre Jean Huau, meunier au moulin de Moulitard, en Andouillé, et René Leloup, propriétaire du lieu de La Forge, *ibid.* : passage par le chemin qui règne le long de La Noë de La Cheminée ; — entre Michel Robert et François Rousseau et Jeanne Le Segretain, sa femme : retrait lignager de la closerie du Pasty, au Bourgneuf ; — procédures relatives à la mort d'un enfant nouveau-né trouvé dans un ruisseau au Bourgneuf ; — plainte de Jeanne Melay contre deux individus de Loiron qui l'avaient maltraitée, etc.

B. 1219. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1790. — Convocation du conseil de famille des enfants mineurs de Pierre Mouetre et de Jeanne Sarcher ; — Lettres de bénéfice d'âge pour Madeleine Beaudré ; — plumitifs de sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Galpin et Perrine Orrière, veuve Bernier ; — entre Jacques Lemercier et Sulpice Houdeline ; — entre René Rousseau et Pierre Pichon ; — enquêtes et procédures relatives à la paternité d'un enfant naturel ; — à un assassinat accompagné de vol, commis à La Bobonnière, en Loiron, sur la personne de Gilles Veillard et de Jeanne Goupil, veuve Fouquet, sa servante ; renvoi devant le présidial du Mans, des individus accusés de ce crime ; — à un autre assassinat avec vol, commis à Bourgon ; renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — à un vol par effraction ; — à des coups et blessures, etc.

B. 1220. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier,

1721. — Audiences civiles.

B. 1221. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1721-1725. — Audiences civiles.

B. 1222. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1722-1723. — Audiences civiles.

B. 1223. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1727. — Audiences civiles.

B. 1224. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1733-1738. — Audiences civiles. Ce registre contient en outre : les insinuations de lettres-patentes du Roi, confirmatives de la nomination faite par le duc de La Trémoille de René-Jean-André Tellot comme conseiller-receveur-contrôleur et commis ancien, alternatif triennal et quatriennal des consignations du Siège des Exempts, et pour les cas royaux, juridictions ordinaires du comté-pairie de Laval, et des justices de Saint-Ouën, Champagne, Chémeré et Entrammes, dépendantes des justices royale et ordinaire de Laval, et des justices de Poligné, Thévalles, Sougé, Brée et Bourg-le-Prêtre ; — de lettres de la duchesse de La Trémoille, nommant : Julien Baron notaire de la châtellenie de Saint-Ouën, à la résidence de La Baconnière ; Louis Lancro notaire à Laval ; Pierre Pichot, sieur de La Graverie, sénéchal de Saint-Ouën, en remplacement de Gabriel Alligot, sieur de Barbain, démissionnaire ; — plusieurs actes de nomination de tuteurs et d'émancipation.

B. 1225. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1742-1743. — Audiences civiles.

B. 1226. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1743-1750. — Audiences civiles.

B. 1227. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1721-1723. — Curatelles et émancipations, renonciations à des successions.

B. 1228. (Registre.) — In-quarto, 47 feuillets, papier.

1724-1726. — Curatelles et émancipations, renonciations à des successions.

B. 1229. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1726-1730. — Curatelles, émancipations et affaires de successions. Ce registre contient en outre : la réception de Sébastien Chevalier comme greffier de la sénéchaussée ; — le contrat de mariage de Paul Chuppin, écuyer, sieur La Guitonnière, et de Renée-Anne du Blanchet, veuve de Charles-René de La Broise ; — un acte par lequel ledit Paul Chuppin offre, en sa qualité de mari de Renée-Anne du Blanchet, veuve en premières noces de René-Sébastien Du Feu de Saint-Mars, et, en secondes, de Charles-René de La Broise, de faire foi et hommage au comte de Laval, seigneur de Saint-Ouën, pour les terres et seigneuries de La Moizière, Aché et La Baconnière ; — le contrat de mariage de Pierre Dhommeaux, sieur de La Gantonnais, et de Marie-Anne Fanouillais, veuve de Michel Aoustin, sieur de Lorière.

B. 1230. (Registre.) — In-quarto, 58 feuillets, papier.

1727-1731. — Curatelles, affaires de successions, affirmations de voyages pour affaires de procès.

B. 1231. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1730-1734. — Curatelles, émancipations ; — hommage rendu au comte de Laval, seigneur de Saint-Ouën, pour le lieu et domaine d'Ardanne, en Changé, par Madelaine Fréard, femme de François Leclerc du Moulin, héritière en partie de feu François Fréard, sieur de Brétignolles ; — Contrat de mariage de René de Bastard, chevalier de Fontenay, capitaine de dragons au régiment d'Armenonville, fils de feu Claude de Bastard et de Renée Couasnon, avec Marie-Anne Nepveu, fille de défunts Daniel Nepveu, écuyer, sieur des Étriches, prévôt provincial du Maine, et Marie-Renée de Courcelle, et veuve de Joseph-Grégoire d'Autrive,

chevalier, seigneur de Chennevières ; — opposition de Marie Marcadé, veuve de Jean Quetier, à la saisie des biens de Jean Marcadé ; — réception d'Olivier-François Gaultier comme notaire du comté de Laval et de la Sénéchaussée de Saint-Ouën.

B. 1232. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1731-1734. — Curatelles, affaires civiles diverses, affirmations de voyages pour affaires de procès ; — plainte de Louis Geslin, curé de Changé, contre des individus coupables d'insultes à son égard.

B. 1233. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1734-1738. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, oppositions à des saisies réelles ; — sous-bail, par le fermier-général du comté de Laval, à Jean Cochet et Jeanne Pineau, sa femme, du droit de visite des poids et mesures dans l'étendue du comté.

B. 1234. (Registre.) — In-quarto, 51 feuillets, papier.

1737-1738. — Curatelles, renonciations à des successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, oppositions.

B. 1235. (Registre.) — In-quarto, 93 feuillets, papier.

1738-1740. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires ; — acte de saisie du lieu de La Maurandière, en Changé, avec description des bâtiments et pièces de terre qui le composent ; — nominations de sergents par le comte de Laval, etc.

B. 1236. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1738-1744. — Curatelles, émancipations, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, oppositions, nominations de notaires et de sergents.

B. 1237. (Registre.) — In-quarto, 21 feuillets, papier.

1741. — Curatelles, émancipations, affaires de successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1238. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1741-1742. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, serments d'experts ; — sous-bail du greffe de la sénéchaussée par le fermier-général du comté de Laval à Olivier-François Gaultier, notaire.

B. 1239. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1742-1762. — Curatelles, renonciations à des communautés et successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, défauts ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1240. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1744. — Curatelles.

B. 1241. (Registre.) — In-quarto, 98 feuillets, papier.

1744-1747. — Curatelles, émancipations, renonciations en matière de succession, affirmations de voyages pour affaires judiciaires ; — testaments de Marie Tauvry, de Changé, (parmi les legs faits par la testatrice figurent trois tableaux, l'un sur cuivre représentant la Madeleine, l'autre représentant Saint-François mourant et le troisième Saint-Jean) ; — de Jeanne Tauvry, sœur de la précédente.

B. 1242. (Registre.) — In-quarto, 58 feuillets, papier.

1745-1748. — Curatelles, émancipations, renonciations à des communautés et successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1243. (Registre.) — In-quarto, 92 feuillets, papier.

1747-1754. — Curatelles, émancipations, renonciations à des communautés et à des successions, affirmations de voyages pour affaires judiciaires ; — défauts ; — réception de François Métairie comme notaire à Juvigné.

B. 1244. (Registre.) — In-quarto, 39 feuillets, papier.

1748-1750. — Curatelles, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1245. (Registre.) — In-quarto, 86 feuillets, papier.

1751-1756. — Curatelles, émancipations, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, renonciations à des communautés et successions, retraits lignagers; — avis des membres du conseil de famille des enfants mineurs de feu Mathurin-Claude de La Corbière et de Michelle de La Broise autorisant celle-ci à recevoir, au nom de ses enfants, le remboursement de la rente que le duc de La Trémoille avait constitué à feu Julien-Marie de Chapedelaine, seigneur d'Ermenard, pour prix de la terre du Tertre, des métairies de La Hayais et de La Pelterie, de la closerie du Petit-Gué-Minot, en Olivet, et de la maison du Verger et du lieu de La Salle, en Launay-Villiers; — nominations et réceptions de Mathurin Hubert, Joseph Paillard, Nicolas Hayer, Pierre Garreau, François Salmon, Urbain Davoine, Julien Lemercier, comme notaires, etc.

B. 1246. (Registre.) — In-quarto, 112 feuillets, papier.

1751-1756. — Curatelles, émancipations, renonciations à des communautés et successions, retraits lignagers; — bail à rente par Catherine Trochon de La Morinière aux époux Pierre Véron de La Fourmondière, de la métairie de La Blinière, en Andouillé; — saisie du lieu du Petit-Chevigné et des maison et terres de La Pironnière, en Changé; — oppositions; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1247. (Registre.) — In-quarto, 89 feuillets, papier.

1756-1760. — Curatelles, émancipations, retraits lignagers; — acte de vente d'une closerie située au lieu de La Haute-Mériannière, en La Baconnière, consenti par les époux Jean Coulange à Pierre Messager, sieur de La Chounière; — nominations d'Ambroise-Michel Mauclerc et de Pierre Aubry comme notaires; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1248. (Registre.) — In-quarto, 71 feuillets, papier.

1760-1763. — Curatelles, émancipations, affirmations de voyages pour affaires judiciaires, défauts, renonciations à des communautés et successions; — nomination et réception de Pierre-Tugal Andruger, notaire, et de plusieurs sergents; — contrats de vente de la closerie de La Chelouerre, en Saint-Jean-sur-Mayenne, par les époux Jean Bourdin à Anne Deschamps, veuve Michel Le Vannier, et, par celle-ci, à Claude Rayer, veuve de Daniel Leclerc; — saisies des lieux de La Pigeonnière, en Andouillé, et de La Houdairie, en Changé; — oppositions.

B. 1249. (Registre.) — In-quarto, 111 feuillets, papier.

1765-1768. — Curatelles, émancipations parmi lesquelles se trouve l'émancipation des enfants de M. Pierre Pichot de La Graverie, sénéchal de Saint-Ouën; — renonciations à des communautés et successions; — retraits lignagers; — défauts; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — contrat de vente de la closerie des Oysonnières ou de L'Oysonnière, en Changé, par Marguerite-Madeleine Martin, veuve de François-Joseph Guays, sieur du Bourg, à Mathurin Paré; — saisie de la métairie de La Couldre, en Changé; — oppositions; — réception de Jean Néré et d'Urbain Hubert, notaires.

B. 1250. (Registre.) — In-quarto, 37 feuillets, papier.

1769-1780. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1251. (Registre.) — In-quarto, 79 feuillets, papier.

1780-1790. — Curatelles, émancipations, défauts; — bail à rente de la closerie de Reulliers, en Launay-Villiers, par les époux Pierre Croissant aux époux François Depestère; — vente d'un champ, nommé le champ de Traverse, et d'un pré, nommé La Rouillardrie, par les époux Gabriel Marcadé à Julien Le Nain; — retrait lignager du champ de La Villette, en Saint-Ouën; — renonciation des héritiers de Louise Delange à sa succession, etc.

B. 1252. (Registre.) — In-quarto, 58 feuillets, papier.

1787. — Curatelles, émancipations; — renonciation de Joseph Ravault à la succession de Julien Ravault, son père; — réceptions de Louis Le Moyne comme notaire à La Baconnière, et de Julien-Guillaume Marteau comme notaire du comté de Laval et de la châtellenie de Saint-Ouën, à la résidence de Laval; — d'un sergent et d'un commis-greffier; — retrait lignager du champ de la Potence en Andouillé.

B. 1253. (Registre.) — In-quarto, 41 feuillets, papier.

1788. — Curatelles, émancipations ; — procès-verbal de saisie réelle de la closerie du Pâtis, au Bourgneuf, sur François Ricou (description des bâtiments et pièces de terre composant cette closerie).

B. 1254. (Registre.) — In-quarto, 82 feuillets, papier.

1788-1790. — Curatelles, émancipations.

B. 1255. (Registre.) — In-quarto, 37 feuillets, papier.

1789-1790. — Curatelles, émancipations.

Bailliage de la Chatellenie d'Argentré, Touvoye et Hauterive.

B. 1256. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1560-1653. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Michel Duchesne, tuteur de Françoise Duchesne, sa fille, et Nicolle Moulinays, veuve de Pierre Sergent, et ses enfants mineurs ; — entre Julien Angot et Sébastien Le Maignan ; — entre le procureur fiscal, d'une part, et Pierre Rapin, Michel Paulmard, Christophe Fanouillays et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval, d'autre ; — entre le procureur fiscal et Julien Bourdin et Thugal Chesneau, mari d'Isabeau Bourdin ; — entre le procureur fiscal et Jehan Leliepvre, mari de Jehanne Guesdon ; — entre Guy Bourdet et Jean Brasseur, etc.

B. 1257. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1654. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis Levau et René Patis ; — entre Louis Lepaige et Jean Chasligné ; — entre Guillaume Le Pec et Nicolas Millet ; — entre Jean Le Page et Laurent Robineau ; — entre Ambroise Courcelles et Mathieu Lepaige ; — entre René Le Becq et Mathurin Coignard, etc.

B. 1258. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1655. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Guy Bourdet et Jean Guillois ; — Mathieu Le Paige et Joachim Ferré ; — Jean de Fontenay, ex-prieur d'Argentré, et Guy Bourdet ; — Jeanne Jamelin, veuve de René Bienaise, les époux Jean Cailler, Pierre Durand et Jacques Noël ; — Jean Deffay et Pierre Masière ; — René Niaphle et Guy Chedhomme ; — François Langlois et Nicolas Brasseur, etc.

B. 1259. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1656. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Gresland et René Pastiz ; — Pierre Durand et Thugal Piau ; — René Gousselin et Guy Bourdet ; — Louise Carré, veuve Guillaume Gousselin, et Michel Moullier ; — Jean Ravalé et Guy Bourdet ; — André et Pierre Les Chesdomme et Guy Chesdomme ; — Roberde Piau, veuve René Lebec, et Tugal Piau ; — Louis Dondeau, curé d'Escorches, et Renée Marteau, veuve René Piau, sieur de La Bouverie, et Tugal Piau, etc.

B. 1260. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1657. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jeanne Bruneau, propriétaire de La Haute-Place, en Argentré, et Guy Bourdet ; — Guy Collet et René Le Lair ; — Jean Le Brasseur et Jean Le Maignian ; — Michel Aubinière et Tugal Piau ; — Bernard Desquire, sieur de La Lande, Etienne Le Hirbec et René Pastis ; — Jacques Boullay et André Fourmont ; — René Ricou et Jean Estigneust et Jacques Censier : — Claude Rondellou et Jean Carré ; — Julian Lancelin et Ambroise Carré, etc.

B. 1261. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1658. — Sentences rendues sur contestations civiles entre René Hossard et Jean Pellerin ; — Michel Le Bourdays, sieur de La Forêt, Pierre Bidallier, Jean Chasligné et Françoise Vricquerie, sa femme ; — Etienne Alleaume et Jean Guillois ; — Pierre Deslandes, René Moullier et Jeanne Rubay, veuve François Verger ; — Gervais Gaudin, sieur Du Manoir, et les héritiers de feu Jean Maignan ; — Julien Réal et Mathurin Gaudin, etc.

B. 1262. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1659. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Pierre, sieur de La Hardonnière, et Bernard Desguire et Tugale Mouillier, sa femme ; — Mathieu Baucour, Gilles Davost et Michel Terrier ; —

René Thérault et Nicolas Millet; — Marguerite Le Corvaisier, veuve de noble Pierre Le Jariel, sieur des Baris, le curateur de la succession de Jean Pélerin, Renée Pélerin, Etienne Companet, sieur de Saint-Martin, François Cailler, sieur de Barbé, Nicolas Geslot, Jean Nail, sieur de Sablé; — François Bréteau, sieur de La Baudais, Jean Lemée, Etienne Ogier et Jacques Mottier, etc.

B. 1263. (Liasse.) — 68 pièces. papier.

1660. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Gilles Davost et Jean Vauzelle: — Julien Le Chaudronnier et Andrée Paumard; — Jean Durand, curé de Martigné, et Jean Marteau, prêtre habitué à Argentré; — Jean Rousseau et Charles Garnier; — Marin et Guillaume Ricoul et Marguerite et Ambroise Ricoul; — Mathurin Emery et Pierre Durand, etc.

B. 1264. (Liasse.) — 81 pièces, papier,

1661. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Mesnage, Georges Le Roux et Jean Heauné; — André Douxami, collecteur des deniers mauvais de la paroisse d'Argentré, et Nicolas Baudry; — Jean Fléchard et René Le Bec; — Nicolas Brasseur, Pierre Durand et les époux Jacques Ravault; — Marie Pennard, femme de Pierre Piau, ledit Pierre Piau, Jean Jupin, et Pierre Durand; — Ambroise Huchedé, Catherine Chefdhomme, Gabriel Poulain, mari de Françoise Chefdhomme, et Jacques Ravault, mari de René Chefdhomme, etc.

B. 1265. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1662. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis Brault et François Le Brasseur; — Pierre Nupieds et Pierre Robineau; — Guy Beccasse, Barbe Manchon, veuve Jacques Beucher, sieur de La Ballorais, Jean et Guillaume Cosson, Louis Cognart et consorts, Marie Baude, René Le Bec, Pierre Courcelles; — René Enjubault, propriétaire du lieu de La Bizolière et Michel Guyard: — Emery Angot et Jean Gaudin, etc.

B. 1266. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1663. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jacques Sorin, sieur de La Lande, et Christophe Durand; — Pierre Auzanne et Louis Leveau; — Michel Flottaz, sieur de La Morélière, et Pierre Fromond; — Guy Bourdet et Pierre Fournier; — la confrérie de la Conception, de la paroisse d'Argentré, Jean Le Bec et François Laigneau; — Pierre Levrot, sieur de La Roullière et Jean Vauzelle; — Pierre Bouesseau et Pierre Fourmont; — Antoine Devernay, sieur du Ronceray, et Christophe Durand; — Pierre Nupieds, sieur de La Fourmondière, fils de Julien Nupieds, sieur de La Gignère, et Pierre Durand, etc.

B. 1267. (Liasse). — 182 pièces, papier.

1664. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Laurent Leroyer, sieur du Choyseau, et Jean Vauzelle; — Étienne de Boisguérin, époux de Marie Baude, et Jean Le Hirbec, sieur de Chambray; — René Letermy et Jeanne Carré; — Daniel Prioul, sieur de La Hardiére, et Christophe Durand; — Françoise Lebreton, veuve de Lancelot Cailler, et Perrine et Radegonde Durand; — Michel Bezognard, sieur de La Planche (La Plante) et François Le Brasseur, etc.

B. 1268. (Liasse). — 101 pièces, papier.

1665. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Lefebvre, sieur d'Argencé, Louis Leveau et Raoul Lemée; — Guy Bourdet, Gilles Davost et Pierre Drault; — Étienne Houdu et Pierre Fourmont; — René Ravary, Ambroise Douxami et Pierre Durand; — Ambroise et Pierre Perrier et Jacques Marteau; — Guy Bourdet et Julien Talvatz; — Raoul Le Mée, sieur du Daviez, Jean d'Arquenée et Pierre Fourmond, etc.

B. 1269. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1666. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Le Faucheux et Jacques Jouet; — Nicolas Brasseur et Tugal Lebert et Étiennette Gaudin, sa femme; — André Tribondeau et Pierre Derault; — Guillaume Angot et Pierre Marteau; — Michel Adam, François Lebreton et Valentin Delaunay, etc.

B. 1270. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1667. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Radegonde Durand et Etienne Bahier; — Ambroise Poché et François Fournier; — Gilles Géhard, sieur de Fesrand, et Pierre Durand; — Jean Fraudin et Jean Drault, etc.

B. 1271. (Liasse.) — 170 pièces, papier.

1668-1682. — Sentences rendues sur contestations civiles entre René Letourmy et Louise Carré, veuve Gousselin, et Pierre Gousselin, son fils; — Michel Adan et François Dalibard; — Gilles Géhard, sieur de Férand, et les époux Jean Tripier; — Jean Létard et Jean Chefdhomme; — Marie Cazet, veuve de Jean de La Porte, sieur du Manoir, Valentin de La Porte et Tugal Le Bec, fils et héritier de Jean Le Bec, etc.

B. 1272. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1682-1698. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Claude de Bouillé, écuyer, sieur de Thévalles, et Jean Roullier; — Julien Le Mesle, sieur de La Maisonneuve, et Ambroise Beauseré et Charlotte Derouet, sa femme; — Ambroise Carré et Jean Pousteau, sieur de Grenusse; — André Le Bourdais, sieur des Noës, Pierre Truquet, Jean Lemeignan et Jean Mauclair, curateur des enfants de Françoise Lemeignan, femme dudit Le Bourdais; — Gabriel Poulain et Louis Meignan; — Ambroise Langlois et Jean Lebastard; — Jacques de La Dufferie, seigneur de La Motte, et Pierre Ménager, sieur des Haies, etc.

B. 1273. (Liasse). — 164 pièces, papier.

1699-1710. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Marthe d'Estourmel, veuve de Gilles, marquis d'Hautefort, en son vivant grand-écuyer de la reine, et Jean Mauclaire: demande du rétablissement du moulin à tan et à draps de La Roche, démoli sans le consentement de la dame d'Hautefort; — Joseph Doussin et François Maignan; — Charles Haulmé et Florend Persigan et Marie Beauchesne, sa femme; — Guillaume Gontier et Jean Paulmard, meuniers des moulins de La Roche et de La Place, et Pierre Jupin; — Michel et Charlotte Chaton et Pierre Gousselin; — Jean-Baptiste, comte de Montesson, lieutenant des gardes-du-corps du roi, et Pierre Gombert; — Charlotte Trillot, veuve Pierre Sivé, Jean-Baptiste Suhard et Marie-Louise Ménage, sa femme; — Gilles comte d'Hautefort, capitaine commandant les vaisseaux du roi, et les propriétaires de maisons et terres sises au bourg d'Angentré: demande en paiement de redevances; — Martin Lemonnier, sieur de La Pironnière, et Julien Rocher; — ledit comte d'Hautefort et François Le Mée, fermier du four banal d'Argentré: demande en rétablissement de ce four qui avait été incendié, etc.

B. 1274. (Liasse). — 200 pièces, papier.

1711-1716. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Besnier, sieur de Leguеré, Anne Devernay, veuve Valentin Quéhery, sieur de La Touche, Joseph Perrier, sieur de La Bisardière, Jacques Chédomme, Mathurin Bourgeot, François Crié et Madeleine Bourgeot, sa femme, Paul Bouvet et Marie Bourgeot, sa femme, René Trois, Pierre Truquet, Jacques Rocher Ambroise Bouzianne, Jean et Guillaume Guillois; — Jean Duparc, greffier du siége ordinaire de Laval, et Jean Gaudin; — Marguerite Frin, veuve de Me Léon Foureau, greffier en chef de l'élection de Laval, tutrice de ses enfants mineurs, et Jacques Jupin; — François Lemée, fermier du four et pressoir à ban d'Argentré, et Charles Drouin; — François Fresnais, vicaire de Commer, et Jean-Baptiste Le Meignan, sieur de La Maisonneuve, et Marguerite Bourdais, sa femme: — Anselme Jourdain et Ambroise Courcelles, etc.

B. 1275. (Liasse.) — 93 pièces. papier.

1722-1728. — Sentences rendues sur contestations civiles entre le procureur fiscal et les propriétaires de la maison du Pavillon, en Argentré; — Michel Collet et Joseph Lépine; — Pierre Le Quint et Jean Gaudin; — Jean Lancelin et Pierre Gombert, sieur de La Maisonneuve: — Joseph Besnier, sieur de Launay, et Jean Paumard; — Mathieu Marseul, propriétaire de la métairie de La Brosse, en Argentré, et Julien Bretonnière, veuf de Louise Triquerie; — Cyr Besnier, sieur de La Giraudière, et Charles Derouin; — François Peschel et François Rondelou, sieur de La Bellangerie; — Jean Chapron, sieur de Lépinay, et Michel Lepec; — François Ruau et Claude Guillois, sieur de La Naillère, etc.

B. 1276. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1729-1744. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jacques Triquerie et Michel Peschel et Marie Lemaître, sa femme; – Jacques Saisbouez, Renée Chedhomme, sa femme, et Pierre Gombert; — Marie Gohier, veuve Joseph Guillois, et Claude Guillois; — Ambroise Pommerais et Gervais Gaudin; — Louis Pouyvet de La Blinière, seigneur de Bourgon, propriétaire des forges d'Hermet et d'Aron, et la succession de Louis Davière; — Louis-Achille Cugnart de Dampierre, chancelier et vicaire général de l'église

métropolitaine de Tours, chapelain de la chapelle de Saint-Pierre d'Argentré, et François Chon, curateur de la succession de Louis Davière, Guy Duval et Pierre Deslierre, etc.

B. 1277. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1745-1754. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Renée Roche, veuve de René-Urbain Dubois, sieur de La Basmaignée, lieutenant en l'Élection de Mayenne, et la succession de Pierre Lequint; — Étienne Chataignier et Marie Guittier, veuve Mathurin Peslier; — Pierre Maraquin et Jean Chapron; — Jacques Le Monnier, vicaire d'Argentré et Mathurin-Charles Dubel, chirurgien; — François Rondelou, notaire royal, et Julien Le Bourdet, etc.

B. 1278. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1760-1790. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Joseph Meignan, propriétaire du Petit-Boisgasnier, en Argentré, et les époux Pierre Leroy; — Pierre Renazé et Claude Letort; — François Piau, fils de François et de Marie Sailland, Jeanne Peschel, fille de François et de Jeanne Véron, et Georges Roullier et Renée Bretonnière, sa femme; — les habitants de Loiron et André Saudrais, horloger : demande de mise en bon état de l'horloge de l'église de Loiron, fournie par ledit Saudrais; — les époux François Piau et Jean Gombert, sieur de La Maisonneuve; — Françoise et Hélène-Périnne Dubel sœurs et Julien Goranflaud, sieur de La Giraudière, et Marie Dubel, sa femme; — Jean Berset, seigneur des fiefs dépendant de Touvoyes, Hauterive et Argentré, et Jean Gibon; — les héritiers de défunt François Peschel et les époux Georges Dorizon; — Renée Emery, Jeanne Fournier et Pierre Pichon, fournier du four à ban d'Argentré; — Louise, Louis, François et Pierre Gombert et Guillaume Huchedé et Marie Rouillier, sa femme : retrait lignager d'immeubles, sis au bourg d'Argentré, acquis, par les époux Huchedé, de Nicolas Bergault et de Jeanne Gombert, sa femme, etc.

B. 1279. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1600-1655. — Testament de Françoise Heaumé, femme de Jean Record, contenant des legs faits à la confrérie de la Conception Notre-Dame, érigée en l'église d'Argentré; — Sentence de Daniel Duchemin, sieur de Courge, sénéchal d'Hauterive et d'Argentré, condamnant, par contumace, Pierre B... à être pendu au grand carrefour d'Argentré et à être porté ensuite aux fourches patibulaires, sises à La Carrie, pour avoir, sur le grand chemin, proche la justice d'Hauterive, assassiné d'un coup d'arquebuse Jacques Bienayse; — plainte portée devant Annibal Farcy, sénéchal d'Argentré, par Pierre Gaudin, contre Charles Heaumé, de Bonchamps, qui l'avait battu; — enquête faite par Annibal Farcy, sieur de Saint-Laurent, sénéchal d'Argentré, Touvoye et Hauterive, au sujet d'une contestation civile entre Jean Vauzelle et René Aubry; — bail à rente (copie) d'une grange, sise au bourg d'Argentré, par Gervais Gaudin, sieur Du Menoir, prêtre, aux époux Pierre Piau; — Sentence de Pierre Simon, sieur Du Tertre, sénéchal d'Argentré, défendant à la veuve de Laurent Mary de se pourvoir ailleurs que devant lui pour la nomination d'un curateur à ses enfants; — enquêtes sur une affaire de subornation de témoins; — sur des voies de fait que les nommés d'Argencour, page de la comtesse de Montignac, maître Louis, son cocher, Ballant, cavalier du comte de Montignac, et autres, demeurant au château d'Hauterive, étaient accusés d'avoir commises envers deux sergents de Laval, qui avaient porté un exploit chez les dames Moullier de La Cosnillère, à Argentré; cette dernière information est faite par le Siége ordinaire de Laval et ne se trouve ici qu'en copie; elle est suivie de mémoires, où l'affaire est exposée, et qui sont à consulter si l'on veut rechercher quel était le ressort de la justice d'Argentré, Touvoye et Hauterive, ses rapports vis-à-vis du Siège ordinaire du comté de Laval et les juridictions auxquelles ressortissaient chacun de ces deux sièges de justice seigneuriale; — procédures relatives à la jouissance de biens sis à Argentré, revendiqués par la veuve Renée Bienaize, contre Jean Caillot et Pierre Durand, etc.

B. 1280. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1656. — Mémoires de frais judiciaires; — plaintes de Louis Lepage contre Antoine Devernay, pour injures envers la femme du premier; — de François Le Breton, sergent royal, contre Renée Moullier et Guillemine Aoustin, pour injures et voies de fait; — procédures relatives à une contestation civile entre Ambroise Moullier, René Leliepvre, Nicolas Le Brasseur et Guy Chédomme : paiement d'une rente sur le pré de La Poupardière; — enquête relative au nommé Lagrange, gendarme de la compagnie de Monsieur, commandée par le comte de Montignac, ledit Lagrange accusé d'avoir blessé d'un coup de fusil le cheval de Jean

Adam ; — à une rixe entre le meunier de La Roche-Parré et les meuniers de La Place, survenue dans un cabaret d'Argentré, etc.

B. 1281. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1657. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des coups, blessures, injures et à des contestations civiles.

B. 1282. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1658. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des coups, blessures et injures ; — à des contestations civiles entre Louise Carré, veuve Guillaume Gousselin, et Charles Garnier ; — Pierre Fourmont et François Dalibar ; — Guillaume Hamon et Jean Pelerin ; — à Ambroise Carré accusé d'avoir séduit, sous promesse de mariage, Renée Gaudin.

B. 1283. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1659. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des injures et voies de fait commises envers Bernard Desquire, sieur de La Lande, Thugalle Moullier, sa femme, et Anne Vayer, sa belle-fille ; — à une querelle entre ledit Desquire et Antoine Vignard, gendarme de la compagnie de Monsieur frère du roi ; — à des contestations entre Marguerite Le Courvoisier, veuve de Pierre Le Jariel, sieur du Baril, et Renée Pellerin, fille de Jean et d'Anne Pingault, au sujet de la ferme du lieu du Grand-Choiseau, appartenant à la dame Le Jariel ; — entre Jean Bretonnière et Périne Chedhomme, pour rupture de promesses et de conventions matrimoniales, etc. ; — assignation donnée à Michel Aubinière et René Le Mesle, de la part de Gilles de Hautefort, comte de Montignac, pour comparaître au siége de la Table de Marbre, à Paris, devant les Grands-Maîtres enquêteurs des eaux et forêts, afin de se voir condamner à l'amende pour avoir chassé sur les garennes, fiefs et seigneurie d'Hauterive.

B. 1284. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1660. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des délits de chasse et de pêche commis au préjudice de Gilles, comte d'Hautefort, chevalier, capitaine commandant les vaisseaux du roi, seigneur d'Argentré, Hauterive, La Marie, Montbesnard, Chantelou, Chambotz, Neufville et de l'étang et rivière de Barbé ; — à des coups et blessures commis sur René Chefdhomme et sur Jacques Guillois ; — à des contestations civiles entre Guy Bourdet et René Lebec ; — entre Jean Durand, curé de Martigné, et Jean Marteau, prêtre habitué à Argentré, au sujet de la jouissance de l'office de sacriste de l'église d'Argentré. Au dossier de cette affaire se trouve la copie de la lettre suivante : « A Paris, ce 10e Aoust 1659. — Monsieur Marteau, je « vous escris ce billet pour vous dire que je souhaitte « que vous déserviez la sacristie d'Argentré conjointe- « ment avec M. Huchedé (1), en attendant que j'y sois, « à condition que vous ferés vostre debvoir et que vous « prierez Dieu pour moy. Monsieur le Prieur m'a dit « qu'il vous avait fait un de ses vicaires ; je souhaite que « vous en fasciés bien vostre debvoir aussy et que vous « ayés bien soin des malades. — MONTIGNAC D'AUTEFORT. — requête de Renée Sollier, demandant à être séparée de biens d'avec son mari Nicolas Meillet, qu'elle représentait comme dissipant son avoir en mauvais marchés et en dépenses de cabaret, etc.

B. 1285. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1661. — Procédures relatives à des contestations civiles entre Guy Bourdet et Pierre Robinau ; — Jacques Estigneust, maître lavandier, et Ambroise Courcelles ; — Étiennette Sosson et Jean Vauzelles, son mari ; — état de frais judiciaires.

B. 1286. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1662. — Plainte et information relative à des détournements de meubles commis au préjudice de la succession de Jean Dondeau, en son vivant hôte au bourg d'Argentré, détournement que Étiennette Dondeau, veuve Ambroise Gerbault, disait avoir été commis à son préjudice ; cette information est faite par le siége ordinaire de Laval qui avait revendiqué la connaissance de l'affaire ; — procédure relative à la demande en séparation de biens formée par Étiennette Sosson contre Jean Vauzelle, son mari, etc.

B. 1287. (Liasse.) — 101 pièces. papier.

1663-1665. — Procès de deux sergents, accusés d'avoir battu et dépouillé de leur argent et effets les

(1) Chapelain d'Hauterive.

nommés Nicolas Verdun, dit le Lorrain, et Antoine Le Roux, étrangers de passage à Argentré, en alléguant à tort que ceux-ci étaient des voleurs : plainte des deux étrangers, information faite au bourg d'Argentré ; confrontation des témoins et des accusés en la chambre criminelle d'Hauterive ; conclusions du procureur fiscal Jacques Le Blanc de La Vignolle ; condamnation des sergents en six mois de suspension de leur office, en 40 livres de dommages-intérêts au profit des plaignants, en 10 livres d'aumône aux pauvres d'Argentré et en 60 sols d'amende vers cour ; — plaintes, informations et procédures diverses relatives à des voies de fait commises sur François Pierre, sieur de La Hardouinière ; — sur Ambroise Carré ; — sur Julian Talvatz ; — sur Pierre Ozanne ; — à des contestations civiles entre Guy Bourdet et Jean Le Bec ; — Pierre Houdu et Pierre Fourmont : — Jacques Gaudinière et Louis Leveau ; — René Lemoine et Pierre Ozanne, etc.

B. 1288. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1666-1669. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des coups, blessures et injures commis envers Pierre Fourmont ; — Jean Lepage et son fils ; — Mathurin Boëssier ; — Jean Tripier ; — René Courtilliers, sieur de La Chevallière ; — à des contestations civiles entre le procureur fiscal de la châtellenie et Brandelys de Vallory, écuyer, seigneur de Grenusse et de La Choisière ; — Pierre Robineau et Pierre Drault ; — François Mouton, mari de Jeanne Durand et Christophe Durand, etc.

B. 1289. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1670-1672. — Procédures relatives à une contestation civile entre Jean Carré, François Dalibard et Jacques Vidis et Perrine Durand, sa femme ; — mise en vente judiciaire d'immeubles sis au bourg d'Argentré, saisis sur Étiennette Dondeau, veuve Gerbault, à la requête de ses créanciers ; — procès-verbal de saisie des meubles d'André Louail, meunier au moulin de Monbesnard, poursuivi pour paiement de la ferme dudit moulin.

B. 1290. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1674. — Procédures diverses relatives à des contestations civiles entre René Gaudin, prêtre, procureur de la confrérie de la Conception de Notre-Dame, en l'église d'Argentré, et Pierre Durand et Guillaume Lepec, au sujet d'un legs que ledit sieur Gaudin disait avoir été fait à ladite confrérie en 1600 et 1604 ; — entre Claude Rondelou, Étiennette Meignan, sa femme, et Jacques Noël, Pierre Jourdan, René Belin et Anne Bienaise, sa femme, au sujet de la possession d'une maison sise au bourg d'Argentré ; — information relative à des injures proférées par le sieur Lelair contre le sieur Collet, etc.

B. 1291. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1676-1678. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des voies de fait accompagnées de blessures commises sur François Le Mée, René Corbin, Ambroise Courcelles, Jean Tripier, sieur de La Fresnaye ; — à des contestations civiles ; — information sur l'état physique et intellectuel de Nicolas Le Brasseur dont l'interdiction était demandée ; — réception de Pierre Bidallier, nommé par le comte de Montignac, à l'office de notaire et sergent des fiefs d'Argentré et Hauterive, etc.

B. 1292. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1679. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à Guy Geslot blessé grièvement à coups de levier et d'épée dans le bourg d'Argentré ; revendication de cette affaire par le Siége ordinaire de Laval, sous prétexte que le délit avait été commis dans un grand chemin et que le comte de Laval était le maître de tous les grands chemins du comté ; — à des voies de fait commises envers Nicolas Meignan, notaire ; — à une contestation civile entre Raoul Le Mée, Perrine de La Noë, sa femme, François Brasseur et René Courcelles, etc.

B. 1293. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1680-1685. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des injures diffamatoires proférées contre Pierre Bidallier, notaire ; — à un vol considérable, avec tentative d'incendie, commis au domicile de Louis de Fontenay, prieur-curé d'Argentré ; — à des contestations civiles entre Nicolas Brasseur, oncle et curateur des enfants de défunts Guillaume Tribondeau et Catherine Brasseur, et Jean Tripier ; — entre Louis Le Paige et Tugal Le Becq ; — consultations données à l'appui des droits de la châtellenie dans la question de compétence soulevée par le Siége ordinaire de Laval

au sujet de l'affaire Guy Geslot (voir l'article précédent); — réception de René Portier, comme sergent de la châtellenie; — bail à ferme judiciaire de biens, sis au lieu de La Belle-Jambe, saisis sur la succession de Jean Chedhomme; — demande d'apposition de scellés après décès au domicile de René Dubel, notaire, etc.

B. 1294. (Liasse.) — 86 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1686-1687. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des voies de fait commises sur Ambroise Des Hayes, Jean Rondelou, Étienne Collet, Joseph Garry, Julien Rouessé, Ambroise, Jean et François Le Brasseur; — à des contestations civiles entre René Courcelle, héritier pour partie de feu Jeanne Piau, femme de Nicolas Brasseur, et acquéreur du douaire de Perrine de La Noë, femme de Raoul Le Mée, sieur des Daviers, d'une part, et François Brasseur, d'autre; — entre François Godais, sieur de Glatigny, et Marie Duchesne, veuve François Ménage et Jean Mesnage; — René Alleaume et Jean Truttin; — entre les époux Ambroise Beausserre et les époux Louis Lepage; — entre Denis Chapelet, sergent royal et Gilles Gehard, sieur de Ferand; — renonciation des enfants mineurs de feu Jean Chedhomme et de Marie Gary à la succession de leur père; — acte de partage des biens provenant de la sucession de Jean Brochard et de Marie Dutail, sa femme, etc.

B. 1295. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1692-1699. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des voies de fait commises sur Guy Bécasse et Ambroise Courcelles; — à des contestations civiles entre François Brasseur et Louise Le Mée; — Françoise Leveau et Gilles Courtillier; — Anne-Magdelaine Potier de Tresmes, légataire universelle de Bernard Potier, seigneur de Blérancourt, et Raoul Le Mée: demande en paiement de redevances dues sur la terre du Manoir-Ouvran, en Argentré; — François Lemeignan, fils de François Lemeignan, sieur de La Chevallerie, et de Marguerite Gombert et François Mauclerc; — Françoise Rangeard, veuve Louis Hubert, et Maurice Huau, mari de Charlotte Echard, Michel Marteau, les enfants mineurs de Julien Echard et de Charlotte Collet et les époux Guillaume Collet, etc.; — procès-verbal d'enquête sur les causes de l'incendie du moulin à tan de La Roche, appartenant au seigneur d'Hauterive; — retrait féodal, par le comte d'Hautefort, seigneur d'Hauterive, de la métairie de Mérolles, en Argentré, sur Jacques Richer, écuyer, seigneur du Breil; — déclaration de Marthe d'Estourmel, veuve de Gilles, marquis de Hautefort, agissant tant en son nom qu'aux noms de Marie-François, marquis d'Hautefort et de Pompadour, maréchal des camps et armées du roi; de Louis-Charles d'Hautefort, marquis de Surville, aussi maréchal de camp et colonel du régiment de S. M.; de Gilles, chevalier d'Hautefort, capitaine de vaisseau; de Pierre d'Hautefort, comte de Montignac, colonel du régiment du Vexin; de Gabriel d'Hautefort, chevalier de Montignac, colonel du régiment d'Hautefort-Dragons et de ses autres enfants, et attestant qu'il n'y a jamais eu de foires ni marchés à Argentré et, que par conséquent, elle n'est pas sujette à payer les sommes imposées par l'édit du Roi de février 1696 sur ceux qui perçoivent des droits sur les foires et marchés établis dans les villes, bourgs et paroisses du royaume; — inventaire des remembrances d'Argentré, Touvoyes, Hauterive, etc., dressé par ordre de ladite marquise d'Hautefort, etc.

B. 1296. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1700-1702. — Procès de François et Nicolas L..., de Michel C... et de Charles D... accusés d'avoir excité du trouble en l'assemblée des garçons d'Argentré, réunis dans la grande aire du prieuré pour tirer à la milice, et d'avoir excédé de coups René Gaudin, un desdits garçons, qui était mort des suites de cette rixe: condamnation des trois premiers accusés en 3 ans de bannissement du ressort de la juridiction, et de Charles D... en une amende et en des dommages-intérêts seulement; — plaintes, informations et procédures diverses relatives à des coups, blessures et injures; — à un vol commis au préjudice des héritiers de feu François Collet, prêtre; — à une contestation civile entre Gilles Meignan, Nicolas Sédillier, sieur de La Merveille, et Charles Drouin; — procès-verbal de contre-marque d'arbres vendus par la marquise douairière d'Hautefort et le comte Gilles d'Hautefort, seigneur d'Hauterive, à Pierre Chevallier et à Jean Bérault; — renonciation des enfants mineurs de Jean Triquery et de Renée Périn à la succession de leur père, etc.

B. 1297. (Liasse.) — 34 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1704-1708. — Plaintes, informations et procédures diverses relatives à des individus accusés de coups et

blessures envers Julien Guyard-Laroze, garde-chasse du comte d'Hautefort, Madelaine Courcelles et Jacques Letourmy; — à un vol commis au préjudice de Julienne Bidallier, veuve Guillaume Dubourg; — à des contestations civiles entre Pierre Gousselin et Michel et Charlotte Chaton; — Jean et Julienne Trutin, Robert Ricoul, Jacques Moreau, Renée Fresneau, René Arnoul, Jean, Jacques et Louis Gripon et René Le Vayer; — requête du comte d'Hautefort aux officiers du siége de l'Election de Laval tendant à faire ordonner aux propriétaires riverains du grand chemin d'Argentré à La Chapelle-Anthenaise de mettre en bon état la partie dudit chemin comprise entre le bourg d'Argentré et le château d'Hauterive, etc.

B. 1298. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1709. — Informations et procédures diverses relatives à René Huchedé, accusé d'avoir séduit, sous promesse de mariage, Renée Pasquier; — à des contestations civiles entre Guy Bécasse et Jacques Chédomme; — entre Jacques Letourmy et François Peslier; — opposition d'Ambroise et de Guillaume Guillois pour la conservation de leur privilège sur le lieu du Cormier sur lequel leur était dû une rente et qui était du nombre des biens vendus après saisie sur la succession de feu Marie Javelle, femme de Jacques Chedhomme et veuve en premières noces de Mathurin Bourgeot; — rôle des bénéficiers, habitants et propriétaires d'héritages et de rentes, de la paroisse d'Argentré, contribuables à la subsistance des pauvres, en exécution de l'arrêt du Parlement du 19 avril 1709 et des ordres de Monseigneur l'Intendant, dressé par Louis-René Letourmy, vicaire d'Argentré, faisant fonctions de prieur-curé pendant la vacance de la cure, Jean Geslot, procureur-marguiller, Jacques Jupin, fermier du moulin de Maritourne, procureur-syndic, André Lemaistre, métayer de La Maisière, Michel Meignan, métayer de Mouette, Jean Fourmond, tissier à La Lourie; la taxe de chacun des contribuables est basée sur leur revenu à raison de 18 deniers pour livre de la valeur des deux tiers des biens taxables; ce rôle très-intéressant est réglé et arrêté par le sénéchal d'Hauterive, Charles Frin, sieur du Guiboutier; le comte d'Hautefort est imposé à 68 livres pour un revenu évalué à 2,000 livres; — rôle des pauvres à secourir dans ladite paroisse, dressé par les mêmes et état de répartition des secours; le nombre des pauvres inscrits s'élève à environ 420; — déclaration faite, conformément à l'ordonnance du Roi du 27 avril 1709, par Pierre Truquet, notaire, receveur-comptable d'Hauterive au sujet des grains existant au château d'Hauterive: « il y a, d'après cette déclaration, au chasteau d'Auterives 400 bouesseaux de bled-seigle, cent dix bouesseaux de fromand rouge, trente bouesseaux de bled noir, le tout provenu de l'année 1708. Lesquels grains sont réservés pour la dépence des domestiques ordinaires du chasteau, au nombre de unze personnes, des journaliers du dehors qu'il fault emploier pour la culture des dommaines. La terre est composée de 12 métairies et closeries dont tous les collons sont dépourvus de grains et la plus grande partye sans espérance d'en recullir à la mouesson prochaine; il a ordre (le receveur-comptable) de fournir des grains pour la subsistance desdits collons qui abandonneroient les terres, d'en distribuer aux pauvres habitants de la paroisse d'Argentré, par charité, de la part de M. le comte d'Haultfort. »; — déclaration dudit Truquet pour les grains qu'il a chez lui: 40 bouesseaux de blé-seigle et huit de froment rouge destinés à la subsistance de sa famille composée de six enfants et de deux domestiques.

B. 1299. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1710. — Procédures relatives à la vente des biens de la succession de feu Marie Javelle (voir l'article précédent) consistant en les closeries du Cormier et de La Verrerie, en Argentré; deux maisons et jardins sises au bourg dudit Argentré; quatre maisons et un jardin, sis à La Chevollière, à Laval; une rente de 110 livres sur l'hôtellerie de La Perle, *Ibid.;* les deux maisons de La Pomme-de-Pin ou de La Guingette, sises au carrefour Beucheresse, *Ibid.,* le tout saisi à la requête de Marie Devernay, veuve de Valentin Quehery, sieur de La Touche; requête de Jacques Foucault, sieur de Vauguion, lieutenant au Siége des Traites de Laval, tendant à être payé par privilége, sur le produit de la vente desdits biens, de la somme dont il est créancier vis-à-vis de la succession dont il s'agit; — à une contestation civile entre Guy Bécasse et Emery Chevallier; — ordonnance du sénéchal édictant une amende contre les habitants du bourg d'Argentré qui se permettront désormais de plaider ailleurs que par devant lui; tout le bourg d'Argentré, dit-il, jusqu'aux lieux de La Maisonneuve, du Vallon, du Fourneau, du Plessis et même bien plus avant sur la paroisse est situé dans le ressort de la châtellenie; — rôle des bénéficiers, habitants et propriétaires d'héritages et de rentes de la paroisse d'Argentré contribuables à la

subsistance des pauvres ; ce rôle à peu près semblable à celui de 1709 se monte à 772 livres 15 sous ; — rôle des pauvres à secourir et état de répartition des secours.

B. 1300. (Liasse.) — 34 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1711-1712. — Suite de la procédure relative à la vente des biens de la succession de Marie Javelle ; répartition du produit de cette vente entre les créanciers ; instance d'André Guillet, sieur de Réau, tendant à être compris dans ladite répartition, comme créancier de François Crié et de Madelaine Bourgeot, sa femme, et de Paul Bouvet et de Marie Bourgeot, sa femme, lesdites Bourgeot étant issues du premier mariage de Marie Javelle avec Mathurin Bourgeot ; — règlement des sommes revenant, sur la closerie de la Plasse, au comte d'Hautefort et à Nicolas Lasnier de La Valette, propriétaire de la seigneurie de Maritourne, auxquels avait été adjugée, par deshérence, la succession, en la ligne paternelle, de feu Jeanne Létard, veuve de René Courtilliers ; — informations et procédures relatives à des contestations civiles entre Emery Angot, et Gilles Courtilliers ; — Michel Emery et François Collet ; — Jean et René Roger et Jean-Baptiste Meignan.

B. 1301. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1712-1716. — Informations et procédures diverses relatives à des plaintes portées contre divers par René Bouvard et sa femme, pour coups et blessures et vol ; — par les époux Charles Derouin-La-Fontaine, pour coups et blessures ; — par frère Romain de La Roche, chanoine de l'ordre de Prémontré, docteur en Sorbonne et prieur d'Argentré, pour injures et menaces ; — par Pierre Truquet, pour injures et voies de fait ; — à des contestations civiles entre Gilles Meignan et Louis Péard ; — entre Jean Roger, sieur de La Grand-Maison, René Roger, sieur de La Brosse, et Jean-Baptiste Meignan, lequel avait fait couler sans droit l'eau de l'étang de La Templerie, en Gesne : sentence du sénéchal René Guays condamnant Meignan en 5 livres de dommages-intérêts ; — réceptions de cautions ; — réceptions de Nicolas Le Royer, comme sergent, et de Julien Coutelle, comme notaire de la châtellenie ; — apposition et levée de scellés après décès au domicile de Madelaine Courcelle, etc. ; — acte de foi et hommage rendu par Gilles, comte d'Hautefort, au duc de La Trémoille, comte de Laval, conformément à la transaction consentie entre eux, le 11 avril 1705, et relatée à la suite dudit acte. Le comte d'Hautefort rend au comte de Laval 4 hommages : le 1er lige, au regard du comté de Laval, pour la châtellenie, terre et juridiction d'Argentré ; le 2e lige, au regard dudit comté, à cause des seigneuries de Chantelou et de Neupvy, sise paroisse de Saint-Vénérand ; le 3e lige, au regard de la châtellenie de Bazougers, à cause des château, terre et seigneurie d'Hauterive, du fief de La Marie et de la seigneurie de Montbesnard, en Argentré ; le 4e simple, au regard de la châtellenie de Saint-Ouën, pour les terre, fief et seigneurie de Chambots, en Changé. Cet acte et surtout l'accord de 1705 qui vient à la suite sont à consulter pour la connaissance des droits des seigneuries ci-dessus mentionnées, appartenant au comte d'Hautefort, des lieux sur lesquels s'étendait leur juridiction et des devoirs qu'elles imposaient au comte d'Hautefort vis-à-vis du comte de Laval.

B. 1302. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1717-1721. — Plainte de Gilles Lemeignan contre le nommé Lepine pour injures ; — informations et procédures diverses relatives à des contestations civiles entre Anselme Jourdan, Ambroise Courcelle et Nicolas Lasnier, sieur de La Valette ; — Marie Salmon, veuve Lancelot Cailler, et Gilles Meignan ; — Suzanne Vauzelle, veuve Emery Chevallier, et Ambroise Gaudin ; — réception de François Bodard, comme sergent et notaire de la châtellenie ; — appositions et levées de scellés après décès aux domiciles de Madelaine Boussard, veuve de Claude Rondelou, notaire royal, demeurant au lieu du Plessis, en Argentré ; — de Suzanne Vauzelle, veuve en premières noces de Pierre Bodard, et, en secondes, d'Emery Chevallier ; — montrée d'une maison, sise rue de Chapelle, à Laval, et constituant le temporel de la chapelle Saint-Joseph, desservie en l'église d'Argentré, etc.

B. 1303. (Liasse). — 66 pièces, papier.

1722. — Informations et procédures diverses relatives à des plaintes portées par Louis Derouault, pour coups et blessures ; — par Paul Barbin, Joseph Guilliez et consorts, pour détournements de meubles de la succession de Jean Barbin, prêtre à Argentré, commis à leur préjudice ; — à des contestations civiles entre Gilles Gaudin, Marie Gaudin, veuve Gilles Courtilliers, et René Corbin ; — aux baux à ferme judiciaires d'une maison et dépendances ayant appartenu à

Jean Malherbe, sieur des Buttes, et sises au bourg d'Argentré et de deux pièces de terre nommées les Pierres-Blanches, sises au Marais, en Argentré, le tout saisi féodalement, à la requête du comte d'Hautefort; — défense à Guy Bécasse, propriétaire de la maison et terre du Manoir, en Argentré, de procéder ailleurs que devant le siége de la châtellenie, dans son différend avec Pierre Gombert, au sujet du cours des eaux de la grande rue d'Argentré; — apposition et levée de scellés après décès au domicile de Jean Barbin, prêtre à Argentré, etc.

B. 1304. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1722-1725. — Informations et procédures relatives à des plaintes contre différentes personnes portées par Marie Moché, pour vol; — par Madelaine Duval, pour diffamation; — par le procureur fiscal, pour délit de pêche et menaces envers le garde du comte d'Hautefort; — par François Rondelou, sieur de La Bellangerie, pour coups et blessures; — par Gilles Meignan, pour diffamation; — à des contestations civiles entre les époux Jean Eschard et Nicolas Lebrasseur; — le procureur fiscal et les propriétaires de deux pièces de terre dépendant du lieu de La Meignannerie, en Saint-Vénérand, et relevant de la seigneurie de Neufville; — formalités diverses pour la vente de 463 chênes, 2 fouteaux et un châtaignier sur la terre d'Hauterive; — montrée de la chapelle Saint-Joseph d'Argentré et de son temporel consistant en une maison sise rue de Chapelle, à Laval, etc.

B. 1305. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1726-1727. — Informations et procédures relatives à des plaintes contre divers portées par Jean Gaudin, pour vol; — par Étienne Malassis, greffier de la châtellenie d'Argentré et procureur au grenier à sel de Laval, pour diffamation; — par Gervais Gary et les époux Pierre Renazé, pour coups et blessures; — à une contestation civile entre Pierre Périer et Pierre Gombert; — présentations et réceptions de cautions; — appositions et levées de scellés, au presbytère d'Argentré, après le décès de frère Blaise Le Blanc, prieur-curé; — au château d'Hauterive, après le décès de Gilles, comte d'Hautefort, mort à Paris le 7 février 1727; — répartition entre les créanciers de Jeanne Frimé, veuve René Lebec, du produit de la vente de ses meubles; — bail judiciaire des maison, jardin et terres ayant appartenu à Jean Malherbe des Buttes, saisis féodalement à la requête du comte d'Hautefort, etc.

B. 1306. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1728-1730. — Informations et procédures relatives au meurtre de René Curet; — à une recherche de paternité d'enfant naturel; — à des plaintes portées contre divers par Jacques Letourmy, pour voies de fait; — par Pierre Renazé, pour id.; — à des contestations civiles entre Jean Brault, tuteur des enfants nés de son mariage avec feu Marthe Truquet et Pierre Truquet, sieur de La Chevalerie, fils de feu Me Pierre Truquet; — Julien Lebourdais, maître chirurgien et Jeanne Frimé, veuve René Lebec; — Jean Chesneau et Julien Pasquier; — bail judiciaire de la maison de Jean Malherbe des Buttes, saisie féodalement à la requête d'Emmanuel, marquis d'Hautefort; opposition à ladite saisie par Louis Beudin, contrôleur au grenier à sel de Laval, créancier de René Testard, écuyer, sieur de Rousillon, et de feu Marie Blin, sa femme, etc.

B. 1307. (Liasse.) — 71 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1607-1723. — Informations et procédures relatives à des plaintes portées contre divers par Jean Chesneau, pour coups, blessures et vol: — par Michel Defay, pour coups et blessures; — par René Périer, pour id.; — par Martin du Foyer, pour id.; — par Jean Tarlevé, pour id.; — par Pierre, André, Jean et René Cribier, frères, pour id.; — à des contestations civiles entre Perrine Bretonnière et Michel Lepec; — entre Georges Guérin, prieur d'Argentré, et Pierre Gombert, sieur de La Maisonneuve; — entre Louis Pellé, meunier au moulin de La Roche, et Jean Housset, métayer au Tertre, en Argentré: demande tendant à ce que Housset soit tenu de faire moudre son grain au moulin de La Roche et non à celui de Montbesnard; quoique ces deux moulins appartinssent au marquis d'Hautefort, La Roche était le moulin du fief d'Hauterive dont relevait la métairie du Tertre. A cette procédure est jointe la copie des actes suivants des années 1607 et 1608: 1° procuration donnée par Charlotte de La Chapelle, dame de Chesne-Arnoul, Chesnevannes et La Tretonnière, demeurant en son chastel de Chesne-Arnoul, à Pierre de Mersay, son procureur fiscal, pour vendre la terre de La Tretonnière, sise en Argentré; 2° contrat de vente de la terre, fief et seigneurie de

La Tretonnière, composée de la maison seigneuriale et du domaine de ce nom, de la métairie de La Baudronnière, de deux parts du moulin de Montbesnard, de bois, garennes, etc., à Jean Le Nain, sieur de La Gayotière, marchand à Laval, et à Marguerite Leliepvre, sa femme, moyennant la somme de 10,600 livres; 3° lettre-missive de la dame de Chesne-Arnoul autorisant son procureur à passer contrat si on offre au moins 10,000 livres de ladite terre; 4° procès-verbal de la prise de possession de l'acquéreur: Jean Le Nain, accompagné du sieur de Mersay et de plusieurs témoins, se rend successivement à la maison neuve de La Tretonière, à la maison seigneuriale, à celle de Le Baudronnière, à la métairie de La Tretonnière, au moulin de Montbesnard, et pour affirmer d'une manière symbolique son droit de propriété il entre dans chacune de ces habitations « chemine par icelle » éteint le feu du foyer, met dehors le représentant de la dame de Chesne-Arnoul et le fermier du lieu, puis fait rentrer celui-ci; il « chemine » également dans les champs et coupe cà et là des branches d'arbres « tant marmentaux que fructuaux »; 5° cession à Jean Le Nain et à ses hoirs ou ayant cause par haute et puissante dame Catherine de La Roussardière, dame de Pareneau, des Hunes et de Poligny (Poligné) du droit des ventes et issues ou droit de retrait féodal au choix dudit Le Nain que à ladite dame peut compéter et appartenir de l'aliénation faite ou qui se fera ci-après de la seigneurie de La Tretonnière, en tant que cette seigneurie en est tenue à la châtellenie de Poligné; cette cession est faite moyennant 550 livres tournois; 6° paiement du prix de vente de La Tretonnière entre les mains du sieur Verin Le Fort, écuyer, sieur de La Motte des Prés, fils de la dame de Chesne-Arnoul, et remise à l'acquéreur des titres de la terre; cette copie d'actes a été faite en 1696 pour servir à Bernard Renusson, sieur de La Rongère, et à Marie Foureau, sa femme, en l'instance qu'ils avaient contre Jean Foureau, etc.

B. 1308. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1734-1740. — Informations et procédures relatives à une plainte portée par Charles Derouin contre Cyr Besnier, pour coups et blessures; — bail judiciaire du lieu de La Huberdière, en Argentré, saisi féodalement par Joseph-Hyacinthe des Nos, seigneur de La Motte-Valory, La Tendraye, la Doyère et Grenusse; — montrée des réparations nécessaires aux bâtiments, moulins et dépendances de la terre d'Hauterive, faite par les soins du sénéchal Bernard Renusson de La Rongère; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Pierre Lequin et de Jeanne Rondelou, sa femme; — de Françoise Le Breton, veuve de Julien Chesneau, etc.

B. 1309. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1741-1743. — Plainte de Pierre Gaudin contre Cyr Besnier, pour injures et voies de fait; — informations et procédures relatives à des contestations civiles entre Anne Péronnelle, veuve Jean Corbin, et Michel Defay, époux de Marie Peslier; — entre Mathurine Davière et le curateur de la succession abandonnée de feu Louis Davière; — entre Claude Rondelou, sieur du Plessis, René Rondelou, Marie-Thérèze Guillois, veuve de Jean Rondelou, sieur du Peray, Joseph Rondelou, représenté par Léon Foureau, greffier en chef du siége de l'élection de Laval, tous héritiers de défunts Claude Rondelou et Madeleine Boussard, leurs père et mère, et d'Augustin Rondelou, leur frère, d'une part, et Ambroise Courcelle et Yves-René Picherie, curateur des enfants mineurs de Jean Lequint et de Jeanne Gombert, d'autre part; — conflit de juridiction entre le siége de l'élection de Laval et celui de la châtellenie d'Argentré, au sujet du règlement des affaires de la succession de Louis Davière; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Jacques Leturmy, de Louis Davière, de Pierre Truquet, sieur de La Chevallerie; — délibération du conseil de famille des enfants mineurs de Jean Lequint et de Jeanne Gombert, etc.

B. 1310. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1744-1748. — Plainte de Michel Aoustin, sieur de Lorière, contre Pierre et Julien Brault qui l'avaient menacé de le battre; — procédures relatives à des contestations civiles entre Pierre Bridier, René Le Roy, Jean François de La Porte, titulaire de la chapelle de La Tondellière, Jacques Réveillard et René Moulard; — entre Gabriel Pelisson, prêtre, titulaire de la prestimonie de La Lande-Rousse, et les héritiers de son prédécesseur, Louis-Nicolas Le Meignan; — compte rendu par Pierre-François Dellière, notaire royal, du prix des meubles de la succession abandonnée de Louis Davière; — montrée de la maison de La Gouttière, du pré des Grands-Jardins, des pièces du Grillot et dépendances; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Jacques Ambroise; — curatelle des enfants mineurs de François Reverdy et d'Anne Juppin, etc.

B. 1311. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1749-1754. — Informations et procédures relatives à des plaintes portées contre divers par Charlotte Meignan, femme d'Ambroise Huchedé, pour coups et blessures ; — par Louis Lebec, pour voies de fait ; — à des contestations civiles entre Pierre Hillaire et Pierre Launay, Guillaume Gaulier, Nicolas Lasnier, sieur de La Valette ; — entre Pierre Rochette et Joseph Lépine ; — acte de vente par haut et puissant seigneur Joseph-François, marquis de Montéclerc, et Françoise Cailler à Anne Deffay, veuve Pierre Cosson, d'une rente de 70 livres ; — vente judiciaire à Rose Tafforeau, veuve Jean Gaudin, de biens sis au bourg d'Argentré, dépendant de la succession de René Testard, sieur de Roussillon, et de Marie Blin, sa femme ; montrée desdits biens ; — saisie féodale, à la requête de Jean Berset, écuyer, seigneur d'Hauterive, d'une maison nommée Mouton, sise à Argentré, et ayant appartenu à Jean-Baptiste Meignan ; main-levée de ladite saisie ; — information de vie et mœurs pour la réception de Jean Maucler nommé notaire de la châtellenie, etc.

B. 1312. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; 1 sceau.

1759-1773. — Informations et procédures relatives à des plaintes portées contre divers par Anne Rouillet, veuve de Joseph Boivin, pour voies de fait et injures ; — par Louis Deffay. pour voies de fait ; — par René David et Louise Chemin, sa femme, pour diffamation ; — à des vols commis dans l'église et la sacristie d'Argentré et dans la maison de Charles Derouin ; — à une contestation civile entre Françoise-Périne Dubel, Hélaine-Périne Dubel et Julien Goranflot, sieur de La Giraudière, et Marie Dubel, sa femme ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Jean Besnier, sieur du Tertre, de Georges Guérin, prieur-curé d'Argentré, de Claude-Augustin Roullier, de Michelle Lefaucheux, femme de Pierre Renazé ; — états de frais judiciaires ; — revendication par le procureur fiscal Letourneurs d'une affaire portée devant le Siége de Laval au préjudice du droit de la châtellenie ; — nomination par Jean Berset, écuyer, seigneur des châtellenies d'Argentré, Touvoye et Hauterive, et des seigneuries de Montbesnard, La Marie, Le Plessis, Chambotz, Neuvy, Chantelou, Maritourne et Nuillé, de Mᵉ Pierre Guays, sieur des Touches, comme sénéchal d'Argentré, Tourvoye, Hauterive et de ses autres seigneuries, en remplacement de Bernard Renusson de La Rongère, décédé ; réception dudit sieur en ladite charge par Jean Hardy de La Charbonnerie, conseiller du Roi, lieutenant général et particulier au Siége royal de Laval, etc.

B. 1313. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; 2 sceaux.

1774-1788. — Informations et procédures relatives à une plainte portée par Simon Quéruau des Prés, marchand de bois, contre ceux qui commettaient des vols à son préjudice dans le bois de haute futaie d'Hauterive qu'il avait acheté de Jean Berset ; monitoire pour découvrir les coupables ; — à des contestations civiles entre Michel Roinnier et Ambroise Guiard ; — entre Renée Emery et Pierre Lefaucheux ; — entre Claude Guillois et Louis Lerat ; — émancipation de Perrine et de Jeanne Gombert ; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Louis Lebec, sieur de La Houssaye, mari de Perrine Pommerais, et d'Anselme Roustille, docteur en théologie, prieur-curé d'Argentré ; — vente judiciaire de deux maisons et d'une portion de jardin, sis au bourg d'Argentré, saisis sur Renée Meignan, veuve d'Ambroise Huchedé ; répartition entre les créanciers de ladite veuve du produit de cette vente ; — ordonnances du sénéchal d'Argentré interdisant aux aubergistes et cabaretiers du bourg : 1° de tenir leurs établissements ouverts les dimanches et fêtes pendant les offices, excepté pour les voyageurs ; 2° de donner à boire après neuf heures et demie du soir, du mois de mai au mois d'août, et après neuf heures, le reste de l'année ; 3° de loger plus d'une nuit des étrangers, vagabonds ou gens inconnus sans en avertir M. le prieur-curé, ou, en son absence, un de ses vicaires ; pareilles défenses sont faites, en ce qui concerne les deux premiers articles, aux débitants d'eaux-de-vie ; — interdisant également d'étendre des lits de plume, couvertures, linge, fil, chanvre, etc. dans le cimetière dudit lieu, d'y passer avec des civières, d'y faire paître des animaux, d'y exposer aucune marchandise autre que les offrandes faites à l'église de s'y attrouper pour jouer ou faire du bruit, etc. ; — nomination par Jean Berset, seigneur d'Hauterive, de Jacques Foucault de La Morinnière comme procureur fiscal de la châtellenie, etc.

B. 1314. (Liasse.) — 32 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 1 plan.

1786-1790. — Informations et procédures relatives à une rixe survenue entre Louis-Joseph Goranfleaux, Augustin et Joseph Rondeloup et François, Louis et Louise Gombert, la veuve Jean Gombert et François Marteau ; — à une plainte portée par François Masline

contre Pierre Ferrée, pour voies de fait; — à la recherche du séducteur de Jeanne Bourré; — retrait lignager d'une maison et jardin, des pièces de La Grande et de La Petite-Gigaudière, de Belle-Jambe, de la moitié de la closerie de Boisaudier, en Argentré, par Louise, Louis, François et Pierre Gombert, sur les époux Guillaume Huchedé qui avaient acquis ces biens de Nicolas Bergault et de Jeanne Gombert, sa femme; — contestation civile entre Pierre Gaudin du Fresne et Claude Rondelou, au sujet d'une haie bordant le chemin d'Argentré à La Chapelle-Anthenaise: montrée et plan des lieux contentieux, etc.

B. 1315. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1643-1646. — Registre des causes expédiées. Parmi les noms des plaideurs figurent ceux de Me François et Me Michel Pyrard. Ces deux personnages appartiennent probablement à la famille du célèbre voyageur François Pyrard dont on a voulu à tort contester l'origine lavalloise (1).

B. 1316. (Registre.) — In-quarto, 44 feuillets, papier.

1663-1670. — Registre des causes expédiées et des présentations du greffe.

B. 1317. (Registre.) — In-quarto, 44 feuillets, papier.

1673-1680. — Registre des causes expédiées.

B. 1318. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1680-1691. — Registre des causes expédiées.

B. 1319. (Registre.) — In-quarto, 333 feuillets, papier.

1699-1733. — Registre des causes, curatelles, renonciations et autres actes de justice expédiés en la juridiction des fiefs et seigneuries d'Hauterive et d'Argentré.

B. 1320. (Registre.) — In-quarto, 152 feuillets, papier.

1733-1754. — Registre des causes, curatelles, émancipations, renonciations et autres actes de justice expédiés en la juridiction d'Argentré, Hauterive et Touvoye.

(1) Voir, au *Bulletin de la Société de l'Industrie de la Mayenne*, Tome III, année 1867, les raisons déjà données par M. J. Lefizelier, pour prouver que Pyrard est bien de Laval, et non du pays de Liège, comme l'a prétendu M. de Saint-Genois, dans l'ouvrage intitulé: *Les Voyageurs belges*.

B. 1321. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1761-1763. — Contrats de vente de maisons et jardins, sis au bourg d'Argentré et aux environs, par Charlotte-Françoise Lasnier de La Trivoisière à Louis et à Jean-Pascal Jardin; par les époux Nicolas Meignan aux époux René Bodard.

B. 1322. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1761-1769. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions ou communautés, retraits lignagers.

B. 1323. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1770-1775. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions, etc.

B. 1324. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1776-1779. — Curatelles, émancipations, acceptation d'une succession sous bénéfice d'inventaire, réceptions de Jacques Foucault de La Morinnière, comme procureur fiscal, et de Nicolas Hayer, comme commis-greffier de la châtellenie.

B. 1325. (Registre.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1779. — Curatelles, renonciation à une succession.

B. 1326. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1782-1787. — Saisie réelle de deux maisons et d'une portion de jardin au bourg d'Argentré sur Renée Meignan, veuve Ambroise Huchedé; opposition à cette saisie; — renonciations à des successions; — curatelles.

B. 1327. (Registre.) — In-quarto. 12 feuillets, papier.

1725-1752. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1328. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1760-1784. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1329. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets papier.

1760-1782. — Défauts.

BAILLIAGE DE LA CHATELLENIE D'ASSÉ-LE-BÉRENGER.

B. 1330. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1767-1789. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jacques Lambert et René Barbe ; — Adrien Picard et Nicolas Bennaiche de La Minotière, tuteur des enfants issus de son mariage avec Renée Chaudemanche ; — Jacquine Dampon, veuve de Guillaume Rochette et Louis-Bernard Quinton de Lory, avocat à la Barre ducale de Mayenne ; — la fabrique de Saint-Georges-sur-Erve, Augustin Fontaine, notaire, et Marie Lecureul, sa femme, propriétaires d'un lieu sis à Montabay, en Sainte-Gemmes, Paul Pommier et les Bénédictines d'Evron, également propriétaires d'autres lieux audit Montabay ; — le chapitre de l'église du Mans et Renée Chauvin, veuve André ; — Joseph Bodereau et Michel Arthuis de La Huaudière ; — René Gaillard de Fresnais, ancien garde du corps du Roi, officier du duc d'Orléans, Marie Toumin, sa femme, Louis Moulay de La Resterie, écuyer, Renée-Françoise Toumin, sa femme, et Jean Pottier ; — Mathurin Lottin; avocat aux siéges du marquisat de Villaines et du comté d'Averton, et Julien Flandrin ; — François-René Tripier, Simon Tripier, Louis Guillard et Anne Tripier, sa femme, Marie Morin, veuve Jean Tripier, Robert, Nicolas, Marie et Armand Tripier ; — Marin Chaillou, fermier général de la seigneurie de Rouperroux, et le comte de Foucault et Hélène-Françoise de Mondagron, sa femme, pour paiement de droits de rachat dus à la seigneurie de Rouperroux sur les biens des sieur et dame de Foucault qui en relèvent ; — même demande formée contre ces derniers par le fermier général de la châtellenie d'Assé, etc.

B. 1331. (Liasse.) — 64 pièces, papier; 1 sceau.

1771-1779. — Enquêtes civiles ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Ribay et de Marie Leblanc ; — de René Angot et de Marie Faveris, décédés à La Herblinière, paroisse du Grand-Oisseau, qui était du ressort d'Assé ; — de Mathurin Brunet et de Michelle Couturier ; — de René Livet et de Marie Belard ; — de Pierre Cousin et d'Anne Fourmond ; — de Louis Ollivier et de Marguerite Perrier ; — de René Delais et d'Anne Veau ; — de Jacques Lépine et de Marie Chauvin ; — émancipations de Jean Mille, de René et Renée Angot, de Jeanne-Mathurine Brunet, des enfants de feu Pierre-Robert Bigot, échevin de Mayenne, et de Françoise Richard, de François et Marie Angot ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Florent Renaudin, curé de Saint-Georges-le-Gautier ; — de François Pichory, curé de la même paroisse ; — de Claude-Élisabeth de La Broise de Réseux, curé de Grazay ; — de Charles Chauvin, curé d'Assé ; — de François-Pierre Pelu, curé de Voutré; — retrait lignager, par René de Lepinne, des biens acquis par René Drouin de René Mauduit ; — réception de Jacques-Julien Sauquet, notaire de la commanderie de Quittay et du baillage de Savigny, pour la résidence de Mayenne, comme notaire de la châtellenie d'Assé, pour la même résidence, office dont il venait d'être pourvu par les chanoines de l'église du Mans, seigneurs d'Assé, etc.

B. 1332. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1780-1789. — Curatelle des enfants mineurs de René Oger et de Marie Rocher ; — de Marin Courtogis et de Julienne Garnier ; — de Julien Sevin et de Marie Richard ; — de Louis David et de Marie Beslin ; — de René Bariller et de Marie Morin ; — de René Gruollier et de Marie Chereau ; — de Pierre Jarry et de Jacquine Patry ; — de Joseph-François-Augustin-René Moulinière des Jousseries et de Marie-Marguerite Gounet de Maubray ; — émancipations de Marie-Renée Pottier ; — de René et de Marie Barillet ; — de Mathurin Leplut ; — de René et Madeleine Richard; — de François Plard ; — dépôt du bilan de Jean-Baptiste Bailleux, marchand, demeurant rue Notre-Dame à Mayenne, dans le ressort de la juridiction d'Assé ; — apposition de scellés après décès au domicile de Nicolas Guitet, etc.

BAILLIAGE DE LA BARONNIE D'ENTRAMMES.

B. 1333. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1624-1687. — Mise en vente judiciaire du lieu de La Perrière, en Entrammes ; — déclarations des grains recueillis dans la paroisse d'Entrammes et de l'étendue des terres que chaque propriétaire désire ensemencer ; — procuration donnée par Jacques, vicomte de Biragues, baron d'Entrammes, à Jean Marsollier, châtelain de ladite baronnie, pour recevoir les comptes des fermiers des lieux de La Morlaye et de Chomeray, en Bretagne, appartenant à Henry-Hortense de Birague, dont le baron d'Entrammes était curateur ; Chomeray

avait été vendu en juin 1658 par Magdeleine de Beaumanoir, plus tard femme du comte d'Orty ; cette procuration donne aussi pouvoir au sieur Marsollier de faire un remboursement d'argent dû par le baron d'Entrammes à M. de La Chicorye, ancien président au bureau des finances de Tours ; — distribution entre les créanciers de Marie Bertrand, veuve Jacques Nigleau, sieur de La Rambergerie, de la somme provenant de la vente par décret du lieu du Rocheray et de la closerie de Beauregard, sis en Parné ; — lots et partages des biens dépendant des successions d'Ambroise et de Jean Foucher, biens situés au lieu de La Grande-Hamonnière, paroisse de Ruillé-en-Anjou ; — curatelle des enfants de Louis Aubert et de Jeanne Planchais, etc.

B 1334. (Liasse.) — 240 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1688-1690. — Inventaire des meubles de la succession de Marie Thébault, veuve de Julien Leliepvre ; — — contestations civiles entre Simonne Legerot, veuve Louis Aubry, et Claude Hacqueberge; — Jeanne de Pélisson, femme de Charles de Maillé de La Tour-Landry, héritière de Magdelaine Le Clerc, femme de Daniel de Pélisson, sieur de Montigné, et Daniel de Pélisson, sieur de Montigné ; — André Rochard et Jean-Baptiste Letourneurs ; — Françoise et Magdelaine de Birague et Jeanne de Pélisson, comtesse de La Tour-Landry ; — Gervaise Landais, mari d'Ambroise Cosson, et Jean Le Monnier, mari de Jeanne Cosson, les enfants de Nicolas Cosson, Nicolas Courcelles, mari d'Anne Cosson, Marguerite Picard, veuve Jean Cosson, et Julien Pouteau, mari de Julienne Cosson, etc.; — saisies réelles et ventes par décret ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1335. (Liasse.) — 295 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1691-1692. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Bonnier et Jacques Maubert, sieur des Ridereaux ; — Sébastien de La Porte, seigneur de Bonnes, et Jean Logeais, meunier au moulin de Bonnes appartenant audit de La Porte ; — Sébastien de La Porte, seigneur de Bonnes, et Pierre Saibouez, sieur de La Courteille, René Marchais, Antoine Langevin, François Marest, prieur du Port-Ringeard, Jacques Le Clerc, sieur de La Fairière, François Le Clerc, sieur de Boisjousse, Charles du Planty du Lamdereau, commandeur de Thévalles, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures ; — à une action en dommages-intérêts intentée par une fille-mère contre celui qu'elle accusait de l'avoir séduite.

B. 1336. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1688-1693. — Testament olographe de Sébastien de La Porte, conseiller du Roi, doyen du collége des médecins de Rennes, seigneur de Bonne ; une des clauses de ce testament lègue aux Jésuites de La Flèche la terre et seigneurie de Bonne, pour leur servir d'hospice entre La Flèche et Rennes, et y établir une petite retraite et collége rural, à la condition de dire ou faire dire, à perpétuité, deux messes par semaine, dans la chapelle de Bonne, pour le testateur et sa famille, et de nourrir et instruire en leur collége de La Flèche deux enfants de la famille du testateur ou de celle de Louise Ouvrard, sa femme ; les enfants seront choisis par les plus anciens des deux familles ; à défaut d'enfants dans ces deux lignes, on en choisira deux autres de la paroisse de Saint-Vénérand de Laval et, à leur défaut, de la paroisse de L'Huisserie ; les boursiers ainsi entretenus au collége de La Flèche devront se destiner à l'état ecclésiastique et dire leur première messe pour le repos de l'âme du sieur de La Porte et de sa femme ; — apposition et levée de scellés à la maison de Bonne, après le décès de Sébastien de La Porte ; — sentences et procédures relatives à des contestations civiles entre Gervaise Trahay et Thomas Tafforeau et ses cohéritiers en la succession de Julien Blandet ; — Jacques Pasquier, sieur de La Mazure, et Julien Viot ; — Pierre Bournou et Elisabeth de Goyon, veuve de Henry de Montbourcher, marquis du Bordage, seigneur de Poligné ; — René-Amaury de Montbourcher, marquis du Bordage, seigneur de Poligné, René Le Tessier, sieur de La Bersière, fermier de la terre de Poligné, et André Le Pannetier, etc. ; — certificat attestant, en la décrivant dans tous ses détails, la ligne de délimitation des juridictions des seigneurs de Laval et de Château-Gontier sur la terre d'Entrammes ; ce certificat avait pour but de prouver que partie de la terre d'Entrammes était gouvernée par la coutume d'Anjou ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1337. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1694-1695. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Bertron et Pierre

Piau ; — René Girault et Pierre Dubled ; — Denis Cribier et Charles-Armand de Biragues, prieur d'Entrammes : — les héritiers de René Charlot, sieur des Bigottières, et les héritiers de Sébastien de La Porte, seigneur de Bonne ; — René Quincé et François Manchon, sieur de La Hamelinière ; — Pierre Lebled et Louis de Crevan d'Humières, tuteur du seigneur marquis de Vassé, seigneur des terres de Launay-Ploquin, Sumeraine, Lucé et autres lieux ; — Dom Pierre de La Croix, ancien religieux de Saint-Benoît, prieur de Périls-lez-Laval, et Pierre Rodois, prieur de Sainte-Catherine de Laval ; — la comtesse de La Tour-Landry et les héritiers de Sébastien de La Porte, seigneur de Bonne : saisie des grains et fruits de la terre de Bonne pour garantie du paiement des droits de rachat dus à la baronnie d'Entrammes par ladite terre, à l'occasion du décès dudit de La Porte, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1338. (Liasse.) — 305 pièces, papier.

1695-1697. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de René Fournier, notaire et sergent de la baronnie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la comtesse de La Tour-Landry et les héritiers de Sébastien de La Porte : saisie des grains et fruits de la terre de Bonne (voir l'article précédent) ; — entre Louis Le Bled et Perrine Duval : — Jean Millet et René Rapin, sieur du Bourg, et Marie Bachelot, sa femme ; — Charles Benoist et les époux Julien Le Roy ; — Anselme Dubois, sieur du Fresne, et Jacques Maubert, sieur des Ridereaux, etc. ; — procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures, etc. ; — enquête sur l'état mental de Barbe Cigoigne, veuve, qui s'était noyée dans la rivière de Forcé ; — sur la mort d'un autre individu dont le cadavre avait été retrouvé dans la Mayenne, près du moulin de Jarté.

B. 1339. (Liasse). — 120 pièces, papier.

1698-1702. — Apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Louise Ouvrard, veuve de Sébastien de La Porte, seigneur de Bonne ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les P.P. Jésuites de La Flèche et les héritiers de Sébastien de La Porte ; — André Le Pannetier et les époux Jean Gary, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1340. (Liasse). — 184 pièces, papier.

1702-1705. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Laurent Boulleau et François Decré ; — Françoise Jolly, veuve de Jean Le Hirbec, et Jean Davière et Jean Juert ; — Denis Persigan et ses frères et Renée Pilard, veuve Jean Meignan ; — Pierre Foucault de Laubinière, héritier en partie de Pierre Delaunay, sieur de La Bigottière, Charles de Maillé de La Tour Landry, baron d'Entrammes et Pierre Cherpentier, prieur du Port-Ringeard ; — Gilles, Albert et Pierre Bourbon, héritiers en partie de Julien Blandet, curé de Ruillé-en-Anjou, et René Lorot, Marin Lenoir, Robert Blandet, Michel Vivien, mari de Suzanne Blandet, Thomas et Renée Tafforeau, Jean Le Breil, Michel Vizard, Suzanne Aubert, Charlotte Féron, François Legendre et Louis Lecerf, autres héritiers dudit Julien Blandet, etc ; — procès-verbal de distribution des meubles de Joseph Doussin ; — Compte de gestion rendu par François Rocher, procureur-marguillier de l'église de Louvigné ; — procédures relatives à une rixe survenue au bourg de Forcé ; — à des coups et blessures.

B. 1341. (Liasse.) — 353 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1706-1708. — Nomination de Joseph Meignan comme notaire-sergent de la baronnie d'Entrammes par Charles de Maillé, comte de La Tour-Landry, baron d'Entrammes ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles d'André Martin, prêtre-sacriste de Forcé ; — de François Marest, prieur-commandataire du Port-Ringeard ; conflit à ce sujet entre le bailli d'Entrammes et le lieutenant du siége royal de Laval ; lettres du comte de La Tour-Landry ; — d'Étienne Turquand ; — nomination de Claude Cribier comme curateur de Julien Cribier ; — retrait lignager des lieux de La Babinière et de La Ronce, exercé par Sébastien Pleschard, Renée Le Lamier, sa femme, et Jean Le Lamier, sieur des Prés-Neufs, sur Pierre Duchemin, sieur de La Jarossais ; — requête du procureur fiscal tendant à ce qu'il soit fulminé monitoire contre ceux qui pêchent dans La Jouanne au détriment du baron d'Entrammes ; — lettre de M. de La Planche de Ruillé au baron d'Entrammes pour lui demander communication des deux derniers aveux rendus par ses ancêtres pour la châtellenie de Ruillé à la baronnie d'Entrammes ; copie d'un aveu de 1672 rendu au baron d'Entrammes par Jean Duchemin,

sieur de La Jarossaye, pour la terre et seigneurie de La Jarossaye, en Entrammes; le sieur Duchemin avoue tenir censivement dudit baron le moulin de Jarreté, situé sur la rivière de Mayenne, près de la maison de La Jarossaye, avec le droit de contraindre les moutants sujets de la baronnie d'Entrammes de venir audit moulin comme aux autres moulins qui, en l'année 1520, dépendaient de la baronnie d'Entrammes, sans qu'ils puissent aller à d'autres moulins qu'à ceux-ci et à ceux de Jarreté; — enquêtes, procédures et sentences relatives à des contestations civiles et à des injures, voies de fait, menaces, diffamations, etc.

B. 1342. (Liasse.) — 286 pièces, papier.

1709-1710. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Jean Geslot et de Renée Loret; — curatelles des enfants de Jacques Ciron et de Marie Bridier; — de Pierre Geslot et de Jeanne Le Pannetier; — de François Rocher et de Renée Decarie; — retrait féodal du pré du Boullé, en Parné, exercé par François, marquis de Coigny et Henriette de Monbourcher, sa femme, seigneurs de Poligné, sur Renée Lemonnier, veuve de Jean Repussard; — retrait lignager de divers biens, sis au bourg de Forcé, exercé par Henri des Moulins, sieur de Villemarqué, et Jeanne Bachelot, sa femme, sur François Le Chauve; — déclarations faites par les possesseurs de grains conformément aux ordres du Roi du 20 juillet 1709; — rôle de ceux qui doivent être taxés pour raison des biens qu'ils possèdent dans la paroisse de Parné, pour la subsistance des pauvres de ladite paroisse, en conséquence de l'arrêt du parlement du 4 décembre 1709; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Georges-François, marquis de Montécler, et François Brindeau; — Guy-Anne-Charles-Armand de Birague, prieur-commendataire de Notre-Dame d'Entrammes et Jean Duchemin, sieur de Noisement; — André Roblot et Jean Cosson; — Jean d'Abadie de Sainerie, curé de Parné, et Gilles Paulmard, colon de La Picoulière; — Renée Leterme et Joseph Le Meignan, son mari, etc.; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, vol, etc.

B. 1343. (Liasse.) — 335 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1485-1714. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Marcou, sieur de La Chaponnière, et René Lemercier, sieur de La Noterie; — René Foucault, écuyer, sieur de Marpalu, et les propriétaire et fermier du lieu du Tertre-Fautrard; — François de Beringhen, abbé commendataire de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, prieur d'Entrammes et Louis Bustier et René Lezé; — Charles-Joseph, marquis de Biragues, officier de marine, et Charlotte-Claude de Biragues, cousins germains de feu Guy-Anne-Charles-Armand de Biragues, prieur d'Entrammes, d'une part, et Hiérosme Le Maistre, écuyer, sieur de La Haiedros et Marie de Bosberic (Boberil), sa femme, et noble homme Jean-Marie et Anne de La Ferrière, sa femme, et Toussaint Maudet, écuyer, sieur de La Fouchais, leur frère, tous héritiers en ligne maternelle du sieur abbé de Biragues, d'autre part; — Hiérosme Le Maistre, sieur de La Haiedros, et Claude-Renée de Marbœuf, veuve de Charles-Armand de Biragues; — Charles de Charbonneau de La Fortecuyère et Jean Gary; — Charles-François Delaporte et Jeanne Bachelot, veuve de Henri des Moulins, sieur de Villemarquet, d'une part, et noble Isaac des Moulins, sieur de Launay, et Charles-Alexandre Goyguet, sieur de La Malingrais, et Maurice des Moulins, d'autre part; — le baron d'Entrammes et Pierre Foucault de Laubinière, au sujet de la tenure du lieu de La Coudre, en Entrammes, que ledit baron prétendait relever de sa baronnie et non de la seigneurie du Port-Ringeard; à cette procédure sont annexés d'anciens aveux rendus par les propriétaires de La Coudre au prieuré du Port-Ringeard, etc.; — liste des vassaux de la baronnie d'Entrammes assignés à comparaître aux assises de ladite baronnie, pour faire leurs obéissances; – vente de bois sur les terres de la baronnie; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol, coups et blessures; — à une fille mère accusée d'avoir célé sa grossesse, etc.

B. 1344. (Liasse). — 159 pièces, papier.

1715. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de René de La Martinière; — montrée du moulin de La Roche, en Entrammes; — vente par licitation du lieu de La Forge, en Maisoncelles; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Francois de Montebran et Louis Gaudin; — messire Michel Desportes, écuyer, sieur du Boulay, et Pierre Bigot; — François Gresland et François Piger, etc; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, vols de bois.

B. 1345. (Liasse.) — 306 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1716-1717. — Curatelles des enfants de Michel Régereau et de Louise Riverain ; — de Mathurin Férand et de Marie Davy ; — de Jean Paumard et de Jeanne Fouassier, etc. ; — émancipation des enfants de Jean Cribier et de Catherine Paumard ; — renonciations à des successions ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marguerite Hamon, veuve Jean Cornuau, sieur des Planches et François Goupil ; — Anne Dubois et Jacques Visard, son mari ; — Pierre Charpentier, prieur titulaire du Port-Ringeard, représenté par François Forest, prieur claustral du même prieuré, et Pierre Foucault, sieur de Laubinière, et Charles de Maillé, baron d'Entrammes ; — Marin Le Monnier, sieur de La Pilonnière, et Nicolas Légerot ; — Joseph Aram, sieur des Roches, et René Foucault, sieur de Marpallu ; — Charles-Philippe de Rosnivinen, chevalier, seigneur de Chambois, et Marguerite Leroux, sa femme, René Le Mercier, sieur de La Notterie, et les époux Mathieu Le Mercier ; — le procureur fiscal de la baronnie et les propriétaires de la terre et seigneurie du Tremblay, en Saint-Christophe-du-Luat, etc. ; — procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures ; — à la mort de Pierre Petit survenue à la suite de mauvais traitements ; — à des vols et dégâts commis au prieuré du Port-Ringeard, etc.

B. 1346. (Liasse.) — 362 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1718-1719. — Renonciation de Pierre Lepage et de Mathurin Bouleau à la succession de Julien Bouleau, et de Julienne Fournier, sa femme ; — curatelles de Louise Ossant ; — des enfants mineurs de Christophe Geslot et de Catherine Herrouard : — apposition de scellés, après décès, au domicile de Guillaume Morin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Hy, Anne Perlemoyne, sa femme, et Jean Fournier ; — René Brillet et Antoine Godde-Favrais ; — Guionne Pitault, veuve Jacques Guihery et Jacquine Couturier, veuve Jean Dubois ; — les époux François Adan et Jean Guillois ; — Henri de Cumont, chevalier, seigneur de Fredfond, Yves Poirier, Michel Meignan, les époux François Bourdais, Madeleine Baret, veuve Brillet, propriétaire du moulin de Briacé, et Pierre Guyard ; — Marguerite Gaudin, veuve de Julien Le Clerc du Flécheray et les héritiers de René Paumard, etc. ; — procès de Marie L..., de Saint-Christophe-du-Luat, reconnue coupable d'infanticide ; condamnation à la pendaison ; procès-verbal de l'exécution de la sentence au champ de foire d'Entrammes ; — procédures relatives à des coups et blessures, vols, etc.

B. 1347. (Liasse.) — 441 pièces, papier.

1720-1722. — Curatelle des enfants de Jean Chemineau et de Jacquine Dry ; — de Pierre Huguet et de Françoise Rocher ; — renonciations à des successions ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Jeanne Bachelot, femme de François de La Porte ; — de Jean Gueslin ; — d'André Arthus, notaire, sergent et châtelain de la baronnie d'Entrammes ; — annonce du bail à ferme judiciaire de la terre et seigneurie de Louverné et de La Troussière, composée des métairies de La Troussière, de La Motte-Babin, de La Boulayère, des cens, rentes et devoirs seigneuriaux du bois-taillis de Gondain, du moulin de La Merveille, des métairies de La Frilouzière, de La Guinoyère et de La Métraière ; cette terre était l'objet d'un litige pendant entre Marie-Catherine Bornet, veuve de Charles Humbert, sieur de Valence, François-René de Farcy, seigneur de Pontfarcy, et Jean Bidault, sieur des Landes ; — correspondances entre le bailli d'Entrammes et les procureurs-généraux Joly de Fleury et d'Aguesseau, au sujet de la juridiction des officiers de justice de la baronnie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Nicolas Doisneau, sieur du Bourg, et Anne Moreau, veuve Melaine Bastard ; — Julien Duval, les époux René Lebourdais et Louis Le Royer ; — Jacques Paumard et Jacques Margallé ; - Pierre Beucher, sieur du Riblay, et ses cohéritiers en la succession de Jeanne Noblet et Louis Beaudoin et Perrine Heaulmé, sa femme ; — Pierre Lemonnier, sieur de La Jourdonnière, et Guillaume Gary et les époux Jean Messant, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait, injures, etc.

B. 1348. (Liasse.) — 220 pièces, papier.

1723. — Apposition et levée de scellés après décès au domicile d'Étienne Gouger, prêtre-sacriste d'Entrammes ; — curatelles de Pierre Légerot, absent ; des enfants de Jean Pennard et de Marie Ferrand ; — de Louis Piger, interdit ; — émancipation de Jeanne Lefaucheux ; — procédures et sentences relatives à des

contestations civiles entre Louis Fléchard et Claude Etigneust et Françoise Fricot, sa femme, veuve en premières noces de Jean Rocton; — les époux Louis Delisle et les époux Etienne Jamin; — François du Plessis, écuyer, Anne-Renée de La Porte, sa femme, Jacques Reverdy, Jean Paulmard, François de La Porte, sieur de La Noë-Rousse et autres; — Louise-Thérèze du Hardatz et François Chartier et Renée Esnou, sa femme, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures, vol de bois; — au meurtre d'un garçon meunier du moulin de Cheré, tué dans une rixe où il avait été l'agresseur; lettres de remission accordées à l'auteur du meurtre qui avait éte reconnu avoir agi pour sa légitime défense.

B. 1349. (Liasse.) — 307 pièces, papier.

1724-1726. — Curatelle de Charles-Louis de Maillé de La Tour-Landry, fils mineur de feu Charles de Maillé, comte de La Tour-Landry, baron d'Entrammes, et de Marie Guitton; — bail à ferme judiciaire de la terre de la baronnie d'Entrammes, fait à la requête de Charles-Henri de Maillé de La Tour-Landry, marquis de Jalesne, curateur du jeune baron, son cousin germain; ce bail donne des détails topographiques sur le château et énumère les diverses dépendances de la terre d'Entrammes; — bail à ferme judiciaire des prairies d'Entrammes; — vente des chevaux du haras dudit château; — curatelles de Jacques Raison et de François Piger, interdits; — de Louis Legendre, d'André, François, Françoise, Thomas et Charles Lebourdais, de Jacques, Françoise et Renée Lepelletier, mineurs; — émancipation de Perrine Lezé; — renonciations de Marie Letessier à la succession de ses père et mère; — de Marie Besnard, veuve Pierre Charlet, et de son fils à celle de feu Catherine Sımon, veuve Antoine Charlet; — de Jean d'Abadie de Saint-Cric, curé de Parné, à celle de François d'Abadie, son frère, décédé à Lectoure, en Gascogne; — nomination de René Duchemin à l'office de notaire de la baronnie; -- procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Roullin, curé de Saint-Christophe-du-Luat, et Pierre Bigot; — Jacques Rezé et les époux Pierre Rezé; — Joseph Despeaux, chevalier, seigneur de Houssay, et Anne-Bénigne-Fare-Thérèze de Béringhen, veuve de Charles-Armand, marquis de Vassé; — Pierre-Alexis des Portes, seigneur du Boulay, et François Bertron; — Pierre de La Barre, chevalier, seigneur du Teilleul, René de La Barre, chevalier, seigneur de Bois-Emery, procédant sous l'autorité de N... de Sourdille, seigneur de La Touche-Moreau, les créanciers de feu René de Chantepie, seigneur de Préaux et François Leclerc du Moulin, etc.; — procès-verbal de levée d'un enfant nouveau-né dont le cadavre avait été trouvé dans un ruisseau à Saint-Christophe-du-Luat; — monitoire pour découvrir la mère d'un autre enfant trouvé mort également dans la haie du pré de l'Étang, en Entrammes; — procédures et enquête relatives à des voies de fait et injures.

B. 1350. (Liasse.) — 240 pièces, papier.

1727-1729. — Montrée du lieu de La Patrière, en Parné; — de la closerie du Bourg-Chevreau, en Entrammes; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Pierre Martin, sieur de La Croslière, curé de Forcé; — de Jacques Gaigner, dit La Chesnais, garde-chasse de la baronnie d'Entrammes; — curatelles des enfants mineurs de Jean Bagot et de Marie Rianguière ou Riandière; — de Jacques Cusson et de Françoise Huchedé; — d'Étienne Marteau et de Louise Petit; — bail à moitié de la métairie de Clavières sise au Bignon; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Ambroise de Masseilles, curé d'Entrammes, et Pierre Chevreul; — Ambroise Gougeon, sieur de La Bourgonnière, et Jean Le Breton; — Gilonne Deschamps, veuve en premières noces de François Lebourdais, et René Madiot, son second marı; — entre Guillaume Marcoul et Jean Fouin; — Véronique Croissant et Pierre Boutier; — Ambroise-Jean Hardy de Lévaré et les époux Louis Lepec; — Julien-René de Meaulne, chevalier, seigneur de Rouessé, et René Le Tessier, etc.; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1351. (Liasse.) — 299 pièces, papier.

1730-1731. — Curatelles de René Lepennetier; — de François et Marie Rezé; — de Jean et Nicolas Chauveau; — de Michelle Bigot; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Jean Thomas; — d'Anne Frémont, veuve en premières noces de Michel Gambert et en secondes de Guillaume Morin; — émancipation de Jeanne Belin; — renonciations à des successions; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre le seigneur d'Entrammes, Tugal Angot et André Guillet, sieur du Préau, propriétaire de la seigneurie d'Oueste; — René Blanchouin, mari de Renée Lefebvre, Paul du Tertre, chevalier,

seigneur de Sancé, Baubigné et La Forest d'Aubert, et Bénigne-Fare-Thérèze de Béringhen, veuve d'Emmanuel, marquis de Vassé; — Pierre Guérin, sieur du Heaulme et Jacques Garry et Michelle Bidallier, sa femme, fille de Françoise Chevrier, décédée veuve Pierre Bidallier; — Catherine Gauthier, veuve de Pierre-Alexis des Portes, chevalier, seigneur du Boulay, et Pierre Bigot; — Charles Enjubault, sieur de La Mazure, et Madelaine Dubois, son épouse, propriétaires des lieux du Rocheray et de Beauregard, en Parné, et Étienne Réaulté et Pierre Foucault; — Claude Charault, directeur des Postes, mari de Louise-Thérèze du Hardas, et les héritiers de François Chartier, etc.; — procédures relatives à des voies de fait et injures.

B. 1352. (Liasse.) — 296 pièces, papier.

1722. — Curatelle de Pierre et Charlotte Guyard; — émancipation de Pierre Foucher; — Renonciation de René et de Suzanne Le Bourdais à la communauté de biens existant entre Cénéré Le Bourdais et feu Suzanne Talvatz, leur père et mère, — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Robert Leguesdoux, sieur des Pommiers, et Barbe Sorin, sa femme; — Hiérosme de La Porte de La Gueslinde et Marie Forest, sa femme, et les époux Jean Bouvier; — Charles-Louis de Maillé, baron d'Entrammes, représenté par son beau-père, Henri-François de Savonnières, et Anne Bouleau; — Michel Oustin ou Aoustin, sieur de Lorière, et Martin Le Tessier; — le procureur fiscal de la baronnie et les procureurs-fabriciers de Parné: apurement des comptes de la fabrique dudit Parné, etc.; — procédures relatives à des menaces, voies de fait, injures.

B. 1353. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1723. — Curatelles des enfants mineurs de René Guy et de Renée Bouslon; — de Pierre Foucher et d'Anne Peslier; — de Guy Bréhin et de Mathurine Desvaux; — d'Étienne Marteau et de Louise Petit; — de Jean Guyard et de Jacquine Davy; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charles de Houlières, curé d'Entrammes, et François Le Moine de La Croisille et Nicolas Legerot, propriétaire des lieux de la Petite et Grande Chevallerie; — Marie Ragagne et René Racine, meunier au moulin du Tremblay; — Joseph de Cazalès, docteur en théologie, curé de Parné, et la veuve Mélanie Le Bastard, etc.; — procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1354. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1401-1734. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de François Geollier et de Radegonde Margottin; — curatelles d'Olive Bertron, veuve Bouleau, interdite; — des enfants de Jean Talvatz; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Brillet et Jeanne Balidas, sa femme, et Jean Bouleau; — Julien-René de Meaulne et René Letessier et André Guillet; — Julien Rozière, Michelle, Anne, Françoise, Rose, Angélique et Madeleine Rozière, et Pierre Courte et Renée Duchemin, sa femme; — François Lepennetier de La Huberdière et Jean Gueslin et Andrée Baudoin, etc.; — copie authentique d'un accord conclu en 1401 entre Pierre, comte d'Alençon, vicomte de Beaumont, seigneur de Fougères, de Château-Gontier et de Bazougers, et le sire de Laval au sujet de leurs droits respectifs de juridiction sur la châtellenie d'Entrammes et ses dépendances; — plaintes en matière de coups et blessures, etc.

B. 1355. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1735. — Curatelles des enfants mineurs de René Bustier et de Renée Mouslard; — de Guy Bréhin et de Mathurine Desveaux; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Jeanne Langlois, veuve de François Bidault, sieur de Jutigné; — de Louise Talvatz, femme d'Étienne Heaulmé; — de Jean Meignan; — émancipation de Louis Ragot; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charles-Louis de Maillé de La Tour-Landry, baron d'Entrammes, procédant sous l'autorité de René de Jumeaux, seigneur de Salvert, son curateur, et les propriétaires de la métairie de La Vilaine, en Maisoncelles; — Étienne Le Moulnier, sieur de Lorière, et Françoise De Verné, sa femme, et Joseph Le Moulnier, sieur du Gué: demande en retrait lignager des closeries des Hauts et Bas-Fougerez, acquises par Joseph Le Moulnier de Catherine De Verné, veuve François Vigné; — René-François Foucault, écuyer, sieur de La Bigottière et Jacques-Claude Foucault, écuyer, sieur de La Marche, et les époux Jacques Paumard; — Joseph Cazalès, docteur en théologie, curé de Parné, François Le Prieur, prêtre-sacriste, et Julien Marcoul, prêtre dudit Parné, et Hiérosme de La Porte, etc.

B. 1356. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1736. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Charles de Houllière, curé d'Entrammes ; — d'Anselme Bonnier ; — curatelle des enfants de René Bescher et de Catherine Chevallier ; — demande en entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire formée par Josephe Frin, veuve Jacques Pavy, sieur du Tertre, ancien maître des forges d'Hermet, et ses cohéritiers en la succession de Charles Frin, ci-devant curé d'Ahuillé ; — affirmations de rapports d'experts ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Antoine Gougeon, sieur de La Bourgonnière, et Pierre Gougeon ; — Étienne Tassin et Charles de Houlière, seigneur de La Jupellière, héritier de Marie de Houlière, décédée femme de François du Plessis, seigneur de Montgenard, qui était héritière de Charles de Houlière de Boisbureau, son père ; — Jean Noury, sieur de La Chauvinière, Jean Lebas, sieur de La Corbinière, et Françoise de La Martinière, sa femme, Étienne Bennaiche, sieur de La Varière, et Marthe de La Martinière, sa femme, Catherine Gougeon, veuve Jean-Jacques Géhard, héritiers de Françoise Langlois, veuve de François Bidault de Jutigné ; — René Courte, époux de Marie-Magdelaine Martin, François Martin, sieur de La Motte, héritiers de feu François Martin, sieur de La Motte, prêtre, et les époux Jean Davière ; — Pierre Gougeon et Ambroise Gougeon, sieur de La Bourgonnière, etc. ; — procédures relatives à une plainte portée par André Corbin, curé de Forcé, contre François Garry, pour insultes et violences ; — à des coups et blessures ; — à un délit de pêche commis au préjudice du baron d'Entrammes.

B. 1357. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1737. — Curatelle des enfants mineurs de Jean Marteau et d'Anne Bonnier ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie Gervaiseau, veuve Daniel Lemoyne de La Foucherie et René Foucault, sieur de Marpâllu ; — Jean Nourry, sieur de La Chauvinière et Jean Lebas, sieur de La Corbière, Françoise Rose de La Martinière, sa femme, etc. ; — Marie Lépinay, veuve de Me Louis Laigneau, Scholastique Lépinay et Julien Chartier ; — Jacques Touraloure et Perine Lezé, sa femme, et Jean Le Lièvre ; — Julien Chartier et Claude Charost et Thérèse du Hardaz, sa femme, etc.

B. 1358. (Liasse.) — 234 pièces, papier.

1738-1739. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Guillaume Lorieul, meunier à Jarté ; — montrée des lieux de La Hodardière et de La Forge, en Maisoncelles ; — curatelle de l'enfant d'Etienne Bouré et de Jeanne Gouger ; — vente des meubles dépendant de la communauté de François Moché et de Renée Viot ; — vente judiciaire de la métairie des Richefolières, en Châtres ; — retrait lignager, par Guillaume Marcoul, sieur du Verger, sur Jean Taupin, sieur de La Taupinière et Mathurine Marcoul, sa femme, des rentes acquises par ces derniers de Françoise Marcoul, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Nourry, sieur de La Chauvinière, héritier, pour une moitié, de Jeanne Langlois, veuve François Bidault, sieur de Jutigné, sa tante, Jean Le Bas, sieur de La Corbière, et Rose-Françoise de La Martinière, sa femme, Étienne Beunaîche, sieur de La Varrière, et Marthe de La Martinière, sa femme ; — Jean Anger, prêtre recteur de la paroisse de Parcé, chapelain de la prestimonie de La Houissière, en Avesnières, et les époux François Perlemoyne ; — Charles-Joseph du Buat, prieur du Port-Ringeard, les époux Louis Durand et André Renaud, etc. ; — plainte portée par Jacques Gougeon de Launay, Ambroise Gougeon de La Bourgonnière et Jacques Letessier des Ridereaux contre ceux qui avaient commis un vol de bois à leur préjudice, sur le port de Jarté.

B. 1359. (Liasse.) — 172 pièces, papier.

1740-1741. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Me André Corbin, curé de Forcé ; — de Céneré Delamotte et de Jeanne Marteau, sa femme ; — de Jean Pied ; — interdiction et curatelle de Jacques Marcoul ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Logeais et Thomas Le Bourdais, sieur de La Pouerie ; — Ambroise Manchon, chanoine de l'insigne église collégiale de Saint-Michel de Laval, et Julien Gouilleret, curateur d'Olive Bertron, interdite ; — Michelle Raguillé et Louis Changeon ; — Jeanne-Marie Arnoul, veuve de René Foucault, écuyer, seigneur de La Bigottière, mère et tutrice de Marie-Claire Foucault et Jacques-Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Marche ; — les héritiers de René Mongazon et de Julienne Boutier et Jean Boutier, etc. ; — procédures relatives à des affaires de coups, blessures et diffamation ; — au suicide d'une femme qui, par suite de dérangement d'esprit, s'était jetée dans la Jouanne.

B. 1360. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1742-1743. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Pierre Raison ; — de Jacquine Couturier, veuve René Gohier ; — de Guillaume Marcoul ; — de François Leprieur, vicaire de Parné ; — curatelles des enfants mineurs de Claude Picoullier et de Jacquine Tribondeau ; — de Jean Paumard et de Marie Ferrant ; — de Louis Lancelin et de Marguerite Chevaillé ; — de Pierre Garry et de Françoise Gouger ; — de Jean Davière et de Julienne Malaunay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Bry, Marie Lemoine, sa femme, veuve en premières noces de Jean Noury, Mathieu Griveau, curateur des enfants issus de ce premier mariage, et Rose de La Martinière, veuve Jean Lebas, sieur de La Corbinière ; — Jean Le Monnier et la veuve de René Paumard, sieur de La Ballorais ; — Renée Leterme, veuve Joseph Meignan et Gabriel Pélisson, titulaire de la chapelle des Landes-Rousses ; — Charles Loison et René Viot, curateur de Jacques Viot ; — Renée Thireau, veuve Jean Fouin, René Fouin, son fils, et René Le Mercier de La Notterie, etc. ; — retrait lignager de la métairie de La Talotterie, en Parné, exercé par Guy Chalumeau, sieur de La Chaigne, et Magdeleine Perron, sa femme, sur Jacques Hoisnard, sieur de Cormeray, qui avaient acquis cette métairie de la famille Marcoul ; — procédures relatives au meurtre de Mathurin Marteau, tué d'un coup de fusil ; — autopsie du cadavre de Guillaume Le Maure, dont le décès est reconnu n'avoir eu d'autre cause qu'une congestion pulmonaire.

B. 1361. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1744-1745. — Appositions et levées de scellés, aprés décès, aux domiciles de Joseph Thabaud ; — de Julien Le Doux ; — de Nicolas Légerot ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Chastellain et de Françoise Verdier ; — de Jacques Verger et de Perrine Fournier ; — interdiction et curatelle, pour cause de démence, de la veuve de Joseph Thabaud ; — renonciations de Perrine Guitton, veuve de Jacques Bouttier, et de Marie Boulleau, veuve de Julien Bricher, à la communauté existant entre elles et leurs maris ; — bail judiciaire des closeries de La Giraudière, de La Blocinière, des Chevalleries, en Entrammes, et de la closerie du Bignon-Gaudray, en Parné ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Patrice Verger et Jacques Talvats ; — Henri-François de Montécler, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, titulaire du prieuré d'Entrammes, et Daniel Bourgonier ; — les époux Pierre Moché et Etienne Le Roy, exécuteur testamentaire de feu René Gouesse ; — René Le Masson, conseiller au Présidial de Château-Gontier, tuteur de Jeanne Le Masson, issue de son mariage avec Jeanne Foucault, et André Le Pannetier, sieur du Fresne, et ses cohéritiers en la succession de Marguerite Lené, etc. ; — Florent Duchemin, sieur des Jouannières et les époux Jean Bustier ; — procédures relatives à des affaires de coups, blessures et injures.

B. 1362. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1401-1746. — Mémoire contre les prétentions des officiers de la Sénéchaussée de Château-Gontier qui voulaient obliger le curé d'Entrammes à porter à leur greffe les registres des baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse, alléguant qu'elle relevait de Château-Gontier ; ce mémoire tend à établir au contraire que ces registres doivent être déposés comme par le passé au greffe du Siége royal de Laval et commente dans un sens favorable à ses conclusions la transaction intervenue en 1401 entre le comte d'Alençon et le sire de Laval, et mentionnée ci-devant à l'art. 1354 ; — copie de ladite transaction de 1401 ; — curatelle des enfants de Jacques Viot et de Françoise Bannée ; — réception de François Laisné comme sergent de la baronnie ; — procédures relatives à des contestations civiles entre René Préaux et Jacquine Repussard, sa femme, et François Pichonneau ; — Louis-René Cherpentier, prieur-curé de Saint-Aubin-des-Coudrais, prieur titulaire du Port-Ringeard, et les propriétaires de la métairie de La Grande-Chauvinière ; — Jean Bustier et Paul Guillois, etc. ; — procédures relatives à des voies de fait, injures et menaces.

B. 1363. (Liasse.) — 101 pièces, papier,

1747. — Curatelles des enfants mineurs de René Richard et de Jeanne Masline ; — de Laurent Jacquet et de Michelle Foucault ; — de René Heaulmé et de Michelle Bouvier ; — émancipation de Renée, Pierre et Nicolas Garry ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Leclerc, sieur du Pontceau, et Jacques Gougeon ; — Pierre Marteau et Perrine Reillon, veuve de Pierre Mainfray, héritière de François Reillon ; — le procureur fiscal de la baronnie,

les religieux de Saint-Vincent du Mans, titulaires du prieuré de Bazougers, et Guy Chalumeau, sieur de La Chaigne ; — Honoré Carondelet de Talan, ancien curé de La Bazouge-de-Chémeré, et Joseph Cazalès, curé de Parné, etc. ; — procédures relatives à des voies de fait commises sur Mélanie Bastard et sur Guillaume Vétillard, vicaire de Parné.

B. 1364. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1482-1748. — Copies : 1° d'un acte de 1482 par lequel Jean Loyand constitue, moyennant le prix et somme de 10 livres, à Thomas du Cormier, châtelain d'Entrammes, une rente de 4 boisseaux de seigle, sur le lieu de La Giraudière, en Entrammes ; 2° d'un acte de 1483 par lequel Jean Loyand et Jeanne, sa femme, s'engagent à payer à la décharge de Thomas du Cormier et de Jeanne de La Verrerie, sa femme, à la cour et seigneurie de Thévalles, une rente de 4 boisseaux de seigle, en échange d'une pareille rente baillée par le seigneur de Thévalles audit du Cormier ; d'une sentence rendue en 1601 par le présidial du Mans sur une contestation entre Michel Huet, prieur d'Origné, et Gervais Rivière, fermier des commanderies de Thévalles et du Breil-aux-Francs, pour le paiement des arrérages d'une rente de huit septiers de bled-seigle due auxdites commanderies sur le moulin et pêcherie du Bois, qui dépendait du prieuré d'Origné, rente constituée en 1383 ; le prieur d'Origné refusait de payer ladite rente, disant que la copie du titre qui la constituait n'était pas authentique, et remontrant d'ailleurs que le moulin sur lequel elle était assignée avait été totalement ruiné par la violence des gens de guerre lors des derniers troubles, et qu'il devait être déchargé de cette rente, en supposant qu'elle fût due ; le présidial confirme les jugements du sénéchal de Thévalles qui avait condamné en première instance le prieur d'Origné à payer la rente ; 3° d'un autre jugement de 1607, par lequel Pierre de Champhuon, sénéchal de Thévalles, condamne Agésilas Vion, prieur d'Origné, à payer 84 livres, pour 112 boisseaux de seigle, montant des arrérages de quatre années de la rente de huit septiers, due sur le moulin du Bois à la commanderie de Thévalles ; 4° d'un extrait d'aveu rendu en 1615 au roi Louis XIII, comme baron de Château-Gontier, par René de Biragues, baron d'Entrammes ; 5° de trois autres extraits d'aveux rendus en 1698 au baron d'Entrammes, par Jean Geslot, François Brillet et André Dubois, pour des héritages sis au lieu du Châtellier et pour le moulin de Sée sur la Mayenne ; dans tous ces actes il est fait mention d'un boisseau particulier à la baronnie d'Entrammes, et c'est pour prouver l'existence de ce droit de boisseau qu'ils ont été copiés d'après les originaux se trouvant en 1748 aux chartriers de la commanderie de Thévalles et de la baronnie d'Entrammes ; — bail à rente par Catherine Marcoul à Michel Dubois, sieur de La Flecherie, de plusieurs pièces de terre sises en Parné ; — curatelle des enfants de François Morin et de Jacquine Rezé ; — appositions de scellés, après décès, aux domciles de Jeanne Légerot, veuve Jacques Paumard de La Jousselinière ; — de Guillaume Terrier, métayer à La Douesnellière, en Livet-en-Charnie ; — bail judiciaire de partie de la maison de La Forest, sise au bourg de Parné ; — retrait féodal par Marie Leroy, veuve de Pierre Delaunay, sur les époux Christophe Bommier ou Baumier, de La Grande et de La Petite-Chauvinière, sises en Parné et acquises par les époux Bommier de Pierre Duchemin, sieur La Barberie, et de Marguerite Croissant, sa femme ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Guillois et François Chartier ; — Armand-Mathurin, marquis de Vassé, seigneur de la terre de Surmeraine, et Étienne Bodinier, propriétaire du lieu de Montfourmay ; — Jean-Baptiste-Alexandre Guillet, sieur d'Oueste, le marquis de Vassé et Jean Lenormand, écuyer, sieur du Hardas ; — Joseph-François, marquis de Montécler, seigneur du Tremblay, et Michel Guillard, etc. ; — enquête relative à des injures proférées par Jean Bridier contre Pierre Girault, sergent.

B. 1365. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1746-1749. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Marie Loret, veuve Hiérosme de La Porte ; — baux à ferme judiciaire ; — montrée du lieu de La Novalle, en Cossé-en-Champagne ; — vente par décret de divers biens, sis à Forcé, saisis sur Perrine Le Page, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie Morialle, veuve de René Coignard, Pierre Coignard, son fils, et René Fouassier ; — Pierre-Michel de Saint-Pair des Portes, seigneur du Boullay, propriétaire du moulin de Hautbois, et Paul Decarie, closier à La Roclinière, en Saint-Christophe-du-Luat ; — Louis Patry et Pierre Bourné, etc. ; — procédures relatives au meurtre d'un enfant nouveau-né, dont le cadavre avait été trouvé dans l'étang des Aulnés, en Parné ; — à une affaire de coups et blessures.

B. 1366. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1750-1751. — Retrait lignager par Françoise Perron des lieux de La Talotterie et des Tréhories, en Parné, acquis par Joseph Duchemin, sieur de La Bourdonnerie, et Marie Duchemin, sa femme, de Guy Chalumeau et de Madeleine Perron, sa femme ; — curatelle des enfants mineurs de Jean Bridier et de Marie Lemonnier ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Lemercier et Pierre et René Lepage ; — Jean-Baptiste Le Meignan et Joseph Le Meignan, héritiers de Nicolas Le Meignan, curé de Voutré ; — François Jolly et René Bouvron ; — Anne Le Cerf, veuve Étienne Péan, et André Le Pennetier, sieur du Fresne ; — René Fouin, héritier de Renée Thirault, veuve Jean Fouin, Mathurine Le Mercier, veuve Jacques Foucault, héritière du sieur Le Mercier de La Notterie et Pierre Marcoul, fils et héritier de Louise Legrand, veuve Jacques Marcoul ; — Marie Paumard, Etienne Paumard, son frère, Jean Verdier et Jeanne Chevallier, sa femme, Louis Attibard et Jeanne Logeais, sa femme, Joseph Verger et Renée Chevallier, sa femme, Michel Moreau et Louise Chevallier, sa femme ; — Pierre Houllière et les époux François Gilles, etc. ; — Plainte de Jean Gruau contre Jean Guérin, pour coups et blessures.

B. 1367. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1752-1753. — Curatelle des enfants de Guillaume Garry et de Marie Lelièvre ; — procédures relatives à des contestations civiles entre André Lepennetier, sieur du Fresne, fils de François Lepennetier, sieur de La Huberdière, et André Le Pennetier, sieur de La Vauguionnière ; — François Hacque et Guillaume Guiart ; — le procureur fiscal et Jean Griveau, sieur de La Chevrie, et Mathieu Decré ; — Jeanne Jamin, veuve Jean Letessier, et Guillaume Bouré ; — l'Hôtel-Dieu Saint-Julien de Laval et Martin Buizard, sieur du Coudray ; — Louis Moreau et Louis Gaumert, etc.; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1368. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1754-1755. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de René Girault, sieur de La Motte, curé de Forcé ; — de Louis Closier ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Criquet, François Cosson et Julien Marcoul ; — Catherine Paumard, veuve de Gilles Halgrin, sieur de La Grandmaison, et Gillonne Deschamps, veuve en secondes noces de René Madiot ; — Jean Péan, sieur de La Tremblaye, et André Dubois ; — René du Mortou, mari de Françoise Picard, et René Hilbert ; — Pierre Lefaux et René Guérin ; — Jean David, Marie Huguereau, sa femme, et Étienne Loi, etc. ; — retrait lignager d'une rente de 300 livres par Marie-Jeanne-Françoise Hébert, sur Nicolas Davrillé et Nicole Gaultier, sa femme, qui avaient acquis cette rente de feu Barbe Sorin ; — procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1369. (Liasse.) — 159 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1756-1757. — Réception de Pierre Girault comme sergent de la baronnie d'Entrammes ; — curatelle des enfants mineurs d'André et d'Anne Marteau ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de René Fouin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Renée L'Eturgeon, veuve Michel Bidois, et Jérôme Girard, métayer au lieu des Richevollières ; — Marguerite-Thérèse Frin, veuve de Pierre Le Merre, chevalier, seigneur de La Méraie, et Pierre Geslot ; — René Picard, mari de Renée Paumard de La Bellangerie, et Mathurine Lemercier, veuve de Jacques Foucault de La Chaussée, fille de René Lemercier de La Notterie ; — Claude Foucault, seigneur de La Bigottière, et Daniel Lelièvre, ci-devant closier du lieu de La Girardière, appartenant audit seigneur, etc. ; — procédures relatives au meurtre de Mathurin Guillemaux, demeurant au village de Launay-Noyer, en Sacé, ressort de la baronnie ; — à des coups et blessures dont plusieurs individus s'étaient rendus coupables sur la personne de Jean Courcelle.

B. 1370. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1758-1759. — Curatelle des enfants d'Ambroise Houdeline et de Marie Verger ; — retraits féodaux de la terre de Sumeraine, des métairies de La Saulais, de La Tourtelière, des Courtillers et des pièces des Bétonnières, en Parné, par Joseph Géhard de La Gaudinière et Germain Géhard de Loisillière, fermiers-généraux de la terre de Poligné et cessionnaires des seigneur et dame de Croissy, propriétaires de ladite terre de Poligné, sur Marie, Joseph, Guillaume, Gabriel et Louis Berset, enfants mineurs de Jean Berset, écuyer, et de Marie Lilavois, qui avaient acquis les

biens ci-dessus énumérés du marquis de Vassé, par contrat passé au Châtelet, à Paris, le 30 septembre 1756; — des domaines et seigneuries de Lucé et de Moussé, de la métairie du Grand-Moulinet, du pré nommé Le Clou des Domandières, en Parné, du titre de fondateur de l'église de Parné, par le baron d'Entrammes sur lesdits mineurs Berset; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Courcelles et les époux Louis Ledoux; — Marie des Nos, femme de Jacques-François-Alexis Dyel, marquis de Marsilly et René Gasté; — Marie de Montrosier, comtesse de Rémont, dame des terres et seigneuries de Brée, La Courbe et La Motte, représentée par son fermier général, Ambroise Géhard, sieur de La Couvrie, et Louis Decary, qui avait indûment empiété sur les landes de Charny, dépendant de la terre de La Motte, en Saint-Christophe-du-Luat; — les chanoines de Saint-Michel de Laval, représentés par Pierre Géhard, sieur de Laudouerie, l'un d'eux, et François Angot, etc.; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1371. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1760-1761. — Sentence prononçant la forclusion contre le baron d'Entrammes, Charles-Louis de Maillé, du retrait féodal qu'il avait été reconnu en droit d'exercer envers les mineurs Berset, pour les biens ci-aprés désignés, acquis par eux du marquis de Vassé et mouvants de la baronnie d'Entrammes: fiefs et seigneuries de Forges, de La Roussière, du Fertray, du Plessis-Mullot, de Launay-Plocquin et leurs dépendances, qui sont spécifiées; cette forclusion est prononcée à cause de l'impossibilité où le baron d'Entrammes déclare être de rembourser aux acquéreurs le prix desdits biens; il devait, le retrait opéré, revendre ces biens moyennant 121,200 livres à Louis-Joseph Tuffin, seigneur des Portes-Rouérie, et à Renée-Françoise de Pontavice, sa femme; mais ceux-ci ne lui avaient point, comme il avait été convenu, avancé ladite somme sur laquelle il comptait pour rembourser les mineurs Berset; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Gallouin et Marie Le Goué et Laurent Dubois, dit Gallant; — André Dubois et Marie Dupré, veuve René Paillard; — Jean Turpin, sieur du Cormier, prieur de Parné, et Ambroise Duchemin, sieur du Châtellier, et ses cohéritiers en la succession de feu Gabriel Duchemin, sieur du Tertre, précédent titulaire du prieuré de Parné; — Marie Benoist, veuve de Louis Girard de La Rousselière, et Louis Foucher; — Joseph-Philbert-René Duchesne, curé de Meslay, curateur des enfants de François Halgrin et d'Anne Duchesne, et Pierre Le Pennetier et Jeanne Halgrin, sa femme, etc.; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1372. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1762-1764. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de René Marcoul de La Chardronnière, prêtre; — de Renée Renier, chirurgienne, à Parné; — correspondance de Charles-Louis de Maillé, baron d'Entrammes, avec ses hommes d'affaires au sujet du règlement des frais de son procès avec les mineurs Berset; dans une de ces lettres, adressées de Paris au baron, à la date du 5 mars 1762, on lit: « il n'y « a rien de nouveau, le Roi fait la revue des Gardes- « Françaises le 15, ils partiront pour l'armée les 16, « 17 et 18. »; — renonciations de Joseph-Jacques Goussard, procureur fiscal de Saint-Denis-de-Gastines et agent du comte de Montflaux, à la succession de son frère, Pierre Goussard, curé de Forcé; — de Jeanne Picoullier, à la communauté d'acquêts existant entre elle et René Tellot, son mari; — montrée du moulin de La Bénastre, situé sur la Mayenne; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Simon Foucault et Louis Péan; — le procureur fiscal de la baronnie d'Entrammes et les propriétaires de la seigneurie de Bonnes, qui fut aux Jésuites du collége de La Flèche: demande en paiement de droits de rachat dus à cause du décès de Paul-Michel Perrier de La Bizardière, chanoine de Saint-Thugal de Laval; — Jean Duchemin de Beaucoudray, seigneur de la Cour, de Sacé et Ouvroin, et Claude Foucault, seigneur de La Bigottière, propriétaire du lieu de La Massière, en Sacé; — Augustin Le Faucheux et les époux Laurent Peillon, etc.; — plaintes de Jacques Thireau, maître de bateau, demeurant au moulin d'Yvray, en Etriché, contre des individus qui l'avaient maltraité.

B. 1373. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1765-1768. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Pierre Gougeard (Goussard), curé de Forcé; — de Louis François; — curatelles des enfants de François Mauloré et de Madelaine Guyard; — de René Chauveau et de Julienne Geslet; — émancipations de Louis Angot; — de Renée, Jeanne et Guillaume Lorieul; — réception de Jean-André-François Lepennetier comme notaire de la baronnie

d'Entrammes ; — montrée des réparations à faire au temporel du prieuré d'Entrammes ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les héritiers de feu Pierre Goussard, curé de Forcé, et François-Pierre Boyvier, successeur dudit Goussard ; — les héritiers de Julien Marcoul, ancien titulaire du collège de Parné, Michel Roussin, également ancien titulaire du même collège, et Jacques Le Tessier, curé de Parné ; — les époux Jean Verron et Louis Aubert ; — Jean Catel et les époux François Rezé, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures et injures.

B. 1374. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1769-1772. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Claude Hamon, sieur du Cormier, et les héritiers de Pierre Maubert ; — Jean Merlotteau et René Marion ; — François Pichonneau et Ambroise Bodaire ; — Jean Coustard du Plessis, écuyer, receveur des Tailles, et Julien Le Prieur, etc. ; — renonciation de Charles-Louis de Maillé de La Tour-Landry et de Marie-Françoise de Savonnières, sa femme, à la succession mobilière de feu Charles-François de Maillé de La Tour-Landry, leur fils, cette succession leur paraissant plus onéreuse que profitable ; — procès de François R... et de ses complices dans le meurtre de Joseph Douxami : condamnation, par contumace, de François R... à la pendaison, et de ses complices aux galères perpétuelles et au bannissement de la baronnie ; — information contre une troupe de bateliers accusés d'avoir fait du tapage dans le bourg d'Entrammes et même d'avoir insulté et frappé M. le comte de La Tour-Landry ; — autres informations et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1375. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1773-1776. — Retraits lignagers de la closerie de La Plée, en Parné, par les époux Marin Tessé, sur la veuve Gervais Toqué ; — de la métairie de La Tarlotterie, du lieu des Tréhories et dépendances, en Parné, par Louise Légerot, sur les époux Gougeon de La Thébaudière ; — d'un champ et d'un pré sis en Entrammes, par Pierre-François Paumard, sur René Aubry ; — vente judiciaire de la maison de La Corne-de-Cerf, sise au bourg de Parné ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Le Sain et Thomas Le Bourdais ; — Charles Durocher et Jacques Recoquillé ; — Marie Le Faucheux et Julien Planchard ; — Jacques-René Le Fizelier, lieutenant de l'Election de Mayenne, et Guy Prodhomme ; — Jean Matagrin, propriétaire de la seigneurie de La Jarossais, en Entrammes, et Jean Le Pannetier, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à la mort d'un individu dont le cadavre avait été trouvé dans la Mayenne et portait des traces de violences ; — à des coups et blessures.

B. 1376. (Liasse.) — 170 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1777-1780. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jacques-François Le Tessier, curé de Parné ; — émancipation de Charles-Germain Changeon ; — renonciations des héritiers de Jacques Le Doux à sa succession ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Defay, sieur du Val-Bruand, et Michel Defay ; — Gervais Guérin de La Brochardière, Louise Garry, sa femme, les époux Pierre Féron, Louis Garry et les époux Jacques Pichon ; — Jacques Masseron-Brichetière et François Labouré ; — François Grelland, sieur de La Gallerie, et Jean Morice, sieur de La Besnerie ; — Marie Desnos de La Feuillée, femme de Joseph-Jean-Baptiste Daliney, comte d'Elva, maréchal des camps et armées du Roi, les époux Julien Le Comte, Jacques et Antoine-René Derouault, etc. ; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures ; — à un nommé C.., de Martigné, accusé d'avoir écrit une lettre anonyme dans laquelle il menaçait d'incendie un habitant de Sacé, si ce dernier ne déposait à un endroit déterminé une somme de 200 livres.

B. 1377. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1781-1785. — Retraits lignagers d'une maison sise au bourg de Forcé, par Louis Ricosset, sur Cécile Gohier, veuve Louis Aubert ; — du tiers de la closerie de La Gainière, en Saint-Christophe-du-Luat, par Julien Peslier et consorts, sur François Le Bail ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Fléchais et Jacques Barillet ; — François Le Clerc, seigneur de Beaulieu, Champagnette, Marboué et autres lieux, et les chanoines de Saint-Michel de Laval ; — Jean-René-Pierre Le Clerc de La Jubertière, seigneur de Forcé, et Ambroise Houdu, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1378. (Liasse.) — 174 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1785-1790. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jacques Dalibard, prêtre-sacriste de Parné; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Peillon, notaire à Bonchamp, et François Garry; — François Mauloré et Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, seigneur de Poligné; — Jean Langlois et Daniel Guyard de La Croix; — René Volcler et Pierre Roussel; — Armand Tripier de La Grange, négociant, et Charles Tureau; — Esprit-Louis-François Segretain, maître en l'art de chirurgie, et Louis-François-Laurent Segretain, etc.; — enquêtes et procédures relatives à la découverte du cadavre d'un enfant nouveau-né, dans le pré de l'Étang, à Entrammes; — à des affaires de coups et blessures.

B. 1379. (Registre.) — In-quarto, 105 feuillets, papier.

1689-1691. — Causes d'audiences civiles.

B. 1380. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1691-1692. — Causes d'audiences civiles.

B. 1381. (Registre.) — In-quarto, 49 feuillets, papier.

1692-1694. — Causes d'audiences civiles.

B. 1382. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1694-1695. — Causes d'audiences civiles.

B. 1383. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1696. — Causes d'audiences civiles.

B. 1384. (Registre.) — In-quarto, 27 feuillets, papier.

1697. — Causes d'audiences civiles; — acte de fondation de deux messes par semaine, dans la chapelle de la terre des Bigottières, en Maisoncelles, par René Charlot, chanoine de Saint-Tugal de Laval, Ursule Charlot et René Foucault de Marpalu.

B. 1385. (Registre.) — In-quarto, 54 feuillets, papier.

1698-1699. — Causes d'audiences civiles.

B. 1386. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1699-1700. — Causes d'audiences civiles; — renonciations à des successions; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — déclaration du Roi contre les mendiants et vagabonds.

B. 1387. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1702-1705. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — curatelles.

B. 1388. (Registre.) — In-quarto, 56 feuillets, papier.

1702-1703. — Causes d'audiences civiles; — curatelles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — nominations d'officiers de la baronnie.

B. 1389. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1700-1702. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — curatelles; — émancipations; — renonciations à des successions; — retraits lignagers.

B. 1390. (Registre.) — In-quarto, 42 feuillets, papier.

1705-1709. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires. — curatelles; — renonciations à des successions; — nominations d'officiers de la baronnie.

B. 1391. (Registre.) — In-quarto, 114 feuillets, papier.

1707-1712. — Causes d'audiences civiles.

B. 1392. (Registre.) — In-quarto, 52 feuillets, papier.

1711-1712. — Causes d'audiences civiles.

B. 1393. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1712-1714. — Causes d'audiences civiles.

B. 1394. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1714-1716. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — conseils de famille; — renonciations à des successions; — nominations d'officiers de la baronnie.

B. 1395. (Registre.) — In quarto, 50 feuillets, papier.

1721-1722. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — nominations aux offices de notaire, sergent et châtelain de la baronnie; — règlement de René Foucault de Marpallu pour le partage de sa succession entre ses deux fils.

B. 1396. (Registre.) — In-quarto, 34 feuillets, papier.

1721-1723. — Causes d'audiences civiles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — nominations d'officiers de la baronnie.

B. 1397. (Registre.) — In-quarto, 34 feuillets, papier.

1749-1750. — Causes d'audiences civiles.

B. 1398. (Registre.) — In-quarto, 35 feuillets, papier.

1772-1777. — Causes d'audiences civiles.

B. 1399. (Registre.) — In-quarto, 51 feuillets, papier.

1777-1779. — Causes d'audiences civiles; — défauts prononcés.

B. 1400. (Registre.) — In-quarto, 40 .euillets, papier.

1692-1699. — Remembrance d'actes divers. — Oppositions à des saisies réelles; — renonciations à des successions; — provisions de maître Hiérôme Gaultier, pour la charge de receveur des consignations; — contrat de mariage de Jacques Janvier et de Renée Margottin; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires; — curatelles; — émancipations; — retraits féodaux et lignagers, etc.

B. 1401. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1723-1726. — Remembrance d'actes divers. — Réception de Gabriel Moyné comme sergent de la baronnie; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1402. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets papier.

1729-1731. — Remembrance d'actes divers. — Réception de Louis Rozière comme greffier de la baronnie; — renonciation de Marie Leveau, veuve Jean Dronchot, à la succession de son mari; — contrat de mariage de Claude Charault ou Charost, directeur des postes à Laval, fils de défunt Charles Charost, officier dans les troupes de Savoie, et de Benoîte Quatorze, avec Louise du Hardas, fille de défunts Pierre du Hardas, major au régiment de Royal-Marine, et de Marie Périn; — affirmations de voyages pour affaires judiciares.

B. 1403. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1731. — Remembrance d'actes divers. — Oppositions à des levées de scellés; — curatelle des enfants mineurs de Pierre Gueslin et de Françoise Thomas; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1404. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1731-1732. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1405. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1733. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1406. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1734-1735. — Remembrance d'actes divers. — Renonciation de René et d'Anne Bustier à la succession de René Bustier et de Renée Mouslard, leurs père et mère; — retrait lignager par Étienne Le Monnier, sieur de Lorière, et Françoise Devernay, sa femme, des closeries des Haut et Bas-Fougerés, acquis par Joseph Le Monnier, sieur du Gué, de Catherine Devernay; — curatelle d'enfants mineurs; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1407. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1738-1739. — Remembrance d'actes divers. — Émancipations; — conseils de famille; — oppositions à des saisies réelles; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1408. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1739-1740. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles; — émancipations; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1409. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1740-1742. — Remembrance d'actes divers. — Nominations d'officiers de la baronnie; — renonciations à des successions; — retraits lignagers; — curatelles; affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1410. (Registre.) — In-quarto, 11 feuillets, papier.

1742-1743. — Remembrance d'actes divers. — Renonciations à des successions ; — curatelles ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1411. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1743-1744. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — retraits lignagers ; — renonciations à des successions ; — affirmations de voyage pour affaires judiciaires ; — nominations d'officiers de la baronnie ; — dépôts de procédures.

B. 1412. (Registre.) — In-quarto, 14 feuillets, papier,

1744-1746. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — avis de conseils de famille ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1413. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1747-1748. — Remembrance d'actes divers. — Saisies réelles ; — retraits lignagers ; — curatelles ; — renonciations à des successions ; — nominations d'officiers de la baronnie ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1414. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1748-1749. — Remembrance d'actes divers. — Nominations d'officiers de la baronnie ; — curatelles ; émancipations ; — renonciations à des successions ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1415. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1749-1750. — Remembrance d'actes divers. — Saisies réelles ; — retraits lignagers ; — curatelles ; — émancipations ; — conseils de famille ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1416. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1750. — Remembrance d'actes divers. — Conseils de famille ; — renonciations à des successions ; — curatelles ; — émancipations ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1417. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1750-1751. — Remembrance d'actes divers. — Nominations d'officiers de la baronnie ; — retraits lignagers ; — curatelles ; — renonciation à des successions ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1418. (Registre.) — In-quarto, 9 feuillets, papier.

1752-1753. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — avis de conseils de famille ; — renonciations à des successions ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1419. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1753-1755. — Remembrance d'actes divers. — Licitation de la closerie de Bignon-Gaudray, en Parné ; — curatelles ; — renonciations à des successions : — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1420. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1755-1756. — Remembrance d'actes divers. — Renonciations à des successions ; — curatelles ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1421. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1756-1759. — Remembrance d'actes divers. — Nominations d'officiers de la baronnie ; — bail à rente de l'auberge de la Croix-Verte, sise au bourg d'Entrammes, par Françoise-Rose Couannier de La Boitière aux époux Louis Gueslin ; — curatelles ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1422. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1758-1761. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — renonciations à des successions ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires ; — nomination de François Letessier de La Fresnaye comme procureur fiscal de la baronnie.

B. 1423. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1761-1763. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — avis de conseils de famille ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1424. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1762-1766. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — renonciations à des successions ; — nominations d'officiers de la baronnie ; — affirmations de voyage pour affaires judiciaires, etc.

B. 1425. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1769-1770. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1426. (Registre.) — In-quarto, 21 feuillets, papier.

1771-1774. — Remembrance d'actes divers. — Réceptions d'officiers de la baronnie ; — curatelles ; — renonciations à des successions ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1427. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1773-1780. — Remembrance d'actes divers. — Ventes judiciaires ; — contrats notariés de vente dont la lecture a été requise à l'audience.

B. 1428. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1774-1776. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — avis de conseils de famille ; — réception de Joseph Martin de La Tremblaye comme avocat au bailliage d'Entrammes.

B. 1429. (Registre.) — In-quarto, 2 feuillets, papier.

1774-1775. — Affirmations de voyages.

B. 1430. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1775-1777. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires ; — défauts prononcés.

B. 1431. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1775-1779. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations ; — nominations d'officiers de la baronnie ; — renonciations à des successions.

B. 1432. (Registre.) — In-quarto, 11 feuillets, papier.

1779-1780. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations ; — renonciations à des successions ; — nominations d'officiers de la baronnie.

B. 1433. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1780-1786. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations ; — renonciations à des successions ; — nomination de René-Jacques-Charles de La Porte de Forges à l'office de procureur fiscal, en remplacement de Jacques Foucault de La Morinière, décédé.

B. 1434. (Registre.) — In-quarto, 15 feuillets, papier.

1784-1789. — Remembrance d'actes divers. — Ventes judiciaires ; — Contrats notariés de ventes et de société dont la lecture a été requise à l'audience.

B. 1435. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1786-1789. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations ; — renonciations à des successions ; — nomination de Jacques-Ambroise Duchemin de Villiers comme procureur fiscal de la baronnie.

B. 1436. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1787. — Remembrance d'actes divers. — Édit du roi Louis XVI, concernant l'état civil de ceux qui ne font pas profession de la religion catholique.

B. 1437. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papiers.

1789-1790. — Remembrance d'actes divers. — Curatelles ; — émancipations.

B. 1438. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1761-1763. — Assignations et avertissements donnés aux tenanciers de la baronnie pour la prestation de leurs foi et hommage et le paiement de leurs redevances ; — extrait des remembrances de la baronnie contenant un aveu rendu au baron d'Entrammes par le Principal du Collége de La Flèche pour la terre de Bonnes, etc.

B. 1439. (Registre.) — In-quarto, 2 feuillets, papier.

1782-1786. — Déclarations de grossesses de filles-mères.

Bailliage de la Baronnie d'Évron.

B. 1440. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1705. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Nicolas Bouessay, sieur de La Sauvagère, et inventaire des meubles de la succession dudit Bouessay, dressé à la requête de ses héritiers, Louis-Jean de La Chapelle, écuyer, seigneur de Fouilloux, et Renée Bouessay, femme de ce dernier.

B. 1441. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1752-1759. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Jeussaume et de Marie Perrin; — de Michel Mareau et d'Anne Le Roy; — d'Urbain Bergère et de Marie Le Moinne; — émancipations de Louis et Anne Patry; — de Joseph Mezière et de Marie Gaultier; — bail judiciaire des biens composant le temporel de la fabrique de Saint-Martin d'Évron; – procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Péan, sieur du Vollier, et Louise Patry, veuve de Pierre Ferrier; — François Mezière et François Couard; — les héritiers de Julien Launay et de Perrine Barbé, sa femme, et les héritiers de Jean Cohon, etc.; — règlement d'Antoine Livet de La Chéronnière, bailli d'Évron, édictant des amendes contre des aubergistes qui avaient vendu à boire à des heures indues; — pétition adressée par les habitants d'Évron au bailli aux fins d'obtenir le transfert de la foire de Notre-Dame-de-Mars au jeudi de Pâques.

B. 1442. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1754-1762. — Curatelles des enfants mineurs de Michel Moreau et d'Anne Le Roy; — de Jacques L'Echallier de La Galbaudière et de Françoise Besnard; — de Pierre Leterme et de Jeanne Rondeau, etc.; — émancipations des enfants de Charles Trouillard et d'Anne Tireau; — de Jean Edard, sieur de la Plante, et de Marie Gasnier; — de Jacques Besson et de Jeanne Chopin, etc.; — baux au rabais de l'éducation et pension de René Thoumin, de Châtres; — de François et Michel Cosson; — interdiction d'Anne-Julienne-Michelle-Jeanne de La Chapelle de Saint-Germain; — appositions de scellés; — renonciations à des successions; — procédures relatives à des contestations civiles entre Charles Bossard et Eustache Moulinet; — René Pannetier et René-Louis Brault; — Julien-François et Jean Huon, etc.; — enquête relative à une affaire de coups et blessures; — mercuriale des marchés à grain d'Evron.

B. 1443. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1762-1769. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Angevin et de René Paslier; — de Jacques Ermange et de Marie Rousseau; — de Jean L'Héritier et de Marie Véron, etc.; — émancipations; — appositions et levées de scellées, après décès, aux domiciles de Françoise Launay, femme de Joseph Le Pannetier; — de Guillaume Couasnon, prêtre, principal du collége de Saint-Denis-d'Orques, etc.; — baux aux rabais de pensions de mineurs; — retrait féodal par l'abbé, baron d'Évron, Claude-Joseph-Ignace de Simiane, d'une maison avec ses dépendances, sise à Évron, et acquise par Jean-Baptiste-Charles Mézières et Anne-Jacquine Méry, sa femme; — sentences et procédures relatives à des contestations civiles entre Marin Chevreuil et Mathurin Langevin; — Urbain Guyot du Vigneul et la veuve Jean-Baptiste Mézière; — François-Thibault-Yves de Touche-Moreau, chanoine semi-prébendé de la collégiale de Sillé, et les époux Louis Pélerin; — Jean-Gaspard Robichon du Grand-Breil et Jacques Foucqué de La Rougerie; — César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, ministre de la marine, seigneur de La Vallée-Blandouet et le sieur Péan de Malnoë, etc.; — sentence relative à une affaire de coups et blessures; — copie d'un édit du Roi et d'arrêts rendus par des juridictions étrangères contre des empoisonneurs de bestiaux et de prétendus magiciens; — ordonnances du bailli d'Evron pour la réparation des rues de la ville; — nommant des jurés pour examiner les toiles mises en vente au marché d'Évron; — procès-verbal d'étalonnage du boisseau dont le curé de Saint-Germain-le-Fouilloux voulait se servir pour mesurer les grains des rentes qu'il devait au prieuré de Changé, etc.

B. 1444. (Liasse). — 192 pièces, papier.

1770-1772. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Chanteau et Léonard Picaut; — Michel Foulon et François Racinne; — René L'Ecureuil, sieur de La Caillardière, et Etienne Choisnet; — Joseph-Urbain Bourmault et René Ribay; — Guillaume-François Colombu du Plessis, officier au grenier à sel de Sillé-le-Guillaume, et les époux Serclot des

Guyonnières, etc. ; — procès-verbal dressé contre un individu qui avait tenté de s'évader des prisons d'Évron.

B. 1445. (Liasse.) — 173 pièces, papier.

1773-1774. — Curatelles des enfants mineurs de François Guédon et d'Anne Vallée ; — de Julien Basin et de Marie Pallier ; — émancipations de Jean, André et Anne Rousseau ; — de Marie-Michelle, Renée, Françoise-Michelle, Anne-Jacqueline et Françoise Les Bazins ; — baux au rabais de la pension et éducation de Pierre Ermange et de Jeanne André ; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Jean-Baptiste Fossé, prêtre ; — de Jeanne Coutelle ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les héritiers de Marguerite Gasnier et Jacques Le Gros ; — Charles Trouillard et Pierre Fouqué ; — Antoine Mauduit, seigneur du Plessis, héritier de Joseph-Hyacinthe Mauduit du Plessis, abbé d'Évron, et les propriétaires de la métairie de Sainte-Anne-d'Hermet, en Jublains, etc. ; — procédures relatives à une affaire de coups et blessures.

B. 1446. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1775. — Curatelles des enfants mineurs de Françoise Houassin et de Michel Perrigot ; — de Michel Guinebault et de Françoise Barré ; — de Julien Bouchard et de Michelle Vétillard, etc. ; — émancipations de René Blanchard ; — de Jeanne Legendre ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Livet et Pierre Labaste ; — Jean Thaire et Louis Métay, etc. ; — déclarations de grossesses de filles-mères ; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, vol.

B. 1447. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1776-1778. — Curatelles des enfants mineurs de Geoffroy Lenoir et d'Anne Thébaut ; — de François Poupin et de Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle Bellanger ; — de Jean Martin et Anne Chevrier, etc. ; — émancipations de Louis Patry ; — de Louis Laze ; — renonciation de Jean et de Marie Froger à la succession de leur sœur, Madeleine Froger, femme de Jean Bigot ; — retraits lignagers ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Le Peltier et Charles Chaignon ; — René Doré et René Gonnet ; — René Béasse et François Tatin ; — Michel Le Chat et Pierre Rousseau ; — Charles Chaignon et André Dubois, chevalier, marquis de Courcériers, etc. ; — déclarations de grossesses de filles-mères ; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1448. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1779-1781. — Curatelles des enfants mineurs de Joseph Lemonnier et d'Anne Gallerie ; — de Jacques Princé et de Renée Lemonnier ; — de Pierre Paslier et de Françoise Lefèvre, etc. ; — émancipations de Julien Gervais ; — de Marie et de François Mézière ; — d'Etiennette Gaugain ; — baux au rabais de pensions de mineurs ; — apposition de scellés, après décès, au domicile d'Anne Champeron, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Joseph Mézières et Sébastien Hunault ; — Marin Lambert et la veuve Jacques Morin ; — Charlotte de Vaugirauld, prieure perpétuelle des Bénédictines d'Evron, et les sieurs Sallard, Deschamps, Le Blancq et Jarry, etc. ; — procédures relatives à une affaire de vol ; — au meurtre de Charles Catois, de Champgéneteux ; — déclarations de grossesses de filles-mères.

B. 1449. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1782-1785. — Curatelles des enfants mineurs de François Pellion et de Françoise Barbe ; — de Jean Fourbet et de Louise-Elisabeth Hue ; — de Michel Rommé et de Jeanne Morin ; — de René Thébault et de Renée Launay, etc. ; — émancipations de Louise-Jeanne Leclerc de L'Ébaudière et de Gervais-Charles Le Clerc de La Gaudonnière ; — d'Anne et de Françoise Paslier, etc. ; — appositions et levées de scellés après décès aux domiciles de Julien Bruneau ; — d'Anne Champéron ; — de Julien Daugeard, curé de Châtres ; — de Louis Le Peltier, curé d'Izé ; — de François Radigue, curé de Neau ; — de Marguerite Livet-Ducoudray, etc. ; — baux au rabais de pensions de mineurs ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Gouet et Mathurin Chapron ; — les sœurs de la congrégation de La Chapelle-au-Riboul, établies au bourg de Neau, et Joseph Bodereau ; — René Foulard-Deshayes et Julien Gaudin, etc. ; — déclarations de grossesses de filles-mères ; — procédures relatives à la mort violente de François Le Tessier ; — à des coups et blessures.

B. 1450. (Liasse.) — 106 pièces, papier, 3 pièces, parchemin, 1 imprimé.

1787-1789. — Curatelles des enfants mineurs de Jacques Pavard et de Marie Coutard ; — de Joseph Tarrière et de Jeanne Derouard ; — de Jean Lancelin et de Françoise Tarière ; — de Jacques Collet et de Marie Coutelle, etc.; — émancipations de Joseph et Marie Beucher ; — de Françoise Princé ; — de Jeanne Cousin, etc.; — interdiction de Jeanne Pélisson ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Lalos ; — de Julienne-Marie Deslandes, femme de Julien Cosnard ; — baux au rabais de pensions de mineurs ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie-Renée Le Mesnager, veuve de René Pattier du Ponceau, et Charles Chaignon ; — Marin Le Loup et Jean Moreau ; — Julien Chailleux et Jacques Lego, etc.; — déclarations de grossesses de filles-mères ; — enquête sur les causes de la mort de Marie Guilleu ; — plainte pour actes de violences ; — édit du roi concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, etc.

B. 1451. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1774-1776. — Causes d'audiences civiles.

B. 1452. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1776-1777. — Causes d'audiences civiles.

B. 1453. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1777-1780. — Causes d'audiences civiles.

B. 1454. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1773-1774. — Mercuriales ou apprécie des grains vendus ès foires et marchés publics d'Evron.

B. 1455. (Registre.) — In-quarto, 25 feuillets, papier.

1763-1779. — Registre d'écrou des prisons d'Évron.

Justice de la Chatellenie de Poligné.

B. 1456. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; 1 sceau.

1776-1784. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Adrien-François Salliord et Jean Fournier ; — Julien Adde et Denis Fournier ; — Ambroise-Daniel Gombert de La Tesserie et Antoine Fourmentin ; — Marie-Anne Bazoge et Henri Hanuche, chanoine de Saint-Michel de Laval ; — Ambroise Carré, curateur de Jacques Garry, interdit, et Marie Piger, veuve Claude Garry ; — informations et procédures relatives à des plaintes portées contre divers par François Triquerie pour coups et blessures ; — par Julien Fouquet, François Guiton et Louis Gendron, pour idem ; — par Marin Garot-Duverger, demeurant aux Gaudinières en Bonchamp, pour idem ; — par Joseph Marquet, sa femme et ses enfants pour idem ; — par François Géhard, chanoine de Saint-Michel de Laval, pour vols commis dans son domicile ; — par Jean Le Cerf, pour vol à main armée commis sur sa personne ; — curatelles des enfants mineurs de Pierre Millet et de Marie Geslot ; — d'Étienne Hente et de Perrine Labbé ; — appositions et levée de scellés après décès au domicile de Jacques Lemonnier, chanoine de Saint-Michel de Laval, domicile situé au cloître de la dite collégiale de Saint-Michel ; — montrée des biens de Jacques Garry, consistant en maisons sises au bourg d'Argentré et en la closerie de La Couvayère, en Louverné ; — nominations de Joseph-Marie Bruneau à l'office de greffier des justices de Poligné, Marboué et dépendances, par Jean-Baptiste-Joachim Colbert, marquis de Croissy, seigneur châtelain de Poligné, Marboué et autres lieux ; — de Louis-Daniel Courte de Villeclair, comme procureur fiscal de Poligné et dépendances et des fiefs de l'Épine et du Verger, par Jean-Baptiste Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, des fiefs et seigneuries de Puiziers et La Quenterie, de Priz, des Rues et Nuillé et autres annexés à ladite seigneurie de Poligné, de la terre et seigneurie de l'Épine, en Avesnières, et de la seigneurie du Verger, en Montigné, etc.

B. 1457. (Liasse.) — 70 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 2 sceaux.

1785-1789. — Sentences rendues sur contestations civiles entre le chapitre de Saint-Michel de Laval, composé de MM. Léon Séverac, Jacques Poisson, Mathurin Gaultier, Augustin Davrillé, René Coutelle, Pierre-François Beucher, Jean-Baptiste Frin et Louis Fouqueret, et Joseph Géhard de La Gaudinière et Germain Géhard de L'Ordilière, héritiers de François Géhard, chanoine de ladite collégiale ; — entre les époux René Trouillard et les époux René Jamin ; — entre René Louin, exécuteur testamentaire de Renée Lainé, veuve de René Marceul, et Jean Garry et les autres héritiers de ladite Renée Lainé ; — entre les

héritiers de Gilles Marais, en son vivant, principal du Collége de Château-Gontier, et François Paillard du Cléré, notaire, et Ambroise Le Tessier ; — information et procédures relatives à une plainte portée contre divers par Nicolas, Julien et Pierre Garry, pour coups et blessures ; — à la mort de Joseph Marquet, de Bonchamp, occasionnée par un coup reçu dans une rixe ; — curatelles des enfants mineurs de Michel Fournier, demeurant à La Petite-Tretonnière, en Argentré, et de Renée Douxami ; — de Michel Moulier et d'Anne Moreau ; — retrait lignager de la closerie de La Cosnière, en Parné ; — affaires de la succession de François Géhard, chanoine de Saint-Michel de Laval : estimation et vente de ses immeubles qui consistent dans la closerie de la Grande-Gaudinière, en Nuillé-sur-Ouëtte, dans la closerie de La Besnardière, en la paroisse du Bourg-le-Prestre ou Bourg-Bailly (maintenant la Chapelle-Rainsouin) et dans une maison et jardin, sis au village de la Ville-au-Moine, en Nuillé-sur-Ouëtte ; — apposition de scellés après décès dans la maison occupée, au cloître de Saint-Michel de Laval, par Pierre-François Beucher, chanoine de cette église, ancien curé d'Ahuillé ; — nomination par Ambroise Duchemin de Mottejean, écuyer, seigneur de Poligné, de Joseph-Marie Bruneau de La Garde, à l'office de notaire de la châtellenie de Poligné, etc.

B. 1458. (Registre.) — In-folio, 3 feuillets, papier.

1764-1768. — Nomination de René-Urbain-Pierre-Charles-Félix Enjubault de La Roche, en l'office de procureur fiscal de la juridiction de Poligné, La Coconnière, Marboué, Parneau, Prix, Changé, La Bizolière, La Hune et autres fiefs dépendants de Poligné, par Jean-Baptiste-Joachim Colbert, marquis de Croissy et de Sablé, etc., seigneur de Poligné ; — contrat de vente par Jean Le Lamier, sieur des Prez-Neufs, aux époux Jean Véron, d'une maison et jardin, sis au village des Gaudinières, en Bonchamp ; — curatelle des enfants mineurs de Jean Chevallier et de Jeanne Heaulmé.

B. 1459. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1776-1780. — Nomination par le seigneur de Poligné, Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Croissy, de Jean Bruneau, notaire à Laval, comme greffier de la juridiction de Poligné ; — sentences rendues sur contestations civiles ; — plainte portée par François Trouillard contre deux individus qui lui avaient cherché querelle et l'avaient battu ; — renonciation des enfants mineurs de François Heaulmé et de Madelaine Gouesbault, à la succession de Marie Beaupiedz, veuve de Louis Heaulmé, etc.

B. 1460. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1781-1786. — Curatelles de Jacques Garry, interdit ; — des enfants mineurs de François Pannetier ; — nominations et réceptions de Louis-Daniel Courte de Vilclair, comme procureur fiscal, et de Joseph-Marie Bruneau de La Garde, comme notaire de la châtellenie de Poligné ; — défauts ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

Bailliage de Sainte-Suzanne.

B. 1461. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1600. — Procédure criminelle contre Julien des Lesnières, écuyer, seigneur du lieu de ce nom en la paroisse de Vaiges, condamné à avoir la tête tranchée pour faux-monayage ; — audition de témoins ; — réquisition aux procureurs-fabriciens des paroisses de Saint-Léger, Vaiges, Nuillé-sur-Ouette, La Chapelle-Rainsouin et Bazougers à l'effet de fournir des hommes pour procéder à la démolition de la maison du condamné ; — publications de la mise en vente des matériaux provenant de cette démolition ; — décret de prise de corps contre des individus accusés d'avoir été les complices du sieur des Lesnières.

B. 1462. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 4 pièces, parchemin.

1710-1714. — Procédures, sentences et accord relatifs à des contestations civiles entre Julienne Cousin, veuve de Pierre Delaunay, sœur et héritière de Daniel Cousin, contrôleur au grenier à sel de La Gravelle, Joseph-Philbert de Thibault de Noblet, chevalier, marquis des Prés, Henriette-Brigitte Martel, sa femme, et Catherine Gaultier, veuve de René Moraine, sieur de La Motte.

B. 1463. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1760. — Tutelles des enfants mineurs de Christophe Dutail et de Michelle Huet ; — de Michel Guéranger et de Jeanne Gaultier ; — de Louis Paumier et de Françoise Heurtebize ; — de Guillaume Piard et de

Marguerite Baudry; — émancipation de Georges Le Roy; — baux de l'éducation de Jeanne, de Marin et de Jean Thébault; — de Jacquine Chailleu; — de Jeanne Paumard, etc.; — séparation de biens entre Marguerite Chevreux et Augustin Macraigne, son mari; — réceptions de Mᵉ Olivier Provost en l'office d'avocat au Siége royal de Sainte-Suzanne et de juge ordinaire de la juridiction temporelle d'Estival-en-Charnie; — lettre de Françoise-Ursule de Saulx-Tavannes, veuve de Claude de Thibault de Noblet, marquis des Prés, à René Boisard, avocat et notaire à Brûlon, pour lui apprendre la mort de son mari et l'avertir de faire apposer les scellés au château de La Raguenière, en Saint-Denis-d'Orques, qui appartenait audit défunt; — apposition de scellés audit château; — enquête sommaire relative à une contestation civile entre Pierre Fressard et Jean Caradeux; — saisie réelle des closeries de La Gilberdière, en Thorigné, et de La Guiochère, en Chammes, à la requête de François Leleu d'Apremont, lieutenant des chasses du comté de Durtal, et d'André Le Brucq, sur les époux Martin Girard; — procédures relatives à une affaire de coups et blessures.

B. 1464. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1761. — Tutelles des enfants mineurs d'Antoine Martin et de Marguerite Le Meunier; — de René Rable et de Perrine Rossignol; — d'Étienne Le Maître et de Renée Coulon; — de Joseph Le Sain et de Marie Cahoreau; — de Martin Loyant et de Françoise Morteveille; — de Jacques Androuard et de Françoise Guichard, etc.; — émancipations de Jean et de Marie Émond; — de Marie, Françoise-Renée et François Dufeu; — de Perrine Garnier; — bail de l'éducation de Marie Le Pelletier; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Charles Princé, de Sainte-Gemmes-le-Robert; — enquêtes, procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Joseph-André Nail, Marie Tessé, Jean Tessé, François Le Breton et Anne Desnoes, veuve d'Alexis Dubois; — René Préville, fermier du moulin d'Ardré, en Thorigné, et Perrine Guérin, veuve Thuillier; — Paul Livet du Coudray, propriétaire de la seigneurie de Courmontais, et Pierre Moisnet, mari de Renée Livet, Marie Livet, veuve Mille, et autres; — Paul Martin et Jean Lépu, etc.; — procédures relatives à un cas de rébellion commise envers Pierre-Guillaume-Gabriel Lapotaire, huissier, et ses adjoints.

B. 1465. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1762. — Tutelles des enfants mineurs de Joseph Angot et de Marie Lelièvre; — de Mathurin Persigan et de Marie Engoulvent; — de Jean Piquet et d'Anne Le Guicheux; — de René Hiron et de Marie Roullier, etc.; — émancipations de Julienne, Marie et Magdeleine Piquet; — de Nicolas Landry; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Julien Broul, sieur du Petit-Bois, de Saint-Jean-sur-Erve; — bail de l'éducation de Gabriel Vadepied; — enquêtes et procédures relatives à des contestations civiles entre Geoffroy Cahoreau et Jean Le Meunier; — René-Jean, marquis du Guesclin, et Guillaume Le Duc, sieur de La Pironnaye, etc.; — plaintes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures et rébellion.

B. 1466. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1763. — Tutelles des enfants mineurs de Denis Thoumin et de Perrine Roux: — de Michel Cuillerrier et d'Anne Grosse; — de Pierre Champion et de Louise Pommier; — de René Hiron et de Marie Roullier; — de Jacques Blanche et de Marie Launay, etc.; — émancipations de Joseph et François Teulleau; — de Jacques et de Jacquine Rable; — de Julien et de Louise Crochard, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des contestations civiles entre Claude Bourgoin et Ambroise Bougeaut; — Guillaume Rochette et Marin Livet; — Pierre Geslin et André-Joseph Morin; — le procureur du roi au bailliage de Sainte-Suzanne et les avocats au même siége, au sujet de la prétention élevée par le procureur du roi de postuler et de plaider concurremment avec les avocats, etc.

B. 1467. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1763-1764. — Tutelles des enfants mineurs de Jacques Gasnier et de Marie Alaire; — d'Alexis Bauvilain et de Marie Boussard; — de Louis Bailleul et de Marie Coupé, etc.; — émancipations; — vente judiciaire de la closerie de La Haute-Chammes, en Chammes; — bail de l'éducation de Jacquine Chaillin; — apposition et levée de scellés; — enquêtes et procédures relatives à des contestations civiles entre Charlotte Édard et Urbain Robidas, son mari; — René Coutelle et François Robin; — Pierre Bruand et Renée de Crée; — Jacques Bouteloup et Jacques Pichon, etc.; — enquête relative à des vols commis au préjudice de Joseph Houssier, de Neuvillette-en-Charnie; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1468. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1765. — Montrée des temporels des cures de Chammes et de Chémeré ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Joseph Le Monnier et René Trou ; — Guillaume Fouqué et Jacques Pommier ; — Gabriel Le Sain et François Coutelle ; — René Langlois de La Badouerie et Julien Le Boucher ; — Jean Le Lasseux et M. de Vaugirault, seigneur de La Massonnière, etc. ; — sentence d'élargissement d'un détenu ; — ordonnance du bailli de Sainte-Suzanne pour l'élection des notables chargés de nommer les échevins, les conseillers, syndic-receveur et secrétaire-greffier de la ville ; procès-verbaux d'élection de ces divers officiers.

B. 1469. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1766. — Tutelles des enfants mineurs de Joseph Échard et d'Anne Lilavois ; — de Joseph Bergère et de Françoise Hossard ; — de Jean Geré et de Jeanne Pilon ; — de Jacques Corbin et de Françoise Sergent ; — de Jacques Robin et de Marguerite Garreau ; — de Jacques Richefeu et d'Anne Cosnard, etc. ; — émancipation de Perrine-Théréze Coignard ; — bail de l'éducation de Jeanne Fouassier ; — prestation de serment des experts choisis pour estimer les biens de la succession de Charles-François Coutelle, sieur de La Tremblais, et de Marie-Marthe Pélisson, sa femme ; — publication de la vente par décret de la terre de Thévalles, en Chemeré-le-Roi, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné, Ballée et Beaumont-Pied-de-Bœuf, saisie sur Laurent-François, comte de La Roche-Lambert, et sur Michelle-Anne Douart de Fleurance, sa femme, qui l'avaient acquise de Louis-François-Joseph de Bourbon-Conti, comte de La Marche, prince du sang ; — enquêtes relatives à des contestations civiles entre François Veau et René et Jean Pion ; — Étienne Persigan et Étienne Beucher ; — Pierre Lelong et Michel de Bray.

B. 1470. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1767. — Tutelle des enfants mineurs de René Thibault et de Marie Lucas ; — de Julien Touchard et de Julienne Remiers, etc. ; — baux au rabais de l'éducation des mineurs Jeanne Peuvrier et Michelle Marchais ; — émancipations de Georges-François Patry ; — de Paul de Lépine, sieur de Beaulieu ; — de Marie Corbin ; — réception de Mathurin-Louis Delélée, en la charge d'huissier au siége de Sainte-Suzanne ; — autorisation donnée au sieur T... de faire enfermer sa fille à l'Hospice-général de Laval pour cause d'inconduite ; — partage des biens de la succession de Jacques Choisnet ; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de vol et de coups et blessures.

B. 1471. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1768. — Tutelle des enfants mineurs de Pierre Bourdin et de Marie Gaine ; — de René Mortier et de Renée Le Blanc ; — de Joseph Lemonnier et de Marie Rossignol ; — de Pierre Barbe des Croisettes et de Julienne Chantelou, etc. ; — émancipations de Jean Davoux ; — de Jeanne-Renée, Anne-Renée et Pierre-René-François Barbe ; — de Jacques, Jeanne, Marie et Anne Le Dru ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Anne Piquet et Jean-Baptiste Jouanneaux ; — René de Lépine et Michel Le Guicheux, au sujet de la chaussée et du moulin d'Ambrières, en Viviers ; rapports d'experts sur l'état des lieux ; — Pierre Bletteau et Julienne Blanchard, veuve de Silvestre Bletteau, etc. ; — enquête pour la rectification de l'acte de baptême de Jeanne Lemaître qui avait été, par erreur, inscrite sur les registres de Sainte-Gemmes-le-Robert sous le nom de Jean Le Maître ; — procès-verbal de remboursement, par Me Fay, avocat au Parlement, héritier de Jacques-Jérôme Fay, à la succession de Jacques Mille, d'une rente de 50 livres, etc.

B. 1472. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1768-1769. — Tutelles des enfants mineurs de François Coulliard et de Françoise Le Rouge ; — de Pierre Bellanger et Louise Lebrun ; — de Julien Plessis et d'Angélique Boisseau ; — de Joseph Besongnard de La Bigottière et d'Anne Provost ; — de Jean Chouin et de Jeanne Launay, etc. ; — baux de pensions des mineures Perrine Cottereau et Jeanne Fouassier ; — émancipations de Marie Heslot ; — d'Antoine Bouvet ; — de François Peslier, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Liziard et Antoine Verger ; — Marie Frontault et Louis-François Louvard ; — Antoine Bouvet du Ronceray et les héritiers de Nicolas Edin ; — Jean-Armand de Therve, chevalier, seigneur de Lucé, et Louis Hublin ; — réception d'Élie-Laurent Le Moteux, comme sénéchal

d'assises des châtellenies, fiefs et seigneuries de Bannes, Lefrière, La Jonchère, et Cossé-en-Champagne, charge dont il avait été pourvu par Jacob-Nicolas-François-Mathieu Guitau, écuyer, seigneur de Bannes, et François-Simon Guitau, seigneur de Cossé ; — entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire pour Charles de Vaugirault, Jeanne-Renée de Vaugirault, Louis Berteau, ancien maréchal-des-logis au régiment de Pologne, et Marie-Ambroise de Vaugirault, sa femme, et Louise de Vaugirault, héritiers de Charles-Jean-Marie de Vaugirault, écuyer, seigneur de La Massonnière, leur frère et beau-frère ; — apposition de scellés au domicile de feu Joseph-André Nail, notaire à Ballée ; — procès-verbal d'entérinement de lettres à terrier par Michel-Armand, marquis de Broc, seigneur de Foultourte et autres lieux ; — enquête *de commodo et incommodo* sur la réunion des terres et seigneuries de Bourg-le-Prêtre, Grillemont, les Ifs, Érablais, La Chaluère, La Valette, La Ramée, le fief d'Outrebois, énervé de la seigneurie de Saint-Christophe-du-Luat, en une seule terre, seigneurie et justice érigée en titre de marquisat sous la dénomination de marquisat de Bailly, dont le chef-lieu sera appelé Bailly-Bourg-le-Prestre, en faveur de Jean-Baptiste-Joseph de Bailly, par lettre-patentes du mois d'octobre 1768 ; copie desdites lettres-patentes et de leur enregistrement au Parlement ; — commission rogatoire donnée au bailli de Sainte-Suzanne à la requête du comte de Rochelambert, et donnant pouvoir audit bailli de recevoir l'affirmation des procès-verbaux du garde de M. de La Rochelambert ; — réception de Ferdinand Houdeyer, en la charge de notaire de la châtellenie de Millon, de la seigneurie d'Amné et autres lieux, charge dont il avait été pourvu par Jeanne-Jacqueline de Duminique, marquise de Broc ; — procuration donnée par Louise-Constance Einard, veuve de Marcellin-François-Zacharie de Selles, trésorier-général de la marine, et par Benoiste-Marie-Louise Einard, femme de Jacques-Raymond de L'Hôpital, comte de Sainte-Mesme, à Jacques Boulier de La Fosse, régisseur de la terre du Rocher, afin de former opposition à toute apposition de scellés sur les meubles étant au château du Rocher et dépendant de la succession de leur mère, Françoise Ouvray, veuve de Benoît Einard, chevalier, seigneur de Ravannes, le Rocher et autres lieux ; — retraits lignagers ; — procédures relatives à la plainte portée par Olivier Provost, avocat à Sainte-Suzanne, contre François-Thibault Yver de Touchemoreau ; — à une affaire de coups et blessures.

B. 1473. (Liasse.) — 98 pièces. papier.

1770. — Tutelles des enfants mineurs de Julien Le Piffre et de Jeanne Garnier ; — de Pierre Heurtebize et de Julienne Guichard ; — de Noël Troussard et de Marie-Anne Le Mesle, etc. ; — émancipation de Jeanne Chartier ; — bail de l'éducation de Jeanne Rocher ; — levée des scellés apposés sur les meubles de feu Martin Bruneau, de Saint-Jean-sur-Erve ; — commission rogatoire donnée au bailli de Sainte-Suzanne par le maître particulier des eaux et forêts de Perseigne et Mamers pour entendre des témoins relativement à une plainte portée par François-René Le Doux, écuyer, seigneur de Chammes ; — réception d'Olivier Provost en l'office de juge d'assises des fiefs et seigneuries de Voutré et Monjout dont il avait été pourvu par Catherine-Claudine de Thibault de Noblet des Prés, veuve de Thomas Monnier de Bois-Franc, seigneur des Hauts, et par son fils Godefroy-Thomas Monnier de Bois-Franc des Hauts, mousquetaire du roi ; — réception de Henri-François Boullier des Touches, nommé notaire du marquisat de Montécler, par haute et puissante dame Hyacinthe-Jeanne, marquise de Montécler ; — déclaration des revenus et charges du prieuré de Saint-Etienne de Thorigné par dom François Renaudin, prieur d'Évron, agissant comme procureur de dom François-Jean Mesnier nouvellement pourvu dudit prieuré de Thorigné : les revenus sont évalués à 600 livres, les charges à 388 livres ; copies des provisions de dom Mesnier ; — procédures relatives à des contestations civiles entre René Tireau, curé de Nuillé-sur-Ouette et Anne Desnos, veuve René Bodinier ; — Jean Peslier et Jean Bézirard, tuteur des enfants de Jean Davoust ; — Nicolas Bonneau, curé du Bourg-le-Prestre et dom Rémy Carré, prieur de La Ramée, etc. ; — procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1474. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1771. — Tutelles des enfants mineurs d'Étienne Triffier et de Louise Vallée ; — de Jacques Landelle et de Marie Blanchouin ; — de René Milcent et de Louise Rebours ; — de René Huet et de Marguerite Laze, etc. ; — baux des pension et éducation de Jacqueline Davoust ; — de Marin Mareau ; — émancipation de Renée et de Julien Leboucher ; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Charles-Nicolas Le Ménager, curé de Sainte-Suzanne ; — lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par Jean La Ralde et

Françoise Louvard, sa femme, comme héritiers de François-Louis Louvard, leur frère et beau-frère ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la dame de Hault, engagiste de la châtellenie royale de Thorigné, et le marquis de Flamarens, seigneur, par sa femme, d'Auvers-le-Battans ; — les héritiers de Claude-Augustin Minier et Augustin Minier, titulaire de la chapelle de Sainte-Barbe, au Bourg-le-Prestre ; — François-Emmanuel Paummier, abbé de Bonneval, prieur de Cossé-en-Champagne, et les héritiers de Louis-François Louvard, son prédécesseur au prieuré de Cossé ; montrée du temporel dudit prieuré, etc.

B. 1475. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1772. — Tutelles des enfants mineurs de René Le Deuil et d'Anne Métivier ; — de Jean Péan et de Marie Brossier ; — de Joseph Beauvais et de Renée Perrault ; — émancipations de Jean-Julien et de Michelle Moraine ; — de Mathieu, de Suzanne-Louise et d'Anne-Françoise Bichette ; — de Marie-Renée, Jean-Baptiste et Louise-Renée-Rose La Noë, etc. ; — apposition de scellés, après décès, au domicile d'Anne Pouilleul, veuve Michel Lépine ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Simon Paigné et Marie Chapellier, sa femme, et Charles Torlore ; — François Coutelle et François Mauny ; — François Huet et François et Jean Couléard, etc. ; — acte de notoriété fait à la requête de Nicolas-François Boury de la Fauvelais, grenetier au grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — élection d'officiers municipaux de ladite ville ; — relief d'adresse et de surannation de lettres-patentes du Roi, du 24 octobre 1770, portant réunion des paroisses d'Amné, Lognes, Neuvy, Ruillé, Saint-Julien-en-Champagne et Saint-Symphorien au notariat de Bernay ; — montrée des réparations à faire aux remparts, tours et autres fortifications qui forment l'enceinte de Sainte-Suzanne, ainsi qu'aux bâtiments des halles, de l'auditoire et des prisons de ladite ville ; cette estimation est faite à la requête de messire Mesnard de Seillac, intendant des finances du comte de Provence, à qui la baronnie de Sainte-Suzanne venait d'être donnée en apanage ; les experts constatent que jusqu'à présent il n'y a pas à l'auditoire de salle destinée à renfermer les archives du greffe et attribuent à cet état de choses la disparition des minutes antérieures à 1710 ; — réception de Julien Pichot de La Graverie, comme juge du Bourg-le-Prestre ; — procédures relatives à la recherche des causes de la mort de René Bourné, de Saint-Denis-d'Orques ; — à des coups et blessures ; — à la découverte des individus qui avaient tiré des coups de fusil sur un poteau aux armes du comte et de la comtesse de La Roche-Lambert, placé dans le cimetière de Chémeré-le-Roi, qui avaient détruit ces armoiries et volé le poisson du réservoir du château de Thévalles.

B. 1476. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1773. — Tutelles des enfants mineurs de François Le Masson et de Renée Roisné ; — de Gervais Chailleux et de Marie Le Balleux ; — de Mathurin Bouhourd et de Marie Viel ; — de Joseph Bergère et de Françoise Hossard, etc. ; — émancipations de René et de Louis Bouvet ; — de Marie Levesque ; — de Jacques et de Noël Oustin ; — de Louis Saudubray, etc. ; — baux d'éducation de mineurs ; — appositions et levées de scellés après décès aux domiciles de René-Barthélemi Boussard, curé de Chammes ; — de Julien Poirier, curé de Saint-Jean-sur-Erve ; — de Jean Pellisson, curé de Mézangers ; — d'Augustin Bassoin, etc. ; — réception de René Chamaux en l'office d'archer-garde-huissier des monnaies ; — retrait féodal du lieu de Pivay, en Neuvillette, par Henri-Daniel Nepveu, chevalier, seigneur de Neuvillette, sur Jean Ribault ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Laigneau et Étienne Bouvet ; — le chapître de l'église cathédrale du Mans et le curé de Sainte-Gemme-le-Robert ; copie des lettres de garde-gardienne accordées par le roi Louis XIV à l'église du Mans ; — Thomas Lejard et plusieurs autres laboureurs de la paroisse de Rouëz et Esprit-Pierre Duprat, curé de Rouëz, et dom Thomas Arnault-Lapie, prieur de Tennie, etc. ; — montrée du temporel de la cure de Saint-Symphorien ; — procédures relatives à des affaires de vol et de coups et blessures.

B. 1477. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1774-1775. — Tutelles des enfants mineurs de Guillaume Huet et d'Anne Ragot ; — de Jean Guérin et de Marie Le Balleur ; — de Paul Le Vannier et de Marguerite Allain, etc. ; — émancipations de Françoise Le Go ; — de Gabriel Launay ; — de René et de Marin Mureau ; — de René-Marin, Marin et Michelle Pommier, etc. ; — bail de l'éducation de René et de Michel Pottier ; — interdiction de Michel Bassoin ; — compte de la succession de Joseph Houssier ; — apposition de scellés au domicile de feu Marie Le Meunier, veuve de Joachim Gautret ; — procédures et

sentences relatives à des contestations civiles entre Mathurin Brochard et François Le Monnier ; — Michel-Louis de La Mustière, fermier général de la Vallée-Blandouet, et les époux François Boivin ; — les époux François Le Dormeux et Jean Simon ; — réceptions de caution de Louise-Charlotte Thibault de La Rochetulon, marquise de Courtarvel de Pezé, dame de Salaine et du Boulay ; — réceptions de Joseph-Urbain Bourmault, comme juge du Bourg-le-Prestre, et de René Lalande, comme sergent du fief et seigneurie des Charonnières, appartenant au marquis de Courcériers ; — plainte des officiers du grenier à sel de Sainte-Suzanne contre l'adjudicataire des grandes gabelles de France, au sujet de la mauvaise qualité du sel fourni par lui.

B. 1478. (Liasse.) — 91 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1776. — Tutelles des enfants mineurs de Noël Garnier et de Renée Dauger ; — d'André Moreau et de Marie Puisset ; — de Julien Fauveau et de Julienne Rocher, etc.; — bail de l'éducation des mineurs Renée et François Colombu ; — émancipations de Magdelaine Baiche ; — de Louis-Pierre et de Marie-Louise Bouttier ; — partages des biens de la succession de François Couléard de La Julliettrie et d'Anne Bouvet, sa femme, entre François et Jean Couléard de La Julliettrie ; — de la succession d'Ambroise Bougeault et de Madelaine Paumier, sa femme ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Broul et Julien David ; — Gervais Hureau et les héritiers de Robert Brunet, titulaire de la chapelle de Chellé ; — Jacques Richard et François Chadaigne, etc. ; — réception de René-François Provost de Brée, comme conseiller-avocat du Roi et de Monsieur au bailliage de Sainte-Suzanne ; — procédures relatives à des voies de fait ; — à une affaire de vol ; — à une recherche de paternité d'enfant naturel.

B. 1479. (Liasse.) — 82 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1777. — Tutelles des enfants mineurs de Jean Le Dauphin et d'Anne Oger ; — de Jacques Beauvillain et de Perrine Desmoulins ; — de Julien Turpin et de Jeanne Huet ; — de François Brossier et de Marguerite Granger, etc.; — émancipations de Jeanne Rocher ; — de Jacquine Bourdon ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Cosson et Louis Régereau ; — Martin Girard et Jean Gaudin, etc.; — montrées des chapelles du Rocher et de Chellé et de la métairie des Naillières et dépendances ; — lettres-patentes, arrêt de la Cour du Parlement, procès-verbaux, enquête *de commodo et incommodo,* relatifs à l'échange du pré Saint-Gilles ou pré Cellerier, appartenant aux bénédictins d'Évron, contre une grange et un jardin appartenant aux sieurs et dame Serclot des Guyonnières ; — procès-verbaux et sentence rendue à la requête du sieur Tarot, procureur de la fabrique de Saulges, pour la réduction des bancs de l'église de ladite paroisse ; — sentence prononçant la rectification de l'acte de baptême d'Anne-Charlotte Morteveille, dont on avait oublié de mentionner les prénoms ; — réception de Noël Lesueur, comme huissier royal fieffé de la châtellenie d'Ambrier, membre dépendant de la baronnie de Sainte-Suzanne ; — procédures relatives à des affaires de vol, rébellion envers un huissier, coups et blessures.

B. 1480. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1778. — Tutelles des enfants mineurs de Jacques Lelièvre et de Marguerite Touchard ; — de Louis Chevreul et de Jeanne Ferrand ; — de René Le Meunier et de Marie Le Sain ; — de Julien Bihoreau et de Julienne Livet, etc.; — émancipations de Louis Gaultier ; — de Marie-Rose Prillier ; — de Marie Chevreul ; — de René-Jean Le Roy ; — appositions de scellés après décès aux domiciles de Joseph-Bernardin Bodereau, curé de Cossé-en-Champagne ; — de Jacques Laigneau ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Livet et Pierre Rousseau ; — René Bordin et Guillaume Leduc ; — Julien Provost et Michel Picard, etc.; — partage des biens dépendant de la succession de Joachim Gautret ; — déclaration du temporel du prieuré de La Mancelière, en Thorigné ; provisions dudit prieuré en faveur de Jean Ozanne, etc.

B. 1481. (Liasse.) — 186 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1779. — Tutelles des enfants mineurs de René Chasle et de Marie Guilleux ; — de Thomas Goulard et de Françoise Le Gay ; — de François Macé et de Marie Touchard ; — de Michel Chevreul et de Julienne Pommerais, etc. ; — baux au rabais de pensions et éducations de mineurs ; — émancipations de Magdeleine-Julienne Bichette ; — de Paul Baiche ; — de Jacques Crochard, etc.; — appositions de scellés après décès au domicile de Martin Le Tessier, curé de Chammes ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Corbin et Louis Morin ; — Jacques

Richard et Renée Bigot, veuve Simon Volant; — François-René Le Doulx, seigneur de Chammes, Marthe-Antoinette Aubry de Vastan, veuve de Jean-Louis Portail, président honoraire au Parlement de Paris, et Louis-Gabriel, marquis de Conflans, et Antoinette-Madelaine-Jeanne Portail, sa femme, etc.; — montrées du temporel des cures de Mézangers et de Saint-Jean-sur-Erve; — déclaration du temporel du prieuré de Saint-Étienne de Thorigné, affirmée par dom Alexandre Barbier, prieur d'Évron, au nom de dom François Ragot, prieur titulaire dudit prieuré; — procédures relatives à l'assassinat commis sur la personne de Pierre Edin, de Saint-Jean-sur-Erve; — autopsie de Barbe Godard, trouvée noyée dans la rivière d'Erve; — procès-verbal d'étalonnage des poids et mesures des moulins d'Ambrier et de Feu-Guillaume, en Viviers.

B. 1482. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1780. — Tutelles des enfants mineurs de Nicolas Brunet et de Mathurine Morteveille; — d'Eutrope Le Guicheux et d'Élisabeth Laze; — de Pierre Landeau et de Julienne Masline, etc.; — émancipations de Louis et Marin Perrier; — de Marie-Françoise-Renée, de Renée-Jeanne-Élizabeth et d'Alexandre Duval; — de Marie Pinot; — appositions de scellés après décès aux domiciles de Louis Perrier, notaire à Viviers; — de Julien Leroux, prêtre à Saint-Jean-sur-Erve; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Le Guy et François Thébault, curé de Neuvillette; — Michel Liziard et Pierre Letessier des Sallouillères; — montrées du temporel de la cure de Chammes; — de la métairie des Groyes, en Cossé-en-Champagne; — rectification de l'acte de baptême de Renée-Françoise Le Roy sur les registres de la paroisse de Voutré; — procédures relatives à des coups, blessures et injures; — à l'arrestation du chevalier de Breuilly et de Marie-Jeanne Oury qui voyageaient sans passeport.

B. 1483. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1781. — Tutelles des enfants mineurs de Jean Crié et d'Anne Rable; — de François Jardin et de Marie Bourné; — de Joseph Haiteau et d'Isabelle Langlois, etc.; — émancipations de René-François Bichette; — de Charles Richefeu; — de Julien Cahoreau, etc.; — appositions de scellés après décès aux domiciles de François Bouvet, de Blandouet; — de Pierre-Nicolas Derouin, curé de Thorigné; — de Pierre Blossier, de Neuvillette, etc.; — dépôt du bilan de Jean-Baptiste Mezière, marchand à Évron; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Freslon et Jean Gaudin; — la veuve de messire Jean-Louis Portail, dame de Bouillé, Moncorp et autres lieux; Louis-Gabriel, marquis de Conflans, et Antoinette-Madelaine-Jeanne Portail, sa femme; Guillaume Le Duc et Pierre Brossier; — réceptions de François Marchais, comme notaire royal à Vaiges; — de Jacques-François Aveneau, comme commis-greffier au siége royal de Sainte-Suzanne; — étalonnage des poids et mesures du moulin de Grousteau, en Voutré; — procès d'un individu convaincu de vols de chevaux et de denrées; condamnation à 7 ans de galères avec fustigation et flétrissure; arrêt du Parlement statuant sur l'appel du condamné et réduisant la peine des galères à 4 ans.

B. 1484. (Liasse.) — 168 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1782. — Tutelles des enfants mineurs de Michel Guillet et de Madelaine Pichon; — de François Dehais et de Louise Le Mesle; — de Joseph Dramet et d'Anne Bougué; — de Pierre Daveneau et de Marie Chailleux, etc.; — émancipations de Pierre Sainton; — de François-Michel Beauvais; — d'Hélène Gruau; — apposition de scellés après décès au domicile de Marie Briceau, de Sainte-Suzanne; — dépôt du bilan de René Gaultier, laboureur à Saint-Christophe-du-Luat; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Françoise Rocher et René Gaultier, son mari; — René Bodinier et Louis Tribondeau; — les époux Pierre Crosnier et Mathurin et Jeanne Berthier, etc.; — partage des biens de la succession de René Leboucher; — montrée du temporel du bénéfice de La Margerie, en Cossé-en-Champagne; — déclaration de la consistance du bénéfice de La Mancelière, en Thorigné, par le prieur Charles-Gaspard Paynel; — procédures criminelles contre Jean B..., accusé d'avoir assassiné Perrine Noyer, de Chémeré, et d'avoir ensuite jeté son cadavre dans l'Erve (sans suite); — contre Pierre Morihains, accusé du vol d'un cochon: sentence d'acquittement; — contre François Chéreau, accusé de voies de fait envers le garde-chasse de la terre de Bourgon; — contre René Richefeu, accusé d'insultes envers Jean Neveu, desservant de Blandouet.

B. 1485. (Liasse.) — 118 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1783. — Tutelles des enfants mineurs de Julien Bergère et de N... Guillieux; — de René-François

Picard et d'Ambroise Davoust ; — de Pierre Millière et de Marie Mocquereau ; — de Jacques Dubray et d'Anne Mezière ; — de Jacques Frétigné et de Julienne Lejard, etc. ; — émancipations de Michel Le Monnier ; — de Joseph-Pierre-Jacques Hellault ; — de René Dauphin ; — de Denis Vaigreville, etc. ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de René Bordin de La Chaumondière, de Chémeré-le-Roi ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Echard et Julien Souvré ; — le procureur du roi au Siége de Sainte-Suzanne et Mathurin Marchais ; — partage des biens de la succession de N... Viel, de Neuvillette ; — montrée du lieu de La Richardière, en Saint-Léger ; — procédures criminelles contre Michel P... qui avait dans une rixe donné un coup mortel à son agresseur ; lettres de rémission accordées audit P... (signatures autographes de Louis XVI et du ministre Gravier de Vergennes) ; — contre Mathurin L..., accusé de vol et d'attaque nocturnes.

B. 1486. (Liasse.) — 179 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1784. — Tutelles des enfants mineurs de Louis Tribotté et de Françoise Bruand ; — de Joseph Gasnier et de Marie Le Roy ; — de Michel Brion et de Marie Besognard, etc. ; — émancipation de Jean-Baptiste Levrard ; — apposition de scellés sur les meubles de feue Marie Guérin, veuve Pierre Mareau ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les héritiers de Julien-François Duchesne ; — les héritiers de René Bordin de La Chaumondière et Julienne Barbe, veuve de Joseph Bordin de L'Hommeau ; — les héritiers de Perrine Bessirard et les héritiers de Jean Roblot et de Marie Oger ; — procès-verbal d'entérinement de lettres de commissaire à terrier, obtenues par les religieux de La Chartreuse du Parc, pour les fiefs de leur abbaye ; — par Jérôme Le Clerc, écuyer, seigneur des Gaudesches, pour ses fiefs de La Raguenière, Montmartin, Bourdanchouan et autres lieux ; — partage des biens de la succession de François-Pierre Cavé ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups et blessures ; — contre Jacques M..., accusé d'émission de fausse monnaie ; — ordonnance générale de police pour le bailliage de Sainte-Suzanne ; — autre ordonnance interdisant aux marchands forains de dresser des échoppes ou étaux sans y être autorisés ; — arrêt du Parlement ordonnant la visite, par des commissions spéciales, des cimetières de Saulges, Voutré, Sainte-Gemmes-le-Robert, Mézangers, Neuvillette, Etival, Saint-Christophe-du-Luat, Saint-Léger, Saint-Georges-sur-Erve et Chémeré, pour en constater le degré d'insalubrité et aviser aux moyens de les transférer, s'il y a lieu, en des lieux plus éloignés des habitations ; — procédures relatives au transfert des cimetières de Thorigné, de Saint-Pierre-sur-Erve, de Cossé-en-Champagne, de Bannes, de Chammes, de Blandouet.

B. 1487. (Liasse.) — 118 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1785. — Tutelles des enfants mineurs de Jean Houdiard et de Michelle Janvier ; — de Charles Lemasson et de Marie Oger ; — de François Froissard et de Julienne Félard, etc. ; — baux au rabais de l'éducation de Jeanne Le Meunier ; — d'Anne Massot ; — de Jeanne Chartier, etc. ; — émancipations de Louise-Françoise Harrouard ; — de Michel et Barbe-Françoise Pélerin, etc. ; — apposition de scellés sur les effets do feu Jacques Le Noble, prêtre, demeurant à Blandouet ; — informations sur la certitude des noms de baptême de Charles-René-Louis Coutelle de La Houssaye ; — sur la légitimité de Julienne Veau et la certitude de son baptême en la paroisse de Voutré ; — procès-verbal de reconnaissance d'une erreur dans l'énumération des titres du trésor de la cure de Sainte-Suzanne présumés manquants ; — vente judiciaire de la moitié de la Grande-Maison, sise au bas bourg de Chammes ; — réception d'Olivier-René Provost du Bourion, comme notaire royal au bailliage ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups, blessures, injures, menaces ; — procédures relatives à la translation des cimetières de Neuvillette et de Sainte-Gemmes-le-Robert ; — procès-verbal de fixation du prix des fourrages ; — déclaration par Julien Broult de son intention de porter sur lui dans ses voyages, pour sa sûreté personnelle, deux pistolets à deux coups.

B. 1488. (Liasse.) — 185 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1786. — Tutelles des enfants mineurs de Michel Lefèvre et de Marie Millet ; — de Joseph Langlois et d'Élisabeth Lelong ; — de René Béasse et de Marie Labbé, etc. ; — nomination d'un curateur pour représenter les intérêts de Julien Provost, de Saulges, qui était à l'île Saint-Domingue pour les affaires de son commerce ; — émancipations de François et de Perrine Chartier ; — de Renée Picard ; — de Louise Chamroux, etc. ; — appositions de scellés après décès aux domiciles d'Anne Provost, veuve de Joseph Besognard de La Bigottière ; — de Georges Le Granger, desservant de

Blandouet ; — de Jacques-François-Siméon Le Tourneur, prêtre, titulaire des bénéfices de Davoust, de Godefroi et du Collége, en Saint-Jean-sur-Erve ; — réception des réparations de la cure de Cossé-en-Champagne et du bénéfice de La Rétrivière, en Sainte-Gemmes-le-Robert ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Françoise Hardy et Jacques-Jean de Lépine ; — Charles, prince de Rohan et duc de Montbazon, mari de Louise-Aglaë de Conflans, propriétaire du domaine du Portail, dépendant de la terre de Bouillé, et Noël Chevalier, fermier dudit domaine, etc. ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups et blessures et de vol : condamnation de Pierre G... à la flétrissure et à 5 ans de galères, pour vol de 2 chevaux ; — contre une femme accusée d'avoir célé sa grossesse et occasionné son avortement ; — contre les auteurs de la mort d'un enfant nouveau-né, trouvé dans l'étang de Saint-Léger ; — autopsie des cadavres de Julien Benoist, trouvé noyé dans un trou de minerai de la Lande-au-Rouge, en Saint-Christophe-du-Luat ; — de René Pottier, qui est reconnu avoir succombé à la faim, etc.

B. 1489. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1787. — Tutelles des enfants mineurs de François Garnier et de Geneviève Hamelin ; — de René Brunet et de Marie-Thérèze Morainne ; — de Julien Peslier et de Renée Quesloyer, etc. ; — émancipations de Michel et de Julien Chevalier ; — de Jean Tatin ; — de Catherine et de Renée Crison, etc. ; — appositions de scellés après décès aux domiciles de François Christophe, curé de Bannes ; — de Pierre Beaudet, curé de Sainte-Gemmes ; — de Mathieu Bichette, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Cochon, Jean Veau et autres ; — la marquise de Montécler et Noël-Servais Geslot ; — Olivier Huet et Étienne Fretté, curé de Thorigné, etc. ; — acceptation par les religieuses bénédictines d'Évron d'une partie des biens des religieuses bénédictines de Saint-Denis de Saint-Calais dont la communauté était supprimée ; — montrées de réparations aux temporels des bénéfices de Sainte-Serenne, en Torcé, et de L'Éfrière, en Bannes ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups et blessures ; — de rébellion envers un huissier et ses recors ; — de vol : condamnation de Louis D... à 3 ans de galères et à la flétrissure, pour vol d'un cheval ; appel du condamné en Parlement ; arrêt du Parlement ordonnant un plus ample informé de six mois.

B. 1490. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin.

1788. — Tutelles des enfants mineurs de François Cahoreau et de Louise Belois ; — de Michel Legendre et de Marguerite Richefeu ; — de Jean Bergère et de Jeanne Favry, etc. ; — baux d'éducation de mineurs ; — émancipations ; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Marie Deslais, veuve Guillaume Sédillère ; — de Joseph Morin, curé de Livet ; — de François Provost ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Paul Heurtebize et Jacques-Jean Delépine ; — Jean Lirochon de La Paignaudière et ses frères et sœurs ; — montrées du temporel des cures de Sainte-Suzanne ; — de Saint-Georges-sur-Erve ; — du lieu du Haut-Essard, en Sainte-Suzanne ; — état et estimation des biens-fonds et rentes des successions de Joseph Besognard, sieur de La Bigottière, et d'Anne Provost, sa femme ; — vente judiciaire du lieu de La Pausuère ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups et blessures, de vol et de maraudages ; condamnation de René P..., en 3 ans de galères avec flétrissure, pour vol d'un cheval ; arrêt du Parlement statuant sur l'appel du condamné et commuant la peine des galères en celle de 3 ans de bannissement ; — plainte des curés de Thorigné, Saint-Pierre-sur-Erve et Saulges contre des individus qui entraient dans leurs églises pendant les offices, s'emparaient des places réservées aux chantres et à d'autres personnes, ou se tenaient obstinément dans les passages de l'intérieur de l'église et troublaient ainsi le service divin ; ordonnance du bailli de Sainte-Suzanne pour prévenir le retour de ces abus.

B. 1491. (Liasse.) — 124 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1789. — Tutelles des enfants mineurs de René Le Gris et de Françoise Bessirard ; — de Jean Pichon et de Perrine Coutelle ; — de François Bretonnière et de Louise Pommier, etc. ; — émancipations de Marie Baguelin ; — de Michelle Moquereau ; — de Pierre Lemercier, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Le Guy et Louis Esnault ; — René Souris et Antoine-Jacques-Quentin Duhamel, chanoine de Cambrai, prieur commandataire du prieuré de Montlivoye-en-Amné, représenté par son fermier-général, Jacques Mauboussin ; — les chartreux du Parc et les enfants de Jacques Richard, propriétaires du moulin de La Roche-Brault, en Thorigné, etc. ; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de

Jeanne Filoche, veuve de René Milcent; — d'Anne Desnoes, veuve de René Bodinier; — procuration générale donnée à Joseph-Urbain Bourmault des Loges, procureur fiscal de la baronnie d'Evron, par Louis Morin-Duval qui partait pour Port-au-Prince, en l'île Saint-Domingue, où il devait s'établir comme apothicaire; — retrait lignager de la terre et seigneurie de Courmontais, en Sainte-Gemmes-le-Robert, exercé par Paul-Louis-François de Lépine de Beaulieu, député aux Etats-Généraux, sur les enfants de Joseph-Antoine Livet de La Chéronnière, qui avaient acquis cette terre de Marie-Thérèze Livet du Coudray; — lettres-patentes (imprimées) de Monsieur, frère du Roi, duc d'Anjou et comte du Maine, ordonnant qu'à la diligence de René-Eugène Aubin, feudiste, à Angers, il sera fait commandement à tous propriétaires, engagistes et détenteurs de biens situés dans la mouvance du château d'Angers de faire à un certain jour leurs déclarations censuelles et nouvelles reconnaissances par devant ledit Aubin; — autres lettres patentes (manuscrites) du même, donnant commission au sieur Serveau, feudiste à Evron, de faire savoir à tous les vassaux et tenanciers de la baronnie de Sainte-Suzanne qu'ils auront à faire la reconnaissance des devoirs et redevances par eux dus à ladite baronnie (signature autographe de Monsieur); — procédures criminelles relatives à des individus accusés de menaces de mort et d'incendie et de port d'armes illégal; — de coups et blessures; — de tapage; — de vol; — ordonnance de police concernant le marché aux grains de Sainte-Suzanne.

B. 1492. (Liasse.) — 133 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1790. — Tutelles des enfants mineurs de Michel Bonjean et de Marie-Marthe-Madeleine Frescher; — de Charles Bodereau et de Guillemine Tireau; — d'André Guillon et de Jacquine Janvier; — de François Dagoreau et de Marie Foliot; — de Pierre Esnault et d'Anne Morillon, etc.; — bail au rabais de la pension du mineur Mathurin Duré; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Christophe Le Boul, curé de Saint-Pierre-sur-Erve; — estimations des biens des successions de Julien Varvasseur; — de Jean Saudubray; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Hiacynthe-Françoise Le Mercerel de Châteloger, veuve de Marin-René Le Mesnager, seigneur de La Dufferie, Charles-Hiacynthe-René Le Mesnager de La Dufferie, leur fils, et René Rable; — Renée Gigan et Pierre Trouillard, son mari; Jean-Gilles Houdinière, curé de Chemiré-en-Charnie, et François-Michel Bellanger, son prédécesseur; — procédures criminelles contre Jean-Pierre F..., arrêté pour vagabondage; — contre plusieurs individus accusés du meurtre de Julien Le Roy, de Cossé-en-Champagné; — contre divers autres accusés de coups et blessures, injures, diffamation.

B. 1493. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1756-1759. — Causes d'audiences civiles.

B. 1494. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1759-1762. — Causes d'audiences civiles.

B. 1495. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier, (le 1er feuillet manque).

1764-1765. — Causes d'audiences civiles.

B. 1496. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1767-1768. — Causes d'audiences civiles.

B. 1497. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1770-1771. — Causes d'audiences civiles.

B. 1498. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1774-1775. — Causes d'audiences civiles.

B. 1499. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1777-1778. — Causes d'audiences civiles.

B. 1500. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1779. — Causes d'audiences civiles.

B. 1501. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1779-1780. — Causes d'audiences civiles.

B. 1502. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1780-1781. — Causes d'audiences civiles.

B. 1503. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1781-1782. — Causes d'audiences civiles.

B. 1504. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1782-1783. — Causes d'audiences civiles.

B. 1505. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1782. — Causes d'audiences civiles.

B. 1506. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1783-1784. — Causes d'audiences civiles.

B. 1507. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1784-1785. — Causes d'audiences civiles.

B. 1508. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1786-1787. — Causes d'audiences civiles.

B. 1509. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1789-1790. — Causes d'audiences civiles.

B. 1510. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1790. — Causes d'audiences civiles.

B. 1511. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1765-1767. — Jugements des causes consulaires rendus au bailliage de Sainte-Suzanne.

B. 1512. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1766-1768. — Jugements des causes consulaires.

B. 1513. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1774-1775. — Jugements des causes consulaires.

B. 1514. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1775-1779. — Jugements des causes consulaires.

B. 1515. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1779-1781. — Jugements des causes consulaires.

B. 1516. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1782-1784. — Jugements des causes consulaires.

B. 1517. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1786-1790. — Jugements des causes consulaires.

B. 1518. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1745-1749. — Remembrances d'actes divers ; — acte de vente des lieux de La Havardière et de La Bidaudière, en Saulges, par Simon Provost à Pierre Lefebvre de La Barre ; — édits du Roi portant création de 500,000 livres de rente sur la ferme générale des Postes ; — portant création de rentes à capital remboursable en 10 ans et ordonnant pour le paiement de ces capitaux la levée de deux sous par livre en sus du dixième, pendant le même temps ; — extrait de lettres-patentes confirmant un traité fait entre les commissaires du Roi et ceux des Etats de Languedoc pour un emprunt de 6,000,000 ; — édit du Roi supprimant les juridictions de prévôtés, châtellenies, prévôtés foraines, vicomtés vigueries et toutes autres juridictions royales établies dans les villes ou il y a des siéges de bailliage ou sénéchaussée et les réunissant aux bailliages et sénéchaussées desdites villes ; — arrêt du parlement supprimant des imprimés, etc.

B. 1519. (Registre.) — In-quarto, 7 feuillets, papier.

1751-1754. — Remembrance d'actes divers. — Contrat de vente des lieux de La Baforière, Foraintu, L'Epinay, La Moutonnière, Les Brières, La Dibonnière, Le Carrefour, en Saint-Jean-sur-Erve, par Louis de Masseilles, chevalier, seigneur de Millon, à Mathurin Bordin et à Marie Pélisson, sa femme ; — contrat de mariage de Jacques Le Merlier et de Renée Bertier, veuve de Julien Deshayes ; — réception d'Alexandre Pautonnier comme chirurgien à Sainte-Suzanne, etc.

B. 1520. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets papier.

1760. — Remembrance d'actes divers. — Testament de haut et puissant seigneur Claude-René Thibault de Noblet, marquis des Prés, comte de Créance, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons au régiment de L'Hôpital, seigneur de Thulon, du Terreau, de Chevagny-le-Lombard, des Prés, du Mont-de-France, de Voutré, Monjon et dépendances de la Rагuenière, de Montmartin, de Thorigné et autres lieux, demeurant ordinairement en son château du Terreau, paroisse de Vérosvre, au bailliage de Charolles.

B. 1521. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1766. — Registre destiné à inscrire, conformément aux déclarations du roi, du 13 août 1766, les noms des particuliers qui ont défriché des landes et terres

incultes. — Défrichements par Jean-François Pellisson, de Gennes, d'un nombre indéterminé d'arpents sur les rivages de l'Etang-Neuf, en Sainte-Suzanne ; — par Anne Provost, veuve de Joseph Besongnard, de La Bigottière, de six journaux dans la lande de Beslue ; — par Pierre Gilard et la veuve Langlois de six journaux derrière les rochers de la lande de Sainte-Suzanne ; — par Marin Gaisne d'un journal et demi dans la lande de Saint-Jean, etc.

B. 1522. (Registre.) — In-quarto, 31 feuillets, papier.

1771-1780. — Déclarations de défrichements de landes et terres incultes par François Géhard : cinq journaux de lande à La Petite-Talbotière, en Saint-Léger ; — la veuve Leguicheux, dix journaux dans les landes de Neuvillette ; — Nicolas Trébous, huit arpent de lande à La Coualinière, en Viviers ; — Jean Deshayes, cinq journaux de lande à Marcé, en Saulges, etc.

B. 1523. (Registre.) — In-quarto, 14 feuillets, papier.

1781-1785. — Déclarations de défrichements de landes et de terres incultes par Jacques Choisnet : cinq journaux de terre inculte au lieu des Grands-Bignons, en Saint-Jean-sur-Erve ; — Mathurin Lépinard, trois journaux dans la lande du Houx, en Brée ; — François Jamme, cinq journaux dans la lande de Charnie, etc.

B. 1524. (Registre.) — In-quarto, 15 feuillets, papier.

1786-1791. — Déclarations de défrichements de landes et terres incultes par les représentants du duc de Praslin : trente-deux journaux de l'Etang-Neuf, en Sainte-Suzanne ; — Pierre Bretonnière, cinq journaux de lande aux Sept-Carrefours, en Saint-Léger ; — Louis Chadaigne, trois journaux de lande et un *broussis* (endroit couvert de broussailles) au lieu de La Tréardière, en Saint-Pierre-sur-Erve, etc.

B. 1525. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1736-1745. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1736, 1 ; — en 1739, 3 ; — en 1744, 6 ; etc.

B. 1526. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1745-1750. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1746, 2 ; — en 1748, 2 ; etc.

B. 1527. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1750-1754. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1751, 3 ; — en 1752, 2 ; — en 1753, 4 ; etc.

B. 1528. (Registre.) — In-quarto, 3 feuillets, papier.

1754-1756. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1755, 3 ; — en 1756, 4 ; etc.

B. 1529. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1756-1762. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1758, 1 ; — en 1760, 2 ; — en 1762, 5 ; etc.

B. 1530. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1762-1766. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1764, 5 ; — en 1765, 5 ; etc.

B. 1531. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets, papier.

1765-1769. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1767, 4 ; — en 1768, 1 ; — en 1769, 6 ; etc.

B. 1532. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1770-1775. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1770, 6 ; — en 1772, 3 ; — en 1774, 6 ; etc.

B. 1533. (Registre.) — In quarto, 16 feuillets, papier.

1775-1778. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1776, 6 ; — en 1777, 5 ; etc.

B. 1534. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1779-1781. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1779, 4 ; — en 1780, 12.

B. 1535. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1782-1785. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1782, 7 ; — en 1784, 6 ; etc.

B. 1536. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1786-1788. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1786, 11 ; — en 1787, 6 ; — en 1788, 10.

B. 1537. (Registre.) — In-quarto, 11 feuillets, papier.

1789-1790. — Déclarations de grossesse de filles-mères. Nombre des déclarations : en 1789, 11 ; — en 1790, 10.

Justice de la Chatellenie de Soulgé-le-Bruant.

B. 1538. (Liasse). — 206 pièces, papier.

1683-1700. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Marguerite Le Tessier, femme de Louis Géhard, sieur de La Trouillerie, Jacques Foucault, sieur de Vauguion et Renée de La Porte, sa femme, Renée Meignan, veuve de Valentin de La Porte, sieur de Forges, Pierre et Gabriel Duchesne, Jean Lemasson et Catherine Rezé, sa femme, Philibert, Jean et René Rezé ; — Brandelis de Valory, prêtre, Julien Denouault et les époux René Rezé ; — Marie Cazet, veuve de noble Jean de La Porte et René Rezé ; — Jean Nigleau, sieur de La Rembergerie, et René Ledivin ; — le procureur fiscal et René Ledivin, sieur des Arcis et les enfants d'Étienne Ledivin ; demande en paiement de redevances due à Marie de Montesson, veuve d'Alexandre d'Aché, chevalier, et dame de Soulgé ; — Yvon Bernard, écuyer, sieur de La Fosse et Louis Dupont, écuyer ; — Louis Géhard, sieur de La Trouillerie, et René Lemeinne et Charles d'Aubert, écuyer, sieur de Launay et de Beaulieu ; — Renée du Bois, veuve de Charles-Gallois Labbé, seigneur de Champaignette et Rolland Lasnier ; — Jean-Baptiste, comte de Montesson, seigneur de Soulgé, et Jean Sauvage, etc.

B. 1539. (Liasse). — 210 pièces, papie

1701-1710. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Charlotte Bernard, veuve de René de Montaubon, écuyer, et Marin Philippe, Barbe et Anne Lochin, Julien Brochard et Jeanne Lochin, sa femme, enfants et héritiers de Philippe Lochin et de Phelice Tribondeau ; — Guillaume Barat, curateur de Louise Loy, fille de Jean Loy, sieur de La Corbinière, et de Louise Couespel, et Louis Chauveau, François Le Cerf et Pierre Baudouin ; — Mathurin Daveneau, fermier du four à ban de Soulgé et Jean Raison et Louise Mézière, sa femme ; — Ambroise Gougeon et Marie Maubert, veuve de René Letessier, sieur de La Bersière, et René Letessier de La Bersiére, son fils ; — Guillaume Dubois, sieur de Beauverger, prêtre, titulaire de la chapelle de la Croix, desservie en l'église de Sougé, et Louis Géhard, notaire royal, etc.

B. 1540. (Liasse). — 153 pièces, papier.

1711-1720. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Claude Robin, propriétaire du lieu de Grimault et Guillaume Barat, curateur de Louise Loy, propriétaire du lieu de Queslinière, en Sougé ; — Pierre du Bois, sieur de la Suardière, et Jean Duchesne ; — Marin Dugas et Pierre Leclesme ; — Jean Le Moyne, sieur de Juigné, curé de Soulgé, et François Fraischer ; — Jean-Baptiste Lemercier, sieur du Moulin, et Étienne Carré, sieur du Rocher ; — Daniel Petit, prêtre sacriste de l'église de Soulgé, et Noël Nail ; — Michel Piedoux, écuyer, seigneur des Chapelles, mari de Renée Le Meignan, héritière en partie de feu Pierre Le Meignan, sieur de La Thébaudière, et Philbert Lisiard ; — instance de François Labbé de Champagnette, seigneur de La Mulottière, capitaine de vaisseau, curateur de Renée-Marie, fille d'Antoine Labbé, chevalier, seigneur de Champagnette et de Renée-Françoise de Meaulne, tendant à ce qu'il soit procédé au bail judiciaire de la maison seigneuriale et domaine de Champagnette, des métairies de Champagnette et de Mondamer, du moulin de Mondamer et du droit de dîme sur la paroisse de Bazougers, etc.

B. 1541. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1721-1729. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Adelaïde de Chevreux, fille de Louis de Chevreux, écuyer, seigneur de La Boutonnière et de Perrine-Charlotte Sibille, procédant sous l'autorité de Charles-François de Vaucenay, son curateur, et Maurice Laguillée, curé de Saint-Georges-le-Feschal : retrait lignager des closeries de la Petite-Foucaudière et de la Blanchardière, en Saint-Georges ; — Pierre Langlois et Jean Bouchard et Marguerite Langlois, sa femme ; — Mathurin Chauveau, Anne Durand, sa femme, et Pierre Croissant ; — Pierre Bouvet, sieur de La Grandmaison, et Ambroise Pommerais, René Lavois, André Compagnet, Pierre Truquet, René Bouvard, Françoise Le Hirbec, veuve de Jérôme Gaultier de La Villaudray, et autres propriétaires de biens sis au village de La Coupelière, en Argentré, mouvants du fief de Soulgé ; — Jean

Paulmier, sieur d'Orgemont, Anne Leduc, sa femme, et les héritiers de Marguerite Reillon, veuve Pierre Duchesne ; — Guy-Charles de Valory, seigneur de La Chairé, en Soulgé, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Quesnay, et Gabrielle Boulay, veuve Claude Robin, etc.

B. 1542. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1730-1739. — Sentences rendues sur contestations entre Guillaume Georget, sieur de La Torlais, Françoise Georget, veuve René Péan, héritiers de François Georget, curé de Saint-Denis-du-Maine, leur frère, et Étienne Carré, sieur du Rocher ; — Victor-Henri Le Roux, commandeur de Thévalles, et François Gougeon, propriétaire du lieu de la Grande-Godrie, en Soulgé ; — Charlotte et Élizabeth Vattier et Urbain Robin ; — François-Jacques Hormain, curé de Louvigné, et Jean Duchesne ; — Pierre-François Alexandre de Foyal, chevalier, seigneur de Donnery, La Sourdière, Saint-Lubin en Vergommois, Saint-Georges, Mondamer, les Pipelleries, les Souvries et Monthodeart, et les propriétaires de maison et jardin ayant appartenu à Louis Géhard de La Trouillerie ; — Françoise Pageot, veuve de Louis Lenain, propriétaire de la closerie de Brûlon, en Meslay, et Gabrielle Boullay, veuve Claude Robin ; — Jean Maucour, sieur de Bourjolly, conseiller du roi, lieutenant civil et criminel au siége de l'élection de Laval et François Blanchard, etc.

B. 1543. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1740-1755. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre Le Meignan, supérieur de l'Oratoire du Mans, et Jean Duchesne et consorts ; — Nicolas Denuault et Jean Liziard ; — Gilles Tribondeau et Pierre Tribondeau ; — Julien Rozière, Marie Rozière, veuve Julien Esnault, Perrine Rozière et René Lemercier, sieur de La Nottrie ; — Jeanne Secrétain, veuve de Joseph Lasnier, et Charles Boisseau ; — Marie Lemoyne, femme de René Moraine, écuyer, sieur de La Motte, et M. Barbes du Puyds, curé de Soulgé ; — Nicolas Pleschard, tuteur des enfants nés de son mariage avec Madelaine Guyard, Marie et Françoise Guyard, René Collet et Renée Guyard, sa femme, René Guyard et les époux Charles Boisseau, etc.

B. 1544. (Liasse.) — 129 pièces. papier.

1756-1789. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Guillaume Diguet et Pierre Liziard ; — le marquis de Montesson et Jean Bouessay, Madelaine Beauvais, veuve Étienne Coignard, la confrérie des S. S. Gervais et Protais de la Bazouge, Michel-Louis de La Mustière, mari de Louise Letessier, Jérôme Simon et Marie Duval, sa femme ; — Jacquine Ribay, veuve Pierre Huet, et Laurent-Louis Lemer ; — Pierre Barbes, sieur des Croixettes, héritier de René Barbes du Puid, son frère, ancien curé de Soulgé, et Paul-Louis Pichot, curé actuel de Soulgé, le sieur Leduc, prêtre, titulaire de la chapelle de Saint-Antoine, et les créanciers inconnus dudit sieur Barbes du Puid ; — Julien Provost, propriétaire du lieu et closerie du Grand-Hommeau, en Saint-Georges-le-Fléchard, et François Gougeon, notaire royal ; — Simon Bourgeois, veuf de Charlotte Duchesne, Angélique Fouin, veuve Jean Duchesne, Anne Duchesne et Charlotte Bourgeois ; — Nicolas-Charles-Claude Prévost, chevalier, marquis de Saint-Cyr, ses cohéritiers en la succession de feu le marquis de Montesson et Jean Ferrand, fermier du lieu de Laulnay ; — Jean-François Besnier de La Gastellière, seigneur de Soulgé, de La Cheslenière, et les propriétaires de la closerie de La Mourie, etc.

B. 1545. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1715-1759. — Procès de Marie B..., fille majeure, accusée d'avoir célé sa grossesse et son accouchement (son enfant était venu mort) ; sentence la condamnant à être battue de verges sur les épaules nues par les carrefours et lieux accoutumés de Soulgé par l'exécuteur de la haute justice ; à être marquée d'une fleur de lis sur l'épaule dextre et ensuite attachée au poteau pendant deux heures, le tout un jour de marché, et ce fait à être bannie pour neuf ans du ressort de Soulgé ; — procès-verbal d'exécution de cet arrêt ; — plaintes, informations et procédures relatives au nommé R... qui avait blessé d'un coup de pistolet Claude Cribier, cabaretier à Soulgé ; — à trois individus également accusés de coups et blessures envers Joseph Simon ; — à un vol d'argent commis avec effraction dans la sacristie de Soulgé ; — à un autre vol commis au préjudice de Pierre Ravault, domestique du curé de Soulgé ; — aux époux Jean P..., accusés d'avoir frappé Étienne Le Tessier ; — apposition de scellés après décès au domicile de François Lasnier, curé de Soulgé ; — compte rendu par Marie Griveau, veuve de Mathurin Gaultier, de la gestion tutélaire que ledit Gaultier avait faite des personnes et biens de Perrine, Joseph et Catherine Griveau, enfants issus du premier mariage de Perrine Angot et de Joseph Griveau ; — compte de la succession de François Bastard et de Renée Riffault ; — séparation de biens

entre Jeanne Lebec et René Levillain, son mari; — procédures relatives à une contestation civile entre Siméon Queruau, sieur des Prés, fermier-général de la terre de la Motte-Valleray, et Urbain Besnier, son prédécesseur, au sujet des récoltes provenues sur des pièces de terre de la métairie du Chahain; — règlements des procureurs fiscaux de Soulgé, Paul Vrigné des Simonnières (1747) et Nicolas Seigneur du Hallay (1753), pour la tenue des marchés de Soulgé; — réception de François-Joseph Gary, nommé par le marquis de Montesson, seigneur de Soulgé, ès-offices de greffier et notaire de la châtellenie.

B. 1546. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1760-1790. — Plaintes, informations et procédures relative à Pierre L... accusé d'avoir maltraité Jean Reillon; — à Pierre Perthué accusé de diffamation envers René Duchesne; — à des individus de Soulgé qui avaient battu René Provost, fabricant de papier au moulin du Gohard, en Sainte-Suzanne; — à Michel G... accusé d'avoir séduit Marie Morin; — réceptions de cautions; — enquête pour la séparation de corps entre Jeanne Lebec et René Levillain, son mari; — renonciation de Marie et Renée Pertué à la succession de François Pertué, leur père; — apposition de scellés, après décès, au domicile de René Barbe du Puits, curé de Soulgé; — compte de la succession de Joseph Chevalier, de Renée et Jean Croissant; — retraits lignagers par Urbain Besnier des biens que Michel Lemoyne et les héritiers de Renée Garry, femme dudit Lemoyne, avaient acquis de Françoise Besnier de La Gastellière; — par Renée Cornuau, de la maison de La Bourgeoiserie et d'une pièce de terre, le tout sis en Saint-Georges-le-Fléchard, que Anne Desnoes, veuve René Bodinier, avait acquis de Marie Gormier, veuve Jean Cornuau; — curatelles des enfants mineurs de Jean Carré et de Marie Rezé; — de René Bretonnière et de Françoise Meslay; — émancipations de Renée Le Grand; — de François-Jean, Louise, Françoise et Jeanne-Françoise Gougeon; — réceptions de Louis Defay nommé sergent de la châtellenie par Armand-Mathurin, marquis de Vassé, seigneur de Soulgé (1779); — de Pierre Guyard nommé aussi sergent de la châtellenie par François Besnier de La Gastelière, seigneur de Soulgé (1786); — ordonnances du sénéchal interdisant aux habitants de Soulgé de s'assembler pour tirer le pavois, ce qui était une occasion de rixes et de désordre; — concernant la police des cabarets de Soulgé, etc.

B. 1547. (Registre.) — In quarto, 76 feuillets, papier.

1683-1703. — Sentences civiles; — curatelles, émancipations; — réception de Daniel du Chemin, sieur de Courgé, sénéchal de Thévalles, et de Jérôme Gaultier, sieur du Cléray, avocat au siége de Laval, comme receveurs des consignations près le siége de Soulgé, etc.

B. 1548. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1703-1710. — Sentences civiles, curatelles.

B. 1549. (Registre.) — In-quarto, 7 feuillets, papier.

1711. — Sentences civiles; — acte de donation entre-vifs entre Pierre Brault et Etiennette Vauzelle, sa femme, demeurant au bourg de Soulgé.

B. 1550. (Registre.) — In-quarto, 68 feuillets, papier.

1722-1730. — Sentences civiles.

B. 1551. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1711-1752. — Défauts, affirmations de voyages, productions.

B. 1552. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1731-1742. — Curatelles, renonciations à des successions, affirmations de voyages, productions, défauts.

B. 1553. (Registre.) — In-quarto, 17 feuillets, papier.

1742-1759. — Curatelles, renonciations à des successions, affirmations de voyages, défauts.

B. 1554. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1756-1776. — Curatelles, défauts, affirmations de voyages, productions; — retrait lignager, par Urbain Besnier, de maison et portion de jardin, sises au bourg de Soulgé, que Michel Lemoyne et Renée Gary, sa femme, avaient acquises de Françoise Besnier de La Gastellière.

B. 1555. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets, papier.

1756-1780. — Curatelles, affirmations de voyages, défauts, productions.

B. 1556. (Registre.) — In-quarto, 19 feuillets, papier.

1787-1790. — Curatelles ; — retrait lignager, par Claude, Gabriel et Charles-René Boisseau, de biens, sis au bourg de Soulgé, acquis par la veuve Ambroise Gombert de Louise Robin, veuve de Louis Bigot et cousine germaine des sieurs Boisseau ; — réception de Jean-Michel Reillon de La Blancherie, comme commis-greffier de la juridiction de Soulgé.

JUSTICE DE LA COMMANDERIE DE THÉVALLES, LE BREIL-AU-FRANC ET CHEVILLÉ.

B. 1557. (Liasse.) — 108 pièces, papier.

1673-1730. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Jacques Beudin, Julien Langlois, Jacques Talvatz, Augustin Aoustin, etc. ; — curatelles ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Coutard, écuyer, sieur de Jonchères, prieur de Nuillé-sur-Vicoin, Joseph Périer de La Bizardière, exécuteur testamentaire de Renée Piau, veuve Jean Coutard, Jean Coutard et Renée Duchemin, sa femme, Joseph Duchemin, Charles Frin, Jacques Enjubault ; — Antoine Nail et Claude Bonvalet, veuve de Jacques Couasnon ; — Edme Hilbert, Pierre Philippot et Renée Hilbert, sa femme, et Julien Gaigner ; — le titulaire de la chapelle de La Martinière, la succession de son prédécesseur et le commandeur de Thévalles, etc. ; — procédures relatives à des rixes et voies de fait ; — à un vol commis au château du Breil ; — réceptions de Pierre Chatizel, comme greffier et de François Le Balleur, comme sénéchal de la commanderie ; — procès-verbal d'autopsie d'un enfant nouveau-né trouvé mort dans une mare de la lande de Ramaillé ; — ordonnance fixant les jours des audiences de Thévalles ; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1558. (Liasse.) — 86 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1731-1735. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Lefevre, sieur de La Fautrardière ; — de Marie Pavy, veuve de Jean Coignard, sieur de Ropiteau, décédée au Ropiteau, en Chemeré-le-Roi, dans la mouvance de la commanderie ; — de Guy Brossier, au bourg de Fromentières ; — curatelle de l'enfant mineur issu du mariage de feu Joseph Ouvrard, écuyer, sieur du Moutier, et de Françoise Molléon de Garrigny ; — baux judiciaires des métairies de La Fautrardière, de Blamée, de La Poibelière, de La Grande-Chevrais, de la closerie de La Brasserie, de la maison Maugardé, sise à La Croix-Bidault, à Laval, etc. ; — déclarations des biens tenus de la commanderie, au lieu d'Ardange, en Chevillé, par Jean-Baptiste Le Féron, écuyer, biens provenant de la succession de Louise de Saint-Martin, femme de René Marc de Brie, sieur des Cours, et veuve en premières noces de Jean-Baptiste Le Féron, écuyer ; — d'une partie de la terre de Grelaire, par Louis de Moulins, écuyer, sieur de Rochefort ; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures ; — plumitifs de sentences rendues sur contestations civiles, etc.

B. 1559. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1736-1739. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Michel Baglin ; — vente par décret du four de Malgardé, sis au haut de la rue de Paradis, à Laval ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René-Louis Picard et Pierre Bruand, sieur de La Noirie ; — Jean Château et les époux Pierre Pineau ; — Louis-Charles-Joseph Huger, lieutenant particulier au présidial de La Flèche, tuteur des enfants issus de son mariage avec Marie Négrier, et Jean Juffault et Marie Morin, sa femme ; — Jacques Morisseau et Renée Guillet, sa femme, Pierre Legour et Renée Guillet, sa femme, et Michelle Barbot veuve Armand Doré, les religieuses de La Toussaint d'Angers, André Guyard, les époux Jean Monsallier, Jean Turpin, sieur de La Chevallerie, Pierre Lemonnier du Housseau et Marie Geslot, sa femme, Mathurin Bordin, René, seigneur du Buron, avocat, syndic des Cordeliers de Laval, Guillaume Leduc, sieur de La Blancherie, Maxime Anceny, Armand Doré, Pierre Hamard, Renée Hubert, veuve René Loyand, Renée Rabeau, veuve René Loyand, Anne Bezier, veuve Mathurin Géraud, Guillaume Gaubert, René Bannier, Yves Hamelin, Perine Viviers, Jacques Rozée, Roze Lebrun, etc.

B. 1560. (Liasse.) — 142 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1740-1744. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de François Couet, titulaire de la chapelle des Courtins, décédé au bourg de Cosme, dans la mouvance de la commanderie ; — de Françoise Lher-

mitte, veuve du sieur Geollier; — montrée et vente judiciaire du lieu de La Cherlière, en Astillé; — montrées des réparations à faire aux chapelles, maisons, moulins et autres bâtiments dépendant de la commanderie; — à la closerie du Petit-Montflours, en Montflours; — procuration donnée par Louis-Daniel Le Masson, seigneur du Haras, lieutenant particulier au présidial de Château-Gontier, par Pierre Dublineau, seigneur du Chastellier, assesseur audit siége, et par Pierre Syette, seigneur de La Girardière, conseiller d'honneur audit siége, à François-Marie Gaultier, seigneur de Vaucenay, pour les représenter au Conseil de famille de Jean-Joseph Ouvrard, sieur du Moustier; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Anne Lemonnier, veuve de François Paillard, et Marie Buffebran, veuve de Pierre Le Monnier, sieur de La Maison-Neuve; — Jean Testard, écuyer, seigneur de Chevillé, et Pierre Coureau, Jean Monsallier et André Segrétain, sieur de La Morandière; — Jean Griveau, sieur de La Chevrie, et Guy Lebourdais, etc.; — procédures et enquêtes relatives à des coups et blessures.

B. 1561. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1745-1750. — Curatelles des enfants de Jacques Peslier et de Françoise Angot; — des enfants de Gervais Lezé et d'Anne Labbé; — de la fille de Julien Lacoudre et d'Anne Chaslot; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Louis Millet et de Françoise Talvats; — de Guy Brossier, décédé au bourg de Fromentières, dans la mouvance de la commanderie; — montrée et bail judiciaire de la closerie de La Fromangerie et de la closerie de l'Aistre-du-Bois, en Saint-Ouën-des-Toits; — affirmation de l'inventaire de la succession de Jean Lemonnier par Perrine Razeau, sa veuve; — nomination de Pierre Ricoul comme sergent de la commanderie; — lettres adressées par M. Thévenot, intendant de S. A. S. Mademoiselle, dame de la terre de Thévalles, en Chémeré-le-Roi, au commandeur de Thévalles ou à son représentant, au sujet de redevances réclamées par le commandeur sur la terre de Thévalles, en Chémeré; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Gobard et les époux Jean Mottier; — François-René Marest, seigneur des Brosses, et Gervaise Cigoigne; — Marin Le Hirbec, sieur de La Retallière, et Perrine Noyer, veuve Jean Sarcher; — Louis d'Héliand d'Ampoigné, héritier de Marie Janin, veuve Gastineau, et Jean Triquet; — le curateur de la succession de François Le Pennetier et le curateur de la succession de Sébastien Chevalier, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures.

B. 1562. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1751-1754. — Vente par décret des terre, fiefs et seigneurie de Bouère et de La Vaizouzière, sises en la paroisse de Bouère, saisies réellement sur Marie-Michelle Le Mée, veuve de Daniel Gaultier, écuyer, seigneur de La Villeaudray, et sur Daniel-Anne Gaultier, écuyer, seigneur de La Vaizouzière, Bouère et autres lieux, et Anne Hoisnard, son épouse, à la requête de Léon Leclerc, sieur de Vaumorin; cette terre est rachetée par la dame Le Mée et les sieur et dame de La Villeaudray; elle avait appartenu précédemment à Louis-René, marquis de Brizay; — opposition de Victor-Henri Le Roux de La Corbinière, commandeur de Thévalles, demeurant ordinairement au château de Léraudière, en Poitou, tendant à ce que ladite terre ne soit vendue qu'à la condition de payer la rente en grain due à la commanderie sur la métairie de La Templerie qui faisait partie du domaine de La Vaizouzière; — procédures et sentences rendues sur contestations civiles entre René Picard de La Haudonnière et Pierre Leboucher; — René Deslandes et Jean Houdebert; — les époux Claude Hanuche et René Lemercier; — Louis-François de Meaulne, prieur-curé de Saint-Ouën-en-Champagne, et Jean Houdebert, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 1563. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1756-1763. — Curatelles des enfants mineurs de Michel Georget et de Marie Chauvin; — de Pierre Laisis et de Marie Bessière; — émancipation de Louis-René-Daulumier; — réceptions de François Chon et de René Picard, comme sergents, et de Jean Chauvière, comme notaire de la commanderie; — sentences rendues sur contestations civiles entre Charles Macraigne et Noël-Jacques Le Sueur; — Jean Tribondeau et René Tessé; — les exécuteurs testamentaires de François Guérin, chanoine de Saint-Michel de Laval, et Gilbert Razeau et Anne Guérin, sa femme, Louis Bocquet et Roze Guérin, sa femme, Julien Guérin, secrétaire de M. Helvétius, maître d'hôtel de la Reine, et les autres héritiers du dit François Guérin; — Marie-Françoise Pichot de La Graverie, veuve de

Michel-Jean Dumans, écuyer, seigneur du Bourg-Levêque, et Louis Garry ; — Guillaume Foucault, sieur de Vauguion, et ses co-héritiers en la succession de Louise Pottier, femme de Pierre Le Clerc, et les époux Louis-David Sinandière ; — Marie Le Roy et Marguerite Verger ; — Louis d'Héliand, écuyer, seigneur de Morton, et les héritiers de Jean Triquet, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1564. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1764-1767. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Triquet et de Jeanne Levesque ; — de Louis Millet et de Françoise Talvatz ; — opposition formée par frère Alexis Binet de Montifroy, commandeur de Thévalles, à la vente judiciaire de la terre et seigneurie de Thévalles, en Chemeré-le-Roi, saisie à la requête de Claude-François Cretté sur Laurent-François, comte de La Roche-Lambert, et Michelle-Anne Drouard de Fleurance, sa femme ; opposition tendant à garantir le paiement de la rente de seigle due sur la seigneurie de Thévalles à la commanderie du même nom ; — nominations de sergents par les commandeurs Alexis de Montifroy et Achille-Charles-Alexis de Kérouard ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Chauvain et Jacques Decré ; — Gabriel Marcadé et François Collet ; — Jeanne-Françoise de Meaulne, Charlotte-Renée de La Broise, fille de René de La Broise et de Claude-Angélique de Meaulne et Nicolas Martin, sieur de Beaucé ; — informations et procédures relatives à des coups et blessures; — à des enlèvements de bois dans le taillis des Jariais, situé au haut des landes de La Croix-Bataille et appartenant à la commanderie, etc.

B. 1565. (Liasse.) — 106 pièces, papier, 1 plan.

1768.-1769. — Montrée de biens, sis au village de La Houssais, en Argentré (plan des lieux) ; — retrait lignager du lieu de La Guiternière, en Meslay, exercé par Joseph-François-René Lefevre de La Grandmaison, comme curateur des enfants mineurs de Pierre Blanchouin, sieur des Landes, et de Louise-Rose-Renée Hirbec, sur les époux Pierre Lemesle ; — émancipation de Renée Marguerite Peillon ; — curatelle de la fille mineure de Julien Beauplet et de Perrine Haisteau ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charles Guesdoux, sieur des Pommiers, et Anne Pellé, veuve François Gresland de La Margallière ; — Marie Géraud, Etienne Tauvry et Marie Chevallier, sa femme, Anne Bézier, Renée Dufay, veuve François Jolly, et ses enfants mineurs, les époux Hiérosme Simon, Jacques Longuesve du Coudray et Jeanne-Félicité Géraud, sa femme, etc.; — informations et procédures relatives à des coups et blessures et injures ; — à des vols de bois commis dans le taillis des Jariais, etc.

B. 1566. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1770-1779. — Réception de Jean-René Chauvière comme notaire de la commanderie ; — procès-verbal de l'état du bois des Jariais ; — apposition de scellés sur les meubles de Michel Guillier, décédé à l'hôtellerie du duc d'Anjou, place Hardy, à Laval ; — d'Anne Pellé, veuve François Gresland-Malgallerie, décédée rue du bourg Saint-Jean, en Grenoux ; — de Louise Pinard, veuve du sieur Duchemin de Bléray du Fresne, décédée place Hardy, à Laval ; — montrée de la métairie de La Grange, en Entrammes ; — émancipation de Jean Triquet ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Chadeigne et Pierre Boisseau ; — Pierre Châtillon et Pierre Brunaud ; — Louis Brémond et les époux Pierre Reverdy ; — François Véron de La Fourmondière et Pierre Deschamps ; — le sieur Poullain et le sieur de La Broize, lieutenant des fermes du roi ; — Pierre Turpin, sieur de La Bertinière, et Jean-Baptiste-François Aubert et Marguerite-Henriette de Préaudeau des Mazureaux, sa femme, etc. — Informations et procédures relatives à des voies de fait et injures, etc.

B. 1567. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1780-1790. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Louis Leveillé, prêtre ; — de Guillaume-André Turquety, prêtre ; — entérinement d'une lettre de bénéfice d'inventaire pour Renée Lebourdais, veuve Mathurin Mousset ; — ventes judiciaires d'une maison, sise rue du Pré-Boudier, à Laval, saisie sur Michel Chemineau ; — de la closerie d'Angleterre, en Avesnières, appartenant aux héritiers de Joseph-Julien Verron de La Fourmondière et de Françoise Morière, sa femme ; — partage des biens des successions de Noël Le Sueur et de Marie Eveillard, de Marie Le Sueur, femme du sieur Bourzé, et de Jacques et Noël Le Sueur ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Véron, François Loquier et Louise Véron, sa femme, René Loquier,

mari de Perrine Véron, René Véron, François Haneau, mari de Jeanne Véron, Yves Glamet et Renée Véron, sa femme, et Jacques Guillet et les autres propriétaires du lieu de La Vinatrie, en Quelaine ; — Perrine Duchenay et Antoinette Routier, veuve Noël Duchenay ; — Pierre Guédon des Maillets et René Le Baillif, veuve de Marguerite Bodereau, et René Le Baillif, fils ; — François Raison, sieur du Manoir, et François Mimard, sieur de La Rimallerie, et Renée Poupied, sa femme ; — Charles-Jacques Duchesne de La Borderie et Louis Thoumin ; — Jeanne de La Motte de Beauvais, veuve de Jean-Louis Vital et les enfants de Jean Chauvière, etc. ; retrait lignager de la métairie de Richebourg, en Meslay, exercé par René Bonneau des Varennes sur Philippe Bruneau ; — informations et procédures relatives à des affaires de vol, voies de fait, injures, etc.

B. 1568. (Registre.) — In-folio, 2 feuillets, papier.

1751. — Sentences civiles.

B. 1569. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1726. — Curatelles.

B. 1570. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1728-1738. — Curatelles, émancipations, renonciations à des successions, oppositions à des saisies et ventes judiciaires, affirmations de voyages ; — retrait lignager du fief et métairie de La Mairie, d'où dépend le droit de présentation à la chapelle des Coudrais, en Montjean, et d'une partie du lieu de La Grande-Roche, en Entrammes, retrait exercé par Geneviève Frin sur Ambroise Gombert, qui avait acquis ces biens de Charles-René-Louis Frin, frère de l'ordre de Malte ; — offre d'évantillation de la terre de Voisines et dépendances, sises paroisse de Noyen, et des fiefs de La Voisinière et de Launay, en ce qui en relève de la commanderie, lesdits biens vendus par Marie de Maillé, veuve de Louis de Clinchant, à Louis de Moulinai, seigneur de Rochefort ; — testament de Jacquine Gaultier, veuve de Pierre Blanchouin.

B. 1571. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1738-1748. — Affirmations de voyages pour affaires judiciaires.

B. 1572. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1739-1742. — Retraits féodaux exercés par le commandeur de Thévalles ; — renonciation à la succession de Marguerite Nepveu ; — curatelles ; — oppositions ; affirmations de voyages, etc.

B. 1573. (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1742-1744. — Curatelles, émancipation, renonciation à une succession, affirmations de voyages.

B. 1574. (Registre.) — In-folio, 2 feuillets, papier.

1742-1756. — Affirmations de voyages.

B. 1575. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1745-1747. — Curatelles, affirmations de voyages.

B. 1576. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1747-1750. — Curatelles, émancipations, oppositions à des saisies réelles, affirmations de voyages.

B. 1577. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1748-1757. — Oppositions à la saisie réelle des lieux de La Fromangerie et de l'Aistre, du Bois, en Saint-Ouën-des-Toits, et d'une rente de 30 livres sur la succession d'Urbain-François Le Pennetier et de Jeanne-Françoise Crouillebois, sa femme ; — affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1578. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1750-1751. — Oppositions en matière de saisie réelle ; — affirmations de voyages.

B. 1579. (Registre.) — In-folio, 5 feuillets, papier.

1750-1761. — Curatelles, émancipations, retraits lignagers.

B. 1580. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1751-1753. — Curatelles, émancipations, renonciations en matière de succession, affirmations de voyages.

B. 1581. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier.

1753-1755. — Curatelles, émancipations, affirmations de voyages.

B. 1582. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1767-1776. — Contrat de vente, par René-Urbain-Emmanuel Lefebvre de La Fautrardière de Beaufort et Renée-Françoise Lefebvre de La Fautrardière, sa sœur, aux époux Pierre Lemesle, de la closerie de La Guiternière, en Meslay ; — réceptions de sergents ; — retraits lignagers ; — curatelles ; — affirmations de voyages ; — défauts, etc.

B. 1583. (Registre.) — In-folio. 41 feuillets, papier.

1768-1781. — Nominations et réceptions de notaires de la commanderie ; — curatelles, émancipations ; — défauts ; — affirmations de voyages ; — autorisation du roi de vendre des bois pour subvenir aux réparations nécessaires au temporel de la commanderie ; — contrat de la vente de l'hôtellerie où pend pour enseigne le duc d'Anjou par Françoise Bésier à Pierre de Vaudichon et à Louise Duchemin de La Roche, sa femme, etc.

B. 1584. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1781-1790. — Curatelles, émancipations; — retrait lignager du lieu de Richebourg, en Meslay, exercé par René Bonneau des Varennes sur Philippe Bruneau ; — nomination de Louis-Daniel Courte de Vilcler comme procureur fiscal de la commanderie par le commandeur Jean-Henri de La Laurancie, etc.; — affirmations de voyages pour affaires judiciaires, etc.

B. 1585. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1785-1790. — Curatelles ; — émancipations ; — défauts ; — nomination de Jean-René Hardy comme sénéchal de la commanderie par le commandeur Louis-François-Georges de Vaucouleurs.

BARRE DUCALE DE MAYENNE.

B. 1586. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1745-1785. — Procédures relatives à une contestation civile entre les héritiers de René Châtelais, vicaire de Saint-Georges-le-Gautier, et les héritiers de René Laurent.

B. 1587. (Cahier.) — In-folio, 200 pages, papier (1).

1782. — Mémoire pour les héritiers de René Châtelais contre les héritiers de René Laurent.

B. 1588. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1572-1588. — Procédures civiles diverses ; — Contestations entre honneste femme Jehanne Audoyn, veuve de messire Jacques Marrest, dame de la terre et seigneurie du Hault et Bas-Abattant, et Guillaume Heslot ; — les héritiers de Bernard du Chemin, sieur de Pomperrin, en son vivant bailli de Pontmain, et de Perrine Billard, sa femme, et les héritiers de la dame Billard, veuve Thibert, et le sieur Mérienne, prêtre, au sujet des lieux de La Rousselais et de La Trogandière ; montrée de La Rousselais, sise en Larchamp ; — Jacques Rigault, sieur des Longuerais, et Guillaume Garnier, sieur du Cigne, maître chirurgien ; — requête de Jean de Chalus, écuyer, tendant à ce qu'il lui soit délivré copie de la sentence de la Barre ducale intervenue entre Marguerite-Elisabeth-Renée de La Roussardière, veuve de Louis-Alexandre Bailly de Fresnay, seigneur de La Besnehardière, et Simon-Louis de Chalus, seigneur de La Braudais, au sujet du droit de patronage et de prières nominales de l'église de La Templerie ; le requérant réclame cette copie comme pouvant lui servir de preuve généalogique à l'appui de l'antiquité de la maison de Chalus, à laquelle il appartient par une branche cadette, etc.

B. 1589. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1720-1721. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jacques Tretton de Fiégirard, écuyer, lieutenant des maréchaux de France, et Marie-Anne Treton, sa femme, sœur de Pierre Treton, sieur de

(1) La fin de ce cahier manque.

Baladé, et les époux Joseph Beucher; — Jeanne de Galichon, veuve de Charles de Guibert, écuyer, sieur de La Péronnière, et Louis de Guibert, écuyer, sieur de La Péronnière, fils dudit Charles; — Joseph de La Hautonnière, chevalier, Julien Jary, René Dufour, René Froger, Julien Renaud, Charles de Cornillau, etc.; — Charles Martel, chevalier, et Etienne Millet; — Claude-René de Goué, chevalier, seigneur de Clivoy, et Anne de Goué, veuve douairière de Châtillon; — Charlotte et Madeleine Chevalier et François Aubin, sieur de La Messuzière, président au grenier à sel d'Ernée; — Jean Péronnet, Françoise Bignon, veuve de Daniel-Denis Deschamps, et Jacques-René de Montpinson, baron de Longé, et Renée Deschamps, sa femme; — Louis Abot du Bouchet, chevalier, et Louis Emery; — Charles-René de Tannouard, chevalier, seigneur du Plessis-Bardoul, Lucrèce Peschard, sa femme, et Jean-Joseph, Thérèze et François de Talhouet; — Philippe-René de L'Isle-du-Gast, comte de Saulx, Michel Moriceau, sieur de La Chevallerie, et les religieux de Fontaine-Daniel, etc.

B. 1590. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1721-1722. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre Martin, sieur de Beaucé, avocat, et Bernard Le Goué, sieur de Champvalon; — Suzanne de Nargonne, veuve en premières noces du marquis de Levaré, et en secondes du comte de Brog, et les propriétaires du fief de La Roguinière relevant de la seigneurie du Buron; — Jean Bichon, sieur du Val, bailli civil et criminel d'Ernée et du Pontmain, et Daniel Pousteau, sieur de Launay; — Jean Le Febvre, sieur de Cheverue (Cheverus), et René Messager; — Marie de Bedde de Montausier, femme de Roger, comte de Renaud, et Renée Lorendel, veuve de Jean Mulot; — Jacques Treton, écuyer, sieur de Fiégirard, et Charles Griperay; — Julian-Laurent du Bailleul, chevalier, seigneur d'Orcise, fils aîné de Jean du Bailleul, seigneur d'Orcise, et Guy Bordin; — Joseph de Langan, écuyer, sieur de Beauvais, Pierre Pichon, Jean Labbé et Catherine Davazé, veuve de René Lemetivier, etc.

B. 1591. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1722-1724. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Antoine de Chalus, René Richard, sieur de Villiers, et Gilles Richard, son fils; — Nicolas Bourillion, Pierre Le Guerchois, chevalier, seigneur de Cantelou, lieutenant-général des armées du roi, et Pierre-Hector Le Guerchois, chevalier, seigneur de Sainte-Colombe, conseiller d'État, tous les deux seigneurs de Chasteleuze, d'Averton et de Courcité; — Léonore Duchemin, veuve de René Brault, sieur de La Guérinoudière, Julien Richard, sieur de Saint-Front, et Marie Brault, sa femme; — Jeannne de Gallichon, veuve de Charles de Guibert, écuyer, sieur de La Péronnière, Gabrielle de Gallichon, femme de Jacques de Biards, Elisabeth de Gallichon, veuve de Nicolas de Guibert, et Jean Thimont, etc.

B. 1592. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1725-1726. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Henri Crosat, seigneur marquis de Torigné, seigneur du Plessis Saint-Antoine, Château-Gaillard, etc., et Noël Berdin, sieur de La Moinerie; — Marguerite-Vincente Viel de Torbéchet et Marie Piron du Mézeray; — Vincent Le Blanc et Jean-François de Boivin, chevalier, marquis de Bacquevelle; — Philippe-René de Mauloré, écuyer, sieur de Glatigny, et Nicolas Le Roux, veuf de Charlotte Godichon; — Alexandre Trippier, sieur de La Grange, et François Trippier de La Grange; — Jean-Baptiste Maillard et Charles de Lonlay, écuyer, sieur de La Corbelière, etc.

B. 1593. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1726. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François du Chesnay, Marin du Chesnay, Jean Le Bas et Rose Martinière, sa femme; — Marie Pineau et René Jarry, sieur des Loges; — Marin Le Meusnier, sieur de La Pillonnière, et Jean de Meslay, sieur de La Rouaudière; — Anne Desportes, veuve d'Etienne Foucault, Jacques Hamard et Jean-Baptiste de Hercé, écuyer, seigneur du Plessis; — René de l'Isle-du-Gast, chevalier, comte de Sceaux, Pierre Foubert, François Gaudinière et François Mauguit; — Claude Le Débotté, veuve de Pierre de Pannard, Julian de Pannard, écuyer, fils aîné de feu Pierre de Pannard, etc.

B. 1594. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier.

1728-1729. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Paul de Chupin, chevalier, seigneur de La Baconnière, Marie-Anne du Blanchet, sa femme, et Simon-Louis de Chalus, écuyer, sieur de La Braudais;

— Simon Beaudet, sieur de La Noë, et Jean-Henry de La Villegontier, écuyer; — Léonard Duchemin et René Brault, sieur des Chasteigniers; — André de Vallois, chevalier, seigneur de Villiers, et Jean-François Bernard, sieur de Vaux; — Gabriel-François Le Normand, écuyer, seigneur de Chevigny, et Louis Pouyvet de La Blinière, écuyer, conseiller au Grand-Conseil; — René Tanquerel, sieur de Grand-Breil, et Michel Moreau, sieur de La Cocherie, etc.

B. 1595. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1731. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre-Gilbert-Anne du Bailleul, chevalier, seigneur dudit lieu, baron de Gorron, et Pierre L'Huissier, propriétaire du fief de La Vieuville; — Anne Cazet, veuve de Julien Trippier, sieur de La Grange, et Bertrand Boussin; — Thomas Morice, sieur de La Rue, Mathurin Berthereau et Guillaume Prudhomme; — Madeleine Du Chesnoy, veuve de Simon Gasté, écuyer, Simon-René Gasté, écuyer, leur fils, François de Romaigné et Françoise Renard, sa femme; — Georges Le Bigot, sieur de La Galpichère, Renée-Marie Le Fizellier, sa femme et François Le Gentil, etc.

B. 1596. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1732. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Sébastien Frin, sieur de La Villegontier, sénéchal de Fougères et syndic des Récollets de ladite ville, et la veuve de René Gobil; — Marie Le Pennetier, veuve de Jean Le Goué, maire de Mayenne, sous-gouvernante des filles d'honneur de S. A. R. Madame, et Jean-Charles Lefebvre d'Argencé et Anne Sedillier, sa femme; — Julien Bardoul, sieur de La Garde, René de La Broize, sieur du Domaine, Jean-Marie de La Broize, sieur de Lépinays, Pierre-Augustin de La Broize, Julien-René Osbert et Marie-Anne-Catherine de La Broize, sa femme, Jacques, René et François de La Broize; — Renée Lepineau, veuve de Jean Morice, sieur de La Besnerie, et Thomas Morice, sieur de La Rue; — Jean Godard, sieur de Beauchesne, Marie Goussault, sa femme, Marguerite, Julien et Jeanne-Julienne Goussault.

B. 1597. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1732-1733. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Marie-Marthe Hubert, veuve de Charles-François de Marceul, écuyer, sieur de Bonneville, et Pierre Coutard, sieur du Gué; — Etienne-Louis Radulph, écuyer, sieur de Lestang, Marie-Angélique d'Hubert, sa femme, et Pierre Coustard, sieur du Gué; — Henri Maubert, bourgeois de Couptrain, et Louis Pouyvet de La Blinière, propriétaire de la justice dudit Couptrain; — Mathurin de Launay et Nicolas de Bastard, écuyer, sieur de La Roche; — Jean-Antoine Le Harivel, chevalier, seigneur de Mazet, Jacquine-Elisabeth Coupel, sa femme, et Anne de Romaigné, veuve en premières noces de Julien Fouilleul et en secondes de Louis Le Cerbronnier, sieur des Isles, etc.

B. 1598. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1732-1733. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean-Baptiste de Hercé, écuyer, seigneur du Plessis et les propriétaires de La Huillardière et de La Buffraye; — Michel Thoumin, sieur des Vauxponts, échevin de l'Hôtel-de-Ville et greffier en chef du grenier à sel de Mayenne, Barthelemi Hottier, sieur de La Grâce, René Mesnage et Marguerite Hottier, sa femme, Jean Barbot et Marie Hottier, sa femme; — François Le Secrétain, sieur de La Pommerais, et René Le Bouteiller, chevalier, seigneur des Haris, et ses cohéritiers en la succession de Claude-Jeanne Duverger; — Jacques-Joseph de Langan et René Le Bric; — Gui-Michel Billard de Lorière, chevalier au Grand Conseil, seigneur de Coulonge, Charanton, Veaux, etc., et François Buchard, etc.

B. 1599. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1733-1734. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Guillaume Le Cendrier et Jeanne Dujariel, veuve de Louis Moulin; — Michel Aoustin, sieur de Lorière, et Jeanne Rebuffé, veuve de René Aoustin; — Etienne-Louis Radulph, écuyer, sieur de l'Étang, Marie-Angélique Hubert, sa femme, Robert Dupont, curé de Fougerolles, et Pierre Coutard, sieur du Gué; — Henri-Louis, marquis de Chavagnac, et Louise-Julienne Des Nos, sa femme, et Simon Blin; — haut et puissant seigneur Anne-Agathe de Montmorency, prince de Robecq, seigneur de La Pallu et Le Buron, Michel Moreau, sieur de La Cocherie, Urbain Tripier des Rochers et Jean-Baptiste Tripier de Laubrière, etc.

B. 1600. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1735-1736. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Bertrand, comte du Guesclin, tuteur de

Jacques-Pierre-Gabriel de La Dufferie, clerc tonsuré, et les habitants de Saint-Germain-le-Guillaume; — Pierre Jouys, sieur des Roches, et Suzanne de Chapdelaine, veuve de Julien-Laurent du Bailleul, chevalier, seigneur de Reize; — Mathurin Le Bansais, sieur de La Moltière, et René de La Noë, sieur de Crapon; — Gabriel Monnier, sieur de Neufville, et Pierre Letourneux, sieur de La Chicaudière; — Barbe Crouilbault, veuve de Pierre Guittois, et Philippe-René de Mauloré, chevalier, seigneur de Glatigny, etc.

B. 1601. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1736. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre de Chipre, sieur des Nos, avocat, Marie-Madeleine Paumard, veuve de Julien Damoizeau, et René Foubert; — Marie-Françoise de La Hautonnière, dame de Montaudin et La Pihorais, et Jean Lefizelier, sergent; — Jean-Marie de La Broise, écuyer, sieur des Epinais, et Pierre Bardoul; — Paul Chupin, écuyer, sieur de La Guittonnière, Renée-Anne du Blanchet, sa femme, Julien-René Osbert, écuyer, Thomas de Langer (d'Estanger?), Perine-Renée Osbert, sa femme, Claude-Robert d'Ecochard, sieur de Pontdauphin, Julie-Judicq du Feu, sa femme, et Paul-Alexandre Bailly, chevalier, seigneur du Bourgneuf; — Claude-René de Goué de Clivoy, écuyer, et René Marteau; — Jacques-César du Hardas, seigneur de Houssemaine, et Jean Le Peltier, etc.

B. 1602. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1736-1737. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Julien Le Maréchal et Michel Girault; — René de La Broise, écuyer, sieur du Domaine, et Julien-René Osbert, écuyer, sieur de La Touche; — Anne Cazet, veuve de Julien Trippier, sieur de La Grange, conseiller à la Barre ducale, et René Le Pannetier, sieur des Moulins-Neufs; — Jean Le Fizellier, sieur de Launay, et Joachim Hercent; — Michel Gesbert et Jean Laisné; — Françoise Billard, veuve de Jean-Baptiste de Morel, chevalier, comte de Neuvilette et René Jousset, etc.

B. 1603. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1738. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Auguste-Hyacinthe de Brossard, prieur-commendataire de Notre-Dame de Lincé, curé de Vilfroncourt, et Guillaume Mesnage; — Joseph-Luc de Kerbeau de l'Isle-Goizorand, curé d'Oisseau, Jacques Baguelin et Gilles Derouault; — Joseph Martel, chevalier, seigneur de Landepoutre, et Charles Boudier, sieur de La Tervennière; — Marie-Françoise de La Hautonnière, dame de Montaudin, et Jean Le Lavandier; — Guy de Monestaux, écuyer, sieur du Rocher, et Thérèse du Rocher, veuve de Jean-Baptiste Le Mercerel, etc.

B. 1604. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1738-1739. — Sentences rendues sur contestations civiles entre René-Louis Bordeau et Pierre Beaugé; — Jean Montambault, Jean Le Fizellier, curé de Lévaré, Georges Testard, sieur de La Maisonneuve, Jeanne Le Cocq, veuve Michel Boudier, Jean Faverie, sieur du Péré, Pierre Poitevin et Mathurin Bourdon; — Michel Tréhet et Jean Pichot; — Anne de Bazogers, veuve de Gilbert-René de Chappedelaine, Jean Le Ray, veuf d'Anne Gandon, Françoise Pousteau, veuve Michel Benoist, et René Goret, curateur de la succession des époux André Gautier, etc.

B. 1605. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier (1).

1739-1740. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Nicolas Roussel, sieur de La Bourdais et Gilles de Vaufleury, seigneur de Moncorbeau; — les époux Michel Bardoul et Jean Goyet, sieur de Morand; — Jean Georges, sieur de Jarzé, et François-Alexandre Briand de La Boullardière; — Philippe du Buat, chevalier, prieur-commendataire de Saint-Sauveur de Lohéac, titulaire des chapelles des Gueffiers et des Hayes-Morin, Marie Buron, femme d'Ambroise Morineau, et Joseph Le Royer; — Julien Leclerc du Flécheray, seigneur de Vaumorin, en Saint-Hilaire-des-Landes, et Jean Jamin, etc.

B. 1606. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1740. — Sentences rendues sur contestations civiles entre René de Launay, écuyer, sieur de La Brochardière, et les époux Mathurin Goyet; — Louis de Bastard, sieur de Bouessay, et Mathurin Bouju; — Michel Lefebvre, sieur de Villeneuve, curateur des

(1) Manquent les feuillets 60 et 61 et 65-81 inclusivement.

enfants mineurs de François Bichon et de Renée Lefebvre et Michel Le Fizellier, sieur de La Bouhannerie ; — Jean-François-Victor-Constantin de La Mellière, écuyer, sieur de Saint-Maurice, et Jean Vallet; — Louise de La Place et René-Jacques de Chappedelaine, chevalier, seigneur d'Héménard ; — Jean-Louis Lefebvre de Cheverus, conseiller assesseur au siége de la Barre ducale, héritier mobilier de Jean-René Lefebvre son fils, André de Mortagne, chevalier, seigneur de Barbaize, tuteur des trois filles mineures de Jean-Baptiste Boittin, écuyer, seigneur de La Bouessière et Guillaume Le Jariel de La Bouessière ; — Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont, abbé-commendataire de Savigny, et César Quinton, etc.

B. 1607. (Registre). — In-folio, 94 feuillets, papier (1).

1741. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Trippier, sieur de La Grange, Pierre Foucher et les époux Jean Hubert ; — Jean de Gruel, prieur du prieuré de L'Habit, chevalier de justice des ordres militaires et hospitaliers du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, Jean Gautrin, Michel Le Faucheux et Guillaume Le Tissier ; — François Martin et les époux Guillaume Bichain ; — Charles-François-Léonord de Verdun, chevalier, seigneur de Passais, Louis-Charles Pracontal, écuyer, et Guillaume Hardouin, etc.

B. 1608. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1741-1742. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Couléard, sieur de La Marre, et René Rondeau; — Gilles-François de Villiers, chevalier, seigneur du Rozay, Marc Étoc et le procureur fiscal ; — Michel Rivière, prieur de Belgeard, et Charles de Monthuchon, doyen d'Orbec, prieur de Saint-Jean-de-Bernes ; — René Triquier, sieur de La Ramerie, et Julien-René D'Osbert (D'Aubert), écuyer, et Marie-Anne-Catherine de La Broise, sa femme ; — les époux François Dodard et les époux Jean-François Rommagné, etc.

B. 1609. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1741-1742. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean-Baptiste de Goyon, écuyer, sieur de La Motte, ingénieur du Roi, Marguerite Péronnet, sa femme, Charles-Daniel Deschamps, Renée Boissel, sa femme, Philippe du Breil, sieur de Courbadon, et Jeanne Bond ; — Louis du Plessis-Châtillon et Mathurin Deslandes ; — Marie Gasté, femme de Henri de Nocey de Bouessay et René Fontaine ; — Alexandre de Hericé, procureur de la fabrique de Désertines, et Aimable-Eugène-Eustache, sieur de La Cochardière, et Anne-Léonore Daligault ; — Jean-Baptiste Rabinard, écuyer, sieur des Malicottes, Guillaume Demazeau et Henri Ursent ; — Perrine de Morchesne, femme de Pierre Bellier, écuyer, sieur de Morgerard, et François Trippier, sieur de La Grange, etc.

B. 1610. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1742. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean-Baptiste de Goyon, écuyer, sieur de La Motte, Charles-Daniel Deschamps et Philippe Du Breil ; — Pierre Le Dauphin, sieur de Champrond, et les époux Jean Le Monnier ; — Louis-Alexandre Bailly, seigneur de Fresnay et de Vautorte, et Étienne Le Royer ; — Georges-François de Montéclerc, chevalier, seigneur de Contest, les Loges et autres lieux et Pierre Le Moux ; — Charlotte de Lévaré et René-François de Lévaré, etc.

B. 1611. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1742-1743. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Deschamps, sieur de La Bérangerie, et René Genest ; — François Lottin, sieur de La Bourgaudière, Marguerite Romaigné, sa femme, Paul-François de Rommaigné, sieur de La Lande, et Jean-François de Rommaigné, sieur de La Moricière, notaire royal ; — Julien-René de Launay, écuyer, sieur de La Brochardière, et les époux Mathurin Goyet ; — Jean-François Chalmel, sieur des Moulins, et les époux Marin Terrier ; — Françoise Aubert, veuve de François Lepouriel, sieur de La Basseville, et Jean-François Bernard, sieur de Vaux, avocat au siége de Montaudin; Pierre Collin, prêtre et Jean-Baptiste-Léon Bissy, sieur de La Boultière ; — Fraimbault Jousse et René Jarry, sieur des Loges, etc.

B. 1612. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1744-1745. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Anne des Aulnays, veuve de Michel Jagueu des Besnerys et consorts, et René Tanquerel, sieur de Grandbreil ; — Gilles-François de Brossard, écuyer,

(1) Les feuillets 4 et 32 manquent.

sieur de Neuville, et Pierre Liot, sieur de Beauséjour, et Jean Dugué, sieur de La Porte ; — Marie-Vincente-Claire du Matz du Brossay, dame du Mesnil-Barré, et Madeleine-Renée Houdry, veuve de Jean-Baptiste du Boisbéranger, seigneur de Bois-Mary ; — Pierre-René Gilbert des Vaux, chevalier, seigneur de Lévaré, et les propriétaires du fief de La Verrerie ; — Charles-Élizabeth de Froullay, comte de Montflaux, et Marie Coullange, veuve d'Antoine-Georges de La Massonnais ; — Jean-Baptiste-Fidèle de Montigny, chapelain de la Sainte-Chapelle de Paris et prieur de Saint-Mars-sur-la-Futaye, et les propriétaires du fief de La Pilaye ; — César-Antoine du Plessis-Châtillon, chevalier, seigneur comte de Rugle et Charles Des Nos, seigneur de Pannard ; — François Trippier, sieur de La Grange, et les époux François Le Tissier ; — le tuteur de mademoiselle de Durfort de Duras, duchesse de Mayenne, et Françoise-Thérèze de Montécler, veuve de Pierre-Gilbert-Anne du Bailleul, dame de Gorron, etc.

B. 1613. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1752. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Michelle Louppie, veuve de Julien Thébault, et Jacques Louppie ; — Gabriel-Gallienne et les héritiers d'André Fourmond ; — Simon Baudet et Marie Travers ; — Guy Moutton, Sébastien Crouilbois, Guy Gandon et Joseph Delaporte ; — Françoise Aubert, veuve de François Lepouriel, Paul-Eugène de Vallory et Jean-François Bernard ; — Gilles-François de Villiers et les époux Thomas Aufray, etc.

B. 1614. (Registre). — In-folio, 160 feuillets, papier.

1746-1747. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre Pattier, sieur du Ponceau, avocat au siége d'Averton et Ambroise Sauvage ; — Pierre, Augustin et Louis-François de Chalus, écuyers ; — Jean Piette, sieur de Monfoucault, président au grenier à sel de Lassay, et Marie Gallerie de Montégland ; — Anne-Bonne Caille du Fourny, veuve d'Eugène, marquis de Baugy, baron de Villeneuve-la-Guyard, seigneur de Goué, Fougerolles, La Provostière et Fontenailles, et Jean-Baptiste Coustard ; — Michel Piquet, sieur de La Chapelle, et la veuve de Charles, seigneur de La Haye, etc.

B. 1615. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1747-1748. — Sentences rendues sur contestations civiles entre René-Louis de Mascaret de La Corbière et Françoise de Mascaret, veuve de François Coustard-Ruaudière ; — René-Charles-Pierre de Montreuil, chevalier, seigneur de La Chaux, Charlotte Treton, veuve de René-Charles-Henri de Montreuil, seigneur de La Chaux, François de Largue, meunier au moulin d'Ambloux, et François Guillard, sieur de Fresnay ; — René-Charles Pattier, sieur du Pontceau, Marie-Renée Le Mesnager, sa femme, Charlotte-Elisabeth Le Mesnager, veuve de René Chevallier, seigneur de Beauchesne, Jeanne-Elisabeth Le Mesnager et François et René Bruneau ; — Renée de Lonlay, veuve de François Morice, et Antoine Le Tourneur, tuteur des enfants de Philippe Dubreil, etc.

B. 1616. (Registre.) — In folio, 99 feuillets, papier.

1749. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis-René de Courtalver (Courtarvel), marquis de Pezé, et Louis de Vilsan et Madeleine-Françoise de Biards ; — Gabriel Chorin, sieur du Hameau, et François de Romaigné, sieur de La Fortinière ; — Anne Le Pouriel, veuve de Jean-Baptiste Crosneau et Pierre Lecomte ; — François Hermond et François Millet ; — Pierre Fleury et Louis Brochard ; — Jean-Baptiste Le Lacquet, sieur de La Rivière, et René Chaillou, etc.

B. 1617. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1751. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Poisson des Ormeaux, écuyer, seigneur des Ecottais, et les propriétaires du fief du Champ-Maldant ou Haye-d'Orge ; — Guillaume-Emmanuel de Veaucelles, écuyer, seigneur de La Porte, François-Louis de Chausson des Orgeries, écuyer, seigneur de Cousteltote, de Saint-Nyomer, etc., président au présidial d'Alençon, Françoise-Madeleine de Fleurie, sa femme, Antoine de La Fournerie, sieur de Boisjean, chevalier de Saint-Lazare, et Marie-Madeleine de Veaucelles, sa femme ; — René-Jacques de Chapedelaine, chevalier, seigneur d'Hennard (Hémenard), et Françoise-Renée de Pontavice et Joseph-Louis Tuffin, seigneur des Portes, son mari, etc.

B. 1618. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis-François de Chausson des Orgeries, président au présidial d'Alençon, Françoise-Madeleine de Fleuriel, sa femme, Antoine de La Fournerie, sieur de Boisgeney et Marie-Madeleine de Veaucelle, sa femme ; — André Briand, sieur de La Servennière, Joseph Le

Marchant et Jean Buin ; — Gabriel-François Le Normand, seigneur de Cherrigny, et François Bizon ; — Michel Picquet, sieur de La Chapelle, Perrine Le Pannetier, veuve de René Gestière, Jean-René Ouvrard et Marie Gestière, sa femme, etc.

B. 1619. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1753. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre Coulange, sieur de La Buchardière, et Simon-Louis de Chalus, sieur de La Braudais ; — Anne-Léonore Daligault, veuve d'Aimable-Eugène-Eustache de La Cochardière et Pierre Le Dauphin-Malaisé ; — Jean-Baptiste Le Bossé, sieur de Lautonière et Julien Corbeau ; — Louise-Aimée Frain, demoiselle des Guyonnières, et Pierre-Thomas de Monpinçon, seigneur de Saint-Brice, écuyer, et Anne-Claire Deschamps, sa femme ; — Lancelot de Turpin, baron de Crissé, mari de Madeleine de Moncourt, et Jacques Mille.

B. 1620. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1753. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean-Claude Girard, bourgeois de Paris, fermier-général du duché de Mayenne et des forges de Chailland, et Renée-Caroline de Froullay, veuve de Louis-Marie de Créquy, dame de Monflaux ; — Louis de Liger, seigneur de Léraudière, mari de Jeanne Gobbé, et Madeleine Fouilleul ; — Louis-Marie-Guy d'Aumont, duc de Mazarin et de Mayenne, et Jean-Claude Rabinaud, écuyer, sieur de Suvaranne, fils et héritier de Renée Blanchet, femme de feu Jean-Baptiste Rabinaud, écuyer, sieur des Malicottes ; — Jean-Thomas de Montesson, chevalier, seigneur de Saint-Aubin-du-Désert et du Cormier, héritier principal de Jean de Montesson, seigneur du Cormier, et René Houdou ; — Marie de La Roque, veuve de Guy-Martin de Logé, seigneur de Cigné, et François Launay, etc.

B. 1621. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1753-1761. — Sentences rendues sur procès civils par écrit entre Marguerite-Elisabeth-Renée de La Roussardière, veuve de Louis-Alexandre Bailly, seigneur de Fresnay, Simon-Louis de Chalus, seigneur de La Braudais, et Mathurin Ripault, prêtre (contestation au sujet des droits honorifiques et des prières nominales dans l'église succursale de La Templerie de Cherbé) ; — Michel Gesland et Anne Fourmond, sa femme ; — Jacques-Louis Giffard et Marguerite Achard, veuve de Jean-Baptiste Le Broc ; — Anne-Léonore Daligault, veuve d'Eustache-Pierre Deschamps-Champrond, et Pierre Le Mée ; — François Launay et Nicolas Besnier, chanoine régulier, prieur de Saint-Ursin, etc.

B. 1622. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1756. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Charlotte Maigret et Joseph-François Le Marchant, sieur de La Pierre ; — Claude Morin-Duberry et ses enfants et Claude Quinton ; — Dom Guillaume Liégard, prieur de Savigny, et Nicolas Destays ; — Charles Lory et Jean Lambert ; — François-Alexandre Briand, sieur de La Boullardière, et Joseph Fréard ; — Michel Margerie et François Liger ; — Claude-Jean et Louis Courapied et Pierre Rallier, veuf de Jeanne Courapied ; — Julien de Cornilleau, écuyer, et François Longuève ; — Claude-Etienne Le Royer, écuyer, sieur du Plessis, et René Mauny ; — René Duval, écuyer, seigneur de Villeray, et Thomas Remon ; — Jean-Baptiste Brunol, écuyer, seigneur de Raisteau, et Urbain La Croix, etc.

B. 1623. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1756-1757. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Simon-René Gasté, écuyer, et Louis-Guy Debray et Jeanne Berson, sa femme ; — Charles-Paul-Eugène de Valory, chevalier, seigneur de Montaudin, La Pihorais, etc., et Marie Blot, veuve de Jean Coustard ; — Emmanuel de Pannard, chevalier, seigneur de Chantepie, et Louis Pecatte, prêtre ; — Claude-Etienne Le Royer, écuyer, sieur du Plessis, et Jean et Joseph Morin ; — Jacques-René Le Fizellier, avocat au siége d'Ernée, et Françoise Aubin, veuve de René Arnoul ; — Beuve d'Auray, baron de Saint-Poix, mari de Bonne-Eugénie de Baugy, fille d'Eugène, marquis de Baugy, seigneur de Goué, et Marie Blot, veuve de Jean-Baptiste Coustard, etc.

B. 1624. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier,

1757-1758. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Anne-Emmanuel de Pannard, seigneur de Chantepie et Louis Pécatte, vicaire de Martigné ; — les héritiers de François de Brossard, écuyer, sieur de La Vacherie, et Michel, François et Jacques Forton ; — Jean Duval, Louis Duval, Hiérosme Rabache et Pierre Le Fizellier ; — François Poisson des Ormeaux,

écuyer, Marin Thirault, Louis Soret et Michelle Thirault, sa femme ; — Jean Sauvé, sieur du Bourg, et Joseph-François Pichot de La Morandais ; — messire Claude-Etienne Le Royer, messire René-François Le Royer, demoiselle Marie Le Royer et Marin Préel, etc.

B· 1625. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1758. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Gournay, sieur de La Baguelinière, et René Nouel (Noël), dit la Jeunesse, et Julienne Baloche, sa femme ; — Marie Gasté, veuve de François Tripier de La Grange, et François du Genetay ; — Daniel Le Sueur-Barochas et les époux André Durand ; — Marie-Jeanne Le Brun, veuve d'Alexandre-Henri Petit de La Périère, et Marguerite - Thérèze Gravelle, veuve de Claude de Rommaigné de La Fontainnerie ; — Françoise Sallin et Jean-Baptiste-Léon Bissy, etc.

B. 1626. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier.

1760. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis Defourneaux, avocat, le sieur Graindorge de Marville et Françoise Robidaire, sa femme ; — Jean-René Tanquerel, écuyer, procureur-général fiscal du duché de Mayenne ; — Marie Duval, veuve de François Pouyvet de La Blinière, dame de Chenecutte et du Ribay, et les héritiers de Mathurin Pellier, prêtre; — Philippe-François Thomas, sieur du Taillis, Michelle-Françoise Guimond, sa femme, François Guimond, avocat, Pierre Guimond de La Rufaudière et Joseph Guimond des Riveries, etc.

B. 1627. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1760-1761. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Bonne-Angélique des Vaulx, douairière de Jupilles, dame de l'Epinay, Taillis et Pannard, Joseph Divay et Louise de Cussy, veuve de Pierre Leroux ; — Jean-Claude Rabinant, écuyer, sieur de Suvarennes, et Jean Le Cendrier ; — Pierre Boullier et Pierre Coustard ; — René Liger, Pierre Brou, Pierre Boullevraye et Marie Churin, sa femme ; — Antoine Le Tourneur, sieur de La Libazière, Jeanne-Perrine Lambleux, veuve de Charles de Lonlay, écuyer, et Matthieu de Lonlay, écuyer, etc.

B. 1628. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1761. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Etienne Fauveau et Jean-Baptiste, marquis de Montesson ; — Renée-Jeanne Lefebvre de Cheverus, veuve de Julien-Gervais Bouessay du Coudray, juge criminel à ce siége, et René Geslin et Françoise Bouteloup, sa femme : — Jeanne-Perrine Lambleux, veuve de Charles de Lonlay, écuyer, Antoine Le Tourneur de La Libazière, huissier royal, et Mathieu de Lonlay ; — Jean Goyet, sieur de Morand, et François Guillou ; — Bonaventure de Récalde, écuyer, René Buon et Jacques Agin ; — Joseph de Saint-Georges, seigneur de Reigné, Marie-Anne-Charlotte de Patrix, sa femme, François Fournier, avocat, Marguerite de Patrix, sa femme, Guillaume Frétigné, Olive Blanchetière, veuve Guillaume Fortin, et Jean-Baptiste Pavy ; — Jean Godard, sieur de Beauchêne, et Julien Levayer-Torlière ; — Louis-Charles de Beauregard, chevalier, seigneur du Fresne, et Pierre Dellier ; — Pierre Guimas, chevalier, seigneur de Campzon, et Marin Garnevault, etc.

B. 1629. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1762. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Marie-Rose Deschamps, veuve de Jacques-Bertrand Baglion de La Dufferie, seigneur de Martigné, François Garnier et François Brochard ; — Joseph de Saint-Georges, chevalier, seigneur de Reigné, Marie-Anne-Charlotte Patrix, sa femme, François Fournier et Marguerite Patrix, sa femme, et François Coulon des Rochers ; — François Poisson de Jublains, écuyer, seigneur des Ecottés, et Etienne Grosse ; — Simon-Louis de Chalus, chevalier, seigneur de La Braudais, et Joseph Le Pannetier, sieur des Salles ; — François-Jean-Baptiste Tripier de Laubrière et Renée Carré, veuve Pierre Esnault ; — Jean-Louis de Domaigné, écuyer, seigneur de Buleux, et François Dufeu ; — Marin-René Le Mesnager, seigneur de La Dufferie, et René Barré, etc.

B. 1630. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1762-1763. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre Chabrun, sieur de La Carlière, et la veuve Buchault ; — Armand-Gui-Henri Billard de Lorière, écuyer, conseiller à la Cour des Aides de Paris, et Etienne Jousse ; — Julien Mordret et Claude

Soutif et Anne Blottière, sa femme ; — Jacques-Augustin Bissy, curateur des enfants de Jean Beucher et de Marie-Ambroise Bissy et de Jean Huard, notaire royal ; — Louis-Charles de Beauregard, chevalier, seigneur de Fresnay, et Julien Le Barbé ; — Louis-François-Etienne Orieul de Grand-Marre, seigneur de Cressenville, veuf de Françoise Olivier, Pierre-Paul Boullevraye et Benoît Gesbert ; — Jean-Baptiste de Bercin, grand audiencier de France, héritier de Vincent Le Blanc, aussi audiencier de France, et Jean Chemeau, etc.

B. 1631. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1762-1763. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Louis Pavy des Fontaines, Perrine Le Pannetier veuve René Gestières, les enfants de Pierre-Jean-François Le Pannetier et de Marie-Anne Le Moyne, René Courte, seigneur de La Bourgatrière, conseiller à la Cour des Monnaies à Paris, héritiers du sieur Le Pannetier des Moulinsneufs, et la dame de Cornilleau, veuve du sieur de Gruel, garde-noble de ses enfants mineurs qui aussi étaient héritiers du sieur des Moulinsneufs ; — Louis-François Orieul de Grand-Marc, seigneur de Cressanville, veuf de Françoise-Hortense Ollivier, Benoît Gesbert, Pierre-Paul Boullevraye, N... Gesbert, sa femme, Benoît Rousseau et Guillaume Guilmard ; — Françoise du Bouzet, fille et héritière de feu Pierre du Bouzet, écuyer, sieur de La Salle, et Jean Trideau ; — Gilbert du Bois-Berranger, chevalier, seigneur de La Salle, Jean-Baptiste du Bois-Berranger, chevalier, seigneur de Beauvais, Louise du Bois-Berranger, veuve de Barthélemi Le Vayer, seigneur de La Maurandais, René-Joseph de Malfilastre, seigneur de Marcilly, veuf de Béatrix du Bois-Berranger, tous héritiers de Madeleine Houdry, veuf de Jean-Baptiste du Bois-Berranger, et le curateur des enfants de feu Charles-Maurice de La Broise, etc.

B. 1632. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1763. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Françoise de Logé, dame des Chaires, en Anjou, héritière de Guy-Martin de Logé, seigneur de Cigné, et Louis-François Gallerie de La Tremblaye, écuyer, et Renée Tanquerel,. sa femme ; — Marguerite Bougler, veuve César Quinton, et Marie Ellier, veuve Charles Gobard ; — Jean-Baptiste-Anne, comte de Caradeuc, seigneur d'Andouillé, Saint-Germain-le-Guillaume, Chailland, etc., le tuteur d'Aubine-Louise de Goyon, Pierre Coulange de La Buchardière et N... Lefizellier, sa femme, fille de Michel Lefizellier ; — Jacquine-Françoise Treton de Fiégirard, veuve de Jacques-François Lefrère de Maisons, dame propriétaire des fiefs et seigneuries de Brécé, Favière et Parc-d'Avaugour, et François Gérard ; — Bonne-Angélique des Veaux, douairière de Jupilles, et Louis Lemonnier, etc.

B. 1633. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1763-1764. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Le Royer et François Boullier, sieur de La Touche, procureur fiscal au siége d'Ernée, et ses cohéritiers en la succession de François Boullier et de Jeanne Martin, sa femme ; — Jean et Louis Gascoin du Bourg et Michel Fougeray ; — François de La Meslière, écuyer, et Léonard Belloeuil, curé de Saint-Sanson, Jean-Baptiste-Louis de Domaigné, seigneur de Bulleau et Michel Chailleu, etc.

B. 1634. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1765. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Duchemin du Pré-Baudier et le sieur Le Pannetier de La Coudre ; — Gui-Antoine Fourneau, ancien recteur de l'université de Paris, titulaire de la prestimonie de La Fieudière, et René Drouault ; — Jean-Baptiste du Bois-Berranger, chevalier, seigneur de Beauvais, Jeanne Duchemin, sa femme, et Germain Renou et Jeanne Gobard, sa femme ; — Catherine Robidaire de La Neslière et Julien Christophe ; — Guillaume Foucault, sieur de Vauguion, Jacques Foucault, sieur de La Morinière, Jeanne Foucault de Vauguion, Pierre Foucault de Vauguion, prêtre, héritiers de Louise Pottier, femme de Pierre Leclerc, leur tante, et Pierre Le Pannetier de La Jourdonnière et dame N... Hurel, sa femme ; — Louis de Salcède, écuyer, Marie-Renée Gasté, sa femme, et Michel Martin, etc.

B. 1635. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1765-1766. — Sentences rendues sur contestations civiles entre les époux René Lelièvre et François-Urbain-Joseph Lefebvre d'Argencé, écuyer ; — René-Michel Desaulnois et Bertrand de Bastard de La Caillerie, écuyer ; — Marie-Madeleine de Vauxelles, veuve d'Antoine de La Fournerie, seigneur de Boisgeney, et Nicolas Leboindre ; — Madeleine Tripier, veuve d'André Lemarchant des Noyers, Madeleine Le

Marchand, veuve de Guillaume Dauvel, François-Jean-Baptiste Tripier de Laubrières et Hélène Le Marchand, sa femme, Anne Lemarchand et Jean Rivière; — Michel Briand, écuyer, seigneur de Chazé, Julien Lamberdière et Etienne Levayer; — François Davoust, Julien Lechapt et Pierre-Marc-Antoine de Languedor, chevalier, seigneur marquis de Bethomas, comte d'Averton, président à Mortier au Parlement de Rouen; — Jean-Baptiste Rabeau, Jeanne Berthou, femme de François Mellet, Antoine La Croix, Marie-Angélique Levayer, sa femme, Louis-Augustin et René de Chalus, Jeanne de Cornilleau, veuve de Louis-François de Chalus, etc.

B. 1636. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1766-1767. — Sentences rendues sur contestations civiles entre César de Couasnon, sieur de La Barillère, et René de Chalus, chevalier, seigneur de Maulny; — Marie-Félicité du Plessis-Châtillon, dame de la seigneurie de Lecluse, et Jean Rousseau; — Pierre-Henri de Fromont de Mieussé, chevalier, seigneur de Mieussé, garde-noble de l'enfant issu de son mariage avec N... Macé de Gastines, et César-Augustin Quinton; — Marie Boullevraye, veuve de Bernard Le Faucheux, et René-Joseph de Gasté; — Françoise-Angélique Brochard, veuve de Jean-François-Mathieu Le Boullanger, et Charles-François Guesdon de La Baillée et Marguerite-Madeleine Le Boullanger, sa femme, etc.

B. 1637. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1767. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean Collet et Michel Aoustin de Lorière; — Marguerite Le Breton de Villeneuve, veuve de Nicolas de La Chapelle, seigneur de Saint-Jean-sur-Erve, Jean-Baptiste Fesnerie, René Courte, seigneur de La Bourgatrière, et N... de Gruel, procédant sous l'autorité de Louis-Alexandre-Auguste de Gruel, curé de Charné-Ernée, son curateur; — Julien Baguelin et Julien Derouet; — Marie du Hardas, Guillaume Le Coq, François Collin, Jean Papouin, Pierre Angot et Pierre Jousse, etc.

B. 1638. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, papier.

1768-1769. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Claude-Camille-Madelon Tendron, écuyer, seigneur de Vassé, père et tuteur de Claude-Louis-Marie Tendron, écuyer, issu de son mariage avec Louise de Dommaigné, Marie-Marguerite Tallour, veuve de Gilles-François de La Grandière, René de Bazogers, écuyer, seigneur de La Cour de Grazay, Louis-Jean-Baptiste de Dommaigné, écuyer, René Guyard et Augustin Hochet; — Marie-Anne de Rommaigné, veuve de Claude-Raymond Brochet des Jouvances, receveur des traites de la ville et élection de Mayenne, et Julien Heuveline; — Simon Trippier et Jean-Baptiste Trippier de Laubrière; — Jean Vallette et Etienne Le Royer, sieur des Pariottières, etc.

B. 1639. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1769. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Marie-Roze Deschamps, veuve de Bertrand Baglion de La Dufferie, chevalier, seigneur de Martigné, La Motte-Husson, La Motte d'Aron, etc., et Charles Ursent; — Philippe Lottin de La Houdoulière et François Beunet; — François Le Cronier, sieur de La Quérivière, et Pierre Lhuissier, sieur du Colombier; — René de Bazogers, écuyer, seigneur de La Cour de Grazay, et Jean Pillier; — Alexandre de Vaucelle, chevalier, seigneur de Ravigny, et Françoise de Logé de Cigné, sa femme, héritiers de Marie de Laroque de Cigné, Suzanne et Françoise de Laroque, Pierer Provost et Jean Hubert; — Madeleine Archambault, veuve de Bertrand de Testard, écuyer, sieur de La Caillerie, et René Richer; — Gabriel-Pierre-Armand Tripier, écuyer, sieur de Lozé, auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne et Jean Souchet, etc.

B. 1640. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1769-1770. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Françoise-Jacquine Treton de Fiégirard, veuve de Jacques-François Le Frère de Maisons, écuyer, dame de la terre du Parc d'Avaugour, et les propriétaires du fief de Heusvin; — Emmanuel-Nicolas de Brunet de La Jubaudière et Jean Bugleau; — Emmanuel-Alexis de Tragin, chevalier, seigneur de Cohardon, Moiré, La Gaillarde, Pré-en-Pail et Couptrain, et Pierre-Henri Fromond de Mieussé, veuf de Marie Macé de Gastines; — Charles-Thomas Le Provost, écuyer, seigneur de La Besnardais, Louis-René Germont, écuyer, seigneur de Crinais, Louise Remon, femme du sieur de La Broise de La Guitonnière, et Jean Barré; — Gabriel-Jean de Pontavice, chevalier, seigneur de La Chaudronnerais, Renée-Thérèze Renault, sa femme, et Pierre Sauvage; — François Catois et François Gérard;

— Claude-Gédéon-Denis Dumert, chevalier, comte de Ronnay, seigneur de Bourgon, Aron, Bois-au-Parc et Pierre Huard, etc.

B. 1641. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1771-1772. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Jean-Baptiste de La Beccannière, notaire, et André Clouet, prêtre ; — Michel-François Girard et François-Michel Baloche ; — Louis Panthou et Joseph Faverie, curé de Pré-en-Pail ; — Étienne Mantion, François Guyon, sieur de Grand-Maison, et Jean Douesteau ; — René Volclair et Joseph Neveu ; — Gillonne de La Broise, René-Élizabeth de La Corbière, chevalier, seigneur du Feu, Augustin de Chalus, chevalier, et René de Chalus de Mauny ; — Gilles-François de Villiers, chevalier, seigneur de Rozay, Valfrainbert et La Louvrie, et le sieur de Fontaine, propriétaire de la terre du Pont de Rozay, etc.

B. 1642. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1772. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Gilles-François de Villiers, chevalier, seigneur de Rosay, Valframbert, etc., et les propriétaires de la seigneurie du Plessis-Ruel, en Oisseau ; — Louis-Alexandre-Auguste de Gruel, curé d'Ernée, prieur-commandataire de Saint-Jacques, et Gilbert du Bois-Berranger, héritier de Gabrielle-Rose de La Corbière, veuve de Charles des Nos de Pannard ; — Jean Monnière, sieur de La Branchardière, et Jullien Coueffé, sieur de la Souvatte ; — Jean-Baptiste Le Pannetier de La Fesnerie et Philippe Sadoc, sieur du Pin ; — Joseph Brunet, Jeanne Esnault, sa femme, Françoise Esnault et Mathieu de La Chambre, écuyer, sieur de Vauborel, etc.

B. 1643. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1772-1773. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Michel-Joseph Thoumin des Vauxponts, grand-vicaire du diocèse de Dol, et Joseph Le Cointre ; — Joseph Brunet, Françoise Esnault, sa femme, Jeanne Esnault et Matthieu de La Chambre, écuyer, seigneur de Vauborel ; — Louis-René Lefebvre de Cheverus, bachelier de Sorbonne, curé de Notre-Dame de Mayenne, et Guillaume Pallais ; — Louis-Vincent de Poitou, écuyer, ancien officier au régiment des grenadiers royaux, Madeleine Archambault, sa femme, et Anne Jarry, veuve Jean Foulon ; — Françoise-Jacquine Treton, de Fiégirard, veuve de Jacques-François Le Frère de Maisons et François Guimond, avocat ; — Marie-Mathurine-Renée, Claude-François-Mathurin, Françoise-Adelaïde, Renée-Louise, Jean-Michel et Antoine-Mathurin Lair, tous enfants mineurs de Claude-Louis Lair de La Motte et de feu Marie-Louise Fourcan, Catherine Balloche, veuve de René Le Mesnager et Perrine Lambleux, veuve de Charles de Lonlay, écuyer ; — François Aubin de La Mésuzière, écuyer, ancien chevalier d'honneur au bureau des finances d'Alençon, et François Guillardeau, etc.

B. 1644. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1773-1774. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Julienne-Perrine Chaillou, veuve de Louis de Fourmeaux, Charles-Victor de Grindorge de Marville et Anne-Fançoise Robidaire, sa femme ; — Jean-Baptiste du Bois-Berranger, chevalier, seigneur de Bauvais, Guillaume-François Bichain de La Martinière, administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Ernée, et le sieur Le Jariel de Ladvison, seigneur d'une partie des fiefs du Bary et d'Averton ; — Françoise-Marie du Bailleul, baronne de Gorron, et Jean Debond ; — Louis-Joachim-Paris Pottier, duc de Gesvres et Charles Busson ; — René Tretton, seigneur de Loré, et Nicolas Margotton, etc.

B. 1645. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1775-1776. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Emmanuel-François Lecottier, fermier-général de la terre de Monguyon, et Emmanuel-Alexis de Tragin, chevalier, baron de Cohardon ; — Augustin Gournay de La Bourdais, écuyer, et Richard Marchais ; — Pierre-Joseph Pattier et Jacques-François Balleguer; Renée-Caroline de Froullay, comtesse de Montflaux, veuve de Louis-Marie de Créqui, et Augustin-Toussaint-Fidèle Hochet ; — Michel-Pierre-François, comte d'Argouges, seigneur d'Assé-le-Boisne et de Saint-Georges-le-Gautier, mari de Henriette-Charlotte-Marie de Courtarvel de Pezé, et Pierre Drouelle ; — Claude-Vincent-Jérôme de Guéry, chevalier, seigneur de Bourgon et du Bois-Blin, et les propriétaires des fiefs de La Haye, de Villiers et Morin, etc.

B. 1646. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier (1).

1777-1779. — Sentences rendues sur contestations

(1) Les feuillets 40-68 ont été arrachés.

civiles entre Louis-François Neveu de Préaux, chevalier, président au bureau des finances d'Alençon et grand voyer de Normandie, seigneur de Coulpu, et les époux Jean Blottière ; — Charles-Anne de La Corbière, seigneur des Poiriers, et Jacques-René Gauguelin ; — Jacques-Alexandre Drudes, chevalier, seigneur de Campagnolles, Marguerite-Françoise-Emmanuelle Bouvet, sa femme, et Marie Duhail, veuve de Jean Firmin ; — Adrien-François-Michel Dodard-Desloges, François Guesdon de La Baillée et les propriétaires du fief de La Courteille ; — Gilbert du Bois-Berranger, seigneur de Clivoy, les époux Guillaume Bouessel et Jean-Charles Tanquerel ; — Michel Sublard et François Goupil, etc.

B. 1647. (Registre.) — In-folio, 174 feuillets, papier.

1778-1786. — Enquêtes sommaires et sentences relatives à des contestations civiles entre Jullien Le Meusnier et Marin Mesnage ; — René Richard de La Martinais et Cie, négociants, et Jean Plagué ; — Claude-Pierre Lefeuvre de La Falluère, chevalier, seigneur de La Falluère, et Joseph-Emmanuel-Marie Thomas, sieur de Chastenay, président au grenier à sel de Mayenne ; — François Riou et François Fougeray, — Géneviève Brochard de Lauberdière et les époux Geoffroy Debond; — François Boutros et Jean-Martin du Bourg et Renée-Marie Boutros, sa femme, etc. ; — réceptions de Jean-Baptiste-Mathurin Jamelin et de Jacques-François Bissy comme avocats à la barre ducale ; — curatelles des enfants mineurs de Julien Planchais et de Françoise Jourdin ; — de Julien Vannier et de Jeanne Brault ; — de Jean Le Doyen et de Jeanne Roussel, etc.

B. 1648. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1782-1784. — Sentences rendues sur contestations civiles entre François Le Génissel, sieur de La Copière, et François-René et René Duval ; — Maurice Simon de Gasté de La Pallu, écuyer, seigneur de La Pallu, Le Buron, Jean Girault, Michel Buais et Michel Rallu ; — Anne-Victoire-Félicité du Bailleul de Lucé ; — N... de Torchamp, chevalier, et la veuve Noel Girault ; — Augustin de Chalus et la veuve du sieur Talvas ; — Marie-Pétronille-Rosalie de Marguerie, femme de François de La Broise de Raizeux, et les propriétaires du fief de Bellegarde ; — Louis-Augustin Auray et François-Jean Bichain de Montigny, écuyer, et Charlotte-Renée-Anne Chevallier de Beauchesne, sa femme; — Jean-François-Charles Bonnard de Beaudreul, chevalier, seigneur de Moliens en Beauvaisis, et Louise-Marie-Julienne Trippier de La Grange, veuve de Jean-René Tanquerel, écuyer ; — François Treton de Vaujuas, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Vaujuas, Saint-Victor, Loré, etc., lieutenant des maréchaux de France, et René Pottier, etc.

B. 1649. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1785-1786. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Julien de Lorière et François-Nicolas Guenet ; — Marie-Anne-Gillette Guimond de La Rifaudière, Nicolas-Pierre-François Guimond de La Rifaudière et Joseph Le Rétrif, dit La Tour ; — Zacharie-Thomas Moullin de Vaucillon, procureur fiscal de la Barre ducale et Jean Touzeau ; — Pierre Le Nicolais, Julien-Louis Le Nicolais de Clinchamps, écuyer, greffier en chef du bureau des finances d'Alençon, Victoire Le Nicolais, sa femme, héritiers bénéficiaires de feu Pierre Le Nicolais, écuyer, seigneur de Bourgon, et René Drouet, notaire royal ; — Robert-Pierre-Gabriel Trippier de La Fresnais, écuyer, et Charlotte Verron, veuve de François Pousteau, etc.

B. 1650. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1788-1789. — Sentences rendues sur contestations civiles entre Pierre-Joseph Pattier, officier de feu Mgr le duc d'Orléans, les époux Marin-Michel Chevrinais, Jean-Baptiste Gallerie de Beslay, écuyer, Françoise de Lonlay, veuve de René Jarry des Loges, Brice-Marie-Marguerite Colombu, veuve du sieur Briqueville ; — Jean-Marie-Emmanuel de Lonlay, écuyer, baron de Villepail, Saint-Cyr-en-Pail, Les Loges, La Gasnerie, Monharoust, sous-lieutenant de la garde du corps, et la veuve Jean Bédel ; — Emmanuel-Marie, marquis de Tragin, seigneur de Pré-en-Pail, Boulay, Saint-Samson, etc., et Pierre Savary ; — François-Jean Bichain de Montigny, seigneur de La Tour, et Jeanne-Renée Pinchinal, femme d'Adrien-Louis Lecomte, chevalier ; — Julien Le Maire, chevalier, seigneur de La Galbaudière et de Cordouan, Jacquine-Perrine de Biars, sa femme, et Marie-Renée-Henriette de Biars, veuve de Louis-Jacques-Armand de Gagnon, comte de Vilaines ; — Jacques-Alexandre Doynel, comte de Montécot, premier chambellan du comte d'Artois, Jeanne-Henriette Thibault de La Carle, sa femme, et François Durand, etc.

B. 1651. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1720-1721. — Procès-verbaux de retraits lignagers, de nominations, de prestations de serment et d'affirmations de rapports d'experts, de réceptions de cautions ; — de réception de Pierre Bouessay, sieur de La Morinière, comme lieutenant-général civil et criminel du duché de Mayenne.

B. 1652. (Registre.) — In-folio. 100 feuillets, papier.

1725-1728. — Procès-verbaux de retraits lignagers, de réméré, de réceptions de cautions, de nominations et de prestations de serments d'experts, etc. ; — attestation donnée aux religieux de Fontaine-Daniel par les juges et avocats de la Barre ducale déclarant que le droit de ventes et issues introduit par l'article 174 de la coutume du Maine se perçoit dans toute l'étendue de la mouvance du duché de Mayenne, excepté dans quelques châtellenies éloignées de la ville de Mayenne, comme La Poôté, Lignières, Lévaré (en partie) et en quelques autres ressortissantes à ladite Barre, dans l'étendue desquelles il ne se perçoît que des ventes simples; mais que, comme les actions et poursuites concernant les domaines de Fontaine-Daniel sont portées devant la justice particulière de l'abbé et des religieux dudit lieu et les appels en ressortissent au présidial de Château-Gontier, les attestants ne peuvent dire si ladite abbaye n'a pas coutume et droit de percevoir ventes et issues dans la mouvance de ses fiefs ; les attestants ne peuvent dire non plus si le commandeur de Quittay, qui a des fiefs dans la paroisse de Châtillon, et le seigneur d'Assé-le-Bérenger qui en a dans la ville de Mayenne, sont en droit de percevoir des ventes et issues, parce que Quittay et Assé-le-Bérenger sont dans le ressort du présidial du Mans, et non dans celui de la Barre ducale; — réceptions de René Lorgerie comme juge civil et criminel de la châtellenie de Pontmain à La Tannière ; — de Louis Sougé comme juge civil et criminel des châtellenies d'Averton, Courcité et Forêt-de-Pail ; entérinement des provisions de cet office accordées audit Sougé par Hector Le Guerchois, chevalier, seigneur de Sainte-Colombe, Saint-Germain et Saint-Martin, de Varreville, Averton, Courcité, etc.

B. 1653. (Registre.) — In folio, 100 feuillets, papier.

1742-1743. — Procès-verbaux de retraits lignagers, de nominations, de prestations de serment et d'affirmations de rapports d'experts, de réceptions de cautions, etc.

B. 1654. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1750-1751. — Procès-verbaux de retrait lignager, de réceptions de cautions, de nominations, de prestations de serment et d'affirmations de rapports d'experts.

B. 1655. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1768-1771. — Procès-verbaux d'oppositions à des ventes d'immeubles ; — de saisie de la terre de Buleu et de ses dépendances, en Marcillé, à la requête de René Guyard, avocat à Mayenne, sur René de Bazogers, écuyer, seigneur de La Cour de Grazay ; — de retraits lignagers, de nominations, de prestations de serment et d'affirmations de rapports d'experts, de réceptions de cautions ; — actes de tutelle, d'émancipation, etc. ; — provisions de l'office de maître particulier des eaux et forêts du duché-pairie de Mayenne, accordées à Julien-Joseph Lalande par Louise-Jeanne de Durfort de Duras, duchesse de Mayenne.

B. 1656. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1771-1772. — Procès-verbaux de réceptions de cautions, de nominations, de prestations de serment et d'affirmations de rapports d'expert ; — du retrait féodal par Jean-Baptiste-Anne, comte de Caradeuc, seigneur châtelain de Chailland, Papillon, La Mare, etc., demeurant au château du Ménil-Barré, en Andouillé, sur Jean-François Ricou, de biens acquis par ce dernier de Jeanne-Françoise de Meaulne ; — de la réception de Julien-Louis Le Nicolais de Clinchamps en l'office de bailli civil et criminel de Landivy et Mausson, dont il avait été pourvu par Benoiste-Marie-Louise Esnard de Ravannes, femme de Jacques-Raymond de L'Hopital, comte de Sainte-Mesme.

B. 1657. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1717. — Affirmations de voyages.

B. 1658. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papiers

1726-1728. — Affirmations de voyages.

B. 1659. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1742-1744. — Affirmations de voyages.

B. 1660. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1748-1749. — Affirmations de voyages.

B. 1661. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1771-1773. — Affirmations de voyages.

B. 1662. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1739-1740. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Hugain et de Thugalle Bordelet ; — de François Gaultier et de Marie Deslandes ; — de Pierre Foucault, sieur de Vauguion, et de Catherine Pottier ; — de Jean-André Delaunay, écuyer, sieur de Gousant, et de Catherine Baguelin, sa femme, etc. ; — émancipations d'Anne-Louis et Marie Gautun ; — de Julien Hairie ; — de Jean-Baptiste Briand ; — de Jean-Baptiste-Charles-François Billard de Lorière ; — de Léon Goyet, etc. ; — interdictions.

B. 1663. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1747-1748. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Vilfeu et de Marie Enjuère ; — de François-Henri Beaugars et de Renée-Marguerite-Geneviève Sénéchal ; — de Jean Liot et de Marie Moreau ; — de François Brullay et de Catherine Dutertre ; — de Pierre-René Gilbert des Vaux, seigneur de Levaré, et de Françoise Anzeray de Courvaudon, etc. ; — de Pierre et de Renée Duchesne ; — de François-Gilles, d'Antoine et de Renée Crosneau ; — de René Marest ; — de René et de Marin Buchault, etc.

B. 1664. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1755-1756. — Curatelle des enfants mineurs d'Étienne Mellier et d'Anne Delahaye ; — de René Beucher et de Michelle Huet ; — de René Le Cendrier et de Marie Chesnot ; — d'Augustin-Benjamin Dugué et de Renée Dugenetays, etc. ; — émancipations de Françoise-Anne, David-Daniel et Marie-Françoise Deschamps ; — de Robert, Jean-Baptiste, Marie et Julienne Le Sage ; — de René Hédou ; — de Jeanne, Jean-François, Françoise, Michelle et Madeleine Pivette ; — de Marie-Anne des Aulnois ; — de François et de Marie Roche, etc.

B. 1665. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1768-1769. — Curatelles des enfants mineurs de Guillaume Chérot et de Gabriel Marcadé ; — de Denis Dujarier et de Renée Dalifard ; — de César-Elisabeth Moyné de La Barbotterie et de Sainte-Hélène Taburel de La Châteignerais ; — de Julien Fouché et de Jeanne Margerie, etc. ; — émancipations de Pierre et de Marie Pommier ; — de Pierre Letourneux ; — de Marin, Renée et Marie Grudé ; — de Marie Goyet ; — d'Anne Herblin ; — de Michel et d'Anne Garnavault, etc.

B. 1666. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1778-1781. — Curatelles des enfants mineurs de Gilles Debond et de Marie Védier ; — de François Perthuis et de Marie Recton ; — de Henri Trouilliard et de Julienne Gandais ; — de François Bergue et de Marguerite Giffard ; — de Julien Lépinay et de Françoise Girault ; — de René Tarière et de Françoise Outin ; — de Jean Rocher et de Catherine Jacquet, etc. ; — émancipations de Guillaume et Marie Deslais ; — de Julien Hubert ; — de François et Jeanne Girard ; — de Rosalie-Victoire Trippier de La Fresnais, etc. ; — interdictions.

B. 1667. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1784-1786. — Curatelles des enfants mineurs de René Dupuy et de Jeanne Garnevault ; — de Jean Perthuis et de Jeanne Rocton ; — de Jean Boullier et de Marie Portais ; — de René Travers et de Madeleine Fosse ; — de François Treton de Vaujuas, chevalier, seigneur du Grand-Oisseau, de Loré et autres lieux, et de Marguerite-Elisabeth Le Frère de Maisons, etc. ; — émancipations de René Métairie ; — de Marguerite Havet ; — de Louis-Jean Bellanger ; — de Suzanne-Philippe, Marie-Hortense et Louis-Armand Guillard ; de Thérèze, Jeanne-Marguerite, Renée-Hélène et Louis-Ambroise Jouanne, etc. ; — interdictions.

B. 1668. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1786-1788. — Curatelles des enfants mineurs de René Le Monnier et de Michelle Prudhomme ; — de

Michel Havard et de Renée Baguelin; — de Julien Gauthier et de Jeanne Bignon; — d'Ambroise Muzanger et de Julienne Le Tourneux; — de Léon Mongondry et de Marie Le Moinne; — de Jean Fouqué et de Renée Corme; — de Jean Jamelin et de Marie Neveu; — de César-Éléonor, comte de Sarcus, chevalier, et de Jacquine-Hyacinthe-Charlotte Le Mesnager de La Dufferie, etc.; — émancipations de Julienne-Thérèze, Etienne, Marie-Julienne et René Chennevière; — de Joseph Le Vayer; — de René-Jean Drouet; — de René, Jean, Anne et Françoise Rondeau, etc.; — interdictions.

B. 1669. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1770-1772. — Lettres-patentes, édits et déclarations du Roi: confirmant les délibérations de l'Assemblée générale du clergé des 23 mars et 27 avril 1770 au sujet du don gratuit de 16,000,000 de livres; — concernant le commerce des grains; — portant création des Conseils supérieurs de Justice pour remplacer les Parlements abolis; — portant règlement pour la procédure; — supprimant la Cour des Aides de Paris; — créant et supprimant des offices dans le Parlement de Paris; — confirmant les anoblis depuis 1715; — rappelant les prêtres décrétés ou bannis; — réglementant le collége de La Flèche; — concernant les études et exercices des élèves en chirurgie, etc; — arrêts du Parlement et du Conseil supérieur de Blois contre des écrits impies ou séditieux; — relatifs à la mauvaise tenue des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Fort, en Anjou; — remontrance au Roi par les magistrats de la Barre ducale sur la suppression du Parlement de Paris et la création des Conseils supérieurs.

B. 1670. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier.

1642-1647. — Extraits de contrats. — Ventes: à noble François Garnier, sieur de Nerbonne, par noble René Lefebvre, sieur d'Argencé, prévôt de Mayenne, d'une pièce de terre, nommée La Perrière; — à Barbe Ramé, veuve de Michel Moriceau, par Guillaume Rocher, de biens sis près de la lande de Saint-Fraimbault-de-Prières; — à Jean de Rommaigné, sieur de La Fontainerye, par René Jambains, de la closerie de La Rabottière, en Moulay; — à René de Champagne, vicomte de Neuvillette, du fort gallo-romain de Jublains: « Messire René de Champagne, « vicomte de Neufvillette, demeurant audit lieu, a fait « présenter le décret contenant l'adjudication par « décret faite au siége du duché de Mayenne, le dernier « jour de juin mil six cens quarante-deux, contenant « que le vieil château des murs de Jublains a esté « vendu et adjugé à René Biberon pour luy ou autre « que il pourra nommer dans six mois, à la somme de « deux cens soixante livres, au pied duquel est l'acte « contenant que ledit Biberon a nommé audit acquest « la personne dudit de Champagne, auquel décret il n'y « a aucun acquit des ventes, et a ledit décret esté randu « à Me François Martin, procureur dudit de Champagne, « après y avoir rapporté extrait de ladite notiffication, « et a payé pour le droit et l'extrait cent dix sols »; — à Jean de Goué par Pierre Davy, seigneur de Sertauville, des terres de La Provostière et du Haut-Plessis, en Fougerolles; — à René d'Orcise, écuyer, sieur de Villeneufve, par les époux Julien Chappeau, de biens provenant de la succession du sieur Favière, etc.; — bail à rente par Julien du Bois-Berranger, écuyer, sieur de La Gaudrière, et Jeanne Liger, sa femme, à Lancelot du Fueillet, écuyer, sieur des Hayes, du tiers de la closerie du Plessis, en Saint-Germain-le-Guillaume, etc.

B. 1671. (Cahier.) — In-dix-huit, 100 pages, papier.

1676. — « Arrest de la Cour de Parlement portant « règlement des taxes des officiers de Justices des « Duchez et pairies de Mazarin, de La Melleraye et de « Mayenne, et des prévostez et justices subalternes qui « en dépendent, du 23e jour de juillet 1676. » — Copie manuscrite d'un livre imprimé à Paris, en 1677, chez J. Chardon, rue de la Bûcherie, à l'image Saint-Louis.

B. 1672. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1715-1718. — Criminel. — Procédures contre Piere S..., accusé du meurtre de François Le Bouvier, de Martigné; — Michel S..., accusé du meurtre de Louis Huneau, de La Bigottière; lettres de rémission accordées audit S... qui est reconnu avoir occasionné la mort de Huneau sans avoir eu l'intention de la donner.

B. 1673. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1772-1779. — Criminel. — Plaintes en matière de coups et blessures et de subornation de témoins portés par Michel Moussay, Pierre Senant et René Gasté.

B. 1674. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1764-1790. — Sentences rendues en matière criminelle. Condamnation de Simon V... à la fustigation, à la marque et à cinq ans de bannissement, pour vol d'une fourchette d'argent ; — des nommés R... et P..., à la pendaison, pour tentative d'évasion des prisons de Mayenne et attentat à la vie du geollier ; — de Catherine H... (contumace), à la même peine, pour infanticide ; — de Joseph B..., à la fustigation, à la marque et à trois ans de bannissement, pour vol d'un drap de lit ; — d'Eléonord B... (contumace), à la pendaison, pour meurtre de François-René Errault, notaire à Placé ; — de Michel P... (contumace), à la même peine, pour meurtre de Pierre Leclerc ; — de la nommée F..., domestique (contumace), à la même peine, pour vols au préjudice de ses maîtres ; — des nommés G... et H... (contumace), à 3 ans de galères, pour faux ; — de René B..., au carcan, pour escroquerie ; — de Jacques H..., aux galères perpétuelles, pour attaque et vol sur le grand chemin ; — de Jean P..., à la pendaison, pour meurtre d'André Barbot, garçon meunier, au moulin de Chellé, en Hambers ; — de Pierre C..., à la même peine, pour meurtre de François Gesbert ; — de la femme dudit C..., à assister à l'exécution de son mari, et à être ensuite enfermée à perpétuité à la Salpêtrière, à Paris, pour complicité dans le crime de son mari (ces deux jugements sont rendus par contumace), etc. ; — ordonnance du juge général de la Barre ducale prescrivant de nouveau aux mères d'enfants illégitimes de les présenter tous les trois mois au juge de leur ressort et leur défendant d'envoyer ces enfants à Paris avant qu'ils n'aient été reconnus assez forts pour supporter le voyage ; l'oubli de ces prescriptions, encouragé dit l'ordonnance par une malheureuse tolérance, a coûté la vie à une multitude de ces infortunés.

B. 1675. (Registre.) — In-quarto, 42 feuillets, papier.

1724-1726. — Police. — Registre à l'usage du messager de Mayenne à Laval, sur lequel sont inscrites les expéditions d'argent, de denrées, de marchandises, etc., confiées audit messager.

B. 1676. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1751. — Police. — Ordonnance des officiers de la Barre ducale prescrivant la circulation des nouveaux sols marqués pour le prix de deux sous.

B. 1677. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1776-1786. — Police. — Fixation du prix du pain par le juge de la Barre ducale.

Bailliage d'Ernée.

B. 1678. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1716-1782. — Procès de Louise J.., originaire de Barenton, en Normandie, accusée d'avoir célé sa grossesse et laissé périr son enfant ; condamnation à la pendaison ; appel de la condamnée en Parlement ; — recherche d'une fille T..., de Saint-Pierre-des-Landes, accusée d'un semblable crime ; on reconnaît que cette fille s'est enfuie en Bretagne ; — informations contre plusieurs individus accusés d'avoir occasionné la mort de Jean Dubourg, de Saint-Denis-de-Gastines ; — contre d'autres particuliers de La Baconnière, accusés de voies de fait envers Jean Martin et René Poullet, etc.

B. 1679. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1724-1786. — Procès de Renée D.., de Chailland, accusée d'infanticide ; condamnation à la pendaison ; appel de la condamnée en Parlement ; — défense au greffier du bailliage de remettre aux officiers de la Barre ducale de Mayenne les pièces réclamées par eux, de l'instance poursuivie par Pierre Lemoyne, de Chailland, contre Julien Brochard, pour voies de fait ; — déclarations de grossesses.

B. 1680. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1726-1787. — Ordonnance de René-François Gasselinais de Chevaillé, bailli d'Ernée, défendant les blasphèmes et jurements ; interdisant aux marchands de tenir leurs boutiques ouvertes et de vendre les dimanches et fêtes, aux maîtres de billard, hôtes et cabaretiers de recevoir des chalands pendant les offices divins et de donner à boire aux domestiques après neuf heures du soir ; prescrivant des mesures pour la propreté des rues d'Ernée ; réglementant la vente des

diverses denrées et marchandises apportées au marché de la ville, etc. ; — procédures contre des individus accusés d'enlèvement de grains et meubles au préjudice de Claude Benoiste, notaire.

B. 1681. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1738-1741. — Procès de Jean G..., accusé de l'assassinat de Marie Bahier, servante chez Me Louis-François Le Pannetier des Salles, avocat à Ernée ; G... est reconnu coupable et condamné par contumace à être rompu vif ; — de René B..., domestique, accusé d'avoir volé à son maître, par effraction, 39 pièces de six livres, un habit, deux chemises et une cravate ; condamnation à la pendaison ; appel du condamné en Parlement ; — de Marie C..., veuve L..., et de Louis L..., son amant, accusés d'avoir fait périr leur enfant dont plusieurs particuliers chassant au loup avaient retrouvés les restes à moitié dévorés par les chiens, dans le taillis des Haies de Chalus, en Saint-Hilaire-des-Landes ; condamnation par contumace des deux accusés à la pendaison ; — de Guillaume R..., reconnu coupable du vol d'une jument : condamnation à la marque et à 5 ans de galères ; appel du condamné en Parlement, qui commue ces peines en celles de la fustigation avec marque, et de 3 ans de bannissement.

B. 1682. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1742-1747. — Affaires de la succession de François Lepescheux ; — procès de Jean L... et de Guillaume L... accusés de l'homicide de René Plet, de Saint-Pierre-des-Landes ; sentence ordonnant un plus ample informé de deux mois à l'égard des deux inculpés qui sont en fuite ; — de Pierre L... et de Jean P..., accusés de plusieurs vols dans la ville d'Ernée ; condamnation à la marque, à 3 ans de bannissement et en 100 livres d'amende ; — de Guillaume R..., accusé d'avoir intentionnellement tiré un coup de fusil sur les époux Debond ; acquittement de R... ; — de Julien P..., accusé de l'homicide de Jean Moteau, de Juvigné ; condamnation par contumace à la pendaison ; — de Jean H..., accusé de l'homicide de Pierre Loitrard, de Chailland ; condamnation par contumace à la pendaison ; — condamnation des nommés Chahas, Gascoin, Crotté et Cordier en 30 livres de dommages-intérêts envers François Bienvenu qu'ils avaient maltraité et blessé.

B. 1683. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1748-1749. — Montrée d'une maison dépendant de la succession d'Ambroise Lainé et sise à Ernée ; — curatelle des mineurs Huchet ; — bail judiciaire des biens des mineurs Bigot ; — commencement de poursuites, contre un individu d'Ernée, accusé d'avoir violé plusieurs petites filles ; — procès de trois particuliers accusés d'excès, mauvais traitements et tapage commis avec des armes dont le port était défendu ; condamnation, par contumace, de deux de ces hommes à la marque et à 3 ans de galères, de l'autre, contradictoirement, à 3 ans de bannissement et à 15 livres d'amendes ; — de Jean G..., accusé d'avoir volé un cheval à René Blin ; condamnation aux galères perpétuelles ; appel du condamné en Parlement, etc.

B. 1684. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1750. — Contestations civiles entre Charles Chlerbault, employé de gabelle et Charles Gougeon ; — bail judiciaire de deux closeries, situées au lieu de La Bourgonnière, en Saint-Pierre-des-Landes, saisies féodalement par Charles-René des Nos, chevalier, seigneur de Pannard ; — procurations données par Jean-Baptiste Bichain, curé de Désertines, et par François Bichain, curé de Saint-Hilaire-des-Landes, à François Mesnage, avocat à Ernée, afin de les représenter au conseil de famille convoqué pour l'entérinement des lettres d'émancipation de leurs neveu et nièce François-Jean Bichain de Montigny et Jeanne-Madeleine Bichain d'Anthenaise ; — procès de plusieurs individus accusés d'avoir, au bourg de Saint-Hilaire-des-Landes, pris part à une batterie dans laquelle Jean Linée avait reçu un coup mortel ; le principal prévenu, celui qui avait donné le coup est condamné par contumace à la pendaison, les autres à l'admonestation en la chambre du Conseil et à des amendes variant entre 20 et 40 livres, etc.

B. 1685. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1752. — Procès d'individus accusés d'avoir occasionné la mort, dans une rixe, de Jean Brault ; condamnation d'un des accusés contumace à 9 ans de galères, de trois autres, également contumaces, à 3 ans de la même peine, et du cinquième à l'admonestation et à une amende de 15 livres ; — information et procédures sur une plainte portée par les époux Margerie, de Chailland, contre Antoine Logeais, pour voies de fait.

B. 1686. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1753. — Requêtes adressées au bailli d'Ernée par le procureur fiscal, par Renée-Caroline de Froulay, veuve de Louis de Créquy, comtesse de Monflaux, dame de Mégaudais et autres lieux, par Michel Le Pannetier de La Fesnerie, tendant à des appositions ou levées de scellés, après décès, sur les meubles de Guillaume Bouvet, l'un des deux chapelains de Mégaudais, de René Gasselinais, prêtre, de Julien-Henri Le Pannetier; — copies de pièces relatives à l'office d'arpenteur, priseur et mesureur de terre, pour l'élection de Mayenne, office dont était alors pourvu Jean-Baptiste de La Bécannière; — contestation civile entre Renée-Agnès de Meaulne, femme d'Augustin de Chalus, écuyer, seigneur de Boissay, les époux Siméon Jailler et Pierre Bardoul, dit Champagne; — montrées de la closerie de La Rapinière, en La Croixille, du lieu de La Paperasserie, en Princé (Bretagne), des métairie et taillis de La Grande-Buronnière, des lieux de La Petite-Buronnière et de Villancé, le tout sis en Saint-Denis-de-Gastines; — procurations données par André Le Bouteiller, chevalier, seigneur des Haris, et Charles-Gabriel de Valoys, écuyer, sieur de La Porte, à Julien-François Jeudry, avocat à Ernée, pour les représenter à l'entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire des mineurs Le Bouteiller; — procès de deux jeunes gens de treize à quatorze ans, l'un de Larchamp, l'autre de Saint-Pierre-des-Landes, accusés de vol d'un pistolet: condamnation à trois ans de bannissement; — commencement de procédure contre des particuliers accusés de voies de fait; — défense par le bailli, à tous meuniers, autres que ceux des seigneurs possédant fiefs dans la ville d'Ernée ou sa banlieue, de venir prendre des grains et de les rapporter en farine, dans ladite ville et banlieue, chez les sujets des seigneurs susdits, etc.

B. 1687. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1754. — Requêtes de divers demandant apposition de scellés sur les meubles de défunts Jacques Debond, d'Ernée, René Chérot, de Saint-Germain-le-Guillaume, Louis Maigret, d'Ernée; — procuration donnée par Jacques-Casimir de Klasten, chevalier, comte de Klasten, mari de Renée Richard, à René Largerie, bailli du Pontmain, pour les affaires de tutelle des enfants mineurs de feu Louis Richard, en son vivant receveur des deniers d'octroi à Mayenne; — requête par laquelle Jacques René Le Fizelier, notaire à Ernée, demande à être reçu comme avocat au bailliage; délibération du barreau d'Ernée à ce sujet; le corps des avocats d'Ernée composé de M. Mesnage, doyen, et de MM. Jeudry et Guyard, déclare: qu'il doit y avoir incomptabilité entre les professions d'avocat et de notaire exercées dans le même ressort; qu'on n'a jamais toléré ce cumul qu'en cas de disette de sujets, ce qui ne se présentait que dans les petites juridictions rurales; que la profession d'avocat était entourée de tant de prestige à Ernée qu'on s'était toujours montré très sévère pour l'admission des postulants et qu'on avait toujours tenu à ne recevoir aucun membre des corporations étrangères, telles que celle des notaires, laquelle était très-inférieure au barreau et n'était le plus souvent composée que de gens sans nom, sans naissance et sans savoir; que néanmoins il y avait lieu de faire exception en faveur du sieur Le Fizelier, à cause de son mérite personnel et de la considération dont il jouissait; mais que, tout en le recevant, on devra lui imposer l'obligation de se défaire de sa charge de notaire, dans un délai de six mois; — montrée du temporel du prieuré de Juvigné; — procès de Julien H..., accusé d'avoir, un jour de foire d'Ernée, volé et tenté de voler de l'argent dans les poches des assistants; condamnation à la marque et à 9 ans de galères; appel du condamné en Parlement; — information au sujet de la mort de Guillaume Bouvet, prêtre, desservant de Mégaudais, trouvé l'année précédente pendu à la *courge* de sa cheminée: il est reconnu que le sieur Bouvet était depuis plusieurs années en démence; — contre Thérèze C..., de La Dorée, adonnée à la débauche; — adjudication du droit exclusif de tuer, vendre et débiter de la viande pendant le carême; — procès-verbal de François Boullier, procureur fiscal et maire d'Ernée sur une contestation en matière d'alignement pendante entre le procureur du roi de l'hôtel-de-ville d'Ernée et le sieur Le Fizelier, etc.

B. 1688. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1755. — Requêtes de divers demandant apposition et levée de scellés sur les meubles de défunts Julien Moreau, Louis Maigret, Marie Martin, François Bichain, ancien curé de Saint-Hilaire-des-Landes; — réception de François-Louis Simon, comme barbier-perruquier-baigneur-étuviste à Ernée; — montrée et estimation d'une closerie sise au village de Teste-Louvine, en Saint-Denis-de-Gastines; — informations et procédures relatives à la mort de Michel Côme, enfant de 4 ans, tué

d'un coup de fusil par un chasseur imprudent, dans le bois de La Lorençais, au Bourgneuf; — contre deux individus accusés de vols d'abeilles au préjudice de deux habitants d'Ernée ; — contre d'autres malintentionnés qui nuitamment avaient enlevés des pierres de taille destinées à la reconstruction du four banal d'Ernée, avaient brisés les barrières du cimetière, distrait les matériaux apportés pour être employés à la clôture dudit cimetière ; ces dernières déprédations étaient, au dire du procureur fiscal, occasionnées par des gens qui ne voulaient pas que le cimetière fût clos et cessât d'être un lieu de passage ouvert à tout venant, etc.

B. 1689. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1756. — Requêtes de divers demandant apposition et levées de scellés sur les meubles de défunts Madelon Senaut et Madeleine Huault, sa femme, Claude de Goué, seigneur de Clivoy, époux de Perrine-Pélagie Cassin et frère d'Anne-Marie de Goué ; — procurations données par Ange Lesquen, chevalier, seigneur de La Mesnardais, et dame Gillette Senaut, sa femme, à François Pivert ; — par Charles-Foucault de La Bigotière, écuyer, membre du conseil de famille, au côté maternel, de l'enfant mineur de Jacques-René Le Fizelier et de feu Marie Arnoul, sa femme, à François Mesnage, avocat ; — par Joseph Dardanne de La Costardière, sénéchal de Boisfévrier, membre du conseil de famille des enfants mineurs de Jean-Georges de La Roirie et d'Anne-Françoise Dardanne, à Jacques-René Le Fizelier, avocat, avec pouvoir au mandataire de voter pour que Antoine-Georges de La Massonnais soit nommé subrogé-tuteur auxdits mineurs ; — renonciation de Renée-Françoise Breteau à la communauté existant entre elle et le sieur Pajot, son mari ; — requête des maîtres-barbiers d'Ernée tendant à faire interdire leur profession à toutes personnes n'ayant pas qualité pour l'exercer ; — bail du monopole de la viande pendant le carême ; — procès de deux femmes d'Ernée, la mère et la fille, accusées d'avoir empoisonné Jeanne Gascoin, buandière audit Ernée, laquelle était morte quelques heures après avoir pris des aliments que lui avaient servis les accusés ; sentence acquittant celles-ci, faute de preuves, etc.

B. 1690. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1757. — Requêtes de divers demandant apposition et levées de scellés sur les meubles de défunts François Le Royer, les époux René Lambert, Joseph Vannier, vicaire de La Pellerine, Claude Legendre de La Roche, Claude-Joseph de Meaulne, seigneur de Villeneuve ; opposition faite à la levée des scellés chez ce dernier par Renée-Caroline de Froulay, marquise de Créqui, créancière de Mme de Chalus, l'une des héritières ; — requête de François-Louis Fougeray, sieur de La Chauvinière, tendant à être reçu avocat au siége d'Ernée ; — pièces relatives à la vente d'une charge d'huissier royal à la résidence de Gorron ; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême ; — vol de matériaux au préjudice de Jean Poirier, entrepreneur des travaux publics de la ville ; — informations et procédures contre la femme L.., accusée par son mari de mener une vie publiquement débauchée ; — contre Pierre Robert, accusé d'avoir maltraité son frère ; — contre la femme et la fille de Louis Jailler, accusées d'avoir injurié et frappé dame Marie-Anne de La Broise, femme de Julien d'Aubert, etc.

B. 1691. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1758. — Requêtes de divers demandant apposition de scellés sur les meubles de défunts Marie Jeudry, veuve de René-Gilles Desonnes ; — de Jean Le Pannetier de La Morinais, prêtre ; — informations et procédures contre des individus accusés de mauvais traitements envers Marguerite Chemin, femme de Joseph Divay, Pierre Chesnais, Paul Bodin de Martinet, notaire à Bourgon ; — levée du cadavre de Thomas Masseau, de Saint-Hilaire-des-Landes, mort accidentellement, etc.

B. 1692. (Liasse.) — 146 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1759. — Requêtes de divers demandant apposition et levée de scellés sur les meubles de défunts Anne Goupil, veuve Sébastien Gille, Louise-Catherine, comtesse douairière des Nos, décédée en son hôtel à Ernée, Pierre de La Barre, décédé au château de Gevereau ; — requête de René-Esprit-Jean-Baptiste Legendre, sieur du Breil, tendant à être reçu avocat au siége d'Ernée ; — montrée d'une maison sise rue Neuve, à Ernée, appartenant à François Cheux ; — procès de Jacques L..., d'Ernée, accusé de différents vols, notamment d'un vol commis de nuit dans l'église de Charnay ; sentence ordonnant un plus ample informé d'un an ; supplément d'information ; nouvelle sentence déclarant ledit L... atteint et convaincu d'avoir volé du bois chez le sieur Le Fizelier et véhémentement

soupçonné d'autres larcins, le condamnant en conséquence à trois ans de bannissement du ressort de la juridiction; — procès de René M..., de Saint-Denis-de-Gastines, accusé de vol de grain; sentence le condamnant à la fustigation, à la marque de la lettre V. et à neuf ans de bannissement; appel du condamné en Parlement; arrêt de ladite cour cassant la sentence du bailliage d'Ernée et ordonnant un plus ample informé de trois mois; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 1693. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1760. — Requêtes de divers demandant apposition et levée de scellés sur les meubles de défuntes Jeanne Foucault, femme de Pierre Sibille, Anne-Marie de Goué, Françoise Aubin, veuve de René Arnoul; — procurations données par Claude Foucault, écuyer, seigneur de La Bigottière, et Marie-Claire Foucault, sa femme, à François Aubin de La Mésuzière, écuyer, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Alençon; — par M. de Valory de La Pihorais à Louis Prodhomme, notaire à Saint-Ellier; — par René de Meaulne, demeurant à Landeronde, paroisse de Bescon, en Anjou, à Jeanne-Françoise de Meaulne, demeurant à Chailland; — procès de Jean L..., de Marie D..., femme F..., et de Jean C..., accusés, le premier d'avoir, pendant la grand'messe de Saint-Pierre-des-Landes, pénétré chez René Berthe, y avoir enfoncé un coffre, volé un paquet de fil, une veste de pinchinal brun, un pistolet de poche, deux draps et cinq chemises, les deux autres d'avoir recélé lesdits objets et commis plusieurs larcins; condamnation de Jean L..., par contumace, à la pendaison; de Marie D... et de Jean C..., contradictoirement, à six ans de bannissement; — plainte de Julien-François Jeudry et François Guyard, sieur de La Touche, avocats à Ernée, Louis-Alexandre-Auguste de Gruel, curé d'Ernée, François-Robert Tanquerel, rapporteur du point d'honneur de MM. les Maréchaux de France, François Aubin, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Alençon, Guillaume-François Bichain, officier commensal de la maison du roi, René Le Nicolais, docteur en médecine, Jean-Marie Le Pannetier et Jacques Le Nicolais, bourgeois, tous demeurant à Ernée, par laquelle ils exposent à M. le bailli qu'ils avaient établis une société (cercle) dans le cabinet du jardin de Saint-Jacques où ils étaient dans l'usage de s'assembler chaque jour; qu'ils y avaient mis pour leur commodité plusieurs meubles et entre autres un poêle de faïence, qu'ils ont été fort surpris d'apprendre que plusieurs malfaiteurs, par une noirceur sans exemple avaient enfoncé et brisé pendant la nuit les contrevents et croisés dudit cabinet, et, étant entrés, avaient mis en pièces ledit poêle, l'avaient ensuite jeté par la fenêtre, avaient rompu un jeu de dames polonaises et auraient sans doute commis d'autres dévastations, si la peur d'être découverts par le bruit qu'ils faisaient ne les avait déterminés à se retirer précipitamment; — informations et procédures relatives à des coups et blessures; — condamnations à l'amende contre des cabaretiers d'Ernée que le bailli avait surpris vendant à boire pendant les offices du dimanche, etc.

B. 1694. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1761. — Requêtes de divers demandant apposition et levée de scellés sur les meubles de défunts Mathieu Leborgne, Marie-Madeleine Millaut et Michel Le Fizelier, son second mari, Guillaume Morin; — procurations données par Joseph Godard, chanoine de la cathédrale du Mans, et Charles-Michel Godard d'Assé, écuyer, héritiers de Julien Godard, curé de Saint-Denis-de-Gastines, à Laurent Nouet, sieur de Maulny, bourgeois du Mans; — par René-François Le Brice, commis des aides au bureau de Barneville (Normandie), à Jacques-René Le Fizelier, avocat à Ernée; — par les enfants mineurs de Charles-René Desnos, chevalier, seigneur de Pannard, et de Renée-Elisabeth Duprat, assistés de Jean-Baptiste Duprat, abbé commendataire de Saint-Jean-en-Vallée, grand-oncle maternel, Pierre-Jean-Baptiste Duprat, chevalier, seigneur de La Goupillière, oncle maternel, etc., à Jean Du Bailleul, seigneur de La Guinonnière, demeurant à Ernée; — informations et procédures contre un gentilhomme Breton, accusé d'homicide; lettres de rémission données en sa faveur; dans ces lettres il est déclaré que ce gentilhomme s'en retournant de la foire d'Ernée avait été assailli par plusieurs individus qui l'avaient frappé, qu'il avait dû pour sa légitime défense faire usage de son couteau de chasse, dont un de ses agresseurs avaient été atteint mortellement; — contre trois jeunes gens d'Ernée accusés d'avoir, sous prétexte d'aubade, donné un charivari au concierge des prisons d'Ernée, d'avoir frappé avec violence dans ses portes et fenêtres et arraché les fleurs de son jardin; — contre divers individus accusés de voies de fait; — procès de Jean L..., accusé de vol; ce Jean L... est le même que celui qui figure à l'art. précédent comme auteur d'un vol commis à Saint-Pierre-des-Landes; jugé une première fois par contumace, il avait été condamné à la pendaison, il est pris

ensuite et une nouvelle procédure est instruite contre lui, laquelle se termine par une condamnation à la marque et à neuf ans de galères, etc.

B. 1695. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1762. — Requête de Daniel du Rocher, écuyer, et ses cohéritiers en la succession de Henri-Auguste Le Tourneur, demandant la levée des scellés apposés sur les meubles dudit Le Tourneur ; — procuration donnée par Joseph Beuscher, bourgeois, Jean Choquet, orfèvre, et René Guays, avocat, tous de Laval, à François-Louis Fougeray, avocat à Ernée ; — montrée du lieu de La Jariais, en Montenay ; — réception de Joseph Rousseau comme concierge des prisons d'Ernée, charge qu'il avait prise à ferme du sieur Le Pennetier de La Fesnerie, fermier général des châtellenies d'Ernée et du Pontmain ; — ordonnances du bailli prescrivant la visite du four banal d'Ernée ; — réglementant le marché au fil dudit lieu ; — procès d'Anne Q..., fille originaire de Landivy, accusée d'avoir exposé et abandonné son enfant à la porte de l'hôtel-Dieu d'Ernée ; sentence la condamnant à être battue de verges par les carrefours de la ville et à être flétrie d'un fer chaud par l'exécuteur des hautes-œuvres ; — plainte de Renée-Caroline de Froulay, marquise de Créquy, exposant que, pendant la nuit du 18 au 19 septembre, certains malfaiteurs ont escaladé la terrasse du fossé du château de Montflaux, sont entrés dans la cour, puis ont pénétré sur une petite langue de terre qui se trouve au bord de l'étang, où ils ont volé 33 aunes de toile en grande laize, dont 28 aunes en 3 morceaux de brin en brin et 5 aunes de beau canevas qui y étaient à blanchir ; que de là les malfaiteurs sont allés dans la buanderie où ils ont pris une poële d'airin contenant environ 30 pots ; ladite dame se plaint également de ce que, quelque temps auparavant, on lui a, en plein jour, volé dans le labyrinthe du château, 10 robinets de fonte qui servaient à la conduite des eaux dans les bassins dudit labyrinthe ; de ce qu'on lui a pris dans son orangerie une banne de toile servant à charroyer les grains et un chaudron d'airain ; de ce qu'on lui a fauché et enlevé à différentes fois l'herbe de sa métairie de La Grange ; de ce qu'on lui a volé des fruits et du bois nuitamment ; elle termine en demandant qu'il soit fulminé monitoire pour découvrir les coupables ; — informations et procédures relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1696. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1763. — Procuration donnée par Joseph Thouronde et René Veniel de Laval à René-François Robiau, sergent à Ernée ; — bail judiciaire de la closerie de Courgeny, en Juvigné ; — Procès de Perrine M..., originaire d'Athée, en Anjou, accusée de bigamie ; cette femme s'était mariée pour la première fois en Bretagne il y avait environ 10 ans ; au bout de 18 mois de ménage, son mari la quitta momentanément pour s'adonner aux faux-saunage, il fut pris et condamné à trois ans de galères, peine qu'il subit à Brest ; Perrine M... n'en reçut aucune nouvelle directe, mais elle apprit un jour qu'il était mort et dès lors elle se considéra comme libre de se remarier, ce qu'elle fit avec un cordonnier d'Ernée ; sorti du bagne, son premier mari la rechercha inutilement pendant plusieurs années, il finit par la retrouver à Ernée où sa découverte fit grand bruit ; la justice locale commença immédiatement le procès de Perrine M.. qui fut condamnée à être attachée au carcan pendant trois jours de marché avec un écriteau portant ces mots : « *Femme qui a plusieurs maris* » et avec deux chapeaux à côté d'elle ; elle fut de plus condamnée à 9 ans de bannissement ; elle déclara en appeler au Parlement ; — plainte de Gilbert du Bois-Béranger, seigneur de Clivoy, exposant que vers la Saint-Martin, 3 hommes étaient entrés de nuit dans la cour du château de Clivoy, avaient ôté la chaîne du chien de garde, qu'un des trois avait saisi et tenu ledit chien par son collier pendant que les deux autres avaient enlevé la barre qui fermait la porte du château ; qu'ensuite tous étaient entrés dans la pièce où couchait la gardienne des meubles ; que cette fille réveillée par le bruit se leva de son lit, demanda qui était là et que comme elle allumait de la chandelle, un de ces hommes lui porta un coup de poing dont il la renversa ; qu'elle se releva, réussit à allumer sa chandelle et qu'alors l'homme qui tenait le chien par le collier lui jeta l'animal en plein estomach, ce qui la fit de nouveau tomber ; que la gardienne ayant appelé au secours, ces malfaiteurs s'enfuirent, mais qu'ils ne tardèrent pas à revenir, essayant d'enfoncer la porte de la cuisine où venait de se réfugier et de se barricader ladite gardienne ; qu'après avoir vu l'inutilité de leurs efforts, ils finirent par s'en aller ; mais qu'ils reparurent une autre nuit et tentèrent encore sans succès de forcer l'entrée du château ; que cependant ils volèrent une grande quantité de bois ; M. du Bois-Berranger demande qu'il soit fulminé monitoire pour découvrir les malfaiteurs dont

il s'agit ; — autre plainte d'Antoine Lhuissier, de Montenay, contre des individus qui, par méchanceté, avaient mutilé un de ses chevaux ; — informations et procédures relatives à des coups et blessures, injures, diffamations ; — copie d'une sentence d'Anne-Louis, marquis de Beauveau, sénéchal du Maine, condamnant René Fougeray, avocat au siége d'Ernée, en 20 livres de dommages-intérêts envers Pierre-Joseph Dallourdeau, notaire à Ernée, pour avoir inséré des choses injurieuses au sujet de ce dernier dans un procès-expédié devant le bailli d'Ernée, etc.

B. 1697. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1764. — Requête de Louis Auzonne, écuyer, exécuteur téstamentaire de feu César-Antoine du Plessis-Châtillon, comte de Rugles, demandant la levée des scellés apposés au château de Monguéré appartenant audit défunt ; — procurations données par Jacques Foucault de La Morinière, avocat au siége ordinaire de Laval, par Pierre-Jean Foucault de Vauguyon, par Guillaume Ruffin du Chastelier, veuf de Madeleine Foucault, à Michel Le Pennetier de La Germerie, pour les représenter à l'émancipation des enfants mineurs nés du mariage d'André-François Dujariel de La Devison et de Jacquine Foucault ; — par Claude Foucault, seigneur des Bigottières, et François Aubin de La Mésuzière à Jacques-René Le Fizelier, avocat, conseiller du roi et son lieutenant en l'élection de Mayenne ; pour s'occuper en leur nom des affaires de la mineure Marie-Renée Arnoul ; — réception de François Rotureau comme chirurgien à Ernée ; — remontrance du procureur fiscal au bailli, lui exposant que le pavage des rues et places d'Ernée est dans le plus mauvais état, que les rues sont remplies de tas de fumiers et de bois qui embarrassent la voie publique, que les trappes ou portes des caves saillissent extraordinairement dans les rues et sont dangereuses ; qu'il y a beaucoup de cheminées trop basses et lézardées ; qu'il y a beaucoup de maisons sans issues ni latrines, ce qui cause beaucoup d'infection ; — procès-verbal de la visite faite par le bailli ; conformément aux conclusions de la précédente remontrance, de toutes les rues, places, cheminées, trappes, perrons et latrines de la ville d'Ernée, procès-verbal suivi d'une ordonnance de voirie ; — procès intenté à la mémoire de Jeanne F..., servante à Ernée, dont la mort subite avait été occasionnée, croyait-on par des drogues abortives qu'elle s'était administrée ; sentence ordonnant un plus ample informé de six mois ; — informations et procédures contre des individus accusés de vol, de coups, blessures et injures ; — autopsies des cadavres de Michel Gogué, de Juvigné, et de Jean Levray, d'Ernée, morts accidentellement, etc.

B. 1698. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1765. — Requêtes de divers demandant apposition et levées de scellés sur les meubles de défunts Jean Huneau, sieur du Tertre, Marie Chalmel, veuve Vivens, la veuve Jean Bouvet ; — partage des biens de feu Me René Richard de Villiers et de Louise Le Pannetier, son épouse, entre René-François Gasselinais de Chevaillé, bailli d'Ernée, et Marie-Madeleine-Charlotte Richard, son épouse, d'une part, et Louise-Angélique Barron, veuve de Louis Richard de Villiers, comme tutrice de ses enfants mineurs et comme ayant les droits de Jacques Razinnière, comte de Klasten, et de René Richard, son épouse, d'autre part ; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême ; — réception du nommé Caillère, boucher, en l'office de langayeur-juré des porcs amenés aux foires et marchés d'Ernée ; — procès d'Antoine H..., de Saint-Hilaire-des-Landes, accusé d'avoir commis plusieurs vols ; condamnation à la fustigation, à la marque et aux galères perpétuelles ; appel du condamné en Parlement ; arrêt du Parlement réduisant la peine des galères à 9 ans ; — informations et procédures relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1699. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1766. — Requêtes de divers demandant apposition et levées de scellés sur les meubles de défunts Anne Bruneau, femme de Michel Travigné, François Berthevin, veuve Briand-Lamotte, née Egasse du Boulay ; — procurations données par devant les notaires royaux de Rennes : Sohier, Trochu, Duclos et Olivier par Jeanne-Marie et Marie-François Delorme, à François Rallu, leur beau-frère, et par Yves-Gilles Cormier, sieur des Fosses, et Marie Egasse du Boulay, sa femme, à M. Jeudry, avocat à Ernée ; — réceptions de Louis-Claude Mesnage de La Bourgeoiserie, comme avocat, et de Mathurin Maurice, comme sergent, à Ernée ; — plainte d'Anne-Bonne-Eugénie de Baugy, veuve de Beuve d'Auray, baron de Saint-Poix, dame de Goué, Fougerolles, Fontenailles etc., contre ceux qui volaient son bois, chassaient et pêchaient sur les dépendances de sa terre de Fontenailles, en Saint-Pierre-des-Landes ;

— informations et procédures relatives à d'autres vols ainsi qu'à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1700. (Liasse.) — 175 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1767. — Bail à ferme, par Marguerite-Marie-Anne Le Fizelier à Urbain Desprès, du droit de contrôle en chef des ouvrages d'étain; — interdiction, pour cause de démence, de Jeanne Palicot, veuve de Jean-François Le Tessier de La Touche; — procès-verbal constatant l'évasion de trois prisonniers des prisons d'Ernée, évasion qui avait manqué d'être suivie de celle de tous les autres détenus; — procès d'Isaac et Claude D., originaires de La Charité-sur-Loire, accusés d'avoir volé un cheval sur la route d'Ernée à Mayenne; condamnation à la fustigation, à la marque et à 5 ans de bannissement; — informations et procédures relatives à des coups, blessures et injures, etc.

B. 1701. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1768. — Demandes d'apposition et levée de scellés, après décès; — procurations données par René-Jacques de Chappedelaine, chevalier, seigneur d'Eménard, à René-Jean Mesnage, clerc tonsuré, à Ernée, et par François-René-Henri Gesland de Levelinais, Jean-François Bochin de Beauchêne et Louis-Jean-Pierre Bochin du Pont-Dauphin, à Pierre-Joseph-Alexis de La Lorgerie, demeurant à Charné, pour les représenter au conseil de famille de Victoire-Thérèze-Jeanne du Bailleul, fille de feu Jean-Baptiste du Bailleul, seigneur d'Orcisse, et de Renée-Marie Gesland; — réception d'un concierge provisoire des prisons d'Ernée, en remplacement du titulaire qui était en état d'arrestation; — procès-verbaux constatant le prix des grains apportés au marché d'Ernée; ces procès-verbaux montrent qu'en septembre et octobre 1768 le marché était mal approvisionné, que les récoltes des avoines étaient compromises par des pluies continuelles, que les grains étaient fort chers, le blé-seigle par exemple valait 6 livres 10 sous le boisseau marchand, et le boisseau réglé 5 livres 4 sous; — procès de René F..., de Saint-Denis-de-Gastines, accusé de plusieurs vols, dont un commis la nuit avec effraction; condamnation à la marque et aux galères perpétuelles; — de quatre individus, dont trois contumaces, accusés d'avoir tenté la nuit de voler le sieur Renard, receveur du grenier à sel d'Ernée; condamnation de tous à 9 ans de bannissement; — informations et procédures contre un comédien de la compagnie de Chavis, alors à Ernée, qui était allé injurier et menacer le curé d'Ernée et les autres ecclésiastiques de la paroisse, parceque, passant dans la rue, il avait entendu l'abbé Leroyer dire à la fille La Roë qu'il y avait péché mortel à aller voir la comédie, ceux qui la représentaient étant excommuniés; — contre la femme G..., d'Ernée, accusée de mener une vie scandaleuse; — contre des particuliers accusés de coups et blessures, etc.

B. 1702. (Liasse.) — 176 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1769. — Partage des biens des successions de défunts Louis Jeudry, sieur du Cruchet, et de Renée Delalande, son épouse, entre Julien-Louis Jeudry, docteur en médecine, maire d'Ernée, André-Denis Piveron, écuyer, et Renée-Françoise Jeudry, sa femme, Julien-François Jeudry, avocat en parlement, président au grenier à sel d'Ernée, pour chacun un quart, et, pour l'autre quart, Elisabeth-Jeanne-Louise et Jean-René, enfants mineurs de feu Jean Jeudry; — réceptions de Julien Rébillard, comme huissier à Ernée; — de Louis-Michel Laureau, déjà avocat fiscal au bailliage d'Ernée et juge des châtellenies de Montaudin et de La Beucherie, comme bailli civil et criminel des moyenne et basse justices de La Pihoraie et de La Ferrière, charge dont il avait été pourvu par Eugène-Paul-Charles de Valory, chevalier, seigneur de Montaudin, La Pihoraie, La Ferrière, La Hautonnière et autres lieux; — procès d'une femme de Montenay accusée de deux vols nocturnes; condamnation à la fustigation, à la marque et à 5 ans de bannissement; — informations et procédures contre les auteurs des vols qui se commettaient depuis plus de 6 ans au préjudice des Bénédictines d'Ernée; on escaladait nuitamment leurs murs de clôture; on pillait tout ce qui était dans les cours et jardins; on leur avait soustrait de nombreuses pièces de toile et des quantités considérables de fil; — contre des individus accusés de coups et blessures, etc.

B. 1703. (Liasse.) — 257 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1770. — Curatelle des mineurs Brindejonc; — retrait lignager, par Jean-Baptiste-Gaumerais, d'une pièce de terre, sise en Larchamp, que Jean Le Fizelier avait acquise de feu Jean-Etienne-Paul Bernard du Ronceray et de Françoise Dubourg, mère dudit B. du Ronceray; — montrée de la retenue de La Dinais, en

Saint-Pierre-des-Landes; — procès de René T..., de Saint-Denis-de-Gastines, accusé de différents vols; condamnation à 9 ans de galères et à la marque; appel du condamné en parlement; arrêt de ladite cour cassant la sentence du bailliage d'Ernée et ordonnant un plus ample informé de 6 mois; nouvelle information qui paraît avoir été sans résultat; — de Pierre Sabatté, originaire du Béarn, colporteur, et de deux autres étrangers inconnus, accusés d'avoir mis la main dans les poches de différentes personnes et volé plusieurs marchandises à une foire d'Ernée; condamnation de ces trois filous, les deux derniers contumaces, à la fustigation, à la marque et au bannissement pour 9 ans; — de Michel L..., d'Ernée, accusé d'avoir volé 38 sous renfermés dans une valise, et d'avoir, pour faire ledit vol, donné un coup de couteau à ladite valise; condamnation à la marque et à 3 ans de galères; — informations et procédures contre des individus accusés de coups, blessures et diffamation, etc.

B. 1704. (Liasse.) — 202 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1771. — Requêtes pour appositions de scellés; — curatelles, émancipations des mineurs Garnier, Lepelletier, Lesaulnier; — contestations civiles entre Julien Le Châtelain et François Destais; — Jean Debond et Jean et Michel Hamon; — Michel Desbois et Michel Perrin; — évasion de trois prisonniers des prisons d'Ernée; — réglementation du four banal d'Ernée; — procès de François et de Michel R..., père et fils, d'Ernée, accusés du meurtre de Jean Brault, soldat; acquittement de François R...; condamnation de Michel à la pendaison; appel du condamné devant le Conseil supérieur de Blois, appel que des lettres de rémission accordées par le roi audit Michel rendent inutile; — de Jean C..., natif de Mortagne-au-Perche, accusé d'avoir volé une bourse dans le marché d'Ernée; condamnation à la fustigation, à la marque et au bannissement; — de Jeanne G..., de La Croixille, accusée d'avoir volé de nuit trois cochons chez François Fournier, meunier à Rollon; condamnation à la fustigation, à la marque et à neuf ans de bannissement; confirmation de cette sentence par le Conseil supérieur de Blois devant lequel la condamnée en avait appelé; — informations et procédures contre les gardiens des scellés apposés sur les meubles de feu Nicolas Dussard, curé de Montenay; — contre les auteurs d'un vol nocturne commis avec effraction chez la veuve Le Boulanger, à Ernée; — contre des individus accusés de coups, blessures et injures, etc.

B. 1705. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1772. — Demandes d'apposition et levée de scellés sur les meubles de défunts Michel Mullot, Louis Dubois, Anne Legros; — interdiction de Jean-Baptiste Guyard de Launay, pour cause de démence; — vente judiciaire d'une maison, sise à Ernée, et d'une rente foncière de 12 livres 14 sous, dus par la dame veuve Lefebvre de Cheverus sur le lieu de Champorin, en Saint-Denis-de-Gastines; — requête de Charles Pottier tendant à être reçu avocat au bailliage d'Ernée; — informations et procédures contre les domestiques de M. de Bailly de Fresnay, accusés d'avoir tiré plusieurs coups de fusil sur Michel Lefizelier de La Beucherais, Thugal Coiffé et Roch Divay, alors que ceux-ci étaient à pêcher dans un fossé de la prairie de La Basse-Chauvelais, en Montenay; — contre deux habitants de Saint-Hilaire-des-Landes, accusés d'avoir volé du grain au préjudice de Louis Gautier, de la même paroisse; — contre Nicolas G..., ancien garde des gabelles au poste de La Touche-aux-Godets, en Chailland, accusé d'avoir détruit l'enfant naturel qu'il avait eu d'une fille de Saint-Pierre-des-Landes; renvoi de l'accusé devant le présidial du Mans, conformément à l'édit du roi du mois de février 1771; — contre deux hommes, originaires de Normandie, arrêtés sans papiers, et qui se disaient avoir été attaqués et dépouillés par des voleurs dans la lande de Rochalard, près du bourg de La Baconnière; — contre des particuliers accusés de coups, blessures et diffamation, etc.

B. 1706. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1773. — Délibération du conseil de famille du mineur Jean Mongrion; — contestations civiles entre Marie Boullet, femme d'Antoine Renaut, et les époux Jean Beucher; — entre Mathieu Debond et Julien Menard; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême; — plaintes, informations et procédures contre les auteurs d'un vol commis au préjudice d'André Genuits, de Chailland; — contre Jacques L.., accusé d'avoir volé un cheval; mise en liberté dudit L.; — contre quatre employés des gabelles du poste de Courpairault, en Juvigné, accusés d'avoir, par leurs mauvais traitements, causé la mort de Julien Mesnard, de Juvigné, qu'ils avaient arrêté comme suspect de faux-saunage; — contre des particuliers accusés de coups et blessures; — autopsie du cadavre d'Yves Derrien, marchand de poisson de mer, mort accidentellement au village de La Remantiais, en Montenay, etc.

B. 1707. (Liasse.) — 232 pièces, papier.

1774. — Contestations civiles entre Pierre Dodard et François Gaultier ; — Jean Boissée, Jacques Goyet et Pierre Guilleux ; — Michel-Pierre Bougrain et François Baril ; — procès de Marie A..., originaire de Fougerolles, accusée de débauche, prostitution, concubinage et scandale public ; condamnation au bannissement perpétuel ; — plaintes, informations et procédures contre Joseph A..., originaire de Bretagne, accusé de vol de chevaux ; renvoi devant le présidial du Mans ; — contre une femme de La Croixille, accusée d'insultes et de menaces envers son curé ; — contre un colporteur breton accusé de tentatives de vol sur le champ de foire d'Ernée ; renvoi devant le présidial du Mans ; — contre Pierre T..., de La Baconnière, accusé de plusieurs vols nocturnes avec escalade et effraction ; renvoi devant le présidial du Mans ; — contre des individus accusés de coups et blessures ; — procès-verbaux de levée de deux enfants trouvés exposés sous les halles d'Ernée, etc.

B. 1708. (Liasse.) — 226 pièces, papier.

1775. — Retrait féodal par haut et puissant seigneur Eugène-Paul-Charles de Valory, seigneur de Montaudin, La Pihoraie, etc., d'une pièce de terre que Pierre Pays avait acquise de René Triquer de La Ramorie ; — contestations civiles entre Jacques Daguier et Julien Monterguin ; — Charles Bougrain et René Chailes ; — Nicolas Joly et François Malherbe ; — procès de Joseph T..., accusé d'avoir tué, à La Croixille, Jean Lhôtelier, de Saint-M'hervé, en Bretagne ; condamnation, par contumace, à la pendaison ; — recherche de la paternité de l'enfant naturel de Marie Bullanger, demanderesse en dommages intérêts contre celui qui l'avait séduite ; — plainte de Madame la baronne d'Auray de Saint-Poix contre ceux qui lui volaient du bois sur sa terre de Fontenailles, en Saint-Pierre-des-Landes ; — informations et procédures contre deux hommes de Saint-Germain-de-Coulamer, accusés de vol de chevaux ; renvoi de ces hommes devant les juges du marquisat de Lavardin, seuls compétents en cette affaire ; — contre des individus accusés de coups, blessures et injures, etc.

B. 1709. (Liasse.) — 260 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1776. — Demande d'apposition et levée de scellés au domicile de feu Michel Gascoin, de Montenay ; — retrait lignager, par Georges-Louis, chevalier de Pracontal, de deux portions de pré que M. de Valory avait retirées féodalement sur le sieur Renault, qui les avait acquises de Nicolas Dufriche, sieur des Genettes, avocat, et de dame Françoise Bichon, sa femme ; — contestations civiles entre René-Esprit-Jean-Baptiste Legendre, sieur du Breil, et le sieur Veaugeois ; — Jean-Baptiste Le Pennetier, sieur de La Fesnerie, et Jacques Le Vavasseur, receveur du bureau des traites d'Ernée ; — les époux Guillaume Savary et Pierre Robert ; — procès de plusieurs individus accusés d'avoir commis nuitamment, dans les rues d'Ernée, des excès et violences contre différents habitants, d'avoir voulu enfoncer des portes, d'avoir cassé des vitres et troublé le repos public ; condamnation des uns à trois et à cinq ans de bannissement et des autres au blâme et à l'admonestation ; — de François B..., de Saint-Pierre-des-Landes, accusé d'avoir maltraité son père, d'avoir tiré un coup de fusil sur des blattiers, d'avoir injurié et sérieusemeut menacé par plusieurs fois le curé de Saint-Pierre-des-Landes et le sieur de La Grandinière, d'avoir usé de voies de fait et violences considérables contre différents particuliers ; condamnation à la marque et à neuf ans de galères ; — informations et procédures contre les auteurs d'un vol de grain au préjudice de Louis Papouin, fermier des moulins de Fumeçon et de Froulay, en Saint-Denis-de-Gastines ; — contre un inconnu qui avait pénétré de force, à 8 heures du soir, chez les Dames hospitalières d'Ernée, avait enlevé une demoiselle pensionnaire de la maison, après avoir repoussé les religieuses en les menaçant d'un pistolet et d'un couteau de chasse et était allé rejoindre avec ladite demoiselle une troupe de cinq hommes armés d'épées qui l'attendaient à quelque distance de là ; — contre des individus accusés de coups, blessures et injures ; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême ; — requête des maîtres barbiers-perruquiers d'Ernée pour faire interdire l'exercice illégal de leur profession, etc.

B. 1710. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1777. — Contestations civiles entre Jeanne Morand et François Colineau, vérificateur au bureau de La Pellerine ; — Pierre Goyet et la veuve François Béchet ; — Pierre Ribou et Julien Gastebois ; — plaintes, informations et procédures contre une femme d'Ernée, accusée de détournements de meubles au préjudice de la succession de Jeanne Tréhet, femme de Julien Mariel, d'Ernée ; — de Marie G..., jeune fille de 15 ans,

originaire de Saint-Denis-de-Gastines, accusée d'avoir volé dans l'église d'Ernée des morceaux de nappe d'autel, des lavabos et des rubans; conclusions du procureur fiscal tendant à ce que l'accusée soit condamnée à la fustigation par les rues de la ville et au bannissement (la sentence manque); — contre trois particuliers de la Croixille, accusés d'avoir fait tapage dans les auberges de Juvigné, d'avoir enfoncé la porte d'une de ces auberges, d'y être entrés de force, d'y avoir commis des dégats et cassé à coups de sabre un christ qui était dans ladite maison, d'avoir en outre proféré des menaces de mort contre les habitants du bourg; — contre divers autres individus accusés de vols, coups, blessures et injures, etc.

B. 1711. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1778. — Requête de Louis Leroy, curé de Saint-Pierre-des-Landes, doyen rural d'Ernée, exécuteur testamentaire de feu René-François Gasselinais de Chevaillé, ancien bailli d'Ernée, tendant à la levée des scellés apposés sur les meubles dudit défunt; — procès-verbal d'estimation du lieu de Mesrole, en Juvigné; — contestations civiles entre Joseph Brunet et Jean-François Gallouin; — René Sauvé, maître-chirurgien, et Jacques Trideau; — Jean-Baptiste Hochet et René Brilhault; — plaintes, enquêtes et procédures contre les auteurs des vols et déprédations commis sur le lieu de La Petite-Barre, au préjudice de François Hochet, sieur du Boulay, maître particulier des eaux et forêts de la baronnie de Vitré et des seigneuries de Lépinay, Taillis, Panard et autres lieux; — contre Julien G..., de la Chapelle-Janson (Bretagne), accusé de vols; renvoi devant les juges et officiers de Montaudin dans la compétence desquels rentrait cette affaire; — contre des individus accusés de coups, blessures et injures; autopsie du cadavre de Pierre Lion ou Lelion, mort accidentellement; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême, etc.

B. 1712. (Liasse.) — 208 pièces, papier.

1779. — Expertise sur le lieu du Bas-Tertre, en Montenay, par Antoine Robert de Bouée; — contestations civiles entre Jean Chesle et Marie Brault; — Denis Leblanc et Jacques Pottier; — Pierre Vilfeu et Michel Trillon; — informations et procédures contre des femmes d'Ernée accusées de vol au préjudice de René Nourry; — contre une fille G..., de la Chapelle-Janson (Bretagne), accusée d'avoir célé sa grossesse, étranglé son enfant et l'avoir jeté dans l'Ernée, et contre ceux qui pouvaient avoir été les complices de ce crime; — contre Anne B..., de Saint-Denis-de-Gastines, accusée également d'infanticide; lettre du procureur général Joly de Fleury au procureur fiscal d'Ernée émettant l'avis que cette fille soit mise en liberté; elle n'avait pas, il est vrai, fait sa déclaration conformément à l'édit de 1556; mais elle pouvait, comme elle l'affirmait, avoir été surprise par les douleurs de l'enfantement; d'ailleurs son accouchement n'avait pas été occulte; si l'enfant était mort, il n'y avait, d'après l'enquête, nulle raison de supposer qu'il y eût un crime; — contre Jeanne B..., de Saint-Ellier, accusée simplement de n'avoir pas déclaré sa grossesse; — contre les auteurs d'un vol commis au préjudice de Pierre David, d'Ernée; — contre François G..., maçon à Ernée, accusé d'avoir volé du bois le dimanche dans une pièce de terre appartenant aux dames hospitalières d'Ernée et d'avoir maltraité le sieur Buchet, vicaire de la paroisse, qui l'ayant surpris commettant ces déprédations, voulait s'y opposer; — contre des individus accusés de coups et blessures; — ordonnance du bailli, rendue à la requête des officiers de l'Hôtel-de-Ville d'Ernée, réglementant la tenue du marché aux bestiaux dans le nouveau champ de foire; noms des officiers de la ville: Jeudry, maire, Le Pennetier, de La Martinière, échevins, Renault, Mesnage, Jeudry, Le Jariel, conseillers, Boullard, syndic-receveur; — procès-verbal contre une bouchère qui avait laissé vaguer un porc dans les rues d'Ernée, malgré les règlements de police, etc.

B. 1713. (Liasse.) — 136 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1780. — Curatelle des enfants mineurs de Jean Trois et de Françoise Douettée; — demande d'apposition et de levée de scellés sur les meubles de défunts Jean Morin et Marie Brindejonc, sa femme; — état des moulins de Forboué et de Quincampoix, à Ernée; — contestations civiles entre Claude Rivée et Pierre Germerie; — Marie Legendre, veuve René Hallais et René Chelle; — Jacques-René Grosse, avocat, et René-Pierre-Jean Le Bouteiller, chevalier, capitaine commandant au régiment Royal-Vaisseau; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême; — informations et procédures contre Pierre R..., de Vieuvy, accusé de vol; — contre les auteurs des détournements commis au préjudice de la succession de feu sieur Couget, en son vivant capitaine général des fermes du Roi, demeurant à Ernée; — contre des

individus accusés de coups, blessures, injures, diffamation ; — enquête sur la mort de François Le Prieur d'Ernée, qu'on soupçonnait avoir pu être occasionnée par de mauvais traitements, etc.

B. 1714. (Liasse.) — 147 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1781. — Montrée des lieux de La Touche, de La Beuchetière, de Rogé, de Belleplante, du moulin de Vaurogue et d'autres immeubles, sis ès paroisses de Saint-Pierre-des-Landes, Vautorte et Ernée, appartenant à dame Marie-Renée Arnoult, femme de Louis-Pierre de Saint-Gilles, chevalier, seigneur de Fontenay; — contestations civiles entre René Gautier et les époux Jean Chardon ; — François Hochet du Boulay et Jean Cordier; — René Volclair et le sieur Lévesque ; — Jean Bahier et Mathurin Lecornu ; — procès de Jeanne L..., de Saint-Ellier, accusée de vol domestique ; condamnation à la fustigation, à la marque et à 9 ans de bannissement; — informations et procédures contre quatre habitants de Vautorte, accusés de vols et d'attaques nocturnes ; — contre un homme et une fille de Rennes, accusés de vol ; renvoi de ces deux prévenus devant la justice du Pontmain, dans le ressort de laquelle le vol avait été commis ; — contre les auteurs inconnus d'un vol de grains, commis au préjudice de Jean-Baptiste du Boisberranger, chevalier, seigneur de Beauvais ; — contre des individus, accusés de coups, blessures et injures ; — contre un chirurgien, un notaire et un boulanger d'Ernée et plusieurs autres, accusés d'avoir joué à la *dupe* ou *godinette* dans un cabaret d'Ernée ; condamnation à l'amende ; inscription de faux contre le procès-verbal, base de l'accusation ; requête du procureur fiscal reconnaissant que le procès-verbal peut être en effet suspecté d'inexactitude et demandant la remise de l'amende payée par les condamnés : — contre une femme L..., de Laval, qui était venue s'établir à Ernée et y avait ouvert sans autorisation un cabaret qui servait de retraite à tout ce qu'il y avait de libertins dans la ville, lesquels y passaient les nuits à boire, à chanter des chansons obscènes et à faire du tapage ; sentence ordonnant à ladite L... de quitter Ernée sous trois jours et défendant à tous particuliers de vendre à boire sans autorisation du bailli ; — autopsie du cadavre de Michel Lorillard, mort accidentellement, etc.

B. 1715. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1782. — Réception de Pierre Leprieur comme huissier au bailliage d'Ernée ; — contestations civiles entre François Deslandes et Anne Guesdon ; — François Rondeau et Pierre Gallet ; — Jean Cousin et Jean Planchais; — Madelaine Gougeon, veuve Jean Le Gros, et Jacques Gilles ; — procès des nommés B..., père et fils, de Chailland ; le fils reconnu coupable du meurtre de Louis Vallet, de la même paroisse, est condamné par contumace à la pendaison ; le père, véhémentement soupçonné d'avoir consenti audit meurtre, est condamné, également par contumace, à assister son fils à la potence, pour, après l'exécution, être constitué prisonnier pendant six mois, après lequel temps expiré, être élargi s'il ne survient pas de nouvelles preuves ; — informations et procédures contre les auteurs des vols commis au préjudice de Denis Leblanc, aubergiste au bourg de La Pellerine ; — contre Jérôme G..., employé des fermes à Ernée, accusé de rapt ; — contre plusieurs individus d'Ernée, de Juvigné et de La Chapelle-Janson, accusés de faux-monnayage ; renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre divers autres particuliers, accusés de coups, blessures, injures et diffamation, etc.

B. 1716. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1783. — Interdiction de Guillaume Ruffault, de Vautorte, pour cause d'imbécillité ; — curatelles des mineurs Beaudet et Bellier ; — contestations civiles entre Thomas Lemonnier et Mathias Pichereau ; — François Le Royer et Guillaume Garnier ; — Jacques-Michel Delélée et Michel Roger ; — informations et procédures contre Michel G..., accusé de vol de grains ; — contre François D..., de Juvigné, accusé de subornation de témoins ; — contre Jean J..., accusé d'avoir profité de l'ivresse de Pierre Gillet, marchand à Beaucé (Bretagne), pour lui voler une somme de 105 livres ; — contre un inconnu, accusé d'avoir enlevé la vache de Jean Devanlay, fermier du moulin du château, à Ernée ; — contre la femme C... et Mathurin G..., de Juvigné, accusés d'adultère et de détournement d'une partie du mobilier de la communauté existant entre la femme C... et son mari ; — contre des individus, accusés de coups et blessures ; — autopsie du cadavre d'un inconnu, mort accidentellement près du lieu de La Chauvinière, en Ernée, etc.

B. 1717. (Liasse.) — 252 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1784. — Demande de levée des scellés apposés sur les meubles laissés par feu Gervais-Louis-Lazare Leroux, en son vivant chapelain des Melatières, en Bourgon ; la juridiction dudit lieu des Mélatières, était

disputée entre le bailliage d'Ernée et la sénéchaussée de Saint-Ouën ; — vente judiciaire du lieu de La Souvatte, en Juvigné ; — retrait féodal au profit de Jacques-Claude-Thérèze Doynel, chevalier, marquis de Montécot, sur Pierre Le Bansais, des lieux de La Meuvrière et Mesnil-Richard, en Montaudin, mouvants de la seigneurie de Pierlée, qui appartenait audit marquis ; — contestations civiles entre René Tauvry et le sieur Gaultier ; — entre Julien Forveille et Jean Gasté ; — Gilles Coustard de La Chauvinière et Louise Clairet ; — procès du nommé A..., accusé d'avoir volé du grain au préjudice du sieur Duval, son maître, fermier du prieuré de Juvigné, et de trois autres individus complices dudit A..., condamnation, par contumace, d'A... à la pendaison et de ses complices à la marque et à 9 et 6 ans de galères ; — informations et procédures contre des tapageurs nocturnes qui avaient grièvement maltraité Jean Renault, marchand de draps, à Ernée ; — contre divers autres particuliers, accusés de coups et blessures ; — contre les auteurs de vols au préjudice de Renée Monnière de Neuville, de Saint-Denis-de-Gastines ; — de René Tauvry, d'Ernée ; — du sieur Gaultier, commis aux aides à Ernée ; — contre Jean B... qui avait tué d'un coup de fusil, par imprudence, François Badier, de Saint-Pierre-des-Landes, etc.

B. 1718. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1785. — Demandes d'apposition de scellés sur les meubles de défunts Michel-Pierre Bougrain de La Coquerie, notaire royal à Saint-Hilaire-des-Landes, Julien-Gabriel Monnière, notaire royal à Saint-Denis-de-Gastines, Michel Forveille de Montenay ; — sentence d'ordre du prix des biens mobiliers de défunts Germain Renouf et Jeanne Gobard, sa femme ; — contestations civiles entre Marie Ravazé et François Lemonnier ; — Renée Veltier et Joseph Le Royer de La Fizellerie ; — Claude Gautrin et Louis Hunger ; — copie des provisions d'arpenteur-juré dans l'étendue de la ville, élection et duché-pairie de Mayenne données par Monsieur, frère du Roi, comte du Maine, à Julien-Joseph Guyard, de Mayenne ; — alignements donnés par le bailli d'Ernée à François-Clément, marchand, pour la construction d'une maison dans la rue Saint-Antoine, tendant d'un bout à la rue des Selliers et d'autre au bas de la rue Neuve, à Ernée ; — à Jean-Baptiste du Bois-Berranger, chevalier, seigneur de Beauvais, pour la construction d'un bâtiment dans la rue de Dessous, vis-à-vis la place Saint-Jacques ; — procès de Jacques M..., de Saint-Germain-le-Guillaume, et de Jean B... d'Oupay (Bretagne), accusés de vols de chevaux ; sentence ordonnant un plus ample informé de trois mois ; — informations et procédures contre trois habitants d'Ernée, accusés de vols de grains et de linge au préjudice de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; dans le monitoire public pour amener à révélation contre les coupables, il est dit que les biens de l'Hôtel-Dieu étaient, tant de jour que de nuit, l'objet des pillages et des déprédations d'une foule de gens qui déclaraient hautement que ce n'était que leur bien qu'ils prenaient ainsi ; on dévastait les bois, on enlevait les barrières des champs, sous prétexte de venir voir des malades et, de connivence avec ces derniers, des gens s'introduisaient dans la maison et dérobaient draps, chemises et tout ce qu'ils trouvaient à portée de leur main ; d'autres pénétraient la nuit dans les greniers, par effraction ou autrement, pour s'emparer des grains et provisions qui y étaient renfermés ; sentence ordonnant le renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre les auteurs de la mort de Julien Gilles, soldat de milice pour la paroisse de Saint-Pierre-des-Landes ; — contre des coureurs de nuit qui avaient cassé les vitres de Marie Suard, veuve de Jacques Chauvin, d'Ernée : « Différents particuliers de cette ville, dit l'avocat de la « plaignante, semblent depuis bien longtemps se faire « un jeu d'être les perturbateurs du repos public et les « fléaux de la société qu'ils vexent impunément de « mille manières différentes. La nuit à peine est arrivée « que ces gens sans frein occupent les différents « quartiers de cette ville ; malheur alors à l'homme à « qui ils en veulent et que ses affaires font sortir de « son domicile ; malheur à la fille qui est obligée de « passer d'une rue à l'autre ; l'homme en place, la fille « vertueuse, sont également en butte à leurs insolences. « Dans les jours (ceux du carnaval) destinés comme « ceux dont nous sortons par un usage immémorial « aux plaisirs de la table et à ceux que donnent à tout « être sensible l'assemblage de ses parents, de ses « amis, de tranquilles citoyens se réunissent pour « s'amuser innocemment ; le domicile de l'un d'eux qui « les rassemble n'est point un azile sacré ; ces téméraires « viennent par des clameurs, par des cris, par des « imprécations, par des injures et par des menaces, « suivies souvent d'un coupable effet, troubler une joye « pure ; que, dans des temps moins tumultueux, le « citoyen goûte dans la léthargie d'un doux sommeil « un repos nécessaire à son existence, soudain il est « arraché à ce repos soit par le bruit des querelles de « ces particuliers, soit par les obscènes chansons que « presque chaque nuit ils répètent sur toutes les places

« et dans toutes les rues de cette ville, au scandale, à « l'indignation de ceux qui ont le malheur de les « entendre... » ; — contre des individus, accusés de coups et blessures ; — levées des cadavres d'un homme et d'un enfant, morts accidentellement, etc.

B. 1719. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1786. — Requête de Charles-François Boullard, notaire à Montenay, tendant à être remis en possession de ses minutes qu'il avait déposées chez la veuve Chauvin ; — règlement des pensions des mineurs Rondeau et Morin ; — affaires de la succession de Louis Pouteau du Grandeloux, mari d'Anne-Aimée Lenicolais ; — montrée du lieu du Bois-Macé, en Juvigné ; — délibération de conseil de famille autorisant le mariage de Jeanne Rimbert, fille mineure, avec Pierre Lecomte ; — lettre du juge de police et des manufactures de Laval au bailli et au procureur fiscal d'Ernée, touchant les amendes prononcées pour contraventions à la manufacture des toiles ; — informations et procédures sur une instance en inscription de faux poursuivie par Jean-François Duval de la Berrangerie, bailli d'Ernée, et Jeanne-Françoise Vettier, sa femme, contre un notaire d'Ernée qui avait reçu le testament de feu Michel Vettier de Jarzé, oncle de ladite dame Duval ; — contre cinq jeunes tapageurs d'Ernée, accusés d'avoir attaqué et blessé grièvement deux passants inoffensifs ; le procureur fiscal dénonçant ces actes au bailli expose qu'au mépris de l'ordonnance rendue contre « les coureurs de nuit et gens qui s'at- « troupent armés de lances et de bâtons, laquelle « ordonnance a été publiée et affichée par plusieurs « fois en cette ville, et malgré les patrouilles qu'il « a fait faire et à partie desquelles il a assisté pour « tâcher de réprimer les brigandages qui se commettent « continuellement en cette ville par des garçons de « boutiques et autres gens sans aveu, soit en vollant, « pillant et ravageant tout dans les jardins, soit en « enfonçant les portes et les croisées, ou en assommant « les passants sans autre motif que par le plaisir de « faire le plus grand mal possible, cette ligue de « compagnons et gens sans aveu, au lieu de se corriger « et de mettre fin à ces abominations, va toujours en « enchérissant et ils assomment aujourd'hui le monde « publiquement, même au milieu du jour... » ; — renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre les frères C... et le nommé B..., accusés de rapt et de réduction ; renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre des individus, accusés de vols, de coups et blessures, d'injures ; — contre des mauvais sujets qui avaient démoli pendant la nuit les parapets du pont de Monthoudoux et coupé des arbres fruitiers dans un jardin appartenant à la fabrique d'Ernée ; — autopsie des cadavres de Jean Gasté, mort à la suite de mauvais traitements ; de Louis de la Broise, écuyer, demeurant au Domaine, en Chailland, qui s'était noyé accidentellement dans l'Ernée ; de trois autres personnes dont la mort avait été également accidentelle, etc.

B. 1720. (Liasse.) — 166 pièces, papier.

1787. — Appositions de scellés après décès aux domiciles de Julien Pilorge, de Saint-Denis-de-Gastines ; — de Guillaume Delahaye, curé de La Pellerine ; — de Pierre Bichain, curé de Saint-Hilaire-des-Landes ; — affaires de la succession de François Aubin de la Messuzière, écuyer : estimation et partage de ses biens entre ses héritiers ; — contestations civiles entre Mathurin Le Cornu et Jean Bahier, père et fils ; — François Poulain et François Coulange ; — Julien Gefray et François Richard ; — entre André de Vallois, chevalier, seigneur de Villiers, et Jeanne Goyet, sa femme, tous les deux demeurant au château de Villiers, en Larchamp, et Louis Duval des Vallées, relativement à un ancien chemin tendant du vieux grand chemin d'Ernée à Fougères, au lieu de La Houvinais, en Saint-Pierre-des-Landes ; — alignements donnés par le bailli d'Ernée à Guillaume Brichet et à demoiselle Marie Boullier, pour censtructions de maisons à Ernée ; — informations et procédures contre le sieur S..., huissier à Ernée qui, dans un accès de démence, avait mis le feu à son logement et était allé ensuite se noyer dans la rivière ; — contre la fille C..., de Saint-Pierre-des-Landes, accusée de vol sur le champ de foire d'Ernée ; renvoi de l'accusée devant le présidial du Mans ; — contre des individus accusés de coups et blessures ; — autopsie du cadavre de François Jammes qui s'était noyé dans l'Ernée en se baignant, etc.

B. 1721. (Liasse.) — 158 pièces, papier,

1788. — Levée de scellés au domicile mortuaire de Jeanne Gilles, veuve d'Alexis Sanson ; — contestations civiles entre Jean-François Marie de la Colinière, notaire à La Croixille, et Jean Genoüel ; — entre René Chelle et Pierre Verger ; — entre Julien Monterguin et la veuve Pierre Margallé ; — entre Louis Monnier, sieur de la Branchardière, et Jean Blin ; — bail du

monopole de la vente de la viande pendant le carême ; — informations et procédures contre François et René D..., d'Ernée, et de leurs femmes, accusés de vols nocturnes, avec effraction et escalade, au préjudice de Marie Vauborel, veuve Pierre Mongrilon, de Jean-Baptiste du Boisberranger, seigneur de Beauvais, de Marie Fougeray de la Marsollais, de Charles Gaultier, tous habitants d'Ernée ; renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre Jacques H..., de Saint-Pierre-des-Landes, accusé de vol d'un cheval ; — contre des coureurs de nuit qui continuaient de désoler la ville d'Ernée et qui, entre autres méfaits, avaient cassé les vitres des sieurs du Pontavice, gentilhomme, Lecourt, marchand, Coutard-Chauvinière, chirurgien, Genêlé, menuisier, et Godin-Dubois ; — contre des individus, accusés de coups, blessures et injures ; — monitoire de l'official du Mans pour découvrir les auteurs des vols commis de nuit chez les sieurs Jeudry, avocat, Grosse, directeur de la poste aux lettres, Fraimbault Migoret, marchand, d'Ernée, Tripier de Berron, de Saint-Denis-de-Gastines, et chez la veuve Blin, de Charnay-Ernée ; — autopsie du cadavre de René Guyardière, poupellier à Ernée, mort subitement, etc.

B. 1722. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1789. — Apposition de scellés sur les meubles de feu François Rochet, prêtre titulaire du bénéfice de Mesletière, attaché au collége de Bourgon ; — vente judiciaire d'une maison sise à Ernée, quartier du Pâtis-Bougault, dépendant de la succession des époux Charles Gobbé, vente faite à la requête de Louise-Jeanne du Boisberranger, veuve de Barthélemy Le Vayer, chevalier, seigneur de La Morandais ; — interdiction de la veuve Daguier, de Charnay-Ernée, pour cause de dérangement d'esprit ; — contestations civiles entre Salomon Renard et Jean et René Bonhomme ; — Jacques Hameau et le sieur Marpault ; — Jean Renault et Jean Pinçon ; — bail du monopole de la vente de la viande pendant le carême ; — remontrance au bailli d'Ernée par l'avocat fiscal, exposant qu'il est informé par la voix publique et spécialement par une dénonciation des membres du comité de subsistance et de discipline militaire d'Ernée qu'une méfiance et des inquiétudes sans fondement se sont emparées des esprits dans les campagnes voisines de la ville, au point que dans quelques paroisses on s'oppose à la sortie des grains et que les marchés de ladite ville ne sont point suffisamment approvisionnés, ce qui occasionne les doléances de plusieurs et les menaces de quelques-uns ; qu'une pareille conduite est contraire aux décrets de l'assemblée nationale qui proclament la liberté de la vente et de la circulation des grains et farines ; que cette méfiance et ces inquiétudes, dues sans doute aux manœuvres d'ennemis cachés de l'ordre et du bien public, ont d'autant moins de raison d'être, qu'il est reconnu que dans les années communes ce pays produit plus du double du grain nécessaire à la consommation de ses habitants ; l'avocat fiscal requiert, en conséquence, qu'il soit enjoint à tous habitants et colons de rendre aux domiciles de leur maître ou aux lieux que ceux-ci leur indiqueront, suivant l'usage, les grains qu'ils leurs doivent et qu'il soit fait défense à toutes personnes de s'opposer directement ou indirectement au transport desdits grains, sous peine d'être poursuivies extraordinairement comme perturbatrices du repos public ; qu'il soit prescrit en outre à tous propriétaires, fermiers et laboureurs de faire dans quinzaine au greffe du bailliage la déclaration de la quantité de grains qu'ils ont récoltés cette année ou de ce qui leur reste des récoltes précédentes, de celle qui leur est nécessaire pour leur consommation ou qu'ils peuvent avoir vendue ; ordonnance conforme du bailli ; — procès de quatre habitants de Saint-Hilaire-des-Landes, accusés de s'être, le lendemain même de la publication de la susdite ordonnance, attroupés avec d'autres particuliers de la même paroisse pour empêcher le transport des grains que madame Piveron voulait faire venir de sa métairie de la Guardière, en Saint-Hilaire, à son domicile d'Ernée ; sentence condamnant un des accusés au blâme et à 3 livres d'amende et ordonnant un plus ample informé ne 3 mois contre les autres ; — informations et procédures contre le sieur L..., d'Ernée, accusé d'avoir tué en duel le sieur Pottier, contrôleur des traites audit lieu ; cette affaire n'eut pas de suite, le Roi ayant accordé des lettres de rémission à l'accusé ; — contre des individus, accusés de coups, blessures, injures ; — autopsie des cadavres de Protais Beyard, de Vautorte, et de René Moisson, du Bourgneuf, morts accidentellement, etc.

B. 1723. (Liasse.) — 276 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1790. — Requête d'Étienne Hochet, bailli du Pontmain tendant à ce que soient levés les scellés apposés sur les papiers du sieur Clément, notaire à Ernée et en même temps greffier du bailliage de Pontmain ; — nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de feu Pierre Robert, en son vivant tanneur à Ernée, et de feu demoiselle Marie-Madeleine Ruffault ; — pièces relatives

à la saisie de meubles et marchandises appartenant au sieur Clément, notaire et marchand de draps, à Ernée ; — sentence d'ordre du prix des biens de la succession des époux Charles Gobbé ; — contestations civiles entre Perrine Foucault, veuve François Duval et Jeanne Bigot ; — François Fleury et le sieur Hardy ; — Nicolas Gautier et Jean Fortin, dit Dumaine ; — procès de François P..., de Saint-Germain-le-Guillaume, accusé d'avoir occasionné la mort de sa femme par ses mauvais traitements ; condamnation par contumace à la pendaison ; — informations et procédures contre Urbain et Pierre L... et les deux fils de ce dernier, de Saint-Pierre-des-Landes, accusés du meurtre de Michel Lambert, de la même paroisse ; affaire terminée par des lettres de rémission en faveur des accusés ; — contre L..., un malfaiteur dangereux évadé des prisons de Fougères, arrêté dans le district d'Ernée et remis entre les mains des magistrats de Fougères ; — contre plusieurs vagabonds et gens sans aveu, originaires pour la plupart de Bretagne, arrêtés faute de papiers ; — contre cinq habitants de Placé, accusés d'avoir fait partie de deux cents personnes qui étaient venues en armes piller les greniers du château de la Cour, de Vautorte, appartenant à M. de Bailli de Fresnay ; renvoi des accusés devant le présidial du Mans ; — contre trois habitants de Saint-Pierre-des-Landes, accusés d'avoir fait partie d'un rassemblement de deux à trois cents personnes qui avaient pillé les greniers du château de Champlain, en Saint-Pierre-des-Landes, « De pareilles entreprises sont d'autant plus à craindre, « dit le procureur fiscal, que dans les temps de trouble « où nous sommes, l'on n'entend parler que de voyes « fait en tous les genres ; tantôt l'on entend parler de « brigands qui entrent dans les greniers par force, « armés de fusils, de haches, bâtons, etc., en enlevant « les grains, sans se mettre en devoir de les payer ; « tantôt on les voit entrer dans les maisons, mettre les « citoyens à contribution, se faire donner de l'argent « ou s'en emparer en brisant les meubles qui le ren- « ferment, et enfin assommer ceux qui s'opposent à « leurs incursions... » ; renvoi des accusés devant le « présidial du Mans ; — contre des gens de Saint-Denis-de-Gastines qui avaient assiégé la maison du sieur Giffard-Fougerolles, notaire audit lieu et avaient enlevé les grains que M. Lechâtelain, avocat à Ernée, y avait mis en dépôt ; en dénonçant ce fait, le procureur fiscal ajoute qu'il est informé qu'il se commet tous les jours et de toutes parts des brigandages de ce genre, et notamment à Saint-Denis-de-Gastines ; que des laboureurs et autres sont allés au château de Montflaux, ont forcé M. Lambron, régisseur général de Mme la marquise de Créqui, ainsi que M. Létard, fermier général d'une partie de ses terres, de leur abandonner tous les grains qu'ils pouvaient avoir, moyennant un prix qu'ils ont fixé et qui est bien inférieur à celui du marché ; qu'ils en ont fait autant à la terre de la Hairie, appartenant au sieur Goyet du Mesnil. « De pareils brigandages, dit-il en terminant, « sont d'autant plus répréhensibles que l'on court le « plus grand danger d'être exposés à la disette de « grains la plus formelle, ces malfaiteurs ne se conten- « tant pas de s'emparer des grains pour se substenter, « mais les faisant conduire dans les marchés éloignés « et même hors de cette province où ils sont extraor- « dinairement chers et d'où ils sont encore transférés « plus loin » ; — extrait d'une délibération de la municipalité de Larchamp constatant des pillages de grains commis par des séditieux des deux sexes aux lieux de La Poupardière, de La Chevaucherie, et au château de La Villaine, en ladite paroisse ; à la Fontaine, les émeutiers voulaient s'emparer de grains chargés sur des charrettes pour être conduits à Ernée ; des cavaliers de Royal-Roussillon et des gardes nationaux étaient venus pour escorter le convoi ; après plusieurs sommations inutiles les soldats firent feu, une femme fut tuée et un homme blessé ; — autres informations et procédures contre quatre malfaiteurs qui, déguisés en femmes, s'étaient introduits pendant la nuit chez le sieur Esnault, à Saint-Germain-le-Guillaume, par une ouverture qu'ils avaient faite au toit de la maison, avaient attaqué dans leurs lits le sieur Esnault, sa femme et sa fille, etc., les avaient grièvement blessés à coups de hache ; Esnault ayant pu s'enfuir au dehors se mit à crier au secours, ce qui fit prendre la fuite à ces bandits ; quelque temps auparavant, des individus de la même paroisse l'avaient menacé de lui voler son grain ou son argent ; — contre trois hommes, dont l'un d'Andouillé, accusés d'avoir volé à main armée une somme de six mille francs chez Ambroise Jolivier, meunier au Moulin-Neuf, paroisse du Bourgneuf ; — contre les auteurs d'un vol commis de nuit avec effraction dans l'église de Vautorte ; — contre trois hommes et deux femmes, vagabonds accusés de plusieurs vols et brigandages ; renvoi devant le présidial du Mans ; — contre quatre habitants de Saint-Denis-de-Gastines, accusés d'avoir pénétré de force dans le domicile de Michel Hercent, audit lieu, et d'avoir brisé son mobilier ; — contre deux hommes, accusés d'avoir, avec plusieurs autres restés inconnus, volé et tenté d'assassiner les fils du sieur Foucher, colons au Petit-Rougé, en Bourgon ; — contre des individus accusés de coups et blessures ; — contre le sieur L...,

d'Ernée, accusé d'enlèvement et de séduction de mineure ; — autopsies de cadavres de personnes mortes accidentellement, etc.

B. 1724. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1744-1746. — Causes civiles ; — Sentences sur contestations entre Madeleine-Renée Houdry, veuve de Jean-Baptiste du Boisberranger, écuyer, seigneur de Boismary, René Fougeray, Jean Mérienne et René George ; — Jean Chardon, avocat au Parlement, Marie Legendre, sa femme, fille de feu René Legendre, sieur de Lambaray, et Jean Chesnais ; — Charles-Élizabeth, comte de Froullay et de Montflaux, et les propriétaires du fief de Lauverie, relevant de la seigneurie de La Pellerine ; — Renée Brault, veuve de Michel Pays, et Gillonne Chorin, veuve de Jean Bourget ; — Louis Rabineau et Jacques Mulot, etc.

B. 1725. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1744-1747. — Causes civiles ; — Sentences sur contestations entre Denis Pajot, sieur de La Reboursière, mari de Jeanne Mauduit, et Claude Le Rat ; — Etienne Séquard, tuteur des enfants mineurs de feu Simon-Claude de Brilhaut, vicomte de Saint-Hilaire, et de Marie Lefebvre et Louis-François Pommereul, sieur de La Gasnerais ; — René de la Broise, écuyer, sieur du Domaine et Simon-Louis de Chalus, sieur de La Brandais, Anne du Blanchet de La Guitonnière et François de Chalus ; — Guillaume Palicot, sieur de la Lande, et le curateur des mineurs Jean et René Blin ; — Michel Bougrain, sieur de la Coquerie, et Pierre Rondeau ; — René Chemin, sieur du Pâtis, et Gervais Faverot, etc.

B. 1726. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1747-1749. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre François Boullier, sieur de La Touche, procureur fiscal au bailliage d'Ernée, et Marie Goddé, veuve René Dubourg ; — Jean Choisay et Jean Germerie ; — Julien Coueffé, sieur de La Planche, et Pierre Deshayes ; — Charles-Gabriel de Vallois, écuyer, sieur de La Porte et Olivier Trottin, sieur de La Borde ; — Françoise Houdry, douairière de René Le Jarriel, sieur de Chaillet, présentement épouse de M. de Gruel et André de Mortagne, tuteur des demoiselles Bouettin ; — François Trippier, sieur de La Grange, négociant, et les héritiers de Jean-Joseph Maréchal ; — Claude-René de Goué, chevalier, seigneur de Clivoy, époux de Marie-Pélagie Cahin, et le sieur Trippier de La Grange, et Claude-Joseph de Meaulne, seigneur de Villeneuve ; — Béatrix-Marie du Boisberranger et Jean Manceau, etc.

B. 1727. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1749-1752. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre François Mesnage, sieur de La Bourgeoiserie, avocat, fermier de la terre et seigneurie de Montenay et François Le Pouriel, marchand ; — Urbain Tripier, sieur des Rochers, fermier-général de la marquise de Créqui, et René Brochard, époux de Marie-Anne Grousset ; — François Pallis, sieur de Bouessé, et Françoise-Éléonore Mesnagé, veuve de François Aubin de La Messuzière, François Guiard de La Touche, avocat, et Jacques Pallis, marchand ; — Gabriel-André du Pontavice, écuyer, sieur de La Daufinais, tuteur des enfants de défunts Augustin de La Broise, écuyer, sieur de La Daligaudais, et Julienne du Pontavice, et les époux Germain Renouf ; — René-Joseph de Malfillastre, chevalier, seigneur de Marcilly, mari de Béatrix-Marie du Boisberranger, héritière de Jean-Baptiste du Boisberranger du Boismary, Jean Manceau et les mineurs Le Ray ; — Jeanne-Françoise de Meaulne et Claude-Joseph de Meaulne de Villeneuve ; — Jean Le Goué, président au grenier à sel de Mayenne, et les propriétaires du fief de Montoubert et Pinard ; — Armand-Magdelon de La Blinais, comte de La Blinais, et les héritiers des époux Dontieux ; — Charlotte-Géneviève Lemère-Legonidet, dame de L'Épronnière, et Simon-Louis de Chalus de la Braudais, etc.

B. 1728. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1752-1757. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Jean Duval, sieur des Vallées, et Michel-René Briant, sieur de La Servannière ; — René-Joseph Tanquerel, licencié ès-lois, assisté de François-Robert Tanquerel, son père, François de Hercé, écuyer, étudiant en théologie en l'université d'Angers, aussi assisté de Jean de Hercé, écuyer, son père, d'une part, et François Le Pouriel et Marguerite Cailler, sa femme, d'autre part ; les sieurs Tanquerel et de Hercé sont autorisés à jouir, « ledit Me Tanquerel, « pour et au nom d'Urbain-René de Hercé, et ledit « sieur de Hercé, pour et au nom de René-Louis-Jean « Gallerie, de chacun un quart de la rente de 1,000

« livres léguée par le sieur Egasse du Boulay (sans « doute l'auteur de l'histoire de l'Université de Paris) « pour l'éducation de ses plus proches parents, à « prendre sur la nation de la France » ; — Alexis-Jean Le Maire, seigneur de Courtemanche, et Charlotte-Geneviève Lemaire Legonidec, seigneur et dame de L'Épronnière, et Simon-Louis de Chalus de La Braudais ; — Louis Duval, fermier-général du prieuré de Saint-Martin de Juvigné, dom Jean-Baptiste Monclair, procureur de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, et dom Théodore Chevallier, prieur de Saint-Martin de Juvigné, d'une part, et Ambroise Duchemin, sieur du Clos, et Jeanne Boullé, sa femme, d'autre part, etc.

B. 1729. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1757-1763. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Pierre Vettier, sieur du Tertre, chirurgien, et Jeanne Baillif, veuve René Laurent ; — Louis-François Le Pannetier, sieur des Salles, avocat en Parlement,, André de Gruel, écuyer, et Marie Le Pannetier, sa femme, Joseph Le Pannetier des Salles, juge du comté de Laval, d'une part, et Simon-Louis de Chalus, écuyer, sieur de la Braudais, Julien Fouilleul de La Rivière, Jacques Grosse, Michel Coudray, son beau-frère, Renée Beucher, veuve de Louis Laurent, ancien avocat fiscal au siége d'Ernée, le tuteur des mineurs Hameau, et Michelle de La Broise, veuve de Mathurin-Claude de La Corbière, chevalier, seigneur du Feu, d'autre part; — Augustin de Chalus, chevalier, seigneur de Rouessai, veuf de Renée-Agnès de Meaulne, et René de Meaulne, chevalier, seigneur de La Lande-Ronde, principal héritier de Clande-Joseph de Meaulne, écuyer, seigneur de Villeneuve, lequel était héritier de ladite dame de Chalus, sa fille ; — François-Paul du Plessis, écuyer, sieur de Mongenard, curateur de Claude-Jean-René de La Broise et de Marie de La Broise, enfants mineurs de René-Charles Gabriel de La Broise, seigneur de Raizeux, et d'Anne-Josèphe Marais, sa femme, et la veuve Jean Laporte ; — Gilbert du Boisberranger, chevalier, seigneur de Clivoy et de La Salle, fils et principal héritier de Jean-Baptiste du Boisberranger, d'une part, et René Courte, écuyer, sieur de La Bourgatrière, Suzanne-Renée de Cornilleau, veuve de Jean de Gruel, chevalier de Saint-Lazare, et Michel Le Pannetier de La Fesnerie, d'autre part ; — Charles-René des Nos, chevalier, seigneur de Pannard, et François-René Picot, seigneur de Pontaubray ; demande en retrait lignager par le seigneur de Pannard de la terre et seigneurie de Forbouest, que le sieur Picot avait acquise de Nicolas-Pierre des Nos, chevalier de Malte, et de Henry-Louis-René des Nos, abbé de Redon, son frère, tous deux cousins au 4me degré dudit seigneur de Pannard, etc.

B. 1730. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier,

1763-1768. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Claude-Élizabeth de la Corbière, grand vicaire de Rennes, titulaire de la chapelle de La Pervenchère, et Michel Huchet ; — Antoine Renault et Étienne Beucherie ; — René-Pierre Clouard, notaire, et premier huissier royal à Ernée, et François Destais, dit Jarry ; — Philbert Sadoc, sieur du Pin, conseiller du Roi, et son procureur à l'Hôtel-de-Ville d'Ernée, et François Le Prieur, notaire ; — Jacques Le Nicolais, docteur en médecine, et Pierre-Écherbault de la Brimonnière, et Louise-Renouf, sa femme ; — François Robert, sieur de Fousseau, et les époux Jean Le Royer; — Renée-Marie Gesland, veuve de Jean-Baptiste du Bailleul, seigneur d'Orcisse, et Jean-Baptiste du Boisberranger, seigneur de Beauvais ; — César d'Aubert et Jean Moulin, etc.

B. 1731. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1768-1771. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre René Le Nicolais de la Conterie et les époux Guillaume Ragaine ; — Marie-Marthe Duchemin, veuve de René-Charles Hamart, et Jean-Charles Viard, seigneur de Mouillemuse, général des finances de la chambre des comptes de Bretagne, tuteur de l'enfant mineur issu de son mariage avec feu Charlotte-Marie Hamart ; — Marie-Pétronille-Rosalie de Marguerie, dame propriétaire de la terre et seigneurie de Raizeux, épouse non commune en biens de François de La Broise, chevalier, et les époux Jean Bouesseau ; — Charles d'Aubert, chevalier, seigneur de La Foretterie, et Renée Farouault, veuve Jean Moulin ; — Gabriel-Jean du Pontavice, écuyer, seigneur de la Chaudronnerais, et François Mesnage, avocat ; — Julien Suard et Guillaume, Pierre et François Divay, etc.

B. 1732. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1771-1775. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Charles-Pierre de Clermetz de la Mérie, écuyer, curé de Montenay, et les époux François Renaudin ; — Jean-Baptiste Quinton et René Coupeau ;

— Marguerite Chemin, veuve Roch Divay, et Michel Lévesque ; — Michel Moytaux, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Ernée, et les époux Julien-René Noury, Julien Bouillon et Antoine Renant ; — Julien Coueffé de la Blandinière, et Laurent Tafereau ; — François de Méré, officier-commis des fermes au bureau de la Pellerine, et le sieur Damblard, receveur au même bureau ; — Michel Guyard, sieur de Moulineaux, et André Balidais ; — les chanoines de la cathédrale du Mans, seigneurs de Montenay, et Julien Forveille et la veuve de Jean Forveille, etc.

B. 1733. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1775-1776. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre le sieur Chemin de La Copillière et Françoise Goueslin ; — le sieur Angot des Rotours et les héritiers de Germain Renouf ; — Pierre Goyet et Gilles Debond ; — Jacques Pautonnier et Pierre Macé-Duval ; — Marie Legendre, veuve René Hallais et Jacques-François Paton, fermier-général du duché-pairie de Mayenne, maître des forges de Chailland, et Pierre Lebreton ; — François de la Broise, chevalier, et le sieur Coulange de la Buchardière, etc.

B. 1734. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1776-1777. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Louis Gobard et Françoise Laigle, veuve de Jean-Baptiste Foubert ; — Germain Ouvrard-Duverger et les héritiers de Germain Renouf ; — Jean Le Bric, marchand de vin en gros et Michel Le Fizellier de la Beucherais, marchand tanneur ; — Antoine Chardon et René Caillière ; — Louis-Michel Laureau, avocat, procureur-marguillier de l'église d'Ernée et le sieur Le Jay de la Forètterie, écuyer, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Alençon ; — Étienne Foisnel, prêtre, principal du collége d'Ernée, et Pierre et François Divay, etc.

B. 1735. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1778-1779. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Jean Boulay, marchand, et Antoine Pinot, dit Richard ; — Jean Jarry et Louis Le Bâtard ; — Jean Lorent et Jean Beucher ; — Gilles-Louis Richard de Villiers et Jean-Baptiste-René du Bois-Berranger, écuyer, époux de Marie-Louise Richard, héritiers en ligne paternelle de feu François Le Jariel, sieur de la Devison, en son vivant officier d'infanterie, d'une part, et François Lochard, d'autre ; — Jacques Bouillon, avocat, procureur de l'élection de Mortain, et Françoise-Perrine Fougeray, veuve de Jean-René-Henri de Launay, chevalier, seigneur du Bois-Gué, et ses co-héritiers en la succession de feu René-François Gasselinais de Chevaillé, bailli d'Ernée ; — Maurice-René, vicomte de la Blinays, La Dorée, Le Gué et autres lieux, capitaine au régiment de la Reine-dragons, et Pierre Bachelot.

B. 1736. (Registre.) — In folio, 54 feuillets, papier.

1779-1780. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Michel Huchet, marchand, et Augustin de Chalus, écuyer ; — André-Joseph de Gruel, chevalier, et Michel Lévesque ; — Gabriel Gobil et les héritiers de Marie Guérin, veuve de Michel Bougrain ; — Marie-Julie Lucas de la Barre, veuve de Louis-Gervais Ouvrard de Lamboiserie, bailli d'Ernée, et Jean-Baptiste-Michel Ouvrard, curé de Fougerolles, subrogé-tuteur de l'enfant dont ladite dame Ouvrard était enceinte, et le sieur Ouvrard-Duverger, etc.

B. 1737. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1780. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Jean-Charles Tanquerel, sieur des Planches, ancien rapporteur du point d'honneur, et Jacques-Louis Giffard, notaire ; — Louise-Jeanne du Bois-Berranger, veuve de messire Barthélemy Levayer, et les époux Charles Gobbé ; — Michel Poulain et Jean Hercent ; — Jean Le Barbier et les époux François Hamon ; — René Pouteau de Beauchesne et Jean Phélipot ; — Marie Baratte, veuve de Guillaume Bessin, et Robert Coupé et Marie Baratte, sa femme, etc.

B. 1738. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1780-1781. — Causes civiles ; — sentences sur contestations entre Jean-François-Marie de la Colinière, marchand, et Jacques Trideau ; — Mathieu Léon, employé des fermes, et Jeanne Coueffé ; — François Dobaire et Simon Trippier de Berron, fermier général de la châtellenie d'Ernée ; — Marie Arnoul, dame de Belleplante, et son mari Pierre-Louis de Saint-Gilles, chevalier, seigneur de Fontenay ; — François-Louis

Fougeray, avocat au bailliage d'Ernée, et les époux Jean Méraine, etc.; — installation de François-Jean Boullier comme procureur fiscal au bailliage d'Ernée, en remplacement de François Boullier, son père.

B. 1739. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1781. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Louis Gobard et François Bachet et Thérèse Gambert, sa femme; — Guillaume Rocton et Guillaume Bellian; — Marguerite Chevallier, veuve de Benoît Gesbert, et Sébastien Godeau; — Michel Coudray et Jean-François Duval de la Berrangerie, bailli d'Ernée; — Julien Coueffé et Élisabeth Le Bigot, veuve de René Brault, chirurgien; — Françoise Vénisse et les époux Roch Rouzière; — Julien-Martin et Jean Laury; — Henri-Daniel-Auguste du Rocher, écuyer, Louis Malherbe, commis des messageries, à Laval, et Pierre Leprieur, marchand, etc.

B. 1740. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1781-1782. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Jean-Baptiste de Caradeuc, comte de Caradeuc, seigneur de Chailland, mari de Madeleine-Rose de Goyon, et le nommé Côme, fermier de la Gigoulais; — Julien Germerie et Julien-René Chapon et Louise-Françoise Girard de la Rousselière, sa femme; — Fraimbault Migoret et Julien Rogue; — Louis Le Fizellier, greffier des juridictions de Montaudin et la Beucherie, Michel Le Fizellier, sieur de la Botinière, Michel-Gatien Le Fizellier, sieur de la Boisnière, Mathurin Courtais et Louise Le Fizellier, sa femme, tous cohéritiers de la succession de Marie Le Fizellier, veuve de René Geslin de la Grelumière, d'une part, et les héritiers de Françoise Le Godais, femme de François Védier, d'autre part; — Gilonne de la Broise et le sieur de Chalus, acquéreur du lieu de la Daligaudais, en Juvigné, et René-Elisabeth de la Corbière, seigneur du Feu, vendeur dudit lieu de la Daligaudais, etc.

B. 1741. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1782-1784. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Jean Hamard, sieur de la Lorissière, et René Ferrand; — Renée Millault, veuve Bigot du Neufbourg, René Millault, Alexis Millault, Pierre Millault de la Corderie, Joseph Millault, Julien Boessée et Françoise Millault, d'une part, et Jean Lambert, d'autre; — Jean Beucher et Jean-Michel Le Vannier et Jeanne Després, sa femme; — René Le Nicolais, docteur en médecine, et Michel Hercent; — Jean-Baptiste de Goyon, comte de Beaufort, et Jean-Baptiste, comte de Caradeuc, mari de Rose-Madeleine de Goyon, propriétaires par indivis de la terre et seigneurie du Mesnil-Barré, d'une part, et les époux Guillaume Roger, d'autre; — François et César Testard-Maisonneuve, fermiers généraux du comté de Montflaux, et les propriétaires des fiefs de la Grande et de la Petite-Grautière; — Antoine Georges, sieur de la Massonnais, Marie Georges, sa sœur, et le sieur Brochard de Laubriais; — Marie-Angélique Eude, veuve de Henri-Claude Eude, écuyer, et François Rouelle et ses cohéritiers en la succession dudit sieur Eude, etc.

B. 1742. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1784-1785. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Marguerite-Françoise Chevallier, veuve de Benoît Gesbert, bourgeois, et Jacques-René Le Fizellier, lieutenant en l'élection de Mayenne, tuteur des enfants mineurs de feu René-Esprit-Jean-Baptiste Legendre du Breil, avocat; — Jean et Pierre Trehet, père et fils, et Antoine Chardon, maître de poste; — Jeanne Tanquerel et Jeanne Gobil, veuve Simon Rageot, et son fils; — René-Yves Duvivier, marchand de lin en gros, et le sieur Gaultier; — Honoré-Hyacinthe de la Corbière, chevalier, seigneur de Juvigné, les Alleux et autres lieux, principal héritier de Charles-Jacques-François de la Corbière, et François Rondeau; — René Grosse, avocat à Ernée, et Jean-François Marie, notaire, etc.

B. 1743. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1785. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Renée Le Fizellier, veuve de Pierre Coulange, François Coulange, sieur du Bourg, Michel Coulange, sieur des Gravus, Michelle Coulange, veuve du sieur Palicot de la Touche, Jean Coulange de la Lande et Françoise Coulange, veuve du sieur Coutard, d'une part, et le sieur Le Court, d'autre; — Louis Hunger de la Chaumondière, marchand, et Claude Gautrin; — Charles Delozières, avocat à Ernée, et Jeanne Gobil, veuve Simon Rageot; — César-Élisabeth, chevalier de Malibert, avocat au Parlement de Paris, et Pierre Bourny; — haute et puissante dame Marie-

Louise-Adelaïde-Jacquette, comtesse de Robien, chanoinesse du chapitre d'Armentières, dame de Gevereau, en Montenay, fille et unique héritière de Pierre de Dymas de [Robien, et Michel Gesbert, Michel Roesnel, Jean-Baptiste Le Pannetier de la Fesnerie, Alexis Millault de Claireau et autres; — André de Vallois, chevalier, seigneur de Villiers, Jeanne Goyet, sa femme, d'une part, et Louis Duval des Vallées, d'autre, etc.; — lettres d'Honoré-Charles-Maurice-Anne Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois, seigneur des terres composant les duchés de Mazarin et de Mayenne, etc., à cause de sa femme Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, nommant Jean-François Dodard aux fonctions de procureur fiscal du bailliage d'Ernée, vacantes par la démission de Jean-François Boullier.

B. 1744. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1785-1788. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Pierre Boullier, secrétaire greffier du point d'honneur, et Michel Poulain, d'une part, et Pierre Divay, d'autre; — Marie-Jacquine-Renée Pinchinal, femme de messire Adrien-Louis Le Comte, chevalier, fermière générale du duché de Mayenne, et les propriétaires du fief de la Manjottière, en la Croixille; — Louis Gascoin, notaire royal, et Pierre Gougeon, tant en son nom que comme curateur des mineures Duval; — François-Jean Bichain de Montigny, seigneur de Saint-Hilaire, et le sieur Gaudouin; — Jacques Vauloup et Jacques Guyard des Moulineaux; — François Aubin de la Messuzière, écuyer, fils aîné et principal héritier de feu François Aubin de la Messuzière, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Alençon, d'une part, et Françoise Foucault, veuve dudit sieur Aubin de la Messuzière, tutrice de son fils Joseph Aubin, Françoise Aubin, femme de François Le Tourneur de Mouette, René-Jean Terrier de la Clémencerie et Sophie Aubin, sa femme, Léonie et Marie Aubin, d'autre part; — Jean-César-Élisabeth de Couasnon, chevalier, seigneur de la Barillière et la Croixille, et des particuliers qui s'étaient emparés de terrains dans les landes de la Croixille, vendues en partie au sieur de Couasnon par le duc et la duchesse de Valentinois; — Jean Clément, notaire royal et Jeanne Gaultier, veuve de Jean-Joseph-Christophe Joubert, etc.

B. 1745. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1788. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Jacquine de la Barre et Jean Clément, notaire royal; — René Pays, maître de pension et Jean-Pierre Boullard, soldat au régiment de Vivarais; — Joseph Lejariel de Chaillet, commensal de Sa Majesté, et les époux Chardon; — Pierre-Jean du Bouzet, écuyer, et Michel Trideau; — Pierre Prodhomme, fabricant de toile à Ernée, et Jean Quentin, etc.

B. 1746. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1788-1790. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Pierre Gaigniot, bourgeois, et les époux René Lepelletier; — Anne-Renée-Madeleine Tripier, veuve du sieur Couasnon de la Martinière, et Mathieu Bahier; — Augustin-Louis de Chalus, écuyer, fils et principal héritier de feu Augustin de Chalus, et Michel Huchet et les époux Michel Leroyer; — Marie-Anne de Gasté, dame de la terre et seigneurie de l'Epinay et Pannard, et les propriétaires du fief de la Branchardière; — Jean-Charles Gaullier de la Guéraudière, marchand, et Madeleine Blin, veuve du sieur Julien Suard, etc.

B. 1747. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1790. — Causes civiles; — sentences sur contestations entre Nicolas Cosnard, d'une part, et Joseph-Jean Gouault, notaire, le sieur Levannier, libraire, Gilles Coutard de la Chauvinière, chirurgien, Jean Saigne et le sieur Noël Latouche, libraire; — Gabriel-Jean du Pontavice, mari de Renée Renault, et le curateur de la succession des époux Charles Gobbé; — les héritiers de Jacques Boiton et Renée-Françoise-Henriette de Launay du Bois-Guet, héritière pour partie de Jean-Henri de Launay et de Françoise-Perrine Fougeray; — Adrien-François-Michel Dodard-Desloges et Gilles Debond, etc.

B. 1748. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1755-1768. — Causes civiles; — sentences sur procès par écrit entre Jacques Moriceau et Gervais, Michel et Pierre Guyon; — Jacques Mieuzet et Marie Savary, sa femme, André Savary, Pierre Roffin et Renée Savary, sa femme, Julien Savary, Jean Leray et Marie Savary, sa femme, Jean Cheux et Julienne Savary, sa femme, Julien Chevallier et Marguerite Savary, sa femme, Jean Garnier et Jacquine Savary, sa femme, les enfants de Guillaume Lefeuvre et de

Marguerite Savary, tous héritiers de Julien Savary, leur père et beau-père, d'une part, et Pierre Deslandes de la Gaucherie, d'autre ; — les époux René Geslin et Charlotte Gautier, veuve de Pierre Duchemin, sieur de la Brochardière, etc.

B. 1749. (Registre.) — In-folio. 24 feuillets, papier.

1776-1782. — Causes civiles ; — sentences sur procès par écrit entre Jean Lambert, tuteur des enfants mineurs de défunt François Terrier et de Jacquine Jardin et Jean Gougeon et les époux Antoine Félipot ; — Marie-Renée Arnoul, femme de Pierre-Louis de Saint-Gilles, chevalier, et son mari ; — Marguerite Lecourt et Pierre-Michel Védis ; — Louis-Malherbe, fermier des messageries royales, et Henri-Daniel Auguste du Rocher, écuyer ; — les mineurs Destais et les membres de leur conseil de famille.

B. 1750. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1782-1790. — Causes civiles ; — sentences sur procès par écrit entre Jean Devanlay, fermier des moulins banaux de la ville d'Ernée, qui sont ceux de Monhoudoux et du Château, et Jean Lorent ; — Jeanne Breil, veuve François Legendre, tutrice de ses enfants mineurs, et Perrine Garnier, veuve Louis Commère ; — les époux François Clément et Pierre-Jean Robert du Hamel ; — Jean-François Gallouin et François-Charles Le Rat et Louise Rabeau, veuve de Joseph Brunet, etc.

B. 1751. (Registre.) — In-quarto, 52 feuillets, papier.

1753-1776. — Actes de voyages.

B. 1752. (Registre.) — In quarto, 50 feuillets, papier.

1776-1786. — Actes de voyages.

B. 1753. (Registre.) — In-quarto, 36 feuillets, papier.

1783-1791. — Actes de voyages.

B. 1754. (Fragment de registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1781. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Nicolas Davoyne, de Saint-Hilaire-des-Landes ; — de Jean Le Taillandier, curé de Vautorte ; — de Jean Forveille, de Montenay ; — curatelles, émancipations des mineurs Beauvais, Destais, Davoyne, Vedis, Terrier, Gilles ; — vérification de copies faites d'après les remembrances des seigneuries de Montflaux, Le Bois-Berranger, Le Tremblay et autres lieux ; ces copies avaient été produites dans un procès dont était partie François Aubin de la Messuzière, seigneur de Belleplante, président au grenier à sel d'Ernée, etc.

B. 1755. (Registre.) — In-folio. 102 feuillets, papier.

1746-1750. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de damoiselle Françoise de Meaulne, de Chailland ; — de Henri Martigné, d'Ernée ; — de Marguerite Lebric, veuve Le Nicolais, d'Ernée ; — de Charles-Élisabeth, comte de Froullay, mort à l'armée de Flandre (détails sur l'intérieur et le mobilier des châteaux de Montflaux et de Marolles) ; — de Michel Écherbault, d'Ernée ; — curatelles, émancipations des mineurs Cheux, Bourdin, Chemin, Pirault, Gougeon, Le Nicolais, Bréteau, Cottereau, des Nos de Pannard ; — prestations de serment et rapports d'experts ; — renonciations à des successions, etc.

B. 1756. (Registre). — In-folio. 150 feuillets, papier.

1753-1758. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Julien-Henri Le Pannetier, sieur de la Fesnerie, d'Ernée ; — de René Poullain, d'Ernée ; — de Guillaume Bouvet, chapelain de Mégaudais ; — de René Gasselinais, prêtre, d'Ernée ; — de Jacques Debond, cloutier à Ernée ; — de Louis Maigret, hôte à Ernée ; — de Jean Philipot, d'Ernée ; — de messire Claude de Goué, seigneur de Clivoy ; — de Madelon Sénaut de la Channière, de Chailland ; — de Joseph-Claude de Meaulne, d'Ernée ; — de Renée-Agnès de Meaulne de Chalus, d'Ernée ; — de Marie Jeudry, veuve de René-Gilles Desormes, sieur des Uzaches, d'Ernée ; — curatelles, émancipations des mineurs Busson, Poullain, Boizard, Couasnon, Dubois, Bigot, Cordier, Haran, George de la Rouërie, Le Court ; — renonciations à des successions, nominations, prestations de serment et rapports d'experts ; — bail du greffe du bailliage d'Ernée par Julien-Henri Le Pannetier de la Fesnerie, fermier général des châtellenies d'Ernée, Charné, Bazeille et le Pontmain, à Jean Godin, huissier royal, etc.

B. 1757. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1758-1765. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles du sieur Le Pannetier des Moulinsneufs, d'Ernée ; — de Jean-Marie Le Pannetier de la Morinnais, prêtre à Ernée ; — de Pierre de la Barre, faciendaire au château de Gevereau, en Montenay ; — de Thérèze-Julienne-Catherine, comtesse douairière des Nos, morte en son hôtel à Ernée ; — de Henry Garnier, de Saint-Denis-de-Gastines ; — de Marie-Madeleine Millault, veuve de René Lebric, remariée à Michel Le Fizellier ; — de Julien Godard, curé de Saint-Denis-de-Gastines (inventaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures de ladite paroisse) ; — tutelles, émancipations des mineurs Bouvet, Bodin, Fleury, Pivert, Gilles, Le Bullanger, Travignies, Gougeon, Arnoul, Coulange, Robert, des Nos de Pannard ; — renonciations à des successions ; — nominations, prestations de serment et rapports d'experts ; — réception de Jean-Baptiste Legendre comme avocat à Ernée ; bail de la terre et châtellenie de Montenay par les chanoines du Mans à Mathurin-René Beucher, de Montenay, etc.

B. 1758. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1765-1771. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Pierre-Joseph Caillot de Montureux, écuyer, curé de Saint-Germain-le-Guillaume ; — de Jean Bouvet-Champagne, d'Ernée ; — de François Bervin ou Berthevin, de Saint-Denis-de-Gastines ; — de Michel Travigné, veuf d'Anne Bruneau, d'Ernée ; — de François Cheux de la Rabourgère ; — de Françoise Égasse du Boulay, veuve de Michel Briant de Lamotte, d'Ernée ; — tutelles, émancipations des mineurs de Gruel, Hamard, de la Broise, Fouilleul, Girard, du Bailleul, Le Jariel ; — renonciations à des successions ; — nominations, prestations de serment et rapports d'experts ; — assemblées particulières des ordres et corporations d'Ernée pour l'élection des députés chargés de choisir les notables qui doivent nommer les officiers de l'Hôtel-de-Ville (échevin, receveur-syndic et secrétaire-greffier), et désigner au Roi trois candidats pour les fonctions de maire ; — élection desdits officiers municipaux ; — prestation de serment de Jean-Baptiste du Boisberranger, chevalier, seigneur de Beauvais, nommé maire d'Ernée par S. M. ; — réception de François Guyard de la Touche, comme avocat au bailliage ; — retrait lignager par Gabriel-Jean du Pontavice, seigneur de la Chaudronnais, du lieu de la Haute-Daligaudais, que François Destais avait acquis de Joseph-Julien-Étienne de la Broise, etc.

B. 1759. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1771-1775. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles d'Étienne Le Royer des Paviotières, de Vautorte ; — du sieur Boussard de la Fontaine, de Chailland ; — de René Le Peltier, hôte à la Tête-Noire, à Ernée ; — de Nicolas Dussard, curé de Montenay ; — de Claude Le Rat, d'Ernée ; — d'André de Clermets, curé de Montenay, qui avoit pour sœur Louise-Victoire de Clermets, femme d'Adrien d'Elbée, capitaine au régiment provincial de Montargis ; — de Jean-François Ricoux, curé de Chailland ; — tutelles, émancipations des mineurs Le Tissier, Boussard, Forveille, Barré, Le Royer, Lorillard, Godeau, Simon, Mulot, de la Broise, Challot, Le Pannetier de la Jourdonnière ; — lettres patentes du Roi concernant le commerce des grains (16 janvier 1771) ; — ordonnance du bailli d'Ernée pour l'exécution de ces lettres patentes ; — étalonnage des poids et mesures des marchands d'Ernée ; — réceptions de Gilles Coutard de la Chauvinière, comme chirurgien, et de Charles Potier, comme avocat à Ernée, etc.

B. 1760. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1775-1777. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles du sieur Le Jariel de la Devison, d'Ernée ; — de Marie Tessier, femme de Julien Blin, d'Ernée ; — de Germain Renouf, marchand à Ernée ; — de Renée Blot, veuve Mathurin Beucher, de Montenay ; — du sieur Gascoin, de Montenay ; — de Julien Blin, d'Ernée ; — de René Moreau, curé de Saint-Denis-de-Gastines ; — tutelles, émancipations des mineurs Poisson, Hallier, Bulanger, Boutier, de Gruel, Braut, Buron, Rousseau, du Boisberranger, Doisneau, etc.

B. 1761. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1777-1779. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Guillaume Baratte, prêtre à Montenay ; — de Marie Portais, femme de René Jamelin, de Montenay ; — de René-François Gasselinais de Chevaillé, bailli d'Ernée ; — de Jacques-

François Paton, maître des forges de Chailland; — tutelles, émancipations des mineurs Huchet, Foubert, Le Vannier, Robert, Genouel, Felipot, de Romagné, Le Pelletier; — réceptions de Jacques-René Grosse, comme avocat, et de Louis-Gervais Ouvrard de Lamboiserie, comme bailli à Ernée; — de Louis-Michel Laureau, avocat à Ernée, comme juge de la seigneurie de la Villaine, appartenant à Georges-Élisabeth-Luc du Boixic, chevalier; — arrêts du Parlement défendant les associations de Compagnons du Devoir ou *Bondrilles* et autres associations de gens de métier; — défendant de laisser paître les chèvres dans les vignes, bois et forêts; — ordonnant des précautions contre la maladie des moutons appelée *le claveau*, etc.

B. 1762. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1779. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Marie-Françoise Darla, veuve de René Dubourg, d'Ernée; — de Jean-François Coujet, ancien capitaine-général des gabelles de France au département d'Ernée; — de Jean Mulot, de Montenay; — de Michel-Alexandre Moytaux, prêtre à Ernée; — tutelles, émancipations des mineurs Fleury, Augin, Brault, Le Fizellier, Rossignol, Berranger, Ouvrard de Lamboiserie; — prestations de serment et rapports d'experts; — réception de Jean-François Duval de la Bérangerie, comme bailli d'Ernée, en remplacement du sieur Ouvrard de Lamboiserie, décédé, etc.

B. 1763. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1779-1780. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles du sieur Monroy; — de Joseph Lebreton, d'Ernée; — tutelles, émancipations des mineurs Blin, Laigre, Maulavé, Lefeuvre, Forveille, Goyet; — prestations de serment et rapports d'experts; — réception de Julien Geneslé, comme allivreur des poids et mesures; — procès-verbal du bailli d'Ernée, constatant une innovation faite par le clergé dans le cimetière de la ville : le curé d'Ernée avait fait enclore de barrières deux portions de terrains, voulant les affecter spécialement à la sépulture des ecclésiastiques; assemblée générale des habitants qui déclare cette innovation illégale et attentatoire à leur droit de propriété sur le cimetière; enlèvement desdites barrières par ordre du bailli agissant en cette partie comme juge de police et de voirie, etc.

B. 1764. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1781-1782. — Tutelles, émancipations des mineurs Pottier, Babin, Hallais, Martin, Phelipot, Destais, Divay, Rivault; — réceptions de François-Augustin Le Chatelain, comme avocat, et de Pierre Le Prieur, comme huissier au bailliage d'Ernée, etc.

B. 1765. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1783-1784. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Marie Blanchetière, d'Ernée; — de Jeanne Bouessée, veuve du sieur Rémond de la Besnardière, de la Pellerine; — de Julien Suard, hôte à Ernée; — de Jean Launay-Pastière, de Montenay; — de Louis Lebreton, curé de Saint-Germain-le-Guillaume; — de Madeleine-Rose de Goyon, femme de Jean-Baptiste-Anne, comte de Caradeuc, seigneur de Chailland, au bourg de Chailland; — de René Gillet, curé de la Pellerine; — de Gervais-Louis-Lazare Le Roux, titulaire du bénéfice des Meslatières, à Bourgon (conflit de compétence à ce sujet entre le bailliage d'Ernée et la sénéchaussée de Saint-Ouën-des-Toits; le bailli d'Ernée prétendait que le domicile où était décédé ledit sieur Le Roux était le chef-lieu du Fief-au-Breil ou de Crosson, appartenant aux religieux de Clermont, et dépendant de la terre de Courteille, et que le tout relevait de la châtellenie d'Ernée, ainsi qu'il résultait d'aveux de ladite terre de Courteille de 1768, 1671, 1527 et 1456); — tutelles, émancipations des mineurs Le Vannier, Rondeau, Jardin, Ruffault, Le Segretain du Hautbourg, Courtin, Vincent, Rémond de la Besnardière, Guyard, Hossard, Tréhet; — arrêt du Parlement homologuant l'arrêté par lequel les officiers de la Barre ducale de Mayenne avaient fixé leurs jours d'audience; — renonciation de noble dame Marie-Angélique Eude, demeurant ordinairement à Charnay-Ernée et étant présentement au château du Perron, en Saint-Hilaire (Normandie), à la succession de son mari messire Henry-Claude Eude; — réception de Charles-Michel-Jean-Baptiste Jourdain-Durocher, comme avocat au bailliage d'Ernée, etc.

B. 1766. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1784. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles du sieur Vettier de Jarzé, de Montenay; — d'Antoine Pellen ou Pelain, d'Ernée; —

de Jeanne Guillier, veuve Hiérosme Rabache, chirurgien, d'Ernée ; — d'Anne Chevreuil, veuve de Julien Cheux, de Charnay-Ernée ; — tutelles, émancipations des mineurs Denet, Le Royer, Ferré, Huchet, Ledru, Pannier, etc.

B. 1767. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1784-1785. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Françoise Beucher, veuve du sieur Vettier de Jarzé, de Montenay ; — d'Étienne Le Brun, notaire à Saint-Pierre-des-Landes ; — apposition de scellés, pour cause de faillite, chez Nicolas Léon, libraire à Ernée ; — tutelles, émancipations des mineurs Bricier, Ménard, Brière, Rabineau, Noury, Juhel, Pouteau, Guihery, Coueffé, etc.

B. 1768. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1785-1786. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de Jeanne Eude, veuve Rabeau, d'Ernée ; — d'Anne Gobard, veuve Charles Gobbé, d'Ernée ; — tutelles, émancipations des mineurs Deschamps, Monnière de Neuville, Rabeau, Letessier, Gautrain, Le Saulnier, Courtais, Aligot, Chevaucherie, Boursier, etc.

B. 1769. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1786. — Appositions et levées de scellés, après décès, sur les meubles de René-Jacques Le Fizellier, avocat, conseiller du Roi et lieutenant honoraire en l'Élection de Mayenne ; — de René Juguin, d'Ernée ; — tutelles, émancipations des mineurs Menard, Foucher, Jallier, Jouvin, Aubin de la Messuzière, Legendre du Breil, Bourdais, Le Bouteiller, Travigné, Bouhour, etc.

B. 1770. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1786-1787. — Tutelles, émancipations des mineurs Boisaumont, Mareau, Saulnier, Mottier, de Couasnon de la Barillière, Bignon, Foucault, Gautier, Brochard, Fleury, Collet, Gombert, Petit, Robert, Charland, etc.

B. 1771. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1787-1788. — Tutelles, émancipations des mineurs Huard, Le Pannetier du Tilleul, Bioche, Jolivier, Buin, Vallet, Le Gros, Anjuerre, Palicot, Blot, Fayau, Le Dauphin, Trillon, Bardoul, Coulange, Cornu, etc.

B. 1772. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1788-1789. — Tutelles, émancipations des mineurs Bouessel, Jardin, Le Cointre, Courtais, Boussard, Moraine, Filleul, Laigneau, Brochard, Farouault, Bayer, Gautrin, Hubert, Papouin, etc.

B. 1773. (Registre.) — In folio, 106 feuillets, papier.

1789-1790. — Tutelles, émancipations des mineurs Le Feuvre, Métayer, Gougeard, Millet, Butcocq, Bilheu, Pivert, Daguyer, Baillif, Rondeau, Petithomme, Buchet, Hélas, Bertier, Gombert, Gautrin, etc.

B. 1774. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier.

1726-1731. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1775. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier, dont un seul écrit.

1741. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1776. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier, dont un seul écrit.

1742. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1777. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier, dont un seul écrit.

1743. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1778. (Fragment de registre.) — In-quarto, 1 feuillet, papier.

1771. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1779. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1773-1789. — Prix des grains vendus au marché d'Ernée.

B. 1780. (Registre.) — In-quarto, 33 feuillets, papier.

1773-1789. — Ordonnances de police pour la fixation du prix du pain à Ernée.

B. 1781. (Fragment de registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier

1737-1740. — Déclarations de grossesses. Nombre des déclarations : en 1737, 5 ; — en 1739, 4, etc.

B. 1782. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1753-1780. — Déclarations de grossesses. Nombre des déclarations : en 1753, 7 ; — en 1758, 3 ; — en 1759, 2 ; en 1770, 1 ; — en 1779, 1, etc.

B. 1783. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1789-1791. — Déclarations de grossesses. Nombre des déclarations : en 1789, 9 ; — en 1790, 27 ; — du 1er janvier au 30 mars 1791, 10.

Siège du comté d'Averton.

B. 1784. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1758-1772. — Partage des biens des successions de Jean Jouennault, en son vivant avocat au siège d'Averton et d'Anne Jouennault, veuve de Jacques Ozanne ; — procédures contre des individus accusés de rébellion envers un sergent ; — de coups et blessures envers Siméon Martin, meunier au moulin du Fossay, en Champgeneteux ; — Jean Hellouin ; — Julien Lahaye et Anne Lachambre, sa femme ; — Louis Le Loup ; — Julien Turmeau.

B. 1785. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1773. — Curatelles des enfants mineurs de Marin Desnos et de Madeleine André ; — de François Lefèvre et de Françoise Gaudemer ; — de Julien Boullier et de Marie Beucher, etc ; — baux judiciaires des biens de Michel Gayet et de feu Jacques Ribot ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Diet et Jean Leveau ; — Mathurin Callet et Jean Fauveau ; — René Guillochon et les époux Jacques Vaillant, etc. ; — plaintes portées par Michel Gaudmer, notaire à Saint-Mars-du-Désert, René Thomas et François Thireau, contre des individus qui les avaient injuriés et frappés ; — visite du cadavre de René Soudane, trouvé noyé dans la rivière de Sarthe du côté de la rive mouvante de la seigneurie des Loges, en Saint-Paul-le-Gautier, dans le ressort du comté d'Averton ; — étalonnage d'un démeau présenté par Anne de Pannard de Chantepie, dame de Fossé.

B. 1786. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1774. — Apposition de scellés, après décès, au domicile d'André Le Tourneux, curé de Saint-Aubin-du Désert ; — curatelles des enfants mineurs de Claude Roulland et de Jeanne Vaillant ; — de Julien Rommé et de Marie Jumetel ; — de François Legagneux et de Marie Ramon, etc. ; — émancipation de Madeleine André ; — enquête solennelle pour l'interdiction de René Dilly pour dérangement d'esprit ; — procès-verbaux relatifs au partage de la succession de Jacques Horeau et de Jacquine Huissier, sa femme ; — retraits lignagers ; — distributions des deniers provenant des ventes des meubles des époux Jean Duval, de Jean Bigot et de François Lenormand ; — sentences relatives à des contestations civiles entre Nicolas Bourillon et Bernardin Carbet ; — Charles Renault et François Lenormand ; — plaintes et procédures contre des individus accusés d'injures et de voies de fait envers Julien Lechapt ; — Marin Fouché ; — Jacques Janvier ; — François Miroir ; — les époux Charles Robidas ; — procès-verbaux de visite dans les cantons de Pertuis-Gervais et du Rouperroux de la forêt de Pail ; — réceptions d'Augustin Lefebvre, comme notaire, et de Marin Legay ou Legué et de Mathieu Schemite, comme sergents du comté, offices dont ils avaient été pourvus par Pierre-Marc-Antoine de Languedor, chevalier, seigneur marquis de Bethomas, président à mortier au Parlement de Normandie, comte d'Averton ; — procès-verbal constatant l'évasion d'un homme détenu pour dettes dans les prisons d'Averton.

B. 1787. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1775. — Curatelles des enfants mineurs de René Mézerette et de Marguerite Peltier ; — de Julien Gayet et de Marie Lemoine ; — de François Jouatel et de Louise Perier ; — de Michel Métivier et de Julienne Juigné, etc ; — émancipations de Madeleine Chauveau ; — de Pierre et de Jean Boutaux ; — de Madeleine, François-Joseph et Marie Desnos, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Touchard et François Vaillant ; — Mathurin Foucher et Ambroise et François Géland ; — Michel Laigneau et Louis Laigneau, sieur du Verger, etc. ; — enquêtes et procédures contre des individus accusés de coups et blessures envers Julien Tireau et Marin Renard.

B. 1788. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1777-1778. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jean Rochon ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Lemarchand et de Marie Vaillant ; — de Jean Brascheau et de Marie Breux ; — d'Antoine Gauchet et de Marie Leroux, etc. ; — émancipation de Françoise Chauveau ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Joseph Lambert et Pascal Barrier ; — Marie Buat, et Louis Mellot ; — François Audrouard et Jacques Audrouard, etc. ; — réception de Sébastien Plourdeau comme sergent du comté ; — procédure contre des individus accusés d'avoir maltraité et blessé Jean Vallée.

B. 1789. Liasse.) — 49 pièces, papier.

1779-1780. — Curatelle des enfants mineurs de Sébastien Martineau et de Marie Chenay ; — de François Renard et de Marie Housseau ; — de Louis Gaudin et d'Anne Buchot, etc. ; — émancipation d'Ambroise Pierre ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Manson et Julienne Leboindre, veuve Pierre Coupard ; — Jacques Levesque et Jean Fauveau ; — Pierre Renard et Marin Vallée; — André Launay et Charles Bruneau, etc. ; — procédures contre quatre individus accusés d'avoir assailli, à la nuit tombante, Pierre Manson et son fils près du cimetière de Saint-Paul-le-Gautier, et de les avoir tellement maltraités que lesdits Manson étaient restés étendus sur la place et qu'il y avait lieu de s'étonner qu'ils ne fussent pas morts de leurs blessures ; monitoire et information pour découvrir les auteurs de ce guet-apens ; lettres de relief évoquant, sur la demande des inculpés, l'affaire en Parlement ; — contre François J... accusé de coups et blessures envers Julien Broussin.

B. 1790. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1781-1784. — Informations et procédures contre plusieurs garçons qui, étant venus danser à la noce de Michel Huard, de Courcité, et, furieux d'avoir été invités à se retirer au moment du souper, avaient enfoncé la porte de la maison et avaient mis le désordre dans la réunion ; les uns étaient montés sur les tables où ils marchaient sur les plats, renversaient les mets, cassaient les verres et les pots ; d'autres, pendant ce temps là, faisaient irruption dans la grange et mettaient au pillage les coffres des domestiques ; pour ajouter à l'effroi qu'ils avaient causé, ces mauvais sujets, en partant, tiraient des coups de fusil et de pistolet ; — contre une femme qui avait insulté François Lemaignan ; — contre Joachim L..., tanneur à Fresnay, qui voyant que le curé d'Averton, François Hiron, mettait peu d'empressement à lui payer à boire, s'était jeté sur lui et l'avait battu ; — contre François P..., de Septforges, accusé de coups et blessures envers Henri Faverie, de la même paroisse ; — contre Charles D..., accusé d'insultes et de diffamation envers Charlotte Goupil, femme de François Pitet, etc.

B. 1791. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1785-1786. — Appositions de scellés et inventaires sommaires, après décès, au domicile de Jacques Boulvray, curé de Saint-Paul-le-Gautier ; — de Marie Deslandes, veuve de Nicolas Vallée, au bourg de Trans ; — de François Hiron, curé d'Averton ; — au château d'Averton. Cette dernière apposition a lieu après le décès de Marie-Anne-Françoise-Aimée de Languedor, marquise de Béthomas et comtesse d'Averton, morte à Neufchâtel, en Bray, le 5 décembre 1785, et à la requête d'Adrienne-Pétronille-Madeleine Asselin du Moncel, veuve de Jean-Pierre-Louis Le Picard de Norey, seigneur de Formigny, demeurant à Caen, habile à succéder à ladite dame de Béthomas ; cette pièce est intéressante à consulter pour avoir une idée de la distribution du magnifique château d'Averton aujourd'hui complétement détruit ; dans l'inventaire on trouve les traces d'un mobilier somptueux ; un grand nombre de tapisseries de haute lice y sont mentionnées ; — curatelles des enfants mineurs de Pierre Durand et de Julienne Davoust ; — de Jacques Vallée et de Marie Moitet ; — de Jacques Prudhomme et d'Élisabeth Coutelle ; — de Jean Corbet et de Charlotte-Constance Surget ; — de René Cottereau et de Julienne Bourdon, etc. ; — émancipations de Pierre Négrier ; — de François-Louis, de Marguerite et de Louis Launay ; — de Thérèze Lhuissier, etc. ; — partage des biens de la succession de Marie-Suzanne et de Françoise Perrin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Janvier et François Le Royer ; — les époux Pierre Turpin et François Yvard ; — Jean Fauveau et Jean Seichet, etc. ; — enquêtes et procédures contre Jean C..., Pierre B... et autres, accusés de coups et blessures envers François Lemoine, Pierre Martin, Joseph Boëtière et René Thomas ; — contre le chape-

lain de Sainte-Anne, en Saint-Paul-le-Gautier, accusé d'avoir injurié Nicolas-Pierre-René Breust du Perron, notaire audit lieu ; — contre François Mary, dit Chevallier, prévenu de délit de chasse.

B. 1792. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1787-1791. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Marreau et d'Anne Gérard ; — d'Eustache Leroux et de Louise Talbot ; — émancipations de Marie Rivière et de Jacques Treton ; — bail judiciaire des biens de la succession abandonnée de Jacques Ribot ; — enquêtes et procédures contre Mathurin Simon et Marin Rémond, accusés d'avoir fait du tapage dans l'auberge du nommé Jardin, de Saint-Aubin-du-Désert, et d'avoir frappé la femme dudit Jardin ; — contre Denis et Michel Treton, accusés d'avoir cherché querelle au jeu du petit pallet à René Leveau et de l'avoir maltraité ; — contre des ouvriers de la forêt de Pail accusés d'avoir tiré des coups de fusil sur deux dresseurs de fours à charbon de la même forêt qui n'avaient pas voulu se mettre en grève avec eux. « Depuis quelque temps, dit le procu- « reur fiscal dans sa plainte contre les inculpés, il règne « une cabale parmi les ouvriers de la forêt du comté, « qui tend à un despotisme sur tous ceux qui sont dans « le cas de leur commander. Tantôt, c'est une cessation « d'ouvrage méditée par ces ouvriers pour réduire au « chômage les grosses forges attachées à la forêt ; « tantôt ce sont des menaces contre ceux qui sont dans « le cas de leur commander, et tantôt ce sont des voies « de fait exercées par quelques-uns de ces mutins « contre ceux qui, plus dociles, se donnent à leur travail « journalier, coopérant à la manufacture des fers, et « tout ceci n'a pour but que de se rendre maître des « prix des ouvrages de la forêt ; » — contre Julien B... accusé d'avoir tué d'un coup de fusil Jean Barbe, d'Averton ; — contre des individus accusés de vol d'une jument au préjudice du nommé Blottière, de Villaine (affaire portée au tribunal du district du Mans), etc.

B. 1793. (Registre.) — Petit in-quarto, 62 feuillets, papier.

1769-1772. — Causes civiles.

B. 1794. (Registre.) — Petit in-quarto, 50 feuillets, papier.

1775-1777. — Causes civiles.

B. 1795. (Registre.) — Petit in-quarto. 50 feuillets, papier.

1777-1779. — Causes civiles.

B. 1796. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1779-1781. — Causes civiles.

B. 1797. (Registre.) — In-folio. 50 feuillets, papier.

1784-1788. — Causes civiles.

B. 1798. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier

1788-1791. — Causes civiles. On a aussi inscrit sur ce registre l'édit du Roi de 1787, concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique.

BAILLIAGES DES CHATELLENIES DE COUPTRAIN ET DE PRÉ-EN-PAIL [1].

B. 1799. (Liasse.) — 46 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1750-1752. — Curatelles d'enfants mineurs ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marguerite Ripault, femme de Christophe Fretté et Christophe Fretté, le jeune ; — Louis Delahaye et Claude Tribouillard ; — Pierre Beaumont et Jean Quentin, etc. ; — réception de Charles-Jacques de Herblain, écuyer, seigneur de la Révelière, comme avocat au siège de la châtellenie ; — condamnation à 6 livres d'amende prononcée contre Louis Delahaye pour manque de respect à la justice ; — demande de François Cattois, de la Pallu, afin qu'il soit fulminé monitoire contre ceux qui lui détenaient une vache égarée ; — coups, blessures et injures ; — déclarations de grossesse ; — ordonnance du bailli de Couptrain déclarant que le demeau qui sert de mesure à la halle

(1) Pendant tout le cours de la période qu'embrasse la série régulière des pièces judiciaires qui nous sont provenues de Couptrain et de Pré-en-Pail, ces deux châtellenies ont eu des possesseurs communs, les Bouyvet de la Blinière puis les Tragin de Cohardon. Comme conséquence, l'administration de chacune de ces justices était réunie entre les mains des mêmes officiers. Ceux-ci ont classé leurs minutes par années sans aucune distinction de juridiction. Il n'en a pas été de même pour les registres, dont les uns ont été spécialement consacrés aux affaires du ressort de Couptrain et les autres à celles du ressort de Pré-en-Pail. Nous n'avons pu faire autrement que de respecter cet ordre.

de Couptrain est le même que celui de la châtellenie et faisant défense à toutes personnes d'élever des difficultés à ce sujet; — levée et visite du cadavre de Jean Marchand, d'Alençon, mort par suite d'accident, etc.

B. 1800. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1753. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Guillaume Guimard, procureur fiscal de la châtellenie de Couptrain ; — bail de la pension du mineur Hiévenu, de Saint-Cyr; — émancipation des enfants de Jacques Androuard et de Marie Levayer ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Blanchet et Jean Chapelle ; — Marie Le Métivier et Jean et Paul Boudier ; — rébellion contre Jean Michel Gaugain, sergent royal ; — détournement de meubles commis au préjudice des héritiers de feu Jean Duval, prêtre titulaire du bénéfice de la Doittée, en Crennes ; — vol avec effraction au domicile de Françoise Guenoust, veuve de François Liberge, meunière au moulin de Montreuil, etc.

B. 1801. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1754. — Renonciation de Pélagie Chapellière, veuve de René Chevallier, à la succession de Jean Chevalier, de Javron ; — bail au rabais de la pension de la mineure Françoise Bouhourd ; — émancipation de Jean Boudier, de Javron ; — retraits lignagers ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Bignon et Jean Le Templier ; — Julien Grudé et Jacques Raganne ; — Jacques Seichet et Michel Chevallier, etc. ; — détournements de meubles au préjudice de Christophe Fretté, de Couptrain ; — plainte de Jacques Le Gros, de Neuilly-le-Vendin, pour coups et blessures ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 1802. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1755. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de François Androuard, de Javron ; — curatelle de l'enfant né du mariage dudit Androuard et de Renée Le Mesnage ; — émancipation d'Anne, Renée et René Le Gros ; — estimation d'héritage au lieu de la Varie, en Javron ; — réceptions de Jean-Baptiste de la Bécannière, de Mayenne, comme arpenteur et priseur dans le ressort de la châtellenie ; — d'Alexandre Godemer, maître d'école de la ville de Couptrain, comme sergent de la châtellenie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles diverses ; — vol commis au préjudice de Pierre Lechat, soldat de milice, pour la paroisse de Villaines, d'une veste de péchinal bleu, dans les poches de laquelle il y avait plus de 100 livres, et de plusieurs autres objets ; — coups et blessures portés à Gabriel Le Villain, sieur du Bourdoit, et à Françoise Rigault, sa femme ; — à Julien Brindeau de la Pilletière, marchand à Saint-Cyr-en-Pail, etc.

B. 1803. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1756. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Marguerite Le Templier, veuve Lepintre, de Saint-Aignan ; — émancipation de Julien Létart, de Saint-Calais ; — montrée du lieu du Bas-Bray, en Saint-Cyr-en-Pail, faite à la requête du sieur Champmezière, maître de poste au Ribay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les époux René Garnier et Julien Boudier, marchand perrayeur à Javron ; — Jean Trébois, sieur de la Clais, Anne Davoust, sa femme, et Louis Davoust, avocat ; — la veuve de Julien Garnier et René Durand, sieur de la Croix, capitaine de la brigade ambulante de Pré-en-Pail, etc. ; — procédures contre les individus accusés d'avoir maltraité Jean Patou, de Madré ; — déclaration de grossesse.

B. 1804. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1757. — Appositions et levées de scellés, après décès, au domicile de René Chaillou, de Couptrain ; — de Guillaume Bignon, curé de Saint-Aignan-de-Couptrain ; — de Julienne Duval, veuve de René Chevallier; — ventes de meubles ; — curatelles et émancipations de mineurs ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Boudier et Étienne Le Bossé ; — Nicolas de Robillard, chevalier, seigneur de Bréveaux, représenté par Henri-Gaspard, son fils, et François de Lonlay, chevalier, baron de Villepail ; — Julien Ramon et Michel Poirier ; — procédures et informations sur des plaintes portées par François Buat et Jean Rozier, les époux Nicolas Poirier, Anne Le Roux, etc., pour coups, blessures et injures ; — vol commis au préjudice de Michel-Pierre Marescot de Briante et de ses cohéritiers en la succession de Marie-Anne Duval de Bassecour, sa mère ; — délits de chasse sur les terres de la seigneurie d'Erses, appartenant à Pierre-Henri de Frémont de Mieussé, etc.

B. 1805. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1758. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jacques-Urbain Le Vannier, docteur en médecine à Couptrain ; — renonciation de ses héritiers à sa succession ; — émancipation de Jacques Frenais, de Javron ; — contestations civiles entre Thomas Davoust, mari de Catherine Bellot, et Jacques Bellot ; — les époux Marin Quincé et Jean-Baptiste Rosier, prêtre habitué à Saint-Aignan ; — Julien Pillet et Jeanne Bourée ; — condamnation de Jean Le Meunier, dit Le Tertre, à 3 livres d'amende pour manque de respect à la justice ; — plainte de Jean Guenoust, vicaire de Saint-Cyr-en-Pail, contre François Plançon qui l'avait frappé dans l'exercice de ses fonctions ; — autre plainte en matière de mauvais traitements portée par François Bigot ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 1806. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1759. — Montrée et bail judiciaire de la maison de feu Jacques-Urbain Le Vannier, au bourg de Couptrain ; — contestations civiles entre Renée Morin et Marie Bienvenu, veuve de François Morin ; — Philippe Blottière, prêtre habitué à Saint-Cyr-en-Pail, et Jean Douetteau ; — François-Joseph Perrin, de Courcité, et les époux Étienne Le Bossé, de Crennes, etc.

B. 1807. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1760. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Constant Chapelière, de Couptrain ; — curatelle de la mineure Marie Julien ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Fouqué et René Piet ; — Paul Boudier et Jean Lemeunier ; — Marguerite Doiteau, veuve Emmanuel Foucaut, et Marie Chapelière, veuve André Métivier, etc. ; — montrée des bâtiments du lieu et logis des Hais, en la Pallu, appartenant aux enfants mineurs issus du mariage de feu Louis de Bastard, écuyer, sieur de Boissé, et d'Anne-Marthe Bennoche ; — plainte portée par Jacques Duval, sergent, contre Pierre Géré, de Javron, pour voies de fait ; — déclarations de grossesse.

B. 1808. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1761. — Curatelle de Martin Ramon, de Javron ; — émancipation de Françoise Bouhourd, de Javron ; — bail judiciaire de la succession de Charles Mardelé ; — contestations civiles entre René Besson et la veuve Pierre Mulot ; — les époux Louis Davoust et Louis Barbier ; — François Huet et Jean Douetteau, etc. ; — information contre Constant Chapelière, accusé d'avoir battu François Terserie ; — levée du cadavre de René Drouet, tombé accidentellement dans une des carrières de Chattemoue, etc.

B. 1809. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1762. — Réception de Julien Champmezière comme bailli de Couptrain, charge dont il a été pourvu par Emmanuel-Alexis de Tragin, baron de Cohardon, châtelain de Couptrain ; — curatelles des mineurs Blottière et Bigot ; — émancipation de Françoise Drouet, de Couptrain ; — contestations civiles entre Catherine Gérard, veuve Pierre Houet, ses enfants, et Michel Delahaye, ancien avocat à Couptrain ; — Joseph Létoré et Nicolas Verdier ; — Jacques Delahaye et Paul Boudier, etc. ; — information sur une plainte de messire Antoine-Philippe Guion, écuyer, demeurant à Saint-Cyr-en-Pail, contre son fermier, Jean-François Picault, qui avait injurié ledit Guion et la dame son épouse.

B. 1810. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1763. — Curatelles des enfants mineurs de Thomas Lenormand et de Julienne Lerichomme ; — de Marin Leloup et de Renée Touchard ; — contestations civiles entre Jean Margerie et Jean Quantin ; — François Boutevilain et Jean Douetteau ; — Gabriel-François Le Normand, écuyer, seigneur de Cheverigné ou Chevrigny, et André Dubois, chevalier, seigneur de Courceriers, au sujet des droits des seigneuries du Cerais et de Peau-de-Loire, en Javron ; — Jean Duval et Marie Maillard, etc. ; — plainte portée par Marie Tribouillard, veuve François Berson, contre un individu qui avait maltraité la mère de ladite Tribouillard ; — procédures contre Joseph D..., accusé de plusieurs vols ; évasion dudit D... de la prison de Couptrain ; — levée du cadavre de François Quincé trouvé noyé dans le ruisseau des Raimbaudières, en Javron ; — déclaration de grossesse.

B. 1811. (Liasse.) — 67 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1764. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Françoise Bergère, femme de Guillaume

Dampoux, de Couptrain; — curatelle d'Anne Lechat, de Crennes; — adjudication de la pension des enfants de Thomas Lenormand et de Julienne Lerichomme; — émancipation de François Androuard, de Javron; — contestations civiles entre Marie Périgois, veuve Jean Fortin, et Jean Margerie, mari de Marie-Madeleine Charboneau; — Michel Lefeuvre et François Fauveau; — Jean Drouet et Marin Guille; — enquête sur les voies de fait reprochées par dame Antoinette-Marie Lemaire, femme de Claude Lenormand, écuyer, sieur de Beaumesnil, à son mari; — plaintes de Jacques Davoust, de Pierre Lesourd, de François Belloche contre des individus qui les avaient maltraités; — — levée du cadavre de Jean Blottière noyé accidentellement dans la Mayenne près la digue du Pont-Perrain, etc.

B. 1812. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1765. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de François Bouvier, curé de Pré-en-Pail: — même opération chez Claude Le Normand de Beaumesnil, demeurant au village de Vauloup, en Saint-Cyr-en-Pail, et parti depuis un mois pour Laval par ordre du Roi; — curatelle des enfants de Julien Gouyet et d'Anne Garnier; — émancipation de Catherine Robidaire; — réception de Julien Michel Le Faux comme avocat au siège de Couptrain; — vente de porcs échus au seigneur de Couptrain par droit d'épave; — contestations civiles entre Constant Douillet et Marin Bouvier; — René Robillard et François Souty; — François Goupil et Jacques Guitois; — procédures et informations sur des plaintes en matière de coups et blessures portés par Thomas Guibert contre le capitaine et les employés de la brigade ambulante de Saint-Cyr-en-Pail; par François Tessier, employé dans cette brigade, contre les nommés Bergue et Baroche, du Ribay; par Isabelle Granger, femme de Julien Davoust, Isabelle Davoust et Julien Davoust contre Mathurin Boulard et Étienne Bourdays; — déclarations de grossesse, etc.

B. 1813. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1766. — Réception de Jacques Hutrel comme sergent de la châtellenie; — curatelle des enfants mineurs de Nicolas Brochard et de Marie Barbereau; — baux judiciaires des pensions des enfants mineurs Touchard, Morin, Letemplier; — renonciation de Jean Féron à la succession de Marie Ragainne; — contestations civiles entre Jean Gaultier, sieur de Vaux, et Michel Lefeuvre; — Germain Grudé et Marie Grudé, veuve Sanson Morin; — les époux Pierre Blanchet e la veuve Étienne Drouet et son fils; — procédure contre ceux qui avaient battu et volé Geoffroy Le Royer, de la Poôté; — plaintes de Pierre-Paul Goupil contre le sieur Brière du Coudray; de Michel Leroux contre le sieur Vaugon; de Jean Cattois contre Mathurin Duplenne, pour coups et blessures; — déclaration de grossesse, etc.

B. 1814. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1767. — Renonciation de Catherine Leclerc, veuve Michel Picault, à la succession de son mari; — curatelles et baux des pensions des mineurs Desnos, Dampoux, Lemarchand, Deloyé, Picault, Blottière; — émancipations d'Anne-Renée Mahoué, de Michel Testu; — retrait lignager par Jean Champmezière, maître de poste au Ribay, et Marie Posson, sa femme, de la métairie du Rougisse et de la closerie de Rue-Creuse acquises par les époux Jean Lorant, la veuve Nicolas Pinçon et son fils, de Jeanne Dufay, femme de Pierre Bouvet, notaire à Ahuillé; — réceptions de François Lemoine et de François Le Voyturier comme sergents de la châtellenie; — contestations civiles entre Mathurin Blanchet et Pierre Blanchet: — Jacques Le Tourneur, Marguerite Foubert, veuve Jacques Le Tourneur, sa mère, et Jacques Thommeret; — François Lefèvre et René Dorbec; — procédures contre Amand L... et Anne M... accusés de vols; — plaintes en matière de coups et blessures; — déclarations de grossesse, etc.

B. 1815. (Liasse.) — 176 pièces, papier.

1768. — Réceptions de Julien-Victor Hutau, comme notaire à Pré-en-Pail; — de Julien-Jacques-François Maubert de la Tremblaie, comme notaire à Couptrain; — d'Antoine Niquet, comme sergent de la châtellenie; — curatelles des mineurs Hais, Touchard, Guy, Sommier, Bouaillon, Besnard; — émancipations de François, Denis, Nicolas-Claude et Étienne Lemarchand; — de Françoise-Jeanne, Michel et Anne Fretté; — contestations civiles entre Jeanne Binet, veuve François Mardelay et Jean Boissière; — Marie Mardelay, veuve André Raimbault, et Jean Boissière; — Marie Leroux, veuve de Jacques Guille, et Jean Bigot; — Catherine-Marie Pichereau, femme de Jean Letemplier, et le sieur Boutigny; — plaintes en matière de coups et blessures

portées par Michel, de Saint-Ellier, contre François Dromert ; — par Pierre Liberge contre Jean Bouvet ; — par François Letemplier contre René Robidiaire ; — procédures contre deux individus accusés de vols, etc.

B. 1816. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1769. — Curatelles et baux de pensions des mineurs Le Templier, Lemarchand, Testu, Guittois ; — émancipations d'Anne-Françoise, Marguerite et François Guy ; — de Julien Frenais ; — de Jean-Baptiste Testu ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Pierre Lambert, prêtre titulaire de la prestimonie dite de René Leblanc, à Pré-en-Pail ; — contestations civiles entre Michel Grudé et Jean Guille ; — Anne Rondeau et Jacques Rondeau de la Perrière, son frère ; — Jacques Barbier et Jean Berson ; — procédures sur des plaintes portées par Renée Cosseron et Nicolas Chesnay, Jean Gérard et Julien Leroux contre des individus qui les avaient maltraités ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 1817. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1770. — Curatelles des mineurs Templier, Brunet, Beaumont, Androuard, Mottier ; — contestations civiles entre Jean Lemeunier et Jean Perrier ; — Joseph Barbe et Jean Morin ; — plaintes portées par Jean Quentin et Nicolas Le Marchand, sieur de la Grenelière, contre des individus qui les avaient maltraités ; — étalonnage des poids et mesures du moulin de Moureul, appartenant au seigneur de Couptrain, etc.

B. 1818. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1771. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Fortin, de Pré-en-Pail, et d'Étienne-Claude Le Royer, écuyer, sieur du Plessis, demeurant rue du Pavement à Pré-en-Pail ; — curatelles des mineurs Robidaire, Morin, Champdavoine, Thoumin, Blot ; — émancipation de François et de Julien-Grégoire Letemplier ; — contestations civiles entre Julien Grudé et Michel Douetteau ; — Michel Lefebvre et Pierre-Paul Goupil ; — Mathias Charpentier et les frères François et Michel Sublard ; — procédure criminelle contre un habitant du Ham que l'avocat fiscal du duché-pairie de Mayenne, François Gaultier, avait rencontré, près de Pré-en-Pail, menant aux hospices de Paris un enfant naturel de la paroisse du Ham, âgé de 22 jours ; l'inculpé faisait à pied ce voyage pour lequel il devait recevoir 10 écus de la mère de l'enfant ; — plaintes de Marin Guille, de René Huet, de François Broussin, de Michel Poirrier, de Mathurin Lemeunier contre des individus qui les avaient maltraités ; — levée du cadavre de Mathias Lefebvre mort accidentellement à Saint-Samson, etc.

B. 1819. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1772. — Réceptions de Julien-Henri Maubert, comme avocat, et de Marin Le Simple, comme sergent de la châtellenie ; — apposition de scellés et inventaire sommaire au château de la Gannerie, en Saint-Aignan, après le décès du propriétaire, François de Lonlay, baron de Vilpail, qui laissait pour principal héritier son fils aîné Henri-Emmanuel de Lonlay, écuyer cavalcadour du Roi ; — curatelles des mineurs Poirier, Letourneur, Ory, Grudé, Savary ; — émancipations des mineurs Gaultier et Delogé ; — contestations civiles entre René Lemeunier et Mathurin Poirier ; — Charlotte Delamellière, veuve François Blottière, et Julien Sorieul et ses enfants ; — René Thébault et Jean Bouju ; — requête de Marie Cherbonneau pour obtenir monitoire afin de découvrir les auteurs d'un vol commis à son préjudice ; — plaintes portées par Julien Delaunay, François Fouret, Michel Delelée, Paul Foubert contre des particuliers qui les avaient maltraités ; — poursuites intentées par le procureur fiscal contre des délits en matière de voirie commis dans le bourg de Pré-en-Pail ; — procès-verbal de l'état du bâtiment de l'auditoire de Pré-en-Pail ; — étalonnage des poids et balance du moulin des Vallées, en Javron, à la requête de Claude Le Normand, écuyer, sieur de Chéverigny, etc.

B. 1820. (Liasse.) — 182 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1773. — Réceptions de Jean-Baptiste-Thomas-François Julliot-Morandière, comme avocat, et de Jacques Duval, comme sergent au bailliage ; — curatelles des mineurs Blottière, Douetteau, Boudier, Bienvenu, Dampoul ; — émancipations ; — entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire en faveur de Henri-Emmanuel de Lonlay de Vilpail et d'Henriette-Charlotte de Lonlay de Vilpail, femme de René-Nicolas Le Royer, écuyer, seigneur de Changé ; — contestations civiles entre les époux Joseph Boutros et Julien-François Leroy ; — Michel des Rochers et Jean Boudier ; — Marguerite Dupont et Jacques Lecouturier son mari ; — Barbe Rondeau-Laperre et Claude Soutif ;

— vols commis à Pré-en-Pail au préjudice de René Robidaire ; — à Saint-Samson au préjudice de Pierre Thibault ; — plaintes portées par Julien Desnoës, François Picault, René Lenormand, Julien Lecamus contre des particuliers qui les avaient maltraités ; — poursuites contre Charles Planson accusé d'un délit de chasse sur les terres des seigneuries de Couptrain et Pré-en-Pail ; — étalonnage des poids et mesures du moulin de Monharoust, en Saint-Cyr-en-Pail, etc.

B. 1821. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1774. — Aveu rendu au seigneur de Couptrain et Pré-en-Pail par Henri-Emmanuel de Lonlay, baron de Vilpail, seigneur des Loges, Saint-Cyr-en-Pail, Monharoust, Pierrepont, Le Bœufrenard, Le Bois-Tansé, Courbais, La Vallière, Noroy, etc., écuyer cavalcadour aux petites écuries du Roi, tant en son nom qu'en celui de son beau-frère René-Nicolas Leroyer, seigneur de Changé, pour les seigneuries de Monharoust, Saint-Cyr, les Landes et Le Bœufrenard ; — curatelles des mineurs Besnard, Brindeau, Fouret ; — émancipations ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Jacques Le Villain, curé de Saint-Cyr-en-Pail ; — contestations civiles entre Pierre Boullier et Michel Marest ; — René Guenoust, Jean Duval et autres, et Jean-Louis de Herbelin, chevalier, sieur de la Hurlière ; — Charles Renard et Jean Huchet ; — procédures sur des plaintes portées par Jean Barbier, Jacques Benard, Jacques Guilloux contre des particuliers qui les avaient maltraités ; — vol de 1,200 livres commis au préjudice de Mathurin Bond, tailleur d'habits, demeurant au lieu de la Clais-Guille, en Pré-en-Pail, etc.

B. 1822. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1775. — Réception de Julien Frenais, comme avocat au bailliage ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Jean-Baptiste Cordier, curé de Saint-Cyr-en-Pail ; — curatelles et émancipations des mineurs Planson, Picault, Gaudin, Petithomme, Mullot ; — contestations civiles entre Julien Huignard et Julien Chevallier ; — Jean-Baptiste Gibon et François Mottier ; — Jean Lefebvre et Joseph Quinet ; — procédures sur des plaintes portées par Michel Grudé, François Leroyer, François Mégissier contre des particuliers qui les avaient maltraités ; — déclaration de la mort d'un enfant écrasé par une voiture ; — procès-verbal d'évasion de détenus des prisons de Pré-en-Pail, etc.

B. 1823. (Liasse.) — 202 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1776. — Curatelles, émancipations des mineurs Bienvenu, Collin, Fournage, Lemeunier ; — contestations civiles entre Jacques Rozier, Jean Brindeau et François Ernoux ; — François Lechat du Plessis et François Pichereau ; — François Dromer et Étienne Duplenne ; — procès de Nicolas-Joachim M..., convaincu de vol d'effets et d'un cheval ; condamnation par contumace à trois ans de galères ; — poursuites à la requête du procureur fiscal, pour découvrir les auteurs de vols qui se commettaient fréquemment et depuis longtemps dans le bourg et aux environs de Pré-en-Pail ; — procédures sur des plaintes portées par François Planson, père et fils, les époux Jean Desnos, Pierre Chapelle, la veuve Renée Guilloux et sa fille, Michel Picault contre des particuliers qui les avaient maltraités ; — levée du cadavre de Julien Poret, de Pré-en-Pail, mort accidentellement, etc.

B. 1824. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1777. — Réceptions de Julien-Henri Maubert, comme notaire à Couptrain, et de René Esnault, comme garde-chasse de monseigneur (M. de Tragin) ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Marie Desprès, de Pré-en-Pail ; — curatelles, émancipations des mineurs Fournage, Davoust, Blanchet, Dupleinne, Fortin, Sommier, Sailland ; — contestations civiles entre François Chesnais et François Bouet ; — Guillaume Millet et Marin Guille ; — Marie Debray, veuve Charles Jarry, et Pierre Leroyer ; — plaintes portées par François Rocher, François Morin, Michel Fortin, Jean Guille, François Planson, père et fils, contre des particuliers qui les avaient maltraités, etc.

B. 1825. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1778. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Jacques Rondeau, sieur de la Perrière, bourgeois de Pré-en-Pail, et de Louise Bidel, veuve de Gatien Leturt, chirurgien ; — curatelles, émancipations des mineurs Moussay, Carpentier, Duport, Bourge, Thoumeret, Rouzier, Gallerie ; — contestations civiles entre Julien Mulot et Renée Fretté, veuve Louis Davoust ; — Antoine Crespin et Julien Taupin ; — Julien Guériot et Marin Lerichomme ; — réception de Denis-Pierre-René Turmeau, notaire royal à Javron, comme avocat

au bailliage, de François Launay, sergent à Saint-Mars-du-Désert, comme notaire aux résidences de Saint-Mars et de Saint-Georges-le-Gaultier, de Charles Lecomte, comme sergent au bailliage ; — plaintes portées par les époux Jean Renard, par Jacques Davoust, Marin Duval, Jacques Christophe, Julien Leballeux, Thomas Richard contre des individus qui les avaient maltraités, etc.

B. 1826. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1779. — Curatelles, émancipations des mineurs Bourdais, Morin, Chrétien, Métivier, Pouteau ; — contestations civiles entre Marin Le Mesnager et Julien Mulot ; — Barbe Legeay et Marin Lerichomme ; — Éloi Buat et Louis-Jean Paquier de Herbelin, chevalier, sieur de la Hurlière ; — plaintes portées par Mathurin Châtellier, Jean Honoré, Michel Guillouard, Jean Lerichomme, dit Lépine ; — vols commis au préjudice de la veuve Charles Mulot, de Saint-Aignan-de-Couptrain, et de Julien Grudé, de Pré-en-Pail ; — permission d'inhumer Jean Le Loup qui s'était noyé accidentellement dans les carrières de Javron ; — constatation du décès d'un nommé François-Joseph] Jevop, alsacien, mort au Ribay, etc.

B. 1827. (Liasse.) — 110 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1780. — Réception de Pierre Thibault, comme sergent à la résidence de Saint-Samson ; — retrait féodal, par M. de Tragin, d'un moulin à papier acquis par les époux Michel Palix des époux Brière ; — curatelles, émancipations des mineurs Romé, Tréboil, Cosseron, Guillochon, Louveau d'Assey, Brochard, Fortin ; — contestations civiles entre les enfants et héritiers de Jean Létard et Mathurin Cosseron ; — Cyr Blottière et Jean-François de la Mellière, écuyer, sieur du Tilleul ; — Jacques Lelée et Étienne Caret ; — Jacques-Fortin et Pierre Fresnais ; — vol de poisson dans la mare du village de la Vieille-Claye, en Pré-en-Pail ; — vol de bois au préjudice de Pierre-Antoine Niquel, chirurgien à Pré-en-Pail ; — tapage nocturne commis devant la maison de René Lelée qui demeurait sur la rue qui conduit de Pré-en-Pail à la planche qui est au-dessus de l'étang et qui fait la communication de ladite ville au château de Monseigneur ; — procédures contre les individus accusés d'avoir par leurs mauvais traitements occasionné la mort de Julien Poret ; — levées des cadavres de François Janvier, trouvé mort sur la paroisse de Saint-Georges-le-Gaultier, et d'un soldat inconnu qui s'était noyé dans l'étang du But, en Saint-Cyr, près la route de Paris à Rennes, etc,

B. 1828. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1781. — Curatelles des mineurs Doré, Fournage, Grudé, Mottier ; — contestations civiles entre Michel Hamelin et Joseph Quinet ; — Jean Maignan et Jacques Lelée ; — Mathurin Letemplier et Jean Hutan ; — commencement de procédure contre un nommé D..., picard, accusé de vol au préjudice d'Antoine Niquel, sergent à Pré-en-Pail ; D... est renvoyé devant le présidial du Mans ; — interrogatoire d'une jeune fille de Saint-Léonard-des-Bois accusée de vol ; — procédures sur une plainte de Geoffroy Métivier contre deux individus qui l'avaient maltraité ; — sur une autre plainte du curé et du vicaire de Pré-en-Pail contre un jeune homme qui les avait insultés, avait voulu frapper le vicaire et avait fait du scandale dans l'église, etc.

B. 1829. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1782. — Appositions de scellés aux domiciles de feu Pierre Maherault, curé de Saint-Aignan-de-Couptrain ; — d'Aignan Davoust et de Charles Jouenne, marchands drapiers à Couptrain, tombés en faillite, par suite du malheur des temps, de la cherté des vivres et le défaut de circulation chez l'étranger ; — réception de Marin Ferrand, comme concierge des prisons de Pré-en-Pail ; — curatelles, émancipations des mineurs Bienvenu, Morin, Le Conte, Le Simple, Sorieul, Lermier ; — contestations civiles entre André Dubois, marquis de Courceriers, et Nicolas Gautier ; — René Beaudouin, dit Beaulieu, et René Planson ; — Julien Michel Lefaux, René Bottu de la Martinière, les époux Michel Gautun et les époux François Lecordelé ; — enquêtes et procédures relatives à des plaintes portées par la femme de Pierre Girault, conducteur des ouvrages du Roi sur les grandes routes du Maine, les sieurs Thibault, père et fils, Jean-François Thébault contre des individus qui les avaient maltraités ; — à un vol de foin commis au préjudice de Michel Rocher ; — à une poursuite du procureur fiscal contre un nommé M.., qui, la figure barbouillée de noir et couvert d'autres déguisements et armé de deux pistolets, avait pénétré de nuit chez les époux Sommier, au lieu du Vaulou, en Saint-Aignan, leur demandant la bourse ou la vie ; — levée du cadavre d'un enfant nouveau-né trouvé dans l'un des étangs d'Ersé, en La Pallu, etc.

B. 1830. (Liasse.) — 143 pièces, papier.

1783. — Curatelles, émancipations des mineurs Boudier, Préel, Couvé, Picault, Maubert, Romagné, Huvé, Blottière, Leduc, Souty, Cottereau, Lebouc, Morin; — contestations civiles entre René Chevallier et Jérôme Géré; — Jean Lorrière, la veuve Jean-François Plançon et Jacques Belloche; — Éloy Buat et Anne Romagné, veuve Alexandre Thébault; — François Blottière, Jean Ragaine et les époux François Chenay; — visite du cadavre de Jacques Bouvier, hôte au bourg de Javron, à l'enseigne du Cheval-Blanc, mort subitement; — enquêtes et procédures relatives à des plaintes portées par les époux René Cochin, cabaretiers au Gué-David, en Saint-Samson, François Bouteloup, les époux Michel Gervaise, contre des individus qui les avaient maltraités, etc.

B. 1831. (Liasse). — 63 pièces, papier.

1784. — Curatelles des mineurs Tribouillard, Pichereau, Davoust, Géré; — contestations civiles entre Étienne Mottier et Thomas Davoust; — Jacques Rigault et Jean Huignard; — Jérôme Latour et Pierre Bedet; — enquête et procédures relatives à une plainte de Marin Mottier, de Javron, contre deux individus qui l'avaient battu; — vols de bois dans le taillis de la Tasse, appartenant à M. de Tragin; — délits de chasse, etc.

B. 1832. (Liasse.) — 230 pièces, papier.

1785. — Réceptions de Raymond Durand, maître de petites écoles à Pré-en-Pail, comme sergent audit lieu; — de Jacques Gaultier, comme garde-chasse de la seigneurie de la Fresnais, en Saint-Aignan, appartenant à M. de Bréveaux; — curatelles, émancipations des mineurs Leroux, Lefebvre, Louveau d'Assey, Behier, Lerichomme; — contestations civiles entre Pierre et Marin Guille et Barthélemy Portier; — Julien Buat et François Fortin; — Joseph-Georges Poitrineau, négociant, seigneur de Coufru, Noël Jouanne et Jean Blanchard; — Marin Le Simple et Pierre Bienvenu; — procédures contre Julien L..., accusé de vols; renvoi de l'affaire au présidial du Mans; — contre Jean D..., accusé également de vol; renvoi de l'affaire audit présidial; — monitoire de l'official du Mans pour découvrir ceux qui ont détourné des meubles de la succession de René Picault; — plaintes portées par François Lioust contre Nicolas Le Bachelier qu'il accusait de l'avoir injurié; — par François Leroyer, seigneur de Changé, contre des individus qui étaient venus pendant la nuit attaquer des sabotiers installés dans le bois de haute futaie qui avoisine son château de la Chauvignière; les gens du château avaient dû se lever, prêter main-forte aux sabotiers et tirer des coups de fusil pour disperser les assaillants; — levées des cadavres d'un enfant étouffé par accident dans un grenier à foin du lieu du Petit-Bois, en Saint-Aignan; — d'un enfant nouveau-né trouvé dans l'étang d'Ercé, en La Pallu, où l'on supposait qu'il avait été jeté vivant, etc.

B. 1833. (Liasse.) — 284 pièces, papier.

1786. — Réception de Pierre Hélie, maître des petites écoles de Pré-en-Pail, comme sergent audit lieu; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Joseph Bond, de Pré-en-Pail; — de Jean Huchet, notaire royal à Saint-Samson; — curatelles des mineurs Bouhourd, Mullot, Bouju, Patry, Treton, Chauveau, Blanchet; — contestations civiles entre Étienne Mottier et Jérôme Geré; — Jean-Charles Pichereau et les époux René Vallée; — Mathurin Letemplier et le sieur Thébault; — procédures et enquêtes relatives à de mauvais traitements dont se sont plaints Joseph Jarry, les époux Julien Féron, Jean Chevallier, Charles Bouvier; — à des vols commis au préjudice de Jean-Baptiste Barrier, aubergiste à la Croix-verte, à Pré-en-Pail; — de Jean-Baptiste de Biards, écuyer, seigneur de la Robinière, demeurant en son château de la Robinière, en Saint-Cyr; — visite du cadavre d'une femme de Couptrain qui s'était pendue dans un accès d'aliénation mentalo, etc.

B. 1834. (Liasse). — 314 pièces, papier.

1787. — Curatelles, émancipations des mineurs Normand, Taupin, Lefaux, Bouhourd, Savary; — contestations civiles entre Marie Romagné, veuve de Jean-Pierre-Julien Hutan, et François Pichereau; — Pierre Le Villain et Marie Morice, veuve du sieur François Guyon-Grandmaison; — Jacques Delahaye et Julien Fouqué; — Joseph Poret et Mathurin Lemeunier; — enquêtes et procédures relatives à de mauvais traitements exercés sur les époux Constantin Lemercier et François Lecocq; — à un vol commis au préjudice de Jean Chemin; — à l'enlèvement des devises qui

partageaient la propriété des époux René Morin de celles des héritiers Lermier, de Marie Guenoust et autres, en Saint-Cyr, etc.

B. 1835. (Liasse.) — 259 pièces, papier.

1788. — Curatelles, émancipations des mineurs Fromont, Métivier, Pichereau, Blottière, Grudé, Fournage; — contestations civiles entre Nicole Mautolès, veuve de Jacques Delélée et Jean Gasset, veuve d'Étienne Carré; — Mathurin Belhache et Michel Guille; — Michel Maupetit, avocat fiscal à la Barre ducale de Mayenne, veuf de Marie-Hortense Froger, et le tuteur des enfants mineurs de feu René Huet; — Louis Leverot du Bourg, Julien Lemarrié et Jean et Jacques Cordelé; — réception de Julien Legendre, comme garde-chasse du baron de Vilpail; — enquêtes et procédures relatives à des rixes entre plusieurs habitants de Saint-Cyr-en-Pail, les domestiques de M. de Biards, seigneur de la Robinière, et M. de Biards lui-même; — à des vols de poisson dans les trois étangs d'Ersé, en La Pallu, au préjudice de Henri-Pierre de Fromont de Bouaille, seigneur de Pacey, d'Ersé, etc., ancien mousquetaire du Roi; — à des coups et injures pour lesquels Jacques Bonsens, teinturier au bourg de Flers, en Normandie, avait porté plainte contre le nommé Fresnais, teinturier à Pré-en-Pail; — délit de chasse sur les terres du baron de Vilpail, etc.

B. 1836. (Liasse.) — 242 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1789. — Curatelles, émancipations des mineurs Blanchet, Rommé, Treton, Laisné, Leudière, Aubry, de Biards, Buat; — contestations civiles entre Cyr Blottière et Barbe Robidaire, veuve Joseph Quinet; — Pierre Létard et Jeanne Lefeuvre, veuve François Liberge; — Julien Martin et André Hilaire; — enquêtes et procédures relatives à de mauvais traitements exercés par divers sur Julien Foulbœuf-Dupré, notaire royal à Oisseau, feudiste du marquis de Tragin, François Garnier, René Fouché, Pierre Létard, François Huet, à des vols commis au préjudice de Jacques Guy, Étienne Appert, Jacques et René Davoust, etc.

B. 1837. (Liasse.) — 181 pièces, papier.

1790. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jeanne-Barbe Granger, veuve Marin Le Simple; — curatelles des mineurs Heuzé, Douetteau, Brochard, Belloche; — émancipation d'Angélique Bongler; — contestations civiles entre François Leduc et François Huchet; — André Hilaire et Julien Martin; — Pierre Héron et François Barbe; — André Raimbault, Jean Christophe et ses enfants; — Michel Le Normand, garde-du-corps du Roi, et Claude-François Le Normand de Cheverigny, son frère; — procès-verbal de saisie d'objets qu'on supposait volés, dressé par Jacques Delelée, maire, Jean Duclos, greffier de la municipalité, et Jean-Baptiste-Thomas-François Julliot-Morandière-Lérardière, avocat, commandant de la garde nationale de Pré-en-Pail, etc.

B. 1838. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1695-1789. — Châtellenie de Couptrain. — Expéditions diverses: jugements rendus sur contestations civiles entre Jacques Rigault et Guillaume Garnier; — entre messire Léon Pottier, duc de Gesvres, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, et les héritiers des époux Chaillou; — entre Gervais Cosseron et Philippe de Monternault; — transport de justice au bourg de Javron pour constater l'état du cadavre d'Ambroise Lemercier tué dans ledit bourg devant la porte de la maison où pend pour enseigne un ange, appartenant à Me Michel Lange, notaire royal; après le rapport de René Minbray, sieur de la Vesquerie, et de François Chorin, sieur de la Cocherie, chirurgiens, on confronte, avec le cadavre deux individus, Barbe et Jean T..., accusés du meurtre et on ordonne de les constituer prisonniers dans les prisons de Couptrain; — ajournement à comparoir de trois forgerons de la forge de Saint-Patrice, accusés d'avoir pêché à main armée dans les étangs d'Ersé, etc.

B. 1839. (Liasse). — 1 pièce, parchemin.

1766. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Expédition d'un jugement sur contestation civile entre François Ribot et Claude Julliard.

B. 1840. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1765-1767. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1841. (Registre.) — In-quarto, 36 feuillets, papier.

1768-1769. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1842. (Registre.) — In-quarto, 53 feuillets, papier.

1769-1771. — Châtellenie de Couptrain — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1843. (Registre.) — In-quarto, 42 feuillets, papier.

1772-1773. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1844. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1773-1774. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1845. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1774-1775. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles et d'eaux et forêts.

B. 1846. (Registre.) — In-quarto, 66 feuillets, papier.

1780-1781. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1847. (Registre.) — In-quarto, 54 feuillets, papier.

1781-1782. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1848. (Registre.) — In-quarto, 64 feuillets, papier.

1782-1783. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1849. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1785-1786. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1850. (Registre.) — In-quarto, 82 feuillets, papier.

1786-1788. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1851. (Registre.) — In-quarto, 86 feuillets, papier.

1788-1790. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1852. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1790. — Châtellenie de Couptrain. — Causes civiles et criminelles.

B. 1853. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1756-1758. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1854. (Registre.) — In quarto, 10 feuillets, papier.

1759-1760. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1855. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1774-1776. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1856. (Registre.) — In-quarto, 37 feuillets, papier.

1776-1780. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1857. (Registre.) — In-quarto, 7 feuillets, papier.

1780-1784. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — reprises d'instances ; — défauts.

B. 1858. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1780-1783. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1859. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1783-1786. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 1860. (Registre.) — In-quarto, 21 feuillets, papier.

1786-1790. — Châtellenie de Couptrain. — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1861. (Registre.) — In-quarto, 9 feuillets, papier.

1781-1791. — Châtellenie de Couptrain. — Déclarations de grossesse. Nombre des déclarations: en 1782, 3; — en 1785, 6; — en 1788, 1; — en 1889, 1; — en 1790, 2, etc.

B. 1862. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1763-1768. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1863. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1768-1769. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1864. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1770. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1865. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1770-1771. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1866. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1771-1772. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1867. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1772-1774. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1868. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1774-1776. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1869. (Registre.) — In-quarto, 51 feuillets, papier.

1778. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1870. (Registre.) — In-quarto, 54 feuillets, papier.

1679-1780. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1871. (Registre.) — In-quarto, 58 feuillets, papier.

1780. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles et criminelles.

B. 1872. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1780-1781. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1873. (Registre.) — In-quarto, 60 feuillets, papier.

1782. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1874. (Registre). — In-quarto, 67 feuillets, papier.

1782-1783. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1875. (Registre.) — In-quarto, 98 feuillets, papier.

1785-1787. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1876. (Registre.) — In-quarto, 126 feuillets, papier.

1787-1791. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Causes civiles, criminelles, d'eaux et forêts et de police.

B. 1877. (Registre.) — In-quarto, 56 feuillets, papier.

1765-1773. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1878. (Registre.) — In quarto, 21 feuillets, papier.

1773-1776. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1879. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1777-1780. — Châtellenie de Pré-en-Pail; — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1880. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1780-1783. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1881. (Registre.) — In-quarto, 19 feuillets, papier.

1784-1786. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Affirmations de voyages; — défauts.

B. 1882. (Registre.) — In-quarto, 14 feuillets, papier.

1786-1790. — Châtellenie de Pré-en-Pail. — Défauts.

Siège de La Poôté.

B. 1883. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1720-1727. — Vente des meubles de Jean Véron; — inventaire des meubles de la communauté qui avait existé entre Charles Troussard et Marie Bouvet, sa femme; — retraits lignagers, par Pierre Guillochon et Pierre Giroust, des biens que Nicolas Brochard avait acquis de Marie et de Marthe Rouzier; — sentence relative à une contestation entre Zacharie Géré, sieur de Vaubois, et les héritiers de Marin Louvard; — avis de la vente des grains saisis sur Pierre Trochery par André de la Fournerie, seigneur de la Ferrière, chevau-léger du Roi, etc.

B. 1884. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1728. — Inventaires et ventes des meubles des enfants mineurs du nommé Couppard et de la nommée Le Cocq, sa femme, de Jean Pinçon et d'Anne Ruel; — de la communauté ayant existé entre Michel Brochard et Marguerite Desprès; — de Françoise Beaudouin, veuve de Louis Rouzier; — demande de reconnaissance d'une rente due à la succession de Jean Le Maçon par les héritiers de Jean Véron.

B. 1885. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1739-1740. — Délibération du conseil de famille des enfants mineurs de Nicolas Pairin et de Renée Drouault; — curatelle des enfants mineurs de Jacques Mauger et de Périne Mézière; — de Thomas Le Royer et de Marie Beudard; — inventaires et ventes de meubles, etc.

B. 1886. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1741-1742. — Expédition du contrat de mariage de Jacques Duval et de Marguerite Ruel; — conseil de famille des enfants mineurs de Jacques Martin et d'Anne Marquet; — vente des meubles de la communauté ayant existé entre Jean Morin et Marguerite Bienvenu; — transaction entre Adrien Godeau et Jacques Ravet, etc.

B. 1887. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1743-1745. — Renonciation des enfants mineurs de Pierre Adde et de Barbe Flotte à la succession de leur père; — bail au rabais de la pension de la mineure Renée Le Royer; — curatelle des enfants de Pierre Chouippe et de Julienne Vaugon; — inventaire des meubles de Françoise Gouin, veuve de Charles Berrier; — sentence relative à une contestation civile entre René Le Maryé et Renée Bersan; — émancipation de Philippe Thomas; — plainte de Jean Le Cocq contre Urbain Collet, de Ravigny, qu'il accusait de l'avoir maltraité, etc.

B. 1888. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1746. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles d'Étienne Doitteau; — de Thomas Lanoë; — de François Le Paintre; — renonciations de Jacques Chemin à la succession de Mathurine-Marie Richard; — de Julien Richard à celle de Nicolas Doitteau; — curatelles d'enfants mineurs; — émancipation de Renée Le Royer; — réception de René-François Lottin, comme avocat au siège de la Poôté; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Collet et Vincent Collet; — entre Jean Le Cocq et Urbain Collet; — Julien Richard et Jean Le Cocq, etc.; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1889. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1747. — Levée de scellés et inventaire au domicile de feu Michel Hemery; — curatelles des enfants mineurs de René Simon et de Charlotte Macé; — de Julien Lechapt et de Renée Duval; — de Julien Le Royer et de Renée Croizé, etc.; — émancipations de Perrine et François Mallet; — de Jean-François Martin; — retraits lignagers; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charlotte Macé et Jean Laigneau; — Jacques Le Tourneux et François Trébouet; — Étienne Michel et René Morin, etc.; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des vols commis au préjudice de Jean-Baptiste Duval de Basse-Cour, écuyer, brigadier des gardes du Roi; — à des coups et blessures, suites de rixes entre Daniel Denise, François Ravet et les époux René Gautier; — à un vol commis avec violence, la nuit, au domicile de Julien Paly, de Champfrémont.

B. 1890. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1748. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Julien Péronne et de Thomas Lanoës; — curatelles des enfants mineurs d'Antoine Morin et de Marie Chapelle; — de Pierre Lechapt et de Marie Brière; — de Pierre Duval et de Marie Brochard, etc.; — émancipation de Julien Pally; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Martin Béhier et la veuve Laurent Duval; — Louis Petit et Guillaume Vallée; — François Michel et Jean Touchard, etc.; — plaintes et procédures relatives à des vols, à des coups et blessures, à des injures; — déclarations de grossesses; — procès-verbal contre un délit commis dans le bois des Montonnes, dépendant des grosses forges de la Bataille; — vérification des poids du moulin des Vaux-Guibart, en Ravigny.

B. 1891. (Liasse.) — 36 pièces, papier,

1749. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Martin Michel; — curatelles des enfants mineurs de René Chouippe et de Marie Duval; — de Thomas Julien et de Barbe Richard; — d'André Ribot et de Marie Le Moinne, etc.; — émancipation de Marin Édet; — renonciation de Marie Brindeau à la succession de Mathurin Labbé, son mari; — retraits lignagers; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie Rivière, veuve Pierre Philippe, et François Philippe; — René Foubert et Jean Valet; — Mathurin Venot et René Édet, etc.; — plaintes d'Antoine Morand, de René Morin, veuve d'Étienne Grisard, de Jean Ribot contre des individus qui les avaient grièvement maltraités.

B. 1892. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1750. — Apposition de scellés, après décès, aux domiciles de Germain Rouzier et de la veuve de Jean Goyet; — curatelles des enfants mineurs de René Bigot et de Marie Legendre; — de Mathurin Trocherie et de Renée Goyet; — de François Lorend et de Marie Duval, etc.; — bail au rabais de la pension desdits mineurs Lorend; — procédures relatives à une contestation civile entre Emmanuel-Guillaume de Vaucelles, chevalier, seigneur de Ravigny, Jean Chrestien et François et André Dubois; — retraits lignagers; — plaintes de François et de René Morin contre un individu qui les avait maltraités; — d'Antoine Bond contre ceux qui avaient détourné de l'argent et des meubles de la succession de François Dufay dont il était héritier.

B. 1893. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1751-1752. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de François Morin; — curatelles des enfants mineurs de René Beudard et de Jeanne Foullet; — de Julien Sagot et de Madelaine Hubert; — de François Coupard et de Marie Delanoë, etc.; — contestation civile entre Joseph Lescuier, notaire royal, et les époux François Laigneau et la veuve Michel Louvard; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1894. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1753. — Apposition de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Françoise Morin, veuve de Jérémie Marchand; — vente des meubles de ladite Morin; — curatelles des enfants mineurs de Jacques Duval et de Françoise Cochet; — de Robert Hémery et d'Anne Lemarchand; — de Joseph Gaucher et de Marie Duval; — émancipations de Jacques Duval; — de Marie, Étiennette, Louis et François Le Paintre; — procédures relatives à des contestations civiles entre divers; — plaintes portées par Marin Terceris, Marin Aillard, Anne Brochard contre des individus qui les avaient maltraités; — par Bonaventure Duval, procureur fiscal du siège

de la Poôté, contre René Chouippe qui l'avait traité de « failli juge » ; condamnation de Chouippe à 6 livres d'amende applicables aux réparations de la salle d'audience.

B. 1895. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1754-1755. — Curatelles des enfants mineurs de Louis Jobidon et de Marie Chouippe ; — de René Grudé et de Renée Pinson ; — de Pierre Thoretton et de Julienne Brière, etc. ; — émancipation de Renée Péronne ; — procédures relatives à des contestations civiles entre divers ; — plainte de Julienne Lemoinne, veuve Jean Duval, contre deux individus qu'elle accusait d'avoir grièvement maltraité ses chevaux pendant la nuit et de les avoir mis hors d'état de voiturer du charbon à la forge de la Gaudinière ; — procès-verbal contre des délits commis dans le bois de la Poôté, autrement dit de Sainte-Anne, en Champfrémont.

B. 1896. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1756-1757. — Appositions de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Madeleine Trocherie, veuve de François Guillier ; — de Pierre Rousier ; — de Michelle Bouet ; — curatelles des enfants mineurs de François Laurend et de Marie Duval ; — de Guillaume Lecamu et de Marie Péronne ; — de Denis Dubois et de Marie Grisard ; — de Julien Collet et de Madeleine Le Marchand, etc. ; — émancipations de Louis-Mathieu-Urbain de Panard et de Julien Bigot ; — ventes de meubles ; — contrat de mariage de René Le Marchand et d'Anne Chouippe ; — de Nicolas Péan et d'Anne Fresnais ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Trochery et Jean Godeau ; — Étienne Méry et René Morin ; — plaintes et procédures en matière de coups et blessures.

B. 1897. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1758. — Inventaires et ventes de meubles ; — curatelles des enfants mineurs de Louis Pierre et de Madeleine Lemarchand ; -- d'Antoine Mourand et de Jeanne Rivière ; — de Jean Lemarchand et de Françoise Lanos ; — de Jean Rivière et de Françoise Lechapt, etc.; — émancipations de Henri-Anne Michel ; — de Renée-Jeanne, de Marie-Anne, de Marie-Anne-Jeanne et de Marguerite-Gabrielle Lanoë ; — entérinement des lettres de bénéfice d'inventaire pour Madeleine Dechipre : — réception de Julien-Charles-Louis Blanche, comme avocat fiscal du siège, en remplacement de Pierre Dechipre, démissionnaire ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Thomas Le Camus et les époux Jean Burin ; — Marin Fléchin et Marin Lefèvre ; — Sébastien Le Royer et les époux Jacques Richard ; — interrogatoire et mise en liberté d'un mendiant arrêté sous la fausse inculpation de sédition ; — plainte et procédure contre un individu accusé d'avoir battu et blessé Jean-Baptiste Marchand de Champfrémont ; — déclarations de grossesse de deux filles-mères.

B. 1898. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1759. — Curatelles [des enfants mineurs de René Lanoë et de Marie Jobidon ; — de Pierre Petiot et de Marguerite Descommunes ; — émancipations de René Richer ; — de Pierre Duval ; — d'Alexandre-René de Vaucelles, seigneur de la Poôté, Champfrémont et Ravigny, et de son frère François-Louis de Vaucelles de Ravigny ; membres du conseil de famille réuni à cet effet : Antoine de la Fournerie, seigneur de Boisjensy, oncle maternel, à cause de sa femme Marie-Madeleine de Vaucelles ; Étienne-Bon-François-Alexandre-Annibal de Jupilles ; Jean-Baptiste-Joachim-Marie-Anne de Jupilles, seigneur de Moulins-le-Carbonnel, cousins issus de germains du côté paternel ; Pierre-Thomas de Montpinçon, seigneur de Saint-Brice ; Jean-Louis Vital, officier au grenier à sel de Mayenne ; Pierre Souvigny, cousins au côté paternel ; — réception de Jean-Baptiste Lecordier nommé par Alexandre-René de Vaucelles, seigneur haut-justicier de la châtellenie de la Poôté, Ravigny et Champfrémont, aux fonctions de sergent-bailliager de ladite châtellenie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la veuve Léonard Fouqueron et Urbain Collet ; — René Lerat et Jacques Duval ; — Jeanne Brière, veuve Jean Fournier, et René Lecordier, etc.; — plaintes et procédures en matière de coups et blessures ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1899. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1760. — Apposition de scellés et inventaire, après décès, au domicile de François Hémery ; — curatelles des enfants mineurs de Guillaume Ravet et de Renée Goyet ; — de François Morin et de Renée Barbier ; — de Nicolas Le Bretton et de Marie Le Moinne, etc. ; —

émancipations de René Piquaut; — de Mathurin Morin; — de François Hémery, etc.; — visite et montrée des bâtiments de la métairie de Lanos, en la Poôté; — partage des immeubles de la succession de Nicolas Bouet; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charles de Reignier, écuyer, mari de Renée-Suzanne-Philippe de Saint-Nicolas, et la veuve Jean Croizé; — la veuve Nicolas Lebreton et Noël Venot; — Nicolas François Brust, sieur du Perron, Renée-Madeleine et Marie-Madeleine Dechipre, etc.

B. 1900. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1761. — Inventaire, après décès, au domicile de feu Marin Brancherie, mari de Jeanne Christophe; — curatelles des enfants mineurs de Jean Collet et de Marguerite Bouillon; — de Pierre Pichon et de Françoise Trocherie; — de Jacques Richer et de Jeanne Foubert; — émancipation de Julienne-Amaranthe et de Julienne-Julie Blanche; — signification à Marin Edet d'un jugement relatif à la contestation qu'il avait avec les époux Julien Hutière.

B. 1901. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1762-1763. — Apposition de scellés et inventaire, après décès, au domicile de René Dechipre; — délibération du conseil de famille des enfants mineurs de Jean Collet et de Marguerite Bouillon; — émancipation de René Grudé; — procès-verbaux d'assemblées des habitants de la Poôté pour la formation des rôles des contributions; — retrait lignager par Michelle Descots de biens que Jeanne Collet avait acquis de Pierre Descots; — sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Croizé et Mathieu Richard; — Jean Choquet et Pierre Marinier, etc.; — plaintes de Jacques Touchard contre Nicolas Frellon qu'il accusait de lui avoir cassé une épaule d'un coup de bâton.

B. 1902. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1764-1765. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Lalouette et de Françoise Véron; — de François Godeau et de Marie Guitard; — de Pierre Morin et de Marie Laurand; — réceptions d'André Lefèvre et de René Lecordier, comme gardes-chasse d'Alexandre-René de Vaucelles, seigneur de la Poôté, Ravigny et Champfrémont; — contrat de mariage de Jean Poullet et de Renée Hustière; — procès-verbaux de nomination et de prestation de serment d'experts, etc.; — procès-verbaux contre des délits forestiers.

B. 1903. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1766. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Lhermier et de Madeleine Julienne; — de Jacques Hutière et de Marie Richard; — de Denis Lepère et d'Anne Cochet; — de Pierre Leseure et de Renée Gouin; — émancipations de Jean et Michel Boul; — de Marie-Gabrielle et d'Anne-Françoise Husson; — procès-verbaux d'assemblées des paroissiens de la Poôté réunies pour délibérer sur des réclamations en matière de taille présentées par le curé de la Poôté et par plusieurs poëliers de la poëlerie de Sarton, en la Poôté; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Élisabeth Mallet, veuve de Pierre Dechipre, Marie Chanteloup, veuve Jean-Dominique Gérard, Michel Gaudemer, Pierre Moustel et Marie-Madeleine Dechipre; — René Morin et Pierre Crespin; — François Savary et Louis-Mathieu Paumard, etc.; — procès-verbal contre des délits forestiers.

B. 1904. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1767. — Curatelle des enfants mineurs de Thomas Duval et de Marie Gadois; — émancipation de Philippe Flotté; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Anne Richard et Louis Hamard; — Michel Fouqué et René Le Chat; — Gilles Duval et Louis-Mathieu Pannard; — Gabriel Chenon du Boullay, ex-maître des forges de la Gaudinière, et François Ramon, etc.; — plaintes des époux François Herbinière contre Jean Lecocq, sa femme et ses enfants, pour injures et voies de fait; — de René Lottin, sergent, contre Jean Martin et sa mère, pour rébellion; — procès-verbal relatif à un délit commis dans la forêt de Chamasson.

B. 1905. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1768. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Lureau et de de Marie Richer; — de Jacques Hustière et de Marie Richard; — de Joseph Desprès et de Françoise La Marre; — émancipation de Marie Rondeau; — nomination, par Alexandre-René de Vaucelles, seigneur haut-justicier de la Poôté, de René-François Lottin aux fonctions de procureur fiscal du siège, vacantes par la mort de Bonaventure Duval, sieur de

Coulençon ; — sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Taphorel et Julien Collet ; — Sébastien Lemoine et Anne Lemore, veuve de Jacques Brière ; — Pierre-Charles Régnier, capitaine d'artillerie, et Suzanne-Philippe de Saint-Nicolas, sa femme, et Marguerite Poret, veuve Jean Croizé ; — Antoine Pannard, notaire royal, et Louis-Mathieu Pannard, etc. ; — procès-verbal au sujet d'un délit de chasse.

B. 1906. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1769. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Marie-Aimée Boutard, veuve de Louis Séchet ; — de Claude Drap, dit Dubois ; — curatelles des enfants mineurs de Georges Le Marchand et de Marie Richard ; — de Simon Labbay et de Françoise Revel ; — de Julien Bouteloup et de Julienne Demoisseau, etc. ; — émancipation de Mathurin Davoust ; — réception d'Antoine-Hyacinthe Moullin, sieur de la Blanchère, comme avocat au Siège de la Poôté ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Edet et Louis Le Maître ; — René Duval et Jacques Le Chapt ; — Marie Chamballu, veuve de Bonaventure Duval, sieur de Coulençon, et René Dechipre ; — Jean Menager et Thomas Brière, etc.

B. 1907. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1770. — Curatelles des enfants mineurs d'André Justin et de Marguerite Mousset ; — de René Béhier et de Louise Chauvel ; — de Joseph Taphorel et de Marie Chauvel ; — de Pierre Duval et de Françoise Laigneau ; — retraits lignagers par François Houet des biens que la veuve Pierre Chouippe avait acquis d'Anne Houet ; — par Charles et François Rouzier des biens que Guillaume Turcan avait acquis de François Fraineau et de Madeleine Labbé ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Lerat et François-Julien Briffault ; — Jean Rague, Martin Dauvilliers et Jacques Lechapt ; — Charles Rondeau et Jean et Pierre Deschamps, etc. ; — enquêtes sur les voies de fait et injures dont Jean Godeau avait porté plainte contre Pierre Oger ; — sur la mort de Madeleine Georget, veuve de Julien Blanche, qui, dans un accès de démence, s'était noyée dans l'étang de Mallatrait, en la Poôté.

B. 1908. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1771. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de René Ravet, chapelain des chapelles des Cinq-Plaies et de Saint-Hubert, en Ravigny ; — curatelles des enfants mineurs de René Moufle et de Françoise Choignet ; — de Gervais Bault et de Marie Rouzier ; — retraits lignagers exécutés sur René Lecordier, Jean Ravet, Julien Labbé, etc., par la veuve Jean Philippe, René Châtelain, Jean Philippe ; — réméré par René Martin sur René Vaugon d'un pré nommé le pré Poisson ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Grisard et Julien Croizé ; — Jacques Adde et François Flotté ; — Jean Chainon et André Fouillet, etc. ; — vérification des balances et poids du moulin de Boulay ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1909. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1772. — Appositions de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Jean Cloustier ; — de Marguerite Martin, veuve Jacques Girard ; — de Jeanne Coupard ; — curatelles des enfants mineurs de Nicolas Aillard et de Françoise Martin ; — de René Leurson et d'Anne Lottin ; — de Nicolas Hustière et de Barbe Le Royer, etc. ; — nomination d'un curateur spécial à Marie Lesage pour l'autoriser à contracter mariage avec Julien Croizé ; — émancipations de Jean, Louise, François et René Cloustier ; — de Marie-Anne-Françoise, Jeanne-Renée, Marie-Louise-Élisabeth et Jacques Le Chat, etc. ; — procédureset sentences relatives à des contestations civiles entre François Picault et Françoise Bouteloup, — François Bouteloup et François Richard, etc. ; — retraits lignagers ; — plainte de René Saget contre ceux qui avaient enlevé des meubles et de l'argent de la maison de son oncle maternel, feu Marin Giroult, dont il était héritier en partie ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 1910. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1773. — Appositions de scellés et inventaires, après décès, aux domiciles de Marie Collet, veuve Jean Herbinière ; — d'Étienne Mesange ; — curatelles des enfants mineurs de René Le Gros et de Françoise Papillon ; — de Thomas Brière et d'Anne Flotté ; — du premier mariage de Madeleine Julienne et de Pierre Lermier et du second de ladite Julienne et de Léon Fortin ; — de Pierre Diard et de Jeanne Vallée, etc. ; — bail des biens et pension des enfants mineurs d'Étienne Mesange et de Marie Honoré ; — émancipation de Jean-Baptiste-Philippe Cosnard ; — retrait féodal par

M. de Ravigny d'une pièce de terre nommée les Jobidières, en Champfrémont, que Françoise Richer, veuve Léonard de la Ruée, ou Larue, avait acquise des époux Mathieu-Louis-Urbain Pannard ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Christophe Troussard et François Fiaudrin ; — Pierre Petit et René Gérard ; — Jean Croisé et Michel Roullée, etc. ; — enquête relative à une rixe entre la veuve Letourneux, la veuve Lecordier et Jacques Lecordier, son fils.

B. 1911. (Liasse.) — 53 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1774. — Appositions de scellés, après décès, au domicile de François Laurand ; — au château de la Bellière, en Champfrémont, chez Alexandre-René de Vaucelles ; description sommaire du mobilier contenu dans les différentes pièces du château ; — curatelles des deux enfants mineurs dudit sieur de Vaucelles ; membres du conseil de famille : François-Louis de Courtilloles, chevalier, seigneur des Orgeries, Antoine-Emmanuel de la Fourmerie, seigneur de Boisjency, René-André-François de la Fourmerie, seigneur de la Ferrière-Bochard, parents du côté paternel ; Charles-René-Guy de Lespinasse, écuyer, sieur de la Blardière, François-René Lefebvre d'Argencé, receveur des tailles de Mayenne, René Guillart de Fresnay, écuyer, parents du côté maternel ; nomination auxdits mineurs d'un tuteur honoraire, d'un tuteur onéraire, de trois conseils pour assister les tuteurs et d'un percepteur des revenus ; — des enfants mineurs de François Laurand et de Marie Legaigneux ; — de François Godeau et de Marie Guitard ; — de Pierre Lureau et de Marie Judel ; — émancipation de Françoise et Anne Macé ; — de Marie-Renée Godeau ; — de Pierre Godet, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Ravet et Jean Philippe ; — Pierre Châtelais et Jean Lefèvre ; — Emmanuel de Tragin, baron de Cohardon, seigneur de Boulay, et Jean Deschamps, etc. ; — enquêtes sur des plaintes rendues en matière de voies de fait et diffamation ; — procès-verbal au sujet de délit de pêche commis dans la rivière de la Planche, qui va de Paillard à Sarthon.

B. 1912. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1775. — Apposition de scellés, après décès, chez Gabriel Fléchin, description sommaire de son mobilier ; — curatelles des enfants mineurs de Pierre Mareinier et de Françoise Brière ; — de François Jullien et d'Anne Le Camus ; — de Gervais Bouet et de Marie Rouzier ; — émancipation de Michel Diet ; — nomination, par Louis-François de Courtilloles, ancien président au Présidial d'Alençon, tuteur honoraire des mineurs de Vaucelles de Ravigny, de Pierre Le Seure, comme garde-chasse de la seigneurie de la Poôté ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Antoine-Hyacinthe Moullin de la Blanchère, avocat, agissant comme tuteur des mineurs de Ravigny, et François et Louis Le Coq ; — la veuve Pierre Morice et Jacques Brocet ; — Jacques Gérard et Pierre Lottin, etc. ; — plainte de Jean Le Cocq contre Urbain Collet, pour coups et blessures ; — procès-verbal au sujet de violences illégales commises par les agents des gabelles d'Alençon, au domicile de François Dufresne, cordonnier au bourg de la Poôté ; — Délits de pêche et forestiers.

B. 1913. (Liasse). — 27 pièces, papier.

1776. — Curatelle des enfants mineurs de Louis Richard et de Jeanne Morice ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Châtelais et Michel Croisé ; — Jacques Corbos et François Leveau ; — Jacques Troussard et Michel Roullée ; — Joseph Brochard et Marie Le Royer ; — Marin Le Simple et Michel Foucqué, dit Le Blanc, etc. ; — procédure contre Pierre H.., accusé de vol.

B. 1914. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1777. — Curatelles des enfants mineurs de Nicolas Le Royer et Marie-Anne Le Roy ; — de René Diard et de Suzanne Vaugon ; — de René Giroux et d'Anne Christophe ; — émancipation de Jacques et Jeanne Laurent ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Beudard et Julien Gérard ; — René Touchard et Jean Menager ; — Marie Louvard, veuve Louis Thoretton, et Jacques Goyet ; — Nicolas Cordier et Jacques Richer ; — Jean-Baptiste Moullin des Aunais, juge ordinaire du Siège de la Poôté, et de Pierre Lorans ; — Chrysostôme Doutay et les époux Louis Duval, etc. ; — plaintes de François Chevreul contre Julien-François Levot, pour coups et blessures ; — d'Anne et Léonard Cordier contre des individus coupables d'abus de confiance à leur préjudice ; — procès-verbal contre des dégâts forestiers commis sur les terres du seigneur de la Poôté.

B. 1915. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1778. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Morin et d'Anne Chauvel ; — de Marin Lemoinne et de Marie Fortin ; — de Nicolas Aillard et de Françoise Martin, etc. ; — émancipation de Louis-René et de Jean-Jacques Châtelais ; — réceptions de René-François-Pierre Lottin et de Jean-Baptiste-Thomas-François Julliot, comme avocats au Siège ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Echivard et Michel Duval-Guiberdière ; — Pierre Planson et René Levallet ; — Urbain-Julien Paumard et René Maunoury, etc. ; — enquêtes et procédures contre Pierre Mottier, Charles-Honoré, dit Tilon, Jacques Richard, dit La Claque, et Louis Duval, accusés de rébellion et de voies de fait envers le procureur fiscal et deux sergents qui avaient voulu les arrêter pour tapage ; lettres de relief évoquant l'affaire en Parlement sur la requête des prévenus ; — contre des individus accusés de vol, de faux et de coups et blessures ; — vérification des poids et balances du moulin de Trottet, en la Poôté ; — ordonnance de police interdisant aux personnes qui circulaient la nuit dans le bourg de la Poôté de s'éclairer de torches de paille et d'autres lumières à découvert, de peur d'incendie.

B. 1916. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1779. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre L'Huissier et d'Anne Hemery ; — de Louise Duval et de Michel Chaplain ; — d'Henri Michel et de Marie Gourdel ; — réception de René-Julien Lefebvre, comme garde-chasse des seigneuries de la Poôté, Champfrémont et Ravigny ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Guillochon et Jacques Morice ; — Michel Mourand et les époux Marin Richard ; — Louis Briffault et François Bouteloup ; — Françoise Cottereau, veuve de Marin, et Jean Coulbaut, et Marie Joly, sa femme, etc. ; — procédure contre François et Julien Herbinière, accusés de coups et blessures envers Urbain Collet ; — procès-verbal contre un délit de pêche.

B. 1917. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1781. — Apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Jacques Dupont, ancien curé de Ravigny ; — curatelles des enfants mineurs de Henri Lemoinne et de Marie Fortin ; — de René Christophe et de Françoise Langlois ; — Jean Fouillet et Madeleine Pioger, etc. ; — émancipations de Louis, Mathurin et Charles Gouin ; — de Pierre-Germain Laurent ; — conseil de famille pour l'interdiction de Jeanne Hémery, sourde-muette ; — enquête sur les actes imputés à un individu atteint de folie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Ménage, Pierre Duval et François Coupard ; — Mathurin Morin et René Trocherie ; — Julien Bouet et Jean Christophe, etc. ; — procès-verbaux contre des délits de chasse et de pêche.

B. 1918. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1782. — Apposition de scellés et inventaires sommaires, après décès, aux domiciles de Pierre Michel ; — de Jean-Baptiste Le Seure-Duverger ; — de Michel Bellœuil, curé de la Poôté ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Boul et de Madeleine Touchard ; — de Germain Rondeau et de Marguerite Jullien ; — de René Tureau et d'Élisabeth Morice ; — de Mathieu Desprès et de Catherine Picault, etc. ; — émancipation de Julien et de Pierre-Thomas Herbinière ; — procédures et sentences relatives à l'interdiction de Jeanne Hémery ; — à une contestation civile entre Jacques Richard et René Cordier et son fils ; — retraits lignagers ; — plaintes et procédures contre des individus accusés de coups et blessures.

B. 1919. (Liasse.) — 61 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1783. — Appositions de scellés, après décès, et inventaire sommaire aux domiciles de Louis Revel ; — de Henri Duval, sieur de Basse-Cour, doyen de la Roche-Mabile, curé de Champfrémont ; — curatelles des enfants mineurs d'André Hardouin et de Madeleine Housset ; — de Jacques Châtelais et de Marie Vallée ; — de Louis Revel et de Marie Le Royer ; — émancipations de René Fouillé ; — d'Anne Brière ; — de François Fortin ; — réunion du conseil de famille de Marie-Victoire-Antoinette de Vaucelles, fille mineure de feu Alexandre-René de Vaucelles de Ravigny et de Françoise de Logé, pour délibérer sur son mariage projeté avec M. de Courtilloles, lieutenant général au bailliage d'Alençon, fils de M. des Orgeries, tuteur honoraire de ladite demoiselle de Vaucelles ; procurations de membres de ce conseil de famille : Étienne-Louis Vital, écuyer, capitaine du génie ; Henri Croulle-

bois, sieur de la Potterie, doyen des procureurs au bailliage de Domfront ; François Croullebois, sieur de Saint-Vincent, conseiller audit bailliage ; François Lelièvre, sieur de la Provostière, avocat au siège de Tinchebray ; Charles-René de Guesdon, écuyer, chevalier de Beauchesne, capitaine d'infanterie ; Hippolyte de Guesdon, seigneur de Beauchesne, capitaine de cavalerie ; Paulin de Guesdon, sieur de la Madelaine, garde-du-corps du Roi ; René-François Vital, inspecteur des manufactures à Pont-Audemer ; Nicolas Vital, curé de Commer ; Jean-René Vital des Eblais, officier au grenier à sel de Mayenne ; Thomas-Jacques de Roussel de Montpatis, receveur des amendes des Eaux et Forêts de Domfront et de Falaise ; Joseph Thébaudin, seigneur de la Rozelle, lieutenant au présidial du Mans ; Charles de Lespinasse, écuyer, sieur de la Brardière ; indication de la ligne et du degré de parenté des différents membres du conseil de famille ; état détaillé de la fortune de Mlle de Vaucelles et de son frère évaluée en revenus, dont le total se monte à 28,059 livres 10 sous, et de celle de M. de Courtilloles des Orgeries, évaluée de la même manière, dont le chiffre est de 48,367 livres, etc. ; — reddition des comptes de la fabrique de la Poôté par Pierre Laurent, procureur fabricier, sortant, à François Lanoë, son successeur ; — contestations civiles entre Julien Richard et la veuve et les enfants mineurs de François Herbinière ; — René Morice et Ambroise Ribot.

B. 1920. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1784. — Apposition de scellés et inventaire sommaire, après décès, au domicile d'Omer-Éléonor Bellœil, curé de la Poôté ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Dechipre et de René Chouippe ; — de Mathurin Le Royer et de Marthe Sagot ; — d'Urbain Collet et de Marguerite Pétiot, etc. ; — retrait féodal par Emmanuel-Alexis de Tragin, demeurant au château de Moiré, en Coulombiers, des biens que René Trocherie avait acquis des époux Gervais Gouin ; — retraits lignagers par les époux Jean Philippe et Renée Fouillet des biens que Jérôme Treton et Françoise Campail, veuve Jacques Cordier, avaient acquis de Marie Belloche et de Julien Boul et d'Anne Fouillet, sa femme ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre divers ; — réceptions : de Louis Volcler, comme avocat au Siège ; de Julien Lefèvre et de François Quentin, comme gardes de la seigneurie de Boulay appartenant à M. de Tragin.

B. 1921. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1785. — Appositions de scellés et inventaires sommaires, après décès, aux domiciles de Jérôme Richard, prêtre titulaire de la chapelle de Sainte-Anne, de Champfrémont ; — de René Goyet, prêtre titulaire de la chapelle de Montagu, en la Poôté ; — délibération du conseil de famille des enfants mineurs de Sébastien Lemoinne et de Françoise Duval ; — émancipation desdits mineurs ; — réception de François Bouteloup, comme garde des seigneuries de la Poôté, Champfrémont et Ravigny ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Vaugon et les époux Jean Chauvin ; — les époux Jean-Julien Rocher et Pierre et Louis Fouquet ; — Thomas Richard et Clément Richard, etc. ; — plaintes et procédures en matières de coups et blessures et de vol.

B. 1922. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1786-1790. — Procédures relatives à une contestation civile entre René Michel et la famille Lechat ; — à des plaintes portées par Jacques-Alexandre Taphorel, curé de Ravigny, contre M. de la Fournerie, qui, ayant rencontré ledit curé en chassant sur les landes de Pertuis-Gérard, l'avait injurié et lui avait tiré deux coups de fusils dont il l'avait blessé ; — par Mathurin Pinçon contre Marie Barbier, veuve Plançon, et Anne Plançon, sa fille, pour coups et blesures ; — commencement de procédure contre Pierre Leroy accusé de vol avec effraction ; renvoi du prévenu devant le Présidial du Mans.

B. 1923. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1754-1756. — Causes civiles.

B. 1924. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1756. — Causes civiles.

B. 1925. (Registre.) — In-quarto, 14 feuillets, papier.

1756-1757. — Causes civiles.

B. 1926. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1757-1758. — Causes civiles.

B. 1927. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1759. — Causes civiles.

B. 1928. (Registre). — In-quarto, 14 feuillets, papier.

1759-1760. — Causes civiles.

B. 1929. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1762-1764. — Causes civiles.

B. 1930. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1765-1766. — Causes civiles.

B. 1931. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1766. — Causes civiles.

B. 1932. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1766-1767. — Causes civiles.

B. 1933. (Registre.) — In-quarto, 56 feuillets, papier.

1767. — Causes civiles.

B. 1934. (Registre.) — In-quarto, 26 feuillets, papier.

1767-1769. — Causes civiles.

B. 1935. (Registre.) — In-quarto, 11 feuillets, papier.

1769-1770. — Causes civiles.

B. 1936. (Registre.) — In-quarto, 77 feuillets, papier.

1786-1782. — Causes civiles.

B. 1937. (Registre.) — In-quarto, 100 feuillets, papier.

1782-1785. — Causes civiles.

B. 1938. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1785-1786. — Causes civiles.

B. 1939. (Registre.) — In-quarto, 104 feuillets, papier.

1785-1791. — Causes civiles.

B. 1940. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1786-1788. — Procès-verbaux divers : serments d'experts, cautions, curatelles, émancipations, etc.

B. 1941. (Registre.) — In-quarto, 43 feuillets, papier.

1788-1790. — Procès-verbaux divers : curatelles, émancipations, retraits lignagers, etc. ; — décrets de l'assemblée nationale.

Bailliage du marquisat de Lassay.

B. 1942. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1695-1696. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Roger, sieur du Plessis, et de Marie Margerie ; — de François Robidaire et de Marguerite Fontaine ; — de Pierre Rasteau et de Marie Moistault, etc. ; — ventes judiciaires d'immeubles ; — réception de François Gaudin, comme avocat au Siège de Lassay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les époux François Mareuil et les époux Guillaume Montaigne ; — Denis Bignon, écuyer, sieur des Aulnays, et les héritiers de Pascal Garreau ; — François Garnier et Jean Liberge ; — Joseph Meignen et René Deslondes, etc.; — procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1943. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1698. — Curatelles des enfants mineurs de René Barré et de Françoise Livet ; — de Charles Colombel et de Mathurine Pattier ; — de François Robinet et de Marie Baguelin, etc. ; — émancipation d'Anné Fournage ; — contrat de vente des biens de feu Guillaume Bourgoin, sis aux lieux de la Coudrie et de la Barbrie,

en Niort ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Houdry, sieur des Rousselières, et Jean Jouanault ; — Étienne Boucquet et Marie Bignon, veuve Julien Hubert ; — Laurent Le Gouix, procureur au bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, en Basse-Normandie, et la demoiselle de Vambais, veuve de René Cadot, écuyer, seigneur de Gerville ; — Jean Bigot, sieur de la Robillardière, et Gabriel Vienne, etc. ; — procédures relatives à des coups et blessures.

B. 1944. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1752. — Enquêtes et procédures relatives à la mort d'Étienne Fresnays, de Chevaigné, dont le cadavre avait été trouvé dans un étang de cette paroisse ; — à des coups et blessures dont avaient porté plainte Mathurin Le Foullon et Anne Richard, sa femme ; René Migoret; François Lefranc, vicaire de Champéon ; François et Martin Maillard, etc. ; — à l'enlèvement de Marie Lambert, fille de Michel Lambert, de Chevaigné ; — à des propos calomnieux tenus sur Pierre Guichard, vicaire du Horps ; — à un incendie commis au préjudice de Pierre Bilheust, du Ribay ; — à un délit de chasse poursuivi à la requête de René Tanquerel de Grandbray, conseiller au Siège de Mayenne, seigneur propriétaire de la terre de Torcé, etc.

B. 1945. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1753. — Enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures dont se sont plaints Charles Bigot, Gabriel Allard et Julien Grosse, Jean Lamboux, Anne Thoumin, veuve de Louis de Logé, écuyer, sieur de la Gandonnière, Cyr Blottière, vicaire de Chevaigné, etc. ; — à des vols commis au préjudice de Jean Amiard, de René-Charles-Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux, de Jean Leroy ; — à la mort de Julien Leduc dont le cadavre avait été trouvé dans le grand chemin du Horps (mort accidentelle) ; — à un infanticide commis dans la paroisse de Chevaigné.

B. 1946. Liasse.) — 47 pièces, papier.

1754. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Paucton et de Françoise de Langle ; — de Mathurin Paucton et de Marie Beaudouin ; — émancipations de René, François et Gervais Ernouil ; — de Jeanne-Françoise et de Jean Le Tonnellier ; — entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire pour Antoine Simon, sieur de la Chauvière, héritier de François Simon ; — apposition et levée de scellés au domicile de Julien Bizot ; — réception de Jacques Le Normand en l'office de notaire et sergent pour les paroisses de Nuillé (Neuilly-le-Vendin) et Madré, dont il a été pourvu par le duc de Lauraguais, agissant au nom de ses enfants mineurs, propriétaires de la terre de Lassay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Lemeunier et Jean Margerie ; — Julien Taupin et René Pingault ; — Anne Raimbault, veuve de Jean de Pannard, sieur du Verger, Jean Robillard, Jacques Barré, René Macé, Jean Jouye, Vincent Billeterée et Marie Cousin, veuve Sargeul, etc.; — à un délit de chasse constaté par le garde du marquisat ; — déclaration de grossesse.

B. 1947. (Liasse.) — 80 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1755. — Procès de la fille Jeanne H..., reconnue coupable d'avoir célé sa grossesse et d'avoir abandonné son enfant nouveau-né sous un pressoir où les animaux l'avaient en partie dévoré ; condamnation à la pendaison, confirmée par arrêt du Parlement rendu sur appel de ladite H...; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures dont se sont plaints Pierre-François Le Sueur, Julien Chédebois, prêtre, Jean Robillard, François Vieillepel, Guillaume Vaudandène, etc. ; — à des vols commis au préjudice de Jean Drouet et de René Lepelletier ; — à un enlèvement de mineure au bourg du Ribay ; — délit de chasse.

B. 1948. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1756. — Apposition de scellés dans la maison de Jean Simon, au bourg de Saint-Fraimbault ; — retrait lignager exercé par Mathurin Lambert contre les époux Étienne Belloche ; — curatelles des enfants mineurs de François Raimbault et de Marie Delaunay ; — de René Pottier et de Françoise Richard ; — de Jean Le Jolly et de Marie Richard ; — de Louis Le Templier et de Marie Germain, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michelle Juguin, veuve de François Simon de la Chauvière et Antoine Simon de la Chauvière ; — les usagers des landes et bruyères d'Hardanges ; — Antoine Cochon, sieur de la Romayère et Mathurin Tirot ; — Pierre Le Roux et Antoine-François de

la Rocque, écuyer, lieutenant au Siège de Tinchebray et Madelaine de Saint-Germain, sa femme ; — François Le Noyer, Jean Gouaillier, Pierre Le Marié et Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye, chevalier, seigneur de Moulne ; — Jean-Baptiste de Pontavisse, écuyer, Marie Chardon et René Le Filleur, etc.; — enquêtes sur des voies de fait ; — déclarations de grossesses, etc.

B. 1949. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1757. — Actions des meuniers du moulin de Rouilly, en Chantrigné, et du moulin de Glansmée, en Sainte-Marie-du-Bois, contre des étagers qui ne faisaient pas moudre leurs grains auxdits moulins ; — étalonnage du demeau servant à mesurer les grains du marché de Lassay ; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, menaces de mort, dont se sont plaints René Le Bastard, Gabriel Bricqueville, notaire royal, Mathurin Gouaillier, Jean Le Royer, etc. ; — à la destruction clandestine des clôtures que Anne-Emmanuel de Pennart, chevalier, seigneur de Chantepie, avait fait établir dans la lande du Bois-Thubœuf ou du Buot, après la division qui en avait été faite par-devant Jean-Baptiste Marlet et Jean Gillart, notaires royaux.

B. 1950. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1758. — Apposition et levée de scellés et inventaire au château de la Bermondière, en Saint-Julien-du-Terroux, après le décès de messire René-Antoine de Ferchault de Réaumur (le célèbre physicien) ; — curatelles des enfants mineurs de François Bedel et de Renée Thebault ; — de René Le Foullon, et de Julienne Garnier ; — de Michel Ratteau et de Marie Millard ; — de Michel Garnier et de Madelaine Derouet, etc.; — émancipations de René Ballavoine, de Marguerite Vienne, de Pierre-Aignan Fortin ; — retrait lignager par René Duval, écuyer, sieur de Villeray, sur Nicolas Duval, notaire royal à Villaines, de la métairie de la Haie-Saincton, au Ham, acquise de Jacques Duval, sieur de Vieucourt, frère du seigneur de Villeray ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Baptiste de Pontavisse, écuyer, et Marie Chardon, veuve de Guillaume Roussel, sieur de Launay, héritiers de Charles Chardon, sieur de Maulny, vicomte de Domfront, Julien Triquet et René Le Silleur, écuyer, sieur du Pissot ; — Michel Blot et Claude Lambert ; — Marguerite Turpin, veuve de Jacques Le Chat et Jacques Dubois ; — François Achard, écuyer, seigneur de la Regellerie, et Jacques La Noe, etc. ; — déclaration de grossesse.

B. 1951. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1759. — Apposition et levée de scellés au domicile de Louis Launay, curé du Ham ; — curatelles des enfants mineurs d'Étienne Lefèvre et de Françoise Blanche ; — de François Grosse et de Renée Truffault ; — sentences et procédures relatives à des contestations civiles entre Pierre Le Foullon et Julien Le Marchand ; — les époux Michel Verraquin et Jean Derouet ; — Pierre Garnier, sieur de la Bieunerie, et Anne Jolly, veuve de Jean Fretté ; — Julien Mausion et Jean Margerie ; — Anne Piette, veuve de Philippe Olivier de Boispichard, et la veuve de Gabriel Le Jolly et sa fille; — Louise Le Silleur, veuve de Guillaume-François Gilbert, chevalier, seigneur de Haleine et de Coulonges, Julien Poussier, son fermier, et Guillaume Cousin ; — les bénédictines de Lassay, Marin Yvard, Marin Dubois, François Boutros, etc. ; — enquêtes sur des plaintes portées pour voies de fait et injures ; — déclarations de grossesse ; — réceptions de Pierre Cacquia, comme avocat au Siège de Lassay, et de Nicolas Chapelle, comme avocat de la seigneurie de Tessé.

B. 1952. (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1761. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume-René, Michel, Marie Grosse et René Grosse de la Chevrie ; — les époux Guillaume-François Coulombus et Jean Grosse de la Louvrie ; — René, Jean et Étienne Baroche et René Lemétayer ; — Gabriel Briqueville et Michel Fleury ; — Marie Gasté, veuve de François Trippier, sieur de la Grange, et Renée Le Roy, veuve de François Derouet ; — Charles-Julien Fanneau-La Horie et Pierre Huet ; — César-Gabriel de Choiseul, marquis de Villaines, et René Duval, seigneur de Villeray, conseiller en la connétablie et maréchaussée de France, etc.; — vérification des poids et mesures de Jean Le Foullon, meunier au moulin du Fresne, en Champéon.

B. 1953. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1762. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Berson et d'Anne Loison ; — de Charles Faverie et

de Françoise Le Marié; — de Guillaume Haslé et de Françoise Gaultier; — émancipations de François Faverie; — de Jean Pierre; — de Marie Paucton; — apposition de scellés chez Michelle Leroy, veuve Mathurin Barbé; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre le duc de Brancas-Lauraguais, marquis de Lassay, et Pierre Barbé; — Marie-René-Joseph de Vaufleury, seigneur de Monfoucault, la Rivière, etc., et Julien Gaubert; — Catherine-Anne de L'Isle du Gast, dame de Saint-Fraimbault, Saint-Loup et Chantrigné, et Michel Gahéry; — Louis-Charles de Beauregard, seigneur du Fresne, Champéon, Poulay, Montreuil, et Jean-René Le Peletier; — René Migoret et François Dumont, etc.; — procédures relatives à des voies de fait; — à une soustraction de papiers; — procès-verbaux contre des fraudes commises au préjudice des droits de coutume du marquisat; — déclarations de grossesse; — réceptions de Jean-Baptiste Feroille et de François Le Moine pour sergents aux résidences de Niort et de Neuilly-le-Vendin; — vérifications de poids et mesures, etc.

B. 1954. (Liasse.) 22 pièces, papier.

1763. — Procès-verbal de compulsoire pour Étienne Garnier, détenteur du fief des Tombes, seigneurie du Boisfroust, contre le seigneur marquis de Lassay, seigneur de ladite seigneurie et autres détenteurs du dit fief des Tombes; — sentences rendues sur contestations civiles entre divers; — réception de Christophe Le Beaufrère, comme garde-chasse de la terre de Lassay; — vérifications de poids et mesures; — procès-verbal contre une fraude en matière de coutume.

B. 1955. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1764. — Sentences rendues sur contestations civiles entre le procureur fiscal du marquisat et le chapelain de la chapelle Saint-Blaize ou de la Roche; — Jean Ménochet et François Robillard; — Joseph Brisard et la veuve Louis Chelot, etc.; — vérification de poids et mesures; — réceptions de François Dumont, comme sergent jaugeur et étalonneur des poids et mesures; — de Pierre Chauveau, comme garde-chasse de la terre de Lassay.

B. 1956. (Liasse.) — 195 pièces, papier.

1765. — Sentences rendues sur des contestations civiles entre Julien Lecouturier et Mathieu Rebours; — Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye, seigneur de Montluc, et François Belluot; — Auguste Duverdier, sieur du Tertre, et Guy Le Dos; — Anne Turmeau, veuve de Jean Piette, sieur de Montfoucault, et Julien Gaubert; — Mathurin Lerichomme et François Lacour, etc.; — sentence d'adjudication d'une cavale et d'une vache échues comme épaves au seigneur marquis de Lassay; — réception de Nicolas Aubert pour garde-chasse de la terre de Lassay.

B. 1957. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1766. — Sentences relatives à des contestations civiles entre René Lottin et Charles Lemenager; — René-Antoine Le Marchant, héritier de Mathieu Dutertre, en son vivant fermier général des terres du marquisat de Lassay, et Claude Martin; — procès-verbal contre un individu qui avait chassé sur la terre de Boisthibault, dépendant du marquisat de Lassay.

B. 1958. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1767. — Vérification de poids et mesures; — sentences relatives à des contestations civiles entre Léonor-François de Tournély, chevalier, seigneur du Boisthibault, et Julien Duhail, détenteur du fief de la Biennerie, et Pierre Oger, détenteur du fief Morice Baloche; — Marie Leroux, veuve Charles Levazeux, et Pierre Jousse; — Guillaume-François Letourneur, curé des Chapelles, et Pierre Fouré; — Jean-François Guitton, seigneur de la Cour, des Bois, le Grand-Verger, Beauvais, la Couperie, Courteuvre et autres lieux, et Michel Rateau, etc.

B. 1959. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1768. — Tutelles des enfants mineurs de Guillaume Echirard et de Julienne Hélie; — de Pierre Vétillard et de Catherine Amiard; — de Guillaume Le Marié et de Marin Barbin, etc.; — émancipations de François Du Jarier; — d'Armand, Charles, Madeleine, Marthe, Clément et Louise de Salcède, enfants de Clément de Salcède, écuyer, sieur de Montville, et de Madeleine Bouju; — de Julien Paucton; — appositions de scellés; — ventes judiciaires d'immeubles; — retraits lignagers; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Migoret et Guillaume Pennelet; — Louise Varice, veuve de Louis-Gaëtan

de Meaulne, chevalier, seigneur de Villeneuve, et Pierre Barbé ; — Louis-Joseph de Barberé, chevalier, seigneur de Saint-Julien-du-Terroux et de la Bermondière, et Jean Hubert, etc.; — réceptions de François Thoumin du Bouillon, comme avocat au Siège de Lassay ; — de François Berrier, comme garde-chasse des seigneuries de Chantepie et de la Drouardière ; — déclarations de grossesse, etc.

B. 1960. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1770. — Tutelles des enfants mineurs de Julien Bisot et de Marie Monsallier ; — de Jean Bouvier et d'Anne Lévrot ; — de Louis Derouault et de Françoise Garnier, etc. ; — émancipations de Julien Legeay et de Louis Coupé ; — retraits lignagers ; — ventes judiciaires d'immeubles ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Godde et Armand-Clément-Jean de Quelquejeu ; — Louis Thuault et Alexandre-René de Vaucelles, seigneur de Ravigny ; — René Niaux et François Bignon du Taillis, etc. ; — plainte portée par André Jarry contre René Jarry, pour coups et blessures ; — déclarations de grossesse ; — procès-verbaux dressés contre des boulangers vendant à faux poids.

B. 1961. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1771. — Sentences relatives à des contestations civiles entre René Richard, procureur fiscal des seigneuries du Boisthibault et du Hazay, et François Fouquet ; — Guillaume-François Gillebert, seigneur de Haleine et de Coulonches, et Charles Chauvin ; — René-Antoine Le Marchant, procureur au grenier à sel de Lassay, et Léonor-François de Tournély, seigneur de Boisthibault et du Hazay ; — Jean Bignon du Chalonge et Michel Bignon ; — Jean Volclerc et Pierre Couillard ; — les Bénédictines du monastère de Notre-Dame de Grâce du Montaigu, près Lassay, et Louise de Chevilly, etc. ; — vérification des poids et mesures de François Delangle, meunier au moulin de Saint-Julien, en Saint-Julien-du-Terroux.

B. 1962. (Liasse.) — 7 pièces, papior.

1772. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Mathurin Lefoullon et Michel Mazure ; — Pierre-Augustin de Pennart, chevalier, seigneur de Lamboux, au nom de son fils, Anne-Pierre-Catherine de Pennart, seigneur de Chantepie, et le propriétaire de plusieurs pièces de terre sises aux environs de Boisthubœuf, en Thubœuf ; — Julien Leblanc et Jean Chapelle ; — Pierre Lebreton et Julien Legros ; — réceptions de François-Guillaume Garnier de la Gouainière, comme avocat fiscal du Siège de Lassay ; — de Denis Chemin, comme sergent à Madré ; — vérification de poids et mesures.

B. 1963. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1773-1774. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Le Blanc et Jean Chapelle ; — Anne Coupel de Saint-Laurent, supérieure des Bénédictines de Lassay, et Jean Dupont ; — Michel Levazeux et René Barberie ; — réception de Jacques Barré, comme sergent à Tessé, dont il avait pris la charge à bail, pour neuf ans, du marquis de Lassay.

B. 1964. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1775. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Mathurin Le Foullon et Étienne Dutertre ; — René-Charles-Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux, etc., et François Fresnais ; — Antoine Thuault et François Richard ; — réceptions de Jean Dupont, comme notaire à Tessé ; — de Jacques-François Cherrier, comme sergent à Sainte-Marie-du-Bois.

B. 1965. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1775. — Curatelles des enfants mineurs de Michel Quentin et de Marie Ernou ; — de René Vengeon et de Françoise Raimbault ; — de Jean Ramon et de Catherine Le Jolly, etc. ; — émancipations ; — apposition de scellés au domicile de Pierre-Denis Derouet, décédé curé de Saint-Denis-du-Terroux ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Godde et Urbain Boudier ; — Pierre Fleury, chirurgien royal aux rapports, et François et Antoine Champion, maîtres chirurgiens ; — Jean Betton et Marie Leroux, veuve Michel Levazeux ; — Michel Thuault et Jean Fouilleul, etc.

B. 1966. (Liasse.) — 121 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1775. — Enquêtes et procédures contre des indi-

vidus accusés de l'assassinat d'Anne Boudonnet, veuve de Jacques Vaudollon; acquittement des accusés; — contre Jean R... reconnu coupable d'avoir, de dessin prémédité, tiré un coup de fusil sur René Chauvin, de Courberie, et l'avoir mis pour toujours dans l'impossibilité de gagner sa vie; sentence condamnant R... à servir à Chauvin une pension viagère de 150 livres et à lui payer des dommages-intérêts pour le traitement de ses blessures; — contre les auteurs du meurtre de Jean Ramon, du Ham; — contre divers individus accusés de coups et blessures; — requête adressée au bailli par le clergé et les principaux habitants de Lassay, afin qu'il soit ordonné aux propriétaires des champs dans lesquels doit passer la procession de la châsse de saint Fraimbault de faire pratiquer des brèches aux haies pour que la procession puisse passer librement; ordonnance conforme; — déclarations de grossesse.

B. 1967. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1776. — Sentences relatives à des contestations civiles entre-Louise-Gabrielle-Jacquine Des Noyers, veuve de Jacques-René-Gabriel Pittard, marquis de la Brizollière, Marin Legros et Julien de la Ferrière, sieur des Frogeries; — Jean-Baptiste du Chalonge et Jacques Landais; — les époux Jean Volclerc et Jacques Peschet; — Louis Grosse du Rocher et Louis Dutertre; — Marie-Renée Le Brun, veuve du sieur Fanneau de la Horie et François Leroux; — Jean Poret, écuyer, sieur de la Verdrie, et Henri Martin; — Louis de Vaufleury, seigneur de Malterre, et Mathieu Quenot; — Guillaume Landry, écuyer, seigneur de la Régellerie, et Jacques Dauverné, etc.

B. 1968. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1776. — Enquêtes et procédures relatives à un homicide commis sur Michel Bilheux, domestique au moulin du Ham; — à des coups, blessures, diffamations et vols dont ont porté plainte Pierre Morin, du Horps, Julien Godde, du Ribay, Michel Grosse, de Chantrigné, Michel Thomas, de Champéon, Michel Patton, de Charchigné, Pierre Moriceau, de Montreuil, en Poulay, François Le Rallu, de la Baroche-Lucé, Marie Quellier, de la Baroche-Gondouin, René Turcan de Poullay, etc.

B. 1969. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1777. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Champmezière, Nicolas Renard et Anne Cailterie, sa femme; — François Grosse du Rocher, époux de Marie Leroux, et Renée Leroux, veuve de François Le Vavasseur; — Jacques-René Dufay, écuyer, sieur de la Paumerie, bailli de Lassay, époux de Marie-Jeanne-Périne Turmeau, et les époux Jean Gaisneau; — François Champion et François Lamboux; — les époux Jacques Delaunay et les époux Jean Richard, etc.

B. 1970. (Liasse.) — 210 pièces, papier.

1777. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Marie-Madeleine Dufresne, veuve de Marc-Antoine-Laurent Dallard, seigneur de Chaton et de Montessan, Marie Bersin, femme de Louis Duval, sieur de Lépinay, l'exécuteur testamentaire de Vincent Dufresne, et Jean Martin; — Marie Pathou, veuve de Jacques Legeay et Jacques Le Royer; — François Courgenouil et François Poirier; — François-Jacques-Julien Achard, écuyer, seigneur de Villeray, et René-Guillaume Landry, écuyer, seigneur de la Régellerie; — André-Louis-François de Foullongne, chevalier, seigneur de la Motte-Madré, la Tirhays et autres lieux, et Jean Douillé; — Pierre-Henri de Fromont, chevalier, seigneur de Mieussé, Saint-Ouën-le-Brisoul, etc., et Mathieu Quesnot, etc.; — réceptions de Pierre-René Guérin, comme notaire du marquisat à Champéon; — de Pierre-Alexandre Jugan, comme sergent à la Baroche-Gondouin.

B. 1971. (Liasse.) — 201 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1777. — Procès de Jean Q..., de Marcillé, reconnu coupable de vol d'une vache; condamnation à 5 ans de galères, à la fustigation et à la marque; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, diffamations pour lesquels ont porté plainte Jacques Letourneur, Julien Fortin, Jean Loison, Joseph Boudin, René Taupin, Michel Angot, etc. (sentences adjugeant des dommages-intérêts à quelques-uns des plaignants); — à des détournements de meubles; — à l'enlèvement de Renée Malœuvre, de Lassay; — permis d'inhumer des personnes noyées dont la mort a été reconnue accidentelle.

B. 1972. (Liasse.) — 274 pièces, papier.

1778. — Sentences relatives à des contestations civiles entre Étienne Baroche et Jacques Daniel Levê-

que ; — Jacques Feuillet, sieur de la Pilaterie et Guillaume Leudière ; — Anne Lebrun, veuve de René Grosse de la Chevrie, et Jean Volclerc de la Journière ; — Jacques-Nicolas-Honorat de la Rivière, chevalier, seigneur de Bouillé, et ses cohéritiers en la succession de Pierre Richard ; — Gaspard de Millet, écuyer, sieur du Pesle, et Pierre Vétillard ; — Louis-Joseph-Guy Landry, écuyer, sieur de Vaux-Landry, et Jean Pillais, etc.

B. 1973. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1779. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Le Moux et de Françoise Bahier ; — de Michel Moraine et de Renée Jousse ; — de Louis Turcan et de Jeanne Joussiaume, etc. ; — émancipations de Michel Haslé ; de François et de Marie Fortin ; de Pierre et de Louis Lemarchand ; — apposition de scellés et inventaire, après décès, au domicile de Julien-Louis Bouges, curé de Chantrigné ; — réceptions de Jean-Baptiste Féroille et de François-Honoré Garnier, comme avocats, et de Jean Pattier, comme sergent au Siège de Lassay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Amiard et Guillaume Chérault ; — Jacques Boisnard et André Raimbault ; — Christophe Piette, docteur en médecine, et Jean-Gabriel Le Baillif, etc.

B. 1974. (Liasse.) — 159 pièces, papier.

1779. — Enquêtes et procédures relatives à des vols commis au préjudice de Charles du Hardas, marquis d'Hauteville ; — de Michel Le Roux, du Horps ; — du meunier du Radray, en Madré, etc. ; — à des coups, blessures et injures dont se sont plaints André Raimbault, de Courberie, Jacques Le Gros, de Neuilly-le-Vendin, Simon Serais, de Tessé, Louis Doisneau, de Chantrigné, Pierre Durand, de la Baroche-Gondouin ; — Mathieu Boulay, de Lassay, etc. ; — à la mort accidentelle de Louis Duhail, de Madré ; — poursuites contre des individus coupables de délits de chasse sur les terres du marquisat ; — déclarations de grossesse de filles-mères ; — règlement pour la tenue du marché au fil de Lassay.

B. 1975. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1780. — Curatelles des enfants mineurs de François Ménochet et d'Anne-Marie Rochon ; — de René Grandin et de Marie Angot ; — de Pierre Nezan et de Marie Ricou, etc. ; — émancipations ; — apposition de scellés au domicile du sieur Mauguit, décédé au Rocher, en Saint-Loup-du-Gast ; — réception de Julien Thuault de Veloger, comme avocat au Siège de Lassay ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Fleury et Jean Volclerc ; Louis Le Baillif, prêtre, prieur de la Pépinière, Nicolas Le Baillif, notaire à Lassay, Mathurin Le Baillif, Mathieu Le Baillif, curé de Couterne, Gabriel Le Baillif, marchand, Fraimbault Le Baillif, prêtre, François Le Baillif, curé de Saint-Julien-du-Terroux, et leurs cohéritiers en la succession d'Anne Laigneau ; — François Le Tourneur et Michel Dutertre ; — René Reboursière et Julien Picault ; — Marie-Madeleine Dufresne, veuve de Marc-Antoine-Laurent Dallard, Marie Bersin, femme de Louis Duval de Lépinay, et André Robillard ; — André-Louis-François de Foulongne, seigneur de la Motte-Madré et la Tirhais, et René Lottin, etc.

B. 1976. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1780. — Enquêtes et procédures relatives à l'assassinat de Michel Gondard, des Chapelles ; — à des vols commis au préjudice de Mathurin Cocu ; — de Louis Goualier ; — de Charles du Hardas, marquis d'Hauteville ; — de Martin Leguay, etc. ; — à des coups et blessures dont se sont plaints Anne Davoux, Guillaume Sallard, Robert Moussay, Charles Delahaye, Anne Compagnon, etc. ; — à des propos irrespectueux tenus par le curé de Saint-Julien-du-Terroux, à Louis-Joseph de Barberé, seigneur de la paroisse ; — permis d'inhumer Jean Chalmel qui s'était noyé accidentellement dans un douet du village de la Cognère, en la Chapelle-Moche ; — déclaration de grossesse.

B. 1977. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1781. — Renonciation de Marie Hamel à la succession de son mari Martin Louvel ; — curatelles, émancipations des enfants de Mathurin Cocu et de Scholastique Rallier ; de Jean Huignard et de Marie Beaudouin ; de Thomas Guillochin et d'Élisabeth Quentin ; de Nicolas Renard et de Jeanne Cailleterie ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Jardin et Gabriel Le Baillif ; — Charles Couppel, écuyer, chevalier de Saint-Front, Madeleine-Marthe de Salcède, sa femme, Clément de

Salcède, Charles de Salcède, Louise de Salcède et Armand de Salcède, écuyer, sieur de Monville; interdiction de Charles de Salcède pour cause de démence; — Gabriel Sillère et René Méhier, etc.; — réceptions d'un greffier, d'un garde-chasse et de sergents; — vérification des poids et mesures du moulin de Ladin, en Orgères.

B. 1978. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1781. — Enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures pour lesquels ont porté plainte Marie Letourneur, femme de Guillaume Martin, de Thubœuf; René Grosse, de la Chapelle-Moche; René Raimbault, de Saint-Fraimbault; — à Pierre M..., de Thubœuf, accusé d'avoir volé des moutons, etc.; — déclarations de grossesse.

B. 1979. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1782. — Apposition de scellés aux domiciles de la dame veuve Fanneau de la Horie; — de Guy-Louis Le Marchant, curé de Poulay; — de la veuve Jarry de la Gauvillère; — sentences et procédures relatives à des contestations civiles entre François Hardy, propriétaire des seigneuries du Petit-Hazay et du Boullay, et Étienne Tarot; — Étienne Mottay et Jean Chauvin; — René Laumonnier et Françoise Landemaine, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, injures, diffamations; — déclarations de grossesse; — suspension d'un mois prononcée contre deux huissiers audienciers du bailliage pour avoir manqué à assister à une audience et à balayer la salle; — réception de Jacques Rabarot, comme sergent à la résidence de Champéon, etc.

B. 1780. (Liasse.) — 256 pièces, papier.

1783. — Réceptions d'André-Louis-François Mariel, comme notaire à Madré; — de Jacques Benoist, comme sergent à Montreuil; — sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Alexandre-René Dubois, chevalier, seigneur de la Drouardière, la Baroche-Gondouin, le Temple, lieutenant-colonel d'infanterie, et les époux Gabriel Sallard (retrait féodal des biens vendus par Jacques-Augustin Dubois, seigneur de la Drouardière); — Joseph-François-Augustin-René Moulinière et Marie Chemin; — Anne, Julie et Claude-Joseph Le Roux et François Grosse-Durocher; — Jean Faverolle et Pierre Prodhomme; — Michel-François de Beauvais, Jacques de Beauvais et Charlotte Derouet, femme de ce dernier; — René Thuault et François Rattier, etc.

B. 1981. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1784. — Réceptions de Martin Louvet, comme sergent aux Chapelles; — de Gilles Le François et de Pierre Le François, comme gardes de la terre de Lassay; — sentences relatives à des contestations civiles entre Françoise Papouin et Julien Oger; — Mathurin Le Foullon et Pierre Le Geay; — le marquis de Lassay et Julien Fouquet, Jacques-Daniel Levêque, etc.

B. 1982. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1785. — Curatelles des enfants mineurs de René Lambert et d'Anne Pottier; — de René Raimbault et de Marie Codiet; — de Julien Martin et d'Anne Derouault, etc.; — émancipations; — interdiction de Jean-Baptiste Caquia de Monbourg, prêtre, pour cause de démence; — appositions de scellés aux domiciles de Jean-Baptiste Guilloreau, curé de Javron; — de Louis Deslandes, curé de la Chapelle-Moche; — de Nicolas Le Baillif, notaire à Lassay; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis-Joseph de Barberé, seigneur de Saint-Julien, et Jean Boissière; — René Pacory et Pierre Roulin; — Michel Cosnard et Jean Boulay, etc.; — réceptions de percepteurs des droits de hallage et de minage des marchés de Lassay; — vérification de la cuiller destinée à la perception desdits droits, etc.

B. 1983. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1785. — Enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures pour lesquels ont porté plainte les époux Julien Duval, de la Chapelle-Moche; Jean Garnier, de Chantrigné; Guillaume Coisnon, de Thubœuf; Julien Delangle, de Saint-Julien-du-Terroux; Mathurin Brizard, de Champéon; René Cronier, de Poulay; Augustin Laurent, de Champéon, etc.; — à l'enlèvement de Julienne Le Roy, fille mineure de René Le Roy, de Montreuil; — à une tentative d'évasion commise dans la prison de Lassay; — à des délits de chasse, etc.; — procès-verbaux de visite et autopsie de cadavres: d'un individu mort de faim à Niort;

d'autres individus morts accidentellement ou par suicide à Niort, au Ribay, à Thubœuf, à Madré, à Javron.

B. 1984. (Liasse.) — 259 pièces, papier.

1786. — Réceptions de François Martin, comme notaire à Thubœuf; — de Joseph-François Maillard, comme notaire ès-résidences du Horps et de Courberie; — sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Lerichomme et Marin Robillard; — Michel Jarry, tuteur des enfants d'André Jarry, et François Gondard; — Jacques Piednoir et René Lamy; — le sieur Davy, maître des forges de Bagnoles, et Pierre Bizot; — Jean Chantepie et Anne Dugué, veuve René Janois, etc.

B. 1985. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1787. — Enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, vols, diffamations pour lesquels ont porté plainte Julien Chorin, du Horps; les époux Jean Chopin de Chantrigné; Catherine Riault, d'Orgères; René Mars, de Lassay; René Baussard, de Niort; René Crosnier, de Poulay; les époux François Oger-Roussardière, de Niort; les époux Cochon de la Vannerie, de Lassay, etc.

B. 1986. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1788. — Réceptions de Mathurin-Jacques Barré, comme avocat au Siège de Lassay; — de François Grosse, comme sergent au Ham; — de Jacques-Anne-Nicolas Chartier, comme notaire à Chevaigné; — de Joseph Briqueville, comme notaire à Niort, etc.; — appositions de scellés aux domiciles de Jean Patrice de la Fuye, décédé curé de Neuilly-le-Vendin; — de Guillaume Dutertre, décédé curé du Ribay; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Picault et Louise Huvé, veuve Nicolas Berson; — Marie Oger, veuve Louis Bignon, et François Boisnard; — Julien Bordelet et Pierre Couillard, etc.

B. 1987. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1788. — Enquêtes et procédures relatives à l'enlèvement de Marie Biard, de Madré; — à des détournements commis au préjudice des héritiers de René Balavoine, de la Chapelle-Moche; — au nommé M..., de Chevaigné, accusé de vol de grand chemin et d'attaque à main armée; — à une fille ou femme de Saint-Fraimbault-de-Lassay, accusée d'infanticide; — à divers individus accusés de coups, blessures et injures envers Michel Le Saule, du Ribay, Jean Huvé, de Neuilly-le-Vendin, Jean Lemarié, de Sainte-Marie-du-Bois, Nicolas Bouquerel, de Madré, etc.; — aux auteurs de la mort de Charles Fortin, de Charchigné, survenue à la suite de mauvais traitements; — à un particulier qui, par ses violences et son caractère redoutable, portait depuis 5 ou 6 ans la désolation dans la paroisse de Charchigné; — à la mort accidentelle d'un enfant de la paroisse de Geneslay; — à la mise en lieu sûr d'un fou furieux; — à un délit de chasse.

B. 1988. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1789. — Réceptions de Jean-Louis-Michel Barbeu et de Julien Jarry, comme gardes de la terre de Lassay; — procès-verbal dressé par le juge ordinaire de Lassay qui s'était transporté au château d'Hauteville, en Charchigné, pour constater le brûlement des titres et papiers du chartrier du seigneur marquis d'Hauteville, Charles du Hardas. Ce procès-verbal constate, d'après les dépositions de témoins, que le jeudi 30 juillet 1789, 12 à 1500 brigands armés, venus des diverses paroisses de la seigneurie d'Hauteville, se sont portés au château; se sont fait livrer les titres, papiers et registres du chartrier et les ont jetés dans un feu allumé dans la cour; qu'ainsi ont dû périr tous les titres de féodalité tant anciens que nouveaux de la baronnie d'Hauteville, des seigneuries de Quehaigné, La Malindrière, Les Chapelles, La Roche, La Fouchardière, Le Laizy, Le Val-Croizille, Le Grand-Aunay, l'Écurie, La Lorie, Le Mélangis, etc., les titres de propriété, contrats d'acquets, baux des terres et moulins dépendant dudit château, une partie des titres de la sergenterie fieffée noble du marquisat de Lassay, l'original en parchemin d'un aveu de la terre de Boisnaut, paroisse de Louvaines, en Anjou, rendue au seigneur de Louvaines par Jean du Hardas, varlet, en date du 14 mars 1389, un contrat de mariage de Jean du Hardas, fils de Guillaume, avec Jeanne de Coulonges, fille de Geoffroy et de Jeanne de Linthe, la plupart des minutes du notariat du sieur Chartier; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures, diffamation, vol, pour lesquels ont porté plainte Mathurin Grosse du Housseau; — Jean Guillard, de Madré; — Louis Duval de Niort; — Julien Belliard, de Lassay; — Jean Poisson de la

Baroche-Gondouin ; — les héritiers de Jean Huvé, de Neuilly-le-Vendin, etc.

B. 1989. (Liasse.) — 96 pièces, papier.

1790. — Réception de Jacques Le Marchand, comme sergent à Lassay ; — ventes par licitation des biens des successions de Marie Barrier, femme de François Defourneaux ; — de Mathurin Cocu et de Catherine Jamois, sa femme ; — de René Lepelletier et de Renée Piednoir, sa femme ; — procédures relatives à des contestations civiles entre Julien Balavoine et Jean-Baptiste Fleury ; — Pierre Angot et Martin Le Geay ; — Anne Le Baillif et Pierre Goualier, etc.

B. 1990. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1790. — Enquêtes et procédures contre des individus de la Chapelle-Moche accusés de « pratiquer journellement des usures inouïes ; » — contre deux échappés de galères accusés de vol au bureau de poste du Ribay ; — contre divers particuliers poursuivis pour coups et blessures, injures par Pierre La Cour, des Chapelles ; Pierre Godde, de Charchigné ; Louis Berque, du Ribay, etc.; — déclarations de morts accidentelles, permis d'inhumer.

B. 1991. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1705-1785. — Copies de procédures, extraits de jugements relatifs à des contestations civiles entre Marie Ernoul, veuve de René Le Geay, et Guillaume Morice ; — Charles Grandin, Gilles Legros, et Marie Rommaigné, veuve de Jean Fournage ; — Charles-Claude-Olivier de Montreuil, seigneur de la Chaux, François Garnier et François Le Chat, etc.

B. 1992. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier. (le 1er manque).

1750. — Causes et sentences civiles.

B. 1993. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1781. — Causes et sentences civiles.

B. 1994. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1786-1787. — Causes et sentences civiles.

B. 1995. (Registre.) — In-folio. 200 feuillets, papier.

1788-1789. — Causes et sentences civiles.

B. 1996. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1789-1790. — Causes et sentences civiles.

B. 1997. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1790. — Causes et sentences civiles.

B. 1998. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1790-1791. — Causes et sentences civiles.

B. 1999. (Registre.) — In-quarto, 9 feuillets, papier.

1756-1767. — Jugements et actes d'homologation.

B. 2000. (Registre.) — In-quarto, 52 feuillets, papier.

1787-1791. — Sentences d'appointé et sur bureau.

B. 2001. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1781-1790. — Productions des pièces et procédures faites soit en sac, soit par inventaire au greffe du Siège de Lassay.

B. 2002. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1772-1774. — Défauts.

B. 2003. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1744-1780. — Défauts.

B. 2004. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1786-1791. — Défauts.

B. 2005. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1785-1790. — Enquêtes sommaires.

B. 2006. (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1790-1791. — Enquêtes sommaires.

B. 2007. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1782-1783. — Procès-verbaux.

B. 2008. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1786-1791. — Procès-verbaux.

B. 2009. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1772-1774. — Affirmations de voyages.

B. 2010. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1774-1778. — Affirmations de voyages.

B. 2011. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1781. — Affirmations de voyages.

B. 2012. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier

1781-1783. — Curatelles, émancipations, adjudications de pensions.

B. 2013. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1786-1789. — Curatelles, adjudications de pensions, émancipations.

B. 2014. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1789-1790. — Curatelles, émancipations.

B. 2015. (Registre.) — In-quarto, 15 feuillets, papier.

1787-1788. — Sentences tant en matière criminelle « que civilisées » rendues dans des affaires de coups, blessures, injures, diffamation.

B. 2016. (Registre.) — In-quarto, 6 feuillets, papier.

1754-1756. — Prix des grains vendus au marché de Lassay.

B. 2017. (Registre.) —In-quarto, 3 feuillets, papier.

1756. — Prix des grains vendus au marché de Lassay.

B. 2018. (Registre.) — In-quarto, 19 feuillets, papier.

1756-1761. — Prix des grains vendus au marché de Lassay.

B. 2019. (Registre.) — In-quarto, 5 feuillets, papier.

1781-1782. — Prix des grains vendus au marché de Lassay.

B. 2020. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1583-1791. — Prix des grains vendus au marché de Lassay.

B. 2021. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1789-1790. — Déclarations de grossesse. Nombre des déclarations : en 1789 (novembre-décembre), 2 ; — en 1790, 17.

B. 2022. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1788-1790. — Édits, ordonnances, déclarations du Roi, lois, ordonnances de police locale ; — édit du Roi concernant ceux qui ne font pas profession du culte catholique ; — déclaration du même sur les attroupements ; — lois réformant la procédure criminelle ; — constituant les municipalités ; — établissant le mode de formation desdites municipalités ; — divisant la France en départements et districts ; — déclaration des droits de l'homme ; — ordonnance du bailli de Lassay réglementant l'exercice de la chasse, etc.

B. 2023. (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1790. — Décrets de l'Assemblée nationale.

Bailliage de Lignières-la-Doucelle, Resné et Saint-Calais.

B. 2024. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1789-1700. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Frileux, sieur de la Jouannière, Marie Plet, veuve de Laurent Jouanne-La Barière, Léonard et François Jouanne ; — Françoise Poisson et François Vilmert, sieur des Varennes ; — François Graindorge, curé de Ciral, et Pierre Guillard, sieur du Biot, etc. ; — curatelle des enfants mineurs de Jean Nepveu et de Barbe Guérin ; — enquêtes et procédures relatives à de mauvais traitements dont s'accusent mutuellement François Turpin et Mathurin Broussin : évocation de l'affaire par devant le Parlement.

B. 2025. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1710-1712. — Sentence rendue sur contestation civile entre Michel Huchet et François Lioust ; — plainte portée par Antoine Guilain, de Souvigny, près la Ferté-Bernard, contre deux individus de Saint-Samson et de Saint-Calais-du-Désert qu'il accusait de lui avoir volé des chevaux ; enquête sur les faits énoncés en ladite plainte, etc.

B. 2026. (Liasse.) — 249 pièces, papier.

1714. — Réception de Julien Lochet, comme sergent au bailliage de Lignières ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Pierre de Brossard, écuyer, sieur des Évalettes, Mathurin Quellier et Jean Le Sénéchal ; — Charles Rigault, sieur de la Longrais, et Pierre Pillet ; — Charles Rommagné et Samson Brindeau, etc. ; — procédures et sentences contre divers individus accusés de coups et blessures, injures, vol, par Jean Rondeau, de Saint-Calais, François de Bastard, écuyer, sieur de la Paragère, et Louis de Bastard, écuyer, sieur de Boissay, son fils, Pierre Desrochers, etc. ; — contre une fille-mère accusée d'infanticide.

B. 2027. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1715. — Curatelle de l'enfant mineur de Jacques Chapelle ; — réception de Pierre Delavallée, comme sergent à Saint-Calais ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Coupar, curé de la Pallu, et Jean Treton ; — François Cathois et Gaspard Robichon ; — Guillaume Le Meusnier et Jean Chollet ; — René Cretaux, notaire et hôte au bourg de Neuilly-le-Vendin, et François Quantin ; — Abel Mandoux, curé de Lignières, et François Graindorge, curé de Ciral, etc. ; — procédures contre Pierre Papeillon, accusé d'avoir maltraité Charles Turpin, de Lignières ; — contre Étienne Martin, de Saint-Calais, accusé du même délit envers Sulpice Houet ; — contre Guillaume Guimard, avocat, accusé d'avoir chassé sur les terres de Jacques de Herbelin, écuyer, sieur de la Rochelle et de la Révellière.

B. 2028. (Liasse.) — 326 pièces, papier.

1716. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la demoiselle des Touchettes, veuve du sieur Turpin et Alexandre Fichet ; — Anne et Marie Sénéchal et Guillaume et Julien Coupry ; — Louis Defourneaux et Jean Normand ; — Charles Le Royer, écuyer, sieur de la Jaminière, et Anne Ripaut, veuve André Savary ; — Noël Picault et François Dufay ; — François Laiseau et Pierre Papillon, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, injures, vols, délits de chasse, etc.

B. 2029. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1717. — Sentence rendue sur une contestation entre Robert Gerard, marchand à Lignières, et le curateur de Françoise Fontaine, fille de feu Bernard et de Françoise Rocher ; — enquête sommaire relative à une autre contestation entre Guillaume Debraye et Nicolas Belloche.

B. 2030. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1717-1719. — Procédures relatives à une contestation civile entre François Fortin et les époux Michel Le Forestier ; — contre des individus accusés de mauvais traitements et de vols envers Marin Gérard, de Lignières.

B. 2031. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1720. — Procédures et sentences relatives à une contestation civile entre Nicolas Buisson et Nicolas

Colin ; — mémoire des médicaments fournis par Patrice, chirurgien, à Ambroise Lefèvre ; ordonnances faites par le même pour le même ; — procédures contre Ambroise Lefèvre, accusé par Marie Fichet, veuve François Friloux, et par ses enfants de les avoir injuriés et diffamés, etc.

B. 2032. (Liasse.) — 71 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1722. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Coupard, curé de la Pallu et Mathurin Le Chef ; — Jacques Fresnaye et Pierre Forton ; — René Hinoust, sieur du Plessis, et Ambroise Le Feubre ; — Robert Sage-Homme et Michel Broussin.

B. 2033. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1723. — Réception de Jean Delogé, comme notaire à Saint-Calais-du-Désert ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Jacques de Vauquelin, seigneur d'Évrigny, et Jean et Jacques Bouet ; — les époux Michel Dromer et Alexandre Lemaître ; — Jean-Baptiste Barbier, curé des Châteliers-Notre-Dame, diocèse de Chartres, et René Blottière ; — Jacques et Pierre Bernard et Pierre Chevalier ; — Thomas Nepveu et Jacques Barbé, etc. ; — curatelle de Marie Bisson, fille de Charles et de Julienne Noire ; — plaintes de Mathurin Huvé et de Charles Férouelle contre des individus qui les avaient maltraités, etc.

B. 2034. (Liasse.) — 93 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1724. — Curatelles des enfants mineurs de Guillaume Boulard et de Marguerite Adde ; — de Nicolas Hermon, sieur de la Haie, et de Marie Barillet ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Lefebvre, écuyer, sieur du Cruchet, bailli de Pré-en-Pail et Couptrain, et Pierre Blottière ; — Thomas Nepveu et Jacques Barbé ; — Jean Géraud et André Robidaire ; — François Ripault et Jean Treton ; — affaires de coups et blessures, etc.

B. 2035. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1725. — Curatelle de l'enfant mineur de Mathurin Gérard et de Marie Blin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Roux et Jean Bouet ; — François Gérard et Jean Mulot ; François Dudouet, sieur de la Trigalle, et Charles Robidaire ; — Madeleine de Cattay, veuve du sieur de la Paragère, ses enfants et Jean Mesnil ; — Michel Olivier de la Magnanière, écuyer, ancien garde du corps du duc d'Orléans, et Abel Chupaux ; — César-Alexandre Dubois, écuyer, sieur de Bel-Hostel, et Louis Hérier ; — requête d'Ambroise Guillouard, afin de sortir de la prison de Lignières, où il était détenu en vertu d'une sentence consulaire ; — plaintes de François Turpin et de Thomas Nepveu, l'un contre l'autre : injures et voies de fait réciproques, etc.

B. 2036. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1726. — Curatelles des enfants de Charles Robidaire et d'Anne Guillochin ; — de François Ripault et de Marie Lefebvre ; — de Jean Mesnil et de Barbe Juliard, etc. ; — réception de François Ertault pour sergent à Lignières ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Lemeulnier, sieur de la Martinière, et Jacques Savary ; — Jean Besiral et Jean-Jacques Le Vennier ; — Barbe Normand et François Colin ; — Charlotte-Françoise de Tragin, veuve de François de Guitton, et Julien Adde, etc. ; — plainte portée par François Mauger pour injures et mauvais traitements.

B. 2037. (Liasse.) — 70 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1727-1729. — Requête de Jacques Esnault, concierge des prisons de Lignières, tendant à faire recevoir Jean Guel, son gendre, pour son adjoint, vu le grand âge du requérant ; — curatelle des enfants mineurs de François Grandière et de Marie Bouessière ; — copie d'un acte de constitution de rente par les époux Léonard Guillochain au profit de Joseph Létoré ; — formulaire de la vente de la métairie de la Ripaudière, en Saint-Calais-du-Désert ; — procès-verbal de visite de maisons sises au village de la Vénerie, en Lignières, incendiées par imprudence ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Mathurin Delaunay et François et Jean Titard ; — Marguerite Pinson, veuve de Louis Delaunay, et Robert Barbay ; — Guillaume Drouet et Julien Ripault, etc. ; — plaintes et procédures relatives à des vols de bois commis dans la forêt de Monnoye, à des détournements de meubles saisis, à des voies de fait, etc.

B. 2038. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1730. — Curatelles des enfants d'Alexandre Mouschel et de Marie Ripault; — de Jean Jouanne et de Marie Fonteine; — de René Barbé et de Marie Chevreul; — de Guillaume Boulard et de Marguerite Adde, etc.; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Clément-Pierre Harlan, mari d'Anne Legeay, et François Fonteine, curateur des enfants de Jean Jouanne; — Julien Dupleine et Marie Chapellière, veuve de Sanson Brindeau; — Jean des Asniers et Jacques de Saint-Ellier, etc.

B. 2039. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1731-1732. — Interrogatoires sur faits et articles relatifs à une contestation civile entre Charles Poulain et François Besniard; — procédure criminelle contre François Ripault reconnu coupable d'avoir grièvement maltraité Jean des Rochers: condamnation en 30 sous d'amende et en 150 livres de dommages-intérêts.

B. 2040. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1735. — Apposition et levée de scellés au domicile de feu Marie Drouin, veuve de Léonard des Rochers; — curatelle de la fille mineure de Pierre Énette et de Marguerite Roux; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Juliard et René Gérard; — François Fonteine, François Dudouet, sieur de la Trigalle, procureurs de la fabrique de Lignières, Madeleine Coupri, veuve Marin Legendre et Alexandre Legendre; — Étienne Mesnil, Charles et René Delente, etc.; — procès d'Anne B... reconnue coupable d'avoir célé sa grossesse et fait périr son enfant: condamnation, par contumace, à la pendaison; — procédures relatives à des coups et blessures; — déclaration de grossesse.

B. 2041. Liasse.) — 67 pièces, papier.

1736. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Lefeuvre, écuyer, sieur du Cruchet, bailli de Couptrain, Julien Brochard, procureur de la fabrique de Saint-Calais, et Jacques Esnaus; — les religieux de Saint-Ursin et Jean Desnos; — René Patrice, sieur de la Fuye, et Thomas Vallée; — Catherine Mauger, veuve de Henri-Auguste Estienne, écuyer, seigneur du Belle, et François Gérard, etc.; — réceptions de Nicolas Robine, comme sergent à la résidence de Saint-Calais; — de Michel de la Haix, comme notaire au même lieu; — enquêtes relatives à des coups et blessures; — à un délit de pêche commis dans les étangs et rivières du Tilleul, dépendant de la seigneurie de Lignières.

B. 2042. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1737. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Mulot et de Madeleine Pierre, d'Étienne Delogé et de Marie Gérard, de Jean Blanchet et de Jeanne Fresnaye; — distribution des deniers de la succession de Charles Robinne; — inventaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Étienne Mesnil, fermier de la terre de Lignières et Julien Legendre; — Pierre Rabinet et Jean Boullard; — Louis de Bastard, écuyer, seigneur de Boissé, et Mathurin Bouju; — Julien Blottière et Jean Gringore, etc.; — condamnation de René Corbière à 20 sous de dommages-intérêts pour avoir calomnié René Le Roy.

B. 2043. (Liasse.) — 83 pièces, papier.

1738. — Curatelles des enfants mineurs de Léonard Guillochin et de Françoise Chapelle; — de René Maubert et de Catherine Mariette, etc.; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Barbe Hermon, veuve de Jacques Adde, et Alexandre Hermon; — Denis Lebedel et Jean Chapelle; — Marie de Fourneaux, veuve Jean Normand, et Jacques Esnaus, etc.; — procédures criminelles contre Thomas Douetteau et Pierre Bouessière, accusés d'avoir maltraité Nicolas Lemaitre et Marie Houet, femme de Marin Guillet.

B. 2044. (Liasse.) — 95 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1739. — Curatelle des enfants mineurs de Robert Chevreul et de Marie Forton; de Michel Maubert et de Marguerite Dupont; — de Jean Boismalle et de Marie François, etc.; — requête d'usagers de la forêt de Monnoye afin d'être autorisés à exercer leurs droits de pacage sur la vente qui longe l'étang de la Forge, les villages de la Pasquerie, des Étinoux, du Culleur, de Monnoye; — réception de Jacques Houyel pour sergent

à la résidence de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie de Brossard, fille et héritière de Zacharie de Brossard, sieur de la Vacherie, et Louis Guillochin; — Catherine Bidon, veuve d'Abraham Le Barbier, écuyer, sieur de la Bourdonnière; — Louis des Genéttays, sieur du Coudray, Mathurin Mesnil et Robert Le Mercier; — Marie de Fourneaux, veuve de Jean Normand et Jean Diet, etc.

B. 2045. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1740. — Curatelle de Barbe Adde, fille de Jacques et de Barbe Hermon; — des enfants de Mathurin Apert et de Catherine Fanneau; — de Julien Papillon et de Marie Rous, etc.; — émancipations; — réception de René Patrice, sieur de la Fuie, comme juge du bailliage de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Herbinière et Jean Huchet; — François Guillouard, sieur des Aunais, et Jean Legendre; — les enfants et héritiers de Mathurin Mesnil et de Jeanne Blandin et Martin Blandin, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures, vol, diffamation pour lesquels ont porté plainte Marin Dupont, de Saint-Calais, et Thomas Mesnil, de Lignières, au nom de son fils, Jean Mesnil; — délit de chasse.

B. 2046. (Liasse.) — 184 pièces, papier.

1741-1742. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Titard et de Marie Lioux; — de René Dubut et de Julienne Lemarchand-Pasquerie; — émancipation d'Anne et Françoise Barbay; — réceptions de Robert Portier pour sergent du bailliage; — de Pierre Gouin et de René Rondeau pour gardes des eaux, forêts et chasses du bailliage de Lignières; — de Constant Milet pour geôlier des prisons de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Catherine et François Girard; — Jean Huchet et les époux Julien Robidaire; — Marie de Fourneaux, veuve de Jean Normand, Nicolas Nepveu, François Pierre et Jean Dupont; — les époux Louis Prevet et Jean Boessière, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures; — déclarations de grossesses.

B. 2047. (Liasse.) — 88 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1743-1744. — Curatelle des enfants de Julien Gailliard et d'Anne Chevreul, de Lignières; — vente des meubles de la succession desdits époux Gailliard; — sentences relatives à des contestations civiles entre Joseph Patrice, curé de Sainte-Honorine-la-Guillaume, et Jacques Le Pescheux; — Nicolas Doitteau et Louis Robidaire, sieur de la Paumerie; — Madeleine Girard et Étienne Le Chartier; — Louis Davoust et Julien Maubert, etc.

B. 2048. (Liasse.) — 79 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1745. — Curatelles des enfants mineurs de Michel Bouessière et de Marie Dupont; — de Charles Mulot et de Marguerite Lemarchand; — de Jean Blanchet et de Marie Blanchet, etc.; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les époux Michel Delogé et Renée Pierre, veuve de René Houet; — Marie-Catherine-Françoise Estienne, dame du Belle, héritière de Catherine Mauger, sa mère, et Jean et Alexis Paston; — Jacques de Herblin, écuyer, seigneur de la Revellière, et François Beaumont; — René Philippe, sieur de Saint-Nicolas, juge au présidial d'Alençon, et Anne Le Cocq, veuve Jean Dromert, etc.; — réception de Jean du Mesnil, comme procureur fiscal du siège de Lignières, en remplacement de François Dudouet, sieur de la Trigalle; — procès-verbal de visite du cadavre de Marin Le Varlet, trouvé noyé dans « le ruissseau qui descend du Pont-Cordon à Couptrain, aux environs du Pont-Fizeau, par où l'on passe pour aller de Couptrain au village de la Frette »; apposition de scellés chez le défunt; curatelle de ses enfants mineurs; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2049. (Liasse.) — 127 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1746. — Réception de Nicolas Robiné, comme garde-chasse de la châtellenie de Lignières; — adjudication du traînage et charoy des meules des moulins de Resné et de Cordouen pour le compte des sujets de la seigneurie de Lignières, qui étaient tenus de faire venir ces meules de Caen, à leurs frais; — curatelles des enfants mineurs de Jean Collin et de Barbe Le Mourtoux; — de François Pichon et de Marguerite Barbé; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Bourdin et Michel Broussin; — Anne Launay et Pierre Forton, son mari; — Françoise de la Bretonnière, veuve de Jacques Baslière, et Pierre Lemeunier, sieur de la Martinière, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures; — ordonnance de police défendant

de dépouiller les animaux morts de l'épizootie régnante et prescrivant de les enfouir immédiatement, à une profondeur de six pieds.

B. 2050. (Liasse.) — 120 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1747-1748. — Curatelles des enfants mineurs de Jacques Ringuet et d'Anne Barbay ; — de Séverin Jardin et de Marguerite Pavard ; — de Charles Apert et de Marie Bédel ; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de la veuve de Jean Neveu, de Lignières ; — requête de vassaux de Lignières pour exercer leur droit de pacage dans la forêt de Monnoie ; — réceptions d'un garde-chasse et d'un sergent de la seigneurie ; — adjudication de 1600 cordes de bois de la forêt de Monnoie pour la somme totale de 4900 livres ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Henri Manson et Guillaume Drouet ; — Alexandre Planson et Nicolas Broussin ; — Thomas Douetteau et Michel Thébault, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à une fille de la Pallu, accusée d'infanticide ; — à un individu accusé de tentative de vol chez Charles de Herbelin, seigneur de la Revellière; — à divers particuliers accusés de coups et blessures ; délits de chasse.

B. 2051. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1749. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Rocher et de Marie Huchet ; — de René Roux et de Marguerite Papeillon ; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Renée Plesseur, maîtresse des petites écoles au bourg de la Pallu ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Élisabeth Lemeunier et Guillaume Le Mesnager ; — François Normand et Jacques Ringuet ; — Marin Duval et Mathurin Mariette, etc.; — enquêtes et procédures sur plaintes portées contre divers par François Normand, sergent au duché de Mayenne, François Barbé, de Lignières, Marin Boissière, etc., pour coups et blessures ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2052. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1750. — Curatelles des enfants mineurs de François Broussin et d'Anne Lemarchand ; — de René Roux et de Marguerite Papeillon ; — de François Chartier et de Renée Louvard, etc. ; — délivrance de la grande vente de la forêt de Monnoie aux usagers qui y ont droit de pacage ; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de François Quellier de Lignières; — réception de Michel Huvé, comme notaire à la Pallu; procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre René Levayer et Jean Théhault ; — Michel des Rochers et Julien Ringuet ; — Marie Blottière et Julien Delogé, son mari, etc.; — plainte de Michel Lefebvre du Cruchet, ancien bailli de Pré-en-Pail et de Couptrain, demeurant en sa maison du Bois, en Saint-Calais-du-Désert, contre des individus qui l'avaient volé.

B. 2053. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1751. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Rabinel et d'Anne Boulard ; — de René Anjou et de Marie Broussin ; — émancipations de Barbe Collin et d'Anne Fresnais ; — réception de René Houzel, comme sergent au bailliage de Lignières ; — avis aux détenteurs de fiefs tenus de haut et puissant seigneur messire Jacques-Tanneguy Le Venneur, comte de Tillières, seigneur de Carrouges, Lignières, Resné, Saint-Calais, etc., de payer leurs devoirs et cens et rendre leurs hommages et aveux dans la quinzaine ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les époux François Cornillet et la veuve Julien Provost ; — Pierre Blanchet et Jean Pitet ; — Pierre Barbier et Louis Le Faure ; — plaintes, enquêtes et procédures contre des individus accusés de voies de fait et d'injures ; — de destruction des planches du Gué-Chartier, en Ciral-le-Bas, ce qui causait un grand préjudice tant à M. de Tillières, seigneur de Ciral, qu'au public et aux voyageurs dont c'était le chemin pour se rendre à Alençon et au Mans ; — d'avoir profité de la rupture de la chaussée de l'étang des Nos pour s'emparer du poisson entraîné par le courant ; — procès-verbaux de visite des cadavres de deux personnes mortes accidentellement.

B. 2054. (Liasse.) — 119 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1752. — Curatelle d'Anne Le Sage, fille de Robert et de Barbe Cochain ; — des enfants mineurs de René Barbier et de Barbe Levallet ; — de Julien Le Maître et de Marie Ripault, etc.; — émancipation de Jacques et Charles Le Vannier ; — bail judiciaire des biens de la succession abandonnée de Jean Brindeau ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les époux Pierre Des Rochers et Julien Lemaître; — Jacques Normand et Marguerite Gibourd ; — Étienne

Lemeunier et Françoise Mezange, veuve d'André Lemarchand, etc.; — plainte de Jean Hermon et de son fils contre deux individus qui les avaient injuriés et battus.

B. 2055. (Liasse.) — 94 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1753. — Curatelles des enfants mineurs de Guillaume Roux et d'Anne Ripault; — de Marin Froger et d'Anne Peruchet; — de Michel Mulot et de Marie Le Chartier, etc.; — requête de la veuve François Gondard tendant à ce qu'il soit déclaré quelle n'entend pas répondre des dettes de son fils; — réception de François Legendre, comme garde-chasse de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Jouanne et François Lemarchand; — Jean Brindeau et Julien Maubert; — Alexis Paston et Pierre Douetteau, etc.; — plaintes, enquêtes et procédures contre des individus accusés de voies de fait et injures.

B. 3056. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1754. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Pierre et de Marie Rocher; — de Léonard Saint-Ellier et de Marie Boismalle; — de Mathurin Bellenger et de Marie Huvé; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Jacques Lecorsonnois; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Chapon et Christophe Quentin; — Ambroise Lebreton, Jean Fresnais et Nicolas Robine; — Alexis Paston, Anne Lebert et Jean Douetteau, etc.; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des individus accusés de coups, blessures et injures; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2057. (Liasse.) — 112 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1755. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Hervé et de Marie Blanchet; de Julien Bouessière et de Marie Blanchet; — renonciations aux successions de Jean Diet, Marie Rocher, Françoise de la Bretonnière, Charles-François Robidaire, par les époux Jérôme Angé, par François Quentin, François Barrière, Anne Guillochin, Françoise-Anne Robidaire et les époux Michel Drouet; — procès-verbal de l'assemblée de la paroisse de Lignières pour la nomination d'un procureur de fabrique; — réception de Louis Le Donné de la Cordrie, comme avocat au Siège de Lignières; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Boëssière et Michel et Marie Boëssière; — Thomas Morel et Marin Le Gendre; — François Mauny et Mathurin Filoche, etc.; — procès de Jacques T..., reconnu coupable d'homicide sur la personne de Guillaume Dupont de Sainte-Marguerite de Carouges: condamnation, par contumace, à la pendaison; — plaintes, enquêtes et procédures en matière de coups et blessures.

B. 2058. (Liasse.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1756. — Curatelles des enfants mineurs de Mathurin Pierre et de Marie Rocher; — de Jean Chevreuil et de Catherine Papeillon; — émancipations de Pierre Roux; — de Louis-Severin Jardin; — de Marie-Anne et Catherine Ripault, etc.; — vente de soixante arpents de taillis de la forêt de Monnoye; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Boissière et Michel et Marie Boissière; — Jean Létard et Étienne et Jean Huvé; — Jacques Lemonnier et François Forton; — Louis Delaunay et Jean Hermon, de la Haye, etc.; — enquête sur la mort de Charles Robinne, de Saint-Calais, survenue à la suite d'un accident de chasse; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2059. (Liasse). — 45 pièces papier; 1 pièce, parchemin.

1757-1758. — Curatelle des enfants mineurs de René Barbier et de Barbe Le Valet; — émancipation de Pierre et Julien Boissière; — bail au rabais de la pension de l'enfant mineur de Mathieu Berlenge et de Marie Heuvé; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien-Henri Maubert et Julien Treton; — Jacques Le Marchand et la veuve François Drouet; — Barbe Hermon, veuve Jacques Adde, et Alexandre Hermon, etc.; — réceptions de Jean Dumesnil de la Godardière en l'office de notaire du bailliage, office qu'il avait pris à ferme, pour 9 années, de Jean Naudet, prêtre, moyennant 18 livres par an; — de Louis-René Girard, comme procureur fiscal au siège de Lignières en remplacement de Jean Dumesnil de la Godardière, décédé; — plainte de frère Antoine-Denis Poidevin, religieux au prieuré de Saint-Ursin, contre le sieur de la Chevallerie qui avait enlevé de la maison dudit prieuré un fusil qu'il prétendait lui appartenir et ce avec menaces contre les gens de la maisou qui voulaient s'opposer à cet enlèvement; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2060. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1758-1759. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Jean Legendre, prêtre ; — curatelles des enfants mineurs de Jean Gérard et de René Le Corsonnais ; — de Julien Legendre et de Marie Lemarchand ; — bail au rabais de la pension de la mineure Renée Doyteau ; — délibération du conseil de famille des enfants mineurs de feu Jacques Forton, en son vivant notaire, par laquelle il est décidé que la charge dudit Forton sera conservée à ses enfants et sera donnée à gérer jusqu'à leur majorité ; — émancipation de Catherine et Renée Vallée ; — renonciations aux successions d'Anne et de Jacques Normand ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Noël Collin et Jacques Collin ; — René Pichon et Anne Lebert, veuve Alexis Paston ; — Jean Guenoust et Jean Chapelle, etc.

B. 2061. (Liasse.) — 44 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760. — Apposition de scellés sur la malle d'un colporteur décédé ; inventaire des objets contenus dans cette malle : bas de soie, de laine et de coton, couteaux, ciseaux, boucles de souliers, boutons, lunettes, mouchettes à chandelle, fil, bâtons de chocolat, cordes à violon, bonnets piqués, mitaines à jour, cire à cacheter, crayons, peignes, tabatières, paquets de *taybout*, mouchoirs, etc.; — autre apposition de scellés, après décès, sur les meubles de Marie Dudouet, veuve de Gilles Mallet de Loisivière : — curatelle des enfants mineurs de Jean Chevreuil et de Catherine Papeillon ; — de François Barbé et de Marie Tissier ; — émancipation de Louis-Charles-Augustin Turpin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Dupont et Samson Brindeau ; — Mathurin Filoche et François Fichet ; — Charles Louvard et Julien Lious ; — plainte de Charles-Victor de Graindorge, écuyer, sieur de Marville, contre ceux qui recevaient sa femme chez eux malgré ses défenses et qui achetaient à cette dernière le mobilier qu'elle vendait au préjudice de son mari ; demande de monitoire contre ces personnes ; — délits forestiers ; — procès-verbal de visite d'un cadavre tronvé dans la rivière de Resné.

B. 2062. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1761-1762. — Levée de scellés, après décès, au domicile de Marie Dudouet ; — curatelles des enfants mineurs de Jacques Rignet et de Françoise Broussin ; — de Julien Delahaye et de Catherine Broussin ; — de Marin Dupont et de Françoise Drouet ; — procès-verbal de visite de la ferme de la Patricière, en Lignières ; — contestations civiles entre Tromas Bisson et Marie Hermon ; — André Jouanne et Jacques Gimond ; — Pierre Gibon et Pierre Forton ; — délits forestiers ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère, etc.

B. 2063. (Liasse.) — 34 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1763. — Curatelle des enfants mineurs de Julien Ripault et de Julienne Le Turc ; — contestations civiles entre Pierre-Marin-Guillaume Anceaume, chirurgien, et Jean Bassière ; — Pierre Gallot et Julien Broussin ; — Jean Desnoës et Jean Huvé, etc.

B. 2064. (Liasse.) — 93 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1764. — Curatelles des enfants mineurs d'Ambroise Cochin et de René Hervé ; — de Michel Christophe et de Marie Lemaître ; — contestations civiles entre Jean-François Pasquier, dit Brassin, et François Duplaine ; — Michel Drouet et Henri Chauvin ; — René-Pierre-Charles de Montreuil, seigneur de la Chaux et Veaugeois, et François Liberge ; — François Mesnil et le sieur Planson ; — plainte de la veuve Guillochin, de Ciral-le-Bas, contre Étienne Chartier et ses sœurs qui, disait-elle, l'avaient battue ; — détournements de la succession de François Besniard, etc.

B. 2065. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1765. — Réception de Louis-René Gérard, comme bailli de Lignières, en remplacement de feu René Patrice de la Fuye ; — curatelles des enfants mineurs de Michel Desrochers et de Marie Doulay ; — de Michel Christophe et de Marie Lemaistre ; — contestations civiles entre Christophe Catois et François Desgenétais; — François Bouessière et François Chartier ; — Ambroise Fouret et Jean Huet ; — coups et blessures portés à la femme de Jacques Colin, meunier à Lignières ; — levée du cadavre du nommé Ripault, mort accidentellement au village de Monnoye, en Ciral-le-Bas ; — délivrance d'une vente de la forêt de Monnoye aux usagers de ladite forêt ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 2066. (Liasse.) — 63 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1766. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Mathurin Delahaie, de la Pallu ; — bail au rabais de la pension de la mineure Louise Gouin ; — bail judiciaire des biens du mineur Broussin ; — contestations civiles entre Michel Lemaître et Michel Dromer ; — Michel Huvé et Jean Radigue ; — le sieur Gérard-Desrivières et Michel Bretonnière ; — François Barbe, Alexandre Barbe, vicaire de Jublains, et autres personnes de la famille Barbe ; — plainte de Guillaume Patrice contre Jean-Cyprien Leturc et Thomas Leturc, son fils, qui l'avaient maltraité ; — délits en matière d'eaux et forêts ; — délivrance d'une vente aux usagers de la forêt de Monnoye ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 2067. (Liasse.) — 108 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1767. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Julien Adde ; — curatelles, émancipations des mineurs Fresnayes, Adde, Gondard, Delahaix, Rabinel, Belloche, Le Cocq, Huchet ; — délibération du conseil de famille de Marie-Anne-Jacqueline de Herbelin, née du mariage de Charles-Jacques de Herbelin de la Revellière, chevalier, bailli du marquisat de Gesvres, et de Marie-Anne de Mésenge, pour l'acceptation ou le refus de la succession de Jacques de Mésenge, curé de Digny-en-Thimerais, oncle de ladite demoiselle ; — contestations civiles entre Jean Radigue et Jean-René de Pont-Chapelle, seigneur de la Veillerie, maître en la cour des comptes de Normandie ; — Pierre Loiseau, chirurgien à Mamers, et Jean Brindeau ; — Philippe-René de Mauloré, chevalier, seigneur de la Chapelle, et François Duplaine ; — procédures relatives à une plainte des époux André Jouanne contre la famille Laroze pour coups et blessures ; — délits forestiers, etc.

B. 2068. (Liasse.) — 68 pièces, papier; 4 pièces, parchemin

1768. — Réception de Charles Rondeau, comme garde du seigneur de Lignières ; — émancipations des mineurs Blottière, Huette, Bourlier ; — contestations civiles entre Jean Lefeuvre et Marie-Anne Boutros, veuve de Guillaume Chapon ; — entre Julien Beaumont et Samson Brindeau ; — Antoine-Louis-Étienne de Lescalle, sieur du Bois-Hébert, et Pierre Lecocq ; — Henri Dubut et François Liberge ; — enquête et procédures relatives à une plainte des époux François Laroze et de leur fille contre les époux André Jouanne pour coups et blessures ; — délivrance d'une vente aux usagers de la forêt de Monnoye, etc.

B. 2069. (Liasse.) — 83 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1769. — Émancipations de Marie et Louise Jouin ; — de Julien Broussin ; — d'Anne-Jacqueline de Herbelin, fille de Charles de Herbelin, écuyer, seigneur de la Reveillière, et d'Anne-Marie de Mesenge ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Favrolle et Marin Mauger ; — René de Villiers, chevalier, seigneur de Heslou, et Jean Hermon ; — Charles-Pierre de Montreuil, seigneur de la Chaux, et François Hutan, etc. ; — plaintes contre des individus qui avaient dévasté et pillé la propriété de Julien Delahaye, de Ciral-le-Haut ; — contre des braconniers et maraudeurs qui infestaient les terres de Charles-Jacques de Herbelin, seigneur de la Révellière, du comte de Tillières et du seigneur de Mieusé ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2070. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1770-1771. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Baumond et Marie Mesnil, veuve Rocher ; — Françoise Babin et Marie Vaugon ; — François-Jacques Lemercier, sieur de la Brettonnière, et Michel Le Corsonnois de la Mansonnière et Joseph Barbe ; — Pierre Hervé et Michel Huvé ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à la veuve Th... accusée d'infanticide ; — à des individus accusés de vol, de diffamation, de coups et blessures ; — procès-verbaux de gardes de la forêt de Monnoye contre des délis de pacage commis dans ladite forêt ; — constatant l'incendie du bois du Cleray de Saint-Ursin, etc.

B. 2071. (Liasse.) — 82 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1772. — Émancipations de Jean, Jacques-Guillaume et François Legendre ; — de Françoise, Jean-François, Guillaume et Léonard-François Vaugon ; — curatelle des enfants mineurs de Mathurin Desgenétais et de Charlotte Chapelle ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Madeleine Toullin, veuve Jacques Lemarchand, et Thomas Christofle ; — Michel Londeau et Charles Hudelline ; — François

Gibourg et Jean Mingnet ; — François Delaunay et Ambroise Pavard ; — Pierre Blottière et Étienne Létard ; — procès-verbaux contre des délits de pacage, commis dans le bois du Cléray de Saint-Ursin appartenant au seigneur de Lignières et dans les bois d'Emmanuel-Alexis de Tragin, baron de Cohardon.

B. 2072. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1773. — Curatelles des enfants mineurs de Joseph Morin et de Renée Leclert ; — de François Gérard et de Marie Vallet ; — émancipation des enfants de Jacques Doitteau et de Jeanne-Françoise Lecorsonnois; — procès-verbal d'estimation et visite faites sur le bordage de Belair, sis en Saint-Patrice et Lignières ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Guillaume Jamme et Jacques Gimond ; — Philippe Dufour et François Griveau ; — Jean Fauvel et André Bayer ; — Julien Fay et Ambroise Pavard, etc.; — plainte portée par Jacques Forton, de Lignières, contre un individu qui l'avait maltraité.

B. 2073. (Liasse). — 105 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1774. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Pichereau et François Fichet ; — François Hermon et Jean Barbé ; — Marie Desrochers, femme de Jean Papeillon, et Thomas Leturc ; — Léonard Ripault et Michel et Gaspard Lebouc, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des individus accusés de coups et blessures; — procès-verbal de visite du cadavre d'un homme mort accidentellement près le village de Cordoin, en Saint-Calais-du-Désert.

B. 2074. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1775. — Curatelle de Barbe Ripault, fille de Jacques et de Marie Belloche ; — émancipation de Nicolas, Anne-Marie et Françoise Ripault, autres enfants des susdits ; — renonciation de Catherine Boussonnier, veuve de Jacques Brindeau, et de ses enfants, à la succession de leur mari et père ; — procédures relatives à des contestations civiles entre Jean Drouet et Julien Collin ; — Jacques et Jean Bouet ; — François Dumesnil et Anne Lebret, veuve de Michel Bodin, etc.; — procédures contre des individus accusés de délits de pêche dans les cours d'eau et de pillages dans les bois de la seigneurie de Lignières, de Saint-Calais et de Resné ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère,

B. 2075. (Liasse.) — 115 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1776. — Adjudication de la pension des enfants mineurs de Julien Adde et de Thérèze Lemeusnier ; — curatelle des enfants de Julien Le Bretton et de Jeanne Fourcy ; — émancipations de Jeanne et Renée Quentin; — de Julien et de François Dupont ; — procès-verbal de visite faite sur les terres et seigneuries de Lignières, Resné et Saint-Calais ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Catherine Le Maître et Mathurin Lefeuvre ; — André Adenat et Pierre Drouet ; — Mathurin Poirier et Jean Chapelle, etc.; — plainte, enquête et procédures relatives à des mauvais traitements essuyés par Marin Le Simple, huissier à Pré-en-Pail ,dans l'exercice de ses fonctions; — procès-verbaux contre des délits commis dans la forêt de Monnoye ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère, etc.

B. 2076. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1777. — Curatelles des enfants mineurs de Louis Léveillé et de Catherine Appert ; — de Julien Radicque et de Marie Broussin ; — adjudication au rabais de la pension desdits mineurs Radicque ; — réceptions de René Foucher, comme garde-chasse de la seigneurie de Lignières ; — de Louis-Alexis-Jean-Baptiste Duport, comme sergent au bailliage de Lignières ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre André Ripault et René Le Roy ; — Pierre Le Monnier et Marie Boissière; veuve Julien Hervé ; — Michel Desrochers et Pierre Chemin ; — Thomas Le Turc et la veuve Guillaume Mauger, etc.; — procès-verbaux contre des délits commis dans la forêt de Monnoye et dans le bois du Cleray de Saint-Ursin ; — déclaration de grossesse de deux filles-mères.

B. 2077. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1778-1779. — Curatelles de Julien Quentin et d'Anne Guillochin ; — de Michel Delente et de Françoise Dromerd ; — émancipation de René et Anne-Marie Chapellière ; — vérification du boisseau pour mesurer les avoines des rentes seigneuriales de Lignières ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Aubert et Joseph Barbe ; — le

comte de Tillières et Jean Drouin ; — Pierre Bouessière et René Guiet ; — Étienne Fournage et François Dupleinne, etc. ; — procès-verbaux contre des délits commis dans la forêt de Monnoye ; — déclarations de grossesse de deux filles-mères.

B. 2078. (Liasse.) — 68 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1780. — Curatelles des enfants mineurs de François Normand et de Marie Gouyet ; — de René Dromerd et de Françoise Radigue ; — émancipation de Barbe Ripault ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François Geslin et Julien Ripault ; — Catherine Gérard et Guillaume Patrice ; — Françoise Le Normand de Beaumesnil et François Desnoës ; — Julien Delogé et Julien Pierre, etc. ; — plainte de Michel Desrochers, de Lignières, contre François Catois, de la même paroisse, qu'il accusait de l'avoir maltraité ; — procès-verbal au sujet d'un délit de chasse.

B. 2079. (Liasse.) — 142 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1781. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Ringuet et de Madeleine Le Coq ; — de François Ripault et de Marie Fresnays ; — de Julien Huchet et de Barbe Lioust, etc. ; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Charles-Victor de Graindorge, écuyer, sieur de Marville ; renonciation d'Anne-Françoise Robidaire, sa veuve, à sa succession ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Léonard Broust et Étienne Christophe ; — Julien Latour et Jean Rimbault ; — Marie Roux, veuve Jacques Morin, et Marguerite Catois, veuve Julien Roux ; — le sieur Préaux-Tainville et le sieur Drouet-Sillière, etc. ; — plainte de Françoise Belloche contre des individus qui l'avaient maltraitée ; — procès-verbaux au sujet de délits commis dans la forêt de Monnoye ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2080. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1782. — Curatelles des enfants mineurs de François Bourdin et de Marie Douetteau ; — de Michel Bodin et d'Anne Le Bert ; — de Jean Papillon et de Marie Desrochers, etc. ; — émancipations des enfants de Jacques Chevreuil et d'Anne Hobron ; — de François Pichereau et de Barbe Barbier ; — renonciations de Jean Halboust, mari d'Anne de Graindorge, de Marie de Graindorge, veuve de Jean Le Mancel, d'Anne-Françoise de Graindorge, veuve de Michel Leroux du Corbier, de Jacques-Sébastien Bernard, mari de Charlotte-Anne-Françoise de Graindorge, à la succession de Charles-Victor de Graindorge, écuyer, sieur de Marville ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marin Legendre et Michel Le Templier ; — Pierre-Henri de Fromond, seigneur de Mieucé, et Jean Chapelle ; — François Le Gendre et Henri Dubut, etc. ; — information et procédures relatives à des vols et mauvais traitements commis au préjudice et sur les personnes de plusieurs habitants de Lignières ; — procès-verbal relatif à un délit forestier commis dans le bois du Cléray de Saint-Ursin.

B. 2081. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1783. — Curatelles des enfants mineurs de François Ripault et de Marie Fresnays ; — de Michel Blanchet et de Catherine Beaumont ; — de Samson Sorieul et de Marie Mullot, etc. ; — adjudication au rabais de la pension des enfants mineurs d'Ambroise Gérard et de Marie Riaux ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la veuve et les héritiers de Charles-Victor de Graindorge, sieur de Marville ; — Pierre Le Monnier et la veuve Mathurin Mariette ; — Louis-Charles-Augustin Turpin, sieur de la Provostière, et Jacques Badel ; — Anne Broussin, veuve de Guillaume Broussin, sieur des Fontaines, et Anne de la Haye, veuve de Pierre Hermond, etc. ; — plaintes et informations en matière d'injures et de mauvais traitements ; — vérification des poids du moulin banal de la Pallu.

B. 2082. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1784. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Desrochers et de Renée Boujüe ; — de Jean Ringuet et de Madeleine Le Cocq ; — émancipations de Marie-Madelaine Morin et de Mathurin Chérot ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre la veuve de Charles de Graindorge et les héritiers de son mari ; vente des meubles de la succession de ce dernier ; — Pierre Hay et François Huchet ; — Jean Clérice et les époux Huttan ; — Henri Lemière et François Le Peigneur ; — Jean Sorieul et François Robidaire, etc.

B. 2083. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1785. — Curatelle d'Anne Chérot, fille de Mathurin et de Barbe Frénais ; — émancipation des enfants de Nicolas Bourlier et de Marie Ripault ; — réceptions de Jean-Louis Biliard, comme sergent du bailliage ; — de René-Julien Esnault, comme garde des bois, chasse et pêche du prieuré de Saint-Ursin, de l'ordre de Sainte-Croix de la Bretonnerie ; — visite du domaine non fieffé des châtellenies de Lignières, Saint-Calais et Resné ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Gautier et Mathurin Mançon ; — Louis Davoust et Louis Paton ; — François Chevreuil et Jean Gérard ; — la veuve Julien Bellot et Jean Lottin, etc.; — requête de François Fernet contre un individu qu'il accusait de lui avoir volé des abeilles ; — procès-verbal contre un délit commis dans la forêt de Monnoye.

B. 2084. (Liasse.) 75 pièces, papier.

1786. — Curatelles des enfants mineurs de Jacques Ripault et de Marie Belloche ; — de Mathurin Boismal et de Barbe Guillard, etc.; — émancipation de Catherine Huchet ; — réception d'Antoine-Henri Pichon, notaire à Carrouge, comme greffier du bailliage ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Laurent-Gilles-François Tiremois, sieur des Granges, assesseur du point d'honneur à Argentan, exécuteur testamentaire de Marie-Anne-Renée d'Almenèche de Chamenel, femme de François Mesnil, de Lignières, et François d'Almenèche ; — la dame veuve Broussin des Fontaines et la veuve Pierre Hermon ; — François Courgenouil et les époux François Desnoës, etc.; — enquêtes et procédures relatives à la mort de Pierre Drouet, de Lignières, occasionnée par des mauvais traitements ; — contre des individus accusés de voies de fait envers Henri Collin ; — procès-verbaux au sujet des déprédations commises dans la forêt de Monnoye ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2085 (Liasse.) — 83 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1787. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Ringuet et d'Anne Ravigne ; — de René Maubert et de Barbe Rocher, etc.; — émancipation de Jean Huet ; — retrait féodal par le comte de Tillières des fiefs de Courbesnu et de la Martinière que Jacob Gérard des Rivières avait acquis de Jacques-Joseph Iver ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Germain Hervé et François Fontaine ; — Guillaume Vienne et François Le Blanc ; — Julien Boissière et François Boissière, etc.; — informations et procédures en matière de coups et blessures et de captation ; — déclaration de grossesse d'une fille-mère, etc.

B. 2086. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1788. — Curatelle des enfants mineurs de Claude Souti et de Marguerite Blanchet ; — renonciation de Julien Lempérière à la succession d'Anne Le Roy, sa mère ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Paris et Pierre Chartier ; — Louis Liberge et le sieur Patry ; — Pierre Létard et Pierre Martigni ; — François Fauveau et François Leblanc, etc. ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à l'enlèvement des abeilles de Pierre Boissière ; — à des individus accusés de coups et blessures ; — délits de chasse et forestiers.

B. 2087. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1789. — Réception de François Legendre, comme garde-chasse de Lignières ; — sentences relatives à des contestations civiles entre Pierre Lemonnier et la veuve Lioust ; — le comte de Tillières et Marin Bersier ; — enquêtes et procédures contre les auteurs d'une lettre anonyme injurieuse pour les officiers du comte de Tillières et contre ceux qui commettaient journellement des vols dans ses bois et tendaient des lacs et collets pour prendre son gibier ; — contre des individus accusés de coups et blessures envers François Roux, de Ciral-le-Bas ; — Michel Landeau, Philippe Pichonnier et René Le Court, de Ciral-le-Haut, François Fontaine, de Lignières, Jacques Desrochers, de Lignières ; — procès-verbaux au sujet de délits commis dans la forêt de Monnoye.

B. 2088. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1790-1791. — Curatelle des enfants mineurs de Michel Fournage et d'Anne Bourelier ; — de François Barbé et de Marie Belloche ; — de Louis Blot et de Marie Desnoës, etc. ; — émancipation de Catherine et Marie-Anne Vallée ; — vente des biens de la succession de Pierre Bayel, sis en Ciral-le-Bas ; — nomination de Pierre Blondel et de Julien Delogé, comme

experts pour estimer les biens nationaux ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Louvard, Étienne Frété et Jean Raimbault ; — François Jayé et Jean Lottin ; — le sieur Normand, curé de la Celle, et François Fontaine, etc. ; — retraits lignagers ; — enquêtes et procédures contre deux individus accusés de vol ; — contre le sieur Turpin de la Provostière, accusé d'avoir diffamé Louis Liberge, maire de Lignières ; — procès-verbaux de visite et autopsie du cadavre d'Anne Philippeaux, trouvée noyée dans un *rotoire* de la paroisse de Lignières ; — déclarations de grossesse de deux filles-mères ; — nombreux procès-verbaux au sujet de délits commis dans la forêt de Monnoye, etc.

B. 2089. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1716. — Causes civiles.

B. 2090. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1717. — Causes civiles.

B. 2091. (Registre.) — In-quarto, 31 feuillets, papier.

1717. — Causes civiles.

B. 2092. (Registre.) — In-quarto, 26 feuillets, papier.

1723. — Causes civiles.

B. 2093. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1723-1724. — Causes civiles.

B. 2094. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1729. — Causes civiles.

B. 2095. (Registre.) — In-quarto, 38 feuillets, papier.

1738-1740. — Causes civiles.

B. 2096. (Registre.) — In-quarto, 67 feuillets, papier.

1740-1742. — Causes civiles.

B. 2097. (Registre.) In quarto, 81 feuillets, papier.

1743-1744. — Causes civiles.

B. 2098. (Registre.) — In-quarto, 11 feuillets, papier.

1747. — Causes civiles.

B. 2099. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1747-1748. — Causes civiles.

B. 2100. (Registre.) — In-quarto, 34 feuillets, papier

1751. — Causes civiles.

B. 2101. (Registre.) — In-quarto, 60 feuillets, papier

1752-1753. — Causes civiles.

B. 2102. (Registre.) — In-quarto, 86 feuillets, papier.

1754-1756. — Causes civiles.

B. 2103. (Registre.) — In-quarto, 49 feuillets, papier.

1757-1758. — Causes civiles.

B. 2104. (Registre.) — In-quarto, 56 feuillets, papier.

1759-1761. — Causes civiles.

B. 2105. (Registre.) — In-quarto, 43 feuillets, papier,

1761-1762. — Causes civiles.

B. 2106. (Registre). — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1763. — Causes civiles.

B. 2107. (Registre.) — In-quarto, 17 feuillets, papier

1764. — Causes civiles.

B. 2108. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1764-1765. — Causes civiles.

B. 2109. (Registre.) — In-quarto, 22 feuillets, papier.

1765. — Causes civiles.

B. 2110. (Registre.) — In-quarto, 71 feuillets, papier.

1766-1767. — Causes civiles.

B. 2111. (Registre.) — In-quarto, 49 feuillets, papier.

1767-1768. — Causes civiles.

B. 2112. (Registre.) — In-quarto, 34 feuillets, papier.

1768-1769. — Causes civiles.

B. 2113. (Registre.) — In-quarto, 21 feuillets, papier.

1769-1770. — Causes civiles.

B. 2114. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1770-1772. — Causes civiles.

B. 2115. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1772-1773. — Causes civiles.

B. 2116. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1773-1774. — Causes civiles.

B. 2117. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1774. — Causes civiles.

B. 2118. (Registre.) — In-quarto, 26 feuillets, papier.

1774-1775. — Causes civiles.

B. 2119. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1775-1776. — Causes civiles.

B. 2120. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1776-1777. — Causes civiles.

B. 2121. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1780. — Causes civiles.

B. 2122. (Registre.) — In-quarto, 36 feuillets, papier.

1781-1782. — Causes civiles.

B. 2123. (Registre.) — In-quarto, 44 feuillets, papier.

1782-1784. — Causes civiles.

B. 2124. (Registre.) — In-quarto, 80 feuillets, papier.

1784-1785. — Causes civiles.

B. 2125. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1785-1786. — Causes civiles.

B. 2126. (Registre.) — In-quarto, 49 feuillets, papier.

1786-1789. — Causes civiles.

B. 2127. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1789-1791. — Causes civiles.

B. 2128. (Registre.) — In-quarto, 37 feuillets, papier.

1723-1726. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 2129. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1727-1729. — Défauts.

B. 2130. (Registre.) — In-quarto, 19 feuillets, papier.

1738-1744. — Affirmations de voyages.

B. 2131. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1764-1769. — Affirmations de voyages.

B. 2132. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1768-1771. — Affirmations de voyages ; — défauts.

B. 2133. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1788-1789. — Registre pour servir à inscrire les bestiaux des particuliers qui prétendent avoir droit dans la forêt de Monnoye appartenant à M. le comte de Tillières et dépendant des châtellenies de Lignières-la-Doucelle, Saint-Calais et Resné.

Siège du Marquisat de Villaines.

B. 2134. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1719. — Procédure criminelle contre François Chouippe, huissier à cheval au Châtelet de Paris, en résidence à la Poôté, Charles Moullé et François Fortin, sergents du marquisat de Villaines, accusés par Pierre Blot, marchand à Alençon, d'arrestation illégale de sa personne avec voies de fait ; ordonnance de non-lieu.

B. 2135. (Liasse.) — 168 pièces, papier.

1733-1734. — Appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Mathias Buat ; — de Mathurin Derouault ; — de Guillaume Dutertre, etc. ; — bail au rabais de la pension des enfants mineurs de François Chapelière et de Marguerite Prevez ; — émancipation de Pierre Pillier ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Nicolas Salles, Crispin Robaille, prieur-curé de Loupfougères, et Luc Brancheris, procureur de la fabrique dudit lieu ; — Philippe Lottin et François Lamberdière ; — Jean Baroche, René Sablé, Anne Vallée, veuve François Fauveau, François Laumaillé et Nicolas Boestier ; — Jacques Ameslou, officier chez le Roi, dame N... Acault, sa femme, Abais Davoust, Michel Picquet et Anne Davoust, sa femme, etc. ; — déclaration de la grossesse de Catherine Beunaiche ; — recherche de la paternité de l'enfant naturel d'Anne Guivier ; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait et injures.

B. 2136. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1735. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Noël Le Roux et Renée Gaultier, veuve Jean Brindeau ; — René Leriche et Anne-Emmanuel de Pannard, chevalier, seigneur de Chantepie, Fossay, etc. ; — Julien Champmésière, directeur des postes du Ribay, Jean Launay et le sieur Daveau ; — Jacques Chasbles, sieur de Lange, Louise Bignon, sa femme, héritiers de Denis Bignon, sieur des Aulnais, écuyer et garde-du-corps du duc d'Orléans, et de Louise Sommier, sa femme, et Constant de Lorrière ; — enquêtes et procédures relatives au meurtre de Jacques de Chipre, de la Poôté ; — à des affaires de coups et blessures, injures, etc.

B. 2137. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1736. — Procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Mareau, sieur du Genetay, René Tuleau et Jean Mordret ; — Michel Renard, Mathurin Sourtif, François de Saint-Pair et Renée Mézière, sa femme ; — François Laigneau, sieur de la Brichettière et Joseph Chelot, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures, injures, diffamation.

B. 2138. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1738-1739. — Tutelle des enfants mineurs de René Gibon et de Françoise Fossé ; — de François Le Maignan et d'Anne Viel ; — de Michel Duval et d'Anne Morice ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre André Bellavoine, sieur de la Blottière et Jean Mordret ; — Michel Pichereau, curé de la Chapelle-au-Riboul, et François Ains ; — François Laigneau, sieur de la Brichetière, propriétaire du lieu du Bouillon, et Jean Brizard, etc. ; — procédures criminelles contre Michel F.., boucher à Villaines, accusé d'avoir assassiné sa femme à coups de couteau : sentence ordonnant que ledit F... sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire « pour apprendre

« par sa bouche aucuns faits résultants du procès » ; appel de cette sentence porté par F... devant le Parlement ; la suite de l'affaire manque ; — contre la veuve Noël Gandon et son fils accusés de mauvais traitements envers Julien Ribay, de Bais, etc.

B. 2139. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1739-1740. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Louis Prévert ; — curatelles des enfants mineurs de François Porcher et de Jeanne Picquet ; — de René Boullier et de Françoise Vallée ; — de René Hubert et de Renée Picquet, etc ; — de Mathurin Laloe et de Marie Berson, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean-Jacques Jouannault, sieur du Chesnay, Michelle Pottier, sa femme, Jérémie Lepelletier et Marguerite Langlois, sa femme ; — René Sablé, Mathurine Vaudollon, sa femme, et François Gautier, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures ; — à des détournements de meubles de la succession de feu Guillaume Mareau.

B. 2140. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1741-1742. — Curatelle des enfants mineurs de René Le Ray et de Renée Baguelin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Bienvenus et Jeanne Gérard ou Legeard, veuve Michel Cherbonneau ; — Michel Meslet et les époux Jean Deschamps ; — les enfants mineurs de François Chapelière et de Marguerite Prevet et Michelle Béhyer, veuve Pierre Prévet ; — requête du procureur fiscal dénonçant l'assassinat commis sur la personne de Michel Emmery, dans le grand chemin de Mayenne à Bais, à la sortie du bois du Theil, vis-à-vis le village de Montpion, en Hambers, et demandant que la justice se transporte sur les lieux pour constater le crime ; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures ; — à une plainte portée par René Duval, seigneur châtelain de Villeray, prévôt général de la connétablie de France, contre le meunier du moulin de Villeray, pour vols de grains au préjudice du sieur Duval et des sujets de son dit moulin.

B. 2141. (Liasse.) — 90 pièces, papier.

1743. — Appositions et levées de scellés ; — curatelles et baux d'éducation d'enfants mineurs ; — distribution de deniers entre les créanciers de Jacques Gillot, de François Ronsin et de Pierre Huet ; — contestation entre les curés du Ham et de Crennes au sujet des dîmes des champs des Rostrifs ; — procès-verbaux de visite des cadavres de Julien Bouvier, d'Hardanges, trouvé dans un puits ; — de Julien Pierre, de Saint-Cyr-en-Pail, mort à la suite de mauvais traitements ; — procédures relatives à des coups et blessures, etc.

B. 2142. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1744. — Curatelles des enfants mineurs de Michel Bruneau et de Catherine Poirier ; — de Pierre Lalos et de Marie Chapellière ; — de Claude Boudier et de Jeanne Le Royer, etc. ; — émancipation de François et Michel Laigneau ; — retraits féodaux par Catherine-Thérèze Le Royer, veuve de René-Brandelis de Champagne, marquis de Villaines, sur Michel Bouhourd, d'une pièce de terre nommée le Grand-Brindeau, sise au lieu de l'Équerdrie, en Javron, et vendue par les époux Constant Collin ; — par Anne-Emmanuel de Pannart, chevalier, seigneur de Chantepie, des Fossés et des Oysillers, sur Michel et Julien Rochon des biens acquis par eux de Pierre Gaugain ; — estimation des biens de la succession de François Laigneau, sieur de la Brichetière ; — bail judiciaire des biens de René Noiset, provenant de la succession de Françoise Béasse, sa mère ; — enquêtes sommaires relatives à des contestations civiles entre Pierre Coudorge et René Drouault ; — Nicolas Louvel, sieur du Pesle, et Mathurin Gautier ; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures pour lesquels ont porté plainte Louis Huet, de Villaines ; Louis Pinson, prêtre habitué à Hardanges ; Barthélemi Sauvage, de Champgeneteux ; Jean Gaudemer, de Villaines.

B. 2143. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1745. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Le Vannier et de Renée Héreau ; — de Jean Janvier et de Renée Malnuit ; — de Jérémie Le Peltier et de Charlotte Martin, etc. ; — émancipation de René Gérard ; — vente judiciaire de maisons dépendant de la succession de François Ains, sieur de Lorion ; — levée des scellés apposés sur les meubles de feu Julien Biré, prieur-curé de Villepail ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Emmanuel de Pannart, chevalier, seigneur de Chantepie, châtelain

de Lamboux et seigneur de Loupfougères, et Jean et Nicolas Gaudmer; — Pierre Drouet et Guillaume Le Tertre; — Charles Gautier et Julien Lemuet, etc.; — procès-verbal constatant la mort accidentelle de Pierre Lepeltier; — plainte de Jean Morice, procureur de la fabrique du Ham, contre Jacques Mille pour injures et voies de fait.

B. 2144. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1746. — Curatelle des enfants mineurs d'Étienne Lefèvre et de Marie Mordret; — de Jean Pelouin et de .....; — de René Fleury et de Françoise Leroux; — émancipation de Jean et de Marie Rousseau; — procès-verbal de distribution des deniers provenant de la succession abandonnée de François Ains de Lorion; — retraits féodaux, par René Mézerette, cessionnaire des droits du marquis de Villaines, du champ du château, mouvant de la baronnie de la Vauselle, acquis par Jean Boisteau des époux François Toutin; — par le comte de Choiseul, marquis de Villaines, d'une portion de pré, sise près de la Morandière, en Hardanges, acquise par Jean Brindeau d'Anne Le Tourneux; — réserve par le procureur fiscal du droit de retrait féodal que la marquise de Villaines pouvait avoir sur la terre de la Gressetière, en Villaines, que Jacques Pineau, chevalier, baron de Lucé, agissant comme procureur général de Louis-Gabriel, marquis de Saint-Simon, et de Catherine Pineau, sa femme, avait vendue à André Balavoine, sieur de la Blottière; — nominations, prestations de serment, affirmation de rapport d'experts, etc.; — réception de Jean Échard, comme sergent du marquisat à la résidence de Bais; — plainte de Louis Besnault, sergent du comté d'Averton, contre Jean Chameaux et René Gaudmer qu'il accusait de l'avoir maltraité; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait et injures pour lesquelles ont porté plainte Joseph Lefebvre et Marie Rivon, sa femme; Mathurin Mottier; François Bienvenu; Jacques et François Pichereau; Michel Bouet et Louis Delahaye.

B. 2145. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1747. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Defais et de René Pavy; — de Jacques Genouil et de Renée Goupil; — de Geofroy Sorieul et de Barbe Pichereau, etc.; — émancipation de René et de Jeanne Chapellière; — apposition de scellés, après décès, au domicile de René Fleury, de Villaines; — procédures relatives à des contestations civiles entre Renée-Françoise Laigneau, femme de François Fossier de Langelerie, Françoise Dubois, veuve de René-François Laigneau, sieur des Bouillons, et François Laigneau, receveur des fermes du Roi, à Laval; — Louise Horeau, veuve René Gautun, et René Corseux; — Joseph Hubert et René Perrier-Lamotte, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait et injures pour lesquelles ont porté plainte Pierre et Joseph Sablé, Louis Delahaye, Thomas Davoust; — plainte de Mathieu Ledru, curé du Ham, contre Mathurin Morice, qui avait arraché et brisé dans l'église du Ham un prie-Dieu que ledit curé avait fait placer devant les stalles de ses vicaires.

B. 2146. (Liasse.) — 111 pièces, papier; 1 pièce parchemin.

1749. — Curatelles des enfants mineurs de Louis Pottier et de Catherine Pommier; — de Jean Blanchard et de Marie Razon; — de Jean Filoche et de Marie Jouzeau, etc.; — émancipation de Michel, de René et de Louis Duval; — enquêtes sommaires et procédures diverses relatives à des contestations civiles entre Jean Bedel et Barbe Buat, veuve Michel Pierre; — Julien Ribay et Robert Fourmond; — René-Charles Pattier et Pierre Bellanger, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures pour lequels ont porté plainte Julien Dupont, Jean et Michel Quentin, René Chapellière et Jean Montarnault, etc.; — plainte du procureur fiscal contre des mauvais sujets qui commettaient des dégâts dans l'auditoire de justice et dans les halles de Villaines; — défense par le bailli d'exposer en vente le dimanche, au marché de la ville, ni fil ni autres marchandises; — déclarations de grossesses de filles-mères.

B. 2147. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1751. — Curatelles des enfants mineurs de René Boisard et de Marie Launay; — de René Tison et de Charlotte Marin; — émancipations de René Berson; — de Jean et de Marin Chapellière; — d'Ambroise Bouhourd, etc; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Françoise Adam, veuve de Pierre Lemoyne, de Villaines; — enquêtes sommaires et procédures diverses relatives à des contestations civiles entre René Hiron, Hubert Mézerette et Mathurin Deumier; — René Duval, écuyer, propriétaire de la seigneurie de Villeray, en Javron et les époux Jean Bouvier; — René Moulé, prieur-curé

de Saint-Georges-de-Villaines et Michelle Loupie, veuve Julien Thébault, etc. ; — enquêtes et procédures relatives à des injures et voies de fait pour lesquelles ont porté plainte Jean Delahaye, Jean Bresteau, René Janvier, Françoise Sablé, Louis Pinson, Pierre et René-Pierre Peltier, etc.; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2148. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1752. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de François Chevallier ; — curatelles d'enfants mineurs ; — distributions de deniers aux créanciers de la succession de Catherine Chouippe, femme de Louis Houlbert ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Michel Renard, Michelle Davoust, sa femme, et Jean Mordret ; — Ambroise Sohier et Julien Potier ; — Pierre Bouvier et Jacques Goyet, etc.; — enquêtes et procédures sur affaires de coups, blessures et injures ; — rapport de Charles-René Le Roy des Barres, médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Chantrigné, et de Pierre Blottière, chirurgien à Villaines, sur les blessures reçues par Michel Bruneau, etc.

B. 2149. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1755-1756. — Curatelles des enfants mineurs de Julien Lefebvre et de Catherine Fossé ; — de Marin Doucelle et de Jeanne Lefebvre ; — de Jean Delahaye et de Julienne Bignon ; — de Constant Leloup et de Renée Bienvenu, etc.; — émancipations de Marin et de Mathurin Salin ; — d'Anne Leloup ; — enquêtes relatives à des contestations civiles entre Louis Pellier, les époux Louis Mezière, François Bibron et René Bibron ; — la veuve Julien Le Sacher et Louis Leveillé ; — procédures criminelles contre des individus accusés de coups et blessures.

B. 2150. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1757. — Inventaire et vente des meubles de la succession de Louis Pottier ; — inventaire des minutes de Jean-Baptiste Dechipre, ancien greffier du bailliage de Villaines ; — contestation civile entre Jean Brierre, la femme de René Godefroy, Françoise Godefroy, Pierre Houel, Marie Boistière, la veuve Petiot et François Petiot, son fils ; — procédures criminelles faites à la requête de René Bréart, de Mathurin Martin, de Louise Trouillet, femme d'Alexis Le Meunier, de Julien Le Sassier, contre divers pour coups et blessures ; — d'Hubert Chancelier, sieur de Coeurton, ancien receveur des aides au département de Villaines, contre des cabaretiers de ladite ville qu'il accusait de lui avoir volé son cheval.

B. 2151. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1759. — Curatelles des enfants mineurs de Pierre Guitton et de Marie Mézière ; — de François Bléteau et de Jeanne Le Meulnier ; — de Nicolas Gaudemer et de Mathurine Vengeon, etc.; — émancipations de Charles Le Roux ; — de François et de Françoise Davoust ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre les héritiers de Marguerite Béasse, femme de Charles Gautier, et Louis Leveillé ; — Julien Martin, meunier au moulin de Renier, dépendant de la seigneurie du Laizis, en Javron, et plusieurs habitants de Javron ; — André Ballavoine, sieur de la Trullière, et Pierre Touchard, etc.; — distribution de deniers aux créanciers de Jean Mordret ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups et blessures ; — à des injures proférées contre René Cresteaux, prêtre, principal régent du collège de Villaines ; — déclarations de grossesse de deux filles-mères.

B. 2152. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1761. — Curatelles des enfants mineurs de René Remon et de Renée Poisson ; — de René Hareau et de Marie Delélée ; — de Michel Touchard et de Jeanne Breteau, etc.; — émancipations de Louis et de Charlotte Léveillé ; — de Michel, de Marin et de Pierre Touchard ; — apposition et levée de scellés, après décès, au domicile de Michel Drouault ; — réception de Julien Gripon, dit La Motte, comme notaire à Hardange ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Moriceau et Pierre Brancherie ; — Louis Fouqué et Jacques Androuard ; — Paul Boudier et Jacques Delahaye ; — Renée-Françoise Laigneau, veuve du sieur Fossié de Langellerie, Simon Fortin, Michel Blanche, Julien Mézière et Joseph Le Meulnier ; — plaintes, enquêtes et procédures relatives à des affaires de coups, blessures et injures ; — déclarations de grossesse de filles-mères.

B. 2153. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1762. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Couvé et de Renée Barron ; — de François Maubusson

et de Marguerite Le Peltier ; — de René Janneau et de Renée Pallier, etc.; — émancipations de François et de Jacques Hubert ; — de Michel Brancherie ; — de Julien Morderet ; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Hubert ; — de Pierre Bernard, etc.; — réception de Michel Laigneau, comme notaire à Villaines ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Labbé et et Renée Chevallier ; — Jacqueline Lefaucheux, veuve Louis Landelle, et Michel Leriche ; — René Tuleau et François Miroir, etc.; — enquêtes et procédures relatives à la mort accidentelle de François Jarry ; — à des voies de fait et injures ; — déclarations de grossesse de filles-mères, etc.

B. 2154. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1763-1764. — Curatelles des enfants mineurs de Marin Gaultier et de Jeanne Palfray ; — de Pierre Durand et de Julienne Chanteau ; — d'Étienne Le Vannier et de Marie Hareau, etc.; — émancipations de Marie-Anne Mottier ; — d'Anne, de Julien, de René et de Françoise Dugué, etc.; — entérinement de lettres de bénéfice d'inventaire en faveur de Françoise Gautier, veuve de Paul de Cahagne, et de François Gautier, enfants et héritiers de Charles Gautier; — retrait féodal par Jean-Baptiste Gibon, cessionnaire des droits du duc de Praslin, seigneur marquis de Villaines, et de Marie de Champagne, sa femme, de deux pièces de terre, sises en Hardanges, sur Pierre Perrier-Lamotte; — montrée de la maison Robillard, à Villaines ; — réception de Jean-Baptiste-Fraimbault Garnier, comme receveur des consignations dans le ressort du marquisat de Villaines, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait et injures ; — procès-verbaux dressés par des commis aux aides contre des individus coupables de fraudes envers l'octroi de Villaines.

B. 2155. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1765. — Curatelles des enfants mineurs de François Hubert et de Françoise Souchu ; — de Jean Vallée et de Marie Levayer ; — de Mathurin Blanchet et de Marie Poret ; — émancipation de Jean-Baptiste Tireau ; — appositions de scellés, après décès, aux domiciles de Bonaventure Germain, dit Languillière ; — de Jean Morin ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jacques Blanchet et Marie Goupil ; — René Le Maignan, Julien Mordret et Louis Leveillé ; — Michel Gautun et Anne Davoust, veuve Ronsin, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des rixes survenues au village du Creux, en Hardanges, ou se tenait la noce d'une des filles de la veuve Mieslet, entre des gens de ladite noce et des garçons de la paroisse qui étaient venus, costumés en *moumons* et en *follets,* prendre part aux réjouissances ; — à d'autres affaires de coups et blessures ; — à des détournements de meubles commis au préjudice des héritiers d'André Languille ; — procès-verbal dressé par les commis aux aides contre un cabaretier pour fraude envers la régie, etc.

B. 2156. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1766. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Vallée et de Marie Hubert ; — d'Étienne Béasse et de Marie Fortin ; — de Julien Fouilleul et de Renée Escriveau, etc.; — apposition de scellés, après décès, au domicile de Julien Huet ; — testament de Pierre Duval, de Villaines ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Biard et Charles Gontier ; — René Drouault et Étienne Gleu ; — Marin Fougères et Julien Cherbonneau ; — René Perrier et Louis Salmon, etc.; — enquêtes et procédures relatives à la mort accidentelle de Mathurin Garnier, de Loupfougères, écrasé par la chute d'une branche d'arbre ; — à des voies de fait commises sur Jacques Huet, meunier au moulin des Vallées, en Javron.

B. 2157. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1768. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Crizon et de Marie Guitton ; — de Jacques Pillier et de Françoise Poulain ; — de Julien Huet et de Marie-Anne Mordret ; — émancipation de René et de Charles Le Métivier ; — formulaire de la vente du lieu de la Bretonnière, sis au Ham ; — testament de Michel Moiteaux, de Villaines ; — de Jeanne Leroux, femme de Louis Guesné, de Saint-Paul-le-Gautier ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Charles-René Potet et Thomas Filoche ; — Julien Fouqué et François Bienvenu ; — Charles Cattois et Mathurin Jacquinet, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des voies de fait commises sur Jeanne Jussiaume, femme de François Bellayer, et sur Joseph Harreau.

B. 2158. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1770. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Noël Rochon; — curatelles des enfants mineurs de Pierre Vaugeois et de Marie Le Royer; — de Michel Lefevre et d'Anne Treton; — de Pierre Gestière et de Marie Vétillard: — émancipations de Pierre Dily; — de René Cordelé; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Julien Perrier et Noël Pottier; — Julien Le Richomme, et Pierre Vaugeois; — Joseph Gruau et Jean Mieslet; réception de Joseph Bricard, comme notaire à la Chapelle-au-Riboul; — procédures criminelles contre des particuliers de Loupfougères, qui avaient maltraité les époux Pierre Buret, aubergistes au bourg de Loupfougères; — relatives à des rixes entre les jeunes gens de la Chapelle-au-Riboul et ceux de Grazay, etc.; — autopsie par François Campaux-Dessaint et Jacques Laigneau, chirurgiens à Villaines, du cadavre de Jean Bouvier, mort d'un coup de sang; — vérification des poids et mesures du moulin de Villeray, en Javron.

B. 2159. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1771-1772. — Procès de Marin P..., de Gesvres, reconnu coupable de vol de mouchoirs au préjudice de Louis Léveillé, marchand à Villaines: condamnation à 5 ans de bannissement; — enquête au sujet des voies de fait commises par Jean-Baptiste Thébauld sur Simon Horeau.

B. 2160. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1772-1774. — Enquêtes et procédures relatives à des voies de fait commises sur René Hubert; — sur Marguerite Soutif; — plainte de Mathurin, prêtre-prieur de Vilpail, contre Jean Delahaye qui l'avait injurié et menacé; — autopsie du cadavre de René Bourge, vicaire de Javron, trouvé près l'écluse du moulin de Renée, en Javron; arrêt du conseil supérieur de Blois ordonnant que l'instruction commencée par la justice du marquisat de Lassay au sujet de l'assassinat dudit sieur Bourge soit continuée par la sénéchaussée de Beaumont-le-Vicomte, de crainte « qu'un crime « aussi atroce reste impuni par l'inaction des officiers « du seigneur de Lassay »; ceux-ci devront remettre au greffe de Beaumont les grosses de la procédure commencée par eux; le greffier de Villaines sera tenu d'envoyer à celui de Beaumont copie du procès-verbal d'autopsie ci-dessus, qui avait été rédigé à la requête du procureur fiscal de Villaines.

B. 2161. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1773. — Enquêtes et procédures relatives à des voies de fait commises sur François Chemineau, Julien Fouquet, François Dubourg, François Rondeau, etc.; — à un vol de marchandises telles que mousselines, indiennes, bas, etc., commis au préjudice de Michel Dupont, de Magny-le-Désert; — à la démence d'Alexis Le Meunier de la Chapelle-au-Riboul, etc.

B. 2162. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1774. — Curatelles des enfants mineurs de René Plard et de Jeanne Asse; — de René Broust et d'Anne Gouin; — de Mathurin Cosnard et d'Anne Boitault; — émancipation d'Étienne-Robert Bouvet; — appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de René Moulé de la Raîtrie, curé de Saint-Georges de Villaines; — de Jean-Baptiste Gripon, curé d'Hardanges; — procédures relatives à des contestations civiles entre Marie Gautier, Sulpice Garnier et Anne Gautier, sa femme; — Charles Hugeron et René-François Oger; — Julien Bouvier et René Chevallier, etc.; — enquêtes et procédures contre les auteurs d'un charivari organisé à Bais pour insulter Pierre Launay, habitant de cette paroisse; — contre des individus accusés d'avoir chassé sans aucun droit sur les terres du marquisat de Villaines; — vérification des poids et mesures du moulin du Val, en la paroisse du Ham, appartenant à Henriette de Moré, veuve de messire de Coligny.

B. 2163. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1776. — Enquêtes et procédures relatives à une action en diffamation intentée par René Chevreul, greffier honoraire de l'élection de Mayenne, demeurant au bourg de Saint-Thomas-de-Courceriers, contre la fille Marie Lavergne qui le faisait passer pour l'auteur de sa grossesse; — à des voies de fait commises sur Anne Salmon, femme de Pierre Béasse, Mathurin Bienvenu, Pierre Gibon, André Boiscourbeau-Jarriette, notaire à Villaines, Marin-René Berthereau et Julienne Pacory, sa femme, Louis Laigneau-Duverger, etc.; — à des insultes faites, dans la chapelle du château de Villeray,

par François Bienvenu à son seigneur, François-Jacques-Julien Achard, seigneur de Villeray, patron, fondateur et honoraire de Crennes-sur-Fraubée ; — à des désordres qui se commettent au Ham : « Il y a dans la « paroisse du Ham une sœur, nommée sœur Gonnet, « établie pour le soulagement et l'instruction des habi- « tants, qui par son zèle, ses mœurs et son intelligence « mérite l'estime publique ; cependant il se trouve de « ces mêmes habitants, assez mauvais et assez peu « reconnaissans pour prendre à tâche d'insulter et de « maltraiter cette dite sœur et même les ecclésiastiques « de la paroisse » ; — plainte de Nicolas Duval, laboureur au Ham, contre des particuliers de son voisinage qui le pillent journellement et commettent des brigandages sur tout ce qui lui appartient ; — curatelle de Marie Bourge, fille mineure de feu François Bourge et de Marie Guichard.

B. 2164. Liasse.) — 84 pièces, papier.

1777. — Curatelles des enfants mineurs de François Poirier et d'Anne Planson ; — de François Horeau et de Marie Leroulin, etc. ; — émancipations d'Augustin Lefebvre et de Pierre Gestière ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre François et Jacques Androuard ; — Pierre Le Bled et Henri Rayon ; — Christophe Troussard et Joseph Chélot, etc. ; — succession d'Ambroise Epinay, oratorien, de Scholastique Épinay, de François Laigneau, de Renée et de Françoise Laigneau ; — enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures portés à Mathurin Gautier ; — à des actes de rébellion envers René Mézerette, huissier royal à Villaines, et envers Louis Mézerette, huissier d'armes au même lieu ; — à un outrage dans l'exercice de ses fonctions, envers René Rovons, notaire royal à Champgeneteux ; — à un vol de poisson, etc.

B. 2165. (Liasse.) — 76 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1778. — Enquêtes et procédures relatives à un acte de rébellion envers René Mézerette, sergent royal ; — à des individus coupables de coups et blessures envers François Sablé, du Ham ; Julien Richer, de Champgeneteux ; Mathurin Bouteloup, de la même paroisse ; — à Constant L..., accusé d'avoir, avec un fusil chargé, tenu pendant un demi quart d'heure en joue Jacques Lemeunier, garde de Henri-Emmanuel de Lonlay de Villepail, baron des Loges ; — au domestique de René Salmon, accusé de voies de fait envers François Gougie, domestique de Paul-Henri Gallevier de Montmartin, prieur-curé de Saint-Georges de Villaines, et d'insulte envers M. le prieur, etc.

B. 2166. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1779-1780. — Curatelles des enfants mineurs de René Besnard et de Marguerite Cheminot ; — de Michel Bruneau et de Marguerite Salin ; — de François Échivard et d'Anne Chevallier ; — de Michel Laigneau et de Marie Chamballu, etc. ; — émancipations de Marie-Suzanne Davoust ; — de Michel et Jean Bouvier ; — de Marie-Marguerite Huet, etc. ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Henri Thébault et Louis Mordret ; — Julien Le Jariel, conseiller à la Barre ducale de Mayenne, et Jean Renard ; — Joseph Blaise, Jacques Androuard, le jeune, et Pierre Boudier, etc. ; — procédures relatives à des coups, blessures et injures ; — vérification des poids et mesures du moulin du Breil, en Javron, appartenant à André du Bois, marquis de Courceriers.

B. 2167. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1781. — Procès d'Anne P.., femme de Joseph R.., reconnue coupable de vols d'étoffes dans la boutique du sieur Robillard : condamnation à 5 ans de bannissement ; — enquêtes et procédures relatives à deux autres vols commis au préjudice de Marie Laigneau et de René Vaudolon ; — à des coups et blessures portés à Louis-François Poirier, de Saint-Paul-le-Gaultier ; — requête du procureur fiscal tendant à ce qu'il lui soit permis de faire fulminer monitoire pour découvrir ceux qui avaient caché au pied du grand portail, encore subsistant, de l'ancienne église de Villaines le cadavre d'un enfant venu au monde avant terme et l'avaient ensuite fait disparaitre de cet endroit.

B. 2168. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1782. — Enquêtes et procédures relatives à des insultes, coups et blessures dont portent plainte François Poirier, du Ham, François Miroir, de Courcité, François Guittet, huissier royal de Sillé-le-Guillaume, François Fouquet, de Saint-Cyr-en-Pail ; — demande de Pierre-Michel Perrier, négociant à Courcité, tendant à ce qu'il soit fulminé monitoire pour découvrir ceux qui avaient dévalise une maison louée par lui, sise au haut du bourg de Saint-Georges de Villaines.

B. 2169. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1783. — Enquêtes et procédures sur la plainte de César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, marquis de Villaines, du chef de Marie de Champagne, sa femme, et sur la plainte de Renaud-César-Louis de Choiseul, vicomte de Choiseul, marquis de Villaines, fils du précédent, contre des particuliers et bourgeois de Villaines qui chassent sans droit sur les terres du marquisat et entre autres sur les fiefs des Grandes et Petites-Hayes, de l'Élée, de la Guindre, de Haute-Clair, etc., en la paroisse du Ham ; — contre les auteurs d'un vol nocturne commis dans l'église de Saint-Georges de Villaines ; on était entré dans l'église par la fenêtre de la chapelle Saint-Jean ; on avait forcé les troncs, ouvert le tabernacle, enlevé le pied de l'ostensoir, trois calices, le haut de la croix, l'encensoir et sa navette, deux burettes et leur plateau, le tout d'argent, la lampe d'argent du sanctuaire, deux ou trois aubes ; — relatives à la démence de René Chemineau ; — contre divers individus accusés de coups et blessures.

B. 2170. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1785. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Duval et de Renée-Jeanne Duval ; — de René Queue et de Marie Cosnard ; — de Jean Sablé et de Marie Vallée, etc.; — émancipations de François Bion ; — d'Augustin et de Madeleine Filoche ; — de Marie-Jacquine Laigneau, etc.; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Renée Quentin, veuve Guillaume Lecomte, et Pierre Béasse ; — Jean Boulvraye et Marie Guimond, veuve de Julien Lemuet de la Roncière ; — Marie Pottier, veuve de Jean Édon, et Jean Chemin, etc.; — réception de Jean Davout, comme notaire du marquisat ds Villaines à la résidence de Vilpail ; — enquêtes et procédures relatives à des insultes, coups et blessures pour lesquels portent plainte Pierre Boudier, de Javron, Michel Chesnais, notaire à Saint-Thomas-de-Courceriers, Jacques Le Royer, meunier au moulin de Coudray, en Villaines, Jullien Garnier, employé des gabelles, Jean Fouyeul, meunier au Petit-Moulin, en Villaines, René Le Vazeux, Siméon Martin, meunier au moulin du Vieux-Averton, en Courcité, etc.; — à des vols commis au préjudice de René Boudier ; — interrogatoire de Guillaume P.., détenu dans les prisons de Villaines, après s'être évadé de la Conciergerie de Paris.

B. 2171. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1786. — Curatelles des enfants mineurs de François Leclerc et de Jeanne Duparc ; — de Mathurin Rossignol et de Marie Godde ; — émancipations de Madeleine-Catherine et de François-Jacques Hubert ; — d'Anne-Renée et de Louis Landelle ; — de François-René et de Marie Mézerette ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Louis Le Beugle et Pierre Renault ; — Catherine Ernault et Jacques Raison ; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures au sujet desquels ont porté plainte Antoine Levesque, soldat au régiment d'Anjou, François Guillet, huissier au grenier à sel de Sillé, Noël Pottier et Pierre-François Savary, Julien Huignard, etc.; — à un détournement de meubles saisis ; — à la mort subite d'Anne Gobard, qui est reconnue avoir succombé à une attaque d'épilesie.

B. 2172. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1787. — Curatelles des enfants mineurs de Claude Gibon et de Marie Leriche ; — d'Étienne Veillard et de Madeleine Bourge ; — de René Laigneau et de Renée Hiron, etc.; — émancipations de Madeleine Mordret ; — de René et de François Le Pescheux ; — d'Anne Chemin, etc.; — partage des biens de la succession de Charles Lémetivier de la Brévendière, officier d'infanterie ; — vente des biens de la succession de Pierre Vallée, consistant en une maison sise rue du Broc, à Villaines, et en diverses pièces de terres, en ladite paroisse ; — réception de Julien Gripon de la Motte, comme notaire à Hardanges ; — réceptions de sergents du marquisat ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Boudier et Jacques Delahaye ; — Jean Le Rocher et Jean Le Meulnier ; — Charles Gautier et Marin Le Mesnager, etc.; — enquêtes et procédures relatives à des coups, blessures et injures au sujet desquels ont porté plainte René Dugué, François Le Frisleux, Julien Perrier-Lamotte et Marie-Anne Mordret, sa femme, etc.; — au meurtre de René Prudhomme, de Bais ; — à des tapages nocturnes que commettaient des jeunes gens dans les rues de Villaines ; un d'entre eux avait insulté et maltraité le sieur Huet, prêtre, principal du collège, qui revenait de confesser un malade rue Cheverus.

B. 2173. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1788. — Enquêtes et procédures relatives à des coups et blessures pour lesquels ont porté plainte Joseph et René Moitaux, du Ham, Renée Janvier, veuve de Jean Louveau, d'Averton, Julien Morice, père, et Julien Morice, fils, du Ham, Marin Le Mesnager, de Villaines, Pierre Boudier, de Javron, Pierre Blanchard, garde-chasse de la haute justice d'Averton, etc.; — à des vols d'étoffes commis au préjudice de Michel Robillard, marchand au bourg de Bais.

B. 2174. (Liasse.) — 7 pièces, papior.

1789. — Plaintes portées par Pierre Gibon et Marie Gaultier, sa femme, de Loupfougères, et par Pierre Pottier, de Villaines, contre des individus qui les avaient maltraités; — interrogatoire de Marin R..., accusé d'avoir volé un cheval à Saint-Paul-le-Gaultier: renvoi de cet accusé devant la juridiction à laquelle ressortit Saint-Paul-le-Gaultier.

B. 2175. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1765-1790. — Déclarations de grossesse. Nombre des déclarations: en 1785, 4; — en 1788, 13; — en 1789, 9, etc.

B. 2176. (Registre.) — In-quarto, 9 feuillets, papier.

1726. — Causes et sentences civiles.

B. 2177. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1738-1740. — Causes et sentences civiles.

B. 2178. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1743-1744. — Causes et sentences civiles.

B. 2179. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1748-1750. — Causes et sentences civiles.

B. 2180. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1759-1760. — Causes et sentences civiles.

B. 2181. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1760. — Causes et sentences civiles.

B. 2182. (Registre.) — In-folio, 24 pages, papier.

1761. — Audiences et causes civiles.

B. 2183. (Registre.) — In-folio, 40 pages, papier.

1761. — Causes et sentences civiles.

B. 2184. (Registre.) — In-folio, 42 pages, papier.

1762-1763. — Causes et sentences civiles.

B. 2185. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1764-1766. — Causes et sentences civiles.

B. 2186. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1868-1770. — Causes et sentences civiles.

B. 2187. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1772-1774. — Causes et sentences civiles.

B. 2188. (Registre.) — In quarto, 23 feuillets, papier.

1774-1780. — Causes et sentences civiles.

B. 2189. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1776-1777. — Causes et sentences civiles.

B. 2190. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1777-1779. — Causes et sentences civiles.

B. 2191. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1779-1781. — Causes et sentences civiles.

B. 2192. (Registre.) — In-quarto, 39 feuillets, papier.

1783-1785. — Causes et sentences civiles.

B. 2193. (Registre). — In-folio, 50 feuillets, papier.

1785-1786. — Causes et sentences civiles.

B. 2194. (Registre.) — In-quarto, 13 feuillets, papier.

1786-1787. — Causes et sentences civiles.

B. 2195. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1786-1788. — Causes et sentences civiles.

B. 2196. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1788-1790. — Causes et sentences civiles.

Siège du Marquisat de Gesvres.

B. 2197. (Liasse.) — 73 pièces, papier.

1764-1790. — Tutelles et baux de pension des mineurs Campail, Métairie, Saichet; — émancipation d'Anne Bossé; — contestations civiles entre Pierre Choisnet et René Bienvenu; — François Busson et René Le Blond; — René Lechapt et Pierre Louvard; — Gabriel Brochard et Guillaume Gesbert; — information et procédures sur une plainte portée par René Lechapt, notaire à Gesvres, contre des individus qui l'avaient maltraité; — procès-verbal contre un particulier de Saint-Léonard-des-Bois qui pêchait dans la Sarthe, sur les terres de très haut et très puissant seigneur Louis-Joachim-Paris Pottier, duc de Gesvres, seigneur de la Roberie, Saint-Léonard-des-Bois et autres lieux, etc.

Bailliage de la Baronnie de Gorron.

B. 2198. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1790. — Plainte de Jean Duval, laboureur au lieu de la Rouardière, en Brecé, contre des individus qui l'avaient maltraité et blessé; — procès-verbal des commis aux aides, au département de Gorron, contre un boucher dudit lieu qui avait refusé de faire la déclaration des viandes qu'il avait dans sa boutique et de payer les droits dus par lui.

B. 2199. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1784-1787. — Causes civiles. — Sentences sur contestations entre Madeleine Fleury et Anne Quentin, veuve François Rocton; — André Calando et Henri Poidevin; — Pierre-Louis Colin, praticien, et René Grangère; — Françoise Pacory, veuve de Brice Bouvet, notaire royal, et François Piel; — Anne-Victoire-Félicité du Bailleul et Mathurin Lhuissier; — Jean-François Le Dauphin des Tesnières, avocat en Parlement, et Julien Ferard, marchand; — Joseph Lemonnier, sieur de Lépine, chirurgien du Roi, et René Derenne; — Jean-Ambroise Péan, procureur fiscal de la baronnie de Gorron, et Jean Lhuissier, etc.

B. 2200. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1787. — Causes civiles. — Sentences sur contestations entre Perrine-Appolline Pilon, veuve du sieur Michel Besnard, et le curateur de la succession des époux Pierre Colin; — Jeanne Tréhet, veuve de René Desvaux, et Jean-François Péan, notaire royal; — Louis Testard-Maisonneuve, marchand, et Julien Gallienne, etc.

B. 2201. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1787-1788. — Causes civiles. — Sentences sur contestations entre Marie-Claude Ragueneau, veuve de Louis-François Gobbard, en son vivant, juge du bailliage de Fougerolles, Saint-Aubin-Fosse-Louvain et le Bois-Brault, avocat à Gorron, et Jean Ruault; — Pierre Chauvier, prêtre, aumônier et prédicateur du Roi, supérieur de la maison des Mathurins de Paris, et Jean-Ambroise Ruault et Jeanne-Julienne Forgeot, veuve Jean-Baptiste Houssard; — Pierre Rotureau-Lauberdière, avocat, veuf de Marguerite-Perrine Le Boullenger, et Anne Quentin, veuve François Recton, etc.

B. 2202. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1788-1790. — Causes civiles. — Sentences sur contestations entre Pierre Morainne et Jean Roussel; — Charles Foucher et Jean-René-François Péan, avocat et notaire royal; — Gervais Granger et Guillaume James, sieur de la Cervennière; — Jeanne Le Crosnier et les époux Marin Jacquet; — Louis Péan, sieur de Launay, et Jean Guihery; — François Pays, sieur de la Pommerais, et Jean-René Rousseau, etc.

B. 2203. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1790. — Causes civiles. — Sentences sur contestations entre Charles-Thomas Le Provost et Jean-Baptiste Brière; — Jean-Mathurin Dufour, sieur de la Verrie, et Guillaume Lhuissier; — Pierre Bizeul et Joseph Rousseau; — Julien Heuveline et François Ruault; — Joseph Lemonnier, sieur de Lépine, et Marie Courteille, veuve de Nicolas-Alexis Le Royer, etc.

B. 2204. (Registre.) — In-quarto, 7 feuillets, papier.

1784-1789. — Prix des grains vendus au marché de Gorron.

JURIDICTIONS D'YVOY, CARELLES, CHAMPORIN, L'HÔTAGERIE ET AUTRES SE TENANT AU BOURG DE SAINT-DENIS-DE-GASTINES.

B. 2205. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1753-1765. — Appositions et levées de scellés, après décès, aux domiciles de Pierre Vasse, Julien Lebrun, Toussaint Montembault; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Adrien-François Dodard, sieur des Loges, et Julien Deniau et Jean Montembault; — Jean et Julien Pillon et Julien Mesnage; — Marie Brilhaut, veuve René George, et Jean Derennes, sieur de Loirie, etc.; — plaintes, enquêtes et procédures contre des individus accusés de coups et blessures envers Charles Vaugeois, Jean Écherbault, Julien Éloy, Jean Bardelet, domestiques de madame de Montécot, marquise de Levaré; — Jacques Fouilleul, sieur du Tertre; — Suzanne Boulay, etc.

B. 2206. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1766-1779. — Apposition de scellés, après décès, au domicile de Marie Brault, veuve de Jean-Baptiste Jamin, sieur de la Barbottière; — curatelles des enfants mineurs de Pierre Quinton et de Catherine Gobil; — de Mathurin Le Boullanger, et d'Anne Rogue, etc.; — émancipations de Michel-Joseph Lelandais, de Jeanne-Marie Le Gourdelier, de Julien Trohel; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Marie-Anne Buchard et Jean Noury, son mari; — Julien Rouzeau et Julien Lefizelier, etc.; — procédure criminelle contre Louis C..., de Carelles, accusé d'avoir tué d'un coup de fusil Guillaume Chopin; — plainte portée par Gilbert Roulette contre Jean Chabrun, pour coups et blessures; — déclaration de grossesse d'une fille-mère.

B. 2207. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1780-1785. — Curatelles des enfants mineurs de Jean Boittin et de Françoise Bizeul; — de Michel Brault et d'Anne-Françoise Goyet; — de François Le Brun et de Cécile Guandon, etc.; — émancipation de Louis-Jean et Marguerite Pacory; — réceptions de François-Jean-René Le Métayer-Maubusson et de Jean-François Le Dauphin des Tesnières, comme avocats au siège de la châtellenie; — procédures relatives à des contestations civiles entre Jean Liot et Michel Grosos; — Mathurin Leconte, Guillaume Joré et François Quinton; — information contre le nommé Fretigné, meunier au moulin de la Giffardière, en Colombiers, accusé de coups et blessures envers Pierre-Julien Tripier, sieur des Rochers; — autopsie du cadavre d'un nommé La Jeunesse, dont la mort est attribuée à une fluxion catarrhale, « maladie qui règne « beaucoup dans le pays » et au manque de secours et de nourriture; — déclarations de grossesse de plusieurs filles-mères.

B. 2208. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1786-1790. — Curatelles des enfants mineurs de Louis Derieux et de Marguerite Le Cour; — de François Bizeul et de Michelle Fortin; — Jean Bourdon et Jeanne Nouri, etc.; — succession de Pierre d'Estanger, écuyer, décédé au bourg de Carelles : procuration donnée par Jacques d'Estanger, chevalier, sieur de

Barbé et des Vielles-Mazures, commandant en chef les canonniers garde-côtes de la division d'Avranches, à Michel Hamard ; renonciation à ladite succession par Ambroise-Balthazar de Valleaux et Jacquine-Périne Ausbert, sa femme ; vente de la maison et jardin du feu sieur d'Estanger au sieur Couasnon de la Martinière, curé de Carelles ; — procédures et sentences relatives à des contestations civiles entre Jean Dudomaine et Marie Boudier ; — Françoise Lepoureau et Mathurin Quantin ; — Michel Foucher, meunier d'Yvoy, et François Foureau, meunier de Mégaudais, etc. ; — plaintes et procédures contre des individus accusés de coups et blessures envers Charles Dodmant, Claude Montembault, Pierre Beucherie.

B. 2209. (Registre.) — In-quarto, 28 pages, papier.

1758-1760. — Causes civiles.

B. 2210. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1760-1762. — Causes civiles.

B. 2211. (Registre.) — In-quarto, 14 feuillets, papier.

1762-1765. — Causes civiles.

B. 2212. (Registre.) — In-quarto, 30 pages, papier.

1765-1768. — Causes civiles.

B. 2213. (Registre.) — In-quarto, 18 feuillets, papier.

1768-1772. — Causes civiles.

B. 2214. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets, papier.

1772-1778. — Causes civiles.

B. 2215. (Registre.) — In-quarto, 26 feuillets, papier.

1786-1788. — Causes civiles.

B. 2216. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1786-1790. — Causes civiles.

B. 2217. (Registre.) — In-quarto, 24 pages, papier.

1758-1768. — Procès-verbaux divers : curatelles, émancipations, retraits lignagers, déclarations de grossesse, etc.

B. 2218. (Registre.) — In-quarto. 45 feuillets, papier.

1768-1786. — Procès-verbaux divers : curatelles, émancipations, visites et montrée de lieux, contentieux, déclarations de grossesse.

B. 2219. (Registre.) — In-quarto, 3 feuillets, papier.

1786-1787. — Procès-verbaux.

B. 2220. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets. papier.

1787-1790. — Procès-verbaux divers : curatelles, émancipations.

Juridiction des chatellenies de Montaudin et de la Beucherie.

B. 2221. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1760-1782. — Présentations de comptes de tutelle, par Jean Trehet, sieur de Vaugiron, à ses anciens pupilles Julien Triquet et Thérèze Triquet, femme de Jean Denancé ; — par les héritiers de feu Jean Foulon-Triquetière aux enfants Pierre Tréhet et de Julienne Demonclair, dont ledit Foulon avait été tuteur ; — assemblée de famille autorisant Julienne Le Dauphin, veuve François Cheminel, à recevoir 200 livres dues à son fils mineur, pour subvenir aux frais d'études de celui-ci ; — bail au rabais de la pension des mineurs Gobil ; — cautionnement en faveur de Claude-Thérèze Doynel, marquis de Montécot, seigneur de Lévaré, Pierlée et autres lieux, par Jean Guérin, sieur de la Gérardière, pour le retrait féodal des lieux de la Neuvrière et du Mesnil-Richard, relevant censivement de la seigneurie de Pierlée, en Montaudin ; — sentence d'ordre pour les créanciers de la succession de Henri Duhoux ; — information et procédures contre les gardes de la foire de Montaudin accusés d'avoir frappé Laurent Boyer, de Charné-Ernée, et occasionné sa

mort ; — évasion de deux vagabonds de la prison de Montaudin ; — dénonciation du procureur fiscal de Montaudin contre un aubergiste dudit bourg, qui donnait à boire la nuit et à heure indue et souffrait que des tapages eussent lieu dans son auberge, etc.

B. 2222. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1783-1785. — Arpentage de la distance qui se trouve entre le moulin de Léplu, en Montaudin, et le village de la Couppée, opération faite en vertu d'un jugement rendu entre Julien-Jean-René de Gruel, chevalier, seigneur des Fosses-Martel, et Georges-Élisabeth-Luc du Bouexic, chevalier, vicomte de la Driannais ; — présentation, par les religieuses hospitalières d'Ernée, à haut et puissant seigneur Eugène-Paul-Charles, marquis de Valory, seigneur de Montaudin, la Pihorais, etc., de la personne de René Le Jariel, fils de Julien Le Jariel, conseiller-assesseur à la Barre ducale de Mayenne, comme homme vivant et mourant, pour les biens qu'elles possèdent dans la mouvance de la seigneurie de Montaudin ; — renonciation par Jean Triquet et Jeanne-Anne Galesne, sa femme, à la succession de Pierre Galesne, leur père et beau-père ; — mise en vente du lieu de La Thébaudais, en Saint-Mars-la-Futaye, dépendant de la succession des époux René Fichepoil, etc.

B. 2223. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1786-1790. — Baux au rabais des pensions des mineurs Jeanne Triquel ; — Aimable-Jean-Baptiste de Laigre, fils de Jean-Baptiste de Laigre de Grainville, écuyer, maître en la Cour des Comptes de Normandie, et de feu Anne Le Métayer, sa femme ; — affaires de la succession de feu Mathurin Le Métayer de La Boisnerie, demeurant à la Gaudonnière, en Saint-Ellier ; héritier unique, le mineur de Laigre ci-dessus, dont la mère, Anne Le Métayer, était fille dudit sieur de la Boisnerie ; — défense faite au public, à la requête de M. de Valory, de passer par le milieu de la pièce de terre, dite la Grande-Bergerie, appartenant audit seigneur ; il n'était permis de passer que par le haut de cette pièce et le long de la haie, pour aller du bourg de Montaudin au moulin de Souvigny ; — adjudication au rabais du traînage des pierres, plâtres et matériaux nécessaires pour la construction de deux meules au moulin de Léplu, dépendant de la seigneurie de la Beucherie ; (ces matériaux devaient être amenés de Châtelleraut, en Poitou) ; répartition des frais de ce charroi entre les vassaux du fief, etc.

B. 2224. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1769-1790. — Déclarations de grossesses.

B. 2225. (Registre.) — In-quarto, 44 feuillets, papier.

1748-1749. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Mathurin Crochart et André Beauvais, avocat ; — Charles-Julien Bigot, sieur du Neufbourg, et Jean Sohier ; — Christophe-Étienne Hochet, sieur de la Deverie, et Claude Bouhallier, veuve Henry Le Roy ; — Julien de Cornilleau, écuyer, et Louis-Charles Dupont ; — Jean Couasnon, notaire, fils et héritier de François Couasnon, sieur de la Mazurie, et Jean-Claude Brice ; — tutelles, émancipations des mineurs Michel de Puisart, Le Tellier, du Mesnil-Adelée, Messager, Pichard ; — nomination de Louis Prodhomme, en qualité de commis-greffier du Siège de Montaudin et La Beucherie ; — réception de Gilbert-Gatien Gouault, comme avocat audit Siège, en conséquence de provisions données audit Gouault par M. de Valory, seigneur de Montaudin, et M. de Ghaisne de Bourmont, seigneur de la Beucherie ; — serments d'experts ; — déclaration de grossesse, etc.

B. 2226. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1749-1753. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean Huneau, sieur du Tertre, prêtre, et les héritiers de Gatien Guérin et de Claudine Lefeuvre ; — Jean-Julien-Guy Bernard, sieur du Ronceray, Hélène Bigot et Julien Laizé, veuf de Jeanne Glacier ; — Charles-Paul-Eugène de Valory, seigneur de Montaudin, et plusieurs de ses vassaux ; — Jean Legoué, président au grenier à sel de Mayenne, et Jean-Baptiste Coustard, François Coustard et Gervais-Louis Ouvrard ; — Jean-Baptiste Hochet de la Buffraye et Jean Béchet ; — Jacques du Mesnil, écuyer, sieur de Lentillère, héritier de Jean-Noël du Mesnil, curé de Montaudin, et Mathurin Lefeuvre, sieur de Lépinay, etc.

B. 2227. (Registre.) — In-quarto, 52 feuillets, papier.

1753-1756. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Gervais-Louis Ouvrard, sieur du

Verger, ci-devant fermier général de M. le comte de Bourmont, et Jacques Levayer ; — Joseph Laurent, sieur des Bretonnières, et Barthélemy Corvasier ; — Jeanne Le Taillandier, veuve de Jean Vallet, sieur du Gué, et Marie Blot, veuve Jean-Baptiste Coustard ; — Jacques-Louis Giffard et Pierre Cheminel ; — Jean-François de Miniac, seigneur de Tressien, héritier en partie de feu haute et puissante damoiselle Marie-Françoise de la Hautonnière, et Jean Lucas, etc.

B. 2228. (Registre.) — In-quarto, 51 feuillets, papier.

1756-1758. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean Derenne, sieur de la Louarie, tuteur de Suzanne Liron, sa petite-fille, née du mariage de feu Julien Liron, sieur de la Coutansais, et de Suzanne Derenne, sa première femme, Marie Le Bansais, seconde femme dudit Liron, et René Dupont, curateur des enfants de feu Joseph Gillot, sieur de de Vilabry ; — Jean-Baptiste-René Le Métayer, sieur de la Champorinaye, et Françoise Poirier, sa femme, et André-Michel Beauvais, sieur de la Fosse ; — Jean-Baptiste Poirier, sieur de la Melottière, et Marie Blot, veuve Jean-Baptiste Coustard ; — Michel Le Bansais, sieur de la Divayère et Françoise Denancé, veuve de Guillaume Le Feuvre ; — Jean-Baptiste-Louis Culin, chanoine honoraire de Luzarches, curé de Fougerolles, et Pierre Tréhet, etc.

B. 2229. (Registre.) — In-quarto, 46 feuillets, papier.

1759-1762. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Françoise Egasse, veuve de Michel Briant, sieur de la Motte, et Jean Pavy ; — Marie-Catherine de Valory, femme de Louis-Henri de Ghaisne, comte de Bourmont, dame de la Beucherie, et Charles Salmon ; — Julien Poulain et Jean de Moyteaux, écuyer ; — noble homme Gilles-Yves Cormier, sieur des Fosses, et Marie Egasse, sa femme, et les époux André Geslot ; — Pierre Courtais, sieur de la Bouvrie, et Jeanne-Catherine Boget, sa femme, et les époux Julien Laizé, etc.

B. 2230. (Registre.) — In-quarto, 21 feuillets, papier.

1762-1763. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre René Laurent, sieur des Gages, et Jean-Baptiste Février La Roche ; — le procureur fiscal du Siège et Mathurin Le Métayer, sieur de la Boisnerie, bourgeois, et Jean Lefizelier, marchand, prévôt ou coutumier du bourg de Montaudin ; — René Laurent, sieur de la Gasselinais, et Jean Dodard, etc.

B. 2231. (Registre.) — In-quarto, 16 feuillets, papier.

1763. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean-François-Henri Le Bigot, sieur de la Galpichère, Jean Couson et Jean Brasset ; — Jean-François Béchet et les époux François Rondeau ; — Jean Renault, marchand, et Jean Huard, etc.

B. 2232. (Registre.) — In-quarto, 20 feuillets, papier.

1763-1764. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jeanne-Anne Galesne et Urbain-François Hamon ; — les époux Guillaume Lochard et Jeanne Jamotteau, veuve Simon Ribay ; — Pierre Montembault, sieur de la Bigottière, et Marie Lucas, sa femme, et Jean Lucas ; — Jean Grousset et Jacques Fournier, etc.

B. 2233. (Registre.) — In-quarto, 28 feuillets, papier.

1764. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean-Baptiste-René Le Métayer-Champorinais et Françoise Poirier, sa femme, et Pierre Aubrée et Anne Renard, sa femme ; — Françoise Rousseau, veuve Mathurin Durand, Michel-Joseph Hossard, notaire royal, et Robert Juhé, sieur de la Chaudebouvais, et Perrine Brunet, sa femme ; — les époux Jean Tiercelin et les époux Pierre Betton ; — Pierre Millault, sieur de la Corderie, et les propriétaires du fief des Marais, relevant de la seigneurie de Forges, etc.

B. 2234. (Registre.) — In-quarto, 24 feuillets, papier.

1764-1765. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Germain Renouf et Henri Duhoux, sieur des Longrais; — Pierre Macé, chapelain de Mégaudais, et Mathurin Mérienne, sieur de Montoudry; — François Destais, sieur du Jary, et Pierre Philippot ; — André Geslot et Jean Le Lavandier.

B. 2235. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1766-1767. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre René Benoît et Mathurin Le Pellerin ;

— les enfants et héritiers de Julien Chardon et de Charlotte Guérin et André-Michel Beauvais, héritier en partie de Michel Beauvais, son père ; — Charles Hossard de la Giraudais et Pierre Bordeau ; — Louise du Boisberranger, veuve de M. Le Vayer de la Morandais, propriétaire de la Petite-Maillardière, en Larchamp, et Julien Trotin ; — Joseph-Jean-Baptiste Le Saulnier, prieur de Saint-Martin de Montaudin, Mathurin Lefeuvre et Gilles Le Queu, curé de Montaudin ; — provisions de notaire de la châtellenie de Montaudin, données par M. de Valory à Pierre-Louis Pays, de Larchamp, etc.

B. 2236. (Registre.) — In-quarto, 12 feuillets. papier.

1767-1769. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre les époux René Le Gourdellier et Michel Quinton ; — Anne-Catherine du Mesnil de Bardé, veuve de messire François d'Estanges, et les époux Michel Clouard ; — Jean Sohier, sieur de la Godardière, et les époux Jean Bulanger ; — Laurent Clément et les époux Jean Le Ray, etc.

B. 2237. (Registre.) — In-quarto, 32 feuillets, papier.

1769-1770. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean-Baptiste Rotureau et Guillaume Le Vallet ; — Jean Le Lavandier, marchand, et Gilles-René Lottin, sieur de la Fortinais, aussi marchand ; — Michel Crespin Lachesnais et Julienne Blanchet, veuve René Poisson ; — Robert Bouhallier et Michel Clouard : — Michel Lefizelier-Rogerie et Julien Gruau, etc.

B. 2238. (Registre.) — In-quarto, 19 feuillets, papier.

1770-1771. — Causes civiles, Sentences sur contestations entre Louis Le Taillandier et Michel Laumaillé ; — Pierre Joré et Pierre Desmoulins ; — Michel Primault et François-Mathurin Brault ; — Charles Boudand et François Boitterel, etc.

B. 2239. (Registre.) — In quarto, 18 feuillets, papier.

1772. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jeanne-Madeleine Le Métivier et Jean-François Béchet ; — Joachim La Fresnaye et François Gillot, sieur de Léplu ; — Charles Bourdet et Pierre Groussin ; Jean Bernard et les époux Jean Derennes, de la Bouvrie, etc.

B. 2240. (Registre.) — In-quarto, 60 feuillets, papier.

1772-1775. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Michel Grasset et Charles Mahot ; — André-Michel Hamon, avocat et René Derault ; — Julie Léziart, veuve de messire André-Charles de Vallois et Françoise Goddé de la Cherouinais ; — Jacques de Moitaux et Michel Letellier, sieur de la Coutansais ; — François Foucher et Charles Denis ; — Pierre Couillabin et Guillaume Le Varlet, etc.

B. 2241. (Registre.) — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1775-1776. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre François Degasne, sieur de Bois-Froger, marchand, et Guillaume Levaslet ; — Jean Le Monnier et Charles Denis, — Julien Pallis et Jean Goyet ; — François Maulavé et Michel Desmaires, etc.

B. 2242. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1776-1778. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jeanne-Madeleine Vincent, veuve de François-Michel Le Tessier, notaire royal, et Claude Le Pouriel ; — Pierre Rondeau et Julien Payen ; — François Sonnet et Julien Guilloux ; — Louise Guérin, veuve Louis Lefizelier, sieur de Tival, Joseph Cheux, notaire royal, et Jean Jouin ; — Vital Guérineau et Renée Millault, veuve du sieur du Neufbourg, etc.

B. 2243. (Registre). — In-quarto, 30 feuillets, papier.

1778-1780. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre François-René Picot de Pontaubray, chevalier, seigneur de la Hairouse, Mongueray et autres lieux, et Pierre Lechesne ; — Michel Boucher et Renée Dinard ; — les époux Mathurin Priolet et Eugène-Paul-Charles de Valory, seigneur de Montaudin ; — Nicolas Destais, bailli de Saint-Aubin-Fosse-Louvain, et Renée Fournier, veuve Jean Couson ; — Charles-Paul-Michel de la Grandinière et André-Michel Hamon, notaire et avocat, etc.

B. 2244. (Registre.) — In-quarto, 40 feuillets, papier.

1780-1782. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre François Clément, marchand, et Jeanne

Painchault, veuve Pierre Lacour ; — René Geslot et François Poirier ; — François Gallouin et Marie de Vallois ; — Jean-René de Gruel, chevalier, seigneur des Fosses-Martel, et Georges-Élisabeth-Luc du Bouexic et Jean Bernard, fermier du lieu de la Coupée ; — Pierre-François Clouard de la Goupillière et le nommé Trouvé, etc.

B. 2245. (Registre.) — In-quarto, 50 feuillets, papier.

1783-1788. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean Hodbert, marchand, et les époux Michel Montécot ; — Charles Hossard, sieur de Laufraine, mari de Thérèze Vallet, François Vallet et Jean Montécot ; — Gabrielle Orvain, veuve de René Lemasson, et Jeanne Fleury, veuve de Pierre Tréhet ; — François Gesnouin, sieur de la Garenne, receveur des traites au bureau du Pont-Dom-Guérin, tant en son nom qu'au nom de sa sœur Françoise Gesnouin, femme de Nicolas du Domaine, et Thérèze Vallet, veuve de Charles Hossard de Laufresne, et François Vallet ; — Pierre Le Marchand, sieur de la Meslinière, Thérèze Jourdain, sa femme, Charles-Marie Jourdain, sieur du Rocher, leur frère et beau-frère, héritiers du feu sieur Jourdain, maître en chirurgie, et de feu Michelle du Domaine, leurs père et mère d'une part, et Claude Lepouriel, sieur du Domaine, d'autre part, etc.

B. 2246. (Registre.) — In-quarto, 47 feuillets, papier.

1788-1790. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre René Lefrère de Maisons, chevalier, seigneur de la Rouvrais et de Crapon, et Jeanne Dupont de Grandjardin, sa femme, Jean-Jacques Dupont de Grandjardin, écuyer, gouverneur de Mayenne, Joseph-François Dupont de Grandjardin, écuyer, juge criminel du duché-pairie de Mayenne, d'une part, et François Lepouriel, d'autre ; — Louis Bailleul et Pierre-Louis Pays, notaire ; — Marie-Aimée Buchard, veuve de René Roulland, et Julien Le Breton et Louise Fichepoil, sa femme, ledit Le Breton agissant tant en son nom que comme tuteur des enfants de René Fichepoil-Thébaudais et de Louise Jublans ; — François-Henry de Gaallon, seigneur d'Emenard, et Mathurin Courtais, etc.

B. 2247. (Registre.) — In-quarto, 36 feuillets, papier.

1748-1757. — Tutelles, émancipations des mineurs Huard, Houdusse, Bigot, Manceau, Lambert, Trotin, Fouraud, Coustard de la Blinière, Dubourg de la Mauvalterie, Maloysel, Pommereul, Degasne, etc.

B. 2248. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, papier.

1764-1766. — Procès-verbaux divers. Réceptions de Jean-Claude Brice, comme sergent, de Guillaume-René Libor, comme avocat fiscal du siège de Montaudin, en conséquence des provisions à eux données par MM. de Valory et de Bourmont ; — affirmation du compte rendu à Anne Sohier par Jean Sohier, son curateur ; — déclaration de grossesse, etc.

Juridictions de la Pihorais, de la Ferrière et de la Villaine.

B. 2249. (Registre.) — In-quarto. 24 feuillets, papier.

1770-1780. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Françoise Laigre, veuve Mathurin Simon et les époux Michel Dodard ; — Georges-Louis Chevallier de Pracontal, écuyer, et François Renault ; — Eugène-Paul-Charles de Valory, chevalier, seigneur de la Pihorais et de la Ferrière, et Michel Mottier ; — Adrien-François Dodard des Loges, marchand de vin en gros, et les époux Mathurin Garnier, etc.

B. 2250. (Registre.) — In-quarto, 10 feuillets, papier.

1780-1790. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Perrine Bazin, veuve de François Gaumerie, et Paul Prodhomme ; — Louis Daligault et François Geslot, sieur de Léplut ; — Joseph-François Chardon de la Renoulais, écuyer, rapporteur du point d'honneur, et les époux François Longuesve, etc.

B. 2251. (Registre.) — In-quarto, 4 feuillets, papier.

1779-1780. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Georges-Élisabeth-Luc du Bouëxic, chevalier, seigneur vicomte de la Driennais, la Villaine, la Beucherie, etc., et les héritiers de Jean Helbert ; — Pierre Pays et Jean-Jacques Dupont, écuyer, gouverneur de la ville et château de Mayenne.

Siège de la Chatellenie et Commanderie de Quittay.

B. 2252. Liasse.) — 19 pièces, papier.

1749-1781. — Sentences sur contestations civiles entre François Guyard et les époux André Turmeau; — Renée Le Gros, veuve de Jacques-Daniel Beaugars, le commandeur de Quittay et les fermiers généraux de la commanderie; — Jean Pottier et le nommé Beucher; — montrée d'une maison où pend pour enseigne l'image de Saint-Michel, située au bas de la place du Palais, à Mayenne; — visite par expert du chemin longeant les pièces de terre des Hayes-Noyères, en Saint-Georges-Buttavent, pour voir si ce chemin est public ou non; — notification de la réception de Louis Charpentier, en l'office de contrôleur des consignations du présidial, sénéchaussée, prévôté, élection, grenier à sel, eaux et forêts, maréchaussée et autres justices royales du Mans et des justices seigneuriales du ressort de la sénéchaussée du Mans; — récolement d'une vente de bois faite dans le bois de Quittay, vulgairement appelé le triage de Quittay, en Châtillon-sur-Colmont; — plainte de Jean-François Duval de la Berrangerie, bailli d'Ernée, au bailli de Quittay, contre un individu qui avait insulté ledit sieur Duval dans une maison d'Ernée, sise dans le ressort du siège de la commanderie de Quittay, etc.

B. 2253. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1748-1752. — Causes civiles. Sentences sur contestation entre Anne Aubry, veuve Jacques Geslin et Mathieu Philippe-Clochère et Julien Cornilleau, veuf de Julienne Philippe; — François Guyard et les époux André Turmeau; — Renée Legros, veuve de Charles-Daniel Beaugars, en son vivant greffier en chef de l'Élection de Mayenne, et Philippe Legrand de la Griollaye, commandeur de Quittay, et Mathieu Philippe, sieur de la Clochère, fermier général de ladite commanderie; — Claude de la Haie, écuyer, seigneur de Bellegarde, demeurant en son château du Moulin-Geslin, en Martigné, et Guillaume Pallais, affranchisseur de chevaux; — tutelles des mineurs Héron et Gilmas; montrée du temporel de la commanderie de Quittay; — réceptions de René-Patrice Jamelin, comme greffier, puis comme notaire, et de René-François Gournay, comme procureur fiscal (par continuation), de la châtellenie de Quittay, offices dont ils avaient été pourvus par Philippe Legrand de la Griollaye, frère servant d'armes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la vénérable langue et prieuré d'Aquitaine, commandeur de Quittay, etc.

B. 2254. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1752-1759. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre René Berrier et Michel Laigre; — Jacques Longuève, marchand, et le nommé Gimbert; — Jeanne Buchault, veuve Julien Bourgoin, et Jean Mesnage, curateur des enfants de feu Pierre Bourgoin; — Renée Angot et Jean et René Cornilleau; — Joseph Thoumin, sieur des Vauxponts, prêtre, et Jean Mesnage; — montrée du lieu de la Raverie, en Saint-Georges-Buttavent; — tutelles des mineurs Pousteau; — émancipation de Guillaume et de Jeanne Tellier; — réception de César-Augustin Quinton, sieur des Sources, avocat à la Barre ducale de Mayenne, comme procureur fiscal de la Commanderie, en remplacement de François-René Gournay, démissionnaire, etc.

B. 2255. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier.

1759-1773. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Pierre de Lestang, marchand, et Jean Mesnage; — René Lepelletier et Guillaume Niveau; — Étienne-Élisabeth Aubert, seigneur de la Fleurandière, et Jean Legros; — René Coullon, curé de Parigné et Mathurin Bourgault; — Simon Bougrain et Françoise Le Pouriel, sa femme, et Nicolas Roussel de la Moricière et Anne Fouilleul, sa femme; — les époux René Lelièvre, et François-Urbain-Joseph Lefebvre d'Argencé, écuyer; — Pierre Coupel, sieur de la Chauvinnière, et Françoise Lecrosnier, sa femme, d'une part, et Jean Lecrosnier et Jacquine Lefizellier, père et mère de ladite Françoise, d'autre; — Jean-Baptiste-Joseph de Bailly, chevalier, baron du Bourg-le-Prestre, seigneur du Bourgneuf, La Baconnière, Vautorte, La Beuchardière, Daviet et autres lieux, et Jean Legros, marchand; — tutelles, émancipations des mineurs Massot, Dubois de la Basmaignée, Rouzière, Tripier des Rochers, Forêt, Tarrière, Machard, Derouet; — receptions de René Guyard, comme bailli, d'Ambroise Lambleux et de Jacques-Julien Sauquet, comme notaires de la châtellenie et de la commanderie, offices dont ils avaient été pourvus par frère Alexandre Le Normand, commandeur de Quittay, etc.

Bailliage de Savigny, séant au Palais de Mayenne.

B. 2256. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1723-1765. — Sentence arbitrale sur le compte rendu à François et Anne Coulange par Antoine Georges, sieur de la Massonnais, leur beau-frère et tuteur ; — vente judiciaire des lieux de la Martinière, en Chantrigné, et de la Cribière, en Couesmes, et d'une rente de 60 livres, le tout dépendant de la succession de Pierre-Édouard Bottu, en son vivant curé du Ribay ; cette vente est faite à la requête des créanciers dudit sieur Bottu parmi lesquels figure Jean-Baptiste Lemaire, chevalier, seigneur de Courtemanche ; — expertise sur le lieu de la Gaisnière, en Saint-Beaudelle, pour le règlement d'un litige entre Philippe-François Thomas, sieur du Taillis, négociant, et Nicolas-François Le Forestier, trésorier au bureau des finances d'Alençon, etc.

B. 2257. (Liasse.) — 39 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1766-1769. — Tutelles, émancipations des mineurs Leboucher, Gouasbault, Trippier de la Grange, Roullois, Derouet, Bondy, Chérot ; — expertise sur les prés de Villeray, de la Noë et des Rivières, situés près le village de la Roussière, en Notre-Dame de Mayenne, relativement à un ruisseau qui faisait l'objet d'un litige entre Jean-René Tanquerel, écuyer, et Gilles-François Lefebvre des Provostières ; — sentences sur d'autres contestations civiles ; — plaintes contre des individus accusés de coups et blessures, etc.

B. 2258. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1770-1784. — Vente par licitation des terres des Hautes et des Vieilles-Rouzières, en Notre-Dame de Mayenne, à la requête de Jacques Barbeu du Bourg, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, de Louis-François Gournay, huissier royal, des demoiselles Taillandier, de Pierre Gournay, de Fougères, et autres héritiers au côté maternel de feu Jean Chabrun, ancien principal du collège de Mayenne ; acquéreur des Hautes-Rouzières : Gilles-Julien-François Lefebvre des Provostières, des Vieilles-Rouzières : Louis-François Gournay ; — tutelles des mineurs Foucher, Ollivier, Lemonnier, Gaumeraye ; — émancipation de Michel Roche ; — expertise sur le lieu de la Gainière, en Saint-Baudelle ; — démission de biens du sieur Bernard Quinton, avocat à Mayenne, en faveur des enfants issus de son mariage avec feu Jeanne-Renée-Hortense Le Monnier de la Babinière ; estimation et mise en vente desdits biens qui se composent de maisons, jardins et closerie, situés à Mayenne, et d'une grande maison, sise à Laval sur le chemin d'Avesnières, occupée par le sieur Le Monnier de Lorière ; adjudication des immeubles situés à Mayenne ; — sentences sur contestations civiles ; — plainte des époux Mathurin Bourgault, de Parigné, contre une femme qui avait maltraité la femme Bourgault, etc.

B. 2259. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1786-1790. — Séparations de biens entre Adelaïde-Marie-Michelle Quinton des Sources et Louis-Charles-Edme Noury, son mari ; — entre Renée-Marie Caquia de la Morlière et Nicolas-Charles Jouanne de Boismont, son second mari ; — retraits lignagers par les époux Julien Renault, de la Dorée, de biens situés au lieu du Haut-Monclair, en Fougerolles, que les époux Guillaume Montécot avaient acquis de feu Guillaume Paillard ; — par Julien Girault, du pré des Rivières, en Parigné, que Pierre Herblin-Tannis avait acquis de Jean Chauvin ; — affaires de la succession abandonnée de feu Nicolas-Charles Jouanne de Boismont.

B. 2260. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1764-1766. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre François Esnault, prêtre organiste de Notre-Dame de Mayenne, et Nicolas-François Le Forestier, procureur du Roi en l'Élection de Mayenne, et Renée Berdin, sa femme ; — François Bouteros, cessionnaire des droits de Philippe-Nicolas-François-Thomas et de Pierre Le Nicolais, fils, et, en cette qualité, fermier général de l'abbaye de Savigny, pour la ferme dite des Réserves du Maine, et plusieurs possesseurs de fiefs relevant de ladite abbaye ; — Pierre Liot, sieur de Beauséjour, chirurgien, et les époux Robert Le Bansais ; — Ambroise Gombert, le jeune, avocat à Laval, mari d'Anne Besognard de la Plante, et la veuve François Roullois ; — René-Charles du Vivier de Lozé et Renée Le Roux, sa femme, et François Derbainne ; — Anne Lemée, veuve de Pierre Le Dauphin de Champ-Rond, notaire et marchand de draps, et le curateur des mineurs Jean Foureau ; — Catherine-

Anne de l'Isle-du-Gast, la succession de feu Pierre-Édouard Bottu, curé du Ribay, les époux Michel Guyard et François Coupé, curé actuel du Ribay, etc.

B. 2261. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1766-1767. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean-Baptiste-Louis Guichard, ancien curé de Niort, et René Richard de la Martinais, négociant, et la dame Juguin des Besneries, sa femme ; — Joseph Poirier, sieur des Hayes, et Louis-Marie Dupont-Lavigne ; — Pierre Herpeux et Pierre Le Ray, Perrine Paillard, veuve de Julien Poirier-Beaulot, et Jean-Baptiste Gallery, écuyer, sieur du Manoir, etc.

B. 2262. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1767-1770. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean-René Tanquerel, écuyer, mari de Louise Tripier de la Grange, et Julienne-Anne Tripier de la Grange, propriétaires par indivis des métairies de la Chouanne et de la Grange, d'une part, et Gilles-Julien-François Lefebvre des Provostières, écuyer, gentilhomme servant de feu Madame la Dauphine ; — François Dubois et Marie Gaultier, veuve René Louppy ; — Denis-François Jahan de l'Islet, grenetier au grenier à sel de Lassay, et les époux Guillaume Le Pelletier ; — Joseph Poirier, sieur des Haies, Louise-Marie Dupont, Jeanne de Cornilleau, veuve de Louis de Chalus, et les religieux de Savigny ; — le sieur Expilly, négociant à Paris, et Benoît Guérin, etc.

B. 2263. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1770-1773. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Pierre-Michel Dudouet, notaire royal, et François Beudin ; — François-René Foucher, bourgeois, et Françoise Foucher, veuve du sieur Jarry de la Gauvillère ; — Louis Moulay, écuyer, chevalier de Saint-Louis, mari de Renée-Françoise Thoumin, héritière de Mathurin Thoumin de la Charpentrie et de Françoise Cornu, sa femme, et Claude Poirier ; — Julien Le Herissé, sieur de la Fresnais, et Guillaume Roger ; — Renée-Thérèze Dubois de la Chablère et Pierre Lebordais ; — Armand-Charles-Guy-Henri Billard de Lorière, chevalier, seigneur du Bois de Maine, la Chevallerie et autres lieux, Jean-René de Hercé, chevalier, seigneur du Grand-Coudray, Mousset et autres lieux, et Françoise-Marie-Urbaine Billard de Lorière, sa femme, et Marie-Louise Billard de Lorière, dame de Coulonges, les Barres, Roisson et autres lieux, d'une part, et le curateur des enfants mineurs de René Martin-Martinière et de Françoise Girault, d'autre part, etc.

B. 2264. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1773-1775. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Pierre-François Le Poittevin et Marguerite Fouilleul, sa femme, et les époux Julien Guilloux ; — Pierre Bary et Michel Leudière ; — François-Urbain-Joseph Lefebvre d'Argencé, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes, et Renée-Françoise Gasté du Parc et le sieur Pousteau du Plessis, secrétaire du Roi ; — Henri Brou, notaire au duché-pairie de Mayenne, et René Gaultier, etc.

B. 2265. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1775-1780. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Jean Herblin, sieur de Tanny, et Jean Pottier ; — Louis Testard-Maisonneuve, marchand, Pierre Coupet, sieur de la Quentinière, greffier du bailliage de Fougerolles, et Marguerite Testard, sa femme, Jean Testard, marchand, Robert Boullanger, sieur de Bricherel, marchand, et Michelle Testard, sa femme, Pierre Le Boullanger, sieur de Languinnière, veuf de Françoise Testard, Michel Testard, marchand, Gabriel Testard, César Testard, Madeleine Testard, d'une part, et Charles et Jean Guérin, d'autre ; — les époux Louis-François Le Marchant de Surgau et Nicolas-Charles Jouanne de Boismont ; — Jean-Jacques Apert, curé d'Oisseau, et René Gaullier ; — Renée Derenne, veuve Julien Dugué de la Botinière, et Pierre Maillard, etc.

B. 2266. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1780-1784. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Nicolas Helbert et Julien Lebreton ; — François Girard, chapelain ordinaire de Monsieur, frère du Roi, prieur de la Futaye, et Jean Dugué, avocat, fermier en partie dudit prieuré ; — Jean Dufour de la Verrie et le fermier judiciaire de la succession de Jean Foureau ; — Marie Lefebvre de Cheverus, veuve de René-Mathurin Gaultier, en son vivant conseiller assesseur à la Barre ducale de Mayenne, et les héritiers de Michel Leudière, etc.

B. 2267. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1784-1787. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Urbain Pottier et la dame Giffard de la Porte, veuve du sieur François-Urbain Le Bouvier du Hameau, ancien échevin ; — Gilbert du Boisberranger, seigneur de Clivoy, et le sieur Béchet ; — Ambroise Perrier de la Paillardière et Anne-Élisabeth Le Royer, sa femme, François Perrier des Alleries, procureur fiscal de la châtellenie de Saint-Aubin-Fosse-Louvain, et Marie-Anne-Françoise Le Royer, sa femme, Jean-Baptiste Testard de la Briansais, curateur de demoiselles Renée et Rose Le Royer, d'une part, et la veuve François Couillabin et les époux Jean Couillabin, d'autre part ; — Renée et Marie Coulon des Rochers et Urbain Baguelin, marchand ; — Julien Le Nicolais de Clinchamp, écuyer, greffier en chef du bureau des finances d'Alençon, et Victoire Le Nicolais, sa femme, Pierre Le Nicolais, mineur émancipé, procédant sous l'autorité de François Paillard du Cléré, son curateur, François Le Nicolais, Anne et Françoise Le Nicolais, filles majeures, Emmanuel-Thomas Le Nicolais, Jean Chanceaulme, père et tuteur naturel des enfants issus de son mariage avec Perrine Le Nicolais, Gervais Sauvé et Catherine Le Nicolais, sa femme, enfants et gendres de Pierre Le Nicolais et d'Anne Grégoire, d'une part, et René de Malfillâtre, chevalier, seigneur de Marcillé, d'autre, etc.

B. 2268. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1787-1790. — Causes civiles. Sentences sur contestations entre Françoise Baloche, veuve Étienne Paillard, et Mathurin Loison-Labrosse ; — Michel Coupeau, sieur de la Roguère, et Françoise Bourdon, sa femme, et Guillaume Gaumerais, veuf de Jacquine Moussay, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants mineurs ; — Joseph Hossard, avocat et notaire, et Louise Julienne, sa femme, et Nicolas Destais, juge de la châtellenie de Saint-Aubin-Fosse-Louvain et notaire royal à Landivy, et Georges Daniel ; — Jean-Jacques Dupont, écuyer, gouverneur de Mayenne, et Julien Liron de la Coutançais, bourgeois, mari de Jeanne Bazin ; — Marie-Renée Caquia de la Morlière, veuve en premières noces de Pierre-René Fanneau de la Horie, avocat au Siège de Lassay, à présent épouse de Nicolas-Charles Jouanne de Boismont, et Jacques Peschet, etc.

Siège la Baronnie de Fontaine-Daniel.

B. 2269. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1752-1772. — Contestation civile entre Mathieu Philippe, sieur de la Clochère, et Perrine Demeslay, sa femme, d'une part, et Augustin Hochet, avocat, François Manceau et Marie Secoué, sa femme ; — ordonnance d'informer rendue par René-Mathurin Gaultier, juge civil et criminel de la baronnie, sur une plainte de Jean-François Mautaint, tanneur au faubourg Saint-Martin de Mayenne, contre plusieurs sergents et recors qui, disait-il, étaient entrés chez lui à force ouverte, pendant son absence, et avaient enlevé tous ses meubles, même ceux que la loi défendait de saisir.

Siège royal de Chateau-Gontier.

B. 2270. (Registre.) — In-folio, 420 feuillets, papier.

1629-1634. — Audiences civiles. Contestations entre Hector d'Andigné et Marc de la Planche, écuyer ; — Louis Cazet, écuyer, et Louis Soudrille ; — Lancelot de Quatrebarbes et Marin Paillard, procureur de la fabrique de Cossé ; — Vespasien Soudrille et Jean Moché ; — Marguerite de Lorme, dame de Froidefonds, et François Allaire ; — Louis de Quatrebarbes, écuyer, sieur des Bordeaux, et René de Quatrebarbes, écuyer, sieur de Chasnay ; — René d'Héliand, sieur de Malabry, et Urbain de Saint-Offange, chevalier, seigneur de la Jaille, héritier d'Amaury de Saint-Offange, chevalier, sieur de la Houssaie, et d'Ambroise de Clermont, ses père et mère ; — Marc de la Planche, seigneur de Ruillé, et Pierre de Montalais de Chambellay, fils et héritier de Mathurin de Montalais et d'Anne Le Royer (droits féodaux sur la terre de Fromentières); — sentence autorisant Suzanne de Charnières, veuve de Gilles de Dampierre, garde-noble de Claude de Préaux, son petit-fils, né du mariage de Claude de Préaux et de Jacquine de Dampierre, à opérer au nom de son dit petit-fils le retrait lignager de la terre de Boisay, en Touraine, vendue par le père de celui-ci ; — curatelles de René, de Gabriel, de Hiérosme, de Marguerite et de Louise Soudrille ; — de Jeanne Moulinier;

— émancipation de P. Recoquillé ; — d'Antoine Héliand, écuyer, sieur de la Biltière ; — de Marthe de la Barre, etc. ; — *Au f° 135, 2°, est écrit :* « Notta que « le jour et feste de la Nativité de Nostre-Seigneur, « XXVme de ce mois (de décembre 1630), noble Me René « Poisson, vivant sieur de Beaumont, conseiller du « Roi, lieutenant général civil et criminel au Siège « royal et ordinaire, fut inhumé et ensépulturé en « l'esglise Saint-Rémy de ceste ville et à ses funérailles « fut faict oraison funèbre par le révérend père gardien « des Capucins. »

B. 2271. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1637-1638. — Civil. Procédures et sentences. Jacques Radigueau contre René Autry : résiliation de la vente d'un septier de seigle acheté 12 livres ; — Maurice des Chères et Michel Milet, sous-fermier des moulins de la Jaille-Yvon, contre Étienne Girard, fermier de la terre de la Jaille-Yvon, évoquant René de Saint-Offange, chevalier, seigneur de la Frapinière, curateur de René de Saint-Offange, écuyer, fils mineur de feu Urbain de Saint-Offange, chevalier, seigneur de la Jaille-Yvon, et d'Élisabeth de Chassé : demande de réparations audit moulin ; — Jean d'Andigné, écuyer, sieur de la Chelluère, contre René Cocquereau : paiement des fermages du lieu de la Chelluère ; — Jean Vivien, sieur de la Motte, contre noble homme François Allaire, sieur du Chêne-Foullée : recherche de propriété d'une bauchée de bois taillis au grand bois de la Templerie ; — Renée de Taillefer, veuve de Magdelon de la Haye, écuyer, sieur du Moulin-Neuf, contre Pierre Forget, sergent : dette de 150 livres ; — Louis Heaulmé, appelant d'une sentence rendue par le bailli d'Entrammes, contre Jean Loyand : droit dans les landes de Forcé à cause du lieu du Chesne ; — Renée du Chastelier, veuve d'Anceau de Soucelles, écuyer, sieur du Plessis, tutrice de Guy de Soucelles, son fils, contre François Le Droit : règlement de fermages du lieu du Pin que le défunt sieur de Soucelles avait eu de la succession de sa première femme Hélaine des Vaux ; — Marc de Chambellan, religieux de la Roë, contre Rolland Le Cercler, fermier des lieux de la Vieillière et de la Troisnelaye, en Saint-Sauveur de Flée ; partie intervenante : Jean de Goyon, écuyer, sieur de la Ville-aux-Oiseaux, mari de Madeleine de la Rouvraie, mère du demandeur : paiement de fermages desdits lieux ; — vente judiciaire du lieu de la Grande-Hamonnière, en Ruillé, etc.

TABLE DES MATIÈRES

Sénéchaussée de Saint-Ouen-des-Toits.

B. 1155 à 1255, p. 252 à 276.

Bailliage de la Chatellenie d'Argentré, Touvoye et Hauterive.

B. 1256 à 1329, p. 276 à 288.

Bailliage de la Chatellenie d'Assé-le-Béranger.

B. 1330 à 1332, p. 289.

Bailliage de la Chatellenie d'Entrammes.

B. 1333 à 1439, p. 289 à 305.

Bailliage de la Baronnie d'Evron.

B. 1440 à 1455, p. 306 à 308.